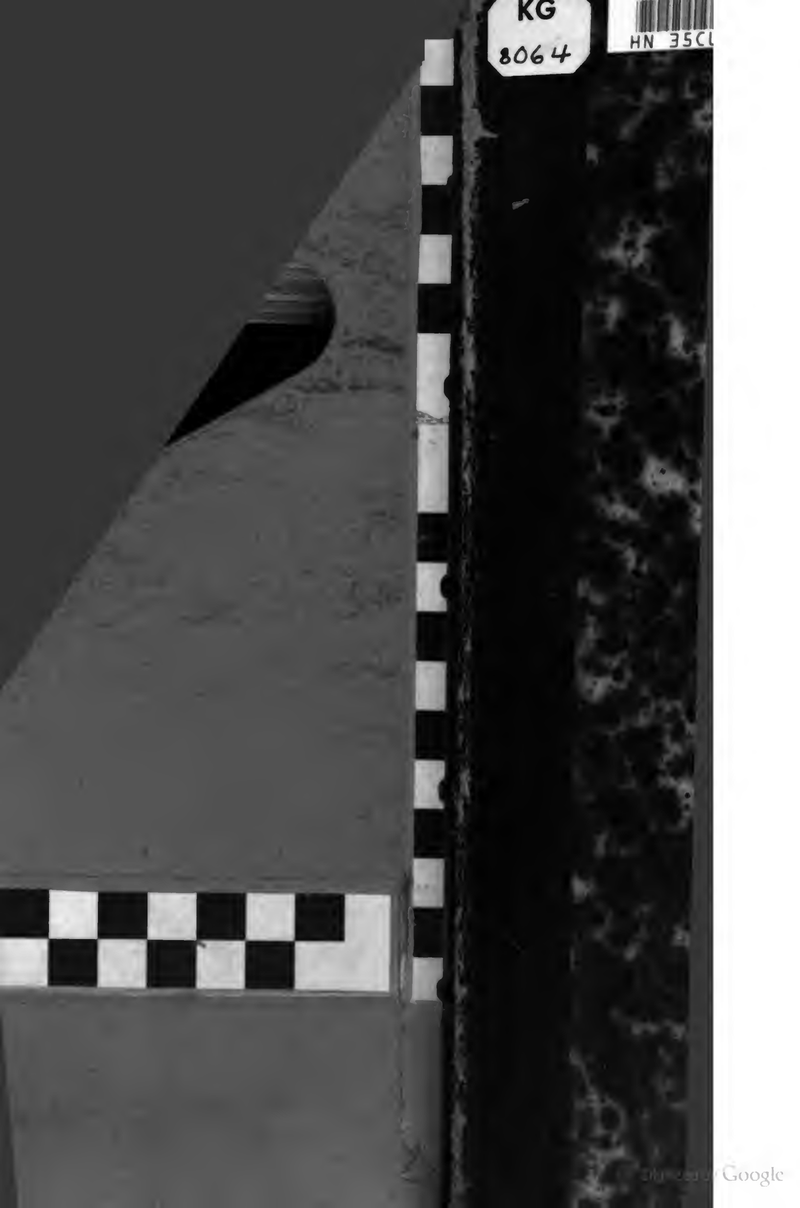
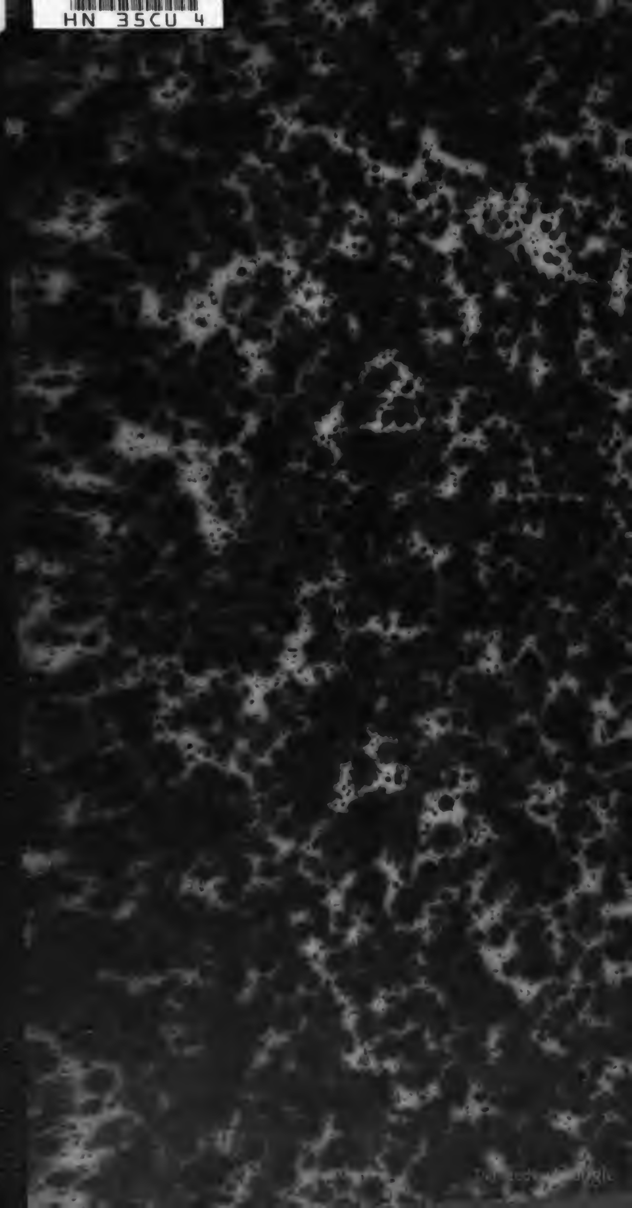


Histoire de France depuis les temps les plus anciens ...

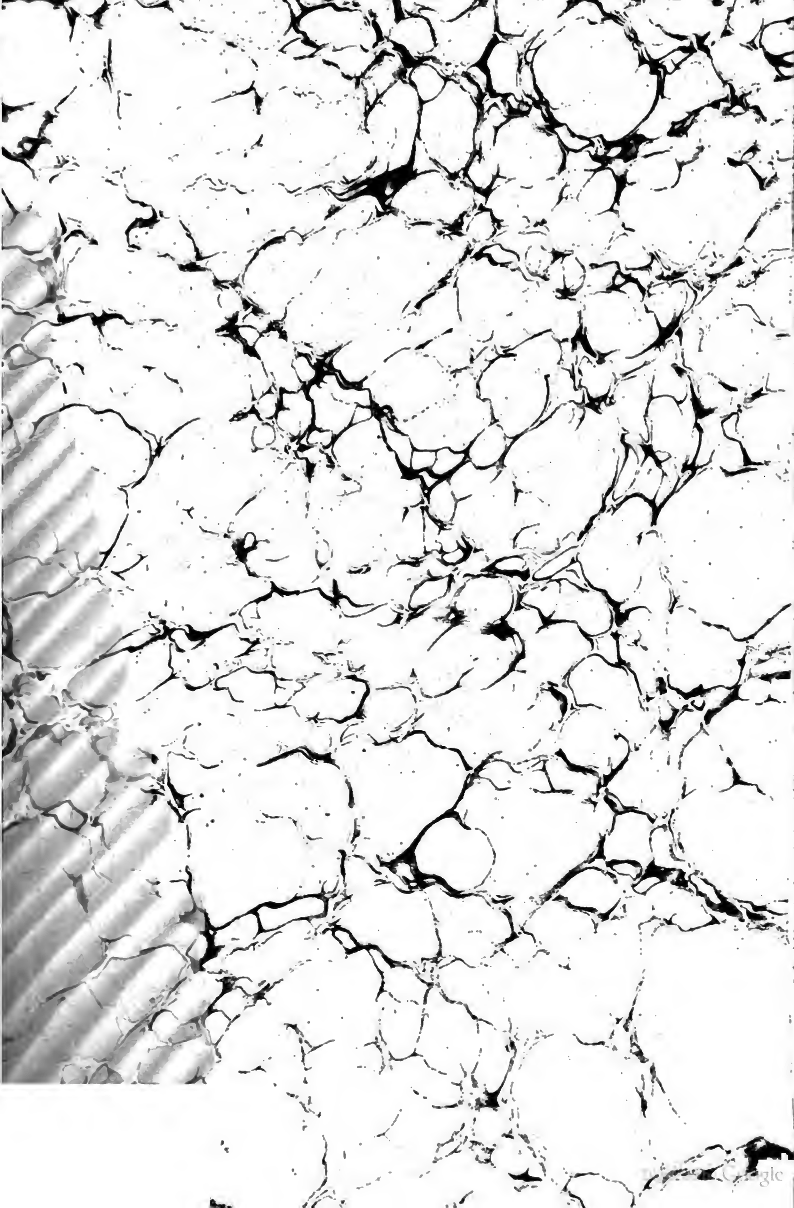
Henri Léonard Bordier, Edouard Charton


KG
8064
HN 35CL





William H. Field.



HISTOIRE DE FRANCE

I

Paris. — Typographie de J. Best, rue Saint-Maur-Saint-Germain, 15.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'À NOS JOURS

D'APRÈS

LES DOCUMENTS ORIGINAUX

ET

LES MONUMENTS DE L'ART DE CHAQUE ÉPOQUE

PAR MM.

HENRI BORDIER ET ÉDOUARD CHARTON

TOME PREMIER

PARIS

AUX BUREAUX DU MAGASIN PITTORESQUE

29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

1859


HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
44*370

AVANT-PROPOS

L'étude de l'histoire par les monuments fait de grands progrès depuis un demi-siècle. On est unanime à reconnaître aujourd'hui que l'instruction historique doit se puiser à deux sources, celle des textes, et celle des monuments de l'art contemporain des événements racontés.

Ce qui importe, c'est que le choix de ces monuments de l'art soit fait avec autant d'amour de la vérité et de conscience que la narration écrite elle-même.

Imaginaires ou infidèles, les planches jointes à un texte historique ne peuvent que produire de très-fausses impressions sur l'esprit du lecteur. Vraies, sincères, elles animent, éclairent, contrôlent, complètent le récit et le gravent en traits plus durables dans le souvenir.

On reconnaîtra, nous l'espérons, dans notre livre, l'essai sérieux d'une Histoire de France à la fois *écrite* et *figurée*. Ses imperfections mêmes en prouveront la difficulté et, pour ainsi dire, la nouveauté. Si nous n'avions eu qu'à imiter ou résumer une Histoire de France déjà composée suivant le même système par quelque auteur digne de servir de modèle, nous n'aurions pas été obligés à de si longues recherches, et nous aurions évité, sans doute, plus d'une lacune ou d'une erreur que ne tardera pas à nous révéler la publicité.

Notre premier volume est nécessairement le moins riche en gravures : aux premiers temps de notre histoire, les monuments sont rares et généralement d'assez peu d'effet; nous n'avons pas voulu suppléer à cette pénurie significative; nous avons donné ce qui est, du moins ce que nous avons trouvé, rien de plus. Au moyen âge, l'art commence à multiplier ses œuvres et à grandir : on nous voit suivre de notre mieux, dans l'espace un peu étroit que les nécessités de l'entreprise industrielle nous ont imposé, ses développements jusqu'à notre siècle. Un moment vient où l'histoire de la France est sculptée, peinte, dessinée, gravée, presque scène par scène, jour par jour : nous n'aurons alors que le regret d'être obligés de choisir et de nous borner.

Ajoutons que cette union intime du récit et des monuments de l'art n'est pas, dans notre intention, le seul caractère particulier à notre ouvrage.

Nous n'avons pas pensé que ce fût assez de reproduire le récit ordinaire des faits; nous avons emprunté, autant que possible, le fond de notre texte aux documents originaux de chaque époque. Le plus souvent nous laissons nos pères eux-mêmes raconter, par la voix de leurs chroniques, de leurs littérateurs, ou même de leurs poëtes, les événements dont ils ont été les contemporains. Aux drames de la vie publique, nous avons essayé d'entremêler les faits intimes. A l'histoire politique, administrative et militaire de la France, nous avons tenté d'associer l'histoire de ses idées, de ses aspirations vers l'avenir, de ses mœurs, de son goût pour les arts, de son aptitude pour les lettres, des progrès de son langage; en un mot, de

toutes les transformations morales, intellectuelles et matérielles à travers lesquelles a grandi notre nationalité.

Que l'on nous permette une hypothèse qui pourra paraître quelque peu étrange, mais qui servira bien à exprimer notre pensée.

Si un auteur voulait nous raconter la vie d'un grand homme qui ne se fût pas seulement illustré dans la politique et dans la guerre, mais qui eût aussi mérité le renom de grand poëte, de grand écrivain, de grand industriel, de grand philosophe, de grand artiste, remplirait-il sa tâche en décrivant la vie et les actes politiques et militaires du personnage, sans nous faire connaître ses œuvres littéraires, philosophiques, morales et autres, sans dérouler, en un mot, sous nos yeux les manifestations de son génie dans toutes ses variétés? Ne faut-il pas, pour satisfaire l'ardent besoin de vérité qui nous possède aujourd'hui, qu'on nous initie même aux détails du caractère, de la physionomie, du langage, du costume de nos héros?

Or il en est de même de cette immense personne, de ce grand héros qu'on appelle la France. Il nous a paru que désormais il n'est permis à ceux qui osent retracer les phases de cette vaste existence, ni d'omettre aucune des lignes principales du portrait, ni de négliger aucune des ressources dont la librairie moderne dispose pour en rendre les moindres détails avec fidélité.

Nous ne nous dissimulons pas combien nous sommes restés loin du but très-ambitieux que, dans notre première conception, nous nous étions proposé; mais nous aurons toujours tracé le plan, et si la rapidité relative de notre travail, commandée par des exigences de diverses natures, nous a forcés à supprimer bien des développements, du moins nous avons la confiance que notre esquisse laisse apercevoir les contours d'un ensemble assez complet, et que nous aurons facilité la tâche de ceux qui, plus tard, entreprendront de refaire dans de plus vastes proportions notre histoire nationale « écrite et figurée ».

H. B. — Éd. Ch.

31 décembre 1858.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS

GAULE INDÉPENDANTE



Gaulois défendant sa maison. — Bas-relief grec ou romain encastré dans le piédestal de la Melpomène, au Musée du Louvre.

ORIGINES. — PREMIERS SOUVENIRS HISTORIQUES. — LES CELTES. — LES IBÈRES. — LES LIGURES. — LES PHÉNICIENS. — LES KIMRIS.

Les Gaulois sont nos ancêtres. Leurs tombeaux sont les plus anciens que l'on découvre en creusant notre sol. Les invasions romaines et franques ont modifié notre antique nationalité, mais seulement à la surface : le fond de la population attachée aux travaux de la terre est toujours resté le même. Les siècles, les guerres, les révolutions, n'ont pas sensiblement altéré les traits dominants

de notre caractère primitif, et c'est encore le sang gaulois qui coule aujourd'hui dans nos veines.

Si, jusqu'à ces derniers temps, l'usage a été de ne commencer l'histoire de la France que vers le cinquième siècle de l'ère chrétienne, la raison en est simplement que les Gaulois n'ayant point laissé d'annales, et nos premiers documents historiques étant écrits par quelques stériles chroniqueurs, il a fallu de longues et persévérantes études pour parvenir à dissiper peu à peu l'obscurité de nos origines : mais le jour est enfin venu où, grâce à l'activité intelligente des historiens de ce siècle, nos sympathies peuvent remonter avec la lumière vers ces anciennes générations de la Gaule qui, égales par l'énergie morale et le courage physique aux premières nations de la terre, rendirent si longtemps leurs armes redoutables aux plus illustres de toutes, à la Grèce et à Rome.

Nos ancêtres, dans leur langage, se nommaient *Gaëls*. Les Grecs les appelaient *Galates* ou *Keltes;* les Romains, *Galli;* c'est de ce dernier nom que l'on a fait au moyen âge le mot *Gaulois*.

Comment cette terre privilégiée où nous vivons devint-elle la patrie de nos pères? Si les Celtes sont descendus originairement des plateaux asiatiques du Caucase, où la science croit voir le berceau du genre humain, combien de milliers d'années durèrent leur émigration et leurs luttes avec la nature et les hommes avant leur établissement définitif dans la Gaule? Ces questions sont de celles que l'érudition moderne est obligée de laisser sans réponse, et qui peut-être ne seront jamais résolues.

Le plus lointain souvenir de notre histoire remonte à 3400 ans en arrière de nous. On sait, en effet, d'après les bases de calcul fournies par Diodore de Sicile, Hérodote et d'autres historiens de l'antiquité, que, vers l'année 1500 avant J.-C., les Celtes forcèrent par hordes immenses les gorges des Pyrénées, détruisirent ou refoulèrent dans la péninsule les populations *ibériennes*, et fondèrent au milieu d'elles des colonies assez puissantes et assez durables pour qu'une partie de l'Espagne ait gardé d'eux le nom de *Galice* et une autre celui de *Celte-Ibérie*.

A côté des Ibères s'étendaient les Ligures, qui étaient leurs frères, et qui, venus du sud-est derrière eux, occupaient le rivage de la Méditerranée et le nord de l'Italie jusqu'aux Apennins. C'était aussi une vaillante race; mais elle eut, deux siècles après (vers l'année 1300 av. J.-C.), un sort pareil. Une nouvelle confédération de bandes gauloises, se donnant à elles-mêmes le nom d'*Ombres* ou *Ambrons* (c'est-à-dire les *Courageux*), s'abattit sur le midi, envahit la péninsule Italique, et, après des luttes et des alternatives diverses qui durèrent plusieurs siècles, demeura maîtresse de presque tout le pays qui s'étend depuis les Alpes jusqu'au Tibre; la pointe montagneuse qui forme la portion de ce territoire la plus avancée au midi a gardé le nom d'*Ombrie*.

D'autre part, les Phéniciens, ces hardis navigateurs de Tyr et de Sidon, célèbres dans les livres des Hébreux pour leurs richesses, commencèrent, vers le treizième siècle av. J.-C., à explorer les côtes méridionales de la Gaule et à y fonder des établissements.

Longtemps après, dans l'intervalle des années 631 à 587 av. J.-C., le nord de la Gaule fut envahi et bouleversé par un peuple qui, dans la marche graduelle des races antiques, suivait les Gaëls primitifs. C'étaient les Kimris. Ils se répandirent dans les îles Britanniques, dans la Gaule entière jusqu'à la Garonne, et se maintinrent en masses compactes entre le Rhin, par lequel ils avaient débouché, l'Océan et la Seine. Peu différents de la race gaélique, ils se fondirent avec elle autant qu'ils la refoulèrent, et devinrent les Gaulois du Nord, qu'on appela aussi les *Belges*.

Mais, trop à l'étroit dès lors, les Gaëls du centre organisèrent, en l'an 587 av. J.-C., sous l'influence d'Ambigat, roi des Bituriges (Bourges), et de ses neveux Sigovèse et Bellovèse, une immense émigration de trois cent mille guerriers qui partirent, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, dans la direction indiquée par les prêtres à la suite de cérémonies religieuses.

SIGOVÈSE ET BELLOVÈSE. — EXPÉDITIONS EN GRÈCE ET EN ITALIE. — PRISE DE ROME PAR LES GAULOIS.

Sigovèse se dirigea vers le Rhin, entra dans la forêt Noire ou Hercynie, gagna la rive droite du Danube, et s'arrêta dans les plaines qui s'étendent au midi de ce fleuve jusqu'aux Alpes Illyriennes, au nord de la Grèce.

Bellovèse fit une marche plus brillante. Ses hordes, composées surtout de Bituriges, d'Arvernes (Auvergne), d'Édues (Autun, Chalon) et d'Ambarres (Lyonnais), franchirent les barrières de l'Italie, où dominaient alors les Étrusques, population d'origine grecque, sous l'ascendant de laquelle avaient plié les Ombriens de la précédente invasion gauloise. A l'arrivée de Bellovèse, suivi bientôt de nouvelles bandes gaéliques et même kimriques, les Etrusques furent refoulés, les villes de pierre qu'ils bâtissaient réduites en cendres, et, à l'exception du petit pays de l'Étrurie propre ou Toscane, les Gaulois occupèrent de nouveau toute l'Italie jusqu'au Tibre. A l'extrémité de ce territoire, qui, du haut des Apennins, regardait vers la campagne de Rome, se pressaient, à côté des anciens Ambrons ou Ombriens et le long de l'Adriatique, la tribu des Sénons (pays de Sens), puis celle des Lingons (Langres), et celle des Cénomans (les Manceaux) sur la rive du Pô. C'étaient les peuplades devenues l'avant-garde de l'émigration gauloise en Italie.

Rome n'était encore qu'une bourgade en apparence inoffensive. Ce fut seulement au bout de deux siècles que Gaulois et Romains se rencontrèrent pour la première fois. Toujours trop à l'étroit chez eux, les Gaulois débordèrent des

Apennins. Trente mille guerriers sénons descendirent vers la ville étrusque de Clusium, à quelques lieues de Rome, et la sommèrent de leur céder une partie de ses terres : elle en avait, disaient-ils, plus qu'elle n'en pouvait cultiver. Clusium se mit sous la protection des Romains, qui débutèrent par une trahison dont une colonne de Sénons fut victime. Le reste de l'armée sénonaise, enflammé de colère, laissa Clusium pour marcher aux vrais ennemis, écrasa les légions romaines au passage d'une rivière qu'elles défendaient, l'*Allia*, et, deux jours après, campait au pied du Capitole, sur les ruines fumantes de la ville éternelle. Mais Rome fut sauvée par son énergie et par l'inhabileté stratégique des Gaulois. Après sept mois de siége, la forteresse de Rome, le Capitole, n'avait pu être



Gaulois combattant un Romain. — Sculpture du sarcophage de la vigna Ammendola.

prise, et les assiégeants étaient décimés par la famine et les maladies. On convint donc d'une capitulation, moyennant laquelle les Sénons et ceux de leurs compatriotes qui les avaient rejoints en grand nombre pendant la campagne consentirent à se retirer. Toutefois, ce fut une paix chèrement payée. Les Romains durent s'obliger à donner mille livres pesant d'or, à faire abandon d'une partie de leur territoire, et à laisser dans leurs remparts, lorsqu'ils rebâtiraient la ville, une porte qui restât perpétuellement ouverte, en mémoire de l'entrée des Gaulois. Ce pacte fameux fut juré le 13 février de l'an 390 av. J.-C. Comme on pesait l'or de la rançon, les Romains se plaignirent, disant qu'on se servait de faux poids; alors le chef ou *brenn* des Gaulois, appelé *Brennus* par les Romains, se mit à rire et jeta son épée dans la balance en s'écriant : « Malheur aux vaincus! » L'armée gauloise se retira, harcelée dans sa retraite, mais emportant les dépouilles de Rome, qui, pour observer scrupuleusement une des clauses du traité, laissa dans ses remparts une porte ouverte dans un endroit inaccessible.

Cet événement, qui frappa la fameuse république, non pas lorsqu'elle était encore à son début et sans force, mais quand elle comptait déjà trois ou quatre siècles d'existence, laissa dans l'esprit des Romains une impression profonde, et le nom de Gaulois resta toujours pour eux synonyme de terrible. La guerre ne pouvait s'arrêter là. En ces temps impitoyables, la guerre était l'extermination, et les Romains, qui n'avaient pas encore vu ce mépris de la mort et cet aveugle courage qui caractérisaient les Gaulois, sentaient qu'il fallait ou les anéantir ou périr eux-mêmes. C'était un ennemi, dit un de leurs historiens, avec lequel on ne combattait pas pour la gloire, mais pour sauver sa vie. Ils créèrent un trésor public uniquement affecté aux guerres gauloises : chaque fois qu'une telle guerre éclatait, ils déclaraient, par une formule solennelle, la patrie en danger; ils appelaient aux armes la population entière; ils appelaient aussi les dieux à leur aide; et une certaine prophétie religieuse ayant cours chez eux, qui prédisait une seconde prise de Rome par le même peuple, ils accomplirent plusieurs fois un horrible sacrifice : ils enterraient vivants dans le *Forum*, leur place publique, deux Gaulois, un homme et une femme, pour leur faire prendre possession, disaient-ils, du sol romain, et éluder ainsi les effets de l'oracle.

Il s'agissait donc de savoir à qui resterait l'Italie. Après deux cents ans de lutte, le génie militaire et la ténacité romaine triomphèrent. Tout le territoire, depuis le Tibre jusqu'aux Alpes, lequel portait le nom de Gaule d'en deçà des Alpes (*Gaule Cisalpine*), fut réduit solennellement en province romaine (191 av. J.-C.). Les Sénons avaient été, par vengeance, massacrés jusqu'au dernier homme; les Ombriens n'existaient plus; les Cénomans et d'autres s'étaient volontairement soumis; les Boïes, devenus alors la plus vaillante des nations gallo-italiques, n'ayant plus que des vieillards, des enfants ou des femmes (tous leurs hommes avaient été tués), et ne pouvant se résoudre pourtant à vivre subjugués sur une terre qu'ils avaient reçue en libre héritage de leurs ancêtres, rassemblèrent les restes de leurs cent douze tribus et se retirèrent de l'autre côté des Alpes Tyroliennes. Quelques années après (187 av. J.-C.), une bande nouvelle de Gaulois étant descendue des Alpes pour s'établir dans un canton inhabité de la Vénétie, les Romains l'expulsèrent, et envoyèrent signifier par ambassadeurs aux sénats gaulois qu'on punirait, à l'avenir, quiconque oserait franchir les montagnes que la nature avait imposées comme une barrière entre la Gaule et l'Italie.

La prise de Rome par les Sénons marque le moment du plus haut degré de puissance que la race gauloise ait atteint dans l'antiquité. Elle remplissait alors l'Occident depuis le nord des îles Britanniques jusqu'au centre de l'Espagne, et de là elle prolongeait ses rameaux au midi jusqu'aux peuples latins; à l'Orient, elle s'étendait du Rhin au Danube, puis jusqu'à la Grèce, l'Asie Mineure et la Syrie, où les descendants de Sigovèse, toujours rudes et sauvages malgré la splendeur énervante du ciel oriental et le voisinage de la civilisation grecque, étaient devenus la terreur des populations asiatiques. Le génie latin arrêta ce formidable développement. Peu à peu les légions romaines, qui avaient soumis la Cisalpine, réduisirent l'Espagne, détruisirent les tribus gallo-grecques de la Thrace et de la Macédoine; et, après avoir égorgé les Gaulois par centaines de mille aux extrémités de leurs possessions, Rome allait franchir les Alpes à son tour et porter le fer au cœur même de la race gaélique.

CARACTÈRE DES GAULOIS. — LEUR MÉPRIS DE LA MORT ET LEUR FOI DANS L'IMMORTALITÉ DE L'AME. — LES DRUIDES. — LE GUI.

Ces Gaulois étaient pourtant un grand et glorieux peuple, non par ses exploits seulement et les beaux jours de sa fortune, mais par ses qualités sérieuses, par sa profondeur morale, par la chaleur du sang généreux qui courait dans ses veines, et dont il était prodigue. Un désir très-éveillé de savoir et d'apprendre, une grande facilité à s'assimiler les conceptions et les inventions étrangères, une propension naturelle à bien dire dégénérant en éloquence surabondante et déclamatoire ou subtile, un goût très-vif du brillant et de la parure, enfin une vaillance loyale et fière facile à s'emporter jusqu'à la plus extrême présomption, tels sont les traits saillants du caractère gaulois signalés d'un commun accord par tous les écrivains de l'antiquité. La vie respire encore aujourd'hui dans plus d'un contour de ce portrait tracé depuis deux mille ans.

De ces divers linéaments, le plus fortement accentué est celui de la valeur guerrière ou du mépris de la mort. Le courage était poussé à ce point, dans la Gaule, que les anciens s'en étonnaient et ne le comprenaient pas; pour nous, ce trait de caractère est d'un prix inestimable, car loin de constituer seulement un degré plus qu'ordinaire de brutalité barbare, le dédain superbe des Gaulois pour la vie procédait d'un dévouement sincère et complet à une grande idée, celle de l'immortalité de l'âme. Cet article de leur foi religieuse était leur cachet distinctif dans l'ordre moral, comme son corrélatif, le courage, l'était dans l'ordre des choses terrestres. Le mal de la mort, la peur de cet abîme inconnu, a toujours glacé même les âmes énergiquement trempées; mais dans la vie gauloise on vivait libre de cette crainte comme un immortel. L'âme pouvait se détacher de ses organes, chacun ne voyait là qu'un changement de parure, une continuation immédiate de la même activité, des mêmes sensations, des mêmes attachements. Mourir n'était pas une affaire, c'était un voyage; et le Gaulois, ignorant les tristesses de l'enfer chrétien, partait en souriant d'avance aux amis qu'il allait rejoindre.

Ce dogme enfanta une race de téméraires, mais aussi de héros. « C'étaient, dit l'habile soldat qui les vainquit, Jules César, des hommes francs, peu portés à dresser des embuscades, et habitués à combattre avec le courage, non avec la ruse. » La guerre savante, comme la faisaient les Romains, leur semblait porter une légère empreinte de lâcheté. Pour eux, ils apportaient au combat la vigueur de leur bras et dédaignaient toute disposition plus habile, aussi bien que leurs généraux dédaignaient toute combinaison stratégique. Leur orgueil, dans le danger, allait jusqu'à refuser de s'enfuir d'une maison prête à s'écrouler. Si les historiens latins et grecs les plus sérieux ne nous en avaient conservé le témoignage, on ne saurait croire jusqu'où allait leur foi aveugle en eux-mêmes. Ils se présentaient au combat tout nus contre les Romains couverts d'armures de fer. Peu de temps encore avant César, dans toutes les batailles, on voyait sur les lignes gauloises un premier rang composé d'hommes complétement dépouillés de leurs vêtements, et n'ayant en mains que leurs armes pour combattre. C'était le privilége que réclamaient les plus beaux et les plus braves. L'ennemi lui-même, de l'aveu des anciens, éprouvait une sorte de crainte superstitieuse au spectacle de cette folie surhumaine. « Nus et distingués entre tous par la jeunesse et la beauté,

ceux du premier rang inspiraient la terreur par leur figure et leurs gestes. » (Polybe.)

Plusieurs coutumes avaient cours dans la Gaule, qui peignent à merveille le rôle secondaire qu'on y laissait à l'aiguillon de la mort. Le règlement des affaires et le remboursement des créances étaient remis à l'autre vie; on se prêtait de l'argent sous la condition que le débiteur le rendît ailleurs, après son décès. On brûlait les corps, non-seulement le corps du défunt, mais ses vêtements, ses armes, les objets qu'il avait aimés, et jusqu'à ses animaux favoris, afin qu'ils ne manquât de rien dans l'autre monde. On apportait sur le même bûcher des commissions pour le royaume des morts, des lettres écrites pour être remises à des parents qu'on avait momentanément perdus. Des amis se

Carte de la Gaule au deuxième siècle avant Jésus-Christ.

plaçaient même volontairement sur le bûcher de leurs amis, afin de continuer la vie avec eux. Ces liens de solidarité excessifs existaient même encore au temps de César entre guerriers. « Il y a de telles alliances, dit-il, que ceux qui en font partie jouissent ensemble, pendant la vie, de tous les avantages des chefs à l'amitié desquels ils sont dévoués; mais s'il arrive malheur à ces derniers, ou ils partagent le même sort, ou ils se donnent la mort. Et il n'y a pas d'exemple, ajoute-t-il, qu'il s'en soit jamais trouvé un seul qui, son ami étant tué, ait refusé de mourir aussi. » On s'expatriait ainsi du monde même pour des inconnus. La mort n'étant plus qu'un mouvement général de circulation d'une planète à une autre, il était naturel de solliciter de Dieu, dans certains cas, un délai, ou même un remplaçant. Si un homme, se sentant gravement menacé, était cependant enchaîné à la terre par des affaires trop importantes, il cherchait quelqu'un qui voulût bien s'offrir à sa place pour satisfaire aux nécessités du destin. S'il manquait de clients ou de proches pour cet office, il cherchait hors de son clan, et il paraît que le remplaçant ne tardait pas à se présenter. Il arrivait avec ses amis, et, stipulant une somme d'or ou d'argent pour prix de sa peine, il la distribuait à ses compagnons en cadeaux de départ. Quelquefois le prix de sa vie était une pièce de vin; on improvisait un festin, à l'issue duquel le héros de la fête montait sur une estrade, s'étendait sur le dos dans son bouclier, et tendait la gorge au coup d'épée. (Possidonius; J. César.)

Lorsque les tribus gaëliques établies au nord de la Macédoine, après avoir appelé à elles les plus aventureux guerriers de toute la race, fondirent sur la Grèce et pillèrent, en l'an 279 avant J.-C., le temple de Delphes, leur chef, vaincu à la fin par la tactique et l'indignation des Grecs, obligé de battre en retraite et désespérant presque du salut de son armée, ordonna, comme mesure suprême, de tuer tous les blessés qui embarrassaient la marche. Lui-même était du nombre. Il se poignarda, et dix mille de ses soldats se tuèrent comme lui, ou furent mis à mort par leurs compagnons. A Télamone

(en 225), l'un des brenns qui commandaient, Concolitanès, se voyant pris, gagna un endroit écarté, et là, tua de sa propre main ceux des siens qui l'entouraient encore, puis se trancha la gorge. En l'an 118 (av. J.-C.), une peuplade gallo-ligure des Alpes Maritimes, les Stœnes, s'étant laissé surprendre par les Romains et n'ayant plus d'espoir ni dans la résistance, ni dans la retraite, les guerriers mirent le feu à leur village, égorgèrent femmes et enfants, et se jetèrent eux-mêmes dans les flammes; ceux qui furent pris, même loin du combat, se laissèrent mourir de faim plutôt que de survivre à leur tribu.

Peu soucieux de la dépouille mortelle, qui rentre dans la matière tandis que l'âme prend d'autres chemins, ils marchaient sur les cadavres ou les abandonnaient sans sépulture, avec une indifférence dont leurs ennemis avaient horreur, mais qui contenait un hommage tacite rendu à l'immortalité.

Derrière ces superbes contempteurs du trépas, apparaissent leurs prêtres qui les inspiraient, les druides, héroïques instituteurs s'il est permis de les juger par le fruit de leurs doctrines. Vénérés dans leur patrie, les prêtres gaulois ont reçu, même de la part des écrivains de l'antiquité, des marques de respect. Aristote enseignait que la philosophie, c'est-à-dire l'étude des abstractions et des choses invisibles, avait commencé parmi eux, et que, sous ce rapport, les Celtes étaient les premiers maîtres de la Grèce. Un autre génie plus ancien qu'Aristote et non moins célèbre (Pythagore, sixième siècle avant J.-C.) les avait déclarés « les plus élevés de tous les hommes par l'esprit ». La religion druidique, en effet, enseignait, comme la pure tradition du peuple hébreu, l'adoration d'un Dieu suprême, inconnu, souverain créateur de toutes choses, Ésus, que les Romains assimilaient à Jupiter ou à Mars. Les druides admettaient en outre, dans un ordre inférieur, diverses personnifications spéciales des attributs divins, par exemple un dieu de la guerre, de l'industrie et de l'intelligence, nommé Teutatès (Mercure), et un dieu de la lumière, Apollon, qu'ils appelaient Bélénus.

Le principal attribut d'Ésus, ou le symbole sous lequel on le figurait, était le chêne. « Les Celtes, disaient les écrivains du paganisme, adorent Jupiter; mais le Jupiter celtique est un grand chêne. » Il n'y avait point d'idoles; l'arbre majestueux et puissant faisait assez entendre l'idée de force, d'élévation, de grandeur, et le Gaulois était glacé de crainte, lorsqu'il pénétrait dans la retraite redoutable de ses forêts. « Il avait peur de rencontrer le seigneur du lieu. » Cet arbre jouait un si grand rôle dans la liturgie, que les prêtres gaulois en avaient pris leur nom; le mot *druides*, en gaélique comme en plusieurs autres langages de l'antiquité, signifie : « les hommes du chêne ». Les druides se couronnaient de son feuillage, et la Gaule ne connaissait rien de plus sacré que l'excroissance végétale, le *gui*, poussant parfois sur les branches du chêne dépouillées par l'hiver. A certaines époques déterminées par le cours de la lune, astre qui occupait une place importante dans leur liturgie, les druides se rendaient processionnellement dans les forêts consacrées pour y cueillir la plante divine. A la suite d'un repas solennel, parmi les chants et les sacrifices, un prêtre, armé d'un couteau dont la lame d'or avait la forme d'un croissant, détachait le gui, qu'on recevait sur une pièce de lin, blanche et vierge de tout usage; la plante, mise en infusion, donnait un breuvage aux propriétés merveilleuses, qui procurait la fécondité et servait de remède à tous les maux. Peut-être aussi se liait-il avec le dogme de l'immortalité, puisqu'il était le trait caractéristique du culte, comme l'immortalité était le trait caractéristique de la croyance, et peut-être la liqueur du gui était-elle, pour ceux qui la buvaient, un remède contre le plus cruel des maux, qui est la mort, et une promesse de la vie future garantie par cette sorte de communion avec Dieu. Le gui, en effet, est l'un des végétaux les plus singuliers de la nature et les plus rares; sa verdure ne meurt point; mais il ne se développe qu'à la condition d'être sustenté par un végétal plus puissant. Or quel est le sens de cette image, où l'on voit un être procédant d'un autre, en recevant toute sa vie, formant par lui-même cependant une substance distincte, bien que secondaire et postérieure, et malgré le changement des temps toujours en pleine vitalité, pourvu que la communication bienfaisante, sans quoi il n'est rien, ne lui fasse pas défaut? N'est-ce pas une image parfaite de la sève et de la grâce venant de Dieu, et s'infiltrant sans cesse dans l'homme pour lui donner la vie? Lors même que les druides n'auraient qu'entrevu obscurément une vérité si profonde, il n'en est pas moins admirable qu'ils aient été conduits par le point culminant de leur liturgie à une figure qui exprime aussi clairement le rapport ineffable entre la personne de Dieu et celle de l'homme. (J. Reynaud.)

Le sacerdoce druidique ne séparait pas ceux qui en étaient revêtus du reste de la nation. Ils étaient magistrats, instituteurs, savants, autant que prêtres. La jeunesse la plus distinguée des Gaules se pressait dans leurs forêts pour les entendre. Tout l'enseignement se faisait par la parole; ils défendaient de rien écrire. Ceux qui aspiraient aux degrés suprêmes de l'initiation étaient obligés d'y consacrer une partie de leur vie; l'instruction pouvait durer vingt ans : aussi le sacerdoce était le seul motif admis pour être affranchi du service de la guerre. Aux druides était attribuée la connaissance d'une partie des procès civils, les contestations sur la propriété foncière et les causes criminelles. La plus haute idée de leur justice était inculquée dans tous les esprits, et les historiens parlent de guerres et de luttes intestines arrêtées par leur influence et leurs sages négociations. Ils disposaient des mêmes peines qu'on trouve écrites dans la plupart des législa-

tions, et d'un châtiment particulier par lequel ils réduisaient à l'obéissance jusqu'aux hommes revêtus des dignités publiques : c'était l'interdiction du sacrifice religieux, une véritable excommunication, châtiment d'une extrême gravité parmi les Gaulois, et qui faisait fuir par tous leurs concitoyens, comme étant des scélérats, ceux qui en étaient frappés.

Le sacerdoce gaulois embrassait encore l'art de la médecine, de l'astronomie, de la poésie et de la musique : ces deux dernières études étaient le partage des bardes. Le caractère proprement sacerdotal, c'est-à-dire les fonctions de sacrificateurs, les menus détails de la religion et les connaissances pratiques appartenaient à une classe intermédiaire entre les bardes et les druides : c'était la classe des ovates ou èvhages. « Chez toutes les nations gauloises, disaient les anciens, ces trois classes d'hommes sont honorées d'une considération singulière : les bardes chantent, avec les douces modulations de la lyre, les grandes actions des hommes illustres mises en vers héroïques; les èvhages, scrutant la nature, s'efforcent d'en découvrir les enchaînements et les sublimités; les druides, qui sont les plus élevés par la science, sont voués à l'étude des choses abstraites et profondes. »

Le corps druidique élisait pour toute la Gaule un chef suprême, nommé à vie, et dont l'élection était souvent une occasion de troubles. Il avait chaque année dans la Beauce, vers Chartres, une assemblée solennelle où se réunissaient tous les druides de la Gaule, et où se traitaient les grandes affaires.

MONUMENTS CELTIQUES.

La religion des druides défendait que l'on mît leurs enseignements par écrit et que l'on fabriquât des images de Dieu; elle défendait aussi qu'on élevât d'autres monuments à la divinité que des blocs de pierre non taillés. Le sol de l'Europe est encore semé de ces pierres énormes que le ciseau n'a pas touchées, mais que la main de l'homme a évidemment poussées, dressées, transportées. Quelques savants anglais et danois ont cru voir dans ces roches singulières l'ouvrage d'une race primitive antérieure aux Celtes; mais l'opinion la plus accréditée est qu'elles appartiennent aux cultes antiques de l'Asie et, dans notre Occident, aux Gaulois. Ces monuments, si ce n'est pas leur accorder un nom trop pompeux, ces vastes pierres isolées qu'on voit encore assez souvent debout dans nos campagnes, en Bretagne surtout, et que les gens simples appelaient autrefois *pierres du diable* ou *pierres des fées,* ne manquent pas, malgré leur grossièreté, d'une certaine grandeur. On leur donne généralement aujourd'hui les noms qu'elles ont dans la langue bretonne. Les unes ont la forme allongée d'un obélisque : ce sont les *menhirs* ou *peulvans* (pierres longues, pierres debout, hautes bornes), blocs d'un seul morceau, s'élevant parfois à plus de quinze mètres hors de terre; celui de Locmariaker, dans le Morbihan, en avait vingt. Quelques-uns sont dégrossis par le haut, comme si on avait voulu tailler une sorte de tête à ces géants; quelques-uns aussi semblent avoir servi de limites géographiques entre divers territoires; les autres, beaucoup plus nombreux, sont appelés *dolmen;* ils sont ordinairement composés de deux pierres qui en supportent une autre posée en manière de table ou d'autel, et en effet quelques antiquaires considèrent ces monuments comme ayant été des autels druidiques; d'autres, avec plus de probabilité, les regardent comme étant des tombeaux dépouillés aujourd'hui du monticule de terre dont ils



Menhir de Penmarch (Finistère).

avaient été recouverts dans l'origine. Lorsque ce monticule existe encore, et il s'en trouve une grande quantité en France et dans les pays voisins, on l'appelle spécialement du nom latin *tumulus* (tombeau); quand, au lieu d'une vaste motte de gazon, c'est un amas de pierres qui recouvre la sépulture, on le désigne, en Bretagne, sous le nom de *galgall.* On a à peu près abandonné aujourd'hui, comme dénuée de toute preuve, l'opinion des antiquaires qui jadis voyaient dans les *dolmens* des autels, et dans les inégalités ou les trous de la pierre des cavités pratiquées pour retenir l'eau des libations ou le sang des victimes. D'autres pierres druidiques présentent cette disposition singulière d'une roche massive posée en équilibre, mais mobile, sur une base fixe et solide; ce sont les *pierres branlantes* ou *tournantes,* qui servaient, à ce que l'on croit, aux épreuves judiciaires : l'accusé était réputé coupable lorsqu'il ne

pouvait la faire mouvoir. La construction des dolmens, devenant parfois très-développée, se compose non plus de deux pierres dressées pour en supporter une troisième, mais de deux lignes de pierres formant deux murailles parallèles et recouvertes, en manière de toit plat ou de terrasse, d'une suite de dalles qui se touchent; c'est ce qu'on appelle *allées couvertes* ou *coffres de pierre*. L'une des extrémités du couloir ainsi construit est close, et l'autre ouverte. On ignore à quel usage pouvaient servir ces galeries. Enfin, et ce sont peut-être les plus curieux de tous les monuments druidiques, les men-



Dolmen de Kerangouez (Finistère).

hirs, au lieu de s'élever solitaires, sont souvent groupés avec des intentions diverses dont le sens nous échappe, mais qui n'en sont pas moins manifestes. Ils sont disposés tantôt en *alignements*, c'est-à-dire de manière à former de longues files en ligne



Pierre tournante ou mouvante d'Uchon, dans l'arrondissement d'Autun.

droite, tantôt en cercles ou en demi-cercles, en ellipses, en carrés longs; il en est qui se composent de lignes doubles, de cercles concentriques, de dolmens et de menhirs réunis; il en est aussi qui sont entourés d'un fossé ou d'un rempart de terre. Tous ces monuments, qu'on appelle en breton des *cromlechs*, semblent être des enceintes sacrées, des temples sans toit, dignes de purs adorateurs d'Ésus et de contemplateurs des astres. Il en existe un grand nombre et des plus compliqués en Angleterre; mais le plus remarquable de tous est celui de Carnac, en Bretagne, sur le bord de la mer, près la fameuse presqu'île de Quiberon. Il se composait de onze files de pierres brutes qui avaient jusqu'à vingt pieds de haut, et formaient dix avenues parallèles, larges d'environ cent mètres et longues de quinze cents. A l'une des extrémités de ce monument extraordinaire se développait un demi-cercle de pierres semblables, qui partait de la première file et revenait achever son contour à la onzième. Tous ces blocs ont été apportés de loin. Il y a quelques années, on en comptait encore douze cents; mais au siècle dernier il y en avait trois mille. On voit en quelle prodigieuse quantité a dû se dresser autrefois cette armée de masses brutes, incompréhensible pour nous, mais dont les restes mutilés suffisent encore à frapper d'étonnement.

Il faut que les anciens n'aient pas éprouvé le même sentiment de surprise, soit par suite des préoccupations étroites qui leur faisaient mépriser des monuments d'où l'art était absent, soit plutôt parce que, de leur temps, ces monuments étaient trop nombreux et trop communs pour être l'objet d'une remarque. En effet, les dolmens et les menhirs qu'on voit figurer, ainsi que les forêts de chênes, dans les plus antiques souvenirs religieux de la terre, notamment dans l'histoire d'Abraham, se retrouvent encore aujourd'hui sur les points les plus divers du globe, en Espagne, en Allemagne, dans la Scandinavie, la Grèce, la Judée, l'Inde, jusque dans la Chine et sur le continent américain. Cependant ni Jules César, qui vit les alignements de Carnac, lorsqu'il fit la guerre aux Bre-

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

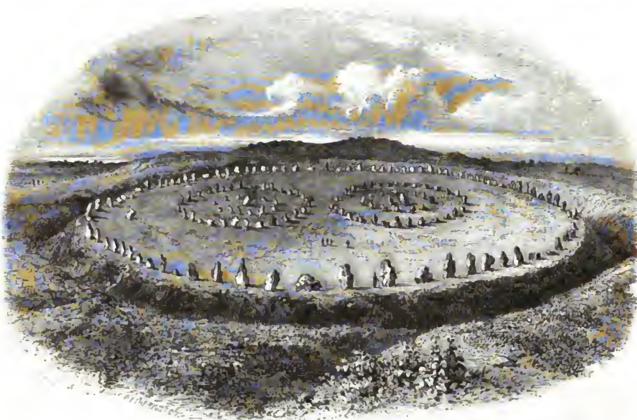


Allée couverte ou Roche aux Fées, près de Saumur (Maine-et-Loire).

État ancien de l'alignement de Carnac (Morbihan). — D'après Fréminville et l'*Archæologia*.

tons, ni aucun autre des écrivains grecs ou romains, qui se sont occupés pourtant de la Gaule avec une certaine curiosité, ne nous ont laissé un seul mot sur nos pierres druidiques.

Ils ont parlé cependant d'horribles sacrifices dont elles paraissent avoir été les témoins, et dont plusieurs, noircies par la fumée, semblent porter encore aujourd'hui la trace. Le passage écrit par Jules César sur ce sujet mérite d'être reproduit textuellement, bien qu'on ne doive pas, en général, s'en



Monument d'Abury restauré, dans le Wiltshire (Grande-Bretagne).

rapporter à ses appréciations sur les matières religieuses, indifférent qu'il était pour tout ce qui touche à ce sujet. Voici comment il s'exprime (*Guerre gauloise*, liv. VI, chap. 16) :

« Toute la nation des Gaulois est presque entièrement plongée dans les superstitions, et par ce motif, ceux qui sont affectés de maladies graves, ceux qui vivent dans les combats et les dangers,



Allée couverte dans le galgall ou la tombelle de l'île de Gavrinnis (Morbihan).

ou immolent des hommes pour victimes, ou font vœu d'en immoler, et ils se servent, pour ces sacrifices, du ministère des druides ; ils pensent, en effet, que la volonté des dieux immortels ne peut être fléchie que si l'on donne existence d'homme pour existence d'homme, et ils ont des sacrifices du même genre institués en vue de l'intérêt public. Quelques peuples ont des mannequins d'une grandeur immense, faits de branchages flexibles, et dont ils remplissent les membres d'hommes vivants ; ils y mettent le feu, et les hommes périssent enveloppés par la flamme. Ils regardent comme plus agréables aux dieux immortels les supplices de ceux qui ont été saisis commettant un vol, une

violence ou quelque méfait; mais quand il n'y a pas assez de cette espèce de gens, ils vont jusqu'à supplicier des innocents. » (*Id.*, Strabon, IV, 5.)

Un autre trait peint encore plus vivement la dureté des Gaëls primitifs : ce sont les trophées qu'ils faisaient avec les têtes coupées de leurs ennemis. Ils attachaient au cou de leurs chevaux ces dépouilles sanglantes, ou les clouaient aux murs de leurs maisons, comme faisaient et font encore les chasseurs pour les têtes d'animaux nuisibles. Quand ils avaient vaincu et décapité des guerriers renommés, ils conservaient ces têtes illustres dans de grands coffres, après les avoir embaumées avec de l'huile de cèdre. C'étaient les archives où le jeune homme apprenait à connaître les exploits de ses aïeux. On les montrait avec orgueil aux étrangers, et l'on se vantait de n'avoir pas voulu céder tel de ces crânes pour son pesant d'or. (Diodore; Tacite.) On a découvert au village d'Entremont, près d'Aix en Provence, des sculptures qu'on croit gauloises, et qui semblent reproduire des scènes où les têtes coupées jouent le principal rôle. Mais longtemps avant César ces usages de la barbarie primitive étaient effacés.



Pierres sculptées de Gavrinnis (Morbihan).

CLIMAT. — COMMERCE. — INDUSTRIE. — HABITATIONS ET FORTERESSES. — ARMES. — MEUBLES. — COSTUME.

Le territoire de la Gaule était primitivement tout forestier, quoique certains cantons, les terres crayeuses de la Champagne par exemple, y fussent naturellement impropres à la végétation des arbres. Les essences qui composaient ses forêts étaient à peu près les mêmes que celles de la France actuelle. C'étaient les différentes espèces de chêne, l'érable, l'orme, le saule; le bouleau, que le naturaliste Pline appelait arbre gaulois, et d'où l'on tirait une sorte de résine; les pins, qui sont encore la parure de nos hautes montagnes, même sur les sommets granitiques de l'Auvergne, croissaient dans toute leur magnificence sur les hauteurs des Vosges, du Jura, des Alpes et des Pyrénées; ils fournissaient une poix recherchée jusqu'en Italie. Le platane s'étendait sur les bords de la Manche; le buis, qui croît de préférence dans les terrains calcaires du Jura et dans les schistes argileux des Pyrénées, atteignait une hauteur extraordinaire; le hêtre et l'aune abondaient dans le centre du pays; l'if également, quoique son ombrage fût regardé comme funeste et son bois comme empoisonné. Le châtaignier, au contraire, qui depuis a pris tant d'extension qu'il constitue de véritables forêts, et qui a fourni, dit-on, beaucoup de charpentes pour les grands édifices du moyen âge, paraît avoir été presque inconnu de la Gaule.

Des animaux sauvages remplissaient ces bois, principalement le sanglier, l'ours, le loup, l'élan, le cerf, le lynx qu'on surprend encore à de rares intervalles dans nos Pyrénées, et l'urus ou bœuf sauvage, animal d'une grandeur et d'une férocité étonnantes, qui faisait les délices des chasseurs germains, et qui ne se rencontre plus aujourd'hui qu'au fond de la Lithuanie.

Vierges encore lorsque y avaient apparu les premiers Gaëls, nus ou couverts de peaux de bêtes et le corps tatoué d'une couleur bleuâtre qu'ils tiraient du pastel, ces vastes futaies s'étaient peu à peu éclaircies. Leurs habitants les abattaient avec des haches de pierre, ou les incendiaient en se procurant la flamme par le frottement de bâtons résineux. Ils s'établissaient dans les clairières, défrichaient le sol autour d'eux, puis, après l'avoir semé, ils le fertilisaient avec la cendre des arbres et attendaient la moisson. Arrivés, avec le temps, à des habitudes moins sauvages, ils se procurèrent diverses qualités de bon froment et plusieurs variétés de seigle en assez grande quantité pour que le pays fût bientôt cité par les étrangers comme

un grand centre de production céréale. Les Gaulois, quoique plus portés à la guerre, aimaient l'agriculture. Dans des cimetières de l'époque celtique, on a trouvé des restes d'hommes qui avaient été inhumés la main droite posée sur la lame de leur épée, d'autres sur un contre de charrue.

Les pâturages étaient excellents, et les principales denrées alimentaires abondantes. Le récit des campagnes de Jules César suffirait pour le faire voir, lorsque ses légions, infanterie et cavalerie, trouvaient toujours à vivre avec la plus grande facilité, soit en campagne, soit dans leurs cantonnements, pourvu que les habitants n'y missent pas trop d'obstacle. Les Gaulois avaient les bœufs et les moutons en quantité. Avec la laine de ces derniers, ils fabriquaient des étoffes, et dans les cantons situés vers le nord, on avait soin de couvrir l'animal avec de la peau jusqu'au moment de la tonte, afin de conserver sa toison plus belle. Ils tissaient aussi le lin, et ils portaient l'art de la fabrication des étoffes, soit de laine, soit de fil, assez loin pour savoir les brocher et les teindre. Ils imitaient les couleurs les plus précieuses, telles que le rouge pourpre de Tyr; seulement leur teinture n'était pas solide : elle passait au lavage. Les porcs, qui fournissaient le fond de l'alimentation du pays, pullulaient en liberté dans les forêts; ils y devenaient d'une taille et d'une férocité si formidables qu'on s'en gardait à peu près autant que des sangliers. Leurs propriétaires savaient les saler et les fumer d'une manière si exquise, au goût des Romains, qu'il y avait à Rome une foire annuelle pour les jambons, les flèches de lard et les saucissons des Gaules. Les salaisons ménapiennes (de la Belgique) étaient renommées par toute l'Italie, et les jambons séquanais (Franche-Comté) recherchés jusqu'en Grèce.

Les habitants du nord-ouest de la Gaule étaient déjà, comme aujourd'hui, une population de marins. Ils avaient, principalement les Vénètes (Vannes), une marine bien organisée qui se livrait au commerce d'exportation, surtout avec les îles Britanniques. César fut obligé de les vaincre en bataille navale. La flotte gauloise qu'il combattit se composait de deux cent vingt gros et forts bâtiments de chêne, dont la poupe et la proue étaient fort relevées, de manière à résister à la mer; dont la carène était un peu plate, de manière à naviguer dans les bas-fonds; dont les ancres étaient tenues par des chaînes de fer, et dont les voiles étaient faites de peaux tannées et assouplies.

Le commerce intérieur se faisait avec la plus grande facilité par les rivières; on franchissait les cours d'eau sur des ponts dont le tablier de bois reposait sur des piles de pierre, et auxquels venaient se rattacher des routes assez solides (quoique ne pouvant se comparer aux voies romaines) pour supporter un roulage considérable de grands chariots de vin, de blé, de métaux et d'autres marchandises pesantes. Ces routes étaient, de plus, entretenues avec assez de sollicitude pour qu'on y eût mesuré et marqué les distances. Enfin, un grand géographe de l'antiquité, le voyageur grec Strabon, contemporain de César, disait avec une sorte d'enthousiasme : « Ce qui mérite surtout d'être remarqué dans cette contrée, c'est la parfaite commodité que lui procurent ses fleuves et les trois mers dans lesquelles ils se déchargent; une notable partie du bonheur de ce pays consiste dans la facilité avec laquelle les habitants communiquent entre eux et se procurent mutuellement les douceurs de la vie, surtout en temps de paix. En contemplant des lieux si heureusement disposés, il n'est personne qui ne soit forcé d'y voir, au lieu d'une œuvre du hasard, le sceau d'un travail réfléchi de la Providence. » (Strabon, V, 14.)

Les terres riveraines de la Méditerranée étaient l'objet d'une culture avancée où la vigne tenait la première place. Déjà la vigne tendait à envahir le midi de la Gaule, et avec d'autant plus de facilité qu'elle y existait à l'état sauvage; mais les premiers plants qu'on y cultiva avaient été cependant apportés de la Grèce. On ne connaissait que trop le goût des Gaulois pour le vin. Avant d'en avoir chez eux, ils le faisaient venir d'Italie, et cet échantillon des productions du Midi aurait été un des motifs qui décidèrent l'armée de Bellovèse à franchir les Alpes, du moins si l'on en croit les Romains. « L'ivrognerie des Gaulois, dit l'un d'eux, est tout profit pour l'avidité des marchands italiens. Ceux-ci vendent leur vin au prix qu'ils veulent, le long des fleuves, dans les campagnes, et souvent il arrive qu'ils se procurent un jeune esclave contre une seule cruche du breuvage enivrant. Pour la liqueur, on a l'échanson. » Cependant c'était la liqueur des riches. Dans l'usage ordinaire, le peuple buvait plutôt d'autres boissons fermentées, principalement celles qu'on fabriquait avec du miel. En certaines contrées du nord de la Gaule plus âpres et plus sévères, chez les Belges, voisins du Rhin, et chez les Germains, postés de l'autre côté de ce fleuve, le vin était regardé comme une substance si dangereuse que ces peuples cherchaient à s'en protéger, comme aujourd'hui les populations chinoises contre l'opium de l'Angleterre; ils le considéraient comme un poison, et en interdisaient la vente chez eux. Mais le vin triompha.

L'art de conserver les vins dans des douves de bois cerclées, c'est-à-dire la construction des tonneaux, au lieu des outres de peau et des amphores de terre cuite qu'employaient les anciens, est une invention des Gaulois, et constituait une de leurs industries importantes. La charrue à roues fut aussi une innovation de la Cisalpine. Les cribles en crin, l'emploi de la marne comme engrais, de l'écume de bière pour levure et ferment du pain, sont encore des inventions gauloises.

Les Gaulois aimaient passionnément les chevaux. Ils faisaient venir de loin des étalons de race en les payant à grand prix. Aussi leur cavalerie ne manquait pas d'importance; on le voit dès l'expédition des Sénons contre Rome; César en fit

plusieurs fois l'expérience durant ses campagnes, et les armées gauloises avaient une sorte de grosse cavalerie assez redoutable, qui se composait de chars tirés par des chevaux d'une vigueur extrême, et montés par des archers d'une adresse étonnante.

La culture et les pâturages avaient donc fait disparaître en partie les forêts primitives. Et en effet, les Romains citaient la forêt des Ardennes comme étant, dès leur temps, « la plus grande forêt de la Gaule. » Il est vrai qu'elle s'étendait du pays de Cambrai à celui de Trèves, sur une longueur de plus de cinq cents kilomètres.

Poursuivons, en descendant à de plus humbles détails, et cherchons encore, malgré la rareté des documents ou leur obscurité, à nous faire une idée de ce que pouvait être la Gaule de nos pères.

Les habitations gauloises étaient ordinairement placées sur la lisière des bois ou sur le bord des fleuves. L'extrême légèreté de leurs constructions obligeait les habitants à chercher de cette manière un refuge contre l'ardeur du soleil, qu'ils redoutaient plus que la rigueur du froid. Les maisons, ordinairement de forme ronde et surmontées d'un toit conique, étaient de bois, quelquefois de pierres brutes jointes avec de la terre glaise; d'autres fois, les murailles du logis étaient faites de deux claies d'osier fixées à quelques centimètres l'une de l'autre, et dans l'intervalle desquelles on pétrissait de la terre argileuse et de la paille hachée. Pour les familles du peuple, l'édifice était une maison ronde, de six à douze mètres de tour, et couverte de chaume ou de planchettes de bois réunies au sommet, comme sont encore les huttes que nos charbonniers se construisent dans les bois (voy. ci-dessus, page 1). Les maisons riches pouvaient avoir jusqu'à une quarantaine de mètres en largeur. Souvent il n'y avait pas de fenêtres.

Le toit descendant fort bas, on gagnait de la hauteur en creusant le sol de l'habitation jusqu'à une certaine profondeur, et l'on entrait, ou plutôt l'on descendait par une petite rampe ménagée devant la porte. Le fond était battu, bien uni, et sans humidité, la cavité étant toujours creusée sur un terrain perméable, ou rendu tel par quelque fuite pratiquée artificiellement. Les grandes maisons étaient sans doute partagées à l'intérieur par des cloisons formant divers appartements; dans quelques-unes de ces cavités qui subsistent encore, on remarque, à moitié de la hauteur, une sorte de rebord intérieur régnant tout autour du creux et ayant probablement servi à soutenir un plancher. En parlant de ces demeures si simples, un célèbre architecte romain disait, avec un dédain bien justifié d'ailleurs : « Plusieurs peuples ne construisent d'édifices qu'avec des branches d'arbres, des roseaux et de la boue. C'est ce qui a lieu en Gaule, en Espagne et dans les îles Britanniques. » (Vitruve.)

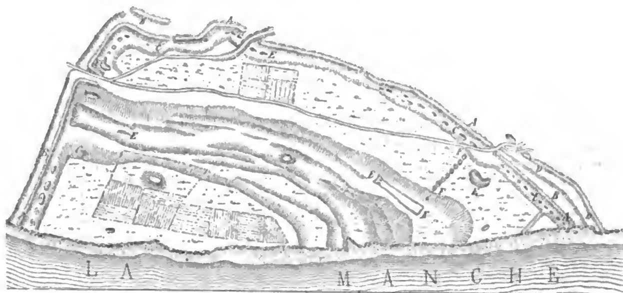
Dans les contrées abondamment arrosées, les habitants s'établissaient, non pas seulement sur le bord des lacs, mais sur l'eau même; ils plantaient des pilotis dans l'eau, formaient avec des troncs d'arbres un plancher sur les pilotis, et construisaient leurs maisonnettes de bois par-dessus; on communiquait au rivage par des bateaux ou par un tablier de planches qui pouvait s'enlever à volonté. C'était un système de défense contre les surprises de l'ennemi, aussi bien que contre les intempéries de l'air. On a retrouvé récemment, dans plusieurs endroits de la Suisse, c'est-à-dire dans les lacs d'Yverdun, de Genève et de Bienne, les pilotis qui supportaient des groupes d'habitations de ce genre, et dont l'origine celtique est démontrée par les ustensiles, les armes et les autres objets de fabrique gauloise qu'on a eu même temps découverts au fond de l'eau. (Troyon, F. Keller.)

Bien que dix-huit siècles nous en séparent, il est possible de voir encore aujourd'hui, sur notre sol, quelques traces de ces cabanes rondes que les Gaulois construisaient. Le bois, le chaume et l'argile ont sans doute disparu en peu d'années; mais les excavations circulaires dont nous venons de parler subsistent en plusieurs endroits de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, surtout dans l'intérieur des forêts. Dans le centre de la France, elles portent le nom de *mardelles* ou *margelles;* le peuple les appelle *fosses à loups*. On en voit dans le Berry, dans la Normandie, dans les environs de Strasbourg, à Alaise (Doubs), à Entremont près d'Aix. Il existe aussi, dans le département de la Creuse (à Toulx-Sainte-Croix), des ruines de maisons gauloises construites en pierres brutes.

Il n'y avait pas d'autres habitations que les cabanes disséminées dans les bois, dans les campagnes, sur les eaux, quelquefois dans les grottes des montagnes ou dans des souterrains, et elles formaient tout au plus des bourgades. Les Gaulois, avant la conquête romaine, ne construisaient pas de monuments. Ils n'avaient point de villes, et Marseille elle-même, la ville grecque, n'avait encore au temps de César, pour abriter ses habitants, que des maisons de bois et de chaume. (Vitruve, I, 1.) Ils se préparaient seulement, sur des hauteurs escarpées ou dans des endroits boisés et marécageux, des enceintes fortifiées; et lorsqu'un ennemi redoutable les menaçait, la population était avertie et recevait l'ordre d'aller s'enfermer dans ces forteresses. (César.) De vastes abattis d'arbres, des escarpements, des marais, en composèrent d'abord toute la défense extérieure; puis ce furent des murailles de terre bordées d'un fossé. A Limes, retranchement gaulois situé au bord de la mer, dans le département de la Seine-Inférieure, le rempart a jusqu'à vingt mètres de hauteur, et le fossé six mètres de profondeur sur treize de large.

La plupart des places fortes, situées sur des mamelons escarpés, tiraient de leur position même leurs principaux moyens de défense; cependant les Gaulois savaient y ajouter quelques travaux d'art. Les murs des remparts gaulois étaient tous à peu près construits de la manière suivante. Des

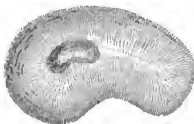
poutres droites et d'une seule pièce, régulièrement séparées par un intervalle de deux pieds, étaient placées horizontalement sur le sol; on les reliait entre elles du côté de l'intérieur, et on les couvrait d'une masse considérable de terre; sur le front extérieur, les intervalles dont nous venons de parler



Plan de la cité celtique de Limes, près Dieppe. — D'après MM. Feret et Monnayeur.

A, rempart ou *vallum*. — B, fossés extérieurs. — C, fossés intérieurs. — D, levée de terre en forme d'ouvrage avancé. — E, bases d'habitations celtiques. — F, chaîne de *tumuli* ou sépultures celtiques.

étaient remplis avec de grosses pierres. Quand une première assise était ainsi posée et bien reliée, on en établissait une seconde par-dessus, en conservant entre les poutres le même intervalle, de manière qu'elles ne se touchassent point, et que dans les vides qui les séparaient on pût introduire des pierres et les assujettir solidement les unes aux



Développement de la base d'une habitation celtique en E.

autres. On continuait le travail de la même manière jusqu'à ce qu'il eût atteint la hauteur voulue. Ces poutres et ces pierres, rangées par couches alternatives et dans un ordre parfaitement régulier, en manière de damier, formaient un ensemble agréable à l'œil par sa disposition et sa variété; elles étaient, en même temps, de la plus grande utilité pour la défense des places, car la pierre protégeait les remparts contre l'incendie, le bois les protégeait contre le bélier, machine avec laquelle on démolissait les murs de pierre; en sorte qu'il était impossible de renverser ou d'entamer cette masse compacte, formée par des poutres de quarante pieds de long, dont la plupart étaient reliées intérieurement entre elles.

Ces villes fortifiées, qui n'étaient que des refuges préparés pour servir en temps de guerre, ces cabanes rondes si barbares pouvaient à peine comporter quelque ameublement. Lors même qu'on prendrait à la lettre les paroles d'un rhéteur qui disait dans un de ses discours, en parlant de l'autorité des druides, qu'ils étaient plus puissants que les rois, « bien que ceux-ci fussent assis sur des siéges d'or et nourris splendidement dans des maisons magnifiques » (Dion Chrysost.), toujours est-il que les rois seuls et bien peu d'autres pouvaient user de tels priviléges. La plupart des Gaulois couchaient à terre et prenaient leurs repas en s'asseyant sur de la paille ou sur des fagots. Des instruments d'agriculture, et surtout des armes, étaient leurs principaux meubles. Les fouilles que l'on a faites jusqu'ici soit au pied des pierres druidiques, soit dans les tombeaux celtiques, n'ont guère procuré que des haches de pierre ou de bronze emmanchées quelquefois dans des cornes de cerf ou des os d'animaux, des pointes de flèche en os ou en bronze, des bijoux de cuivre ou de métaux plus précieux, des fioles de verre ou des vases de terre noirâtre ornés de raies, striés, pointillés non sans un certain goût. Les tombeaux gaulois sont pauvres, parce que la coutume était

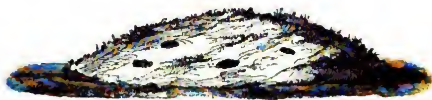
de livrer aux flammes du bûcher tous les objets que le defunt avait portés ou aimés pendant sa vie. Mais les historiens, la numismatique, et quelques découvertes heureuses qu'on a récemment faites, donnent une plus haute idée de l'art chez nos aïeux.

Le Gaulois était grand, robuste, et sa haute sta-



Vue à vol d'oiseau du plateau et de l'enceinte de la cité celtique de Limes.

ture contrastait avec la petite taille des Romains, comme sa peau blanche avec leur teint basané. En Italie il paraissait un géant, et il avait souvent le tort de mépriser les hommes du Midi comme des pygmées. Il avait grand soin d'exercer la vigueur de ses muscles et d'habituer son corps à braver la fatigue et les intempéries de l'air. On trempait les enfants dans l'eau froide à leur naissance, et on renouvelait souvent ces immersions. Quelques auteurs anciens ont prétendu que les soins du corps allaient à ce point dans les Gaules, qu'on mettait à l'amende les gens qui, se laissant aller à la mollesse, devenaient trop gras, et qu'on augmentait ou diminuait l'amende chaque année, suivant que

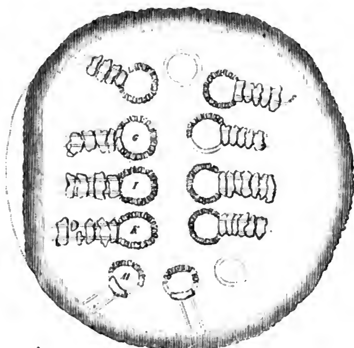


Tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados).

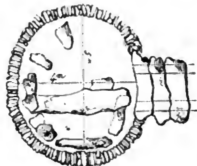
l'individu grossissait ou diminuait de taille. Une ceinture déposée chez le chef du village servait de mesure à cet effet. Les Celtes avaient l'œil bleu, les Kimris noir; leurs cheveux étaient blonds ou châtains; mais hommes et femmes aimaient à se teindre la chevelure en rouge en la lavant dans l'eau de chaux, ou en la frottant avec une pommade composée de graisse de chèvre, de cendre de hêtre et du suc de diverses plantes. C'était, disent les anciens, pour se donner un air plus terrible à la guerre. La plupart laissaient croître et flotter leurs cheveux; quelques-uns les relevaient en touffe sur le sommet de leur tête, à la manière des sauvages de l'Océanie; d'autres les roulaient en bandeaux autour de leur front, et les laissaient flotter moitié sur une épaule et moitié sur l'autre; d'autres enfin portaient les cheveux courts, à la romaine. Les prêtres et le peuple laissaient croître leur barbe. Les guerriers conservaient seulement de longues moustaches que les chefs de cités ou de tribus saupoudraient avec de la limaille d'or.

Autant le costume des hommes différait des longs vêtements aux plis flottants de l'Italie et de la Grèce, autant il se rapprochait du costume qu'on

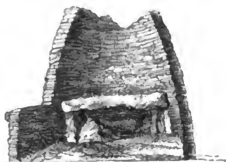
a toujours porté dans nos campagnes et qu'on y porte encore. Ce costume, tout à fait national, et qui frappa les Romains plus qu'aucun autre par son originalité, était composé d'un pantalon serré



Plan géométrique du tumulus de Fontenay-le-Marmion. — La partie comprise entre la ligne ponctuée et l'ombre, vis-à-vis les caveaux G, I et K, a été détruite par la charrue.



Tumulus de Fontenay-le-Marmion. — Plan géométrique de la tombe M.



Tumulus de Fontenay-le-Marmion. — Coupe verticale de la tombe M.



Crâne trouvé dans le tumulus de Fontenay-le-Marmion (face et profil).

à la taille et d'une blouse de laine. Par-dessous, les gens riches portaient une sorte de chemise ou long gilet en lin d'étoffe rayée. La blouse, appelée dans le pays *saie* ou *sague* (*saga* ou *sagum* par les Romains), ouverte sur la poitrine et agrafée sous le menton, quelquefois garnie de manches et des-

cendant jusqu'au milieu des cuisses, était fabriquée de cette laine, à longs poils pour l'hiver, à poil ras pour l'été, que fournissaient les moutons de la Gaule; elle était rayée ou quadrillée de couleurs éclatantes que les Gaulois aimaient passionnément, le rouge surtout. Sous ce rapport, on a souvent comparé la saie aux plaids des Écossais et des Gallois, qui sont les enfants comme nous des anciens Celtes. Quelquefois aussi elle était ornée de fleurs, de disques, d'ornements variés, de figures de toute espèce, de bandes de pourpre et de broderies d'or et d'argent. Lorsque l'empereur Gallien, vers l'an 265 (après J.-C.), perdit la domination de la Gaule, et qu'on lui en porta la nouvelle, il se mit à rire en disant : « Nous serons bien assez en sûreté sans la saie des Atrébates. » Les Atrébates étaient les habitants de l'Artois et de la Flandre : les saies rousses ou rouges fabriquées dans leur pays sont encore citées ailleurs (dans Vopiscus) comme étant alors un vêtement



Pointes de flèches ou javelots, poignards et instruments gaulois en silex et en os. — Tirés de diverses collections.

connu dans le monde entier; on les appelait aussi quelquefois *cérampelines,* c'est-à-dire habits couleur de brique. Les anciens ont cité aussi les chlamydes (ou manteaux) de l'Artois. On voit à quelle époque reculée remontent les grandes industries qui ont fait pendant le moyen âge et qui font encore aujourd'hui la richesse des Flandres belge et française.

Quant à l'autre pièce du costume national, le pantalon, il était large et flottant chez les populations du nord de la Gaule; ses plis étaient quelquefois serrés par un cordon au-dessus de la cheville. Chez les Celtes proprement dits, les Gaulois du centre, il était plutôt étroit et presque collant; tantôt il s'arrêtait au-dessus du pied, tantôt il prenait le pied tout entier. Il y en avait qui n'allaient que jusqu'aux genoux. Sous toutes ses formes, ce pantalon s'appelait d'un nom qui n'a pas cessé d'être français : la *braie;* les Romains l'écrivaient *braga* ou *bracca*, et ils distinguaient la Gaule romaine de celle qui était encore indépendante, en les nommant la Gaule à toges et la Gaule à braies *(Gallia togata, Gallia braccata)*. D'autres vêtements nationaux du Gaulois, mais accessoires, étaient la *caracalle,* manteau qui flottait des épaules au talon; le *lenn* ou *linn*, couverture en laine à longs poils, ou simple peau de bête que les pauvres portaient dans la mauvaise saison; le *cuculle* ou *bardocuculle,* manteau court, garni d'un capuchon qu'un poëte latin, Martial (années 40 à 103 ap. J.-C.), appelle le bardocuculle de la Saintonge, et ailleurs le bardocuculle de Langres. Ce vêtement devint, au moyen âge, le chaperon du bourgeois et le scapulaire du moine. Notre *caban* actuel en est une copie assez exacte.

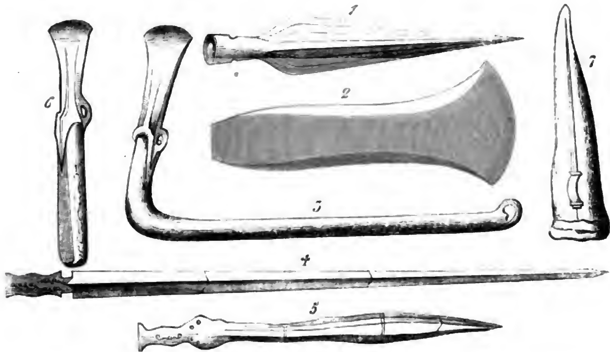
Quelques-uns des Gaulois portaient, à ce que l'on croit, des chaussures de peau (1); ils avaient plutôt des semelles de bois, de liége ou de cuir, attachées à la jambe avec des courroies; mais les pauvres, c'est-à-dire la partie la plus nombreuse, marchaient pieds nus.

Les druides ou prêtres étaient vêtus, sinon habituellement, du moins dans les cérémonies religieuses, d'une tunique longue à fond blanc, ornée

(1) Voy. p. 19.

de bandes de pourpre ou de broderies d'or, et par-dessus la tunique d'un grand manteau de lin très-fin, ouvert par-devant et d'une blancheur éclatante. Ils avaient ordinairement la barbe longue, et se ceignaient la tête d'un bandeau d'étoffe ou quelquefois d'une couronne de chêne (1).

Quant aux femmes gauloises, une taille élancée, des formes pleines et vigoureuses, une blancheur de lait, une fraîcheur éclatante, étaient les traits de leur beauté nationale. Elles entretenaient cette fraîcheur de leur teint en se frottant avec un parfum dont le fond était l'écume de bière. (Pline, XXII, 25.) Leur costume se composait ordinairement d'une ample tunique à larges plis, sans manches ou avec des manches longues et étroites, et d'une pièce d'étoffe attachée sur les hanches et tombant par-devant, c'est-à-dire d'un vrai tablier. Il y en a un exemple dans une sculpture de l'arc de Triomphe de Langres, et qui représente une jeune Gauloise de la campagne portant à la main un seau ou bien



Instruments gaulois en bronze. — Tirés de diverses collections.

1, tête de lance. — 2, hache renflée au milieu et amincie aux extrémités. — 3, 6, haches non creuses, avec les manches supposés. — 4, 5, épées en bronze, avec clous servant à fixer la garniture (quelques antiquaires croient que ces épées sont romaines). — 7, hache creuse.

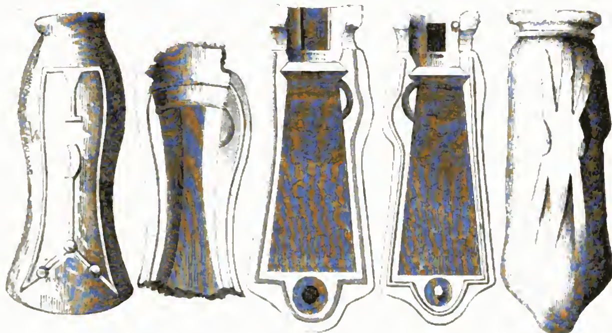
un panier. Son tablier est très-petit, sa robe serrée à la taille et dentelée par le bas (du moins si l'on en croit les gravures de B. de Montfaucon). La tunique, rouge ou bleue pour les femmes élégantes, laissait le haut de la poitrine découvert et descendait jusqu'aux pieds. Les personnes riches y ajoutaient un manteau de lin de couleurs de fantaisie, qui s'agrafait sur les épaules ou qui, pouvant s'ouvrir par-devant, était assujetti par un cordon en lacet ou par des nœuds fixés à des boutons. Quelques-unes portaient au côté de petits sacs de cuir nommés *bulgæ* (bougettes). Les villageoises se coiffaient comme aujourd'hui; elles séparaient leurs cheveux en bandeaux sur le front, et les réunissaient par un peigne sur le derrière de la tête, qu'elles couvraient d'un morceau d'étoffe ou d'un petit bonnet. Telle est la jeune fille de Langres. Mais les dames gauloises qui voulaient se parer posaient sur leur tête une coiffe carrée qu'elles fixaient sur leurs cheveux, en séparant ceux-ci sur le front et les rattachant par derrière; ou bien elles se couvraient d'un voile qui ne cachait pas le visage, mais seulement une partie du front, et qui, ramené derrière la tête, revenait ensuite se draper sur les épaules et le sein. Ainsi gracieusement encadrés, les visages de ces fraîches Gauloises aux cheveux rouges ou rougis avaient si peu déplu aux dames romaines, qu'il devint de mode parmi elles d'acheter à grands frais des cheveux gaulois pour s'en faire des coiffures artificielles.

Les habitants d'entre la Garonne et les Pyrénées, les Aquitains, se distinguaient du reste de la Gaule par un costume étriqué, fabriqué en laine grossière à long poil et de sombre couleur. Leurs femmes,

(1) On a gravé plusieurs fois un bas-relief trouvé à Autun, et représentant deux druides. Nous avons cherché vainement à découvrir ce qu'était devenu ce bas-relief. Dans le doute sur son authenticité, nous n'avons cru devoir reproduire ni la gravure qu'en a donnée dom Martin (1727), ni celles qui ont paru depuis.

toutes différentes de nos blondes Gauloises, mariaient à leurs cheveux et à leurs yeux, d'un noir velouté, un voile noir qui leur couvrait la tête et les épaules. C'étaient déjà la veste et la mantille espagnoles.

Tel était dans son ensemble l'habillement national, autant que la pénurie des documents nous permet de caractériser des modes qui ont dû subir des variétés infinies. Hommes ou femmes, nos ancêtres y étaient si attachés, que les bandes guer-



Moule à hache celtique découvert en Angleterre. (*Archæologia*, vol. V, 1779.)

Moule à hache gaulois, en bronze, trouvé à Quettetot, en Normandie, en 1827.

rières répandues au loin dans la Grèce et l'Asie Mineure restèrent à peu près ce qu'elles avaient été en Gaule, et, mêlées aux populations les plus douces et les plus élégantes du genre humain, ne surent pas plus abandonner leurs cheveux rouges que leur turbulence indisciplinable. Tel était le fond du costume; mais il nous reste à parler des objets accessoires qui en formaient la partie la plus brillante, la plus tranchée et la plus gauloise en même temps.



Gaulois mourant. — Sculpture du sarcophage de la vigna Ammendola.

Les Celtes avaient dans leurs montagnes des mines d'or, d'argent, de plomb, surtout de cuivre; et aussi, mais en petite quantité, de fer. L'argent se trouvait dans les Cévennes du Gévaudan et du Rouergue; le fer, dans le Périgord et le Berry. On a pensé que le platine même ne leur était pas inconnu. Ils se procuraient l'or en paillettes dans le lit des fleuves, et dans l'état où on le trouve encore, de nos jours, en certaines parties à peu près vierges de l'Amérique et de l'Australie, c'est-à-dire en

morceaux faciles à déterrer et disséminés presque à la surface du sol; cette richesse exubérante se rencontrait surtout le long des côtes de l'Océan, depuis les Pyrénées jusqu'au bassin d'Arcachon, non loin de Bordeaux. Ils avaient appris, soit par eux-mêmes, soit par les colonies phéniciennes et grecques établies en Espagne et sur les côtes gauloises de la Méditerranée, à travailler ces métaux; ils savaient le moyen de les allier ensemble avec beaucoup d'adresse. Les ouvriers d'Alais (Gard) savaient plaquer d'argent les autres métaux, et fabriquaient des armes et des mors de chevaux ornés de dessins argentés qu'on trouvait d'un grand prix à l'étranger. (Pline.)

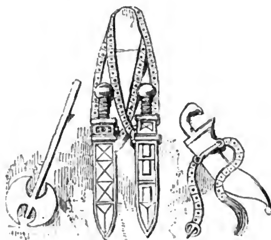
On fabriquait donc aisément en Gaule des bijoux élégants; on possédait même l'art, inconnu des Italiens et des Grecs, de les émailler de différentes couleurs, et l'on peut en voir dans nos musées des



Fragment d'épée gauloise. (Collection de M. Troyon.)



Ceinture gauloise. (Saint-Leu.)



Armes gauloises à l'arc de Carpentras.



Collier gaulois. (Carnouet, en Bretagne.)

échantillons qui sont d'une rare élégance, en même temps que très-remarquables par les procédés de leur fabrication. La Gaule avait aussi des pierres précieuses; les îles Stœchades (aujourd'hui les îles d'Hyères) fournissaient le plus beau corail, et l'on trouvait sur le continent de ces sortes de grenats ou d'escarboucles pourpres et brillantes, si recherchées dans tout l'Orient, où les négociants de Marseille les exportaient, que les moindres d'entre elles se payaient quarante pièces d'or. Le goût naturel des Gaulois pour le brillant et la parure prit en de telles circonstances un développement rapide. « Tous ceux qui sont revêtus de quelque dignité, dit un écrivain du temps de la conquête (Strabon), portent des ornements d'or, tels que des colliers, des bracelets et des habits de couleur travaillés en or. » Le grand poëte des Latins, Virgile, les peint déjà de la même manière lorsqu'il

raconte la prise de Rome par les Sénons : « Ainsi que leurs habits, leur chevelure est d'or ; on voit briller leurs petites saies rayées ; l'or enchâsse leurs cous blancs comme lait ; chacun d'entre eux fait étinceler dans sa main deux javelots des Alpes, et de longs boucliers protégent tout leur corps. » (*Énéide*, VIII, 659.)

Les pauvres n'étaient guère moins curieux de toilette que les riches, seulement ils ornaient leur personne avec des matières moins précieuses. Ainsi, l'un des ornements qu'on rencontre le plus fréquemment parmi les débris de l'époque celtique



Bracelets celtiques en cuivre.— D'après Ackerman.

est le bracelet de cuivre ou de bronze, formé d'une seule pièce de métal coulé qui se passait dans le bras, soit au poignet, soit au-dessus du coude. Les uns forment une suite de globules arrondis ; d'autres sont lisses, mais décorés de stries et de lignes artistement croisées ; il y en a qui sont en verre de couleur ; il y en a aussi qui sont de jais ou de simple bois (1). Dans un tombeau celtique de la Suisse, on a trouvé, entre autres bijoux, un bracelet d'or ayant la forme d'un serpent, qui faisait dix tours en spirale autour de l'avant-bras d'un squelette ; l'os était encore enchâssé dans ce bijou (2), plus somptueux que commode. Le haut de la poitrine se couvrait d'espèces de hausse-col, de plaques de métal ciselées, guillochées, émaillées. Une ceinture de métal serrait les reins et retenait les braies : aussi, comme les braies elles-mêmes, ce lien massif autour du corps était-il un ornement national ; et les Romains avaient remarqué chez les Gaëls de la Grande-Bretagne, bien plus arriérés que ceux du continent, qu'ils allaient tout nus et tatoués, ne connaissant pas l'usage des vêtements, mais qu'ils portaient un bandeau de fer sur la tête et

(1) Voir le Musée de Besançon, et celui de M. Troyon, à Lausanne.

(2) Troyon, *Soc. des antiq. de Zurich*, 1841.

une ceinture de fer autour du corps (1) ; c'était à leurs yeux une preuve de richesse, en même temps qu'une décoration. Dans les Gaules, on a déterré, depuis une douzaine d'années, plusieurs ceinturons de ce genre, mais d'or pur ; leur luxe étonne encore ceux qui les voient aujourd'hui. Nous en connaissons trois : l'un, pesant 350 grammes, a été trouvé en 1844, à Flamanville, près de Cherbourg ; l'autre, à Saint-Leu d'Esserens, près de Creil ; le troisième, à Cesson, près de Rennes. Celui de Saint-Leu, conservé actuellement au cabinet des médailles de la grande Bibliothèque de Paris, mesure un mètre de longueur ; celui de Cesson a 1m,30, et pèse 388 grammes : il est au Musée de Cluny. Lorsque Auguste organisa l'administration de la Gaule, les habitants du pays lui envoyèrent en présent une de ces ceintures, mais qui pesait cent livres d'or (Quintilien) : celle-ci devait être magnifiquement travaillée. Il y en avait qui faisaient deux fois le tour du corps ; on connaît une statuette où un Gaulois porte des braies à pied, retenues sur ses hanches par une ceinture métallique formant un serpent qui se mord la queue. Mais généralement cette ceinture avait la forme d'une simple torsade de chanvre : aussi les Romains l'appelaient-ils *torques ;* son nom gaulois était *cartamera*. (J. Lydus, d'après Varron.)

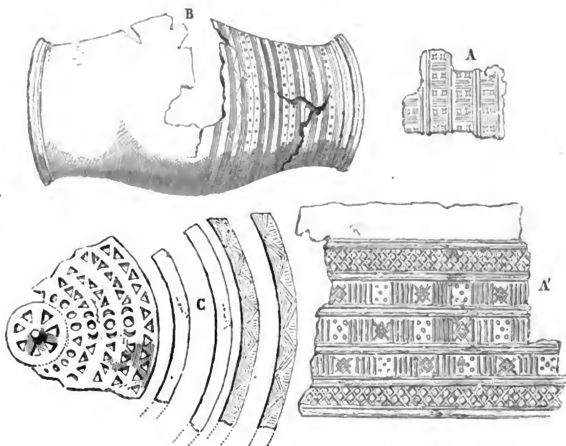
Le même nom de *torques* s'appliquait aussi avec non moins de justesse à un ornement qui, plus encore que la ceinture peut-être, était un signe caractéristique du guerrier gaulois ; nous voulons parler du collier. Sur les monnaies et dans les statues antiques, le collier d'or, serré juste à la base du cou, suffit pour indiquer à l'antiquaire la représentation d'un Gaulois (2). Les écrivains romains ne négligent pas les occasions de raconter avec emphase les circonstances mémorables où quelqu'un de leurs généraux avait conquis un *torques*, c'est-à-dire tué un chef gaulois et pris son collier pour trophée. Leur grand historien, Tite-Live, enregistre ordinairement avec soin, en faisant le récit des victoires de la république, le nombre de colliers et de bracelets d'or qu'elle avait gagnés dans chaque affaire ; c'était probablement une manière d'indiquer le chiffre des officiers que l'armée ennemie avait perdus.

Les premières armes dont se servirent les Gaulois, celles qu'on retrouve encore souvent sur notre sol, enfouies dans la terre, et dont ils continuèrent à se servir longtemps encore après que le progrès eût mené à des procédés moins simples, furent des armes de pierre, un épieu durci au feu, une fronde, une massue, un caillou qu'on aiguisait en pointe et qu'on adaptait à l'extrémité d'un bâton, un simple coquillage qu'on ajustait de même ; tels étaient les moyens primitifs d'attaque et de défense. La hache de pierre qu'on rencontre si fréquemment dans les débris celtiques, et qui en est pour ainsi dire l'in-

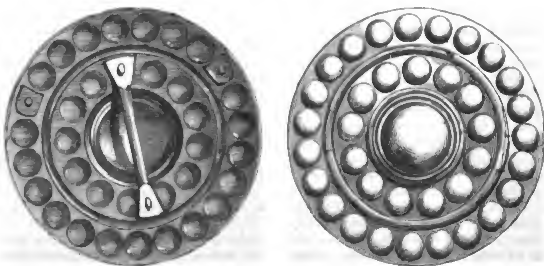
(1) Hérodien, à propos de l'expédition d'Alexandre Sévère, en 211, liv. III.

(2) Voy. un Gaulois avec torques, p. 3.

dice révélateur, la hache formée d'un silex qu'on avait rendu tranchant par un côté, et qui, de l'autre, était emmanchée dans un morceau de bois, dans une corne de cerf ou dans quelque os de jambe, était déjà un premier progrès. Par un singulier hasard, on a retrouvé dans le camp gaulois situé sur le bord de la Manche, et qu'on appelle la cité de Limes, les restes d'une habitation qui



A, A', fragments de cuirasses; — B, brassard en bronze; — C, fragment de bouclier; trouvés à Alaise (*Alesia*, Franche-Comté).



Bouclier celtique. — D'après l'*Archæologia* (vol. XXVII, p. 298).

paraît avoir été celle d'un faiseur de haches en pierre (1). Sur le sol étaient éparses des haches dans les états successifs du travail, depuis la première ébauche jusqu'à la dernière perfection. On commençait par prendre un morceau de silex, et nos grèves en offrent à profusion, dont la forme ne fût pas éloignée de celle qu'on voulait donner à la hache; puis, probablement à l'aide d'un autre

(1) Feret, *Soc. des antiq. de Normandie;* Jean Reynaud, *Magasin pittoresque*, 1849, p. 172.

morceau de silex servant de marteau, on taillait d'abord de larges cassures; la forme générale une fois obtenue, on rabattait à petits coups les arêtes saillantes des cassures, jusqu'à qu'on eût véritablement une hache, mais à surface entièrement occupée par de petites esquilles. Alors commençait le polissage, en promenant la hache dans le sens de sa longueur sur une pierre dure, d'abord sur une face, puis sur une autre. On conserve dans la Bibliothèque de Dieppe cette suite d'échantillons gradués.



Trophée et captifs gaulois de l'arc d'Orange (face orientale).

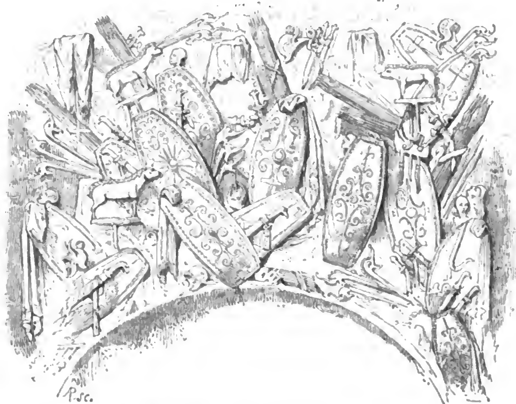
Le cuivre et le bronze succédèrent, mais lentement, à la pierre; les pointes et les haches de pierre et de bronze se trouvent réunies dans les tombes celtiques et dans les sépultures barbares. L'épée gauloise, épée de cuivre ou de fer mal trempé, était longue, droite et terminée par une pointe conique. Cette arme fut souvent la cause de l'infériorité de ceux qui la portaient, dans leurs combats avec les Romains. Lors d'une grande bataille où les Gaulois combattirent en lions, à Télamone (an 225 av. J.-C.), lorsqu'ils avaient asséné quelques coups sur les armures ennemies, leurs épées mal trempées se ployaient, et tandis qu'ils se baissaient pour les redresser avec le pied, l'ennemi les égorgeait sans péril. Ils apprirent ainsi à porter des glaives plus courts et plus épais; mais, n'extrayant en abondance que le cuivre et point le fer, ils conservèrent une arme inférieure à leur courage. Cette épée, attachée à une chaîne de métal, pendait au côté droit du guerrier. A son fourreau était accolée une courte gaîne, dans laquelle se plaçait un couteau droit ou un poignard servant également à table ou dans le combat.

Ils savaient aussi manier la lance; mais l'épieu était leur arme favorite. Ils l'appelaient *gais*, et les montagnards des Alpes qui venaient quelquefois inonder le nord de l'Italie, cette arme redoutable à la main, étaient bien connus des Romains sous le nom général de *Gésates*. Le gais pouvait se lancer de loin; on le lançait aussi tout enflammé: c'était alors la *gatéie*. César, en remarquant le sentiment militaire des Nerviens (Belges, vers Namur et Tongres), qui imitaient avec une merveilleuse promptitude les dispositions stratégiques des Romains et jusqu'à leurs machines de guerre, rapporte qu'ils incendièrent le camp d'une légion qui les assiégeait, en lançant de petits boulets d'argile rougis au feu et des flèches enflammées.

Il semble que le soldat gaulois n'ait, en général, porté pour coiffure que sa longue chevelure rutilante, « ces cheveux terribles, dit un auteur grec, dont la couleur approchait de celle du sang, et qui semblaient annoncer et porter la guerre avec eux. » (Clément d'Alexandrie.) Cependant, sur un bas-relief gallo-romain trouvé au dernier siècle dans les fondations de la cathédrale de Paris, et qui n'est postérieur que de quelques années au règne de l'empereur Auguste, on voit des soldats gaulois coiffés d'une sorte de bonnet d'étoffe à rebords (1). Les chefs se couvraient de diverses façons, dont la plus usuelle parmi eux était de poser sur leurs têtes des dépouilles d'animaux sauvages, par exemple une tête de renard ou de loup. Puis ils firent un mélange bizarre de leur mode avec le casque romain, qu'ils adoptèrent en y soudant sur le sommet des cornes naturelles d'élan, de buffle ou de cerf, des ailes d'oiseaux, des panaches. Ces ornements donnaient à l'homme un aspect étrange et gigantesque. Les riches se paraient des mêmes objets coulés en métal. Quant au bouclier gaulois, il fut d'abord fait d'une claie d'osier recouverte de cuir ou de planchettes de bois jointes ensemble. Peu à peu il prit une forme longue, élégante, et devint, d'ordinaire, ovale ou hexagone; on le peignit de dessins variés; on y cloua, au centre, une tête d'animal, un fleuron, une figure quelconque en métal, qui faisait saillie, et que les Latins appelaient *umbo*. Un poëte romain, Silius Italicus, rapporte que cet umbo, habilement ciselé, représentait quelquefois Brennus posant son épée dans la balance. Ce bouclier, de grandeur à couvrir l'homme presque entier, était la seule arme défensive adoptée dans les beaux temps de la Gaule indépendante.

Le Gaulois méprisait les armes défensives. Nul autre peuple, on l'a vu plus haut, ne portait aussi loin la bravoure aveugle. Les Italiens, ni les Grecs,

(1) Voy. ce bas-relief, p. 59 et 60.



Trophée sur la face septentrionale de l'arc de triomphe d'Orange. — D'après Caristie.



Poteries gauloises. (Brongniart, *Arts céramiques.*) — Vase émaillé à anse trouvé à Bartlow.

ne comprenaient pas un si grand dédain des autres et de la vie. Mais le Gaël connaissait le secret de sa force, et il en triomphait. Quand les Sénonais étaient aux portes de Clusium et parlementaient

avec les ambassadeurs de Rome, leur chef, le brenn, qui parlait avec une certaine gaieté militaire (Plutarque, Camille), dit tout à coup aux Romains : « Laissez-nous vider notre querelle avec les gens de Clusium, soyez spectateurs; nous combattrons sous vos yeux, et, rentrés dans vos foyers, vous pourrez dire combien les Gaulois l'emportent en valeur sur le reste des mortels. » (Tite-Live, V, 36.) Mais après avoir été battus d'abord, puis longtemps épouvantés, les Romains gagnèrent une supériorité définitive. En vain les Celtes, instruits par leurs revers, cherchèrent à perfectionner leur armement, renoncèrent, un siècle ou deux avant la conquête, à la folie de combattre nus, et se fabriquèrent même des cuirasses : la tactique savante des Romains et leurs armées de soldats opposées à des armées de miliciens leur assurèrent des victoires définitives.

MARSEILLE. — ENTRÉE DES ROMAINS DANS LA GAULE.

Telle était la Gaule, arrêtée depuis longtemps dans les progrès de sa domination, affaiblie et désorganisée par ses propres richesses ou ses divisions intestines, au moment où la puissance romaine, qui, depuis six siècles, ne cessait de s'étendre, allait la dévorer. Des étrangers, qu'elle avait autrefois accueillis, furent la première cause de sa perte. Nous avons dit un mot des colonies phéniciennes qui s'étaient établies dans le sud de la Gaule; il en vint aussi de Rhodes et de Carthage; mais la plus célèbre fut une colonie de Phocée, ville grecque de l'Asie Mineure. Un marchand phocéen, nommé par la tradition gauloise *le bon étranger* (Euxène), voyageait à la découverte; il jeta l'ancre près du Rhône, à l'est de ce fleuve, sur le territoire de la tribu celtique des Ségobriges, établie au milieu des races ligures et salyennes de la côte. Le chef ou roi des Ségobriges, nommé Nann, faisait en ce moment les apprêts d'une fête pour le mariage de sa fille. Il accueillit avec amitié les étrangers, et les fit asseoir à son festin. La jeune fille, nommée Gyptis ou, selon d'autres, Petta, ne parut qu'à la fin du repas, portant à la main une coupe remplie de quelque boisson qu'elle devait offrir à celui qu'elle choisissait pour époux parmi les prétendants galls et salyens assis autour de son père. Telle était la coutume du pays pour la célébration des noces. Gyptis, soit par hasard, soit par quelque pensée secrète, s'arrêta en face d'Euxène et lui tendit la coupe. Ce choix imprévu frappa l'assemblée de surprise; le chef Nann, croyant y reconnaître une inspiration divine, accepta le Phocéen



Médailles de Marseille (types d'Apollon, du lion, du taureau).

pour gendre, et lui concéda pour dot le golfe où il avait pris terre. (Aristote; Athénée; Justin; Diodore de Sicile.) C'était vers l'an 600 avant notre ère.

Les Phocéens s'établirent au bord de la mer, renvoyèrent le vaisseau d'Euxène chercher aide et renfort dans la mère patrie, et bientôt s'éleva, non loin des bouches du Rhône, une ville que ses fondateurs appelèrent *Massalia* (Marseille). Les Ségobriges lui concédèrent quelques terrains fertiles; elle éleva quelques forts sur la côte, et acquit, en peu d'années, une prospérité qui alarma ses voisins. Son protecteur, le roi Nann, étant mort, Ségobriges et Ligures se réunirent contre les Grecs, qu'ils allaient anéantir, lorsque parurent, sur les bords du Rhône et de la Durance, les bandes formidables de Bellovèse qui passaient en Italie (vers 587 av. J.-C.). Massalie implora l'assistance des Gaëls du centre et du nord, qui, touchés du sort de ce petit peuple venu pour tenter la fortune loin de sa patrie, comme eux-mêmes allaient le faire, délivrèrent les Massaliotes. Dès lors Massalie ne cessa de prospérer et de s'enrichir. Elle fonda ou releva nombre de villes maritimes sur le littoral de la Gaule, étendant ainsi ses deux bras, d'un côté jusqu'à Antibes, Nice et Monaco, de l'autre jusqu'à Empurias et Denia, en Espagne. Elle était en relations commerciales avec Carthage (1), et se mesura avec elle les armes à la main, puis aida les Romains à détruire entièrement cette grande rivale. Alliée de Rome et partageant le fruit de ses victoires, elle était devenue, après la soumission de la Grèce, la seconde ville de la Méditerranée. Alexandrie seule conservait encore une importance supérieure. En même temps que ses richesses, on vantait ses institutions calquées sur celles de la Grèce héroïque, ses mœurs sévères et ses écoles de science et de littérature.

Mais la puissance massaliote, sortie de ses ports et de ses vaisseaux, n'avait point de territoire; elle manquait de base, et elle eut l'ambition de ne point rester un marché de commerce et de devenir un État. Les Celto-Ligures, qui l'entouraient, opposaient courageusement à ses prétentions une barrière infranchissable, et loin de les contraindre à

(1) En 1846, on trouva dans les démolitions d'une maison de Marseille une pierre sur laquelle était gravé un règlement ou tarif de sacrifices pour un temple possédé dans cette ville par une population phénicienne. Un savant y a vu un monument phénicien antérieur à l'arrivée des Phocéens; d'autres le regardent comme étant seulement du sixième, ou même du quatrième siècle av. J.-C.

reculer, elle faillit perdre, dans une guerre avec les tribus riveraines de la droite du Var, ses colonies d'Antibes et de Nice. Alors elle appela les Romains à son secours.

Ce fut l'année 154 av. J.-C. que les légions romaines foulèrent pour la première fois le sol de la Gaule. Elles accablèrent d'abord les Oxybes et les Decéates, qui étaient les peuplades les plus voisines de Nice et d'Antibes; trente ans plus tard, ce fut le tour des Salyes, tribu plus importante, et qui menaçait plus immédiatement Marseille, car elle occupait l'espace compris entre la Durance et la mer (Salon, Aix). Les Salyes furent anéantis (années 125-123). Aussitôt les alliés soumirent la tribu des Cavares (Avignon, Carpentras), puis les Voconces (Vaison, Die), et arrivèrent jusqu'aux bords de l'Isère, en face d'une nation de montagnards redoutés, les Allobroges.

L'armée romaine ne s'était pas portée jusque-là sans se ménager d'autres alliances. Les Allobroges (Savoie et partie du Dauphiné) étaient unis aux Arvernes, qui dominaient au centre de la Gaule. Le peuple des Édues ou Éduens (Autun), rival des uns et des autres, et placé entre eux, se trouvait alors en guerre ouverte avec les Allobroges. Il consentit à combiner ses opérations avec celles des Romains, qui depuis plus de trente ans déjà (Apollodore) postulaient son amitié, et, par l'entremise de Marseille, il entra solennellement dans l'alliance de Rome. Les deux peuples échangèrent les noms « d'amis, frères et alliés »; alliance et amitié fatales, dont les Édues devaient se repentir amèrement plus tard, et qui ne servirent qu'à l'asservissement de la nation tout entière.

La belliqueuse tribu des Salyes était détruite ou vendue à l'encan; mais son chef, nommé Teutomal, avait pu s'enfuir; les Allobroges l'avaient recueilli dans leurs montagnes. Le consul romain les somma de le livrer, et, de son côté, Bituit, roi des Arvernes, envoya sommer le consul de rétablir Teutomal et les Salyes dans leurs possessions. L'ambassade étonna les Romains par sa magnificence originale. L'envoyé arverne, splendidement vêtu, était environné d'une troupe brillante de cavaliers, et à ses côtés se tenait un barde, la harpe en main, chantant alternativement la gloire de ses compatriotes, de son roi, et celle de l'ambassadeur. Mais les Gaulois durent se retirer sans rien obtenir. C'était donc la guerre.

Ce Bituit, ou Beteult, et sa famille étaient fameux par leurs habitudes fastueuses. Luern, son père, se promenait en public en faisant jeter devant lui des poignées de monnaie d'or et d'argent, et pour traiter ses amis donnait de tels repas que le vin s'amassait dans des citernes qu'on creusait pour la circonstance. Bituit rassembla les forces des Arvernes avec celles des peuples qui étaient leurs alliés ou leurs clients, et s'avança vers le Rhône, qu'il passa près de Valence, à la tête, disent les écrivains romains, de deux cent mille hommes. Sur la rive gauche du fleuve, il trouva quarante mille Romains, commandés par deux consuls, Cneius Domitius et Fabius Maximus. L'ennemi était massé en colonnes serrées sur le penchant d'une colline. Bituit, monté sur un char d'argent, parcourut le front de bataille de ses Gaulois, dont l'extrémité se terminait par une meute de dogues dressés au combat, et voyant le peu d'espace qu'occupaient les légions romaines : « A peine, s'écria-t-il, si mes chiens auront à manger! »

Ce fut une gigantesque bataille. Elle demeura longtemps égale; mais les Romains ayant tout d'un coup fait donner leurs éléphants de guerre, les Gaulois, qui n'avaient jamais vu ces adversaires prodigieux, et qui ne savaient pas les combattre, reculèrent; les chevaux de leur cavalerie, épouvantés, portèrent le désordre dans les rangs. Bientôt ce fut une déroute générale; des deux ponts que l'armée arverne avait construits pour passer le Rhône, l'un se rompit sous le poids des fuyards : cent vingt mille Celtes périrent; d'autres disent cent trente, et même cent cinquante mille. (Année 121 av. J.-C.) Le roi Bituit, laissant aux vainqueurs son char d'argent, qui fut porté triomphalement dans Rome, put gagner le pays des Allobroges, et demanda la paix. Le proconsul Domitius, feignant d'agréer ses propositions, l'attira à une conférence où, saisi par trahison, le malheureux roi fut chargé de chaînes, porté à bord d'un navire et conduit à Rome. Le sénat désapprouva hautement cette perfidie, mais il jugea bon de garder Bituit, qui mourut captif dans la ville d'Alba ; et, par un surcroît de précaution, il fit venir en Italie, sous prétexte de veiller à son éducation, Congentiat, jeune fils du roi déchu et qui devait lui succéder.

Après sa victoire, l'armée romaine passa le Rhône. Elle soumit les peuplades celtiques placées entre ce fleuve et les Pyrénées, savoir, les Helves, les Volkes Arécomikes, les Sordes (Vivarais, bas Languedoc, Roussillon), et fonda au milieu de ce nouveau territoire une colonie romaine, c'est-à-dire une image de Rome, avec son sénat, son forum, ses comices, toute son organisation politique, enfin avec un port destiné à servir de station militaire pour une flotte romaine, et à neutraliser la puissance massaliote. La cité nouvelle, Narbone, fut érigée en capitale du pays compris entre les Alpes, l'Isère, les Cévennes et les Pyrénées. Son territoire, dont toutes les parties n'étaient pas encore soumises, mais qui devait s'étendre bientôt jusqu'à la Garonne, reçut le titre de *province* romaine (118 ans av. J.-C.), titre que sa portion la plus voisine de l'Italie a gardé depuis; elle s'appelle encore *la Provence*.

Elle devait être bientôt une des plus belles et des plus paisibles possessions de Rome; mais pendant un demi-siècle encore, elle se débattit héroïquement contre les vainqueurs. Malheureusement, ses efforts n'avaient aucun ensemble, et, au lieu de réussir, provoquaient seulement d'impitoyables réactions. C'étaient tantôt les Volkes Tectosages (Toulouse) qui prenaient les armes, tantôt les Salyes ou les Voconces qui reparaissaient de nouveau,

tantôt les Allobroges qui reprenaient courage; tentatives désespérées, que le colosse romain écrasait sans peine, et qu'il punissait ensuite par d'effroyables exactions militaires et administratives. Une seule fois le danger fut immense pour les Romains; mais il pesa sur les opprimés aussi bien que sur les oppresseurs. Ce danger vint du nord, et les Gaulois de l'est et du midi ne firent que s'associer à un mouvement parti de la rive droite du Rhin. Vers l'an 113 av. J.-C., la mer Baltique envahit et bouleversa ses rivages. Les dernières lignes de la race des Gaulois septentrionaux, ou Kimris, échelonnées jusqu'à la pointe de la presqu'île du Danemark, s'enfuirent devant le fléau, forcées de se conquérir, le fer à la main, une autre patrie quelque part. Les Kimris, mieux connus de nous sous le nom de *Cimbres*, alliés avec un peuple germanique victime de la même catastrophe, les *Teutons*, inondèrent donc tout à coup les contrées plus méridionales. C'était, disent les historiens, un torrent de douze cent mille créatures humaines qui cherchaient un asile. Ils arrivèrent par le Rhin et le pays des Helvètes, et traversèrent tout entière la Gaule épouvantée, entraînant avec eux ceux qui voulaient s'associer à leur fortune, exterminant tout le reste. Quatre armées romaines tombèrent successivement sous leurs coups; l'une d'elles, dans le pays des Allobroges, fut forcée, par une petite armée de vingt mille Helvètes Tigurins (canton de Zurich), de passer sous le joug; l'autre, qui comptait quatre-vingt mille soldats romains et quarante mille esclaves ou valets d'armée, commandée par les consuls Servilius Cépion et Manlius, fut exterminée par les Gallo-Cimbres, avec une telle rigueur que tout ce qui était romain ou avait appartenu aux Romains fut passé par le fer ou jeté au feu, jusqu'aux chevaux et aux bêtes de somme, jusqu'aux armes et aux vêtements. Les barbares, avant de combattre, avaient voué l'armée ennemie tout entière au dieu des batailles, et ils tinrent parole en n'épargnant que dix hommes pour faire porter en Italie la nouvelle de ce grand désastre (6 octobre 105 av. J.-C.). Mais ils ne surent pas profiter de leurs victoires, et trois ans après, le fameux consul romain Marius les extermina à leur tour dans deux batailles livrées, l'une près d'Aix en Provence, l'autre à Verceil en Italie, où les restes de la horde kimro-teutonique périrent tout entiers.

A la suite de cette invasion terrible, la province Narbonaise, toute troublée encore, excitée par le souvenir de ses antiques libertés et par la tyrannie de ses gouverneurs romains, parmi lesquels se distingua le proconsul Fonteius, que l'éloquence de Cicéron fit acquitter des justes accusations portées par des populations entières, la Narbonaise fit encore quelques vains efforts pour briser ses liens. Un héros dont il ne nous est presque resté que le nom, Catugnat, souleva de son côté ses compatriotes les Allobroges, et put tailler en pièces quelques détachements romains sur l'Isère; mais il succomba encore sous le nombre (année 62 av. J.-C.). Ce fut la dernière convulsion de la liberté mourante chez les Gaulois du midi.

CONQUÊTE DE LA GAULE PAR JULES CÉSAR.

Le désastre des Allobroges, l'abaissement et la servitude de la Gaule méridionale, n'excitèrent pas une grande émotion parmi le reste des Gaulois. L'imprévoyance de leur caractère, les vanités particulières de chacune de leurs petites nations, qui formaient jusqu'à quatre cents peuplades différentes, la diversité des intérêts opposés qui se heurtaient de plus en plus à mesure que la civilisation leur donnait plus d'importance, dissolvaient chaque jour davantage les liens de la grande famille gaélique. Plus d'expéditions au dehors, mais partout des haines intestines. Avant l'arrivée de César, chaque année éclataient de nouvelles guerres civiles, et, jusqu'à leurs derniers jours de liberté, leurs épées se plongèrent dans le sang gaulois avec autant de rage que dans celui de leurs oppresseurs.

Il semble, quand on considère cet état d'anarchie désolante, au milieu de laquelle la masse du peuple n'était plus qu'une troupe de serfs ou de vassaux dont les petits tyrans de chaque tribu se servaient pour leurs ambitions personnelles, et qu'on voit ensuite cette turbulence aveugle maîtrisée enfin par la dure discipline de l'administration romaine, il semble que la conquête de César ait, non pas étouffé, mais régénéré et rajeuni la Gaule. Entraînée tout entière dans la communauté de l'infortune, la race gauloise ne pouvait plus se méconnaître tandis que tous ses membres se crispaient de la même douleur; et plus tard, ses souffrances calmées, elle se retrouva un peu brunie, un peu embellie en même temps par le contact italien, et plus elle-même peut-être qu'elle ne l'avait jamais été. Ne maudissons pas César. Il a, par l'effort d'une transformation douloureuse, forcé à revivre l'esprit de nos aïeux, qui s'en allait en décomposition sans avoir produit encore d'assez grandes choses dans l'humanité.

D'ailleurs un autre danger, plus à redouter encore, se préparait contre les Celtes : c'était le menaçant voisinage des Germains, qui bordaient la rive droite du Rhin depuis que les Cimbres l'avaient quittée, et harcelaient sans cesse la Belgique et l'Helvétie. Plusieurs tribus germaniques s'étaient déjà installées dans cette Gaule féconde, que leur race devait convoiter encore pendant cinq cents ans avant de s'y établir. C'étaient les Gaulois qui les avaient appelées.

L'alliance de Rome avait assuré aux Édues la suprématie à laquelle ils aspiraient; leur domination s'étendait jusque sur les Bituriges, par lesquels ils étaient maîtres d'une partie de la Loire et pressaient les Arvernes, tandis qu'à l'opposite ils menaçaient les Séquanes et ruinaient leur commerce de salaisons en frappant de péages excessifs la navigation de la Saône. Arvernes et Séquanes firent alliance, et comme les Édues avaient grandi par l'influence des étrangers qui occupaient la Nar-

bonaise, les alliés conçurent la pensée fatale de s'appuyer de même sur les étrangers de l'autre côté du Rhin. Les Séquanes, qui confinaient à ce grand fleuve, en firent venir quinze mille sous la conduite d'un fameux chef souabe, nommé Arioviste. La république éduenne fut vaincue dans deux batailles sanglantes, obligée d'entrer à son tour dans la clientèle des Séquanes et de leur livrer en ôtages les enfants des plus illustres familles; son *vergobret*, ou premier magistrat en charge, le druide Divitiac, courut à Rome implorer le secours du sénat. Il gagna l'amitié de Cicéron par ses qualités personnelles, mais il n'obtint rien pour son pays. (62 av. J.-C.)

Il n'y eut pas besoin des légions pour punir la félonie des Séquanes; Arioviste lui-même s'en chargea. Il fit venir des forêts de la Germanie de nouveaux compagnons d'armes, et lorsqu'il se crut assez fort, il déclara à ses hôtes qu'il lui fallait le tiers de leur territoire. Alors les frères ennemis se donnèrent la main; mais il etait trop tard. Les Gaulois réunis furent de nouveau taillés en pièces, obligés de subir les conditions du vainqueur, et, deux ans après (en 59), Arioviste occupait tranquillement les plaines de la Saône et du Doubs avec une armée de cent vingt mille Germains.

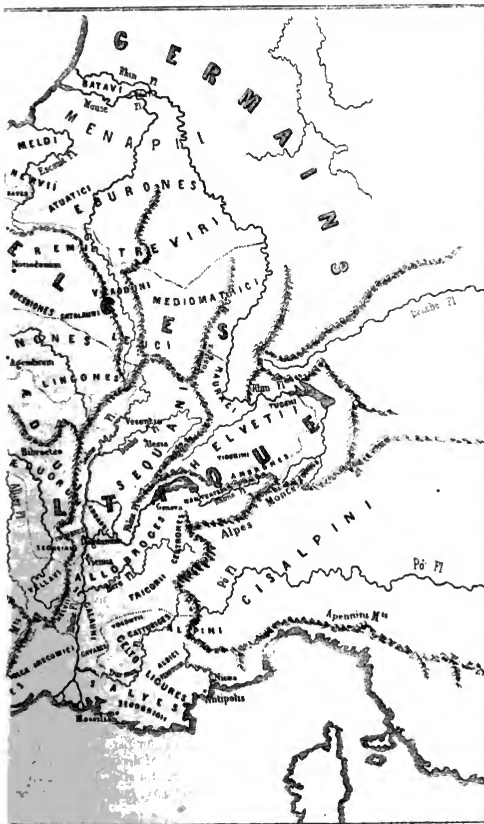


Carte de la Gaule

précédent les Ambrons (Berne) et les Tigurins (Zurich), qui avaient toujours victorieusement défendu

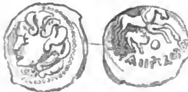
C'était là pour les Celtes de l'Helvétie un changement redoutable. Ces fortes et courageuses tribus, qui avaient fourni aux grandes guerres du siècle cette partie de la Gaule contre les irruptions germaniques, venaient de se voir, depuis quelques années, menacées du côté du midi par la transformation des

Allobroges en province romaine; et maintenant l'établissement des Germains à l'ouest achevait de les cerner complétement. Le danger de leur position était imminent, car c'était au pays séquanais qu'appartenaient dans toute leur longueur les sommités du Jura. On les étouffait dans leurs vallées; encore un peu de temps, l'on n'avait qu'à descendre pour les anéantir. Les Helvètes prirent alors la résolution héroïque d'abandonner complétement leur pays et d'aller s'établir ailleurs. Ils rêvaient de se rendre, perçant à travers toute la Gaule, sous un ciel plus doux et dans un pays moins menacé, chez les Santons (Saintonge) adossés à l'Océan. Un chef puissant, le plus illustre de leur république, était l'âme de ce projet, et parvint à le faire adopter par le sénat helvétique; mais ce chef, nommé Orgétirix, portait ses vues plus loin. Il aspirait pour les Helvètes au pouvoir suprême sur la Gaule, et pour lui-même au pouvoir suprême parmi les Helvètes. Il pensait que, maître du territoire des Santons, si favorablement abrité entre la mer, la Loire et la Garonne, et roi des Helvetes, les plus valeureux guerriers de la Gaule, aucun peuple celtique ne serait en état de lui résister. Il fallait seulement qu'il s'entendît d'abord avec les Edues ou les Séquanes, qui lui barraient le chemin. Ses compatriotes, auxquels il ne communiqua que son projet d'émigration, l'accueillirent avec enthousiasme; ils l'envoyèrent négocier lui-même pour s'assurer du libre passage du Jura et de la Saône. Là il trouva deux jeunes gens tout prêts à le seconder dans ses vues ambitieuses : chez les Séquanes, Castic, qui, par sa mère Catamantalède, était le petit-fils d'un ancien



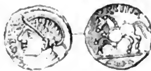
au premier siècle avant Jésus-Christ.

roi du pays; chez les Éduens, Dubnorex, jeune homme plein d'une fougueuse audace, possesseur de revenus immenses, et frère du vergobret Divitiac. Orgétirix lui fit épouser sa fille.



Monnaie de Divitiac. (*Deiouigiiagos.*)

Cet Orgétirix, dont la hardiesse et l'intelligence sont incontestables, aurait été, suivant quelques historiens, un homme plein de patriotisme et de génie, dont les gigantesques projets tendaient à préserver l'indépendance de la race gaëlique. Ne pouvant avec l'Helvétie seule arrêter les envahissements de l'étranger, il voulait, dit-on, fonder par eux l'unité de la Gaule; il aurait, des bords de la Charente, n'ayant plus d'ennemis par derrière et se croyant sûr de la supériorité militaire de ses Helvètes, placé ce peuple à la tête d'une confédération générale assez forte, tous les bras étant unis comme tous les cœurs, pour refouler les Romains au midi et rejeter les Germains dans leurs forêts. Cette grande conception fut-elle bien



Monnaie d'Orgétirix. (*Orcitir. — Coios.*)

le plan généreux d'Orgétirix ? Il est permis d'en douter. Ce n'était pas vouloir fortifier la Gaule que de marcher à l'extermination d'une tribu lointaine en écrasant vingt autres peuplades sur son passage. A ces grandes idées de famille et de races humaines, les peuples anciens obéissaient par l'impulsion secrète de forces instinctives; mais ils ne les connaissaient pas. Qu'ils fussent ou non grandioses, les plans d'Orgétirix avortèrent; ses concitoyens, avertis qu'il aspirait à la tyrannie, le mirent en jugement, et il ne s'agissait de rien moins pour lui que d'être brûlé vif; car c'était de ce supplice terrible que, chez nos ancêtres, on punissait les usurpateurs. Au jour solennel, la famille de l'accusé tout entière, c'est-à-dire tout son clan, parents et esclaves, formant un effectif de dix mille hommes, augmenté des nombreux clients et débiteurs qu'il avait dans d'autres familles, comparut en armes avec son chef et l'enleva. Aussitôt les magistrats envoyèrent dans les campagnes appeler le peuple au combat, lorsqu'on apprit tout à coup qu'Orgétirix avait cessé de vivre. Il s'était lui-même donné la mort.

Cet événement n'arrêta pas les résolutions prises pour l'émigration qu'on poursuivait depuis deux ans, et dont l'époque avait été fixée, trois ans d'avance, au printemps de l'année 58 av. J.-C. Après avoir fait d'énormes préparatifs en chariots, en attelages et en grains, les Helvètes, pour s'ôter jusqu'à l'idée du retour, brûlèrent leurs villes de refuge, qui étaient au nombre de douze, leurs quatre cents villages, leurs chalets isolés, et jusqu'aux meubles et aux provisions qu'ils ne pouvaient emporter; puis ils partirent, entraînant avec eux quelques peuplades voisines : les Raurakes (Bâle), les Tulinges (Stuhling en Souabe), les Latobriges (Breggen), les Boïes. Ils étaient en tout quatre-vingt-douze mille combattants, ayant avec eux à conduire et à défendre une masse de deux cent soixante-seize mille individus, vieillards, femmes et enfants. Leur rendez-vous général, fixé au 28 mars, était à l'extrémité de leur territoire, à l'endroit où le Rhône sort du lac de Genève; à quelques lieues de là, ses flots rapides viennent baigner le pied du mont Jura, ne laissant passage que pour un seul chariot à la fois sur un chemin bordé d'un côté par des rochers à pic, de l'autre par un précipice au fond duquel bouillonne le fleuve. Les chefs de l'expédition, voulant éviter un passage si difficile, et craignant de s'engager dans les gorges non moins périlleuses du Jura, comptaient traverser le Rhône près Genève, de gré ou de force. Cette ville, la première des Allobroges, avait un pont, et le Rhône pouvait d'ailleurs se traverser avec des radeaux.

Mais le proconsul romain chargé du gouvernement des deux Gaules Cisalpine et Transalpine, était Jules César, le plus grand capitaine et le plus grand ambitieux des temps anciens. César était à Rome. Aux premières nouvelles de ce qui se passe, il accourt à Genève, coupe le pont, et, n'ayant qu'une légion sous la main (six mille hommes), commence par gagner du temps en amusant de paroles vagues les émigrants, qui l'envoient prier de consentir à leur passage par la Province. C'était leur unique chemin, disaient-ils, et ils voulaient la traverser sans y commettre le moindre dégât. César employa les délais qu'il sut gagner à rassembler des troupes, à élever de l'autre côté du Rhône, depuis Genève jusqu'au Jura, un talus de seize pieds de haut, défendu par un fossé; puis, lorsqu'il se vit assez fort, il déclara aux Helvètes qu'ils ne passeraient pas. En effet, ceux-ci, après quelques efforts infructueux, renoncèrent à forcer les lignes romaines.

Il ne leur restait que les défilés si périlleux du Jura. Dubnorex l'Éduen, le gendre d'Orgétirix, eut assez d'influence chez les Séquanes pour obtenir aux Helvètes le passage libre, sous la condition qu'ils traverseraient sans perpétrer aucune violence. De Genève, César put voir les masses gauloises s'enfoncer dans les gorges de la mon-

tague, et disparaître par un chemin qu'il ne pouvait leur fermer. Alors il se rend en Italie à marches forcées, y rassemble cinq légions, avec elles franchit les Alpes, et se met, sans s'arrêter, à la poursuite des émigrants. Ceux-ci étaient encore sur le bord de la Saône. Depuis vingt jours entiers, ils étaient occupés à construire des radeaux et à faire passer le fleuve aux femmes, aux bes-



Monnaie de Dubnorex.

tiaux et aux lourds chariots de l'expédition. César apprend que les trois quarts d'entre eux seulement avaient traversé, et que le dernier quart, composé surtout des hommes du canton tigurin (canton de Zurich), était encore de l'autre côté. Il prend trois légions (environ vingt mille hommes), et tombe comme la foudre sur cette arrière-garde en désordre et sans défense, qui fut en grande partie massacrée. César se félicita doublement de ce désastre ; car c'étaient ces mêmes Tigurins qui, cinquante ans auparavant, avaient infligé au consul L. Cassius et à son armée la honte de passer sous le joug. Sans perdre un moment, il traversa la Saône à son tour pour se mettre à la poursuite du gros de l'armée des Helvètes. Un jour lui suffit pour cette opération. Surpris de cette rapidité inconcevable pour eux, les chefs helvètes députèrent vers César une ambassade plutôt menaçante que pacifique, et dont l'orateur, nommé Divicon, était le général par qui les Tigurins étaient commandés lorsqu'ils avaient détruit l'armée de Cassius. César nous a conservé en substance le discours de ce vieux guerrier, lequel peint à la fois la jactance loyale et l'imprudence gauloises. « Si le peuple romain, dit-il, voulait faire la paix avec les Helvètes, les Helvètes iraient et s'établiraient là où César l'aurait indiqué et prescrit ; mais s'il veut continuer la guerre, qu'il se rappelle et l'ancien désastre du peuple romain et l'antique vertu des Helvètes. Parce que vous avez attaqué à l'improviste un de nos cantons quand les autres, ayant passé la rivière, ne pouvaient le secourir, ne vous félicitez pas trop de votre courage et ne méprisez pas les autres ; nos pères et nos ancêtres nous ont appris à combattre avec le courage plutôt qu'à dresser des embûches et des guet-apens. Prenez donc garde que ce lieu où nous sommes ne devienne un nom célèbre par le massacre d'une armée romaine, et qu'il n'en passe le souvenir à la postérité. » César répondit, avec une certaine modération, que s'ils voulaient réparer les dommages qu'ils venaient de causer sur les terres des Édues et des Allobroges, et s'ils lui donnaient des otages pour assurer l'exécution de leurs promesses, il ferait la paix avec eux. « Les Helvètes, repartit Divicon, ont été élevés par leurs aïeux de telle sorte qu'ils ont coutume de prendre des otages, non d'en donner. C'est chose bien connue du peuple romain ! » Et sur ces mots il se retira.

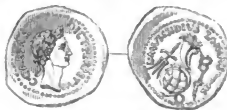
Le lendemain, les Helvètes lèvent leur camp ; César fait de même et les suit. Il commence par lancer sur leur arrière-garde un corps de quatre mille cavaliers édues et narbonais ; mais cinq cents hommes de la cavalerie helvète suffirent pour leur faire tourner bride. L'influence morale de ce premier revers était grave, et les Romains, plus circonspects, se bornèrent dès lors à surveiller l'ennemi, en attendant l'occasion d'engager l'action sur un terrain qui leur fournît un avantage évident. Pendant quinze jours les deux armées marchèrent ainsi l'une après l'autre, séparées seulement par deux ou trois lieues de distance, et engageant journellement des escarmouches. Enfin, soit qu'il ne se crût pas assez fort pour attaquer, et que cette poursuite sans résultat fût d'un funeste effet, soit, comme il le prétend, qu'il manquât de vivres, César abandonna la poursuite et se dirigea sur Bibracte (près Autun), dont il était à une dizaine de lieues. A la vue de ce mouvement, les Helvètes rebroussèrent chemin et le poursuivirent à leur tour. César vit bien que l'excès de leur confiance allait lui fournir l'occasion qu'il cherchait. Il massa les six légions et les nombreux auxiliaires qu'il avait dans une bonne position, sur la hauteur la plus rapprochée, et laissa les Gaulois se livrer à leur impétuosité aveugle. Les deux armées étaient en nombre à peu près égal. Il était midi. La cavalerie des Romains vint d'abord se briser contre les assaillants, qui la dispersèrent en continuant de s'avancer, jusqu'au moment où ils rencontrèrent la première ligne des légions. Ils ne combattaient plus à découvert, comme les Celtes des anciens temps, mais ils formaient, suivant l'usage gaulois et germain, ce que les anciens appelaient *la tortue :* l'homme du premier rang portait son bouclier devant lui, le second rang et les suivants levaient les leurs au-dessus de la tête, en les étayant les uns sur les autres, de sorte que la masse entière marchait sous une sorte de toiture qui ne laissait passer que la pointe des armes. Mais les Romains avaient contre cette ordonnance leur terrible *pilum,* lourd javelot qu'on lançait à distance, et qu'ils maniaient avec une extrême habileté. Ces traits puissants arrivant sur les Gaulois et ne rencontrant qu'un bouclier de bois, le mettaient en pièces ou le transperçaient, et souvent clouaient ensemble les boucliers superposés. Placés sur une éminence et pouvant viser tout à l'aise, ils avaient un avantage marqué. César raconte que les soldats ennemis, après avoir secoué le bras gauche pour faire tomber les javelots, ou perdu le temps à vouloir les arracher, finissaient par jeter leur bouclier et se battre à découvert. Les Romains, au moment de ce désordre, descendirent de leur colline au pas de

course, et les Helvetes, sans cesser de leur faire face, furent repoussés vers une montagne située à une lieue de là. César commençait à les faire attaquer dans cette nouvelle position, où ils cherchaient à reprendre haleine, quand la queue de leurs colonnes, composée de quinze mille Boïes et Tulinges, arrivant sur le terrain à son tour de bataille, donna droit dans le flanc des Romains et se mit à l'enfoncer. A cette vue, ceux qui s'étaient retirés sur la montagne revinrent à la charge, et le combat recommença sur toute la ligne. César avoue que la lutte fut longtemps douteuse autant qu'acharnée, et que, pendant huit heures entières qu'elle dura, personne ne put voir un ennemi tourner le dos. Enfin, à la nuit, les Gaulois épuisés firent retraite, les uns sur la montagne où ils s'étaient rejetés d'abord, les autres vers leurs bagages restés dans la plaine, et autour desquels le combat se continua encore durant une partie de la nuit, pendant que le gros de l'émigration helvétique reprenait le chemin du nord.

César passa trois jours à faire les funérailles des soldats qu'il avait perdus et à panser ses blessés. Il était trop affaibli lui-même pour renouveler immédiatement l'attaque. Mais, pendant ce temps, la marche rétrograde des Helvetes se changeait en un véritable désastre; ils manquaient de tout; les populations gauloises les traitaient en envahisseurs vaincus. Parmi eux, les uns voulaient résister encore, d'autres voulaient se rendre; ce dernier parti l'emporta. César s'était remis en route lorsque sa fortune lui amena les députés helvètes suppliants. Il donna l'ordre à ceux qui les envoyaient de s'arrêter d'abord et de l'attendre. Quand il les eut rejoints, il leur fit livrer leurs armes, remettre des otages, et reprendre le chemin de leur pays, avec injonction de reconstruire leurs villes et leurs bourgades. Six mille hommes du pays d'Orbe (canton de Vaud), ayant cherché à se soustraire à cette capitulation en s'échappant durant la nuit, furent poursuivis, atteints, ramenés au proconsul et traités en ennemis, c'est-à-dire passés par les armes ou vendus comme esclaves. La peuplade fugitive des Boïes, connue par son courage héroïque, reçut la permission, à la demande des Édues, de s'établir comme colonie militaire sur les frontières de leur territoire; ils étaient au nombre de trente-deux mille. Dans le camp helvétique, les Romains trouvèrent des listes comprenant le dénombrement de l'émigration tout entière : d'une part, la mention de chaque guerrier; de l'autre, le nombre des enfants, des vieillards et des femmes. D'après ces renseignements, dont l'exactitude est certaine, les émigrants s'étaient trouvés, au moment de leur départ, trois cent trente-six mille individus, sans compter les Boïes; cent dix mille seulement rentrèrent dans leur pays; le reste, au nombre de deux cent vingt-six mille âmes, passé par l'épée, vendu sur les marchés de l'Italie, ou fugitif chez les Gaulois, fut englouti en deux mois dans cette expédition désastreuse.

Toutes les cités de la Gaule centrale envoyèrent féliciter le général romain. Ce n'était pas l'abaissement de la peur; c'était une joie sincère d'avoir échappé aux ravages des Helvètes. Et elles crurent pouvoir demander plus encore à César : elles l'invitèrent à une assemblée générale où se réunirent leurs députés, et implorèrent le secours de son bras puissant pour rejeter au delà du Rhin Arioviste et ses Germains, qui s'étaient installés chez les Séquanes. Cette ouverture entrait à merveille dans les vues de celui à qui elle s'adressait, et immédiatement César dépêcha quelques officiers entamer des conférences avec le chef des Germains.

Cet Arioviste, barbare d'une haute intelligence pour les affaires aussi bien que pour la guerre, après s'être introduit dans la Gaule sous couleur d'ami, pour y parler bientôt en conquérant, avait pressenti que tôt ou tard il y rencontrerait les Romains pour obstacle à ses projets, et il avait eu l'art d'obtenir du sénat, en allant lui-même solliciter à Rome, les titres d'ami du peuple romain et de *roi* germain. C'était une entière consécration de ses projets sur la Gaule; il n'y manquait plus que le temps pour les consolider; mais Arioviste fut compromis par ses soldats, surtout par les recrues indisciplinées qui lui arrivaient sans cesse, et dont la sauvage turbulence poussa trop tôt les Édues et les Séquanes à demander l'appui de César. Quand



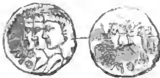
Jules César, d'après les monnaies.

celui-ci envoya lui porter les plaintes de ces deux peuples, et lui faire savoir qu'ils étaient placés sous sa protection, le Germain crut le moment venu de s'exprimer hautement : « Les Romains, répondit-il, ont leur province gauloise dans le midi; moi j'ai, et j'avais avant eux, la mienne dans le nord. Nos droits sont égaux; et comme je n'interviens pas dans leurs affaires, j'entends qu'ils ne s'ingèrent pas dans les miennes. S'ils le veulent, d'ailleurs, je suis prêt à leur montrer ce que peuvent, l'épée à la main, mes durs compagnons, qui depuis quatorze ans tiennent la campagne sans avoir couché sous un toit. » Nos diplomaties actuelles n'ont pas toujours cette grandeur.

César, à cette fière réponse, mit ses légions en mouvement, et, marchant jour et nuit, gagna *Vesontio* (Besançon) avant Arioviste, qui voulait aussi s'assurer de cette importante place des Séquanes; puis il continua sa route, et, à une quinzaine de lieues en deçà du Rhin, les deux ennemis se trouvèrent en présence. Arioviste, sachant quels hommes étaient les Romains, se conduisit en tacticien. Il ouvrit de nouveaux pourparlers avec

César, pour gagner du temps; il lui coupa les vivres, refusant obstinément les occasions d'attaquer, et usant de tous ses efforts pour retenir ses soldats, qui, aussi présomptueux que l'auraient été des Gaulois, interrompaient par leur impatience, et à coups de javelots, jusqu'aux conférences des deux chefs. Enfin, il eut recours au moyen extrême de faire déclarer par les prêtresses de la nation que les dieux, ayant été consultés par le sort, avaient déclaré qu'il ne serait pas favorable aux Germains de combattre avant la nouvelle lune. César, instruit de cette dernière circonstance, n'hésita pas à en profiter pour attaquer lui-même, et livra la bataille. Les Germains, après avoir bravement combattu, furent taillés en pièces, avec femmes et enfants, ou jetés dans le Rhin, et le roi Arioviste retourna mourir obscurément dans ses forêts. Son ambition anticipait de cinq siècles sur l'avenir.

Telle fut la première campagne de César. Au commencement du printemps suivant (57 av. J.-C.), les prétextes ne lui manquaient pas pour reprendre le fil de ses projets de conquête. Les Belges ou Gaulois du nord, impassibles jusque-là, commençaient à penser que leurs prairies et leurs forêts pourraient bien être foulées, à leur tour, sous le pas militaire des Romains, si l'on ne se hâtait d'y pourvoir. Le malheur de leurs frères de l'est et du midi ne les avait pas touchés, mais la vue des légions sur la rive du Rhin les exaspéra. Pendant l'hiver, ils s'étaient ligués entre eux; ils avaient échangé des serments et des otages, ils commençaient enfin à rassembler leurs armées. Tout à coup César apparait sur leurs frontières méridionales et entre dans leur pays, chez les Rèmes (Reims). Il



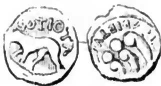
Monnaie de Reims. (*Remo.* — *Remo.*)

savait les Rèmes gagnés d'avance à son parti. C'était une cité riche et importante que lassait et qu'effrayait souvent la barbarie de ses voisins du nord; elle aspirait d'ailleurs à exercer autour d'elle, par l'appui des Romains, une suprématie analogue à celle qu'ils avaient assurée aux Édues. A l'approche de César, une députation de Rèmes vint le trouver et lui livrer non-seulement la cité rémoise, ses armes, ses bourgades et sa bonne volonté, mais les secrets mêmes de la confédération belge, dont ils dévoilèrent les projets et les forces. Les Bellovaques (Beauvaisis), par leur courage, leur influence et leur nombre, tenaient le premier rang; ils pouvaient armer cent mille hommes, et avaient promis soixante mille combattants d'élite. Les Suessions (Soissonnais) venaient ensuite; ils en avaient promis cinquante mille, et leur roi, Galb, avait été chargé, pour sa justice et sa prudence, de la direction de toute la guerre. Les Nerviens (Cambrésis), regardés par les Belges eux-mêmes comme les plus sauvages d'entre eux, devaient aussi fournir cinquante mille hommes; les Atrébates (Artois), quinze mille; les Ambianes (Amiénois, Ponthieu), dix mille; les Morins (Saint-Omer), vingt-cinq mille; les Ménapiens (bouches de l'Escaut), sept mille; les Calètes (Cauchois), dix mille; les Véloeasses (Vexin) et les Véromandues (Noyonnais, Saint-Quentin), neuf mille; les Aduatiques (Tongres), dix-neuf mille; on évaluait enfin à quarante mille le contingent des Germains qui confinaient aux Belges et voulaient marcher avec eux. C'était donc une armée de trois cent mille hommes appartenant à des tribus intactes jusque-là, et pleines d'audace, que César allait affronter à la tête de cinquante mille Romains et de quelques auxiliaires gaulois. Il passa l'Aisne, s'établit dans une position formidable, et n'opéra tous ses mouvements qu'avec une grande circonspection, refusant obstinément la bataille, mais cherchant à décimer les ennemis en détail en attendant qu'une grande occasion se présentât. Les confédérés imitèrent sa prudence et ne se livrèrent pas davantage. Cette expectative durait depuis plusieurs semaines et fatiguait les deux partis, lorsque César vit tout à coup se passer sous ses yeux un fait tellement extraordinaire qu'il fut longtemps avant d'y croire. L'armée gauloise, à l'improviste, se débanda tout entière au milieu de la nuit, se mettant, de son propre gré et de propos délibéré, en pleine déroute. Voici comment eut lieu cette éclatante démonstration d'inexpérience militaire et politique.

Les vivres commençaient à manquer à cette multitude; elle perdait l'espoir de forcer les Romains à combattre, et les plus influents d'entre eux, la tribu des Bellovaques, ayant appris qu'une armée éduenne menaçait son territoire, voulait à tout prix l'aller défendre. On délibéra, et le conseil des chefs fut d'avis que le mieux était de se retirer chacun dans son pays, sauf à se réunir de nouveau lorsque l'ennemi se porterait ailleurs. A la nuit donc tous les Gaulois quittèrent leurs lignes, sans la moindre précaution pour cacher leur mouvement, sans que personne commandât, enfin avec tout le bruit, le tumulte et le désordre imaginables, chaque homme cherchant à prendre les devants et ne songeant qu'à regagner ses foyers au plus vite. César retint d'abord les siens, pensant que c'était un piége; mais au jour il vit la vérité, et lança toute sa cavalerie sur les traînards. Ceux qu'atteignaient les Romains s'arrêtaient et, faisant volte-face, soutenaient vaillamment le choc, pendant que les premières colonnes, considérant ce danger lointain comme une affaire qui ne les regardait plus, se contentaient de précipiter leurs pas. Jusqu'au coucher du soleil, l'épée romaine se lava dans le sang.

Durant le reste de la saison, César n'eut guère plus qu'à recevoir l'hommage des populations iso-

lées et tremblantes. Il envoya un de ses lieutenants opérer la soumission des tribus armoricaines ou maritimes de l'ouest, les Venetes (Vannes), les Unelles (Coutances), les Osismes (Exmes), les

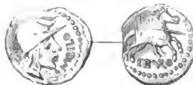


Monnaie d'Adiatune. (*Adietvanrs.*)

Curiosolites (Quimper), les Sésuves (Séez), les Aulerques (Évreux), les Rhédons (Rennes), tandis que lui-même parcourait le nord-est de la Gaule (Belgique). Il ne fut arrêté que chez les Nerviens, qui, réunis, sous le commandement de Bodnognat, leur chef, aux Atrébates et aux Véromandues, lui firent courir les plus grands dangers, et chez les Aduatiques, auxquels il fallut donner l'assaut: aussi la race des Nerviens fut à peu près anéantie; après la bataille, il leur resta cinq cents hommes sur soixante mille combattants, et trois sénateurs sur six cents. Quant aux Aduatiques, tout ce qui se trouvait dans leur ville fut vendu au profit de la république, et les trafiquants de toute sorte qui, depuis Rome, suivaient les légions comme une bande de chacals, déclarèrent qu'ils avaient acheté là cinquante-trois mille têtes.

Le même spectacle continue pendant les années suivantes.

Les troisième, quatrième, cinquième et sixième campagnes de Jules César, auxquelles il consacra les années 56 à 53 av. J.-C., ne different des deux précédentes que par le changement des lieux où les scènes se passent. La Gaule se retrouve enfin, et l'horreur de l'étranger soulève tous les coins du territoire. Les légions romaines sont obligées de combattre successivement dans les montagnes du Valais, dans les lagunes à l'embouchure de la Loire, sur la basse Seine, chez les Aquitains (Garonne), surtout dans la Gaule centrale, dans le pays des Sénons et des Carnutes (Sens et Chartres); elles sont obligées de faire aux Belges septentrionaux une guerre d'extermination, de porter trois fois la terreur jusqu'au delà du Rhin, et de se montrer deux fois dans la Grande-Bretagne, dans ces îles brumeuses presque inconnues alors, où la race gaelique s'était multipliée, et où s'était établi, comme sur une terre sainte, le plus pur foyer de la religion druidique. Partout se reproduit cette lutte navrante dans laquelle une multitude simple et fière, indignée de sentir un joug sur son front, et relevant sans cesse ses membres couverts de sang et de meurtrissures, est invariablement accablée par des armées savantes, par des ruses de guerre, par des machines inconnues, par la supériorité des habitudes militaires sur le courage inexpérimenté, en même temps qu'elle ne cesse de se ronger elle-même par des discordes funestes. Des deux millions d'enfants que perdit la Gaule dans ce combat inégal, il nous reste pour tout souvenir quelques pages écrites par les mêmes mains qui les égorgèrent, et les noms de quelques héros glorieusement signalés dans la défense commune: Dubnorex l'Éduen, qui se fit tuer plutôt que de rester captif à la suite de César; Viridovix, chef des Unelles; Adiatune, des Sotiates; Indutiomare, des Trévires; Accon, des Sénons; Camulogène, des Aulerques et des Parisiens; Ambiorix et Cativolke, chefs des Éburons. Ambiorix fut le seul qui, pendant les six premières années de la guerre d'indépendance, réussit à obtenir un succès éclatant; à nombre égal



Monnaie d'Ambiorix. (*Ambilo. — Ebrro.*)

de combattants il détruisit deux légions, douze mille soldats romains.

VERCINGÉTORIX.

La Gaule comprit trop tard, mais elle comprit enfin que dans des efforts isolés elle perdait en vain le plus pur de son sang, et qu'en réunissant toutes les nations, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, on pouvait accabler César. Le proconsul avait terminé sa sixième campagne en saccageant, avec un raffinement inouï de barbarie, le pays des braves Éburons (pays de Liége), qu'il appelait « une race de scélérats »; puis, suivant son usage, il était allé passer l'hiver en Italie, pour préparer de plus près ses ambitieux desseins et pour acheter des partisans avec le fruit de ses rapines dans la Gaule. Tout annonçait les approches d'une guerre civile au sein de la terrible république; la présence de César en vue de Rome était plus nécessaire que jamais, et ces nouvelles, à peine arrivées de l'autre côté des Alpes, exaltaient le courage des populations mal soumises. Leur impatience devait les perdre encore. Dans chaque tribu l'on s'excite, on se concerte, on déplore les victimes passées; les personnages les plus considérables convoquent des conciliabules dans les lieux solitaires et couverts de bois; le patriotisme trouve des accents sublimes: « Si nous ne pouvons, disent-ils, recouvrer la vieille gloire militaire et la liberté que nous avons reçues de nos ancêtres, mieux vaut mourir dans les combats. »

Il s'agissait de trouver des braves assez résolus pour donner le signal et porter les premiers coups de l'insurrection. Les Carnutes (Chartres) acceptèrent cette mission périlleuse, et se montrèrent prêts à affronter tous les dangers pour le salut

commun. En retour, ils n'exigèrent que la garantie de n'être pas abandonnés, et comme on ne pouvait pas leur livrer des otages sans éveiller l'attention des agents romains, ils reçurent la promesse et le serment de toutes les tribus, jurés sur les étendards de guerre. C'était la plus grave de toutes leurs cérémonies. Une assemblée solennelle prêta, au bruit de louanges décernées à l'abnégation des Carnutes, ce serment sublime que tous devaient religieusement tenir, et, après avoir fixé le grand jour, l'assemblée se sépara.

Au jour dit, les Carnutes, ayant à leur tête Cotuat (ou Gutruat) et Conconnédun, deux hommes incapables de reculer devant rien, se portèrent en masse sur Genabe (Orléans), et massacrèrent tous les Romains qui s'y trouvaient. La nouvelle, criée par les champs, suivant l'usage employé par les Gaulois pour les grandes nouvelles, se répandit avec une telle rapidité, que le soir même elle était connue chez les Arvernes. On touchait au milieu de l'hiver.

A cette époque vivait, chez les Arvernes, un jeune chef issu d'une de leurs plus grandes familles, héritier d'une vaste clientèle, de biens immenses et de vertus héroïques. Son père, nommé Keltill, avait aussi brillé à la tête de sa nation; mais, accusé de vouloir détruire la liberté des Arvernes pour s'emparer du pouvoir suprême, il avait subi la loi du pays, et péri par le supplice du feu. Le fils de Keltill, au contraire, plein de nobles ambitions, avait le cœur porté vers la foule et l'âme remplie des grandes idées de la patrie gauloise. La foule, à son tour, l'idolâtrait pour son courage, sa beauté, son éloquence, pour la pureté de sa vie. César avait voulu se l'attacher; il lui avait donné le titre d'*ami*, lui avait fait entrevoir sans doute comme une récompense le point où Keltill avait aspiré; mais le jeune Gaulois, méprisant ces avances, vivait simplement en chef de clan dans ses montagnes, et rêvait l'extermination des Romains. Ce héros, dont la noble figure personnifie l'infortune et la grandeur de la Gaule, dont le nom réveillera toujours l'écho d'une pieuse admiration sur cette terre qu'il voulut affranchir, s'appelait VERCINGÉTORIX.



Trois monnaies frappées au nom de Vercingétorix.

Chez les Gaulois, comme chez tous les peuples simples et guerriers, comme encore de nos jours chez les sauvages de l'Amérique du Nord et chez les Scandinaves, amis des vieilles coutumes, on se complaisait aux noms sonores et magnifiques. Ainsi sont expliqués par les savants ceux de plusieurs personnages célèbres dans l'histoire de la Gaule : Bodnog-nat, *le Fils de la victoire;* Boio-rix, *le Chef terrible;* Luern, *le Renard;* Virdumar, *le Grand homme noir;* Éporédorix, *le Chef dompteur de chevaux;* Orgétirix, *le Chef de cent vallées.* Vercingétorix signifie *le Grand chef des cent têtes.* Ce n'est pas un nom de dignité, comme on l'a cru pendant un temps; ce n'est pas non plus un titre équivalant à celui de généralissime : c'est un nom propre, comme l'ont prouvé de nombreuses monnaies d'or qu'on a retrouvées en Auvergne, et qui sont frappées au nom de VERCINGÉTORIX, peut-être même à son effigie.

A la nouvelle de la levée de boucliers des Carnutes, Vercingétorix, au milieu de la nuit, convoque ses clients. Il les enflamme sans peine, leur fait prendre les armes, et à la pointe du jour il entre à Gergovie, principale place des Arvernes. C'est aujourd'hui le lieu appelé le *mont Gergoie*, à une lieue de Clermont-Ferrand. Tous les Arvernes se lèvent, mais divisés; l'aristocratie, à la tête de laquelle se trouvait l'oncle même de Vercingétorix, nommé Gobanition, s'oppose à cette entreprise populaire, et expulse de la place la petite troupe des conjurés. Vercingétorix ne se décourage point; il rassemble dans la campagne une bande de gens déterminés, parcourt le pays à leur tête, insurge tout le territoire Arverne, et revient, à son tour, chasser de Gergovie ceux qui l'en avaient chassé lui-même. Là, ses partisans lui décernèrent l'autorité souveraine.

Le nouveau chef ou roi des Arvernes envoie aussitôt de tous côtés rappeler aux populations leurs serments. En peu de temps se rallient ouvertement à la cause nationale les Sénons (Sens), les Parisiens, les Pictons (Poitou), les Cadurques (Cahors), les Turons (Tours), les Aulerques (Évreux), les Lémoviques (Limousin), les Andes (Anjou) et les autres peuples qui bordent l'Océan; unanimes, toutes ces nations décernent le commandement suprême à Vercingétorix.

Une fois investi de ce grand pouvoir, celui-ci fait livrer des otages par chaque peuple; il fixe le contingent exigible pour chacun d'eux, soit en armes à fabriquer immédiatement, soit en hommes à fournir. La cavalerie est la partie faible des armées romaines; il donne tous ses soins à la formation d'une puissante cavalerie. Il déploie la plus grande sévérité dans le commandement, en contraignant par les supplices tous ceux qui lui résistent ou qui se permettent seulement d'hésiter, et partout son

activité se montre infatigable. Enfin la Gaule avait un chef digne du pouvoir suprême, un homme aux conceptions assez élevées pour sentir palpiter le cœur d'un grand peuple et diriger son bras.

L'armée gauloise se formait donc et s'affermissait; mais le frémissement patriotique était arrêté au centre même du pays, chez les Bituriges, et au midi. Vercingétorix dépêche du côté des Rutènes (Rodez) un guerrier de cette contrée, Luctère, homme d'une audace remarquable, qu'il charge de soulever les Cévennes et de menacer les Romains chez eux, dans la Narbonaise; lui se rend de sa personne chez les Bituriges. Alliés et clients des Édues, les Bituriges envoient demander leur secours; mais les colonnes Éduennes arrivent jusqu'à la Loire, qui séparait les deux peuples, et s'en re-



Plan de Gergovie, place fortifiée des Arvernes (Auvergne).

tournent sans oser la traverser. Elles s'excusèrent auprès des lieutenants de César sur les raisons qu'elles avaient de craindre que les Bituriges ne les trahissent; et les Romains pensèrent qu'Édues et Bituriges étaient prêts à trahir de concert la cause de César. Les Bituriges, aussitôt les Édues retirés, se joignirent aux Arvernes.

César apprend ces nouvelles à Rome; il accourt en toute hâte, et, dès ses premiers pas dans la Gaule, il reconnaît que le désespoir a multiplié les forces et l'habileté des vaincus. Leur plan, par son formidable ensemble, menaçait de détruire en détail ses troupes dispersées, au nord, dans leurs quartiers d'hiver, et il ne savait ni comment les réunir, ni comment les aller joindre. Cependant Luctère, le lieutenant de Vercingétorix, avait gagné les Rutènes (Rodez) à la cause nationale; il y avait forcé ensuite les Nitiobriges et les Gabales (Agénois et Gévaudan); enfin il s'avançait à la tête d'une armée nombreuse pour faire irruption dans la province romaine, du côté de Narbone. César courut où l'appelait le danger le plus pressant, à Narbone même. Là, il rassure ceux qui déjà tremblaient, établit des postes autour de la ville, en envoie d'autres plus loin, jusque chez les Tolosates et chez ceux des Rutènes qui faisaient partie de la Province; puis il concentre chez les Helviens (Vivarais) tout ce qu'il peut rassembler de soldats. Luctère, arrêté dans ses projets, se retire.

César passa de suite chez les Helviens. Il n'avait

qu'à franchir les Cévennes pour se trouver chez les Arvernes; mais l'obstacle paraissait infranchissable, car on était alors dans la saison la plus rigoureuse de l'année, et il y avait six pieds de neige dans les montagnes. Les soldats romains, au prix de fatigues inouïes, se frayèrent un passage dans des lieux qui n'étaient jamais accessibles en cette saison, même à des voyageurs isolés, et tombèrent à l'improviste chez les Arvernes, qui se croyaient aussi en sûreté derrière les Cévennes qu'à l'abri du plus ferme rempart. Aussitôt la cavalerie romaine se répandit aussi loin que possible, portant la terreur avec elle. Vercingétorix, qui était encore dans son camp chez les Bituriges, vit à cette nouvelle les soldats arvernes accourir en foule, se presser autour de lui et le supplier de retourner sur ses pas pour défendre leurs foyers. Le grand chef des Gaulois s'y refusait; mais il se laissa toucher par leurs prières, et se dirigea vers le pays arverne. César, sûr à l'avance de ce mouvement rétrograde, n'était resté que deux jours chez les Arvernes, et, y laissant les troupes qu'il avait amenées, il était parti seul pour Vienne, ville des Allobroges; de là, traversant sans s'arrêter le pays des Édues (Autun), il arriva chez les Lingons (Langres), où deux légions étaient cantonnées, et fit avertir les autres légions de le joindre. Mais Vercingétorix apprend ce qui se passe, et, usant de ruse à son tour, il vient mettre le siége devant Gorgobine (Moulins), ville des Boïes, cette même tribu qui avait joué un rôle dans la grande invasion des Helvètes, et dont nous avons raconté l'installation à titre de sujets chez les Édues.

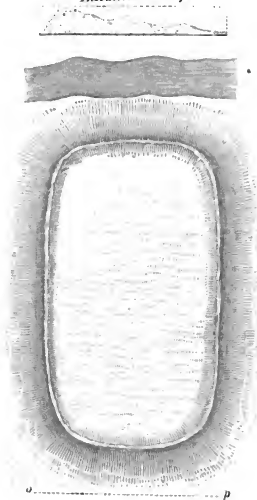
Cette expédition jeta César dans une grande perplexité. Garder ses légions autour de lui et laisser accabler une faible peuplade de ses alliés, c'était inviter les Édues et le reste de la Gaule à faire ouvertement défection, puisqu'il était impuissant à protéger ses amis; d'autre part, se mettre en pleine campagne pendant l'hiver, c'était s'exposer à manquer de vivres. Le général romain jugea qu'il fallait braver tous les obstacles plutôt que de subir un échec moral. Il pressa les Édues de lui envoyer des subsistances, fit prévenir les Boïes de se comporter avec courage en comptant sur sa prochaine arrivée, et, laissant deux légions dans Agendicum (Sens) à la garde des bagages, il partit.

Le lendemain il était devant Vellaunodunum, ville des Sénons, et fit, en deux jours, les lignes d'investissement, ne voulant laisser derrière lui aucun ennemi qui pût gêner ses approvisionnements. Le troisième jour, la place ayant demandé à capituler, il se contenta d'exiger qu'elle livrât ses armes, ses chevaux et six cents otages. Il laisse un de ses lieutenants pour faire exécuter la capitulation, et continue sa marche rapide. Le lendemain au soir, il arrive devant Genabe (Orléans), cette ville des Carnutes qui avait donné le signal de la guerre en massacrant les Romains qui s'y trouvaient. Les habitants se préparaient à la défense, ils rassemblaient leurs troupes; mais ils ne comptaient pas sur une attaque aussi soudaine, et, désespérant de pouvoir résister à l'assaut, ils commencèrent, un peu avant minuit, à défiler en silence par le pont qu'ils avaient sur la Loire pour s'échapper à la faveur des ténèbres. César avait prévu leur dessein et donné l'ordre à deux de ses légions de veiller sous les armes. Dès qu'averti par ses éclaireurs, il fut certain que les Gaulois se retiraient, il lança ses hommes, qui brûlèrent et enfoncèrent les portes, s'emparèrent de la ville; la plupart des Gaulois furent pris, et peu s'en fallut qu'ils ne le fussent tous, parce que le peu de largeur du pont et des routes avait fermé la fuite à la multitude; Genabum fut livré à la soldatesque et horriblement saccagé.

César passa la Loire et se mit en devoir d'aller faire le siége de Noviodunum, ville située sur son passage et comprise dans le territoire biturige. Les habitants vinrent à sa rencontre lui demander la vie; et comme il voulait avant tout arriver devant Gorgobine avec cette rapidité qui lui avait toujours réussi, il les reçut à composition, et se contenta d'exiger d'eux leurs chevaux, leurs armes et des otages. Une partie de ces derniers étaient livrés, et des centurions romains étaient dans la ville, occupés de la remise des armes et des chevaux, lorsqu'on vit accourir au loin la cavalerie gauloise. C'était Vercingétorix, qui avait levé le siége de la ville des Boïes et se rendait lui-même au-devant des Romains, avec une telle promptitude que ni amis ni ennemis n'en avaient eu la nouvelle. Aussitôt qu'ils l'aperçurent, les habitants reprirent courage, chassèrent les centurions, fermèrent les portes et se postèrent sur le rempart. César fit sortir sa cavalerie contre celle des Gaulois; mais ceux-ci ayant le dessus, il fut obligé de la faire appuyer par six cents cavaliers germains qu'il avait pris à sa solde. Les Gaulois, fatigués d'une marche rapide, ne purent soutenir le choc, et se replièrent sur le gros de leur armée. A cette vue, les habitants de Noviodunum s'effrayèrent de nouveau; ils s'emparèrent de ceux d'entre eux qui passaient pour avoir violé la première capitulation, les livrèrent à César et firent leur soumission. Les Romains levèrent leur camp et prirent la direction d'Avaricum (Bourges), la place la plus importante et la plus forte du pays des Bituriges.

Après ces malheurs arrivant coup sur coup, Vercingétorix assemble les siens en conseil. Il leur démontre qu'il faut conduire cette guerre d'une manière toute différente qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. « Par tous les moyens, dit-il, il faut tendre à ce but, que les Romains ne puissent avoir ni fourrages ni vivres. Cela est facile, puisque nous avons beaucoup de cavalerie et que la saison nous favorise, car il n'y a point encore de fourrage à couper. Les ennemis seront forcés de se disperser au loin pour en aller chercher dans les maisons, et tous ceux-là pourront être anéantis chaque jour par nos cavaliers. Ce n'est pas tout : quand il s'agit du salut, il n'y a plus à penser au bien-être do-

mestique; il faut brûler les bourgs et les habitations dans tout l'espace qui s'étend depuis le pays des Boïes jusqu'aux lieux vers lesquels on peut supposer que les Romains s'étendront pour fourrager. Il faut même brûler les places fortes qui ne sont point, et par leurs fortifications et par la disposition des lieux, à l'abri de tout danger, afin de ne pas diminuer l'armée par des garnisons, et de ne



Camp romain de Benouville (Calvados).

pas tenter les Romains de s'en emparer pour y prendre des vivres et du butin. Si ces mesures vous paraissent pénibles ou cruelles, je pense qu'il vous sera bien plus amer encore de voir vos enfants et vos femmes traînés en esclavage et d'être tués vous-mêmes; car tel est nécessairement le sort des vaincus. »

Tous approuvèrent cet avis, et plus de vingt bourgades des Bituriges furent incendiées en un seul jour. On fit de même dans le reste du pays, et les Romains ne voyaient plus que flammes autour d'eux. C'était une grande douleur pour les populations; mais l'espérance de la victoire les consolait. Restait Avaricum (Bourges), la capitale des Bituriges, dont la perte ou la conservation furent discutées dans le conseil. Les Bituriges se jetèrent aux pieds des autres Gaulois, suppliant qu'on ne les obligeât pas à brûler de leurs propres mains une ville la plus belle de presque toute la Gaule, la force et l'ornement de leur république. Ils représentèrent qu'entourée de toutes parts d'eau courante ou de marais, excepté du côté d'une avenue étroite par laquelle on y pénétrait, elle pouvait être facilement défendue. Le conseil exauça leurs prières, malgré Vercingétorix, qui s'y opposa d'abord, mais qui finit par céder à leurs supplications et à la pitié des assistants.

Le siége d'Avaricum est un des épisodes mémorables de cette guerre, qui durait depuis sept ans, et dans laquelle les Gaulois commençaient à se façonner à la tactique. « C'est une race extrêmement adroite, dit César, et très-apte à imiter et à faire tout ce que les autres peuvent inventer. »

Les Bituriges tinrent parole à leurs compatriotes: avec une intelligence et une opiniâtreté auxquelles l'ennemi même rendit hommage, ils combattirent les légions et résistèrent longtemps aux terrassements, aux mines, aux machines savantes. Vercingétorix, posté à quelques lieues, au milieu des bois et des marais, inquiétait les mouvements de l'armée romaine, lui coupait les vivres, et la disette devint si pressante que César proposa aux siens de lever le siége; mais les légions préférèrent tout souffrir plutôt que cet affront. Une fois les Romains crurent surprendre Vercingétorix, et après avoir marché toute la nuit en silence, se présentèrent le matin devant son camp; mais le général gaulois était sur ses gardes, et, prévenu à temps par ses éclaireurs, il plaça ses troupes dans une position si avantageuse que César en personne s'en retourna sans oser l'attaquer. Les assiégés croyaient au succès de leurs efforts, et l'armée de Vercingétorix leur envoya même un corps de dix mille hommes, en partie pour les renforcer, en partie pour que les Bituriges n'eussent pas seuls l'honneur de la victoire. Les marais, en effet, entouraient la ville de telle sorte que les lignes romaines n'avaient pas pu l'envelopper, et qu'elle conservait ses communications libres. César s'était donc borné à faire élever, du seul côté par où elle était abordable, un terrassement qui, au bout de vingt-cinq jours, avait atteint une étendue de trois cent trente pieds, sur quatre-vingts pieds de hauteur. Cet ouvrage, formé de bois et de terre, et protégé par deux hautes tours, touchait presque aux murs de la ville et devait servir à les escalader; mais à mesure qu'il grandissait, les assiégés élevaient également leurs défenses; leur habileté dans le travail des mines, abondantes en leur pays, était pour eux d'une grande ressource. Ils surent, par un travail souterrain, mettre le feu au retranchement. L'incendie éclata au milieu de la nuit, et aussitôt une partie des assiégés coururent aux remparts pour activer le feu, en jetant du haut des murs de la poix et d'autres matières combustibles, tandis que les autres dirigeaient deux sorties. Le combat durait encore de tous les côtés quand le grand jour parut; mais l'armée romaine eut le temps de sortir

de ses campements, d'accourir et de repousser tous les dangers. Pendant cette nuit terrible, elle admira l'énergie de ses adversaires. « C'est alors, dit César, qu'il se passa sous nos yeux un fait que nous ne laisserons pas sans mention, car il mérite qu'on en conserve la mémoire. Un Gaulois placé en avant de la porte de la ville, près d'une tour, lançait, pour activer l'incendie de la muraille romaine, des boules de suif et de poix, qu'on lui passait de main en main. Frappé au flanc droit par un scorpion (sorte de flèche), il tombe mort. L'un de ceux qui se trouvaient près de lui, passant par-dessus le cadavre,



Camp romain; plan consulaire. — D'après Polybe.

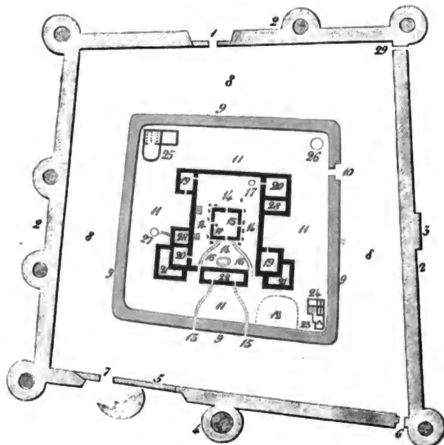
A, porte prétorienne. — B, porte décumane. — C, porte principale gauche. — D, porte principale droite. — E, prétoire. H, cavalerie romaine. — I, les triaires. — K, les principes et les vélites. — L, les hastats. — M, cavalerie des alliés. — N, infanterie des alliés. — O, P, garde à cheval et à pied du consul et du questeur. — Q, cavalerie supplémentaire des alliés. — S, étrangers ou alliés. — 1 à 12, tentes des douze tribuns. — *a* à *l*, tentes des préfets des alliés.

s'acquitte de la même manœuvre; il est tué de la même manière par un coup de scorpion, et un troisième lui succède; puis au troisième un quatrième, et ainsi de suite : le poste ne fut abandonné par ses défenseurs qu'au moment où l'incendie de la terrasse étant éteint, et les assiégés débusqués de tout ce côté, on cessa de combattre. » Voyant leur espérance déjouée, et pressés d'ailleurs par les instances et les ordres de Vercingétorix, les défenseurs d'Avaricum se résolurent à abandonner la place et à gagner, à la faveur de la nuit et des marais, les quartiers du général en chef, qui n'étaient pas éloignés; mais comme ils allaient partir, les femmes sortirent tout à coup des habitations, se jetèrent à leurs pieds, les conjurèrent de ne pas les livrer sans défense à la brutalité romaine, et comme ils persistaient dans leur résolution, elles commencèrent à pousser des clameurs lamentables, qui avertirent les Romains de ce qui se passait. La retraite était dès lors impossible, et les Bituriges y renoncèrent. Le jour suivant, servis par un orage, les Romains pénétrèrent enfin dans Avaricum. Huit cents hommes environ purent s'échapper; le reste de la population, quarante mille personnes, fut livré à une horrible boucherie; tout fut tué.

Vercingétorix recueillit les fugitifs; il avait eu la précaution d'envoyer au-devant d'eux, et de distribuer sur leur chemin des chefs ou des gens sûrs, pour isoler les fuyards et les disséminer dans les quartiers respectifs de leurs nations; car leur arrivée en masse dans le camp aurait pu y produire un déplorable effet. César n'avait que les Gaulois à combattre; Vercingétorix, sous les yeux de l'ennemi, avait sans cesse à lutter, dans son camp même, contre l'esprit de rivalité, de méfiance et d'indiscipline. Pendant le siége d'Avaricum, ses soldats l'avaient un jour accusé de trahison; après

le désastre, il avait tout à craindre. Cependant, au lieu de se soustraire aux regards des siens, il les rassemble autour de lui, s'efforce de rallumer leur courage, et de les consoler par l'espoir de meilleurs succès ; il leur rappelle qu'il avait prévu ce résultat, mais qu'il a pris ses mesures pour le réparer ; que par ses efforts les peuples qui ne s'étaient point encore ralliés à eux sont prêts à le faire. « Je ferai, dit-il, que la Gaule tout entière n'ait qu'une seule volonté ; et quand elle sera d'accord, l'univers lui-même ne sera pas en état de lui résister. »

Aux mâles accents de ce génie prophétique, les enfants de la Gaule, lui sachant gré de ne point désespérer d'eux, se relevèrent, firent résonner



Plan du camp romain, ou camp de César, à Jublains (Mayenne) (¹). — D'après les *Collectanea antiqua*, t. III.

1, entrée actuelle du village. — 2, murailles extérieures. — 3, tour carrée au centre de la muraille S.-E., vis-à-vis la porte principale du château. — 4, tour. — 5, brèche sur le côté de l'ancienne entrée entre les deux tours. — 6, poterne. — 7, entrée moderne en brique. — 8, espace libre, de 50 pieds, entre les murs et la forteresse intérieure : on pouvait y camper mille hommes. — 9, chaussée ou rempart en terre entourant la forteresse intérieure, haute de 1m,80 à 2 mètres, large de 6m,20 à la base. — 10, porte de pierre dans la chaussée. — 11, cour intérieure, ou cour de la forteresse intérieure. — 12, partie de la cour extérieure non déblayée — 13, conduits en maçonnerie venant du mur 22, et traversant la fondation de l'aqueduc. — 14, *atrium*, ou cour principale de la forteresse couverte (pouvant servir de quartiers à la garnison). — 15, *implurium*, cour centrale de l'atrium en partie couverte. — 16, conduits en maçonnerie pour faire circuler l'eau de l'impluvium. — 17, puits. — 18, base d'autel ou de statue dans l'impluvium. — 19, 20, appartements formant tours à l'extérieur. — 21, tours angulaires destinées à fortifier les angles sud-est. — 22, autre construction partageant la muraille et servant de cloaque. — 23, 24, fourneau et bains. — 25, appartements avec fourneaux. — 26, autre puits dans la cour intérieure du château. — 27, citerne. — 28, deux chambres. On a trouvé dans l'une d'elles des grains de blé que l'on conserve au Musée de Laval. — 29, brèche moderne dans les murs du camp.

leurs armes en signe d'applaudissement à son discours, et se préparèrent à de nouveaux dangers. Leur chef obtint d'eux pour la première fois, en cette circonstance, qu'ils fortifiassent leur camp par des retranchements à la romaine, travail pour lequel ils avaient une extrême répugnance.

Vercingétorix ne leur faisait pas de vaines promesses. Pendant le siége d'Avaricum, et pendant le temps que les Romains y restèrent ensuite pour réparer leurs fatigues, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de la belle saison, il s'était activement occupé de combler les vides que la guerre venait de faire dans ses cadres, d'appeler à lui tous les bons tireurs d'arc de la Gaule, et d'obtenir l'adhésion de toutes les cités gauloises. Des peuplades éloignées, et soumises depuis un demi-siècle aux Romains, embrassaient sa cause. Teutomat, roi des Nitiobriges, dont le père avait reçu du sénat romain le titre d'ami, vint le joindre avec les cavaliers de sa na-

(¹) Les ruines de Jublains sont situées à douze kilomètres de la petite ville de Sainte-Suzanne, et non loin de la cité des Arviens *(Vagoritum)*.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

tion et d'autres qu'il avait levés en Aquitaine. Mais tous ses efforts se portaient du côté des Édues, les plus redoutables alliés de César et les plus anciens. Le spectacle de la grande lutte nationale et des hautes espérances qu'elle inspirait donna enfin une force prépondérante au parti populaire dans cette cité, et le vergobret ou magistrat annuel, qu'elle mit à sa tête aux élections du printemps, fut un homme dévoué dans le secret de son cœur aux projets de Vercingétorix. Il se nommait Convictolitanès. Forcé d'envoyer à César



Monnaie de Litaviccus.

un corps de dix à douze mille hommes de renfort, il organisa lui-même la défection de ces troupes et de leur chef Litaviccus, entraîna ses concitoyens à la révolte, et, pour compromettre la cité tout entière avec lui, fit massacrer les Romains qui se trouvaient épars sur son territoire.

D'Avaricum, le plan de César était d'aller à Gergovie (près Clermont), pour frapper l'insurrection à la tête dans la capitale des Arvernes; mais au lieu d'en prendre le chemin, il passa, au contraire, sur la rive droite de l'Allier. Les mesures de Vercingétorix portaient leurs fruits, et, après avoir épuisé les provisions d'Avaricum, l'armée romaine était sans doute affamée de nouveau. Elle se sépara. César envoya son lieutenant, Labienus, avec quatre légions, vers le nord, pour contenir les Sénons et les Parisiens, qui prenaient les armes, et lui-même, avec six légions qui lui restaient, se rapprocha de Gergovie en remontant l'Allier; mais Vercingétorix, qui le suivait sur l'autre rive, avait coupé tous les ponts, et l'empêcha longtemps de passer. César y parvint enfin, et par une marche rapide il se porta, en cinq étapes, sous les murs de Gergovie. Vercingétorix l'avait précédé, et un immense campement de Gaulois, échelonnés, suivant leur usage, par cités et par tribus, occupait et la montagne sur laquelle la ville était assise et les hauteurs environnantes.

C'était, dit César, un spectacle formidable. Chaque matin, les chefs des cités allaient se réunir sous la tente de Vercingétorix, et presque tous les jours les cavaliers et les archers de l'armée confédérée s'exerçaient par des escarmouches. César prit ses mesures pour faire un siége en règle, et commença par enlever pendant la nuit une colline importante, qui commandait les abords d'un des côtés de la ville; il y plaça deux légions, qui formèrent un petit camp communiquant par une tranchée continue avec le camp principal. Ce fut peu de jours après qu'éclatèrent les premiers symptômes de la défection des Édues. De peur que leur contingent ne se tournât contre lui, César alla lui-même à sa rencontre avec quatre légions, qu'il fit partir en telle hâte qu'il ne leur donna pas même le temps de plier leurs tentes. Mais aussitôt Vercingétorix donna aux deux camps dégarnis un assaut furieux; les Romains ne durent le salut qu'à leurs machines de guerre, et Caïus Fabius, qui les commandait, envoya courir après César et l'avertir de l'extrême danger qui les menaçait pour le lendemain. Avec son bonheur et sa rapidité ordinaires, le proconsul put joindre les Édues et revenir à temps.

Un jour, visitant le petit camp pour inspecter les travaux, César s'aperçut que les abords de la ville étaient dégarnis de troupes de ce côté, tandis qu'elles étaient si nombreuses les jours précédents qu'à peine pouvait-on voir le terrain. Il s'en étonne et en demande la raison aux transfuges qu'il recevait chaque jour en grand nombre. Il apprend que le plateau de Gergovie, également élevé de toutes parts, est à peu près plat; mais que du côté opposé à celui qu'il occupe, le passage est resserré et couvert de bois, en sorte que, les Gaulois craignant de se voir à peu près cernés s'ils perdaient encore quelque position de ce côté, Vercingétorix faisait travailler toutes ses troupes à le fortifier. Aussitôt César, dirigeant une fausse attaque vers ce point vulnérable, lance ses légions à l'escalade du côté de la ville qui faisait face à ses camps, et qui présentait une pente d'environ douze cents pas en ligne droite, mais coupée par les sinuosités de la route, et défendue vers le milieu par un mur de six pieds de haut, derrière lequel se trouvaient les campements gaulois. En un clin d'œil, le mur est envahi et les premiers camps enlevés. La célérité fut telle que le roi des Nitiobriges, Teutomat, qui faisait la sieste sous sa tente, eut à peine le temps de se sauver, n'ayant que ses braies pour tout vêtement. Les Romains continuèrent leur route et touchèrent bientôt les murs et les portes de Gergovie. Déjà les cris de frayeur emplissaient la ville; les femmes jetaient, du haut des remparts, leurs habits et de l'argent, les bras tendus vers les soldats, qu'elles conjuraient de ne pas les tuer, comme ils avaient fait des femmes et des enfants d'Avaricum; quelques-unes se laissaient même glisser en bas des murs, tandis qu'en s'aidant les uns les autres, les Romains commençaient d'y pénétrer.

Pendant ce temps, les troupes gauloises, précédées de leur cavalerie, accouraient de toute leur vitesse, et, refoulant les assaillants les plus avancés, prenaient position devant les remparts. Tout l'avantage du terrain, cette fois, était pour elles; et les Romains soutenaient le choc à grand'peine, quand déboucha sur leur flanc le corps des auxiliaires édues que César avait envoyés pour concourir à l'assaut. Les Édues s'étaient mis le bras droit nu jusqu'à l'épaule, suivant leur usage, pour montrer de loin aux Romains qu'ils venaient en amis; mais ceux-ci craignirent quelque ruse, et l'apparition inopinée de cette nouvelle masse gauloise jeta la

panique dans leurs rangs. Ce fut une déroute complète. César, qui était resté en bas pour appuyer l'assaut avec sa légion favorite, la dixième, recula sur les hauteurs les plus voisines, et là put rallier les fuyards. A l'en croire, il aurait perdu dans cet assaut malheureux sept cents hommes seulement et quarante-six centurions; mais ce qui accuse des pertes énormes, c'est qu'il leva le siége le surlendemain et se hâta de repasser l'Allier.

A cette nouvelle, la Gaule tressaillit; la position de Labienus dans le nord devint très-critique; les Édues jetèrent tout à fait le masque, et leur contingent, conduit par les deux chefs Éporédorix et Viridomar, quitta César sous un prétexte.

Une des villes éduennes, Noviodunum (Nevers), située dans une forte position sur la Loire, était le dépôt général de l'armée romaine. César y avait rassemblé tous les otages de la Gaule, une grande partie de ses bagages et de ceux de l'armée, le blé, le trésor public, un grand nombre de chevaux qu'il avait fait acheter, pour la guerre, en Italie et en Espagne. Éporédorix et Viridomar, à peine échappés avec leurs hommes des mains de César, le gagnèrent de vitesse, entrèrent à Noviodunum, égorgèrent la garnison romaine avec tous les Romains qui se trouvaient dans la ville, s'emparèrent des chevaux, de l'argent, des bagages, jetèrent à la Loire tout le blé qu'ils ne purent emporter, et se retirèrent après avoir brûlé la ville, ne se croyant pas en état de la défendre. Ils avaient placé en même temps des vedettes et des garnisons le long des rives de la Loire, qui paraissait d'ailleurs infranchissable par suite d'une crue extraordinaire, et montraient leur cavalerie sur tous les points pour effrayer les Romains, leur couper les vivres et les forcer à rétrograder vers la Narbonaise.

César, enfermé ainsi sans approvisionnements entre l'Allier et la Loire, plutôt que de s'exposer au danger de s'engager dans les Cévennes et à la honte d'abandonner Labiénus, manœuvra pour rejoindre son lieutenant. Il parvint à trouver un gué dans la Loire, et fit passer ses soldats, ayant de l'eau jusqu'aux épaules et tenant les bras en l'air pour soutenir leurs armes. Il put alors se ravitailler, et se dirigea vers les quartiers de Labienus, qui étaient à Agendicum (Sens).

Labienus avait triomphé de la coalition des Parisiens, des Aulerques et des Bellovaques. Il avait assuré sa retraite par la bataille de Vitry, près Paris, où une armée gauloise, plutôt que de reculer d'un pas, s'était fait tuer tout entière avec son général, vieux guerrier nommé Camulogène. Le proconsul romain et son lieutenant purent opérer leur jonction sans obstacle.

Vercingétorix triomphait. Le sénat des Édues lui envoya une députation pour le féliciter et l'inviter à venir s'entendre avec eux sur la continuation de la guerre; Vercingétorix y consentit. Une assemblée générale de la Gaule fut convoquée à Bibracte (près Autun), et confirma tous les pouvoirs du généralissime, non sans quelque indignation des Édues, qui prétendaient à la direction suprême et qui se voyaient déchus de leur rang. Tous les peuples de la Gaule s'étaient fait représenter à cette réunion solennelle, à l'exception des Trévires, des Rèmes et des Lingons; les Trévires, parce qu'ils étaient trop éloignés et serrés de trop près par les Germains; les Rèmes et les Lingons, parce qu'ils restaient les seuls amis de César.

Poursuivant l'exécution de ses plans, Vercingétorix envoie de nouveau soulever de gré ou de force les tribus de la province romaine; il lève un nouveau contingent de quinze mille hommes de cavalerie, et, avec les nombreux bataillons dont il dispose déjà, il se fait fort de continuer son système et de triompher des Romains en les affamant et les harcelant.

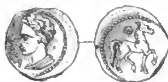
César, en effet, plia de nouveau. Se voyant entouré d'une multitude d'ennemis qui accouraient de toute la Gaule, il prit le parti de se retirer dans la province romaine où le danger devenait pressant. Il était chez les Lingons, et passait chez les Séquanes pour gagner l'autre côté du Rhône. C'était une seconde retraite. Vercingétorix pensa que sa proie lui échappait. Il vint se poster en vue des Romains, assembla les chefs de sa cavalerie, et leur dit: « Les ennemis fuient vers la Province et abandonnent la Gaule: c'est assez pour avoir la liberté du moment, mais non pour la paix et la tranquillité de l'avenir; car ils reviendront avec des forces plus nombreuses et recommenceront la guerre. Il faut donc attaquer leur cavalerie embarrassée de la garde des équipages; pas un de leurs escadrons n'osera affronter les nôtres. Le jour de la victoire est arrivé. » Ceux auxquels il s'adresse répondent par des cris d'enthousiasme, et s'engagent, par le serment le plus sacré, à ne point rentrer dans leurs maisons, à ne point revoir leurs enfants, leurs parents, leurs femmes, qu'ils n'aient traversé deux fois les rangs ennemis.

Peut-être Vercingétorix ignorait-il que César avait appelé des rives du Rhin de nouvelles bandes de cette cavalerie mercenaire, mais redoutable des Germains, qu'il avait prises à sa solde. La bataille se donna le lendemain. Elle dura la moitié du jour. Les Gaulois s'étaient formés en trois corps dont deux assaillirent la droite et la gauche des Romains, pendant que le troisième se présentait de front et leur barrait le passage. César disposa de même sa cavalerie en trois colonnes; mais les légions étaient derrière pour les soutenir et les rallier, tandis que la cavalerie gauloise combattait seule. Longtemps le succès resta douteux. César, qui le laisse entendre, néglige de rapporter dans ses Mémoires qu'il fut pris un instant par un gros de cavaliers arvernes, et que son épée, restée entre leurs mains, fut portée en triomphe dans un de leurs temples. Mais la cavalerie germaine, étant parvenue à s'emparer d'une hauteur importante, culbuta l'aile gauche des Gaulois, et les poursuivit jusqu'aux lignes d'infanterie de Vercingétorix.

Craignant d'être enveloppée, l'infanterie recula, et Vercingétorix ne rallia les siens qu'en essuyant des pertes considérables.

Les Gaulois étaient découragés d'une défaite aussi inattendue. Ils levèrent aussitôt leur camp, et Vercingétorix les conduisit sous les murs d'une place voisine, qui, par sa forte position au milieu des montagnes, semblait devoir être inexpugnable. C'était Alesia. César, suivant ses habitudes, ne laissa pas à son adversaire le temps de respirer. Il abandonna ses équipages à la garde de deux légions, et suivit sans trêve les troupes effarées de Vercingétorix. Celui-ci avait gagné Alesia en une étape. César y fut le lendemain et commença aussitôt un siége dont les travaux furent tellement vastes, que sans doute Vercingétorix ne les avait pas cru possibles. Les ingénieurs romains y dépensèrent toutes les ressources de leur art, et les soldats toute leur énergie. Les lignes de César s'étendaient sur une circonférence de onze mille pas, ondulant sur des terrains escarpés qu'il fit défendre par vingt-six redoutes. Il avait conçu le gigantesque dessein de bloquer et de réduire, avec soixante mille hommes, l'armée gauloise qui se trouvait dans Alesia ou sous ses murs, et qui en comptait plus de quatre-vingt-dix mille; Vercingétorix, en effet, se vit plus étroitement resserré chaque jour : en vain fit-il des sorties désespérées, en vain sa cavalerie livra-t-elle encore un combat furieux; rien ne put débusquer les assiégeants. Avant que l'investissement ne fût complet, Vercingétorix prit le parti de renvoyer pendant la nuit toute sa cavalerie. Il ordonna aux hommes qui la composaient de se rendre chacun dans sa cité, et d'envoyer au secours d'Alesia tous les citoyens en état de porter les armes. Le salut de la Gaule, le sien, celui de quatre-vingt-un mille hommes d'élite qui restent avec lui, dépendent de la stricte exécution de cette mesure extrême, et il n'a que pour trente jours de vivres.

Ce cri de détresse retentit dans toute la Gaule, et réunit dans une même pensée de patrie et de vengeance tous ces peuples naguère si divisés. Un grand conseil national décida de faire exécuter, non pas la levée en masse que Vercingétorix demandait, car une pareille multitude eût été trop lente à rassembler, puis impossible à gouverner et à nourrir, mais d'imposer à chaque cité un contingent à fournir sur-le-champ. Voici comment la répartition en fut fixée. Les Édues avec leurs vassaux Ségusiaves (Feurs, Forez), Ambivarètes, Brannoves et Aulerques brannoviques, trente-cinq mille hommes; trente-cinq mille aussi les Arvernes joints à leurs clients, tels que les Cadurques indépendants, les Gabales et les Vellaves; les Séquanes, les Sénons, les Bituriges, les Santons, les Rutènes, les Carnutes, chacun douze mille; les Bellovaques, dix mille; les Lémoviques autant; les Pictons, les Turons, les Parisiens et les Helves, chacun huit mille; les Suessons, les Ambianes (Amiénois), les Médiomatriques (Metz), les Petrocores (Périgueux), les Nerviens, les Morins, les Nitiobriges, cinq mille; les Aulerques cénomans (habitants du Maine), cinq mille; les Atrébates (Artois), quatre mille; les Veliocasses (Vexin), les Lexoves (Lisieux), les Aulerques Éburoviques (Evreux), trois mille; les Rauraques et les Boïens (Bâle et Berne), trente mille; les États armoricains voisins de l'Océan, c'est-à-dire les Curiosolites (Quimper), les Rhédons (Rennes), les Ambibares, les Calètes (pays de Caux), les Osismes (Tréguier, Karhez), les Venètes (Vannes), les Unelles (Coutances), et autres, six mille en tout. Par un fol orgueil, les Bellovaques seuls refusèrent de fournir leur contingent, en déclarant qu'ils feraient la guerre aux Romains pour leur propre compte, et que personne n'avait rien à leur commander pour cela. Ils consentirent seulement, sur la demande d'un guerrier illustre qui était leur hôte, l'Atrébate Comm, à donner deux mille hommes. Il restait encore le cadre d'une armée de deux cent soixante-quinze mille combattants. On parvint à en réunir deux cent cinquante mille, dont huit mille cavaliers. Ces troupes furent comptées et passées en revue sur le territoire des Édues. Le commandement en fut partagé entre l'Arverne Vergasillaune, cousin de Vercingétorix, les Édues



Monnaie de Vergasillaune. (*Verga.*)

Viridomare et Éporédorix, puis Comm l'Atrébate. Ce dernier était un ancien ami des Romains; mais tel fut alors, dit César, l'empressement unanime des Gaulois à reconquérir leur gloire militaire et la liberté, que le souvenir des bienfaits ni l'amitié ne pouvaient rien sur eux, et qu'ils se jetaient les yeux fermés dans cette lutte avec tout ce qu'ils avaient de courage et de ressources. Ils partirent pour Alesia remplis d'enthousiasme et de confiance, et ils regardaient tous comme impossible qu'on pût seulement soutenir l'aspect de leur multitude.

Pendant ce temps, les Romains ne cessaient pas leurs immenses travaux; ils pressaient les assiégés, ils fortifiaient leurs lignes à l'extérieur pour repousser l'armée de secours; et les défenseurs d'Alesia, dans l'ignorance la plus profonde de ce qui se passait au dehors, souffraient à la fois des atteintes de la famine et de celles du désespoir. Le jour fixé pour l'arrivée des secours était passé et les vivres épuisés. On tint conseil. Les uns parlaient de se rendre; d'autres voulaient faire une dernière sortie. Un Arverne de haute naissance, nommé Critognat, émit l'avis le plus énergique : « Parce qu'ils ne sont pas arrivés au jour dit, doutez-vous, s'écria-t-il, de la constance

et de la fidélité de nos amis et de nos parents? Quel courage leur restera-t-il si quatre-vingt mille hommes qui sont ici ont péri quand ils viendront? Quoi donc? pensez-vous que ce soit sans raison que les Romains travaillent tous les jours à fortifier leurs lignes extérieures? Si vous ne pouvez être rassurés par des messages, puisque tout accès est fermé, croyez par ce témoignage-là que les secours approchent, et que c'est la crainte qui les fait passer le jour et la nuit au travail. Quel est donc mon avis? De faire ce qu'ont fait nos ancêtres dans la guerre des Kimris et Teutons, qui fut moins terrible que celle-ci. Refoulés dans leurs places de guerre et tourmentés par la famine, eux aussi, ils soutinrent leur vie en mangeant les corps de ceux que la faiblesse de leur âge rendait impropres à la guerre, et ils ne se rendirent pas. Et nous n'aurions pas cet exemple que j'estimerais glorieux pour nous de le commencer et de le transmettre à nos descendants. » La proposition ne fut pas rejetée, mais remise seulement pour être exécutée si, le retard des secours se prolongeant, les souffrances devenaient plus intolerables encore. Par une mesure un peu moins horrible, mais non moins inhumaine, on chassa de la ville ses habitants, leurs femmes, leurs enfants, toutes les bouches inutiles. Ces malheureux se présentèrent mourants devant les lignes romaines, s'offrant pour esclaves et demandant en échange un peu de nourriture; mais ils furent impitoyablement repoussés d'un côté comme de l'autre.

La grande armée gauloise était en marche. Bientôt les défenseurs d'Alesia, passant du désespoir à la joie, virent ses colonnes apparaitre sur les sommets d'alentour et s'établir à mille pas tout au plus des Romains. Dès le lendemain, le combat s'engagea par une vive attaque que fit l'armée de secours secondée par une sortie de la garnison d'Alesia. On se battit avec un égal acharnement depuis midi jusqu'au coucher du soleil; et l'impétuosité gauloise paraissait avoir l'avantage, lorsqu'une dernière charge de cette cavalerie germaine, qui avait été déjà si souvent funeste, vint culbuter les assaillants et les forcer à rentrer dans leurs campements. Un assaut de nuit n'eut pas plus de succès. Les Romains perdirent encore beaucoup de monde; mais sur aucun point leurs prodigieux retranchements ne purent être forcés.

Deux fois repoussés apres avoir attaqué avec leur confiance et leur légèreté habituelles, les Gaulois commencèrent à chercher les moyens d'opposer quelque combinaison stratégique à la défense savante de l'ennemi. Les chefs de l'armée extérieure se firent alors expliquer par des gens qui connaissaient les localités la position des forts qui dominaient la ville, et la maniere dont ils étaient défendus. Il y avait au nord une colline qui n'avait pu être entièrement enveloppée d'ouvrages, à cause de son étendue; à cet endroit, on avait été forcé d'établir le camp sur un sol en déclivite. Instruits de ces circonstances, les généraux choisissent soixante mille hommes d'élite que Vergasillaune, chargé de les commander, fait partir au commencement de la nuit pour gagner secrètement cette position. Vergasillaune arrive un peu avant le jour, laisse son armée reposer cachée sur le revers de la montagne, puis à midi ses troupes fondent sur l'ennemi. C'était l'heure convenue pour un assaut qui devait se donner en même temps dans une direction opposée. A la vue de ces mouvements, Vercingétorix comprit que le moment suprême était venu; il s'élance hors de la ville avec toute la garnison portant des perches, des fascines, des faux, tous les autres faibles moyens dont elle pouvait disposer pour monter à l'assaut, et sur presque toute leur étendue les lignes romaines sont assaillies par une multitude furieuse. Le nombre des Romains, les forces de chacun d'eux, la quantité de leurs projectiles, suffisent à peine pour tant d'ennemis. Vergasillaune, dans sa position avantageuse, parvient enfin à entamer les retranchements du nord; Vercingétorix porte aussitôt ses efforts du même côté, et quoiqu'il eût au contraire à gravir la colline, il comble les fossés, parvient aux tours romaines, en chasse les défenseurs; il a fait brèche enfin. Labienus, le redoutable lieutenant de César, qui contenait Vergasillaune, se voit alors pris à dos; mais César lui-même, averti du danger, arrive en hâte avec toutes les troupes qu'il a sous la main. A la vue de son long manteau rouge bordé d'or, vêtement de général qu'il portait dans les jours de combat, les deux partis le reconnaissent et redoublent d'énergie pour cette lutte terrible, où près de cent mille hommes s'abordaient à l'arme blanche. Cette fois encore tout ce que la valeur personnelle et le désespoir peuvent enfanter d'héroïsme succomba devant quelques bonnes dispositions militaires. César parvint à faire tourner par un corps de cavalerie les Gaulois de Vergasillaune, qui, enveloppés de toutes parts, furent presque entièrement massacrés. Soixante-quatorze étendards furent apportés au vainqueur, et Vergasillaune eut le malheur d'être pris vivant. En voyant cette déroute, les assiégés rentrèrent dans leur Alesia, et l'armée de secours, à bout d'espérances, se dispersa dans toutes les directions. (1)

Le lendemain, Vercingétorix assemble une dernière fois le conseil. Il rappelle à ses compagnons « que ce n'est point dans son intérêt, mais pour la » liberté commune qu'il a entrepris cette guerre, » et termine en disant que, puisqu'il faut céder à » la fortune, il se remet entre leurs mains, afin » qu'ils décident lequel ils préfèrent, ou de donner » satisfaction aux Romains par sa mort, ou de le » livrer vivant à César. » On envoie aussitôt des députés pour traiter de la reddition, et l'ordre mandé par le proconsul est de livrer d'abord les chefs

(1) Pendant dix siècles on a regardé le village et le monticule d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) comme étant l'antique Alesia. Il paraît aujourd'hui démontré que c'est une erreur, et qu'Alesia est un village de Franche-Comté appelé Alaise (Doubs), près Salins.

et les armes; puis il se place sur une éminence, en avant de son quartier général, pour recevoir la soumission des vaincus et prononcer solennellement sur leur sort. Vercingétorix n'attendit pas qu'on le traînât devant le tribunal de César. Il revêtit la plus riche de ses armures, sauta sur son cheval, orné comme un jour de bataille, et sortit de la ville au galop. Arrivé subitement aux pieds de César, qui n'attendait pas cette brusque apparition, il tourna en cercle autour du tribunal, descendit de son cheval, puis jeta l'un après l'autre son casque, son épée, toutes les pièces de son armement, et resta debout, avec le calme de sa belle et martiale figure, sans proférer une parole. C'était la vivante image de la Gaule. A l'aspect d'une si grande et si noble infortune, les spectateurs, ces durs soldats romains, se sentaient émus. César ne le fut pas; il éclata en accusations, en invectives; il parla au fils de Keltill de ses bienfaits méprisés, lui reprocha son amitié d'autrefois; puis il fit signe à ses licteurs de le garrotter et de l'emmener. Vercingétorix entendit et souffrit tout en silence. Il fut conduit à Rome et jeté dans un cachot, où durant six années il attendit que son vainqueur eût abattu à leur tour Pompée, Caton, Labienus et cent autres ennemis, c'est-à-dire tout ce que Rome et les barbares avaient alors de plus habiles guerriers, pour figurer dans la pompe triomphale au bout de laquelle il trouva la hache du bourreau. Ainsi mourut, martyr de la patrie, en l'an 46 avant J.-C., le héros de l'ancienne Gaule.

Les principaux amis de Vercingétorix subirent le même sort. Quant aux défenseurs d'Alesia, quant à tous les autres soldats gaulois qu'on avait pu saisir, ils furent partagés comme esclaves entre les soldats romains, à titre de butin. Seulement,



Femmes et enfants gaulois captifs. — Sculpture du sarcophage de la vigna Ammendola.

César fit grâce aux Edues et aux Arvernes, espérant par la clémence regagner l'amitié de ces deux peuples puissants.

DERNIERS EFFORTS DE LA GAULE INDÉPENDANTE.

Apres une si longue et si rude campagne, les légions croyaient passer l'hiver dans le repos. Mais la Gaule n'était pas encore domptée; cette grande défaite sembla seulement donner raison à ceux qui pensaient qu'au lieu de réunir toutes leurs forces pour les opposer en masse à l'ennemi, les cités gauloises devaient le harasser et le décourager en combattant chacune pour leur compte, et en suscitant sur tous les points du territoire des soulèvements partiels. On recommença donc de tous côtés les conciliabules et les préparatifs de guerre. César ne leur donna pas le temps de prendre consistance; il partit de Bibracte dans la nuit du 1er janvier de l'an 51 (av. J.-C.), et tomba inopinément chez ceux dont les menées avaient donné l'éveil; c'étaient les Bituriges. Ces malheureux furent pris sans résistance, ou poursuivis chez leurs voisins, traqués et forcés de revenir dans leurs champs et de se soumettre. Au bout de trente jours, César était de retour à Bibracte; mais il n'y était pas depuis trois semaines, que les Bituriges envoyèrent lui demander assistance contre les Carnutes, qui se jetaient sur eux pour les punir d'avoir accepté le joug des Romains. César repartit pour le pays des Carnutes, qui laissèrent saccager leur territoire et se cachèrent dans les contrées voisines ou dans le fond des bois, plutôt que d'accepter une paix plus dure encore que ces extrémités. Il était temps; l'organisation de la résistance prenait déjà dans le nord un caractère plus sérieux.

Ce n'était point une simple bravade si les Bellovaques avaient refusé leur concours à Vercingétorix, en disant qu'ils feraient eux-mêmes la guerre avec Rome. Leurs dispositions parurent assez importantes pour que César, de Genabum (Orléans), où il était, marchât contre eux à la tête de cinq légions; et quand il eut passé quelques jours devant leurs lignes, qu'il ne crut pas prudent d'attaquer, il fit venir quatre autres légions à son aide. Un chef populaire des Bellovaques, nommé Corrée, les avait réunis avec les troupes des Ambianes, des Calètes, des Aulerques, des Véliocasses, dans une position formidable; Comm l'avait rejoint avec ses Atrébates et cinq cents cavaliers germains qu'il était allé enrôler de l'autre côté du Rhin. Longtemps les deux armées se tinrent mutuellement en échec, sans oser s'aborder autrement que par des escarmouches, et César reconnut que, loin de combattre avec sa légèreté habituelle, l'ennemi se montrait plein d'habileté. Un jour Corrée eut la joie de surprendre la cavalerie des Rèmes, les plus fidèles alliés des Romains, et de la tailler en pièces

avec son chef Vitiscus, premier magistrat de sa cité, vieillard qui pouvait à peine se tenir à cheval, mais qui, suivant la coutume gauloise, avait voulu combattre, au lieu de s'excuser sur son grand âge. Enfin arriva le jour fatal. Corrée sortit de son camp avec sept mille hommes d'élite, dont mille cavaliers, pour surprendre les fourrageurs romains; mais, trahi par un déserteur, il fut surpris lui-même et écrasé. Il ne voulut ni recevoir merci, ni quitter le champ de bataille; et comme il ne répondait aux sommations de se rendre qu'en continuant de frapper à droite et à gauche, il força les Romains exaspérés à l'accabler de loin à coups de javelots.

Ce désastre et la mort de Corrée décidèrent les Bellovaques et leurs alliés à faire leur soumission; mais sur une foule d'autres points, la Gaule sanglante et mutilée s'agitait encore; les familles, quittant les villes, s'enfuyaient dans les campagnes et dans les bois pour se soustraire à l'odieuse autorité des Romains; Comm avait pu organiser une bande de partisans; Ambiorix avait reparu; les Andes (Angevins) et autres cités de l'ouest prenaient les armes à leur tour. César commença par saccager de nouveau la cité des Éburons, en haine d'Ambiorix. « Il était de son honneur, dit-il, ne pouvant jamais espérer de ce chef aucune soumission, que ses concitoyens le prissent en horreur pour les maux dont il était cause. » En conséquence, les Romains prirent, détruisirent, brûlèrent ou égorgèrent tout ce qu'ils purent trouver dans ce malheureux pays sans défense. En même temps ils se portèrent du côté des Andes, soulevés sous la conduite d'un guerrier nommé Domnac, et dont le premier fait d'armes avait été d'assaillir, dans Lemonum (Poitiers), les troupes de Durat, chef



Monnaie de Durat. (*Durat*[*ios*]. — *Julios.*)

qui trahissait la cause nationale. Domnac tenta vainement de forcer le camp des Romains, et son armée, atteinte au moment où elle faisait sa retraite en traversant la Loire, fut complétement mise en déroute. Les Andes se résignèrent à poser les armes. Les Carnutes firent de même; mais ils furent obligés de livrer leur ancien chef, Gutruat, que César fit mourir comme un criminel, à coups de verges. Pendant ce temps, un autre héroïque soldat, le Sénonais Drappès, qui avait armé, dans son pays, jusqu'aux bandits et aux esclaves, et faisait aux Romains la guerre de surprises et d'embuscades, se dirigeait vers le midi. Il gagna la Province, et s'y joignit aux troupes plus considérables qu'avait ramassées un ancien lieutenant de Vercingétorix échappé aux précédents désastres, Luctère. Les deux chefs ne purent tenir longtemps sur un territoire ennemi, et se mirent en défense dans une place forte du pays des Cadurques (Quercy), à Uxellodunum (le Puy-d'Yssolu). Mais ils furent



Monnaie de Luctère. (*Lux*[*tiirios*].)

détruits en détail dans une sortie; d'abord Luctère, puis Drappès. Le premier fut livré à la vengeance romaine par un noble Arverne nommé Epadsnact; l'autre se laissa mourir de faim. Quant



Monnaie d'Epadsnact. (*Epad.*)

aux soldats restés dans Uxellodunum, au nombre de deux mille, ils se défendirent en désespérés; César fut obligé de venir en personne pour les réduire, et il n'y parvint qu'en coupant la source qui leur fournissait de l'eau. Ces gens, aussi simples que courageux, s'imaginèrent que la source avait tari d'elle-même par un miracle qui marquait la volonté des dieux, et ils se rendirent. César, en horrible politique, leur fit à tous couper les deux mains, afin qu'ils servissent de leçon au reste de cette Gaule incorrigible, qui finissait par le lasser.

De là, César se rendit en Aquitaine, pays qu'il n'avait pas encore parcouru; il y reçut, avec deux légions seulement, la soumission et les otages de toute la contrée. Pendant ce temps, Labienus, dans le nord, achevait de battre les Trévires et de les réduire à l'obéissance, en s'emparant de la personne de leurs principaux chefs, parmi lesquels se trouvait un noble Édue, nommé Sure, qui s'était expatrié après la prise d'Alesia, pour ne point déposer les armes. De tous les héros de la guerre



Monnaie de Comm. (*Comios.* — *Carmano.*)

d'indépendance, un seul homme, Comm l'Atrébate, tenait encore l'épée à la main. Dans la dernière campagne contre les Bellovaques, Comm se montrant infatigable autant qu'acharné, Labienus avait cru pouvoir se débarrasser de lui par la voie

simple et commode de l'assassinat. Sous prétexte d'une conférence militaire, plusieurs officiers choisis par leur général, et en tête desquels figurait un certain Volusenus Quadratus, attirèrent le Gaulois dans un infâme guet-apens. Tout en causant avec Comm, Volusenus lui prit la main : c'était le signal; de l'autre main il lui déchargea un coup d'épée sur la tête. Mais la trahison manqua par la promptitude des compagnons de Comm à le défendre; il ne fut que blessé, et il fit alors le serment de ne jamais voir la face d'un Romain que pour le tuer. César, de retour du midi, avait distribué ses légions par toute la Gaule, et passait paisiblement l'hiver dans la ville principale des Atrébates, Németocenne, ancienne capitale de Comm; celui-ci, courant la campagne à la tête d'une troupe de cavaliers et de maraudeurs, tombait à l'improviste sur les détachements isolés, enlevait les convois et offrait un chef toujours prêt à toutes les pensées d'insurrection. Le même Volusenus, devenu préfet de cavalerie, fut détaché pour lui donner la chasse, et ce fut alors entre ces deux hommes, qui se haïssaient profondément, une petite guerre sauvage d'embuscades, de ruses et de coups de main. Comm tenait quelques navires à l'ancre sur le rivage des Morins (Calais, Dunkerque), comme ressource suprême pour passer en Bretagne, dans le cas où sa position ne serait plus tenable. Un combat malheureux le mit un jour dans la nécessité de courir à toute bride à ses vaisseaux. Par fatalité la mer était basse, quoique le vent fût favorable, et les navires gisaient à sec sur la grève. Comm était perdu si ceux qui couraient à sa poursuite s'approchaient du rivage. Mais, dans cette extrémité cruelle, il ne se décourage pas, fait embarquer ses gens et leur ordonne de hisser les voiles. Les Romains, voyant de loin ces voiles déployées que gonflait un vent propice, crurent les fuyards en pleine navigation et retournèrent sur leurs pas. Un autre jour, Comm était serré de près encore une fois, et Volusenus lui-même, à la tête de son avant-garde, le poursuivait obstinément dans l'espoir de le prendre. Tout à coup les Gaulois tournent bride, fondent à leur tour sur ceux qui les poursuivaient, et Comm, parvenant à joindre Volusenus, lui traverse la cuisse d'un coup de lance. Le préfet romain fut enlevé à moitié mort par ses cavaliers, et les Gaulois purent faire retraite. Peu de temps après, soit que sa vengeance fût satisfaite, soit qu'il lui fût impossible de tenir plus longtemps, Comm envoya dire aux Romains qu'il était prêt à traiter de sa soumision, pourvu qu'on lui laissât garder son serment de ne pas voir un seul de leurs visages. On accepta cette clause; la capitulation se fit par intermédiaires, et Comm se soumit.

Ce fut le dernier Gaulois dont César vit l'épée levée contre lui. Son génie s'étudiait à gagner les cœurs après avoir gagné tant de victoires, à se concilier cette race généreuse dont il avait besoin pour ses desseins ultérieurs, et à guérir les plaies qu'il avait faites. « En huit années de guerre, dit Plutarque, un de ses historiens, César avait pris de force plus de huit cents villes, subjugué plus de trois cents nations, et combattu trois millions d'hommes, dont un million était mort sur le champ de bataille et un second million réduit à l'esclavage. »

ARTS ET LETTRES. — CARACTÈRE DES GAULOIS.

La vaillante race des Celtes, qui avait rempli le monde antique du bruit de ses exploits, n'a pas péri dans cette lutte terrible, puisque son sang coule encore dans nos veines, et s'est conservé de même dans la Grande-Bretagne, l'Écosse et l'Irlande; mais elle a été absorbée sans nous laisser de monuments de sa main qui nous transmissent la mémoire de ses actions et le témoignage de ses pensées. De même que sa religion lui défendait de profaner Dieu et les idées saintes par des représentations fabriquées de main d'homme, elle lui défendait aussi de consacrer ses pensées et ses souvenirs par l'écriture. Les Gaulois n'ont donc rien écrit. Quelques armes, quelques sculptures grossières, des monnaies, des bijoux, sont les seuls monuments figurés qu'ils aient laissés. On a découvert, il y a peu d'années (1845), à Entremont, près d'Aix en Provence, des fragments de sculptures remarquables par leur barbarie, par les trophées de têtes coupées qu'elles présentent, et qui paraissent bien gauloises par le goût plus encore que par l'inhabileté du ciseau. Il existait aussi dans les Vosges, au sommet du mont Donon, des restes de constructions antiques signalés par la tradition comme un temple gaulois, et parmi lesquels figurait, sculpté dans le roc, un groupe représentant le sanglier, peut-être avec son nom celtique (*Belliccus* SURBUR), aux prises avec le lion.

Les autres sculptures de pierre ou de métal qui sont parvenues jusqu'à nous, et dans lesquelles on trouve des sujets celtiques, ont été taillées par des mains romaines et grecques, ou bien appartiennent à l'époque où la Gaule était devenue province de l'empire.

Il en est autrement des monnaies : une partie d'entre elles purent être gravées par des artistes étrangers; néanmoins elles appartiennent bien à l'esprit indigène, car elles étaient nécessairement appropriées aux besoins et aux goûts des populations pour qui on les fabriquait. C'est bien avant les premières irruptions romaines, vers le commencement du troisième siècle qui a précédé notre ère (270 à 250 av. J.-C.), que remontent les plus anciennes monnaies de la Gaule que l'on connaisse et qui soient dignes de ce nom. Ce sont des pièces d'or à un bas titre, dans lesquelles on s'est grossièrement efforcé d'imiter les belles médailles grecques à l'effigie de Philippe II, roi de Macédoine (qui régna de 360 à 336). Antérieurement on se servait de monnaies bien plus grossières encore, qui ne portaient ni figures, ni legendes, mais quelques signes particuliers, comme une étoile ou un crois-







Bas-reliefs gaulois trouvés à Entremont, près d'Aix, par M. Rouard.

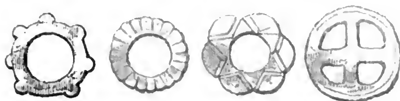


Bas-relief gaulois du mont Donon, conservé au Musée d'Épinal.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

sant; ou bien c'étaient de simples morceaux de cuivre ou de potin (alliage de cuivre et d'étain), taillés en rondelles, en triangle ou en anneaux. On conserve dans nos musées, et on trouve encore assez souvent dans nos champs, des monnaies de cette époque primitive.

Après les pièces frappées à l'imitation des statères de Philippe, on place une foule d'autres mon-



Monnaies gauloises les plus anciennes.

naies gauloises également inspirées par le désir d'imiter les types grecs. Cette particularité, qui peut surprendre au premier aspect, était le résultat d'une double influence : d'abord, des invasions dans la Grèce et du pillage de Delphes, d'où les Gaulois avaient rapporté des quantités considérables de numéraire hellénique qu'ils avaient mis en circulation chez eux à leur retour; puis, du voisinage



Statère d'or au bige, de Philippe, roi de Macédoine.

Monnaies gauloises au coq, trouvées à Limes.

des colonies phocéennes établies sur la côte gaélique de la Méditerranée. Il est impossible de voir la nombreuse série de médailles frappées en Gaule à l'imitation de celles de la Grèce, sans se persuader que la civilisation des contrées orientales avait pénétré dans notre Occident beaucoup plus profondément que les historiens anciens ne nous l'ont dit.



Monnaies gauloises à types divers.

Outre les types empruntés à la Grèce, comme la tête d'Apollon, le temple au fronton triangulaire, le char emporté par deux chevaux galopant, les monnaies gauloises ont souvent des types qui leur appartiennent en propre et qui sont indigènes. On y voit tantôt des signes dont on a peine à deviner la forme ; tantôt des étoiles, des croix, des globes; tantôt des fleurs, des mains, des haches,

des poignards, des têtes d'hommes coupées, des poissons ou d'autres animaux. Parmi ces derniers,



Le Sanglier enseigne. — D'après un des bas-reliefs de l'arc d'Orange.

le cheval et le sanglier jouent un grand rôle; le sanglier figurait aussi à l'extrémité de la hampe dans les étendards gaulois, et l'on a pensé avec raison que nos pères l'avaient pris pour symbole de leur nationalité. On a retrouvé plusieurs de ces symboles de bronze.

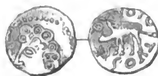
Quant aux légendes écrites sur les monnaies, elles donnent ordinairement, d'un côté de la pièce, le nom du peuple pour lequel elle a été fabriquée, de l'autre, le nom du magistrat de la cité. C'est ainsi qu'un grand nombre de médailles portent les noms des chefs fameux dont le récit de César a conservé le souvenir à la postérité, tels qu'Orgétirix, Dubnorex, Luctère, Vergasillaune, Adcantuanus, Duratius. On en a vu plusieurs ci-dessus. D'autres, au contraire, nous ont transmis les noms de personnages dont l'existence ne nous est pas autrement connue : Viigotal, chef des Arvernes; Atepilos, chef dans la Lyonnaise; Arivus, chef des Santons; Atisius, des Rèmes; Auscro, des Eburons; Triccos et Cantorix, des Turons; Elkesoovix, des Carnutes; et environ quarante autres.

Quelquefois, mais bien rarement, les monnaies gauloises nous en apprennent un peu davantage. On en connaît une des Séquanes dont la légende (*Sequanoio tuos*) contient quelque secret historique

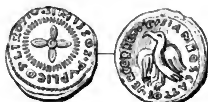


Diverses monnaies de chefs gaulois.

ou grammatical que les savants n'ont pas encore découvert, et une autre où le nom du chef est suivi d'explications clairement données en latin; cette dernière est la pièce sur laquelle on lit : « Cisiambos Cattos, vergobret »; et au revers : « Denier public des Lixoves ».



Monnaie des Séquanes. (*Sequanoio tuos.*)



Monnaie des Lixoves, Lisieux. (*Cisiambos Cattos vergobreto. — Simissos publicos Lixovio.*)

LANGUE ET POÉSIE CELTIQUES.

Dire quelque chose de la langue des Celtes est plus difficile encore que de démêler les obscurités de leur histoire. La Gaule, nous l'avons dit, se fit romaine avec une extrême facilité; ses enfants quittaient jusqu'aux noms de leurs pères pour s'affubler de noms romains, et ses villes sollicitaient comme une faveur de prendre elles-mêmes ceux de Jules, de César et d'Auguste. Cependant la

langue latine ne pénétra que lentement et difficilement dans les campagnes où les Romains n'étaient qu'en petit nombre, et dans les contrées extrêmes, comme notre Bretagne ou celle d'au delà de la Manche. Chez les gens riches, dans les villes, surtout dans les villes méridionales, le gaulois tomba promptement en mépris devant la langue élégante de Rome; mais la masse du peuple, dans le nord surtout, garda l'idiome national. Elle y avait si peu renoncé qu'au troisième siècle la loi romaine fut obligée de tolérer la rédaction de certains actes civils en langue gauloise, et on a la preuve (par Sidoine Apollinaire) qu'elle était encore parlée au centre de la Gaule à la fin du cinquième siècle.

De ce vieux langage de nos premiers pères, dans lequel ils n'ont rien écrit, quelques faibles traces cependant nous sont restées. Les auteurs latins et grecs nous en ont conservé une centaine de mots; et par un travail bien minutieux, mais bien méritoire, on a compté, en passant au crible l'un après l'autre tous les termes de la langue française, et en scrutant la provenance de chacun d'eux, qu'il en est environ deux cent quarante de gaulois (1).

Il reste aussi deux ou trois inscriptions ou fragments d'inscriptions celtiques, gravées à l'époque gallo-romaine, et dont voici la plus importante par son étendue et sa bonne conservation; elle a été



Inscription en langue celtique trouvée à Alise.

trouvée dans les ruines d'Alise-Sainte-Reine en 1839. Malgré l'état entier et parfaitement lisible de ces lignes, personne, jusqu'à présent, n'a pu les comprendre.

Mais des traces du celtique, moins mutilées que celles de ces pauvres débris, se sont conservées ailleurs et sont encore aujourd'hui vivantes. Les Galls, en s'établissant au centre de la Gaule, avaient en même temps peuplé une partie des îles Britanniques; les Gaulois belges, qui vinrent ensuite, firent de même, et, peu de temps encore avant l'arrivée de César, ils entreprenaient des conquêtes et formaient des établissements au delà de la Manche. Il existait, sur les bords de la Tamise, des tribus soissonnaises, atrébates et parisiennes; le sud-ouest de l'Angleterre s'appelle encore le *pays de Galles*, et sa pointe extrême, *la Cornouaille* (*Cornu Galliæ*, pointe de la Gaule). La population de ce pays, avant la conquête romaine, était donc gauloise, et sa langue était le celtique; or les dialectes écossais, gallois, irlandais, et notre breton, sont des langues unies entre elles par la plus étroite parenté, et complétement étrangères, soit au latin, soit aux idiomes germaniques, soit au français. Ce fait seul suffit pour démontrer qu'ils sont autant de branches du vieux tronc celtique. Quel autre peuple, en effet, leur aurait donné, à chacun des côtés du détroit, cette communauté de langage? Aussi verrons-nous bientôt ces Gaulois du nord, que l'épée romaine n'avait que faiblement atteints, donner asile dans leurs îles au druidisme persécuté dans la Gaule, et plus tard conserver, pendant une longue suite de siècles, le dépôt sacré de la poésie des bardes.

De ce que les druides avaient proscrit l'écriture, il résultait que la mémoire de leurs disciples conservait nécessairement de plus fortes empreintes, et l'enseignement donné de vive voix formait une tradition sacrée plus durable que toute autre, puisqu'elle était le seul lien conservateur des idées. Les prêtres du second ordre, les bardes, transmettaient aux jeunes gens de la tribu leur harpe et leurs chants. Les dieux étrangers, la persécution, les supplices, étouffèrent la religion gauloise et ses druides; mais les bardes ne périrent point : guerriers-poëtes, restés parmi leurs compagnons d'armes qu'ils animaient au combat, ils n'eurent pas un sort différent du leur, et les malheurs mêmes de la race celtique lui rendirent plus chers encore et ses vieux souvenirs de gloire et la harpe qui les chantait. Cet instrument figure encore aujourd'hui sur le drapeau de l'Irlande; les bardes irlandais ou gallois ont chanté jusque dans les temps modernes, et aussi longtemps que durèrent leurs rois nationaux ils eurent une place marquée, dans la hiérarchie officielle, au milieu des officiers du palais. Durant les luttes cruelles du moyen âge, ils jouaient encore le rôle qu'un contemporain de Jules César, Possidonius, leur avait vu remplir, et qu'il avait décrit en disant que les chefs gaulois menaient avec eux une suite de poëtes parasites qui mangeaient à leur table en chantant leurs louanges et les suivaient à la guerre.

Par une rude soirée d'hiver de l'an 1590, un vieillard aveugle était assis près du feu, dans une chaumière du pays de Galles. Sa tête, blanchie par les années, se penchait sur les cordes d'une harpe placée entre ses genoux. En face de lui, un jeune homme prêtait avidement l'oreille. Le vieillard, après avoir refusé d'abord, chantait sur sa harpe avec mystère, mais non sans un certain plaisir élé-

(1) Par exemple : alouette, arpent, balai, baraque, bâton, bec, bêche, bijou, bouleau, bourde, boyau, braire, branche, brique, broche, brouille, bruit, brusque, bruyère, cabane, carrière, casaque, cep, dune, échine, fol, galant, haleine, jambe, lieue, marne, narguer, orgueil, pic, raie, soc, tache, tau, trou, truie, etc.

gant, d'anciennes poésies populaires. Craignant sans doute de ne plus retrouver une aussi favorable occasion d'entendre ces récits d'autrefois religieusement conservés de bouche en bouche, et rendu plus audacieux par l'infirmité du vieillard, qui ne pouvait le voir, le jeune homme tira furtivement un crayon, et, sans que le barde pût s'apercevoir du larcin, il lui déroba en les confiant au papier quelques poëmes inconnus. Le jeune homme était un auteur anglais, qui nous a conservé quelques-unes de ces compositions bardiques. Ce vieux chanteur avare de ses vers et craignant de les voir profaner, triste, aveugle, caché dans une retraite obscure, mais enthousiaste encore, est un portrait posthume mais fidèle du bardisme. Il aimait encore alors les solitudes, la forêt profonde et les sentiers couverts; il écartait encore les mains étrangères qui tentaient de soulever les voiles de sa muse, et, fidèle aux préceptes de ses pères, il défendait qu'on écrivît ses chants. Mais d'indiscrets admirateurs ont commencé leurs larcins bien avant 1590; on conserve en Angleterre une collection de ces poésies qui furent recueillies au douzième siècle, et qui avaient été composées certainement au sixième. (De la Villemarqué, *Chants bretons.*)

L'un des principaux artifices employés par les prêtres et les savants gaulois pour aider la mémoire de leurs adeptes, était de réduire leurs pensées en sentences, et d'encadrer chaque sentence dans trois vers liés par une même rime. C'est ce que nous pourrions appeler des tercets, et ce qu'on appelait *tribanau* en langue galloise. Le nombre trois jouait chez eux un grand rôle, et se retrouve dans la poésie aussi bien que dans la théologie et la politique. Ces couplets de trois vers sont tous uniformément construits, de cette façon que les deux premiers dépeignent quelque scène de la nature, tandis que le troisième se détache brusquement, pour offrir une réflexion morale.

Cette facture originale est en accord avec le peu qu'on sait de l'usage adopté par les druides et les bardes d'exprimer leurs pensées au moyen de petites branches de différents arbres taillées, nouées, combinées suivant des rapports convenus, de manière à former tout un langage symbolique analogue au langage des fleurs employé par les Persans, ou bien à celui que les habitants primitifs du Pérou avaient imaginé de se faire avec des nœuds de rubans. Dans un de ces poëmes du sixième siècle dont nous parlions tout à l'heure, on lit, par exemple :

La pointe du chêne, l'amer rameau du frêne
Et la douce bruyère signifient rêve brisé :
Les joues ne cacheront point l'angoisse du cœur.

La pointe du noisetier, le troëne d'égale longueur,
Liés par des feuilles de chêne, signifient :
Heureux qui voit celui qu'il aime.

Ce sont en même temps, comme on le voit, des tercets bardiques, dans lesquels le traducteur a été forcé de sacrifier la rime pour garder l'exactitude. Mais en voici de plus caractérisés :

Bien éblouissante est la cime des frênes fleuris,
Longtemps blancs quand ils croissent dans le torrent;
Le cœur malade voit durer longtemps sa douleur.

Bien éblouissante est la surface du torrent à minuit.
Tout homme intelligent doit être honoré.
La femme doit calmer la douleur.

Bien éblouissante est la cime du saule; joyeux est le poisson dans le lac.
Le vent siffle dans le haut des mêmes branches.
La nature l'emporte sur l'instruction.

Bien éblouissante est la cime de la bruyère.
Fie-toi au sage et défie-toi du fou;
Mais il n'y a de devin que Dieu.

Ce sont les premières strophes d'une pièce qui en a trente-trois, toutes commençant par les mêmes mots peignant un petit tableau de la nature. Cet encadrement d'une idée morale dans la scène la plus vulgaire des champs, cet appel à une saine rêverie par la voix des œuvres divines, est d'une poésie d'autant plus frappante qu'elle est absolument étrangère aux idées grecques et latines. Ces tercets, faciles à retenir, avaient cours comme des proverbes, et leur but était de ramener l'esprit à chaque occasion, quelque indifférente qu'elle fût, vers de hautes pensées. C'était un avantage, surtout chez des populations vivant d'une vie ordinairement solitaire, dans les bois ou dans les campagnes, et dont presque toutes les idées n'étaient que des reflets de la nature champêtre.

Les peuples primitifs sont toujours enchaînés à des impressions vagues, indéfinies; la précision est une force qu'ils n'ont pas; leur oreille confond la poésie avec la musique, en sorte que le fond du vers peut avoir eu moins de prise sur eux que la mesure ou la rime; et encore faut-il ajouter que le sens du vers est souvent allégorique et contient une finesse qui nous échappe. C'est dire tout ce qui nous manque lorsque nous ne goûtons d'aussi anciennes poésies qu'à travers plusieurs traductions successives. Nous citerons cependant encore une de ces poésies bardiques du sixième siècle, un chant de mort qui peut être un écho affaibli de chants plus anciens encore, et toujours certainement une émanation de ce mâle esprit qui fut celui de la race celtique.

En avant, terrible coursier!
Bonne contenance dans la bataille;
Mieux vaut tuer que parlementer.

En avant, terrible coursier!
Elle était amère et sombre comme le rire de la mer,
La mêlée autour d'Urien (¹) au poignet vigoureux.

(¹) Chef gallois mort en combattant les Saxons, à la fin du sixième siècle.

Je porte à mon côté la tête
De celui qui commandait l'attaque,
La tête d'Urien, fils de Kenvarch, qui vécut magnanime.

Je porte dans ma tunique la tête
d'Urien, qui doucement commandait la cour.
Sur sa poitrine blanche le corbeau se gorge.

Je porte à la main une tête
Qui n'était jamais en repos.
La pourriture ronge la poitrine du chef.

Je porte sur ma cuisse une tête;
C'était un bouclier pour son pays,
Une épée de bataille pour ses libres compatriotes.

Je porte à ma gauche une tête meilleure,
De son vivant, que n'était l'hydromel;
C'était une citadelle pour les vieillards.

Je porte, depuis le promontoire de Pennok,
Une tête dont les armées sont célèbres au loin,
Celle d'Urien l'éloquent, dont la renommée vole.

Je porte sur mon épaule une tête
Qui ne me faisait point honte.
Malheur à ma main! mon maître est tué.

La tête que je porte sur mon bras
N'a-t-elle pas conquis des terres?
Après le cri de guerre, les cercueils.

La tête que je porte au bout d'une pique noire
Est la tête d'Urien, le sublime dragon.
Ah! jusqu'au jour du jugement je ne me tairai point.

La tête que je porte, je ne la retrouverai plus;
Elle ne viendra plus à mon secours.
Malheur à ma main! mon bonheur m'est ravi.

La tête que j'emporte du penchant de la montagne,
Elle a la bouche écumante de sang.
Malheur à celui qui l'a tuée!

Mon bras n'est point affaibli, mais j'ai perdu le repos.
Mon cœur, ne te brises-tu pas?
Celui-là m'a porté dont je porte la tête.

C'est une abrupte et sombre poésie, mais qui n'est pas sans charme pour nos oreilles, si nous songeons qu'ainsi, peut-être, chantaient nos durs aïeux quinze ou vingt siècles avant nous.

D'autres de ces chants enfin, sont de pures formules théologiques :

Trois choses sont primitivement contemporaines : l'homme, la liberté, la lumière.

Trois puissances de l'existence : ne pouvoir être autrement; ne pas être nécessairement autre; ne pouvoir être mieux par la conception.

Trois choses prévaudront nécessairement : la suprême puissance, la suprême intelligence, le suprême amour.

Formules exposées sans ornement, mais dont aucune autre philosophie n'atteint la sublime hauteur.

La langue n'est que l'expression du caractère et du génie des peuples. Si leur idiome a subsisté, le génie même des anciens Celtes n'est donc pas éteint. Il respire encore dans les rejetons qui, sur les rives de la Manche et du canal Saint-Georges, ont survécu au ravage des temps; et lors même que la masse gauloise qui, par d'autres destinées et d'autres mélanges, est devenue la France, n'aurait pas sous les yeux ces populations qui pour elle sont des sœurs, elle sentirait encore dans ses veines le sang gaulois frémir en plus d'un endroit de ce portrait tracé de la main de Jules César :

« Les Gaulois sont presque tous avides de changements. On les a bientôt agités et poussés au combat. Tous d'ailleurs aiment la liberté par instinct et haïssent la servitude. Ils sont prompts et pleins d'ardeur à faire la guerre, mais ils sont tout aussi prompts à se décourager et ne supportent pas les revers. Ils changent facilement d'avis, et presque toujours se montrent amis des nouveautés. C'est l'habitude, parmi eux, de forcer les voyageurs à s'arrêter, de leur demander à tous ce qu'ils ont entendu dire ou ce qu'ils savent; le peuple, dans les villes, entoure les marchands et les contraint de dire de quel pays ils viennent et ce qu'ils ont appris. Il suffit souvent de l'émoi que leur causent ces informations et ces rapports pour leur faire prendre des résolutions importantes dont ils ont nécessairement à se repentir aussitôt. Les cités qui sont regardées comme les plus habiles dans l'administration de leurs affaires ont décrété par leurs lois que quiconque apprendrait, soit par ses voisins, soit par la rumeur publique, quelque nouvelle intéressant l'État, serait tenu d'en faire part au magistrat sans la communiquer à aucune autre personne, l'expérience ayant appris que souvent des gens ignorants et légers, troublés par des bruits sans fondement, étaient entraînés à commettre des tentatives désespérées et des forfaits. Les magistrats alors cachent ce qu'ils jugent convenable de tenir secret, informent le peuple de ce qu'ils croient utile, et ne permettent pas qu'on s'entretienne de la chose publique ailleurs que dans l'assemblée. — Dans toute la Gaule, il n'y a que deux classes d'hommes qui soient comptés pour quelque chose et considérés : les druides et les guerriers. Le menu peuple est à peu près réduit à la condition des esclaves; il n'ose rien par lui-même, et ne prend aucune part aux affaires du pays. La plupart, accablés, soit par les dettes, soit par le taux exorbitant des impôts, soit par les violences des grands, se soumettent de leur plein gré à la servitude entre les mains des nobles, et ceux-ci ont sur eux les mêmes droits que des maîtres sur leurs esclaves. La nation gauloise tout entière est très-portée à la superstition. Ceux qui sont attaqués de maladies graves, ceux qui font la guerre et qui vivent dans les dangers, immolent des hommes pour victimes ou font vœu d'en immoler, dans la persuasion qu'ils rachètent la vie d'un homme auprès des dieux en rendant celle d'un autre. Lorsqu'ils ont résolu une expédition,

ils vouent le plus souvent au dieu de la guerre le butin qu'ils se promettent. En pareil cas, tous les êtres animés qui survivent au combat et qui tombent entre leurs mains sont immolés; les autres objets sont tous entassés en un même endroit. On peut voir dans un grand nombre de cités des espèces de tertres élevés en des lieux ainsi consacrés, c'est-à-dire avec les produits du butin. Rarement il arrive qu'un Gaulois, enfreignant la loi religieuse, ose garder et cacher ce qu'il a pris sur l'ennemi, ou enlever quelque chose du dépôt. C'est d'ailleurs une action punie par le dernier supplice et la torture. Les maris reçoivent de leurs femmes une somme d'argent à titre de dot,



Jeune Gaulois mort. — Sculpture du sarcophage de la vigna Ammendola.

et, en compensation, ils versent dans la communauté une portion équivalente de leurs biens. On constate dans un seul et même compte le total des deux apports, et les fruits en sont mis en réserve. Quel que soit le survivant des deux, c'est à lui que reviennent l'une et l'autre part, avec tous les fruits perçus. Les hommes ont droit de vie et de mort sur leurs femmes et sur leurs enfants. »

Telle est l'opinion, légèrement dédaigneuse, de ce Romain. Il observait avec exactitude les faits matériels qui s'offraient à ses yeux; mais s'il raillait en lui-même les vieilles coutumes des barbares, c'était sans en saisir le sens. Son esprit brillant ne pouvait atteindre aux sombres profondeurs du sentiment patriotique et religieux qui domine dans l'histoire de la Gaule antique.

GAULE ROMAINE

COMMENT S'EXPLIQUE LA PERTE DE L'INDÉPENDANCE GAULOISE. — LA GAULE CHEVELUE. — L'ALOUETTE.

La Gaule était dépouillée de son indépendance et de sa personnalité. C'était le châtiment de sa présomption et de ses querelles égoïstes; mais, comme toutes les expiations imposées par la Providence, celle-ci devait conduire à une régénération. La race celtique, sous les inspirations de ses druides, avait su exalter le sentiment individuel et former d'admirables guerriers, des familles et des clientèles unies par un dévouement sans bornes, des tribus vaillantes et éclairées; cependant elle avait été impuissante à former une nation. La soif du courage et du libre arbitre ne s'était développée chez elle qu'en étouffant les notions de réflexion, de calme et de discipline; l'amour des lettres, aspiration instinctive de l'homme aux idées élevées, était obscurci et comme barré par un rigorisme bizarre; la culture des arts, restreinte; les mœurs, d'une dureté que le Romain, si inflexible lui-même, réprouvait et haïssait. La partie la plus nombreuse de la population, les pauvres, était enserrée dans les liens étroits du vasselage; leurs personnes et leurs familles étaient à la discrétion de quelques-uns de leurs concitoyens; les esclaves étaient nombreux aussi, et l'on ne songe pas sans pitié au sort qui devait être le partage de ces classes misérables et de tous les êtres faibles chez un peuple qui faisait profession de mépriser la mort, qui prodiguait des supplices comme des fêtes, et qui avait regardé naguère comme un honneur pour la femme, le cheval et le serviteur d'un guerrier d'être sacrifiés sur le bûcher lorsqu'on célébrait ses funérailles. Les rivalités et les guerres de peuplade à peuplade, c'est-à-dire la menace permanente du massacre, de l'incendie et de la servitude, entretenaient partout la misère avec la brutalité.

Devenue définitive, la conquête de César s'affermit avec une promptitude merveilleuse. Le bien-être matériel qu'elle apporta d'abord fait comprendre ce facile changement. Il s'explique aussi par l'habile conduite du vainqueur.

Des trois contrées, Aquitaine, Celtique et Belgique réunies, César fit une seule province, distincte de la Narbonaise, et qu'il nomma *Gallia comata*, Gaule chevelue, nom emprunté à l'usage qu'on y suivait de porter les cheveux longs, tandis que les Romains les taillaient courts (1). Telle fut sa douceur envers la province nouvelle, qu'il excita la jalousie de l'ancienne. Point de confiscations, point de proscriptions, point de ces colonies militaires que Rome établissait au loin comme des camps destinés à contenir et à dénationaliser un pays. Aux familles et aux cités, César prodigua les



Jules César. (Musée de Naples; marbre.)

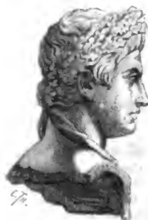
exemptions, les honneurs, les espérances. Il évitait tout ce qui pouvait blesser les susceptibilités gauloises, et déguisa même l'impôt sous le nom honorable de *solde militaire*. Cet impôt était de 40 millions de sesterces, qu'on estime à 8 200 000 francs de notre monnaie actuelle. César ne voulait pas seulement cicatriser les maux que la guerre avait faits, et assurer la tranquillité de la Gaule par une politique humaine et sage, il comptait sur les compagnons de Vercingétorix pour l'aider à conquérir

(1) Voy., p. 17, les noms analogues déjà donnés aux Gaules par les Romains.

à leur tour Rome et le monde. Aussi entrèrent-ils en foule dans ses armées comme auxiliaires; sa cavalerie presque entière en était composée. Il organisa même une légion uniquement formée de Gaulois, qu'il assimila par la solde, l'armement et les priviléges militaires, aux légions romaines; il lui donna seulement pour signe distinctif, à porter en cimier sur le casque, une alouette aux ailes etendues, symbole de la vigilance matinale et de la vive gaieté. On appelait cette légion *l'Alouette* (1), nom qui devint redoutable dans le monde romain, soit que la vieille réputation gauloise durât encore dans les souvenirs populaires, soit que les auxiliaires de César se fussent rués tout d'abord avec une impétueuse férocité sur les opulentes cités de l'Italie comme pour assouvir une tardive vengeance. Sous la conduite de César, ils passèrent le Rubicon, ils entrèrent en maîtres dans Rome, ils vainquirent sur tous ses champs de bataille, en Italie, en Grèce, en Espagne, en Afrique, et se consolèrent de leur propre défaite en l'aidant à triompher même de ses anciens collègues ou de ses anciens lieutenants, comme Labienus, et de tout le reste des Romains. Pour payer la solde de ses troupes, César ne craignit pas de porter une main sacrilége sur le trésor sacré que, depuis la prise de Rome par Brennus, la république amassait dans le temple de Saturne, afin d'être toujours prête à faire face aux *tumultes gaulois*. Elle s'était abstenue d'y toucher, même dans les jours les plus terribles, au temps d'Annibal et de Spartacus. César fit des largesses avec cet or économisé par tant de scrupules, en disant : « La république n'a maintenant rien à craindre; il n'y a plus de Gaulois. » Les Gaulois en eurent leur part. Ils eurent part aussi à tous les honneurs de la république; les légionnaires de l'Alouette furent décorés en masse du titre envié de citoyens romains, et les vieux sénateurs virent avec indignation une partie des chefs barbares de la Narbonaise venir siéger au milieu d'eux. Le vainqueur de la Gaule ne se montra plus, durant le reste de sa vie, que son bienfaiteur et son ami. Une seule fois il y porta encore ses armes, et ce fut pour détruire, après un long et mémorable siége (en l'an 49 av. J.-C.), la puissance de Marseille, cette antique alliée de Rome, qui s'était déclarée pour le parti de Pompée.

VOYAGE D'AUGUSTE EN GAULE. — NOUVELLE DIVISION DU SOL. ADMINISTRATION DU SOL.

Après la mort de César (44 av. J.-C.), Octave-Auguste, héritier de son pouvoir et de ses desseins, continua son œuvre en laissant la Gaule savourer, dans le calme de la paix, les bienfaits d'une administration douce et protectrice. Cette bienveillance extraordinaire, que dictait la politique, s'effaça devant d'autres nécessités lorsque, après avoir abattu ennemis et rivaux, Auguste réunit en ses mains, sous le titre d'empereur (*imperator*, commandant), tous les pouvoirs, jusque-là partagés entre les principaux magistrats de la république romaine. Il était temps de soumettre la Gaule chevelue au régime administratif et financier du reste de l'empire. Auguste fit en personne un



Auguste. (Musée du Louvre; marbre.)

voyage au delà des Alpes, convoqua une assemblée générale des cités gauloises, et fixa ainsi l'organisation du pays (28 av. J.-C.) :

Les provinces romaines se partageaient en *Provinces du sénat et du peuple* et *Provinces de l'empereur*. Les premières, contrées centrales de l'empire, et d'une tranquillité sûre, étaient régies, sans soldats, par des proconsuls tirés au sort parmi les sénateurs. Les autres étaient les provinces frontières, gouvernées sur un pied plus militaire; l'empereur y commandait par un officier revêtu du titre de lieutenant impérial, révocable à volonté, et cumulant les fonctions de chef unique de l'armée, de l'administration civile et de la justice; une légitime prudence mettait seulement hors de sa portée le maniement des deniers publics, dont un homme de confiance, sous le nom de *procurateur impérial*, était chargé. La Gaule fut déclarée *Province de l'empereur*. La multitude de petites républiques turbulentes et jalouses qui la divisaient (on en comptait trois ou quatre cents avant César), et qui se tenaient toutes par des liens de voisinage, de famille, de fédération, de clientele, reçurent une nouvelle distribution géographique destinée à briser les anciens souvenirs et à faire naître des agglomérations, des vues, des relations, des nécessités nouvelles. Les limites de l'Aquitaine, qui s'arrêtaient à la Garonne, furent reculées jusqu'à la Loire et aux Cévennes; les célèbres Arvernes, les Bituriges et douze autres nations de la Celtique (Santons, Pictons, Lémoviques, etc., etc.), se trouvèrent par là devenus Aquitains. La Celtique prit le nom de *Province Lyonnaise*, nom entièrement nouveau. Quinze ans

(1) Mot gaulois; les Romains l'écrivaient *alauda*

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

avant, c'était seulement celui d'un village (*Lugdunum*, Lyon), mais d'un village situé au confluent du Rhône et de la Saône, dans une si admirable position que les Romains s'étaient hâtés de le transformer en une cité magnifique. Auguste fit de Lyon le centre politique de toute la Gaule, et le point de départ de quatre grandes voies militaires conduisant à la Méditerranée puis en Espagne, au grand Océan, à la Manche et au Rhin. La Lyonnaise comprit les peuples celtes, moins ceux qui en avaient été détachés pour entrer dans l'Aquitaine, et s'étendit en outre par delà la Seine et la Loire, ajoutant aux territoires des Édues, des Ségusiaves, des Carnutes, des Turons et des Andes, ceux des Sé-



Carte de la Gaule sous les Romains.

nons (Sens), des Tricasses (Troyes), des Parisiens et de toutes les tribus maritimes du nord-ouest. Mais ne firent point partie de la Lyonnaise les Helvètes, les Séquanes, les Lingons, grandes nations celtiques toutes proches de Lyon; elles furent adjointes à la Belgique. Ainsi la Gaule conservait, de nom, ses divisions primitives; mais les éléments en étaient complétement bouleversés, et tous les anciens points d'autorité ou d'influence déplacés ou abolis. Les quatre provinces furent subdivisées en soixante *cités* (mot qui continua à désigner des territoires et des populations plutôt que des villes); chaque cité renfermait un plus ou moins grand nombre de circonscriptions plus petites appelées

pagi, et chaque *pagus* (¹) avait ses villes ou ses villages. Plusieurs nations, les Édues, les Remes, même les Carnutes, reçurent la faveur de porter encore le titre de fédérés ou d'*amis du peuple romain;* d'autres furent gratifiées de divers privilèges qui leur assuraient, dans des mesures diverses, un peu de liberté; et quelques individus, quelques familles, l'ensemble des habitants de quelques villes, obtinrent le titre et les droits, suprême objet d'ambition, de citoyens romains. Ces distinctions variées tenaient tous les dévouements en haleine.

En même temps, l'empereur importa dans la Gaule et lui appliqua la funeste science où les Romains excellaient, cette fiscalité habile à sucer par toutes ses veines les ressources entières d'un pays. Un recensement général de la population et des propriétés servit de base à un impôt qui parut excessif relativement à la *solde militaire* de César et à tout ce qu'on avait exigé jusque-là, mais qui eût semblé bien léger encore si on eût pu le comparer à ce qu'il devait bientôt devenir. On désarma les habitants du centre et ceux du midi, mais non ceux du nord, qui ne pouvaient rester sans défense quand les Germains se pressaient toujours menaçants à la frontière du Rhin. Huit légions, formant tout l'effectif des troupes cantonnées en Gaule, furent échelonnées sur le bord de ce fleuve, et, de plus, on peupla toute sa rive gauche, depuis l'Helvétie jusqu'à la mer, de Germains auxiliaires et de populations tudesques, avec lesquelles on colonisa toute cette longue bande de territoire, en recrutant, par un calcul assez sage, dans les envahisseurs mêmes, une barrière contre l'envahissement. C'est là l'origine du mélange de sang, en grande partie allemand, qui règne encore aujourd'hui sur toute la rive gauloise du Rhin, dans l'étroite et longue contrée qui reçut depuis le nom d'Alsace. Elle fut comprise dans deux provinces nouvelles, que l'on forma du pays rhénan : la Germanie supérieure, et, vers la mer, la Germanie inférieure ou basse Germanie.

DÉCADENCE DU DRUIDISME. — INVASION DES DIEUX ROMAINS.

A l'intérieur, la tranquillité était si grande que, pour maintenir l'autorité du gouvernement dans toute la Gaule, et pour les besoins de la police, douze cents hommes suffisaient. Le druidisme était le plus sérieux obstacle que la civilisation romaine dût rencontrer. Il avait paru effacé durant la guerre d'indépendance, parce que les désastres de leurs armées ne laissaient pas moins les vaincus maîtres de leurs sentiments, de leurs croyances, de leurs vieilles coutumes; mais la haine et le fanatisme se ravivèrent lorsqu'on sentit la religion et les mœurs antiques menacées par des idées étrangères et puissantes. Les historiens romains ont remarqué que les sacrifices humains reprirent faveur à cette époque. Auguste, avec son admirable modération, ne persécuta pas un culte qui lui était certainement odieux; il se borna à interdire la religion druidique aux habitants de la Gaule qui avaient droit de cité romaine, et à défendre l'immolation de victimes humaines, lors même qu'elles seraient volontaires; car l'aspiration à la mort était toujours un trait caractéristique de la Gaule, et l'empereur dut transiger avec ce sentiment. Il défendit aux prêtres de tuer, mais il leur permit de faire encore l'offrande du sang sur leurs autels, pourvu que le supplice n'allât pas au delà d'une simple blessure ou d'une incision.

Bien que ne l'attaquant pas de front, l'administration romaine fit tous ses efforts pour refouler le druidisme, et le plus général comme le plus actif des moyens dont elle usa fut d'assimiler aux personnages de la mythologie grecque et romaine les divinités inférieures que le druidisme avait admises comme agissant dans l'univers au-dessous du Dieu suprême. Les types secondaires et les objets accessoires de la religion envahissent à la longue les premières places dans la foi populaire; c'est l'un des signes de la décadence religieuse, et les druides s'en aperçurent. Ils avaient permis qu'on adorât au-dessous d'Ésus, le vrai Dieu, un dieu de la guerre et du courage, Camul; une déesse des forêts, Arduinna; un dieu de la lumière physique et de la lumière intellectuelle, Belen; un dieu du commerce et du succès, Teutatès : les Romains couvrirent la Gaule d'autels à Mars-Camul, Diane-Arduinna, Belenus-Apollon, Mercure-Teutatès, et à d'autres divinités. Par de pareilles assimilations, ils ménageaient à la masse ignorante le plus facile passage des austérités druidiques aux pompes du paganisme. Ils ne dédaignaient pas non plus de rendre hommage aux divinités spéciales et purement gauloises, afin d'en accommoder le culte à leur guise : ainsi Auguste lui-même éleva un temple au dieu Circius, en gaulois le dieu Kirk, personnification du redoutable vent du nord. La république romaine avait toujours procédé avec la même habileté et toujours ouvert ses temples aux divinités étrangères, afin de ne rendre aucun peuple inconciliable avec le joug. Le territoire de la Gaule se remplit bientôt de monuments élevés aux divinités du paganisme; mais c'est aux règnes des premiers empereurs qu'appartiennent ceux qui offrent ces bizarres combinaisons des deux cultes, et dont le plus célèbre est l'autel de pierre qu'on découvrit en 1711 en creusant sous le chœur de l'église Notre-Dame de Paris, pour y construire un caveau destiné à la sépulture des archevêques.

Ces précieuses sculptures, conservées aujourd'hui au Musée de Cluny, appartenaient à un monument religieux dédié sous le règne de Tibère, comme le prouve l'inscription suivante dont elles sont accompagnées : « Sous Tibère César Auguste, » la compagnie des mariniers parisiens (*nautæ* » *parisiaci*) a publiquement élevé cet autel à

(¹) D'où viennent nos mots *pays*, *païen*, *péquin*.

» Jupiter très-bon, très-grand. » Elles représentent divers sujets, grossièrement taillés sur les quatre faces de neuf pierres cubiques hautes d'un mètre environ, et parmi lesquels on remarque principalement : trois soldats barbus (avec le mot EVRISES) portant des boucliers allongés et un grand cercle qui paraît être un torques; trois figures drapées à la romaine et dont l'une tient une rame à la main (avec les mots SENANI VEILOM); un Jupiter; un Vulcain; un Ésus couronné de chêne

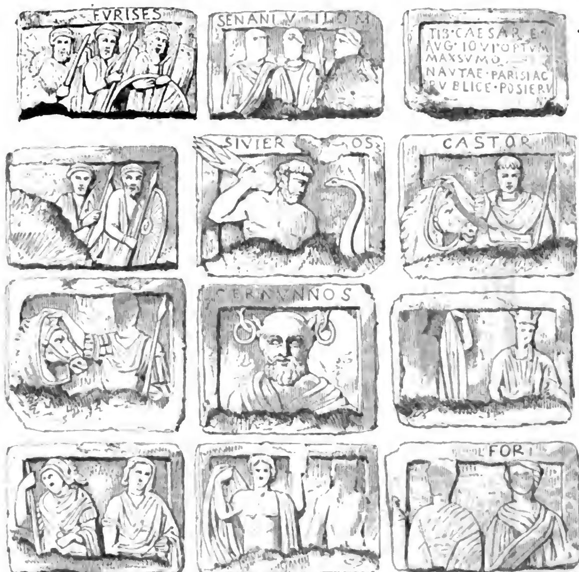


Autel gallo-romain découvert dans les fondements de Notre-Dame de Paris, en 1711, et conservé aujourd'hui au Musée de Cluny.

et placé, la hache à la main, près d'une forêt; une divinité au front chauve armé de deux cornes (CERVUNNOS ou CERNUNNOS); une sorte d'Hercule terrassant un monstre (SIVIER...OS); un taureau représenté dans un bois, couvert d'une étole sacrée et accompagné de trois oiseaux (TARVOS TRIGARANVS); etc. Sauf cette dernière, qui semble devoir être traduite : *le taureau aux trois grues*, ces diverses inscriptions sont enveloppées dans l'obscurité qui voile encore les origines celtiques, et n'ont pu être jusqu'à ce jour convenablement expliquées. Un singulier mélange des emblèmes reli-

gieux de Rome et de la Gaule est ce qu'on discerne de plus certain dans ces sculptures.

Plusieurs autres monuments semblables témoignent de la complaisance mutuelle des deux cultes vainqueur et vaincu : tels sont l'autel de Bapteste, près Poitiers, le monument de Mavilly (Côte-d'Or),



Bas-reliefs gallo-romains découverts dans les fondements de Notre-Dame de Paris, en 1711, et conservés au Musée de Cluny.

et l'autel du dieu gaulois accroupi entre Apollon et Mercure, à Reims (¹).

Les travaux d'Auguste dans la Gaule durèrent bien des années; durant six ans il ne quitta presque pas Lyon, dont il affectionnait le séjour. Son beau-fils, Drusus, fut appelé par lui pour terminer le recensement, et ce jeune homme, doué de qualités rares, apporta dans cette opération délicate une douceur et une sagesse qui empêchèrent le mécontentement de déborder. Drusus couronna son œuvre par une solennité grandiose (an 10 av. J.-C.), qui dut rendre en effet les vieux Gaulois muets d'étonnement, et que nous comprenons bien moins encore aujourd'hui, mais à laquelle était obligé peut-être un prince qui, parmi ses sujets, comptait les populations extravagantes et fanatiques de presque tout l'Orient. Drusus institua le culte de *Rome et Auguste, dieux tutélaires de la Gaule*. A la pointe de la presqu'île où se marient la Saône et le Rhône



Revers de la médaille représentant l'autel de Rome et Auguste, à Lyon.

(¹) Voy. ce dernier bas-relief dans le *Magasin pittoresque*, 1847, p. 164.

(aujourd'hui Perrache), il construisit un temple à cette divinité nouvelle, et y établit un collége de *prêtres augustaux*, dont le chef fut un Édue nommé C. Julius Vercundaridubius. En face de l'autel s'élevaient les soixante cités gauloises, représentées par autant de statues, au milieu desquelles dominait une statue colossale de la patrie, la Gaule. Cet édifice et ce sacerdoce furent inaugurés par une fête pompeuse où se rendit un immense concours de peuple, et qui devait être éternelle, car Drusus ordonna que la célébration en fût renouvelée chaque année. Mais ce splendide monument ne subsista guère. Il fut renversé par les chrétiens, auxquels ses débris servirent pour la construction d'une église qui devint plus tard la célèbre abbaye d'Ainay (1).

RÉBELLION DE JULIUS FLORUS ET DE JULIUS SACROVIR. LEUR DÉFAITE.

Tibère, Caligula, Claude, Néron, Vespasien, tous les successeurs d'Auguste poursuivirent l'accomplissement de ses desseins, et l'assimilation de la Gaule se continua, tantôt accélérée par de sages mesures, tantôt arrêtée, mais peu de temps, par les souvenirs de la gloire et de la liberté passées. De faibles tentatives de révolte, étouffées à leur naissance par Auguste, reparurent plus inquiétantes sous Tibère. Laissons parler le grand historien des premiers empereurs, Tacite :



Tibère. (Musée du Louvre; marbre.)

« Les cités gauloises, fatiguées de l'énormité des dettes (provenant de la difficulté de satisfaire à l'impôt), essayèrent une rébellion dont les plus ardents promoteurs furent, parmi les Trévires, Julius Florus, et chez les Édues, Julius Sacrovir, tous deux d'une naissance distinguée, et issus d'aïeux à qui leurs belles actions avaient valu le droit de cité romaine. Dans de secretes conférences, où ils réunissent les plus audacieux de leurs compatriotes et ceux à qui l'indigence ou la crainte des supplices faisait un besoin de l'insurrection, ils conviennent que Florus soulèvera la Belgique, et Sacrovir les cités plus voisines de la sienne. Il y eut peu de cantons où ne fussent semés les germes de cette révolte. Les Andecaves et les Turons (Anjou et Touraine) éclatèrent les premiers. Acilius Aviola, lieutenant de l'empereur, fit marcher une cohorte qui tenait garnison à Lyon, et réduisit les Andecaves. Les Turons furent défaits par un corps de légionnaires que le même Aviola reçut de Visellius, gouverneur de la basse Germanie, et auquel se joignirent de nobles Gaulois, qui cachaient ainsi leur défection pour se montrer dans un moment plus favorable. On vit même Sacrovir se battre pour les Romains, la tête découverte, afin, disait-il, de montrer son courage; mais les prisonniers assurèrent qu'il avait voulu se mettre à l'abri des traits en se faisant reconnaître. Tibère, consulté, méprisa cet avis, et son irrésolution nourrit l'incendie.

» Cependant Florus, poursuivant ses desseins, tente la fidélité d'une aile de cavalerie levée à Trèves, et disciplinée à notre manière; il l'engage à commencer la guerre par le massacre des Romains établis dans le pays. Le plus grand nombre resta dans le devoir. Mais la foule des débiteurs et des clients de Florus prit les armes; et ils cherchaient à gagner la forêt d'Ardenne, lorsque les légions des deux armées de Visellius et de C. Silius, arrivant par des chemins opposés, leur fermèrent le passage. Détaché avec une troupe d'élite, Julius Indus, compatriote de Florus, que sa haine contre ce dernier animait à nous bien servir, dissipa cette multitude qui ne ressemblait pas encore à une armée. Florus, à la faveur de retraites inconnues, échappa quelque temps aux vainqueurs. Enfin, à la vue des soldats qui assiégeaient son asile, il se tua lui-même. Ainsi finit la révolte des Trévires.

» Celle des Édues fut plus difficile à réprimer, parce que cette nation était plus puissante et nos forces plus éloignées. Sacrovir, avec des cohortes régulières, s'était emparé d'*Augustodunum* (Autun, près l'ancienne Bibracte), leur capitale, où les enfants de la noblesse gauloise étudiaient les arts libéraux : c'étaient des otages qui pouvaient attacher à sa fortune leurs familles et leurs proches. Il distribua aux habitants des armes fabriquées en secret. Bientôt il fut à la tête de quarante mille hommes, dont un cinquième était armé comme nos légionnaires; le reste avait des épieux, des coutelas et d'autres instruments de chasse. Il y joignit des esclaves destinés au métier de gladiateurs, et que dans ce pays on nomme *crupellaires*. Une armure de fer les couvre tout entiers, et si elle les gêne pour frapper eux-mêmes, elle les rend impénétrables aux coups. Ces forces étaient accrues par le concours des autres

(1) Aujourd'hui Saint-Michel, une des églises paroissiales de Lyon. On y voit encore quatre colonnes de marbre provenant du temple antique.

Gaulois qui, sans attendre que leurs cités se déclarassent, venaient offrir leurs personnes, et par la mésintelligence de nos deux généraux, qui se disputaient la conduite de cette guerre. Pendant ce temps, Silius s'avançait avec deux légions précédées d'un corps d'auxiliaires, et ravageait les dernières bourgades des Séquanes, qui, voisines et alliées des Édues, avaient pris les armes avec eux. Bientôt il marche à grandes journées sur Augustodunum. A douze milles de cette ville, on découvrit dans une plaine les troupes de Sacrovir. Il avait mis en première ligne ses hommes bardés de fer, ses cohortes sur les flancs, et par derrière les bandes à moitié armées. Les hommes de fer, dont l'armure était à l'épreuve de l'épée et du javelot, tinrent seuls quelques instants. Alors le soldat romain, saisissant la hache et la cognée comme s'il eût voulu faire brèche à une muraille, fend l'armure et le corps qu'elle enveloppe; d'autres, avec des leviers ou des fourches, renversent ces masses inertes, qui restaient gisantes comme des cadavres sans force pour se relever. Sacrovir se retira d'abord à Augustodunum; ensuite, craignant d'être livré, il se rendit, avec les plus fidèles de ses amis, à une maison de campagne voisine. Là, il se tua de sa propre main : les autres s'ôtèrent mutuellement la vie, et la maison, à laquelle ils avaient mis le feu, leur servit à tous de bûcher. »

LES CRIMES DE CALIGULA DANS LA GAULE.

Tibère n'exerça point de vengeances; son administration (années 14 à 37), lourde à supporter,



Caligula. (Musée du Louvre; bronze.)

s'efforça, dans la Gaule, de demeurer calme et bienveillante. Le règne court (37-41) et insensé de Caligula, son petit-neveu, n'y laissa point de trace durable, quoique ce prince, né chez les Trévires, ait résidé longtemps à Lyon. Il construisit un phare au bord de la Manche (à *Gessoriacum*, Boulogne?), pour diriger les navires pendant la nuit. C'est un des rares actes qu'on ait pu trouver à louer dans son histoire. Il semblerait qu'agissant comme eût pu le faire un véritable barbare, un ennemi acharné de Rome et de l'empire, il avait résolu d'insulter à tout ce que les Romains vénéraient, et de bafouer lui-même en sa personne ce qu'on appelait la majesté impériale. La richesse des Gaules le tentant, il quitta Rome pour les piller, et prétendit d'abord porter la guerre chez les Germains. Son expédition fut ridicule. Il revint à Lyon très-vite, sans même avoir vu l'ennemi; mais il jugea sa campagne digne d'obtenir, à Rome, les honneurs du triomphe. Malheureusement il n'avait presque pas de prisonniers germains pour orner la cérémonie. Il fit alors choisir en Gaule, dans toutes les classes de la population, même parmi la première noblesse, les hommes de la plus belle taille qu'on pût trouver, de taille *triomphale*, comme il disait; il leur donna des noms germaniques, les fit habiller à la germaine, les força d'apprendre quelques phrases tudesques et de se rougir les cheveux à l'ancienne mode barbare; puis il les envoya dans les prisons de Rome, comme de véritables Germains, attendre le moment de figurer, en qualité de prisonniers de guerre, dans les fêtes qui devaient signaler son retour. (Suétone.)

Ce féroce plaisant soumit la Gaule à des exactions inouïes, auxquelles personne n'échappait; après avoir exigé des contributions exorbitantes, il poursuivait des conspirations imaginaires et tuait sans pitié, pour dépouiller en même temps. Un jour, il jouait aux dés et il perdait; il quitta la table, se fit apporter les registres des taxes de la province, et désigna pour la mort quelques-uns des Gaulois les plus imposés, puis il revint à ses compagnons de jeu, leur disant : « Vous autres, vous vous donnez grand'peine pour quelques drachmes; moi, je viens d'en amasser cent cinquante millions d'un coup (75 000 000 de francs)! » Un complot éclata contre lui, mais à Rome; ses deux propres sœurs s'y trouvaient compromises. Il fit vendre sur la place publique, à Lyon, où il était alors, tous les meubles qui leur appartenaient, y compris les esclaves et même les affranchis. Cette vente produisit des sommes considérables; l'empereur y assistait et poussait lui-même les enchères. Encouragé par ce bénéfice, il fit venir tout ce qu'il y avait de vieux ustensiles et de vieux meubles au fond de ses palais d'Italie, et présida lui-même à la vente en détail. « Je veux meubler les Gaulois, disait-il; c'est une marque d'amitié que je dois aux braves alliés du peuple romain. » Et, à la vue même du temple d'Auguste, il employait tous les artifices de son éloquence pour faire acheter le plus cher possible à tout venant la défroque des divins Césars. « Ceci, criait-il, appartenait à Germanicus, mon père. Voilà qui me vient d'Agrippa. Ce vase est égyptien, il servait à Marc-Antoine; c'est à la bataille d'Actium qu'Auguste s'en empara. » La peur faisait monter les enchères, et des sommes prodigieuses affluaient dans les coffres de l'empereur, qui les dépensait

non moins follement en fêtes publiques et en largesses. (Suétone et Dion Cassius.)

Caligula ne quitta Lyon que pour aller trouver la mort à Rome. Ceux qui l'entouraient l'étranglèrent. Les gardes de l'empereur, cette tourbe qu'on appelait les prétoriens, aimaient un prince qui les gorgeait d'or et demandèrent avec menace le nom de son meurtrier. « Plût à Dieu que ce fût moi! » leur dit un des conjurés. C'était un Gaulois de Vienne, nommé Valerius Asiaticus; il échappa au danger qu'il bravait en parlant ainsi, et, plus tard, fut deux fois consul.

L'EMPEREUR CLAUDE DONNE AUX GAULOIS LE TITRE DE CITOYENS ROMAINS ET PERSÉCUTE LES DRUIDES.

L'empereur Claude, que les soldats proclamèrent malgré lui, et qui était l'oncle de Caligula, avait reçu le jour à Lyon. Laid, gauche, bègue, tenu loin des affaires par ses prédécesseurs, vieilli dans l'étude solitaire, Claude, pendant tout son règne (41-54), fut antipathique aux Romains et ridicule à leurs yeux. Mais il les choquait surtout par ses idées larges et généreuses. Auguste et Tibère avaient beaucoup ménagé le sentiment, qu'ils avaient hau-



Fragment du discours de Claude inscrit sur une table de bronze. (Musée de Lyon.) — D'après Alph. de Boissieu.

tement eux-mêmes, de l'orgueil romain; Claude était plutôt, comme Jules César, un ami des provinciaux, des vaincus et des pauvres, des affranchis et des esclaves. Il se déclara le protecteur de ces derniers et défendit aux maîtres de les tuer, pouvoir dont ils avaient toujours usé jusque-là.

Claude accorda le droit de cité à une multitude de Gaulois et d'autres sujets de Rome; s'il eût vécu, il l'eût donné à tout l'Occident. Il ouvrit aussi aux habitants de la Gaule chevelue revêtus du titre de citoyens romains l'entrée du sénat et l'accès à toutes les dignités de l'empire. Cette décision fut rendue malgré une vive opposition des patriciens de Rome, dont l'égoïsme voyait déjà « ces nouveaux venus engloutir avec leurs richesses toutes les places, eux dont l'aïeul ou le bisaïeul avait commandé des tribus ennemies, taillé en pièces des armées romaines, tenu le divin Jules César assiégé autour d'Alesia. » (Tacite.) L'empereur répondit par un discours plein de sagesse, dont Tacite nous a conservé une analyse fidèle qui se termine en ces termes : « Regrettons-nous d'avoir pris à l'Espagne ses Balbus (Balbus était l'ami intime de César), et à la Gaule Narbonaise tant d'hommes non moins illustres? Leur postérité subsiste encore, et son amour pour la patrie commune ne le cède point au nôtre. Pourquoi Sparte et Athènes sont-elles tombées, malgré la gloire de leurs armes, si ce n'est pour avoir toujours exclu de leur sein les vaincus, tandis que notre fondateur, bien plus sage, vit la plupart de ses voisins, le matin ses ennemis, devenir ses concitoyens le soir. Des étrangers ont

régné sur nous, des fils d'affranchis ont été magistrats; et ceci ne fut point une innovation, comme on le croit faussement, ce fut un usage fréquent des premiers siècles. Mais les Sénons nous ont fait la guerre! Apparemment les Volsques ne nous ont jamais livré de batailles. Les Gaulois ont pris Rome! Nous avons livré des otages aux Toscans



Claude. (Musée du Louvre; marbre.)

et nous avons subi le joug des Samnites. Encore, si nous parcourons l'histoire de nos guerres, verrons-nous que nulle autre ne fut aussi promptement terminée que la guerre contre les Gaulois. Depuis ce temps, la paix a été solide et constante. Croyez-moi donc, sénateurs, consommons cette union de deux peuples dont les mœurs, les arts, les alliances sont communes. » L'avis de l'empereur fut adopté, et son discours tout entier, gravé sur des tables de bronze, fut exposé devant le temple d'Auguste, à Lyon. Un fragment de ce monument précieux a subsisté jusqu'à nos jours, et se voit au Musée de Lyon. (Voy. p. 63.)

Le seul acte que les Romains louèrent dans le règne de Claude est, à nos yeux, la plus grande tache qui souille sa mémoire. Il persécuta cruellement les druides. Comme savant et philosophe, il ne comprenait pas leurs dogmes; comme homme, il avait horreur de leurs sacrifices sanguinaires, et comme empereur, il voyait en eux des fauteurs de rébellion. Prêtres, bardes, eubages ou médecins, il en fit mettre à mort un grand nombre. Les autres se réfugièrent, pour la plupart, dans les contrées où se trouvait l'élite des adeptes et le suprême collége de la religion, au fond de la Grande-Bretagne et sur les rives de la mer d'Irlande. Claude alla les forcer lui-même dans ce dernier asile, et commença (en 43) contre les vieilles populations gaëliques accumulées depuis tant de siècles au delà de la Manche une guerre terrible, dont il vit seulement les premiers épisodes, et qui ne se termina par la soumission de ces peuplades belliqueuses que trente ans après lui.

LA GAULE SOUS NÉRON. — LE COQ GAULOIS.

Un grand projet signala le règne suivant, celui de Néron (54-68); mais il fut abandonné par la crainte qu'eut son auteur, Antistius Vetus, gouverneur de la Germanie supérieure, que la jalousie impériale ne conçût de l'ombrage contre celui qui aurait mené à fin une entreprise aussi utile. Il s'agissait d'unir l'Océan à la Méditerranée en creusant un canal de la Moselle à la Saône.

Lyon ayant été en partie dévoré par un incendie (64), Néron fit remettre à ses habitants quatre millions de sesterces (environ 820 000 francs). Il ne signala guère son administration dans la Gaule que par cette libéralité et par la continuation de la guerre que son prédécesseur avait faite au druidisme; mais il n'est personne qui ne connaisse le nom de Néron comme celui d'un scélérat couronné voué à l'exécration de la postérité pour ses débauches et ses crimes. De la Gaule partit l'orage qui le renversa : il fut réveillé, dit un de ses historiens, « par le chant des *coqs*. » C'était un jeu de mots de la langue latine, dans laquelle *Gallus* signifie coq, aussi bien qu'il signifie Gaulois. L'adoption faite plusieurs fois par la France moderne d'un coq pour son emblème national n'a pas d'autre fondement qu'une plaisanterie empruntée à l'antiquité, car jamais le coq n'a figuré sur les anciens étendards de la Gaule; c'est au sanglier qu'appartenait cet honneur (1); mais ce jeu de mots plaisait aux Romains, qui voyaient chez les Gaulois de leur



Néron. (Musée du Louvre; marbre.)

temps un certain rapport de caractère avec cet oiseau courageux, tapageur et despote.

Un sénateur gaulois, né dans l'Aquitaine, gouverneur de la Lyonnaise, Julius Vindex, homme de

(1) Voy. plus haut, p. 50. Toutefois nous avons donné (p. 49) des monnaies gauloises au type du coq.

talent et de résolution, monta un jour sur son tribunal, entouré de ses officiers, de ses amis, d'une foule de peuple, et prononça publiquement un long discours dans lequel il retraçait la vie infâme de Néron; il termina en proclamant un nouvel empereur, Sergius Galba, général des légions can-



Monnaie gauloise de Galba.

tonnées en Espagne. Cette proclamation, à laquelle on était préparé, fut accueillie avec enthousiasme. L'empereur fut obligé bientôt de se rendre justice en se tuant lui-même; mais les vainqueurs ne purent s'accorder. Les armées de l'Espagne, du Rhin, de l'Italie, de l'Illyrie, de l'Orient, prétendirent chacune nommer à l'empire: Vindex, Galba, Othon, Vitellius, des milliers d'autres avec eux, trouvèrent la mort au milieu de cette sanglante anarchie, qui s'arrêta seulement au triomphe de Vespasien.

LE BOIEN MARICK CHEF D'UNE INSURRECTION GAULOISE. SON SUPPLICE.

L'idée de la patrie gauloise avait été complétement étrangère à ce mouvement, conçu dans des vues toutes romaines; mais au même moment un homme du peuple, un Boïen, nommé Marick, se mit à parcourir les campagnes de son pays, les bords de la Loire et de l'Allier, osant provoquer les armes romaines, et se donnant pour un envoyé divin. Il prenait les noms de Libérateur des Gaules et de Dieu lui-même, et il était parvenu à rassembler huit mille hommes. Déjà les villages de l'Autunois commençaient à s'agiter, lorsque les citoyens de cette contrée, aidés de quelques cohortes romaines, parvinrent à dissiper cette foule peu redoutable. Marick, pris dans le combat, fut condamné à ce supplice dont les Romains avaient fait un jeu: on le livra aux bêtes féroces, sur le théâtre de Lyon. Mais les animaux refusèrent de le dévorer, et le peuple commençait à crier au miracle et à le proclamer invulnérable, lorsque les gardes de l'empereur Vitellius, qui était présent, terminèrent cette scène en le massacrant. Les détails de cette sédition, vraiment sortie des entrailles du peuple, et de ces bruits mystérieux qui annonçaient la venue prochaine d'un dieu vengeur, auraient été précieux pour nous; mais l'historien latin n'en dit pas davantage, et il s'excuse auprès de ses lecteurs de s'être arrêté un instant à parler d'un homme de rien.

RÉVOLTE DES BATAVES. — CIVILIS. — LA GAULE RESSAISIT UN INSTANT SON INDÉPENDANCE.

Une émotion analogue grondait en même temps dans le nord, mais avec un caractère bien autrement grave et fécond en enseignements. Les Bataves, nation germanique, colonisée depuis peu d'années vers les bouches du Rhin, fournissaient aux Romains leurs meilleurs auxiliaires; c'étaient d'intrépides soldats, qui le cédaient aux légionnaires dans l'habileté des grandes manœuvres, mais qui leur en imposaient en fait de courage. Un d'eux, nommé Civilis, chef d'une cohorte de sa nation, et nommé citoyen romain pour les services qu'il avait rendus, osa concevoir le projet de profiter des divisions qui affaiblissaient l'empire pour exciter la Gaule à s'affranchir du joug, et s'emparer lui-même de tout pouvoir sur les deux rives du Rhin. Tandis que les légions rhénanes couronnaient Vitellius, et que la meilleure partie d'entre elles suivaient leur élu en Italie pour le soutenir, d'autres préparaient l'élection de Vespasien, alors gouverneur de la Syrie. Les menées pratiquées pour favoriser ce changement donnèrent le premier éveil aux pensées ambitieuses du Batave. Aussi rusé qu'entreprenant, il renferma dans son cœur ses vastes desseins, et prit avec ardeur le rôle d'un partisan de Vespasien. Il n'eut pas de peine à soulever d'abord ses compatriotes et leurs voisins, les Caninéfates (Utrecht) et les Frisons. A la tête de leurs forces réunies, il attaqua deux légions et les défit entièrement. (Ann. 69.)

Cette victoire étonnante fut répandue avec éclat; la Germanie et la Gaule l'exaltèrent comme leur gloire, et elle enflamma tous les esprits. Civilis s'attacha surtout à gagner la faveur des Gaulois: il rendit la liberté à ceux d'entre leurs chefs qui avaient été faits prisonniers parmi les auxiliaires des deux légions vaincues; les soldats reçurent la permission de partir aussi ou de rester avec les Bataves; ceux qui restaient obtenaient un grade honorable; à ceux qui préféraient s'en aller, on donnait quelque part de la dépouille des Romains. Civilis s'ouvrait même avec eux dans des entretiens secrets. Il leur rappelait les maux qu'on avait soufferts pendant tant d'années dans une servitude rigoureuse, déguisée sous le nom de paix. « Les Bataves, ajoutait-il, bien qu'ils soient exempts de tributs, se sont armés contre l'ennemi commun, et dès la première rencontre ils l'ont mis en fuite. C'est sous ses propres forces que, dans les occasions précédentes, la Gaule a succombé. Les Germains et elle ne forment plus maintenant qu'un seul parti fortifié par la connaissance de toute la discipline romaine. La Syrie, l'Asie, l'Orient, accoutumés à des rois, sont faits pour l'esclavage; mais dans la Gaule vivent encore un grand nombre de citoyens nés en un temps où, parmi vous, on ne payait d'impôts à personne! La nature a donné la liberté à tous, même aux animaux; mais le courage est l'attribut de l'homme, et les dieux sont

pour les plus braves. Or, pendant que les Romains tiennent, les uns pour Vespasien, les autres pour Vitellius, écrasons-les tous ensemble. » (Tacite.)

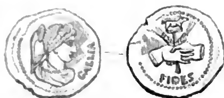
Comme Civilis consolidait ainsi ses forces, deux autres légions vinrent l'attaquer. Le Batave fit bonne contenance; il plaça en tête de ses lignes les drapeaux pris sur l'ennemi, et, suivant l'antique usage des barbares, il fit venir les femmes et les enfants de ses hommes, avec sa propre mère et ses sœurs, et les plaça derrière, pour faire à tous les siens de la victoire une nécessité. Abandonnées par la cavalerie auxiliaire qui devait les soutenir, les légions furent encore une fois battues et firent retraite dans un vieux camp à demi ruiné, où elles eurent à soutenir un long et terrible siége.

Ces succès constants et d'autres avantages partiels firent accourir dans les rangs des Bataves des bataillons de toute la Germanie, qui s'anima tout à coup d'un enthousiasme extraordinaire. Une prêtresse inspirée, la fameuse Velléda, de la nation des Bructères (Munster, Osnabruck, Minden), et dont les paroles étaient des oracles, annonçait la chute de Rome. Les Gaulois, de leur côté, commençaient à refuser aux officiers romains tout subside d'hommes et d'argent. Leurs druides et leurs bardes se réveillaient, quittaient leurs refuges et proclamaient, dans leurs chants prophétiques, la naissance d'un *empire gaulois*. L'heure était venue, suivant eux, où la possession des choses de ce monde devait échapper des mains romaines et passer aux nations transalpines. Les Gaulois de la Belgique surtout se laissaient séduire par ces espérances. Les Trévires, entièrement gagnés, à l'exemple de leurs chefs Julius Classicus, Julius Tutor, se tournèrent, comme les Bataves, contre les légions qu'ils devaient servir. Les Lingons firent de même, quoiqu'ils eussent envoyé depuis peu en présent, aux troupes qui avaient tenu garnison sur leur territoire, deux mains d'or entrelacées, vieux symbole gaulois des liens affectueux de l'hospitalité.

Peu à peu, tous les corps composant les huit légions romaines du haut et du bas Rhin, disséminés, découragés par leurs revers, ne sachant plus qui était l'empereur et où se trouvait l'autorité, envahis eux-mêmes par l'esprit de révolte, furent réduits à l'impuissance, défaits, désarmés l'un après l'autre. Les Gaulois les pressaient tantôt par l'intimidation, tantôt par des pourparlers à l'amiable où les soldats des deux armées, habitués à la fraternité militaire, se mêlaient d'un camp à l'autre et discutaient les événements publics. Le légionnaire romain, passant presque sa vie entière attaché au même cantonnement, n'était plus un étranger dans le pays qu'il habitait, et l'on comprend qu'il ait pu faiblir lorsque les Gaulois lui demandaient de ne point accepter le choix d'un empereur imposé par des armées inconnues et ennemies placées à l'autre extrémité de l'empire, de partager leur espoir et leur destinée, de devenir enfin leur frère, après avoir été si longtemps leur compagnon d'armes. Ces discours, chaque jour renouvelés, ébranlaient les vétérans, sans que leurs chefs pussent retenir dans le devoir cette armée qui leur échappait. Leur malheureux général, Dillius Vocula, perdant toute autorité, malgré son énergie, on lui conseillait de fuir; mais il monta sur son tribunal et dit à ses soldats : « Jamais, en vous parlant, je n'ai été plus inquiet sur votre sort et plus tranquille sur le mien. Vous préparez ma perte; je l'ai appris sans regret. Au milieu de tant de désastres, j'attends une mort honorable comme la fin de mes misères. Mais je rougis pour vous et je vous plains, car on ne songe pas à vous combattre à la chance des armes et suivant le droit de l'ennemi; le Trévire Classicus espère faire par vos bras la guerre au peuple romain, et il fait luire à vos yeux l'empire des Gaules et le serment qui lui a été prêté. Que de fois, cependant, nos légions n'ont-elles pas mieux aimé mourir que de reculer d'un pas! Souvent nos alliés mêmes ont péri, eux, leurs femmes et leurs enfants, sous les ruines de leurs villes embrasées, sans attendre, pour prix de leur mort, d'autre récompense que la renommée et l'honneur d'avoir été fidèles..... Si je vous déplais, vous avez d'autres chefs; vous pouvez même choisir pour vous commander un centurion ou un soldat. Qu'on ne dise pas, du moins, à l'étonnement de toute la terre, que vous avez servi de satellites à Civilis et à Classicus pour envahir l'Italie. Si les Germains et les Gaulois vous conduisent sous les remparts de Rome, tournerez-vous vos armes contre la patrie? La seule pensée d'un si grand forfait m'épouvante. Des sentinelles romaines veilleraient pour le Trévire Tutor! Un Batave vous donnerait le signal du combat! On compléterait de vos rangs les cohortes germaines! Quel sera enfin le résultat de votre crime, lorsque d'autres légions marcheront contre vous? Deux fois transfuges et deux fois traîtres, irez-vous, maudits des dieux, vous égarer de parjure en parjure? Et toi, Jupiter très-bon et très-grand, toi que pendant huit cent vingt ans nous avons honoré au milieu de tant de triomphes; toi aussi, Quirinus, père de Rome, je vous invoque et vous supplie, si vous voulez qu'un autre que moi maintienne cette armée dans le devoir et dans l'honneur, de ne pas souffrir qu'elle soit avilie et souillée par Tutor et Classicus. » (Tacite.)

Ces belles paroles, où l'on voit quels ennemis pleins de grandeur étaient du moins les Romains, ne ramenèrent personne. Un soldat déserteur vint assassiner Vocula; ses lieutenants furent mis aux fers, et toute l'armée romaine du Rhin prêta serment à l'empire des Gaules. Quelques détachements coupables d'avoir résisté furent massacrés par les Germains; les principaux prisonniers furent envoyés en présent à Velléda, qui avait prédit cette ruine des légions; quant à Civilis, il coupa ses longs cheveux roux, qu'il avait juré, en commençant la guerre, de laisser croître jusqu'à ce qu'il eût triomphé. Alors aussi, pour célébrer la résurrection gauloise, fut frappée une médaille représentant

d'un côté le buste de la Gaule, le cou orné du *torques;* de l'autre les deux mains entrelacées tenant deux épis, avec le mot FIDES (confiance) et l'enseigne du sanglier.



Pendant que ces choses se passaient sur le Rhin, l'idée d'un empire gaulois marchait d'un pas moins sûr au cœur même de la Gaule. Les Lingons avaient, parmi leurs principaux chefs, un personnage vaniteux, nommé Julius Sabinus, qui se vantait de descendre de César par un adultère de sa bisaïeule, dont la beauté avait été célèbre du temps de la guerre de l'indépendance. Sabinus, voyant dans ce qui se passait une circonstance favorable, après avoir partagé les projets de Civilis et de Classicus, se fit lui-même proclamer empereur des Gaules par ses Lingons, et se jeta avec eux sur les terres de leurs voisins les Séquanes, pour enlever leur adhésion. Mais les Séquanes résistèrent, et Sabinus, complétement battu, puis abandonné de tous les siens, en fut réduit à se faire passer pour mort. Sa femme seule partagea le secret de sa retraite. Cette femme est la célèbre Epponine, dont le dévouement sublime a été tant de fois célébré par les artistes et les poëtes. Elle passa neuf ans enfermée avec son mari dans un souterrain, et y donna le jour à deux enfants, qu'elle éleva comme une lionne au fond de son antre. Cette famille digne de pitié fut enfin découverte et conduite à Rome. Epponine se prosterna avec ses enfants aux pieds de l'empereur, en demandant la grâce de son mari. « Vois, César, dit-elle à Vespasien, je les ai engendrés et nourris dans les tombeaux, afin que nous fussions plus de suppliants à t'implorer. » Mais Vespasien fut inflexible et ordonna le supplice de Sabinus. « Fais-moi donc mourir aussi, s'écria la Gauloise en se redressant; car j'aime mieux la nuit de la tombe que la lumière du jour en face de toi! » Et elle suivit son époux à la mort.

Les Lingons venaient d'être défaits, lorsqu'on apprit dans les Gaules que Rome pacifiée faisait de formidables préparatifs, et que des armées nouvelles se portaient sur le Rhin. Deux légions arrivaient de l'Espagne, une de la Grande-Bretagne; quatre autres, envoyées d'Italie, traversaient les Alpes sous la conduite de Domitien, fils de l'empereur, et de deux généraux illustres, Annius Gallus et Petilius Cerialis. Au bruit de dangers si proches, les cités gauloises, plus naturellement portées à la modération que les Germains, envoyèrent des députés à Reims, pour se concerter. Il s'agissait de prendre un parti et de décider si l'on voulait maintenir l'indépendance de la patrie ou rentrer dans l'obéissance. Les Trévires parlèrent avec emportement pour continuer la guerre; les Rémois, les vieux amis de Rome, leur répondirent. La plupart s'effrayaient des rivalités de cité à cité, des discordes fatales qui renaissaient déjà. Quelle cité conduirait la guerre? A qui demanderait-on les ordres et les auspices? Où placerait-on, en cas de succès, le siége de l'empire? Suivant l'antique usage de la forfanterie gauloise, ils vantaient avec colère, les uns leurs alliances, les autres leurs richesses et leurs forces, ou l'antiquité de leur origine. Bien avant de tenir la victoire, ils étaient déjà presque ennemis. Enfin l'assemblée découragée préféra conserver les choses sur leur ancien pied, et elle écrivit aux Trévires, aux Lingons et aux autres cités soulevées, pour leur enjoindre, au nom des Gaules, de déposer les armes.

Cependant les Romains s'avançaient vers le Rhin, et Cerialis, après un heureux combat favorisé par la défection des cohortes romaines qui marchaient sous l'étendard des Gaules, parvint à s'emparer de la capitale des Trévires. Les soldats demandaient à grands cris le pillage de cette ville, patrie de Classicus et de Tutor; mais Cerialis les calma, et, ayant convoqué une assemblée des principaux d'entre les Trévires et les Lingons, il leur tint ce langage, d'une vérité profonde : « Les Romains ont envahi jadis votre territoire et le reste de la Gaule, mais non par ambition; car c'était à la prière de vos ancêtres, fatigués des dissensions qui les entraînaient à leur perte. Les Germains, appelés par eux comme alliés, avaient également asservi amis et ennemis. Ce n'est pas seulement pour protéger l'Italie, mais bien pour empêcher qu'un nouvel Arioviste (1) ne s'empare de l'empire des Gaules, que nous avons occupé les rives du Rhin. Croyez-vous être plus chers aux Germains d'aujourd'hui que vos pères ne l'étaient à leurs aïeux? Les mêmes causes, la cupidité, l'avarice, le besoin de changer de place, les entraîneront toujours chez vous. Ils mettent en avant, pour prétexte, la liberté et d'autres noms spécieux, mais ils quitteront volontiers leurs marais et leurs solitudes pour s'emparer de votre sol fertile et de vous-mêmes. La Gaule n'a eu que la guerre et des tyrans jusqu'au moment où elle a reçu nos lois. Combien de fois nous avez-vous bravés? Et nous n'avons exigé pourtant, en vertu des droits de la victoire, que ce qu'il fallait pour maintenir la paix. Nulle part, en effet, il n'y a de paix sans armées, d'armées sans solde, de solde sans tribut. Tout le reste est commun entre nous. Souvent vous commandez nos légions, vous gouvernez ces provinces et d'autres encore. Il n'y a ni privilége ni exclusion, et, quoique éloignés, vous jouissez comme nous des bons princes, tandis que les mauvais pèsent sur nous seuls, qui sommes auprès d'eux. Peut-être espérez-vous, sous le règne de Tutor et de Classicus, un gouvernement plus

(1) Voy. p. 32.

doux ou la réduction des impôts destinés à payer l'armée qui vous protégerait contre les Germains. En effet, si les Romains étaient chassés (puissent les Dieux nous préserver de ce malheur!), qu'arriverait-il, sinon une guerre universelle entre toutes les nations? La fortune et le travail ont, pendant huit cents ans, consolidé ce colosse, qui ne peut être détruit qu'en écrasant ceux qui le détruiraient. Le plus grand péril est pour vous, qui avez l'or et les richesses, cause premiere des guerres. Aimez donc et respectez la paix et Rome, qui, vainqueurs ou vaincus, nous reçoit tous, à titre égal, au rang de ses citoyens. » (Tacite.)

Les Gaulois s'attendaient à la colère des lieutenants de l'empereur, mais non pas à tant de raison. Ils reprirent la tranquillité avec la confiance, et les cités rebelles firent leur paix. Ceux qui avaient encore les armes à la main, et Civilis lui-même, mieux convaincus par plusieurs défaites, ne tardèrent pas à les imiter. Tout rentra dans l'ordre : les Germains demeurèrent sur la rive droite du Rhin; leur temps n'était pas encore venu. Quant à la Gaule, elle avait reconnu que ses destinées étaient inséparables de celles de l'empire; elle avait compris que le retour à son antique liberté, aux mœurs, au gouvernement, à la religion de ses pères, n'était plus possible, et qu'il n'était pas même désirable. (Ann. 70.)

RÈGNE DES ANTONINS. — LES BEAUX-ARTS DANS LA GAULE ROMAINE AUX DEUXIÈME ET TROISIÈME SIÈCLES.

Le règne sévère de Vespasien (70-79) ouvrit pour l'empire une période de grandeur, de calme et de prospérité, qui dura plus d'un siècle, et fut telle que les annales du monde n'en ont jamais offert un second exemple. Les historiens ont appelé cette époque l'âge d'or du genre humain. Il faut passer sous silence le second fils de Vespasien, Domitien (81-96), empereur cruel et débauché; mais son frère aîné Titus (79-81), Nerva, successeur de Domitien (96-98), puis Trajan (98-117), Adrien (117-138), Antonin le Pieux (138-161) et Marc-Aurèle Antonin (161-180), formèrent une admirable série de souverains qui réalisèrent l'utopie d'un despotisme bienfaisant. La pourpre impériale appartenait aux plus dignes, qui se la transmettaient de main en main par le moyen de l'adoption. Pendant toute cette période, les annales de la Gaule sont vides; c'est-à-dire que les peuples, vivant en paix, n'eurent ni guerres ni désastres qui aient attiré l'attention des écrivains. C'est le temps de la culture intellectuelle et des beaux-arts. Les écoles de Marseille, de Lyon, d'Autun, de Bordeaux, sont florissantes. Les Gaulois enrichissent de leur prose et de leurs vers la littérature latine. Les arcs de triomphe, les temples, les aqueducs, les théâtres, tous les grands monuments publics; les thermes, les fontaines, les palais, les somptueuses maisons de campagne *(villæ)*; les autels et les statues de marbre ou de métaux précieux, ornant jusqu'aux habitations particulières; les tombeaux élevés sur le bord des grandes routes, les inscriptions élégantes prodiguées partout en mémoire, non-seulement des dieux et des héros, des empereurs et des événements publics, mais des plus petits magistrats provinciaux, des centurions, des artistes, des danseurs, des plus humbles citoyens, répandirent alors



Inscription funéraire élevée à la mémoire d'un jeune danseur, à Antibes (1).

sur tout le sol des Gaules, jusque dans ces cantons du nord qui semblaient naguère hérissés de barbarie, ce génie de la grâce et du beau, inné chez les Grecs et naturalisé à Rome. La durée de ces édifices, et la persistance de plus en plus affaiblie du goût et de la science qui les avaient élevés, se prolongèrent longtemps après le siècle des Antonins, et jusqu'au cœur du moyen âge.

Lorsque l'habitant des campagnes quittait sa retraite pour se hasarder au loin, le pavé des grandes routes romaines était un premier indice qui lui révélait la proximité des villes. Telle était la solidité des voies de communication que les Romains savaient construire, qu'il en existe encore des débris dans presque toutes nos provinces. Elles sont formées de plusieurs couches de pierres encaissées dans une tranchée profonde d'environ deux mètres, battues dans du mortier et recouvertes d'un parement de gros blocs de granit ou de pierres volca-

(1) « Aux mânes de l'enfant Septentrion, âgé de douze ans, qui, sur le théâtre d'Antipolis, dansa deux jours et sut plaire. » (*Magasin pittoresque*, 1857, p. 352.)

niques, taillés irrégulièrement, mais parfaitement joints. Les voies romaines sillonnaient les plaines



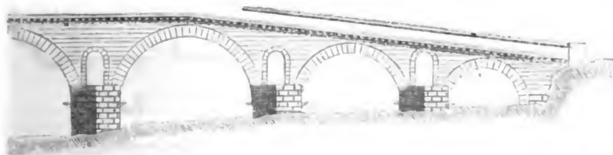
Colonne milliaire de Frenouville (Calvados).

en s'exhaussant légèrement au-dessus du sol, franchissaient les ravins et les marécages sur de hautes levées, et traversaient les montagnes par des percées faites dans le roc, toujours affectant la ligne droite.

De mille en mille pas s'élevaient, sur ces routes, les bornes *milliaires* marquant les distances, et qui, plus élevées que les nôtres, formaient des colonnes ou d'autres petits monuments sur lesquels on gravait des inscriptions contenant, outre l'indication des distances, les noms des empereurs qui avaient fait construire ou réparer la voie. Il reste dans nos musées beaucoup de ces bornes, et quelques-unes dans nos champs. Avec ces voies, plus parfaites que ne sont les nôtres, les armées impériales se transportaient rapidement aux frontières, et le simple soldat, muni du livret sur lequel étaient marquées les étapes, rejoignait aisément les villes de garnison ou les campements échelonnés sur la route.

Si la voie romaine traversait un fleuve, ou même un torrent, les ingénieurs gallo-romains jetaient d'une rive à l'autre un hardi pont de pierre, d'une seule arche si la traversée n'était pas trop longue. Quelques-uns de ces ponts d'une arche subsistent encore, élégants et solides, notamment un sur l'Ouvèze, à Vaison (Vaucluse), et un autre à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), où il est orné à ses deux extrémités de deux portes monumentales d'un très-bel effet. D'autres sont des ponts d'une plus grande longueur et d'un aspect plus imposant, tels que celui de Boisseron (Basses-Alpes), qui compte cinq arches, et celui de Sommières (Gard), qui en a dix-sept. Ce dernier parait dater du règne de Tibère.

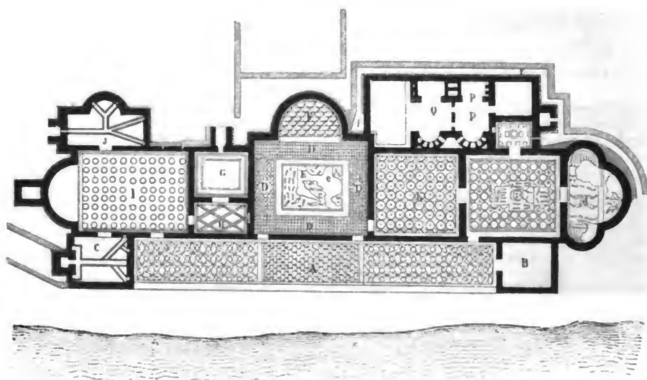
Sur les hauteurs, dans les sites gracieux, s'élevaient les habitations de campagne des riches citoyens du pays, construites sur le modele des villas d'Italie, et ornées, comme elles, de peintures, de bronzes, de mosaïques, et de toutes les recherches du luxe. On a retrouvé par toute la France les traces d'un grand nombre de ces maisons de l'époque romaine. L'une d'elles, déterrée (1847) à Saint-Médard des Prés (Vendée), portait encore sur ses murailles, rasées presque à fleur de terre, des tritons, des naïades, des algues et d'autres décorations appropriées au goût de voisins de la mer. Dans une autre, déblayée en 1850, à Jurançon (Basses-Pyrénées), on a mis à nu le pavé d'une suite de salles couvertes de mosaïques de la plus grande beauté. Sidoine Apollinaire parle de maisons de campagne de son temps (430-488) où l'on admirait de grandes peintures représentant les premières scènes de la Bible et les victoires de la république romaine sur Mithridate. Il y avait même des peintres grecs établis dans la Gaule; témoin Diogène Albinus, peintre du premier siècle de l'empire, dont la stèle funéraire a été trouvée dans l'église de Bourbon-



Vue d'une partie du pont romain de Sommières, dans le département du Gard.



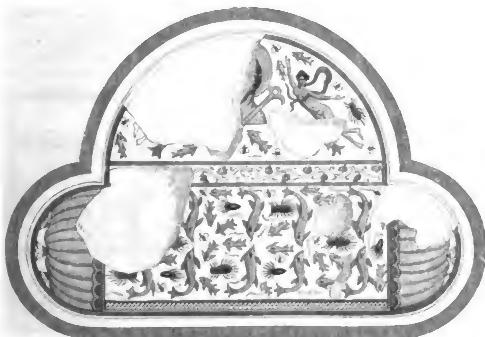
Pont romain de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).



Plan des fouilles de Jurançon, près de la Néez (Basses-Pyrénées).

A, galerie ou promenoir long de 30m,04 et large de 3m,74. — D, *atrium* à portiques entourant un *impluvium* E, que termine un hémicycle F. — C, J, G, H, salles traversées par des conduites d'eau ou de vapeur. — *eff*, décharge des eaux de l'*impluvium*. — Entre K et M, salle dont la mosaïque est ornée d'une figure de Neptune. — M, salle également ornée d'une tête de Neptune de grandeur colossale, presque effacée. — P, Q, salles sous lesquelles existaient des appareils de chauffage.

Lancy (Saône-et-Loire) (1). Les plus grandes de ces demeures formaient chacune une sorte de village, composé de la maison du maître et des cabanes de ses esclaves. Une enceinte entourait le



Mosaïque de la salle M dans la villa de Jurançon.

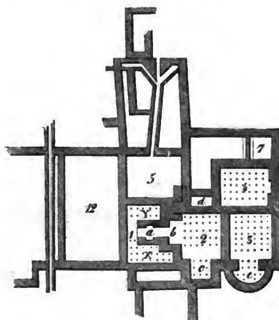
tout, et, lorsque les barbares commencèrent à troubler la sécurité jusque dans le cœur de la Gaule, cette enceinte devint un rempart garni de tours, et capable de soutenir un siége. Le poëte Fortunat



Autre mosaïque de la villa de Jurançon.

loue un évêque, son contemporain, qui avait fait entourer sa demeure de murs défendus par trente tours.

De telles habitations différaient peu, à l'extérieur, de nos manoirs du moyen âge, et s'appe-



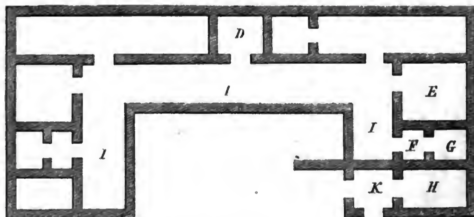
Plan des bains romains découverts à Lillebonne (Seine-Inférieure), en 1828.

2, 3, 4, salles dont le pavé reposait sur un hypocauste. — 1, fourneau. — *a*, conduit. — X et Y, étuves à suer. — *b*, baignoire. — *c*, *d*, baignoires. — 5, *aquarium*. — 7, *eleothesium* (salle à parfums). — 12, salle de réunion.

laient déjà des châteaux *(castra, castella)*; mais elles s'en distinguaient à l'intérieur par une déli-

(1) *D. M. Diogeni Albini pictoris.* (Letronne.) — On a trouvé dans la villa de Saint-Médard des Prés (voy. p. 69) le tombeau d'une femme peintre, du troisième siècle, à côté de laquelle on avait enseveli tous les instruments de son art.

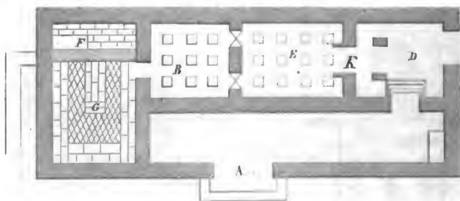
cate entente des douceurs de la vie. Le château contenait souvent deux logis pour le maître, un d'hiver et un d'été, placés chacun à une exposition différente. Chaque logis avait ses portiques à colonnade pour qu'on pût se promener en tout temps à couvert, ses toits dorés, ses belvedères, ses bains froids, et ses thermes ou bains chauds. La maison d'hiver était chauffée au moyen de tuyaux en terre cuite, qui faisaient circuler la vapeur d'eau jusqu'au sommet. La bibliothèque était le salon favori du maître; on s'y réunissait pour la conversation. Celle d'un des amis de Sidoine, Ferreol de Nimes,



Habitation principale de la villa de Perennou (Finistère) (1).

I, I, I, portique. — D, *tablinum*. — E, *triclinium*. — F, G, cuisines. — K, H, logement du concierge.

était divisée en trois parties : l'une composée de livres chrétiens, et destinée aux femmes ; l'autre, de livres purement profanes, pour les hommes ; la troisieme, d'ouvrages mélangés, à l'usage des deux sexes. Sidoine Apollinaire nous apprend ailleurs comment on passait la journée dans la villa d'un autre de ses amis, nommé Consentius. On allait d'abord à l'église; on faisait ensuite des visites dans les châteaux environnants, et l'on était rentré vers la quatrième heure, c'est-à-dire vers dix heures du matin, ce qui montre qu'on était fort matinal. On se livrait ensuite aux jeux de la campagne : c'étaient la paume, les dés, une sorte de toupie, ou d'autres passe-temps à la mode. On allait ensuite aux bains,



Thermes de la villa de Perennou (Finistère).

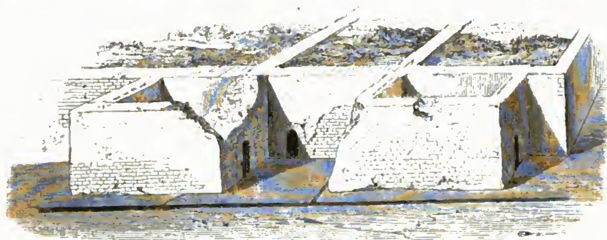
A, vestibule. — B, *tepidarium*. — D, salles basses. — E, étuve. — F, salle décorée. — G, *apoditerium* (salle ornée). K, fourneaux d'hypocauste.

et, au retour des bains, on dinait mollement étendu sur des divans placés au pied de statues des Muses.

Les bains jouaient un grand rôle dans la vie des anciens, qui leur consacraient des bâtiments et des jardins tellement somptueux et tellement vastes qu'ils disaient eux-mêmes que c'étaient des provinces plutôt que des édifices. Cette tradition consistant à regarder les bains comme un plaisir essentiel ou comme un besoin de la vie s'est même conservée fort longtemps dans les usages de nos

(1) Découverte par M. du Marhalla.

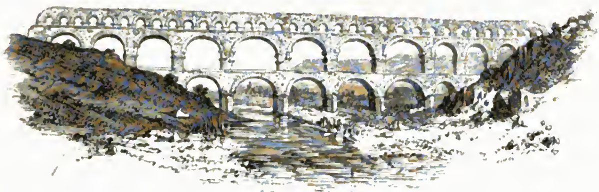
peres, car le menu peuple abondait dans les nombreuses étuves du moyen âge. La ville de Rome avait neuf aqueducs, dont trois qui subsistent encore suffisent largement aux besoins de la cité actuelle. De même, dans les provinces, une large distribution des eaux publiques était, pour les Romains, un des principaux signes de la prospérité d'une ville. De là leurs *aqueducs*, ces simples conduites d'eaux destinées à assainir leurs cités, et dont ils ont eu l'art de faire des monuments grandioses. Il en subsiste encore des ruines en plusieurs endroits de la France : à Fréjus (Var), près de Saintes, auprès de Luynes en Touraine, à Joui près Metz, à Lyon, à Arcueil près Paris. Le plus important de ces débris est celui qu'on connaît vulgairement sous le nom de *pont du Gard*. La colo-



Bains romains de Saintes.

nie de Nîmes *(Nemausus)*, par un gigantesque travail qu'on croit avoir été exécuté sous le règne de l'empereur Auguste, fit venir ses eaux de deux sources qui coulaient à dix lieues de distance, et qu'on amena dans la ville sans être arrêté ni par les vallées, ni par les rivières, ni par les montagnes qu'il s'agissait de faire franchir à l'aqueduc. L'un des obstacles les plus graves était un ravin profond et rocheux, au fond duquel coule la rivière du Gardon. L'aqueduc passe, en cet endroit, au sommet d'un pont à trois étages, haut de près de 50 mètres et long de plus de 250. C'était probablement la partie la plus remarquable de cet ouvrage, qui avait 41 kilomètres de longueur; c'est aussi la seule qui subsiste. On pense que l'aqueduc de Nîmes fut détruit dès la première arrivée des Barbares, au commencement du cinquième siècle.

L'aqueduc d'Arcueil alimentait le palais impérial



Aqueduc romain de Nîmes. (Pont du Gard.)

de Paris, situé au midi de cette ville, sur le penchant de la colline qui s'est appelée depuis la montagne Sainte-Geneviève. Les bains de ce palais, qu'on nomme encore aujourd'hui les Thermes de l'empereur Julien, sont l'une des ruines thermales les plus complètes qui nous soient restées (1). On y distingue encore l'orifice de quatre conduits par lesquels l'eau arrivait, et deux immenses salles dont l'une, appelée le *tépidaire* (salle tiède), était chauffée par des fourneaux placés sous le sol, et dont l'autre, le *frigidaire* (salle froide), contenait une piscine de dix mètres de long, où les baigneurs pouvaient se plonger et nager. Cette dernière chambre a seule conservé sa voûte antique, dont la hauteur n'a pas

(1) Voy. plus loin un dessin de ces ruines.

moins de quinze mètres à partir du sol, et dont la solidité est telle que, pendant plusieurs siècles, elle a supporté un jardin planté de grands arbres. Les arcs de cette voûte reposent sur des consoles sculptées, où l'on peut reconnaître une forme de navire qu'on regarde comme une représentation primitive



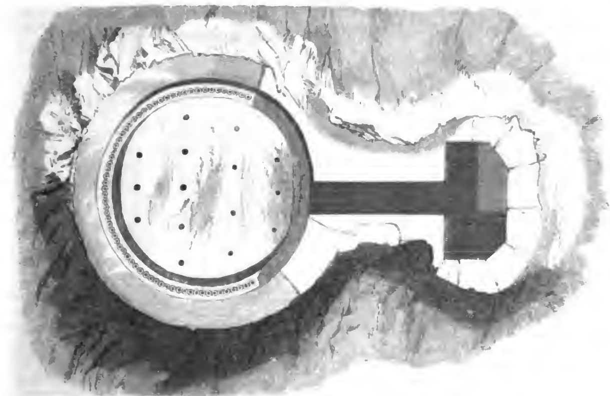
Fragments de poteries romaines trouvées en Auvergne, en Champagne et dans l'Orléanais. (Brongniart, *Arts céramiques.*)

de l'emblème favori de la ville de Paris, emblème qu'elle mit plus tard dans son blason, où il est resté jusqu'à présent. Il existe encore des restes de thermes au mont Dore, à Néris et à Vichi, à Aix (*Aquæ*, Eaux) en Provence et en Savoie, en quelques endroits de la Normandie, à Jurançon dans les Pyrénées, enfin près de Fréjus, et l'on peut croire que nos établissements importants d'eaux minérales ont été, pour la plupart, connus des Romains, qui faisaient grand usage de ces eaux comme moyen curatif.

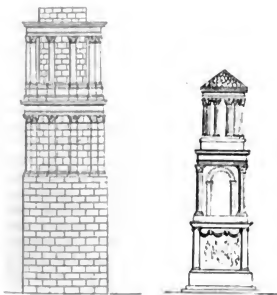
Aux abords de la cité gallo-romaine, le voyageur rencontrait, alignés des deux côtés de la voie pour solliciter ses regards et ses pensées, des tombeaux. C'étaient, pour la plupart, de petits monuments sculptés avec élégance, chargés d'inscriptions, et au-dessous desquels on enferma, suivant les époques, soit les cendres recueillies dans des urnes après le brûlement des corps, soit les cadavres eux-mêmes, dans l'état où la mort les avait laissés, et presque toujours les armes, les ustensiles, les petits meubles que le défunt avait aimés pendant sa vie. Malheureusement il est peu de tombeaux antiques qui n'aient été pillés dans les premiers temps du moyen âge. Les inscriptions funéraires gravées dans les lieux publics étaient si communes, qu'elles s'écrivaient en partie par abréviation, personne ne pouvant se tromper sur leur lecture (1); dans le territoire seul de la France, les antiquaires en ont retrouvé plus de six mille, après douze siècles de ravages. A Arles, l'allée des tombeaux antiques a subsisté jusqu'à nos jours, et porte encore le nom d'*Aliscamps* (champs Élysées). Les plus importantes sépultures monumentales gallo-romaines que nous ayons conservées jusqu'à ces derniers temps sont les trois tombeaux des Sextius à Aix en Provence, ceux de Saint-Remi, de Vienne et de Vaison. On regarde aussi comme étant des tombeaux de grands édifices à forme pyramidale, auxquels on n'a pu découvrir qu'une destination funéraire, et qui se trouvent élevés près de grandes villes ou le long de voies romaines. Tels sont ceux qu'on appelle la pyramide de Couart, près Autun; la pyramide de la Pène, près Marseille; la pile Cinq-Mars, près Poitiers; la pyramide de Saint-Germain de Benais, à trois lieues de Saintes; la colonne de Cussi (Côte-d'Or). La fameuse tour Magne de Nîmes paraît avoir été aussi un mausolée. Mais les sépultures aussi fastueuses étaient rares; communément on se contentait d'un fût de colonne surmonté d'une urne ou d'une pierre cubique décorée d'un fronton triangulaire, de quelques ornements sculptés et de moulures au milieu desquelles se gravait l'inscription. On pense que ces monuments étaient fabriqués à l'avance, en Italie ou dans nos provinces méridionales, par des marbriers dont les ateliers fournissaient le reste de la Gaule.

Les villes de quelque importance étaient ceintes de remparts et s'ouvraient par des portes monumentales. En quelques lieux, comme à Sens et à

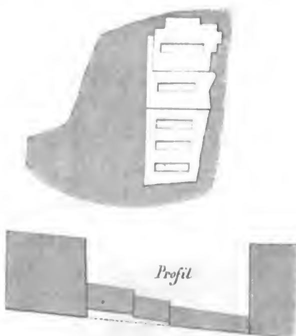
(1) Ainsi une formule très-claire pour eux était celle-ci : H. S. E. T. R. P. D. S. T. T. L. Cela signifiait : « C'est ici qu'il repose; passant, je te prie de répéter en sa faveur ces mots : Que la terre te soit légère! » (*Hic situs est; te rogo, prœteriens, dicas : Sit tibi terra levis!*)



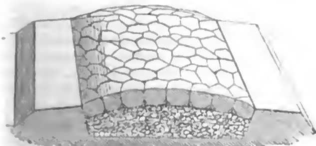
Four romain à poterie, près de Strasbourg. (Brongniart, *Arts céramiques.*)



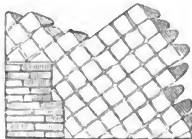
Tombeau d'Aix et tombeau de Saint-Remi (Bouches-du-Rhône).



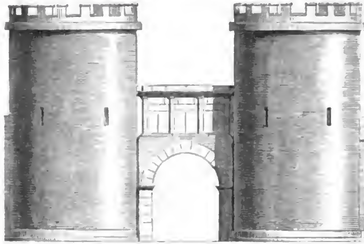
Cimetière romain de Cany. (L'abbé Cochet, *Normandie souterraine.*)



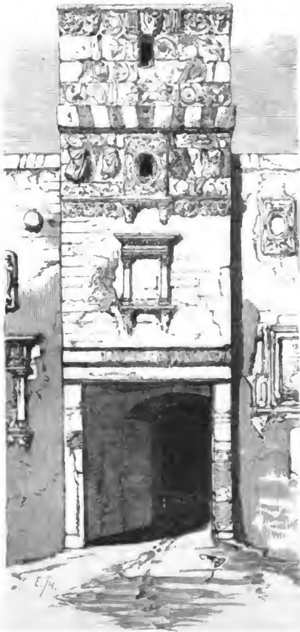
Coupe d'une voie romaine.



Fragment de construction romaine.



Restauration de la porte romaine, dite porte de France, à Nîmes.

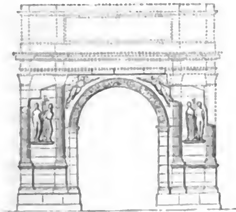


Fragments de sculpture romaine, à Narbone (Aude).

Narbone, à Nîmes, à Autun, on voit encore des débris de cette enceinte, dont le circuit était, à Autun, de 5 kilomètres; à Nîmes, de 6. Dans la dernière de ces villes, la muraille avait une hauteur moyenne de 9m,50, et une épaisseur de 2m,66 à 2m,95. A Autun, l'épaisseur était de près de 3 mètres, et la hauteur de 12 au moins. Le rempart, construit en pierres de taille d'une régularité parfaite et le plus souvent jointes sans ciment, était couronné de parapets à crénaux, et défendu de distance en distance par des tours crénelées, ordinairement rondes, et d'une simplicité lourde et sévère. On comptait deux cent vingt de ces tours encastrées dans les murs d'Autun. Quelques-unes des grandes portes qui décoraient les entrées de villes subsistent encore, au moins en partie. Telles sont la porte de France et la porte d'Auguste, à Nîmes, celle de Narbone, et la belle porte de Saint-André, à Autun. Celle-ci se composait de quatre arcades cintrées, deux grandes pour les voitures, deux petites pour les piétons, protégées à droite et à gauche par deux grosses tours, et surmontées d'une galerie de petites arcades à jour pleines de grâce et de légèreté. La porte de Nîmes, appelée porte d'Auguste, composée aussi de deux grandes arcades rondes, accostées de deux petites que surmontent des niches dans lesquelles étaient des statues, a conservé une inscription qui en fixe la date à l'an 739 de Rome (15 ans av. J.-C.).

Les arcs de triomphe étaient aussi placés à l'entrée des villes. Ces édifices, où se déployait tout le goût des anciens pour l'ornementation, étaient nombreux dans la Gaule, car il en est resté à Reims, à Besançon, à Langres, à Carpentras, à Cavaillon, à Saint-Remi près Cavaillon, à Orange et à Saintes. Les arcs de triomphe sont une invention des Romains du commencement de l'empire. Sur le passage des vainqueurs, on élevait des arcs de bois et de toile peinte, chargés de fleurs et de trophées d'armes; mais comme l'exaltation populaire ne durait ainsi qu'un jour, on songea bientôt à en éterniser la mémoire par le marbre et la pierre. On

ne connaît pas exactement, pour nos arcs triomphaux, les circonstances à l'occasion desquelles ils furent élevés. Pour celui de Saintes seulement, on

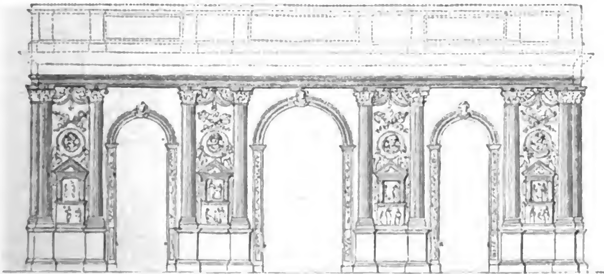


Arc de Saint-Remi en partie restauré.

sait qu'il fut construit en l'an 21 (ap. J.-C.) en l'honneur de Germanicus. Celui de Besançon, appelé vulgairement la *porte Noire,* et celui de Reims, sont décorés de sculptures plutôt abondantes que de bon goût, qui les ont fait regarder comme devant être attribués au Bas-Empire; au dessein, par exemple, de célébrer les exploits de Probus (277) ou de Julien (360). Parmi les sujets sculptés sur l'arc de Reims, on remarque à la voussure des trois arcades: Jupiter et Léda, les Saisons, puis la Louve allaitant Romulus et *Remus;* les arcs du midi sont aussi d'une grande richesse, mais d'un goût plus pur, qui semble porter, celui d'Orange surtout, le cachet d'artistes grecs.

L'arc de triomphe d'Orange, le plus magnifique et le mieux conservé de tous, exerce depuis plus de deux cents ans la sagacité des antiquaires, sans qu'on soit encore parvenu à se mettre d'accord sur son origine. Il mérite certainement qu'on entre, à ce sujet, dans quelques détails.

C'est un édifice carré, d'environ vingt mètres de hauteur, percé de trois arcades, les deux latérales plus petites que celle du milieu, et soutenu, sur sa façade, par quatre colonnes cannelées. Au-dessus de ces arcades et de la corniche qui les surmonte règne d'abord une frise se mariant à un fronton triangulaire, puis, par-dessus, un large stylobate formant à lui seul près du quart de la hauteur totale du monument. Les guirlandes de fleurs et de fruits, les rinceaux, les Renommées, les crampons de fer



Arc de Reims en partie restauré.

attestant qu'on avait rehaussé la sculpture par des ornements en bronze, décorent toutes les parties accessoires du monument; mais les représentations principales (1) qui doivent surtout fixer l'attention sont: 1° deux grandes batailles placées sur le stylobate supérieur de la face méridionale, regardant la ville, et de la face septentrionale; 2° des groupes de captifs et de captives enchaînés deux à deux, et malheureusement très-mutilés; 3° quelques bustes isolés, probablement de personnages historiques qui nous demeurent inconnus; 4° des trophées d'armes et de vêtements qui sont évidemment gaulois, et parmi lesquels on distingue : la pique ou gisaye; l'épée droite; la trompette guerrière ou carnyx, représentée trente fois; l'enseigne au sanglier, représentée douze fois; la petite enseigne, semblable au *vexillum* romain; plusieurs casques surmontés de cornes d'animaux; des têtes d'hommes coupées; un trophée d'agrès et d'instruments maritimes; des braies; des boucliers oblongs, sur lesquels se voient des enroulements et des fleurons de toute sorte, parmi lesquels on distingue des grues toutes semblables à celles qui se trouvent

(1) Nous en avons donné plusieurs ci-dessus, aux pages 23, 21, 50.

sur certaines monnaies des Arvernes ; 5° enfin, sur les mêmes boucliers se lisent des noms de chefs gaulois, savoir : Bodvacus, — Vavne, — Beve... — Ratvi (sur le bouclier aux deux grues), — ..losre, Avot...., — Udillus, — Dacurd..., — Mario, — Sacrovir. Il y en avait sans doute beaucoup d'autres, mais c'est là tout ce que les savants ont pu lire. Il y avait aussi, sur l'une des frises, une grande inscription de bronze indiquant en quel honneur le monument était construit ; mais il n'en reste que les trous où les lettres avaient été fixées.

La plus ancienne opinion, autrefois populaire dans le pays, attribue l'arc d'Orange à Marius, qui aurait éternisé de cette manière le souvenir de sa victoire sur les Cimbres et les Teutons. L'opinion la plus récemment émise le considère comme l'un des monuments élevés, sous Tibère, par les habitants de la partie la plus romaine de la Gaule, pour célébrer la soumission des Gaulois du nord, un instant soulevés par le Trévire Julius Florus et l'Éduen Julius Sacrovir. Ces deux systèmes reposent l'un et l'autre sur la lecture des noms *Mario* et *Sacrovir,* qui se trouvent sur deux boucliers; mais voir le nom d'un triomphateur à la place où se trouve écrit Mario est inadmissible; et quant à Sacrovir, ce nom gravé parmi dix autres, et qui peut avoir appartenu à une foule de personnages divers, est également un indice trop insuffisant pour appuyer aucune considération solide. Suivant l'opinion la mieux démontrée et la plus en crédit, l'arc d'Orange et les autres arcs de triomphe de la même contrée, qui portent le cachet de la même époque et du même style, c'est-à-dire ceux de Carpentras, Cavaillon, Saint-Remi, et d'autres dont on n'a que des débris (à Marseille et à Arles), auraient été bâtis par Domitius Ænobarbus, en mémoire de la bataille célèbre dans laquelle il vainquit Bituit, roi des Arvernes, et ses confédérés (1). Cette bataille fut livrée au confluent de l'Ouvèze et de la Sorgue, près d'un bourg qui s'appelait alors *Vindalium,* et qui prit depuis le nom de Bédarrides *(Biturritæ),* de deux tours ou colonnes que le vainqueur y fit ériger. Mais Domitius, jaloux d'autres succès de son collègue Fabius, et voulant laisser des monuments plus somptueux de sa gloire, fit aplanir et restaurer, nous disent les historiens romains, le grand chemin qui longeait le bord de la Méditerranée, et qu'on appela depuis la voie Domitienne; puis, monté sur un éléphant, comme un prince asiatique, et suivi de la foule de ses soldats, il traversa la province dans l'appareil du triomphe. Les arcs d'Orange, de Carpentras et de Cavaillon sont placés tous les trois sur la voie qu'il avait réparée, et l'on comprend que des artistes grecs de Marseille aient été appelés pour les décorer des attributs maritimes figurés sur leurs façades, lorsqu'il s'agissait de célébrer le succès d'une guerre entreprise à la prière des Marseillais, et pour les protéger.

(1) Voy. p. 26.

Peut-être aussi le monument fut-il élevé en l'honneur, il est vrai, de Domitius Ænobarbus, mais sous Auguste ou Néron, à une époque où la famille Domitienne était devenue toute-puissante. Une circonstance singulière nous a conservé l'arc d'Orange, tout en lui infligeant d'irréparables dégradations. Un prince d'Orange du treizième siècle, Raymond des Baux, transforma ce magnifique ouvrage de sculpture en une forteresse, pour la défense de sa ville ; il fit entourer l'édifice romain d'une épaisse bâtisse, dans laquelle se trouvèrent noyées toutes les parties inférieures ; il pratiqua plusieurs salles à l'intérieur, et, sur le sommet de l'arc, il avait fait élever une tour.

L'arc de triomphe de Carpentras, moins beau, moins bien conservé et moins grand que celui d'Orange, ne comporte que douze mètres et demi de haut sur un peu plus de huit mètres de large. La partie la plus importante qui en soit restée debout est un bas-relief représentant deux prisonniers gaulois, de grandeur naturelle, enchaînés à un trophée d'armes de leur nation (1). L'arc de Cavaillon est moins important encore. Celui de Saint-Remi, situé



Dieu lare. (Bas-relief trouvé aux environs de Nîmes.)

deux lieues plus loin, de l'autre côté de la Durance, était plus remarquable par sa décoration et par les groupes de prisonniers qui s'y voient encore.

(1) Un détail de ce trophée est représenté ci-dessus, page 20.

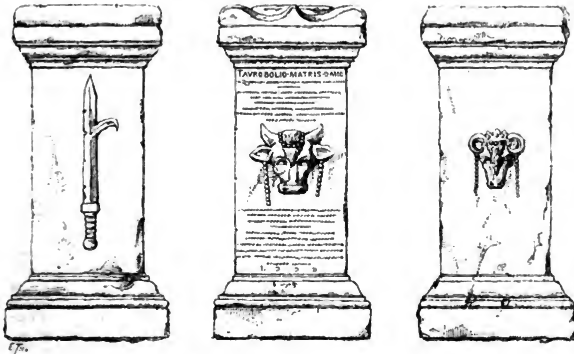
Dans l'intérieur des villes gallo-romaines, ornées à l'instar de Rome et des riantes cités de l'Italie, brillait tout le luxe des arts : les habitations fastueuses, les portiques, les fontaines, les statues



Déesses mères. (Sculpture du Musée lapidaire de Lyon.)

aux piédestaux chargés d'inscriptions en l'honneur des dieux et des grands citoyens, s'élevaient de toutes parts; car c'était là surtout qu'après avoir admiré les merveilles de la route, l'étranger devait s'incliner et le Romain s'enorgueillir. Les palais impériaux et ceux des hauts fonctionnaires de la province étaient splendides; mais à peine en reste-t-il quelques parties consacrées comme antiques par la tradition plutôt que reconnaissables à des indices certains. Tels sont le palais de Dioclétien à Trèves, et celui de Constantin à Arles.

Il n'existait probablement pas de village, dans la Gaule romaine, qui n'eût, sinon son temple dédié à quelque grande divinité du paganisme ou à quelque patron local, du moins une chapelle, un autel sacré, un bois ou une fontaine, objet de culte et de vénération. Il n'y a pas de Vie de saint des premiers siècles du christianisme qui ne contienne la mention de basiliques païennes ou d'idoles renversées par celui qui en est le héros. Chaque temple avait son collége de prêtres, dont les fonctions étaient comptées parmi les grandes dignités de la cité, et le culte était d'une magnificence dont les traditions et de nombreux détails se sont conservés dans l'Église chrétienne. L'on déterra, en 1829, à Berthouville, près de la petite ville de Bernai (Eure), la vaisselle sacrée d'un temple ou d'une chapelle antique placée sous l'invocation du dieu



Trois côtés d'un taurobole trouvé sur la montagne de Fourvières, en 1704.

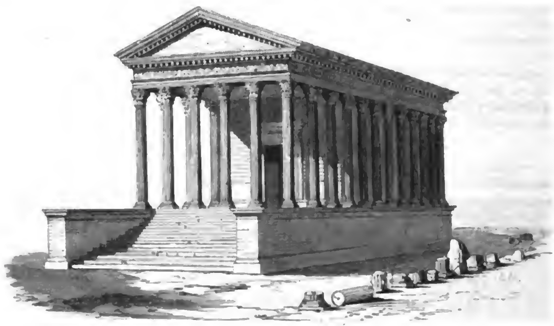
Mercure-Auguste. Les objets qui composaient cette précieuse trouvaille (1) étaient une statue de Mercure haute de 57 centimètres, et soixante-huit plats, vases ou patères de l'argent le plus pur, admirablement ciselés et d'un poids total de 25 kilogrammes. Des mains grecques ont travaillé à ces ciselures, comme aux sculptures de l'arc d'Orange.

(1) Ils sont conservés à la grande Bibliothèque de la rue Richelieu, à Paris. (Voy. plus loin.)

Nous avons mentionné déjà ce temple majestueux, construit par Auguste au confluent du Rhône et de la Saône, où figurait la déesse de la Patrie, entourée de statues représentant les soixante cités de la Gaule. Les historiens parlent aussi d'un temple que les Arvernes avaient élevé à Mercure dans leur capitale, et qu'un célèbre sculpteur grec, établi dans la Gaule et nommé Zénodore, orna d'une statue colossale du dieu qui lui coûta dix années de travail. C'était du temps de Néron. Ce temple

fut renversé dans une invasion de barbares, vers le milieu du troisième siècle; mais l'on se souvenait encore, trois siècles après, de sa magnificence, de ses pavés de marbre, de ses murs de trente pieds de large, de sa riche toiture de plomb, et de ses mosaïques. (Grégoire de Tours.)

Tous les édifices construits pour le culte gallo-romain n'ont pas absolument péri. Il en reste, ou du moins il en restait il y a peu d'années, quelques traces dans plusieurs villes, telles que Riez, Autun, Arles, Avallon. A Vernègues (Bouches-du-Rhône), on voit encore quelques murs sculptés et un pilastre appartenant à un temple grec dont les premiers chrétiens avaient assuré la conservation en le consacrant à leur culte. Bordeaux avait un temple dédié aux dieux tutélaires de la cité, et dont le peuple avait gardé la mémoire sous le nom de *temple de Tutèle;* il en restait encore dix-huit colonnes lorsque Louis XIV fit tout abattre pour augmenter les fortifications du château Trompette. Les restes d'un temple se voyaient aussi sur le sommet de Montmartre, au dix-septième siècle. Un monument plus complet existe à Vienne en Dauphiné. C'est un petit édifice très-élégant, bien qu'offrant cette particularité qué ses sculptures n'ont jamais été entièrement terminées. Il était dédié à Livia, épouse d'Auguste. C'est aujourd'hui le Musée d'antiquités de la ville de Vienne.



Maison carrée de Nimes.

Enfin, à Nimes se trouve le temple romain le mieux conservé que l'on ait, non-seulement des Gaules, mais de tout l'empire. La *Maison carrée* de Nimes, comme on l'appelle vulgairement, parait, d'après l'inscription du fronton, avoir été un temple élevé, en l'an 754 de Rome (an 1er de l'ère chrétienne) aux petits-fils d'Auguste. Il forme un carré long, entouré de trente colonnes cannelées, à chapiteaux corinthiens, et produit dans son ensemble, mais sur de très-petites proportions, l'aspect de la Madeleine de Paris. La salle intérieure du temple, qui, par une heureuse disposition, est employée, comme à Vienne, à donner asile aux débris d'antiquité recueillis dans le pays, ne compte que 10m,90 de large sur 16m,28 de long. L'édifice était entouré d'un portique extérieur dont les colonnades, s'étendant au loin, formaient une vaste place, au fond de laquelle dominait le temple.

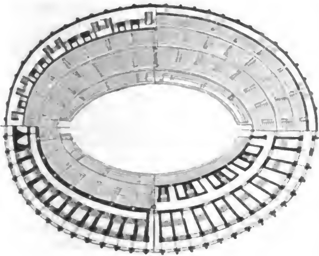
Il existe encore à Nimes des débris d'un petit édifice compris dans l'enceinte des bains romains de la ville, et connu sous le nom de temple de Diane (1). Hardi et léger, il formait un carré long supporté par seize colonnes d'ordre composite. Au seizième siècle, il appartenait à une abbaye de religieux de Saint-Sauveur, à laquelle un évêque de Nimes en avait fait don en 991, lorsqu'il fut d'abord dévasté par les protestants (en 1562), puis démoli à moitié par les catholiques quelques années après, afin que les protestants ne pussent pas s'en emparer. Il en reste bien peu de chose aujourd'hui.

Nous avons parlé des voies, des aqueducs, des bains, des tombeaux, des temples de la Gaule romaine. Dans leurs théâtres, dont il nous reste à dire quelques mots, les Romains n'étaient pas moins grands que dans le reste. Leur architecture était à la taille de leur histoire. Nous admirons aujourd'hui la grandeur de nos salles d'opéra qui contiennent deux mille spectateurs, et de nos hippodromes où

(1) On peut en voir un dessin complet dans le *Discours de l'antiquité de Nimes*, par Poldo d'Albenas, ouvrage imprimé en 1557.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St G., 15.

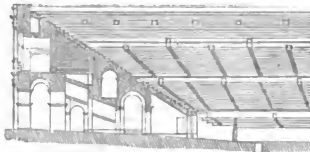
six mille personnes peuvent s'asseoir sur des gradins de bois. Dans la Gaule romaine, c'était par



Plan de l'amphithéâtre de Nîmes.

vingtaines et trentaines de mille que se comptaient ceux qui trouvaient place pour assister, sur des bancs de pierre ou de marbre, aux jeux donnés dans les cirques et les théâtres. Le fameux amphithéâtre ou Colisée de Rome avait place pour quatre-vingt-sept mille spectateurs. C'est sur ces larges proportions qu'étaient construits les théâtres gallo-romains, où l'on représentait des comédies, des danses, des scènes mimées, et les amphithéâtres, cirques ou arènes, dans lesquels se faisaient les courses de chevaux et de chars, les luttes gymnastiques, les combats d'animaux, quelquefois les combats d'hommes ou les supplices de criminels; on y donnait même des fêtes nautiques ou naumachies. Certains amphithéâtres étaient disposés, en effet, de manière à ce que le bassin circulaire qui en formait le fond pût être inondé jusqu'à une certaine hauteur.

L'amphithéâtre le plus remarquable que l'on connaisse est celui de Nîmes, qui paraît avoir été construit entre le temps de Vespasien et celui de Domitien (années 69-96). Il a, comme tous les monuments de ce genre, la forme d'une ellipse. Il compte 133m,88 de longueur sur son grand axe, et 101m,40 sur son petit axe. A l'extérieur, il se compose de deux rangs superposés de portiques, comprenant soixante arcades à chaque étage. A l'intérieur, trente-quatre gradins de pierre, hauts d'environ 50 centimètres et larges de 80, servant à la fois de siéges et de marchepieds, montaient en cercles de plus en plus larges depuis l'arène jusqu'au sommet de l'édifice, où un vaste rideau (*velarium*) se tirait à volonté ou bien s'étendait comme une toiture pour abriter acteurs et spectateurs. Le *velarium* reposait, par ses bords, sur des poutres passées dans cent vingt trous circulaires pratiqués tout autour de l'attique, et auxquelles arrivaient, par un escalier percé dans l'épaisseur du mur, les esclaves chargés du service de ce rideau. Les trente-quatre gradins étaient divisés en



Coupe sur le petit arc de l'amphithéâtre de Nîmes.

quatre classes ou *précinctions*, ayant chacune son entrée particulière, ses escaliers, ses *comitoires* ou sorties, et son mur de séparation.



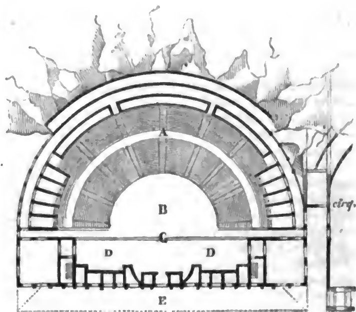
Amphithéâtre de Nîmes.

La première précinction, placée immédiatement au-dessus de l'arène ou *podium*, ne comprenait que les quatre gradins inférieurs; elle était réservée aux principaux personnages. La seconde précinction comprenait dix rangs de gradins, auxquels on arrivait par quarante-quatre entrées; elle appartenait à l'ordre équestre, aux familles distinguées. Les troisième et quatrième précinctions, composées également de dix gradins chacune, étaient occupées, celle-là par le commun des citoyens, et la dernière par les gens de basse condition et les esclaves. Pour ne pas être assis sur la pierre, on apportait des coussins, et les rangs placés au sommet étaient garnis de bois. Chaque place, d'ailleurs, était marquée par une entaille dans la pierre, et l'on a compté qu'à la première précinction il y avait 1 568 places, à la seconde 5 313, à la troisième 6 893, à la quatrième 8 482. Si l'on ajoute à ces chiffres le nombre de tous ceux qui pouvaient voir sans être assis aux places marquées, on trouve

que l'amphithéâtre de Nîmes contenait 24 209 spectateurs.

On comprendra mieux encore la grandeur de cette construction par l'usage qu'on en fit au moyen âge. Les Visigoths la convertirent en forteresse, et flanquèrent d'une paire de tours, qui subsistèrent jusqu'en 1809, l'une des deux grandes entrées de l'édifice, qui, devenu château fort, fut plusieurs fois pris et incendié. Au douzième et au treizième siècle, il était occupé par une milice féodale chargée de le garder pour les comtes de Toulouse, et constituant une sorte de cité noble à côté de la cité municipale de Nîmes. Ses membres, appelés les Chevaliers des arènes, demeuraient, avec leurs familles, dans des maisons construites sur les gradins mêmes de l'antique amphithéâtre et formant une véritable ville. En 1809, lorsqu'on fit au monument de grandes réparations, il fallut commencer par en expulser une population de deux mille âmes qui vivait encore au milieu de ces ruines.

Parmi les théâtres, celui d'Orange est aussi remarquable que parmi les amphithéâtres celui de Nîmes. Pour épargner les frais de substructions considérables, les Romains établissaient ordinairement un théâtre en creusant les flancs d'une montagne suivant la forme d'une demi-ellipse, et en joignant les deux extrémités de la courbe par un grand mur droit; les gradins pour placer les spectateurs étaient maçonnés dans la montagne, et la scène construite en avant du mur. C'est ainsi qu'est



Plan du théâtre d'Orange.

A, la salle. — B, l'orchestre. — C, avant-scène ou pulpitum. — D, scène ou proscenium. — E, postscenium, derrière la scène (cette partie est détruite).

disposé, entre autres, le théâtre d'Orange, qui eut aussi sa population parasite, comme les arènes de Nîmes, et qui, malgré les dégradations qu'il a subies, peut faire très-bien comprendre encore l'habileté des architectes romains et la grandeur de leurs représentations dramatiques.

On a fait le compte des localités existant en France qui ont conservé jusqu'à nos jours quelques traces des théâtres ou des cirques dont elles furent ornées au temps de l'administration gallo-romaine. On en a trouvé plus de cinquante, dans quelques-unes desquelles il y eut jusqu'à trois et même quatre monuments différents consacrés aux jeux publics. Voici leurs noms : Agen, Angers, Antibes; Arles (deux monuments); Autun (trois monum.); Bavay (deux monum.); Besançon, Béziers, Bonnée (Loiret); Bordeaux (un amphithéâtre appelé aussi *palais Gallien*); Bourges (deux monum.); Cahors, Chenevière (près Montargis), Dôle, Doué (Maine-et-Loire), Drevent (Cher), Évreux; Fréjus (deux monum.); Gran (Vosges); Langres (deux monum.); Levroux (Indre), Lillebonne; Limoges (deux monum.); Lisieux; Lyon (trois monum.); Mandeure, le Mans, Marseille, Metz, Moyrans (Jura), Narbone, Néris, Nîmes; Orange (trois monum.); Orléans, Paris; Périgueux (deux monum.); Poitiers, Reims, Rodez, Saint-Bertrand de Commenge, Saint-Michel de Touch, Saintes, Saumur, Sceaux (près Montargis), Sens, Soissons, Tintignac (près Tulle), Tours, Vaison, Valognes; Vienne (quatre monum.). Combien de villes et de villages sur cette liste qui, fiers de leur moderne civilisation, ignorent la splendeur de leur passé, perdue sans retour.

LA LITTÉRATURE GALLO-ROMAINE JUSQU'AU TROISIÈME SIÈCLE.

Soit que les lettres aient besoin, pour se développer, de plus d'air et de liberté que les arts,

soit que les monuments écrits échappent moins aux ravages du temps que les monuments de pierre, une dizaine de noms et deux ou trois fois autant de lignes sont tout ce qui nous reste de la littérature gallo-romaine du siècle qui précéda notre ère et des deux siècles suivants. Ces noms dont nous voulons parler sont des noms d'orateurs et de poëtes. Caton (mort en 46 av. J.-C.) disait des Gaulois qu'ils avaient deux passions : « Manier fortement l'épée et finement la parole. » Le premier d'entre eux dont la réputation littéraire soit passée à la postérité est en effet un orateur, Marcus Gnipho. C'était un esclave qui habitait Rome, et qui, ne pouvant, à cause de sa condition, déployer dans les assemblées publiques l'éloquence extraordinaire dont il était doué, vivait en donnant des leçons de son art; Jules César et le grand Cicéron furent au nombre de ses auditeurs. On ne sait à quelle contrée de la Gaule il appartenait. C'est de la Narbonaise que sortirent Valerius Caton, Roscius et Varron Atacinus. Val. Caton était un poëte que les Romains appelaient *la Sirene latine;* on n'a plus de lui qu'un fragment d'élégie contre les ravisseurs de son patrimoine, qu'il avait en effet perdu dans les guerres civiles du temps de Sylla, et avec lequel lui avait été ravie aussi sa Lydia, une esclave qu'il aimait. Roscius n'était qu'un comédien, mais le plus célèbre comédien de l'antiquité; il enseignait les rapports de l'art scénique avec l'art oratoire, et il écrivit un ouvrage sur ce sujet. Cicéron était lié avec lui d'une intime amitié, et les Romains gardèrent longtemps le souvenir d'une lutte dans laquelle l'un de ces deux hommes illustres s'efforçait d'exprimer par des gestes tout ce que l'autre disait par ses paroles. Varron Atacinus s'appelait ainsi du nom de l'Aude (*Atax*), sur les bords de laquelle il était né, peut-être à Narbone; il composa un recueil de poésies amoureuses, un poëme sur la navigation, et un autre bien autrement regrettable, car tout cela est perdu, sur la guerre de Jules César chez les Séquanes (*De Bello Sequanico*), c'est-à-dire, vraisemblablement, sur la défaite de Vercingétorix et la prise d'Alesia. Un vers insignifiant du deuxième livre est tout ce qu'il est resté d'une composition qui serait si précieuse pour nous. Plus fâcheuse encore est la perte de l'œuvre de Trogue Pompée, historien né dans le pays des Voconces (1) en cette année 28 où Auguste avait organisé la Gaule (2), et dont l'éloge a été fait par tous ceux qui l'ont pu lire. Il avait composé une Histoire universelle en quarante-quatre livres. Un auteur du temps des Antonins, nommé Justin, en a fait un abrégé par lequel on peut juger de l'importance de cet ouvrage, mais qui n'a pas peu contribué à en déterminer la perte. On cite encore Votiénus, de Narbone, philosophe exilé pour avoir parlé avec indignation des débauches de Tibère; l'orateur Marcus Aper (mort en 85 ap. J.-C.), personnage austère, que Tacite a dépeint et fait longuement parler dans son *Dialogue sur les orateurs;* puis Domitius Afer, de Nîmes, modèle d'une vie infâme jointe à un incontestable talent. Sous les empereurs les plus cruels, sous Tibère, Néron et Caligula, cet homme trouva une source de réputation, de dignités et de richesses, dans l'odieux métier de délateur, métier commun, il est vrai, dans la Rome impériale, et, grâce à Dieu, inconnu dans nos mœurs modernes. Le délateur était l'avocat chargé de perdre des innocents pour satisfaire les haines ou les cupidités, surtout celles de l'empereur. Un jour Caligula, qui paraissait son ami, prononça dans une séance du sénat un acte d'accusation en forme et très-étudié contre Domitius Afer, qui était présent et l'écoutait. Le dénonciateur ainsi dénoncé se savait perdu; mais, au lieu de s'abandonner à la terreur, il feint de ne paraître occupé que du talent de Caligula, et court se jéter à ses pieds en s'écriant qu'après de si éloquentes paroles, jamais il ne se permettra d'ouvrir la bouche en public. L'à-propos de cette improvisation lui sauva la vie.

Pétrone, auteur d'une satire licencieuse dirigée contre Néron, et mis à mort par les ordres de ce prince (en 66), était né à Marseille; une autre ville d'origine grecque, Arles, produisit au siècle suivant le sophiste Favorinus (mort en 135), lequel écrivit en grec une Histoire universelle et d'autres ouvrages. C'est une bien faible part pour les colonies grecques du midi de la Gaule; car si l'on ajoute au nom de Pétrone celui du voyageur Pythéas, qui le premier fit connaître aux anciens, au quatrième siècle av. J.-C., l'Europe septentrionale, on a toute la liste de ce que nous connaissons d'écrivains produits par la brillante cité des Phocéens; et cependant Marseille était une seconde Athènes, où les riches Romains envoyaient leurs enfants étudier. Il faut donc suppléer par la pensée à l'indigence des renseignements qui précèdent; car si l'oubli a épargné quelques noms par hasard, il en a certainement englouti un grand nombre qui resteront perdus pour nous à jamais.

ORIGINES DU CHRISTIANISME DANS LA GAULE. — SAINTE BLANDINE. — CE QU'ÉTAIT VÉRITABLEMENT LA RELIGION ROMAINE.

C'est aussi vers la fin de cette belle période antonine que le christianisme brilla pour la première fois dans la Gaule. Il y débuta par l'éclat du martyre. Une église chrétienne avait été fondée dans la grande cité lyonnaise, non par des missionnaires de Rome, mais par quelques Grecs venus d'Asie. Un d'entre eux, nommé Pothinus, vieillard âgé de quatre-vingt-dix ans, était le chef ou évêque (*episcopos*, surveillant) de la communauté, lorsqu'une sédition populaire éclata contre les fidèles, en l'an 177. Le peuple de Lyon s'ameuta contre eux, les poursuivit dans les rues et en amena

(1) Voy. p. 26.
(2) Voy. p. 56.

de force un certain nombre au tribunal du gouverneur de la province. Le magistrat fit mettre ces infortunés à la torture pour leur arracher l'aveu des crimes imaginaires que les païens leur reprochaient; mais la plupart bravèrent tous les supplices avec une admirable constance, aussi bien qu'ils avaient bravé les lois impériales qui proscrivaient leur culte, et quarante-huit d'entre eux périrent, les uns en prison, des suites de la torture (le vieil évêque était de ce nombre); d'autres, ceux qui étaient citoyens romains, par la décapitation; le reste fut livré aux bêtes féroces et donné en spectacle sur le théâtre de Lyon. Parmi ces derniers se trouvait une jeune esclave nommée Blandine, pauvre et faible fille, contre laquelle s'étaient acharnés les persécuteurs, et qui mourut en soutenant jusqu'au dernier souffle le courage de ses compagnons. A chaque tourment, elle répondait : « Je suis chrétienne; il ne se fait rien de mal parmi nous! » Et ces mots semblaient communiquer à tout son corps une insensibilité qui inspirait une sorte de terreur aux bourreaux : aussi le nom de sainte Blandine a-t-il été placé par la tradition en tête de la liste des martyrs chrétiens de la Gaule. De Lyon, la cité capitale, les supplices gagnèrent les contrées voisines. Saint Symphorien trouva, deux ans après, une mort pareille à Autun; saint Bénigne, à Dijon; saint Marcel, à Chalon; saint Ferréol, à Besançon; saint Félix, à Valence.

L'empereur romain sous le nom duquel s'exerçaient ces cruautés était cependant Marc Aurèle, et, tous les témoignages sont unanimes à cet égard, Marc Aurèle était la douceur et l'équité mêmes assises sur le trône. Mais il partageait les préjugés de son temps et méprisait le christianisme, qu'il ne connaissait pas.

Aucun sujet, dans l'histoire, n'a aussi longtemps attendri que les persécutions dirigées contre les premiers chrétiens, ces admirables victimes, coupables seulement d'une sublime croyance et d'une sainte vertu. Les légendes des bienheureux et des martyrs, après avoir formé à elles seules la moitié de la nourriture littéraire de notre Occident pendant quatorze siècles, n'ont pas encore entièrement perdu aujourd'hui leur charme, ni leur fraîcheur, ni leur influence. Il n'y a pas non plus d'épisode historique qui ait plus soulevé d'indignation contre les persécuteurs, et jamais les auteurs chrétiens n'ont trouvé sur leur palette d'assez noires couleurs pour flétrir à leur gré le paganisme et l'antiquité tout entière. Maintenant, après le travail des siècles, après les méditations de la science moderne, qui, pénétrant dans l'âme des temps anciens, les connaît mieux qu'ils ne se connaissaient eux-mêmes, il convient de parler des faits sans haine, et de préférer aux émotions les plus touchantes la simple vérité.

Il n'est point d'esprit si peu éclairé qu'il ne connaisse quelque chose des fables religieuses de la Grèce et de Rome, et il n'en est point qui ne se croie en droit de parler avec mépris du prodigieux aveuglement des deux peuples qui passent pour avoir été les maîtres de l'esprit humain, et qui adoraient, dit-on, des dieux ivrognes, adultères ou ridicules. Ce sentiment semble d'autant mieux justifié que non-seulement les premiers chrétiens l'éprouvaient vivement, mais que l'antiquité elle-même avait cessé de comprendre ses propres croyances. Au dire de Cicéron, deux prêtres ne pouvaient plus, de son temps, se regarder sans rire, et quand Ovide racontait en vers légers la vie peu édifiante de Jupiter et de Junon, les jongleries de Mercure, les galanteries de Vénus, les malheurs de Vulcain, c'est que les poëtes se jouaient ouvertement de la religion. Cependant l'homme n'est jamais absurde à plaisir, et les auteurs de tant d'œuvres de génie que la Grèce et Rome nous ont laissées ne peuvent pas avoir été par un côté de l'intelligence et du sentiment, au niveau des races les plus ineptes. Il est plus probable que le sens de leurs fictions nous échappe, et déjà s'était effacé de bonne heure. Les croyances primitives de la race grecque étaient celles d'une âme neuve et ignorante, douée d'exquises délicatesses, qui, en admirant autour d'elle la riante nature et lui souriant à son tour, se laissait fondre avec elle en imagination et n'en séparait pas distinctement sa propre existence. Elles n'avaient rien de théologique, ni même d'arrêté. L'homme antique, comme un enfant aux organes d'une sensibilité extrême, adorait l'objet vague et inconnu de ses sensations, les lignes mélancoliques et voluptueuses de la mer, l'éclat du soleil, la majesté des montagnes, la fureur du vent. Celte, et vivant à l'ombre de ses épaisses forêts de chênes, il vénère un dieu sombre comme elles, unique, insondable; Germain, son dieu Oden, habitant les noires forêts de sapins, est plus farouche encore; Arabe ou Juif, il conçoit, à la vue du désert uniforme et infini, l'idée de l'éternel et immuable Jéhovah; la douce et féconde nature de la Grèce et de l'Italie lui inspire la joie, la reconnaissance et l'idée d'une assemblée illimitée de divinités diverses. Pour lui ce n'est point un jeu; l'imagination, toujours poussée par ce besoin dévorant que l'homme éprouve d'atteindre par la pensée un monde supérieur, donne bientôt à ses œuvres une forme plus précise. Alors apparaissent la force créatrice et suprême sous le nom de Jupiter; la vigueur matérielle, sous celui de Mars; la nature féminine envisagée sous le sens moral et spiritualiste s'appelle Minerve; vue par le sens du beau et du voluptueux, Vénus. Jamais l'antiquité n'adora des dieux aussi grossiers ni aussi puérils qu'un Mercure dieu des voleurs, ou un Bacchus dieu de l'ivresse, comme on l'enseigne aux enfants d'après des traditions peu sincères. Prises dans leur acception sérieuse et vraie, les idées légèrement voilées sous tous ces noms n'avaient rien que d'élevé, de respectable, et les savants conviennent aujourd'hui que les pompes mêmes du paganisme, ses mystères si décriés, ses temples, ses prêtres, ses oracles, contribuèrent puissamment à entretenir la tradi-

tion morale et religieuse de l'humanité. « Les mystères pacifiaient les âmes par d'augustes cérémonies; ils avaient une influence morale et religieuse; ils consolaient de la vie présente et enseignaient à leur manière la vie à venir qu'ils promettaient pour récompense aux initiés, sous certaines conditions de pureté, de piété et de justice. » Pindare parlait sérieusement, sans doute, lorsqu'il disait des mystères de Cérès : « Heureux celui qui, après avoir vu ce spectacle, descend dans la nuit du tombeau! il connaît la fin de la vie, il en sait la divine origine. » Et sans doute aussi ce malheureux général dont nous parlions plus haut, Dilius Vocula (1), pensait également accomplir un acte sérieux, lorsqu'au moment d'être égorgé par ses soldats, il se réfugiait dans un sublime appel à Jupiter (2).

Ce furent les conquêtes de Rome, et celles surtout de l'esprit romain, si impitoyable logicien, si froid, si pratique, par qui fut abattue l'antique mythologie. La religion était pour la république romaine un moyen de gouvernement, et elle accueillait tous les cultes dans ses temples. Au lieu de chercher, comme les autres nations, à étouffer les dieux étrangers ou à les proscrire, elle préférait les annihiler, les dissoudre par la liberté. Sa domination universelle a été un immense bienfait, en ce qu'elle a passé son niveau sur toutes les superstitions locales et toutes les hostilités qui divisaient ou déchiraient l'ancien monde. L'idée de la solidarité naturelle, de la fraternité de tous les peuples, est la grande conception romaine, et elle fut réalisée par l'empire. Les religions purement nationales jusque-là n'avaient plus de raison d'être, et une religion nouvelle, en harmonie avec cet état nouveau et née dans son sein, n'existait pas encore; il lui fallait le temps de se former. Ce fut un enfantement douloureux, proportionné à la grandeur des résultats qu'il devait apporter. Le monde romain demeura trois siècles avant de comprendre et de reconnaître le christianisme.

Cette époque d'obscurcissement moral a laissé des traces profondes dans l'histoire; on en a fait d'effrayantes peintures qu'on a rarement tracées sans en outrer le caractère. Voici un exposé très-net de ce sentiment exagéré : « La société romaine n'était plus qu'un cadavre qui s'en allait en poussière. L'esclavage, avec son cortége de cruautés et de corruptions, avait détruit en elle la force politique, vicié la vie intérieure, desséché les derniers éléments de conservation. On ne se mariait plus; au lieu d'enfants, on avait des affranchis; les races s'étiolaient, il n'y avait plus de famille. Rome étalait toutes ses lèpres à découvert : les combats du cirque, l'exposition des enfants, la prostitution légale des femmes, l'apothéose d'Antinoüs, l'arbitraire dans les supplices, la mort prodiguée comme jouissance et comme spectacle dans les théâtres et dans les festins; enfin, cette épouvantable débauche où l'imagination s'ingéniait à des prodiges de vice, et dans laquelle il n'y avait ni sexe, ni parenté, ni humanité. C'était une orgie universelle, où l'on se hâtait de dépenser plaisirs et souffrances, richesses et misères; et quand on en lit les détails dans Tacite, Suétone, Juvénal, on se prend à appeler de tous ses désirs la marche des terribles destructeurs de ce peuple maudit, et l'on bénit avec transport le sang versé par les héros du Christ pour laver cet infâme égout de la société romaine. » (Lavallée, *Hist. des Franç.*)

Ce tableau, qui n'est d'ailleurs pas celui de l'empire mais de Rome, ne présente qu'une face altérée de la vérité; il permet de penser que le moyen âge a été meilleur quand il ne fut que plus grossier, et il laisse dans l'ombre toutes les résistances, tous les dévouements, toutes les nobles aspirations où précisément le christianisme trouva sa force et son triomphe. Pour être vrai, il faut dire que la société romaine, orgueilleuse, corrompue, dure et oppressive pour les faibles, accueillit peu à peu la religion d'humilité et de charité comme son refuge, son salut, son espérance, et la fit asseoir enfin sur le trône des empereurs. Il faut dire aussi que les Romains s'étaient efforcés, avant que le christianisme eût grandi parmi eux, avant même qu'il fût né, de se réformer eux-mêmes. Toute la législation romaine porte le témoignage d'un travail constant, qui s'opéra lentement sous la république et à grands pas dès les premiers empereurs, pour l'épuration et l'adoucissement des mœurs et de la pensée. Le Romain de la vieille république a droit de vie et de mort non-seulement sur ses esclaves, mais sur ses enfants, sur sa femme; il est propriétaire de sa race entière, il est maître, par conséquent, de la vendre, et il use souvent de ce droit à l'égard de ses nouveau-nés s'il est pauvre. A lui seul appartiennent les biens de la famille; son fils, quel que soit son âge, la femme et les enfants de son fils, ne peuvent avoir aucun bien à eux. Il n'y a qu'un seul héritier de droit dans la république : l'État. Le testament est une dérogation; il ne peut s'opérer que deux fois l'an, dans le sein de l'assemblée nationale. La femme reste en tutelle pendant toute sa vie. Le débiteur est traité avec une incroyable barbarie, et sa vie, s'il est insolvable, est à la merci de son créancier. Telle était la férocité antique. Déjà la loi des *Douze Tables* (450 ans av. J.-C.) avait allégé quelques-unes de ces dispositions; pendant les derniers temps de la république, elles s'adoucirent sans cesse; la femme et le fils commencèrent alors à se dégager d'une tutelle voisine de la servitude; les esclaves, à compter pour quelque chose, à pouvoir économiser un pécule; enfin, sous les premiers empereurs, les idées de douceur, d'universelle bienveillance, de droit naturel et de droit des gens, envahissent le monde romain, comme les étrangers envahissent la cité, tandis que les notions plus élevées encore qui devaient trouver leur formule par le christia-

(1) Voy. plus haut, p. 66.

(2) Voy. Guigniaut, *Relig. de l'antiq.*; A. Maury, *id.*; E. Renan, *Études d'hist. relig.*

nisme apparaissent dans les écrits d'admirables philosophes, tels que Sénèque (ann. 2 à 68), Épictète, Papinien, Marc Aurèle lui-même. Le christianisme eut cependant trois cents ans de lutte et de persécutions cruelles à soutenir avant de se faire ouvertement accepter, parce qu'avec ses doctrines de charité et de fraternité, auxquelles toutes les âmes aspiraient avec ardeur, il apportait des dogmes nouveaux, des mystères inconnus, et l'adoration en la personne du Christ, contre laquelle l'orgueil humain se révoltait.

LA GAULE AU TROISIÈME SIÈCLE.

Après les Antonins, éclata le malaise moral qui minait sourdement l'empire. L'adoucissement des mœurs; l'émancipation des fils de famille, des affranchis et surtout des esclaves; l'encombrement des villes et le délaissement des campagnes; l'appauvrissement des terres; les exigences du fisc croissant à mesure que croissait la gêne des propriétaires et des cultivateurs; l'indiscipline des soldats, gens besoigneux, toujours avides et menaçants; le changement continuel d'empereurs, victimes, pour la plupart, du fer ou du poison; la terreur des Barbares assiégeant toutes les frontières de l'empire, quelquefois repoussés, quelquefois pénétrant jusqu'au cœur des provinces, et toujours laissant des ruines et des flots de sang sur leurs traces; toute cette série de faits compose une chaîne providentielle dans laquelle on voit les maux présents expier le grand abus du passé, l'esclavage, et préparer l'amélioration de l'avenir. La Gaule eut sa large part de souffrances, surtout depuis le moment où l'empereur Antonin Caracalla, en 212, effaça les anciennes distinctions d'alliés ou de sujets de Rome, et donna le droit de cité à tous les habitants de l'empire. Tous les hommes libres furent désormais des citoyens; mais ce fut par une mesure de fiscalité, non d'équité, dont le but était d'abolir les priviléges des cités alliées en matière d'impôts.

La Gaule traversa ces temps durs à supporter en y retrouvant quelque chose de son esprit national, qui ne cessa de se réveiller par intervalles. Sa position géographique y contribua autant que ses antiques souvenirs; car, liée d'un côté à l'Espagne, de l'autre aux îles Britanniques, elle formait, avec ces deux annexes, le noyau d'une agglomération de peuples unis par de nombreuses sympathies de races et par des intérêts communs. Ces penchants se manifestèrent, aussitôt après la mort de Commode (193), par la tentative de Clodius Albinus,





Monnaie de Clodius Albinus.

chef des légions de Bretagne, qui vint en Gaule disputer l'empire à Septime Sévère. Albinus fut appuyé par les Gaulois, entra triomphant à Lyon; mais il fut défait et tué dans les plaines de Trévoux (197). La mort du vaincu, le meurtre cruel de sa femme et de ses enfants, égorgés et jetés au Rhône, ne suffirent pas à payer pour lui; ses principaux partisans, c'est-à-dire les plus notables habitants des cités de Gaule et d'Espagne, furent mis à mort, et leurs biens servirent à récompenser les amis du nouveau règne. Un demi-siècle après, l'empereur Valérien ayant été fait prisonnier par les Perses, et Gallien, son fils, s'étant montré indigne par son incapacité, sa mollesse et son indifférence pour les malheurs publics (1), les légions gauloises déférèrent le titre impérial à Posthumus, soldat de fortune qui s'était élevé, par son seul mérite, au titre de duc (*dux*, conducteur des armées) de la frontière rhénane et propréteur des Gaules. Posthumus fut véritablement empereur de Gaule, et son règne, qui dura neuf années (260-



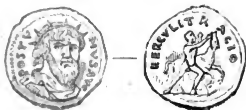


Monnaie de Marius.

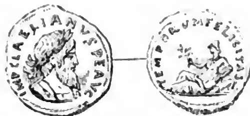
269), fut une ère de calme pour les provinces qu'il gouvernait et de terreur pour les Barbares. Plusieurs de ses lieutenants, Lælianus, Victorinus, Victorinus fils, Marius, lui succédèrent et prolon-

(1) Voy. plus haut, p. 17, col. 2.

gèrent de quatre années encore cette scission des provinces gauloises, qui se termina, en 273, par la bataille de Châlons-sur-Marne, gagnée par l'empereur Aurélien contre les partisans du prince gaulois Tetricus, parent du dernier Victorinus et gouverneur d'Aquitaine. Aurélien laissa sur notre sol les traces de son intelligente et sage administration; c'est à lui, notamment, qu'une antique et célèbre cité des bords de la Loire, *Genabum*, dut sa restauration, et c'est de lui qu'elle prit son nouveau nom, Orléans (*Aurelianensis civitas*). Le parti gaulois, cependant, dont les cités de Lyon et de



Monnaie de Posthumus.



Monnaie de Lælianus.

Cologne paraissent avoir été les foyers, n'était pas abattu. Il mit encore à sa tête deux généraux, Proculus, puis Bonosus, qui tous deux furent successivement vaincus par l'empereur Probus. Le premier fut livré au supplice; le second se tua de sa propre main (280). Ce fut peut-être pour réconcilier les paysans de la Gaule avec l'empire, que Probus révoqua une mesure qui avait été ordonnée deux cents ans auparavant et rigoureusement exécutée depuis. Domitien, effrayé de la diminution des substances alimentaires en Italie, avait défendu la culture des vignes dans la Gaule chevelue, et avait

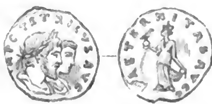


Monnaie de Victorinus.

fait arracher celles qui y existaient, afin de favoriser l'extension des céréales. Après cette longue prohibition, la vigne reçut la permission de reparaître, et les collines du pays se remplirent aussitôt de vignobles (281).

Cependant les souffrances des populations pauvres allaient croissant. Vainement chaque empereur, et quelques-uns d'entre eux étaient des hommes éminents par le mérite et le courage, s'ingéniait pour refouler les deux grands maux de l'empire, les Barbares et la misère; leurs efforts s'émoussaient ou tournaient contre leurs propres desseins. L'un des





Monnaies de Tetricus.

plus grands par ses vues administratives et son habileté, Dioclétien (élu en 284), commença une série de réformes qui devaient changer la face de l'empire. Aux formes républicaines de l'ancien gouvernement romain, qui, de nom, subsistaient encore, il fit succéder la pompe et le despotisme des monarchies de l'Orient; il se déclara la personnification de l'État et le délégué de la divinité; Dioclétien rompit même avec le séjour de Rome et préféra celui d'une ville grecque, Nicomédie. En second lieu, il créa le pouvoir civil, tandis que, jusque-là, toute autorité émanée de l'empereur était

exclusivement militaire. Enfin, pour faire cesser l'instabilité perpétuelle qui, en changeant si souvent le chef de l'État, bouleversait sans cesse l'empire, il partagea les provinces en quatre régions et s'associa trois collègues qui devaient mutuellement se porter secours, se suppléer et maintenir le jeu régulier des pouvoirs, sans jamais laisser place au fléau des interrègnes. L'une de ces quatre régions fut la Gaule, jointe à la Bretagne et à l'Espagne, et le chef qui lui fut choisi (292) était un grand prince, Constance Chlore, père de Constantin.



Monnaie de Constance Chlore.

Mais de tels changements, qui ébranlaient, par un nouveau régime, ce grand corps malade de la société romaine, dans l'espoir de guérir ses douleurs, avaient pour premier effet de les rendre plus cuisantes. Dans l'administration civile organisée par Dioclétien, la présence et le nombre des agents fiscaux furent ce qui frappa surtout le peuple. Un écrivain du temps (Lactance) nous en a laissé une peinture terrible: « Le nombre des employés, dit-il, devenait plus grand que celui des contribuables. Les forces manquaient aux laboureurs, les cultures se changeaient en forêts. Les agents du fisc ne connaissaient que condamnations, proscriptions, impositions, non pas fréquentes, mais perpétuelles, et accompagnées de mille outrages. On mesurait les champs par mottes de terre; on comptait les arbres, les ceps de vigne; on inscrivait les bêtes, on enregistrait les hommes; on n'entendait que les fouets, les cris arrachés par la torture; et quand les malheureux cédaient, vaincus par la douleur, on écrivait ce qu'ils n'avaient pas dit. Point d'excuse pour la vieillesse ni pour la maladie; on apportait les malades, les infirmes; on estimait l'âge de chacun : on ajoutait des années aux enfants, on en ôtait aux vieillards. Encore ne s'en rapportait-on pas à ces premiers agents; on en envoyait toujours d'autres pour trouver davantage; ceux-ci ne trouvaient rien, mais ils surchargeaient les gens au hasard, pour ne pas paraître inutiles. Cependant les animaux diminuaient et les hommes mouraient, mais l'on ne payait pas moins l'impôt pour les morts. »

LES BAGAUDES.

Les serfs, les colons, les petits propriétaires ruinés, sans armes, mais affamés et poussés à bout, s'insurgèrent contre la société. Ils ne réussirent qu'à doubler les maux et amonceler les ruines. On les appelait et ils s'appelaient eux-mêmes *bagaudes* (vagabonds?). Ils s'étaient choisi deux chefs, deux chrétiens, dit-on, nommés Amandus et Elianus, qui prirent les titres, l'un d'Auguste, l'autre de César, et firent frapper des monnaies à leur effigie. Pendant de longues années ils désolèrent la Gaule entière et même l'Espagne, en faisant la guerre aux riches, en se jetant sur les maisons de campagne, en forçant et brûlant les villes. L'énergie du désespoir animait ces socialistes dont la révolte avait aussi le caractère d'une réclamation des chrétiens impatients. En quelques lieux, le peuple leur tendait la main et leur ouvrait ses cités; ailleurs, il résistait. L'antique ville des Édues, qui voulut les repousser, fut emportée d'assaut. Les bagaudes la détruisirent de fond en comble; leur rage se déchaînait principalement sur les splendides édifices, et ils mirent en poussière les célèbres écoles d'Autun, ses bains, ses palais, ses temples. Dioclétien fit aussitôt marcher ses armées contre eux (286). Vaincus à plusieurs reprises, les deux chefs de la bagaudie gagnèrent les environs de Paris avec ce qui leur restait de partisans, et se retranchèrent dans la presqu'île formée par un circuit de la Marne, au point où cette rivière va se jeter dans la Seine. Ils s'y défendirent courageusement et furent exterminés; Amandus et son compagnon Elianus périrent les armes à la main. Le camp des bagaudes conserva ce nom pendant plusieurs siècles, et ce fut sur ses ruines que s'établirent l'abbaye (vers 630), puis le village de Saint-Maur-*des-Fossés*. L'insurrection, étouffée cette fois, prouva plus tard qu'elle n'était pas anéantie, et se prolongea sous la forme de brigandages. Quant aux chrétiens, ils partagèrent avec elle les conséquences de la défaite; ils furent cruellement persécutés. De nobles martyrs scellèrent de nouveau leurs croyances par le sang : saint Firmin, à Amiens; saint Quentin, dans la ville à laquelle il a laissé son nom; saint Crespin et saint Crespinien, les deux cordonniers de Soissons; saint Rieul (Regulus), à Senlis; les enfants nantais, Donatien et Rogatien; saint Victor, à Marseille; sainte Foi, à Agen; une foule d'autres encore (226-290).

CONDITION PLUS HEUREUSE DE LA GAULE SOUS CONSTANTIN.

Constance Chlore, qui adoucit le sort des chrétiens et détourna, par sa tolérance, l'effet des édits portés contre eux, mourut dans la Grande-Bretagne, à York, le 23 juillet 306. Les soldats proclamèrent à sa place son fils Constantin, qui devait faire asseoir le christianisme sur le trône. Les premières pensées du nouvel Auguste se tournèrent contre les barbares, Franks et Allemands, qui continuaient à désoler les frontières de la Gaule. En vain les princes et les généraux romains, après d'éclatantes victoires, accordaient la paix à ces nations de tueurs et de pillards; en vain celles-ci acceptaient-elles la paix et les traités; elles se jouaient des serments et recommençaient sans cesse leurs incursions. Les Gallo-Romains, exaspérés,

finirent par traiter les prisonniers en criminels. Dès le commencement de son règne, Constantin, ayant encore une fois fait l'épreuve de leur perfidie, porta dans le pays des Franks, chez les Chamaves, les Chéruskes, les Bructères, une guerre d'extermination, et à son retour de ce côté-ci du Rhin, il livra tous ses captifs aux bêtes féroces, dans l'amphithéâtre de Trèves. Deux ans après, en 308, puis en 310, en 313, en 320, les Franks se remuèrent de nouveau, et avec leurs mouvements recommencèrent des représailles terribles. Constantin ne cessa pas de fortifier la frontière du Rhin, de garder une glorieuse offensive et de braver la rage des Barbares en donnant leurs rois et leurs meilleurs soldats en pâture aux tigres et aux lions. Le sentiment public applaudissait à ces vengeances, et le peuple, rendu cruel par la souffrance, célébrait avec joie les *jeux franciques,* fêtes solennelles destinées à rappeler les désastres des Franks, et dans lesquelles le supplice des vaincus formait une partie du spectacle.

La Gaule retrouvait donc des jours florissants. Constantin se plut à relever et à embellir ses principales cités, Arles, Autun, surtout Trèves, devenue la capitale de l'Occident. Il modéra les impôts. A Autun, par exemple, il fit remise entière à la population de cinq années d'arriéré, et réduisit de plus d'un quart le chiffre de la capitation ou impôt personnel. Il y avait sur le territoire éduen vingt-cinq mille contribuables assujettis à l'impôt personnel (outre la *jugération* ou impôt foncier que les propriétaires payaient à part); Constantin réduisit leurs vingt-cinq mille parts à dix-huit mille. Dans la capitation romaine, en effet, l'impôt était divisé en parts et non établi par têtes, de façon à n'éprouver aucune diminution dans le cas où les habitants diminueraient de nombre. Les femmes ne payaient que moitié; l'on en réunissait deux pour percevoir d'elles une part entière. Plusieurs empereurs permirent, lorsque les gens étaient trop pauvres, qu'on en réunît de même deux, trois et même quatre. Les personnes de condition libre et d'âge adulte étaient seules soumises à la capitation. Ces diverses exceptions



Monnaie de Constantin.

rendent très-incertains les calculs par lesquels on pourrait chercher, au moyen de ces vingt-cinq mille parts d'impositions existant dans le pays éduen, dont les limites sont à peu près celles de notre Bourgogne, à apprécier la population d'alors. On l'a fait cependant, et l'on a pensé, en évaluant à trente et quelques mille le nombre des Édues ou Autunois qui payaient la taxe personnelle, que les habitants libres de la Gaule, au commencement du quatrième siècle, pouvaient s'élever au nombre environ d'un million. Le reste, qu'on évalue à huit ou neuf millions, était esclave ou colon, c'est-à-dire cultivateur forcément attaché à la terre. La capitation ne frappait que les hommes libres; mais, à leur tour, ceux-ci la répartissaient entre leurs serfs, et c'était une charge si lourde, qu'à la fin du siècle de Constantin chaque part de cet impôt s'élevait à la somme de 25 pièces d'or (336 francs de notre monnaie). L'impôt foncier était fixé par un cadastre qu'on vérifiait tous les quinze ans, et qu'on appelait *indiction* (fixation, ordonnance).

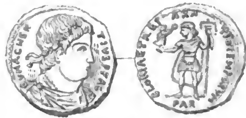
L'indiction enlevait à peu près le tiers du produit de la terre, et quelquefois l'empereur la chargeait de *superindictions*, c'est-à-dire de sommes additionnelles. Le fisc percevait en outre : les revenus de terres qui composaient son domaine propre; les impôts levés sur le commerce et l'industrie par les douanes, les marchés, les péages; l'impôt indirect sur les objets de consommation; l'impôt des successions et des legs, qui s'élevait à 5 pour 100; enfin, les dons *volontaires* offerts aux premiers empereurs lors de leur avénement et qui devinrent immédiatement une charge obligatoire et des plus lourdes. Constantin signala tout son règne par ses efforts pour alléger les maux des populations et pour adoucir, au moins dans les formes de la perception, ces obligations presque intolérables. Voici l'un de ses nombreux décrets : « Il ne faut pas que personne ait à redouter la prison, ni le fouet aux lanières garnies de plomb, ni les poids aux pieds ou autres supplices inventés par la dureté, la perversité ou la colère des juges dans les poursuites exercées contre les débiteurs. La prison est pour les condamnés, c'est-à-dire pour les coupables et pour les agents du fisc qui n'obéiront pas à la présente loi. Quant aux contribuables, qu'ils passent en paix devant la prison. Cependant, si quelqu'un est assez insensé pour abuser de cette indulgence, qu'il soit arrêté, mais pour être mis dans la prison militaire, qui est le mode d'emprisonnement public

et d'usage commun. S'il persiste obstinément dans sa mauvaise volonté, ses concitoyens auront le droit de s'emparer de toute sa fortune, et alors ils s'acquitteront pour lui de ses devoirs. La facilité que nous accordons nous fait croire que tous se hâteront de payer ce qui est demandé, au nom du salut commun, pour les besoins de notre armée. Donné le 1er février 320. »

Dioclétien ne s'était pas trompé lorsqu'il avait persécuté le christianisme; la religion nouvelle ruinait déjà l'édifice politique qu'il avait si savamment construit. La Gaule, devançant l'avenir, protégeait les chrétiens par la main de ses princes; mais dans les autres parties de l'empire, la persécution redoublait de fureur. Peu à peu Constantin fut amené à revêtir le caractère de chef officiel des novateurs. Il fit ajouter la croix du Christ sur ses monnaies, sur ses étendards, et prit les armes pour résister aux entreprises de ses collègues. Tout ce qu'il y avait d'énergique et de vivace encore dans l'empire lui était acquis; il avait aussi les fortes légions du Rhin; il avait enfin tous ceux qui souffraient, et qui, mettant leur espoir dans le triomphe de ce christianisme si doux et si pur alors, accompagnaient ses armes des vœux les plus ardents. Constantin fut vainqueur et entra triomphalement dans Rome (29 octobre 312). A partir de cette date célèbre, le christianisme fut admis et honoré dans tout l'empire. En 323, Constantin devint le maître unique du monde romain par la mort du dernier de ses collègues, et en 325 il convoqua dans la ville de Nicée, en Asie Mineure, le premier concile universel de la chrétienté, qu'il présida lui-même. Ce n'était pas comme croyant qu'il agissait ainsi; il n'embrassa même le christianisme que peu de temps avant sa mort; mais il agissait en politique. Il voyait dans le christianisme un foyer de vie nouvelle et de régénération pour les populations de l'empire. Il espéra y trouver le salut de la civilisation romaine avec celui du monde, et, afin de compléter son œuvre, il abandonna définitivement Rome, qui ne représentait alors que la vieille république païenne, pour fonder une nouvelle capitale tout ouverte aux nouvelles idées, et défendue contre les barbares par la nature et par son éloignement. Ce fut Constantinople.

MAGNENCE ET SYLVANUS. — RÈGNE DE JULIEN.

Constantin réussit, par ces innovations, à prolonger pour onze cents années encore l'existence de l'empire en Orient; mais il en hâta la ruine dans l'Occident. Ses fils et ses neveux, entre lesquels il avait partagé sa succession, se firent, aussitôt après sa mort, une guerre acharnée, et s'exterminèrent mutuellement. A la faveur de leurs sanglantes discordes, d'autres prétendants surgirent, des flots de Barbares traversèrent le Rhin, et les querelles religieuses qui avaient signalé le christianisme dès le premier jour de son triomphe, au concile de Nicée, commencèrent à déchirer l'Église naissante. Un Gaulois, nommé Magnence, prit la pourpre à Autun (350); un général de l'infanterie romaine, Sylvanus, Frank d'origine, se fit couronner à Cologne (355). Constance, le dernier vivant des



Monnaie de Magnence.

fils de Constantin, et celui qui recueillit tout l'héritage impérial, triompha successivement des deux usurpateurs et envoya le jeune Julien, son cousin, refouler les Barbares; mais il alimenta lui-même les dissensions théologiques par son zèle pour l'hérésie des ariens, qui niaient la divinité du Christ.

Les Franks et les Allemans, appelés comme alliés par les fils de Constantin eux-mêmes, pour prendre parti dans leurs luttes intestines, avaient, selon leur usage, changé ce rôle en celui de dévastateurs. Ils occupaient, sur une lisière de quinze lieues de large, toute la rive gauche du Rhin, et, se conformant aux préceptes de leurs ancêtres habitués à regarder comme glorieux pour un peuple d'être environné de déserts qui démontraient sa férocité, ils avaient saccagé tout le pays à trente lieues plus loin, et détruit de fond en comble une foule de lieux habités, parmi lesquels on comptait quarante-cinq villes. Julien était un jeune philosophe, naguère étudiant aux écoles de la Grèce, et passionnément épris de l'antiquité, dont il admirait la grandeur. Il était digne des modèles qu'il aimait. Avec une petite armée de treize mille hommes, il



Monnaie de Julien.

entra dans les Gaules (356), rassura les habitants par sa ferme attitude, et, malgré l'extrême infériorité du nombre, balaya devant lui toutes les hordes franques et allemanniques. Il leur reprit vingt mille Gaulois prisonniers. Toutefois, s'écartant de la politique de Constantin, il traita les vaincus avec douceur, et permit aux Franks d'habiter paisiblement dans l'île des Bataves (358).

Le règne de Julien, malheureusement trop court, rendit à la Gaule un peu de repos. On rapporte qu'un jour il jeta à terre, avec indignation, un édit nouveau par lequel le préfet du prétoire or-

donnait une de ces *superindictions* dont nous avons parlé. Il se préoccupait du sort des simples soldats et de celui du pauvre peuple. Son principal historien lui reproche de parler beaucoup, de rechercher la popularité et d'aimer à converser familièrement avec le premier venu. Il affectionnait particulièrement le séjour d'une cité gauloise bien humble alors, mais dont les gouverneurs romains avaient compris sans doute la situation avantageuse. Il l'appelait sa chère *Lutèce*. « J'avais mes quartiers d'hiver, dit-il en l'un de ses écrits, dans ma chère Lutèce; c'est ainsi que les Celtes appellent la petite ville des Parisiens. Elle est bâtie au milieu d'un fleuve, dans une île de médiocre étendue, où conduisent deux ponts-levis, jetés un sur chaque bras. Il est bien rare que ce fleuve croisse ou diminue; tel on le voit en hiver, tel il est encore en été, mais il fournit aux habitants, pour boisson, une eau très-agréable et qui paraît toujours pure. L'hiver y est moins rigoureux qu'ailleurs, peut-être à cause des douces brises de la mer qui n'est qu'à quarante-cinq lieues. Aussi ce pays possède-t-il d'excellents vignobles; on y élève beaucoup de figuiers, qu'on protége contre le froid de l'hiver par des couvertures de paille. » La tradition a consacré, à Paris, le souvenir de Julien, en donnant son nom aux ruines qui s'élèvent encore rue de la Harpe, et qui formaient les bains du vaste palais romain construit aux bords de la Seine, sur le penchant de la montagne Sainte-Geneviève. C'est dans ce palais que les légions de la Gaule, révoltées contre l'autorité de l'empereur Constance, vinrent pendant la nuit



Ruines des Thermes de Julien, à Paris.

chercher Julien, et, l'obligeant à prendre le titre d'Auguste et le diadème d'or, l'eussent jeté malgré lui dans une guerre civile que la mort inopinée de Constance put seule prévenir (360). Mais Julien dut alors quitter l'Occident pour continuer la lutte formidable que son prédécesseur soutenait contre les Perses. Il y trouva la mort, et périt glorieusement dans une bataille livrée en Asie (26 juin 363). Les anciens historiens chrétiens ont flétri cet empereur du nom de Julien l'*Apostat;* mais aujourd'hui l'histoire ne parle de lui qu'avec respect. Il avait vu le christianisme à peine triomphant se déchirer lui-même dans des disputes furieuses et remplir de troubles les provinces; il sentait dans ce qu'il appelait « cette superstition étrangère » un dissolvant qui contribuait à miner l'empire, et il crut restaurer le monde romain en abjurant le christianisme pour rétablir les anciennes divinités de Rome. Son zèle n'alla point jusqu'à le rendre persécuteur; il ne marqua sa désapprobation des chrétiens que par la défense de recevoir dans l'enseignement public des gens qui ne suivraient point le culte officiel de l'État; mais il remit partout en honneur les idées et les pompes du paganisme. « Je ne suis pas de ceux qui nient l'immortalité de l'âme, écrivait-il dans une de ses lettres, mais les Dieux seuls connaissent ce grand secret; nous ne pouvons, en ce monde, que conjecturer. » Une longue vie se serait usée vainement dans cette tentative isolée d'un homme contre toutes les forces vives de son temps; Julien périt à trente et un ans, et le paganisme, après comme avant lui, continua de s'en aller en poussière.

VALENTINIEN Ier, GRATIEN, ET VALENTINIEN II.

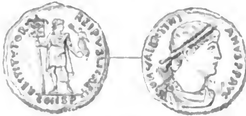
L'empereur Valentinien Ier, habile administrateur et vaillant guerrier, poursuivit les Barbares sans relâche, principalement les hordes allemanniques ou saxonnes, et les tailla en pièces durant les dix

années de son règne (364-375). L'un de ses plus braves généraux fut ce Jovinus, maître de la cavalerie des Gaules, dont la ville de Reims conserve encore le tombeau, précieux monument de sculpture.

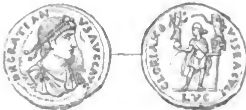
Valentinien mourut d'un accès de colère que lui causa, au sortir d'une conférence diplomatique, l'insolence des Quades, tribu germanique. Ses rudes travaux furent continués par Gratien, son fils, qui écrasa de nouveau les Allemans près de Colmar (377), grâce au talent militaire d'un de ses comtes du palais, Mérobald, qui était en même temps *roi*, c'est-à-dire capitaine, d'une tribu de Franks. Mais peu d'années après, Gratien fut victime d'une révolte, et, de Paris qu'il habitait à l'exemple de son père, il s'enfuit à Lyon n'ayant que trois cents chevaux avec lui. Là, il fut trahi et mis à mort avec Mérobald (383). Son compétiteur, Maxime, chef des légions révoltées de la Bretagne, fut pendant quatre ans le maître de la préfecture des Gaules, qu'il perdit avec la vie, en 387, pour avoir envahi l'Italie, qu'occupait Valentinien II, frère de Gratien. L'empereur d'Orient, Théodose, marcha au secours du jeune Valentinien à la tête d'une armée de Goths, de Huns et d'Alains, qui défirent les Gaulois et les Germains de Maxime. A ce règne si court se rattache un lugubre événement. Maxime était un ardent catholique, violent ennemi du culte païen et des hérésies; il fit juger par un concile, à Bordeaux, un hérésiarque espagnol nommé Priscillianus; celui-ci en appela à l'empereur et fut amené à Trèves; mais, condamné de nouveau, il fut mis à mort avec six de ses disciples, malgré la résistance énergique de Martin, le saint évêque de Tours. Le fanatisme des prélats espagnols l'em-



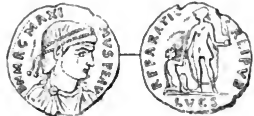
Tombeau de Jovin, maître de la cavalerie des Gaules, conservé dans la cathédrale de Reims.



Monnaie de Valentinien Ier.



Monnaie de Gratien.



Monnaie de Maxime.

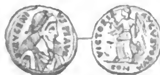
porta sur la charité de Martin qui voulait le sauver, et ainsi fut consacré chez nous (en 385) le premier et trop fécond exemple du sang versé judiciairement au nom d'opinions religieuses.

Valentinien II releva donc dans les Gaules le trône de sa famille, à l'aide d'un nouveau Mérobald, le Frank Arbogast, que Théodose lui avait



Monnaie de Victor.

donné pour lieutenant et pour protecteur. Mais Arbogast, maître de toutes les troupes et même du palais impérial, ne laissa bientôt à Valentinien que l'ombre du pouvoir. Celui-ci essaya de rompre ses liens. Un jour, Arbogast étant venu le saluer à Vienne, l'empereur lui remit lui-même avec colère, du haut de son trône, un rescrit qui le privait de toutes ses dignités. Arbogast lut en souriant, puis déchira l'acte impérial, le foula aux pieds, et sortit en disant que celui qui ne lui avait pas donné son pouvoir ne le lui ôterait pas. On trouva, quelque temps après, l'empereur étranglé dans son palais (392). Arbogast fit proclamer, pour lui succéder, un rhéteur nommé Eugène, qui, par sa faveur,



Monnaie d'Eugène.

était devenu *maître des offices*, c'est-à-dire directeur des affaires de l'intérieur. Théodose s'arma de nouveau et vint chercher les usurpateurs, qui l'attendaient sous les murs d'Aquilée. La bataille dura deux jours. Eugène vaincu fut mis à mort et Arbogast se perça de son épée. Ils avaient eu l'ambition de restaurer l'ancien culte, et leur armée de Barbares avait rétabli sur les enseignes les images de Jupiter et d'Hercule. Avec eux s'éteignit le dernier souffle du paganisme (394).

ARCADIUS ET HONORIUS. — INVASION DES BARBARES. — RÉVEIL DE LA BAGAUDIE. — THÉODOSE II. — VALENTINIEN III.

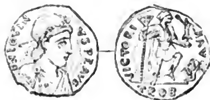
Les deux fils de Théodose lui succédèrent, Arcadius en Orient, Honorius en Occident. Ce furent de lamentables règnes. Après tant de guerres qui les avaient décimés, tant d'efforts pour les contenir, les Barbares débordent en masses incroyables. La nation visigothique, ayant Alarik à sa tête, se précipite sur l'Italie. Un homme de génie, Stilicon, général d'Honorius, la rejette en Illyrie, après trois ans de lutte (403); mais aussitôt se présente la horde de Rhadagaise, composée d'un demi-million de Sarmates et d'autres tribus du Nord rassemblées sur les bords de la Vistule; Stilicon les affame, les détruit en détail, et finit par les exterminer près de Florence (406). Mais comme il avait été obligé, pour de pareils exploits, de dégarnir les frontières de la Gaule, un autre flot d'envahisseurs, parti de la Pannonie et composé d'Alains, de Wandales, de Sueves et de Quades, se précipita vers le Rhin, où, trouvant les Franks et les Allemans qui servaient de barrière, il les écrasa ou les entraîna dans sa marche, puis tous ensemble traversèrent le Rhin sur la glace, près de l'embouchure du Mein, dans la nuit du 31 décembre 406 au 1er janvier 407. La brèche était faite; Saxons, Hérules, Burgondes, Gépides, tous ceux qui voulurent passèrent à leur tour. La Gaule entière fut alors inondée, dévastée sans résistance par le pillage, l'incendie, le massacre; les écrivains du temps (Salvien, Paul Orose, saint Jérôme) la représentent comme étant, après le passage de ces fléaux, dans un tel état qu'on n'y voyait plus ni hommes, ni troupeaux, ni habitations, ni cultures, ni arbres, et que la ruine du pays eût été moins complète quand l'océan aurait débordé sur les campagnes. Les villes seules, celles du moins qui ne furent pas, comme Mayence, Spire, Worms, Strasbourg, Tournai, Terouanne, Arras, Reims, Amiens, enlevées d'assaut, offrirent un refuge aux Romains.



Monnaie d'Honorius.

Dans ce désastre, la bagaudie reprit une attitude audacieuse : aux esclaves révoltés et aux gens misérables qui s'insurgeaient contre le pouvoir impérial se joignit le reste de la société, et chaque cité, chaque famille, dut chercher elle-même ses protections et son salut. L'opposition armée des bagaudes prit alors le caractère d'une ligue politique qui réunit par des liens éphémères quelques régions de la Gaule centrale, et qui eut pour chef un guerrier nommé Tybato. Mais, dans le chaos d'alors, il n'y avait pas là d'éléments suffisants pour rien constituer. Plus maltraités encore, les habitants des îles Britanniques étaient accablés d'un côté par les primitives tribus scotiques et calédoniennes, de l'autre par des débarquements incessants d'Angles et de Saxons. Les faibles restes des légions qui s'y trouvaient encore abandonnèrent cette province, où le nom romain ne devait plus

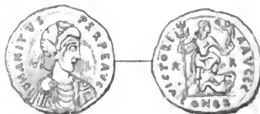
reparaître, et repassèrent la Manche sous la conduite d'un de leurs chefs, nommé Constantin, qu'elles proclamèrent empereur, et qui, du consentement même d'Honorius, porta plusieurs années (407-411) ce titre dans la Gaule, pendant qu'un autre usurpateur, Jovinus (410-413), faisait



Monnaie de Jovinus.

de même à Mayence et en Auvergne. Alors les Bretons insulaires, unis par de vieux souvenirs de parenté et par des rapports constants avec le nord-ouest de la Gaule, émigrèrent en nombre considérable, émigration qui se continua durant tout le cours du cinquième siècle, dans cette contrée moins foulée que les autres par les invasions germaniques, et la retrempèrent d'une vie nouvelle. L'antique Armorique chassa ses gouverneurs romains, se donna des chefs nationaux, et se mit en devoir de résister, pour son compte, tant aux Barbares qu'aux empereurs. Ce mouvement si remarquable, qui donna pour des siècles à l'Armorique, avec le nom de Bretagne, la consistance d'un petit État particulier et le caractère d'une Celtique restaurée, est malheureusement fort inconnu dans ses détails. On voit seulement les derniers lieutenants impériaux, appuyés par les Gaulois des provinces voisines, s'efforcer de reconquérir ce pays, et les Bretons, dirigés par des chefs illustres de leur nation, Conan Meriadec, Albinus, l'évêque Mansuetus, le roi Riothame, soutenir la lutte sans trop de désavantage et s'avancer parfois jusqu'à Tours ou jusqu'à Bourges, aussi redoutés des populations gallo-romaines que les Franks ou les Visigoths.

La Gaule, ainsi livrée presque tout entière à la discrétion des bandes barbares, dont les unes, comme celles des Visigoths qui occupaient le midi, et des Bourguignons placés à l'est, s'étaient établies à demeure, en s'adjugeant la moitié des terres et le tiers des esclaves, tandis que les autres, celles des Franks, des Saxons, des Alains, couraient le pays sans s'arrêter nulle part, la Gaule n'était plus guère, pour l'empereur d'Occident, qu'une possession nominale. Cependant, telle était la majesté du nom de l'empire, la ténacité inouïe des institutions romaines et de l'esprit romain, qu'au milieu de ces calamités, de cette agonie, on voit encore les barbares respecter le nom de Rome, leurs plus puissants rois accepter avec orgueil les distinctions surannées de patrice ou de consul, et la chose romaine, l'antique *res publica*, produire encore des lois sages ou durables, des dévouements illustres, de grands généraux, et même quelques empereurs dignes de ce nom. C'est en 438 seulement que fut publiée, à Constantinople, par Théodose II, fils d'Arcadius, le *Code théodosien*, compilation juridique dont l'influence pénétra si profondément dans la Gaule que, cinq ou six siècles après, au milieu de la France du moyen âge, on continuait à rédiger les actes civils au nom de l'autorité des lois théodosiennes. Honorius, quelques années avant sa mort, essaya, mais infructueusement, de ranimer l'existence politique de la Gaule méridionale. Il renouvela, en l'an 418, un vieil édit tombé en désuétude, et en vertu duquel les juges ou gouverneurs provinciaux, les magistrats municipaux et les simples conseillers des cités de cette région, devaient se rassembler chaque année à Arles, des ides d'août (11 août) aux ides de septembre (14 septembre), sous la présidence du préfet du prétoire des Gaules, pour exposer leurs vues sur les affaires publiques. Il était trop tard pour des dispositions si libérales. Honorius mourut en 423, au milieu de sa cour de Ravenne, laissant son pouvoir décrépit entre les mains de Valentinien III, son neveu. Le long règne de ce prince (423-455) n'est rempli, dans les provinces gauloises, que par les collisions perpétuelles des Barbares entre eux, et par les nobles efforts du maître des milices romaines, le comte Aëtius, pour sauver l'empire, tantôt par d'habiles négociations avec l'ennemi, tantôt par d'éclatantes victoires. Les talents de ce grand général et de ses lieutenants, Majorien, l'Arverne Avitus, son fils Ecdicius, le Lyonnais Afranius Syagrius, tous grands seigneurs gaulois, retardèrent



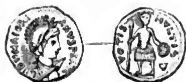
Monnaie d'Avitus.

seuls la dernière catastrophe. Ils sauvèrent surtout la civilisation de l'Occident dans la fameuse bataille de Châlons, où périrent, dit-on, cent quatre-vingt mille hommes, mais qui arrêta le terrible débordement des Huns et de leur roi Attila (451).

LES DERNIERS EMPEREURS.

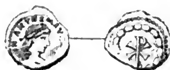
Après la mort de Valentinien III, on assiste, pendant vingt ans, à ce spectacle étrange de l'empire d'Occident mis en pièces et entièrement au pouvoir des nations barbares, sans que celles-ci osent secouer et faire évanouir ce fantôme qui leur en impose encore. Rome a été maintes fois prise et pillée, vingt peuples différents occupent l'Italie, et les Barbares, bien que maîtres de tout, cherchent encore des Romains pour les élever sur le trône, afin de gouverner seulement sous leur nom. C'est ainsi qu'apparaissent successivement sur la pourpre

impériale ces empereurs de quelques jours : Maxime (455), Avitus (455-456), Majorien (457-461), Libius



Monnaie de Majorien.

Sévère, Anthemius (467-472), Anicius Olybrius, Julius Nepos, Glycerius, enfin Romulus Augustule; plusieurs ne durent la brièveté de leur règne et



Monnaie d'Anthemius.

une mort violente qu'à leur énergique ambition de ressaisir ce pouvoir dont il ne restait que l'ombre. Augustule était un jeune enfant; il fut simplement déposé (476) par le roi des Hérules, Odoaker, qui fit reporter par le sénat romain à l'empereur d'Orient, Zénon, les insignes de la dignité impériale et les ornements des palais de Rome, avec ces paroles décisives que l'Occident n'avait plus besoin d'empereur, et que, quant à l'Italie où il commandait, son autorité suffisait à la gouverner sous la suzeraineté de Constantinople. Ægidius Syagrius, fils d'Afranius, et d'autres chefs gaulois qu'on a justement appelés les derniers Romains de la Gaule, offrirent de leur côté à Zénon d'agir, sans doute avec l'appui d'autres Barbares, contre l'Hérule usurpateur; mais Zénon, sentant sa faiblesse, repoussa ces offres, et la Gaule, comme le reste de l'Occident, fut abandonnée par l'empire au cours de ses destinées.

SOCIÉTÉ ET ADMINISTRATION GALLO-ROMAINE.

L'empire d'Occident était divisé, au cinquième siècle, en deux préfectures, celle des Gaules et celle d'Italie. Celle des Gaules, avons-nous dit déjà, comprenait la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Ces trois contrées formaient chacune un diocèse ou vice-préfecture, et l'ensemble était gouverné par un préfet du prétoire résidant à Trèves. Le vice-préfet de la Gaule habitait Arles.

La Gaule en particulier, au lieu des quatre provinces qu'elle renfermait du temps de César et d'Auguste, en comptait maintenant dix-sept subdivisées, non plus en soixante, mais en cent quinze districts secondaires, ou *cités*. Tibère, d'abord, créa sur les bords du Rhin deux provinces nouvelles : la Germanie supérieure et la Germanie inférieure, puis il partagea la Belgique en deux. Les choses restèrent en cet état jusqu'à Dioclétien (285-304), qui porta de sept à douze le nombre des provinces gauloises; il divisa en deux l'immense Lyonnaise, qui s'étendait des Alpes à l'extrémité de la Bretagne, détacha les Séquanais de la Belgique, et démembra la Narbonaise en Viennoise, Alpes Graïes et Novempopulanie. Valentinien Ier, en 369, détacha de la Viennoise les Alpes maritimes et fit une seconde Aquitaine. Enfin Gratien (379-384) divisa la Narbonaise en deux et créa aux dépens de l'ancienne Lyonnaise une troisième et une quatrième province de ce nom. La première avait eu pour métropole Rouen, la seconde eut Tours, et la quatrième Sens. Si c'étaient, comme il est vraisemblable, les besoins de l'administration compliqués par les progrès du pays et l'accroissement de sa population, qui nécessitaient ces partages successifs, on voit que le quatrieme siècle, si troublé qu'il fût, ne manqua pas d'une certaine prospérité, et on remarque aussi que les contrées du centre furent les dernières venues de la civilisation. Voici le tableau des dix-sept provinces de la Gaule romaine.

Première Aquitaine : Bourges (1), Clermont, Rodez, Albi, Cahors, Limoges, Javouls, Velai.

Seconde Aquitaine : Bordeaux, Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers, Périgueux.

Novempopulanie : Eause, Dax, Lectoure, Saint-Bertrand de Commenge, Couserans, Bayonne, Lescar, Aire, Bazas, Tarbes, Oloron, Auch.

Première Narbonaise : Narbone, Toulouse, Béziers, Nîmes, Lodève, Uzès.

Seconde Narbonaise : Aix, Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron, Antibes.

Viennoise : Vienne, Genève, Grenoble, Viviers, Die, Valence, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vaison, Orange, Cavaillon, Avignon, Arles, Marseille.

Alpes maritimes : Embrun, Digne, Chorges, Seillans, Senez, Glandève, Cimiez, Vence.

Première Lyonnaise : Lyon, Autun, Langres, Chalon, Mâcon.

Seconde Lyonnaise : Rouen, Bayeux, Avranches, Évreux, Séez, Lisieux, Coutances.

Troisième Lyonnaise : Tours, le Mans, Rennes, Angers, Nantes, Quimper, Vannes, Saint-Paul-de-Léon, Jubleins, Corseult.

Quatrième Lyonnaise : Sens, Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux.

Première Belgique : Trèves, Metz, Toul, Verdun.

Seconde Belgique : Reims, Soissons, Châlons-sur-Marne, Vermand, Arras, Cambrai, Tournai, Senlis, Beauvais, Amiens, Térouenne, Boulogne.

Première Germanie : Mayence, Strasbourg, Spire, Worms.

Seconde Germanie : Cologne, Tongres.

Grande province des Séquanes : Besançon, Nyon, Avenche, Bâle, Windisch, Yverdun, Augst, Port-sur-Saône.

Alpes Graïes et Pennines : Moutier en Tarantaise, Martigni en Valais.

(1) La ville nommée la première est la métropole de la province.

A la tête de chaque province était un gouverneur, délégué par le préfet et appelé, suivant les provinces, *Consulaire* ou *Président*. Il percevait l'impôt, rendait la justice, régissait les domaines publics, veillait au bon entretien des routes et des postes impériales. Quant au commandement militaire, il était donné, pour toute la préfecture, à un *maître de la guerre* ou *des milices*, ayant sous ses ordres un *comte* dans chacun des trois *vicariats*, c'est-à-dire des trois vice-préfectures.

Le service public, sous l'Empire, comporta plusieurs autres divisions, notamment celle en cinq gouvernements des frontières (*comté* de Strasbourg et *duchés* Séquanais, Armorique, de la Belgique seconde et de Mayence); mais ces partages administratifs varièrent suivant les besoins ou les temps, et n'eurent en aucune façon l'étonnante solidité de la division du pays en dix-sept provinces et cent quinze cités. Cette dernière organisation géographique, en effet, perpétuée par l'Église chrétienne, n'a été complétement effacée qu'en 1790. Jusque-là, les archevêchés correspondaient exactement aux anciennes provinces, et les évêchés aux anciennes cités gauloises; l'Église, née dans le moule romain, avait traversé quinze siècles sans le briser; mais lorsqu'on créa la division de la France en départements, on dut bouleverser la vieille géographie ecclésiastique pour mettre les circonscriptions diocésaines en rapport avec les circonscriptions départementales.

Quoique savante, l'administration romaine n'était ni compliquée, ni paperassière. Les bureaux d'une des grandes préfectures de l'empire, c'est-à-dire d'un gouvernement aussi vaste que le sont trois ou quatre à la fois des grands États de l'Europe actuelle, comprenaient cinq à six cents employés; il n'y en avait que trois cent quatre-vingt-dix-huit dans le prétoire de la préfecture d'Afrique. C'est moins qu'il n'en faut aujourd'hui dans un seul de nos ministères. On a dressé une liste exacte des principaux titulaires de ces emplois; c'étaient:

1° Le *prince* ou *premier archiviste de l'office*. Il était principalement chargé de la perception des impôts; de plus, il adressait les citations au tribunal du préfet; il faisait arrêter les prévenus; il rédigeait et dictait les jugements.

2° Le *corniculaire*, ainsi appelé de ce qu'il avait pour marque distinctive un cornet, dont il usait sans doute soit pour les publications, soit pour commander le silence à l'audience. En effet, il publiait les ordonnances et les jugements du préfet ou gouverneur. C'était une sorte de greffier en chef. Le *præco*, ou hérant, était placé sous ses ordres.

3° L'*adjutor* ou aide, attaché aux différents emplois comme suppléant.

4° Le *commentariste* ou gardien du livre d'écrou. C'était le directeur des prisons, chargé de tout ce qui concernait les prisonniers, et ordinairement de présider à la torture.

5° L'*actuaire* ou rédacteur des actes. Il écrivait les contrats entre citoyens, les testaments, les donations, tous les actes destinés à faire foi en justice; office que remplissaient aussi les magistrats municipaux.

6° Les *numéraires* ou *tabulaires*. C'étaient les officiers chargés de tenir la comptabilité. Ce service était partagé, dans le prétoire des Gaules, en quatre branches : comptes des revenus du trésor particulier de l'empereur, comptes des revenus de l'État, comptes de l'administration des monnaies, et comptes des travaux publics.

7° Le *sub-adjuva*, sous-aide de l'*adjutor*.

8° Le *curateur aux lettres*, secrétaire chargé de la correspondance. Ses subordonnés s'appelaient *épistolaires*.

9° Le *référendaire*, ou rapporteur des requêtes adressées au préfet, en même temps que rédacteur des réponses.

10° Les *excepteurs*, greffiers chargés de recevoir, d'expédier et de lire devant le tribunal du préfet toutes les pièces relatives à la procédure de ce tribunal.

11° Le *primipilaire*, ou chef de file, commandant une sorte de gendarmerie attachée aux gouverneurs de provinces et chargée de faire exécuter leurs ordres, de lever les impôts, d'opérer les arrestations. Il avait aussi dans ses attributions le soin d'inspecter et de distribuer les subsistances militaires. Ses subordonnés s'appelaient *singulaires*, *cohortales*, *centeniers*, etc.

Chacun de ces officiers, en effet, avait des bureaux placés sous ses ordres. Leur traitement, devenu fixe dès le temps d'Auguste, se composait en partie de denrées qu'ils recevaient en nature. On ignore à quelle valeur il se montait; mais il était considérable. Lampride, l'historien d'Alexandre Sévère, loue la générosité de ce prince qui, en effet, lorsqu'il nommait un gouverneur de province, lui donnait pour ses frais d'installation vingt livres d'argent, six cruches de vin, deux mulets, deux chevaux, deux vêtements de cérémonie, un vêtement ordinaire, un vêtement de bains, cent pièces d'or, un cuisinier, et, si le nouveau fonctionnaire n'était pas marié, une belle esclave. A sa sortie de charge, il devait rendre les mulets et les chevaux, avec leurs palefreniers et le cuisinier; si sa gestion était approuvée, il gardait le reste; si elle ne l'était pas, il rendait le quadruple.

Après avoir pourvu au service des armées et à la perception des impôts, le gouvernement central laissait à chaque cité la plus grande liberté d'action et une sorte de souveraineté municipale. La société gallo-romaine se composait de quatre classes différentes de personnes. La première classe comprenait les grandes familles qui avaient eu des membres siégeant dans le sénat de Rome ou revêtus de hautes dignités. C'étaient d'ordinaire les familles qui descendaient des anciens chefs gaulois. Ceux qui leur appartenaient jouissaient de grands priviléges, notamment en matière judiciaire et en matière d'impôts; ils étaient en outre décorés des

titres d'*illustres, clarissimes, très-parfaits*, qui constituaient de véritables distinctions de noblesse. La seconde classe de citoyens était celle des propriétaires aisés. On passait dans cette catégorie dès qu'on avait en propriété vingt-cinq arpents de terre. Dès lors, on était de droit membre de la curie, ou sénat municipal; on portait le titre honorifique de *curiale* ou *décurion*, et l'on pouvait parvenir par l'élection aux fonctions de *questeur*, d'*édile*, de *quinquennal*, de *duumvir*, de *prince de la curie*, c'est-à-dire aux plus hautes dignités de la cité. La troisième classe se composait de la plèbe, c'est-à-dire des petits propriétaires qui ne possédaient pas vingt-cinq arpents, des marchands et des artisans libres, la plupart esclaves affranchis et vivant dans les villes. Enfin, la quatrième et dernière classe composait à elle seule les neuf dixièmes de la population; c'étaient les esclaves, partagés en deux classes : 1° les esclaves domestiques, attachés au service personnel de leurs maîtres ou s'occupant, pour le compte de ceux-ci, d'arts industriels; 2° les esclaves ruraux, généralement appelés *colons*, dont la condition était plus favorable, en ce qu'ils étaient plutôt attachés à la terre qu'à la personne du maître, et se rachetaient plus facilement de la servitude, ou pouvaient même entrer dans l'armée.

Le sort des curiales présente un phénomène singulier. Ils formaient, avons-nous dit, le conseil de la cité; ils administraient ses affaires, ils élisaient leurs magistrats, ils commandaient les milices urbaines; leur position devait donc être honorée et recherchée. Ainsi fut-elle d'abord; mais lorsque survint l'extrême détresse financière de l'empire, des lois, dont on ignore la date, les rendirent responsables solidairement de la rentrée de l'impôt. Ils versaient à l'avance dans les caisses impériales le montant des contributions, et les répartissaient ensuite sur leurs concitoyens pour se rembourser. Tout déficit tombait naturellement à leur charge, et ils se trouvaient transformés, malgré eux, en agents gratuits d'une impitoyable fiscalité. Aussi voulurent-ils bientôt se soustraire à une aussi onéreuse condition; mais le gouvernement les y retint de force. Nombre de lois furent portées successivement, par suite desquelles les curiales perdirent la faculté de vendre leur terre sans la permission du gouverneur de la province, et le droit de sortir de la curie pour entrer dans l'armée ou dans les emplois de l'État avant d'avoir passé par toutes les fonctions de la cité, y compris les plus hautes magistratures. Ils ne pouvaient être admis dans le clergé qu'en se procurant un remplaçant qui voulût bien être curiale à leur place, ou en abandonnant leurs biens à la curie. Ceux d'entre eux qui n'avaient pas d'enfants ne pouvaient disposer que du quart de leur fortune; la curie s'emparait du reste. Il leur était interdit de sortir du territoire de la cité sans autorisation, et même d'habiter la campagne. Enfin, les enfants des curiales suivaient la condition de leurs pères. « Ce sont, disait la loi, les esclaves de l'État. » Ils avaient, en compensation, le privilége de ne pouvoir être condamnés aux peines afflictives et infamantes réservées aux hommes de la plèbe, d'être également exemptés de la torture, et d'être nourris aux dépens de la cité lorsqu'ils tombaient dans la misère. Attachée à ses fonctions par de si lourdes chaînes, la curie devint cruelle à son tour, et le pouvoir fut obligé de créer un magistrat nouveau, le *défenseur*, qui était élu non par l'assemblée des curiales, mais par la population entière, et qui avait pour charge de protéger celle-ci tant contre les officiers impériaux chargés de dresser l'assiette des contributions que contre les curies chargées de les percevoir. Cette belle magistrature, le défensorat, dont le titulaire ne relevait que du préfet des Gaules, devint généralement l'un des attributs de l'épiscopat; elle accrut sa bienfaisante influence, mais elle n'allégea que faiblement des maux incurables.

DERNIERS TEMPS DE L'ART GALLO-ROMAIN.

Ce sont ces sénats municipaux, cependant, ces curies, devenues si misérables dans les derniers temps, qui, gardant le dépôt des traditions de l'administration impériale, entretinrent et multiplièrent les monuments magnifiques dont la Gaule était ornée, à l'imitation de la Grèce et de l'Italie.



Fragments de poteries romaines trouvés au Mans.

Si, par la pensée, nous avions le don de faire revivre dans leur splendeur ces grands édifices dont nous avons parlé plus haut (p. 68-83) et qui subsistèrent longtemps encore; s'il nous était donné de contempler de nos yeux la Gaule, même à l'époque de la dernière décadence; de voir autour

de nous, dans l'usage de tous les jours, tant de belles choses, produits d'un art exquis dans tous ses détails; ces statuettes mises dans chaque maison aux places d'honneur, et rappelant chacune quelque divinité, c'est-à-dire quelque idée religieuse ou philosophique; ces nobles costumes flottants; ces manteaux de couleurs claires agrafés sur l'épaule par-dessus la tunique brodée, et dessinant tout le corps dans leurs plis gracieux; ces siéges de bronze ou de marbre recouverts de coussins



Fragments de poteries romaines trouvés à Briare.

élégants; ces vases et ces bassins de terre peinte ou d'argent; ces armes, ces fioles, ces lampes, ces belles monnaies, ces ustensiles de toute sorte en métaux ciselés, ces joyaux si artistement travaillés; tous ces objets enfin qui, par des échantillons échappés à quinze ou dix-huit siècles d'une destruction incessante, remplissent encore maintenant nos musées, alors, malgré notre orgueil d'esprits modernes, nous éprouverions la même émotion, peut-être, qui s'empara des premiers barbares admis, avec la permission de Théodose, à fouler librement le sol de l'empire. C'étaient des Goths entrés pacifiquement, au quatrième siècle, dans les provinces de l'Europe orientale. Frappés d'admiration à l'aspect des cités romaines, et tremblants d'une sorte de respect superstitieux, ils n'osaient avancer.

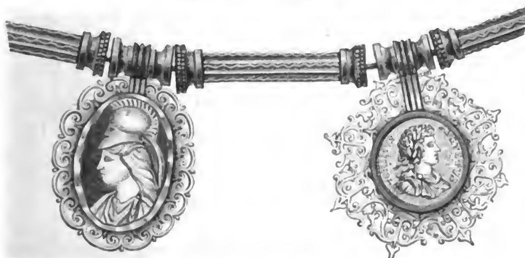


Hommes combattant des cerfs. — Diptyque du cabinet de M. Brunet-Denon.

Mais, depuis les plus hautes jusqu'aux plus usuelles, toutes les splendeurs de l'art romain étaient entachées de ce vice mortel, qu'ayant atteint un certain type de force, d'harmonie et de



Bijoux romains. — Épingle en or.



Collier en or trouvé à Naix, canton de Commercy, en 1809.



Collier en bronze.



Bague en or.





Pendants d'oreilles en or.



Bagues en or.



Pendant d'oreille en or.



Anneau d'or.

beauté humainement parfait, ce type ne pouvait plus être surpassé. Il ne pouvait plus être que surchargé, déformé, ou bien remplacé par des types tout à fait différents. Aussi, jusqu'à ce que le





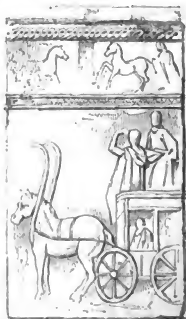
Chariots gallo-romains. — Bas-reliefs trouvés à Dijon.

christianisme fût assez grandi pour comprendre sa puissance et sa personnalité, les arts et la littéra-



Un des vases trouvés près de Berthouville (Eure).

ture du monde antique ne vécurent que d'une vie d'imitations et d'emprunts. Tout est pastiche alors. Le langage, le costume, les monuments, quoiqu'un peu se dégradant à mesure que l'on avance, sont toujours les mêmes. Les hommes, toujours fascinés par l'éclat du passé, n'en détournaient pas leurs regards, et s'efforçaient de rester les mêmes aussi;



Chariot gallo-romain. — Bas-relief en marbre du Musée d'Avignon, provenant d'un tombeau de Vaison.

mais l'humanité obéit à la même loi que les sphères du ciel, auxquelles l'immobilité est interdite.

LITTÉRATURE GALLO-ROMAINE AUX QUATRIÈME ET CINQUIÈME SIÈCLES.

Tandis que les architectes répandaient dans les cités et les campagnes de la Gaule de petites copies des édifices de Rome et des jolies villas italiennes, de même les littérateurs n'aspiraient qu'à copier Cicéron, Ovide ou Pline.

Ce dernier écrivain (né en 61, mort en 115), dont les œuvres étaient assez répandues, car il raconte avoir été très-flatté un jour d'en trouver la

collection en vente dans une boutique de Vienne, dut surtout cet honneur à un éloge ou *Panégyrique* célèbre qu'il composa en l'honneur de l'empereur Trajan. Il servit de modèle aux flatteurs éhontés qui vinrent plus tard. On possède en effet



Chaise curule d'un magistrat gallo-romain. — Marbre du Musée d'Avignon.

une quinzaine de discours prononcés dans les fêtes publiques à Trèves, à Autun ou à Arles, par des rhéteurs gallo-romains, pendant l'intervalle des années 292 à 391, en présence des empereurs Maximien, Constance Chlore, Constantin, Gratien et Théodose. Il faut y joindre le Frank Mérobaude, qui composa en latin un panégyrique ampoulé d'Aétius. L'auteur le plus renommé de ces sortes d'ouvrages est le rhéteur Eumène, qui vivait sous Constance Chlore. Il était originaire d'Athènes, mais né à Autun, et chargé de la direction des écoles publiques de cette ville. Il s'est illustré en consacrant son traitement de directeur (environ 26 000 francs) à la restauration des bâtiments de ces écoles. Pacatus, panégyriste de Théodose, homme qui n'était pas dépourvu d'éloquence, rappelait à ses auditeurs qu'il était Gaulois de naissance, et que sa rudesse native (c'était une manière de badiner) devait lui concilier leur indulgence. Un autre rhéteur, nommé Titien, fut à la tête des écoles de Lyon et de Besançon. Il excellait à contrefaire les anciens auteurs, et avait composé un recueil imaginaire de lettres des femmes célèbres. On l'admirait beaucoup, et, croyant lui décerner un grand éloge, on l'avait nommé *le singe de son temps*.

Les *rhéteurs*, on le voit, occupaient alors une grande place. Ce mot, qui affecte chez nous un sens défavorable, était le titre des lettrés qui donnaient des leçons d'éloquence et devenaient, au besoin, des orateurs politiques. Les simples savants qui formaient la jeunesse aux éléments de la littérature et des sciences, ou qui écrivaient dans leur cabinet, étaient des *grammairiens*. L'une ou l'autre de ces dénominations s'appliquait à tout homme qui se livrait à l'étude, et c'était une notable portion du monde opulent dans la société gallo-romaine des quatrième et cinquième siècles.



Le rhéteur Eumène (¹).

Un des rhéteurs de ce temps, Ausone, professeur à Bordeaux, nous a laissé l'éloge de ses principaux collègues les rhéteurs et les grammairiens de cette ville. Ils étaient trente et un. Leurs fonctions (placées toutefois après celles des médecins) étaient fort honorées et leur donnaient droit, ainsi qu'à leurs fils, à divers exemptions et priviléges. Nous avons un rescrit impérial (du 23 mai 376) qui montre qu'il y avait des écoles publiques dans toutes les grandes villes de la Gaule. En voici la traduction :

« A Antoine, préfet du prétoire des Gaules.

» Qu'au sein des cités les plus populeuses qui fleurissent et brillent dans l'étendue du diocèse commis à ta magnificence, les maîtres les meilleurs président à l'éducation de la jeunesse, nous voulons dire ceux qui sont rhéteurs et grammai-

(¹) Voy. Aldenbruch, *Dissertation sur la religion des villes anciennes* (Cologne, 1719); et Stephanus Phrygius, *Hercule proditio*.

riens dans les littératures grecque et romaine. Ceux d'entre eux qui sont orateurs seront gratifiés par le fisc de vingt-quatre *annones* d'émoluments. Les grammairiens latins ou grecs auront un peu moins; ils toucheront, suivant l'usage, dix-huit annones. Afin que toute cité qualifiée de métropole élise de fameux professeurs, et comme nous ne pensons pas que chaque ville puisse librement rémunérer à son gré ses maîtres et docteurs, nous avons jugé devoir traiter plus généreusement la très-illustre cité de Trèves en y faisant donner trente annones au rhéteur, vingt au grammairien latin et douze au grammairien grec, si l'on en peut trouver un capable. » (Code théod., XIII, 3.) L'annone était la somme annuelle qu'un soldat recevait pour sa paye et pour son entretien.

Les lettrés étaient donc fort nombreux. Ils formaient dans la société une aristocratie intellectuelle dont les membres, recrutés souvent dans les familles anciennes et illustres, s'entretenaient dans un perpétuel commerce d'épîtres, de vers, de compliments, de questions, sans se soucier des affaires publiques autrement que pour le gain que pouvaient en attendre ou leur fortune ou leur vanité. A eux se joignaient les opulents du monde, les grands seigneurs gaulois qui, après avoir rempli de hautes fonctions dans leurs provinces ou à la cour, comme Tonance Ferréol en Languedoc, Eutrope en Auvergne, tous deux anciens préfets des Gaules, employaient le temps à jouir, dans leurs magnifiques villas, d'une existence somptueuse, partagée entre les plaisirs des champs et les occupations littéraires; ils avaient une société élégante, un commerce de lettres étendu, de belles bibliothèques, souvent un théâtre où se jouaient les compositions dramatiques de quelque rhéteur leur ami ou leur client. C'est ainsi que furent joués à cette époque *le Jeu des sept sages* et *le Grondeur (Querolus)*, drames dont on a conservé des fragments. Le rhéteur Paul faisait représenter chez Ausone sa comédie de *l'Extravagant (Delirus)*, dont l avait en même temps composé la musique, que l'on jouait alors pendant les entr'actes.

Ausone (Decius Magnus Ausonius) brille comme l'écrivain le plus renommé du paganisme expirant. Il était né à Bordeaux vers l'an 310, et sa vie dura presque autant que le siècle (jusqu'en 394). Son père, Julius Ausonius, était médecin, et sa mère était la fille d'un noble Édue nommé Agricius. Celui-ci tira l'horoscope de son petit-fils, en secret, à cause des lois sévères portées alors contre les astrologues, et les prédictions heureuses qu'il crut lire à cette occasion dans les astres ne furent pas mensongères. Ausone, élevé à Toulouse, vint, après une éducation brillante, ouvrir une école de rhétorique à Bordeaux. Il fut trente ans professeur, et dut probablement à ses succès littéraires l'honneur d'être appelé à Trèves, par l'empereur Valentinien, pour diriger l'éducation de Gratien, son fils. C'était alors une haute fortune. Attaché à la cour, il fit à la suite des armées une campagne contre les Barbares, et, au retour, il reçut pour sa part de butin une jeune fille suève à la chevelure blonde, aux yeux bleus, pour laquelle le précepteur, qui n'était plus jeune, fit bientôt des vers galants. « Captive, puis affranchie, dit-il, Bissula règne sur le bonheur de celui dont elle était la proie par le sort des armes. » Lorsque son élève fut devenu empereur, Ausone parcourut jusqu'au sommet la



Statuette antique conservée à la bibliothèque d'Auch, et qui, d'après la tradition, représente le poëte Ausone.

carrière des honneurs; il devint successivement questeur, gouverneur de l'Italie, de l'Afrique, des Gaules, enfin consul (en 379), puis proconsul d'Asie; mais jusqu'à ses derniers jours, qu'il passa dans sa maison de campagne, située près de la ville de Saintes, il demeura pédagogue et poëte. Sauf un discours à Gratien, on n'a conservé de lui que des vers; ce sont des vers faciles et bien tournés. Sa composition la plus importante est le poëme consacré à la description du beau fleuve qui bai-

gnait les murs de Trèves, la Moselle, poëme dont on loue la parfaite exactitude autant que l'élégance. Le reste de ses vers sont des pièces légères, des épigrammes, des énigmes, des impromptus sur les événements du jour, par exemple, sur un cerf tué de la main de l'empereur; des lettres pleines d'obscurité ou d'afféterie, des madrigaux d'une mignardise puérile. Un jour, il fait l'éloge de la pêche à la ligne; une autre fois, il peint la cruauté des héroïnes de la fable, qui, voulant punir l'Amour, dont elles ont été victimes, le condamnent au supplice de la croix, comme un malfaiteur; ailleurs, c'est Vénus fustigeant son fils avec un bouquet de roses. (Ampère, *Litt. fr.*)

Nous avons encore de jolis et même de beaux vers d'un autre poëte, qu'on appelle le dernier des païens, et qui furent composés en l'année 420. Ce poete est Antilius Numatianus, né à Poitiers, qui exerça l'office de préfet de Rome, et qui décrivit avec un rare talent son admiration pour les splendeurs de la cité antique. Cette admiration retardataire ou les fadeurs d'Ausone pouvaient plaire à une époque épuisée; mais ce n'était plus là cette vraie poésie qui chante parce qu'une secrète inspiration fait déborder son âme. Disons mieux, elles ne plaisaient plus. La satiété, qui nous rend insipides les plus belles choses trop longtemps admirées, explique à moitié le mépris où tombèrent la fable et la poésie antiques à l'aurore de la littérature chrétienne; la morale et l'austérité que respirait cette dernière l'expliquent tout à fait. Les esprits, affadis, avaient besoin de sérieux et d'amer. Le christianisme, au moment où nous sommes parvenus, au cinquième siècle, prenait possession de la littérature par deux extrémités opposées : par les écrits sur le dogme religieux, et par les récits populaires, les légendes.

Ceux qui furent témoins de la victoire du christianisme crurent que ce triomphe des idées saintes et sublimes allait apporter sur la terre, sinon le bonheur matériel, au moins le repos de l'âme. Puisque Dieu lui-même était descendu des cieux pour enseigner les hommes, nul doute, nulle obscurité ne pouvaient plus tourmenter l'esprit humain. Comment le monde a-t-il été produit? Comment le fini est-il né de l'infini? Comment le mal a-t-il pu procéder de l'être souverainement puissant et bon? Comment le Fils, étant créé par le Père, se trouve-t-il égal à lui? Ces terribles questions, qui agitaient les fidèles des le second siecle, se donnerent carriere alors; les interprétations individuelles, c'est-à-dire les hérésies, s'éleverent de tous côtés, et les gnostiques, les donatistes, les priscillianistes, les sabelliens, les ariens, les nestoriens, les pélagiens et les semi-pélagiens, cent autres écoles schismatiques, donnèrent lieu à autant d'écrits, dans les premiers temps de l'Église d'Occident, que les inspirations spontanées de la foi. Les premiers peres des Gaules furent saint Irénée, évêque de Lyon (de 177 à 206), auteur d'un *Traité des hérésies* dirigé contre les gnostiques; Lactance (mort vers 325), dont le principal ouvrage, *De la mort des persécuteurs*, est un discours de récriminations et de vengeance contre le paganisme; saint Hilaire évêque de Poitiers (mort en 368), le grand adversaire des ariens, contre lesquels il laissa divers écrits, notamment un *Traité de la trinité*, en douze livres; saint Paulin, de Bordeaux (353-431), élève d'Ausone et son ami, âme tendre, dont on a des vers pieux, des lettres et un discours sur la charité; Sulpice Sévère, historien, né aussi dans l'Aquitaine (vers 363, mort vers 420), auteur d'une Histoire universelle et d'une Vie de ce grand saint Martin qui fonda en 360, à Ligugé, près de Tours, le premier monastère qu'on ait vu dans les Gaules; Cassien (350-448), fondateur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, et législateur des moines; saint Eucher, évêque de Lyon (mort en 454), qu fit l'*Éloge du désert* et un traité du *Mépris du monde;* Vigilance, né à Cazères (Haute-Garonne) vers 360, réformateur anticipé qui attaqua les reliques, les pèlerinages et le célibat des prêtres; enfin, saint Prosper, d'Aquitaine; saint Vincent, de Lerins; Faustus, évêque de Riez; Mamers Claudien, prêtre de Vienne; saint Césaire, évêque d'Arles, qui remplirent le cinquième siècle et le commencement du sixième du bruit de la querelle élevée entre Pélage et saint Augustin, entre la doctrine du libre arbitre de l'homme et celle de la prédestination fatale.

Nommons encore Paulin, petit-fils d'Ausone, dont on a conservé deux poëmes intitulés *la Confession* et *l'Action de grâces*, tous deux d'un style assez inculte, mais curieux par les détails qu'ils donnent sur la vie privée de l'auteur. Paulin était né en Grèce et fut ramené, dès l'âge de trois ans, dans le pays de sa famille, à Bordeaux. Ausone, son grand-père, vivait encore. A cinq ans, il étudiait Homère et Platon (le grec était encore parlé dans tout le Midi); mais son enfance et sa jeunesse furent entourées de tout le luxe qu'on trouvait dans les maisons patriciennes de la Gaule. « Mon plaisir, dit-il, était d'avoir un beau cheval couvert d'un harnais brillant, un écuyer de grande taille, un chien rapide, un bel épervier; il fallait qu'on me fît venir de Rome le ballon doré qui volait dans mes jeux; que mes habits fussent élégants, parfumés et souvent neufs. » Paulin se marie à vingt ans, et, devenu chef de famille, il se livre à la culture de ses domaines; il fait travailler ses esclaves et se met en mesure de satisfaire aisément aux exigences du fisc. Posséder une habitation vaste et somptueuse, disposer d'esclaves nombreux et jeunes, d'artistes et d'ouvriers habiles; jouir d'une table bien garnie, d'un riche mobilier, d'une argenterie où la valeur du travail l'emportât sur le poids; de beaux chevaux et de bons équipages c'était, dit-il, toute son ambition, et il avait tout cela. Il savoura jusqu'à trente ans cette vie de mollesse et d'incurie. Mais vinrent les Visigoths, qui prirent pour eux la moitié des terres du pays. Seul dans la contrée, il n'eut point de Goths à

loger comme hôtes, c'est-à-dire comme copartageants de ses domaines; il fut même, à cette époque, élevé à la dignité de *comte des largesses impériales* par Attale, empereur éphémère (409-417) que le roi des Visigoths avait placé sur le trône; mais Attale étant tombé, Paulin subit la réaction, perdit tout ce qu'il avait, et fut chassé de Bordeaux. Il se retira à Bazas; mais cette ville ne tarda pas à être assiégée par une armée de Goths et d'Alains, tandis qu'au dedans les esclaves révoltés voulaient massacrer la noblesse. On devine ici que pour les gens engagés dans les liens de la servitude, les Romains étaient des ennemis et les Barbares des sauveurs. Paulin n'échappa que par miracle au glaive des révoltés, et se réfugia auprès du roi des Alains, qu'il connaissait. Là, il ourdit avec ce chef une intrigue par suite de laquelle il livra la place aux Alains seuls, à condition que ceux-ci la défendraient contre les Goths. Le roi donna en ôtage, pour garantie de ses promesses, sa femme et son fils; Paulin se livra lui-même, et les Alains, s'avançant en amis, n'entrèrent cependant pas dans Bazas, mais s'établirent autour en se faisant un rempart de leurs chars et de leurs bagages. Les Goths, découragés, s'éloignèrent. C'est ainsi que les villes de l'empire pourvoyaient d'elles-mêmes, comme elles pouvaient, à leur sûreté. Après avoir perdu ses biens, Paulin avait aussi perdu sa femme et presque tous ses parents; il avait deux fils : l'un était allé à Bordeaux, espérant y vivre plus libre qu'au milieu des Visigoths; l'autre, au contraire, était entré au service du roi de cette nation. On voit alors le petit-fils d'Ausone se rapprocher de l'Église chrétienne et vivre, retiré à Marseille, dans la société de quelques personnages éminents par la piété. Il ne possède plus qu'une petite maison dans la ville, avec un champ de quatre arpents qu'il cultive lui-même, et c'est dans cette seconde partie d'une carrière qui se prolonge jusqu'à une vieillesse avancée, en s'attristant toujours davantage, qu'il retrace, en vers d'une extrême mélancolie, le souvenir de ses beaux jours.

Tous ces noms gaulois sont de la Gaule méridionale. Par delà la Loire et la Seine, l'esprit ne semble pas encore assez aiguisé pour produire des poëtes frivoles; sa nourriture est toute chrétienne, toute sérieuse, c'est pour les hommes du Nord surtout, pour les gens simples et par eux que se répand ce genre de littérature qui devait rapidement devenir si fécond, le récit de la Vie des saints. Il faut y ajouter les *Actes des passions*, c'est-à-dire les procès-verbaux des débats judiciaires, qui se terminaient ordinairement par le supplice du chrétien. Ces récits, ces légendes, qu'on se transmettait de main en main dès les premières persécutions (*legenda*, chose à lire), afin de s'édifier et de s'affermir, ont fait les délices de nos pères pendant tout le moyen âge, à ce point que, sans cesse rajeunies, il est difficile de distinguer celles qui peuvent être réellement anciennes. Nous en citerons une, cependant, non qu'elle brille par son authenticité, mais parce qu'elle offre un exemple très-complet des deux genres de composition dont nous parlons, et parce qu'elle contient, bien qu'on l'accuse d'avoir été fabriquée au neuvième ou au dixième siècle, des vestiges d'antiquité qu'on ne saurait méconnaître. C'est la légende de saint Taurin, apôtre d'Évreux au temps de l'une des premières persécutions de l'Église des Gaules.

LA LÉGENDE DE SAINT TAURIN.

« En ces jours-là vivait à Rome Tarquinius, un cruel persécuteur, et sa femme Euticia, jeune et douce Athénienne qui, bien souvent, dans le secret des retraites souterraines où les chrétiens se réunissaient pour prier, gémissait et pleurait sur ceux que son époux envoyait à la mort. Une nuit, elle rêvait : elle vit un ange d'une éblouissante beauté s'approcher de son lit; et l'ange lui toucha le sein d'une baguette qu'il tenait à la main, et la baguette se couvrit de blanches fleurs de lis, et ces fleurs répandaient un suave parfum. Or ce lis était Taurinus, fils de Tarquinius et d'Euticia, qui naquit peu de jours après, et que Dieu s'était consacré dès le ventre de sa mère, comme autrefois Samuel. Taurin grandit en force et en grâce devant le Très-Haut. La persécution s'était rallumée. A cette rude école, et dans le silence des catacombes, il apprit de ceux qui avaient confessé le Christ et souffert à souffrir aussi comme chrétien. A peine âgé de vingt ans, il suivit au delà des Alpes les martyrs qui couraient verser leur sang pour la foi, et s'arrêta aux portes d'Évreux *(Mediolanum Eburovicorum)*.

» C'était une belle et riche cité, dont l'amphithéâtre et les temples étaient encore dans leur splendeur. L'antique ennemi des hommes, le diable, sentit à son approche sa puissance s'ébranler; il essaya de défendre à l'apôtre l'entrée de la ville. D'abord ce fut un ours qui lutta corps à corps avec le saint, puis un lion rugissant, puis un bubale à la corne énorme : Taurin terrassa l'ours et le lion, arracha sa corne au bubale, et entra triomphant dans Évreux. Il y trouva l'hospitalité chez le riche Lucius, dont la maison devint la première église de la province. Comme il y prêchait, et que plusieurs croyaient à sa parole, voilà que tout à coup la fille de son hôte, la jeune Euphrasia, saisie du mauvais esprit, s'élance dans le feu et expire subitement. Lucius est dans le désespoir, le peuple dans la consternation. Mais le saint prie l'Éternel, la face contre terre, les joues baignées de larmes; bientôt, se relevant, il dit au peuple : « Soyez sans crainte, croyez à mon seigneur » Jésus-Christ, dont je suis le serviteur, et vous » verrez cette jeune fille revenir à la vie. — Nous » croirons tous ! » répond la foule d'une voix unanime. Taurin prend alors la main d'Euphrasia et lui commande, au nom du seigneur Jésus, de marcher. O miracle! la vierge s'éveille comme

d'un rêve pénible; elle se lève, elle marche, elle est sauvée, et le feu n'a pas même laissé trace sur son corps.

» Les assistants se jetèrent aux pieds de l'homme de Dieu, et, ce jour-là, cent vingt hommes furent baptisés. De jour en jour l'enthousiasme croissait pour ce culte dont le ministre rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la vie aux morts. Taurin rassembla donc le peuple et lui demanda quel Dieu il voulait servir. « S'il en est, répon-» dirent tous, d'une seule voix, qui veuillent en » adorer un autre que celui que tu pries, et au » nom duquel tu as ressuscité Euphrasia, s'il en » est, qu'ils soient brûlés vifs! — Grâces à Dieu » soient rendues! » s'écria le saint; et se tournant vers la foule : « Frères, au temple de Diane, suivez-» moi. » Le peuple le suivit; et, une fois dans le temple : « Voilà votre déesse, dit-il; priez-la donc » de vous être en aide. » Les prêtres de l'idole, d'un autre côté, criaient, prosternés en terre : « Diane, Diane invincible, déesse sainte, reine du » ciel, aide-nous et venge-toi de cet impie. » Mais le pouvoir du démon était passé. Du fond de l'idole, où il était caché, sa voix se fit entendre : « Cessez, » malheureux, cessez de m'invoquer; du jour où » cet homme de Dieu est entré dans cette ville, je » gémis. chargé de chaînes de feu. — Eh bien, dit » Taurin, voilà votre déesse; et maintenant, qui » voulez-vous servir : cette Diane incestueuse, dont » l'union sacrilége avec son frère Jupiter est pro-» scrite par toutes les lois, ou le Dieu qui a fait le » ciel et la terre, et tout ce qui est en eux? » Tous répondirent : « Il n'y a qu'un seul Dieu vivant qui a » fait le ciel et la terre; c'est celui au nom duquel » tu as ressuscité Euphrasia, c'est celui que nous » adorerons désormais. »

» Alors le bienheureux Taurin dit : « Au nom du » seigneur Jésus-Christ, sors de ce simulacre, im-» pur démon, afin que tous te voient tel que tu » es. » Il avait à peine parlé, que de l'idole sortit un sale nègre, noir comme la fumée, la barbe en désordre, lançant par les yeux des étincelles, et vomissant le feu par la bouche. « Tu m'as vaincu, » dit-il à l'évêque, parce que le Seigneur est avec » toi; mais, je t'en prie, ne me replonge pas dans » l'abîme avant le temps. » Tout le peuple, terrifié, gémissait à genoux, en murmurant : « Homme saint, » délivre-nous de lui! » lorsque du ciel descendit un ange, brillant comme le soleil, qui prit le nègre, lui lia les mains derrière le dos, et le chassa hors du temple.

» Le temple de Diane fut alors purgé des immondices de l'idolâtrie et consacré à la mère de Dieu. La ville presque entière et bientôt toute la province crut au Seigneur; les temples étaient déserts, Dieu partout triomphait. Le démon, vaincu et frémissant de rage, arma la persécution contre Taurin. D'abord, ce furent deux mages de Diane qui mirent le poignard aux mains de leurs disciples. Mais Taurin n'eut qu'à faire le signe de la croix, et les bras des assassins demeurèrent forcément immobiles, jusqu'à ce qu'un nouveau signe de croix leur en eût rendu l'usage. Ils tombèrent à genoux, et les mages, désespérés, se frappèrent eux-mêmes avec leurs couteaux de sacrificateurs. Ce fut ensuite le proconsul Licinius qui fit traîner à son tribunal, dans sa villa de Gisai, l'ennemi des dieux de Rome.

» Taurin fut amené entre les haches des licteurs et les images de Jupiter. Licinius parla le premier : — Quel est ton pays, maudite tête blanche? — Mon père est Romain, ma mère est de la Grèce. — Leurs noms? — Mon père s'appelle Tarquinius, ma mère Euticia. — Tarquinius, ton père! mais c'est mon aïeul, à moi. Et depuis quand t'es-tu enfui de la maison? — Je ne me suis pas enfui; mon père, le Christ, m'appelait dans les Gaules, je suis venu. — Comment te nomme-t-on? — On m'appela Taurinus à ma naissance; mais mon véritable nom est celui de chrétien. — Pour la même folie, voilà six ans que j'ai fait tomber la tête de ta mère. — O mon Dieu, il t'a plu d'appeler ma mère avant moi, grâces te soient rendues! — Quel est le Dieu que tu adores? — Eh! ne te l'ai-je pas dit, ignorant? le créateur du ciel et de la terre.

» Le proconsul hâta les apprêts du supplice. — Vieillard, vieillard, reprit-il, il en est temps, prends pitié de tes cheveux blancs; adore les dieux invincibles; plus de vaines paroles, adore les dieux. — Et où sont-ils, tes dieux, Licinius? — Devant toi : le dieu d'or, Jupiter; le dieu d'argent, Mercure. — Et qui a fait ces simulacres? — C'est moi qui les ai fait faire. — Ah! Et qui t'a donc fait toi-même? — C'est Jupiter, mon dieu. — Mais tu disais tout à l'heure que c'était toi qui l'avais fait fondre.

» Le juge prononça la sentence de mort, et ordonna premièrement que le saint fût cruellement battu de verges; mais en se levant sur lui, les bras des bourreaux se desséchèrent. La rage du préfet redoubla devant ce prodige. Vainement Léonilla, sa femme, implora sa clémence pour son cousin, pour le fils de son grand-père : « Es-tu donc » aussi devenue *mage* comme eux? s'écria-t-il; eh » bien, par le salut des dieux, tu subiras le même » supplice. » Et la pauvre femme, sur un signe qu'il fit aux bourreaux, fut entraînée avec le saint. « Homme de Dieu, disait-elle en pleurant, sauve-» moi, si tu le peux, et je croirai en ton Dieu. — » Ne crains rien, répondit Taurin, tu ne souffriras » aucun mal. »

» Cependant ils atteignaient le lieu du supplice. Tout à coup accourt un messager éperdu; il apporte à Licinius de tristes nouvelles : son fils et un serviteur qui chassait avec lui ont été emportés par leurs chevaux et mis en pièces. « Licinius, ton » fils Marinus est mort. » Licinius pleura; à l'instant même il rendit la liberté à la mère du jeune homme, et elle, fondant en larmes, embrassant ses genoux, lui dit : « Licinius, mon seigneur, » croyons au Dieu de Taurin, et notre fils revivra. » Licinius se tourna vers le martyr : « Est-il vrai,

» vieille tête endurcie, que tes arts magiques » puissent rendre la vie à mon fils? — Notre-Sei- » gneur a dit : Rien n'est impossible à la foi. Crois, » et ton fils vivra. » Le Romain promit d'abandonner ses idoles, et tous les assistants suivirent Taurin au temple de la mère de Dieu, où furent apportés les deux cadavres. L'évêque pria longtemps, les yeux levés vers le ciel; puis, il prit la main de celui qui avait été le fils de Licinius, et voici : le jeune homme sembla s'éveiller, essuya le sang qui couvrait son visage, tomba aux pieds du saint que, du fond des enfers, il avait vu priant pour lui avec le chœur des anges, et implora le baptême. Taurin pria encore, et l'écuyer du fils de Licinius rouvrit les yeux. Ses premières paroles furent des actions de grâces au bon évêque : « Homme de Dieu, lui dit-il, tu m'as délivré de » peines bien atroces; j'étais plongé dans des » flammes de soufre avec une multitude innom- » brable, lorsqu'un ange venu d'en haut m'a tiré » de ce lieu de tortures pour me ramener ici. Mais » toi, Marinus mon maître, apprête-toi à mourir » avant d'avoir deposé la robe blanche du bap- » tême; l'ange te réclame. » Huit jours, en effet, ne s'étaient pas écoulés que la fièvre avait enlevé le fils du proconsul.

» De si grandes merveilles subjuguèrent tous les esprits. Licinius, Léouilla, les seigneurs, le peuple, douze cents personnes reçurent le baptême en un jour. Sans cesse de nouveaux chrétiens accouraient au temple de Sainte-Marie; de toutes parts les autels des faux dieux tombaient, et les églises du culte nouveau couvraient la campagne dans tout le pays des Aulerkes.

» La mission de leur apôtre était accomplie; il pouvait mourir. Du fond de l'Orient l'ennemi de la paix et de la vérité avait lancé sur les nations de l'Ouest et du Midi ces fléaux de Dieu créés pour détruire : les Barbares, la peste orientale, comme les appelait le peuple. Les Gaulois, incapables de résister à leur effroyable multitude, fuyaient ou périssaient. Taurin pria l'Éternel pour son troupeau, mais l'arrêt du châtiment était prononcé. Un ange lui apparut, qui lui dit : « Rends grâces à Dieu de » ce qu'il ne t'a donné pouvoir que sur les âmes; » je te le dis, ce lieu sera bientôt détruit et dé- » sert, mais il sera rétabli un jour et deviendra » plus florissant que jamais. Pour toi, dans huit » jours tu recevras la couronne céleste. » Ce qu'entendant, le peuple fut grandement effrayé. Mais le saint homme les consolait avec de douces paroles; prêt à mourir, il ne pensait qu'aux siens et à Dieu. Seulement il pria les fidèles d'envoyer aussitôt après sa mort une députation pour annoncer l'heureuse conversion de la Seconde Lyonnaise au pape Sixte, s'il n'avait pas encore subi le martyre, car les papes, alors, ne mouraient que sous le glaive; puis il leur donna rendez-vous dans l'église pour recevoir ses adieux.

» Au jour indiqué, la foule se pressa consternée au pied de la chaire de son évêque. Taurin célébra les saints mystères, prêcha la parole de vie, fit entendre ses derniers mots de consolation et d'amour, puis il se mit en prière. Le peuple attendait en silence; tout à coup dans l'église se répand une douce odeur d'encens; des nuages embaumés couvrent l'autel, le dérobent à tous les yeux, et du fond de la céleste nuée des voix de séraphins montent en chœur vers l'Éternel, entonnant l'hymne de triomphe pour un frère de plus.

» Les chants avaient cessé, les nuages s'étaient dissipés, le saint était encore à genoux, les mains croisées, les yeux levés vers le ciel. On approcha; il était mort. L'effroi s'empara du troupeau sans pasteur : l'ennemi approchait, il fallait fuir; et comment soustraire au sacrilége la tombe de l'apôtre? L'incertitude était grande, lorsqu'un homme s'avança, inconnu de tous, le visage blanc comme la neige, le front radieux. Il commanda, et on le suivit comme un envoyé divin. Il franchit, précédant le peuple, la pointe occidentale, et ne s'arrêta qu'à un tiers de mille. En cet endroit il fit creuser une fosse, y déposa le corps du saint, et assura aux fidèles que jamais les païens ne troubleraient son repos. Alors le peuple se mit à pleurer et à sangloter, comme des fils qui ont perdu leur père; mais Taurin se souleva un instant de son cercueil; la vie semblait de retour sur son visage; il parla : « Mes enfants, dit-il, cessez de » pleurer, et ne craignez rien. » Puis, lentement, il rentra dans son repos, pour ne plus en sortir. »

Voilà le roman chrétien dans sa plénitude et sa suavité. On comprend comment ce merveilleux, si bien adapté à la vie d'alors qu'il enlevait à la désolante réalité pour la peupler d'êtres purs et surnaturels; comment ces histoires qui satisfaisaient à un si haut degré les vieilles haines contre le passé et l'amour des vertus nouvelles que promettait l'avenir, ont pu enthousiasmer nos ancêtres aussi longtemps que dura la servitude du corps et de l'âme. Le miraculeux grandissait même avec le temps, au lieu de se modérer, tant l'impression avait été profonde. Ainsi, pour ne parler que de saint Taurin, on montrait encore à Evreux, dans le cours du seizième siècle, la corne qu'il avait arrachée au bubale, et, tout récemment, deux pauvres familles de Gisai, qui, par une infirmité héréditaire, naissaient sans ongles, passaient dans le pays pour être la descendance des bourreaux du saint frappée par la vengeance du ciel.

SIDOINE APOLLINAIRE ET SALVIEN.

Entre les imaginations vives qui embrassaient le christianisme avec ardeur et les âmes pesantes qui se cramponnaient aux vieilles coutumes, entre la société religieuse qui commençait à être tout et la société civile qui devait bientôt n'exister plus, il y avait la classe très-considérable des indifférents, dans laquelle figuraient en grand nombre des hommes puissants ou éclairés. Demi-chrétiens, demi-païens, ceux-là n'avaient point de parti

pris et se souciaient peu d'en avoir. Cependant ils se laissaient rattacher au christianisme et même au clergé, parce que c'était le moyen de conserver leur influence; des seigneurs gaulois devenaient ainsi des évêques, mais sans dépouiller leurs vieilles habitudes, sans cesser d'être gens du monde et gens de plaisir. Le portrait de ce genre le plus complet que nous ayons est celui d'un bel esprit qui, dans ses lettres et ses poésies nombreuses, nous a laissé une description fidèle de son temps. Nous parlons de Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont.

Caius Solius Sidonius Apollinaris était né à Lyon en 430, dans une des plus illustres familles de la Gaule. Il épousa une femme du pays des Arvernes et d'une maison plus noble encore, car peu après ce mariage son beau-père, Avitus, fut proclamé empereur. Apollinaire est alors appelé à Rome et prononce parmi les fêtes du nouvel avénement un panégyrique en vers dans lequel il présage au prince un règne « plus brillant que celui du soleil »; mais, peu de mois après, Avitus était précipité du trône, puis mis à mort, et l'année suivante Sidoine Apollinaire récitait un nouveau panégyrique pour Majorien, le successeur, peut-être le meurtrier de son beau-père. Ce n'était pas le goût des vers qui l'entraînait, mais celui des faveurs. Dix ans après (467), il assistait encore à une révolution nouvelle et chantait l'empereur Anthemius. La poésie l'occupe moins, écrit-il à ses amis, que le désir d'avancer parmi les courtisans, de chercher des patrons en crédit et de postuler de hauts emplois. Sidoine ne désira pas en vain. L'empereur lui conféra la dignité de pa rice; il fut préfet de Rome; enfin il arriva au comble des honneurs : il eut une statue dans un édifice public. Son talent, à l'exemple de celui d'Ausone, brillait dans les petites compositions, les impromptus, les quatrains. Il raconte, dans une de ses lettres, un souper chez l'empereur. En homme de cour qui connaît le prix des choses, il détaille, pour l'ami auquel il s'adresse, les mille petites circonstances du repas, l'ordre dans lequel les convives étaient placés, leurs rivalités de préséance, leurs bons mots. Parmi eux se trouvait un certain Pœonius, son ennemi, qui l'avait accusé de faire des vers satiriques. On vint à parler de satire. — J'apprends, comte Sidoine, dit l'empereur, que tu sais en faire. — Et moi, seigneur prince, réplique-t-il, je l'apprends aussi. — Épargne-nous, ajouta l'empereur en riant. Sidoine proteste de son innocence et défie qu'on soutienne l'accusation. Il demande la permission d'écrire, s'il se justifie, tout ce qu'il voudra contre son adversaire. L'empereur, qu'amusait cette scène et l'embarras de Pœonius, accorde la requête, mais à condition que Sidoine improvisera en vers. Il improvise, en effet, un distique; les applaudissements suivent ses paroles, l'empereur est content, et Sidoine, tout à fait en faveur, reçoit, au sortir de la table, les embrassements et les révérences de tous, même de Pœonius. (J.-J. Ampère, *Hist. littér.*)

A son retour de Rome, Sidoine Apollinaire abandonna les lettres profanes; il était déjà chrétien, sans doute; il devint évêque de Clermont (471). Revêtu de ce caractère, il montra quelques vertus, de la modestie, un certain patriotisme gaulois, et une grande énergie au milieu des maux déchaînés sur le pays arverne par la double invasion des Visigoths et des Bourguignons. Il soutint un siége glorieux; il fut prisonnier des Barbares; deux fois on le chassa et on le dépouilla de son évêché; enfin il lui fut accordé de finir tranquillement ses jours sur le siége épiscopal, en 489.

Ces malheurs noblement traversés lui valurent le titre de saint; mais combien ce rhéteur et grand seigneur gaulois était loin de l'esprit évangélique! Il se rendait un jour en Auvergne, venant de Lyon, et, en passant sur la route, il vit des gens qui piochaient dans un champ où son aïeul avait été enterré. C'était, il est vrai, d'après les lois et les idées romaines, un sacrilége; mais, Sidoine le dit lui-même, le temps avait effacé les traces de cette sépulture. N'importe; il saute à bas de son cheval, et, sans autre forme de procès, fait mourir dans les tourments ces malheureux. Une dernière citation complétera la peinture de ce type à la fois dur et frivole, comme l'étaient une grande partie des hommes du même temps. C'est encore une lettre de Sidoine à l'un de ses amis :

« Tu es toujours le même, mon cher Eriphius. Jamais la chasse, ni la ville, ni les champs, ne t'attirent si fortement que l'amour des lettres ne te retienne encore. Tu veux que je t'envoie des vers que j'ai faits à la prière de Philimathius ton beau-père. Puisque tu désires savoir en quel lieu et en quelle occasion ces vers ont été composés, afin de mieux comprendre cette pièce de peu de valeur, ne t'en prends qu'à toi-même si la préface est plus longue que l'ouvrage.

» Nous nous étions réunis à l'autel consacré sur le tombeau de saint Just (1), dans le temps où la maladie t'empêcha de te joindre à nous. On avait fait la procession annuelle avant le jour, au milieu d'une immense population des deux sexes que ne pouvaient contenir la basilique et la crypte, quoique entourées d'immenses portiques. Après que les moines et les clercs eurent, en chantant alternativement les psaumes avec une grande douceur, célébré matines, chacun se retira de divers côtés, pas très-loin cependant, afin d'être tout prêt pour tierce, lorsque les prêtres célébreraient le sacrifice divin. Les étroites dimensions du lieu, la foule qui se pressait autour de nous et la quantité de lumières nous avaient suffoqués; la pesante vapeur d'une nuit encore voisine de l'été, quoique attiédie par la première fraîcheur d'une aurore d'automne, avait encore échauffé cette enceinte. Tandis que les diverses classes de la société se dispersaient de toutes parts, les principaux citoyens allèrent se rassembler autour du tombeau du consul Syagrius,

(1) Près Lyon. La fête de saint Just était le 2 septembre.

éloigné de moins d'une portée de flèche. Quelques-uns s'étaient assis à l'ombre d'une treille formée d'échalas que couvrait le feuillage verdoyant de la vigne; nous nous étions étendus sur un épais gazon embaumé du parfum des fleurs. La conversation était douce, enjouée, plaisante, et ce qu'il y a de meilleur, il n'était question ni de l'autorité, ni des impôts. Nulle parole qui pût compromettre et personne qui pût être compromis. Quiconque pouvait raconter en bons termes une histoire intéressante était sûr d'être écouté avec empressement. Toutefois on ne faisait point de narration suivie, car la gaieté interrompait souvent le discours.

» Fatigués enfin de ce long repos, nous voulûmes faire quelque chose. Alors, nous séparant, d'après les âges, en deux bandes, les uns demandèrent à grands cris le jeu de paume, les autres une table et des dés. Pour moi, je fus le premier à donner le signal du jeu de paume, car je l'aime, tu le sais, autant que les livres. D'un autre côté, mon frère Domnicius, homme rempli de grâce et d'enjouement, s'était emparé des dés, les agitait et frappait de son cornet comme s'il eût sonné de la trompette, pour appeler les joueurs. Quant à nous, nous nous exerçâmes avec la foule des écoliers, de manière à ranimer, par ce jeu salutaire, la vigueur de nos membres engourdis dans un long repos. L'illustre Philimathius osa lui-même, comme dit Virgile, essayer des travaux du jeune âge, et se mêla tout le temps aux joueurs de paume. Il y réussissait très-bien quand il était plus jeune; mais maintenant il était renversé fréquemment et ne se relevait qu'avec peine de ses chutes disgracieuses. Il fut le premier à s'éloigner de la scène du jeu, poussant des soupirs et fort échauffé; cet exercice lui avait fait gonfler les fibres du foie, et il ressentait des douleurs poignantes. Je m'arrêtai en même temps pour faire l'acte charitable de cesser avec notre frère et de lui éviter ainsi l'inconvénient de sa fatigue. Nous nous assîmes donc de nouveau, et bientôt la sueur le força à demander de l'eau pour se laver la figure; on lui en présenta en même temps qu'une serviette chargée de peluche, qui, nettoyée de sa malpropreté de la veille, était par hasard posée sur une corde tendue par une poulie devant la porte à deux battants de la maison du portier. Pendant qu'il séchait à loisir son visage : « Je voudrais, me dit-il, que tu dictasses pour moi » un quatrain au sujet de l'étoffe qui me rend cet » office. — Soit, lui répondis-je. — Mais, ajouta- » t-il, que mon nom soit contenu dans les vers. » Je lui répliquai que ce qu'il demandait était faisable. — « Eh bien, reprit-il, dicte donc. » — Je lui dis alors en souriant : « Sache cependant que » les Muses s'irriteront bientôt si tu veux me mêler » à leur chœur au milieu de tant de témoins. » — Il reprit alors très-vivement, et cependant avec politesse, car c'est un homme de feu et une source inépuisable de bons mots : « Prends plutôt garde, » seigneur Solius, qu'Apollon ne s'irrite bien da- » vantage si tu tentes, seul et en secret, de séduire » ses chères élèves. » Tu peux juger quels applaudissements excita cette réponse rapide et bien tournée. Alors, et sans plus de retard, j'appelai son secrétaire qui était là tout près, ses tablettes à la main, et lui dictai le quatrain que voici. »

Laissons le quatrain. Tandis que joue sur le gazon cette foule insouciante ou joyeuse, d'autres, à quelques pas, pleurent et s'enfuient éperdus. Suivant l'énergique expression de Salvien : « On jouait, on s'enivrait, on était égorgé. »

Salvien est le grand écrivain du cinquième siècle. Né en 390, il avait passé la première partie de sa vie dans les opulentes cités de Cologne et de Trèves; mais lorsque les Franks eurent saccagé ces deux centres de la civilisation du Nord, il se réfugia dans le Midi, à Marseille. On a de lui quelques lettres, quelques poëmes, dont l'un est une déclamation contre l'avarice et la corruption de l'Église (quoique l'on ne fût encore qu'en l'année 440); mais son œuvre la plus importante est un livre en prose d'une véritable éloquence, qu'il a intitulé : *Du Gouvernement de Dieu*. On a fait ainsi l'analyse de la pensée qui l'inspira : « Vous vous plaignez, Romains, de ce que les Barbares vous écrasent; eh bien, vous avez tort, car vous méritez vos maux. D'ailleurs, ces Barbares que vous accusez vous valent bien, et même ils valent mieux que vous. Les uns sont menteurs, les autres sont cruels; mais il y en a de loyaux, il y en a d'hospitaliers, il y en a beaucoup de chastes, et les maux que nous souffrons aujourd'hui sont un châtiment divin. » La pitié pour les pauvres, l'indignation contre les grands, la colère enfin contre toutes les oppressions qui souillaient le monde antique, s'exhalent de cette plume généreuse, qui proclame, au milieu des misères et des ruines, la grande idée de la foi en la Providence. Salvien mourut en 484.

Les Barbares ont, à cette époque, triomphé de toutes les résistances. Ils sont entrés par toutes les portes de la Gaule et se sont installés, le fer en main, sur ses débris. A leur suite, vient la nuit des intelligences, le MOYEN AGE. Mais à la faveur de l'épaisse obscurité qui couvre tout alors, les masses, plongées auparavant dans la dégradation et les tourments de l'esclavage, vont prendre possession d'elles-mêmes et se former lentement, pour devenir un jour le peuple de France. Pénétrons donc sans prévention dans cette pesante et sombre atmosphère du moyen âge, mais non sans avoir jeté un bienveillant regret aux derniers efforts du génie gallo-romain. L'heure où il disparaît est celle où la science, la grâce et l'esprit tombent dans un lourd sommeil qui durera mille ans.

GAULE BARBARE



Habitations des Germains. — D'après les bas-reliefs de la colonne Antonine.

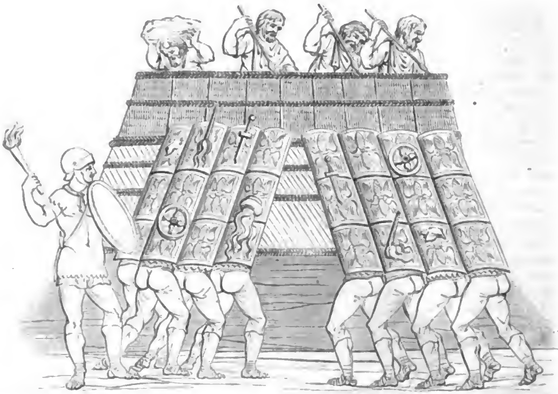
LES GERMAINS.

Dès le temps où la Gaule était libre encore et ne connaissait pas les Romains, nous n'avons cessé de voir les Barbares harceler ses frontières. Après cinq cents ans de combats, ils ont enfin forcé les lignes romaines, moins par la vigueur de leurs épées que par le poids de leurs multitudes et l'épuisement de leurs adversaires. Le moment est venu de les considérer de plus près.

Presque tous appartenaient à la race *germanique*, et leurs tribus couvraient les contrées de l'Europe centrale depuis le cours du Rhin jusqu'aux bouches du Danube à l'est, jusqu'aux rivages de la Baltique au nord. Tacite, qui vivait un siècle après l'ère chrétienne, composa un traité des *Mœurs des Germains*, pour faire ressortir par le contraste les mœurs dissolues des Romains de son temps, et dans ce portrait un peu embelli des Barbares, il les a dessinés sous les traits suivants :

« Les Germains (*hommes de guerre*) forment une race dont la pureté ne s'est point altérée en se croisant par mariage avec d'autres peuples. Ils sont partout les mêmes. Ils ont tous le regard farouche et les yeux bleus, les cheveux blonds, de grands corps vigoureux par fougue, habitués à endurer le froid et la faim, mais non la chaleur et la soif. Leur pays, quoiqu'il présente çà et là un aspect différent, est en général hérissé de bois ou noyé de marécages. Il est fertile en grains, rebelle à la culture des arbres fruitiers, riche en troupeaux, mais en troupeaux chétifs, qui sont la seule richesse des habitants et celle qui leur plaît le mieux. Ils ont peu de métaux, même de fer, si l'on en juge par la nature de leurs armes. Un petit nombre d'entre eux se servent d'épées ou de lances; ils portent des piques ou haches, qu'ils appellent des *framées* (*pfrieme*, pointe), et qui sont garnies d'un fer étroit et court, mais tellement acéré et d'un usage si commode qu'ils peuvent s'en servir également bien de près ou de loin. Les cavaliers n'ont que la framée et le bouclier; les hommes de pied ont aussi des javelots; chaque homme en a plusieurs qu'il lance à une portée prodigieuse. Peu soucieux de parure, ils bariolent seulement leurs boucliers de couleurs peintes avec soin. Il en est peu qui portent des cuirasses; à peine en voit-on un ou deux couverts de casques. Ils vont nus ou s'habillent d'une saie (1) légère attachée avec une agrafe, ou, à défaut d'agrafe, avec une épine. Les plus riches se distinguent par un habillement serré qui dessine toutes leurs formes. Ils se couvrent aussi de peaux de bêtes. Les femmes s'enveloppent d'étoffes de lin rayées de pourpre, qui laissent à découvert les bras jusqu'aux épaules et le haut de la poitrine. Les mariages, néanmoins, y sont austères, et la chasteté est ce qu'il y a de plus louable dans leurs mœurs. Ils se contentent d'une seule femme,

(1) Voyez ci-dessus, p. 16.



Germains se défendant du haut de leurs remparts, et Romains qui les attaquent. — D'après la colonne Antonine.



Cavaliers germains. — D'après la colonne Antonine.

à l'exception d'un petit nombre d'entre eux, qui s'entourent de plusieurs épouses, non par passion, mais comme attribut d'un rang élevé.

» Hommes et femmes ignorent également l'usage de l'écriture. Leur seul moyen de se souvenir, leur seule histoire, sont des poésies qu'ils apprennent à chanter. Ils chantent aussi (comme les Gaulois) le *bardit* avant la bataille, pour stimuler les cou-

rages. Lorsqu'ils ne sont point à la guerre, ils chassent quelquefois, et plus souvent restent sans rien faire, car ils aiment à dormir et à manger. La plupart s'éveillent longtemps après le lever du soleil. Ils passent des journées entières tout nus auprès du feu, et ce n'est point une honte chez eux de rester tout le jour et toute la nuit à boire. Les plus braves et les plus belliqueux sont les plus oisifs; laissant la conduite de leur famille, de leur maison, de leurs champs, aux femmes, aux vieillards, aux plus faibles de leurs parents, ils vivent en quelque



Germains se réfugiant dans les roseaux. — D'après la colonne Antonine.

sorte engourdis. Cependant la vie sans la guerre leur paraît insupportable. La naissance fait les rois, le courage les chefs. Ceux-ci commandent par l'exemple plutôt que par l'autorité; prompts et intrépides, ils combattent en avant des premiers rangs; on leur obéit parce qu'on les admire. Il n'est permis à personne, excepté aux prêtres, de réprimander, d'emprisonner, de frapper. Ils croiraient blesser la majesté des Dieux en les enfermant dans les murs d'un temple ou en les représentant sous une forme humaine. Ils consacrent des bois et des forêts, et donnent à ces solitudes des noms de divinités qu'ils révèrent en les voyant seulement par la pensée. Aucun peuple n'a une foi plus grande dans les auspices et la divination. Ils croient aussi qu'il y a dans les femmes quelque chose de saint et de prophétique; ils ne dédaignent point de les consulter et ne négligent point leurs conseils. Nous avons vu, sous le règne de Vespasien, leur Velléda (1) passer longtemps, aux yeux de la plupart des Germains pour une sorte de divinité. »

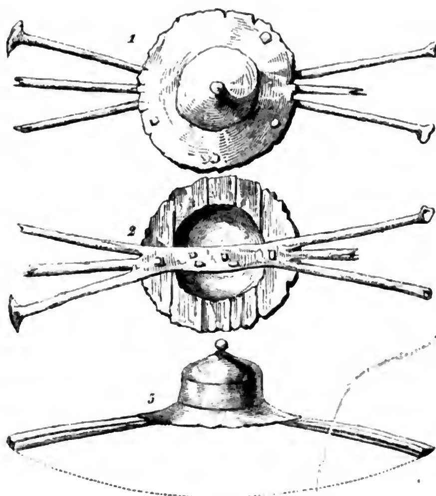
Ces renseignements ne donnent pas des Germains une idée beaucoup plus haute que celle qu'on peut avoir des peuplades actuelles de l'Amérique septentrionale ou de l'Afrique intérieure. Un autre écrivain célèbre (Guizot, *Civilisat. en France,* t. I) a comparé les principaux traits de la physionomie de ces peuples avec ceux que les voyageurs modernes ont signalés chez nos sauvages, et il s'est étonné de la ressemblance. Les vertus guerrières et hospitalières, les craintes superstitieuses, la passion du jeu, de la chasse, de la danse, des boissons fortes, une sorte de respect des femmes, l'oisiveté dans la paix, la fureur destructive dans la guerre, jusqu'à l'usage de se tatouer le corps et peut-être de scalper la chevelure de leurs ennemis (suivant Adelung et Guizot), se retrouvent également dans les deux races.

Quelques-uns de ceux qui étaient entrés dans les armées impériales, et qui, parvenus à la faveur, menaient une vie opulente, se hâtaient de déguiser sous le luxe leur aspect farouche. « Le jeune chef Sigismer marchait précédé ou suivi de chevaux couverts de pierreries étincelantes; il allait à pied, paré d'une saie blanche comme le lait, brillant d'or, ardent de pourpre; avec ces trois couleurs s'accordaient sa peau, sa chevelure et son teint. Les chefs qui l'entouraient étaient chaussés de bottines de fourrure qui laissaient les jambes et les genoux à nu. Leurs casaques étroites, bigarrées de diverses couleurs, descendaient à peine aux jarrets, et les manches ne couvraient que le haut du bras. Leurs saies vertes étaient bordées d'une bande écarlate. L'épée, pendant de l'épaule à un long baudrier, ceignait leurs flancs couverts d'un gilet de peau. Leurs armes étaient encore une parure. » (Sidoine Apollinaire, IV, 20.)

Mais le reste de la nation ne ressemblait guère à cette petite troupe si richement parée. Les Romains trouvaient très-misérable l'accoutrement des Germains et particulièrement des Franks, dont un historien moderne, Augustin Thierry, a pris soin de rechercher tous les détails :

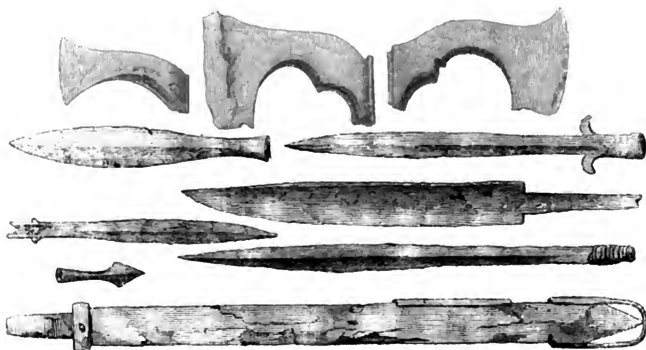
« Les Franks relevaient, dit-il, et rattachaient sur le sommet du front leurs cheveux, d'un blond roux, qui formaient une espèce d'aigrette et retombaient par derrière en queue de cheval. Leur visage était entièrement rasé, à l'exception de deux moustaches peu fournies qui leur tombaient de chaque côté de la bouche. Ils portaient des habits de toile serrés au corps et sur les membres, avec un large

(1) Voy. ci-dessus, p. 66.



Bouclier frank trouvé à Londinières. — D'après l'abbé Cochet (*Normandie souterraine*).

1, le bouclier vu de face; — 2, vu en dessous; — 3, vu de profil.



Armes des Franks trouvées à Londinières, dans la vallée d'Aune : haches, fers de lance, pointe de flèche, épée, couteau. — D'après l'abbé Cochet (*Normandie souterraine*).

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

baudrier auquel pendait l'épée. Leur arme favorite était une hache à un ou à deux tranchants, dont le fer était épais et acéré, et le manche très-court. Ils commençaient le combat en lançant de loin leur hache, soit au visage, soit contre le bouclier de l'ennemi. Rarement ils manquaient d'atteindre l'endroit précis où ils voulaient frapper. Outre cette hache, qui de leur nom s'appelait *francisque* (ou de leur langue *framée*), ils avaient une arme de trait qui leur était particulière et qu'ils nommaient *hang*. c'est-à-dire hameçon. C'était une pique de médiocre longueur, et capable de servir également de près et de loin. La pointe, longue et forte, était armée de plusieurs barbes ou crochets tranchants et recourbés comme des hameçons. Le bois était recouvert de lames de fer dans presque toute sa longueur, de manière à ne pouvoir être brisé ni entamé à coups d'épée. Lorsque le hang s'était fiché au travers d'un bouclier, les crocs dont il était garni en rendaient l'extraction impossible; il restait suspendu, balayant la terre par son extrémité. Alors le Frank qui l'avait jeté s'élançait, et, posant le pied sur le javelot, appuyait de tout le poids de son corps, et forçait l'adversaire à baisser le bras et à se dégarnir ainsi la tête et la poitrine. Quelquefois le hang, attaché au bout d'une corde, servait, en guise de harpon, à amener tout ce qu'il atteignait. Pendant qu'un des Franks lançait le trait, son compagnon tenait la corde; puis tous deux joignaient leurs efforts, soit pour désarmer leur ennemi, soit pour l'attirer lui-même par son vêtement ou son armure. Les soldats franks conservaient encore cette physionomie et cette manière de combattre un demi-siècle après la conquête, lorsque leur roi Théodebert passa les Alpes, en 539, et alla faire la guerre en Italie. La garde du roi avait seule des chevaux et portait des lances du modèle romain : le reste des troupes était à pied et misérablement armé. Ils n'avaient ni cuirasses, ni bottines garnies de fer : un petit nombre portait des casques; les autres combattaient nu-tête. Pour être moins incommodés de la chaleur, ils avaient quitté leur saie de toile et gardé seulement des pantalons d'étoffe ou de cuir qui leur descendaient jusqu'au bas des jambes. Ils n'avaient ni arc, ni fronde, ni autres armes de trait, si ce n'est le hang et la francisque. C'est dans cet état qu'ils se mesurèrent avec peu de succès contre les troupes de l'empereur Justinien. » (Thierry, *Lettre* VI; d'après Sidoine et Agathias.)

LES BOURGUIGNONS. — LES VISIGOTHS.

La civilisation romaine et chrétienne n'avait pas en vain cependant gagné les rives du Rhin ou du Danube, et au cinquième siècle la barbarie germaine, entière encore vers le nord, n'apparait en d'autres points que sensiblement affaiblie. Sous ce nom collectif de Germains, bien des peuples divers sillonnèrent de leurs pas, à cette époque, le sol de la Gaule. Les uns, comme les Alains, les Saxons, les Vandales, n'ont fait qu'y passer sans laisser de traces; mais d'autres s'y établirent à demeure, y formèrent des empires et doivent être comptés, apres les Gaulois et les Romains, au nombre de nos ancêtres : ce sont les Visigoths, les Bourguignons et surtout les Franks.

Les Bourguignons entrèrent en Gaule dans l'intervalle des années 406 à 413; ils occupèrent les montagnes du Jura et les pays situés entre la Saône et la Durance; Lyon et Genève étaient les centres de leur domination. Les Visigoths (Goths de l'ouest) se répandirent, depuis l'an 412 jusque vers 450, dans tout le midi, depuis les Alpes maritimes jusqu'aux Pyrénées, et s'avancèrent dans l'intérieur jusqu'à la moyenne Loire; leur capitale était Toulouse.

Ces derniers n'étaient qu'une des deux branches de la grande nation gothique; les Ostrogoths (Goths de l'est), leurs frères, dominaient glorieusement en Italie. Pour eux, ils apportèrent de la Grèce et de cette même Italie qu'ils avaient longtemps parcourues, une certaine intelligence de la civilisation. Le chef qui les amena dans la Gaule, Ataulfe, successeur de leur héros Alarik, était digne de commander à un grand peuple. « Je me souviens, dit un écrivain espagnol du cinquième siècle (Paul Orose, ch. XLIII), d'avoir entendu à Bethléem saint Jérôme raconter qu'il avait vu un certain habitant de Narbone élevé à de hautes fonctions sous l'empereur Théodose, et d'ailleurs religieux, sage et grave, qui avait joui dans sa ville natale de la familiarité d'Ataulfe. Il répétait souvent que le roi des Goths, homme d'un cœur et d'un esprit magnanimes, avait coutume de dire que son ambition la plus ardente avait d'abord été d'anéantir le nom romain et de faire de toute l'étendue des terres romaines un nouvel empire appelé Gothique, de sorte que, pour parler vulgairement, tout ce qui était *Romanie* devînt *Gothie*, et qu'Ataulfe remplît le même rôle qu'autrefois Auguste; mais qu'après s'être assuré par l'expérience que les Goths étaient incapables d'obéissance aux lois à cause de leur barbarie indisciplinable, jugeant qu'il ne fallait point toucher aux institutions sans lesquelles la république cesserait d'être république, il avait pris le parti de chercher la gloire en consacrant les forces des Goths à rétablir dans son intégrité, à augmenter même la puissance du nom romain, afin qu'au moins la postérité le regardât comme le restaurateur de l'empire qu'il ne pouvait changer. C'est dans cette vue qu'il s'abstenait de la guerre et recherchait soigneusement la paix. » Ces grands projets d'Ataulfe s'éteignirent avec lui, mais ses successeurs conservèrent les mêmes goûts; la cour de Toulouse se piquait d'imiter la politesse de Constantinople; les rois Théodoric II et Euric (466-484) se plaisaient à voir les dépêches écrites en leur nom, par les rhéteurs gallo-romains qui leur servaient de secrétaires, admirées en Italie pour les grâces et la pureté du langage.

En même temps, maîtres de la moitié de l'Es-

pagne et d'une partie de la Gaule, ces princes redoutés aimaient à s'entourer d'un fastueux appareil. Sidoine Apollinaire en donne une idée par l'impression qu'il reçut de son séjour auprès d'Euric, à Bordeaux : « J'ai presque vu deux fois la lune achever son cours et n'ai obtenu qu'une seule audience; le maître de ces lieux trouve peu de loisirs pour moi, car l'univers entier demande aussi réponse et l'attend avec soumission. Ici, nous voyons trembler le Saxon aux yeux bleus, qui ne craint que les vagues de la pleine mer. Ici, le vieux Sicambre, tondu après sa défaite, laisse croître de nouveau ses cheveux. Ici se promène le Hérule aux joues verdâtres, à peu près de la couleur de l'Océan, dont il habite les derniers golfes. Ici, le Burgonde, haut de sept pieds, fléchit le genou et implore la paix. Ici, l'Ostrogoth, humble d'un côté et fier de l'autre, réclame le patronage qui fait sa force pour terrifier les Huns. Ici, toi-même, ô Romain! tu viens prier pour ta vie, et tu demandes à la puissante Garonne de protéger le Tibre affaibli. » Cette vive peinture rappelle un passage de Salvien qui distingue non pas l'extérieur des Barbares, mais les propensions diverses de leur caractère : « Les Goths, dit-il, sont perfides, mais pudiques; les Alains, impudiques, mais plus loyaux; les Franks, menteurs, mais hospitaliers; les Saxons et les Vandales, cruels, mais chastes. »

Les sujets gallo-romains des Visigoths, lorsque eurent été consommés le partage des terres et l'établissement des envahisseurs, furent gouvernés sans trop d'oppression. Les cités et leurs curies se relevèrent plus florissantes que sous les derniers empereurs; les lois mêmes qu'Euric et son fils Alaric II publièrent, et qui portent le nom de Code visigothique, ne sont qu'une copie des lois romaines, copie informe et méconnaissable, mais où les intentions élevées et bienfaisantes du législateur sont manifestes.

« Avec l'aide de Dieu, dit Alaric (en 506), dans le préambule de ce code, occupé des intérêts de notre peuple, nous avons corrigé, après mûre délibération, ce qui semblait inique dans les lois; de telle sorte que, par le travail des prêtres et autres nobles hommes, toute obscurité des lois romaines et du droit antique soit dissipée, qu'une plus grande clarté s'y répande, que rien ne demeure ambigu et ne soit pour les plaideurs un sujet de longues controverses. Toutes ces lois donc étant expliquées et réunies en un seul livre par le choix d'hommes sages, ce recueil a été confirmé par l'assentiment de vénérables évêques et de nos sujets provinciaux élus à cet effet. »

On se tromperait, du reste, si l'on se figurait les Visigoths et les autres barbares du cinquième et du sixième siècles jouant dans la Gaule le rôle de conquérants parmi des vaincus. Depuis longtemps ils vivaient à côté des Romains; ils les coudoyaient dans les cités, dans les camps, à la cour des empereurs. Ces hommes étaient d'une violence extrême; mais leur conquête n'avait pas de raison d'être violente, car elle s'opéra d'elle-même, sans résistance, et s'ils se mirent en possession des deux tiers de la terre et du tiers des esclaves, ce fut non pas seulement par la force, mais à la suite de longues négociations et aussi en vertu d'un usage administratif auquel les sujets romains étaient habitués. Les Barbares établis d'abord sur les terres de l'empire y étaient venus non pas en ennemis, mais en alliés, en corps d'auxiliaires qui prenaient du service dans l'armée romaine. Ces auxiliaires, non moins que les légionnaires eux-mêmes, avaient droit aux concessions de territoire, prix ordinaire des services militaires; des tribus entières furent ainsi colonisées de tout temps sur les frontières qu'elles étaient chargées de défendre, et une portion des terres et des serfs du pays leur était attribuée à titre de solde. Elles y vivaient dans leurs cantonnements, rattachées à l'empire par la double condition du service militaire et de la culture du sol, puis par la formalité du serment de fidélité prêté à l'empereur comme chef de l'armée. On appelait les hommes de ces sortes de garnisons des *lites* ou *letes;* on leur donnait aussi le nom d'*hôtes*, et en effet ils couchaient dans les habitations des Romains et mangeaient à leur table. Lors donc que les Visigoths et les Bourguignons dépouillèrent à leur profit les propriétaires gallo-romains, ils n'étaient cependant pas de simples spoliateurs; c'étaient encore des troupes alliées qui s'établissaient dans des garnisons fraîches aux conditions ordinaires.

L'établissement des Bourguignons eut aussi un caractère placide et véritablement empreint de cette honnêteté sincère que nous appelons aujourd'hui la bonhomie allemande. C'était une race à la fois d'un aspect terrible par sa stature gigantesque, et d'une humeur très-débonnaire. Elle comptait soixante mille guerriers. Bien différents des autres Germains, qui considéraient tout travail manuel comme une humiliation, les Bourguignons, étrangers à cette insolence, étaient pour la plupart ouvriers en bois, et, dans les intervalles de paix, gagnaient leur vie à leurs métiers de charpentiers, de menuisiers ou autres. Les montagnards à haute taille de certaines parties du Jura français et les industrieuses populations du Jura suisse, qui tirent encore un si grand parti de leurs sapins pour toutes sortes d'ouvrages, semblent avoir conservé vivants tous les traits de cette nation. « Les Bourguignons vivaient au milieu des Romains non comme avec des sujets, mais comme avec des frères. » (P. Orose.) Ils avaient même une certaine déférence pour eux, et au lieu de s'imposer en maîtres dans les lieux où ils étaient cantonnés militairement, ils faisaient ce qu'ils voyaient faire aux clients romains des nobles gaulois de leur voisinage; ils se réunissaient le matin pour aller les saluer en les appelant respectueusement du titre de père ou d'oncle. « C'est à moi que tu demandes un hymne pour la joyeuse Vénus; à celui qu'obsèdent les troupes de gens à la longue chevelure; à celui qui endure le jargon germanique, qui grimace un triste sourire de satisfaction

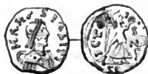
aux chants du Bourguignon repu. Il chante, lui, en graissant ses cheveux de beurre rance. Homme heureux, tu ne vois pas cette armée de géants qui viennent avant le jour vous saluer comme leur grand-père ou leur père nourricier. Mais la cuisine d'Homère ne suffirait pas à les rassasier. » Ces plaintes minaudées, qui sont de Sidoine Apollinaire, ne prouvent pas que les Barbares, au midi de la Loire, fussent de bien durs tyrans.

Les témoignages de mansuétude ne sont pas moins grands dans la loi même des Bourguignons, rédigée et publiée par leurs rois Gondebaud et



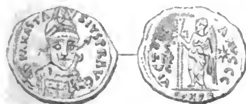
Inscription où se trouve le nom du roi Gondebaud, conservée au Musée de Genève (1).

Sigismond, à la fin du cinquième et au commencement du sixième siècle. « Gondebaud établit chez les Bourguignons des lois d'une grande douceur, afin que les Romains ne fussent pas opprimés », dit Grégoire de Tours (*Hist.*, II, 33). En effet, on voit dans chaque titre de cette loi le Romain et le Bourguignon constamment placés sur le pied de l'égalité. Elle renferme même à cet égard des précautions qu'avec raison l'on a nommées délicates; celles-ci, par exemple : « Tout Romain qui, ayant un procès contre un autre Romain, confiera à un Bourguignon la défense de ses intérêts, perdra sa cause, et le Bourguignon payera 12 sols d'amende. (ch. XXII et LV.) — Quiconque aura refusé le logement et le feu à l'étranger qui s'est présenté



Monnaie de Sigismond, fils de Gondebaud.

chez lui sera puni d'une amende de 3 sols. — Si un particulier en voyage vient à la maison d'un Bourguignon pour demander l'hospitalité, et que celui-ci indique la maison d'un Romain et que cela puisse être prouvé, il payera 3 sols à celui dont



Autre monnaie de Sigismond.

il aura montré la maison, et 3 sols d'amende. » (ch. XXXVIII.) Le sol dont il s'agit est un sol d'or valant une centaine de francs de notre monnaie actuelle.

(1) Cette inscription était placée sur un édifice que le roi Gondebaud avait fait réparer.

LES FRANKS. — LA LOI SALIQUE.

Bien différents étaient l'attitude et le caractère des Franks qui, établis depuis deux ou trois siècles sur les bords du Rhin, occupaient, en l'an 480, toute la Gaule septentrionale, depuis le Rhin et l'Escaut jusqu'à la Loire, la Bretagne exceptée.

Toutes les lois barbares, et il nous en est resté près d'une quinzaine, furent rédigées en latin et à une époque où l'Église chrétienne était partout triomphante. La dureté primitive des peuples pour qui elles avaient été faites ne nous y apparaît donc que sensiblement adoucie. Cependant celle des Franks de Chlodovich, plus connu sous le nom de Clovis, la célèbre *Loi salique,* écrite probablement au septième ou au huitième siècle, respire encore comme un âpre parfum des forêts de la Germanie. Voici de quelle manière elle commence :

« Gloire à la nation des Franks, illustre, fondée par la volonté de Dieu, forte à la guerre, ferme dans la paix et les traités, profonde en ses conseils, noble de corps, brillante de blancheur et de beauté, hardie, agile et rude au combat, convertie à la foi catholique et pure d'hérésie. Cherchant, sous l'inspiration de Dieu, lorsqu'elle passait encore pour barbare, la clef de la science suivant la nature de ses coutumes, désirant la justice, elle a dicté la loi salique par la voix des chefs qui gouvernaient alors toute la race.

» Furent élus entre plusieurs quatre hommes, savoir : l'hôte du Weser (*Wiso*), l'hôte de l'intérieur des terres (*Boden*), l'hôte de l'Yssel (*Salen*), et l'hôte des rives exposées au vent du nord (*Wind*), qui, réunis en trois assemblées (ou *mâls*), dans les cantons de Sale, de Boden et de Winden, pour discuter avec soin toutes les causes de procès que chaque juge peut avoir à décider, prononcèrent de la manière qui suit. Mais lorsque, Dieu aidant, Chlodovich le Chevelu, le beau, le puissant roi des Franks, eut le premier reçu le baptême catholique, tout ce qui semblait manquer dans ce

pacte fut convenablement ajouté, et d'une manière claire, par les grands du roi Chlodovich, puis de Hildebert et de Chlotachaire.

» Vive le Christ, qui aime les Franks! Qu'il garde leur royaume, qu'il remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce, qu'il protége leur armée, qu'il leur accorde des signes qui les fortifient dans la foi; que le seigneur Jésus-Christ leur donne la paix, la joie et le bonheur qui accompagnent le temps de ceux qui règnent par la piété! Car c'est cette nation qui, courageuse et forte, secoua de sa tête, au milieu des combats, le joug si dur des Romains, et ce sont les Franks qui, après avoir connu le baptême, ont mis sur les corps des saints martyrs que les Romains faisaient brûler par le feu, mutiler par le fer ou déchirer par les bêtes, l'or et les pierres précieuses, afin de les orner. »

Cette rudesse n'est pas sans grandeur, et beaucoup d'auteurs voient dans ce prologue ou dans *les* prologues (car les soixante-six manuscrits que l'on connaît de la loi salique fournissent des variantes nombreuses) un petit poëme, un *bardit* des Franks, placé par les traducteurs latins en tête de leur travail. Le texte prend une teinte plus sombre quand on examine la loi salique en détail. Les dispositions qui suivent le prologue sont au nombre de quatre cents, divisées en soixante-dix chapitres et placées dans le plus complet désordre. La procédure, le droit criminel, le droit civil, les usages politiques, tout s'y trouve pêle-mêle; mais ce qui domine, comme dans toutes les législations à leur début, c'est la pénalité; et ce qui frappe, c'est que dans la pénalité, la valeur d'un Barbare, Frank ou autre, est portée au double de celle d'un Romain. En effet, chez les peuples germaniques, les crimes et les délits privés n'étaient pas punis par l'autorité publique, trop faible pour les atteindre et les réprimer; ils donnaient seulement le droit à la famille de la victime ou de l'offensé d'user de représailles, de rendre meurtre pour meurtre, ou d'éteindre ce droit cruel en acceptant une indemnité pécuniaire. Les trois quarts des articles de la loi salique sont consacrés à fixer le taux de ces sortes de réparations. Or le propriétaire romain, l'homme libre de la Gaule, est assimilé au serf germain; le prix de leur mort est fixé à 100 sols d'or; il en faut 200 au contraire pour racheter la mort du simple guerrier frank. S'ils étaient *antrustions*, c'est-à-dire commensaux du roi, le taux à payer, pour le meurtre du Romain, s'élevait à 300 sols; mais pour celui du Barbare, à 600. « Le Romain qui aura dépouillé un Barbare Salien et à qui on l'aura prouvé, devra payer 72 sols; mais si un Frank a dépouillé un Romain, il payera 36 sols. » (ch. XIV.) On pourrait voir, dans cette inégalité constante, une mesure nécessitée par le petit nombre des envahisseurs, comme une garantie contre les attentats privés au milieu de populations beaucoup plus considérables; mais les Visigoths et les Bourguignons étaient dans une situation semblable, et puisqu'ils n'ont point agi de même, il faut attribuer plutôt à l'orgueil des Franks ces démarcations.

Si les crimes, chez les Franks, se punissaient au moyen d'indemnités pécuniaires fixées à l'avance par un tarif, il en était de même, à plus forte raison, des simples délits. On a compté que sur 343 articles de droit pénal que contient la loi salique, 150 se rapportent à des cas de vol, et que, dans ce nombre, 74 prévoient et punissent des vols d'animaux, savoir : 20, les vols de cochons; 16, les vols de chevaux; 13, les vols de taureaux, bœufs ou vaches; 7, les vols de brebis et de chèvres; 4, les vols de chiens; 7, les vols d'oiseaux; et 7, les vols d'abeilles. La loi pousse la minutie plus loin; elle prend la peine de varier la répression autant que varient le lieu du vol, le moment où il a été commis, les circonstances qui l'ont accompagné, le nombre des animaux volés, leur âge, leur sexe, etc. Les cas de violence contre les personnes fournissent 113 articles, dont 30 pour le seul fait de mutilation du corps, également prévu dans toutes ses variétés. « Si quelqu'un frappe un homme à la tête de façon que le sang coule à terre, il payera 15 sols. — S'il le frappe à la tête de façon à faire sortir trois os, 30 sols. — S'il le frappe de manière que la cervelle se voie et que trois os de dessus la cervelle tombent, 45 sols. — S'il le frappe entre les côtes et que le coup pénètre à l'intérieur, 30 sols. — S'il le frappe du bâton sans que le sang coule, mais qu'il le frappe trois fois, il payera 3 sols pour chaque fois. — Si le sang est sorti, il payera comme s'il avait frappé avec du fer, c'est-à-dire 15 sols. — S'il le frappe trois fois avec la main fermée, c'est-à-dire avec le poing, il payera aussi 3 sols par chaque coup. — Si quelqu'un coupe à un autre le pied ou la main, qu'il lui crève un œil, qu'il lui tranche l'oreille ou le nez, il payera 100 sols. — Si la main n'est pas coupée tout à fait, mais qu'elle pende mutilée, il payera 45 sols. — Si elle a été tordue et arrachée, 62 sols. — Si quelqu'un coupe à un autre le pouce de la main ou du pied, il payera 45 sols. — Si le pouce pendait encore, 30 sols. — Si c'est le second doigt, le doigt avec lequel on bande l'arc pour lancer la flèche, 35 sols. — Si c'est le troisième doigt, 15 sols; le quatrième, 9 sols; le petit doigt, 15 sols; si les trois doigts sont tombés, 45 sols. — Si quelqu'un arrache l'œil à un autre, 62 sols et demi; le nez, 45 sols; l'oreille, 15 sols. — Si quelqu'un coupe la langue à un autre, de manière que celui-ci ne puisse plus parler, il payera 100 sols; etc. » La loi décrit beaucoup d'autres cas analogues, et porte bien toutes les marques de la société brutale pour laquelle elle avait été mise en écrit. Loin de généraliser, de prévoir, d'accorder quelque initiative aux juges, elle semble n'avoir rien su faire de plus habile que de porter un nouvel article pour chaque délit légèrement distinct des précédents. Elle contient cependant quelques articles remarquables en tant que dispositions protectrices. L'homme qui enlevait à un autre

homme sa liberté, qui incendiait une église, qui, à main armée, forçait une maison et en maltraitait les habitants, était puni comme s'il eût commis un homicide, et condamné à 200 sols d'amende. Pour le meurtre d'un enfant âgé de moins de douze ans, l'amende était portée à 600 sols; pour une femme enceinte, à 700 sols. Le traître et l'épouse adultère étaient noyés dans la boue.

Le mot Loi, du reste, induirait en erreur si l'on supposait que la Loi salique fût un code médité scientifiquement par des législateurs. Il en fut ainsi chez les Bourguignons et les Visigoths; mais chez les Franks, ce fut seulement une compilation de ceux de leurs usages qu'il était le plus indispensable de constater, moins pour eux que pour les populations gauloises au milieu desquelles ils étaient venus s'installer.

Au livre précédent, quand nous suivions les destinées de l'empire dans la Gaule, nous avons vu souvent les Franks en troubler le cours, et nous avons alors saisi quelques traits de leur histoire comme par accident. Nous devons maintenant la reprendre à son origine et la dérouler à son tour.

Le nom des Franks apparaît pour la première fois dans l'histoire en l'année 242 (1), date d'un combat dans lequel Aurélien, depuis empereur, mais qui n'était alors que chef de la sixième légion de la Gaule, en garnison à Mayence, tailla en pièces une de leurs bandes qui ravageait le pays. Il en tua sept cents et en fit vendre trois cents à l'encan, épisode qui fournit aux soldats gallo-romains le sujet d'une de ces cantilènes au son desquelles ils dansaient, et qui commençait ainsi :

Mille Franks, mille Sarmates,
Un jour nous avons tués;
Mille, mille, mille, mille, mille Perses
Nous cherchons à présent.

A cette époque, les Franks n'étaient pas une nation distincte, mais une confédération d'un certain nombre de peuples de la basse Germanie, réunis par un danger commun ou par une commune ambition, à l'exemple des Saxons, des Vandales, des Allemans et autres. Leur nom de *Franks* a souvent passé, chez les écrivains modernes, pour avoir le sens d'*hommes libres;* mais cette opinion, propagée par la vanité nationale, ne repose sur aucun fondement, et c'est, au contraire, depuis la prédominance des hommes de cette race sur le sol gaulois que son nom devint un mot commun, répondant à toutes les qualités que possédait ou prétendait posséder la noblesse du moyen âge : la liberté, l'énergie, la loyauté, la richesse, l'importance. Mais la signification primitive du mot tudesque (*frak*, *frech*, *vrang*) est celle de *fier, audacieux, féroce, téméraire.*

Les principaux peuples de la confédération étaient les *Ampsivariens*, les *Cattes*, les *Bructères*, les *Chamaves*, les *Usipiens*, les *Tenctères*, les *Attuarii* ou *Mattiaques*, les *Sicambres*, les *Bataves*, tous compris entre les limites suivantes : le Mein et la forêt Hercynienne au sud, le Weser à l'est, si ce n'est même l'Elbe, et le cours inférieur du Rhin à l'ouest. Les *fédérés* franks, colonisés en Gaule sur la rive gauche du Rhin, se divisèrent de bonne heure en *Franks Ripuaires* et *Franks Saliens,* les premiers occupant tout le territoire de la cité de Cologne et la *rive* du fleuve, depuis Andernach jusqu'à l'Yssel, les seconds commençant à l'Yssel (*Isala*) et tirant, comme les premiers, leur nom de leur situation riveraine. Ce fut l'usurpateur Carausius, dont l'autorité s'étendit un moment, à la fin du troisième siècle, sur tout le nord de la Gaule (1), qui introduisit les Franks de l'Yssel, ou Saliens, comme auxiliaires, dans la Batavie, d'où ils se répandirent peu à peu entre le Wahal et l'Escaut, dans la Toxandrie ou ancien pays des Nerviens et des Ménapiens. Constance Chlore, vainqueur de Carausius et des Franks ses alliés, n'expulsa pas cependant ceux-ci du territoire qu'ils avaient occupé; il se contenta de les organiser en colonies létiques, que Constantin le Grand augmenta encore et répartit même dans toutes les provinces, jusque-là désarmées, de la Gaule centrale, apparemment pour les opposer aux insurrections chaque jour plus menaçantes des Bagaudes.

En même temps que ces colonies barbares fournissaient aux troupes impériales d'utiles contingents et contenaient les populations mécontentes de l'intérieur, leurs chefs ou rois, peu préoccupés de conquêtes, mais avides surtout de titres, d'honneurs, de richesses et de flatteuses unions, se disputaient les plus hauts emplois de la cour et de l'armée. Rappelons ici, parmi tant de chefs Franks qui s'illustrèrent dans ces bas temps, *Laniogaise,* le seul ami resté fidèle à l'empereur Constant dans sa lutte contre le tyran Maguence, en 350; *Silvain,* général de l'infanterie, proclamé lui-même empereur à Trèves, en 355; *Malaric*, commandant la milice des Gaules, sous Jovien, en 363; *Teutomer,* général de l'armée de Dacie, sous Valens, en 364; *Mellobaude*, comte des domestiques à la cour de l'empereur Gratien; *Merobaude*, consul en 377 et en 383; *Bauton*, consul en 385; enfin le fameux *Arbogast*.

Sous ces fonctionnaires barbares, l'administration du pays, l'état des personnes, l'ordre civil et politique, étaient demeurés exactement les mêmes que par le passé; seulement, à mesure que les embarras de l'empire croissaient, les lètes franks, moins scrupuleux observateurs de leurs engagements, en profitaient pour s'enrichir par le pillage aux dépens des populations gallo-romaines confiées à leur garde, et pour gagner du terrain en s'emparant, sans autre formalité, des domaines à leur convenance. En 406, par exemple, le succès de la

(1) Cependant le géographe Ptolémée, qui vivait vers l'an 125, mentionne déjà les Mérovingiens (*Maroringoi*) parmi les peuplades germaniques.

(1) Carausius régna sur la Grande-Bretagne de 287 à 294.

terrible invasion des Vandales, des Suèves et des Alains, à laquelle ils avaient d'abord, en soldats fidèles, opposé une énergique résistance, finit par les solliciter à l'imitation; les Franks de Belgique, s'étendant hors de leurs cantonnements jusque dans la Morinie, reculèrent jusqu'à la Somme leurs limites, que les concessions impériales arrêtaient à l'Escaut et à la forêt des Ardennes. De même, après la mort de l'usurpateur Jovin, en 413, les Ripuaires entrèrent dans Trèves et saccagerent cette belle cité pour la quatrième fois, puis occupèrent Cologne et mainte autre place romaine entre le Rhin et la Meuse, cette fois d'une façon définitive. L'empire, épuisé et livré à l'anarchie, n'était plus en état de réprimer ces empiètements et de rétablir sa ligne défensive, comme Probus l'avait fait en 276 et Julien en 357; mais lorsqu'on pouvait réunir quelques troupes romaines, il suffisait de la valeur d'un chef de milices, d'un Aétius, par exemple, pour infliger aux Barbares de sévères corrections et les faire rentrer momentanément dans le devoir. Les chroniques contemporaines signalent deux campagnes d'Aétius contre les Franks, l'une en 428, dirigée contre les Ripuaires, qui durent évacuer Trèves encore une fois et reconnaître la suzeraineté de l'empereur Valentinien III, et l'autre, en 431, contre Clodion, le chef le plus puissant, mais non pas le seul, des tribus saliennes.

PREMIERS ROIS : CLODION, — MÉROVÉE, — PHARAMOND, CHILDÉRIC.

Grégoire de Tours dit expressément que les Franks s'étaient donné autant de *rois* qu'ils comptaient de cités ou de cantons, et la suite de l'histoire nous montrera, même au temps de Clovis, la nation salienne partagée encore en plusieurs fractions indépendantes les unes des autres. Clodion, après avoir longtemps résidé dans la forteresse de *Dispargum* (Duisbourg, entre Bruxelles et Louvain), occupait alors Cambrai. Battu par Aétius dans la plaine de Lens (*Helena*), en Artois, il conclut un traité avec le vainqueur, et, pour garant de sa parole, lui livra en otage un de ses fils, ou tout au moins un de ses proches parents, nommé *Mérovée*, le même apparemment qui régna plus tard sous ce nom, glorieux entre tous parmi les Franks Saliens, celui de l'antique auteur de la famille de leurs rois. Le rhéteur Priscus, envoyé comme ambassadeur à Rome par la cour d'Orient, y remarqua ce jeune Frank à la longue chevelure blonde, qu'Aétius, par politique, avait adopté pour son fils, et qu'il renvoya plus tard au milieu des siens avec de riches présents et les titres encore vénérés d'ami et d'allié du peuple romain.

Immédiatement avant Clodion, la plupart des anciennes *Histoires de France* nomment un premier roi du nom de Pharamond, fils de Markomir, tandis que les plus récentes n'en font plus mention aucune. Rien d'impossible qu'il ait existé chez les Saliens un chef portant ce nom bien germanique (1); cependant les auteurs contemporains n'en disent mot, non plus que du passage du Rhin et des conquêtes qu'on lui a gratuitement prêtés; ce sont les chroniqueurs du huitième siècle, notamment l'auteur anonyme des *Gestes des rois franks*, qui les premiers l'ont introduit dans nos annales. C'est réellement à Clodion (Chlodio ou Chlogio) que se rattachent les souvenirs primitifs de la conquête, et lorsqu'on lui attribuait, dans les temps postérieurs, l'honneur d'avoir le premier passé le Rhin à la tête de ses Franks et porté sa domination jusqu'à Soissons, il est probable qu'on personnifiait en lui une série de chefs victorieux, et que la tradition « concentrait sur quelques années des progrès qui avaient dû être fort lents et mêlés de beaucoup de traverses. » (Aug. Thierry.)

Depuis la pacification de 431 jusqu'à la victoire mémorable d'Aétius sur les Huns, vingt ans plus tard, les Franks avaient servi l'empire avec fidélité contre tous les rebelles de la Gaule. Leur nouveau chef Mérovée était dévoué depuis longtemps à Aétius, qui l'avait aidé quelques années auparavant (446) à disputer le commandement de sa tribu à l'un de ses frères, réputé ami des Huns; il avait à cœur de reconnaître ce service, et on le vit accourir l'un des premiers, avec ses braves Saliens, au rendez-vous assigné par Aétius et à la rencontre des Gépides, qui formaient l'avant-garde de l'armée d'Attila. Mais survint le meurtre inattendu d'Aétius, qui rendit les Franks à leurs habitudes invétérées de pillage. Contenus d'abord par le nouveau maître des milices, Avitus, qu'ils connaissaient comme un ancien frère d'armes, ils recommencèrent à s'agiter à l'avénement de Majorien. Afranius Syagrius Egidius, l'un des chefs de l'aristocratie gauloise, qui avait succédé à Avitus dès la fin de l'an 457, eut l'adresse alors, pour avoir plus facilement raison de leur turbulence, de répandre parmi les Franks des semences de discorde.

Mérovée était mort cette année-là même, et avait eu pour successeur son fils Childéric, à peine sorti de l'enfance. Peu de temps après son élévation, Childéric se vit chassé par les siens et réduit à s'exiler jusqu'au fond de la Thuringe germanique. On a attribué cette déchéance à son libertinage, d'après une légende rapportée par Grégoire de Tours; il est assez naturel d'y voir aussi l'effet des pratiques romaines, puisque les Franks, aussitôt après le départ de leur chef, se remettent à la discrétion d'Egidius, qui, en sa qualité de maître des milices des Gaules, était le commandant suprême de tous les Barbares fédérés établis dans les limites de sa province, et le reconnaissent pour leur *roi*.

Egidius devait l'influence extraordinaire qu'il exerçait parmi les Franks à cette circonstance remar-

(1) *Wahr mund*, Bouche vraie. C'est le nom français Garamond. Nous voyons dans la loi Gombette : Sigismond, Audemond, Frédemond, Godemond; chez les Visigoths, Thorismond, etc.

quable, qu'il parlait leur langue avec facilité, qu'il leur traduisait lui-même les diplômes impériaux, et se prêtait à être pris par eux pour arbitre dans leurs procès et affaires privées. Il n'accepta pas pour lui-même la succession de Childéric, mais délégua son autorité à un noble Frank nommé Viomade, ami secret de l'exilé, qui n'usa du pouvoir que pour travailler plus sûrement à la restauration de Childéric. Les luttes intestines de l'empire, en détournant l'attention du patrice Egidius, favorisèrent les efforts de Viomade. Childéric, au premier bruit des troubles suscités contre lui, avait quitté la Thuringe et s'était rendu à Rome auprès de Ricimer, qui lui avait ménagé les moyens de regagner ses États. Viomade, de son côté, avait disposé les esprits des Franks à son retour, et lui avait fait tenir en temps utile un signal convenu entre eux, la moitié d'une pièce d'or partagée avant le départ. Childéric fut accueilli des Franks avec un enthousiasme qui gagna jusqu'aux Ripuaires et se propagea de la Somme au Rhin. Egidius, dont toutes les forces se trouvaient alors concentrées sur la Loire, d'où il observait à la fois les Bourguignons et les Visigoths, alliés de Ricimer, quitta tout, à la première nouvelle du retour de Childéric, pour tâcher par sa présence d'apaiser l'insurrection. Il lutta pendant toute l'année 464 contre les Franks; mais, vaincu en voulant reprendre aux Ripuaires la cité de Trèves qu'ils avaient occupée de nouveau, il vint mourir tristement à Soissons, dans l'hiver de 465. Rien n'indique que les Franks aient continué la guerre après la mort d'Egidius : Childéric, débarrassé de son ennemi personnel et de cette guerre toute privée, avait posé les armes et était redevenu le fidèle allié d'un empire aux destinées duquel présidait son protecteur Ricimer. Il répondit ainsi sans hésitation à l'appel qui lui fut fait par le comte Paul, que l'empereur Anthemius avait chargé de réorganiser l'armée d'Egidius; et ce fut ce secours qui permit au général romain de chasser du Berry les Visigoths; mais Paul périt au retour de cette expédition, en voulant débusquer d'Angers Odoacre et ses Saxons. Aussitôt Childéric prit en main le commandement de l'armée combinée des Franks et des Romains, et, après avoir eu la gloire de détruire les établissements des pirates saxons, il réduisit leur chef Odoacre à l'accompagner, en 471, dans une nouvelle expédition, au cœur de la Germanie, contre les Allemans.

A dater de la mort de ce comte Paul, il semble qu'un changement grave se soit opéré dans l'organisation militaire de l'empire : on ne voit plus de général romain envoyé d'Italie pour commander les troupes de la Gaule; les débris des troupes d'Egidius étaient demeurés confondus avec celles de Childéric; et la guerre ne se fit plus désormais dans les Gaules au nom de l'empire que par les deux puissantes nations fédérées des Franks et des Bourguignons. Le titre de *maître des milices* passa héréditairement, dans le midi de la Gaule, aux rois bourguignons, et dans le nord, aux chefs des Saliens. Grâce au prestige persistant de cette dignité souveraine et à l'amitié particulière de Remi, évêque de Reims, qui exerçait alors dans le nord de la Gaule la même prépondérance politique et religieuse qu'Avitus, évêque de Vienne, dans le midi, Childéric put passer les dix dernières années



Débris d'armes et d'ornements trouvés en 1653, à Tournai, dans le tombeau de Childéric Ier : fragment d'épée, abeille, fibule en or, boule en cristal, etc. — Musée des souverains, au Louvre.

de sa vie dans le calme, redouté de tous au dedans comme au dehors, et laissant pour lui succéder un fils qui fut l'illustre Clovis, véritable fondateur (481) de la grandeur des Franks.

A voir de près ce qu'étaient leurs descendants au sixième siècle, les Franks de Childéric et de

Clovis portaient en eux tous les caractères d'une barbarie encore sauvage. Les Bourguignons en 406,



Sceau ou cachet de Childéric Ier. — D'après une empreinte en cire trouvée dans un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

les Visigoths en 412, étaient entrés en Gaule pour y chercher une demeure, et déjà convertis à la religion de charité, déjà chrétiens. Pendant presque tout le cours du même siècle, les Franks, au contraire, restèrent organisés en bandes qui ne s'avançaient parmi les populations gallo-romaines que pour tuer, brûler, et s'enfuir chargées de butin. Ils adoraient encore Odin, ce dieu sanglant, dont le paradis enflammait les braves par l'espérance de repas et d'orgies éternelles. C'étaient encore les Germains de Tacite, moins les flatteries du grand écrivain. Théodebert, petit-fils de Clovis, étant allé attaquer les Goths en Italie, les guerriers franks, ses soldats, commencèrent par immoler, en traversant le Pô, des femmes et des enfants de la nation gothique, dont ils jetèrent les cadavres au fleuve comme prémices de la guerre qui s'ouvrait, et pour se rendre favorable la divinité des combats. C'est un historien grec du même temps, Procope, qui raconte ce fait avec horreur, en ajoutant : « Telle est la manière dont ces Barbares sont chrétiens ; ils sacrifient encore des victimes humaines à leurs superstitions impies. »

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

GAULE OU FRANCE MÉROVINGIENNE

CLOVIS. — SON CARACTÈRE. — SAINTE CLOTILDE.

Par malheur pour leur gloire, les Franks ont trouvé dans un Gallo-Romain du pays des Arvernes, dernier refuge du patriotisme gaulois, un historien sincère. Saint Grégoire, descendant d'une famille patricienne de ce pays, évêque de Tours, né en 539, mort en 593, a naïvement raconté les événements de son siècle. Il ne voulait, disait-il, que protester par ses rustiques écrits contre la pensée que toute culture littéraire eût alors disparu des Gaules; mais, par un enchaînement divin dont le



Portrait supposé de Grégoire de Tours (manuscrit latin 5329, à la grande Bibliothèque de Paris).
D'après une vignette du douzième siècle.

bon évêque n'avait sans doute pas entrevu la profondeur, cette dernière inspiration de la muse antique lui fit faire des grossiers envahisseurs du monde romain un portrait fidèle, c'est-à-dire une satire d'autant plus amère qu'elle s'ignorait elle-même. La plume indignée d'un Juvénal nous eût moins bien rendu la figure du héros des Franks, du grand Clovis, que le livre sans art dont voici quelques lignes :

« Childéric étant mort, son fils Chlo loveeh (Clovis)

régna en sa place. La cinquième année de son règne (486), Clovis marcha, accompagné de son parent Ragnachaire, contre Syagrius, chef des milices romaines, qui faisait sa résidence à Soissons, et il vint lui demander de choisir lui-même un champ de bataille. Syagrius ne recula pas, et, sans crainte, accepta le défi; mais son armée s'étant rompue au milieu du combat, il s'enfuit précipitamment jusqu'à Toulouse, auprès du roi Alaric (Alaric II). Clovis envoya aussitôt vers Alaric pour qu'il le livrât, disant que s'il le gardait, il lui ferait la guerre à son tour. Alaric craignit de s'exposer pour Syagrius à la colère des Franks, car les Goths tremblent aisément, et le livra chargé de chaînes aux envoyés de Clovis. Celui-ci le fit mettre en prison, s'empara du pays où il commandait, et donna l'ordre de l'égorger en secret. Dans cette guerre, beaucoup d'églises furent pillées par l'armée de Clovis, car il était encore plongé alors dans les erreurs de l'idolâtrie.

» L'ennemi, continue Grégoire en parlant des Franks, avait enlevé d'une église un vase d'une grandeur et d'une beauté merveilleuses, avec tous les autres ornements du saint ministère. L'évêque de cette église (saint Remi, évêque de Reims) envoya des messagers au roi demander qu'on lui rendît au moins ce vase. Aux paroles du messager, le roi répondit : « Suis-nous jusqu'à Soissons, car » c'est là que sera partagé le butin, et quand ce » vase sera entré dans ma part, je ferai ce que *le* » *père* demande. » En arrivant à Soissons, il fit déposer toute la charge du butin au milieu des soldats, et dit : « Je vous prie, mes braves guer- » riers, de vouloir bien m'accorder, outre ma part, » au moins le vase que voilà. » Les plus sensés répondirent : « Glorieux roi, tout ce que nous » voyons ici est à toi, et nous-mêmes sommes sou- » mis à ton pouvoir. Qu'il soit donc fait selon ce » qui te paraît agréable, car personne ne peut ré- » sister à ta puissance. » Mais un des soldats, homme léger, jaloux et emporté, se récria d'une voix forte, leva sa hache à deux tranchants, et frappa le vase en disant : « Tu n'auras rien de tout » cela que ce qui te sera vraiment donné par le » sort. » Le roi cacha l'outrage sous une patiente douceur, et le vase lui étant échu, il le rendit à l'envoyé de l'évêque, gardant la blessure cachée dans son cœur. Un an s'étant passé, Clovis fit assembler toutes ses bandes en appareil militaire à la revue du mois de mars, chacun devant y montrer ses armes tenues en bon état. Comme il s'apprêtait à faire le tour des rangs, il vint à celui qui avait frappé le vase, et lui dit : « Nul autre » n'a d'armes aussi mal tenues que les tiennes; » ta lance, ton épée, ta hache, rien de tout cela » n'est bien. » Et, saisissant la hache, il la jette à terre. Le soldat s'étant incliné pour la ramasser, le roi leva la sienne à deux mains, et la lui enfonça dans le crâne, en disant : « Voilà ce que tu » as fait au vase de Soissons. » L'homme était mort. Il ordonna aux autres de se retirer. Par cette action, il sema une grande crainte autour de lui.

» Il y avait aussi Gondench, roi des Bourguignons, qui avait eu quatre fils : Gondebaud, Godégisele, Chilpéric et Godomar. Gondebaud tua son frère Chilpéric par le glaive, fit jeter à l'eau, avec une pierre au cou, la femme de ce frère, et condamna à l'exil ses deux filles, dont l'aînée, qui prit l'habit religieux, s'appelait Chrona, la plus jeune Chrotechilde (Clotilde). Or Clovis ayant envoyé plusieurs ambassades en Bourgogne, ses députés se rencontrèrent avec la jeune Clotilde. L'ayant trouvée belle et sage, et ayant appris qu'elle était du sang royal, ils en informèrent Clovis, qui envoya sans retard une ambassade à Gondebaud pour la demander en mariage. Celui-ci n'osa pas refuser. Clovis, quand il la vit, fut transporté de joie, et il en fit sa femme.

» Il eut d'elle un premier fils (en 494). Voulant que l'enfant fût chrétien et consacré par le baptême, la femme pressait instamment son mari, lui disant : « Les dieux que vous honorez ne sont rien, » car ils ne peuvent rien ni pour eux-mêmes, ni » pour les autres, puisqu'ils sont faits de pierre, » de bois ou de métal; les noms que vous leur » avez donnés sont des noms d'hommes et point » de dieux; comme Saturne, qui, dit-on, s'échappa » et se mit à fuir pour n'être pas chassé du trône » par son fils; comme Jupiter, cet artisan de dé- » bauches, mari de sa propre sœur. Qu'est-ce qu'ont » jamais fait Mars et Mercure ? Ce sont plutôt les » arts de la magie qu'ils possèdent que la puissance » de personnes divines. Celui qu'il faut honorer » davantage est celui qui a créé de rien le ciel, la » terre et la mer, et toutes les choses qui y sont » contenues; dont la main a formé l'espèce hu- » maine, et dont la générosité a voulu que toute » créature rendît à l'homme service et hommage. » Mais la reine avait beau dire tout cela, l'esprit du roi n'était pas amené à la foi, et il répondait : « C'est par la volonté de nos dieux que toutes » choses sont créées et produites. Il est clair, au » contraire, que votre dieu ne peut rien, et, de » plus, il est prouvé qu'il n'est pas même de la » race des dieux. » Cependant la reine fidèle présenta son fils au baptême; elle fit orner l'église de voiles et de tentures, pour attirer plus facilement à la foi, par cette pompe, celui que n'avaient pu toucher les exhortations. L'enfant fut baptisé, et ils lui donnèrent le nom d'Ingomer; mais il mourut dans la semaine de son baptême. Le roi, aigri par cette perte, ne fit pas attendre ses reproches, et il disait à la reine : « Si l'enfant eût été consacré au » nom de mes dieux, certes il vivrait encore; mais » comme il a été baptisé au nom de votre dieu, » il n'a pas pu vivre du tout. » Ils eurent un second fils, qui reçut au baptême le nom de Chlodomir. Cet enfant étant tombé malade, le roi disait : « Il ne peut arriver autrement à celui-ci qu'à » son frère; baptisé au nom de votre Christ, il doit » mourir bientôt. » Mais par les prières de la mère et la volonté du Seigneur, l'enfant guérit.

» Cependant la reine ne cessait de prêcher auprès du roi la connaissance du vrai Dieu et l'abandon des idoles; mais rien ne pouvait le porter à cette croyance, lorsque enfin une guerre s'éleva contre les Allemans, dans laquelle il fut forcé par la nécessité de confesser ce qu'il avait obstinément nié jusque-là. Les deux armées, en étant venues aux mains, combattaient avec acharnement, et la sienne commençait à être taillée en pièces. A cette vue, il leva les yeux au ciel, et, fondant en larmes, il dit d'un cœur fervent : « Jésus-Christ, que » Clotilde dit être le fils du Dieu vivant, qui viens, » dit-on, au secours de ceux qui sont en peine, si » tu m'accordes de vaincre ces ennemis, je croirai » en toi et serai baptisé en ton nom. J'ai invoqué » mes dieux, mais j'éprouve qu'ils ne sont pas près » de me secourir; aussi je crois qu'ils ne possèdent » aucun pouvoir, puisqu'ils ne secourent pas ceux » qui les servent. C'est toi que j'invoque mainte- » nant; c'est en toi que je veux croire; que j'é- » chappe seulement à mes ennemis! » Comme il disait cela, les Allemans tournèrent le dos et prirent la fuite. Clovis leur accorda la paix, de l'avis de ses soldats, et, à son retour, il raconta à la reine comment, en invoquant le nom du Christ, il avait obtenu la victoire (496).

» La reine fit alors appeler en cachette saint Remi, évêque de Reims, et le pria de faire pénétrer dans le cœur du roi la parole du salut. Le pontife *fit venir* Clovis auprès de lui, commença de l'engager secrètement à croire au vrai Dieu et à renoncer aux idoles, qui ne peuvent être d'aucun

(1)

Fragment d'un manuscrit du septième siècle (manuscrit de l'abbaye de Corbie, à la grande Bibliothèque de Paris), copie de l'*Histoire des Franks*, par Grégoire de Tours.

secours, ni à elles-mêmes, ni aux autres. « Très- » saint père, lui dit Clovis, je t'écouterai volontiers; » mais il reste une chose : c'est que le peuple qui » me suit ne souffre point qu'on abandonne ses » dieux; toutefois, je vais lui parler d'après tes pa- » roles. » Il se rendit donc au milieu des siens; mais avant qu'il eût cessé de parler, tout le peuple, par l'intervention de la puissance divine, s'écria d'une seule voix : « Pieux roi, nous rejetons les dieux » mortels, et nous sommes prêts à servir le Dieu » dont Remi prêche l'immortalité. » On apporte cette nouvelle à l'évêque, qui, transporté de joie, fait préparer les fonts sacrés. Clovis étant entré pour recevoir le baptême, le saint de Dieu commença de sa bouche éloquente, en disant : « Flé- » chis le cou, mon doux Sicambre; adore ce que » tu brûlais, brûle ce que tu adorais. » Saint Remi était, en effet, un évêque d'une science remarquable, imbu principalement d'études de rhétorique et célèbre par sa sainteté. Plus de trois mille soldats franks furent baptisés avec Clovis. »

Grégoire de Tours raconte ensuite les victoires remportées par Clovis sur les Bourguignons, puis sur les Visigoths; sa nomination par l'empereur Anastase à la dignité de consul romain (508), et son établissement à Paris, où il fixe sa résidence. A Cologne était celle de Sigebert, roi des Franks Ripuaires, qui avait été blessé en combattant les Allemans avec Clovis. L'historien continue : « Étant à Paris, le roi Clovis envoya dire secrètement à Chlodéric, fils de Sigebert : « Voilà que ton père » est devenu vieux, et il boite de son pied blessé. » S'il mourait, son royaume te reviendrait de droit

(1) « De Francorum vero regibus quis fuerit primus a » multis ignoratur. Nam cum multa de eis Sulpicii Alexan- » dri narret historia non tamen regem primum eorum Va- » lentinus (ullatenus) nominat sed duces eos habuisse dicit » quæ tamen de eisdem referat. » (Livre II, chapitre 9.) — Collationné sur le manuscrit original, grande Bibliothèque, ms. de Corbie.

» avec notre amitié. » Celui-ci, séduit par le désir qu'il en fût ainsi, machine de tuer son père. Un jour, Sigebert, étant sorti de la ville de Cologne, traversa le Rhin pour se promener dans la forêt de Buchaw. Pendant qu'il dormait sous sa tante, vers midi, son fils envoya contre lui des assassins, et le fit tuer là, comme un homme sûr de s'emparer ensuite du pouvoir. Mais par la justice de Dieu, il tomba dans la fosse qu'il avait creusée pour son père. Il envoya des messagers au roi Clovis pour lui annoncer l'événement, et lui dire : « Mon père est mort, et j'ai en mon pouvoir son » royaume et ses trésors ; envoie-moi tes gens et » je leur remettrai volontiers ce qui, dans ces trésors, pourra te convenir. » Clovis répondit : « Je » rends grâce à ta bonne volonté, et je te prie de » montrer tes trésors à mes envoyés ; tu en conserveras ensuite l'entière possession. » Celui-ci montra donc aux envoyés les trésors de son père ; et, comme ils examinaient différentes choses, il leur dit : « C'est dans ce petit coffre que mon père » avait coutume d'entasser ses pièces d'or. » — « Avance ta main jusqu'au fond, dirent-ils, pour » que rien ne t'échappe. » Celui-ci l'ayant fait, et s'étant beaucoup penché, un des envoyés leva le bras et lui plongea sa hache dans la cervelle. Ainsi cet indigne fils subit le même sort qu'il avait fait subir à son père. Clovis, apprenant la mort de Sigebert et de Chlodéric, se rend à Cologne, convoque le peuple de ce canton, et parle ainsi : « Apprenez ce qui est arrivé. Pendant que je naviguais sur la rivière de l'Escaut, Chlodéric, fils » de mon parent, tourmentait son père, en lui disant que je voulais le tuer. Et comme Sigebert » fuyait à travers la forêt de Buchaw, son fils envoya lui-même des brigands qui se sont jetés sur » lui et l'ont fait mourir. Chlodéric, lui aussi, a été » frappé de mort, je ne sais par qui, pendant qu'il » ouvrait les trésors de son père. Quant à moi, je » suis entièrement étranger à tout cela : je ne puis » verser le sang de mes parents, car c'est un crime. » Puisqu'il en est arrivé ainsi, je vous donne un » conseil que vous suivrez, s'il vous convient : » Tournez-vous vers moi pour vivre sous ma protection. » En entendant ces paroles, tous applaudissent, tant de leurs voix qu'en frappant sur leurs boucliers, et l'élèvent sur un pavois pour l'établir roi sur eux. Ayant donc reçu le royaume et les trésors de Sigebert, il soumit aussi ce peuple à sa domination. Chaque jour, Dieu faisait ainsi tomber les ennemis de Clovis sous sa main et augmentait son royaume, afin qu'il marchât avec un cœur droit devant le Seigneur, et fît ce qui était agréable à ses yeux.

» Clovis se tourna ensuite contre le roi Chararic (de Tournai). Quand on combattait contre Syagrius, ce Chararic s'était tenu à l'écart sans aider aucun parti, mais attendant l'événement pour lier amitié avec celui qui aurait la victoire. Clovis marcha, plein de colère, contre lui, l'entoura de piéges, le fit prisonnier avec son fils ; puis, les ayant chargés de fers, il leur fit raser la tête, et commanda que Chararic fût ordonné prêtre et son fils diacre. Comme Chararic se plaignait de son humiliation et pleurait, on rapporte que son fils lui dit : « Ces » branches ont été coupées sur un arbre vert et » ne sont pas entièrement desséchées ; bientôt elles » repousseront et grandiront de nouveau. Plût à » Dieu que pérît aussi vite celui qui a fait cela ! » Cette parole sembla signifier aux oreilles de Clovis qu'ils le menaçaient de laisser repousser leur chevelure et de le tuer, et il leur fit trancher la tête à tous deux. Après leur mort, il acquit leur royaume, leurs trésors et leurs sujets.

» Il y avait alors à Cambrai un roi nommé Ragnachaire (le même Ragnachaire qui avait aidé Clovis à vaincre Syagrius ; voy. p. 122), si effréné en débauches qu'à peine épargnait-il même ses proches parentes. Il avait pour conseiller un certain Farron, qui se souillait dans la même fange. On raconte que lorsqu'on apportait au roi quelque mets ou quelque présent, ou quelque chose que ce fût, il avait coutume de dire que c'était pour lui et pour son Farron ; ce qui remplissait les Franks d'indignation. Il arriva que Clovis avait reçu des bracelets et des baudriers d'or, c'est-à-dire de cuivre doré par artifice de manière à imiter parfaitement l'or ; il les donna aux officiers de Ragnachaire pour s'insinuer à sa place. Il fit ensuite marcher son armée contre lui, et comme Ragnachaire envoyait souvent des éclaireurs à la découverte et demandait à leur retour quelle était la force de cette armée, ils répondirent : « C'est un » renfort pour toi et ton Farron. » Mais Clovis arrive et commence l'attaque. Ragnachaire, voyant ses troupes vaincues, se préparait à la fuite, lorsqu'il fut saisi par ses soldats, qui lui lièrent les mains derrière le dos et l'amenèrent en présence de Clovis, ainsi que son frère Riquier. Clovis lui dit : « Pourquoi as-tu déshonoré notre race en te laissant » enchaîner ? Mieux eût voulu mourir. » Et, levant sa hache, il la lui rabattit sur la tête. Puis, se tournant vers Riquier : « Si tu avais secouru ton frère, » dit-il, il n'aurait certainement pas été enchaîné. » Et il le tua pareillement d'un coup de hache. Après qu'ils furent morts, ceux qui les avaient trahis reconnurent que l'or qu'ils avaient reçu de Clovis était faux. L'ayant dit au roi, on rapporte qu'il leur répondit : « Il est juste qu'il reçoive de l'or » pareil, celui qui de sa propre volonté entraîne » son maître à la mort. » Ajoutant qu'ils devaient se contenter d'être en vie et prendre garde d'expier dans les tourments leur trahison envers leurs maîtres. En entendant ce langage, le désir leur venait d'obtenir ses bonnes grâces, et ils l'assurèrent qu'il leur suffisait qu'on les laissât vivre.

» Les deux rois dont on vient de parler étaient des proches de Clovis. Ils avaient un frère nommé Rignomer, dans la cité du Mans ; il fut tué par son ordre. Tous étant morts, Clovis recueillit leur pouvoir en entier et leurs trésors. Il en avait fait périr bien d'autres, et même ses parents les plus

rapprochés, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent son royaume; il étendit ainsi sa puissance sur toutes les Gaules. Cependant, ayant un jour rassemblé ses fidèles, il parla ainsi, dit-on, au sujet des gens dont lui-même avait procuré la perte : « Malheur à moi qui suis resté comme un voyageur parmi des étrangers, et qui n'ai plus de parents qui puissent me secourir en quelque chose si l'adversité venait! » Ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort, mais il parlait ainsi par ruse, pour découvrir s'il lui restait encore quelqu'un à tuer. » (Grégoire de Tours, *Hist. eccl. des Franks,* liv. II.)

RÈGNE DE CLOVIS.

Grégoire de Tours nous fait connaître ainsi le caractère de Clovis; il nous reste à compléter le récit des événements de son règne.

A la mort de son père, en 481, Clovis avait à peine atteint sa quinzième année, âge de la majorité chez les Franks. Il s'était trouvé du même coup investi du commandement de la tribu salienne du Tournaisis et de la dignité de maître des milices impériales; et, pour son bonheur, il avait hérité aussi de l'amitié de Remi, qui, à la nouvelle de son avénement, se hâta de lui adresser une lettre d'encouragements et de conseils. Mais, jeune comme il était, Clovis ne tarda pas à se voir menacé par divers ennemis. Syagrius, fils d'Egidius, déjà maître de Soissons, prétendit rentrer à main armée en possession du titre de maître des milices, qu'il pouvait, lui aussi, regarder comme son patrimoine; en même temps, les Allemans reprirent leurs incursions contre l'une et l'autre Germanie. En présence de tant de dangers et de difficultés, Clovis eût infailliblement succombé; mais il trouva, lui barbare et encore païen, un appui inattendu dans



Sculpture sur ivoire représentant un miracle de saint Remi, partie d'une œuvre du sixième ou du septième siècle attribuée à un moine de Reims.

l'Église catholique, qui le mit à même de les surmonter. Dans sa lettre, Remi l'avait invité surtout « à honorer les évêques et à recourir en tout temps à leurs avis », ajoutant que, « s'il savait être d'accord avec eux, tout irait bien dans sa province ». Le règne de Clovis est tout entier dans ce conseil; néanmoins, et malgré la faveur déclarée des évêques, qui dès longtemps avaient jeté les yeux sur lui pour faire de son épée l'instrument de leurs projets, Clovis, jusqu'au jour mémorable de son baptême, eut à traverser douze années laborieuses.

Avant tout, il songea à se débarrasser de la compétition et du voisinage dangereux de Syagrius, comme on l'a vu plus haut (p. 122) dans le récit de Grégoire. Le général romain l'attendit sous les murs de Soissons, point d'appui peu sûr, puisque Principius, évêque de cette ville, était le propre frère de Remi. Le plus court pour se rendre de Tournai à Soissons était de traverser le territoire des Franks de Cambrai; mais comme Ragnachaire, chef de cette tribu et son unique allié, lui avait promis d'opérer de ce côté, Clovis aima mieux, dans la crainte d'un soulèvement de la partie de la Belgique romaine contenue jusqu'alors par l'influence de l'évêque de Reims, se diriger sur cette dernière ville; et, après avoir traversé la forêt des Ardennes, il passa sous ses murs avec une petite armée de quatre à cinq mille combattants. Par respect pour le saint prélat, il avait recommandé à ses Franks la plus sévère discipline, et s'était interdit à lui-même de franchir les portes de la ville. Cependant quelques maraudeurs y pénétrèrent et dérobèrent dans l'église ce vase précieux, objet de l'anecdote si connue que nous avons rapportée, et qui montre par quel mélange de ruse et de vigueur un chef frank devait acheter le respect de ses compagnons d'armes.

Syagrius vaincu, Clovis eut à lutter contre les cités gallo-romaines de la Sénonaise et des Armoriques, qui, peu intimidées de la victoire de Soissons, paraissaient résolues à conquérir leur indépendance. Des hostilités cruelles, acharnées,

demeurèrent pendant cinq ans concentrées autour de Paris, position dont Clovis appréciait l'importance et dont il voulait s'emparer. Ce fut vraisemblablement pendant ce siége qu'une jeune fille du village de Nanterre, sainte Geneviève, en soutenant par son héroïsme le courage des Parisiens affamés, mérita le titre de *patronne de Paris*. Un appel désespéré des Ripuaires, que les Thuringiens venaient d'assaillir, interrompit Clovis dans ses opérations (491). Il traita avec les rebelles de la Sénonaise; et, s'étant porté avec ardeur au delà du Rhin, il dévasta à son tour la Thuringe. Mais toutes ces victoires, quelque glorieuses, quelque fructueuses qu'elles fussent, lui furent moins profitables que le mariage, patiemment, habilement préparé pour lui par le zèle pieux de Remi et le dévouement du Sénonais Aurelianus, avec une



Statue de sainte Geneviève (1), à l'abbaye de Sainte-Geneviève, aujourd'hui au lycée Napoléon (ancien lycée Henri IV).

(1) Œuvre du treizième siècle.

princesse catholique, la seule peut-être qu'il fût possible de trouver alors dans les familles de princes barbares. Il épousa Clotilde, fille d'un roi bourguignon assassiné par ses frères, et qui, dévouée d'avance à la grande tâche que lui avaient destinée les prélats catholiques, la conversion de Clovis, finit par y réussir, comme l'historien des Franks l'a si bien raconté. (Voy. p. 123.)

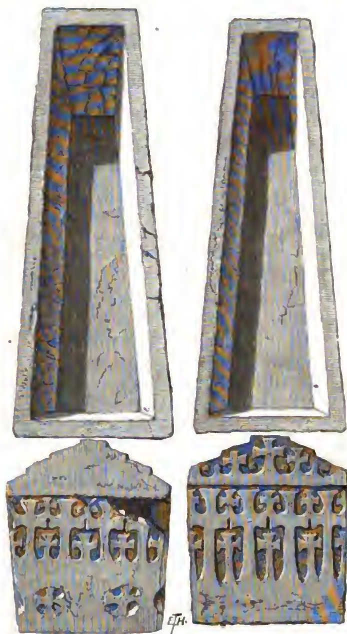
Le baptême de Clovis, accompli le jour de Noël 496, fut un événement immense. Dans la main des évêques, le roi demeure ce qu'il était, un barbare féroce et un infatigable général; mais la royauté se développe, ses vues s'agrandissent, ses opérations s'étendent : on reconnait à ses œuvres un ordre de choses nouveau. De ce moment, le nom des Franks prédomine dans la Gaule, et la nationalité française commence à poindre.

Un grand nombre des guerriers de Clovis, païens convaincus de la grandeur de leurs dieux, ou qui n'avaient pas comme lui d'intérêt à changer leur foi, l'abandonnèrent pour aller servir Ragnachaire, roi de Cambrai; mais, par compensation, la seule nouvelle de son baptême lui soumit ces villes armoricaines qui, depuis près de quinze ans, repoussaient son autorité, et les milices gallo-romaines recrutèrent avec empressement ses armées. Le pape Anastase, les principaux évêques de la Gaule et même des régions soumises aux ariens, s'empressèrent de féliciter le royal néophyte; Avitus, évêque de Vienne, dans une belle lettre qui subsiste encore, proclama hautement l'espoir que son exemple serait suivi par les autres rois barbares, et que les Franks, missionnaires armés, répandraient la foi catholique jusque chez les nations du Nord. Dans cette espèce de ligue permanente des évêques et des populations en faveur de Clovis devenu chrétien orthodoxe, se trouve le secret de ses rapides succès contre Gondebaud et contre Alaric.

Tant qu'on avait eu l'espérance de ramener Gondebaud, le roi bourguignon, dans le giron de l'Église, Clovis, retenu par les évêques, ses conseillers habituels, avait dû ajourner la vengeance domestique qu'il avait promise à Clotilde; mais après que le colloque de Lyon, qui eut lieu en septembre 499, sous la présidence de Gondebaud, entre les évêques du midi de la Gaule et les docteurs ariens, se fut séparé sans donner de résultats, sans même laisser d'espoir, Clovis se vit enfin libre d'agir. Il avait pu prendre ses mesures de longue main; aussi la campagne fut-elle aussi courte que décisive : menacé en arrière par Théodoric, roi des Ostrogoths, beau-frère de Clovis, qui convoitait la possession des grandes villes d'Arles, Marseille et Avignon; assailli de front par les Franks avec leur impétuosité ordinaire; trahi et abandonné par son frère Godégisèle au milieu même de l'action, Gondebaud fut vaincu sous les murs de Dijon, et courut s'enfermer dans la citadelle inexpugnable d'Avignon, laissant ses ennemis se partager tranquillement ses dépouilles, et n'attendant son salut que du temps. L'orthodoxie avérée de son fils Si-

gismond et les excès de son frère Godégisèle, qui se trouva un pire maître que lui, le sauvèrent; les évêques s'interposèrent et commencèrent à supplier Clovis de ne pas pousser jusqu'au bout sa vengeance. Clovis, toujours docile aux prières de semblables médiateurs, consentit à s'arrêter, et n'exigea de Gondebaud qu'un tribut et la promesse d'un fort contingent militaire dans la prochaine expédition qu'il méditait contre les Visigoths. Théodoric, moins désintéressé, se fit céder quelques villes à sa convenance. A ce prix, Gondebaud put rentrer en possession de ses États, et tirer de la trahison de Godégisèle une vengeance éclatante; puis, devenu plus circonspect, il s'attacha à contenter les évêques.

Comme autrefois l'intervention de l'Église avait



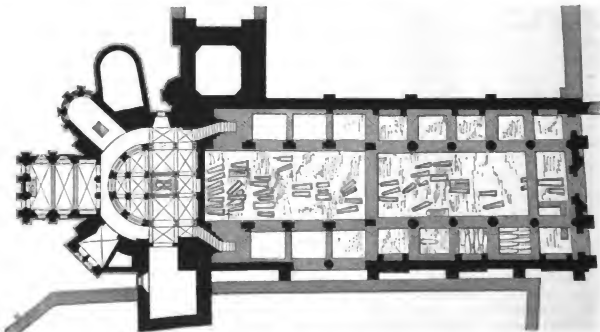
Tombeaux de Clovis et de Clotilde, trouvés, en 1807, dans l'église de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

retardé la vengeance de Clotilde et de Clovis contre Gondebaud, de même la puissante médiation de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, réussit à conjurer pour un temps l'orage qui menaçait de fondre sur le trône ébranlé du jeune Alaric II, roi des Visigoths. Mais Alaric était condamné à périr et à porter la peine des vexations de toute sorte que son père, le terrible Euric, avait exercées contre le clergé catholique de ses États; et, bien qu'il eût à dessein apporté plus de ménagements et de douceur dans ses actes, les évêques ne tardèrent pas à appeler Clovis au delà de la Loire. Sans plus tenir compte des menaces de Théodoric, il rassembla ses soldats et leur dit : « Il me déplaît que ces Visigoths, qui sont ariens, possèdent une partie des Gaules. Marchons contre eux avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, soumettons leur pays à notre domination. » D'heureux présages, relatés avec complaisance par les chroniqueurs, accompagnèrent le roi des Franks dans sa marche rapide; et quand il atteignit l'ennemi dans les champs de Vouglé ou de Voulon, un peu au sud

de Poitiers, il le trouva exécutant avec confusion et tumulte un changement de position. Donnant aussitôt le signal, sans s'amuser aux armes de trait, il l'aborda avec ses Franks à l'épée et à la hache, l'enfonça après une courte mêlée, tua de sa main le roi visigoth, et, après avoir échappé comme par miracle aux coups furieux que lui portèrent à la fois deux des gardes d'Alaric, il compléta la victoire par la destruction du bataillon des Arvernes, qui seul, au milieu de la déroute générale, opposait une résistance désespérée. Puis, précipitant sa marche victorieuse, il soumit presque sans combattre l'Aquitaine entière.

Déjà il attaquait la Septimanie, il menaçait la Provence, et c'en était fait de toutes les possessions des Visigoths dans la Gaule, lorsque Ibbas, général ostrogoth, après avoir dégagé la ville d'Arles que bloquait Thierri, fils aîné de Clovis, avec une armée de Franks et de Bourguignons auxiliaires, vint barrer le chemin à Clovis lui-même, et le forcer à lever le siége de Carcassonne et à rentrer en Aquitaine (508). Malgré cet échec, le premier qu'il eût essuyé dans le cours de ses longues guerres, cette campagne était la plus fructueuse qu'il eût faite encore, et ses soldats, que les habitants du pays avaient appelés comme des libérateurs, y semèrent par leurs forfaits les premiers germes de cette aversion défiante que les méridionaux ont si longtemps conservée contre les conquérants du Nord.

Ce fut alors que Clovis reçut, à Tours, une ambassade solennelle qui lui apporta, au nom de l'empereur d'Orient, les insignes de la dignité consulaire, avec ses félicitations, comme un gage d'alliance contre les Goths d'Italie, leur ennemi commun. Ce fut alors aussi que Clovis, dans la pensée sans doute que la munificence impériale lui donnait des droits exclusifs à la domination des Gaules, massacra l'un après l'autre tous les membres de sa famille, par cette série de perfidies et de lâchetés sanglantes qu'on a vues, et qui semblent avoir assuré la puissance de son trône et le triomphe du catholicisme. Les résultats utiles de sa victoire excitaient la joie du clergé. Au concile d'Orléans tenu au mois de juillet 511, les évêques lui apportèrent eux-mêmes leurs remercîments, et l'un des plus illustres d'entre eux, saint Avitus, de Vienne, lui écrivit : « Ta félicité est la nôtre, et quand tu combats, c'est nous qui remportons la victoire. » Mais sa tâche était finie. Il mourut le 27 novembre 511, dans la trentième année de son règne et la quarante-cinquième de son âge.



Plan du sol de l'église de l'abbaye de Sainte-Geneviève où étaient les tombeaux de Clovis, de sa femme et de leurs enfants. (Voy. p. 133.)

RÉSULTATS DE L'ÉTABLISSEMENT DES FRANKS DANS LA GAULE.

Ainsi Clovis établit sa domination sur sa race entière parce qu'il l'emportait en scélératesse profonde sur les autres chefs de sa nation. Il fit peser le nom des Franks et la terreur des fils de Mérovée de l'Elbe à la Garonne. Ce fut là son œuvre, ou du moins l'œuvre dont il fut l'instrument, car d'autres mains que les siennes, celles des évêques, avaient préparé ses succès. Pour les populations gauloises, les Franks, tout à fait païens, étaient moins odieux que les Visigoths et les Bourguignons ariens et persécuteurs. Clovis était pour elles un libérateur, et n'eut qu'à se prêter à des sentiments si bien d'accord avec son ambition.

Si quelque part éclate, dans l'histoire, la bienfaisante influence du christianisme, c'est à cette époque où les Barbares, enivrés de la première joie du triomphe, se livraient à toute la fougue

de leurs passions. C'est alors que les évêques gallo-romains usèrent de leur autorité pour garantir les faibles contre l'oppression; c'est alors qu'ils recueillaient dans leurs églises, qu'ils nourrissaient, qu'ils protégeaient contre des hommes non moins féroces que Clovis, les persécutés de tous les partis. On en est réduit à se féliciter des fraudes pieuses, des superstitions grossières qu'ils propageaient autour d'eux pour affermir l'autorité religieuse, seul refuge qui existât alors; car la crainte d'un vengeur inconnu, la crainte de la colère céleste pouvait seule arrêter les entreprises d'un Sicambre. Le *droit d'asile*, privilége transmis du paganisme aux églises chrétiennes, défendu courageusement par les évêques et respecté par les Barbares, fut un bienfait inappréciable au milieu d'un désordre sans frein. Innocents ou coupables, il n'y avait pas jusqu'aux esclaves qui ne vinssent chercher, au pied de l'autel, un abri contre les violences dont ils étaient menacés, et les rois eux-mêmes n'osaient les en arracher. Clovis respecta et, à la fin de sa vie (1), confirma pleinement ce privilége des églises.

Les habitants de la Gaule ne furent peut-être pas beaucoup plus malheureux, sous le joug brutal des Franks, qu'ils ne l'avaient été sous les précédents régimes; mais ils descendirent au niveau infime de leurs dominateurs. La société tout entière, avec les grandes traditions qu'elle portait en elle et qui l'avaient soutenue jusque-là, parut s'affaisser et se dissoudre entre la brutalité et le désespoir. Toute culture de l'esprit fut abolie même parmi les gens d'église, absorbés par le soin de parer aux malheurs de tous les jours, aux dangers de chaque lendemain. Toute sécurité disparut, par suite toute communication, toute correspondance, tout échange intellectuel d'un lieu à un autre, et la cité seule conserva quelque vie sociale autour de sa curie, surtout autour de son évêque; quant au cercle des idées et des notions de l'extérieur, il ne pouvait plus guère dépasser les limites d'une ville et de son territoire. Pour les Franks, ils étaient principalement groupés dans les campagnes, préférant la chasse et leur vie habituelle des champs et des forêts au séjour des plus belles cités de la Gaule; les rois mêmes habitaient de vastes fermes et y tenaient leur cour.

L'habitation royale, quand ce n'était pas une riche villa romaine, formait un bâtiment vaste et élevé, souvent construit en bois, mais en bois poli avec soin et orné de sculptures; tout autour régnait un portique dont les colonnes soutenaient des arcades cintrées : c'était là ce que les Franks nommaient un palais. Des maisons de moindre apparence étaient disposées alentour pour les officiers, soit barbares, soit romains, attachés au service du roi, et pour les principaux guerriers qui faisaient partie de sa *truste*, c'est-à-dire de la bande militaire spécialement liée à sa personne par le serment de fidélité. Enfin des habitations rustiques pour les familles d'ouvriers de tout genre et de cultivateurs, familles presque toutes gauloises, qui faisaient partie de l'immeuble royal et le mettaient en valeur; des bâtiments d'exploitation agricole ou industrielle, par exemple des *gynécées*, maisons où les femmes travaillaient la laine et le lin; des bergeries, des granges, des chenils, des masures pour les plus pauvres serfs : tel était l'ensemble de la demeure royale d'un Mérovingien. Les guerriers les plus considérables, ceux qui s'étaient montrés assez braves pour avoir leurs fidèles à eux, vivaient de la même manière. Quant au simple Barbare, il s'affiliait soit à un groupe, soit à un autre, car la vie commune était une sorte de nécessité pour des gens qui ne connaissaient que la guerre, le jeu et la table. Ceux-là vivaient sur les domaines de leur chef et à ses dépens; mais entre le propriétaire et les commensaux qu'il nourrissait, l'égalité et la familiarité ne pouvaient durer comme entre le capitaine et les soldats d'une bande errant au milieu des dangers. Les simples guerriers, qui ne possédaient que leurs armes, tombèrent donc, par le seul fait de leur établissement sur le sol gaulois, dans la dépendance et la pauvreté. Aussi voit-on, dès les premiers temps de l'invasion, une grande partie d'entre eux réduits à un état qui n'était pas de beaucoup au-dessus du servage des Gaulois, et qui, deux ou trois siècles plus tard, ne s'en distinguait plus.

A cet égard, il est permis de dire que les Franks ont rajeuni le sang de la Gaule. Ils ont apporté à la population des campagnes, si lourdement courbée sous un joug auquel on n'avait vu jusqu'alors ni commencement, ni relâche, leur nombre, leurs bras, leur courage, et leur grossièreté même, avec laquelle il faut désormais que le maître apprenne à compter. La vanité nationale a souvent entraîné nos historiens à louer la bravoure et les rudes vertus de la nation franke; les Allemands, plus aveugles encore et, il est vrai, plus intéressés à l'être, poussent l'illusion jusqu'à vanter le noble caractère et la loyauté des peuplades germaniques. Il est curieux de passer de ces assertions « à la lecture de Grégoire de Tours, du poëme national des Germains, les *Niebelongs*, et de tous les monuments poétiques et historiques des anciennes mœurs germaines : la ruse, le mensonge, le manque de foi, s'y reproduisent à chaque pas, tantôt avec le plus subtil raffinement, tantôt avec l'audace la plus grossière. » (Guizot, *Civilisat. en France*, leç. x.) Ajoutons que cette perfidie, qui s'allie mal avec le vrai courage, et que les Romains reprochaient amèrement aux Franks, fut comme un poison que les guerriers germains transmirent à leurs descendants les barons du moyen âge. La bravoure gauloise était une générosité sans tache, et il faut descendre jusqu'à saint Louis, sept cents ans après Clovis, pour voir ressusciter la loyauté dans nos mœurs.

Faut-il, comme on l'a voulu, faire remonter au respect des Germains pour leurs femmes l'esprit

(1) Au concile d'Orléans (juillet 511).

de délicatesse et de courtoisie qu'on voit poindre en France avec les premières œuvres poétiques des troubadours et des trouvères? Un sentiment si profondément gravé dans le cœur de l'homme naît de lui-même; il se rencontre souvent dans l'histoire des nations antiques; il se retrouve encore dans la bouche de Sidoine Apollinaire, qui, parlant dans une assemblée populaire, s'exprimait ainsi : « La femme de Simplicius descend de la famille des Palladius, doublement célèbre dans les chaires de l'école et dans celles de l'Église. *Et la mention d'une dame devant être comme elle, pleine de modestie et de retenue*, je me borne à vous affirmer que cette femme répond au mérite et aux titres de ses deux familles, de celle où elle naquit et grandit, et de celle où elle a passé par un choix honorable. Elle et son mari élèvent sagement et dignement leurs fils, dont la vue réjouit d'autant plus leur père qu'ils semblent vouloir le surpasser un jour. » Ainsi paraissait la mère de famille aux yeux des Gallo-Romains, dans cet âge qu'on est convenu d'appeler celui de la décadence et de la corruption. Maintenant, voici quelles femmes étaient celles des Germains, et il suffit de les montrer pour faire comprendre que si les Barbares pouvaient, comme le dit Tacite, avoir d'elles un effroi superstitieux, il n'entrait rien de chevaleresque dans un tel sentiment. C'est de deux princesses qu'il s'agit, de deux femmes de la maison de Clovis.

« Rigonthe, fille de Chilpéric, proférait souvent des injures contre sa mère Frédégonde; elle se disait la maîtresse, prétendait que sa mère devait la servir, l'accablait fréquemment de toutes sortes d'outrages, jusqu'à en venir avec elle aux coups de poing et aux soufflets. Sa mère lui dit enfin : « Pourquoi me tourmentes-tu, ma fille? Voilà les » biens de ton père que je possède; prends-les et » fais-en ce que tu voudras. » Puis, entrant dans le réduit qui renfermait le trésor, elle ouvrit un coffre rempli de colliers et d'autres ornements précieux; et après en avoir pendant longtemps retiré, en présence de sa fille, divers objets qu'elle lui remettait : « Je suis fatiguée, lui dit-elle; enfonce » toi-même la main dans le coffre, et tires-en ce » que tu voudras. » Pendant que, le bras enfoncé dans le coffre, celle-ci en tirait les objets, sa mère prit le couvercle et le lui rabattit sur la tête, puis pesa dessus avec tant de force que la planche inférieure lui pressa le cou au point que les yeux étaient près de lui sortir de la tête. Une des servantes qui étaient en dehors cria de toutes ses forces : « Accourez, je vous prie, accourez! ma maî» tresse est étranglée par sa mère. » Ceux qui attendaient devant la porte qu'elles sortissent se précipitent alors dans la chambre, délivrent Rigonthe d'une mort imminente et l'entraînent dehors. Dans la suite, il éclata entre ces deux femmes de violentes inimitiés qui eurent pour cause principale les adultères auxquels se livrait Rigonthe : c'étaient des disputes et des coups continuels. » (Grégoire de Tours, *Hist.*, IX, 34.)

Sur ce que valut le triomphe des conquérants germains et sur les éléments qu'il apporta pour sa part à la civilisation française, on peut en croire un savant qui avait fait de leurs institutions le sujet principal de ses études, et qui ne prononçait jamais son jugement qu'avec une extrême circonspection : « C'est en vain, dit Benjamin Guérard (*Polypt. d'Irminon*, I, 201), que la poésie et l'esprit de système ont pris à tâche d'exalter les Germains, de grandir et d'ennoblir leur caractère; de les peindre comme ayant, par leur mélange avec les Romains, retrempé l'état social. Lorsqu'on recherche avec soin ce que la civilisation leur doit, on est fort en peine de trouver quelque bien dont on puisse leur faire honneur. Un historien de nos jours (M. Guizot) nous a déjà déchargés de la plupart de nos prétendues obligations envers eux, et leur a retranché grand nombre de vertus qui ne leur appartenaient pas, mais dont on les avait ornés gratuitement. Toutefois, il me semble qu'il n'a pas encore assez dégradé ces Germains, si différents des habitants de l'Allemagne actuelle, car il reconnaît en eux « l'esprit de liberté individuelle, le » besoin, la passion de l'indépendance ». Serait-il vrai que ces peuples nous eussent fait un pareil présent? Non, l'amour de l'indépendance individuelle ne vivait pas dans le cœur des Germains, ou du moins ne faisait ni le fond, ni la marque de leur caractère national. L'esprit d'indépendance qui les animait n'était autre qu'un penchant irrésistible à se livrer, sans règle et sans frein, à leurs passions farouches et à leurs appétits brutaux. Avides de posséder quelque chose, ils s'efforçaient à tout prix d'acquérir davantage, et lorsqu'ils bravaient la mort, c'était moins par dédain pour la vie que par amour pour le butin. Mais que l'on considère le Barbare d'outre-Rhin. Paraît-il se complaire dans la liberté absolue de ses actions, avoir confiance en sa force individuelle? En aucune façon, et, tout au contraire, il s'empresse de mettre sa vie sous la protection d'un plus puissant, et sa liberté avec sa fierté au service d'un patron. Là, dans ses bois, le Germain se voue au Germain, et l'individu est dans la dépendance de l'individu; là est la terre des obligations et des services personnels; c'est là qu'est né le vasselage; c'est là qu'on reconnaît un seigneur, qu'on a recours à lui plutôt qu'à la loi, et qu'on promet fidélité à l'homme plutôt qu'au pays. Si l'on suit la marche de la civilisation dans notre Occident, on verra qu'après avoir succombé sous les coups des peuples du Nord, elle ne s'est relevée, peu à peu, qu'au fur et à mesure que nous nous sommes purgés de ce que nous avions de germanique, et s'il est rien que la Germanie puisse revendiquer dans notre état social, ce sera le duel, par exemple, dont nous cherchons encore à nous débarrasser. Ainsi, loin d'avoir contribué à restaurer la société, les Germains n'ont fait que la corrompre davantage et qu'en rendre la restauration plus difficile. »

Aujourd'hui, cette expulsion de tout ce qu'il

était entré de germanique dans la constitution de la Gaule est depuis longtemps accomplie. On a très-ingénieusement calculé que le nombre des conquérants franks, bourguignons ou visigoths, étant fort minime relativement au fond de la population gauloise à laquelle ils vinrent se mêler, le sang barbare, dans ce mélange inégal, n'a pas cessé depuis lors de perdre de sa force et d'être lentement absorbé par les masses gallo-romaines, en sorte que nous sommes maintenant beaucoup plus Gaulois de tempérament, de caractère et même de visage, qu'on ne pouvait l'être, par exemple, au temps de saint Louis. Il en est de même du langage : le tudesque a vécu à côté du romau et du français, sans guère pénétrer dans le tissu de notre langue, et plus celle-ci a marché, plus elle a pris de consistance et de formes arrêtées, plus aussi elle a repoussé au loin, par une antipathie naturelle, les constructions, les mots et les sons germaniques.

Le règne des enfants de Mérovée dans la Gaule a duré deux cent soixante-douze ans (481-752). C'est une des plus tristes périodes de notre histoire. L'impression que ces tyrans grossiers laissèrent dans l'âme des populations est bien dépeinte par une légende que l'on contait dans le temps où leur domination touchait à sa fin. Pendant la première nuit de ses noces, la reine Basine, mère de Clovis, invita à trois reprises l'illustre Childéric, son époux, à descendre vers la porte du palais et à revenir lui faire le rapport de ce qu'il aurait vu. La première fois, Childéric avait cru voir passer et repasser devant lui une troupe de lions, de licornes et de léopards, plus grands qué nature ; la seconde fois, ces nobles animaux avaient fait place à des ours, à des loups, qui s'entre-déchiraient en hurlant avec fureur ; en revenant la troisième fois, il n'avait plus vu que des chiens et toutes sortes de petites bêtes glapissantes qui le poursuivaient et cherchaient à le mordre. — « Les licornes, les léopards et les lions, lui dit alors Basine, signifient que le fils qui naîtra de nous aura en partage la valeur, la fierté et toutes les qualités qui sont le propre des âmes magnanimes ; les ours et les loups désignent les princes qui viendront après lui : on pourra encore admirer leur courage, mais dans leur fatal aveuglement, tournant leurs armes les uns contre les autres, ils se livreront des combats acharnés. Quant au chien, qui ne peut rien par lui-même et sans le secours de l'homme, il présage clairement le caractère indolent et faible de vos derniers successeurs, comme cette multitude de petites bêtes hargneuses représente les troubles auxquels l'État sera en proie, après que les princes auront laissé échapper le pouvoir de leurs mains, et que le royaume sera sans roi. »

LES FILS DE CLOVIS. — THIERRI. — CLODOMIR. CHILDEBERT. — CLOTAIRE.

Le vaste héritage que laissait Clovis fut partagé également, suivant la coutume germanique, entre ses quatre fils : Thierri, Clodomir, Childebert et Clotaire, qui se trouvèrent tous *rois* à la mort de leur père, c'est-à-dire indépendants et souverains dans leurs lots respectifs.

Les États au nord de la Loire avaient été assez régulièrement, sinon très-également divisés.

Thierri, l'aîné, qui n'était pas fils de Clotilde, et que son père avait souvent associé à ses travaux, eut la part du lion ; il fut reconnu roi par les Ripuaires, les Franks d'Outre-Rhin, les Allemans, les Bavarois, et se choisit Metz pour résidence.

Orléans échut à Clodomir, Paris à Childebert, et Soissons à Clotaire.



Monnaie de Childebert Ier. (526-558.)

Naturellement, ils avaient tenu tous quatre à avoir leurs capitales dans la partie de la Gaule où la domination franke était le mieux assise. Quant à l'Aquitaine, pays au midi de la Loire, elle fut morcelée de la façon la plus étrange ; les lots n'y offrirent plus rien de compacte, mais se composèrent de lambeaux enclavés, enchevêtrés les uns dans les autres ; de la sorte, le roi de Metz se trouva posséder en même temps l'Auvergne et le Querci, et le roi de Paris le Berri, Saintes, Bordeaux.

Tandis que les Gallo-Romains étaient réduits à suivre le sort de la province ou de la cité qu'ils habitaient, les Franks demeurèrent libres, dans ce partage, de se choisir le chef qui leur convenait le mieux, et cette faculté explique l'espèce de prééminence que Thierri, guerrier déjà célèbre, parait avoir exercée d'abord sur ses frères, et que ceux-ci ne purent contre-balancer qu'en unissant leurs forces.

Paris était resté, pour les trois fils de Clotilde, une sorte de centre et de rendez-vous ; leur mère, retirée, depuis la mort de son illustre époux, dans la basilique de Saint-Martin de Tours, « où elle vivait en toute bénignité et chasteté », venait de temps en temps les y visiter et les éclairer de ses conseils ; ce fut là, notamment, et sous ses auspices, que fut arrêté en commun le projet de l'expédition de Bourgogne (523).

L'incomplète vengeance que Clovis avait tirée de Gondebaud ne suffisait point au cœur de Clotilde, et après tant d'années, au fond de sa pieuse retraite, elle nourrissait encore contre la descendance de son oncle un implacable ressentiment. Elle rassembla ses trois fils et leur dit, en s'adressant surtout à Clodomir, l'aîné, qui lui était le plus cher : « Partagez ma colère, et mettez tout votre zèle à venger la mort de mes parents. » Ils partirent. L'armée des deux fils de Gondebaud, Sigismond et Gon-

demar, fut aisément vaincue, et Sigismond, qui s'était aliéné le cœur de ses sujets en servant contre son propre fils Sigerik les fureurs d'une marâtre, se vit bientôt arrêté par ses leudes mêmes et livré à Clodomir, qui l'emmena prisonnier, avec sa femme et ses enfants, au fond de l'Orléanais. Les trois vainqueurs se brouillèrent en partageant le butin; et quand il fallut, le printemps suivant, disputer les restes de la Bourgogne à Gondemar, Clodomir revint seul, ou, ce qui est pire, en compagnie d'un douteux allié, son frère Thierri, roi des Ripuaires. Clodomir, en partant, avait jugé à propos, pour ne pas laisser d'ennemis derrière lui, de faire périr, malgré les représentations du bienheureux Avit, abbé de Saint-Mesmin, Sigismond, sa femme et son enfant. Thierri, qui était gendre de Sigismond, le vengea en soutenant faiblement Clodomir à la bataille de Véséronce, près de Vienne; il le laissa s'engager trop avant et tomber sous les coups des Bourguignons, tandis que lui traitait avec Gondemar.

Clodomir laissait trois fils en bas âge, qui furent recueillis par Clotilde, à Tours, et élevés sous ses yeux, en attendant qu'ils fussent en âge d'être présentés à l'assemblée de la nation et proclamés rois à la place de leur père. La tendresse de Clotilde pour ces orphelins inspira de l'ombrage à leurs oncles, Childebert et Clotaire, qui, pour n'avoir pas à restituer les États de Clodomir, dont ils s'étaient provisoirement saisis, méditèrent un de ces crimes si ordinaires dans la vie germanique. Ils feignirent de partager les vues de leur mère, et Clotilde étant un jour à Paris (en l'année 526) avec les enfants, Childebert envoya dire à son frère : « Il faut que tu viennes vite à Paris, et qu'après nous être entendus nous décidions ce que nous devons faire d'eux. » Clotaire arrive tout joyeux. Childebert avait fait courir le bruit qu'il s'agissait de mettre ses neveux à la place de leur père. Dès que Clotaire l'eut joint, tous deux firent dire à Clotilde : « Envoie les enfants vers nous, pour qu'ils soient élevés sur le trône. » Elle, remplie de joie, les fit boire et manger, et les envoya. Mais aussitôt arrivés, ceux qui les accompagnaient furent saisis et emprisonnés; eux-mêmes furent enfermés à part. Un Romain, nommé Arcadius, fut dépêché à Clotilde et lui dit : « Très-glorieuse reine, tes fils, nos seigneurs, demandent quelle est ta volonté, et ce que tu penses qu'on doive faire des enfants, c'est-à-dire si tu juges qu'ils doivent vivre les cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés. » Arcadius, pour rendre son discours plus expressif, tenait dans ses mains une épée nue et des ciseaux (¹). A cette vue, à ces paroles, Clotilde, outrée de douleur et de colère, s'écria, ne pouvant maîtriser son indignation : « S'ils ne sont pas élus rois, j'aime mieux les voir morts que tondus. » Le messager n'en demanda pas davantage et revint dire : « La reine approuve; achevez votre œuvre; elle-même désire que vos projets s'accomplissent. » Aussitôt Clotaire, prenant par le bras l'aîné des enfants, le jeta à terre et, lui enfonçant son couteau dans l'aisselle, le tua cruellement. Aux cris du malheureux, son frère se jeta aux pieds de Childebert, et saisissant ses genoux, il lui disait en pleurant : « Secours-moi, mon très-bon père, afin que je ne meure pas comme mon frère. » Childebert, le visage en larmes, à son tour dit à Clotaire : « Je t'en prie, mon très-doux frère, aie la générosité de m'accorder sa vie; je te donnerai en retour tout ce que tu voudras; seulement, qu'il ne soit pas tué. » Mais Clotaire l'accabla d'injures et lui répondit : « Repousse-le loin de toi, ou tu vas mourir à sa place! Tu es l'instigateur de



Statue de Childebert Ier, en pierre coloriée, qui décorait le réfectoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés (¹). — D'après la *Statistique monumentale* d'Albert Lenoir.

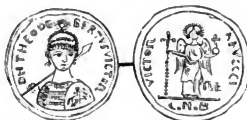
(¹) « Si une femme libre a consenti à suivre un esclave et que ses parents s'y opposent, on lui enverra au nom du roi ou du comte une épée et une quenouille. Si elle accepte l'épée, qu'elle tue l'esclave; si elle prend la quenouille, elle demeurera esclave elle-même. » (*Loi des Ripuaires*, LVIII, 18.)

(¹) Œuvre du treizième siècle, conservée au Louvre.

ceci, et c'est toi qui es si pressé de retirer ta parole! » Childebert, à ces mots, repoussa l'enfant et le jeta à Clotaire, qui, le recevant, lui enfonça son couteau dans le côté, et le tua comme il avait tué son frère. Ils tuèrent ensuite les serviteurs et les nourriciers qui avaient accompagné les enfants, puis, le massacre achevé, Clotaire, montant à cheval avec ses gens, s'en retourna sans penser beaucoup au meurtre de ses neveux, et Childebert rentra dans son palais du faubourg de Paris. La reine ayant fait poser les deux petits corps sur un brancard, les conduisit, au chant des psaumes et dans un deuil immense, à l'église Saint-Pierre (depuis Sainte-Geneviève), où elle les fit ensevelir: l'un avait dix ans, l'autre sept. Quant au troisième enfant, Chlodovald, ses oncles ne purent le saisir, ayant été délivré par l'assistance de quelques hommes courageux. Celui-ci, devenu grand, renonça au règne terrestre et se fit clerc, en se coupant lui-même les cheveux. (Grégoire de Tours, *Hist.*, III, 18.) Il mourut vers l'an 560, après avoir fondé un monastère voisin de Paris, dans un village qui s'appelait alors Nogent, et qui depuis a pris, de son bienfaiteur, le nom de Saint-Cloud. Le bon accord entre les deux meurtriers dura longtemps : ils firent en commun une double expédition contre les Visigoths de la Narbonaise (531-542); ils achevèrent ensemble la conquête définitive de la Bourgogne, dont la ruine avait été retardée dix ans par l'habileté de Gondemar (534); mais ils se brouillèrent à jamais quand il s'agit de partager entre eux l'héritage de leur petit-neveu, Théodebald (555), en qui s'était éteinte la branche aînée de la famille de Clovis.

Le chef de cette famille était ce Thierri, roi des Franks austrasiens, qui avait causé la mort de son frère Chlodomir à la bataille de Véseronce. Le principal exploit de son règne fut le saccagement d'une contrée riche et sans défense. La glorieuse terre des Arvernes était l'un des pays de la Gaule qui avait le plus conservé des traditions du passé et de ses nobles familles romaines. Les Franks y étaient odieux, et quand le partage entre les fils de Clovis attribua l'Auvergne au roi Thierri, tout se souleva contre les gouverneurs austrasiens. Vingt ans après, Childebert et Clotaire étant partis pour aller dévaster la Bourgogne, les guerriers de Thierri, voyant que leur chef ne bougeait pas, vinrent lui dire : « Si tu refuses d'aller en Bourgogne avec tes frères, nous te laissons et nous aimons mieux les suivre. — N'allez pas avec eux, répondit-il, et moi je vous mènerai dans un pays où vous prendrez de l'or et de l'argent autant que vous en voudrez, et avec cela des troupeaux, des esclaves et des habillements en abondance. » Il les conduisit en Auvergne, où ils mirent tout à feu et à sang, et s'en revinrent suivis de longues files de chariots chargés de dépouilles et de prisonniers, qu'ils vendaient par tous les lieux où ils passaient. Thierri réunit ensuite à ses possessions un pays germanique, la Thuringe, et il mourut en 534.

Son fils Théodebert, qui, dès sa jeunesse, avait mérité le surnom de « prince utile », en repoussant une incursion des pirates du Nord, avait encore ajouté à la réputation militaire des Franks Ripuaires ou Austrasiens, tellement que Vitigès, roi des Ostrogoths, et Justinien, empereur d'Orient, qui se disputaient la possession de l'Italie avec acharnement, avaient cherché à acheter les secours de Théodebert; le premier par la cession de la



Monnaie de Théodebert, fils de Thierri Ier. (526-558.)

Provence, le second par une adoption solennelle et d'autres concessions honorifiques, telles que la présidence des jeux du cirque dans la ville d'Arles, et la faculté de marquer à son effigie la monnaie d'or et d'argent ayant cours dans ses États. Ils ignoraient quelle espèce de gens ils appelaient chez eux. Théodebert avait répondu à ce double appel par une expédition dont nous avons eu déjà l'occasion de parler (p. 120), et avait franchi les Alpes à la tête de cent mille hommes (539), laissant croire à l'un et à l'autre parti qu'il s'approchait en allié. Les Ostrogoths lui ouvrent passage et l'accueillent en ami : il fond sur eux et les massacre. Les Grecs alors accourent pleins de joie; il les taille en pièces à leur tour, et, maître du


Autre monnaie de Théodebert.

nord de l'Italie, il aurait fini par demeurer en possession de ce beau pays, si ses soldats, détruisant toujours tout à l'aveugle, et ne connaissant aucun frein, n'eussent été ramenés en deçà des monts par la famine et la peste. Toutefois, indigné, dit-on, de ce que Justinien, dans le préambule de ses édits, continuait, suivant l'usage de ses prédécesseurs, à se décorer du titre de *Francique* ou triomphateur des Franks, il méditait une lointaine expédition par la vallée du Danube, qui l'eût conduit jusque sous les murs de Constantinople, lorsqu'il succomba prématurément (547) à un accident de chasse, ou, suivant Grégoire de Tours, à une

longue maladie, contre laquelle avait échoué tout l'art des médecins. Il laissait un grand renom militaire et une certaine réputation de bonté tout à fait insolite parmi les premiers princes de la race mérovingienne.

Théodebald, fils unique de Théodebert, enfant de quatorze ans, ne put reprendre en personne les projets interrompus de son père ; mais ni son jeune âge, ni son peu de santé, ne suspendirent l'ardeur guerrière des Franks Ripuaires, enflammée par le butin rapporté de l'expédition de 539.

On vit, sous son règne, deux de ses fidèles, deux



Mosaïque de l'époque mérovingienne trouvée au parvis de Notre-Dame en 1847.

frères, Allemans d'origine, les ducs Leutharis et Bucelin, envahir encore une fois l'Italie, à la tête d'une armée formidable, composée non-seulement de Ripuaires, mais de tributaires bourguignons, allemans, thuringiens, bavarois, même saxons. Leutharis et Bucelin, pour leur malheur, se séparèrent sur les rives du Pô ; la peste eut raison de la première armée, comme elle était au moment de repasser les Alpes, et la science militaire de Narsès triompha de l'impétuosité aveugle de Bucelin, près de Capoue (553).



Chapiteau en marbre de l'église primitive de Saint-Germain des Prés, conservé à l'église Saint-Denys.

L'année suivante, Théodebald, qui n'avait jamais pu figurer à la tête de ses armées, mourait sans laisser d'enfants, et la loi franke, qui excluait de la couronne ses deux sœurs, Wisigarde et Ra-



Le même chapiteau restauré.

guitrude, appelait à lui succéder ses grands-oncles paternels, Childebert et Clotaire.

CLOTAIRE Ier RÈGNE SEUL.

En ce moment, Childebert était gravement malade ; Clotaire en profita pour le frustrer de la part qui lui revenait.

C'était une raison suffisante pour les mettre aux prises. Childebert prétendit reprendre de force ce qui lui était dû; mais, vaincu en toute rencontre, il prit le parti de susciter à Clotaire de nouveaux ennemis : au dedans, le propre fils de celui-ci; au dehors, les Saxons tributaires, toujours prêts à rejeter un joug d'autant plus odieux qu'ils



Tombeau de Childebert à l'abbaye de Saint-Germain des Prés (1).

voyaient, non pas seulement des oppresseurs, mais encore des apostats dans les Franks convertis à la foi des Romains. Mais Childebert ne vécut pas assez pour tirer parti de cette double diversion, et, en 558, sa mort laissa Clotaire seul possesseur de l'héritage de Clovis, encore accru de la Thuringe, de la Bourgogne et de la Provence.

La mort de Childebert laissait Chramn, le fils rebelle de Clotaire, chargé par son oncle du gouvernement de l'Auvergne, dans l'impossibilité de continuer, avec ses seules ressources, une lutte trop disproportionnée; il fit sa soumission et reçut un premier pardon, à l'abri duquel il ne tarda pas à recommencer ses menées. Son père se disposant à le punir, Chramn s'enfuit auprès du roi des Bretons, Conobre ou Conao, dont il connaissait la haine pour Clotaire.

Conobre, petit-fils d'un chef armoricain nommé Budik, qui naguère avait guerroyé contre Clovis, de simple comte de Nantes était devenu, par un triple fratricide, seul maître de toute la presqu'île armoricaine. Il ne pardonnait pas à Clotaire d'avoir donné asile à son neveu Judual, dont il détenait l'héritage. Conobre prit donc fait et cause pour Chramn, et attendit bravement Clotaire dans les environs de Dol. La bataille se termina par la mort de Conobre et la fuite de son protégé (560). Déjà celui-ci, prêt à s'embarquer, allait échapper encore une fois à la vengeance paternelle, lorsqu'il apprit que sa femme et ses filles étaient tombées au pouvoir de l'ennemi. Il revint sur ses pas, et se fit prendre lui-même en essayant de les délivrer. « Clotaire, quand cette nouvelle fut annoncée, ordonna qu'on les brûlât tous. On les enferma donc dans une cabane de paysan : Chramn fut assis sur un escabeau et étranglé avec un mouchoir; puis, le feu ayant été mis à la cabane, sa femme et ses filles périrent avec lui. » (Grégoire de Tours, *Hist.*, IV, 20.)

Un an après, Clotaire, pris de la fièvre en chassant dans la forêt de Cuise, expirait à son tour, à Compiègne, en s'écriant : « Wah! que pensez-vous que soit ce roi du ciel qui fait ainsi périr les plus grands rois de la terre? »

LES FILS DE CLOTAIRE Ier.

A la mort de Clotaire, ses quatre fils, Charibert, Gontran, Chilpéric et Sigebert, procédèrent à un nouveau partage du royaume des Franks : Chilpéric avait bien essayé, en prévenant ses frères, de se faire la meilleure part, comme autrefois Thierri, et de retenir, avec Paris et son palais des Thermes, les trésors de Clotaire, accumulés dans la riche villa de Braine; mais cette violation flagrante de la loi salique ayant réuni et armé contre lui la majorité des Franks, il dut renoncer à son usurpation et se contenter du lot que le sort lui assignerait. Seulement cette première démarche était de fâcheux augure; c'était comme le prélude de la longue série de violences et de crimes qui remplirent le règne de ce digne descendant de Clovis et de Clotaire.

Dans le partage légitime qui suivit, l'ancien royaume de Childebert, dont Paris avait été la capitale, échut à Charibert, l'aîné des quatre frères; Gontran eut pour sa part le royaume de Clodomir, avec la Bourgogne pour principale dépendance et Orléans (plus tard, Chalon-sur-Saône) pour résidence. A Chilpéric échut le royaume de Soissons,

(1) Œuvre du onzième ou du douzième siècle, conservée à l'église Saint-Denys.

et à Sigebert le royaume de Thierri, avec Reims pour cité royale.

Le nouveau partage reproduisait l'irrégularité de l'ancien; il fut, de plus, cimenté par le serment solennel, que les quatre frères prêtèrent sur les reliques des saints, de ne pas empiéter sur leurs territoires respectifs : serment que le souvenir des précédents règnes rendait nécessaire, mais que trop d'exemples domestiques invitaient les nouveaux rois à violer. Les copartageants n'étaient pas, du reste, tous également disposés au parjure : Charibert et Gontran étaient de nature pacifique, et affectaient un grand respect de la



Tombeau de Clotaire, autrefois dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons (1).

justice et des choses de la religion, sans être pour cela exempts de mobilité, d'emportement, d'incontinence, vices inséparables du caractère barbare. Sigebert rachetait une humeur violente et batailleuse par une certaine magnanimité; quant à Chilpéric, nous le verrons à l'œuvre.

La mort de Charibert, survenue en 567, réduisit à trois le nombre des royaumes franks, et augmenta, en nécessitant un nouveau partage, les chances du conflit

(1) Œuvre d'époque postérieure.

Déjà, en 562, pendant que Sigebert était occupé à repousser loin des frontières de la Germanie franke la nation hunnique des Avares, le turbulent Chilpéric, reprenant ses projets d'empiétement, avait brusquement envahi l'Austrasie (1), dévasté toute la Champagne, et forcé Reims à lui ouvrir ses portes; mais le roi de Metz, revenu à temps, avait pu arracher son bien des mains de l'usurpateur, et, passant de la défense à l'attaque, l'avait poursuivi jusque dans Soissons, sa capitale. Il n'avait pas fallu moins que la double intervention de Charibert et de Gontran pour arrêter le vainqueur.

La haine mutuelle de deux femmes ne tarda pas à ranimer, plus vive et plus implacable que jamais, la guerre entre les deux frères ennemis, que la médiation de Gontran, demeuré leur unique arbitre, ne suffit plus à contenir.

BRUNEHAUT ET FRÉDÉGONDE.

Seul des fils de Clotaire, Sigebert avait contracté un mariage digne du chef d'une nation; et tandis que les aînés s'étaient méconnus jusqu'à prendre pour femmes de simples servantes du fisc, et s'étaient



Monnaie de Sigebert Ier, mari de Brunehaut. (511-575.)

exposés à toutes les sévérités de l'Église pour faits de bigamie et autres graves infractions à la morale chrétienne, il avait résolu de n'épouser qu'une seule femme, et de la choisir en haut lieu : Brunehaut, fille cadette d'Athanagilde, roi des Visigoths, était devenue son épouse en 566, après avoir abjuré entre les mains de l'évêque métropolitain de Metz la religion arienne, dans laquelle elle avait été élevée.

Aussitôt Chilpéric souffrit à se sentir dans une condition inférieure à celle de son frère, et, quoiqu'il eût déjà plusieurs épouses, il sollicita la main de la sœur aînée de Brunehaut, nommée Galeswinthe. Bien qu'il promît formellement de répudier ses autres femmes et de ne reconnaître qu'à elle seule le titre de reine, les parents de Galeswinthe, sa mère surtout, n'accueillirent la demande du roi de Neustrie qu'avec une extrême répugnance, mais finirent par céder aux grands avantages politiques que présentait cette union. Chilpéric eut à cœur d'effacer les pompes du ma-

(1) AUSTRASIE (*Oster-rike*, royaume de l'est), NEUSTRIE (*Ne-oster-rike*, royaume qui n'est pas celui de l'est), sont des dénominations qu'employaient alors les Franks pour désigner les parties orientale et occidentale de leur territoire. C'étaient, du reste, des noms donnés vaguement à deux pays dont les limites n'étaient pas fixées. Elles suivaient à peu près le cours de la Meuse.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

riage de Sigebert, qui avait été célébré à Metz, avec un luxe inouï, rehaussé encore par la présence et les chants du poëte Fortunat.

L'éclat des fêtes, l'enthousiasme des populations, les semblants d'amour de son royal époux, purent faire illusion, pendant quelques semaines, à la malheureuse fille des rois goths d'Espagne; mais son triste sort fut bientôt décidé. Son avénement avait, sinon ruiné, du moins ajourné les ambitieuses espérances d'une des servantes du palais, de Frédégonde, femme aussi dangereuse par sa rare beauté que par son infernale méchanceté, et qui, après avoir supplanté et fait répudier Audovère, première épouse de Chilpéric, jura encore la perte de cette nouvelle rivale. A cet effet, elle feignit de se résigner à sa disgrâce passagère, mais ne tarda pas à ressaisir son ascendant sur l'âme de Chilpéric, qui, excité par elle, accabla Galeswinthe d'outrages : un matin (568), l'infortunée fut trouvée morte dans son lit. Nul ne fut dupe des explications que l'on voulut donner de cette mort mystérieuse, quand on vit, au bout de peu de jours, Frédégonde élevée du rang obscur de concubine à ce titre d'épouse que depuis longtemps elle convoitait.

Brunehaut, sœur et héritière de la victime, annonça hautement la résolution de la venger, et souleva contre les coupables jusqu'à l'indignation des leudes neustriens, qui, dans un *mâll* ou assemblée générale de la nation, faillirent déposer Chilpéric; mais Gontran intervint, et réussit à faire accepter par Brunehaut, à titre de *wehrgeld* ou de rachat du sang, la cession des cinq cités de Bordeaux, Limoges, Cahors, Béarn et Bigorre, qui avaient formé le douaire de sa sœur.

Cette satisfaction politique ne suffit pas au ressentiment de Brunehaut, et les hostilités auraient immédiatement éclaté, sans une diversion inattendue des Avares et des Lombards, qui, dans le même temps, détourna vers le Rhin et le Rhône les armes de Sigebert et celles de Gontran son allié, lorsqu'elles menaçaient déjà d'écraser la Neustrie.

De la sorte, Chilpéric eut le temps de se mettre sur ses gardes, et même de prendre les devants : sans vouloir écouter la voix des évêques, réunis en synode à Paris pour tâcher de conjurer l'orage, il fit dévaster, dans deux campagnes consécutives (573-74), par ses fils, Clovis et Théodebert, la Touraine et le Poitou, domaines de Sigebert.

Afin de répondre avec vigueur à cette agression, le roi d'Austrasie appela du fond de la Germanie franke des hordes de païens qui, déchaînés sur l'opulente Neustrie, s'abandonnèrent à d'effroyables représailles; les églises notamment et les monastères souffrirent cruellement : « C'était, dit Grégoire de Tours, une tribulation plus grande qu'au temps de la persécution de Dioclétien. »

Sigebert lui-même fut effrayé des excès de ses Barbares. Pour préserver Paris de leurs dévastations, il courut vers eux, à la requête de l'évêque Germain, et par de bonnes paroles réussit, mais à grand'peine, à les renvoyer au delà du Rhin.

Cette modération lui fut imputée à faiblesse, et, provoqué de nouveau, en 575, par la défection de Gontran et les incursions de Chilpéric et de son fils Théodebert, à la fois dans les environs de Reims et sur les bords de la Loire, il dut revenir à la tête de ses féroces tributaires; mais, décidé



Figure de Sigebert Ier gravée sur sa tombe, conservée autrefois à Saint-Médard de Soissons (1).

cette fois à ne rien épargner, il marcha droit sur Paris et, en violation du serment qui garantissait la neutralité de cette importante cité, il s'en empara, tandis que le duc austrasien Gontran-Boson, avec les seules milices de Touraine, faisait évacuer cette province aux troupes de Théodebert, tué de sang-froid après le combat.

Les leudes neustriens, effrayés des rapides progrès de Sigebert, abandonnèrent à l'envi Chilpéric, et, le laissant se réfugier seul derrière les murs de Tournai avec Frédégonde et ses enfants, s'empressèrent d'offrir la couronne de Neustrie au vainqueur.

Étroitement bloqué dans Tournai par les troupes de son frère, Chilpéric semblait perdu; lui-même désespérait de sa fortune : il savait que l'évêque

(1) Œuvre d'époque postérieure.

de Paris, Germain, dont la voix jusque-là avait été docilement écoutée, avait intercédé en vain auprès de l'altière Brunehaut et de Sigebert. L'énergie sauvage de Frédégonde lui vint alors en aide. Elle fascina par ses maléfices, enivra de ses philtres et de ses promesses deux jeunes guerriers mandés exprès de Thérouenne, qui frappèrent de poignards empoisonnés le roi Sigebert au milieu même de son camp de Vitry-sur-Scarpe, et au moment où il recevait le serment de fidélité de ses nouveaux sujets.

Jamais mort imprévue n'entraîna un revirement de fortune plus complet.

Chilpéric et Frédégonde, délivrés, sortirent brusquement de Tournai, et, à la tête de cette même armée qui tout à l'heure s'était donnée au roi de Metz, marchèrent sur Paris, s'en emparèrent et jetèrent en prison Brunehaut et ses deux filles.

CHILDEBERT II.

Mais, quelle qu'eût été leur célérité, l'otage le plus précieux, le jeune Childebert, héritier de la couronne d'Austrasie, leur échappait; un ami zélé, le duc Gondebaud, l'avait soustrait à temps du palais des Thermes et conduit à Metz, où, malgré son jeune âge, il avait été proclamé roi d'une voix unanime, le jour de Noël 575. Seulement, comme cet enfant de cinq ans devait rester pour longtemps encore éloigné des armées, les leudes élurent un chef, ou *maire du palais,* pour veiller sur son éducation, administrer ses domaines et maintenir le pays en paix, mission qui tirait des circonstances actuelles une importance extrême et devait, avec le temps, prêter à une charge jusque-là obscure et subalterne tout l'éclat d'une couronne.

Heureusement pour le jeune roi de Metz, à la protection équivoque du maire du palais et des leudes s'ajoutèrent bientôt les soins et le dévouement de ses défenseurs naturels, sa mère Brunehaut et son oncle Gontran, roi de Bourgogne.

Brunehaut, après une courte captivité dans Paris, s'était vu dépouiller de ses trésors, séparer de ses filles et finalement exiler à Rouen; mais Mérovée, fils de Chilpéric et d'Audovère, touché de sa beauté, l'avait suivie dans son exil, et avait obtenu de l'amitié de l'évêque de Rouen, Prêtextat, qu'il le mariât à la veuve de son oncle, par dérogation aux canons de l'Eglise.

Frédégonde, qui, dans son ardent et sauvage amour de ses propres enfants, brûlait d'anéantir toute la lignée d'Audovère, et qui passait déjà pour avoir sous main poussé le duc Gontran-Boson à faire périr son prisonnier Théodebert, frère aîné de Mérovée, présenta aux yeux de Chilpéric ce mariage de son fils comme un acte de rébellion ouverte. Chilpéric courut à Rouen, tira, à l'aide d'un faux serment, les deux époux de l'église qui leur servait d'asile, laissa Brunehaut retourner à Metz, mais retint Mérovée près de lui, puis le fit tondre et ordonner prêtre, et l'envoya sous escorte au monastère de Saint-Calais, dans les environs du Mans. Délivré dans le trajet par un serviteur dévoué, nommé Gaïlen, Mérovée gagna d'abord la basilique de Saint-Martin de Tours; mais pour ne pas compromettre l'évêque Grégoire, menacé par Chilpéric, il en sortit bientôt et parvint, après mille périls, à rejoindre Brunehaut dans la capitale de l'Austrasie. La jalousie des leudes, déjà inquiets de l'ambition et de l'activité de Brunehaut, le chassa encore de ce dernier asile; il dut reprendre sa vie errante, jusqu'à ce que, traqué de toutes parts et « craignant de satisfaire par beaucoup de tourments à la vengeance de ses ennemis », il se jeta de désespoir sur l'épée de son fidèle Gaïlen. Le peu d'amis qu'il laissait périrent dans les supplices, et celui d'entre eux que semblait devoir couvrir le caractère sacré dont il était revêtu, Prêtextat, fut relégué dans l'île de Jersey.

Brunehaut, qui n'avait pu venger son premier époux, entreprit de venger le second. D'abord, afin de punir et d'arrêter les incursions incessantes que, depuis deux ans, Chilpéric dirigeait à la fois contre l'Aquitaine austrasienne et contre l'Aquitaine bourguignonne, elle procura un traité d'alliance entre le royaume de l'Est et le roi Gontran, qui même, se voyant sans héritier, pensa à adopter Childebert. La proclamation eut lieu dans une entrevue solennelle au Pont-de-Pierre, sur le Mouzon, non loin de Neufchâteau (577). Gontran ayant fait asseoir son neveu à ses côtés: « Que le même bouclier, dit-il, nous protège! que la même framée nous défende! Et s'il me survient des fils, je te considérerai comme l'un d'eux, afin que la tendresse que je te promets devant Dieu subsiste entre eux et toi. »

Néanmoins l'alliance dura peu de temps, Gontran ayant prétendu, à titre d'indemnité, retenir pour lui seul la propriété de Senlis et de Marseille, que le traité de partage de 567 avait laissée indivise entre Sigebert et lui.

Par suite, Chilpéric demeura libre d'affermir sans obstacle sa domination sur la plus grande partie de la Gaule occidentale et méridionale, d'autant plus facilement que, dans le même temps à peu près, le patrice Mummolus, le rempart de la Bourgogne, le vainqueur des Lombards, s'était brouillé avec Gontran son maître, et retiré avec les siens dans la cité d'Avignon.

PUISSANCE DE CHILPÉRIC. — IL RÉTABLIT LES IMPOTS. SA MORT.

La puissance de Chilpéric était au comble; fier de ses nouvelles conquêtes, de la magnificence de sa cour, et de l'empressement avec lequel le roi des Visigoths et l'empereur d'Orient, Tibère II, recherchaient son amitié, il ordonna au Romain Marcus, son référendaire, la confection de rôles d'imposition qui atteignaient tous les propriétaires à l'instar de l'ancien impôt romain (579). C'était,

aux yeux des Franks surtout, une nouveauté intolérable. Chaque soldat n'était sous les ordres d'un chef que par l'effet de sa soumission libre et volontaire; il était souverain maître de son bien, et les taxes publiques étaient pour lui chose inconnue.

Le roi, de son côté, propriétaire des domaines de l'ancien fisc impérial, sans avoir à subvenir aux lourdes charges qui pesaient sur les empereurs, puisque les cadres de l'ancienne administration civile et judiciaire avaient disparu, que les cités se gouvernaient elles-mêmes et que l'armée, composée des guerriers franks et des milices gauloises, ne recevait point de solde, le roi semblait riche au delà de tous ses besoins. Mais, en réalité, il ne l'était pas depuis que, cessant d'être un chef d'armée, il avait voulu devenir un souverain et imiter le faste des cours de l'Orient. Ses soldats, mêlés à la vie romaine, n'avaient plus que de rares occasions de pillage; la religion les conviait à la paix, et leurs penchants matériels, qu'ils étaient si portés à satisfaire à l'aide d'exactions, ne s'accommodaient pas moins bien des largesses du roi. La servilité gauloise et l'avidité franke se pressaient autour des Mérovingiens et se disputaient les dignités de ducs, de comtes, d'évêques, de référendaires, de sénéchaux, de camériers, et cent autres. La domesticité des cours, dont les Gallo-Romains donnaient surtout l'exemple, exista dès les premiers temps de l'établissement barbare, et, en retour des dévouements personnels, il fallait que les rois donnassent des terres, des bijoux, de l'argent; il leur fallait aussi faire briller la splendeur royale par des fêtes, des ambassades, des fondations pieuses. Ainsi l'on voit, dès l'époque où nous sommes arrivés, les fidèles ou antrustions tendre à devenir des *officiers royaux*, les possesseurs de terres à devenir des *vassaux*, les deux peuples frank et gaulois à devenir des *sujets*, et la royauté entraînée à recomposer un édifice gouvernemental imité grossièrement du vieil édifice impérial et assis, comme lui, sur l'impôt comme sur une base inévitable.

Déjà en Austrasie, sous le règne de Théodebert (534-547), l'un des Mérovingiens dont les vues furent le plus élevées, on avait essayé le rétablissement de l'impôt. Théodebert avait chargé de cette tâche un de ses ministres, le Gaulois Parthenius: mais dès que Théodebert eut expiré, Parthenius fut poursuivi par la fureur publique et lapidé dans l'église de Trèves. Chilpéric, trente ans après, éprouva moins de résistance, peut-être parce que la Neustrie était plus romaine, mais il ne souleva pas moins de réprobation. La voix populaire prétendit que le ciel même se courrouçait contre le crime d'avoir ressuscité les taxes romaines.

L'année 580 fut, en effet, remplie de calamités : pluies torrentielles, débordements de rivières, tremblements de terre, incendies de villes, phénomènes célestes, prodiges, épidémies, tous ces fléaux se déchaînèrent à la fois sur la Neustrie; Chilpéric, atteint de la contagion, fut en danger de périr et ne se releva que pour voir expirer, coup sur coup, les deux jeunes fils qu'il avait eus de Frédégonde. Saisie d'un repentir tardif, Frédégonde, pour disputer ses enfants à la mort et pour désarmer la colère du ciel, avait brûlé de ses mains les rôles d'impôts des cités que Chilpéric lui avait assignées en douaire, et elle décida son mari à l'imiter pour le reste de ses États. « Qui t'arrête? lui criait-elle; fais ce que tu me vois faire, afin que si nous per-



Tombeau de Chilpéric Ier, trouvé en 1656 à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et conservé à l'église de Saint-Denys (1).

dons nos chers enfants, nous échappions du moins aux peines éternelles. » Mais comme le ciel n'avait pas accepté son sacrifice, toute sa férocité s'était réveillée ou plutôt changée en rage. Clovis, dernier fils d'Audovère, unique héritier maintenant de ce vaste royaume, Audovère elle-même au fond de sa pieuse retraite, avaient été immolés aux mânes de ses enfants; elle avait poussé Chilpéric à offrir, à son tour, aux leudes d'Austrasie, d'adopter

(1) Œuvre que l'on suppose refaite au douzième siècle.

Childebert pour son héritier, à condition qu'ils s'uniraient à lui contre Gontran; pacte impie que ni l'éloquence, ni le courage de Brunehaut, assistée du duc de Champagne, Lupus, ne purent conjurer, et que l'influence de l'évêque de Reims, Égidius, fit prévaloir. L'année 583, on vit une armée neustro-austrasienne envahir les domaines du roi Gontran par le territoire de Melun, et envelopper le Berri, seule possession qui lui fût restée au sud de la Loire et à l'ouest du Rhône. Mais, au moment d'opérer, le « même peuple » de l'armée d'Austrasie se souleva « contre ceux qui vendaient ainsi le royaume, » et l'évêque de Reims, réduit à s'enfuir, laissa le champ libre à Brunehaut. Sûre d'elle-même et toute-puissante, cette reine aurait alors, au dire du chroniqueur Frédégaire, poursuivi et satisfait sur Chilpéric une vengeance trop longtemps ajournée; et de fait, l'assassinat du roi de Neustrie, survenu peu après (584) dans la métairie royale de Chelles, et entouré de circonstances mystérieuses qui rappelaient, à neuf ans de distance, le meurtre du roi Sigebert, semble pouvoir lui être



Figures de saints et de saintes, au grand portail de l'église Saint-Germain des Prés (1). — D'après la *Statistique monumentale* de M. Albert Lenoir (fac-simile d'un ancien dessin).

attribué; mais d'autres chroniqueurs en accusent une main plus habituée au crime, celle de Frédégonde, qui savait, disent-ils, son époux informé de liaisons adultères qu'elle avait avec un leude nommé Landri.

FRÉDÉGONDE ET SON FILS CLOTAIRE.

Chilpéric mort, Frédégonde se réfugie précipitamment avec son enfant, alors âgé de quatre mois à peine, dans l'église cathédrale de Paris, et du fond de cet asile envoie vers le roi de Bourgogne, qu'elle sait crédule et facile à émouvoir, pour qu'il ait à prendre possession du royaume et à se charger de la tutelle de son neveu; mais, contente d'avoir, par ce semblant d'abdication, divisé ses ennemis, elle n'a garde de livrer, de montrer à Gontran son jeune pupille, dont elle ajourne indéfiniment le baptême, et s'applique au contraire, avec l'aide de Landri, à rallier autour de cet enfant les débris de la *truste* de Chilpéric, afin de susciter en Neustrie, contre le protectorat bourguignon, une espèce de réaction nationale.

En général, c'est en prenant le contre-pied de la politique de Brunehaut et de Gontran, politique tout imbue des traditions romaines, politique d'ordre et de légalité; c'est en déchaînant les passions brutales des leudes de Neustrie et en fomentant les complots et les insurrections de ceux d'Austrasie et de Bourgogne, que Frédégonde entreprend de fonder son empire. On la soupçonne mêlée avec les Mummolus, les Gontran-Boson, les Desiderius, les Sagittarius, à l'étrange levée de boucliers (décembre 584) de ce Gondovald, prétendu fils de Clotaire Ier, qui périt misérablement au pied des Pyrénées, après avoir ébranlé un moment le trône de Gontran; on la trouve ostensiblement associée à la

(1) La construction de ce portail et ses sculptures paraissent être du douzième siècle.

formidable conspiration des ducs Rauching, Ursion et Berthefred, contre l'influence de Brunehaut et l'autorité de Childebert II, énergique instrument des vues de sa mère. Ce qui ne l'empêchait pas, dans le même temps, mais avec des succès divers, de poursuivre par le fer de ses sicaires ou dévoués son irréconciliable ennemie Brunehaut; son ancienne victime Prétextat, que Gontran avait, sans la consulter, rétabli dans son siége de Rouen; l'évêque de Bayeux, qui poussait avec un zèle inconsidéré l'enquête relative au meurtre de Prétextat; un seigneur frank qui avait osé la dénoncer, à la face de tous, comme l'auteur de ce forfait; enfin Gontran lui-même, à qui ce dernier crime avait ouvert les yeux, et qui menaçait de passer du rôle de champion à celui de vengeur.

ALLIANCE ENTRE LES ROIS DE BOURGOGNE ET D'AUSTRASIE.

Tant de complots et d'attentats odieux provoquèrent naturellement le rapprochement de ceux qui s'y voyaient en butte. Il se tint en 587, à Andelot, dans le diocèse de Langres, en présence et sous les auspices de Brunehaut et d'un grand nombre d'évêques, une entrevue solennelle des rois de Bourgogne et d'Austrasie dans laquelle, après avoir arrangé à l'amiable les questions territoriales qui depuis si longtemps les divisaient, et s'être reconnus héritiers l'un de l'autre en cas qu'ils mourussent sans enfants, ils cherchèrent ensemble les moyens de garantir leur sûreté. A cet effet, ils interdirent à leurs leudes, sous peine d'être réclamés et traités en transfuges, la faculté de passer à leur gré d'un royaume dans l'autre, et de servir un autre maître que celui qui aurait reçu leurs premiers serments.

En même temps, remontant au principe du mal, ils jugèrent à propos de rendre la condition des leudes désormais moins précaire et de les rassurer de la façon la plus formelle contre la crainte de voir encore, comme par le passé, les *bénéfices* ou concessions de domaines qu'ils tenaient de la munificence du souverain confisqués sur le plus mince prétexte.

Cette clause libérale qui tendait implicitement à convertir en biens héréditaires et immuables des récompenses jusque-là viagères et essentiellement révocables, et qui contenait en germe la féodalité tout entière, désarma pour un temps les leudes, laissa leurs inspirateurs, tels que Gontran-Boson, Ursion, Egidius, exposés sans défense aux représailles des deux rois, et ceux-ci, libres enfin de tourner leurs forces contre les ennemis du dehors, les Visigoths de la Septimanie, les Bretons des Marches, les Lombards d'Italie, et surtout contre Frédégonde, dont le parti se fortifiait chaque jour en Neustrie.

Se sentant menacée dans un avenir prochain, cette femme habile prit les devants, et, par une démarche inattendue, réussit encore à semer la discorde entre ces alliés que le traité d'Andelot avait si étroitement unis. Elle convia Gontran au baptême de son fils, qu'elle différait à dessein depuis sept ans. Le vieux roi, sans se laisser détourner par les récriminations amères de Childebert, accepta ce devoir « auquel nul chrétien ne se peut refuser », et se rendit en grande pompe à la chapelle du village de Nanterre. Là, en présentant son neveu au baptême, il lui donna le nom de *Clotaire*, qui, dans la langue des Franks, signifiait « éminent seigneur », et s'écria, d'une voix prophétique : « Croisse cet enfant, et puisse-t-il, remplissant la destinée que ce nom glorieux lui présage, s'élever à la même puissance que celui qui le porta jadis. »

MORT DE GONTRAN ET DE CHILDEBERT II.

Ce fut là proprement le dernier acte politique du roi Gontran; deux ans après (593), sa vie s'éteignait dans sa résidence de Chalon-sur-Saône, et, en vertu du traité d'Andelot, ses États passaient à son neveu Childebert, qui, avec des forces plus que doublées, semblait devoir écraser aisément Frédégonde. Mais la difficulté de recueillir à temps cette ample succession; l'incurie ou le mauvais vouloir des ducs Wintrio et Gondebaud, qui, chargés d'administrer et de défendre le Soissonnais, c'est-à-dire la partie la plus menacée de ses États, se laissèrent prendre à un stratagème grossier de Frédégonde et battre à Droisi, entre Soissons et Château-Thierri; les diversions simultanées des Bretons et des Warnes, aux deux extrémités des possessions austrasiennes, sauvèrent une fois encore la Neustrie et arrachèrent des mains de Childebert cette chère vengeance qu'il avait promise aux mânes de son père. Puis on le vit, à peine âgé de vingt-cinq ans, mourir, empoisonné, dit-on, par la reine Faileube, sa femme, digne nièce de Frédégonde (596).

CLOTAIRE II. — THÉODEBERT II. — THIERRI II.

Cette mort prématurée laissait l'empire frank aux mains de trois princes mineurs : Clotaire II, fils de Chilpéric; Théodebert II et Thierri II, fils de Childebert. Elle aurait dû, ce semble, suspendre




Monnaie de Clotaire II. (584-628.)

la guerre civile; mais comme ces enfants étaient représentés par deux femmes qu'une haine furieuse animait depuis plus de vingt ans, il y eut au contraire une recrudescence d'hostilités.

Un premier choc eut lieu à *Latofao* (Laffaux), entre Soissons et Laon, dans lequel les Austro-Burgondes eurent le dessous : Brunehaut avait dû diviser ses forces pour couvrir la Thuringe contre une formidable incursion des Avares.

La mort frappa Frédégonde au lendemain de son triomphe (597). C'était pour sa rivale l'occasion d'une belle et facile revanche; mais l'opposition



Pierre tombale de Frédégonde, femme de Chilpéric Ier, dans les caveaux de Saint-Denis (1).

croissante des leudes austrasiens l'empêcha d'en profiter. Indignée, elle crut devoir porter la répression à l'extrême et frapper un grand coup; elle se débarrassa par un meurtre du duc Wintrio, chef des mécontents.

Il y eut alors dans toute l'Austrasie une telle explosion de colère (599), que la vieille reine n'eut plus qu'à s'enfuir en toute hâte hors de Metz; elle erra longtemps, seule et dénuée de tout, dans les plaines de Champagne, jusqu'à ce qu'un pauvre homme qu'elle rencontra s'offrit à la conduire à la cour du jeune roi de Bourgogne, Thierri II. La tradition ajoute que la fastueuse exilée récompensa son guide par le don de l'évêché d'Auxerre.

Contents d'être délivrés d'elle, les leudes austrasiens ne lui envièrent pas son asile : l'alliance des deux frères subsista intacte, et leurs forces combinées vengèrent dans les champs de Dormeille (près de Moret) la défaite de Laffaux (600).

Clotaire, dépouillé de la plus grande partie de ses États, se trouva réduit à la possession de douze comtés entre la Seine et l'Océan.

Une seconde campagne, dans laquelle Thierri entra en vainqueur à Paris, eût infailliblement consommé sa ruine et livré le fils de Frédégonde à la merci de l'implacable Brunehaut, lorsque tout à coup l'on apprit qu'un traité venait d'être conclu à Compiègne entre Clotaire et Théodebert.

Cette trahison fit éclater la rancune secrète que Brunehaut avait gardée au faible roi d'Austrasie et à sa femme Bilihilde de leur défection dans sa lutte contre les leudes, et dès lors elle n'eut plus à cœur que de brouiller et de mettre aux prises les deux frères et les deux nations. Bien que Thierri eût l'esprit fier et acerbe, elle disposait sans réserve de ce jeune prince; en revanche, les grands ou *farons* de Bourgogne ne paraissaient pas plus disposés que les leudes austrasiens à subir le régime fiscal et despotique de Brunehaut, et à servir aveuglément ses vengeances personnelles. Pour les réduire, elle fit élever à la mairie du palais son favori, Protadius, « homme d'un génie très-aiguisé ». Mais si habile et si énergique qu'il fût, Protadius, comme autrefois le duc de Champagne Lupus, succomba à cette tâche ingrate : les leudes bourguignons, furieux d'avoir été conduits malgré eux sur les terres du roi d'Austrasie, quand vint le moment d'engager le combat, à Kiersi-sur-Oise, assaillirent Protadius dans la tente royale, le massacrèrent, et forcèrent Thierri à embrasser son frère (605).

L'inflexible Brunehaut tint tête à ce nouvel assaut, tira une vengeance éclatante des meurtriers de son favori, et, loin de modifier ses plans si notoirement impopulaires, elle fit lapider l'évêque de Vienne pour avoir osé les condamner et flétrir tout haut le libertinage de Thierri. L'apôtre Colomban lui-même, « la plus grande puissance morale du temps », le fondateur de Luxeuil et de tant d'autres pieux asiles, faillit être traité de même, et se vit honteusement chassé du pays où il était venu prêcher le christianisme.

Après cinq ans, la guerre recommença entre les deux frères; mais cette fois Théodebert avait été l'agresseur : il réclamait l'Alsace et tel autre pays que le partage de 596 avait indûment détaché du royaume de Metz. Thierri, avec une modération insolite, proposa un arrangement amiable et se rendit à cette fin dans la villa royale de Selz; mais, victime de sa confiance, il tomba dans un guet-

(1) Cette mosaïque célèbre paraît n'être qu'une œuvre du douzième siècle, quoiqu'elle ait été attribuée généralement à l'année 600; elle était autrefois à l'abbaye Saint-Germain des Prés.

apens d'où il ne put se tirer qu'en faisant l'abandon complet des domaines en litige. A partir de ce moment, Brunehaut n'eut plus besoin de l'exciter contre ce frère qu'il avait jusqu'alors combattu à regret. Pour mieux assurer sa vengeance, il acheta la neutralité de Clotaire par la promesse de la cession du Vexin, du Beauvaisis et d'autres terres; puis, ayant envahi, au mois de mai 612,



Inscription du septième siècle, sous Clotaire II, trouvée à Saint-Quentin.

Signature de Clotaire II, au bas d'un diplôme de l'an 625 (1).

(*Deservientibus proficiat in perpetuo*..... Chlothacharius *clemens rex*.)

avec une irrésistible impétuosité, les États de Théodebert, il remporta coup sur coup deux sanglantes victoires, et ne s'arrêta que dans Cologne, quand on lui eut amené, pieds et poings liés, le royal fugitif. L'infortuné avait un fils en bas âge; un soldat, sur l'ordre de Thierri, lui brisa la tête sous ses yeux; lui-même se vit traîner avec force outrages jusqu'à Chalon-sur-Saône, torturer, et, finalement, envoyer au supplice (612).

(1) Cet acte, conservé à la direction générale des Archives de France, est le plus ancien qu'on ait encore découvert dans notre pays.

MORT DE THIERRI. — SUPPLICE DE BRUNEHAUT.

Cependant Clotaire, en vertu des conventions, s'était saisi des terres qui lui avaient été promises. Thierri, qui ne cherchait qu'un prétexte de guerre pour réunir à ses domaines ce qui restait de l'ancien royaume de Neustrie, somma Clotaire de les évacuer, et, sur son refus, se prépara, à la tête de forces considérables, à franchir l'Oise et la Seine. Mais ce n'était pas au fils de Childebert qu'était réservé l'honneur de régner seul sur l'héritage agrandi de Clovis; et Colomban, en fuyant l'inhospitalière Bourgogne, avait, s'il faut en croire sa légende, promis et annoncé cette gloire au Neustrien Clotaire.

Thierri, au moment d'entrer en campagne, succomba, à Metz, à une attaque de dyssenterie. Il laissait quatre fils. Un partage conforme aux coutumes nationales eût affaibli, en la divisant, l'autorité et l'action de Brunehaut, qui, en dépit des années et des revers de fortune, poursuivait encore ses projets d'unité monarchique : en conséquence, elle résolut de donner à Thierri pour unique successeur son fils aîné Sigebert, alors âgé de onze ans. Mais le temps lui manqua pour consommer cette innovation hardie.

Une brusque invasion de Clotaire, concertée avec un soulèvement général de l'aristocratie franke, aussi bien des évêques et des seigneurs austrasiens, ayant Arnulf de Metz et Peppin de Landen à leur tête, que des farons de Bourgogne aux ordres du maire Warnachaire, la surprit sans défense dans son palais de Metz. Elle prit la fuite; mais, atteinte dans la villa d'Orbe, à une lieue du lac de Neufchâtel, par le connétable Herpe, elle fut ramenée à Clotaire, que déjà les conjurés avaient proclamé roi de tous les Franks, et qui avait inauguré son triomphe par le massacre de deux des enfants de Thierri. Clotaire accueillit sa captive par les plus violentes invectives, lui imputant effrontément la mort des plus illustres victimes de Frédégonde; puis, « après l'avoir tourmentée pendant trois jours par divers supplices », il la fit promener sur un chameau dans les rues du camp, à travers les huées et les malédictions de la foule; enfin il commanda qu'on l'attachât à la queue d'un cheval indompté, qui parsema au loin la campagne des chairs sanglantes d'une femme de quatre-vingts ans qui avait été la reine des Franks pendant près d'un demi-siècle (613).

CLOTAIRE II SEUL ROI DES FRANKS.

Cette victoire atroce de Clotaire était proprement celle de l'aristocratie sur la royauté, et les conventions secrètes que le roi de Neustrie avait dû faire au préalable avec quelques alliés reçurent une confirmation solennelle l'année suivante (614), dans le synode de Paris, « assemblée générale des deux aristocraties, barbare et ecclésiastique, dont la coalition avait renversé Brunehaut ». En même temps qu'il s'engageait à ne jamais intervenir dans le choix des maires du palais, chefs électifs des leudes, Clotaire laissa proclamer hautement la liberté des élections ecclésiastiques et réduire son droit à une simple ratification du choix de l'évêque élu; il prit à tâche aussi d'abolir le plus possible des nouveautés fiscales, « nouveautés impies » que



Figure de Bertrode, femme de Clotaire II, trouvée à l'abbaye de Saint-Germain des Prés (1).

Brunehaut avait introduites, et ne retint des anciens impôts indirects que le droit de *tonlieu* ou de péage établi sur les routes, les ponts, et aux portes des villes : encore ce droit fut-il ramené au taux où il était « sous les rois de bonne mémoire, Gontran, Chilpéric et Sigebert ».

En 616, l'assemblée de Bonneuil en Brie lui arracha de nouvelles concessions; en 622, pour complaire aux leudes austrasiens, dont l'orgueil souffrait de se voir réunis à la Neustrie, il envoya son fils Dagobert régner à Trèves sur une partie de l'Austrasie; et en 625, cédant encore aux vives réclamations du nouveau roi, qui s'était tout abandonné aux suggestions des Peppin et des Arnulf, il

(1) Œuvre d'époque très-postérieure, conservée à l'église de Saint-Denys.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

reconstitua le royaume d'Austrasie dans sa primitive étendue et dans sa pleine indépendance.

Une autre grave concession fut de remettre aux Lombards, pour une somme une fois comptée, le tribut annuel que ce peuple avait payé aux rois Gontran et Childebert. Enfin, à le voir, depuis l'an 613, demeurer enseveli dans ses villas des environs de Paris, on eût pu croire que Clotaire avait perdu jusqu'au courage guerrier, lorsqu'en 626 le péril de son fils, assailli et enveloppé par les Saxons rebelles, l'appela au delà du Rhin. Il dégagea Dagobert, tua de sa main le chef ennemi Bertoald, et soumit de nouveau les Saxons au tribut. Il n'eut plus de semblable réveil, et mourut deux ans après (628), épuisé probablement par cette fureur de voluptés qui possédait les rois barbares.

« Clotaire, dit Frédégaire, était patient, instruit dans les lettres, craignant Dieu, généreux envers les églises et les évêques, aumônier pour les pauvres, bienveillant pour tous et plein de piété; seulement il s'adonnait trop assidûment à la chasse des bêtes sauvages, et, sur la fin, se montra trop facile aux suggestions des femmes et des jeunes filles, ce qui lui attira le blâme de ses leudes. »

Pour l'historien, au milieu de ces temps de désordre, il distingue dans le règne de Clotaire un premier triomphe de l'Église et des idées de droit et de justice qu'elle s'efforçait de faire prévaloir. Dès l'année qui suivit sa victoire sur Brunehaut (614), le roi appela tous les évêques de la Gaule à l'assemblée des leudes. Ceux-ci vinrent au nombre de soixante-dix-neuf, et, de concert avec les grands du pays, ils dressèrent, sous le titre de *Constitution perpétuelle*, une charte dont les principales dispositions portaient : que les impôts établis par Chilpéric et ses frères étaient abolis; que les leudes et les églises rentraient en possession de tous les bénéfices et autres biens dont ils avaient été dépossédés par le roi après les avoir reçus de sa munificence; que les évêques seraient élus par le clergé et le peuple des cités, le roi n'ayant que le droit de confirmation; que les évêques seraient seuls juges des ecclésiastiques; que personne, pas même un esclave, ne serait condamné désormais sans avoir été entendu; enfin, que serait puni de mort quiconque violerait la paix publique. Il y avait dans de tels articles, arrêtés d'un commun accord entre les guerriers du roi et les prélats de la Gaule, bien des progrès qui ne furent réalisés que plus tard, mais qui commencent à donner quelque espérance en l'avenir, et qui s'accordent avec l'inertie apparente des dernières années du règne de Clotaire II Sous Dagobert, son successeur, l'influence cléricale et pacifique devient dominante.

DAGOBERT Ier.

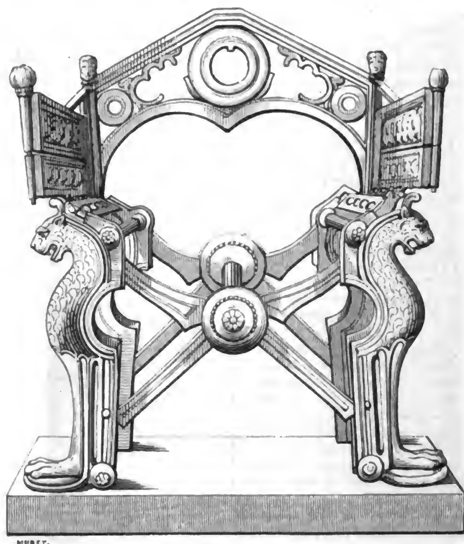
A la nouvelle de la mort de son père, Dagobert fit mine de vouloir, au mépris des droits de son frère Caribert, retenir pour lui seul l'héritage tout entier : il lui coûtait d'avoir à partager avec un prince dont il connaissait « la simplicité ». Mais, pour écarter toute chance de conflit, ses conseillers habituels, Peppin et Arnulf, l'engagèrent à préférer à une usurpation violente une transaction amiable, qui relégua Caribert en Aquitaine et ne lui laissa aucune possession en terre franke. Cela fait, Dagobert, qui s'était annoncé en homme d'action, entreprit de visiter ses vastes États et d'y rétablir par lui-même l'ordre matériel, que tant d'années de guerres civiles avaient profondément troublé. Il commença par la Bourgogne, « frappant de crainte partout, sur son passage, les grands, évêques et leudes; portant la joie dans l'âme des pauvres, qui



Sceptre de Dagobert, conservé autrefois au trésor de Saint-Denys.

avaient le bon droit pour eux; ne faisant acception de personne, ne recevant point de présents et ne prenant pas le temps de manger ni de dormir, tant le zèle de la justice le dévorait. » Il s'occupa ensuite de recueillir, de réviser et de publier les coutumes antiques des Franks Saliens, cette loi salique dont nous avons parlé plus haut, celles des Franks Ripuaires, et étendit ces utiles travaux de codification aux Allemans et aux Bavarois, ses tributaires.

Ce renom de sévère justicier, de roi législateur, propagea naturellement son ascendant au dehors: les Lombards, en plus d'une occasion, invoquèrent



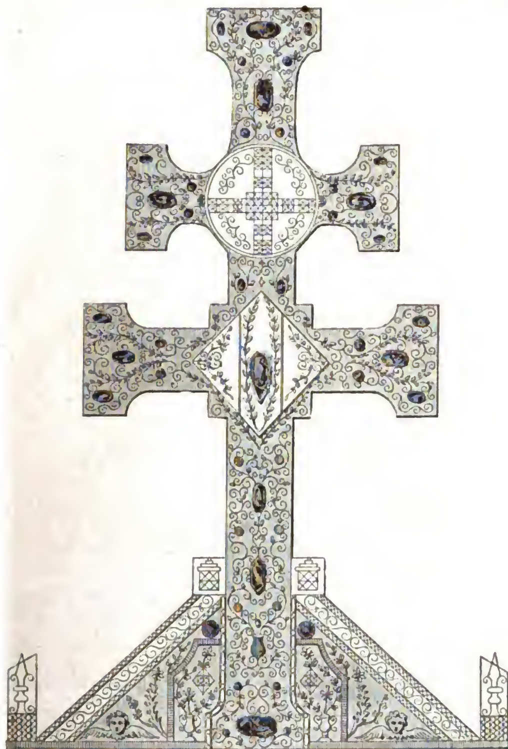
MURET.

Siége ou fauteuil dit de Dagobert, en bronze ciselé. — Musée du Louvre.

Signature de Dagobert Ier au bas d'un diplôme de l'an 628. — Direction générale des Archives.

son arbitrage; l'empereur Héraclius rechercha son alliance par de pompeuses ambassades, et les Visigoths d'Espagne, quand la mort de Caribert (630) l'eut rendu leur voisin, sollicitèrent et payèrent deux cent mille sols d'or une intervention de ses armes, qui devait mettre un terme à la lutte sanglante des chefs Sisebod et Sisenax (631). Mais, enivré de ces respects, de ces flatteries des peuples et des souverains, le roi Frank commença à déployer dans ses villas du Parisis, à Clichi surtout, un faste inouï qui rappelait, en la surpassant, la somptuosité de son aïeul Chilpéric. Puis « il eut, nous dit Frédégaire, à l'instar de Salomon, trois reines à la fois et une multitude de concubines » qu'il pa-

rait des pierres précieuses, des riches tissus de l'Orient, voire même des soies de la Chine achetées des marchands syriens au poids de l'or. Il présidait aux fêtes et solennités publiques du haut d'un trône d'or massif, et de tous ses efforts encourageait les arts de luxe. Un simple orfèvre de la cour de Clotaire, Eligius ou Éloi, était devenu *monétaire* ou intendant des monnaies, puis *trésorier*, ambassadeur, premier ministre de Dagobert, sans pour cela cesser d'enrichir des merveilles de son ciseau les palais et les fondations pieuses de son maître, notamment la basilique et l'abbaye de Saint-Denys.



Croix émaillée attribuée à saint Éloi (1) et conservée autrefois dans l'abbaye de Saint-Martin lez Limoges.

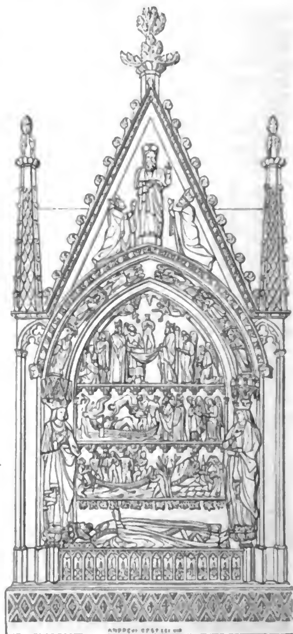
Pour suffire à sa renommée et soutenir la gloire fastueuse qui l'entourait, Dagobert fut forcé de chercher de nouvelles ressources financières, de violer les garanties de la constitution de 614, et de mécontenter non-seulement ses leudes, surtout ceux de l'Austrasie, mais ses plus fidèles serviteurs, tels qu'Arnulf, évêque de Metz, et Peppin de Landen. Arnulf en quitta son siége et alla cacher son chagrin dans un ermitage, au fond des Vosges; Peppin, plus

(1) L'abbé Texier, *Essai sur les argentiers et les émailleurs de Limoges*, pl. I. Cette croix a été réparée en 1625. On ignore ce qu'elle est devenue.

rassis, plus circonspect, sans rompre ouvertement avec le roi, devint le chef de l'opposition nationale, opposition d'autant plus dangereuse qu'elle se manifestait ordinairement par un mauvais service militaire, par le refus de répondre au ban de guerre, ou, ce qui est pis, par la lâcheté et la défection en présence de l'ennemi. Déjà, dans une expédition entreprise contre les Wendes de Bohème pour venger le pillage qu'ils faisaient des caravanes frankes qui se rendaient à Constantinople par la vallée du Danube, les leudes austrasiens, en lâchant pied, avaient décidé la déroute du reste de l'armée, et coûté à Dagobert, avec la honte d'une défaite, celle de ne plus oser punir les incursions des Serbes d'entre l'Elbe et l'Oder; il était réduit par suite à laisser désormais au dévouement douteux des Saxons, moyennant la remise de leur tribut annuel, le soin de couvrir sa frontière de l'est. Devenu méfiant et cruel, Dagobert attira en Neustrie et y retint comme otages Peppin et plusieurs autres ducs austrasiens. Son biographe l'accuse d'avoir été au moment d'ordonner leur supplice, dans le même temps sans doute où, après avoir accordé asile chez les Bavarois à dix mille Bulgares fugitifs, il se débarrassait en une nuit, par un massacre général, de ces hôtes incommodes.

A la demande des Austrasiens, Dagobert leur avait donné pour roi, en 633, son fils Sigebert; mais il destinait son second fils, son fils préféré (plus tard Clovis II), à régner après lui sur ce peuple docile de Neustrie, dont le dévouement toujours prêt lui avait permis, tout récemment encore, d'atteindre les Wascons dans leurs montagnes, les Bretons dans leurs bruyères. Il voulut assurer à tout jamais sa prépondérance sur l'Austrasie, et, à cet effet, consacra, dans un acte solennel, la réunion définitive de la Bourgogne à sa chère Neustrie. Le Neustrien Æga, qui avait remplacé Arnulf et Peppin dans sa faveur, devait, en cas qu'il lui arrivât malheur, prendre en main, avec la reine Nanthilde, la tutelle du jeune roi. Ces divers réglements, qui datent de l'année 634, attestent chez Dagobert le pressentiment d'une fin prématurée. Effectivement, en janvier 638, il tomba malade « d'un flux de ventre », suite probable de son intempérance, dans la villa d'Epinai-sur-Seine, et n'eut que le temps de se faire transporter dans la basilique de Saint-Denys, somptueuse création de sa piété, où il désirait être enseveli.

Une curieuse légende, sculptée au treizième siècle sur son tombeau, raconte qu'au moment où il mourut, un solitaire des îles Lipari eut une vision qui le somma de se lever et de se mettre en prière pour l'âme du grand roi des Franks qui venait d'expirer; il obéit, et découvrit bientôt sur la mer une barque chargée de spectres horribles qui conduisaient, en la maltraitant, vers l'île de Stromboli, l'une des bouches de l'enfer, une figure humaine enchaînée, laquelle se débattait en invoquant les saints martyrs Denys et Maurice et le saint confesseur Martin; puis une tempête épouvantable s'était élevée, et trois anges vêtus de blanc, s'abattant sur la barque, en avaient arraché la pauvre âme captive et l'avaient emportée vers les cieux. C'est là proprement ce que l'histoire a fait pour la mémoire du fils de Clotaire II. Grâce à la plume docile et à la gratitude de quelques chroniqueurs de l'abbaye de Saint-Denys, les violences, les débauches, les déprédations, les sacriléges de son magnifique fondateur, ont été rejetés dans l'ombre; il lui a été tenu compte surtout de l'amitié fidèle d'Éloi et d'Audoën (saint Ouen), « ces hommes de sainte vie, dont ses largesses défrayèrent les inépuisables charités, ou alimentèrent les prédications de saint Amand chez les Wascons ou chez les Slaves », et la gloire du Mérovingien, protégée par l'Église, est devenue et restée populaire.



Tombeau de Dagobert, à l'église de Saint-Denys (1).

(¹) Refait sous le règne de saint Louis.

En comparant le règne de Dagobert à ceux qui le précèdent et à ceux qui le suivent, la fable des trois visions de Childéric (p. 131) se représente aux yeux. Les premiers enfants de Childéric et de Basine étaient des lions et des tigres; Dagobert est le dernier des Mérovingiens pacifiés et affaiblis. Après lui, nous arrivons à la décrépitude, à ce que l'on a nommé l'ère des *rois fainéants*, fantômes de rois à qui rarement on laisse le temps d'atteindre l'âge d'homme, et que des maires du palais tirent du néant ou y replongent au gré de leurs ambitions, sans que l'histoire ait daigné tenir compte de leurs actions et à peine même de leurs éphémères existences. L'histoire d'ailleurs n'a plus non-seulement l'abondance et la vie des récits de Grégoire de Tours, mais même la sèche précision de son continuateur Frédégaire : celui-ci cesse d'écrire avec l'année 642, et fait place à des chroniqueurs plus brefs, plus arides, plus obscurs que lui, à d'infidèles et ineptes biographes, à de crédules légendaires, que l'érudition moderne n'a pu ni accorder ensemble, ni compléter les uns par les autres.

SIGEBERT II. — CLOVIS II.

L'aîné des fils de Dagobert, Sigebert II, avait huit ans à la mort de son père : il se vit replacer, par la volonté des leudes, malheureusement pour



Monnaie de Clovis II et de saint Éloi. (638-656.)

trop peu de temps, sous la tutelle vénérée de Peppin de Landen, que la politique inquiète et jalouse de Dagobert avait fini par rendre à l'Austrasie.

Clovis II, le petit roi de Neustrie et de Bour-

Signatures de Clovis II et de saint Éloi au bas d'un acte de l'an 653. — Direction générale des Archives.

(*Chlodoricus [sanctus rex] rex subscripsi... In Christi nomine Eligius episcopus subscripsi.*)

gogne, âgé de cinq ans, fut confié, comme nous l'avons dit, à Æga, qui, au rapport du biographe de Peppin, son émule, « apporta dans le gouvernement des affaires une expérience consommée; à la guerre, se distinguant par son courage, et en temps de paix, par son équité et par la fermeté de son caractère; sachant allier une fidélité à toute épreuve envers le roi, avec une sincère sollicitude pour les intérêts de la nation. » Le grand secret pour gouverner dans ces temps difficiles était de s'assurer le concours des évêques, pour qui le pacte de 614 avait été une sorte d'intronisation politique. Æga et Peppin de Landen s'y appliquèrent et y réussirent : c'est en mariant une de ses filles au fils du célèbre Arnulf, évêque de Metz; c'est en aidant le chorévêque saint Amand dans ses travaux apostoliques, et en coopérant à la création de l'abbaye de Nivelles et à celle de Saint-Bavon de Gand, que Peppin de Landen fonda la grandeur de sa maison.

Le jeune roi Sigebert II, son pupille, prit exemple sur lui, et, comme lui, mérita d'être rangé au nombre des saints, en fondant et en dotant force abbayes au fond des Ardennes; mais Grimoald, fils de Peppin, à qui celui-ci avait transmis, en mourant (639), ses droits à la dignité de maire du palais, se perdit en ne voulant user d'aucun ménagement. Après quatorze ans d'une administration orageuse et contestée au dedans comme au dehors, qui, entre autres dommages, avait coûté à l'Austrasie la perte de l'antique tribut thuringien, il se crut assez fort pour tout oser et substituer d'un coup sa propre dynastie à celle des Mérovingiens dégénérés. A la mort de Sigebert (656), il fit tonsurer et conduire secrètement en Irlande l'héritier légitime, le jeune Dagobert II, tandis qu'il plaçait Childebert, son propre enfant, sur le trône. Cette tentative prématurée souleva la nation tout entière contre l'ambitieux, qui, jugé par une assemblée solennelle, périt dans d'affreux supplices, ainsi que son fils, innocent complice, le petit Childebert.



Sceau de Sigebert II, trouvé à Trèves.



Figure de Clovis II, gravée sur un tombeau qui était autrefois à Saint-Denys (¹).

Comme on ignorait ce qu'était devenu Dagobert II, les trois royaumes franks se trouvèrent de nouveau réunis pour un instant dans une seule main, celle du roi Clovis II, ou plutôt du maire Erkinoald, successeur d'Æga, « comme lui ami de la paix, et plein de déférence et de bonne volonté envers les évêques ». Car si le roi Sigebert avait en quelque sorte abdiqué le pouvoir au profit de sa dévotion, son frère Clovis l'avait fait au profit de sa paresse et de ses débauches : « souillé de toute espèce d'impureté, séducteur de femmes, adonné à la gourmandise et à l'ivrognerie », il périt d'une mort misérable et mystérieuse, quelques mois après son frère.

L'auteur anonyme des *Gestes des rois franks* prétend qu'un jour la fantaisie lui ayant pris d'avoir dans sa chapelle ambulante des reliques de saint Denys, il se fit ouvrir d'autorité le saint tombeau, et osa rompre un os du bras du martyr; mais qu'au moment de l'emporter, l'horreur, le silence de la crypte, joints à la conscience de son sacrilége, le frappèrent de démence, et que, quand il mourut, en 656, il était fou déjà depuis deux ans.

LES FILS DE CLOVIS II. — BATHILDE. — ÉBROIN.

Il laissait trois fils en bas âge : Clotaire, Childéric et Thierri. Erkinoald fit proclamer l'aîné seul roi, sous le nom de Clotaire III, et partagea la tutelle avec la pieuse Bathilde, mère des trois jeunes princes, qui lui devait, dit-on, sa grandeur : c'était une esclave anglo-saxonne, qu'Erkinoald avait été au moment d'épouser par amour, et que, par politique, il avait mariée au roi Clovis. Sur le trône, elle s'était souvenue des misères de sa condition première et avait employé ses trésors au rachat de milliers d'esclaves. Erkinoald imitait ce beau zèle, et, suivant une ancienne tradition, c'est lui qui céda à saint Landri, évêque de Paris, l'emplacement nécessaire à la construction de l'Hôtel-Dieu de cette ville, pieux établissement qu'il dota le premier. Le premier aussi, il joignit le titre de comte de Paris à celui de maire du palais. Mais sa mort (675), et l'avénement à la mairie de Neustrie du fier et ambitieux Ébroin, allaient amener pour toute le Gaule septentrionale une ère de troubles et de sanglantes vicissitudes.

« Ébroin, homme de naissance infime, dit la légende de saint Ragnebert, n'aspirait qu'à tuer, à chasser ou à dépouiller de leurs honneurs tous les Franks de haute race, pour leur substituer des gens de basse origine. » Ce peu de lignes résument exactement le rôle du terrible niveleur, que les leudes avaient imprudemment porté au pouvoir suprême. En effet, à suivre le cours de ses impitoyables exécutions, on y reconnaît en même temps

(¹) Œuvre du temps de saint Louis.

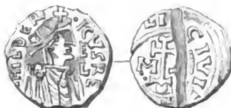
la sombre haine de l'homme nouveau qui se venge des mépris d'une caste en dehors de laquelle l'a laissé sa naissance, et les instincts politiques du fondateur qui, voulant tirer la société de l'anarchie aristocratique, parut chercher dans l'alliance étroite du peuple et du roi, ce point d'appui solide qui avait manqué à Brunehaut. Aussi, à mesure qu'il réunissait au fisc, par voie de confiscation ou de révocation, des domaines qui sans lui n'y eussent jamais fait retour, il s'appliquait à les répartir entre un plus grand nombre de petits bénéficiaires, tous pris dans la classe du sein de laquelle lui-même était sorti, et partant doublement intéressés au maintien de son œuvre. A cet effet encore, il se garda d'avoir jamais recours à la ressource du *cens*, le plus productif, mais le plus onéreux des impôts, et qui, comme tel, avait suffi à dépopulariser le gouvernement de Dagobert. D'autre part, il prit la mesure, pour extirper les tyrannies locales, de décider, en dépit de la constitution de 614, qu'à l'avenir les ducs et les comtes exerceraient leurs commandements loin des provinces où se trouvaient situés leurs domaines.

L'aristocratie franke n'avait pas été longue à reconnaître en Ébroïn un mortel ennemi, et partout la résistance s'était organisée. Dès 660, les Austrasiens, qui avaient accepté sans murmure l'administration paternelle d'Erkinoald, réclamèrent l'envoi à Metz du petit Childéric, second fils de Clovis II, qu'ils reconnurent comme leur roi particulier, et commirent à sa garde le duc Wulfoald, élu maire du palais. En Neustrie, l'évêque de Paris, Sighebrand, la reine Bathilde, l'évêque de Lyon et celui d'Autun, le célèbre saint Léger, tentèrent tour à tour de rallier les mécontents; mais les évêques de Paris et de Lyon furent massacrés par la foule ameutée, et la reine Bathilde, jusque-là vénérée de tous, dut se réfugier précipitamment dans le monastère de Chelles. Seul, l'évêque d'Autun, plus hardi ou plus habile, réussit à former en Bourgogne un redoutable parti d'opposition et à inquiéter sérieusement Ebroïn.

Un édit parut, qui interdisait l'accès du palais du roi à tout seigneur bourguignon qu'on n'aurait pas spécialement mandé. La lutte désormais était engagée; une nouvelle violation des coutumes nationales, plus flagrante encore que les autres, la précipita. Le roi Clotaire III étant venu à mourir subitement, Ébroïn, qui ne craignait rien tant que de se trouver en présence d'un *mâll* ou assemblée solennelle des leudes, osa contremander leur convocation, et de sa seule autorité proclamer roi le jeune Thierri, troisième fils de Clovis II. Ce fut le signal d'un déchaînement irrésistible des ennemis d'Ébroïn : des députés allèrent offrir les couronnes de Neustrie et de Bourgogne au roi d'Austrasie Childéric, tandis qu'Ébroïn, abandonné de tous, se réfugiait dans une église et se voyait tonsurer ainsi que Thierri, son pupille, et exiler lui-même au monastère de Luxeuil, tandis que Thierri était envoyé à Saint-Denys (670).

CHILDÉRIC II.

Il y eut alors une réaction violente, comparable à celle qui avait suivi la mort de Brunehaut : les leudes crurent pouvoir imposer à Childéric, comme autrefois à Clotaire II, leurs conditions. Entre



Monnaie de Childéric II. (653-673.)

autres nouveautés, on convint d'abolir la mairie à vie et de laisser les leudes, à tour de rôle, l'exercer annuellement, « de peur que quelqu'un n'usurpât à l'instar d'Ébroïn, et n'en vînt, comme lui, à mé-



Tombeau de Childéric II, trouvé en 1656 à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

priser ses co-antrustions ». L'usurpateur, cette fois, ne fut autre que Childéric, caractère énergique, qui ne put supporter longtemps la tutelle politique et morale de l'évêque d'Autun, enfreignit ses serments, se débarrassa, par un meurtre, de l'un des

tuteurs qu'on lui imposait, et, par l'exil, de l'impérieux saint Léger, qu'il trouva plaisant de réunir dans Luxeuil à son ancien rival Ébroin. Il finit par faire attacher à un poteau et battre de verges, comme il eût fait d'un esclave, le leude Bodilon. C'était aller trop loin : Bodilon et ses amis s'embusquèrent dans la forêt de Livri, près de Chelles, où le roi chassait souvent, et le tuèrent, lui, sa femme enceinte et un petit enfant (673). Le maire Wulfoald, qui se trouvait alors près du roi, s'étant

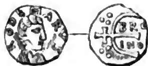


Serpent à deux têtes gravé sur une plaque d'argent trouvée dans le tombeau de Childéric II, au chœur de l'église Saint-Germain des Prés.

enfui en Austrasie, une anarchie complète éclata. « Tous ceux que Childéric avait condamnés à l'exil raccoururent, comme des serpents qui sortent de leurs cavernes, tout gonflés de venin, au retour du printemps. Leur fureur déchaînée suscita un si grand trouble dans le pays, qu'on croyait voir l'avénement de l'Antechrist; les gouverneurs des provinces s'entre-déchiraient par des hostilités incessantes, et chacun faisait ce qui lui semblait bon, sans crainte de châtiment. »

LUTTE D'ÉBROIN ET DE SAINT LÉGER.

Ébroin et saint Léger n'avaient pas été les derniers à reparaître; leur captivité commune semblait les avoir réconciliés, et, avant de quitter Luxeuil, ils avaient juré, en présence de l'abbé, d'oublier le passé; mais la liberté les eut bientôt rendus à leur haine mutuelle et à leurs projets



Monnaie d'Ébroin. (660-681.)

ambitieux. L'évêque d'Autun gagna Ébroin de vitesse, et, arrivé le premier à Paris, auprès du jeune Thierr-, qu'on venait de tirer aussi de sa prison de Saint-Denys, il se hâta de le faire élire roi, avec Leudès, fils d'Erkinoald, pour maire du palais. Cependant Ébroin s'était rendu dans le Soissonnais, son pays, et de là avait fait appel aux gens de petit état; son armée fut bientôt formée; mais avant d'agir, il eut un moment d'hésitation et envoya demander conseil au vieil évêque de Rouen, à saint Ouen, l'ancien ministre de Dagobert, qui lui répondit ces seuls mots : « Qu'il te souvienne de Frédégonde! » Ébroin, « comme il avait l'esprit ouvert », comprit qu'il lui fallait, pour éviter le sort de Grimoald, mettre en avant un nom qui légitimât sa cause, et proclama roi, sous le nom de Clovis III, un enfant qu'il prétendit être fils de Clotaire III, comme Frédégonde avait fait passer le fils de l'adultère, le fils de Landri, pour celui de Chilpéric. Puis, prenant aussitôt l'offensive, il débusqua facilement Leudès de Pont-Sainte-Maxence, s'empara, près de Corbie, du trésor royal, et de la personne même du roi Thierri, à Créci en Ponthieu. Il laissa courir le bruit de la mort de ce



Statue de saint Léger, à l'abbaye de Hohenbourg (1). (Douzième siècle.)

prince, mais se contenta de l'enfermer dans une retraite sûre, d'où il se réservait de le tirer à l'occasion, pour s'en faire un instrument utile : quant à Leudès, qui, sur la foi d'Ébroin, s'était rendu à lui, il fut massacré sans pitié.

Toute la Neustrie reconnut Clovis III, mais l'Austrasie et une partie de la Bourgogne s'y refusèrent. Sur l'avis de la veuve de Sigebert II, qui avait été informée, par des voyageurs, que son fils Dagobert vivait encore au fond du monastère d'Irlande où dix-huit ans auparavant l'ambitieux Gri-

(1) D'après les RR. PP. bénédictins dom Pitra et dom David, *Vie de saint Léger*.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St G., 15.

moald l'avait déporté, Wulfoald et les leudes austrasiens rappelèrent l'exilé, décidés à l'opposer au faux roi d'Ébroin.

Autun, naturellement, était le centre de la résistance bourguignonne; saint Léger s'y était enfermé et fortifié. Ébroin, encore occupé à poursuivre Leudes et Thierri, envoya, pour réduire Autun, ses lieutenants, le duc de la Champagne troyenne et les évêques de Chalon et de Mayence, ennemis particuliers de saint Léger : à leur approche, l'évêque d'Autun fit briser sa vaisselle d'argent et distribuer tout son trésor aux églises et à la population, puis il ordonna un jeûne de trois jours, et acheva, par une pénitence publique, d'électriser les habitants, qui repoussèrent un premier assaut avec beaucoup d'énergie. Toutefois saint Léger eût consenti à payer rançon pour lui et pour la ville; mais comme on exigeait « qu'il promît sa foi au roi Clovis, » il refusa; là-dessus l'attaque recommença plus acharnée qu'auparavant. C'est alors que le magnanime évêque voulut se dévouer pour sauver son troupeau : « il dit adieu à tous ses frères, communia par le pain et par le vin », et vint se livrer aux ennemis, qui, par ordre d'Ébroin, lui crevèrent les yeux, et, après plusieurs jours de tortures, le reléguèrent dans les environs de Troyes.

Genesius (saint Genest), métropolitain de Lyon et ami de saint Léger, fut plus heureux : « les peuples, rassemblés de toutes parts, ne permirent pas à l'armée d'Ébroin de s'emparer de la grande cité de Lyon. »

Afin d'effacer l'effet de cet échec, Ébroin jugea opportun de sacrifier le faux Clovis, et, revenant au vrai roi, remit Thierri sur le trône; puis il reprit, avec le titre de maire du palais, ses plans interrompus par les derniers troubles. Mais une fois encore il les compromit par l'excès de ses rigueurs. Inquiet, sans doute, de la pieuse popularité qui s'était attachée à la personne de saint Léger, il imagina de l'impliquer dans un procès intenté aux meurtriers du roi Childéric. Sans même attendre que le synode l'eût condamné, il lui fit couper les lèvres et le bout de la langue; puis, sa condamnation obtenue, il le livra au bourreau, qui lui déchira sa tunique du haut en bas et le décapita (678). Guérin, frère de la victime, avait été lapidé comme complice de Bodilon.

Cependant les mécontents, les proscrits neustriens, trouvaient un asile assuré en Austrasie, où l'aristocratie venait de triompher définitivement. Dagobert II, ce roi moine venu d'Irlande sur l'appel même des grands, s'étant courageusement proposé Childéric pour modèle, avait fini, comme lui, de mort violente; à la suite d'une insurrection des ducs, un jugement et une condamnation étaient intervenus contre « ce destructeur de villes, qui méprisait les conseils des seigneurs; qui humiliait, comme Roboam, fils de Salomon, les peuples par des tributs; qui ne respectait ni les églises de Dieu, ni leurs évêques »; et « du consentement desdits évêques, on lui avait plongé un glaive dans l'aine jusqu'à la garde ». Puis les anciens leudes de la dynastie salienne s'étaient organisés en fédération militaire sous la conduite des ducs Peppin et Martin, les plus riches d'entre eux, issus, le premier, de Begga, fille de Peppin de Landen et d'Anségise, fils de saint Arnulf; le second, d'un autre fils de l'illustre évêque de Metz. Excités incessamment par les victimes d'Ébroin, Peppin (qu'on distingue



Sceau de Dagobert II (ou III). — D'après la matrice en cuivre.

de son aïeul maternel en joignant à son nom celui de Héristal, villa près de Liége) et Martin, son cousin, entreprirent de renverser par les armes la tyrannie qui pesait sur la Neustrie; ils entrèrent en campagne en 680. Mais il était difficile de surprendre Ébroin : ils le rencontrèrent en avant de sa frontière, à *Lucofago*, le même lieu apparemment que ce *Latofao* où s'était déjà livré un grand combat en 596, et qu'on a cru reconnaître dans le village de Lafaux, entre Laon et Soissons.

MORT D'ÉBROIN.

Ce champ de bataille fut une fois encore fatal aux Austrasiens : « une multitude immense » des leurs périt, et ils finirent par « tourner le dos, poursuivis avec un cruel carnage par Ébroin, qui dévasta tout le pays. Martin et Peppin s'enfuirent dans des directions opposées; quant à Ébroin, après avoir achevé sa victoire, il ramena son armée à la ville d'*Ercherequm* (Ecri-sur-Aisne) », de là menaçant la cité de Laon, où Martin s'était enfermé. Mais comme un siége lui eût fait perdre des moments précieux, il imagina de députer au duc austrasien deux prélats, l'un austrasien comme lui, Reolus, métropolitain de Reims, l'autre neustrien, Égilbert évêque de Paris, tous deux si vénérés qu'ils figurent au nombre des saints. Ébroin leur donna la mission d'inviter Martin et de le décider par un serment solennel à venir, dans une entrevue amicale, s'entendre avec lui des moyens de pacifier le royaume. Les deux prélats, se défiant de celui qui les envoyait et craignant de se parjurer, vidèrent furtivement les reliquaires sur lesquels ils devaient jurer que Martin aurait la vie sauve. Rassuré par leurs paroles, Martin vint au rendez-vous, qui se trouva être un guet-apens où il fut massacré traîtreusement lui et les siens. Puis, marchant à la conquête de l'Austrasie, Ébroin soumit la Champagne et l'Alsace; mais la mort l'arrêta à son tour. Le Neustrien Ermenfried, qu'il avait puni de malver-

sations graves par la confiscation de ses biens, mais qui redoutait pis encore, voulut le prévenir et imita Bodilon. Il vint s'embusquer, avec une troupe de gens armés, près de la maison d'Ébroin, et au point du jour, comme le maire du palais franchissait le seuil de sa porte pour aller entendre les matines dans l'église voisine, il fondit sur lui et le tua roide d'un furieux coup d'épée asséné sur la tête (681). Puis il s'enfuit en Austrasie, où le duc Peppin, se sentant délivré, récompensa ce crime des plus riches présents.

On raconta, pour Ébroin, comme on l'avait fait pour Dagobert, que le jour même de sa mort, le bruit d'un navire remontant la Saône à force de rames avait été entendu, et qu'une voix terrible en était sortie, criant : « C'est Ébroin que nous emportons à la chaudière infernale ! » Et comme Ébroin, tout en étant l'ami de saint Ouen, de saint Prix, de saint Réol, de saint Égilbert, avait moins fait pour le clergé que le faible Dagobert, la légende ne fit descendre aucun bienheureux du firmament pour racheter son âme de la damnation éternelle. Toutefois l'histoire a recueilli en faveur de cet homme extraordinaire, « qui exerça sur les habitants de la Gaule un pouvoir plus grand que n'en avait jamais possédé aucun Frank », une ou deux chaleureuses protestations. A les en croire, le maire de Neustrie « réprimait virilement toutes les méchancetés et les iniquités qui se commettaient sur la surface de la terre; il châtiait les forfaits des hommes superbes et injustes; il faisait régner la paix partout. C'était un homme de grand cœur, bien qu'il fût trop cruel envers les évêques ».

PEPPIN DE HÉRISTAL. — BATAILLE DE TESTRI.

La supériorité acquise à la Neustrie par la victoire de Lafaux et les progrès ultérieurs d'Ebroin se maintint durant quelques années encore, au point que Peppin de Héristal, dont cette défaite avait sans doute ébranlé l'autorité autant qu'épuisé les ressources, s'estima heureux d'avoir pu, en livrant force otages, obtenir une trêve de Waratto, le successeur d'Ébroin. Mais le parti de la guerre avait le dessus en Neustrie, et Waratto, vivement désapprouvé, se vit supplanter par son propre fils Ghislemar, qui entra brusquement en Austrasie, trompa l'ennemi, à la façon d'Ébroin son maître, par de fausses négociations, et, tombant à l'improviste sur les Austrasiens, « tailla en pièces un grand nombre de leurs nobles hommes ». Mais la nécessité pour lui de rentrer précipitamment en Neustrie, afin de maintenir, par sa présence, le coup d'État qui l'avait porté au pouvoir, permit à Peppin de respirer; puis Ghislemar périt subitement. Waratto reprit en main la mairie de Neustrie, sans plus inquiéter Peppin qu'auparavant (684); et quand il mourut à son tour, en 686, le crédit de sa veuve Ansflède lui fit donner pour successeur son gendre Bertaire, homme peu fait pour continuer et achever l'œuvre d'Ébroin. « Bertaire était vain et léger, petit de taille et d'esprit. » Beaucoup de chefs neustriens refusèrent de lui obéir et envoyèrent à Peppin des otages comme gages d'alliance, « l'excitant hautement contre Bertaire et le reste de ses Franks ».

Peppin finit par céder; mais, afin de ne rien brusquer, il députa vers Thierri III, pour l'inviter à rappeler les proscrits dont l'Austrasie était pleine, et à les réintégrer dans leurs biens. Le roi, comme il le pensait bien, refusa, d'après le conseil de Bertaire, et ajouta ironiquement : « Peppin voudrait nous renvoyer des hôtes qui l'embarrassent. Qu'il prenne patience; nous irons bientôt les chercher nous-mêmes. »

Peppin, ayant soumis cette menaçante réponse au prochain mâll austrasien, « reçut de l'assemblée le conseil qu'il avait déjà résolu dans son âme »; et se vit proclamer chef de la guerre. — Ce fut près du village de *Testri*, situé sur la petite rivière de Daumignon, entre Saint-Quentin et Péronne, que les deux armées ennemies se trouvèrent en présence (687). Les *Annales de Metz*, qui ne sont proprement qu'un panégyrique de Peppin et de toute sa maison, affirment que jusqu'au dernier moment le duc austrasien montra une modération extrême et proposa une fois encore la paix au roi de Neustrie, lui offrant même de grandes sommes d'or et d'argent pour qu'il accordât la restitution des biens des proscrits et des églises; mais que Bertaire, confiant dans « l'innombrable multitude de peuple » qu'il avait sous ses ordres, ne voulut rien entendre. Peppin prit alors d'habiles dispositions, simula un mouvement de retraite, et de fait tourna l'ennemi, pour avoir, au moment du combat, le soleil à dos. La bataille fut longue, et les Neustriens, tout mal commandés qu'ils étaient, se battirent avec acharnement. Le roi Thierri et Bertaire s'enfuirent les premiers, « laissant tous les chefs de leur armée abandonnés au tranchant du glaive ». Mais la courageuse Ansflède, indignée de cette lâcheté, fit égorger son gendre par les compagnons mêmes de sa fuite. Quant à Thierri, il arriva sain et sauf à Paris, mais pour y attendre le vainqueur et se remettre à sa discrétion. « Peppin lui conserva respectueusement le nom de roi, et prit, comme son propre bien, le gouvernement de tout le royaume, les trésors royaux et le commandement de toute l'armée des Franks. »

La victoire de Testri rendait à l'Austrasie la prééminence politique qu'Ébroin lui avait enlevée. Peppin ne voulut rien de plus; tout en faisant droit aux réclamations des proscrits, il s'appliqua à prévenir toutes représailles, tout abus de la force; il lui tardait que les guerres civiles, dans lesquelles la nation franke s'épuisait depuis trop longtemps, fussent définitivement closes, pour pouvoir tourner ses armes contre les ennemis du dehors. Tous les peuples tributaires d'au delà du Rhin avaient secoué le joug : au sud de la Loire, l'Aquitaine et la Gascogne n'obéissaient plus qu'à

leur duc Eudes; les villes de la Bourgogne et de la Provence formaient autant de républiques indépendantes et tumultueuses; enfin le roi de Bretagne, Allan, ne reconnaissait plus le traité conclu par son père, saint Judicaël, avec le roi Dagobert, et laissait ses peuples désoler par leurs incursions les frontières occidentales de la Neustrie. Il s'agissait donc pour Peppin de reconstituer par la guerre l'ancienne monarchie franke. Pour ne pas s'énerver et pour se réserver sa pleine liberté d'action, il se garda d'imiter l'exemple des rois Dagobert et Childéric, et de changer le séjour de l'Austrasie contre celui de la capitale neustrienne; il laissa auprès du faible et insignifiant Thierri un de ses fidèles, nommé Norbert, en qualité de vice-maire, et retourna, peu de temps après sa victoire, dans ses villas de Héristal ou de Landen. Mais, voulant réveiller l'ardeur guerrière des Neustriens par la restauration des lois et coutumes barbares qu'Ébroin avait à dessein bouleversées, il revint chaque année présider le grand mall du premier mars, où tous les membres de la « noble nation des Franks » durent se rendre sous peine d'amende. Le roi Thierri, reconnaissable à sa couronne d'or, à sa longue barbe et à ses cheveux flottants, y représentait un monarque en effigie, donnait audience aux ambassadeurs venus de toutes les régions étrangères, leur rendait, comme de sa propre volonté, les réponses qui lui avaient été suggérées ou plutôt dictées, recevait les présents des notables franks, parlait en faveur de la paix, de la protection des églises, des veuves et des orphelins, prescrivait à l'armée de se tenir prête à partir pour le jour et le lieu qui seraient ultérieurement indiqués. Ces choses faites, Peppin renvoyait le roi à la villa de Maumaques, entre Compiègne et Noyon, pour y être gardé avec honneur et respect, tandis que lui, « ceint de vigueur », gouvernait le royaume des Franks, à l'intérieur par la justice et la paix, à l'extérieur par la prudence et la force de ses armes invincibles. Le Mérovingien, sauf le vain titre de roi et une pension alimentaire que le maire du palais lui octroyait, n'avait rien en propre que cette seule villa, d'un modique revenu, qui lui servait à entretenir le petit nombre de domestiques nécessaires à son service.

CAMPAGNES DE PEPPIN DE HÉRISTAL.

La première campagne de Peppin fut dirigée contre le roi des Frisons Radbod, et lui soumit de nouveau la Frise citérieure; mais dix fois les Frisons reprirent les armes, secondés par de terribles diversions des Saxons, des Allemans, des Suèves ou Souabes, des Bavarois, des Thuringiens. Ce n'était pas tant une guerre de conquêtes que Peppin avait ainsi entreprise qu'une croisade de la « nation chrétienne des Franks » contre les farouches et obstinés sectateurs d'Odin; témoin cette vaillante et pacifique phalange des Willebrod, des Ruthert, des Wulframn, et autres missionnaires, successeurs de saint Colomban, qui servait en tous lieux d'avant-garde aux armées de Peppin et osa pénétrer seule jusqu'au fond du Danemark.

Saint Willebrod avait été consacré, dès 696, archevêque des Frisons, de la main même du pape Sergius, et avait élu pour capitale de sa province métropolitaine la ville d'Utrecht, alors appelée Wiltbourg. La même année, Ruthert, évêque de Worms, baptisait à Ratisbonne Theod, duc des Bavarois, et fondait l'évêché de Salzbourg. Après



Monnaie de Childebert III. (*Hil*[*debe*]*rtus rex*, *Ma*[*ssilia*].)
Musée d'Avignon.

vingt-deux ans de pénibles efforts, combinés avec les travaux apostoliques des missionnaires, Peppin eut la gloire de rattacher les Allemans à la monarchie franke par le double lien du tribut et du service militaire. Il conclut aussi une paix solide avec les Frisons, et la cimenta en mariant à la fille de Radbod, leur duc, son second fils Grimoald, qui avait remplacé Norbert comme vice-maire du palais de Neustrie auprès du petit roi Childebert, fils cadet et deuxième successeur du roi fainéant Thierri. Rabdod laissa dès lors prêcher l'évangile parmi son peuple : lui-même avait été au moment de recevoir le baptême, lorsque la fougue intolérante de saint Wulframn froissa ses plus chères traditions de famille et le rejeta en arrière, sans pourtant le rendre à ses haines passées.



Sceau de Childebert III apposé au bas d'un acte de l'an 697.
(*C*[*hildebertus*] *rex Francorum*.)

L'année 713 fut la première année pacifique pour Peppin depuis Testri.

« Cette année-là, le prince Peppin ne conduisit l'armée d'aucun côté hors des limites de sa principauté. » (*Annales de Metz*.) Il semblait qu'il n'eût plus qu'à goûter le repos; mais ses derniers jours furent troublés par de sanglantes discordes survenues au sein de sa propre famille. Sa dévotion

sincère et ardente ne l'avait pas empêché d'épouser deux femmes à la fois, conformément à la vieille coutume barbare. La première, « la très-noble et très-sage Plectrude », lui avait donné deux fils : Drogon et Grimoald. Drogon, duc de Champagne, marié à la veuve du maire Bertaire, était mort en 708, laissant deux fils, Arnold et Hugues, qui se partagèrent ses dignités et ses domaines.

KARLE MARTEL. — MORT DE PEPPIN DE HÉRISTAL.

De sa seconde femme, « la noble et belle Alpaïde », était né à Peppin de Héristal un troisième fils, qui fut appelé *Karle,* et justifia son nom en devenant « beau, valeureux et propre à la guerre ». Ce fils devait être le grand Charles Martel. Une irréconciliable haine divisait les deux reines et leurs enfants. L'évêque de Maestricht, saint Lambert, partisan de Plectrude, qu'en vertu de la loi chrétienne il regardait comme seule femme légitime, fit un jour à Alpaïde, en plein banquet, la plus mortelle offense : il refusa de bénir la coupe de celle qu'il appelait la concubine du duc. Dode, « grand domestique » ou chef de la maison de Peppin, et frère d'Alpaïde, engagea alors contre les parents et amis de l'évêque une guerre privée, qui se termina par le meurtre de saint Lambert suivi de la disgrâce d'Alpaïde et des siens. En 714, une maladie de Peppin, que tout le monde jugea mortelle, mit de nouveau les deux partis aux prises, et cette fois, Grimoald, le dernier fils de Plectrude, succomba. La douleur ranima le vieux duc, qui, dans un suprême effort, « extermina tous ceux qui avaient trempé dans le complot », et excluant de sa succession son autre fils Karle, qu'il soupçonnait au moins de ne pas avoir pleuré son frère, il établit maire du palais auprès du roi Dagobert III, enfant qui avait succédé à Childebert en 711, un autre enfant, Théodoald, que Grimoald avait eu d'une concubine avant d'épouser la fille de Radbod. Puis le « grand duc, le vrai prince des Franks, mourut le 16 décembre 714. Il avait commandé vingt-sept ans et six mois à tout le peuple frank, avec les rois à lui soumis, Thierri, Clovis, Childebert et Dagobert. »

Même sous le puissant patronage de Peppin de Héristal, la Neustrie n'avait subi qu'avec impatience la prépondérance austrasienne, et, à plusieurs reprises, à chaque changement de règne surtout, elle avait tenté de se relever. La mort du duc ranima avec plus de violence ces velléités d'indépendance; et comme l'énergique Plectrude s'était mise en marche, sous la protection des leudes de Peppin et de Grimoald, pour aller installer son petit-fils Théodoald dans la mairie de Neustrie, les Neustriens se soulevèrent, et ayant assailli l'armée austrasienne dans la forêt de Compiègne, en firent un grand carnage. Puis, sur le champ de bataille même, ils élurent pour maire (715) un leude angevin nommé Rainfroi, qui, prenant aussitôt l'offensive, enleva la Champagne aux enfants du fils aîné de Peppin, et, par d'habiles émissaires, excita Frisons et Saxons à envahir de leur côté le royaume de l'Est. Prise entre tant d'ennemis, l'Austrasie allait succomber : Plectrude s'était enfermée dans Cologne comme dans un dernier refuge, et aucun chef n'avait l'autorité nécessaire pour grouper autour de lui les leudes dispersés. Tout à coup le bruit se répand que Karle, le fils déshérité et maudit de Peppin, a pu s'échapper de la prison où Plectrude l'avait fait jeter dans le premier moment de son avénement au pouvoir. Il était dans la force de l'âge, et avait déjà conquis un grand renom comme guerrier; ses traits offraient beaucoup de ressemblance avec ceux de son illustre père ; on l'accueillit avec enthousiasme, comme on accueille un sauveur : « C'était, dit un chroniqueur, comme le soleil qui renaît et qui paraît plus brillant après une éclipse. » Tout son courage, toute son activité, ne purent empêcher cependant les Neustriens de Rainfroi et les Frisons de Radbod d'opérer leur jonction sous Cologne, et Plectrude dut leur abandonner une partie des trésors de Peppin, pour pouvoir se racheter elle et la grande cité. Mais comme l'armée neustrienne, chargée de butin, traversait en désordre les Ardennes pour regagner ses foyers, l'infatigable Karle la harcela, et, l'ayant surprise dans la plaine d'Amblef (Limbourg), lui tua beaucoup de monde et la poursuivit jusqu'au delà de la frontière. La campagne suivante (717) ne se passa pas de même en brillantes escarmouches, mais produisit des résultats décisifs. Les deux armées se rencontrèrent à Vinci, dans le Cambraisis. Avant d'engager la bataille, Karle envoya réclamer du roi Chilpéric II, fils présumé de Childéric, que les



Sceau de Chilpéric II apposé au bas d'un acte de l'an 714.
(*C[hilperic]us rex Francorum.*)

Neustriens, à la mort de Dagobert III, avaient préféré au fils encore enfant de ce dernier, le principat qu'avait eu Peppin sur les Franks neustriens. Le maire Rainfroi, contre qui cette réclamation était dirigée, menaça Karle à son tour de lui enlever le commandement des Franks austrasiens et « le somma de se préparer à tenter le jugement de Dieu pour le lendemain, afin que la puissance divine décidât à qui appartiendrait le royaume des Franks ». Les Neustriens, pleins de confiance dans les talents militaires de Rainfroi et dans l'ardeur de leur nouveau roi, qui, monté tard sur le

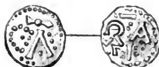
trône (il avait près de quarante-cinq ans), tenait à honneur de ne pas ressembler à ses inutiles prédécesseurs, ne doutaient pas que la journée qui se préparait si solennellement ne fût pour eux une revanche éclatante du désastre de Testri. « La bataille fut tres-cruelle, et l'on combattit très-longtemps avant de savoir à qui resterait la victoire. » Enfin les Neustriens fléchirent et entraînerent Chilpéric et Rainfroi dans leur fuite; Karle les mena battant jusque sous les murs de Paris; mais, forcé de revenir sur ses pas, pour faire face aux Frisons et aux Saxons qui attaquaient au nord et à l'est la frontière austrasienne, il n'eut pas le temps d'achever sa victoire. Néanmoins les leudes austrasiens jugèrent qu'il avait bien mérité de la patrie, et ne souffrirent pas que Plectrude, laquelle d'ailleurs venait de perdre son petit-fils, lui disputât plus longtemps le pouvoir.



Sculpture du tombeau de sainte Plectrude, femme de Peppin de Héristal, au chevet de Sainte-Marie du Capitole, à Cologne.

Plectrude « lui rendit les trésors de son père et remit tout en ses mains »; puis on le proclama duc ou prince d'Austrasie, titre qu'avaient porté les deux Peppin, et qu'il était appelé à grandir encore. Dans le même temps, à l'exemple de Rainfroi, il se donna pour roi, ainsi qu'à l'Austrasie, un Mérovingien non moins douteux que Chilpéric et qui prit le nom de Clotaire IV; mais ce roi vécut deux ans au plus.

Rainfroi, prévoyant un prochain retour offensif de Karle, présentement occupé à châtier les Saxons du Weser, s'était ménagé de nouveaux auxiliaires; en même temps qu'il renouait plus étroitement son



Monnaie de Charles Martel. (691-741.)

alliance avec Radbod, il avait obtenu d'Eudes, dans les premiers mois de l'année 719, une armée complète d'Aquitains et de Wascons, moyennant la reconnaissance formelle des prétentions de l'ancien duc de Toulouse au titre de roi d'Aquitaine et à la souveraineté réelle sur toute la Gaule méridionale. La mort du vieux roi des Frisons laissa Karle libre de courir au-devant de l'armée coalisée avec toutes ses forces, qu'autrement il eût été forcé de diviser. Le choc eut lieu près de Soissons, sur les bords de l'Aisne; la masse confuse, hétérogène de l'armée neustro-aquitaine fut culbutée à la première charge des Austrasiens. Rainfroi fut séparé, dans la déroute, du roi Chilpéric que le duc Eudes emmena, plutôt comme prisonnier que comme ami, jusqu'au delà de la Loire. Il eût pu s'arrêter avec lui à Paris et attendre que le maire Rainfroi les y rejoignît; mais il ne fit que traverser la ville et emporta, en fuyant, le trésor royal de Neustrie. Karle, dont le roi, Clotaire, venait de mourir, envoya réclamer d'Eudes et le royal otage et ce butin qui n'avait pas été gagné. Eudes, qui se sentait menacé du côté des Pyrénées, s'exécuta de bonne grâce et renvoya au delà de la Loire le pauvre Chilpéric. « Karle agit miséricordieusement envers lui et l'établit roi sous son autorité. » Mais il vint à mourir quelques mois après, et Karle dut le remplacer par le fils de Dagobert III, qu'on appela Thierri de Chelles, parce qu'il avait été nourri dans le couvent de femmes fondé à Chelles par la reine Bathilde. Karle eut encore facilement raison d'une dernière tentative de soulèvement concertée en Neustrie par ses deux neveux Arnold et Hugues avec l'ex-maire Rainfroi, et il prit pleine et definitive possession du royaume de l'ouest.

C'est alors qu'il consomma l'invasion violente des biens ecclésiastiques, qui lui a été si fort imputée à crime par les historiens anciens ou modernes, et qui même l'a fait soupçonner d'être toujours demeuré païen. Karle, sans partager, il est vrai, la dévotion héréditaire dans sa famille, la plus riche peut-être en saints et en saintes qui fût jamais, n'avait pas pactisé avec les sectateurs d'Odin, non plus que renoncé au puissant concours des missionnaires; en poursuivant de ses armes victorieuses les Saxons et les Frisons, il avait spécia-

lement favorisé les travaux du pieux et éloquent Winfried (saint Boniface); mais la spoliation de l'Église de Gaule fut pour lui une impérieuse nécessité que l'état du clergé justifiait. « Depuis longtemps déjà les évêques, hommes de très-noble race pour la plupart, s'adonnaient aux intérêts du siècle » plus qu'il ne convenait à des pontifes; beaucoup d'entre eux s'étaient créé, le fer à la main, de véritables royaumes aux dépens des diocèses voisins. Le lien ecclésiastique depuis longtemps s'était relâché; autant les malls ou assemblées politiques étaient redevenus fréquents et réguliers, autant les conciles s'étaient fait rares. Les guerres civiles avaient prêté à l'épiscopat un rôle militaire et séculier complétement étranger à l'esprit des réformateurs monastiques, et « la discipline était perdue à tel point que clercs, prêtres, moines, religieuses, vivaient sans règle aucune, réfugiés çà et là hors de leurs légitimes demeures ».

Karle ne se fit donc aucun scrupule de porter la main sur les biens immenses que l'Église accumulait depuis des siècles, mais que détenaient actuellement d'indignes possesseurs. Il lui fallait à tout prix, contre les dangers sans cesse renaissants

Carte de France sous les Mérovingiens.

du côté du Rhin, contre les alliances incertaines du pays d'outre-Loire, contre l'orage qui grossissait derrière les Pyrénées, s'assurer de forces suffisantes, retenir autour de lui les vainqueurs de Vinci et de Soissons, attirer de nombreuses et vaillantes recrues. Les terres, les dignités de l'Église, inépuisables ressources, livrées en proie à ses guerriers, eurent bientôt rallié autour de Karle toute la Gaule franke; alors, mais alors seulement, il put combattre et vaincre les musulmans, qui dès 712 ou 713 avaient franchi les Pyrénées, c'est-à-dire sauver l'Europe, l'Église elle-même et la civilisation.

Les progrès des Arabes en Gaule avaient été singulièrement rapides. Narbone, capitale de la Septimanie ou de la Gothie gauloise, avait été leur première étape (719); et dès le printemps de l'année 721, le roi d'Aquitaine s'était vu attaquer à son tour. Eudes tint ferme d'abord et remporta même sous les murs de Toulouse une éclatante victoire sur El-Samah, le *wali* d'Espagne, qui périt dans l'action; mais on ne voit pas qu'il en ait tiré tout

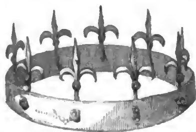
le fruit possible, et en 725 le wali Anbessa put reprendre « l'œuvre de la conquête du *Frandjat* » (pays des Franks) ou de la *Grande-Terre*. Il acheva en peu de temps de soumettre la Septimanie, depuis Carcassone jusqu'à Nîmes, et poussa ses coureurs en avant, à travers la Bourgogne, jusqu'au pied des Vosges; mais en voulant pénétrer dans la Provence, où commandait le duc Mauronte, « homme d'intelligence et d'énergie », il trouva la mort. Eudes avait obtenu quelques années de répit en mariant sa fille à l'émir Munuz, préposé au commandement des Pyrénées orientales. Munuz était Berbère, et en apprenant « que la cruelle témérité des juges arabes opprimait ceux de sa nation dans la région de Libye », il avait juré de se venger, avait fait la paix avec les Aquitains, et « projeté d'usurper le souverain pouvoir sur les Sarrasins d'Espagne ». Cependant Abd-el-Rahman, l'ancien lieutenant d'El-Samah, avait été promu au rang de wali d'Espagne (729) et avait imprimé aux préparatifs de « la guerre sainte » une nouvelle et puissante impulsion. Eudes et Munuz surveillaient ses mouvements avec inquiétude, et concertaient déjà leur plan de défense, lorsqu'on apprit à Toulouse que l'invincible chef des Franks avait franchi la Loire, dévasté le Berri et pris Bourges.

Cette agression, qu'avaient précédée quelques démêlés entre Karle et Eudes, mais dont le vrai motif était la nécessité pour Karle d'occuper sans cesse ses armées et de les pourvoir de butin, eut de funestes conséquences pour l'Aquitaine : Eudes s'étant hâté de voler dans le Berri, pour tâcher de reprendre Bourges, laissa Munuz exposé seul aux coups d'Abd-el-Rahman. Celui-ci saisit ce moment propice : il assaillit et accabla dans ses montagnes l'émir des Pyrénées, qui succomba en défendant Lampegia, sa belle épouse; puis, au lieu d'attaquer l'Aquitaine par la Septimanie, comme avaient fait ses prédécesseurs, il passa par Pampelune, traversa les Pyrénées occidentales, et, franchissant le *port* ou défilé de Roncevaux et la vallée de la Bidouze, inonda la Wasconie gauloise en mai ou juin 732. D'un bond, il atteignit Bordeaux, qu'Eudes, revenu à temps des bords de la Loire, espérait sauver par une victoire, comme il avait fait à Toulouse quelques années auparavant. Eudes combattit comme un lion : il avait à venger sa fille, qu'Abd-el-Rahman avait envoyée en présent au calife, et la dévastation de ses États; mais son armée fut écrasée, « et Dieu sait le nombre de ceux qui moururent dans cette journée ». En fuyant, Eudes put voir l'incendie de Bordeaux, saccagé et détruit par l'impitoyable vainqueur. Il ne pouvait plus rien par lui-même pour arrêter ce torrent; pressé entre deux ennemis également redoutables, et réduit à se livrer à l'un ou à l'autre, il choisit le moins barbare, franchit la Loire et courut se jeter dans les bras du duc Karle, qui, en le voyant arriver presque seul et dénué de tout, se sentit menacé à son tour et se tint prêt.

Les bandes arabes s'étaient, aussitôt après le sac de Bordeaux, jetées à travers l'Aquitaine dans toutes les directions, portant le fer et la flamme à la fois dans les montagnes de l'Auvergne ou du Vélai, et jusque dans l'Orléanais, l'Auxerrois et le Sénonais; mais la grande réputation de richesse de la basilique de Saint-Martin de Tours étant parvenue aux oreilles d'Abd-el-Rahman, il s'occupa de rallier tous ses cavaliers sur les bords de la Charente, et se dirigea sur Tours par Poitiers. Sans s'arrêter au siége de cette ville, où toutes les populations rurales des environs s'étaient réfugiées, il pilla et réduisit en cendres la célèbre basilique de Saint-Hilaire, et continua sa marche vers Tours. Mais il n'atteignit pas les bords de la Loire, et dut même se replier sur Poitiers en apprenant l'approche d'une formidable armée de Franks ou d'*Européens,* comme l'appelle le chroniqueur Isidore de Béja, qui accourait au secours « de la maison du bienheureux Martin ». On n'a rien dit de trop en proclamant le moment où les Franks et les Arabes se trouvèrent en présence, « l'un des plus solennels des fastes du genre humain ».

Par une étrange coïncidence, c'était aux mêmes lieux où Clovis, au commencement du sixième siècle, avait vaincu et tué Alaric, et, par sa victoire, arrêté pour toujours les progrès de l'arianisme, que Karle, défenseur de la chrétienté, venait s'opposer au flot envahissant de l'islamisme. Durant six jours entiers on s'observa de part et d'autre, sans engager le combat autrement que par escarmouches; enfin le septième jour, qui était un samedi de la fin d'octobre (732), Abd-el-Rahman donna le signal, et toute sa cavalerie s'élançant à la fois fondit sur l'armée franke. Mais, « comme un mur de fer, » le front de bataille des guerriers du Nord résista sans rompre à ce choc terrible; « on les eût dit enchaînés, soudés les uns aux autres ». Vingt charges pareilles vinrent se briser contre les masses austrasiennes, sans lasser l'acharnement des musulmans. Et la lutte était encore indécise vers la dixième heure du jour, lorsque tout à coup des cris confus et un grand tumulte retentissent sur les derrières de l'armée arabe : c'était le roi Eudes qui, avec ses Aquitains, avait, sur l'ordre de Karle, tourné l'ennemi et attaqué son camp. Pour sauver leurs richesses entassées sous ces tentes, un grand nombre des cavaliers d'Abd-el-Rahman, sourds à la voix de leur chef, oublient l'ennemi qui leur fait face et volent à la défense du camp. Alors Karle et ses Austrasiens s'ébranlent à leur tour et renversent tout sur leur passage : Abd-el-Rahman se fait tuer pour ne pas survivre à la honte des siens. Karle, cependant, n'ose pénétrer de nuit dans cette mer de tentes que les premiers escadrons arabes avaient aisément arrachées des mains d'Eudes; il veut se réserver pour la bataille du lendemain et fait sonner la retraite. « Les Européens, brandissant leurs glaives avec dépit », se rallient et passent la nuit dans la plaine. Le lendemain, leurs éclaireurs trouvaient ce vaste camp vide : les rapides cavaliers de l'Afrique, après avoir éprouvé qu'ils

ne pouvaient rien contre la masse et la force des lourds bataillons des Franks, s'étaient retirés en silence, laissant sur le champ de bataille trois cent soixante-quinze mille morts, au rapport de l'emphatique Paul Diacre, et dans leur camp les dépouilles de l'Espagne, de la Septimanie et de l'Aquitaine, fruit de vingt ans de victoires et de rapines. Il eût été inutile de les poursuivre, et « Karle, dit la chronique de Moissac, ayant recueilli tout ce riche butin et soumis l'Aquitaine,



Couronne d'Eudes d'Aquitaine, ou de Hunald son fils (ornements en fer de lance), au Musée des souverains.

c'est-à-dire reçu l'hommage d'Eudes, retourna en *France* dans la gloire de son triomphe. Dès lors tous commencèrent à le surnommer *Martel*, parce que, comme le martel brise toute espece de fer, ainsi Karle, avec l'aide du Seigneur, brisait ses ennemis dans toutes les batailles ». Il revint, au printemps de l'année 733, avec l'intention d'achever la conquête du midi et d'ajouter à l'Aquitaine la Bourgogne, qui depuis si longtemps ne reconnaissait plus la suzeraineté des Franks, et s'était démembrée entre vingt chefs turbulents, clercs ou laïques. « Il pénétra dans le royaume de Burgondie avec un puissant corps d'armée, soumit Lyon et les autres cités à son pouvoir, confia aux plus éprouvés de ses ducs et leudes les confins de cette région à défendre contre les peuples rebelles et infidèles, conclut une trêve (sans doute avec Mauronte, le belliqueux duc de la province marseillaise), et s'en retourna victorieux », comme toujours.

De nouvelles incursions des Frisons dans les marches austrasiennes, plus hardies et plus fréquentes depuis que le jeune duc ou roi Pappo avait remplacé le vieux Radbod, réclamaient la présence de Karle dans le nord et une prompte répression de sa part. Il équipa durant l'hiver un grand nombre de navires dans les ports de Neustrie, et, aussitôt après le mâll de 734, « descendit dans les îles des Frisons, dans la Westrakhie et l'Austrakhie », défit et tua le duc Poppo, coupa les bois sacrés, brûla les idoles, et poursuivit ces incorrigibles pillards « jusqu'à extermination; ceux qu'il laissa vivants livrèrent des otages en garantie de leur obéissance ». Le coup avait été tel que, durant trois ou quatre ans, Karle n'eut plus à franchir ni même à surveiller la frontière austrasienne, et fut libre de donner tous ses soins au midi.

Le khalifat avait envoyé au successeur d'Abd-el-Rahman, Okbah, l'ordre de concentrer toutes ses forces autour de Saragosse et de se tenir prêt à marcher en avant au premier signal; d'autre part, Eudes était mort (735), et son fils Hunald prenait ses mesures pour s'affranchir de la suprématie franke; enfin, en haine de la domination des hommes du Nord, le duc Mauronte et les autres seigneurs provençaux s'étaient reconnus tributaires du calife, avaient livré Arles, puis Avignon, à Joussouf, wali provincial de Septimanie, qui, à l'aide de ce double point d'appui, avait pu couvrir de ses cavaliers toute la Provence, puis la Viennoise, et même s'emparer de Lyon. Trop de motifs sérieux, comme on voit, appelaient Karle au delà de la Loire. Il commença par se diriger sur Bordeaux pour dompter le rebelle Hunald, mais éprouva une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu, et, pressé comme il l'était par le temps, il consentit à lui donner, à lui laisser plutôt le duché d'Aquitaine, moyennant un serment de fidélité prêté à lui et à ses fils Peppin et Karloman, « pacte qui devait être peu durable ». Puis il se hâta de marcher vers la Durance.

A la première nouvelle de son approche, tous les partis arabes dispersés dans la Provence et la Viennoise se replièrent sur Avignon et s'y renfermèrent; mais les murs mêmes « de cette très-forte cité » ne purent arrêter l'invincible Karle, et ses défenseurs « furent exterminés par le fer et la flamme ». De là, il tourna ses armes contre la Septimanie, et vint assiéger avec la même vigueur, mais non plus avec le même succes, Narbone, chef-lieu des établissements arabes en Gaûle. L'émir Othman (l'*Adthima* des chroniques), lieutenant de Joussouf, dirigea la défense avec une infatigable énergie; en vain Karle refoula et jeta dans l'étang de Sigean une armée de débarquement que l'émir Omar ou Amos avait amenée en toute hâte au secours de Narbone, le brave Othman repoussa tous les assauts et lassa la patience de Karle. Les Franks se retirèrent en frémissant et se vengèrent avec barbarie sur le reste de la Septimanie, pillèrent les « villes très-célèbres de Nîmes, d'Agde et de Béziers », rasèrent Maguelonne, et essayèrent de détruire par le feu les arènes de Nîmes, ce monument de la grandeur romaine, que les Goths et les Arabes avaient respecté (737). Ils emportaient d'immenses richesses de ce pays qu'ils voyaient pour la première fois, et emmenaient une multitude de captifs, « accouplés deux à deux comme des chiens ».

L'année 738 fut occupée tout entière à châtier les Saxons, les plus entêtés des païens (*paganissimi*), qui avaient de nouveau, en l'absence de Karle, franchi le Rhin. Il eut aussi à réprimer une conspiration neustrienne, dont le but paraît avoir été de contraindre Karle à donner un successeur au roi Thierri IV, mort l'année précédente. Mais Karle voulut que le trône restât vide, pour la première fois, et continua de gouverner, comme par le passé, tout l'empire sous le simple titre de duc

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

ou de prince des Franks. Une dernière campagne, habilement concertée avec Luitprand, roi des Lombards, chassa les Arabes définitivement de la Provence, et força, dans leurs impénétrables asiles, Mauronte et ses alliés, cachés parmi les rochers qui bordent la Méditerranée depuis Marseille jusqu'à Nice. Alors, « ne laissant plus d'adversaires derrière lui, et ayant achevé de soumettre toute cette région à son empire, Karle retourna au pays des Franks, à la villa de Verberie-sur-Oise, et tous les ennemis des Franks étant vaincus, en l'année 740, il gouverna en paix ses États, et ne conduisit d'armée vers aucun point de l'horizon. »

Son rôle militaire semblait terminé; il ne tint qu'à lui d'en jouer un plus grand encore, celui d'arbitre souverain de l'Occident. A plusieurs reprises, le pape Grégoire III, menacé jusque dans Rome par la nation envahissante des Lombards, avait supplié « le vainqueur des Sarrasins, le protecteur zélé de ses missionnaires, l'illustre *sous-roi* des Franks », d'intervenir dans ses démêlés avec l'ambitieux Luitprand, sans pouvoir le décider à se prononcer contre cet allié qui l'avait si bien servi contre les ducs de Provence, et qui, tout récemment, venait d'adopter, suivant la coutume germanique, son second fils Peppin, « en acceptant une boucle de ses cheveux ». Enfin, dans le courant de l'année 741, le pape, ayant pris l'avis des princes romains, députa coup sur coup deux ambassades « en France avec de riches présents », et des lettres qui, en implorant le secours de « son très-excellent fils le seigneur Karle », contenaient l'offre expresse de « se retirer » de l'obéissance impériale et de conférer le consulat romain au prince des Franks. Le coup porta; Karle accueillit magnifiquement à Verberie les ambassadeurs pontificaux, et quand il les congédia, il les fit accompagner de plusieurs de « ses fidèles », entre autres de Grimm, abbé de Corbie, et de Sigebert, moine de Saint-Denys, chargés de donner suite aux brillantes propositions de Grégoire. Mais la même année vit la fin du pape et celle de Karle, qui, épuisé avant l'âge par ses travaux guerriers (il avait cinquante et un ans), s'éteignit à Kiersi-sur-Oise, le 22 octobre 741. A la veille de sa mort, il avait convoqué « tous les grands, tous ses Austrasiens », et réglé en leur présence le partage de « sa principauté » entre ses fils; donnant à l'aîné, Karloman, l'Austrasie et ses dépendances de Souabe et de Thuringe, et de plus la suzeraineté précaire de la Bavière, de la Frise et de la Saxe, et au cadet, nommé Peppin comme son aïeul, la Neustrie, la Bourgogne et la Provence, et l'hommage non moins douteux du duc d'Aquitaine. Quant à son troisième fils, Grippon, qu'il avait eu d'une seconde femme ou d'une concubine, de la Bavaroise Soanichilde, il ne lui avait assigné pour son lot que quelques comtés enclavés dans les possessions de ses frères.

Le premier acte des deux fils aînés de Karle, après la mort de leur père, avait été de dépouiller de son mince patrimoine le fils de l'étrangère, qu'ils ne reconnaissaient pas pour leur frère, et de le jeter dans une forteresse, tandis qu'ils enfermaient sa mère au couvent de Chelles. Pour le reste, la conduite de Karloman et de Peppin fut aussi mesurée qu'énergique; se voyant menacés de tous côtés, au dehors par le soulèvement simultané de l'Aquitain Hunald et du Bavarois Odilon, au dedans par les intrigues de l'ancien parti neustrien et la malveillance du clergé, les deux frères com-



Figure de Karle Martel sur un tombeau qui était autrefois à Saint-Denys (1).

prirent qu'ils n'avaient ni le prestige, ni l'autorité nécessaires pour gouverner, comme leur père, uniquement par la force, et, commençant par légitimer leur pouvoir, ils rétablirent un roi, un dernier représentant de la famille mérovingienne, fils du roi Chilpéric, qui, depuis douze ans, languissait au fond de quelque métairie royale. Pour eux, revenant à l'ancien et humble titre de maires du palais, ils administrèrent, l'un l'Austrasie, l'autre la Neustrie, au nom de ce prince, nommé Childéric III. Puis, ils entreprirent la réforme du clergé des Gaules, avec l'intention de s'en faire un appui solide, et confièrent cette haute et difficile mission au vénérable « archevêque des Germains et envoyé de saint Pierre », saint Boniface, qui, dès le mois d'avril 742, à leur pressante requête, convoqua en concile le peu d'évêques austrasiens qui n'étaient « ni intrus, ni irréguliers, ni laïques avares, ni clercs débauchés, ni

(1) Œuvre du temps de saint Louis.

publicains exploitant les revenus de l'Église comme biens profanes ». Il fut décrété là que désormais les conciles seraient annuels, et les couvents soumis à la règle de saint Benoît; que les biens enlevés aux églises leur seraient restitués; les prêtres sans mœurs et adultères punis, et qu'interdiction formelle serait faite à tout clerc de chasser, de porter les armes et de verser le sang des chrétiens ou des païens; qu'enfin tout faux évêque, tout faux prêtre, courant les provinces et exerçant indûment le sacré ministère, serait impitoyablement poursuivi. Karloman et Peppin s'occupèrent de faire sentir le poids de leurs armes à leurs ennemis, et, comme leur illustre et infatigable père, commencèrent à voler sans relâche d'une extrémité à l'autre de l'empire, frappant tour à tour les Aquitains ou les Bavarois, de manière à dompter ces voisins rebelles.

La campagne de 743 contre Odilon, duc de Bavière, celle de 744 contre les Saxons, celle de 745 contre l'Aquitain Hunald, et celle de 746 contre les Allemans, furent décisives. Hunald, après avoir prêté, entre les mains des deux frères, le serment qu'il leur avait refusé d'abord, abdiqua en faveur de Waïfer, son fils (ou son frère), et s'en alla finir ses jours, comme Eudes, au fond d'un monastère de l'île de Ré. Quant aux peuples germains, ils se soumirent à la condition de renoncer au gouvernement de leurs chefs nationaux, et d'obéir désormais à des comtes austrasiens. Ou ils furent, comme les Saxons, conduits de force au baptême; ou bien, comme les Bavarois l'avaient consenti pour conserver à leur tête l'illustre maison des Agilolfinges, ils subirent l'humiliation d'un tribut. Dans l'intervalle de ces pénibles campagnes, les deux chefs franks s'occupaient de prêter main-forte à saint Boniface, le pieux et ardent réformateur, qui rencontrait parfois une terrible opposition à ses décisions; témoin le farouche évêque Milon, usurpateur des siéges de Trèves et de Reims, qui se maintint dix ans par la violence dans son diocèse, jusqu'à ce qu'il fût tué à la chasse par un sanglier. Il leur fallait aussi concerter avec saint Boniface les moyens de rendre praticables certaines décisions trop absolues du premier concile de Germanie, relatives à la restitution des biens enlevés aux églises, et c'est à quoi avisèrent les conciles successifs de Leptines et de Soissons (743-744).

Cependant Karloman, « touché de l'amour divin et du désir d'une patrie céleste, abandonna volontairement son royaume et ses enfants, qu'il recommanda à son frère, et se retira au couvent de Saint-Benoît, sur le mont Cassin, non loin de Naples, où il fit les vœux monastiques (747). » Peppin, qui dès cette époque déjà nourrissait le grand dessein qu'il exécuta quelques années plus tard, ne fit pas part à ses neveux du dépôt reçu et « s'appropria tout le royaume » de Karloman. Plus généreux envers Grippon, il le tira de sa prison, et, comptant se faire de lui un utile instrument, il le gratifia de quelques riches comtés. Mais Grippon, esprit ambitieux et inquiet, n'occupa son activité qu'à chercher des ennemis à son frère, et réussit à soulever encore contre lui tour à tour Saxons, Bavarois, Aquitains. Ce fut un jeu pour Peppin de réduire de nouveau ses ennemis à l'impuissance (748-49); et il s'occupa alors de consommer la grandeur de sa maison, de reprendre l'affaire solennelle proposée naguère à Karle Martel par le pape Grégoire III, et d'en finir à jamais avec l'ombre de la royauté mérovingienne.

Karle Martel avait laissé le trône vide; Peppin, plus hardi, osa l'occuper. En l'année 751, il fit partir pour l'Italie Burkhard, évêque de Wurzbourg, disciple de saint Boniface, et Fulrad, abbé de Saint-Denys et archichapelain du palais, avec la mission « d'interroger le pape Zacharie touchant les rois des Franks descendus de l'antique race des Mérovingiens, lesquels étaient appelés rois, tandis que toute la puissance appartenait au maire du palais, si ce n'est que les chartes et les priviléges étaient écrits au nom du roi et datés de l'année de son règne. Il pria le pape de décider lequel devait légitimement être et se nommer roi, de celui qui demeurait sans inquiétude et sans péril en son logis, ou de celui qui supportait le soin de tout le royaume et les soucis de toutes choses. » — Le pape Zacharie, qui, moins pressé depuis quelques années par les Lombards, s'attendait cependant d'un moment à l'autre à se voir attaqué de nouveau, accueillit avec joie une semblable ouverture, qui lui garantissait dans Peppin un champion intéressé à le défendre; il se hâta de « mander au peuple des Franks, par l'autorité de l'apôtre saint Pierre, que Peppin, qui possédait la puissance royale, devait jouir aussi des honneurs de la royauté. » En conséquence, Childéric, « qui était dit faussement roi », fut déposé, tondu et relégué au couvent de Sithiu (depuis Saint-Bertin); puis, dans une assemblée solennelle des évêques et des grands convoquée à Soissons, en mars 752, « Peppin, par l'élection de toute la France, fut élevé sur le trône, lui et la reine Bertrade, et il fut *oint* comme roi par saint Boniface. » Telle est l'origine de la royauté dite *de droit divin*.

Lorsqu'on considère cette persistance de l'abaissement des Mérovingiens à partir de Dagobert, les efforts de quelques-uns d'entre eux pour s'y arracher, enfin le rôle extraordinaire des maires du palais, on ne saurait comprendre une telle situation en l'attribuant seulement à l'incapacité de quelques hommes. Nos anciennes histoires sont remplies d'invectives contre l'imbécillité des *rois fainéants;* mais leur faiblesse tint sans doute à des causes dont il ne dépendait pas d'eux de triompher. Il semble que Clovis et ses enfants, après avoir été acceptés, appelés, mis sur un trône par les populations gallo-romaines et le clergé catholique, aient inspiré une profonde horreur, surtout lorsqu'il fut certain, un siècle après l'arrivée de Clovis, sous Chilpéric et la hideuse Frédégonde, par exemple, que les petits-fils valaient moins encore que leur

aïeul. « Ne vois-tu pas au-dessus de ce toit ce que j'y aperçois moi-même? disait un évêque en montrant à Grégoire de Tours le palais de Chilpéric à Braine. — J'y vois un second petit bâtiment que le roi a fait élever dernièrement au-dessus de l'autre. — N'y vois-tu pas autre chose? — Je n'y vois rien, répondit Grégoire. Et, supposant que son interlocuteur voulait plaisanter, il ajouta : — Si tu vois quelque chose de plus, toi, dis-le-moi. Et l'autre reprit, en poussant un profond soupir : — Je vois le glaive de la colère divine tiré et prêt à tomber sur cette maison. — Et véritablement, ajoute Grégoire de Tours en contant cette anecdote, les paroles de cet évêque (Salvius ou saint Sauve d'Albi) ne furent pas menteuses. »

Le sentiment d'indignation qui agitait ces deux évêques était celui des populations dont ils gouvernaient les âmes. L'Église reconnaissait qu'elle avait confié aux loups la défense de son troupeau. Les Barbares eux-mêmes sentaient la réprobation les envelopper, et l'on n'est pas étonné d'apprendre que le roi Gontran, se trouvant à Paris après la mort de Chilpéric, son frère, prit la parole dans l'église, un dimanche après la messe, et dit au peuple : « Je vous en conjure, hommes et femmes qui êtes ici présents, gardez-moi inviolablement fidélité et ne me tuez pas comme vous avez tué mes frères! Que je puisse au moins, pendant trois ans, élever mes neveux que j'ai faits mes fils adoptifs, de peur qu'il n'arrive, Dieu veuille l'empêcher! qu'après ma mort vous ne perissiez avec ces enfants, puisqu'il ne resterait de notre famille aucun homme fort pour vous défendre. » Tous les efforts des Gaulois et de leurs évêques se tournèrent donc vers l'impérieuse nécessité d'adoucir la nature féroce des princes qu'ils avaient consacrés. De là ces règnes pâlissants, comme ceux de Dagobert ou de Clotaire II, qui savaient, au besoin, brandir encore la framée de leur père, mais qu'on avait instruits dans les lettres, qui se plaisaient dans l'indolence, dans le goût des arts, des pompes religieuses, et dont les chroniqueurs célèbrent la piété. Les évêques triomphèrent alors, mais en même temps la population barbare n'avait plus de chef. Celui qui prétendait que tous ses sujets obéissent à des lois, changeassent une turbulence sanguinaire contre l'esprit de douceur, se soumissent aux opinions des évêques, celui-là était bien le roi des Gallo-Romains et n'était plus celui des Franks. Il semble donc que le règne des derniers Mérovingiens et le pouvoir étonnant des maires du palais ait été une sorte de compromis entre les deux races antique et nouvelle qui occupaient la Gaule, et qui toutes deux avaient des besoins diamétralement opposés. Cet état intermédiaire, troublé chaque fois que l'équilibre était rompu, par exemple lorsque le parti frank fut refoulé par Ébroin ou le parti catholique et neustrien opprimé par Charles Martel, dura jusqu'à ce que la famille des Peppins se vît en possession d'une puissance assez formidable pour se croire sûre de satisfaire et de maîtriser à la fois et l'Église et la barbarie.

Mais les Peppins se trompaient; les vues de la Providence ne s'arrêtaient pas là.

LETTRES ET ARTS SOUS LES MÉROVINGIENS.

Plus éloignées du centre de la barbarie que le reste des Gaules, les provinces du midi conservèrent aussi plus longtemps l'amour et la culture des lettres. Vers la fin si ensanglantée du sixième siècle, tandis que Franks et Visigoths s'égorgeaient à leurs portes, les citadins de la Narbonaise et de l'Aquitaine se berçaient encore au bruit des vers latins et des exercices littéraires. Ils avaient encore des rhéteurs et des grammairiens qui s'efforçaient de sauver les traditions et nourrissaient entre eux le commerce des muses.

Mais au lieu de briguer l'attention populaire et d'attirer les élèves au pied de leurs chaires, ces savants d'une époque malheureuse aimaient à s'envelopper de mystère et de ténèbres. Ils réservaient leurs connaissances pour un petit nombre d'amis ou d'adeptes, et s'ingéniaient à rendre leur langage inintelligible, afin, disaient-ils, d'exercer la sagacité de leurs disciples et d'en imposer davantage aux Barbares. Ils avaient inventé douze sortes de latinité, c'est-à-dire douze manières diverses d'altérer la langue. Les difficultés puériles, les jeux et les transpositions de mots, les énigmes, les écritures chiffrées, étaient leurs délassements ordinaires, et les plus vaines disputes sur la grammaire leur semblaient si sublimes, qu'ils racontaient avec orgueil un savant débat où deux de leurs chefs avaient passé quatorze jours et quatorze nuits à examiner la question de savoir si le pronom (*ego*) peut avoir un vocatif. Leur système de littérature secrète se complétait par un vocabulaire de noms empruntés; pour eux, Toulouse s'appelait Rome, Rome s'appelait Troie, et ils se donnaient à eux-mêmes les noms d'Énée, d'Homère, d'Horace, de Caton, de Cicéron, de Virgile. « Lorsque Énée, mon maître, dit l'un d'eux, m'eut reconnu pour un homme d'esprit, il voulut que je fusse nommé Virgilius Maro; car, dit-il, en celui-ci revit l'âme de l'antique Virgile. » Ils réussissaient du moins à n'être pas compris des Barbares qu'ils redoutaient. « Ne jetons pas nos perles aux pourceaux. Si ces sortes de gens éventaient notre science, ils traiteraient sans pitié le peuple des campagnes, et, de plus, ils n'auraient pour nous ni déférences ni respect; mais, à la manière des pourceaux, ils se jetteraient sur ceux qui auraient voulu les parer. » Ainsi parlait ce prétendu Virgile que nous citions tout à l'heure et qui, seul entre ses confrères, nous a laissé quelques écrits, auxquels on doit la révélation (1) de cette école qui nous peint l'antiquité dans sa décrépitude. Son siége principal était à

(1) Ils ont été publiés pour la première fois en 1833, par le cardinal Angelo Maï, et se composent de huit épîtres au diacre Germain, sur les *parties du discours*, suivies de quinze lettres à Fabianus sur *divers sujets de grammaire*.

Toulouse, et il est probable que son plus grand éclat resplendit à la cour des rois visigoths.

Plus vrais héritiers des rhéteurs et des grammairiens antiques étaient les évêques, dont les prédications ou les écrits tendaient à répandre naïvement le peu de lumières dont ils conservaient le dépôt. Dans un grand nombre de villes épiscopales (les documents permettent d'en compter dix-sept), le service de l'église comprenait celui d'écoles où l'on enseignait à quelques enfants un peu de lecture et de musique. Celui qui apprenait par cœur quelque fragment de la Bible passait pour un prodige (1). Les grands monastères, comme ceux de l'île de Lérins, de Saint-Victor de Marseille, de Ligugé, de Saint-Médard de Soissons, de Sithiu ou Saint-Bertin, de Saint-Mesmin de Mici, d'Agaune, de Jumiéges, de Saint-Germain d'Auxerre, pratiquaient aussi l'enseignement et s'occupaient de la transcription des manuscrits. Dans l'abbaye de Saint-Hilaire de Poitiers, les études, au sixième siècle encore, étaient assez complètes pour durer



Costume d'un moine de l'abbaye de Millas (septième ou huitième siècle). — D'après Mabillon.

sept années, et l'abbaye de Fontenelle ou Saint-Wandrille, près Rouen, compta un jour trois cents élèves. Mais ce sont là des traits rares, et l'existence fugitive de ces stériles pépinières est à peine saisissable.

La plus connue des écoles mérovingiennes est l'école de la chapelle du palais. Lorsque les Franks s'étaient établis dans la Gaule, à titre de chrétiens, ils n'y trouvèrent pas de nom plus populaire et plus vénéré que celui de Martin. L'église de Saint-Martin de Tours, où se trouvait son tombeau, passait pour le lieu des Gaules le plus fertile en miracles, et les rois franks, pour s'assurer la protection divine, firent garder auprès d'eux le vêtement du saint, sa *cape*. De là le nom de chapelle (*capella*) que reçut l'oratoire où la relique était déposée. Cette chapelle, où devait jour et nuit retentir le bruit des chants religieux, était desservie par les clercs les plus habiles à chanter, qui formaient parmi eux des novices, et dont l'influence devint assez puissante pour que le roi Clotaire II leur assurât la préférence dans les promotions à la dignité épiscopale, « à cause, dit le décret, de leur mérite et de leur science ». L'école du palais, si l'on en croyait quelques auteurs, aurait été le lieu sacré où, se conservant sans s'éteindre, le flambeau des lettres aurait passé de la main des derniers empereurs romains jusqu'à celle de Charlemagne. Mais nous verrons plus loin ce grand prince aller ailleurs emprunter des lumières. Et quant à l'école, ou plutôt quant aux écoles de jeunes choristes que chaque roi mérovingien entretenait pour le service de sa chapelle, les recherches les plus exactes n'ont pas pu faire voir qu'on y connût d'autre science que celle de chanter au lutrin en langue latine (1).

Les Franks, au sortir des poétiques forêts de la Germanie, n'étaient cependant pas inaccessibles au sentiment du beau. Déjà Tacite parlait des chants par lesquels ils célébraient la mémoire de leurs plus illustres guerriers (*Annal.*, II, 88) ou cherchaient à s'exciter au combat : « Ils disent qu'ils ont eu un Hercule; et, de tous les héros, c'est le premier qu'ils chantent lorsqu'ils vont combattre. Ils ont aussi de ces vers qu'ils répètent pour exalter leur courage, ce qui s'appelle entonner le *bardit*, et dont ils tirent un présage de victoire ou de défaite, suivant que le chœur a bien ou mal réussi. Car ce sont moins des paroles qu'un concert guerrier, dans lequel ils recherchent surtout un son qui effraye et un grondement saccadé en approchant le bouclier contre la bouche, afin que leur voix, plus pleine et plus grave, grossisse par la répercussion. » (*Mœurs germ.*, III.) On a vu plus haut (p. 116) un exemple de ce que ces chœurs guerriers pouvaient être et en même temps de tout ce qu'on en connaît, dans les premiers mots du prologue de la loi salique.

L'*Edda*, poëme antique des Scandinaves, et les *Niebelungen*, poëme de la Germanie Rhénane qui reproduit en partie les *sagas* scandinaves, sont au contraire de vastes compositions dont les épisodes sans nombre défrayèrent longtemps l'imagination des peuples du Nord. La seconde partie des *Niebelungen* ou « Livre des héros » est le mélodrame des grandes invasions du cinquième siècle. Attila (p. 95) y occupe le fond du théâtre; autour de lui se presse la foule des guerriers de toutes langues et de toutes religions. On voit entrer en scène les princes de Suède et de Danemark, ceux

(1) Grégoire de Tours, *Miracl. de saint Martin*; I, 8.

(1) Voy. dom Pitra (*Vie de saint Léger*), et Ozanam.

des Franks, des Bourguignons, des Thuringiens, des Lombards; mais l'intérêt principal s'attache à la personne de Théodoric, roi des Goths de l'est (Ostrogoths). Ce grand prince devient dans la poésie barbare le type de l'héroïsme. Issu d'une race divine, il en porte pour marque de longs cheveux dorés qui flottent sur ses épaules. Jour et nuit il chevauche à travers la solitude des bois et des landes. Son caractère se développe dans une suite d'aventures qui commencent par un combat de géants. Théodoric, armé d'une épée magique dont un nain lui a fait don, et assisté de Hildebrand, son compagnon fidèle, attaque deux géants dans une caverne et ravit leurs trésors. Il continue d'errer, grossissant son cortége de tous les guerriers qu'il a successivement domptés, et dont le nombre s'élève bientôt à douze, nombre mystérieux. On le voit ensuite, fuyant la colère de Jormunrek (Hermanaric) son oncle, chercher un asile à la cour d'Attila. Il sert le roi des Huns pendant vingt ans et revient enfin, avec son vieil ami Hildebrand, gagner une bataille décisive à Ravenne et prendre possession du royaume d'Italie. C'est là qu'il trouve le repos et qu'il règne durant tant d'années qu'on ne saurait en faire le compte. Seulement, un jour, étant à la chasse et ne trouvant plus son cheval familier, le vieux roi s'élança sur un coursier noir qui passait, et qui l'emporta avec la rapidité de l'éclair : ses compagnons l'entendirent pousser un cri, et les peuples le crurent mort; il vit encore, cependant, et il est apparu quelquefois. (Ozanam, *Étud. germ.*)

On a découvert, au commencement de ce siècle, un fragment de ce poëme précisément écrit en dialecte francique. C'est une rencontre entre Hildebrand et son fils : « J'ai ouï dire qu'un jour Hildebrand et Hadebrand, le père et le fils, se provoquèrent au combat. Les deux héros disposèrent leur vêtement de guerre : ils se couvrirent de leurs cuirasses, ils ceignirent leurs glaives par-dessus. Comme ils lançaient leurs chevaux, Hildebrand, fils de Hérébrand, parla, car c'était un homme noble et d'un prudent esprit. Et en peu de mots il demanda à son ennemi quel était son père dans la race des hommes. Il lui dit encore : « De quelle famille es-tu? Si tu me l'apprends, je te donnerai un vêtement à triple fil; car, ô guerrier! toutes les générations des hommes me sont connues. » — Hadebrand, fils de Hildebrand, parla : « Des hommes de mon pays, qui maintenant sont morts, m'ont dit que mon père s'appelait Hildebrand; je m'appelle Hadebrand. Un jour il s'en alla vers l'est; il fuyait la haine d'Odoacre; il était avec Théodoric et un grand nombre de héros; il laissa seuls dans son pays sa femme jeune, son fils petit, ses armes sans maître, et il s'en alla du côté de l'est. Mon père était connu des vaillants guerriers; intrépide, il combattait toujours en tête. Il aimait trop la guerre. Je ne pense pas qu'il soit encore en vie. » — « Seigneur des hommes, dit Hildebrand, jamais, du haut du ciel, tu ne permettras un semblable combat entre hommes du même sang. » Alors il ôta un bracelet d'or qui entourait son bras, et que le roi des Huns lui avait donné : « Prends-le, dit-il à son fils, je te le donne en présent ». — Hadebrand, fils de Hildebrand, lui répondit : « C'est la lance à la main, pointe contre pointe, que de tels présents se reçoivent : vieux Hun, tu es un mauvais compagnon; espion rusé, tu veux me tromper par tes paroles, et moi, je veux te jeter à bas avec ma lance. Comment, si vieux, peux-tu forger de tels mensonges? Des hommes d'un grand âge qui avaient navigué sur la mer des Vendes m'ont parlé d'un combat dans lequel a été tué Hildebrand, fils de Hérébrand ». — Hildebrand, fils de Hérébrand, dit : « Hélas! hélas! quelle destinée est la mienne! J'ai erré hors de mon pays soixante hivers et soixante étés. On me plaçait toujours en tête des combattants; dans aucun fort on ne m'a jamais mis les fers aux pieds, et maintenant il faut que mon propre enfant me pourfende avec son glaive, m'étende mort avec sa hache, ou que je sois son meurtrier. Tu peux, si ton bras est fort, ravir à un homme de cœur son armure, dépouiller son cadavre; fais-le, si tu crois y avoir droit, et que celui-là soit le plus infâme des hommes de l'Est qui te détournerait de ce combat, dont tu as un si grand désir. Bons compagnons, voyez qui de nous deux pourra se vanter aujourd'hui du butin qu'il aura fait et rester maître de deux armures ». Alors ils piquèrent avec leurs lances à la pointe aiguë, si bien qu'elles restèrent fixées dans les boucliers; puis, ils s'élancèrent l'un contre l'autre... Ils frappaient pesamment sur leurs blancs boucliers, jusqu'à ce que ceux-ci tombassent en morceaux, brisés par les coups. »

On n'en a pas retrouvé davantage, mais c'en est assez pour qu'il soit permis de dire de ce morceau qu'il était plein d'énergie et de simplicité. On l'a trouvé dans un manuscrit du neuvième siècle (à Cassel); peut-être faisait-il partie du précieux recueil de chants nationaux que plus tard fit rassembler Charlemagne, et qu'on a par malheur entièrement perdu. Nous empruntons encore à l'auteur de cette découverte, le docte Allemand J. Grimm, une esquisse peu flatteuse pour les Franks, mais peut-être véridique, de ces diverses littératures et du sort qu'ont subi les traditions orales qui s'étaient inspirées d'elles. « Les traditions généalogiques des peuples qui habitent le nord de l'Allemagne, dit-il, nommément des Saxons, des Westphaliens et des Frisons, ont presque entièrement péri; il semble qu'elles aient été couchées à terre du même coup de faux; les Anglo-Saxons seuls en ont sauvé quelques débris. Cette destruction se concevrait à peine si l'on ne connaissait la cruelle oppression dont les Franks ont fait gémir tous ces peuples. Quant à la race gothique, l'histoire, il faut le reconnaître, l'a bien maltraitée, ainsi que les races qui se rattachaient à elle. Sans l'arianisme, qu'elles avaient embrassé, elles nous apparaîtraient sous un autre jour. On peut conjecturer,

d'après un petit nombre de documents épars çà et là, que cette race gothique était d'une nature plus douce, plus sociable, plus noble que les Franks, ses ambitieux et turbulents ennemis. On peut jusqu'à un certain point dire la même chose des Lombards, bien qu'ils fussent plus belliqueux et plus grossiers que les Goths. La tradition des Franks mérite moins d'éloges, et pourtant elle avait à sa disposition presque tous les moyens de se conserver pure. On y trouve un reflet de la teinte sombre et de la violence de caractère de cette nation, chez laquelle la poésie n'a jamais pu bien prendre racine. Ce n'est guère qu'après l'extinction de la race mérovingienne qu'une belle et riche moisson de traditions germe et grandit autour de Charlemagne. »

L'oreille musicale des populations qui parlaient la langue latine ne se plaisait pas aux fortes consonnes, aux sons aspirés de la langue germanique. Leurs écrivains, qui n'avaient point fait le même reproche aux idiomes celtiques, se plaignent de la rudesse de ce langage. Tous les dialectes de la grande famille tudesque sont d'admirables instruments qui témoignent, mieux que tout autre monument peut-être, du génie profond et naturellement scientifique de la race allemande; mais qui n'a jamais cessé d'être antipathique aux races plus méridionales. L'élément germanique n'a que très-faiblement pénétré la langue française. On n'y compte qu'un millier environ de mots provenant de cette source; il en subsistait un plus grand nombre dans notre idiome du moyen âge, mais ils sont complétement oubliés aujourd'hui. Le langage a suivi la même progression que les mœurs, le caractère, et le sang lui-même; c'est un fleuve dont les eaux, troublées pendant un temps par des substances étrangères, les éliminent peu à peu et reviennent, à mesure qu'elles coulent, à leur limpidité primitive.

Les rois mérovingiens, comme les saints de l'Église, furent moins célèbres par des poésies composées dans la langue des Franks qu'en hymnes latines chantées par leurs sujets gaulois. On en cite ordinairement deux exemples assez intéressants : d'abord, une pièce destinée à chanter l'expédition de Childebert Ier en Espagne (ann. 543), pièce de vers qu'on a recomposée à peu près au moyen d'une Vie de saint (saint Droctovée), dans laquelle un moine du neuvième siècle l'avait enchâssée; puis une chanson populaire qui courait les campagnes à cause de sa rusticité même, et que les femmes chantaient en battant des mains. Cette chanson, composée en l'honneur de Clotaire II, pour sa victoire sur les Saxons en 623, nous est connue de même par une vie de saint (saint Faron), dans laquelle on en a reproduit textuellement le premier et le dernier couplet (1). Le rhythme de ces deux morceaux rappelle à merveille, et par l'assonance qui termine chaque vers, et par la mesure, les poëmes en vers de douze et de huit syllabes que nous verrons paraître bientôt, aux premiers pas de la poésie française.

Les successeurs de Clovis, et peut-être Clovis lui-même, parlaient la langue latine, qui était la langue des affaires et celle surtout de la grande affaire, le christianisme. Les évêques, le pape, les princes barbares, écrivaient aux rois franks des lettres qu'on a encore, et qui attestent un certain mouvement de correspondance entre les chefs des États d'alors; le seul acte bien authentique que l'on possède comme écrit par les ordres de Clovis (c'est une donation de terres à saint Mesmin, abbé de Mici) n'est pas d'un style barbare. (Voy. Pétigny, *Études mérov.*, t. II.) On voit aussi, dans une lettre du roi Théodoric, que le conquérant de la Gaule avait fait demander avec instance en Italie (vers 496) qu'on lui envoyât quelque habile joueur de harpe. Thierri, son fils, avait retenu auprès de lui et aimait comme son enfant un jeune clerc nommé Gallus (saint Gall), dont la voix le charmait; Gontran interrompait un repas solennel pour prier les évêques ses convives d'entonner le graduel de la messe; Childebert Ier, qui aimait les jongleurs, est représenté (1) tenant un violon à la main. Jusque dans une loi barbare, celle des Ripuaires, on trouve le respect de l'art musical; la composition due pour le meurtre d'un joueur de harpe est portée au quadruple du taux ordinaire.

Deux des quatre fils de Clotaire Ier, savoir Sigebert et Chilpéric, ont hautement prétendu s'illustrer par la culture des lettres et des arts.

Sigebert, qui le premier, parmi ses frères conçut la pensée qu'il était plus digne de lui de s'allier par le mariage à la famille d'un roi que de décorer des filles de ferme du titre de reines, Sigebert aimait à passer pour ami des gens lettrés. Sa cour de Reims respirait un certain parfum poétique. Un de ses officiers, nommé Gogo, ne dédaignait pas de faire des vers latins, tout en remplissant la dignité de maire du palais, et d'écrire en style précieux à un certain duc Chaming : « Quoique je me sente pour chanter tes louanges bien au-dessous de la tâche, l'entraînement de mon affection me fait cependant reconnaître que mon esprit a été trop lent à le faire, et cet éloge auquel suf-

(1) Voici le premier :

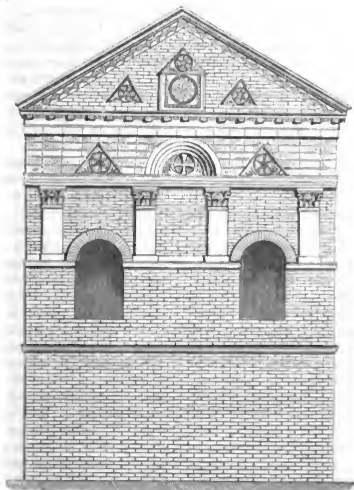
« De Clotario est canere, rege Francorum,
» Qui ivit pugnare in gentem Saxonum.
» Quam graviter provenisset missis Saxonum,
» Si non fuisset inclitus Faro, de gente Burgundorum! »

Voici les premières lignes de la chanson de Childebert :

« Regnum tenebat inclitus
» Francigenum Childebertus,
» Qui torrens pulchritudinis
» Fonsque præcipuæ ubertatis,
» Speculum etiam exstitit
» Pietatis et æquitatis. »

(1) A la cathédrale de Chartres (douzième siècle).

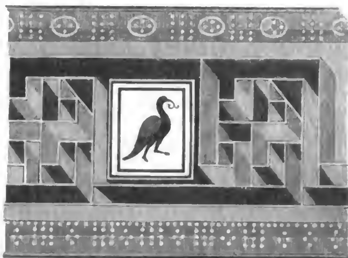
firait à peine l'éloquence de Virgile, mon audacieuse impéritie en va forcer les portes. Dans les petits vers ci-joints, que j'ai tracés d'une main tremblante, mais d'un amour insigne, se montrent les sentiments de l'ami en même temps que la rusticité de l'ignorant. » (Duchesne, *Script.*, I, 859.)



Baptistère de l'église Saint-Jean, à Poitiers. (Époque mérovingienne.)







Détails de la façade et de la mosaïque du baptistère de Saint-Jean, à Poitiers.

Ce Gogo était sans doute le plus bel esprit d'entre les courtisans de Sigebert, car ce fut à lui qu'échut l'honneur d'aller en Espagne chercher pour son chef la fille du roi des Visigoths. Mais il n'était pas le seul, témoin cet évêque Bertechram, dont Fortunat louait les vers tout en lui avouant qu'ils n'avaient pas la mesure.

Fortunat est le nom littéraire le plus illustre

que le roi Sigebert ait soutenu de sa protection. Venantius Clementianus Fortunatus était né en Italie, vers l'an 530 ; mais, amené par hasard dans le royaume d'Austrasie, il eut la fortune d'y voir ses productions goûtées. Il resta en Gaule, et, sur la fin de sa vie, il devint prêtre de l'église métropolitaine de Poitiers. Son style ampoulé était à la hauteur de ce rôle, et lui-même parle avec une humilité qui n'est point feinte de la rudesse de son langage et de son ignorance : « Platon, Aristote, Chrysippe et Pittacus, sont à peine connus de moi ; je n'ai point lu Hilaire, ni Grégoire, ni Ambroise, ni Augustin. » Il avait cependant une grande facilité et quelque chose de plus encore, car on trouve, à travers le latin entortillé de ses vers, des pensées et des images d'une énergie et d'une beauté toutes septentrionales. Celles-ci, par exemple, qu'il met dans la bouche de la fille des rois de Thuringe, sainte Radégonde, en racontant ses malheurs : « J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les mains liées et les cheveux épars ; l'une marchait nu-pieds dans le sang de son mari ; l'autre passait, pauvre femme, sur le cadavre de son frère. Chacun a eu de quoi pleurer, et moi j'ai pleuré pour tous. Souvent mes larmes cessent de couler, mes soupirs ne s'entendent plus, et mon chagrin ne se tait pas ; j'écoute avidement si la brise m'apportera le bonjour de quelqu'un ; mais non : de tant d'ombres de mes parents, aucune ne m'apparaît. Tout un monde me sépare de ceux que j'aime le plus. Ah ! si je n'étais retenue par la clôture sacrée d'un monastère, ils me verraient, sans m'attendre, arriver auprès d'eux. Je m'embarquerais par l'orage, je voguerais avec joie dans la tempête ; les matelots trembleraient, et je n'aurais aucune peur. Si le vaisseau se brisait, je m'attacherais à une planche et je continuerais ma route ; et si je ne pouvais saisir aucun débris, ma main fatiguée nagerait jusqu'au bout. »

Mais les plus importantes pour nous des poésies de Fortunat sont celles qu'il fit à l'occasion des événements de son temps. Tel est l'épithalame qu'il composa pour les noces de Sigebert et de Brunehaut. Dans cette pièce, il commence par mettre en scène Cupidon, qui vient d'un vol rapide, brûlant de ses traits enflammés tous les cœurs sur la terre et sur l'onde, car l'onde même ne peut les défendre de l'incendie. Il arrive enfin au cœur du roi Sigebert. Aussitôt le roi s'éprend de l'amour de Brunehaut qu'il n'a pas encore vue. La nuit, il ne peut dormir, ou s'il s'endort, il voit Brunehaut dans ses songes. Cupidon s'en applaudit avec sa mère ; tous deux descendent ensemble de l'Olympe et s'arrêtent en Austrasie pour préparer le bonheur des nouveaux époux. Tous deux se répandent en pompeux éloges de Brunehaut et de Sigebert. Le cœur de ce rude soldat, meurtrier de ses frères, est plein de justice, de douceur, et sa tendresse embrasse tous les humains. Brunehaut est une autre Vénus : la déesse elle-même le proclame. Plus tard, Fortunat chanta de la même façon, en courtisan de Chilpéric, la triste histoire de Galeswinthe. Il quitta l'Austrasie pour se rendre à Tours, afin de visiter le tombeau de saint Martin, dont il écrivit la Vie en vers. Il s'arrêta ensuite à Poitiers, où il se laissa retenir par la bonté, par l'empressement flatteur, et un peu par la bonne chère qu'il trouva auprès de sainte Radégonde, abbesse d'un monastère qu'elle avait fondé à Poitiers. Dans la douce société des religieuses, et savourant jusqu'à la fin les parfums de sa couronne poétique, Fortunat mourut paisiblement en l'année 609. « Au bonheur d'une tranquillité rare en ce siècle, ce réfugié italien, que les Barbares admiraient de leur mieux, avait joint celui d'une gloire qui ne l'était pas moins, et même il pouvait se faire illusion sur la durée de cette littérature expirante dont il fut le dernier représentant. » (Thierry, *Récits mérov.*)

Le roi Chilpéric se mêla plus personnellement que son frère Sigebert à ces premiers efforts intellectuels, bien mal assurés encore, mais qui montraient déjà le développement moral que les Franks étaient capables de recevoir. Chilpéric était poète lui-même, du moins il le croyait, et il lui était permis de le croire lorsqu'il voyait écrit à sa louange, par la plume la plus brillante du siècle, celle de Fortunat : « Quels que soient ceux que tu gouvernes sous l'empire de ton sceptre, mieux encore en triomphes-tu par ton savant esprit et ta parole abondante. D'un côté, puissant par le courage ; de l'autre, séduisant par la science, habile entre tous à la guerre et expérimenté dans la jurisprudence : d'une part, guerrier, tu rayonnes ; de l'autre, législateur, tu étincelles. Ainsi des rois antiques es-tu l'égal et le maître. » Ce sont là de vaines hyperboles, mais auxquelles Chilpéric donnait prétexte par l'ardeur, fort louable en effet, qu'il mettait à vouloir être un savant. Lui aussi il faisait des vers, il composait des chants d'église ; guidé par des considérations pleines de sens, il avait songé à la possibilité d'écrire des sons, germaniques ou autres, pour lesquels l'alphabet latin était insuffisant. Il imagina un jour d'ordonner qu'on ajoutât à cet alphabet quatre caractères de son invention pour représenter l'*æ*, l'*ô* long, le *th* et le double *w*. C'était fort sage, car une foule de mots, à commencer par les noms mêmes des rois franks, étaient écrits en latin par les copistes avec les variations les plus arbitraires, et ils auraient obtenu par cette innovation une orthographe exacte et fixe. Mais en vain Chilpéric ordonna-t-il, par des lettres adressées aux comtes des cités et aux sénats municipaux, que *dans toutes les écoles publiques* l'on grattât à la pierre ponce le parchemin des livres employés à l'enseignement et qu'on les écrivît de nouveau ; son projet n'eut aucune suite.

Grégoire de Tours, qui n'était pas un poëte courtisan comme Fortunat, et qui avait vu Chilpéric de trop près pour ne pas le haïr, parle avec une sorte de mépris de ces efforts, qui méritaient plus d'indulgence. Le roi profitait des visites que

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

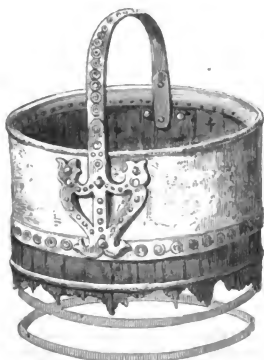
lui faisait l'évêque dans le palais de Braine pour le prendre à part et lui donner confidentiellement lecture de ses œuvres, et, tout en sollicitant ses conseils, pour étaler devant lui sa vanité naïve. Grégoire n'y voyait qu'un fatras de vers informes, « qui boitaient de tous leurs pieds » en bravant toutes les notions de la prosodie. Quant aux opuscules moins ambitieux, tels que des hymnes ou des parties de messe, Grégoire tenait pour impossible qu'on les exécutât à l'église; « et parmi les tâtonnements maladroits de cette rude intelligence, faisant effort de tous côtés pour se débrouiller elle-même, il ne distinguait pas assez ce qu'il pouvait y avoir de tentatives sérieuses et d'intentions respectables. » (Thierry, *Récits mérov.*)

Un jour (en 580) il trouva les prétentions du roi bien autrement présomptueuses : Chilpéric avait imaginé de composer une sorte d'ordonnance concernant les matières théologiques. Il voulait, dans ce traité, que la Trinité ne fût point désignée en distinguant les trois personnes, mais par un seul nom, celui de Dieu; il ajoutait que c'était une chose indigne que Dieu reçût la qualification de *personne*, comme un homme de chair et d'os. Après avoir expliqué ses vues à Grégoire, qui frémit en reconnaissant la vieille hérésie de Sabellius, il lui fit lire son œuvre par un secrétaire, et, la lecture finie, il lui dit : « C'est ainsi que je veux que tu croies, toi et les autres docteurs de l'Église. » — « Cette croyance erronée doit être abandonnée, pieux roi, répondit l'évêque, et il convient que tu suives la doctrine qui nous a été laissée par les apôtres, qu'ont enseignée après eux Hilaire évêque de Poitiers, et Eusèbe évêque de Verceil, et qu'enfin tu as confessée toi-même au baptême. » Le roi, blessé des signes d'improbation que son auditeur donnait depuis le commencement, lui dit alors avec colère : « Mais il me semble évident qu'en cette matière, Hilaire et Eusèbe sont fortement opposés l'un à l'autre. » L'objection était fort juste, et l'évêque, ne pouvant parer ce coup, répondit par une admonestation : « Tu dois prendre garde, fit-il, de proférer des paroles qui offensent Dieu ou ses saints. » Et appelant à lui toute la science théologique de l'époque, il ajouta : « Sache qu'à les considérer dans leurs personnes, autre est le Père, autre le Fils, autre le Saint-Esprit. Ce n'est point le Père qui s'est fait chair, non plus que le Saint-Esprit; c'est le Fils, afin que, par la rédemption des hommes, celui qui était fils de Dieu devînt aussi fils d'une vierge. Ce n'est point le Père qui a souffert la passion, ce n'est pas l'Esprit-Saint; c'est le Fils, afin que celui qui s'était fait chair en ce monde fût offert en sacrifice pour le monde. Quant aux personnes dont tu parles, ce n'est point corporellement, mais spirituellement qu'elles doivent s'entendre, et ainsi, bien qu'en réalité elles soient au nombre de trois, il n'y a en elles qu'une seule gloire, une seule éternité, une seule puissance. » — Ce docte langage ne pouvait forcer à se rendre le simple bon sens du Barbare, qui répliqua avec humeur : « Je montrerai cela à de plus savants que toi, et ils seront de mon avis. » A quoi l'évêque, piqué à son tour, répondit courageusement : « Ce ne sera jamais un savant, mais un sot, qui veuille admettre ce que tu proposes. » Chilpéric ne répondit rien, mais il était courroucé. A quelques jours de là, il renouvela sa tentative, en sollicitant pour son traité de la Trinité l'approbation de l'évêque d'Albi, Salvius; mais n'ayant pas été moins mal reçu, il abandonna son projet. (Grég., *Hist.*, v, 45.)

Chilpéric avait à un haut degré le goût de la théologie. Il en donna une autre preuve dans une circonstance que Grégoire rapporte encore. Il était dans une de ses habitations d'été, à Nogent-sur-Marne, et, se disposant à retourner à Paris, il donnait l'ordre d'atteler les chariots, quand Grégoire se trouva parmi ceux qui venaient lui présenter leurs compliments d'adieu, en même temps qu'un juif nommé Priscus. Cet homme jouissait d'une certaine familiarité auprès du roi, parce que c'était un des plus riches Israélites de Paris et que le roi se servait de lui pour acheter des objets précieux. Comme il se penchait devant le roi, celui-ci le prit, en badinant, par les cheveux, et dit à Grégoire : « Viens, prêtre de Dieu, et impose ta main sur lui. » Mais Priscus résistant de son mieux, Chilpéric s'écria : « Oh! esprit dur, race toujours incrédule qui ne comprend pas le Fils de Dieu que lui a promis la voix de ses prophètes, qui ne comprend pas les mystères de l'Église figurés dans ses sacrifices! » — « Dieu n'a pas besoin de se marier, repartit le juif; il n'en a aucun besoin; il ne lui nait pas de progéniture, et il ne souffre point de compagnon de sa puissance. » Loin de blâmer cette hardiesse, Chilpéric parut saisir avec empressement cette occasion de faire briller publiquement son savoir, et il débita immédiatement à Priscus une sorte d'instruction religieuse, en lui citant divers passages de la Bible où Dieu parle de son Fils. L'Israélite obstiné répliqua : « Est-il possible que Dieu ait été fait homme, qu'il soit né d'une femme, qu'il ait subi la peine des verges et qu'il ait été condamné à mort? » — Devant ces réflexions du juif, soutenues d'une conviction si ferme, l'obscure théologie du roi commença à douter d'elle-même, et il resta muet. L'évêque fut obligé de venir à son secours, et disserta longuement; mais il ne parvint pas à rendre l'exposition des dogmes chrétiens assez convaincante pour que Priscus fût persuadé. Cependant, voyant que celui-ci se taisait, le roi dit à Grégoire, avec non moins de grâce que de gravité : « Tes discours ne l'ont pas touché; mais, ô prêtre! je te dirai, moi, comme Jacob dit à l'ange qui lui parlait : Je ne te laisserai point aller que tu ne m'aies béni. » Puis il demanda de l'eau pour que l'évêque et lui se lavassent les mains; ensuite ils récitèrent une prière; l'évêque prit un morceau de pain qu'il rompit au nom de Dieu, le partagea avec le roi, ainsi qu'un peu de vin, et, ayant fait ses adieux, se retira. Le roi monta

à cheval et rentra dans Paris avec sa famille et ses gens. » (Grég., *Hist.*, VI, 5.)

L'époux de Frédégonde avait aussi le goût des arts et des belles choses. Il fit construire ou réparer des cirques antiques qui existaient alors à Paris et à Soissons, et y fit donner des représentations pour le peuple. C'était pousser loin l'amour et l'imitation des mœurs romaines, et ce détail montre qu'à la fin du sixième siècle on jouait encore sur les théâtres de la Gaule, non pas certainement les comédies de Térence, mais du moins des scènes de pantomime rappelant celles qui avaient fait pendant plusieurs siècles les délices de l'empire. Nous raconterons un dernier trait de Chilpéric. Il avait envoyé des ambassadeurs féliciter de son avénement l'empereur Tibère II, qui était monté sur le trône de Constantinople en l'an 578. Ses envoyés revinrent après avoir mis trois ans à faire ce voyage pénible et dangereux; mais n'osant pas débarquer à Marseille, que se disputaient alors le jeune Childebert et son oncle Gontran, ils allèrent jusqu'à Agde, dont le port devait être plus sûr, appartenant à des étrangers, aux Visigoths. Par malheur, en abordant, ils se brisèrent sur la côte, et la cargaison fut entièrement pillée par les habitants du rivage. Cependant les officiers de Chilpéric purent en recouvrer une partie et la lui apporter à son palais de Nogent-sur-Marne : c'étaient des étoffes précieuses, des médailles d'or à l'effigie de l'empereur, des ornements de toute espèce que le roi fit étaler aux yeux de ses leudes et de ses hôtes; mais il eut grand soin d'y joindre un




Fragments de seaux ou baquets mérovingiens trouvés à Envermeu. — L'abbé Cochet (*Normandie souterraine*).

large bassin d'or orné de pierreries qu'il avait lui-même fait fabriquer et qui pesait cinquante livres. Il montrait surtout cet ouvrage, et le regardant avec orgueil : « C'est moi, disait-il, qui l'ai fait faire pour orner et rehausser la nation des Franks. Ah! je ferai encore, si je vis, bien des choses. » (Grég., *Hist.*, VI, 2.)

Il nous est resté au moins un spécimen par lequel on peut juger de ce que pouvaient faire les artistes que Chilpéric employait. C'est un petit vase ou calice accompagné de sa soucoupe, le tout en or précieusement travaillé (1), qui fut découvert en 1845, à Gourdon (Saône-et-Loire).

Un demi-siècle après Chilpéric brillait à la cour des rois franks un Gallo-Romain célèbre à bien des titres, et qui, sorti d'une ville féconde pour les arts, dut ses premiers succès à son talent d'orfèvre et de ciseleur. C'est Eligius, saint Éloi, dont la Vie a été écrite par son disciple et son ami saint Ouen, de Rouen.

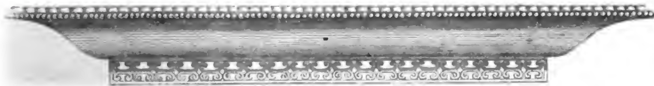
« Éloi, dit saint Ouen, naquit en 588, dans un village voisin de Limoges. Son père, lui voyant de l'intelligence, le mit, pour l'instruire, chez un homme honorable nommé Abbon, très-habile orfèvre, qui gérait alors, à Limoges, l'atelier public où se fabriquait la monnaie royale. Bientôt, pleinement instruit de la pratique de ce travail, Éloi commença d'être, à ce titre, loué et honoré parmi ses voisins et ses proches. Quelques années après, il laissa son pays pour se rendre chez les Franks, où il se fit connaître d'un certain trésorier du roi nommé Baolbon, homme doux et honnête, qui le prit sous

(1) Les deux objets pèsent 520 grammes. Ils sont à la grande Bibliothèque, à Paris. D'après des monnaies trouvées en même temps, il est certain qu'ils ne sont pas antérieurs à l'année 518, ni de beaucoup postérieurs à 527.

son patronage et à son service. Il arriva que le roi des Franks, Clotaire, eut le désir de posséder un siége élégamment fabriqué d'or et de pierres précieuses; mais il ne se trouvait personne dans son palais qui fût capable d'exécuter un pareil ouvrage de la manière que le roi l'entendait. Le trésorier, connaissant l'habileté d'Éloi, le recommanda au prince, qui lui fit remettre entre les mains une quantité d'or considérable. Au lieu d'un siége, l'habile orfèvre en fit deux, et Clotaire, émerveillé de la probité non moins que du talent de l'artiste, s'écria : « S'il en est ainsi, tu mérites ma confiance, » même dans les plus grandes choses. » Et, de ce jour, Éloi fut l'un des favoris du roi et l'un des grands de la cour. Son occupation habituelle, interrompue quelquefois par des ambassades ou d'autres commissions politiques, était de fabriquer pour l'usage du roi des ustensiles d'or enrichis de pierres précieuses. Sa faveur augmenta encore sous les règnes de Dagobert et de Clovis II, dont il fut le monétaire et le trésorier. Il employa son art à enrichir de ciselures et de métaux travaillés les tombeaux ou



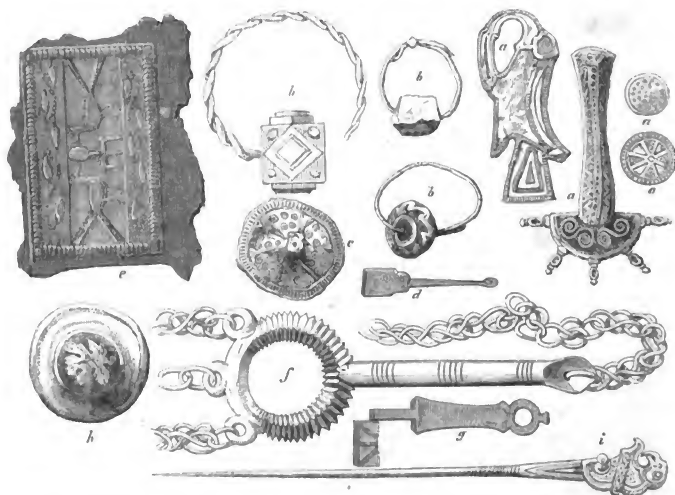
Calice ou burette d'or massif, vase chrétien du sixième siècle, trouvé à Gourdon, en 1845, et conservé au cabinet des médailles.



Plateau d'or massif trouvé à Gourdon.

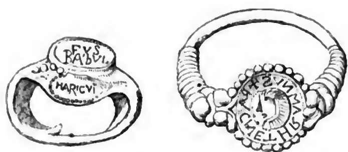
les châsses d'une foule de saints personnages : de saint Germain, évêque de Paris (mort en 576); de saint Séverin, abbé d'Agaune; de sainte Geneviève, de saint Lucien de Beauvais, de saint Quentin, de sainte Colombe, de saint Mesmin, de saint Julien, de saint Martin et de saint Brice.

» Il fabriqua le mausolée du martyr saint Denys, dans le territoire de Paris, et disposa au-dessus un toit de marbre décoré d'or et de gemmes, et d'un travail admirable; sur le front, il fit une aigrette et des lignes magnifiquement dessinées ; il couvrit les deux côtés d'or, et y plaça de petites pommes d'or garnies de pierres; il revêtit d'argent le pupitre et les portes, ainsi que les côtés du dais de marbre qui surmontait l'autel. Il fit aussi un petit autel en dehors, du côté des pieds du saint martyr, et une balustrade en avant du tombeau. Enfin, grâce aux libéralités du roi Dagobert, il déploya si bien son génie au tombeau de saint Denys et y montra tant d'adresse et d'industrie, qu'il en fit un ornement unique dans les Gaules et universellement admiré. »



Choix d'ornements mérovingiens trouvés dans la vallée de l'Eaulne (Seine-Inférieure). — *Normandie souterraine.*

a, broches ou fibules. — *b*, boucles d'oreilles. — *c*, bouton émaillé. — *d*, pince épilatoire. — *e*, plaque ornée (destination inconnue). — *f*, chaînette, etc. — *g*, clef. — *h*, petite plaque (destination inconnue). — *i*, style.



Bagues mérovingiennes.



Ardillons trouvés à Sainte-Marguerite-sur-Saane (Seine-Inférieure).

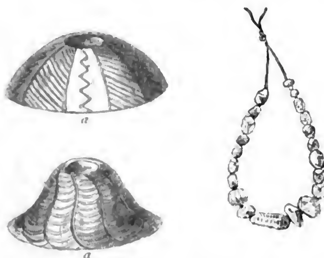


Boucle de ceinturon trouvée à Sainte-Marguerite-sur-Saane.

Saint Éloi était de plus architecte. On vantait particulièrement les belles toitures de plomb dont il avait fait couvrir l'église d'un monastère de femmes établi par lui-même à Paris (1), et celle de la célèbre abbaye de Saint-Martial, à Limoges. Sans

(1) Dans la Cité, rue Saint-Éloi.

interrompre ses travaux, il se livrait à la pratique des bonnes œuvres, et particulièrement au rachat des captifs et des esclaves. « Combien de fois, s'écrie son biographe, il se retira à lui-même le bracelet d'or orné de pierres qu'il portait au bras ou au poignet, dans le seul but de secourir des



Collier mérovingien trouvé à Londinières. — *a, a*, grains en verre, grandeur naturelle.



Agrafe en bronze trouvée dans les tombeaux de Bel-Air (canton de Vaud).



Plaque d'agrafe en bronze argenté trouvée dans les tombeaux de Bel-Air.



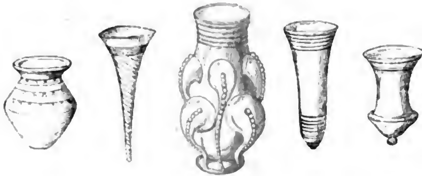
Boucle et plaque en fer damasquiné trouvés dans les tombeaux de Bel-Air.

malheureux ! » Éloi devint évêque de Noyon (en 640). « L'orfèvre, malgré sa modestie, fut constitué défenseur des villes et des municipes, puis vénéré comme un saint après sa mort. Son ombre hantait le palais des Mérovingiens et fit avertir, une certaine nuit, Bathilde, veuve de Clovis II, de

donner aux pauvres ses splendides vêtements. La reine obéit, et, distribuant aux indigents sa riche garde-robe, ne conserva pour elle qu'une tunique à manches en drap d'or. »

Ces détails nous amènent à dire que l'on a peu de renseignements sur le costume au temps des Mérovingiens. On manque absolument, pour cette époque, de représentations figurées, et quant aux textes, ils ne sont à cet égard ni abondants ni clairs. La masse des Franks garda sans doute son grossier costume de guerre (1), et le peuple des cités, les riches, les sénateurs et nobles gaulois, imités en cela par les Mérovingiens et leur cour, continuèrent à porter les longs habits flottants des Romains. On a ouvert et fouillé avec beaucoup de soin, en ces dernières années, des cimetières de l'époque mérovingienne dans lesquels on a trouvé nombre d'objets et d'ustensiles dont se servaient les Franks, surtout des armes et des bijoux, des épées, des boucliers, des lances, des framées, des boucles et des agrafes d'un travail remarquable, des traces de linge ou d'étoffes de drap. Ces recherches intelligentes (1) éclairciront un jour nos antiquités nationales, mais ne sont pas encore arrivées à leur maturité.

L'épiscopat de saint Éloi fut courageux et fécond; il alla porter la civilisation, avec l'Évangile, aux peuples de la Flandre et de la Frise, et com-



Vases trouvés dans la vallée de l'Eaulne.



Vases en terre noire trouvés à Londinières. — *a*, petite coupe en verre; — *b*, petite fiole en verre.

posa des instructions religieuses dont nous citerons ce curieux fragment, que son disciple saint Ouen nous a conservé :

« Avant tout, je vous déclare qu'il ne faut se livrer à aucune des coutumes sacriléges que pratiquent les païens; qu'il ne faut consulter ni devins, ni sorciers, ni enchanteurs, pour aucune affaire ni maladie, car celui qui commet ce péché perd aussitôt la grâce du baptême. Pareillement, vous n'observerez pas les augures, les éternuments, et si vous cheminez, vous ne prendrez point garde au chant des oiseaux; mais quand vous commencerez un voyage ou quelque travail, signez-vous au nom du Christ et dites le Symbole ou l'Oraison dominicale avec foi, et vous n'aurez rien à craindre du vieil ennemi. Que nul chrétien n'observe quel jour il quitte sa maison et quel jour il y rentre, car Dieu a fait tous les jours. Que nul n'attende, pour mettre la main à quelque ouvrage, un certain jour ou une certaine lune. Que nul ne se livre aux pratiques ridicules ou coupables du 1er janvier, comme de contrefaire les veaux ou les cerfs et de se déguiser; qu'on ne fasse point de repas la nuit; qu'il n'y ait ni étrennes, ni excès de boisson. Que nul chrétien ne croie à la superstition des bûchers, que nul ne s'asseye auprès pour chanter, car ce sont là des œuvres du démon. Que nul ne profane la fête de saint Jean, ni aucune autre fête des saints, en solennisant les solstices par des danses, des chœurs et des chants diaboliques. Que nul n'ose invoquer les noms des démons comme Neptune, Orcus, Diane, Minerve ou le

(1) Voy. plus haut, p. 113.

(1) Voy. surtout les travaux de M. l'abbé Cochet.

Génie, et qu'on n'ajoute point de foi à ces folies ni autres qui leur ressemblent. Que nul ne chôme le jour de Jupiter (jeudi), à moins qu'il ne tombe à quelque fête chrétienne. Que nul n'allume des lampes auprès des autels païens, des pierres, des fontaines et des arbres, ni dans les carrefours. Que nul ne suspende des bandelettes au cou d'un homme ou de quelque animal, quand ce seraient des clercs qui les auraient faites et qu'ils les donneraient pour des choses sacrées, disant qu'ils y ont mis des paroles de l'Écriture sainte, car de pareils amulettes ne recèlent point la vertu bienfaisante du Christ, mais le venin de Satan. Que nul n'ose faire de lavages religieux, ni enchanter des plantes, ni faire passer les bêtes par des trous creusés en terre ou par des arbres percés, car c'est ainsi que l'on pense les consacrer au diable. Aucune femme ne doit porter au cou des sachets, ni, quand elle tisse la toile, ou qu'elle la teint, ou qu'elle s'occupe de quelque autre ouvrage, invoquer Minerve ou d'autres esprits malfaisants; mais elle doit désirer que, dans toutes ses actions, la grâce du Christ l'assiste. S'il arrive que la lune s'éclipse, il ne faut pas pousser de grands cris, car c'est l'ordre de Dieu qu'elle s'éclipse à certains temps déterminés. Ne craignez pas non plus de commencer un travail à la nouvelle lune, car Dieu a fait la lune dans le dessein qu'elle servît à marquer les temps, à tempérer les ténèbres de la nuit, et non pour qu'elle suspendît les travaux ni pour qu'elle troublât la raison des hommes, comme le croient quelques insensés qui prennent les possédés du démon pour des victimes de la lune. Que nul n'appelle le soleil et la lune du nom de *seigneurs*, ni ne jure par eux, car ce sont des créatures de Dieu et que Dieu a mises au service des hommes. Que nul ne se considère comme soumis à un destin, à un sort, à un horoscope, suivant la coutume qu'on a de dire « que » chacun sera ce que la naissance l'a fait »; car Dieu veut que tous les hommes se sauvent et arrivent à la connaissance de la vérité. Et, encore une fois, quand une maladie survient, qu'on ne recoure point aux enchanteurs, aux devins, aux sorciers, et qu'on n'aille pas suspendre des bandelettes diaboliques aux arbres, auprès des fontaines, ou à la croisée des chemins. Mais chaque jour de dimanche rendez-vous à l'église, et là ne vous occupez ni d'affaires, ni de querelles, ni de vaines fables; mais écoutez en silence les divines leçons. »

Si saint Éloi fut un orfèvre habile à orner les palais royaux et les saintes châsses, il ne fit aucun usage de ses talents dans l'exercice de sa charge de monétaire du roi. Les types qui portent son nom et celui de Clovis II (1) ne se distinguent en rien des autres monnaies de fabrique mérovingienne dont on a vu plus haut un assez grand nombre d'exemples, et qui tous attestent, ainsi que les sceaux du même temps, une incroyable barbarie.

L'architecture chrétienne était bien loin encore du jour où elle devait prendre naissance. Les vieux édifices romains servaient d'églises, ou du moins leur servaient de modèles. Celles qu'élevait le zèle des évêques étaient le plus souvent des ouvrages rustiques construits en bois, ou, quand la construction avait assez d'importance pour être en pierre, on admirait le pieux architecte qui, comme Didier,



Autel ancien dans l'église de Tarascon.

évêque de Cahors (630-654), pouvait bâtir un oratoire « non pas avec des moellons concassés, à la mode gauloise, mais en imitant ces belles assises de larges pierres carrées semblables à celles qu'on voyait aux remparts des cités antiques. » (*Vie de Didier.*)

Ainsi, pour les arts comme pour les lettres, c'est le clergé à peu près seul dans le sein duquel se conserve le dépôt de toutes les traditions. Il faut citer encore, au nombre des lettrés mérovingiens : saint Germain, évêque de Paris (554-576) et son disciple saint Droctovée, tous deux sortis des écoles d'Autun; l'évêque Syagrius, chapelain de Brunehaut; saint Léger, conseiller de la même princesse; Ursicin de Cahors, son référendaire; Désiré et Agericus, évêques de Verdun (529-591); saint Evroul (565-596), abbé et orateur renommé; Astériole et Secondin, qui, tout en faisant par leur savoir l'ornement de la cour d'Austrasie (vers 540), lui donnèrent le spectacle de disputes grossières et finirent par s'entretuer; saint Béthaire, évêque de Chartres (vers 600), Italien de naissance; Aredius ou saint Yrier (514-591), référendaire du roi Théodebert; saint Bonnet, saint Hermeland, saint Faron, saint Wandrille (septième siècle); enfin, aux limites de l'ère carlovingienne, saint Chrodegang, archevêque de Metz, et Adalhard, abbé de Corbie.

Un portrait nous reste à faire avant de quitter les Mérovingiens : celui d'un homme qui résume en lui tout ce qu'il y avait d'ignorance et de superstition, mais aussi tout ce qu'il y avait de bon,

(1) Voy. plus haut, p. 149.

d'intelligent, d'un peu cultivé dans ces temps cruels où les malheurs et les dangers du présent ne laissaient pas les hommes s'élever au-dessus de la vie matérielle. Il s'agit de saint Grégoire, évêque de Tours (Georgius Florentius Gregorius), que nous avons si souvent cité. Il était né le 30 novembre 539, et, comme le dit un auteur anonyme qui écrivit sa Vie au treizième siècle, dans la partie celtique de la Gaule, en Auvergne. Son père et son grand-père, Florentius et Georgius, portaient dans ce pays le titre de sénateurs; il avait pour oncle saint Gall, évêque de Clermont; pour grand-oncle, saint Nisier, évêque de Lyon; pour grand-père maternel, saint Grégoire, évêque de Langres, en l'honneur duquel on l'avait baptisé du nom de Grégoire; enfin, il comptait parmi ses aïeux l'un des premiers chrétiens inscrits sur le martyrologe des Gaules, Vectius Epagatus, supplicié à Lyon sous le règne de Marc Aurèle. On n'aurait pas trouvé de sang gallo-romain plus pur que celui dont il pouvait se vanter. Il fut élevé par son oncle l'évêque de Clermont, et apprit auprès de lui le peu qui restait encore de science dans la Gaule : les histoires sacrées, un peu d'astronomie, avec quelque teinture de médecine et de musique, puis quelques auteurs de l'antiquité, surtout Virgile, qu'il citait volontiers, tout en s'élevant contre les fictions de la poésie païenne. Il fut ordonné diacre en 564, puis



Cryptes de l'église de Jouarre, département de Seine-et-Marne (chapelle de Saint-Paul, ermite). D'après Gailhabaud.

appelé à l'épiscopat de Tours, par le choix des fidèles, en 573. Il avait été porté à cet honneur par sa réputation d'homme plein de lumière et de vertu; il y montra, au milieu des périls que créait partout la brutalité barbare, cette tranquillité d'âme d'un homme de bien que la violence n'effraye pas, et qui, peut-être, est le plus vrai de tous les courages. Sa fermeté se déploya dans plusieurs affaires, surtout dans celle de Prétextat, évêque de Rouen, qui, poursuivi par la haine de Chilpéric et de Frédégonde pour avoir béni le mariage de Brunehaut avec Mérovée (voy. p. 138), ne trouvait pas un seul défenseur dans le synode réuni pour le juger. Grégoire prit la parole, et, en présence de Chilpéric même, qui venait de demander la condamnation osa parler en faveur de l'accusé et rappeler l'assemblée au respect des canons de l'Église, c'est-à-dire au respect du droit, protecteur des faibles. Pendant la nuit, Frédégonde lui envoya des présents pour le faire changer d'opinion; mais il répondit simplement aux envoyés de la reine : « Me donneriez-vous mille livres pesant d'argent et d'or, je ne pourrais pas agir autrement que Dieu n'a commandé ».

C'est de lui-même, Grégoire, que nous tenons ces détails sur sa vie; mais on ne saurait lire quelques-uns de ses ouvrages sans être frappé de respect pour sa sincérité. Il avait commencé par

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

écrire pour l'instruction des fidèles le récit d'une quantité de miracles qu'il avait entendu attribuer ou qu'il avait cru voir s'opérer lui-même au lieu le plus célèbre de son diocèse, sur le tombeau du grand saint Martin. Il fit de même une histoire des merveilles qui se produisaient aux endroits de la Touraine et de l'Auvergne illustrés par le martyr saint Julien. C'est ainsi que l'accomplissement intelligent des fonctions de son ministère l'habitua au rôle d'écrivain. Il composa ensuite un traité sur la manière de reconnaître, à l'inspection des étoiles, l'heure de la nuit à laquelle on se trouve, et la prière à réciter; puis, une histoire des plus célèbres martyrs des temps anciens; une autre des personnages de son temps illustres par leur vertu; quelques autres livres de piété; enfin, son dernier et son grand ouvrage, l'*Histoire ecclésiastique des Franks*, divisée en dix livres, qui contiennent le récit des événements qui présidèrent aux origines de la nation française, depuis les derniers empereurs romains et les grandes invasions du cinquième siècle jusqu'à l'année 591. C'est un espace de plus de deux cents années, les plus curieuses de l'histoire gallo-franque, racontée d'abord à l'aide d'ouvrages plus anciens que nous ne possédons plus; puis, pour les temps intermédiaires, au moyen des traditions que l'auteur avait recueillies; enfin dépeinte, pour les cinquante der-

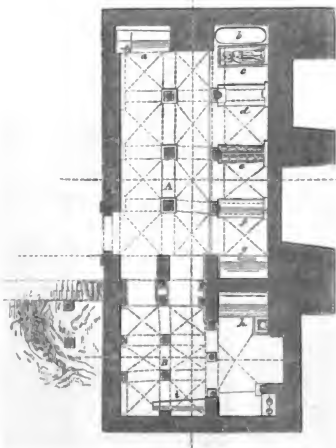


Cryptes de l'église de Jouarre (chapelle de Saint-Ébrégésille).
D'après Gailhabaud.

nières années, par un homme qui avait vu de ses yeux les choses qu'il décrit. Grégoire de Tours n'est point un historien aussi barbare qu'on l'en a accusé; c'est un historien simple et naïf, racontant les choses comme il les croit ou comme il les a observées, sans beaucoup de commentaires et surtout sans ornements étrangers. Partout sa modestie et sa sincérité sont touchantes, partout son calme est plein de dignité, et sa plume, inhabile aux recherches de l'art, a réussi cependant à composer une œuvre attachante qu'on lit encore aujourd'hui avec plaisir, et qui a défrayé de notre temps les compositions historiques les plus savantes comme les plus dramatiques. La crédulité en matière religieuse est le côté faible de Grégoire de Tours; mais c'était la faiblesse de son temps. Il semblerait, à le lire, comme du reste à lire tous les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles du moyen âge, que la puissance divine était transportée sur la terre, et que les hommes d'alors ne respiraient et n'agissaient que guidés ou retenus par des influences descendues exprès du ciel. Le pieux évêque de Tours subit à un haut degré cette illusion, qui n'était qu'une suite des barbaries de cet âge sanguinaire et du besoin d'y trouver un contrepoids. Les événements les plus vulgaires, une lumière inusitée dans le ciel, un mal de gorge promptement guéri, une chute de cheval, l'obsti-

nation d'une mouche importune, sont pour lui des manifestations immédiates de Dieu, et il n'est point de fable si grossière, pourvu qu'elle se présente sous un voile chrétien, qu'il n'accueille avec vénération. Nous devons respecter cette simplicité primitive, indice d'un temps si profondément triste que l'homme cherchait à échapper en imagination aux réalités de cette terre, et nous pouvons à notre tour regarder comme un miracle véritable qu'un contemporain de Frédégonde et de tant d'autres personnages odieux nous en ait conservé une histoire sage et sincère.

L'ouvrage historique de Grégoire de Tours a été continué jusqu'au milieu du septième siècle par



Plan des cryptes de l'église de Jouarre.

A, chapelle de Saint-Paul.
B, chapelle de Saint-Ébrégésille.
a, tombeau d'Agilbert.
b, tombeau qu'on croit être celui d'Adon, frère de saint Ouen.
c, tombeau offrant l'image d'une reine, habillée en religieuse, dite sainte Osanne, reine d'Écosse.
d, tombeau inconnu.
e, tombeau de sainte Telchide.
f et *g*, tombeaux de sainte Aguilberte et de l'abbesse Mode (selon la tradition).
h, tombeau de saint Ébrégésille.
i, tombeau inconnu.

Des deux chapelles dont se composent les cryptes, celle qui a été dédiée à saint Paul Ermite est la plus ancienne, et l'on a été jusqu'à supposer qu'on avait commencé à la consacrer au culte chrétien dès le sixième siècle. On peut admettre, du moins, que ses premières décorations datent de l'époque mérovingienne.

« On sait, disent MM. Bourquelot et Dauvergne, qu'aux époques mérovingiennes, et sous Charlemagne, on allait chercher à de grandes distances des marbres et des matériaux, déjà travaillés, laissés par l'antiquité, et qu'on s'en servait pour orner les églises chrétiennes. »

un écrivain dont on ne connait que le nom, Frédégaire, et qui ne mérite que le titre de chroniqueur, tant son œuvre est brève et aride. Lui-même sent toute son infériorité, et humblement il dit en commençant : « J'ai cherché à mettre en ordre les événements de mon temps, comme avaient fait ces hommes si sages (saint Jérôme, Idace, Isidore de Séville, Grégoire de Tours), qui ont écrit avec pureté, s'exprimant comme la plus pure des fontaines qui coulerait en abondance. Je voulais, moi aussi, imiter leur éloquence, tâcher du moins d'en approcher un peu. Mais il est cher de puiser là où l'eau manque. Le monde vieillit, l'aiguillon de l'intelligence s'énerve en nous, et il n'y a personne, de nos jours, qui ait la prétention de se comparer aux orateurs du temps passé. »

Frédégaire mourut en 640. Après lui, l'obscurité est complete et dure jusqu'au mouvement nouveau imprimé par Charlemagne.

FRANCE CAROLINGIENNE

PEPPIN LE BREF.

Nous venons de voir la papauté présider à l'élévation de la dynastie des Carolingiens (1), qui, après avoir jeté un vif éclat en la personne de Charlemagne, sera remplacée à son tour par une nouvelle dynastie vraiment nationale. Nous verrons encore le pouvoir sacerdotal diriger et consacrer ce dernier changement : cette conception de la royauté de droit divin vivra jusqu'à la révolution de 1789, et n'expirera qu'avec Louis XVI. La dynastie carolingienne s'attachera vainement à restaurer l'idée de l'empire romain : la dynastie capétienne signalera l'avénement de la féodalité, qui peu à peu reconnaitra ses maitres. Mais, par-dessus tout, l'influence ecclésiastique se fait sentir aux temps où nous sommes arrivés; et, à une époque de barbarie aveugle, cette influence était un grand bienfait. La guerre, le carnage et la désolation jettent des ombres épaisses sur le tableau qu'offrent nos annales à cette époque.

Il existe une légende qui représente le roi Peppin comme disgracié de la nature et d'une très-petite taille (d'où lui fut fait le surnom de Peppin *le Bref*), mais doué d'une force et d'une agilité merveilleuses. « Peppin, apprenant que les chefs de l'armée le méprisaient tout bas, fit amener, dans une cour du monastère de Ferrières, un taureau terrible par sa taille et par son humeur indomptable; puis il fit lancer contre lui un lion des plus féroces, qui, se précipitant sur le taureau, le saisit à la tête et le renversa. Alors le roi dit à ceux qui l'entouraient : « Qu'on aille arracher le lion d'avec le » taureau ou qu'on le tue sur lui. » Ceux-ci, se regardant l'un l'autre et se sentant glacés de terreur dans leurs entrailles, purent à peine bégayer en tremblant : « Seigneur, pas un homme sous le » ciel n'oserait l'essayer. » Peppin descendit tranquillement de son trône, et, ayant tiré son épée, il transperça la tête du lion, et du même coup atteignit celle du taureau; puis il remit son épée au fourreau, et fut se rasseoir sur le trône en disant : « Vous semble-t-il que nous puissions être » votre seigneur? » Et tous s'agenouillèrent. » Cette légende, rapportée par deux chroniqueurs qui vivaient plus de cent ans après, n'est qu'une fable, sans doute; mais elle exprime énergiquement l'idée de vaillance et de force matérielle par où les premiers Carolingiens avaient conquis la faveur populaire.

(1) Carolingiens ou Carlovingiens, c'est-à-dire *fils de Karl*, soit de Charles Martel, soit d'un Charles plus ancien.

Cependant, soit par l'effet de la politique, soit par l'effet de la conviction, leur pouvoir s'inclina



Inscription constatant une donation faite du village de Palaiseau à l'église Saint-Vincent (depuis Saint-Germain des Prés) par Peppin (1). — D'après la ***Statistique monumentale*** d'Albert Lenoir.

devant l'Église, devant une idée. L'avénement de Peppin semble inaugurer le droit des papes, successeurs de Jésus-Christ sur la terre, à choisir et à déposer les souverains. Tous les évêques des Gaules avaient été appelés à l'assemblée du champ de mars où Peppin avait été élu roi. « En cette année (752), disent les Annales d'Éginhard, conformément à la sanction du pontife de Rome, Peppin fut appelé roi des Franks, oint pour cette

(1) « Hic pausante sancto Germano die translationis dedit » ei rex Pepinus fiscum palatii (palatioli?) cum appenditiis » suis omnibus. »

haute dignité de l'onction sacrée par la sainte main de Boniface, archevêque et martyr d'heureuse mémoire, et élevé sur le trône d'après la coutume des Franks, dans la ville de Soissons. » Par ce rite, la race carolingienne recevait la couronne au même titre que les rois israélites.

L'influence ecclésiastique, ses efforts pour faire sortir l'ordre du milieu de la barbarie, son espoir



Sceau de Peppin le Bref.

de créer sous l'ombre de la royauté nouvelle un état meilleur que le précédent, sont le trait caractéristique de l'époque. Dès les premières années du règne de Peppin, on voit qu'à l'ancienne rivalité entre la Neustrie et l'Austrasie a succédé, dans la race franque, un esprit d'unité qui d'un côté la porte à peser sur les populations méridionales pour se les assimiler, et de l'autre à refouler les Saxons, les Allemands, les Bavarois, toutes les hordes germaniques qui menacent encore de venir



Monnaie de Peppin le Bref.

demander leur part de la Gaule. En même temps, le gouvernement intérieur cherche à s'organiser. L'antique assemblée des Franks, qui avait lieu le 1er mars de chaque année pour la décision des grandes affaires et la revue des troupes, n'avait que très-peu laissé de souvenirs de son existence sous les Mérovingiens. Peppin la convoque deux fois par an et y appelle les évêques de toute la Gaule. Aussitôt ces *champs de mars* deviennent une institution de haute importance, une sorte de représentation nationale qui décrète, sous le nom de *capitulaires* (écrits divisés par chapitres), des lois dont la collection, continuée pendant presque tout le cours de la dynastie, forme un code considérable.

Plusieurs de ces capitulaires appartiennent au commencement du règne de Peppin. Ils montrent qu'une extrême grossièreté régnait alors dans les mœurs, et que des abus odieux, les violences contre les femmes, par exemple, et les plus monstrueux incestes, étaient passés dans la vie usuelle; mais ils portent aussi le témoignage de louables tentatives de réforme. On en jugera par quelques articles du capitulaire arrêté dans l'assemblée de Verneuil (Oise), le 11 juillet 755 :

« Il y aura, dit l'assemblée, un évêque dans chaque cité. — Là où sont des évêques que nous avons établis comme métropolitains, les autres évêques doivent leur obéir en tout ce qui concerne la loi canonique. — Que chaque évêque ait pouvoir dans sa paroisse, tant sur le clergé que sur les religieux, pour corriger et amender conformément à l'ordre de la règle spirituelle, afin que toutes ces personnes vivent de manière à plaire à Dieu. — On réunira deux synodes chaque année : le premier au premier mois, c'est-à-dire aux calendes de mars, au lieu où le roi l'ordonnera et en sa présence ; le second aux calendes d'octobre, à Soissons, ou en tel autre lieu où les évêques dans le précédent synode l'auront ordonné. — Comme on a persuadé aux peuples qu'il ne faut pas aller le dimanche ni à cheval, ni avec des bœufs, ni en voiture, ni rien préparer en fait de nourriture, ni rien faire pour parer sa maison ni soi-même, et qu'il est certain que cela tient plutôt de la superstition judaïque que de l'observance chrétienne, nous avons arrêté que ce qu'il était permis de faire auparavant le dimanche soit toujours licite. En fait de travaux de la campagne, nous pensons qu'il faut s'abstenir de labourer, de biner la vigne et de rien cueillir, afin qu'on soit plus disposé à venir prier à l'église. Si quelqu'un est surpris à faire les ouvrages qui sont défendus, sa punition ne doit pas être prononcée par le pouvoir laïque, mais il doit être châtié par le prêtre. — Tous les laïques, nobles ou non, doivent procéder publiquement à la célébration du mariage. — Que les comtes et autres juges dépêchent avant toute autre cause celles des veuves, des orphelins et des églises. — Nous ordonnons qu'aucun péage ne soit levé sur les vivres et denrées qui ne sont pas transportés comme objets de commerce, sous peine de 60 sols d'amende, dont 30 pour celui qui aura payé indûment et 30 pour le roi. — Nous arrêtons aussi, en ce qui concerne la monnaie, qu'on ne fasse pas plus de 22 sols dans une livre pesant, et que, de ces 22 sols, le monétaire en garde un et rende les autres. »

Le pape Zacharie était mort le 14 mars 752. Deux Étienne lui succédèrent : le premier ne vécut que trois jours; le second, Étienne II, ou Étienne III si l'on tient compte de son prédécesseur, se trouvait dans une position dangereuse. Rome formait alors une espèce de république gouvernée tumultueusement par les prêtres, les grands et le peuple. L'autorité de l'empereur d'Orient, qui ne régnait plus que de nom en Italie, y était représentée par un duc et quelques autres officiers; mais lorsqu'il eût fallu des soldats pour protéger le territoire de Rome contre les empiétements des Lombards, les secours de l'empereur se bornaient à des ambassades. La papauté avait pris l'habitude de tourner ses regards vers le royaume des Franks, où était la force réelle. Étienne II se rendit à la

cour d'Astolphe, roi des Lombards, à Pavie, à la suite d'ambassadeurs grecs, et de là passa dans le royaume des Franks. Aux frontières de la Gaule, c'est-à-dire à l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, il trouva un duc et un évêque qui l'attendaient, et qui le conduisirent à Pontyon, dans le Perche, où se trouvaient Peppin et sa famille. Le temps n'était pas encore venu où des princes de la terre devaient tenir l'étrier au pontife de Rome. Étienne, couvert de cendre, revêtu d'un cilice, se présenta avec son clergé dans la posture des suppliants : il implora Peppin au nom des saints apôtres Pierre et Paul, et attendit, pour se relever, que le roi, ses fils et les grands lui eussent tendu la main et se fussent engagés à le secourir.

A cette époque, si la papauté était peu respectée à Rome et en Italie, elle inspirait en France, au contraire, une grande vénération ; et Peppin, qui, sans doute, comprenait son rôle de fondateur d'une nouvelle dynastie, répondit pleinement à la confiance de l'Église : il lui demanda seulement, en retour, une seconde consécration. Cette cérémonie, qui, dans ces temps grossiers, était la bienfaisante proclamation d'un droit supérieur à



Agate onyx conservée à Trèves, représentant, suivant une fausse tradition, Peppin et sa famille (1).

celui de la force, eut lieu le 28 juillet 752. Peppin, sa femme Bertrade, ses deux fils Charles et Karloman, reçurent de la main du pape l'onction de l'huile sainte, comme nous l'avons raconté plus haut (p. 162). L'assemblée des Franks confirma l'engagement pris par Peppin de secourir le pape Étienne II.

Astolphe opposa à ce dernier un simple moine ; mais ce moine était ce Karloman, frère de Peppin, qui avait renoncé au monde en 747 (voy. p. 162) et qui, si l'ambition ne se réveilla pas en lui, dut quitter bien à regret la solitude du mont Cassin pour se mêler à des intrigues dangereuses. « On croit qu'il agit contre son gré en cette occasion, n'osant pas mépriser les ordres de son abbé, et l'abbé lui-même n'osant résister à ceux du roi des Lombards, sous la loi duquel il vivait. » (Éginhard.) Peppin avait dépouillé ses neveux, sans aucun respect pour les recommandations de son frère, dont la présence seule était un reproche, et Karloman ne pouvait se faire illusion sur les arrière-pensées que devait susciter son retour. Il est probable qu'Astolphe comptait créer ainsi des embarras à Peppin, qui envoya son frère mourir à Vienne en Dauphiné, fit raser ses neveux et les

(1) Les Bénédictins ont aussi supposé que ce camée, incrusté sur la couverture d'un ancien manuscrit des évangiles, représentait Charlemagne et sa famille. Mais c'est un travail antique figurant sans doute la famille d'Auguste, ou de Germanicus, ou de Claude.

confina dans un cloître. Des ambassadeurs sommèrent Astolphe de restituer les terres qu'il avait enlevées sous prétexte que les Grecs étaient hérétiques et iconoclastes (Rimini, Ancône, etc.); mais il fallait la force pour l'y contraindre.

Les défilés étroits qui, à travers les Alpes, font communiquer la France et l'Italie, étaient fermés par des fortifications appelées *cluses* (fermetures), qu'on gardait également du côté gaulois et du côté italien. Astolphe voulut prévenir les ennemis et les attaquer dans leurs retranchements. Il fut repoussé, puis pourchassé à son tour jusque dans sa capitale, et obligé de demander la paix. Peppin et les Franks rapportèrent de leur expédition 30 000 sols d'or, avec l'espérance d'un tribut annuel de 5 000 sols, et le pape Étienne rentra dans Rome escorté d'un corps de troupes franques.

Astolphe n'attendait que le départ des Franks. L'orage passé, au lieu d'exécuter les restitutions promises, il marcha contre « saint Pierre, la sainte Église de Dieu et la république romaine » (ce sont les qualifications officielles du temps), et vint assiéger la ville sainte. Le pape, dans cette extrémité, envoya aux Franks message sur message :

« Mes très-excellents fils, disait-il, le Seigneur vous a donné la victoire par l'intercession de saint Pierre; car ce n'est pas le glaive de l'homme, c'est le glaive de Dieu qui combat. Mais le traître Astolphe, voyant sa défaite, par ses beaux discours, ses paroles persuasives et ses serments, a trompé votre prudence, et vous avez cru à ses mensonges plutôt qu'à nous, qui vous disions la vérité. Ce que vous avez promis en donation à saint Pierre, vous devez le lui livrer. Considérez quel créancier redoutable est saint Pierre, le portier des cieux, le prince des apôtres; hâtez-vous donc de lui livrer tout ce que vous lui avez promis en don, si vous ne voulez demeurer condamnés dans la vie à venir, et pleurer dans l'éternité..... car, sachez-le, l'acte en double de votre donation a été reçu par le prince des apôtres, qui le tient fortement dans sa main. Aussi est-il nécessaire que vous en remplissiez toutes les conditions; autrement, il le montrera dans le jugement dernier, lorsque le juste Juge viendra, au travers des feux, juger les vivants, les morts et le siècle. »

Ces premières dépêches n'ayant pas suffi, le pape en produisit une autre qui ne pouvait manquer de toucher tous les chrétiens. Elle était de saint Pierre en personne :

« C'est moi-même, Pierre, l'apôtre de Dieu, qui vous tiens pour mes fils adoptifs... Croyez-le fermement, vous qui m'êtes chers, et n'en doutez point, lorsque je vous parle moi-même, comme si j'étais revêtu de ma propre chair et toujours vivant devant vous. C'est moi aujourd'hui qui vous conjure et qui vous oblige, par les plus fortes instances... Bien plus, Notre-Dame, la mère de Dieu, Marie toujours vierge, se joint à nous pour vous solliciter, vous protester, vous admonester, vous ordonner. En même temps, les trônes et les dominations et toute l'armée de la milice céleste, les martyrs, les confesseurs du Christ, et tous ceux qui plaisent à Dieu, se joignent à nous pour vous exhorter et vous conjurer, avec protestation, d'avoir pitié de cette ville de Rome que notre Seigneur Dieu nous a confiée, des brebis du Seigneur qui y demeurent, et de sa sainte Église, que Dieu même m'a recommandée... Ne vous séparez point de mon peuple romain, si vous ne voulez pas être séparés du royaume de Dieu et de la vie éternelle. Tout ce que vous me demanderez en retour, je vous l'accorderai ou j'y emploierai du moins tout mon crédit..... Je vous en conjure donc, ne permettez point que ma ville de Rome et le peuple qui l'habite soient tourmentés et déchirés par la race des Lombards; car vous ne voulez pas que vos corps et vos âmes soient tourmentés dans le feu inextinguible d'enfer, par le diable et ses anges pestilentiels. »

Les prières n'avaient pas eu le pouvoir de porter le roi à retourner en Italie, mais l'artifice grossier lui força la main en entraînant la foule. La guerre, le pillage facile et la vie éternelle, c'était plus qu'il n'en fallait pour ramener les Franks. Astolphe ne sut pas mieux se défendre que la première fois. Il fut de nouveau assiégé dans Pavie, et il subit, à la fin de l'année 755, un traité qui l'obligeait de rendre à l'Église de Rome la province de Ravenne, avec toutes les villes qu'il avait prises, et dont les clefs furent déposées sur le tombeau de saint Pierre par Fulrade, abbé de Saint-Denys.

Les ambassadeurs de l'empire protestèrent vainement. Astolphe espérait bien éluder ses engagements; mais il mourut, un an après, des suites d'une chute de cheval. « Ce tyran, dit le pape Étienne II, dans une lettre à Peppin, ce partisan du diable, Astolphe, ce dévorateur du sang des chrétiens, ce destructeur des églises de Dieu, frappé par un coup de la vengeance divine, a été plongé dans les gouffres de l'enfer. Les Lombards ont choisi pour leur roi Didier (Desiderius), homme d'une grande douceur, qui a promis sous serment de rendre à saint Pierre le reste des villes que nous réclamons, savoir : Faenza, Imola, Ferrare et leurs territoires; les salines du bord de la mer, Osimo, Ancône, et même la ville de Bologne avec tout son district. » Ce patrimoine de saint Pierre, ainsi constitué par la donation de Peppin, et formé des dépouilles de l'empire, devait former, pendant tout le cours du moyen âge et jusqu'à nos jours, les États de l'Église. Didier, le nouveau roi des Lombards, avait été le connétable d'Astolphe, et nous verrons qu'il ne changea pas de politique.

Les grandes guerres de Peppin eurent lieu dans le midi; c'est de ce côté qu'il porta ses plus rudes efforts, qui tombèrent d'abord sur les Sarrasins. Après avoir occupé toute l'étendue des pays où les Visigoths avaient établi leur puissance, les Sarrasins s'étaient laissé miner par l'esprit de sectes religieuses et par la discorde. Alphonse le Catho-

lique avait relevé le nom visigoth dans les Asturies, et leur avait pris plusieurs provinces; les habitants du Languedoc s'étaient soulevés à leur tour et avaient appelé les Franks (752) contre l'ennemi commun, qui se mit à l'abri derrière Narbone, place inexpugnable alors. Le siége ou plutôt la lutte dura sept années, au bout desquelles les Narbonais, chrétiens pour la plupart, prirent parti pour les Franks et leur livrèrent les portes (759). Peppin assura aux Goths la conservation de leurs lois et de leurs franchises. La délivrance de Narbone, qui avait subi pendant quarante ans le joug des musulmans, décida du sort de la province. Cette partie importante de l'ancien royaume des Visigoths fut dès lors unie aux possessions des Franks. Là encore, le triomphe de Peppin fut celui de l'Église, qui se releva, dans cette contrée, de l'abaissement où l'avait jetée la domination sarrasine.

Restait le duché d'Aquitaine, jadis soumis aux Mérovingiens, et qui s'étendait des Pyrénées à la Loire, avec Toulouse pour capitale. Il avait ses princes particuliers, dont la famille avait contracté trois alliances par mariage avec la famille de Clovis. Mais le caractère de la nation, toujours hostile de nature aux races du Nord, nourrissait plus d'antipathies contre les Franks, représentés par les Carolingiens, que jamais les Aquitains n'en avaient eu contre le reste de la Gaule. Guaïfer, duc d'Aquitaine, ralliait à lui toute l'affection des comtes et des seigneurs du midi de la Loire. Son grand-père Eudes avait été battu par Charles Martel et n'avait pas craint de donner sa fille à un émir musulman. Hunald, fils d'Eudes, avait soutenu, en 741, une lutte acharnée contre Peppin et Karloman; Guaïfer, son petit-fils, était resté fidèle à ces antécédents. Il avait donné asile à Grippon, jeune frère de Peppin, révolté contre ce dernier (voy. p. 162), et Peppin n'avait pas oublié, sans doute, ces mauvais offices; mais il s'en souvint surtout quand il se vit maître de Narbone. Dès 760, la guerre commença sérieusement. « Après que le pays se fut reposé de guerres pendant deux ans, dit le continuateur de Frédégaire, le roi Peppin envoya des députés à Guaïfer, prince d'Aquitaine, pour le sommer de rendre aux églises de son royaume les biens qu'elles possédaient en Aquitaine; de restituer aux églises d'Aquitaine les exemptions d'impôts qui leur avaient été concédées par les rois franks; de lui payer, selon la loi, le prix de la vie de certains Goths de Narbonaise qu'il avait tués injustement; enfin, de remettre en son pouvoir des traîtres auxquels il avait donné asile. Guaïfer repoussa fièrement toutes les demandes. »

Ces plaintes et le refus de Guaïfer furent exposés à l'assemblée des Franks et la guerre résolue. Elle fut terrible. Au printemps de l'an 760, l'armée des Franks traversa la Loire et envahit le Berri, puis l'Auvergne. Guaïfer envoya une ambassade à Peppin, promettant de faire ce qui lui serait prescrit, de rendre aux églises tous leurs droits, et de livrer les otages qui lui seraient demandés. Peppin reçut les otages, puis il revint vers le nord et licencia son armée.

Guaïfer, aussitôt, recruta des Gascons (Wasques, Basques), et lorsque l'on eut dissous l'assemblée des Franks, qui se tenait alors non plus le 1er mars, mais le 1er mai, époque plus favorable à l'entrée de la cavalerie en campagne, le duc d'Aquitaine, aidé des comtes d'Auvergne et de Bourges, pénétra en Bourgogne, courut jusqu'à Autun et Chalon, et ravagea tout le pays à son tour; puis il se hâta de repasser la Loire, chargé de butin. Peppin, accompagné de son fils Charles, qu'on voit apparaître alors pour la première fois, prit aussitôt les armes, revint porter le fer et le feu en Nivernais, en Auvergne, et retourna passer l'hiver dans son palais champêtre de Quiersi (Aisne). Cette guerre, qui consistait à massacrer les populations innocentes et à n'avancer qu'en détruisant tout devant soi, forteresses, villes et cultures, dura huit ans entiers. La défense de Guaïfer fut de plus en plus héroïque à mesure qu'elle devenait plus difficile. En 764, il parvint à susciter une diversion des Bavarois qui força Peppin à fixer cette année-là le rendez-vous du champ de mai à l'autre extrémité de ses états, à Worms; en 765, il lança trois corps d'Aquitains et de Gascons sur la Septimanie, le Lyonnais et la Touraine. Tous ses efforts furent déjoués. Alors il essaya d'obtenir la paix, mais l'assemblée des Franks ne voulut rien entendre. Ses lieutenants fidèles, les comtes d'Auvergne, de Berri, de Poitou, périrent en combattant. Sa mère, ses sœurs et ses nièces furent prises; son oncle, appelé Remistan, étant également tombé au pouvoir de l'ennemi, fut pendu. Lui-même, après avoir rasé ses derniers châteaux, tenait encore dans les montagnes du Périgord, à la tête d'une poignée de braves, quand il fut tué par deux assassins que Peppin avait soudoyés (2 juin 768). Cette crise douloureuse eut pour résultat de rattacher plus fortement que par le passé l'Aquitaine au domaine des Franks, mais la haine contre les hommes du Nord s'y enracina davantage.

Trois mois après la mort de Guaïfer, Peppin, étant à Saintes, fut atteint d'une hydropisie, et il sentit la vie lui échapper malgré ses pèlerinages aux tombeaux des saints, de saint Martin de Tours et de saint Denys, malgré ses nombreuses aumônes. Il mourut à Paris, au milieu du mois de septembre 768, après avoir partagé son royaume entre ses deux fils, Charles et Karloman. Il avait régné onze ans comme maire du palais, seize ans comme roi. On a dit avec raison que Peppin semble avoir été un homme supérieur dont la gloire fut, pour ainsi dire, étouffée entre la grandeur de son père Charles-Martel et celle de son fils Charlemagne.

CHARLEMAGNE. — SES PREMIÈRES GUERRES.

Charles était l'aîné des deux fils de Peppin, qui l'avait fait couronner ainsi que son frère Karlo-

man, en 752, par le pape Étienne II. Ils furent dès lors rois et « patrices des Romains », dignité de l'empire dont les papes croyaient sans doute pouvoir disposer au nom du peuple de Rome. Ce fut à Saint-Denys, en présence des ducs et des comtes des Franks, des évêques, des prélats des villes, assemblés pour cette solennité, que Peppin avait fait entre ses enfants le partage de sa succession. Une ligne diagonale séparait les deux royaumes, du nord-est au sud-ouest, laissant à l'occident l'Austrasie, la Neustrie, l'Aquitaine, et s'étendant de la Frise aux Pyrénées. C'était la part de Charles.



Karloman, frère de Charlemagne, vers l'âge de quatorze ans. — D'après une ancienne sculpture, à Fulde (1).

Karloman avait l'Alsace, l'Helvétie, la Bourgogne et la Provence, depuis la Souabe et le Rhin jusqu'à la mer de Marseille. Charles fut couronné à Noyon, Karloman à Soissons, le dimanche 9 octobre 768.

Ce partage égal de l'héritage paternel entre les enfants était une loi reçue sans contestation chez tous les peuples du Nord. C'était la conséquence d'une idée de justice; mais nous avons vu combien, depuis Clovis, elle entraina de guerres intestines et de crimes odieux. Il fallut une épreuve désastreuse de bien des siècles encore pour faire admettre la loi de primogéniture, et pour faire appliquer à la transmission de la couronne une loi différente de celle qui doit régir les propriétés privées.

Les Aquitains, que Peppin avait eu tant de peine à soumettre, furent les premiers ennemis qui exercèrent la valeur de ce Charles, au nom de qui la postérité a lié, après sa mort, le surnom de



Denier de Karloman, frère de Charlemagne.

Grand (*Carolus Magnus*). Ils supportaient impatiemment le joug.

(1) Voy. Patachich (*Augusta quinque Carolorum historia*, etc., 1735), et les bollandistes (5 juin).

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

« Un certain Hunald, aspirant au pouvoir, excita les Aquitains à machiner de nouveaux complots », dit Éginhard, l'historien de ce règne. Ce certain Hunald, c'était le père même de l'héroïque Guaïfer. Hunald s'était retiré dans un couvent de l'île de Ré, dès l'année 745. Après vingt-cinq ans de retraite, il sortit de son couvent pour venger sa race. Il n'eut pas de peine à soulever les populations; mais Charles et Karloman se mirent en marche aussitôt pour arrêter ses progrès. Il est vrai que les deux frères, loin d'agir de bonne intelligence, faillirent en venir aux mains entre eux en traversant le Poitou, et se séparèrent. Karloman retourna dans son royaume, et Charles, poursuivant sa route, concentra ses forces vers Angoulême. Les Aquitains furent incapables de lui tenir tête, et Hunald se retira en Gascogne. Il comptait sur la fidélité du chef de ce pays, le duc Loup ou Lopez (*Lupus*), quoiqu'il eût fait jadis arracher les yeux à son père; mais Loup le livra au roi des Franks, qui l'emmena avec lui, et laissa sur les rives de la Dordogne la forteresse de Fronsac (*castellum*



Portrait de Charlemagne, peint à la cire, conservé au Vatican. — D'après une copie sur porcelaine, au cabinet des antiques de la grande Bibliothèque de Paris.

Francicum), qu'il bâtit entre l'Aquitaine et la Gascogne, pour les tenir en respect toutes les deux. Ainsi, la supériorité des soldats du Nord était telle, qu'il suffisait d'une garnison dans un château fort pour maintenir dans l'obéissance une vaste province du midi de la Gaule.

Cependant le roi Charles comprit et ménagea cette nationalité aquitaine dont son père avait si vivement éprouvé l'esprit de résistance. Il jugea, surtout après avoir dirigé contre les Sarrasins d'Espagne et les Vascons, en 778, une expédition dont la fin fut un désastre, comme on le verra tout à l'heure, qu'au lieu d'opprimer l'Aquitaine comme une esclave insoumise, mieux valait lui laisser une sorte d'indépendance et l'avoir pour amie. Dès la même année 778, il fit de l'Aquitaine jointe à la Septimanie et au pays des Gascons, c'est-à-dire de tout le territoire compris entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées, un royaume dont il investit son troisième fils, Louis, qui venait de naître. Au mois d'avril 781, il fit couronner cet enfant au Vatican par le pape Adrien, et le nouveau roi fut apporté dans un berceau depuis Rome jusqu'à Toulouse, capitale de ses États.

Ce royaume d'Aquitaine fut une barrière donnée aux Franks contre l'islamisme, et en effet, dès l'année 801, lorsque Charlemagne commençait à vieillir, le jeune Louis eut de formidables luttes à soutenir contre les belliqueuses populations musulmanes qui l'avoisinaient au midi.

Charles pouvait alors se venger de son frère; mais leur mère, la reine Berthe (ou Bertrade), intervint et les réconcilia. Cette princesse, issue des comtes de Laon, était une femme de tête dont les avis étaient respectés de ses fils; elle empêcha aussi les Franks, peu de temps après, d'écraser Tassillon, duc des Bavarois et neveu de Peppin; puis elle favorisa un grand dessein qu'avait conçu le roi des Lombards, quoique le pape y fût ardemment opposé. La reine Berthe mettait l'intérêt de la nation des Franks au-dessus des intérêts de l'Église romaine. Didier, roi des Lombards, plus prudent que son prédécesseur Astolphe, désira s'unir aux fils de Peppin par un double mariage : il demanda pour son fils Adalgise, la sœur des deux rois franks, et offrit sa propre fille, Desiderata, à l'un ou à l'autre. Le pape Étienne III s'empressa de représenter à Charles et à son frère qu'ils étaient déjà engagés dans les liens du mariage; que les Lombards étaient une nation « perfide et dégoûtante, qui avait donné la lèpre à la terre »; qu'ils s'allieraient ainsi aux ennemis de saint Pierre, et qu'ils encourraient l'excommunication. Karloman conserva sa femme, Gilberge, qui lui avait donné plusieurs enfants; Charles, au contraire, répudia la sienne et épousa la fille de Didier; mais, soit que le pape eût raison de déprécier les Lombardes, soit par quelque autre cause restée inconnue, Desiderata fut répudiée à son tour au bout de l'année.

Les prélats devaient être quelque peu scandalisés des fréquents mariages du roi. En 771, après avoir renvoyé Desiderata, il épousa Hildegarde, avec laquelle, du moins, il vécut jusqu'à ce qu'elle mourût (en 783). L'Église a souvent désapprouvé les secondes noces, blâmé les troisièmes, interdites même par les constitutions de l'empereur Léon, et condamné les quatrièmes; rigueur à laquelle Charlemagne s'est aussi associé, car on lit dans un de ses capitulaires « qu'une femme répudiée ne pourra passer à un second mariage du vivant de son mari, ni le mari du vivant de sa femme ». Mais le roi et les grands s'abstenaient de suivre eux-mêmes les règles qu'ils établissaient, et les mœurs admises à la cour de Charlemagne n'étaient pas très-sévères, quoique bien éloignées de cette licence brutale que nous avons vue régner dans les palais mérovingiens. La belle Hildegarde, de la très-noble race des Suèves, descendait de Godefried, duc des Allemans.

La même année 771, le 4 décembre, Karloman mourut à sa villa de Samouci-en-Laonnais, près Laon. « Charles, dit simplement Éginhard, voulut alors s'emparer de tout le royaume. » Il se rendit en effet sur les confins des pays de Laon et de Reims, à Corbeni dans les Ardennes, et y convoqua une assemblée des principaux personnages du royaume de son frère, par lesquels il fut reconnu pour roi à la place de celui-ci et sacré par l'onction ecclésiastique. Une autre partie des grands s'était attachée à la veuve de Karloman, Gilberge, et à ses deux enfants, dont l'aîné se nommait Peppin. La fuite leur sembla le parti le plus sûr, et ils se réfugièrent auprès de Didier, roi des Lombards. « Le roi, dit Éginhard, désapprouva ce départ inutile. » Cette phrase semble indiquer que Charles, en dépouillant ses neveux, accomplissait un acte légitime, et qu'il se défendait d'avoir voulu attenter à leur vie. La nécessité d'avoir un chef prêt à commander les armées portait à sacrifier les droits d'un héritier; mais on n'était plus au temps où un féroce Mérovingien assassinait, par mesure de précaution, sa famille entière.

En 772 commence la grande lutte contre les Saxons. Peppin, absorbé par les affaires du midi, avait fait contre eux une expédition brillante, en 753. Depuis la mer Baltique jusqu'au royaume des Franks, ces peuplades féroces, Ostphaliens à l'orient, Westphaliens à l'occident, Angariens au milieu, comptaient un grand nombre de cantons, chacun soumis à son chef. Leur diète annuelle se tenait sur les bords du Weser. Ils n'étaient séparés des Franks que par des plaines ouvertes, à l'exception de quelques endroits boisés et montagneux, qui n'offraient pas un obstacle suffisant à leur amour de la dévastation. Leur dieu était l'idole d'Herminsul (*Hermann-Saüle,* colonne d'Hermann, l'homme de guerre), monument grossier élevé en l'honneur du vainqueur de Varus, et devenu un symbole national : c'était une statue armée qui d'une main tenait un drapeau, de l'autre une balance; sur son drapeau était une rose, sur son bouclier l'image du lion, et sous ses pieds des fleurs. Un prêtre, saint Libuin, n'avait pas craint de venir au milieu de ces idolâtres, les engageant à se convertir, leur annonçant l'invasion du plus grand roi de l'Occident et une justice terrible. Ce missionnaire courait au martyre. Un vieillard le sauva en le présentant, très-sincèrement sans doute, comme l'envoyé d'une divinité étrangère et peut-être ennemie. Mais les Saxons, pour prouver qu'ils ne la redoutaient pas, brûlèrent l'église de Daventer, récemment construite, et massacrèrent les chrétiens qui s'y trouvaient. L'effet suivit de près la menace du hardi missionnaire.

Charles, après avoir tenu l'assemblée de la nation à Worms, et passé ainsi la revue de son armée, résolut de porter la guerre en Saxe, y entra sans retard, dévasta tout par le fer et le feu, prit le château fort d'Ehresbourg (Stadbergen, dans l'évêché de Paderborn) et renversa l'idole d'Herminsul. Une œuvre aussi méritoire ne pouvait pas s'accomplir sans miracle. Pendant les trois jours que demanda la destruction de ce monument, toutes les rivières et les fontaines étaient à sec, et l'armée souffrit de la soif. « Mais un certain jour, dit

Éginhard, et (à ce que l'on croit, par la bonté divine) pendant que, vers midi, tous se reposaient, un énorme volume d'eau remplit tout à coup le lit d'un torrent auprès du mont auquel était adossé le camp, et toute l'armée put ainsi se désaltérer. »

Charles s'avança jusqu'au Weser, et là reçut des Saxons douze otages. Mais cette guerre n'était pas finie. Le courage des Saxons devait la faire durer trente-trois ans. Leurs défaites étaient suivies de supplications et de promesses qui n'étaient jamais tenues, et de conversions toujours feintes. Nous suivrons tous les détails de cette guerre jusqu'au moment où Charlemagne, par une transplantation forcée de ces peuplades, se débarrassa d'infatigables ennemis.



Figurine en bronze de Charlemagne conservée autrefois à la cathédrale de Metz, aujourd'hui en Angleterre.
Œuvre carolingienne.

GUERRES CONTRE LES SAXONS ET LES LOMBARDS.

Le pape Étienne était mort à Rome, en 772. Adrien lui avait succédé. Le roi des Lombards était toujours l'ennemi de la papauté, et aussi du roi des Franks, qui avait répudié sa fille et qui voyait chez les Lombards la veuve et le fils de Karloman. Le pape refusait de sacrer ces enfants pour ne pas offenser Charles, et Didier s'avança vers Rome pour contraindre Adrien. Mais ce dernier n'avait garde de s'aliéner les Franks. Il envoya auprès de Charles, pour implorer son secours (773), une ambassade qui, forcée de se rendre par mer à Marseille, ce qui paraissait, à cette époque, un voyage audacieux, poursuivit par terre son chemin en France, et trouva le roi à Thionville, où il passait l'hiver. « Le roi, dit Éginhard, examina avec grand soin ces discussions entre les Lombards et les Romains. » La solution cependant n'était pas douteuse, sa politique était toute tracée. Charles se rendit avec son armée à Genève, qui faisait partie de la Bourgogne, y délibéra sur la

manière d'entamer la guerre, divisa ses troupes en deux portions, donna à celle que commandait Bernard, son oncle paternel, l'ordre de faire route par le mont Joux ou grand Saint-Bernard, et lui-même, à la tête de l'autre, passa le mont Cenis. Didier s'efforça vainement de résister. Comme jadis Astolphe, il s'enferma dans Pavie, pendant que son fils Adalgise s'était mis à l'abri de son côté dans Vérone, où se trouvaient la veuve et les fils de Karloman, avec le Frank Autcharis et d'autres Franks partisans de la même cause.

Au printemps, Charles n'ayant pas encore eu le pouvoir de forcer l'ennemi dans ces retraites savamment fortifiées, laissa à son armée le soin d'en finir, et se rendit à Rome, où sa présence allait resserrer les liens depuis longtemps noués entre les rois franks et la papauté.

On aimerait à connaître l'impression que fit sur Charlemagne la vue de cette Rome qui inspirait tant de respectueux pèlerins, et dont la réputation, grâce à eux, s'étendait jusque chez les peuples du Nord. « Il alla à Rome pour y prier », nous dit Éginhard, et cette expression simple et touchante peint une foi naïve. C'était la ville sainte que Charles allait chercher, et non pas ces souvenirs qui, au quatorzième siècle, accablaient Pétrarque sous le poids de l'admiration. Cependant quand, plus tard, Charles eut l'ambition de faire d'Aix-la-Chapelle une Rome nouvelle, il voulut y élever, dit le moine de Saint-Gall, une basilique plus vaste et plus magnifique que tous « les ouvrages des anciens Romains ». En outre, il possédait deux tables en argent, toutes deux d'un grand prix, sur lesquelles étaient représentées la ville de Constantinople et celle de Rome; il les légua par testament à la basilique de Saint-Pierre et à l'église cathédrale de Ravenne. Ces faits laissent penser que Charles ne resta pas insensible aux grands souvenirs que rappelaient des ruines encore imposantes, à cette domination qui s'imposait aux yeux, et qu'il y puisa de nobles inspirations. Il arriva à Rome le samedi saint, 1er avril 774, avec une suite nombreuse, composée d'évêques, d'abbés, de juges, de ducs, de graphions (*grafen*, comtes). Il fut reçu comme l'était l'exarque ou le patrice. A trente milles de distance, il rencontra les magistrats de Rome; à un mille, les écoles, c'est-à-dire les corporations civiles, que précédait le clergé. Le roi descendit de cheval et entra à Rome à pied, suivi de ses courtisans, qui l'imitaient et venaient, comme lui, « accomplir leurs vœux ». Adrien, entouré des dignitaires de l'Église, vint recevoir Charles sur le haut du perron de la basilique de Saint-Pierre. Le roi, après avoir baisé chacun des degrés, arriva près du pape, qui l'embrassa. Ils entrèrent ensemble dans le temple. Charles visita aussi la basilique de Saint-Jean de Latran. A la demande d'Adrien, qui connaissait bien le caractère des Romains et leur amour des fastueuses représentations, le roi des Franks consentit à se laisser revêtir de la longue tunique, de la chlamyde et de la chaussure romaine. Sa répugnance à cet égard était peut-être moins due à un scrupule national qu'à un scrupule pieux. Pendant toute cette visite, le pape, imbu des Écritures, était sans doute sous l'empire des idées de la domination du monde par l'Église; mais Charles, sûr de son pouvoir, ne songeait qu'à satisfaire sa piété. Il confirma la donation de son père, et elle comprenait, à ce qu'il paraît, la plus grande partie du royaume des Lombards. N'était-ce pas déjà le commencement d'une tentative d'unité, ce long rêve de l'Italie?

Lorsque Charlemagne fut rentré dans son camp, il trouva Pavie fatiguée d'un si long siége, et bientôt (mai ou juin 774) elle se rendit. Les villes qui n'étaient pas encore soumises suivirent cet exemple. Charles revint en France, emmenant captifs le roi lombard, sa femme et sa fille. Didier, enfermé à l'abbaye de Corbie, acheva sa vie dans la dévotion. Son fils Adalgise s'échappa de Vérone, s'embarqua au port Pisan, et trouva un asile à la cour de l'empereur de Constantinople. On ne sait ce que devinrent la veuve et les fils de Karloman, ainsi que leurs partisans; on sait seulement qu'ils furent livrés à Charles. On raconte aussi que Hunald, le vieux duc d'Aquitaine, trouva enfin la mort dans le désastre; comme il s'opposait obstinément à ce que Pavie se rendît, il fut assommé à coups de pierres par les habitants.

Jusqu'alors, il n'y avait eu que des rois des Franks, quelles que fussent, du reste, leurs conquêtes. Charlemagne est appelé, dans une lettre du pape, et s'appelle lui-même dans tous ses actes, depuis l'an 774 : « Roi des Franks et des Lombards, patrice des Romains ». Il semble, en effet, que tous les droits du peuple lombard furent respectés, et qu'il n'y eut de changé que le roi. Seul le gendre de Didier, Arigise, duc de Bénévent (ce qui comprenait presque tout le royaume de Naples), prétendit garder son indépendance.

Les chefs indépendants devenaient rares dans les États de Charlemagne, et la domination des Franks se consolidait partout. Elle s'exerçait, depuis la Frise jusqu'à la Bavière, dans les plaines de l'Allemagne, partagées avec les Saxons; dans toute l'Italie et dans toute la France, jusqu'aux Pyrénées et à l'Océan. Elle était, il est vrai, presque nominale vis-à-vis du duc des Allemans, qui gouvernait la Suisse et presque toute la Souabe; vis-à-vis de Tassillon, fils d'Odilon, qui gouvernait les Bavarois; vis-à-vis du duc de Frioul, Ridgaudes, confirmé par Charles et chargé de fermer l'Italie aux Esclavons. Mais la supériorité des Franks était incontestée. Offa, roi de Mercie, le plus puissant des princes saxons en Angleterre, et presque tous les émirs musulmans de l'Espagne, recherchèrent alors l'alliance de Charlemagne.

Les Saxons seuls se montraient intraitables. Ils avaient profité, en 774, de l'absence du roi pour porter le fer et le feu sur les frontières de la Hesse qui touchaient aux leurs. Ils voulurent incendier, à Fritzlar, la basilique qu'y avait bâtie saint Bo-

niface. « Tandis qu'ils s'efforçaient vainement de réussir dans ce dessein, dit Éginhard, ils furent saisis d'une frayeur subite envoyée par Dieu, et s'enfuirent en désordre, avec une honteuse terreur. » Charlemagne, qui passa l'hiver à Kiersi (775), résolut d'attaquer ces barbares obstinés, et de ne s'arrêter qu'après leur entière extermination ou leur conversion au christianisme. Après avoir tenu l'assemblée générale des Franks dans la ville de Duren (duché de Juliers), il passa le Rhin, attaqua les Saxons avec toutes ses forces, leur prit la citadelle de Siegbourg, rétablit le fort d'Ehresbourg qu'ils avaient détruit, et, y laissant une forte garnison, il gagna le Weser, dont la rive était défendue par une multitude ennemie; il força le passage et s'avança au loin, recevant sur son passage des actes de soumission, des otages et des serments de fidélité.

Mais, pendant cette marche victorieuse, la partie de son armée qu'il avait laissée près du Weser se laissa surprendre. Les Saxons se mêlèrent adroitement aux fourrageurs franks qui retournaient au camp, s'introduisirent dans leurs retranchements, les attaquèrent pendant leur sommeil, en massacrèrent un grand nombre et se retirèrent. Charlemagne se hâta de les poursuivre, les tailla en pièces pendant leur retraite, puis retourna en France pour y passer l'hiver.

Il célébra les fêtes de Noël dans son château de Schelestadt, en Alsace (776). Là il apprit que le duc de Frioul, Rotgaudes, excitait de nouveaux mouvements en Italie, et que déjà plusieurs villes s'étaient données à lui. Il s'agissait de rendre la Lombardie à Adalgise, fils de Didier, ou, peut-être, Adalgise n'était-il qu'un prétexte. Suivant Éginhard, Rotgaudes prétendait se faire roi; suivant le pape Adrien, qui ne cessait de se plaindre des Lombards, et que les envoyés franks ne purent réconcilier avec le duc de Spolete Hildebrand, Rotgaudes, d'accord avec ce dernier, avec Arigise duc de Bénévent, avec Requibald duc de Cluse, devait se joindre à une armée grecque amenée par Adalgise, pour attaquer le pape par terre et par mer. On devait s'emparer de Rome, piller les églises, « se saisir du ciboire de saint Pierre, protecteur de Charles », et enlever le pape. Charlemagne prit avec lui ses plus braves guerriers, traversa la Souabe et la Bavière, et entra par le Tyrol en Italie. Il s'empara de Citta, de Friuli et de Trévise. Rotgaudes et son beau-père Stabilinus furent saisis et mis à mort. Marchaire, seigneur frank de haute naissance, devint duc de Frioul, et les comtes franks remplacèrent partout les Lombards. Charlemagne repassa en France « aussi vite qu'il en était venu ».

A peine eut-il franchi les Alpes que des envoyés lui apprirent une nouvelle révolte des Saxons. Ils avaient surpris le fort d'Ehresbourg, chassé la garnison franque, attaqué le château de Siegbourg; mais ils avaient été repoussés et poursuivis jusqu'au fleuve de la Lippe. Charlemagne tint l'assemblée à Worms, convoqua toutes ses troupes, et se mit en marche sans perdre un instant. La lutte contre ces barbares du Nord, qui ne voulaient pas accepter, à l'instar des Franks, la civilisation et le christianisme, devait se prolonger près de trente ans encore. Cette fois, ils feignirent de se soumettre, suivant leur habitude; mais, l'année d'après (777), Charlemagne fut obligé de venir encore pour exiger le renouvellement de leurs promesses. Les plus déterminés d'entre eux, à la tête desquels se trouvait un chef redoutable nommé Witikind, quittèrent la Saxe et cherchèrent un refuge chez les Danois. En 778, comme Charlemagne était en Espagne avec son armée, les Saxons reprirent courage et vinrent saccager les bords du Rhin depuis Cologne jusqu'à la Moselle. Witikind était revenu. Ils furent poursuivis jusque chez eux; puis Charlemagne envahit de nouveau leur pays, forçant tous les habitants à recevoir ou la mort ou le baptême. Il savait que l'exemple et la prédication valaient mieux que son épée pour réduire cette contrée indomptable, et il s'efforçait d'y installer ou d'y rétablir, à chacune de ses campagnes, des missionnaires chrétiens, des évêques, des colonies de moines agriculteurs. Chaque année, de 779 à 785, l'armée des Franks revint occuper militairement la Saxe, qui se débattait en vain. En 782, un corps d'armée, commandé par deux des principaux officiers du roi, fut complétement taillé en pièces par Witikind et ses partisans; aussitôt Witikind se retira prudemment en Danemark. Charlemagne accourt, se fait livrer par les Saxons tous ceux de leurs guerriers qui ont pris part au combat, et leur fait à tous (ils étaient 4 500) trancher la tête en un seul jour. A la nouvelle de cette cruauté, qui s'accomplit au village de Werden, sur l'Aller, la Saxe se souleva de nouveau et fut de nouveau vaincue, puis ravagée dans tous les sens. Enfin Witikind consentit à faire sa soumission et à venir recevoir le baptême dans un des palais du roi, à Attigni, sur l'Aisne (785). Ce fut un grand pas vers la pacification; la Saxe demeura tranquille pendant huit années de suite; elle donna encore lieu à quelques prises d'armes, mais moins violentes, et, en 803, se souleva pour la dernière fois. Elle était conquise au christianisme par trente-deux ans de ravages, par la destruction de la moitié de ses habitants, et par des lois qui punissaient de mort, non-seulement les moindres méfaits, mais jusqu'à l'infraction aux jeûnes prescrits par l'Église.

GUERRES DIVERSES. — THURINGIENS, BRETONS, BAVAROIS, SLAVES.

Par ses succès mêmes et son extension, la puissance des Franks provoquait les regrets et l'hostilité des races qu'elle avait courbées sous son étreinte, mais dont elle n'avait pu étouffer l'esprit national. Les Thuringiens essayèrent de secouer le joug, à l'instigation de l'un d'entre eux, nommé

le comte Hartrad. Charles sut déjouer cette conspiration, dont les chefs, après avoir comparu à l'assemblée de Worms (786), furent mis à mort, exilés ou condamnés à perdre les yeux. Les Bretons, restés indépendants à la condition de payer un tribut, avaient refusé de s'acquitter de ce devoir et fait des incursions au delà de leurs frontières. Mais, contraints par la force, ils se soumirent et livrèrent des otages, qui furent amenés au roi à la même assemblée, à Worms. En Bavière, le pays était gouverné par une antique et illustre famille, aussi noble que celle des Carolingiens, et dont le chef était encore, à cette époque, ce Tassillon, duc des Bavarois, dont nous avons parlé, et qui avait épousé une fille de Didier, roi des Lombards. Tassillon et son épouse souffraient avec douleur le joug des Franks, dont ils étaient aussi tributaires. Leur animosité se dissimulait à peine, et ils ourdirent enfin le projet de se soulever, en appelant à leur aide les populations slaves qui habitaient à l'est de la Bavière et les Italiens. Charles fit aussitôt marcher deux armées contre les Bavarois, et arriva en personne à la tête d'un troisième corps. Tassillon, voyant la résistance impossible, « vint en suppliant demander pardon de ce qu'il avait fait. Le roi, extrêmement doux de sa nature, se rendit à ses supplications, et consentit à recevoir de lui treize otages, parmi lesquels était Théodon, fils du duc; puis, s'étant assuré des habitants du pays par un serment de fidélité, il rentra en France. » (Éginhard.) Mais l'année suivante (788), l'assemblée des Franks, tenue à Ingelheim, fit comparaître le duc des Bavarois, et le condamna à mort comme traître. Charlemagne ne fit point mettre cette sentence à exécution; mais Tassillon, sa femme, son fils, ses filles, furent enfermés dans différents monastères, où ils terminèrent leurs jours.

La domination de Charles s'étendait sur presque toutes les nations qui parlaient ou la langue germanique ou la langue latine. Mais sur la droite de l'Elbe, près de son embouchure, sur les bords de la Baltique et de la Scandinavie, se trouvaient des Germains encore insoumis, Danois, Normands, Saxons maritimes. Trois vaisseaux danois débarquèrent, en 788, sur les côtes d'Angleterre, et inaugurèrent ainsi ces invasions terribles qui devaient durer deux siècles. Le reste de la rive droite de l'Elbe, depuis le Holstein jusqu'à la Bohème, était occupé par des peuples slaves alliés. Mais du côté de la Pannonie, les Huns et les Abares, peuples tatares, ainsi que d'autres peuplades sarmates et esclavonnes, étaient en contact avec les Franks. Deux armées abares, qu'avait appelées Tassillon, vinrent trop tard pour le sauver, mais attaquèrent, l'une le Frioul, l'autre la Bavière. Les Abares furent repoussés, puis refoulés chez eux. La guerre avec eux dura huit ans (788-796), et fut presque aussi rude que celle contre les Saxons. Les Franks enlevèrent à l'ennemi tant de richesses, amassées par le pillage de l'empire grec, qu'ils devinrent opulents de pauvres qu'ils étaient, dit Éginhard. Le roi des Abares fut obligé de se convertir au christianisme avec une partie des siens. Ce peuple, jusque-là redoutable, avait tellement souffert dans cette lutte qu'il n'y avait plus même trace d'habitation dans une partie du pays qu'il occupait, la Pannonie, et que Charlemagne dut y établir des garnisons et y fonder des villes pour la défendre contre les Slaves plus éloignés; la contrée prit alors le nom de frontière orientale (*Marca Austriaca*) : ce fut, depuis, l'Autriche.

GUERRE CONTRE LES SARRASINS D'ESPAGNE. — RONCEVAUX.
LE PALADIN ROLAND.

En l'année 777, Charlemagne était à Paderborn, occupé de l'insoumission des tribus saxonnes, lors-



Statue de Roland, au portail de la cathédrale de Vérone.

qu'un chef sarrasin, le gouverneur de Saragosse, Soliman Ibn-el-Arabi, parut devant l'assemblée de

la nation des Franks pour solliciter leur secours contre Abdérame, émir de Cordoue. C'était une nouvelle carrière ouverte à l'activité franque, dont l'intervention, d'ailleurs, était depuis longtemps im-



L'épée dite épée de Roland, dans l'Armeria real, à Madrid.

plorée par les chrétiens d'Espagne. Charlemagne assembla son armée, en 778, à Chasseneuil, dans l'Agénois, traversa les sommets des Pyrénées par Saint-Jean-Pied-de-Port, attaqua Pampelune, qui se rendit, et de là, passant à gué l'Èbre, il s'avança vers Saragosse. Il fut rejoint devant cette

ville par une partie de son armée qui était entrée en Espagne par le Roussillon. Saragosse fit une courte résistance, paya rançon, et se soumit en donnant des otages. Barcelone et Girone se soumirent également. Ibn-Thaïir, seigneur de Heresca et de Jacca, prêta serment de fidélité. Charles revint à Pampelune, dont il fit raser les murailles, et reprit le chemin de la France. Mais, dans les gorges des Pyrénées, il allait rencontrer ces Gascons qui avaient été les plus fermes soutiens de l'Aquitaine dans la longue lutte qu'elle avait soutenue contre les premiers Carolingiens. Les Sarrasins devaient voir avec colère des comtes franks établis dans presque tout le pays situé entre les Pyrénées et l'Èbre. Le roi de Navarre, Inigo-Garcias, et le roi des Asturies, Fruela, étaient les alliés des Ommiades. Tous s'entendirent avec le duc des Gascons, Loup, qui, petit-fils d'Hunald, fils de Guaifer, trouvait dans ses souvenirs de famille tant de motifs de haine et de vengeance.

Gascons, Sarrasins et Navarrais étaient les rois de ces montagnes, dont ils connaissaient tous les défilés. Au retour des Franks, ils se précipitèrent sur l'arrière-garde engagée dans la trop fameuse vallée de Roncevaux, qui communiquait de la Navarre à la France. « Tandis que l'armée, cheminant dans un étroit défilé, était obligée, par la nature du terrain, à marcher sur une ligne longue et resserrée, les Gascons, qui s'étaient embusqués sur la crête de la montagne, car l'épaisseur des forêts, abondantes en cet endroit, est propre aux embuscades, descendent et se jettent tout d'un coup sur la queue des bagages et de l'armée, qu'ils culbutent au fond de la vallée. Là s'engagea un combat opiniâtre, dans lequel tous les Franks périrent jusqu'au dernier. Après avoir pillé les bagages, l'ennemi profita de la nuit, qui était survenue, pour se disperser rapidement. Ils durent leur succès à la légèreté de leurs armes et à la disposition des lieux; les Franks, au contraire, pesamment armés et placés désavantageusement, luttèrent avec trop d'inégalité. Eggihard, maître d'hôtel du roi, Anselme, comte du palais, et Roland, préfet des marches de Bretagne, périrent dans le combat. Il n'y eut pas moyen, dans le moment de tirer vengeance de cet échec, car, la chose faite, les Gascons se dispersèrent si bien qu'on ne put pas même savoir dans quels lieux il eût fallu les chercher... Le souvenir de ce cruel échec obscurcit grandement, dans le cœur du roi, la joie de ses exploits en Espagne. »

Le nom de Roland cité parmi ces phrases d'Éginhard, et une charte de l'an 777, au bas de laquelle le *comte Roland* figure parmi les témoins, sont tout ce que l'histoire a conservé de lui; mais la mémoire populaire, plus riche quoique toujours confuse, a rassemblé autour de ce personnage ses fictions les plus brillantes. Les plus anciens *romanceros* espagnols, les poëmes italiens de Boïardo, de Pulci, de l'Arioste, et la *Chanson de Roncevaux*, la plus célèbre de nos vieilles épopées françaises, ont, durant plusieurs siècles, consacré la gloire et de Charlemagne et des vaillants guerriers qui l'entouraient, surtout du paladin Roland. Toutes ces compositions remontent seulement au douzième siècle; elles puisèrent la plus grande partie de leurs inspirations à une chronique fabuleuse, attribuée faussement à Turpin, archevêque de Reims (ann. 753-794). Mais cette chronique, écrite vers l'an 1090 par un auteur resté inconnu, était puisée elle-même aux traditions populaires, et l'on montre encore, dans les Pyrénées, un roc immense brisé, disait-on, par Roland d'un coup de sa fidèle épée *Durandal*, de même qu'on montra longtemps, à Blaye (Gironde), le cor d'ivoire dont il sonna pour appeler Charlemagne à son secours.

CHARLEMAGNE EMPEREUR D'OCCIDENT.

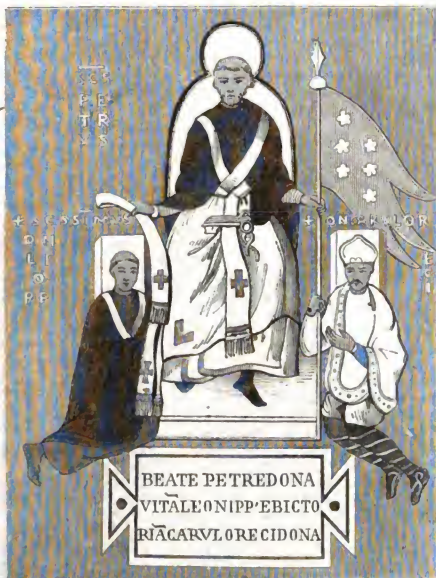
Le pape Adrien mourut le 25 décembre 795. Léon III, son successeur, « fit bientôt remettre au roi, par des légats, les clefs du tombeau de saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome, avec d'autres dons, et le fit prier d'envoyer quelqu'un de ses grands pour recevoir le serment de fidélité et d'obéissance du peuple romain. » (Éginhard.) Peu d'années après, une révolution éclata dans Rome, et Léon III, à grand'peine échappé des mains de ses ennemis, alla trouver Charles, qu'il rencontra à l'assemblée de Paderborn (799), et qui le reçut pompeusement. On a conservé un poëme composé sur cette entrevue, dans laquelle fut préparé, sans doute, bien que son historien Éginhard le nie, le grand événement qui la suivit de près. Le pape fut reconduit à Rome par une escorte d'évêques et de seigneurs franks, qui le réintégrèrent sur son siége, et, l'année suivante, Charlemagne lui-même passa en Italie à la tête de son armée. Léon III l'attendait à douze milles de la ville, et Charles parut dans Rome en arbitre, et des Romains dont il examina judiciairement les dissensions, et de l'Italie qu'il occupait par ses troupes, et des contrées les plus éloignées de l'Occident et de l'Orient, dont il recevait de respectueuses ambassades. « Le jour de Noël (ann. 800), comme il assistait à la messe dans l'église de Saint-Pierre, et qu'il se levait après avoir prononcé sa prière, le pape lui posa une couronne sur la tête, et tout le peuple romain s'écria : « A Charles Auguste, couronné » par Dieu, grand et pacifique empereur des Ro- » mains, vie et victoire! » Après laudes, il fut adoré par le pontife, suivant la coutume des anciens princes, et, quittant le nom de patrice, il fut appelé *empereur* et *Auguste*. » (Éginhard.)

Depuis trois cent vingt-quatre ans, il n'y avait plus d'empire d'Occident, et cependant les souvenirs romains étaient encore si profondément enracinés dans le monde, que la jalousie de la cour de Constantinople s'émut à la nouvelle de ce qui s'était passé à Rome; les peuples occidentaux et Charlemagne lui-même crurent le vieil empire ressuscité. Mais, au lieu de rétrograder vers le

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

passé, l'Europe marchait dans des voies nouvelles que personne alors ne pouvait encore comprendre. Tout ce qui sortit de cette restauration éphémère fut un prestige de plus ajouté au renom des Franks, et, pour le malheur de l'Italie, un semblant de droit donné aux empereurs d'Allemagne, successeurs de la famille carolingienne, de mettre la main sur cette terre malheureuse et sacrée. La papauté, qui, depuis le couronnement de Peppin le Bref, aspirait ouvertement à disposer, au nom du ciel, des royaumes de la terre, y puisa un nouvel encouragement à ses prétentions.

Pendant les quatorze années qu'il vécut encore et qu'il porta le titre d'empereur, Charlemagne n'eut guère plus qu'à consolider son ouvrage. Ses grandes guerres étaient finies. Il avait à peu près



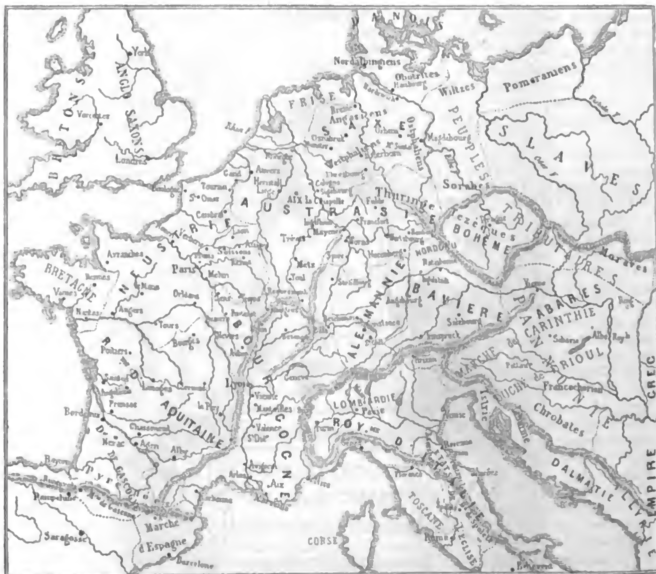
Mosaïque du Triclinium ou salle à manger du pape Léon III, à Saint-Jean de Latran. — Œuvre de 797.
(Saint Pierre assis; Léon III et Charlemagne tenant la bannière, agenouillés.)

dompté les populations du Nord; ses fils tenaient en respect celles du Midi : Peppin, les Italiens et les Grecs; Louis d'Aquitaine, les Sarrasins et les Espagnols. Le grand homme du moyen âge pouvait employer tous ses soins à affermir les institutions administratives qu'il avait fondées, à courber ses farouches guerriers sous le bras de l'Église, et à policer les esprits par la culture des lettres. Cependant on aurait pu déjà prédire que le rétablissement de l'empire serait de peu de durée; que tant de races diverses, si difficilement vaincues, aspireraient toujours à l'indépendance nationale; et si l'empereur lui-même se fit illusion sur la portée de ses grands travaux, le bon sens populaire, plus subtil, nous a légué l'anecdote que voici :

« Un jour, Charlemagne était arrêté dans une ville de la Gaule Narbonaise, sur le rivage de la Méditerranée. Des barques scandinaves ou northmandes vinrent pirater jusque dans le port. Les uns croyaient que c'étaient des marchands juifs africains, d'autres disaient bretons; mais l'empereur les reconnut à la légèreté de leurs bâtiments. « Ce ne sont pas » là des marchands, dit-il, mais de cruels ennemis. » On se mit à leur poursuite; ils étaient disparus. L'empereur se leva de table; il se mit à la fenêtre qui regardait l'orient et demeura très-longtemps ainsi, le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entou-

raient : « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure » amèrement? Certes, je ne crains pas qu'ils me » nuisent par ces misérables pirateries; mais je me » sens profondément affligé de ce que, moi vivant, » ils ont été près de toucher ce rivage, et j'éprouve » la plus vive douleur quand je prévois que de maux » en souffriront mes descendants et leurs peuples. » (Le moine de Saint-Gall.)

Son vaste empire s'étendait, à l'ouest, depuis les bouches de l'Elbe jusqu'au fond du golfe de Gascogne; à l'ouest, suivant une ligne à peu près tracée par la Narenta, la Bosna, la Save, la Theiss, les montagnes occidentales de la Bohême et l'Elbe; au sud, il comprenait, en Espagne, le versant méridional des Pyrénées et la Catalogne; en Italie, la Lombardie tout entière; puis, le long de l'Adria-



Carte de la France sous Charlemagne.

tique : l'Istrie, la Liburnie et la Dalmatie. Quelques ports de l'Adriatique, restés sujets de l'empire grec, Venise entre autres, échappaient, grâce à ce patronage plus nominal que réel, à l'autorité des Franks; la Bretagne armoricaine défendait son indépendance les armes à la main; et les peuples remuants situés sur la rive droite de l'Elbe et de la Saale : Obotrites, Wiltzes, Sorabes, Bohémiens et Moraves, n'avaient pu être incorporés à l'empire et portaient seulement le nom de tributaires.

Charlemagne, né le 2 avril 742, mourut le 28 janvier 814, à l'âge de soixante-douze ans, dans la ville d'Aix-la-Chapelle, son séjour préféré, et il y fut enseveli dans une église splendide qu'il avait fait construire. Dans l'intervalle des deux années 810 et 811, il avait perdu ses trois fils aînés; le gouvernement de tout l'empire tombait aux mains de son quatrième fils, le seul qui restât; c'était le pieux Louis, roi d'Aquitaine.

LA FAMILLE ET LA PERSONNE DE CHARLEMAGNE.

Dans les poésies du douzième siècle, Charlemagne est un héros merveilleux. Il a huit pieds de haut; sa forte tête a plus d'un pied de large; ses yeux de lion, gros et verts, étincellent; son nez est petit et plat, son front immense, sa barbe longue d'un pied et demi. Il mange en géant, et sa force est

telle qu'il brise aisément quatre fers de chevaux entre ses mains, ou, d'un seul coup de *Joyeuse,* son épée, pourfend de la tête en bas un chevalier tout armé séant sur son cheval. Voici maintenant le portrait crayonné par l'histoire, et qui n'est pas essentiellement différent; Éginhard, qui vivait à la cour de Charlemagne, et qui avait pu contempler les traits du grand empereur dans ses dernières



Charlemagne en costume impérial (1).

années, le trace ainsi : « Il était gros et robuste de corps. Sa taille était élevée. Il avait le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, de beaux cheveux blancs, et la physionomie riante et agréable. Aussi régnait-il dans toute sa personne, soit qu'il fût debout, soit qu'il fût

(1) Voy. d'Ebner, d'Esenbach, Schneider; — 1790, Nuremberg.

assis, un air de grandeur et de dignité; il avait le cou court et le ventre proéminent, mais il était si bien proportionné d'ailleurs que ces défauts ne

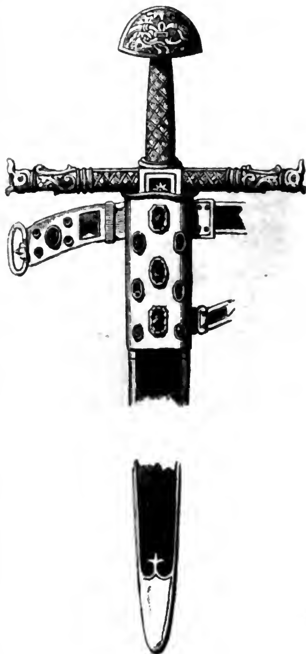


Couronne de Charlemagne.



Sceptre et main de justice de Charlemagne.

s'apercevaient pas. Sa démarche était ferme, et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle, excepté sa voix claire et douce. » Son costume, magnifique et tout étincelant d'or et de pierreries quand il présidait les assemblées solennelles des Franks, quand il célébrait les fêtes de Noël et de Pâques, ou quand il donnait audience aux envoyés étrangers, était, dans sa vie ordinaire, très-simple et peu différent de celui du peuple. C'étaient une chemise et des pantalons en toile de lin, ces derniers serrés aux jambes par des bandelettes croi-



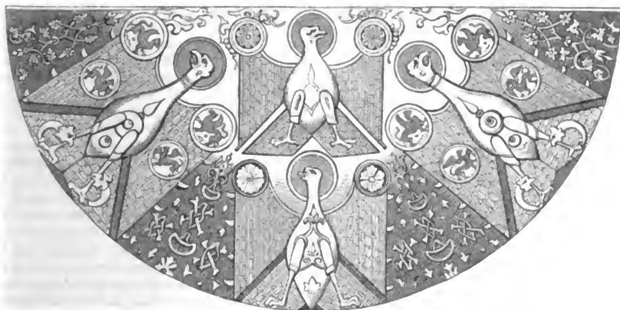
Épée de Charlemagne.

sées; une tunique de laine bordée de soie et serrée à la taille par un ceinturon d'or, auquel pendait son épée, à la poignée d'or ou d'argent; des bottines dorées, et sur les épaules un long manteau, l'hiver en fourrure, l'été en étoffe légère bleue ou blanche. Tel était le costume d'un chef frank, et Charlemagne affectionnait cette tenue nationale; il raillait volontiers ceux de ses courtisans qui adoptaient des modes étrangères plus somptueuses,

et témoigna de vives répugnances dans les rares occasions où il dut, étant à Rome, revêtir le costume de patrice romain.

Le grand roi des Franks ne mangeait pas à chaque repas, comme le dit la légende, le quart d'un mouton, deux gélinottes et une oie entière, en buvant d'autant. Il haïssait l'ivrognerie. Son repas ordinaire se composait de quatre mets et d'un rôti, lequel était son plat de préférence et le seul, souvent, auquel il touchât. Cependant son estomac robuste ne s'accommodait pas de la rigueur des jeûnes commandés par l'Église, et il ne craignait pas, pour s'y soustraire, de donner quelquefois l'exemple des subterfuges; il ne s'asseyait à table qu'après la bénédiction prononcée par le chapelain du palais, et, pendant les repas, un clerc lisait toujours à haute voix quelque histoire des héros du temps passé. Ses grands plaisirs étaient la chasse, le bain et la natation, exercice dans lequel il avait l'ambition de n'être égalé par personne. Aix-la-Chapelle dut à ses eaux thermales la préférence qu'il avait pour le séjour de cette ville. « Il aimait leur douce chaleur et y venait souvent nager. Il invitait les grands, ses fils, ses amis, les soldats de sa garde, à l'imiter, et quelquefois il se trouvait ainsi plus de cent personnes se baignant avec lui. » (Éginhard.)

Il avait aussi de plus nobles passions. Les goûts littéraires de Charlemagne furent encore un présent fait aux peuples du Nord par l'Italie. C'est pendant un de ses voyages en Lombardie et à Rome que le roi des Franks se trouva pour la première fois en présence de quelques érudits, et qu'ayant pris plaisir à les entendre, il comprit la puissance des lettres, et résolut d'en répandre la culture dans les âpres contrées qu'il gouvernait. Lui-même commença par donner l'exemple; il se mit à étudier la grammaire, la dialectique, l'astronomie et l'ensemble de ce qu'on appelait alors les sept arts libéraux. Il est incontestable, quoiqu'on ait fait des dissertations pour le nier, qu'il savait lire et écrire. Il avait toujours sous le chevet de son lit, dit Éginhard, des tablettes sur lesquelles il s'essayait, quand il en avait le temps, à dessiner des caractères pour habituer sa main. Mais l'historien ajoute qu'il ne réussit pas beaucoup dans ce travail, c'est-à-dire qu'il ne put atteindre au talent du scribe et du calligraphe, qui ressemblait beaucoup alors à ce qu'est aujourd'hui celui du peintre. Il écrivait mal, mais il écrivait assez facilement pour qu'un des ministres de son fils ait pu dire qu'il savait, « par les personnes qui avaient vécu auprès de Charlemagne, que ce grand roi, supérieur à tous les autres rois des Franks dans la connaissance des saintes Écritures et des lois ecclésiastiques ou civiles, notait, sur les tablettes qu'il avait toujours à la tête de son lit, les réflexions qui, le jour ou la nuit, lui venaient à l'esprit pour l'utilité de l'Église ou de l'État ». (Hincmar, en 881.) Il était naturellement doué d'une éloquence abondante et même exubérante, au moyen de laquelle il exprimait ses idées avec la plus grande clarté. Et non content de manier avec cette facilité l'idiome de ses pères, il apprit assez de latin pour le parler presque aussi bien que le tudesque. Grâce aux actives relations qu'il entretenait avec les chrétiens d'Orient et d'Afrique, et recevant de fréquents messages de la cour de Constantinople, il comprenait le grec, bien qu'il le prononçât mal. Il s'occupa d'une grammaire de la langue des Franks, soit qu'il en ait seulement ordonné la rédaction, soit qu'il ait tenté, comme le dit Éginhard, de la composer lui-même; il fit aussi recueillir les « barbares et très-antiques poëmes » dans lesquels étaient chantés les hauts faits des anciens Franks, recueil dont la conception seule dénote un esprit qui de-



Chape de Charlemagne, à Metz (1).

(1) Ces sortes de tissus venaient de la Perse.

vançait de sept ou huit siècles la portée de son temps : ce recueil n'est malheureusement pas arrivé jusqu'à nous (1). Charlemagne annotait les Écritures; il écrivait au pape au sujet des difficultés qu'il y rencontrait et que la science de ses évêques ne suffisait pas à résoudre; il se piquait de bien chanter au lutrin, et s'occupait avec ardeur de la culture du plain-chant dans les églises de son royaume; enfin beaucoup d'auteurs tiennent pour certain qu'il composait d'assez bons vers latins, et quelques-uns de ces vers nous ont, en effet, été conservés; mais il est plus sûr de les croire placés sous son nom par quelques poëtes de sa cour. « Dans les dernières années de sa vie, il ne fit plus que s'occuper de prières ou d'aumônes, et corriger des livres pieux. La veille de sa mort, il avait soigneusement revu, avec des Grecs et des Syriens, les quatre Évangiles. » (Thégan.)

Nous avons dit un mot déjà (p. 186) de la facilité avec laquelle Charlemagne se maria, puis divorça, pour se remarier ensuite. Les historiens lui ont compté neuf femmes. Ce large esprit avait aussi large cœur; il aimait être entouré d'une famille nombreuse et se plaisait à être comparé par ses courtisans aux rois David et Salomon, plus pour colorer ses défauts, peut-être, que pour honorer ses vertus. Sa première épouse, dont il eut plusieurs enfants avant l'année 769, était Himiltrude, fille de sa nation, mais d'une condition inférieure, et qu'il avait épousée, comme telle, sans apparat, sans constitution de dot, sans remise de l'anneau et du denier : c'était le mariage consacré seulement par l'Église, et qui ne donnait à la femme que le titre de concubine. Himiltrude fut remplacée par Desiderata, puis par la belle Hildegarde, qui mourut à Thionville, le 30 avril 783. Le roi conduisit cette année une grande expédition contre les Saxons, et à son retour il épousa Fastrade, fille du comte frank Rodolphe, femme altière et cruelle dont la dureté fit naître autour de son mari des mécontentements et des conspirations, qu'elle l'excita ensuite à punir avec rigueur. Sa mémoire ne nous est parvenue que chargée d'imprécations. A Fastrade, morte en 794, succéda la douce Luitgarde, fille d'un comte allemand. A peine plus âgée que les filles d'Hildegarde, elle partageait leurs jeux aussi bien que leurs travaux, et elle avait le goût des nobles divertissements de l'esprit. Charlemagne la perdit à Tours, le 4 juin de l'année 800, sans en avoir eu d'enfants. Il eut encore après elle, bien qu'il atteignît soixante ans, quatre femmes, qu'Éginhard met seulement au rang de concubines : Maltegarde, la Saxonne Gersuinde, Régine et Adalinda. Si l'on en croyait les historiens grecs, Charlemagne aurait aussi, pour réunir en ses seules mains l'empire du monde, brigué l'alliance redoutable de l'impératrice Irène, qui avait fait crever les yeux de son propre fils (Constantin VI), afin de régner seule à Constantinople. Ce fait, qui se placerait à l'année 801, et qui rappelle le projet un instant arrêté, en 787, de marier avec Constantin VI l'une des filles du roi, n'a rien de très-invraisemblable en lui-même; mais il n'est mentionné que par les Grecs, trop ingénieux conteurs.

De tant d'unions, Charlemagne avait eu plus de quinze enfants naturels ou légitimes. L'aspect de la brillante famille de l'empereur, réunie aux portes d'Aix-la-Chapelle pour une de ces chasses somptueuses qui faisaient les délices des grands, inspira un poëte du temps, qui nous en a conservé le tableau :

« Dès que paraît le jour, la jeunesse royale se hâte de quitter le lit, et la foule des nobles vient se placer au seuil du palais. Là un coursier caparaçonné, couvert d'or et de métaux précieux, s'enorgueillit d'avoir été choisi pour porter le grand roi et secoue fièrement la tête. Enfin paraît le roi Charles, au milieu d'un cortége de courtisans; ses hautes épaules dominent la foule entière, et sur son visage souriant étincellent mille feux, car un cercle d'or entoure sa noble tête. Bientôt il a quitté le porche sacré de la haute basilique. Les ducs et les premiers d'entre les comtes le suivent, puis, à la voix du clairon, s'ouvrent les portes de la grande ville; le cor résonne, un grand bruit se fait au seuil du palais, et la jeunesse s'élance en courant vers la rive du fleuve. C'est alors que, longtemps attendue, la reine sort de son royal appartement entourée d'une nombreuse cohorte, la belle Luitgarde, que le roi Charles a nommée son épouse. Son cou brille du tendre coloris de la rose; l'écarlate est moins vif que sa chevelure, qu'il enlace; des bandelettes de pourpre ceignent son front blanc; des fils d'or retiennent les pans de sa chlamyde; des pierres précieuses enrichissent un diadème de clair métal dont sa tête est couronnée; le lin de sa robe a deux fois été trempé dans la pourpre, et sur ses épaules descendent des colliers brillants. Les rangs s'entr'ouvrent, et la reine, menant après elle une suite de belles jeunes filles, s'avance entre les grands, sur un cheval au port superbe. S'ouvrant difficilement passage à travers cette foule élégante, voici le jeune Charles, qui, par sa tenue, par son visage, ressemble à son père, dont il porte le nom glorieux. Suivant sa coutume, il presse les flancs d'un coursier fougueux. Après lui se montre Peppin, qui, sous le nom de son aïeul, renouvelle les grandes actions de son père; guerrier plein de courage, héroïque sous les armes, il monte un cheval de haute taille et porte au front un cercle de métal étincelant. Avec fracas retentit de nouveau le son du cor et l'aboiement des chiens à la gueule avide; le bruit monte jusqu'aux cieux étoilés. Bientôt paraît le resplendissant bataillon des jeunes filles. La première est Rothrude; sur un coursier rapide, elle s'élance à la tête de l'aimable cohorte. A ses pâles cheveux s'enlace un bandeau violet que décorent plusieurs rangs de perles; une couronne d'or chargée de pierres pré-

(1) Voy. plus haut, p. 165.

cieuses entoure sa tête; une agrafe attache son riche vêtement. Près d'elle voici, parmi ce troupeau de vierges, Berthe, suivie de ses compagnes: sa voix, son cœur viril, son maintien, son radieux visage, tout en elle est à l'image de son père. Ses cheveux disparaissent sous un réseau d'or, de riches fourrures d'hermine couvrent ses épaules, et des topazes parsèment la trame dorée de ses vêtements. Vient ensuite la blanche Gisèle, parée d'une robe rayée de pourpre et teinte avec l'étamine des mauves. Joyeuse, elle monte sur un cheval qui broie de ses dents impatientes un mors couvert d'écume. La vierge pudique dotée de tant de biens est descendue de son palais, bâti sur la haute colline, pour suivre dans la plaine les traces du roi son père. Rhodaïde court se placer, triomphante, à la tête de sa troupe : sur sa poitrine, sur son cou, dans ses cheveux, brillent les pierres les plus diverses; un manteau de soie couvre ses blanches épaules; sur son front repose une couronne ornée de perles; une épingle d'or à la tête de perle ferme sa chlamyde. Elle ira, la belle vierge, sur un cheval superbe, chercher au fond des bois le cerf dont le poil se hérissera de crainte. Cependant arrive Théodrade, non moins brillante que ses sœurs aînées : l'on envierait l'éclat de sa chevelure; sa robe orangée est rehaussée par un mélange de peaux de taupes; les pierres étrangères scintillent à son beau col. Autour de cette vierge illustre, qui aime à chausser le cothurne de Sophocle, s'agite une troupe serrée de jeunes filles, et derrière elle se déroule un long cortége de seigneurs. Assise sur un blanc coursier aux vives allures, la pieuse fille du roi Charles va pénétrer dans la forêt, ayant quitté le palais du roi son père. Enfin Hiltrude, mais c'est le sort qui lui a donné cette place, paraît au dernier rang, et le sénat ferme la marche. »

L'auteur de cette description est inconnu; mais il vivait à la cour de Charlemagne. Il raconte un spectacle dont il a été le témoin, et la monotonie même de ses peintures de costumes, qui se succèdent sans presque varier, est un garant de leur exactitude.

Entouré de cette belle et nombreuse famille, de ses redoutables guerriers, d'une *cour,* car ce mot qu'on croirait moderne était très-usuel alors, d'une cour qu'il voulait vraiment impériale, Charlemagne ne dédaignait pas de rechercher jusque dans la pompe extérieure la restauration qu'il croyait accomplir de l'empire d'Occident. Dans son palais d'Aix, et dans les grandes assemblées de la nation, il aimait recevoir les princes étrangers, qui venaient lui rendre hommage ou solliciter son appui, et les ambassadeurs qui lui apportaient, des contrées les plus lointaines, les présents de leurs souverains. C'est ainsi qu'on vit souvent à ses pieds les chefs des peuples ennemis cantonnés au delà de l'Elbe, les émirs d'Espagne, les envoyés du grand kan des Huns, ceux des souverains musulmans de Fez, le duc des Basques, les rois détrônés de Sussex et de Northumberland, Egbert et Eardulf. Alphonse, roi de Galice, ayant pris et saccagé la ville de Lisbonne, se hâta de lui faire porter de riches tapisseries provenant du butin. Nous avons mentionné les ambassades qu'il échangeait avec la cour de Constantinople; mais la plus brillante et la plus célèbre de toutes celles qu'il reçut lui fut envoyée de Bagdad par le calife Haraoun-al-Raschid, son allié contre les califes espagnols. Le prince asiatique envoya au palais d'Aix-la-Chapelle des dons qui, par leur rareté, firent l'admiration des Franks : c'étaient surtout un éléphant, un singe et une horloge à sonnerie. Une autre fois, Charlemagne, étant à Rome, reçut en présent, du même calife, les clefs du sépulcre de Jésus-Christ, que la tradition disait avoir été conservé à Jérusalem. Ces merveilles rappelaient un objet, également inconnu jusqu'alors à l'Occident, que Peppin le Bref avait obtenu (en 758) de la cour de Constantinople : c'était un orgue, qui excita l'enthousiasme « par les sons qu'il faisait entendre tour à tour, aussi terribles que le roulement du tonnerre, aussi doux que la lyre, aussi bruyants que les cymbales ». Les temps approchaient où l'Occident devait cesser de tirer de l'Orient la lumière.

LÉGISLATION.

Il nous est resté soixante-dix-neuf capitulaires rendus par Charlemagne. Il ne faut pas chercher, dans ces actes législatifs, rédigés chaque année suivant les besoins du moment, beaucoup de vues générales et bien coordonnées. Au milieu d'un âge de violence et de ténèbres, les préoccupations du présent étaient une tâche suffisante. La pensée la plus constante qui règne dans ces documents est la crainte et l'amour de l'Église, le soin constant de tout ce qui la touche, et le zèle à la rendre à la fois et plus puissante et plus pure. La main qui

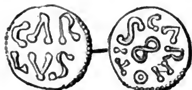


Sceau à tête antique dont se servait Charlemagne.

gouverne sent que le frein religieux est le plus sûr dont il puisse contenir cette société turbulente, et Charlemagne commence, en 769, son premier capitulaire en ces termes, qui ne cessent pas d'être vrais jusqu'à son dernier jour : « Charles, roi par la grâce de Dieu, chef du royaume des Franks, défenseur dévoué de la sainte Église et auxiliaire en toutes choses du trône apostolique. »

Voici de quelle manière il était procédé à l'ad-

mission des capitulaires, et comment les affaires se traitaient dans les grandes assemblées des Franks : « Dans les deux assemblées, celle du printemps qui était la principale, et celle de l'automne, on soumettait à l'examen et à la délibération des grands, soit clercs, soit laïques, conformément aux ordres du roi, les articles de loi, nommés *capitula*, que le roi lui-même avait rédigés



Monnaie de Charlemagne.

par l'inspiration de Dieu, ou dont la nécessité lui avait été manifestée depuis l'assemblée précédente. Ceux-ci en délibéraient pendant un, deux ou trois jours, ou davantage selon l'importance des choses. Des messagers du palais, allant et venant, recevaient leurs questions et leur rapportaient les réponses du roi, et aucun étranger n'approchait du lieu de leurs réunions jusqu'à ce que le résultat de leur discussion pût être mis sous les yeux du grand prince, qui alors, avec la sagesse qu'il avait reçue de Dieu, adoptait la résolution à laquelle tous devaient obéir. Pendant que les choses se traitaient ainsi hors de sa présence, le roi lui-même, au milieu de la multitude venue à l'assemblée générale, s'occupait de recevoir les présents qu'on lui apportait, saluant les hommes les plus considérables, s'entretenant avec ceux qu'il voyait rarement, témoignant aux plus âgés un intérêt affectueux, s'égayant avec les plus jeunes. Cependant, si ceux qui délibéraient en exprimaient le désir, le roi se rendait auprès d'eux et écoutait les opinions, dont ils lui faisaient leur rapport avec une entière familiarité. Si le temps était beau, tout cela se passait en plein air; sinon, dans plusieurs bâtiments distincts, où ceux qui avaient à examiner les propositions émanées du roi étaient séparés de la multitude venue à l'assemblée. Le lieu destiné à la réunion des seigneurs était divisé en deux parties, de telle sorte que les évêques, les abbés et les clercs élevés en dignité, pussent se réunir sans aucune immixtion de laïques; de même les comtes et les autres principaux du royaume se séparaient, dès le matin, du reste de la multitude, et, les clercs d'un côté, les laïques de l'autre, se rendaient dans la salle qui leur était assignée. Il dépendait d'eux de siéger ensemble ou séparément, suivant la nature des affaires qu'ils avaient à traiter. Une autre occupation du roi était de demander à chacun ce qu'il avait à lui rapporter ou à lui apprendre sur la partie du royaume d'où il venait. Non-seulement cela leur était permis à tous, mais il leur était strictement recommandé de s'enquérir, dans l'intervalle des assemblées, de ce qui se passait soit dans l'intérieur de l'État, soit au dehors, et ils devaient chercher à le savoir des étrangers comme des nationaux, des ennemis comme des amis, quelquefois en employant des émissaires spéciaux, et sans s'inquiéter beaucoup de la manière dont les renseignements étaient obtenus. Le roi voulait savoir si dans quelque coin du royaume le peuple murmurait ou était agité, et quelle pouvait en être la cause, et s'il existait quelque désordre dont il fallût occuper l'assemblée générale. » (Hincmar, d'ap. Adalhard.)

Rendre bonne justice à tous ses sujets fut l'un des grands soins de Charlemagne. Il institua des cours judiciaires chargées de siéger régulièrement trois fois par an dans chaque province, et créa, sous le nom de *scabins* (échevins), des magistrats subalternes, dont il attribua le choix au comte ou au centenier, et dont l'office était de juger partout les petites causes. Les officiers du palais avaient reçu de lui l'ordre d'accueillir et de conseiller les gens qui venaient se plaindre et dénoncer des griefs. Il était même jaloux de rendre en personne la justice, et comme il avait l'habitude d'interrompre son sommeil pour accomplir ses dévotions, on rapporte qu'il donnait quelquefois audience au milieu de la nuit.

LETTRES.

Pendant le septième et le huitième siècle, la Gaule porta lourdement la peine de l'accueil qu'elle avait fait aux Barbares. Elle fut alors le pays le plus arriéré de l'Occident; l'Italie, l'Angleterre, l'Espagne, l'Afrique, l'éclipsaient dans la culture des sciences et des lettres. Charlemagne, si curieux pour lui-même des délassements de l'esprit, comme on l'a vu, eut la noble ambition d'en répandre le goût parmi ses peuples, et son application personnelle à l'étude, quelque louable qu'elle fût, est restée bien moins féconde que les institutions qu'il fonda. Ce fut aux étrangers qu'il dut s'adresser d'abord pour faire l'éducation de son peuple. A la prise de Parme, en 774, il trouva dans cette ville deux savants italiens, Pierre de Pise et Paul le diacre, qu'il retint auprès de lui : le premier expliquait la grammaire et les poëtes; le second concourut, avec un eunuque envoyé de Constantinople, à enseigner le grec à la princesse Rothrude, fiancée de Constantin, et composa plusieurs ouvrages dont le principal est une Histoire des Lombards. Plusieurs lettrés irlandais, parmi lesquels on nomme Clément et Dungal, quittèrent aussi leur patrie pour venir enseigner en France. Mais le plus célèbre de tous les étrangers appelés par Charlemagne est l'Anglo-Saxon Alcuin, l'un des maîtres de l'école d'York (726-804). Cette ville, reléguée au nord de l'Angleterre, brillait alors de tout l'éclat des lettres. Alcuin lui-même décrit ainsi les talents d'un de ceux qui y professaient de son temps : « Il abreuvait, dit-il, à toutes les sources de la science les esprits altérés. Aux uns, il enseignait les règles de la grammaire; il faisait

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

couler, pour les autres, les flots de la rhétorique. Il formait ceux-ci aux luttes du barreau, et ceux-là aux chants helléniques. Il leur apprenait, en outre, à faire résonner la flûte de Castalie, la fontaine des Muses, à frapper d'un pied lyrique les cimes du Parnasse. Il expliquait encore l'harmonie du ciel, les pénibles éclipses du soleil et de la lune, les cinq zones du pôle, les sept étoiles errantes, les lois des astres, leur lever et leur coucher; les mouvements violents de la mer, les tremblements de la terre; la nature de l'homme, des troupeaux, des oiseaux et des bêtes féroces; les diverses combinaisons des nombres et leurs formes variées. Il enseignait à calculer, d'une manière sûre, le retour solennel de la Pâque, et surtout il savait découvrir les mystères des saintes Écritures. »

En 781, Alcuin, déjà renommé dans la Northumbrie, avait été envoyé à Rome par son archevêque, lorsqu'il vit Charlemagne dans la ville de Parme. Le roi ne négligea rien pour attirer le savant à sa cour. Alcuin y vint, en effet, l'année suivante, et après avoir, par un scrupule patriotique, longtemps hésité, il s'y fixa tout à fait. Charlemagne le fit abbé de Saint-Martin de Tours, de Ferrières, de Saint-Loup, de Saint-Josse-sur-Mer, et le combla de si grands biens que les domaines de ce simple diacre anglo-saxon comptaient jusqu'à vingt mille serfs. Alcuin, du reste, était digne de cette faveur par un noble caractère, par une grande douceur qui le portait à prêcher presque seul la miséricorde envers les hérétiques, et par un zèle infatigable pour l'enseignement. Il écrivait assez mal en prose, comme on le voit même dans son *Dialogue sur la rhétorique*, et plus mal encore en vers. Il aimait la subtilité, l'allégorie, les anagrammes, les énigmes. Voici, par exemple, un échantillon des vains discours auxquels il façonnait ses auditeurs : « — Qu'est-ce que l'écriture? La gardienne de l'histoire. — Qu'est-ce que la parole? La trahison de la pensée. — Qui engendre la parole? La langue. — Qu'est-ce que la langue? Le fléau battant l'air. — Qu'est-ce que l'air? Le conservateur de la vie. — Qu'est-ce que la vie? La joie des heureux, la douleur des malheureux, l'attente de la mort. — Qu'est-ce que l'homme? L'esclave de la mort, un hôte, un voyageur qui passe. — Qu'est-ce que l'année? Un char à quatre chevaux. — Quels chevaux le mènent? La nuit et le jour, le chaud et le froid. — Qu'est-ce que l'amitié? L'égalité de deux âmes. — Qu'est-ce que la mer? Le chemin de l'audace. » Mais par l'ardeur avec laquelle il se mit à propager les études, à seconder les efforts de ses élèves, à fonder partout des écoles rivales de la sienne, Alcuin contribua beaucoup à l'accomplissement des vues de Charlemagne.

On voit, par un capitulaire de l'an 789, le roi ordonner expressément aux évêques de former des écoles d'enfants, et d'y appeler les fils et des hommes libres et des serfs : « Chaque église cathédrale, chaque monastère, doit avoir des psaumes et autres livres de chant, des traités de comput, de grammaire, et des exemplaires corrects de l'Écriture sainte. » Ainsi les écoles gallo-romaines, jadis instituées près de la plupart des églises, et qui n'avaient peut-être pas entièrement péri pendant l'ère mérovingienne, furent restaurées par Charlemagne, car les documents attestent que cette prescription ne resta pas inexécutée.

L'école du palais, établie sous les yeux mêmes du roi, à Aix-la-Chapelle, fut une pépinière de docteurs, où les jeunes princes et les enfants de basse condition pouvaient être également admis. La part active que Charlemagne, sa famille et ses conseillers prenaient aux doctes exercices qu'on y pratiquait en avait fait une sorte d'académie. Elle était le centre d'un commerce de vers, d'épîtres, de conférences littéraires, où les principaux personnages de la cour jouaient chacun un rôle, en se parant, comme autrefois les grammairiens de Toulouse (1), de quelque nom célèbre tiré de l'antiquité. Alcuin se faisait appeler de celui du poète Horace, *Flaccus;* Adalhard, abbé de Corbie et cousin germain du roi, était *Augustinus*, c'est-à-dire saint Augustin ; un certain Anghilbert, duc de la France maritime, avait usurpé le nom d'*Homère;* Théodulfe, évêque d'Orléans, celui de *Pindare;* Ghisèle et Gondrade, filles de Charlemagne, se contentaient des noms de *Lucia* et *Eulalia ;* leur auguste père avait pris celui du roi *David*.

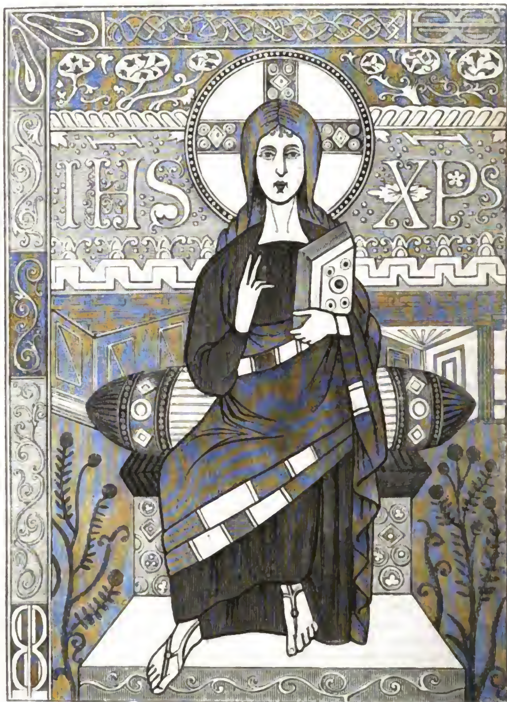
Charlemagne ne regardait pas comme indigne de lui de s'occuper parfois du travail des enfants admis à l'école du palais; et une tradition, recueillie par le religieux anonyme de l'abbaye de Saint-Gall, nous le fait voir encourageant un jour les enfants pauvres, mais laborieux, et disant aux fils de grands seigneurs : « Par le Dieu du ciel, je fais peu de cas de votre noblesse et de votre gentillesse, bien que d'autres vous admirent. Et tenez pour certain que si vous ne réparez promptement votre négligence, vous n'avez rien à attendre de moi. »

Terminons sur ce point en reproduisant en entier une lettre circulaire adressée par Charlemagne, en 787, aux évêques et abbés de son royaume. On ne saurait trouver une expression plus exacte des desseins et des pensées de ce prince, aussi bien des obscurités qui l'enveloppaient encore que des traits lumineux qui venaient l'éclairer. Voici sa parole même :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi des Franks et des Lombards, patrice des Romains, au nom du Dieu tout-puissant, salut. Sache votre dévotion agréable à Dieu qu'après en avoir délibéré avec nos fidèles, nous avons estimé que les évêchés et les monastères qui, par la grâce du Christ, ont été rangés sous notre gouvernement, outre l'ordre d'une vie régulière et la pratique de la sainte religion, doivent aussi mettre leur zèle à l'étude des lettres et les enseigner à ceux qui, Dieu aidant, peuvent apprendre, chacun selon sa capacité.

(1) Voy. p. 163.

Ainsi, pendant que la règle bien observée soutient l'honnêteté des mœurs, le soin d'apprendre et d'enseigner mettra l'ordre dans le langage, afin que ceux qui veulent plaire à Dieu en vivant bien ne négligent pas de lui plaire en parlant bien. Il est écrit : « Tu seras justifié ou condamné par » tes paroles. » Quoiqu'il soit mieux, en effet, de bien agir que de savoir, cependant il faut savoir avant d'agir... Or, dans ces dernières années, comme on nous écrivait de plusieurs monastères, nous faisant savoir que les frères qui les habitent multipliaient à l'envi leurs saintes prières pour



Jésus-Christ. — Miniature de l'Évangéliaire de Charlemagne (1), au Musée des Souverains.

nous, dans la plupart de ces écrits, nous avons reconnu un sens droit, mais un discours inculte. Ce qu'une sincère dévotion dictait fidèlement à la pensée, un langage inexpérimenté ne pouvait le produire au dehors, à cause de la négligence qu'on apporte aux études. C'est pourquoi nous avons commencé de craindre que si la science manquait dans la manière d'écrire, de même il n'y eût beaucoup moins d'intelligence qu'il ne faut dans l'interprétation des saints livres. Bien que les erreurs de mots soient dangereuses, nous savons tous que les erreurs de sens le sont beaucoup plus. C'est pourquoi nous vous exhortons, non-

(1) Manuscrit peint à Rome par Gottschalck, sur l'ordre de Charlemagne et de Hildegarde, en l'année 791.

seulement à ne pas négliger l'étude des lettres, mais encore, avec une humble intention bénie de Dieu, à rivaliser de zèle pour apprendre, afin que vous puissiez pénétrer plus facilement et plus sûrement les mystères des saintes Écritures. Et comme il y a dans les livres sacrés des figures de rhétorique, des tropes et d'autres ornements semblables, il n'est pas douteux que chacun, en les lisant, ne saisisse d'autant plus vite le sens spirituel qu'il s'y trouve mieux préparé par l'enseignement littéraire. Il faut choisir pour ce ministère des hommes qui aient la volonté, le pouvoir d'ap-



Temple à colonnes. — Miniature de l'Évangéliaire de Charlemagne, au Musée des Souverains.

prendre et le désir d'instruire les autres, et que cela soit fait seulement dans l'intention pieuse qui inspire nos ordres. Car nous désirons que vous soyez, comme il convient à des soldats de l'Église, pieux au dedans, doctes au dehors, réunissant la chasteté d'une sainte vie et la science d'un bon langage, afin que tout homme qui vous visitera, en même temps qu'il sera édifié de votre esprit, s'éclaire de votre sagesse, la reconnaisse soit à vos leçons, soit à vos chants sacrés, et revienne joyeux, rendant grâces au Seigneur tout-puissant. Ne négligez point d'envoyer des copies de cette lettre à tous les évêques vos suffragants et dans tous les monastères, si vous voulez jouir de nos bonnes grâces.

» Au lecteur, salut. »

GOUVERNEMENT DE CHARLEMAGNE.

« L'immense empire de Charlemagne ne devait pas survivre à la main puissante qui l'avait fondé; mais une grande œuvre n'en demeura pas moins accomplie : l'invasion des Barbares en Occident était arrêtée. Les gouvernements se fixèrent ainsi que les peuples, et l'ordre social moderne commença de se développer. Jusque-là, l'Europe occidentale n'avait pas cessé d'être en proie à l'invasion et à la conquête. Le triomphe des Franks d'Austrasie fut le dernier acte de ce mouvement. Nuls conquérants nouveaux ne se précipitèrent en masse vers le Rhin pour s'établir sur le sol gaulois. L'ébranlement qui subsistait encore entre ce fleuve et la Vistule fut contraint de prendre la voie des expéditions maritimes; quelque menaçantes qu'elles fussent, elles ne pouvaient avoir des conséquences aussi vastes ni aussi incessamment répétées. Les Normands ravagèrent longtemps les côtes et même l'intérieur de la France; ils en occupèrent même une province. Mais là se borna l'effet de ce reste de mouvement des Barbares. Par terre, il s'arrêta devant les obstacles que lui opposaient des États et des peuples définitivement fixés, comme les flots qui ont longtemps inondé un rivage cessent d'y pénétrer quand le sol s'est affermi sous les forêts dont on l'a couvert ». (Guizot, *Essais.*)

La société gallo-franque, sous la domination carolingienne, ne différait pas beaucoup de ce que nous l'avons vue sous les Mérovingiens. L'autorité matérielle du roi et la haute influence morale du clergé étaient devenues dominantes et se trouvaient hors de toute contestation; mais la rudesse des mœurs et la misère des peuples n'étaient pas moindres que par le passé. Les éléments si divers dont la nation se composait commençaient seulement à se fondre, et le roi, aidé par ses fidèles, ses officiers et ses leudes, par les souvenirs de l'empire romain, par les assemblées nationales, par les synodes ecclésiastiques, par les évêques et les abbés, luttait péniblement pour organiser une administration régulière. Le droit de guerre d'homme à homme, de famille à famille, le rachat du sang par le *wehrgeld*, les dispositions grossières de la loi salique, étaient encore dans toute leur vigueur, comme au temps où les tribus germaniques venaient de s'installer dans la Gaule. Mais l'on voit se préparer dès lors, grâce aux efforts de Charlemagne, les institutions qui régiront les générations suivantes. Nous avons de lui les Capitulaires, ou ordonnances rendues sous son nom par l'assemblée des Franks, qui témoignent de l'élévation d'esprit et de la persévérance avec laquelle ce grand homme voulut fonder l'ordre et le gouvernement dans ses vastes États.

L'assemblée nationale était convoquée au moins à chaque printemps, au moment d'entrer en campagne et dans le lieu où se réunissait l'armée sur les ordres du roi. C'était l'armée délibérant par l'organe de ses chefs, comme jadis la bande germanique, mais avec cette différence capitale que les évêques et les principaux ecclésiastiques du royaume y siégeaient, et que leur influence s'y exerçait naturellement d'une manière prépondérante, sauf la décision du prince. Ces réunions nationales prirent donc, entre les mains de Charlemagne, un nouveau caractère; ce n'étaient plus des assemblées décidant les affaires par leur suffrage, mais de simples conseils dont l'avis n'obligeait pas le prince.

Le gouvernement du pays était confié par le roi, suivant des distributions locales dès longtemps consacrées par l'usage et qu'il avait trouvées toutes faites, à des ducs, des margraves ou marquis chargés de la défense des *marches* ou frontières, des grafions ou comtes, des vicomtes et viguiers ou lieutenants, des centeniers ou chefs de centaine, des dizeniers ou chefs de dizaine, qu'il nommait ou révoquait à son gré. Loin d'accorder uniquement ces emplois à l'avidité de son entourage, il s'inquiétait de les bien choisir et de les faire strictement surveiller par des fonctionnaires dont la création lui appartenait, et qu'il appela des *missi dominici* (envoyés royaux). « Que les comtes, dit-il, dans divers capitulaires, connaissent bien la loi, afin qu'aucun juge ne puisse juger injustement ni changer la loi indûment. — Nous voulons et ordonnons que les comtes ne remettent point la tenue de leurs plaids (ou assises) et ne les abrègent pas indûment pour s'adonner à la chasse et à d'autres plaisirs. — Qu'aucun comte ne tienne ses plaids s'il n'est à jeun et de sens rassis. — Que chaque évêque, abbé ou comte ait un bon greffier, et que les scribes n'écrivent pas d'une manière illisible. — Si un comte néglige de rendre la justice dans son comté, que nos *missi* logent chez lui jusqu'à ce que justice soit rendue. » Il est fort douteux que toutes ces prescriptions fussent suivies aussi exactement que Charlemagne l'entendait; mais elles n'en témoignent pas moins de son zèle pour la protection des faibles, qui s'exprime ainsi dans un autre endroit : « Le sérénissime et très-chrétien seigneur empereur Charles a choisi parmi ses grands, évêques et autres, des hommes très-sages et de pieux laïques pour les envoyer par tout le royaume et faire vivre tout le monde suivant la justice de la loi.....; de façon qu'à l'égard de tous, d'une manière absolue et en quelque lieu que ce soit, ils fassent rendre justice, suivant la volonté et la crainte de Dieu, et aux églises, et aux pauvres, et aux pupilles et aux veuves, et à toute personne du peuple. » Les capitulaires de 805, 806, 809, 813, rappellent que chacune de ces années a été signalée par la cherté des vivres, et le roi y ordonne à tous ses sujets de traiter humainement les nécessiteux : « Que chacun, dit-il, aide les siens autant qu'il peut, et qu'il ne vende pas son blé trop cher; que chacun empêche ses pauvres de mendier et les nourrisse lui-même. » On voit poindre quelquefois, dans ces curieux documents appelés capitulaires, une sorte de résignation découragée

que le législateur éprouvait quand il comparait la faiblesse de ses efforts à l'immensité de la tâche qui se dressait devant lui. Dans l'assemblée de 808, il rappelle que si l'un de ses esclaves a été tué, le meurtrier doit les deux tiers de la composition au trésor royal, et le dernier tiers aux parents du défunt. « Ce n'est pas nous qui avons fait cette loi, dit-il, nous l'avons seulement confirmée. Mais plus tard, après notre mort, que celui qui alors sera le prince fasse selon que Dieu l'inspirera, et qu'il pourvoie suivant son idée à faire garder le droit; car nous avons vérifié, non pas une fois, mais un nombre infini de fois, que les amendes levées par nos agents n'entrent jamais dans le trésor. Nous n'avons pu qu'ordonner le partage de la composition entre nous et les parents du mort, de façon à ce qu'ayant la douleur, ils aient aussi une sorte de compensation pour se consoler. »

Les envoyés ou *missi* étaient, comme leur titre l'indique, chargés de parcourir le royaume pour réformer ces abus, suppléer à l'insuffisance des lois, présider les cours de justice, représenter en tous lieux la personne du roi, faire pénétrer partout son action, et lui rendre compte, à leur retour, de l'état des provinces. Dans leurs voyages, qui se renouvelaient d'ordinaire quatre fois par an, ils étaient chargés aussi d'inspecter les domaines particuliers de la couronne.

Charlemagne attachait une si grande importance à la bonne administration de ses innombrables villas, qui occupaient environ la quinzième partie du territoire et formaient tout son revenu, qu'il rédigea lui-même, sur ce sujet, une ordonnance en soixante-quinze articles (capitul. *de Villis*, vers 789), dans laquelle il montre un esprit d'ordre qui descendait jusqu'aux moindres détails et ne craignait pas de réglementer la vente même de ses œufs, de ses fruits et de ses légumes. Il avait donné l'ordre aux *missi* (en 807) de faire la description et l'inventaire de chacun de ses domaines. Voici l'un de ces états : « Nous avons trouvé à Asnap une maison royale très-bien construite, à l'extérieur en pierre et à l'intérieur en bois; trois chambres à plafond voûté en pierre; le reste de la maison formé tout autour de chambres à toiture, dont onze à poêles; un cellier au-dessous; deux galeries à portiques; dans l'intérieur de la cour, dix-sept cabanes de bois ayant chacune une chambre et des dépendances bien distribuées; une étable, une cuisine, une boulangerie, deux granges, trois écuries. La cour bien garnie d'une haie, avec une porte en pierre et un toit au-dessus pour faire les distributions sous son abri. Un verger clos de treillage, muni d'épines par dehors et garni d'une porte en bois; il est en bon état et renferme une plantation d'arbres de différentes espèces. En meubles et ustensiles : un lit garni, du linge pour servir la table, une nappe; deux vases d'airain, deux coupes, deux chaudières de cuivre, une de fer, un poêle, une crémaillère, un double chenet, deux haches, deux tarières, un coutelas, un rabot, deux faux, deux faucilles, deux pelles de fer, etc.; des ustensiles de bois en nombre suffisant; cent muids de froment, cent muids d'orge de l'année qui avait précédé, 1 800 de l'année courante. » Suit le détail des autres provisions, non moins considérables.

Après les domaines du fisc royal, dont la première source était dans l'attribution que les rois barbares s'étaient faite de tout ce qui composait le fisc impérial romain, le sol du royaume des Franks était partagé en alleux et en terres tributaires. Les *alleux* ou allods (lots, parts gagnées à la guerre) étaient les terres que les guerriers barbares s'étaient adjugées en s'établissant sur le territoire de la Gaule, et à raison desquelles ils ne devaient aucun service à personne; puis celles des propriétaires gaulois à qui ils avaient laissé les leurs, et qui se trouvaient dans la même condition d'indépendance. Ils devaient seulement le service militaire, les Barbares au chef dans la *truste* duquel ils s'étaient placés, les Gaulois au comte de leur cité ou au chef, quel qu'il fût, des milices de leur district. Ces terres libres, aussi bien que les terres du fisc, étaient habitées et exploitées par des colons, des lides, des serfs, part très-considérable de la population assujettie à un esclavage dont les conditions et la nature étaient aussi variées qu'il y avait eu de nuances diverses dans la volonté de leurs maîtres. En second lieu, dès avant la conquête, les propriétaires libres, mais faibles et pauvres, avaient pris la coutume d'acheter, soit par un tribut, soit par le consentement à certains services déterminés, soit par l'asservissement plus ou moins complet de leurs biens, la protection d'un voisin plus riche et plus fort. Les terres appartenant ainsi à des familles libres, mais tombées dans la vassalité, étaient appelées tributaires. Les terres bénéficiaires étaient dans la même condition; c'étaient celles que les rois et les chefs barbares concédaient d'une manière plus ou moins complète, sous le nom de *bénéfices*, aux guerriers attachés à leur personne. Sous l'empire des Franks, c'est-à-dire sous l'empire des mœurs violentes, cet usage de se chercher un patron, de se *recommander*, de solliciter une protection par le moyen de la recommandation ou du bénéfice, devint une nécessité de plus en plus générale, de façon qu'au douzième siècle il ne resta plus d'alleux (si ce n'est quelques-uns dans le Midi), et qu'une des maximes favorites de la jurisprudence du moyen âge fut celle-ci : « Nulle terre sans seigneur. »

Les impôts n'étaient presque établis que sur les terres tributaires ou serviles, et sur les transactions commerciales. C'étaient les débris de l'impôt romain, dont la routine s'était perpétuée, à travers tous les changements de pouvoir, sous la forme de prestations en denrées, de corvées personnelles, de droits de péage, droits de marchés, droits de gîte, droits de roulage, droits de navigation, droits de prise, et de cent autres *droits* dont les noms attestent la variété infinie et le génie de la fiscalité.

L'impôt à l'égard des hommes libres était le

service militaire, dont les charges, au temps des Carolingiens, s'imposaient d'après la propriété territoriale. Le *manse*, ou habitation (*mansus*, *mansio*) d'une famille de cultivateurs, servait de base aux calculs, comme étant l'unité de la matière imposable. Il se composait, outre la maison et ses dépendances, d'une quantité de terrain un peu plus ou un peu moins grande, suivant les contrées, mais le plus ordinairement évaluée à 12 bonniers, et le bonnier varia, pendant le cours du neuvième siècle, de 128 à 165 ares (B. Guérard, *Polypt. d'Irm.*). « Tout homme libre ayant cinq manses, disent les capitulaires de Charlemagne (capit. de 807), soit en propre, soit en bénéfice, est tenu de marcher contre l'ennemi. Celui qui en a quatre également, et même celui qui en a trois. Là où il y aura deux hommes ayant chacun deux manses, ou bien l'un en ayant deux et l'autre un seul, le plus valide des deux marchera équipé aux frais de l'autre. Là où plusieurs n'auront qu'un seul manse chacun, ils marcheront un sur trois; ou s'ils n'ont qu'un demi-manse, un sur six. Et ceux qui sont pauvres au point de n'avoir ni serfs, ni propriété foncière, se réuniront au nombre de six, de telle manière que cinq d'entre eux fourniront chacun un sol d'or au sixième, lequel partira. » — Un autre capitulaire (ann. 803) exige seulement un soldat par quatre manses, et l'on comprend, en effet, que les obligations à cet égard fussent variables comme les circonstances. « S'il s'agit de porter secours, est-il dit ailleurs, à l'Espagne ou aux Abares, les Saxons se réuniront cinq



Tombeau de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle (1).

pour faire partir un sixième des leurs; si c'est en Bohême qu'il faut aller, ils se réuniront deux pour fournir le troisième; mais si c'est contre les Sorabes que le pays est à défendre, tous partiront. »

Les tenanciers, colons et serfs de toute sorte, étaient à la discrétion de leurs maîtres et du roi ou de ses officiers. Quant à ceux qui possédaient des bénéfices, lors même que c'étaient des personnes ecclésiastiques, ils étaient spécialement tenus du service de guerre. « Nous vous ordonnons, écrit Charlemagne à l'abbé de Saint-Denys, Fulrade, d'être au rendez-vous le 20 juin, avec vos hommes armés et équipés convenablement. Vous vous rendrez au lieu assigné de manière à pouvoir combattre partout où nous vous commanderons, c'est-à-dire avec armes, outils, et approvisionnements ordinaires en vivres et en matériel. Chaque cavalier aura un bouclier, une lance, une épée, une demi-épée, un arc et des carquois garnis de flèches. Vous aurez sur vos chariots des outils de différentes espèces, cognées, doloires, tarières, haches, pioches, pelles de fer et autres instruments nécessaires à l'armée. Vous vous fournirez de vivres pour trois mois, d'armes et d'habits pour six mois. » Quelquefois le roi exemptait les évêques et autres ecclésiastiques de ce lourd service, mais le plus souvent il l'exigeait avec rigueur, et c'était de leur part un sujet de réclamations et de plaintes désolées : « Je suis revenu malade de l'expédition d'Aquitaine, mandait un abbé à l'un de ses confrères (en 845), et je ne suis pas encore rétabli. J'envoie toutefois les tenanciers de mon abbaye sous la conduite du comte du *pagus;* mais deux campagnes successives ont épuisé leurs forces et le revenu de leurs biens. Que votre clémence vienne à leur secours et tâche que l'empereur leur accorde la permission de revenir dans leurs foyers, afin qu'ils puissent respirer un peu et se préparer aux dépenses de leur service futur. »

On dit, avec raison, que les essais administratifs de Charlemagne avortèrent, que l'impéritie de ses successeurs ne sut pas les continuer, que les éléments de décomposition et de désordre contenus par sa main puissante reprirent leur force dissolvante après sa mort, et que le génie d'un seul homme ne pouvait créer un empire durable avec des ruines. Il faut dire aussi que trente-six ans d'efforts infatigables consacrés par ce grand prince à consolider l'unité du pouvoir et à porter dans toutes les branches du gouvernement, église, instruction, justice, guerre, finances, la sagesse et la légalité, n'ont pas été sans porter leurs fruits. Après lui, ses États furent démembrés et ses institutions s'effacèrent; mais ses tentatives commen-

(1) Ce tombeau fut transporté à Paris en 1795. (Hennin.)

cèrent à discipliner les esprits, et restèrent comme un grand exemple qui prépara les solides institutions de la royauté féodale.

LOUIS LE PIEUX.

Le nouvel empereur, que ses contemporains appelèrent *le Pieux*, et les modernes *le Débonnaire*, était un homme de trente-six ans, mûri dès l'enfance dans le gouvernement de l'Aquitaine, où il s'était montré bon administrateur. « Il avait fait voir sa sagesse et la tendresse qui lui était naturelle en prenant soin de ne pas surcharger ses serfs par un trop long séjour sur le même domaine, et en diminuant les tributs. Il avait défendu qu'on exigeât du peuple les approvisionnements mili-



Louis le Pieux assis entre deux personnages.— D'après un dessin colorié du manuscrit intitulé : *Ademari Chronicon*, etc. (Neuvième siècle; grande Bibliothèque de Paris, nº 5927, Colbert 797.)

taires. Les seigneurs aquitains furent mécontents; mais cet homme de miséricorde, considérant la misère de ceux qui payaient cette taxe, la cruauté de ceux qui la percevaient et la perdition des uns et des autres, aima mieux entretenir ses hommes de son propre bien que de laisser subsister une prestation si dure pour ses sujets. A la même époque, il libéra les Albigeois d'un impôt de vin et de blé. Tout cela plut tellement, dit-on, au roi son père, qu'à son exemple il supprima en France l'impôt des approvisionnements militaires et ordonna encore d'autres réformes en imitant et en félicitant son fils. » (L'Astronome; Thégan.)

Louis avait bravement combattu les Sarrasins et les Gascons. « Il avait la taille moyenne, la poitrine large, la voix mâle, les bras si vigoureux qu'on ne trouvait pas son égal pour le maniement de l'arc et de la lance. Son esprit était familiarisé avec les littératures antiques, quoiqu'il les dédaignât comme frivoles; ses mœurs étaient pures, sa sobriété était irréprochable, sa retenue si grande qu'on ne l'entendit jamais rire aux éclats; et dans les jours de fête, quand les mimes et les chanteurs égayaient la table impériale et excitaient dans toute la salle une bruyante hilarité, les sourires de Louis le Pieux n'allèrent jamais jusqu'à laisser voir ses

dents blanches. » (Thégan.) Sa douceur et sa piété seules, un peu exaltées, passaient la juste mesure.

Telles sont les principales lignes du portrait que les familiers de ce prince nous ont conservé de lui. Une si complète perfection ne se retrouve que dans la personne de saint Louis. Et cependant ce règne fut, au bout de quelques années, troublé par de déplorables vicissitudes.

Louis commença par des actes de justice et d'austérité. Il purgea d'abord le palais impérial d'Aix-la-Chapelle de la présence d'une foule de femmes aux mœurs légères que l'usage autorisé du concubinat y avait introduites, et auxquelles, d'ailleurs, l'exemple était donné par les nombreuses filles et petites-filles de Charlemagne. Louis relégua ses sœurs dans leurs domaines ou dans diverses abbayes, et traita sévèrement quelques-uns de leurs complices; l'un d'eux eut les yeux arrachés. Il n'en distribua pas moins scrupuleusement tous les trésors de son père, comme celui-ci l'avait ordonné par son testament : un douzième à ses sœurs, un douzième aux serviteurs du palais, un douzième aux pauvres, et le reste aux vingt et une églises métropolitaines que l'on comptait dans l'empire. Il rappela de l'exil ou fit sortir de prison une foule de condamnés, victimes des sévérités de son père, et leur rendit leurs biens.

Au 1er août (814), l'assemblée générale des Franks se tint à Aix-la-Chapelle. Là, le nouvel empereur fit cesser l'oppression qui pesait sur les habitants de la Saxe et de la Frise, et leur rendit le droit de succession que son père leur avait enlevé; il ordonna l'envoi dans toutes les provinces de commissaires impériaux (*missi dominici*) chargés de recevoir les plaintes du peuple et de réparer partout les iniquités et les malversations que les comtes et les seigneurs avaient pu précédemment commettre. Ces actes semblent traduire le sage dessein d'intéresser les classes pauvres au soutien de l'empire.

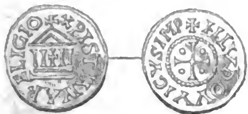
Ce fut le même désir, sans doute, de captiver les populations dévotes de son temps en donnant l'exemple de l'humilité chrétienne et en s'abaissant devant l'Église, qui inspira Louis dans les nombreuses circonstances que les historiens lui ont amèrement reprochées comme l'effet d'une insigne faiblesse. Il est vrai que ces vues étaient d'accord en lui avec une piété aveugle, et qu'il apportait dans ses pratiques religieuses le rigorisme d'un moine. En 816, les citoyens de Rome ayant créé un pape sans attendre l'approbation impériale, le nouvel élu, Étienne IV, envoya aussitôt, non sans inquiétude, annoncer à l'empereur qu'il allait se rendre auprès de lui, en quelque lieu des Gaules qu'il lui plairait d'ordonner. Ils se rencontrèrent à Reims. Tous deux descendirent de cheval; mais l'empereur se prosterna trois fois, de tout son corps, aux pieds du pontife, et, à la troisième fois, il lui dit : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, car Dieu lui-même nous éclaire par sa présence. » Quelques jours après, le pape le sacra, ainsi que l'impératrice Hermengarde, son épouse, et en lui posant sur la tête une couronne qu'il avait apportée d'Italie, il prononça ces paroles significatives : « Saint Pierre se glorifie de te faire ce présent, parce que tu lui assures la jouissance de ses libres droits. » Pascal Ier, qui remplaça Étienne l'année suivante, se contenta d'envoyer de Rome demander la ratification impériale.

La grande pensée qui dominait les actions de l'empereur apparaît hautement à l'assemblée du 1er juillet 817. Là, il fit décider par les évêques et les leudes que Peppin, l'aîné de ses fils, serait immédiatement investi du gouvernement de l'Aquitaine; Louis, le troisième, de celui de la Bavière, mais que l'aîné, Lothaire, chargé de la vice-royauté d'Italie, serait en outre associé à l'empire et partagerait avec son père l'autorité suprême. Charlemagne avait bien délégué de même à ses fils l'administration des pays frontières, l'Aquitaine, la Bavière et la Lombardie; mais il n'avait disposé de l'empire qu'à ses derniers moments, et lorsque de ses trois fils légitimes un seul restait vivant. La constitution nouvelle, la « sainte constitution », comme l'appelaient ses partisans, était donc un acte inouï qui privait les Franks du droit d'élire leur chef, qui privait deux princes du droit d'être élus, qui mettait complétement hors de cause tous les enfants naturels de la famille impériale et les neveux de Louis, surtout son neveu Bernhard, fils de Peppin, lequel régnait en Italie depuis l'année 812; un acte enfin qui tranchait en faveur de l'empire la question de savoir si l'Europe, réunie presque entière sous la domination des Franks, continuerait de vivre soumise à un gouvernement commun et dans une commune destinée, ou si chaque race, chaque nation, chaque province parviendrait à briser l'œuvre de Charlemagne pour conquérir une existence indépendante.

Bernhard se révolta sur-le-champ, et l'Italie, déjà passionnée pour sa liberté, se leva pour le seconder. Mais, à la nouvelle des préparatifs de guerre que fit aussitôt l'empereur, Bernhard reconnut sa témérité et vint se jeter à ses pieds avec ses principaux officiers. L'assemblée des Franks les condamna néanmoins à la mort. Louis se contenta d'ordonner qu'on leur crevât les yeux; mais son neveu, qui résista énergiquement aux bourreaux, mourut, au bout de trois jours, des suites du supplice (818).

Cette sévérité avait été, pour l'âme tendre de Louis le Pieux, un sacrifice fait à la politique et qu'il ne se pardonna jamais. En vain de graves événements vinrent le distraire et réclamer son énergie. Les Slaves, les Abares, les Northmans, les Sarrasins, essayèrent ensemble ou tour à tour de secouer le colosse impérial; les Gascons détruisirent pour la seconde fois une armée de Franks à Roncevaux; les Bretons relevèrent l'antique étendard de l'indépendance celtique, en disant : « Que Lodewig règne sur les Franks; la Bretagne appartient au roi des Bretons. Si vous avez des lances

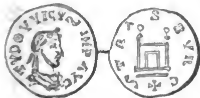
pointues, nous avons mille chariots pleins de javelines; si vous avez des boucliers blancs, nous avons des boucliers peints, et nous ne craignons pas les Franks. » Partout les armes de l'empereur triomphèrent des résistances. Au retour de l'une de ses expéditions, il trouva l'impératrice Hermengarde expirante (819) et conçut la pensée de s'ensevelir au fond d'un cloître, comme avait fait son oncle



Monnaie de Louis le Pieux ou le Débonnaire.

Karloman. Cependant, deux ans après, il prit une nouvelle épouse et choisit la belle Judith, fille d'un comte bavarois, que les écrivains du temps ne louent pas seulement comme la plus gracieuse des reines, mais encore comme une femme instruite, éloquente et musicienne.

Cependant, le souvenir de son neveu Bernhard l'obsédait. Louis, au mois d'août 822, réunit l'assemblée des Franks au palais d'Attigni-sur-Aisne, « et là s'efforça d'abord de regagner l'amitié de ceux qui avaient été compromis dans cette affaire; puis il se soumit spontanément à une pénitence



Autre monnaie du même.

publique, en faisant, comme autrefois l'empereur Théodose après un massacre exécuté par ses ordres, une humble confession de la faute qu'il avait commise tant envers Bernhard qu'envers tous les autres qu'il pouvait avoir offensés. »

Une vertu si douce et si sincère n'était pas faite pour le trône. Cependant ce ne fut pas cette faiblesse, ainsi qu'on l'a souvent appelée, mais des circonstances complétement nouvelles qui, huit ans après, soulevèrent contre l'empereur un conflit de passions où devaient périr et l'éclat de son règne glorieux jusque-là, et cet édifice impérial si laborieusement soutenu.

LUTTE DE LOUIS CONTRE SES FILS.

Le 13 juin 823, l'impératrice Judith avait donné à son époux un fils qui reçut le nom de Charles. La constitution de 817 ne laissait pas de couronne à cet enfant, et sa mère lui en voulait une. Elle obtint que l'empereur entrât dans ses vues, et fut même assez adroite pour arracher le consentement de Lothaire, aux dépens duquel ce nouveau partage devait se faire. Une assemblée nationale, convoquée à Worms au mois d'août 829, combla les vœux de Judith en créant un royaume d'Alemannie (de Genève au Mein), dont l'empereur investit son quatrième fils. Ce fut le signal des tempêtes. Lothaire ne tarda pas à regretter ce qu'il avait permis, à chercher les moyens de le défaire; Peppin d'Aquitaine et Louis de Bavière craignaient de voir un jour leurs États morcelés de même; l'esprit d'indépendance des nations mal soumises se réveilla par l'espoir de profiter du désordre, et les ennemis de l'empire, trouvant des chefs dans le prince associé à l'empereur et dans ses deux frères, devaient nécessairement l'emporter.

Au printemps de l'année 830, Louis le Pieux marchait contre les Bretons toujours en armes et en état d'hostilité, lorsque peu à peu ses troupes, mécontentes d'aller faire la guerre dans un pays pauvre et sauvage où l'on n'avait pas de butin, cédèrent aux suggestions de ses trois fils aînés, et l'abandonnèrent complétement pour se rassembler à Paris, sous les ordres de Peppin d'Aquitaine. Louis de Bavière, puis Lothaire, vinrent les joindre avec leurs hommes, et l'empereur se trouva bientôt presque seul. Il se résigna, et se remit entre les mains des conjurés, qui exercèrent leur vengeance contre Judith et ses conseillers. L'un de ceux-ci eut les yeux arrachés; les autres, parmi lesquels étaient les deux frères de l'impératrice, furent exilés ou tondus; son fils Charles fut enfermé dans un monastère, et elle-même fut cloîtrée dans un autre. Louis le Pieux conserva le titre et les insignes impériaux, mais Lothaire prit en main le pouvoir. Les deux autres frères, Peppin et le jeune Louis, retournèrent dans leurs États.

Ce pacte n'eut pas longue durée. La jalousie se glissa entre les frères, et le malheur du père lui ramena les esprits. Dans trois assemblées de la nation convoquées pendant le cours de l'année 831, Louis le Pieux fut remis en possession du pouvoir, Judith réhabilitée avec son fils, et leurs ennemis, Lothaire, Peppin et Louis le Germanique, renvoyés à leurs gouvernements d'Italie, d'Aquitaine et de Bavière, après avoir été condamnés à périr par le jugement des Franks, puis graciés par leur père. Mais ni les partisans de l'unité de l'empire ni ceux de l'indépendance des races ne pouvaient s'en tenir là, et les dernières années de l'empereur ne furent remplies que par les alternatives diverses de la guerre acharnée qui lui fut faite, et à laquelle ses fils prêtèrent leur concours impie.

Dès 832, le soulèvement recommence. Louis de Bavière ou le Germanique, sous le nom duquel s'agitait la nationalité allemande, reprend le premier les armes. Peppin, envoyé contre lui par l'empereur, parvient à le soumettre; mais lui-même fait révolter les Aquitains. Puis les trois frères s'insurgent à la fois et marchent contre leur père, qui s'avance à leur rencontre (833). Les deux armées se trouvaient en présence à Rothfeld, près

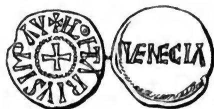
Colmar, et tout se disposait pour une grande bataille, lorsque, pendant le cours d'une seule nuit, l'empereur est encore une fois abandonné par ses troupes. Alors se renouvellent les mêmes scènes qu'on a déjà vues trois ans auparavant. Louis le Pieux est obligé de se livrer lui-même aux mains de ses ennemis ; ceux-ci cherchent à le perdre sans retour en lui imposant (à Soissons, 11 novembre 833) une nouvelle pénitence plus humiliante que la première ; mais la désunion des mécontents, jointe au réveil de l'indignation populaire, rendent de nouveau Louis (mars 834) l'arbitre du sort de ses fils rebelles, auxquels il pardonne encore (835).

Cependant l'empereur crut pouvoir attribuer de plus vastes domaines au jeune Charles, son enfant préféré. De gré ou de force, il arracha le consentement des aînés, pour l'investir du gouvernement de l'Austrasie, de l'Allemagne et de la Neustrie (mai 838). Charles avait quinze ans. Le parti germanique recommença ses agitations. Peppin mourut sur ces entrefaites, laissant à l'Aquitaine un fils nommé Peppin comme lui ; mais l'empereur refusa de laisser à la tête de cette contrée des princes devenus trop Aquitains eux-mêmes, et il l'ajouta aux domaines de son fils Charles. Ce fut, il est vrai, en vertu d'un traité conclu avec Lothaire (Worms, 839), et par lequel Lothaire et Charles devaient partager également l'empire après la mort de leur père. Une ligne allant du nord au midi, et suivant la Meuse, la crête du Jura et le cours du Rhône, devait former leurs frontières. Lothaire, auquel le choix fut laissé, prit les pays situés à l'orient de cette ligne, et laissa ceux de l'occident à Charles. Quant à Louis le Germanique, il était réduit, par ces dispositions, à la Bavière. Ni lui ni Peppin II ne se résignèrent à être dépossédés, et le vieil empereur, obligé d'aller successivement dans l'Aquitaine, puis dans la Germanie, soutenir sa volonté les armes à la main, y consuma ses derniers jours. Il mourut dans une île du Rhin, au-dessus de Mayence ; poursuivi jusqu'à sa dernière heure par le spectre de son neveu Bernhard (20 juin 840).

GUERRE ENTRE LES FILS DE LOUIS LE PIEUX. — BATAILLE DE FONTANET. — TRAITÉ DE VERDUN.

Louis emportait l'empire avec lui dans la tombe. Mais son fils aîné, Lothaire, voulait le maintenir à son profit. Il s'appuyait sur les provinces du Midi, et principalement sur l'Italie, assez éclairées pour comprendre encore l'idée d'un gouvernement imposant par sa grandeur ; puis sur les Franks Austrasiens, intéressés à la prépondérance de la famille carolingienne, qui était leur ouvrage. Au contraire, les provinces neustriennes et allemandes, commandées, celles-ci par Louis le Germanique, celles-là par le fils de Judith, Charles, surnommé plus tard Charles le Chauve, voulaient vivre de leur vie propre et repoussaient l'empire comme une oppression étrangère. Les menées de Lothaire hâtèrent le dénouement, et les deux opinions qui se partageaient l'Occident se rencontrèrent les armes à la main, le 25 juin 841, autour du village de Fontenailles ou Fontanet, près Auxerre. Ce fut un moment dont les populations avaient compris la solennité, car chaque parti envoya cent cinquante mille hommes sur le champ de bataille. Quarante mille de chaque côté y trouvèrent la mort, et les soutiens de l'empire furent vaincus. Lothaire fut forcé de fuir ; mais ses deux frères, consternés d'une telle victoire, ne voulurent pas le poursuivre. « Le lendemain, qui était un dimanche, après la célébration de la messe, ils enterrèrent amis et ennemis, et soignèrent également tous les blessés suivant leur pouvoir. Ensuite les rois et l'armée, affligés d'en être venus aux mains avec un frère et avec des chrétiens, interrogèrent les évêques, qui, réunis en concile, déclarèrent qu'on avait combattu pour la seule justice, que le jugement de Dieu l'avait manifestement prouvé, et qu'ainsi quiconque avait pris part au combat était exempt de reproche. » (Nithard.)

Lothaire essaya de continuer la lutte, mais l'union de ses frères rendit vains tous ses efforts. Charles et Louis se joignirent de nouveau, vers le



Monnaie de Lothaire, empereur.

commencement de l'année suivante, avec leurs troupes, dans la ville de Strasbourg, et là s'engagèrent mutuellement, par les serments les plus solennels, à ne point séparer leur cause. Les deux armées se mirent en ligne aux portes de la cité, sur la rive du Rhin, et chacun des deux rois jura de ne point abandonner son frère. Louis le Germanique parla en latin rustique (voy. ci-après, p. 235), afin d'être compris des Neustriens, et Charles le Chauve, s'adressant aux Germains, parla en langue tudesque ou allemande. Un guerrier de chacune des deux races répondit au prince que l'armée entière se portait garant des promesses de son chef. La cérémonie où furent prononcés ces serments, dont le texte nous a été heureusement conservé, eut lieu le 14 février 842.

Cette union ruinait les espérances de Lothaire ; il renonça donc à exercer le pouvoir impérial tout en conservant le titre d'empereur, et la paix fut conclue, au mois d'août 843, à Verdun. Les trois principales races qui avaient formé les vastes États soumis aux Franks se séparèrent définitivement et pour toujours. Les peuples situés entre l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut, peuples gallo-romains qui avaient déjà si complétement absorbé

l'élément germanique apporté par la conquête de Clovis qu'ils n'entendaient plus la langue tudesque et ne parlaient que le roman, restèrent unis sous la domination de Charles. Cette contrée devint, et elle était dès lors, *la France*. La population purement germanique, entre le Rhin, les Alpes tyroliennes et la mer du Nord, demeura rangée sous la domination de Louis; c'était l'Allemagne. Quant à



Lothaire sur son trône, entre deux soldats. — Miniature d'un manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris (*Evangelia IV*, sæcul. nono, p. Loth. imp.).

Lothaire, il conserva, avec le titre impérial, l'Italie, à laquelle on joignit une longue bande de territoire sinueuse, inégale, habitée par un mélange de toutes les races de l'Europe centrale, et comprenant la rive gauche du Rhône avec Lyon, la rive gauche de la Saône, les Alpes helvétiques, les pays s'étendant des sources du Rhin jusqu'aux bouches de la Meuse et de l'Escaut; enfin la Frise. De ces trois royaumes, le dernier était le moins compacte, le moins fait pour durer, et cependant les délimitations tracées par le traité de Verdun, bien différentes des partages éphémères qu'on avait tentés jusque-là, furent si solides que la partie du territoire de Lothaire comprise entre la Meuse et le Rhin, a conservé jusqu'au dix-huitième siècle son nom et son existence propres. Elle s'appelle encore la Lorraine (*Lother-reiken; Lotharii regnum*).

CHARLES II, SURNOMMÉ LE CHAUVE. — LES NORMANDS.

L'esprit gallo-romain s'était donc réveillé pour repousser énergiquement toute association avec l'élément germanique, et pour rejeter l'empire qui s'était fondé sur l'espérance de cette union. Mais cette séparation ne lui suffisait pas encore. Il fallait qu'il allât, en haine de l'autorité impériale, jusqu'à remplacer tout pouvoir central par un nombre infini de petites tyrannies locales s'équilibrant entre elles, c'est-à-dire par la *Féodalité;* il fallait surtout qu'il expulsât tout à fait la famille carolingienne, famille héroïque, mais tudesque par le sang, par la langue, par les souvenirs, et portée malgré elle à pencher vers la restauration du passé. Charles le Chauve, prince actif, courageux, éclairé, usa tout son règne, qui devait durer trente-quatre ans encore (843-877), à lutter vainement contre cette double tendance des populations qu'il gouvernait.

L'Aquitaine, sous l'autorité de Peppin II, prétendait toujours à l'indépendance; la Septimanie,



Monnaie de Peppin II, roi d'Aquitaine.

province voisine qui s'était formée par le génie d'un chef national, le duc Bernhard, sur les deux revers des Pyrénées, suivait son exemple; la Bretagne continuait à se gouverner par ses rois particuliers. Déjà se dessinait la puissance de plusieurs grands seigneurs féodaux, qui tantôt se rangeaient du côté du roi, tantôt se tournaient contre lui, suivant leur intérêt du moment : le duc de Gascogne, les comtes de Toulouse, d'Auvergne, d'Angoulême. Charles essaya d'abord de réduire les plus redoutables de ces révoltés. Il battit les Aquitains à plusieurs reprises, puis fut battu lui-même, et ne parvint pas à les soumettre; il tua le duc Bernhard de sa propre main et par trahison, mais fut chassé par son fils (844); il fut vaincu par Noménoë, roi des Bretons (848), et obligé, en 851, de lui reconnaître un successeur, Hérispoë.

Mais le fléau de ce règne, et de toute la seconde moitié du neuvième siècle, fut la fureur des pirates normands et la dévastation que promenèrent leurs bandes pillardes jusqu'au cœur de la France, où ils se répandaient en remontant les fleuves. Sous le nom de Normands (*Nord-mann*, homme du Nord), on désignait tous les Scandinaves (Danois, Suédois, Norvégiens), peuples de marins, que leur éloignement avait soustraits à l'épée de Charlemagne, et qui, plus heureux que leurs voisins les Saxons, n'avaient été ni décimés par les Franks, ni arrachés par violence au culte de leurs pères. Ils étaient encore adorateurs du dieu Thor et du



Présentation d'une Bible à Charles le Chauve. — D'après la Bible de Charles le Chauve conservée au Musée du Louvre.

terrible Odin. L'humeur aventureuse les poussait à visiter, le fer à la main, toutes les mers connues alors depuis l'Islande et les côtes du Groenland (1), qu'ils ont, dit-on, découvertes et peuplées, jusqu'au fond de la Méditerranée. A cette propension innée se joignaient la nécessité de chercher loin de leur froide patrie la subsistance qu'elle leur refusait. et le fanatisme religieux, qui leur faisait considérer comme de justes représailles le massacre et

(1) Leurs descendants, les Danois d'aujourd'hui, croient qu'ils ont aussi fourni à l'Amérique du Nord, dans le courant du neuvième siècle, ses premières populations.

l'incendie portés dans le royaume des Franks. Ils aimaient surtout à détruire les monastères, à souiller les églises, à verser le sang des moines et des prêtres. « Nous leur avons chanté la messe des épées, disaient-ils. » En deux ou trois jours, ils cinglaient de leur pays, sur de légers navires, aux bouches de l'Escaut, de la Somme, de la Seine, parfois ils ne s'arrêtaient qu'à la Gironde ou à la Loire; puis, remontant le cours du fleuve, ils en saccageaient les rives et s'en retournaient chargés de butin. Chaque année amenait des bandes nouvelles qui n'étaient guère fortes que de quatre ou cinq cents hommes, et qui l'étaient assez cependant pour surprendre des villes comme Nantes,

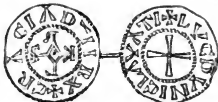


Croix d'or, enrichie de grenats, de saphirs et de perles, donnée par Charles le Chauve à l'église de Saint-Denys.

Angers, Tours, Poitiers, Chartres, Orléans, Paris, Bordeaux. C'est le fait le plus étrange de ce temps que l'impuissance des Franks à purger leur territoire de ces poignées de pirates. On a dit qu'ils étaient alors amollis et dégénérés, que les expéditions lointaines de Charlemagne avaient usé les orces de la nation, et que la bataille de Fontanet avait achevé de moissonner l'élite de ses guerriers. Mais l'explication, si elle n'est inexacte, est insuffisante, et il semble que le secret de cette faiblesse étrange fut dans l'absence de tout pouvoir central et la volonté de n'en pas avoir. C'était le premier effet du morcellement féodal. Les soldats existaient, mais l'esprit d'isolement et de localité, en haine de tout ce qui rappelait l'omnipotence impériale, empêchait de les réunir en corps d'armée assez puissants pour atteindre des bandes rapides de coureurs. Ce qui achève de peindre la misère et l'égoïsme de l'époque, c'est la facilité avec laquelle un grand nombre de malfaiteurs, de serfs, ou même de guerriers franks, toujours avides d'aventures et de rapines, abju-

raient le christianisme et couraient se joindre aux Normands, pour mettre à sac avec eux leur propre pays. « Ils mangeaient comme eux, dit un chroniqueur, la chair des chevaux immolés à Odin ou à Thor, et s'associaient à leurs forfaits. »

Les seigneurs, grands ou petits, se préoccupaient peu de ces incursions lorsqu'elles n'atteignaient que leurs voisins; quelques-uns même se faisaient payer par les Normands pour ne pas les



Monnaie de Charles le Chauve.

nquiéter dans leurs courses. Charles le Chauve, sans troupes, sans autorité, ne pouvant les chasser, leur fit du moins essuyer quelques revers (notamment en 855 et 861); il essaya aussi, soit de les mettre aux prises les uns avec les autres, soit de les éloigner à prix d'argent. Un jour, il donna 3 000 livres (environ 320 000 francs) aux Normands de la Somme, sous la condition qu'ils expulseraient ceux de la Seine. Ces derniers avaient établi leur quartier général dans l'île d'Oissel, près le Pont-de-l'Arche; ils y furent assiégés vigoureusement par leurs compatriotes, et, réduits à toute extrémité, ils leur offrirent, pour échapper à la mort, de leur livrer le fruit de cinq années de rapines amassé dans leur camp. Le partage eut lieu, et les deux bandes s'associèrent pour rester dans les eaux de la Seine (861). Tel était souvent le résultat des traités conclus avec eux; les Barbares recevaient le prix de la paix et s'en allaient porter la guerre un peu plus loin.

Un vaillant homme nommé Robert, fils de Witichin, simple guerrier venu de Germanie, avait organisé cependant un commencement de résistance sur les marches du Maine et de l'Anjou. A la tête d'une petite troupe de braves, ce chef, qu'on surnommait Robert le Fort, battit souvent les bandes bretonnes ou normandes, et Charles le Chauve lui confia la défense des pays entre la Seine et la Loire. Mais Robert périt près d'Angers, en combattant, avec quelques milices rassemblées à la hâte, une bande de quatre cents Normands commandée par Hastings, un des plus fameux chefs de ces pirates (866). Ce Robert le Fort fut le bisaïeul de Hugues Capet et la tige des rois de France de la troisième race.

Charles avait arrêté, de concert avec ses deux frères, Lothaire et Louis, pour éviter les luttes déplorables, comme celles du règne précédent, qu'après la mort de chacun d'eux, ses enfants hériteraient seuls de ses États, sans que ses oncles pussent y rien prétendre. Lothaire étant mort en 855, ses trois fils partagèrent paisiblement sa succession; mais ceux-ci étant morts à leur tour sans laisser d'héritiers directs, savoir : Charles, roi de Provence, en 863; Lothaire II, roi de Lorraine, en 870; Louis II, empereur et roi d'Italie, en 875; leur oncle Charles, à chacun de ces événements, recueillit quelque part des terres qui avaient appartenu au défunt, et, en 875, s'étant hâté d'aller à Rome, il y fut proclamé empereur par la voix du pape. Ainsi, ce prince dont le pouvoir était sans cesse méconnu ou chancelant, et qui avait énergiquement lutté, dans sa jeunesse, contre le maintien de l'empire, était ramené, par cela seul qu'il représentait la famille carolingienne, à restaurer le titre d'empereur en France. Mais ce fut un retour éphémère, et lui-même, surpris par la mort, ne le porta que deux années. Il mourut le 9 octobre 877, au début d'une guerre injuste qu'il préparait afin de dépouiller les fils de Louis le Germanique, mort l'année précédente, et de réunir sous son faible sceptre tous les États de Charlemagne (1). Après son règne si long et si constamment impuissant ou malheureux, il devait voir, en effet, dans la dissolution de l'empire, la perte du pays des Franks.

Avant de s'engager dans cette expédition qui fut la dernière de ses entreprises, Charles avait voulu s'assurer de la fidélité de ses propres États, et il avait réuni, à Kiersi-sur-Oise, une assemblée nationale qui arrêta les règles suivant lesquelles son fils gouvernerait pendant son absence. L'assemblée de Kiersi rédigea donc un capitulaire conforme aux vues du prince. Cet acte, daté de l'an 877, est resté fameux, parce que c'est lui qui donne la première date certaine qui puisse être assignée à l'établissement de la féodalité. « Si quelqu'un de nos fidèles, est-il dit dans ce capitulaire, veut renoncer au monde, il a le droit de transmettre à son fils, ou à tel autre de ses parents qu'il lui plaira de choisir, ses terres et honneurs. Si un comte vient à mourir, ses plus proches parents, de concert avec les autres officiers de la comté et l'évêque du diocèse, pourvoiront à la gestion de son office jusqu'à ce que nous ayons pu le transférer à son fils. Et si le comte défunt n'a point de fils, le roi le remplacera suivant sa volonté. Il en sera de même pour tous les vassaux du roi, et les évêques, abbés, comtes ou autres fidèles, en useront de même envers leurs hommes. » La révolution territoriale formulée dans ces lignes était sans doute consommée en fait au moment où elle passait ainsi dans le domaine légal; le capitulaire de Kiersi marque donc avec exactitude l'heure définitive où la royauté barbare, amenée, par suite des coutumes germaniques, à récompenser ses fidèles par des concessions temporaires de terres et de domaines, est obligée, après avoir lutté pendant trois siècles pour maintenir son droit, de reconnaître qu'elle est vain-

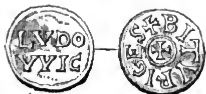
(1) Le tombeau en bronze de Charles le Chauve, autrefois conservé à l'église de Saint-Denys, et qui était probablement une œuvre du treizième siècle, a été fondu en 1793.

cue, et que, de temporaires qu'elles étaient, les concessions sont devenues définitives.

LOUIS II LE BÈGUE. — LOUIS III ET KARLOMAN.

Louis II, valétudinaire et atteint d'une infirmité dont le nom lui fut infligé par les chroniqueurs et lui resta, ne fit que passer sur le trône. Depuis dix ans (867), Charles le Chauve, son père, l'avait fait couronner roi d'Aquitaine; mais, au milieu des luttes et des misères de ce temps agité, cette royauté de Louis, sans repos et souvent sans pouvoir, n'a pas laissé de souvenir. Il en est presque de même de son règne en France. Il fut sacré à Compiègne, par Hincmar, archevêque de Reims, le plus illustre prélat d'alors par la science et le caractère; il renouvela les déclarations que son père avait faites dans le capitulaire de Kiersi; il prépara, avec l'aide de Boson, duc de Vienne et d'Arles, de Bernard, comte d'Auvergne, et de Hugues, cousin de Robert le Fort et comte d'Anjou, une expédition militaire contre la Septimanie et d'autres parties du Midi toujours insoumises; mais une maladie de langueur l'emporta, le 10 avril 879, à l'âge de trente-trois ans.

Ses deux fils, Louis III et Karloman, dont l'aîné (Louis) n'avait encore que quinze ans, régnèrent



Monnaie de Louis III.

ensemble. Quelques mois après qu'ils eurent été reconnus (15 octobre), leur grand-oncle Boson, duc d'Arles, qui avait épousé une fille de Louis le Débonnaire, se fit couronner roi des pays qui forment le bassin du Rhône. En même temps, un autre prétendant menaçait la Lorraine, et les Normands poursuivaient incessamment le cours de leurs ravages. Louis et Karloman s'assurèrent, contre ces divers ennemis, l'appui des fils de Louis le Germanique, qui régnaient sur les pays allemans, et coururent faire la guerre à Boson. Mais Boson représentait un mouvement véritablement national du sud-est de la France; malgré plusieurs échecs, sa résistance ne put être vaincue, et les deux rois du Nord, rappelés tout à coup par une incursion terrible des Normands, furent obligés de le laisser à ses nouveaux États, qui devaient, sous le nom de royaume de Provence et d'Arles, jouir d'un siècle et demi d'indépendance (880).

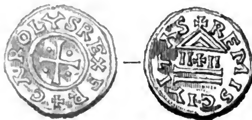
C'était le pays entre la Somme et l'Escaut que, cette fois, les Normands ravageaient. Louis III, de retour à Compiègne, au plus fort de l'hiver (décembre 880), n'hésita pas à marcher contre eux, et les tailla en pièces à Saucourt (Picardie). Il fit construire en bois une sorte de château ou de retranchement, afin de leur couper le passage à l'avenir; mais tel était alors l'état de découragement ou d'égoïsme universel, que ce château, dit un chroniqueur, « servit à fortifier les païens plutôt que les chrétiens, parce que le roi ne trouva personne à qui en confier la garde ». (Ann. de Saint-Bertin.)

Louis n'en continua pas moins de poursuivre les Barbares, et parvint à débarrasser de leur présence le cours de la Loire, après avoir fait un traité avec leur fameux chef Hastings, qui se convertit au christianisme, dit-on, et reçut l'investiture du comté de Chartres. Le roi mourut par accident sur ces entrefaites (août 882), et Karloman, qui régnait sur la Gaule méridionale et guerroyait alors contre les partisans de Boson, recueillit l'héritage de son frère. Il continua courageusement la lutte contre les Normands; mais, après quelques alternatives de succès et d'échecs, il mourut inopinément, à l'âge de vingt ans, à la suite d'une blessure reçue à la chasse (6 décembre 884). En vain la famille de Charlemagne produit de nobles rejetons, elle semble condamnée par la fatalité.

CHARLES LE GROS.

Il ne restait plus alors de cette race illustre qu'un fils posthume né de la seconde femme de Louis le Bègue (ce n'était alors qu'un enfant appelé Charles) et l'empereur de Germanie, nommé aussi Charles, et surnommé *le Gros,* à cause de son indolente corpulence. Ce dernier avait alors cinquante-deux ans et régnait depuis l'année 877. L'assemblée des grands le préféra comme le seul des deux qui fût capable de commander à des hommes de guerre.

En effet, les incursions des Normands devenaient de plus en plus formidables. Charles le Gros avait eu à lutter déjà contre eux, mais non pas à sa gloire. Au lieu de combattre les Barbares, il

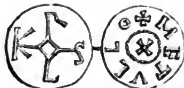


Monnaie de Charles le Gros.

achetait leur retraite au poids de l'or. Cependant il sembla vouloir, après avoir réuni les terres neustriennes à ses domaines d'outre-Rhin, montrer l'énergie digne d'un prince qui tenait sous son sceptre tous les domaines de Charlemagne. Il prépara contre les pirates du Nord une guerre d'extermination. D'abord l'un de leurs deux principaux chefs, Godefried, devenu seigneur de la Frise, fut attiré dans une conférence et assassiné; ses bandes, as-

saillies à l'improviste, en Batavie, par les troupes saxonnes, furent passées au fil de l'epée, et Hugues le Lorrain, prétendant au trône de Lorraine, qui s'était fait l'allié de Godefried, ayant été saisi, Charles le Gros lui fit arracher les yeux. En même temps, une armée de Neustriens, de Lorrains et de Bourguignons se présenta, près de Louvain, devant les bandes de Siegfried, l'autre chef des hommes du Nord; mais elle fut battue (885).

Affamés de vengeance, les Barbares se réunirent plus nombreux que jamais. Les uns, ayant à leur tête un géant danois nommé Rolf ou Rollon, qui, dit-on, ne marchait qu'à pied, parce qu'il n'y avait pas de cheval assez fort pour le porter, se rendirent par terre à Rouen, dont ils s'emparèrent; les autres vinrent joindre leurs compagnons en remontant la Seine. Ils voulaient la remonter jusqu'en Bourgogne, et ils arrivèrent en vue de Paris le 25 novembre 885, montés sur sept cents bateaux; mais Paris les arrêta. L'ancienne capitale mérovingienne barrait le fleuve par le grand



Autre monnaie de Charles le Gros.

Pont ou pont au Change et le Petit-Pont, les seuls qu'elle eût alors; on les avait garnis de fortifications, et à chacune de leurs extrémités, sur la rive droite et sur la rive gauche de la Seine, venait d'être ajoutée une tour de défense. Le siége de Paris, qui affronta pendant dix-huit mois les assauts furieux de trente mille Normands, est l'un des événements les plus mémorables du neuvième siècle. Il ranima la vertu guerrière de la France en faisant briller la vaillance des Parisiens et l'énergie de ceux qui les commandaient : Eudes, comte de Paris, fils aîné de Robert le Fort; son frère Robert; Hugues, comte d'Anjou; Gozlin, évêque de la ville assiégée. Les Barbares saccagèrent impitoyablement tous les environs, notamment la riche abbaye de Saint-Germain des Prés; ils déployèrent toutes les ressources de l'art militaire de leur temps en construisant une tour roulante en bois pour dominer les assiégés et en lançant des brûlots contre leurs ponts; ils montrèrent leur perfidie et leur férocité en égorgeant des prisonniers auxquels ils avaient promis la vie sauve, ou en les tuant, sous les yeux des assiégés, afin de combler les fossés avec leurs cadavres; mais tous leurs efforts échouèrent. Deux fois se montrèrent sur les hauteurs de Montmartre des armées de secours : la première fut repoussée; la seconde, conduite par l'empereur en personne, mais trop faible probablement pour combattre, s'en tint à traiter. Charles le Gros accorda aux Normands 800 livres d'argent pour la rançon de Paris, et leur donna de plus l'autorisation d'aller passer l'hiver sur les terres de Bourgogne, dont les habitants refusaient de le reconnaître (mai 887).

Paris n'accepta point ce honteux arrangement, et lorsque les Normands se présentèrent devant les ponts pour les franchir, dans leurs barques, en vertu des ordres impériaux, ils furent accueillis à coups de flèches. Force leur fut de tirer les embarcations à sec et de les traîner par terre jusqu'au-dessus de la ville; là, ils les remirent à flot. Cette petite cité venait de conquérir, et pour elle et pour la famille de ses chefs, celle de Robert le Fort, une popularité qui assurait dans l'avenir leur commune prééminence.

Le triste empereur retourna vers le Rhin convoquer une assemblée qui devait délibérer sur le choix de son successeur, car il n'avait pas de fils légitime, mais qui, osant davantage, le déposa lui-même. Quelques mois après (12 janvier 888), cet héritier de Charlemagne mourut de douleur et de misère.

LE ROI EUDES ET CHARLES III, DIT LE SIMPLE. LE ROI RAOUL.

En quittant Paris, Charles le Gros avait institué (ou reconnu) le comte Eudes pour *duc de France*, c'est-à-dire gardien et gouverneur militaire du pays entre Seine et Loire. C'est ainsi qu'apparaît pour la première fois dans son acception moderne ce nom de France (*Francia*). Le territoire spécialement soumis aux guerriers franks est toujours aux bords du Rhin : l'Austrasie sur sa rive gauche, la Franconie et le reste de la Germanie sur sa rive droite; la France, plus tard l'Ile-de-France, est le cœur du pays, où la masse des vieilles populations celtiques, ayant absorbé et fondu dans leur sein la race des compagnons de Clovis et de Charlemagne, forme de nouveau une nation gallo-romaine qui refoule le germanisme loin d'elle et aspire à vivre de ses propres inspirations.

« Charles étant descendu chez la noire déesse, dit le poëte Abbon (moine de Saint-Germain des Prés qui, après avoir asssisté au fameux siége de Paris, en fit le sujet d'une relation en vers), Eudes, plein de joie, prend le titre de roi; il en saisit aussi la puissance par le consentement et la faveur d'une nombreuse multitude de Franks; il prend le sceptre en main, le diadème sur sa tête. Les Franks de l'est s'en réjouissent, quoique Eudes soit Neustrien, car on ne saurait trouver au monde son égal; la Bourgogne l'approuve malgré son titre menaçant de duc, et la Neustrie partage l'honneur de son illustre enfant. »

Il s'en fallait qu'en réalité l'accord fût aussi unanime. La Lorraine, la Bourgogne, l'Aquitaine, la Bretagne, réclamaient leur indépendance aussi bien que la Neustrie, et se choisirent chacune un roi particulier. En outre, il y avait encore des partisans de l'empire soutenus par Arnolf, successeur

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

de Charles le Gros en Germanie, et ni les Normands, ni même les Sarrasins n'avaient renoncé à leurs incursions. Entre tous ces éléments ennemis les uns des autres, et surtout ennemis de sa suprématie, Eudes se débattit vainement, tantôt vainqueur, tantôt vaincu, parfois cruel dans ses vengeances, parfois assez faible pour reconnaître la suzeraineté d'Arnolf ou pour acheter à prix d'or, lui aussi, la retraite des Normands, et montra, par dix années d'un règne pénible et infructueux, qu'en héritant de la couronne on héritait de difficultés que ni l'intelligence ni le courage ne pouvaient résoudre. Eudes ne put pas même empêcher que les débris de la faction impériale, à la tête de laquelle était Foulques, archevêque de Reims, ne lui suscitassent un compétiteur et ne consacrassent comme seul roi légitime le jeune Charles, fils posthume de Louis le Bègue, alors âgé de quatorze ans (28 janvier 893). Charles, il est vrai, malgré l'appui de son parent Arnolf, fut obligé de s'enfuir devant les forces du roi Eudes. Mais, sur ces entrefaites, Eudes mourut, âgé seulement de quarante ans (janvier 898), en recommandant à ses fidèles d'accepter Charles pour leur seigneur. Robert, son frère, lui succéda comme duc de France.

Charles III fut donc reconnu par toute la France, et, achetant sans doute la paisible possession de sa couronne par le sacrifice de toute entreprise qui pût relever la royauté de la dépendance où la tenaient les grands, il eut d'abord de longues années de paix; mais, en même temps, il reçut l'humiliation du surnom qui lui est resté dans l'histoire: *Charles le Simple* ou *le Sot* (*simplex, stultus, follus*). « Il était plein de bienveillance, dit un historien attaché à sa famille, beau de corps, d'un naturel simple et bon; il avait peu d'habitude des exercices militaires, mais il était très-versé dans l'étude des lettres, donnait avec libéralité et ne connut point l'avarice. Il eut deux grands défauts: de se livrer au plaisir avec excès, et de négliger un peu trop les affaires administratives. Les princes des Gaules s'attachèrent à lui et par le cœur et par les serments. » (Richer, *Hist.*)



Coupe de Ptolémée (moitié de la grandeur réelle), donnée par Charles le Simple à l'église de Saint-Denys.

Les Normands cependant continuaient leurs déprédations. Ils s'étaient établis à demeure sur les contrées de la basse Seine, principalement à Rouen, à Bayeux, à Évreux, et s'étaient choisi pour chef ce Rollon qui les avait conduits au siége de Paris. De là ils parcouraient ou menaçaient sans cesse les pays d'alentour. Pour mettre un terme à cet état de guerre permanente qui désolait les rives de l'Oise, de la haute Seine et de la Loire, Charles le Simple ou ses conseillers envoyèrent dire à Rollon, par l'archevêque de Rouen: « Le roi t'offre sa fille en mariage avec la seigneurie héréditaire de toute la terre située depuis la rivière d'Epte jusqu'à la Bretagne, si tu consens à devenir chrétien et à vivre en paix avec le royaume. » Rollon accepta, sous la condition qu'on ajouterait à ces dons la suzeraineté de la Bretagne, et les conditions du traité furent arrêtées dans une entrevue des deux princes, au village de Saint-Clair-sur-l'Epte, en 912.

Cet événement eut d'importantes et heureuses conséquences. Les Barbares, adoucis déjà par leur séjour en France, et la population neustrienne (car c'était spécialement au pays qu'ils occupaient qu'on donnait alors le nom de Neustrie), moins effrayée de ses hôtes, se fondirent avec une merveilleuse rapidité. La Neustrie s'appela désormais la *Normandie*. Rollon se montra un chef intelligent et sévère qui, après avoir partagé la terre avec ses compagnons d'armes, fit régner chez lui la paix et la justice. Les précédents propriétaires furent réduits à l'état de vassaux ou de serfs; mais tous les cultivateurs et les gens de métier gagnèrent en sécurité, en aisance, en lumières. Le plus grand nombre des Normands, à l'exemple de leur duc, embrassèrent le christianisme; ils étudièrent et firent avec amour l'application des conséquences, nouvelles alors, qui naissaient du droit des fiefs; ils construisirent des églises, ils oublièrent leur langue nationale pour parler, même pour perfectionner celle des Français, et ils gardèrent ce hardi génie d'entreprise qui devait les pousser à faire un jour la conquête de l'Angleterre, un autre celle de l'Italie méridionale, ou plus tard du Canada. Les chroniqueurs des siècles suivants dépeignent le règne de Rollon (*Rou*, dans les vieux poëmes français) comme une sorte d'âge d'or, et racontent qu'un tel respect de la justice régnait dans ses domaines, qu'un bracelet précieux qu'il avait oublié aux branches d'un chêne pendant une partie de chasse y demeura trois années suspendu, sans que personne osât y toucher.

La même année où il cédait la Normandie à Rollon, sous la simple réserve du serment d'hommage et fidélité, Charles le Simple gagnait la Lorraine par la mort du prince germain qui la possédait (Louis IV). Mais il se fatigua de sa longue tranquillité. « Le roi avait une bienveillance toute particulière pour Haganon, homme qu'il avait tiré d'une condition médiocre et qu'il avait élevé au pouvoir; cela fit que les grands s'éloignèrent de lui et que le seul Haganon resta près de sa personne, allant souvent jusqu'à ôter le chapeau qui couvrait la tête du roi et à le placer, même en public, sur la sienne. Ce fut un grand malheur pour Charles. Ses seigneurs indignés vinrent le trouver pour se plaindre de ce qu'un homme de naissance obscure avilissait la dignité royale en voulant paraître un conseiller du prince, comme s'il y avait faute de noblesse, et menaçaient, s'il ne renonçait à une telle familiarité, de se retirer entièrement du conseil du roi. » (Richer.) L'union de Charles avec ce favori cachait sans doute des desseins alarmants pour le pouvoir des grands du royaume, car, deux ou trois ans après (922), ils se révoltèrent d'un accord unanime et nommèrent un nouveau roi : ce fut Robert, duc de France, qui, « au grand triomphe de son ambition », fut sacré dans la basilique de Reims, le 29 juin 922. Les deux partis se préparèrent à combattre, et se rencontrèrent l'année suivante (15 juin) près de Soissons. La bataille, qui était, au fond, la lutte de la France contre la domination des Germains, fut empreinte d'un acharnement digne de cette grande cause. Les troupes royales, qui ne comptaient que dix mille soldats, en perdirent sept mille cent dix-huit, dit Richer, et celles du parti français, qui étaient une fois plus nombreuses, en laissèrent onze mille sur la place; parmi les morts était le roi Robert.

Charles, qui avait assisté au combat du haut d'un monticule, put s'attribuer la victoire; mais il se retira prudemment avec ce qui lui restait de ses gens, et courut solliciter l'appui du roi de Germanie, pendant que le parti français faisait sacrer roi, dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons (13 juillet), à la place de Robert et du consentement de Hugues son fils, le duc de Bourgogne, Raoul, qui n'était que son gendre. L'élection nouvelle enleva à ceux qui l'avaient faite l'alliance d'un des plus puissants d'entre eux, Héribert, duc de Vermandois, qui descendait de Bernhard, roi d'Italie, ce Carolingien mis à mort par Louis le Débonnaire (voy. p. 208). Ce haut personnage, héritier d'une si grande origine, maître de plusieurs provinces, aspirait pour lui-même à l'héritage de Robert. Il se sépara des autres seigneurs, et, s'offrant à servir Charles le Simple, il attira ce prince auprès de lui. C'était une odieuse trahison. Il ne voulait que tenir le roi en sa puissance pour le maintenir dans ses droits ou le faire disparaître au gré de ses intérêts, et dominer ainsi les deux partis à la fois. Le malheureux Charles, tantôt captif, tantôt replacé sur le trône comme un fantôme de roi, ne tarda pas à mourir tristement dans l'une de ses prisons (929).

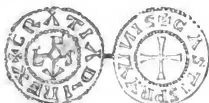
Pendant ce temps, le deuxième compétiteur de Charles, le roi Raoul, non moins inquiété que son prédécesseur Eudes par le nombre de ses ennemis, se maintenait péniblement. Il eut surtout à guerroyer contre les Normands, restés fidèles à Charles le Simple, contre Héribert de Vermandois, et contre les Aquitains toujours levés pour leur indépendance. Cependant il avait glorieusement triomphé de tous, presque entièrement dépouillé Héribert, forcé les Aquitains à le reconnaître, et il s'intitulait dans ses actes : « Raoul, par la grâce de Dieu, roi des Français, des Bourguignons, des Aquitains; invincible, pieux et toujours auguste, pleinement roi par la soumission volontaire tant des Aquitains que des Goths. » Il mourut jeune encore, le 15 janvier 936.

Ce fut de son temps que se signalèrent le plus par leurs ravages en France les derniers des Barbares, les Hongres ou Hongrois, dont le nom est resté comme un signal de terreur (*Ogres*). Ils désolèrent les plaines de la Lorraine, celles de la Champagne, et pénétrèrent, par le midi, jusqu'à Toulouse (924), après avoir battu Rodolphe II, roi de Bourgogne, et Hugues, roi de Provence. Raymond Pons III, comte de Toulouse, les tailla en pièces; mais leurs terribles incursions ne cessèrent

qu'à la fin du dixième siècle, lorsqu'ils eurent embrassé le christianisme.

LES DERNIERS CAROLINGIENS.

A la nouvelle de la première trahison de Héribert de Vermandois contre Charles le Simple, l'épouse de ce prince, Ethgive, s'était réfugiée en Angleterre, emmenant avec elle son fils, nommé



Monnaie de Louis IV.

Louis. Raoul n'ayant pas laissé d'enfants, sa couronne semblait devoir passer nécessairement sur la tête de Hugues, fils du roi Robert et duc de France. Mais Hugues fit preuve d'une patiente modération qui assura la grandeur de sa famille et le repos de son pays. Il fit lui-même revenir et couronner le jeune fils de Charles, qui fut Louis IV, et qu'on appela Louis d'Outre-Mer, à cause de son long séjour chez les Anglais.

« En débarquant, Louis fit accueil au duc et aux autres personnes venues pour le recevoir sur le rivage, et reçut leurs serments. Le duc s'empressa de lui amener un cheval couvert des insignes royaux ; mais lorsqu'il voulut le disposer à être monté, le coursier impatient commença à se jeter de côté et d'autre ; alors Louis s'élance avec agilité, et, sans employer l'étrier, se place d'un seul bond sur le coursier hennissant, ce qui lui valut les applaudissements de tous. Le duc lui prit ses armes, et, marchant en avant, lui servait d'écuyer. Ce fut ainsi que Louis, entouré de guerriers qui se disputaient l'honneur de le servir, fut conduit à Laon, où il fut investi de l'autorité royale par une assemblée de quinze seigneurs, et couronné (19 juin 936) par l'archevêque de Reims, Artaud, assisté de vingt évêques. Il fut aussi conduit dans les villes voisines, où il reçut un favorable accueil ; puis en Bourgogne, où les seigneurs accoururent avec empressement à sa rencontre, le reçurent avec magnificence, et, à sa demande, lui jurèrent fidélité. La seule ville de Langres, qui était occupée par le frère du feu roi Raoul, s'abstint de lui faire hommage. Il s'avança avec une armée, et, dirigeant le siége, il la prit de force... Encouragé par l'heureux succès de ses affaires, le roi pensa qu'il pouvait très-bien gouverner sans le concours du duc. Il commença donc par régler seul tout ce qui a rapport à la guerre, et confia la garde de la ville de Laon à sa mère Ethgive. Dès lors le duc fut étranger à tout ce qu'entreprit le roi. Ce fut une source de grands maux. » (Richer.)

En effet, ce jeune prince, qui n'avait pas dix-sept ans, et qui promettait un homme énergique, effraya les grands qui s'étaient partagé les dépouilles de la puissance et des domaines qu'avaient eus ses ancêtres. Le duc de France et le comte de Vermandois organisèrent une ligue des seigneurs pour ruiner ses projets d'indépendance ; Hugues épousa même (938) la sœur du roi de Germanie (Othon le Grand), afin de lui enlever son plus ferme appui au dehors, et Louis IV fut arrêté par l'impuissance chaque fois que, déployant son intelligence et son courage, il essaya de fortifier sa position. C'est ainsi qu'il échoua dans ses tentatives d'agrandissement en Lorraine (939), puis en Vermandois à la mort de Héribert (943), puis en Normandie après la mort de Guillaume Longue-Épée, fils de Rollon. A la suite d'une de ces luttes sans espoir, il demeura captif pendant une année, et il ne recouvra sa liberté qu'en cédant au duc Hugues de France sa seule place forte, Laon (946). Laon et le Soissonnais étaient, en effet, tout ce qui restait de domaines appartenant en propre aux descendants de Charlemagne. Louis IV se réfugia auprès du roi Othon, dont il obtint quelques troupes, et il continua de guerroyer contre le parti du duc de France, tant avec ces soldats étrangers qu'avec son autorité morale,



Figure de Louis IV d'Outre-Mer, que l'on voyait autrefois sur son tombeau, à Saint-Remi de Reims.

la seule qui lui restât. Il émut en sa faveur la sollicitude du pape et des évêques ; il convoqua un synode par lequel son ennemi fut excommunié, et il ravagea ses terres jusqu'à la Seine et à la Loire ; il reprit sa ville de Laon, il reçut l'hommage et les secours des Aquitains ; mais la mort mit brusquement un terme à ses efforts. Il trépassa à Reims, des suites d'une chute de cheval, le 9 septembre 954.

Louis IV avait, comme Hugues, épousé une sœur du roi Othon (939), et il laissait deux fils. L'aîné de ces enfants, nommé Lothaire, fut mis sur le trône à la demande de sa mère et du consentement de ses puissants oncles, Othon de Germanie et Hugues de France. Il n'avait que quinze ans ; cependant il ne tarda pas à se montrer aussi

jaloux que son père de recouvrer l'autorité qui s'échappait des mains royales. Mais, roi sans territoire, sans soldats, sans finances, il lutta vainement, durant trente-deux années, contre la féodalité, déjà toute-puissante. Placé entre les rois de Germanie et ses redoutables vassaux de France, il chercha à s'en faire craindre tour à tour, en s'appuyant tantôt sur ceux-ci, tantôt sur ceux-là.

Arrivé à l'âge d'homme, il commence par lutter contre Othon II avec l'appui de Hugues, le surprend dans Aix-la-Chapelle, le force à la fuite et occupe son palais en vainqueur. Réconcilié bientôt avec le prince germain, il cherche à se défaire de Hugues et à s'emparer de sa personne. Il attaque ensuite les terres d'Othon III. La ville de Verdun s'était soumise à lui lorsque, rentré à Laon, sa capitale, il apprend que Verdun vient de lui être enlevée de nouveau par surprise. Il y court à la tête de dix mille hommes et donne immédiatement l'assaut. Dans le feu de l'action, un coup de fronde le blesse à la lèvre. A cette vue, ses soldats, qu'il ne cesse pas de commander, redoublent d'ardeur; la ville est emportée, et les chefs ennemis, qui pouvaient craindre la mort pour avoir pris les armes contre le roi, se jettent aux pieds de Lothaire, qui se contente d'en garder quelques-uns en otage. « Ce prince était constamment préoccupé, dit Richer, des moyens d'accroître son autorité. » « Il était, ajoute un autre chroniqueur, éminent par la pureté de ses mœurs, adroit, judicieux et avide de gloire. »

Lothaire mourut subitement, dans la force de l'âge, en 986, non sans laisser planer autour de lui des soupçons d'empoisonnement, et son fils Louis V, qui avait alors dix-huit ans et promettait d'être un homme aussi résolu que son père, mourut également de mort subite au bout d'un an, laissant Hugues seul maître de la situation. Cependant le jeune frère de Lothaire, Charles, duc de la basse Lorraine, ne laissa point tranquillement la succession de son neveu passer en des mains étrangères; il la disputa les armes à la main, s'empara de Laon, de Reims et de Soissons, les garda plusieurs années, repoussa les assauts de Hugues, et le mit une fois en fuite avec toute son armée; enfin il ne put être dompté, mais, fait prisonnier par suite d'une lâche trahison, il mourut dans les fers, à Orléans, en 992.

Hugues Capet, le chef de la grande dynastie des rois de France, paraît, au contraire, avoir été un assez médiocre personnage. C'était un homme doux et adroit, temporisateur, cauteleux, quelque peu lourd; une grosse tête, *Capito* (1). Nul génie ne pouvait deviner, au neuvième siècle, la formation des nationalités modernes. La plus parfaite organisation qu'un homme de ce temps, et à plus forte raison un prince carolingien, pût rêver, n'était qu'une restauration de l'empire romain d'Occident cimentée par l'unité chrétienne. On ne connaissait pas d'autre gouvernement. Les Carolingiens ne pouvaient donc pas vouloir autre chose qu'un gouvernement absolu, une administration uniforme rayonnant du centre aux extrémités, des grands officiers révocables à volonté, des bénéfices temporaires, des limites géographiques indéfinies, une cour splendide, les vieux titres de César et d'Auguste; et, pendant ce temps, toutes les couches de la société gauloise étaient en travail d'un enfantement tout contraire à cet échafaudage vermoulu. Par une tendance unanime, les esprits s'immobilisaient sur le sol; l'opinion universelle avait obtenu que les bénéfices et les offices devinssent héréditaires, que les charges se transformassent en fiefs. Les distinctions de race s'étaient affaiblies pour faire place aux distinctions géographiques; les populations se groupaient par provinces suivant de secrètes attractions. La langue française commençait à bégayer : c'était déjà la résurrection du génie gaulois.

Partout, devant les dangers pressants qu'avaient enfantés les abus de la force, le pouvoir impérial ou royal, dans l'impossibilité de porter sa protection sur tous les points, était oublié; depuis longtemps l'opprimé s'était jeté entre les bras de celui de ses voisins qu'il croyait le plus en état de le défendre; il s'était lié envers lui par le serment de fidélité et l'assurance de ses services, afin de s'assurer son assistance en retour. La féodalité était organisée. Maîtresse du pays entier, la confédération féodale ne pouvait plus supporter une autorité qui n'était plus de son temps; il lui fallait un roi pris dans son sein, et elle choisit le duc de France, celui qui la représentait le mieux par son nom, sa puissance et sa position territoriale. La France se sentait naître à une nouvelle vie, il lui fallait de nouveaux venus pour la conduire. Quant aux derniers rois carolingiens, placés aux frontières du pays, adossés à leurs parents d'Allemagne et s'appuyant sur eux, ils défendirent vaillamment leurs faibles domaines, leurs droits de souverains, leur titre de princes légitimes; mais, condamnés à ne défendre que cela, ils devaient périr, quelle que fût leur valeur personnelle, sous les coups d'adversaires qui ne les valaient pas, mais qui marchaient dans la voie du mouvement général.

Après la mort du jeune roi Louis, arrivée le 22 mai 987, « les princes des Gaules, dit Richer, c'est-à-dire les seigneurs possesseurs des plus vastes domaines, et les évêques, se réunirent à Senlis, sur les terres de Hugues Capet, mais à la limite de celles qui appartenaient en propre au roi défunt. Ils se formèrent en assemblée, et, sur un signe du duc Hugues, l'archevêque de Reims, Adalbéron, prit la parole. Il s'exprima en ces termes : « Louis, de divine mémoire, a été enlevé » au monde sans laisser d'enfants. Il a donc fallu » rechercher par de mûres délibérations qui pour- » rait le suppléer en régnant à sa place, afin que

(1) Ou *Cappatus*, « bien pourvu de chapes », c'est-à-dire de riches abbayes, car on donne aussi cette étymologie au surnom de Hugues.

» les affaires publiques ne souffrissent point en » demeurant sans chef et négligées : aussi avons-» nous jugé utile, lors de l'assemblée dernièrement » tenue à Compiègne, de ne pas nous prononcer » encore, afin que chacun de vous pût venir ici don-» ner devant tous l'avis que Dieu lui aurait inspiré, » et qu'en recueillant l'opinion de chacun, on pût » voir le sentiment de la masse et connaître le » suffrage du conseil tout entier. Nous n'ignorons » pas que Charles (de Lorraine) a ses partisans » prêts à soutenir que le titre de roi lui appartient » du chef de ses parents. Mais si l'on examine la » question, ce n'est point par droit héréditaire » qu'il faut acquérir les royaumes; celui-là seul » doit s'y élever qui joint aux perfections du corps » la sagesse de l'esprit, la fidélité à sa parole, la » générosité d'une grande âme. Or de quelle di-» gnité revêtir Charles, que ne gouverne point » l'honneur, que la torpeur énerve, qui dernière-» ment a consenti sottement à une telle dérogeance » qu'il n'a pas eu horreur de servir un roi étran-» ger (1), et de prendre une épouse au-dessous de » lui dans les rangs des vassaux? Quoi! notre » grand duc souffrirait pour reine la fille d'un » vassal de ses propres domaines (2), et elle do-» minerait sur lui! Quoi! il placerait au-dessus de » lui celle dont les pairs, les supérieurs même, » fléchissent devant lui leurs genoux et posent » leurs mains sous ses pieds (3)! Examinez bien » et considérez que Charles s'est exclu lui-même » par sa faute plutôt qu'il n'est écarté par le fait » d'autrui. Décidez-vous pour le bonheur du pays » et non pour son malheur. Que l'affection pour » Charles ne vous entraîne pas; que la haine contre » le duc ne détourne personne de ce qui est l'uti-» lité commune. Choisissez donc le duc pour votre » chef, lui qui est illustre par sa conduite, par sa » noblesse, par ses vastes ressources; lui que vous » verrez le protecteur, non seulement de la chose » publique, mais de vos intérêts privés. » Tel fut le discours du métropolitain. Son avis ainsi proclamé reçut de tout le monde une approbation qu'on avait sans doute préparée longtemps à l'avance. Le duc fut élu roi d'un consentement unanime; quelques jours après, le 1er juin 987, « il fut couronné à Noyon par Adalbéron et les autres évêques, et reconnu par les Gaulois, les Bretons, les Normands, les Aquitains, les Goths, les Espagnols, les Gascons. En conséquence, ayant les chefs des différents pays rangés autour de lui, il entra dans l'exercice de la royauté, en rendant des décrets, en faisant des lois, réglant toutes choses et les distribuant avec un ordre d'heureux augure. Puis, pour se rendre digne de son bonheur, à peine déchargé de cette longue suite de soins utiles, il se livra aux actes d'une vive piété. »

Le règne des conquérants germains était passé, et la Gaule, devenue la France, mais rendue à elle-même, pouvait désormais renouer le cours de ses grandes destinées.

(1) Allusion aux concessions de Charles à Othon.
(2) Herbert, comte de Troyes.
(3) Cérémonie du serment féodal.

LETTRES ET ARTS APRÈS CHARLEMAGNE.

Les nobles efforts de Charlemagne pour la restauration des études (voy. p. 200) ne tardèrent pas à produire leurs fruits; ils répandirent sur son règne et ceux de ses successeurs l'éclat que les travaux intellectuels donnent toujours. Mais, pour les arts et les lettres comme pour le gouvernement, cette œuvre ne fut qu'une imitation affaiblie de l'antiquité romaine, source toujours féconde où devaient se puiser longtemps encore les inspirations modernes.

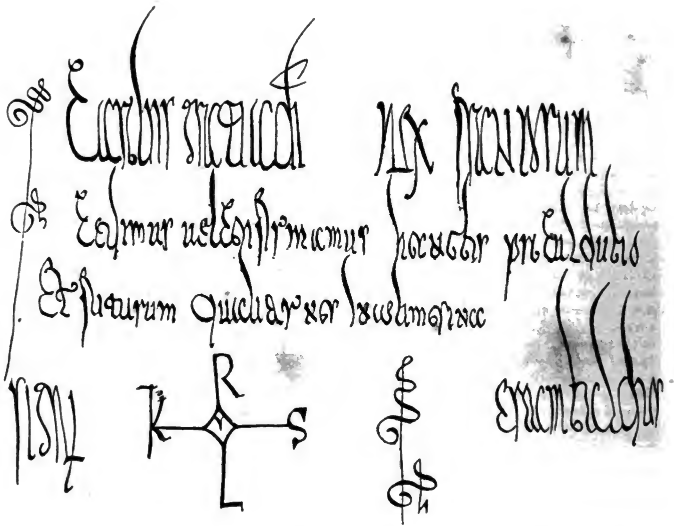
Ce caractère imitateur se montre surtout dans les écrits des deux principaux historiens de cette période, Éginhard qui la commence, et Richer qui la termine.

Éginhard, que nous avons souvent cité, était au nombre des grands personnages de la cour impériale, et avait reçu l'instruction à l'école du palais. En l'année 802, son nom apparaît pour la première fois, placé au milieu d'une liste de seigneurs et d'évêques chargés de la garde des otages saxons. On voit ensuite entre ses mains d'autres missions importantes qui paraissent confiées à un caractère vénéré non moins qu'à des talents supérieurs; enfin, en 817, lorsque Louis le Débonnaire associe Lothaire à l'empire, c'est à Éginhard qu'il remet les grandes fonctions de gouverneur et de principal conseiller du jeune prince. Le conseiller ne manqua pas à ses devoirs, et nous avons de lui une belle lettre dans laquelle il écrivit à Lothaire, lorsque celui-ci commençait à s'élever contre son père : « Votre sagesse ne saurait ignorer, j'en suis convaincu, combien un fils rebelle est abominable devant Dieu. » Il embrassa la vie monastique, et, dégoûté des affaires publiques, il vécut les onze dernières années de sa vie (828-839) abbé d'un monastère qu'il avait fondé dans un désert de l'Austrasie, et qu'il appela Seligenstadt. Il nous reste de lui soixante-dix lettres, des Annales ou notes rédigées année par année sur les faits qui s'accomplirent depuis 741 jusqu'en 829; enfin, son vrai titre littéraire, la *Vie* de Charlemagne, rédigée vers l'an 820. Ce livre, si précieux comme document historique, n'est pas seulement écrit afin de perpétuer le souvenir des événements; son auteur a voulu composer une œuvre d'art. S'efforçant d'écrire de manière à satisfaire à la fois l'intelligence et le bon goût, il s'est proposé pour modèle la Vie d'Auguste, par Suétone; et s'il est loin d'avoir égalé son modèle, il a su cependant disposer un tableau élégant, rapide, correct, et peut-être impartial.

L'ouvrage d'Éginhard fut accueilli par l'admiration de ses contemporains, qui, dans leurs louanges, le comparaient à Homère, à Platon et même à Sapho. Un d'entre eux, Loup, religieux de l'abbaye

de Ferrières que son abbé avait envoyé étudier la théologie à Fulde (non loin de Seligenstadt), écrivait à Éginhard, en 830, une lettre qui montre combien la France était déjà loin alors de cette épaisse barbarie où Charlemagne la trouva plongée :

« J'ai longtemps hésité, ô le plus désiré des hommes, pour savoir si j'oserais ou non écrire à Votre Excellence. J'étais détourné de cette démarche par diverses raisons, par celle-ci surtout, qu'il pouvait arriver qu'en recherchant votre amitié j'encourusse votre disgrâce à me jeter inconsidérément dans des relations familières avec vous, moi qui ne vous étais nullement connu ; mais comme j'étais dans ce pénible embarras, la nature de votre esprit, facile, modeste, en harmonie avec une saine philosophie, m'a donné l'espoir d'obtenir



Lettres patentes données à Thionville en l'année 783, par lesquelles Charlemagne confirme la donation du village de Cheminot, dans le duché de Moselle : — « Carolus gratia Dei rex Francorum... Cedimus vel confirmamus hoc nobis « procul dubio... et futurum qualiter nos in elimosina... — Signum KAROLUS. — Ercambaldus. »

ce que je désirais. S'il fallait vous alléguer quelque raison (et je dois passer sous silence ici les maximes de la littérature profane au sujet de l'amitié, car vous qui connaissez cette littérature, vous m'appliqueriez avec justesse le précepte d'Horace si souvent répété par les savants : « Ne porte » pas de bois à la forêt »), je dirais que notre Dieu, en ordonnant que nous aimions nos ennemis, ne nous laisse aucun prétexte de mépriser ceux qui nous aiment. Tournez donc, je vous prie, une patiente et bienveillante attention vers celui qui élève ses pensées jusqu'à vous, afin de voir qu'il n'est poussé ni par rien de mauvais, ni par la légèreté de la jeunesse. Dès ma première enfance l'amour des lettres fut inné en moi, et leur superstitieuse oisiveté, comme beaucoup de gens l'appellent aujourd'hui, ne m'a jamais causé d'ennui. Devenu docteur en grammaire, grâce aux leçons du saint évêque Aldric (de Sens), mon métropolitain, j'ai commencé à parcourir les auteurs et ne goûtais pas les écrits rédigés de notre temps, parce qu'ils s'éloignent de cette gravité cicéronienne qu'on atteignait à d'autres époques, et que des chrétiens illustres se sont proposée pour modèle, lorsque votre ouvrage est tombé entre mes mains, celui dans lequel vous avez raconté avec éclat (qu'il me soit permis de le dire sans être soupçonné de flatterie) les actions éclatantes du très-illustre

empereur Charles. L'élégance des pensées, l'emploi sobre des conjonctions, caractère que j'avais remarqué dans les auteurs anciens; ces phrases dégagées des longues périodes qui embarrassent le style, et complètes dans leur brièveté, me frappèrent vivement..... Ayant appris que le présent messager se rendait auprès de vous, je me suis proposé d'abord de vous adresser quelques phrases obscures, pour que vous les éclaircissiez; puis, il m'a semblé mieux de vous envoyer aussi cette lettre; enfin, ayant une fois franchi la limite des convenances, j'en viens à vous demander de me prêter quelques-uns de vos livres, ce qui est cependant beaucoup moins exiger que de prétendre à votre amitié. Ces livres sont : le *Traité de la rhétorique*, de Cicéron, que j'ai, mais fautif en beaucoup d'endroits; le dialogue de *l'Orateur*, du même auteur; et les *Nuits attiques*, d'Aulugelle..... Il m'est venu à l'esprit beaucoup d'autres choses encore à vous écrire; mais je n'ai pas dû retenir plus



Costumes. — Personnages figurant les Trois Mages (1). — Neuvième siècle.

longtemps votre intelligence à mes bagatelles, vous sachant occupé des affaires de ce monde ou absorbé dans les méditations intimes et profondes de la philosophie. »

L'auteur de cette lettre, Loup de Ferrières (805-861) compte, mais non pas au premier rang, parmi les savants du neuvième siècle. Il devint abbé de son monastère de Ferrières en Gâtinais, et fut mêlé, dans le parti de Charles le Chauve, aux affaires de son temps. On a conservé de lui, avec plusieurs traités théologiques et deux Vies de saints, cent vingt-six autres lettres également pleines de renseignements sur les hommes et les choses de son temps. Ce sont aussi des lettres, avec quelques ouvrages de théologie, qu'ont laissé : Leidrade, archevêque de Lyon (mort vers 816); Amalaire, prêtre de Metz, chef de l'école du palais (753-837); Hildebert, de Tours; Fulbert, évêque de Chartres; Agobard, archevêque de Lyon, l'un des plus grands esprits de l'ère carolingienne (779-840), homme d'un jugement assez droit pour avoir attaqué, lui qui vivait au neuvième siècle, la croyance aux sorciers et ces fameuses *épreuves*

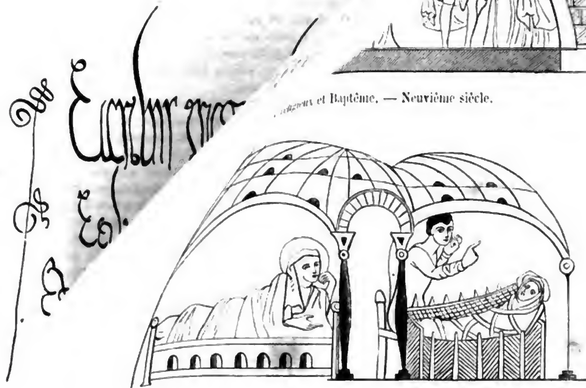
(1) Cette gravure et les neuf suivantes reproduisent des figures mêlées au texte d'un manuscrit du neuvième siècle conservé à la grande Bibliothèque de la rue Richelieu; mss. latin *Astronomie*, fonds Saint-Germain, n° 434.

de Ferrières que son abbé avait envoyé étudier la théologie à Fulde (non loin de Seligenstadt), écrivait à Éginhard, en 830, une lettre qui montre combien la France était déjà loin alors de cette épaisse barbarie où Charlemagne la trouva plongée :

« J'ai longtemps hésité, ô le plus désiré des hommes, pour savoir si j'oserais ou non écrire à Votre Excellence. J'étais détourné de cette démarche par diverses rais qu'il pouvait arriver qu' j'encourusse votre d rément dans des moi qui ne vc comme j'étai de votre e une sai



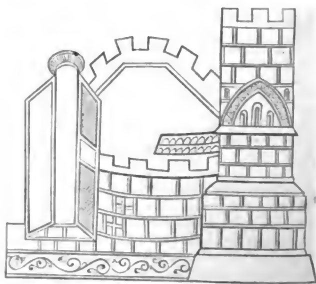
... et Baptême. — Neuvième siècle.



Lit et Berceau. — Neuvième siècle.



Cavalier. — Neuvième siècle.



Tour fortifiée. — Neuvième siècle.

judiciaires où nos pères s'en remettaient soit au combat singulier, soit à des superstitions bizarres, pour la décision des questions portées aux tribunaux. Les correspondances sont une partie notable et très-curieuse pour nous du bagage littéraire de cette époque. Alcuin a laissé deux cents épîtres, dont trente adressées à Charlemagne, dans lesquelles il cite à tout propos Virgile, Horace,

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.



Guerrier. — Neuvième siècle.

Cicéron, Térence, Ovide. L'antiquité enivrait déjà ces hommes de la première renaissance, comme plus tard ceux du seizième siècle. Alcuin écrivait à Charlemagne, au sujet des leçons de son école: « J'offre aux uns le miel de l'Écriture; je tâche



Bergers. — Neuvième siècle.

de nourrir les autres des fruits de la subtilité grammaticale; il en est que je grise du vin des sciences antiques; il en est un petit nombre aussi que j'éclaire de la splendeur des astres. »



Vases. — Neuvième siècle.

A la suite d'Éginhard se place un auteur qu'on connaît seulement sous la désignation de « moine de Saint-Gall », et qui, avec un talent remarquable, composa une sorte d'histoire poétique et populaire du grand empereur des Franks. C'est un des rares

écrits du moyen âge en qui l'on puisse trouver le mérite d'être vif et brillant. Bien qu'il soit rédigé soixante-dix ans seulement après la mort de Charlemagne, et tiré, dit l'auteur, des récits d'un de ses compagnons d'armes nommé le comte Gervold, la fiction y tient souvent la place de l'histoire. Un moine de Saint-Cibar, d'Angoulême, a de même rédigé, mais pauvrement, une Vie de Charlemagne. L'on a aussi des fragments d'un poëme anonyme sur la révolte de Tassillon, duc de Bavière, et un autre (dont un passage est cité plus haut, p. 198) sur la visite faite à l'empereur, en 799, par le pape Léon III.

Louis le Pieux partage avec son père l'honneur d'avoir eu plusieurs biographes : d'abord un évêque de Trèves nommé Thégan (mort en 846); puis un auteur anonyme qu'on appelle l'Astronome; un poëte, Ermold le Noir, qui mit en vers la vie et les gestes de Louis; enfin Nithard, fils de Berthe, l'une des filles de Charlemagne et de ce duc Anghilbert qui avait si peu modestement emprunté le nom d'Homère (voy. p. 201). Nithard, duc de la France maritime comme l'avait été son père, puis moine comme lui à l'abbaye de Saint-Riquier (pres Amiens), dans laquelle il mourut en 859, écrivit une Histoire des dissensions qui éclatèrent entre les fils de l'empereur, son oncle. Il ne prit la plume que pour obéir à un ordre de Charles le Chauve, et son récit est celui d'un témoin intéressé, mais non pas d'un habile écrivain. Ermold est un lourd versificateur, plus exact qu'inspiré; dans Thégan, au contraire, une emphase passionnée déborde :



Costume. — Neuvième siècle.

« Ils élurent, dit-il en racontant la déposition de Louis le Pieux, un scélérat impudique qu'on appelait Ebbon, évêque de Reims, né d'une race de serfs, pour exécuter les projets des autres en se faisant, à l'égard de l'empereur, l'instrument d'une immense affliction. Ils dirent, ils firent au prince des choses inouïes, s'emportant en reproches contre lui tous les jours. Ils lui retirèrent son épée du côté, ils le revêtirent d'un cilice, et cela par le jugement de ses esclaves. J'aurais une langue de fer et des lèvres d'airain que je ne pourrais raconter ni énumérer toutes les iniquités de cet évêque; mais si quelque poëte voulait dépeindre en vers ses forfaits, peut-être pourrait-il surpasser Homère, l'antique chanteur de Smyrne, et celui du Mincio, Virgile Maro, et Ovide avec eux. On croit, du reste, que la tentation soufferte par le très-pieux empereur, de la part des pervers, n'eut lieu que pour faire luire sa bonté, comme l'épreuve du bienheureux Job. »

Lorsque l'empire décline, les historiens cessent d'écrire la vie des empereurs. Il faut aller chercher l'histoire générale dans des œuvres épisodiques telles que les trois récits de la déposition de cet évêque Ebbon, si odieux à Thégan, l'un fait par Ebbon lui-même, l'autre par les clercs de Reims, le troisième par Hincmar. Tels sont encore un récit du divorce de Lothaire et de Theutberge; une Vie de Wala, abbé de Corbie, par Paschase Radbert (860); une complainte sur la division de l'empire après le partage de Verdun en 843, poëme dû à un diacre de l'église de Lyon, nommé Florus.

et très-remarquable par l'élévation du sentiment politique; un autre poëme également précieux, celui du moine Abbon sur le siége de Paris par les Normands en 886. Les chroniques ou annales, œuvres anonymes rédigées dans les monastères, et presque toujours d'une désespérante sécheresse, sont alors abondantes. Ce sont principalement les Annales de l'abbaye de Saint-Bertin, auxquelles travaillèrent Prudence, évêque de Troyes, et Hincmar; celles de Fulde et de Saint-Waast d'Arras; les Annales de l'évêché de Metz; les Chroniques de Verdun, de Moissac, de Saint-Wandrille, de Saint-Maixent, des évêques d'Auxerre; d'autres ouvrages qui, sous des titres plus ambitieux, par exemple, de Chronique universelle (par Adon, archevêque de Vienne, mort en 875), ou d'Histoire des Franks (par Pierre le Bibliothécaire, vers 898), ne sont pas plus riches en développements. La Chronique de Réginon, abbé de Prüm (vers 910), et surtout celle de Flodoard, chanoine de Reims (894-966), offrent plus d'intérêt. La féodalité commence, au dixième siècle, à manifester par écrit la force qu'elle a conquise : on voit apparaître les chroniques provinciales; l'Histoire, très-romanesque, des Normands, par Dudon, moine à Saint-Quentin; les Chroniques de Bretagne; les Gestes des consuls ou comtes d'Anjou; l'Histoire des évêques et des comtes d'Angoulême; celle des comtes de Nevers. Enfin, vers les dernières années du dixième siècle, l'empire carolingien, à son heure dernière, comme un mourant qui se recueille pour un suprême effort en expirant, produit Richer, son dernier panégyriste.

Il y avait à la cour de Louis d'Outre-Mer un officier, nommé Raoul, à qui ce prince aimait à confier les entreprises militaires pour lesquelles il



Banc orné. — Neuvième siècle.

fallait un homme fidèle et résolu. A son tour le roi Lothaire, fils de Louis, éprouva le courage et le dévouement de ce guerrier, qui n'abandonna jamais le parti impérial, même à l'époque de ses plus grands revers. Richer était le fils de ce Raoul. Il conserva pieusement dans son cœur le souvenir de ceux auxquels son père s'était dévoué; et, bien qu'écrivant sous la dynastie nouvelle (de 992 à 995), bien qu'ayant même accepté la révolution accomplie, c'est toujours à la famille déchue qu'il réserve son amour et ses respects. Il avait fait profession de la vie religieuse (vers l'an 969) à l'abbaye de Saint-Remi de Reims, où Gerbert, dont il suivait assidûment les leçons, sut le déterminer à écrire l'*Histoire de mon temps.* « C'est mon respect pour ta volonté, très-saint père Gerbert, dit-il en commençant, qui m'a fait entreprendre le récit des guerres des *Gaulois.* Cette volonté est tellement d'accord avec l'utilité générale, et le sujet est si étendu, si varié, que ma propre impulsion m'y entraîne autant que m'y porte l'extrême bienveillance de celui qui commande. » Le récit commence à la naissance de Charles le Simple, en l'an 879; jusqu'à l'an 969, il est composé au moyen de Flodoard ou d'autres historiens que nous ne connaissons pas; depuis 969 jusqu'à 995, Richer conte les événements qu'il a vus lui-même ou par les yeux de son père. Élève de Gerbert, dont il décrit l'enseignement avec de longs détails, il avait étudié la théologie et les Pères, la philosophie dans Aristote, les écrivains latins Cicéron, Virgile, Térence, Horace; il con-

naissait les mathématiques, l'astronomie, la musique, et un penchant particulier l'attirait vers la médecine. Son ouvrage, écrit avec élégance et sagesse, annonce un esprit dégagé de crédulité, étranger aux préjugés de sa robe et même de son siècle, judicieux autant qu'instruit; et ses assertions mériteraient une confiance entière quand même le nom de Gerbert, partisan déclaré des Capétiens, et le contrôle de ses contemporains, n'eussent pas été des garanties de sa sincérité.

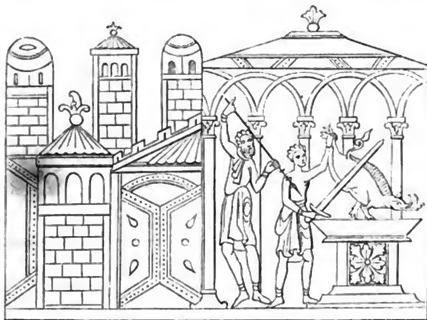
L'histoire de la France, et nous sommes loin d'avoir tout mentionné, est donc représentée, durant la domination carolingienne, par un faisceau d'ouvrages qui suffiraient à eux seuls pour jeter quelque éclat sur une époque. La même activité règne dans les autres branches des connaissances humaines.

La théologie produisit un très-grand nombre d'écrits sur les matières les plus abstraites, des disputes ardentes et quelques hommes éminents. On cite comme tels: Benoît, abbé d'Aniane en Septimanie (751-821); Théodulfe, évêque d'Orléans; Amalaire, Florus, Loup de Ferrières, Agobard, archevêque de Lyon (779-840), que nous avons déjà nommés; Walafried Strabon, abbé de Reichenau (807-849); Prudence, évêque de Troyes; Paschase Radbert; Raban Maur, archevêque de Mayence, qui à lui seul composa plus de cinquante traités de philosophie, de théologie et de morale (776-856); Ratram, moine de Corbie, l'un des premiers de ces docteurs qui ont gravement écrit sur certains dogmes chrétiens, par exemple sur la virginité de la mère du Christ, des dissertations d'une grossièreté révoltante. Un moine de l'abbaye d'Orbais (diocèse de Soissons), nommé Gottschalck, suscita des orages dans l'Église des Gaules en renouvelant l'opinion déjà condamnée des pélagiens sur la prédestination (voy. p. 403). Il fut condamné aussi, emprisonné, maltraité, exilé, puis il parvint à faire condamner à leur tour ses adversaires. Un esprit d'une portée plus haute, Jean Scot, appelé aussi Érigène ou l'Irlandais, qui vivait dans la familiarité de Charles le Chauve, et qui traduisait par son ordre les livres grecs qu'on envoyait de Constantinople à la cour de ce prince, prit parti contre Gottschalck; mais il attira comme lui la persécution sur sa tête par la liberté avec laquelle il soumettait à sa critique les éléments du christianisme. Son principal ouvrage, intitulé : *De la Division de la nature*, proclame les droits de la raison humaine et met l'autorité à l'écart avec une indépendance et une largeur de vues qui n'osèrent plus se reproduire qu'au seizième siècle, et qu'on est tout étonné de trouver au neuvième. Aussi Scot Érigène aurait-il péri tué à coups de canif par des écoliers, si l'on en croyait une tradition qui n'exprime probablement que la vivacité des haines soulevées contre lui.

L'on ne saurait enfin rappeler les noms de ces théologiens du neuvième siècle sans y joindre celui d'Hincmar, ce fameux archevêque de Reims qui, pendant l'espace de cinq règnes, depuis Louis le Débonnaire jusqu'à Karloman, fils de Louis le Bègue, soutint fièrement, et par ses écrits et par sa grande influence politique, les droits de l'épiscopat français contre les envahissements du saint-siége. La plus haute renommée théologique et scientifique du siècle suivant appartient encore à un archevêque de Reims, le célèbre Gerbert, qui, du reste, élevé à ce siége par un parti politique, celui de Hugues Capet, ne garda que peu de temps ses fonctions. Mais il fut porté quelques années après (999), par ses talents, au trône pontifical; il fut pape sous le nom de Sylvestre II. Gerbert, né à Aurillac, dans une famille obscure, acquit de bonne heure toute la science qu'on pouvait posséder de son temps, et se rendit même en Espagne, aux écoles arabes de Cordoue, dans lesquelles il puisa des notions de mathématique inconnues avant lui de ce côté des Pyrénées. Il ouvrit à l'archevêché de Reims, sous l'épiscopat d'Adalbéron et celui d'Arnoul, ses prédécesseurs, cet enseignement que Richer décrit en détail avec une sorte d'admiration. Le professeur démontrait à son auditoire la philosophie de Porphyre et d'Aristote d'après des traductions latines; il expliquait Virgile, Horace, Térence, Lucain; puis les mathématiques et l'astronomie, en façonnant de ses propres mains des sphères et d'autres instruments pour faciliter l'intelligence de ses paroles. Il enseignait en même temps la musique, dont la théorie était alors hérissée de difficultés qui lui marquaient sa place, au milieu des sciences, à côté de la géométrie, et son génie encyclopédique avait établi une classification générale des sciences dans laquelle il osait placer la physique et les mathématiques au même rang que la théologie. Gerbert enfin, auteur de plusieurs traités littéraires ou politiques, de quelques bons vers, d'environ deux cents lettres écrites avec élégance, constamment occupé d'études et de livres, malgré les soins d'une vie très-affairée, exprime en sa personne la plus haute culture intellectuelle qu'on put atteindre en son siècle. Le bruit courait qu'étant en Espagne, chez les mécréants, il avait vendu son âme au diable pour obtenir toute la science humaine et la papauté.

Nous avons parlé de l'histoire versifiée et de ses nombreux produits après Charlemagne; la pure et vraie poésie ne fut pas aussi abondante, ni à beaucoup près aussi digne d'attention. Les inscriptions destinées à orner les édifices religieux, les épitaphes, les légendes des saints, étaient préférées par la foule des poëtes. Le même auteur écrivait une légende en prose, puis la mettait en vers. Un moine bourguignon appelé Herric fit, en six livres, un poëme sur la vie de saint Germain d'Auxerre qui obtint une si grande renommée qu'on l'expliquait publiquement dans les écoles, et qu'il passe encore aujourd'hui pour un morceau de grand mérite. Alcuin avait fait en vers des traités de théologie. L'évêque d'Orléans Théodulfe (mort en 821), versificateur assez pur, en usa de

même, et composa un poëme sur les sept péchés capitaux. Il rendit un jour compte à Charlemagne, également en vers, des inspections qu'il avait faites dans l'empire en qualité de *missus;* c'était, comme on l'a dit, « de la poésie administrative », genre dont on peut concevoir l'existence sous le règne



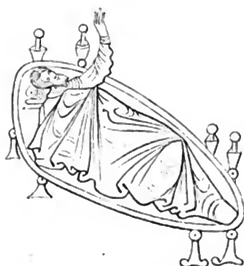
Maisons (1). — Dixième siècle.



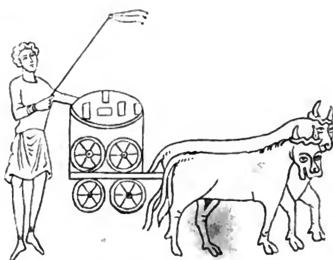
Repas. — Dixième siècle.

du grand organisateur auquel Théodulfe s'adressait (Ampère, *Littér. fr.*). On a aussi un poëme des *Jardins* (*Hortulus*) par Walafried Strabon, un autre sur la sobriété, un *Combat de l'Hiver et du Printemps,* par Milon, moine de l'abbaye de Saint-Amand (vers 860). Les acrostiches, les énigmes, tous les genres de tours de force poétiques et de mauvais goût n'étaient pas moins en honneur alors qu'au temps d'Ausone et de Fortunat: ils étaient

(1) Cette gravure et les six suivantes reproduisent des figures mêlées au texte d'un manuscrit du dixième siècle (*Biblia sacra*) conservé à la grande Bibliothèque de Paris.



Lit. — Dixième siècle.



Chariot et conducteur. — Dixième siècle.



Musiciens et jongleurs. — Dixième siècle.

seulement moins gracieux. Ermold le Noir, Raban Maur, Abbon le chantre du siége de Paris, se distinguèrent dans l'art de faire des vers disposés en forme de croix ou soumis à d'autres difficultés puériles; mais le chef-d'œuvre de ce genre est le poëme en l'honneur des têtes chauves, dédié à l'empereur Charles le Chauve par Hucbald, moine de l'abbaye de Saint-Amand. Ce petit ouvrage, plus ridicule que piquant, contient cent trente-six vers, dont chaque mot commence par la lettre C(1). Hucbald a mieux mérité de ses contemporains en composant un traité de musique qui nous est parvenu.

L'art musical, alors, était avant tout un orne-

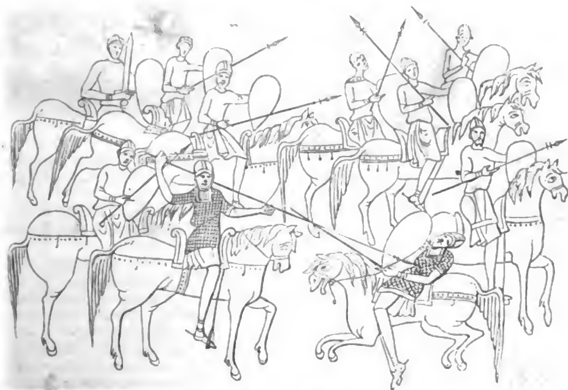
(1) Il débute ainsi :

Carmina clarisona calvis cantate camenæ.

ment du culte. A ce titre, Charlemagne, « très-habile lui-même dans la psalmodie, quoiqu'il ne chantât jamais qu'à voix basse avec le reste des assistants » (Éginhard), lui avait accordé toute sa



Soldats à cheval. — Dixième siècle.



Combat. — Dixième siècle.

sollicitude; il avait fait venir les clercs les plus habiles de l'Italie pour réformer la musique dans toutes les églises de France et enseigner le chant grégorien dans les écoles. Mais à côté de la musique sacrée, il y avait aussi une musique profane et populaire : les vers, par exemple, d'Angelbert, sur la bataille de Fontanet, étaient chantés; nous en avons encore la musique, ainsi que celle de trois autres chants à peu près du même temps (¹). Ce sont d'abord : une complainte sur la mort de l'abbé Hugue, fils naturel de Charlemagne, qui, ayant voulu, en 844, conduire un renfort à Charles le Chauve, au siége de Toulouse, fut surpris en route

(¹) Texte et musique sont dans le manuscrit latin nº 1154, à la grande Bibliothèque de Paris.

et tué par Peppin d'Aquitaine; le second et le plus important est une complainte en vingt strophes (1) sur la mort de Charlemagne, écrite probablement en 814 ou 815; le troisième est une charmante pièce composée en Italie (vers 846), par Gottschalck, sur les tristesses de son exil (2).

Il n'y a pas beaucoup à dire au sujet des arts carolingiens. Le large développement littéraire qui vient d'être indiqué nous donne l'assurance que l'art, par une conséquence inévitable, prit en même temps son essor; mais il ne nous en est resté que de faibles traces.

Éginhard, qui comptait parmi ses fonctions celle d'intendant des bâtiments impériaux, ne nous donne pas une bien haute idée des travaux d'architecture auxquels présida Charlemagne : « Bien qu'occupé de ses vastes desseins, dit-il, il entreprit cependant en divers lieux, pour l'ornement et l'utilité de son royaume, de nombreux travaux, dont il termina plusieurs. Parmi ces ouvrages, on peut citer principalement la basilique de la Vierge qu'il fit bâtir, à Aix-la-Chapelle, avec un art admirable. Il l'orna d'or et d'argent, de candélabres, de grilles et de portes d'airain massif, et fit venir de Rome et de Ravenne des marbres et des colonnes qu'on ne pouvait se procurer ailleurs. On peut citer aussi un pont de cinq cents pas de longueur construit à Mayence, sur le Rhin, car telle est la longueur du fleuve en cet endroit. Un incendie le consuma complétement en trois heures de temps, un an avant la mort de l'empereur; le temps lui manqua pour réparer ce désastre; cependant il y songeait et voulait y employer la pierre au lieu du bois. Il commença deux palais d'un travail remarquable : le premier non loin de Mayence, l'autre à Nimègue; mais les édifices sacrés furent surtout l'objet de ses soins dans toute l'étendue de son royaume. Dès qu'il apprenait que ces monuments tombaient de vétusté, il enjoignait aux pontifes et aux religieux qui en avaient la garde de les faire restaurer, et désignait des commissaires pour veiller à l'exécution de ses ordres. »

Il ne nous reste point d'édifice du temps de Charlemagne; on n'en peut montrer, comme on le fait à la cathédrale d'Aix-la-Chapelle et à Saint-Martin d'Angers, que des fragments insignifiants perdus sous les reconstructions plus modernes. Quant à certaines églises du Midi, très-remarquables d'ailleurs par leur élégance imitée de l'antique, par exemple, Notre-Dame des Doms d'Avignon, Saint-Restitut près Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Quinid de Vaison et quelques autres, il est douteux qu'elles remontent au dixième siècle.



Restes d'architecture carolingienne à l'église Saint-Martin, à Angers.

La peinture murale, la mosaïque, la sculpture, les vitraux même, enrichissaient les églises carolingiennes, et la culture de ces différents genres avait d'autant plus de faveur qu'ils se liaient alors à une grande controverse religieuse, celle du culte des images. Une partie des chrétiens de l'Orient condamnait le culte adressé aux images saintes et persécutait ceux des artistes qui se livraient à la représentation des sujets de piété. Ceux-ci, trouvant un refuge dans les contrées occidentales, y apportèrent leurs procédés, leurs talents et ce goût particulier que, d'après eux, l'on a nommé le style byzantin.

C'est du temps de Charlemagne que date l'art, si important au moyen âge, de la peinture des manuscrits. Un certain nombre de ces livres magnifiques, dont les feuillets de parchemin sont ornés de figures qui forment de petits tableaux, ou

(1) Strophes de quatre vers terminés par un refrain :

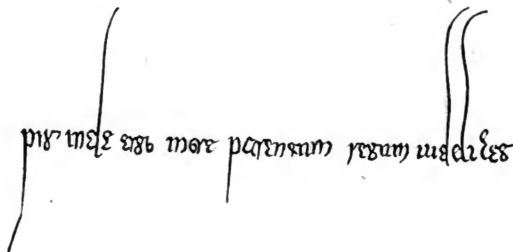
> Franci, Romani, atque cuncti creduli
> Luctu punguntur et magna molestia;
> Infantes, senes, gloriosi principes,
> Matronæ plangunt interitum Karoli.
> Heu mihi misero!

(2) Voy. p. 228, col. 1. Elle commence ainsi :

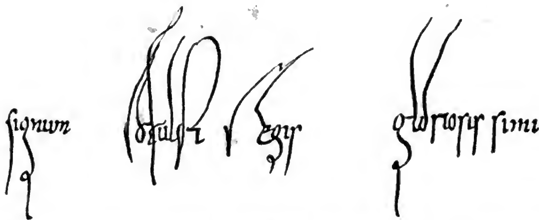
> O quid jubes, pusiole?
> Quare mandas, filiole,
> Carmen dulce me cantare
> Cum sim longè exul valde
> Ultra mare?
> O! cur jubes canere?

encadres d'ornements d'un goût exquis, se sont heureusement conservés jusqu'à nous et peuvent encore être admirés. On peut citer comme les principaux l'Évangéliaire écrit en lettres d'or, sur velin teint en pourpre, par Gottschalck, en 791, pour Charlemagne et pour Hildegarde (voy. p. 202). C'est le plus ancien manuscrit de France orné de peintures. A côté de lui se place l'Évangéliaire de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons et l'Évangéliaire de l'empereur Lothaire, exécuté probablement à l'abbaye de Saint-Martin de Tours, l'un et l'autre conservés aujourd'hui dans la grande Bibliothèque, à Paris; un autre Évangéliaire de la Bibliothèque de l'Arsenal; puis la fameuse Bible (*Biblia sacra*) offerte à Charles le Chauve par les chanoines de Saint-Martin de Tours, et le livre d'heures du même prince, qui sont placés ensemble au Louvre (musée des Souverains).

Dans ces livres comme dans les autres documents du temps, tels que les chartes et diplômes, on remarque une rénovation qui s'est opérée aussi dans l'écriture. Les grosses lettres irrégulières et



Diplôme de Charles le Chauve (859), à la grande Bibliothèque de Paris : — « Proinde ergo more » parentum regum videlicet. »



Diplôme du roi Raoul, duc de Bourgogne (931), compétiteur de Charles le Simple : — « Signum Rodulphi » regis (place du monogramme) gloriosissimi. »

enchevêtrées de l'époque mérovingienne sont remplacées par des caractères moyens, délicats, corrects, copiés sans doute sur les meilleurs modèles de l'antiquité gallo-romaine, et qui formèrent un genre particulier de calligraphie qu'on appelle, du nom de son principal auteur, écriture *caroline*.

La gravure des sceaux et des monnaies fournit matière à des observations curieuses. Les sceaux mérovingiens, on a pu le voir plus haut, partagent avec les monnaies du même temps les caractères d'une barbarie repoussante, et qui augmente à mesure que les Franks prennent racine sur le sol gaulois. Le cachet d'or de Childéric (p. 120) est encore d'une certaine finesse énergique où l'on peut trouver quelque mérite, c'est encore le travail d'un Romain; mais ceux de ses successeurs deviennent de plus en plus informes jusqu'à Peppin le Bref, qui abandonne ces grossiers insignes, et, impuissant à faire mieux lui-même, retourne puiser aux sources de l'art; il scelle les actes émanés de sa volonté avec de charmantes pierres antiques. Ses successeurs adoptent tous le même usage, en prenant soin seulement de sertir la pierre gravée dans un cercle métallique sur lequel chaque prince fait inscrire une légende à son nom. Ainsi Karloman, fils de Peppin, scelle avec une tête de l'em-

pereur Antonin; Louis le Pieux, avec une tête de Commode; Charlemagne choisit, probablement sans le savoir, la tête de Jupiter. Charles le Chauve et Charles le Simple semblent s'être servis de leur propre effigie, gravée par les mains d'artistes de leur temps, reconnaissables à leur peu d'habileté, bien qu'ils cherchent à copier servilement les belles intailles des empereurs romains. Enfin arrive le temps où les emblèmes surannés de l'empire deviennent odieux en France, et l'avant-dernier représentant des idées impériales, le roi Lothaire, prend pour sceller ses actes un type complétement nouveau et que les Capétiens devaient adopter en le perfectionnant. Ainsi les Carolingiens, dans les derniers temps de leur domination, étaient tellement entraînés par le courant des idées nouvelles, qu'ils abandonnaient eux-mêmes les vieux emblèmes de l'empire. Le sceau de Lothaire est d'une extrême barbarie; mais ce prince paraît avoir eu à sa cour des artistes de talent, car il existe un disque en cristal de dix centimètres de diamètre qui porte son nom (1), et sur lequel est gravée l'histoire biblique de Suzanne en quarante petites figures d'un excellent style.

Quant au type et au système des monnaies carolingiennes, ils diffèrent entièrement de ceux qu'on avait admis sous la première race. L'or, si commun dans les monnayages gaulois et mérovingien, cesse d'être employé; l'argent lui succède; les pièces s'amincissent et leur flan s'élargit; les têtes royales disparaissent ainsi que les noms des monétaires, et sont remplacés par le nom du souverain. Les seules espèces réelles alors en usage sont le denier (valant environ 3 fr. 50 c. d'aujourd'hui), et le demi-denier ou obole. Le type monétaire carolingien est fort simple : pour tout ornement il porte une croix aux quatre branches égales, légèrement bifurquées à leurs extrémités, et pour légende le nom du roi; au revers se lit le nom du lieu où la pièce est frappée. Charlemagne essaya d'améliorer la monnaie et sous le rapport de l'art, et pour le poids; c'est de lui que date l'usage d'y représenter une ville par une porte monumentale, et la religion chrétienne par la façade d'un temple. Quelquefois, par exception, Louis le Pieux orna sa monnaie d'une tête laurée tournée à droite. Charles le Chauve mit le premier sur la monnaie la formule : « Roi par la grâce de Dieu » (*Gratiâ Dei rex*), qui se perpétua jusqu'à la fin de la monarchie, et tenta de faire dominer exclusivement ses types dans tout l'empire. En 845, il publia à Piste un édit dans lequel il fixait à dix le nombre des ateliers monétaires (savoir : le palais du roi, Quentovic en Ponthieu, Rouen, Reims, Sens, Paris, Orléans, Chalon-sur-Saône, Melle et Narbonne); il déterminait dans le même acte la figure et la légende que la monnaie devait uniformément porter. Songer à établir déjà l'unité de la monnaie en France était une idée prématurée, mais digne de Charles le Chauve, dont on retrouve la faible main dans les plus grands desseins conçus au nom de l'empire frank.

(1) *Lotharius rex Francor. fieri jussit.* Ce bijou, provenant de l'abbaye de Vaulsor, près Namur, est au British Museum, à Londres. Il y a aussi, au trésor d'Aix-la-Chapelle, une croix d'or dans la décoration de laquelle est enchâssé un très-joli sceau en cristal de roche portant pour légende : *Christe adjuva Lotharium regem.* Peut-être est-ce à Lothaire, fils de Louis le Pieux, qu'appartiennent ces deux derniers objets.

COMMENCEMENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE.

La langue latine, qu'on parlait encore avec pureté, dans la Gaule, au cinquième siècle, tomba en décadence dès que les Germains furent les maîtres du pays; et bien que nous ayons vu (p. 166) leurs chefs s'initier à l'idiome de leurs sujets gallo-romains, l'invasion du tudesque et des mœurs grossières dans les rapports journaliers de la vie précipita subitement cette dissolution à laquelle tout langage humain est condamné, mais ordinairement par une transformation lente et paisible. Le grand et riche langage des Romains, ses formes délicates et savantes, avaient bien pu être adoptés par l'esprit délié des Gaulois; mais pour l'existence farouche et matérielle des Franks, comme pour l'existence misérable des populations qu'ils avaient soumises, c'était un luxe superflu et inintelligible. Un latin nouveau se forma, fait à l'image de ceux qui le parlaient, rude, irrégulier, barbare, pauvre de mots comme l'homme était pauvre d'idées, mais simple, positif, court, et tendant à formuler nettement la pensée. Là encore une partie du clergé fit cause commune avec les Franks, et proscrivit l'élégance du langage comme un attirail du paganisme. C'est une pensée souvent invoquée par Grégoire de Tours. Didier de Cahors enseignait, il est vrai, la grammaire dans son église; mais le pape Grégoire le Grand (590-604) l'en avait hautement blâmé, et se rendait à lui-même ce témoignage : « Je n'évite pas le désordre du barbarisme; je dédaigne d'observer les cas des prépositions, et je regarderais comme une indignité de plier la parole divine sous les lois du grammairien Donat. »

La plupart des documents authentiques qui nous sont restés des sixième, septième et huitième siècles sont donc écrits dans un dialecte corrompu qui n'est plus qu'à peine du latin, et dont il est nécessaire de donner ici un court exemple. Nous choisissons le texte d'une *recommandation* par laquelle un homme se vend comme serf avec sa famille et son bien, pour obtenir paix et protection :

« Incipit vindicio qui se ipsum vindit. — Domino » magnifico fratri illo, nec non et conjux sua illa. » Nus enim illi et cognje sua illa, constat nus vin» dedisse et ita vendedimus a vobis estus (1) nos» tros, cum omni peculiare quod habemus aut locare » poteieremus, manso et terra vel viniolas quantum» cumque ad die presente possidere vidimur, in » fundo illa villa in se super terra ecclesiæ Andi-

(1) Contraction du mot *status*, état.

» cavis vel ubique habire visi summus. Unde accipimus de vobis precium quod nobis conplacuit, » hoc est in auro valente soledus tantus, ut post » hunc diæ memorati emptores quicquid de nus » ipsis vel de heredis nostris facere voluerint, » abeant potestatem faciendi. » (1)

Cet acte est du septième siècle, et l'on en a de semblables par centaines, qui montrent non moins visiblement à quel degré de barbarie et d'inintelligible confusion le latin était alors descendu. Mais, dans cette corruption même, on commence à distinguer les formes analytiques de l'esprit moderne : l'article se détachant du nom, le pronom se détachant du verbe, la terminaison s'effaçant et laissant le substantif invariable à tous les cas, enfin les mots marchant clairement et logiquement dans le même ordre que les pensées, au lieu de se plier à des inversions raffinées et capricieuses. Bientôt, sous l'influence d'habitudes locales et de prononciations défectueuses, les mots eux-mêmes se simplifient en se contractant; quelques formes tudesques viennent s'y mêler; le langage alors prend une physionomie toute nouvelle; ce n'est pas encore la langue française, mais ce n'est déjà plus la langue latine.

Le contraste des deux langues devient tout à fait frappant dans les textes comme celui-ci, par exemple, où l'écrivain empruntait à la langue vulgaire les expressions que le latin ne fournissait pas assez promptement à sa plume :

« De ista hora in antea ego Raimundus filius Garsendis non *decebrai* Raimundum vice comitem » filium Rengardis de sua vita nec de sua membra » quo ad corpus suum tenet, *no l'aucirai*, ni no » *'l prendrai*..... et tuas civitates..... *non las te* » *tolrai ni t'en tolrai..... si o tenrai et o atendrai* » ego Raimundus filius Garsendis *a ti* Raimundo » filio Rengardis. » (Charte d'environ l'an 960.)

Cet idiome intermédiaire, qui forma la transition du latin au français, était appelé, par ceux qui s'en servaient, *lingua romana rustica*, ou plus simplement langue *rustique*, ou encore langue *romane*. Saint Mummolin, successeur de saint Éloi comme évêque de Noyon, brillait, nous dit son biographe, non-seulement dans la langue teutonique, mais aussi dans la « romane »; saint Adalhard, abbé de Corbie, s'exprimait également bien en latin, en tudesque et en « langue vulgaire ou romane ». En 813, un concile tenu à Tours prescrivit aux évêques de ne pas se contenter de composer leurs homélies en latin, et d'avoir soin de les traduire en « langue romane rustique et en théotisque ».

On a un court vestige de ce que la langue romane pouvait être au nord de la France, sous le règne de Charlemagne, dans un passage des litanies qui se chantaient alors au diocèse de Soissons. Lorsque les cérémonies de la liturgie amenaient l'invocation que le chœur des prêtres adressait à Dieu pour faire descendre sa protection sur l'empereur, le peuple y joignait sa voix en répondant : *Tu lo juva* (1). Ces trois mots suffisent pour montrer combien le latin dominait encore dans ce langage, et cependant combien il était déjà déformé.

On le voit mieux encore par un précieux monument, postérieur d'un demi-siècle, et que nous a conservé l'historien Nithard (liv. III). Nous avons vu plus haut (p. 210) que Charles le Chauve et Louis le Germanique, unis pour déjouer les vues ambitieuses de leur frère Lothaire, se rencontrèrent à Strasbourg, et là jurèrent avec leurs soldats de rester fidèlement liés l'un à l'autre. Afin que chacun d'eux fût entendu par les troupes de son frere, et que l'engagement fût ainsi plus grave, Louis, le chef des Germains, prononça son serment en langue romane, et Charles, le chef des Gaulois, dit le sien en tudesque; quant aux deux armées, chacune d'elles se servit de sa propre langue. Voici les deux textes romans (2) de ces serments célèbres, qui furent prononcés à Strasbourg en l'an 842, et qui sont les plus anciens monuments qu'on connaisse, non-seulement du français, mais aussi de ses sœurs les autres langues néo-latines (italien, espagnol, portugais).

SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE.

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro
Pour l'amour de Dieu et pour le commun salut du peuple

commun salvament, d'ist di in avant, in quant
chrétien et le nôtre, de ce jour en avant, en tant que

Deus savir et podir me dunat, si salvarai-eo cist
Dieu me donne de savoir et de pouvoir, ainsi préserverai-je celui-

meon fradre Karlo, et in adjudha et in cadhuna
ci, mon frère Karle, et par assistance et en chaque

cosa si cum om per dreit son fradra salvar dist,
chose si comme par droit l'on doit préserver son frère,

in o quid il mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid
en vue de ce qu'il me fasse la pareille; et de Ludher ne prendrai

nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre
jamais nulle paix qui, par ma volonté, soit au préjudice de

Karle in damno sit.
mon frère ici présent Karle.

(1) « Ainsi commence la vente de l'homme qui se vend lui-même.—Au seigneur magnifique un tel, mon frère en Jésus-Christ, ainsi qu'à sa femme une telle, nous un tel, et une telle sa femme, il est constant que nous vous avons vendu et vous vendons notre état civil, avec tout ce qui est notre propriété ou ce que nous pourrions avoir, manse, terre, vignes ou quoi que ce soit que nous possédions au jour présent sur tel fonds, en tel village situé au territoire de l'église d'Angers, ou partout ailleurs. En suite de quoi nous avons reçu de vous le prix dont nous sommes convenus, c'est-à-dire la valeur en or s'élevant à tant de sols, de façon qu'à partir de ce jour, tout ce que les susdits acheteurs voudraient faire de nous-mêmes et de nos héritiers, ils ont le pouvoir de le faire. » (*Formules angevines*, 25.)

(1) Aide-le; *tu illum juva*.

(2) Tirés d'un manuscrit du dixième siècle appartenant à la Bibliothèque du Vatican, à Rome

SERMENT DES SOLDATS DE CHARLES.

Si Lodhwigs sagrament quæ son fradre Karlo
Si Lodhwig garde le serment que à son frère Karle

urat, conservat, et Karlus meos sendra, de suo
il jure, et que Karle mon seigneur, de son

part, non lo stanit, si io returnar non l'int pois,
côté, ne le tienne, si je ne l'en puis détourner,

ne io, ne neuls cui eo returnar int pois, in nulla
ni moi, ni nul que j'en puisse détourner, en nulle

adjudha contra Lodhwig nun li vi er.
aide contre Lodhwig ne l'y serai.

Dans cette forme primitive, la langue rustique du nord de la France, car c'était bien du nord de la France qu'étaient les troupes de Charles le Chauve à l'assemblée de Strasbourg, ne différait pas de la langue des Aquitains et des Provençaux; elle ne différait même probablement pas beaucoup alors de l'italien ou de l'espagnol, également à leur berceau. Un monument du siècle suivant, le dixième, peut donner une idée des progrès qu'avait faits, en cent ans, l'idiome qui tendait à devenir le français: nous voulons parler d'une cantilène en l'honneur, de sainte Eulalie, provenant d'un manuscrit qui appartenait jadis à l'abbaye de Saint-Amand (diocèse de Tournai), et dont voici les premiers vers :

Buona pulcella fut Eulalia;
Bonne pucelle fut Eulalie;

Bel avret corps, bellezour anima;
Bel corps avait, et plus belle ame;

Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voulurent en triompher les ennemis-Dieu,

Voldrent la faire diavle servir.
Voulurent la faire diable servir.

Elle n'out eskoltet les mals conseillers.
Elle n'a pas écouté les mauvais conseillers.

Le plus ancien texte que l'on connaisse de notre langue, après les deux que nous venons de citer, est celui des lois publiées en 1069, pour les Anglais, par le duc de Normandie Guillaume le Conquérant, dans des circonstances dont nous parlerons plus loin. Ces lois débutent ainsi :

« *Ces sount les leis et les custumes que le rei* » *Willams grentat a tut le puple de Engleterre apres* » *le conquest de la terre, iceles mesmes que li reis* » *Edward sun cosin tint devant lui. Ço est a saveir : I. Pais a sainte yglise. De quel forfait que* » *home out fait en cel tens, e il pout venir a sainte* » *yglise, out pais de vie et de membre.* » Etc. (1)

Dès le milieu du neuvième siècle, cet idiome, qui s'était formé de lui-même par l'usage du peuple, avait tellement pris possession de la France neustrienne, qu'on n'y entendait plus la langue germanique. On ne se servait de celle-ci qu'à la cour, où elle était pour les souverains un héritage de famille et un instrument diplomatique. Loup, abbé de Ferrières (Orléanais) et ministre de Charles le Chauve, en remerciant un abbé d'Allemagne auquel il avait adressé de jeunes religieux de son monastère, pour leur faire apprendre le tudesque, ajoute que les ignorants seuls ne connaissent point cette langue si utile. Mais les ignorants étaient nombreux. Dès le milieu du dixième siècle, c'était la France entière; et un trait caractéristique de l'histoire de Hugues Capet, dont le trisaïeul n'était qu'un soldat venu de Germanie, c'est qu'il n'entendait ni le tudesque ni le pur latin. Richer nous raconte que ce prince, ayant eu une conférence, en 981, avec l'empereur Othon, qui parlait ces deux langues, fut obligé, pour le comprendre, d'employer un interprète.

Arrivé au onzième siècle, parvenu à ce point d'être l'unique langage d'un grand peuple, de servir à fixer par écrit ses documents officiels et ses compositions littéraires, le jargon rustique ou roman n'avait plus qu'à se polir, à prendre de l'harmonie dans la bouche populaire, de la régularité sous la plume des scribes, de l'uniformité par l'échange d'une province à l'autre, pour devenir bientôt un puissant instrument répandu et admiré dans les contrées les plus lointaines.

(1) Sur les origines de la langue française, voy. les travaux de Raynouard, Guessard, J.-J. Ampère, Génin, A. de Chevallet, et de plusieurs allemands, parmi lesquels il faut surtout citer F. Diez.

FRANCE FÉODALE

HUGUES CAPET.

Duc de France, Hugues était le prince le plus puissant et le plus redouté du royaume (voy. p. 221).



Statue de Hugues Capet, à l'église de Saint-Denys (1).

A peine assis sur le trône, il éprouva la faiblesse inhérente à cette royauté sans cesse assaillie ou méconnue par les nombreuses seigneuries qui relevaient d'elle nominalement, mais qui formaient en réalité autant de souverainetés indépendantes. Il lui fallut d'abord cinq ans de lutte pour triompher de Charles de Lorraine, qu'appuyaient quelques alliés. Dans le Midi, l'esprit d'indépendance était plus vif encore que dans le Nord. Les Aquitains déniaient ouvertement à Hugues le titre de roi, et dans



Monnaie de Hugues Capet.

quelques provinces on datait les actes par ces mots : « Donné sous le règne de Dieu, en attendant un roi »; ou « Donné sous le règne de Charles et de Louis ». C'étaient les fils du malheureux Charles de Lorraine qui s'étaient enfuis en Allemagne, et dont on n'a jamais su le sort. La royauté fictive de ces deux enfants était moins gênante, en effet, qu'une royauté réelle disposée à faire valoir ses droits. Cependant le duc d'Aquitaine, Guillaume Fier-à-Bras, s'étant soumis, demanda le secours de Hugues, à son tour, contre ses vassaux révoltés, à la tête desquels était un seigneur de Périgord nommé Aldebert. Après avoir pris Poitiers et Tours, Aldebert envahissait la Touraine, en se donnant les titres de comte de Poitiers et de Tours. Hugues Capet lui envoya un message menaçant : « Qui t'a fait comte? » lui fit-il dire par son hérant. « Qui t'a fait roi? » répondit l'autre.

La mort de son compétiteur et la soumission forcée de ceux qui, comme les comtes de Troyes, de Vermandois, de Flandre, et le duc d'Aquitaine, lui avaient prêté leur assistance, affermit, sans doute, la couronne sur la tête du roi; mais il lui restait à défendre son autorité nouvelle contre presque tous les alliés qui l'avaient aidé à s'en saisir. Ce fut la tâche de ce règne pâle et court.

On n'y voit pas encore se dessiner de pouvoir royal,

(1) Œuvre du treizième siècle. Rappelons qu'aucune des statues de l'église de Saint-Denys, jusqu'à celle de Philippe le Hardi, ne doit être admise comme portrait.

mais on y distingue nettement la vie et l'action propres à chacune des *provinces* de la France. Chacune a son histoire. Une seule subsistait de toutes les peuplades celtiques de la Gaule : c'était la ligue des cités armoricaines, la Bretagne, héroïque pays qui, retrempé par les émigrations des Gaels d'outre-Manche, et protégé par sa pauvreté, avait sauvé son existence et son originalité à travers les dominations romaine et barbare. Depuis le quatrième siècle, les Bretons se donnaient des chefs particuliers qui prenaient le titre de ducs ou de comtes, souvent celui de rois, et qui tinrent en échec tous leurs ennemis jusqu'au commencement du dixième siècle; mais, à cette époque, l'installation des Normands sur leurs frontières les fit tomber dans un état d'affaiblissement définitif. Ils continuèrent à se défendre bravement, aussi bien contre les nouveaux venus que contre leurs anciens ennemis les Angevins, auxquels leur duc, Conan le Tort, livra deux batailles acharnées (à Conquereux, 981 et 992); mais ils ne formèrent plus dès lors un État. Ils ne purent pas même maintenir la tentative qu'avait faite leur roi Salomon III, en 865, d'établir un archevêché à Dol, afin de rendre les évêchés de sa province (Nantes, Rennes, le Mans, Quimper, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Vannes, Saint-Pol de Léon) indépendants de la métropole de Tours. Le caractère de cette race persistante et courageuse, mais dont l'histoire n'est pas moins souillée d'horreurs que celle des Mérovingiens, portait une si forte empreinte qu'elle s'est conservée dans l'esprit, les mœurs, le costume, la langue de leurs descendants, jusqu'à nos jours.

Cent vingt ans avant Hugues Capet, la Bretagne était la seule province bien tranchée qui existât dans le nord de la France. Nous possédons un capitulaire de l'an 853 dans lequel les États de Charles le Chauve sont répartis, pour l'administration civile et judiciaire, entre les délégués du prince, ses *missi dominici*. Ces circonscriptions territoriales n'y sont encore que des agglomérations vagues, dont la cité gallo-romaine est le noyau solide, mais qui n'ont pas encore trouvé les affinités suivant lesquelles les cités s'agrégeront en provinces.

Au temps de Hugues Capet, l'agrégation est faite.

En premier lieu, tout à fait au nord, la Flandre, portion considérable de l'ancien pays des Morins et des Belges, s'étendant de la mer du Nord prise entre les bouches de la Somme et celles de l'Escaut jusque vers Aix-la-Chapelle, était encore une contrée de bois et de marécages. Son nom, qui paraît avoir été l'ancien nom de la banlieue de Bruges, apparaît pour la première fois dans les documents du septième siècle. Le plus ancien qui nous soit connu de ses seigneurs ou comtes, Baudouin Ier, qui gouverna de 851 à 879, est un héros romanesque. On l'appelait *Bras-de-Fer*, à cause de sa force. Étant à la cour de l'empereur Charles le Chauve, il avait enlevé Judith, fille de ce prince, et, après l'avoir emmenée dans un de ses châteaux, il s'était marié avec elle. Charles le Chauve les fit d'abord excommunier; puis il leur pardonna, et finit par reconnaître à son gendre, en 864, la pleine possession de ses vastes domaines, dont Arras était alors la capitale. Les descendants de Baudouin régnèrent après lui jusqu'au commencement du douzième siècle.

Le comté de Vermandois, ainsi appelé du nom de sa capitale Vermand (près Saint-Quentin), fut donné par Louis le Débonnaire, en 818, aux enfants de son frère Bernhard, roi d'Italie (p. 208). Il était important par la puissance et l'autorité de ses seigneurs, qui jouèrent un grand rôle, comme nous l'avons vu, dans les derniers efforts de la maison de Charlemagne contre la féodalité. Albert Ier, fils de ce Herbert II, célèbre par sa trahison envers Charles le Simple, demeura fidèle aux enfants de ce prince, même après l'usurpation de Hugues Capet. Il se réconcilia cependant avec ce dernier, et mourut en 988, laissant son héritage à Herbert III, son fils.

Le Laonnais, l'Amiénois, le Boulonais, le Valois, le Ponthieu, le Beauvaisis, le Soissonnais, le Noyonnais, le Sancerre, la Thiérache, étaient alors et furent longtemps encore des contrées distinctes; mais vers l'année 1200 on commence à les trouver toutes englobées, y compris le Vermandois, dans une seule dénomination, celle de *Picardie*. A la même époque, nous verrons aussi la vie, en quelque sorte commune et nationale, que ces territoires juxtaposés s'étaient formée entre eux, se révéler par une prononciation particulière de la langue romane, par l'épanouissement du *dialecte picard*. Cette belle province est aussi la première patrie de nos libertés; c'est là que naquirent les plus anciennes et les plus importantes *Communes* du moyen âge. Le nom de Picardie est resté un problème; personne n'a pu encore en expliquer l'origine. Ce qu'on a dit de moins invraisemblable à ce sujet, c'est que ce pays de franchises municipales, où presque tout le monde était armé, c'est-à-dire portait la *pique*, se distinguait par là de ses voisins, et que d'un sobriquet vulgaire il se fit un titre d'honneur qu'il garda.

Nous avons parlé plus haut de la Lorraine (p. 211), de la Normandie (p. 218), qui, avec la Picardie, la Flandre et la Bretagne, formaient tout le nord des Gaules. Au centre était le berceau des Capétiens, ce petit pays de la France proprement dite, appelé aussi *l'Ile-de-France*, parce qu'il était à peu près enveloppé par les trois rivières, la Seine, l'Oise et la Marne; il s'étendait sur le petit espace d'une dizaine de lieues, depuis le village de Charenton jusqu'aux bourgs de Luzarche et de Dammartin. Mais il comprenait Paris.

Le comté de Champagne se trouve désigné, dès le temps de Grégoire de Tours, sous ce nom (*Campania*), dû, sans doute, au riant spectacle que présentait cette riche contrée à ceux qui, venant du nord, débouchaient, au sortir des Ardennes ou des

montagnes de la Lorraine, dans ses vastes champs bien cultivés. On ne commence à voir que vers le milieu du dixième siècle des seigneurs particuliers portant le titre de comtes de Champagne et de comtes de Troyes. Ils étaient de la famille de Vermandois, et s'éteignirent, en 1019, en la personne d'Étienne Ier, qui avait succédé, en 993, à Herbert III, son père. Il ne laissait pas d'enfants, mais un parent nommé Eudes, qui appartenait à la puissante maison des comtes de Blois, et qui fut la tige de la seconde branche des comtes de Champagne, l'une des plus brillantes du moyen âge.



Adèle de Vermandois, femme de Geoffroi Grisegonelle. Statue tombale, autrefois dans l'église Saint-Aubin d'Angers.

Une autre maison féodale, qui joua un plus grand rôle encore, est celle des comtes d'Anjou, qui commença par un guerrier nommé Ingelger, à qui le roi Louis le Bègue avait donné ce pays à défendre contre les Normands, vers l'année 880. Ingelger eut pour premiers successeurs Foulques Ier dit le Roux (888-937), Foulques II, Geoffroi Grisegonelle, Foulques III dit Nerra ou le Noir, qui régna de 987 à 1040, et, dans une descendance plus éloignée, mais toujours issue de la même race, les seigneurs qui portèrent le surnom de *Plantagenet*, et qui joignirent à leur couronne de comtes d'Anjou et du Maine celles de Normandie, d'Aquitaine et d'Angleterre.

Le duché de Bourgogne, c'est-à-dire la partie de l'ancien royaume des Bourguignons située sur la rive occidentale de la Saône et du Rhône, après avoir appartenu, depuis Charles le Chauve, à divers seigneurs, qui se trouvèrent jusqu'à trois ensemble se décorant de ce titre ducal, tomba au pouvoir de la maison de France. Othon, frère de Hugues Capet, reçut en héritage de leur père Hugues le Grand le duché de Bourgogne, qu'il garda environ dix ans (956 à 965). Un autre de ses frères, nommé Henri, lui succéda, et fut solennellement confirmé dans la possession de ce magnifique domaine à l'avènement de Hugues Capet, en 987. Il mourut vers l'an 1002, et son duché se conserva entre les mains de ses descendants directs jusqu'au milieu du quatorzième siècle.

La partie de la Bourgogne située, au contraire, de l'autre côté de la Saône, sur la rive orientale, et qui répond à l'ancien pays celtique des Séquanes, forma une province à part, qui, placée entre la France et la Germanie, dans les âpres montagnes du Jura, profita de cette position doublement favorable pour s'assurer de bonne heure une certaine indépendance. Son nom, *Franche-Comté* de Bourgogne, en porte la marque. Vers le milieu du dixième siècle, ce pays eut pour comtes les chefs d'une famille seigneuriale à laquelle appartenait la ville de Mâcon (Létalde Ier, Albéric, Létalde II), et qui s'éteignit en laissant cette succession à un parent éloigné, Othon-Guillaume, fils d'Adalbert, roi de Lombardie et allié à la maison de France. Othon-Guillaume régna de 983 à 1027.

Outre ces deux provinces bourguignonnes, il existait encore, au neuvième et au commencement du dixième siècle, deux *royaumes* de Bourgogne. Ils avaient été produits, comme la Lorraine, par les démembrements opérés entre les fils de Louis le Débonnaire; c'étaient : le royaume de Bourgogne Cisjurane ou de Provence, renfermé entre les Alpes, la Méditerranée et le Rhône, jusques et y compris le duché de Lyon; puis le royaume de Bourgogne Transjurane, répondant à la Suisse actuelle et la Savoie, avec Genève pour capitale. En 933, le prince qui régnait sur la Cisjurane céda ses droits à Rodolfe II, roi de la Transjurane, en échange d'une cession analogue qui lui fut faite en Italie, et les deux États se réunirent alors dans la main de Rodolfe sous le titre de *royaume d'Arles ou de Provence*. Le petit-fils de Rodolfe, étant mort sans enfants, en 1032, choisit pour héritier l'empereur d'Allemagne. Cette contrée devint dès lors terre de l'empire; mais elle ne subsista comme royaume que jusqu'en l'année 1125. Les seigneurs qui relevaient de cette couronne, sous la lointaine autorité du sceptre impérial, jouissaient d'une grande indépendance et fondèrent de bonne heure de puissantes souverainetés, dont les principales furent le comté de Bourgogne dont nous venons de

parler, le comté de Savoie, le comté de Viennois ou Dauphiné, et le comté ou marquisat de Provence.

La Provence touchait le duché ou comté de *Gothie*, appelé ainsi parce qu'il était le dernier refuge que les Mérovingiens eussent laissé dans la Gaule à la race visigothique; on le nommait aussi *Septimanie*, à cause des sept grandes cités qui s'y trouvaient, Narbonne, Béziers, Maguelone, Agde, Lodève, Nîmes et Carcassonne. Sous Louis le Débonnaire et Charles le Chauve, ce petit pays soutint courageusement, contre les hommes du Nord, une guerre de nationalité. En 918, son chef, Guillaume le Pieux, étant mort sans enfants, la Septimanie vint augmenter les domaines et la puissance de la maison de Toulouse.

Un guerrier, nommé Frédelon, fut investi par Charles le Chauve, en 850, du comté de Toulouse. Son frère, Raymond Ier, lui succéda en 852, et les enfants de celui-ci, Bernard (864-875), Eudes (875-918), Raymond II (918-923), Raymond III (923-950), Guillaume Taillefer (950-1037), continuèrent cette illustre maison, en qui devait se personnifier, au commencement du treizième siècle, le malheur des races du Midi de la Gaule, brisées, dépouillées, anéanties par la lourde main des barons du Nord. Du comté de Toulouse dépendirent successivement ceux d'Albi, Uzès, Viviers, Foix, Carcassonne, Rasez; puis ceux aussi de Rouergue, de Querci, de Gothie, de Provence, d'Agen, et le pays de Gévaudan. Ce fut, pendant les premiers siècles du moyen âge, la partie la plus élégante et la plus lettrée de la France. C'est à elle, comme nous le verrons plus tard, qu'appartient la littérature des troubadours et le nom caractéristique de *Languedoc* (1).

La Gascogne, ou Novempopulanie (voy. p. 95), qui représentait encore une nationalité distincte, celle des Basques, antique population ibérienne, comprenait la Gascogne proprement dite, le vicomté de Béarn, les comtés d'Armagnac, de Bigorre, de Cominges, la seigneurie d'Albret. Elle eut ses souverains particuliers depuis Loup Ier, cousin du fameux Guaïfer (768), jusqu'en 1036, où elle fut réunie à l'Aquitaine.

L'Aquitaine, devenue par corruption, durant le moyen âge, la *Guyenne*, se composait des pays de Saintonge, Limousin, Poitou, Angoumois, Périgord, Marche, Auvergne, Berri et Velai. Les rois carolingiens, veillant avec une sollicitude spéciale sur cette contrée, d'esprit non moins indépendant que la Novempopulanie et la Gothie, mais plus redoutable par son étendue et sa proximité, en avaient formé une vice-royauté qui, après avoir été administrée par Louis le Débonnaire, par les Peppins ses fils et petit-fils, par Charles fils de Charles le Chauve, et par Louis le Bègue, fut réunie à la monarchie en 877. Mais, au milieu du démembrement féodal qui s'opérait alors, les Aquitains ne tardèrent pas à retrouver, parmi les seigneurs de la contrée, des chefs comparables à leurs vieux souverains nationaux, les Eudes, les Hunald, les Guaïfer. En 950, Guillaume Ier, comte de Poitiers et d'Auvergne, était en même temps duc d'Aquitaine. Il fut remplacé, en 963, par son fils Guillaume II dit Fier-à-Bras (*Fera-Bracchia*), qui, en 994, se retira dans un cloître, et laissa ses dignités à Guillaume III, son fils, surnommé Guillaume le Grand.

Au milieu de tant de vassaux presque aussi grands que lui, Hugues Capet vivait comme eux, partagé entre la guerre et la dévotion, souverain absolu dans ses domaines particuliers, mais sans pouvoir au dehors. Il mourut paisiblement le 24 octobre 996.

(1) C'est-à-dire de pays où l'on prononce *oc* le même mot qui, au nord de la Loire, se prononce *oïl* (oui). Cette différence avait sa source dans un emprunt fait au latin; au midi, l'on répondait affirmativement en disant : *Hoc*, « C'est cela »; et au nord, *Hoc illud*, « C'est cela même ». L'emploi du nom de *Languedoc* pour désigner le Midi de la France ne commence qu'au treizième siècle.

L'AN MILLE. — LES JUIFS.

Le nouveau règne s'ouvrait sous de funèbres auspices. L'Europe entière attendait la fin du monde.

C'était une des folles conceptions du christianisme sombre et grossier des Barbares. Elle reposait uniquement sur un passage inintelligible de l'Apocalypse (ch. xx, v. 1 à 7) dans lequel il est dit : « Au bout de mille ans, Satan sortira de sa prison et séduira les peuples. La mer rendra ses morts, l'abîme infernal rendra ses morts, et chacun sera jugé selon ses œuvres. » Cette fin d'un monde si triste pour lui était à la fois l'espoir du moyen âge et sa terreur. Chacun, oubliant tout intérêt terrestre, ne songeait plus qu'au salut de son âme; les laïques faisaient aux monastères donation de leurs biens devenus inutiles, et les basiliques étaient trop étroites pour recevoir la foule des fidèles qui venaient prier aux pieds des autels et demander à Dieu miséricorde.

Mais l'an 1000 s'ouvrit, et les trompettes du jugement dernier ne retentirent pas; le premier jour, le premier mois, l'année tout entière, s'écoulèrent, et le monde ne s'écroula pas. L'espoir revint aux cœurs, la crainte disparut pour faire place à un sentiment d'ineffable reconnaissance pour le Dieu bon et miséricordieux. Le clergé profita de cette disposition des esprits pour établir plus solide encore son autorité et étendre une bienfaisante influence.

« Près de trois ans après l'an 1000, dit Raoul Glaber, les basiliques des églises furent renouvelées dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, quoique la plupart fussent encore assez belles pour ne point exiger de réparations. Mais les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence pour élever à l'envi les églises les plus élégantes. On eût dit

que le monde entier, d'un commun accord, avait secoué les haillons de son antiquité pour revêtir une blanche robe d'églises. » Les objets d'adoration se multiplièrent à mesure que l'élan religieux s'augmentait, et, à ce moment, « on aurait cru assister à une résurrection universelle des reliques, ces gages sacrés qui, après être demeurés longtemps cachés, se révélèrent partout et en même temps aux fidèles ». C'est ainsi qu'un archevêque de Sens, Leutheric, prétendit avoir trouvé un fragment de la baguette de Moïse; qu'à Saint-Julien en Anjou, on découvrit un soulier de Jésus-Christ; à Saint-Jean-d'Angeli, le chef de saint Jean-Baptiste, et, par toute la France, une quantité d'autres reliques non moins extraordinaires. Ajoutons que chacune de ces découvertes valait à l'église qui l'avait faite un nombre infini de visiteurs, et des plus illustres, qui payaient fort cher la joie pieuse de voir et de baiser le reliquaire.

Les cœurs les plus endurcis cédaient à l'entraînement général : Foulques Nerra, comte d'Anjou, en saccageant la ville de Saumur, incendia l'église de Saint-Florent, et pendant que le temple brûlait, il implorait le saint : « Je brûle ton monastère, lui disait-il, mais je t'en bâtirai un bien plus beau dans Angers. » Ce prince, qui s'était montré toute sa vie cruel et sans pitié, alla visiter le saint sépulcre et fonda un couvent dont les moines devaient sans cesse prier pour son âme; et comme l'archevêque de Tours refusait de consacrer l'édifice, il obtint à force d'argent, du pape Jean XVIII, qu'un cardinal vînt en faire la dédicace.

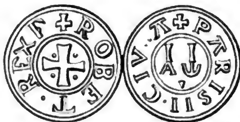
On rechercha, et nécessairement on découvrit des hérésies : ainsi on condamna à mort deux savants clercs d'Orléans, Étienne et Lisoie, avec onze de leurs prosélytes. Ces malheureux furent brûlés vifs, et renouvelèrent pour la première fois, depuis le temps de saint Martin (voy. p. 93), l'odieux spectacle d'hommes mis à mort pour des écarts d'opinion. Les hérétiques orléanais édifiaient leurs concitoyens par la pureté de leurs mœurs, et tout leur crime était de croire que le Christ ne s'était incarné qu'en apparence dans le sein de sa mère, qu'il n'était point présent dans l'Eucharistie, qu'invoquer les saints était un acte d'idolatrie, qu'il fallait s'abstenir du mariage et ne point manger de chair. On raconte que, comme ils marchaient au supplice, l'épouse du roi Robert, la reine Constance, se précipita sur Étienne, qui avait été son confesseur, et lui creva l'œil d'un coup de baguette.

Le zèle excessif du clergé se tourna surtout contre les juifs. La destruction de l'église du Saint-Sépulcre par le calife d'Égypte Hakim Bamrillah (1010) servit de prétexte pour les persécuter. L'Europe entière se souleva contre cette race maudite, et on frappa les juifs dans leurs personnes, afin d'avoir occasion de mettre la main sur leurs biens. Ils furent dépouillés, bannis, massacrés; leur nom devint une injure. En France, la persécution se montra impitoyable. Il avait été décidé, à Toulouse, pour contenter le sentiment populaire, que chaque année, le dimanche de Pâques, un juif serait souffleté par un chrétien, en grande cérémonie, dans l'église cathédrale. Un jour, le chrétien auquel on avait déféré l'honneur de frapper infligea au patient un si rude soufflet de son gantelet de fer, qu'il lui brisa le crâne (1018).

Un seigneur cependant se déclara le protecteur de cette malheureuse nation, tout en lui faisant payer cher l'asile qu'il lui accordait. Ce fut le comte de Sens, Regnard, le « roi des juifs », comme l'ont surnommé ses contemporains. Mais ses voisins, et le roi de France lui-même, marchèrent contre lui à la tête de leurs troupes, et son espèce de générosité faillit lui coûter les biens et la vie.

LE ROI ROBERT.

Robert II avait vingt-six ans quand il succéda à son père. Le nom de ce prince nous est parvenu entouré d'une réputation de piété, de douceur et de patience qui l'ont rendu populaire, et sa placide influence semble donner à l'époque où il vécut le caractère, bien rare alors, d'une ère de paix et de tranquillité. « Au temps du bon roi Robert », disent



Monnaie de Robert II.

les conteurs des douzième et treizième siècles au début d'une pastorale ou d'un roman; les conteurs n'ont pas été démentis, cette fois, par l'histoire

Le moine Helgaud de Fleuri, contemporain de ce roi et son biographe, nous a laissé de lui un portrait dont voici les traits principaux : « Il était de haute stature; ses cheveux et sa barbe étaient bien plantés et abondants, son regard doux et sa bouche agréable; il était simple dans ses habitudes, d'un abord facile, aimant la conversation, la promenade et toute espèce de réunions; très-studieux de la littérature sacrée, il ne laissait pas passer un jour sans lire le Psautier; il oubliait aisément les injures pour ne se souvenir que des services; il eut pour maître, aux écoles de Reims, le savant Gerbert, et profita si bien de ses leçons qu'il demeura l'un des hommes les plus instruits du royaume. Nous ne disons rien de sa piété, qui fut celle d'un moine plutôt que d'un roi, et de sa charité, qui, pendant longtemps, fut proverbiale dans l'Ile-de-France. »

Ces qualités promettaient au roi, sinon la gloire, au moins un paisible règne. Dès 989, Robert, alors âgé de dix-neuf ans, avait répudié, parce

qu'elle était plus âgée que lui, une première femme, nommée Suzanne, princesse d'origine italienne. Six ans plus tard, en 995, il épousa Berthe, fille du roi d'Arles, Conrad le Pacifique, et veuve, depuis peu de mois, d'Eudes Ier, comte de Blois, à qui elle avait donné six enfants. Par cette alliance politique, Robert s'assurait des droits éventuels sur la partie la plus éloignée de la Bourgogne; mais une double parenté l'unissait à Berthe: parenté naturelle, parce que Berthe était sa cousine au quatrième degré; parenté spirituelle, parce qu'il avait tenu sur les fonts baptismaux un enfant dont elle était la marraine, et cette affinité, bien qu'elle fût purement morale, suffisait à former un empêchement au mariage. L'Eglise, qui travaillait sagement à l'apaisement et à la fusion des



Sceau de Robert II.

races, avait institué, à cet égard, des règles d'une rigueur extrême. Dès 995, un légat du pape avait protesté contre ce mariage; mais Robert avait résisté. Son père mort, le nouveau roi avait fait certaines concessions au souverain pontife, espérant en obtenir de son côté, et il avait envoyé à Rome, pour cet effet, l'abbé de Fleuri, Abbon; mais Abbon avait traité les affaires de son abbaye et point celles du roi. Grégoire V, persévérant dans la politique du saint-siége, alors hostile à la nouvelle dynastie par attachement au parti carolingien, et qui d'ailleurs, à cette époque, obéissait docilement à l'empereur d'Allemagne, convoqua à Rome, en 998, un concile où fut jugée la conduite du roi Robert. Le mariage de ce prince fut réprouvé, et le concile en ordonna la dissolution dans un canon qui nous est parvenu: « Le roi Robert, y est-il dit, qui a épousé sa parente Berthe, au mépris des lois de l'Église, la quittera et fera une pénitence de sept ans, suivant la coutume canonique. S'il refuse, qu'il soit anathème! Cet ordre s'appliquera à la susdite Berthe. Archambaud, archevêque de Tours, qui a consacré cette union, et aussi tous les évêques qui ont assisté et consenti à ce mariage incestueux, seront suspendus de la très-sainte communion jusqu'à ce qu'ils soient venus à Rome donner satisfaction au saint-siége. »

La résistance de Robert au décret du concile a donné naissance à un grand nombre d'anecdotes qui n'ont pas peu contribué à populariser son nom, en attirant sur lui et sa femme un intérêt voisin de la compassion. Tout le monde avait fui, dit-on, le roi et la reine; deux serviteurs seulement avaient consenti à les assister; encore prenaient-ils le soin de purifier par le feu tous les objets touchés par le couple anathématisé. La reine Berthe aurait bientôt mis au monde un fils monstrueux ayant le corps d'un enfant et la tête d'une oie. Telle était la terreur populaire inspirée par les foudres de l'Église. Le bon roi Robert, cependant, ne fut pas si vivement effrayé qu'il n'ait retenu Berthe auprès de lui, peut-être jusqu'en 1004, et certainement jusqu'en 1001, où le nom de cette reine se trouve encore, dans les chartes, joint au nom du roi, suivant l'usage de sa chancellerie.

Vers 1006, Robert, ayant enfin cédé, répudia Berthe et se remaria. Il épousa Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Avec la nouvelle reine affluèrent en France les Aquitains. « C'étaient des hommes vains, légers et de mœurs dissolues, dit Raoul Glaber, bizarres dans leurs vêtements et dans les harnais mêmes de leurs chevaux, portant la barbe rase comme les histrions, et les cheveux courts, des bottines d'une longueur démesurée, des cottes couvrant à peine le genou, fendues devant et derrière; ils sautillaient plutôt qu'ils ne marchaient; gens sans foi, d'ailleurs, et dont les alliances n'étaient point sûres. » Et le chroniqueur déplore ces tristes exemples de frivolité donnés à la nation des Franks, « autrefois la plus honnête de toutes ». La reine Constance était belle, mais d'un caractère altier, colère; et le moine Helgand qui vécut, si l'on veut l'en croire, dans l'intimité du monarque dont il raconte la vie, nous le montre cachant ordinairement ses bienfaits à la reine, ou dérobant des coupables à sa fureur. « Un jour, il dînait à Étampes, dans un palais que la reine venait de faire construire; il ordonna d'ouvrir la porte à tous les pauvres. L'un d'eux vint se mettre à ses pieds, et le roi le nourrissait sous la table; mais lorsque le repas fut achevé et les pauvres partis, on s'aperçut que cet homme avait coupé un ornement d'or, du poids de six onces, que le roi portait aux genoux. La reine témoigna hautement son indignation: « Quel ennemi de Dieu, » dit-elle, bon seigneur, a déshonoré votre vêtement? » — Personne ne l'a déshonoré, répondit-il; mais » cela était sans doute plus nécessaire à celui qui » l'a pris qu'à moi, et, Dieu aidant, lui profitera. »

« Une autre fois, étant à Poissi, comme il revenait de faire sa prière à l'église, il trouva sa lance garnie, par sa vaniteuse épouse, d'ornements d'ar-

gent. Tout en examinant cette lance, il cherchait s'il ne verrait pas dehors quelqu'un à qui l'argent fût nécessaire ; et apercevant un pauvre en haillons, il lui demanda avec précaution quelque outil pour l'ôter. Le pauvre ne savait ce qu'il voulait faire de cet outil; mais le serviteur de Dieu lui dit d'en chercher un au plus vite. Celui-ci étant revenu avec un outil, ils s'enfermèrent ensemble et enlevèrent l'argent de la lance, et le roi le mit lui-même de ses saintes mains dans le sac du pauvre, en lui recommandant, suivant sa coutume, de bien prendre garde que la reine ne l'aperçût. Constance fut bien étonnée de voir sa lance ainsi dépouillée; mais son mari jura, par plaisanterie, le nom du Seigneur, qu'il ne savait comment cela s'était fait. Il avait cependant le mensonge en horreur, et pour justifier d'avance ceux dont il avait à recevoir le serment, il avait fait faire une châsse de cristal toute garnie d'or, mais dans laquelle il avait eu soin de ne mettre aucune relique, afin que les parjures fussent moins coupables. » (Helgaud.) Sa charité s'étendait jusque sur les sacriléges : « Ami Oger, dit-il un jour à un prêtre qu'il avait vu voler un chandelier d'argent sur l'autel même, ce que tu as te suffit pour arriver au lieu de ta naissance; va-t-en d'ici, afin que mon inconstante Constance ne te mange pas, et puisse le Seigneur être avec toi. »

Le roi Robert avait puisé une instruction assez étendue dans les leçons du savant Gerbert. Il avait surtout des connaissances musicales qu'il mit au service de l'Église en composant plusieurs offices qui restèrent célèbres longtemps après lui. Sa femme, le voyant toujours occupé de ces pieux travaux, lui demanda de faire aussi quelque chose en mémoire d'elle. Il écrivit alors le rhythme : « O *constance* des martyrs! » Et la reine crut que c'était son nom qu'on célébrait en chantant ce morceau.

Ce roi aux mœurs cléricales avait coutume de se rendre à l'église de Saint-Denys revêtu de ses habits royaux et la couronne en tête, pour y diriger le chœur à matines, à vêpres et à la messe. Un jour, comme il assiégeait certain château, à la fête de saint Hippolyte, pour lequel il avait une dévotion particulière, il quitta le siége pour aller à Saint-Denys diriger le chœur; et tandis qu'il chantait dévotement avec les moines, les murs du château assiégé tombèrent, et l'armée du roi en prit possession, ce que Robert regarda toujours comme un miracle de saint Hippolyte. (Helgaud.)

A lire ces récits de sa vie intime, on est tenté de croire à la pusillanimité du roi Robert; cependant sa jeunesse avait été belliqueuse, et sous le règne de son père, qui l'avait associé au trône presque aussitôt après son élection, c'étaient surtout ses exploits que célébraient les écrivains. L'extrême mansuétude de son âge mûr, qui se continua dans ses premiers successeurs, ne fut peut-être pas dénuée d'une pensée profonde et calculatrice, car elle formait un admirable contraste avec la conduite violente et l'avidité de tous les grands feudataires dont la couronne de France était entourée.

Eudes Ier, comte de Blois et de Chartres, était mort en 995. Thibaut II, l'aîné de ses enfants, lui succéda, mais mourut sans postérité en 1004, laissant la couronne à son frère Eudes II. Ce dernier fut un des plus remuants et des plus ambitieux personnages de cette époque, où tout baron prodiguait le sang pour agrandir ses terres. N'osant attaquer Robert directement, il l'attaqua dans ses alliés ou ses vassaux, et s'empara notamment de Melun par surprise. Robert fut obligé d'avoir recours à son allié, le duc de Normandie, pour reprendre cette place.

Le fameux comte d'Anjou, Foulques Nerra, plus turbulent encore, guerroya pendant cinquante-deux ans, longue durée de son règne (987-1039), vainquit maintes fois ses voisins Eudes de Blois et Conan de Bretagne, et répandit la terreur de son nom par ses crimes autant que par sa puissance. Son fils, Geoffroi-Martel, s'était révolté; mais il se trouva le moins fort, et fut contraint par son père à venir lui demander pardon en rampant sur la terre avec une selle de cheval sur son dos. Quand le vieillard le vit devant lui dans cette posture, il se dressa, transporté de colère, et le frappa du pied à plusieurs reprises en s'écriant : « Tu es vaincu! enfin tu es vaincu! — Par mon père, répondit le fils; pour tout autre, je suis invincible. » Le père pardonna. Il fut plus clément avec son fils qu'avec ses deux femmes, dont il croyait avoir à se plaindre. Il poignarda et brûla la première, Élisabeth de Vendôme, et il exila la seconde à Jérusalem, après l'avoir abreuvée de mauvais traitements. Un jour, pour être agréable à la reine Constance, dont il était le digne oncle, il lui donna douze de ses gens qui allèrent prendre et mettre à mort, sous les yeux du roi Robert, un favori de ce prince, le comte du palais Hugues de Beauvais. En revanche, Foulques Nerra fonda des monastères, construisit des églises, et fit trois fois le pèlerinage de la Palestine. Il se fit conduire, les épaules nues, devant le saint sépulcre, et là, pendant qu'un de ses serviteurs le flagellait de coups, l'autre lui appuyait sur le col un joug de bois, et lui-même criait d'une façon lamentable : « Seigneur, reçois en grâce ton misérable Foulques qui t'a méconnu, qui t'a renié! » Il mourut à Metz, en revenant de Jérusalem.

Les Normands, fidèles à l'alliance du roi de France, et plus tranquilles que leurs voisins dans leur riche province, portaient au loin l'amour de la guerre et l'esprit d'aventures. Dans les premières années du onzième siècle, quarante pèlerins de cette nation, revenant de Jérusalem, offrirent leurs services au prince de Salerne, Guaimar III, contre les Sarrasins, et établirent par une action d'éclat la réputation de leurs compatriotes en Italie. Aussi, en 1016, un seigneur normand appelé Raoul Drengott étant venu à Rome pour solliciter une faveur du saint Père, celui-ci, frappé de

la mine guerrière de ce baron du Nord, consentit à lui confier le soin de diriger la guerre contre les Grecs, qui occupaient toujours le sud de l'Italie. Depuis deux ans, les Grecs ravageaient le Bénéventin et couraient jusqu'aux environs de Rome. Le pape Benoît VIII enjoignit aux Lombards de prendre pour chef Raoul Drengott, et celui-ci chassa l'ennemi, après lui avoir fait essuyer deux sanglantes défaites. La nouvelle de ces victoires se répandit, et les seigneurs normands, avec l'assentiment du duc Richard II, quittèrent leur pays pour venir se joindre, en Italie, à leur compatriote. Ils arrivèrent jusqu'au mont Joux, dans les Alpes; et comme on voulait exiger d'eux un droit de passage, ils brisèrent les barrières, massacrèrent les soldats, et descendirent en Italie sans plus être inquiétés. Cependant les ressources de Drengott s'épuisaient, tandis que les Grecs recevaient des renforts; il sollicita le secours de l'empereur d'Allemagne, qu'on regardait alors comme le chef armé de l'Occident, et qui, en effet, termina la guerre au gré de l'Église. Raoul et les siens retournèrent en Normandie; mais ils avaient appris le chemin de l'Italie.

Deux ans plus tard, on les trouve en Espagne; un comte normand, Roger, suivi d'un grand nombre de ses compatriotes, offrit ses services, en 1018, à la comtesse de Barcelone, Ermesinde, contre les Sarrasins, et contraignit les infidèles, à force de victoires, à venir implorer la paix.

Le duc de Bourgogne, Henri, frère de Hugues Capet, étant mort sans héritier en l'année 1003, le roi Robert, neveu du prince défunt, prétendit rentrer, du chef de son père, en possession de ce



Statue de Robert II, fils de Hugues Capet, autrefois dans l'église de Saint-Sauveur, à Melun (1).

duché. Aussitôt tous les seigneurs de la Bourgogne se tournèrent contre lui. Il entra en campagne aidé de trente mille Normands, et commença par échouer en assiégeant inutilement Auxerre; mais il revint les années suivantes, et, après douze ans de lutte, fut enfin reconnu comme souverain du duché de Bourgogne, qu'il transféra aussitôt à Henri, son second fils (1015).

C'est au moment où la Bourgogne soumise donnait au royaume l'assurance de quelques années de calme qu'il faut placer le voyage de Robert à Rome, et le sage refus qu'il fit d'accepter la couronne impériale, que les Italiens lui offrirent à la mort de l'empereur Henri II. Le roi donna satisfaction à tous les vœux de son âme pieuse le jour où il se prosterna devant le tombeau des Saints-Apôtres. On rapporte que, la veille de la fête de saint Pierre et saint Paul, il déposa sur l'autel placé sous leur invocation, au Vatican, un papier cacheté qui renfermait, non pas, comme l'eussent souhaité les prêtres romains et comme ils l'espéraient déjà, une riche donation, mais le rhythme *Cornelius centurio*, dont il avait composé les paroles et la musique.

Ce voyage ne fut sans doute pas entrepris seulement dans un but de piété. La reine Berthe, l'épouse de Robert séparée de lui par l'Église, l'ayant suivi de près à Rome, on en a conclu que le roi tenta de se rapprocher d'elle et de faire casser son mariage avec l'impérieuse Constance. Mais ce projet ne réussit point (1021).

(1) Robert paraît être représenté avec le costume particulier dont il était revêtu dans l'église où il chantait habituellement avec le clergé.

Il ne fut que trop justifié, cependant, par les orages qui s'élevèrent durant le cours des années suivantes. Hugues, fils aîné de Robert, avait été associé au trône par son père, en l'année 1017; mais il mourut en 1025. Eudes, son second fils, était idiot. Le roi décida de s'associer alors le troisième, Henri, déjà duc de Bourgogne; mais la reine Constance préférait le dernier, nommé Robert. Ce ne fut qu'après deux ans de discordes intestines que le roi put réaliser son dessein.

Le bon roi Robert le Pieux s'occupait, au château de Melun, d'un paisible travail, il transcrivait l'Obituaire de l'église cathédrale de cette ville, lorsque la mort le surprit (20 juillet 1031).



Costumes d'abbés. — Ingon et Morard, abbés de Saint-Germain des Prés (1). — D'après Alexandre Lenoir (*Musée des monuments français*).

PREMIERS GERMES DE LIBERTÉ. — MISÈRES DU ONZIÈME SIÈCLE. — TRÊVE DE DIEU.

Il y avait eu, pendant l'ère carolingienne, des révoltes, et l'on en avait assez fréquemment vu pour qu'il ait été inscrit dans un capitulaire de Charles le Chauve : « Quant aux *ghildes*, *collectes*, ou conspirations, lorsqu'elles auront été formées et jurées sans qu'il s'ensuive que la paix soit troublée, leurs auteurs seront condamnés à se fouetter et à se couper les cheveux mutuellement. Si quelque désordre a eu lieu, les auteurs du complot seront mis à mort, et leurs complices se fouetteront et se couperont le nez les uns aux autres. » Mais le caractère précis de ces rébellions nous échappe, tandis qu'au onzième siècle les historiens nous dépeignent les mouvements populaires avec une énergie qui témoigne qu'enfin les esprits commencent à s'éveiller. En l'année 1024, les paysans bretons prirent les armes pour marcher contre leurs seigneurs. A la même époque, les habitants de Cambrai chassèrent leur évêque avec son chapitre, et ne purent être réduits que par les armées impériales; tentative que cette courageuse bourgeoisie avait déjà essayée, et qu'elle devait renouveler jusqu'à trois fois dans le cours de ce siècle. Mais le plus célèbre et le plus déplorable des épisodes de ce genre qui éclatèrent vers le

(1) Ingon, qui succéda à Morard comme abbé de Saint-Germain des Prés, était parent de Robert le Pieux. Il mourut en 1025.

même temps, fut la révolte des serfs de Normandie.

En Normandie, l'assujettissement des bourgeois et des serfs était plus irritant qu'ailleurs, car cette classe d'hommes était tout entière l'ancienne population du pays, tandis que la classe seigneuriale se composait exclusivement des envahisseurs établis dans la contrée depuis moins d'un siècle. La prospérité matérielle de cette riche province ne faisait que mieux ressortir l'insolence des maîtres et l'injustice du sort. Au commencement du règne de Richard II, qui monta sur le trône ducal en 996, les habitants des campagnes prirent l'habitude de se réunir le soir, après leurs travaux, pour s'entretenir ensemble de leurs maux, de l'arrogante rapacité des seigneurs et des droits sans nombre, droits de chasse, droits de banalité, droits de péage et autres, qu'ils exigeaient durement.

Les paysans et les *villains* (1),
Ceux du bocage et ceux des plaines,
Par vingt, par trente, par centaines,
Ont tenuz pluseurs parlemenz;
Que jamais, par leur volonté
N'arunt seingneur ni avoé.

« Les seigneurs, disaient-ils, ne nous font que du mal. Ils ont tout, prennent tout, mangent tout, et nous font vivre en souffrance et pauvreté. Chaque jour est pour nous jour de peine; tant il y a de redevances à payer, de dîmes, de *justices* vieilles ou nouvelles, et de corvées gratuites, que nous ne gagnons rien pour notre labeur. Or, ne sommes-nous pas hommes comme eux? Nous avons les mêmes membres, la même force pour souffrir, et nous sommes cent contre un. Jurons de nous défendre l'un l'autre, et nul homme n'aura de seigneurie sur nous, et nous pourrons couper des arbres, prendre le gibier et le poisson, faire enfin notre volonté aux bois, dans les prés et sur l'eau. » (Guill. de Jumièges.)

Une vaste confédération des opprimés s'organisa dans tout le pays; elle était partagée en conventicules ou sections dont chacune nommait quelques membres pour composer l'assemblée centrale, chargée d'organiser le soulèvement. On enregistrait les noms, on recevait les serments, on se préparait en silence, lorsqu'un jour les membres du conventicule général, épiés depuis longtemps par les agents ducaux, furent tous saisis dans une de leurs réunions par un corps de troupes aux ordres du comte d'Évreux, oncle du duc Richard. La répression fut atroce. Des malheureux prisonniers, les uns eurent les yeux crevés; d'autres, les pieds ou les mains coupés, les jarrets brûlés; d'autres encore furent empalés ou arrosés de plomb fondu; et ceux qui survécurent furent renvoyés dans leurs villages pour y inspirer la terreur par leur aspect. « Chacun revint à sa charrue », dit le chroniqueur, et de longtemps il ne devait plus y avoir d'insurrection dans la Normandie.

(1) Habitants des villages, *ville*. (Roman de Rou.)

Le règne inoffensif et la vie toute de charité du roi Robert suffisaient pour recommander sa race à l'amour des peuples, si l'on songe à l'état lamentable où vivaient la plus grande partie des hommes de ce temps. Les fléaux du ciel se joignaient à ceux qui naissaient de l'anarchie féodale. On a compté que sur soixante-treize ans (987-1060) quarante-huit furent des années de famine ou d'épidémie. La peste décimait des provinces entières, et les églises qu'on croyait plus particulièrement recommandées à la faveur du ciel, par la présence de quelque relique célèbre, étaient encombrées de misérables qui s'étouffaient à leurs portes. Le genre humain, à peine échappé aux terreurs de l'an mille, semblait menacé d'une destruction prochaine. « La température était si contraire, qu'on ne trouvait plus de saison favorable pour cultiver la terre. Des pluies continuelles inondèrent tellement les campagnes que, durant trois années (1030 à 1032), les sillons ne purent point recevoir de semence, et que, dans le peu de champs qu'on parvint à ensemencer, le grain ne rendait pas le sixième de son produit ordinaire. Cette plaie fatale, qui avait d'abord frappé la Grèce et l'Italie, s'étendit de là sur la Gaule et l'Angleterre. Tout le monde s'en ressentit également : les grands, les gens de moyenne condition comme les pauvres, tous avaient la pâleur sur le front et la faim sur les lèvres. Le boisseau de grain coûtait presque partout jusqu'à 60, et en quelques lieux jusqu'à 90 sols (d'argent). On mangeait l'écorce des arbres, on arrachait l'herbe des prairies; on vit les hommes, après avoir dévoré toutes les bêtes qu'on trouve dans les champs, se résoudre à ronger des cadavres. D'autres assaillaient les voyageurs sur les routes, ou présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et les immolaient à leur faim. La chair humaine sembla sur le point de devenir une nourriture ordinaire. Un boucher osa en mettre en vente au marché de Tournus, comme du bœuf ou du mouton. Il fut arrêté et livré au bûcher. Un autre déroba pendant la nuit, pour la manger, cette abominable viande qu'on avait enfouie en terre. On le découvrit, et il fut brûlé de même. » (Raoul Glaber.) Le chroniqueur qui rapporte ces horribles détails ajoute qu'il assista lui-même, à Mâcon, à l'exécution d'un bûcheron dans la maison duquel on avait trouvé quarante-huit têtes humaines, débris de ses repas.

De si cruelles souffrances brisèrent les cœurs, et, tremblants sous le glaive de Dieu, les sanguinaires barons et leurs hommes de guerre commencèrent à laisser respirer les pauvres gens. Ils s'engagèrent d'eux-mêmes, devant les évêques, à garder la paix et la justice. De grandes cérémonies religieuses furent célébrées, des conciles provinciaux se rassemblèrent de tous côtés pour la réforme des abus, et l'on convint avec enthousiasme que l'on respecterait désormais les églises et les voyageurs, et qu'aucune hostilité ne serait commise durant les jours saints de chaque semaine, c'est-à-dire depuis

le mercredi soir jusqu'au lundi matin. Ce fut ce qu'on appela la *trêve de Dieu*. La mort ou l'exil étaient prononcés contre ceux qui la violaient. Dans le Midi, un impôt spécial fut établi sous le nom de *paçata* ou *pezade* (impôt de la paix), afin de lever une milice destinée à faire respecter cette bienfaisante innovation. Cependant la trêve de Dieu fut encore souvent troublée.

Un temps plus favorable, après ces années de désolation, sembla se lever sur le nouveau règne, celui de Henri, successeur du bon roi Robert. « En l'an 1033, la miséricorde du Seigneur ayant tari la source des pluies et dissipé les nuages, le ciel commença de s'éclaircir, le souffle des vents devint plus propice, les maux de la terre prirent fin, et l'année suivante il y eut une prodigieuse récolte de toutes les productions des champs. » (Raoul Glaber.)

HENRI Ier.

Dès que Robert fut couché dans la tombe, la reine Constance s'agita contre le nouveau roi, en faveur de son autre fils, son enfant de prédilection. Les comtes d'Anjou et de Champagne favorisaient ses projets. Ce dernier avait mis pour prix à son alliance la cession d'une moitié du comté de Sens, et il commença par s'en emparer.

Dans ces tristes conjonctures, Henri Ier se rendit à Fécamp pour solliciter l'appui du duc de Normandie, celui que les grands appelaient Robert *le Magnifique*, et le peuple, Robert *le Diable* (1). Le duc envoya l'ordre à son oncle Manger, comte de Corbeil, de rétablir le roi dans ses droits. On se mit en campagne, et en peu de temps la reine Constance demanda à traiter. Henri fut clément : il confirma la possession du duché de Bourgogne à son frere, qui d'ailleurs n'avait pris aucune part à cette guerre faite sous son nom; il fit à sa mère quelques avantages, et fut enfin reconnu dans tout le duché de France. La mort de la reine Constance suivit de près (juillet 1032).

Dès lors le règne de Henri s'écoula aussi paisiblement que celui de son père. On le vit quelquefois mêlé aux querelles de ses vassaux, surtout en Normandie. Il lui avait fallu payer au duc Robert le service qu'il en avait reçu, et il lui avait abandonné la seigneurie du Vexin, c'est-à-dire le pays qui s'étend depuis l'Epte jusqu'à l'Oise. La Normandie s'avançait donc jusqu'à sept lieues de Paris, et l'on disait, non sans raison, les Français jaloux de la puissance des Normands. Geoffroi Martel, fils de Foulques Nerra, fut pour ceux-ci un plus redoutable ennemi que le roi de France. On vit aussi Henri Ier refuser modestement (en 1048) la couronne que vinrent lui offrir les seigneurs lorrains révoltés contre l'empereur Henri III. Son mariage avec Anne de Russie fut un des événements les plus notables de son règne.

(1) On voit encore les ruines du château de Robert le Diable près de Rouen.

Dans sa jeunesse, il avait été fiancé à une fille de Conrad le Salique, mais la princesse était morte avant la célébration des noces; plus tard, il avait épousé une nièce de l'empereur Henri II, du nom de Mathilde, mais elle était morte jeune et sans enfants (1044). Le roi, désespéré, et croyant qu'il existait entre lui et sa femme une parenté qui avait attiré sur leur union la colere céleste, envoya



Constance, femme de Robert, à l'abbaye de Saint-Denys (1).

l'évêque de Meaux et le sire de Chauni à Kiew, en Russie, aupres du czar Jaroslaw, afin de lui demander la main de sa fille Anne. Il voulait par là être sûr de ne point pécher contre les lois de l'Église en épousant une parente. Cette union s'accomplit en 1051. Anne de Russie donna à son mari trois fils, dont l'aîné reçut le nom de Philippe, en mémoire des ancêtres de leur mère, qui, petite-fille de l'empereur de Constantinople Romain II, prétendait descendre par là des rois de Macédoine.

En 1059, Henri Ier, sentant sa fin prochaine, résolut d'associer au trône ce fils, ce jeune Philippe, âgé de sept ans alors. Le 23 mai, jour de la Pentecôte, le petit prince fut sacré par l'arche-

(1) Œuvre du treizième siècle.

vêque de Reims, Gervais. Le procès-verbal du sacre nous a été conservé. Pendant la messe, avant la lecture de l'Épître, l'archevêque, s'adressant à Philippe, lui exposa les principes de la religion, puis lui demanda s'il avait la foi et s'il voulait être le défenseur de l'Église. L'enfant répondit par une profession de foi que voici : « Moi, Philippe, qui dois être bientôt, par la grâce de Dieu, roi des Français, je promets aujourd'hui, jour de mon sacre, devant Dieu et ses saints, de respecter le privilége de chacun de vous, mes fidèles, et de rendre justice à chacun. Avec l'aide de Dieu, je mettrai à défendre ces priviléges tout le zèle qu'un roi doit déployer dans son royaume pour protéger les évêques et leurs églises; enfin, j'accorderai à mon peuple des lois conformes à ses droits ». Le duc d'Aquitaine Guillaume VIII, Hugues fils du duc de Bourgogne, les envoyés du comte de Flandre et du comte d'Anjou, les comtes de Valois, de Vermandois, de Ponthieu, de Soissons, d'Auvergne, de la Marche, d'Angoulême, le vicomte de Limoges, assistaient à la cérémonie et consacraient ainsi leur solennelle reconnaissance des droits de la couronne.

Henri Ier mourut l'année suivante (4 août 1060). Nos historiens n'ont parlé qu'avec mépris des règnes sans gloire et vides de faits des premiers Capétiens. Cependant la tranquillité de ces rois debonnaires assurait plus de bien-être à leurs sujets que les guerres brillantes par lesquelles les grands vassaux déchiraient mutuellement leurs domaines ; et dans le sein de ce silence pacifique se préparaient solidement les grandes institutions de la royauté, pendant que le régime féodal achevait de se régulariser et de s'épanouir.



Sceau de Henri Ier (1).

ORGANISATION FÉODALE.

Il y avait dans la Gaule franque trois sortes de propriétés territoriales : l'alleu, le bénéfice, et la tenure servile. Nous avons déjà dit quelques mots (p. 205) au sujet de ces distinctions.

Les premiers alleux furent les domaines que les Barbares s'attribuèrent dans les lieux où ils s'établirent, ou ceux que conservèrent les nobles gallo-romains; c'était la terre possédée par l'homme libre, pour laquelle il ne relevait de personne, et dont il disposait à son gré.

Les bénéfices existaient en germe, et chez les Germains, dont les chefs s'attachaient leurs guerriers par des présents, et, avant eux, dans l'administration romaine, qui avait coutume de concéder des champs aux vétérans des légions ainsi qu'aux soldats barbares colonisés dans l'empire. Le bénéfice était, de son essence, une concession temporaire, quelquefois révocable à la volonté du donateur, plus ordinairement ayant le caractère d'un usufruit que le concessionnaire gardait sa vie durant, et qui ne passait pas à ses héritiers.

Le désordre qui accompagna l'invasion et se perpétua après elle fit transformer les alleux en bénéfices. En effet, le propriétaire d'alleu, isolé au milieu d'une société livrée à la violence, libre de toute charge mais dépourvu de toute protection, chercha de lui-même à *recommander* lui, les siens et sa terre, c'est-à-dire à se placer sous la sujétion de quelque voisin plus puissant qui le défendit, et auquel il apportât en échange le concours de son bras et de ses services. Cette sujétion des-

(1) La statue de l'abbaye de Saint-Denys qui porte aujourd'hui le nom de Henri Ier n'est autre chose qu'une effigie de Karloman, frère de Charlemagne. (De Guilhermy.)

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

cendait parfois jusqu'à un véritable esclavage : nous en avons donné plus haut (p. 235, note) un exemple; mais ce n'était pas ce qui arrivait le plus ordinairement. Le bénéfice prit plutôt le caractere d'un pacte de mutuelle assistance basé sur l'idée et le besoin d'une *fidélité* réciproque. Changeant de nature, il changea de nom, et alors s'appela FIEF (*feudum, feodum, fevum*), mot dont on n'est pas parvenu à découvrir avec certitude l'étymologie, mais que nos anciens auteurs ont très-ingénieusement rapproché des mots latins qui signifient foi et alliance (*fides, fœdus*). La métamorphose du bénéfice en fief forma la base de la révolution sociale par suite de laquelle les Capétiens furent portés au trône, et la souveraineté absolue du chef des Franks fut remplacée par la *féodalité*, c'est-à-dire par un vaste système de confédération anarchique entre tous les propriétaires du sol. On voit clairement cette révolution dessinée, dès le règne des Mérovingiens, par les nombreux actes de *recommandation* qui nous sont restés du temps, puis accélérée par les instincts d'ordre et de régularité du gouvernement de Charlemagne, qui ordonnait dans ses Capitulaires que tout homme libre choisit un seigneur et lui demeurât attaché; reconnue ensuite en 877, comme nous l'avons dit (p. 214), par Charles le Chauve; enfin, pleinement consommée au onzième siècle.

Le contrat féodal dépendant absolument de la volonté des contractants, le régime des fiefs variait suivant les lieux, comme toutes les coutumes de la féodalité. Cependant il se concluait ordinairement par une cérémonie environnée d'apparat, où le vassal venait sans armes, tête nue, se mettre à genoux devant son seigneur qui demeurait assis, poser ses deux mains dans les siennes et lui jurer, dans cette posture, d'être désormais son homme et de le servir loyalement, fût-ce aux dépens de sa vie. L'étiquette avait commencé par être beaucoup plus rigoureuse et s'était graduellement adoucie : ainsi, lorsqu'à Saint-Clair-sur-l'Epte Rollon fit hommage à Charles le Simple, pour la Normandie, les seigneurs français lui firent entendre qu'il fallait baiser le pied du roi, outrage que l'homme du Nord refusa de subir; ainsi encore, avant l'avénement de Hugues Capet, c'était sous les pieds du seigneur que le vassal posait ses deux mains (voy. p. 221, col. 1). En retour du serment de fidélité, le seigneur donnait à son homme l'investiture, c'est-à-dire qu'il le mettait en possession du fief par quelque symbole matériel, comme on faisait alors pour tout transport de propriété : il lui remettait entre les mains une touffe de gazon arrachée sur le sol inféodé, ou bien un rameau vert, un fétu de paille, un couteau, un objet quelconque.

Le vassal devenait alors maître à peu près absolu de son fief, et le transmettait en héritage à ses enfants à telles conditions qu'il avait consenties lui-même. Sa première obligation était de s'armer et de monter à cheval pour suivre son seigneur à la guerre; mais ce devoir était limité à un temps restreint : après quarante ou soixante jours de campagne, le vassal avait le droit (et il en usait presque toujours) de retourner dans ses foyers, fût-on à la veille d'un combat. Il était tenu d'aider le seigneur à rendre la justice en siégeant comme juge dans la cour féodale, et c'était encore s'engager à guerroyer, car en l'absence de tout pouvoir public il fallait, si le condamné ne se soumettait pas, que les juges procurassent eux-mêmes l'exécution de leur sentence. Le vassal devait encore les trois cas d'*aide* féodale, c'est-à-dire qu'il avait une certaine somme à débourser pour son seigneur : 1° quand celui-ci était prisonnier et qu'il fallait payer sa rançon; 2° quand il mariait sa fille aînée, ou que son fils aîné était armé chevalier; 3° quand il partait en pèlerinage pour la terre sainte. Quand le vassal mourait, son héritier devait, pour entrer en possession du fief, payer au seigneur le *relief*, c'est-à-dire un droit pécuniaire équivalant à une année du revenu. Le même droit était dû quand il vendait son fief. Le seigneur était le tuteur de son vassal mineur, et il percevait son revenu jusqu'à l'âge de la majorité; enfin, si l'héritier était une fille, elle ne pouvait se marier qu'à l'époux choisi par le seigneur. La forfaiture, c'est-à-dire l'oubli de ses devoirs, entraînait pour le vassal la *commise*, c'est-à-dire la confiscation de son fief. Telles étaient, pour nous borner au plus indispensable, les principales règles suivant lesquelles se gouvernait le régime des fiefs.

L'institution du contrat féodal obtint en France, comme bientôt dans le reste de l'Europe, une faveur si grande, que non-seulement la possession du sol, mais celle d'un titre, d'un droit, d'une fonction, d'une simple rente, se concéda à charge de foi et hommage, et devint l'objet d'un fief. C'est ainsi que les offices de sénéchal, de bouteillier, d'échanson, de chambellan, qui n'étaient en réalité que des domesticités, devinrent des honneurs dans d'humbles châteaux, et de hautes charges publiques dans le palais du roi. Après s'être fait servir à table par son valet, le vassal, valet à son tour, servait à la table de son seigneur; et tous ces services corporels, qui remontaient du dernier des inférieurs jusqu'au suzerain, étaient considérés comme des droits honorifiques.

Fidèle à son rôle de protectrice, l'Église devait entrer avec ardeur dans l'association féodale. Partout où s'élevait une église, où s'étendait une abbaye, là pouvait-on être assuré d'avoir un seigneur plus pacifique et plus bienveillant qu'aucun autre; et l'évêque ou l'abbé était obligé, de son côté, de chercher abri à l'ombre de quelque puissance. Les guerriers aimaient la suzeraineté de l'Église comme les serfs imploraient l'esclavage sur ses domaines, et les plus grands seigneurs ne dédaignaient pas de lui faire hommage. Ainsi le roi de France lui-même possédait un fief (le Vexin) à raison duquel il était vassal de l'abbaye de Saint-Denys; car tel était l'enchevêtrement de cette organisation, où chaque terre était liée à toutes les autres par

les attaches les plus compliquées, mais les plus solides.

Jusqu'ici donc le contrat féodal apparait comme un pacte volontaire et plein de douceur. De la part du vassal, obéissance et respect, dévouement et fidélité; de la part du seigneur, protection, secours et paternelle sollicitude. La concession de fief semble être comme une adoption qui mettrait le vassal en jouissance d'une partie des biens de la famille, et lui imposerait en partie les devoirs de la parenté. D'où vient alors que ces mots de Fief et de Féodalité devinrent si détestés, et qu'en parcourant notre histoire aux derniers siècles nous voyons le régime féodal considéré par nos pères comme un odieux ennemi qu'il faut à tout prix exterminer? C'est que nous n'avons pas encore parlé des abus qui s'y sont rattachés, et particulièrement de l'état des serfs, que l'étonnante solidité de ce régime maintint à la chaine longtemps après l'émancipation des esprits.

Dans la société féodale, le pouvoir royal n'existant que de nom, le seigneur était souverain sur son fief. Il établissait des lois, jugeait, faisait la guerre, battait monnaie; la propriété était la souveraineté. Or, sur le fief, il n'y avait pas seulement des vassaux, hommes libres et guerriers; il y avait aussi, et c'était l'immense majorité de la population (les neuf dixièmes; voy. p. 89, col. 1), des colons, des lides, des vilains, des hommes de *poeste* (*de potestate*) ou hommes de corps, des familles chargées, à des conditions et sous des noms divers, de cultiver le sol ou de se livrer aux travaux manuels, mais dont l'obligation invariable était de rester attachés à la place où le sort les avait fait naître, et de ne pouvoir exercer la liberté de leurs actions. C'était un legs de l'antiquité. Le serf du moyen âge, détenteur de la terre qu'il cultive, entouré d'une famille, protégé par la religion, est dans un état bien supérieur à l'esclave romain; cependant le plus célèbre de nos anciens jurisconsultes, Beaumanoir, dans les dernières années du treizième siècle, disait encore : « Le seigneur peut prendre à ses serfs tout ce qu'ils ont et tenir leurs corps en prison toutes les fois qu'il lui plait, soit à tort, soit à droit, et il n'est tenu d'en répondre à personne, si ce n'est à Dieu. »

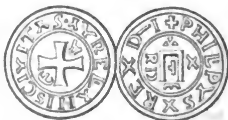
Cette classe misérable des serfs n'était pas seulement attachée à la glebe cultivée par ses mains; elle était de plus accablée de redevances, de cens, de péages, de corvées, de *mauvaises coutumes*, comme on les appelait justement, et même de sujétions infamantes (1). La plupart de ces charges exorbitantes n'étaient pas nées dans le sein de la féodalité et prenaient leur source dans un état plus ancien; c'étaient des débris de l'impôt romain qu'extorquaient les collecteurs impériaux (*judices; justitiæ*), et dont les Barbares avaient continué la perception tant bien que mal. Elles étaient tout à fait étrangères, par leur origine, au contrat féodal, ainsi que l'exprimait la maxime : « Fief et justice n'ont rien de commun »; mais les seigneurs féodaux, souverains sur leurs terres, se gardèrent de négliger les plus absolus et les plus productifs des droits qu'ils y trouvèrent établis; ils cherchèrent plutôt à les augmenter : ils réussirent à les confondre avec le fief, pour les rendre plus sûrs; et comme cette lutte impie de la force contre le droit, où ils furent vaincus dès la fin du quinzième siècle, dura cependant jusqu'en 1789, ils amoncelèrent contre la féodalité des haines indélébiles.

(1) Il suffit de nommer le *Droit du seigneur*, dont on a vainement tenté, de nos jours, de nier le caractère. (Voy. le *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*, 1857, p. 117.)

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

Le roi Philippe Ier n'avait pas huit ans accomplis quand il monta sur le trône. Son père, Henri Ier, avait pourvu à sa tutelle, en la confiant à son beau-frère Baudouin V, comte de Flandre; régence heureuse et paisible, qui n'a laissé aucune trace dans l'histoire.

La minorité de Philippe Ier n'offre qu'un événement important, et il se passe hors de la France.



Monnaie de Philippe Ier.

Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, n'aspirait à rien moins qu'à la conquête de l'Angleterre.

Le faible roi de cette contrée, Édouard III, surnommé le Confesseur, avait passé sa jeunesse à la cour de Normandie. Quoique appelé au trône par un réveil de la nationalité saxonne qui venait d'expulser les Danois, il avait rapporté dans sa patrie les goûts, les usages, jusqu'à la langue de la Normandie, et affichait une préférence marquée pour les hommes du continent. Il était en lutte ouverte avec ses sujets mécontents, notamment avec Godwin, qui était le plus puissant d'entre eux et dont il avait épousé la fille. Par un étrange hasard, le fils aîné de Godwin, Harold, guerrier déjà illustre, fut jeté par un naufrage sur la côte de Ponthieu, et tomba entre les mains de Guillaume. Le duc lui fit un accueil magnifique, et comme les deux princes vivaient en frères, mangeant à la même table et couchant sous la même tente, le duc racontait au Saxon ses anciennes liaisons avec Édouard III. « Un jour, lui dit-il, Édouard me promit que, si jamais il recouvrait le royaume d'Angleterre, il me ferait son héritier; ce jour-là, Harold, j'aimerais avoir ton appui, et si je te dois la couronne d'Angleterre, sois sûr que tout ce que tu me demanderas, je te l'accorderai. » Harold ne sut pas se



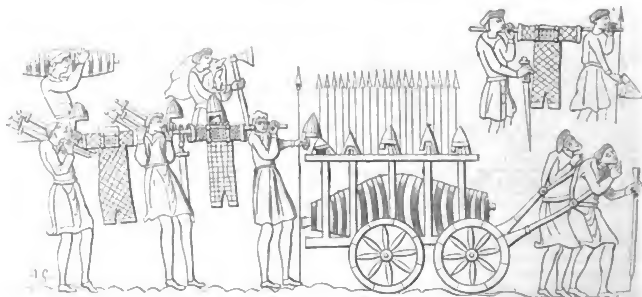
Philippe Ier faisant une donation au prieuré de Saint-Martin des Champs. — D'après une miniature du onzième siècle. (Archives Joursanvault, t. Ier, p. 180.)

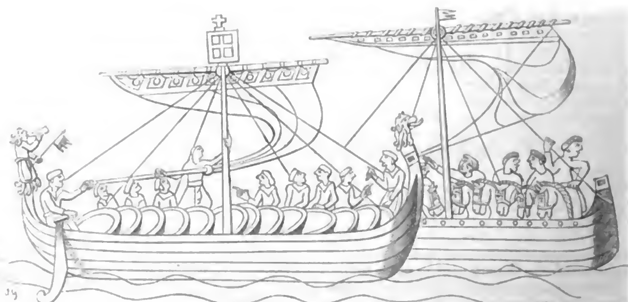
Formule initiale d'un diplôme de Philippe Ier, en date de 1076. La première lettre du texte est barrée par une croix qui représente le X grec (notre CH), première lettre du nom du *Christ*. — « In nomine Patris et Filii et Sp[irit]us s[an]c[t]i. »

défendre de répondre à cette ouverture inopinée par de vagues protestations de dévouement, et le rusé Guillaume n'insista pas; mais, le lendemain, il extorqua de son jeune hôte le serment de remplir ses promesses de la veille. Peu de temps après, Édouard III mourut (5 janvier 1066), après avoir proclamé pour le plus digne du trône d'Angleterre Harold, fils du duc Godwin.

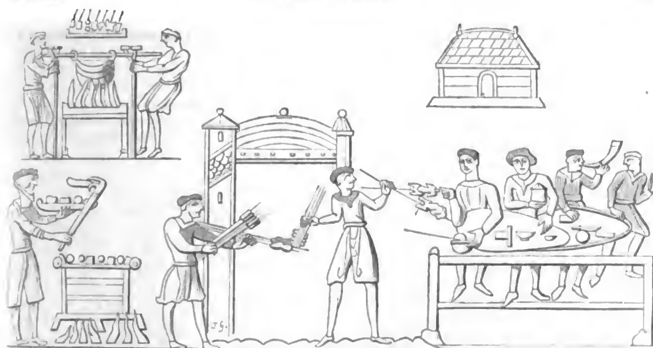
Harold fut sacré roi par l'archevêque de Cantorbéry, le lendemain des funérailles d'Édouard.







Fragments de la tapisserie de Bayeux. — Guillaume fait construire des vaisseaux. — Départ pour l'Angleterre.







Essai des viandes et des boissons. — Repas. — Bataille.

Guillaume lui dépêcha message sur message pour lui rappeler les promesses qu'il lui avait arrachées, et le fit excommunier par le pape, qui envoya au duc de Normandie une bannière avec un anneau renfermant, disait-il, un cheveu de saint Pierre. Le serment qu'il avait prêté condamnait Harold dans l'opinion de ses contemporains.

Guillaume fit rapidement ses préparatifs. Il décida, non sans grand'peine, ses vassaux à le suivre dans l'expédition aventureuse qu'il annonçait hautement, et, malgré l'hésitation des siens, malgré le mauvais vouloir de tous ses voisins, malgré l'opposition ouverte des conseillers du jeune roi de France qui trouvaient Guillaume trop puissant déjà, la flotte normande, composée de quatre cents grands navires suivis de plus d'un millier de bateaux de



Guillaume Ier d'Angleterre faisant une donation de terres au comte de Bretagne. — Fragment dessiné d'après le *Registrum honoris* de Richmond.

transport, prit la mer à Saint-Valeri le 27 septembre 1066, un peu avant le coucher du soleil, et débarqua le lendemain sur la côte d'Angleterre, à Pevensey, près Hastings (Sussex).

Au moment où il mit le pied sur le sol anglais, le duc fit un faux pas et tomba la face contre terre. Des voix crièrent : « Dieu nous garde! voici un mauvais signe. » Mais Guillaume, se relevant, dit aussitôt : « Qu'avez-vous, et qui vous étonne? J'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de Dieu, tant qu'il y en a, elle est à vous. »

A la nouvelle du débarquement, Harold, qu'une invasion de Norvégiens avait appelé dans le Northumberland et qui revenait victorieux, courut à Hastings et se retrancha, à sept milles du camp des Normands, parmi des collines qu'on appelle encore *la Bataille*. Ce fut une bataille héroïque. Le matin (14 octobre), Guillaume, avant de lancer ses troupes en avant, leur tint ce langage : « Pensez à bien combattre, et mettez tout à mort; car si nous les battons, nous serons tous riches. Ce que je gagnerai, vous le gagnerez; si je conquiers, vous conquerrez, et si je prends la terre, vous l'aurez. Sachez pourtant que je ne suis pas venu ici seule-

ment pour prendre mon dû, mais pour venger notre nation entière des félonies, des parjures et des trahisons de ces Anglais. » Les braves compagnons d'Harold, trois fois moins nombreux que leurs ennemis, leur firent deux fois rebrousser chemin, puis finirent par être vaincus à l'aide d'un stratagème. Harold, ses frères et les meilleurs


Sceau de Guillaume le Conquérant.

soldats de l'Angleterre, combattant pour leurs familles, leurs biens et leur patrie, furent passés au fil de l'épée par les fils des pirates du Nord. La conquête du pays entier fut bientôt achevée et la race anglo-saxonne impitoyablement réduite par les vainqueurs à un état voisin de la servitude.

Ce n'était pas sans justes motifs que les conseillers du jeune roi de France avaient prévu, d'un œil inquiet, ce prodigieux agrandissement d'un des vassaux de la couronne. Rajeunie par l'humeur entreprenante de ses nouveaux maîtres et fortifiée par l'adjonction d'une province sur le continent, l'Angleterre, après avoir courbé la tête sous l'ascendant d'armes et de mœurs françaises, allait commencer bientôt les hostilités funestes qui devaient, pour des siecles, la mettre aux prises avec la France. C'est de la conquête brutale dont elle fut un instant victime que date sa grandeur.

Philippe Ier devint majeur l'année suivante (1067); mais son règne fut moins honorable que celui de ses prédécesseurs, et ne fut pas plus brillant. Il vivait obscurément dans ses châteaux, livré non pas à la dévotion, mais à ses plaisirs, et pressurant ses sujets pour subvenir à ses dépenses. Il tenta une guerre malheureuse dans la Flandre, et se fit battre près de Cassel (1071) par Robert, comte de Frise. Quelques années plus tard (1075-1087), il guerroya avec un peu plus de succès contre Guillaume le Conquérant, en s'alliant à ses fils révoltés contre lui. Il appela surtout les regards en soulevant le scandale lorsque, marié à Berthe de Hollande, dont il avait quatre enfants, il enleva Bertrade, femme de Foulques le Rechin, comte d'Anjou, aussi belle par le visage que laide par le cœur, dit un chroniqueur contemporain, et l'épousa (1092). Le mari de Bertrade et les parents de Berthe prirent aussitôt les armes contre l'adultère, le saint-siége l'excommunia; mais Philippe eut l'adresse de conjurer l'orage, de se réconcilier avec le comte d'Anjou, de désarmer le pape, Urbain II, par une feinte soumission, et de garder Bertrade.

Philippe Ier mourut à Melun, le 29 juillet 1108, laissant un fils nommé Louis, qui s'était distingué depuis ses jeunes années par une rare énergie, et qui promettait à la France des destinées nouvelles.

LA PREMIÈRE CROISADE (1095).

L'idée de tirer l'épée pour arracher aux mains des infidèles Jérusalem, la cité sainte, illustrée par le martyre du Christ, fermentait depuis longtemps dans l'âme des chrétiens, surtout chez les Français, race passionnée, toujours prête à traduire en faits positifs les aspirations de son génie. « Que n'y étais-je avec mes Franks! » s'écriait Clovis, en agitant sa terrible hache, quand saint Remi lui racontait la mort de Jésus. Les visites aux lieux saints, les *pèlerinages* (1), étaient un besoin de la foi, qui voulait voir et toucher ce qu'elle adorait. Grands ou petits, clercs, soldats, pauvres serfs, valides ou malades, on courait, fût-ce au prix de la fatigue et du danger, aux lieux célèbres par la sépulture de saints personnages; on allait au loin pour baiser un tombeau, pour en rapporter des linges qui l'eussent touché, ou seulement de la poussière, qu'on buvait délayée dans de l'eau comme un spécifique souverain. C'était aussi un moyen de racheter ses péchés, et l'une des pénitences les plus ordinaires que l'autorité ecclésiastique imposât aux infracteurs de la trêve de Dieu, comme à tous les gens souillés de quelque forfait. Nous avons encore une formule de la lettre, véritable passe-port, que l'évêque leur remettait en pareil cas : « Qu'il soit à votre connaissance, saints peres, évêques, abbés et abbesses, ducs, comtes, vicaires et tous gens croyants en Dieu et le craignant, que le pelerin nommé un tel, de tel lieu, est venu à nous et nous a demandé conseil sur ce que, poussé par l'éternel ennemi du genre humain, il aurait tué son propre fils un tel, ou son neveu, et que, pour cette cause, nous avons, suivant l'usage et la loi canonique, prononcé qu'il devait passer en pèlerinage tant d'années. Quand donc il se présentera auprès de vous, daignez lui accorder le logement et le feu, le pain et l'eau, et lui permettre de se rendre sans retard aux lieux saints, etc. (2) » Le pèlerinage était accompagné parfois d'une aggravation singulière qui

(1) *Pérégrinations*, voyages.
(2) *Formules de Marculfe;* septième siècle.

n'était peut-être pas étrangère aux superstitions de l'antiquité celtique : avec les armes du coupable, on forgeait des chaînes qu'on lui rivait autour du cou, à la ceinture et aux bras; puis on le chassait, afin qu'il allât, en cet état, visiter les lieux consacrés. Vers 855, un seigneur frank nommé Fromond, condamné de la sorte, parcourut pendant sept ans l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique, visita trois fois Rome, deux fois Jérusalem, et finit par revenir, avec ses liens de fer, expirer dans un monastère de la Bretagne. L'usage des pieux voyages non-seulement à Rome, au tombeau des apôtres, mais jusqu'en Palestine, était donc très-répandu dès les premiers siècles du christianisme (1) et assez commun en Gaule pour qu'un pelerin gaulois, dès le quatrième siècle, ait laissé à ses compatriotes un guide intitulé : *Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, livret qui est parvenu jusqu'à nous. En vain les païens y avaient-ils détruit tous les vestiges de la Passion, en vain l'empereur Adrien avait-il fait élever une statue de Jupiter sur le lieu de la résurrection et une statue de Vénus sur le Calvaire, les chrétiens se rendaient à Jérusalem pour adorer le saint sépulcre, rétabli par Constantin, et pour payer le tribut de leur admiration naïve à mille reliques incroyables, telles que le rocher sur lequel Abraham avait voulu sacrifier Isaac, le lit du prophète Élie, le siége de la Vierge; l'étoile des mages, qu'on



Souffrances des pèlerins en Palestine. — Manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris; fonds Sorbonne, nº 383.

voyait encore au fond d'un puits; la croix, la couronne d'épines, les clous, tous les instruments de la passion; le figuier où le traître Judas s'était pendu; jusqu'à la pierre angulaire sur laquelle Jésus-Christ avait dit allégoriquement qu'il bâtirait son Église.

Les pèlerins, de plus en plus nombreux, qui rapportaient à la curiosité populaire le récit des merveilles qu'ils allaient chercher en Orient, allumaient la colère dans le cœur de leurs compatriotes, en même temps qu'ils stimulaient leur piété. Les mahométans, secondés par les juifs, accablaient les pèlerins d'outrages, d'extorsions, de mauvais traitements, et ceux de ces malheureux qui échappaient à la misère couraient le risque d'être assassinés jusque dans les rues de Jérusalem. Mais ils mouraient pour la plupart en martyrs, fièrement, et se fortifiant de cette pensée audacieuse qu'un jour exprimait l'un d'eux : « Seigneur, vous êtes mort pour moi; je meurs pour vous. »

(1) Voy. *Des Pelerinages en terre sainte avant les croisades*, par Lud. Lalanne; 1845.

A leurs voix se joignaient celles des chrétiens de la Syrie menacés par les infidèles, surtout depuis la révolution qui avait fait passer à la race belliqueuse des Turcs Seldjoucides le pouvoir des califes arabes de Bagdad (945).

L'idée d'une expédition armée à travers le pays de ces Sarrasins qui avaient jadis porté la terreur jusqu'au cœur de la France, qui possédaient les saints lieux et qui paraissaient à la veille d'exterminer les chrétiens de l'Église grecque, s'empara peu à peu de tous les esprits. La conversion des Hongrois au christianisme (998) rendit cette expédition possible, en ouvrant une route par terre jusqu'à Constantinople. Aussi, dès l'année 1002, la voix du pape français Sylvestre II (notre célèbre Gerbert) avait fait un premier appel aux armes. « Soldats du Christ, levez-vous; il faut combattre pour lui! » (*Lett.* CII de Gerb.) Les pèlerinages, dès lors, prirent une activité auparavant inconnue.

On s'organisait, pour faire le voyage, en bandes nombreuses qui ressemblaient à de petites armées. En 1027, Richard, abbé de Vannes, se mit en route avec sept cents pèlerins; en 1064, des Normands

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

firent de même, et, se réunissant à des guerriers d'outre-Rhin, sous la conduite des évêques de Bamberg et de Mayence, partirent au nombre de sept mille hommes, dont la moitié ne revint pas. Grégoire VII, l'un des grands hommes de la papauté (1073-1086), songeait à renouveler plus sérieusement la tentative de Gerbert, et il écrivait à l'empereur d'Allemagne Henri IV : « Les chrétiens d'outre-mer sont massacrés chaque jour comme des troupeaux ; ils ont envoyé vers moi pour demander secours ; et moi je suis frappé de douleur jusqu'à désirer la mort..... Déjà plus de cinquante mille hommes sont prêts à marcher contre les ennemis de Dieu, s'ils peuvent m'avoir pour chef et pour pontife dans cette entreprise. Mais comme un si grand dessein a besoin de sérieux conseils et de puissants secours, je vous demande l'un et l'autre, parce que, si je fais ce voyage, ce sera à vous, après Dieu, que je confierai la garde de l'Église romaine. » Mais ce n'était pas ainsi que l'étincelle devait s'allumer ; c'était en France, au sein des couches populaires. Les Asiatiques donnèrent dès lors et donnent encore aujourd'hui le nom de Franks à tous les Occidentaux, et Guibert de Nogent, l'historien contemporain de cette première guerre, inscrivit en tête de son livre : « Actions de Dieu par la main des Français » (*Gesta Dei per Francos*).

Un simple moine de Picardie, qu'on appelait Pierre l'Ermite, revint de Jérusalem navré de ce



Pierre l'Ermite présente une lettre au pape Urbain II. Vision de Pierre l'Ermite.

D'après un manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris ; fonds Sorbonne, nº 383.

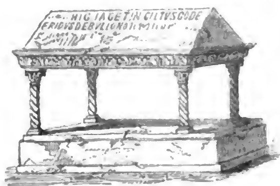
qu'il y avait vu, et porteur de lettres suppliantes adressées par le patriarche de cette ville aux chefs de la chrétienté. C'était un homme de petite taille et d'un extérieur misérable, vêtu d'une tunique de laine, d'un manteau de bure qui descendait jusqu'à ses talons, et marchant les bras et les pieds nus ; mais son esprit était prompt, son œil perçant, son regard pénétrant et doux, sa parole éloquente ; une grande âme habitait ce faible corps, et il prêchait partout la foule du peuple avec une merveilleuse autorité. En passant à Rome (1094), il décida le pape, Urbain II, à faire ce grand appel aux armes depuis si longtemps attendu. L'Italie y répondit faiblement ; mais, en France, la parole de Pierre souleva les populations, et une foule immense se rassembla autour de Clermont, en Auvergne, où un concile général avait été indiqué pour le 18 novembre 1095. Là, le pape et l'ermite achevèrent leur œuvre. La guerre sainte fut résolue aux cris unanimes de « Dieu le veut ! Dieu le veut ! »

Cette multitude, avant de se séparer, prit l'engagement de marcher à la conquête de la Palestine, et, pour marque de sa promesse, chacun fixa sur ses vêtements une croix d'étoffe rouge. De là les noms de *croisés* et de *croisade*.

L'enthousiasme fut extraordinaire. Des armées se réunirent, suivant l'expression d'un chroniqueur, comme des bandes de sauterelles. « Elles n'avaient point de roi, continue-t-il, mais Dieu seul pour chef de guerre. La croisade ne fut prêchée qu'en France ; cependant il débarqua dans nos ports des barbares de je ne sais quelle nation ; personne ne compre-

nait leur langage; eux, plaçant leurs doigts en forme de croix, faisaient signe qu'ils voulaient aller à la défense de la foi chrétienne. Il y avait des gens qui n'avaient d'abord nulle envie de partir, qui se moquaient de ceux qu'on voyait se défaire de leurs biens, et prédisaient qu'ils auraient un triste voyage et un plus triste retour. Et le lendemain, les moqueurs eux-mêmes, par un retour soudain, donnaient tout leur avoir pour un peu d'argent, et partaient avec ceux dont ils s'étaient raillés. Qui pourrait dire les enfants, les femmes, les vieillards qui se préparaient à la guerre? Vous eussiez ri de voir les pauvres ferrer leurs bœufs comme des chevaux, traînant dans des chariots leurs minces provisions et leurs petits enfants; et ces petits, à chaque ville ou château qu'ils apercevaient, demander, dans leur simplicité: « N'est-ce pas là » cette Jérusalem où nous allons? » (Guibert de Nogent.)

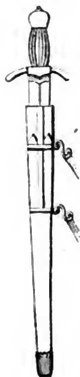
Une première avant-garde de quinze mille hommes, qui n'avaient avec eux que huit cavaliers, franchit le Rhin le 8 mars 1096, sous la conduite d'un chevalier bourguignon qu'on appelait, à cause de sa pauvreté, Gautier Sans-Avoir. Pierre l'Ermite suivit avec cent mille pèlerins; puis, avec quinze mille autres, un prêtre allemand nommé Gotteschalk compléta cette avant-garde des enfants perdus poussés par l'humeur vagabonde, par l'espoir d'une terre plus douce que leur patrie, et par cette foi vaillante qui leur garantissait la protection du ciel, puisqu'ils marchaient Dieu le voulant. Cette cohue frénétique longea les rives du Danube, qui n'avaient pas été témoins, depuis le temps de Sigovèse (voy. p. 2), d'un tel spectacle venu de l'Occident. Mais



Tombeau de Godefroid de Bouillon conservé autrefois dans l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, enlevé par les chrétiens du rite grec après l'incendie de 1808.

elle ne tarda pas à se livrer à la violence, pillant tout sur son passage et tuant les juifs, afin, disait-elle, de commencer de suite l'extermination des ennemis du Seigneur. Les nations guerrières de Hongrie et de Bulgarie usèrent de représailles et massacrèrent une grande partie de ces premiers croisés. Le reste étant arrivé sous les murs de Constantinople, l'empereur Alexis Comnène se hâta de faire passer le Bosphore à ces alliés, plus redoutables que des ennemis. Deux mois après, ils étaient tombés, dans la plaine de Nicée, sous le sabre des Turcs, et de cette multitude il ne restait que trois mille hommes environ, qui furent recueillis, avec Pierre l'Ermite, par des troupes grecques de l'Asie Mineure.

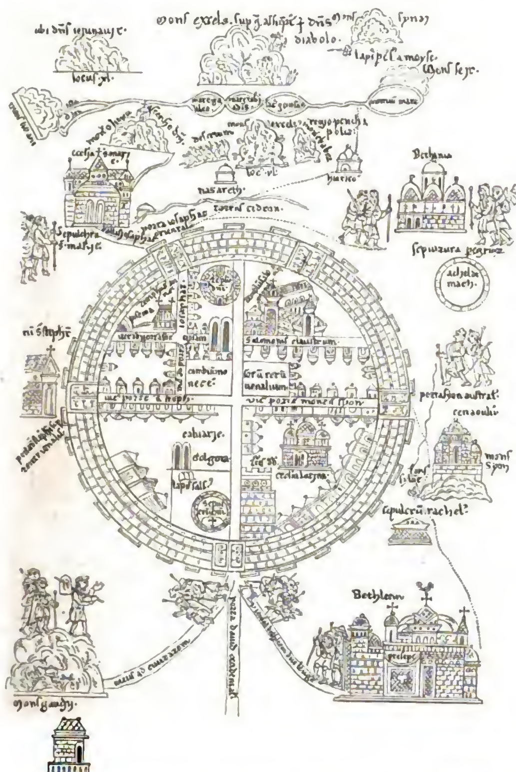
Cependant les véritables armées de la France, formées de chevaliers bardés de fer, soutenus d'archers aguerris et commandés par les plus grands seigneurs du royaume, s'organisaient, se comptaient et se mettaient en marche aussi rapidement qu'il était permis de le faire à une masse de six cent mille fantassins et cent mille cavaliers (août-octobre 1096). Ils s'étaient divisés en trois corps. Celui du nord suivit comme l'avant-garde le bassin du Danube; il se composait des hommes de la Flandre, de la Lorraine et des bords du Rhin, commandés par Godefroid de Bouillon, duc de la basse Lorraine, descendant de Charlemagne par les femmes, et le plus valeureux, le plus loyal, le plus pieux des croisés. Le corps du centre, composé de Normands, de Français et de Bourguignons, ayant à leur tête Hugues, comte de Vermandois et frère du roi Philippe, Robert duc de Normandie, Étienne comte de Blois, alla s'embarquer dans les ports du royaume de Naples. Les Français méridionaux, sous la conduite de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et de l'évêque du Pui, s'engagèrent à travers les Alpes, puis dans le Frioul et la Dalmatie. Le rendez-vous général était à Constantinople.



Épée de Godefroid de Bouillon, conservée à Jérusalem.

Les Grecs avaient longtemps imploré la venue des Franks comme une délivrance; mais cette foule inattendue, son ardeur sauvage, sa rudesse inculte, les glaça de terreur, et les guerriers de l'Occident se sentirent à leur tour pleins de mépris pour ces Byzantins énervés, astucieux et serviles. Godefroid de Bouillon ne put entrer dans la cité impériale qu'après en avoir ravagé les environs et fait ses dispositions pour lui donner l'assaut; l'empereur Alexis, de son côté, fit des prodiges d'habileté diplomatique pour contenir la brutalité des croisés, pour diviser leurs forces, pour prévenir les collisions, pour protéger ses sujets et maintenir les droits de sa couronne. Il parvint cependant à tout cela, et même à obtenir que Godefroid de Bouillon et les autres chefs, à son exemple, lui prêtassent à l'avance le serment de foi et hommage pour toutes les terres d'Asie qu'ils pourraient conquérir.

Aux premiers jours du printemps de l'année 1097, les colonnes de l'armée chrétienne commencèrent à s'ébranler sur la rive orientale du Bosphore, et le 15 mai elles investirent Nicée. Les Turcs vinrent deux fois livrer bataille; mais ils furent vaincus, et Nicée se rendit après trente-cinq jours de siége. La marche des croisés continua, coupant vers Antioche par le plus droit chemin, mais à travers des plaines sablonneuses, sous le feu d'un soleil dévorant et harcelée par les escadrons ennemis. Une



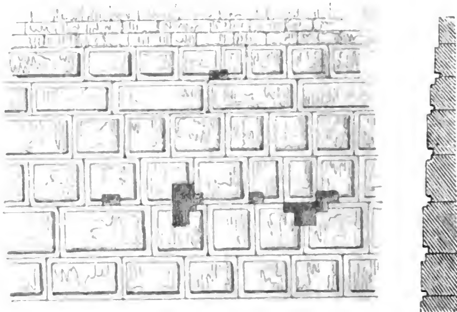
Plan de Jérusalem. — D'après un manuscrit du douzième siècle conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

grande bataille, aussi heureuse que les premières, eut encore lieu à Dorylée, en Phrygie, puis il fallut franchir le Taurus; enfin l'on arriva devant la grande cité d'Antioche (18 octob.). Mais les croisés, qui laissaient, il est vrai, des garnisons sur leur passage, étaient déjà diminués de plus de moitié; ils n'étaient plus que trois cent mille. Le siége d'Antioche dura sept mois et leur coûta des souffrances inouïes; puis, la ville prise, ils se dédommagèrent de leurs longues privations par six mois d'excès, et après les ravages de la guerre et de la famine, la peste fondit sur eux. Soixante mille per-

sonnes, parmi lesquelles il y avait plusieurs milliers de femmes ou de pèlerins hors d'état de porter les armes, furent tout ce qui resta pour marcher d'Antioche à Jérusalem.

Leur enthousiasme, au lieu de diminuer cependant, grandissait à mesure qu'on approchait de la cité sainte, et lorsqu'elle se dessina pour la première fois à leurs yeux, l'armée entière se jeta à genoux et baisa la terre en pleurant. Cette terre qu'ils avaient rêvée pleine des merveilles du paradis n'était qu'un sol jaune, sans arbres et sans eau, nageant dans une atmosphère embrasée; on était au milieu des chaleurs de juin, et ces combattants héroïques marchaient depuis trois ans; mais le siége n'en fut pas moins commencé sur-le-champ, et Jérusalem fut emportée d'assaut, aux cris de : Dieu le veut! le 15 juillet 1099. Cette victoire fut souillée par l'abominable cruauté des croisés, qui marchèrent dans les rues de Jérusalem ayant du sang jusqu'aux genoux, et qui continuèrent froidement le massacre huit jours durant après la prise de la ville. Hommes, femmes et enfants, tout ce qu'elle contenait de musulmans, au nombre de soixante-dix mille créatures, fut égorgé sans pitié. Le mois suivant, un dernier triomphe, la défaite d'une innombrable armée de secours envoyée par le sultan d'Égypte, rendit définitive la conquête de la Palestine.

La croisade se termina par ce que les vainqueurs appelèrent « le rétablissement du royaume d'Israel ». La Palestine et ses habitants, de religion mahométane ou juive, fut érigée en un royaume à

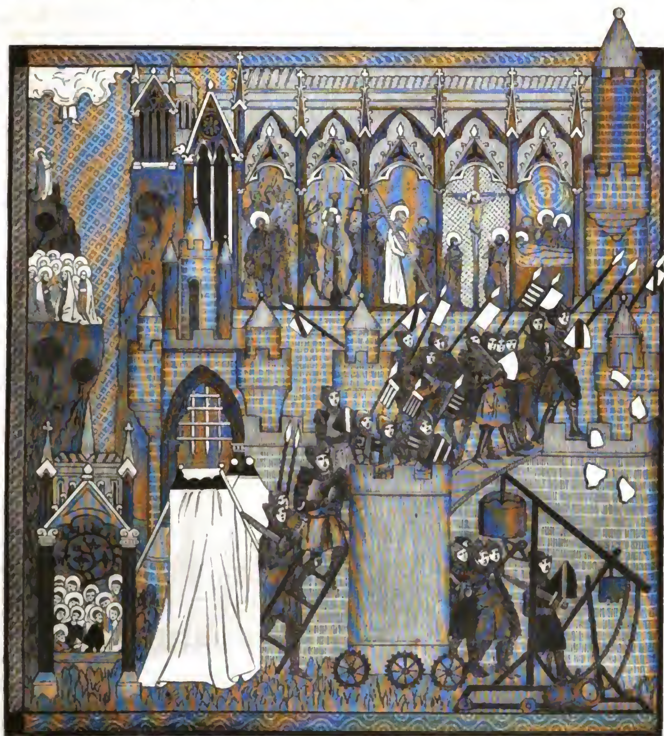


Débris des murailles du temple de Salomon, que l'on voit encore à Jérusalem.

l'européenne, c'est-à-dire partagée en comtés, marquisats, baronies et fiefs, dont Godefroid de Bouillon distribua les titres entre ses compagnons, après avoir été lui-même élu par eux roi de Jérusalem. La féodalité occidentale, avec le cortége de toutes ses institutions politiques, judiciaires et civiles, avec les mœurs et la langue franques, s'implantèrent pour un temps sur un coin du sol asiatique.

Ce royaume français de Jérusalem n'eut pas une longue existence, et les infidèles le reprirent; mais les résultats de cette première croisade, que d'autres suivirent bientôt, furent immenses. L'expansion menaçante de l'islamisme était amortie; l'empire grec sauvé pour près de quatre siècles encore; l'Europe, au lieu de trembler chez elle, portait la civilisation de l'évangile au sein de l'Orient; l'Église romaine avait démontré la grandeur du pouvoir que de sa seule voix elle pouvait armer; la féodalité s'était arrachée elle-même à son isolement égoïste; la croix avait rapproché dans de communs efforts et de communes souffrances le seigneur et le serf; traversant le flot de tant de populations étrangères, les Français du nord et ceux du midi, étonnés de leurs longues inimitiés, avaient commencé d'entrevoir leur fraternité nationale; enfin, mis en contact avec tant de choses, de mœurs et d'idées nouvelles, l'homme de l'Occident sentit l'horizon de sa pensée s'étendre comme celui de ses regards. D'autres conséquences, plus matérielles, surgirent peu à peu : la féodalité reçut des croisades un premier affaiblissement; les possesseurs de fiefs s'appauvrirent et leur nombre diminua; ils vendirent leurs châteaux et leurs terres pour subvenir aux dépenses d'expéditions si coûteuses; ils vendirent aussi la liberté : les serfs commencèrent à respirer, et les bourgeois à réfléchir. Les relations entre l'Orient et l'Occident devinrent permanentes; le commerce prit un essor auparavant inconnu, l'industrie se développa dans la même mesure, et tous deux s'organisèrent en corporations de métiers; la richesse immobilière et la puissance du crédit commencèrent à grandir à côté de la richesse territoriale; enfin, la haine

aveugle des Latins pour les infidèles s'adoucit par le contact. Les croisés avaient été souvent contraints de rendre justice sur le champ de bataille à la bravoure et la loyauté musulmanes; revenus dans leur froide patrie, ils rendaient justice aux magnificences de l'Orient.



Prise de Jérusalem par les croisés. — Miniature d'un manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris (nº 6972).

CHEVALERIE.

La *Chevalerie* contribua au mouvement des croisades, et reçut d'elles, à son tour, une impulsion très-vive. Fait obscur à son origine, elle avait acquis, vers le milieu du onzième siecle, les développements d'une grande institution.

Chez les peuples de la Germanie, comme auparavant chez les Gaulois, le jeune homme parvenu à l'âge de porter les armes était investi publiquement et en cérémonie des insignes du guerrier. Les Franks avaient conservé cet usage. Ainsi Charlemagne ceignit lui-même de l'épée, dans l'assemblée des Franks, en 791, son fils Louis le Pieux, âgé de treize ans, et Louis le Pieux conféra solennellement le même honneur, en 837, à son fils Charles le Chauve, alors dans sa quatorzieme année. Le fond de la solennité n'avait pas changé, seulement on y avait ajouté un caractere religieux.

Lorsque les relations féodales furent établies, le possesseur de fief envoyait ses fils auprès de son suzerain pour y apprendre, avec les autres adolescents dépendant de la même seigneurie, le métier des armes et le service domestique du château. L'ambition de chacun de ces jeunes gens était de suivre l'exemple de son pere, et de devenir à son tour un cavalier armé en guerre (*caballarius*), l'homme du seigneur, le compagnon de ses entreprises militaires, son tenancier direct pour quelque fief. Le nom de chevalier, ou cavalier, se trouve déjà employé dans un des capitulaires de Charlemagne (807), où l'empereur ordonne « que ses vassaux pourvus de bénéfices, et généralement tous les *caballarii*, viennent à l'assemblée nationale ». Ce mot de la langue rustique resta dans le français; mais, pour le latin, ce furent les mots *miles*, soldat, *militare*, servir en qualité de soldat, qui furent l'équivalent constant, durant tout le moyen âge, du titre et de l'office de chevalier. La chevalerie est donc proprement, de nom comme de fait, la milice d'élite de la France, l'armée du château féodal.

De cette milice, la religion et la poésie, les prêtres et les femmes, réussirent à faire une institution sublime. Grâce aux incessantes remontrances du clergé, souvent grâce à son courage et à son exemple, grâce aussi à son pouvoir matériel et à l'appui que les rois lui donnaient, un certain idéal de moralité planait au-dessus de cette société sanguinaire et vicieuse du moyen âge; il y avait peu de vertus chez les hommes grossiers qui la



Comment on armait un chevalier. — Manuscrit français de Lancelot du Lac (1).

composaient, mais ils avaient l'idée de types plus purs. Les Vies des saints, par exemple, furent certainement une source abondante de moralisation. Il n'y avait pas de chevalerie au quatrième ni au huitième siècle, mais la vie d'abnégation d'un saint Martin ou de tel de ces prédicateurs intrépides qui précédaient, en Germanie, les armées de Charlemagne, étaient des modèles de vie guerrière et chrétienne tout ensemble. Parfois l'homme féodal s'enflammait du désir d'en approcher. Sa femme contribua pour beaucoup à ce développement salutaire. Dans sa demeure isolée, le triste et sombre château, seule elle était son égale; et, par les loisirs que leur laissait la guerre comme par les temps de péril où ils s'enfermaient derrière leurs murailles, tous deux étaient forcément liés aux devoirs de la vie domestique. L'homme allait-il au loin, la châtelaine restait au logis; elle représentait son époux absent; elle veillait, assistée des vassaux à ses ordres, sur l'honneur et les biens de la famille. L'énergie du lien féodal fut telle que, malgré la vieille coutume nationale, les filles du seigneur héritèrent du fief, à défaut de fils, et très-souvent il arrivait que l'omnipotence seigneuriale se trouvât en des mains féminines. Une femme pouvait, de son chef, recevoir

(1) Ce beau manuscrit est conservé à la grande Bibliothèque de Paris, sous le no 6964; le texte est français, mais les miniatures paraissent être l'œuvre d'un artiste italien du treizième siècle.

l'hommage de ses tenanciers, nommer sa cour de justice, ordonner aux hommes; et lorsqu'elle se mariait, dans le Midi surtout, elle conservait la seigneurie des biens venant d'elle. Ainsi la vicomtesse de Narbone, Ermengarde, rendait la justice elle-même, commandait ses troupes en campagne, et gouverna ses États avec autant de gloire qu'un homme eût pu le faire, pendant cinquante ans. La femme avait été exclue du droit d'hériter de la terre paternelle par la loi salique et les autres codes barbares; elle y rentra par la féodalité. Elle porta fréquemment les biens de sa famille, dont tous les mâles avaient été moissonnés par la guerre, dans des familles étrangères, et fut ainsi l'instrument de l'agglomération des grands États. Cette existence sérieuse et quelquefois souveraine donnait aux femmes de l'âge féodal une élévation d'âme et une vigueur morale qui expliquent leur influence.



Un Tournoi. — Manuscrit français de Lancelot du Lac (nº 6964).

Ce n'était pas même assez de ce règne terrestre pour satisfaire le sentiment qu'elles inspiraient; la femme fut divinisée dans le culte passionné qu'on rendit à la vierge Marie.

Dès qu'elle eut animé de quelque chaleur la monotone et froide vie du château féodal, cette douce influence rayonna au dehors. Devenu l'une des grandes lois de la chevalerie, le respect des dames conduisit aux raffinements, à la poésie galante, aux tournois, aux cours d'amour, à la chevalerie errante, à ce singulier mélange d'amour pour les femmes confondu dans l'amour pour la gloire, d'où sortit le caractère original, généreux et tout français, dont l'éclat se peint dans notre mot *chevaleresque*.

Les chevaliers errants, ou redresseurs de torts, consacrant leur vie à la protection des faibles et à quelque chaste amour, furent des personnages parfaitement historiques, bien qu'ils aient plus souvent défrayé les romans que la réalité. Les cours d'amour, délicate invention de la France méridionale, étaient des sortes d'académies composées surtout de dames, et dans lesquelles on s'assemblait pour juger des compositions poétiques, pour décerner des prix aux plus habiles dans les *jeux d'amor*, ainsi qu'on nommait ces combats littéraires; puis aussi pour juger des questions de morale chevaleresque et prononcer, sur des accidents de casuistique amoureuse, de véritables arrêts dont on a conservé quelques-uns. La duchesse Éléonore de

Guyenne, que nous verrons bientôt jouer un rôle dans l'histoire politique, la vicomtesse Ermengarde de Narbone, une comtesse de Champagne, une autre de Flandre, sont citées pour avoir tenu de brillantes cours d'amour. Le poete fut associé à la chevalerie, comme autrefois le barde à la noblesse gauloise, et celui qui savait imaginer, *trouver* de jolies pensées et de jolis vers (*troubadour* dans la langue du Midi, *trouvere* dans celle du Nord), de quelque basse naissance qu'il sortit, devenait le favori des femmes élégantes.

Les joutes et les tournois, où le vainqueur recevait le prix de la main des dames, dénotent bien le mélange de nobles instincts et de penchants grossiers qui dominaient dans cette société belliqueuse dont ils étaient le divertissement le plus brillant. Le tournoi commençait par une série de duels entre deux chevaliers, qui s'élançaient l'un contre l'autre au galop de leurs chevaux, et cherchaient à se renverser d'un coup de lance; il se terminait par le tournoi proprement dit (*tournoiement*), dans lequel la mêlée devenait générale. On distinguait encore les *behourdis*, ou sièges simulés; les combats *à la barrière*, où deux partis luttaient à pied, avec la hache, l'épée et la masse d'armes, pour se jeter l'un l'autre hors de la lice; et les *pas d'armes*, dans lesquels un ou plusieurs chevaliers, ayant choisi quelque étroit passage en pleine



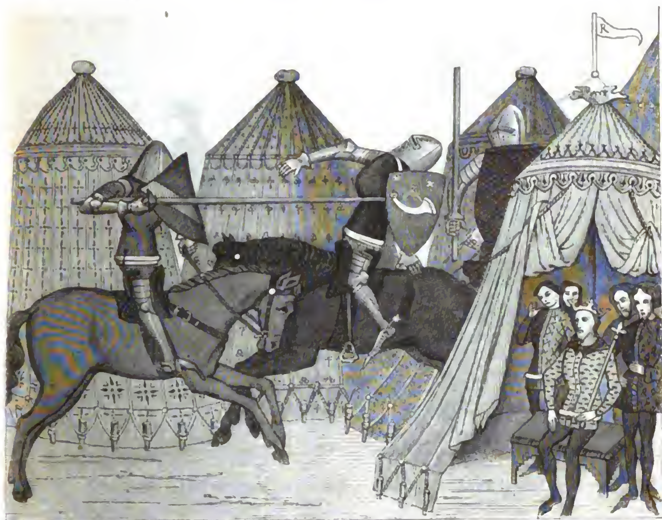
Châtelaine et jeune noble. — Manuscrit de Lancelot du Lac (nº 6964).

campagne, y plantaient leur bannière et défiaient tout venant. Ces combats, dont il semble qu'on reconnaisse déjà la trace à la cour de Charles le Chauve (voy. Nithard), devinrent tellement à la mode dès le milieu du onzième siècle, qu'à cette date un seigneur de Touraine nommé Geoffroi de Preuilli rédigea un code des tournois qui, dès son vivant, servit de règle en cette matière. Cependant, quoique ce législateur eût prescrit l'emploi de lances et d'épées de bois, on ne se servait guère, dans les tournois, que de véritables armes de fer, pourvu qu'elles fussent sans pointe et sans tranchant; on les appelait alors des armes *courtoises*; mais souvent, à ces joutes, on perdait les membres ou la vie, comme à de vraies batailles.

Les jeunes gens destinés, par leur naissance, à la profession des armes, étaient soumis à un long noviciat; ils restaient dans les rangs inférieurs d'une sorte de basse noblesse, sous les noms vagues de bacheliers (bas chevaliers), damoiseaux (*dominicelli*, petits seigneurs), valets (*vasseleti*, petits vassaux), sergents d'armes (*servientes*), écuyers ou pages, jusqu'à ce qu'ils eussent conquis par le courage le titre de chevalier, lequel suffisait à l'orgueil des plus grands seigneurs. On a décrit en grand détail les cérémonies de l'adoubement (*adoptatio*) ou réception de tout nouveau chevalier.

La première était un bain où l'on mettait l'aspirant; c'était un symbole de purification morale.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.



Duel entre deux chevaliers. — Manuscrit de Lancelot du Lac (nº 6964).



Chevalier vaincu à la merci de son adversaire. — Manuscrit de Lancelot du Lac (nº 6964).



Dame et Chevalier chevauchant. — Manuscrit de Lancelot du Lac (nº 6964).



Dame approchant une herbe des lèvres d'un chevalier blessé. — Manuscrit du treizième siècle conservé à la grande Bibliothèque de Paris (nº 6955). — Cette miniature est l'œuvre d'un artiste français. L'art des miniaturistes était à cette époque plus avancé en Italie qu'en France.

Au sortir du bain on l'habillait d'une tunique blanche, insigne de pureté; d'une robe rouge, marque de ce qu'il était tenu de répandre son sang pour sa foi et son devoir; d'un justaucorps noir,

souvenir de la mort qui l'attendait, comme tous les hommes. Purifié et vêtu, il observait un jeûne rigoureux de vingt-quatre heures. Sur le soir, il entrait dans l'église et passait la nuit en prières. Le lendemain matin il se confessait, communiait, assistait à la messe et entendait ordinairement un sermon sur les devoirs de la chevalerie; puis il s'avançait vers l'autel, l'épée de chevalier suspendue à son cou; le prêtre la détachait et la lui rendait après l'avoir bénie. Le jeune guerrier allait ensuite s'agenouiller devant le seigneur qui devait lui conférer son titre; il lui récitait quelque demande comme celle-ci : « Si vous pri qu'en guer» don de mon service, me doigniés armes et me » faites chevalier »; et, après avoir répondu à diverses questions de forme, il prononçait le serment de rester toujours fidèle à la religion et à l'honneur. Le seigneur lui donnait l'*accolade*, c'est-à-dire trois coups du plat de son épée sur l'épaule ou sur la nuque, quelquefois un léger coup de la main sur la joue, et lui disait : « Au nom de Dieu, » de saint Michel et de saint George, je te fais » chevalier; sois preux, hardi et loyal. » Le nouveau chevalier était alors vêtu de son harnais de guerre, quelquefois par la main des dames. « On amène le cheval, on apporte les armes; on le revêt d'une cuirasse incomparable, formée de doubles mailles que ni lance ni javelot ne pourraient transpercer; on le chausse de souliers de fer fabriqués de même à doubles mailles; des éperons d'or sont attachés à ses pieds; à son col est suspendu son bouclier, sur lequel sont représentés deux lionceaux (ou léopards?) d'or; sur sa tête, on pose un casque où reluisent les pierres précieuses; on lui remet une lance de frêne à l'extrémité de laquelle est un fer de Poitiers; enfin, une épée provenant du trésor du roi. » C'est, il est vrai, l'un des plus grands seigneurs de France dont on décrit ainsi l'armement, Geoffroi Plantagenet, duc d'Anjou et de Normandie, et la scène se passe vers l'année 1127.

La chevalerie se développa et se régularisa de plus en plus aux douzième et treizième siècles, temps de grande ferveur religieuse; elle déclina ensuite, et, vers le temps de la renaissance, elle s'éteignit tout à fait. Elle a cependant laissé quelques rejetons bâtards : ce sont les ordres particuliers de chevalerie, dont plusieurs ont fleuri jusqu'en 1789 et durent même encore.

BLASON. — NOMS DE FAMILLE.

Cet esprit de famille, que la féodalité portait dans son sein comme un germe préparé pour amollir et féconder un sol dur et ingrat, se manifesta encore par la naissance des armoiries et de l'art du blason. Les guerriers de l'antiquité faisaient peindre sur leurs armures, leurs bannières, leurs boucliers, des insignes et des couleurs par lesquels ils se faisaient reconnaître au loin; mais c'étaient des distinctions purement personnelles. Le blason est tout autre chose : c'est un insigne de famille, et d'autant plus honorable pour celle qui le porte que sa première adoption remonte à une époque plus reculée.

Les Franks portaient des boucliers blancs; c'était leur antique usage (p. 165, col. 2), et ils ne l'avaient pas encore abandonné sous le règne de Louis le Pieux (p. 209), tandis que les Bretons n'avaient pas cessé de suivre la tradition gauloise et de peindre les leurs. Peut-être les Aquitains, qui, au commencement du onzième siècle, scandalisaient les Français du Nord par leur amour de la parure, avaient-ils conservé la vieille et brillante mode celtique. Les Franks l'adoptèrent à leur tour et se firent peindre aussi des emblèmes; mais ce ne furent pendant longtemps, tant au Nord qu'au Midi, que des fantaisies personnelles. C'est à l'Aquitaine qu'appartient le premier exemple connu et certain de véritables armoiries : Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, qui vécut de 1047 à



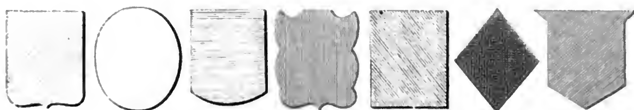
Blason de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse (1047-1105).

1105, avait pris pour symbole, dès avant la première croisade, à laquelle il contribua glorieusement, une croix d'une certaine forme, qu'il porta durant cette expédition fameuse, et que ses descendants conservèrent comme un souvenir de la gloire et de la piété de leur aïeul. On pense aussi reconnaître dans les animaux peints en or (vers 1127) sur le bouclier de Geoffroi Plantagenet, que nous citions un peu plus haut, les léopards, qui de là seraient passés sur les armes d'Angleterre, où ils sont restés depuis.

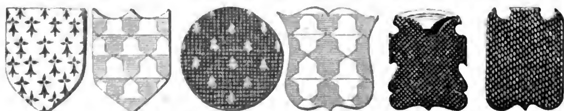
Vers le milieu du douzième siècle, cette petite révolution se généralisa : au lieu de se créer des emblèmes nouveaux, les fils de bonnes familles préférèrent rappeler ceux de leurs ancêtres en tâchant d'en augmenter l'illustration; mais la règle ne devint constante et à peu près absolue que sur la fin du siècle suivant. Ce changement fut-il dû à la prédominance exclusive des idées féodales, ou à l'organisation de la chevalerie, ou à l'introduction des noms de famille, ou bien à l'usage fréquent des tournois, pour lesquels la société féodale déployait tout son faste, ou bien encore aux croisades, dans lesquelles les guerriers des diverses nations furent obligés, disent les chroniqueurs, d'adopter des marques et des couleurs particulières pour se reconnaître eux-mêmes au milieu de leurs innombrables bataillons? Chacun de ces différents

faits y eut vraisemblablement sa part; mais il ne nous est pas plus donné de dire dans quelle mesure, qu'il ne nous l'a été tout à l'heure de préciser à quelle date.

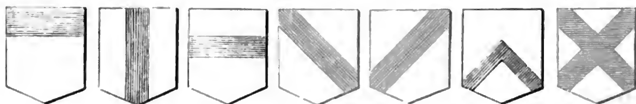
Ce goût de distinctions arbitraires, qui semblerait n'avoir pu être qu'un jeu, une mode, répondait certainement à un besoin de l'orgueil féodal, car il prit un développement extraordinaire. Les armoiries, d'abord figurées sur le bouclier ou sur la bannière, passèrent de là sur la cuirasse, sur le harnais du cheval; elles se répétèrent sur le cimier du casque; elles se traduisirent dans la devise et le cri de guerre; elles se sculptèrent sur toutes les parties apparentes du manoir, à la voussure des églises, sur la pierre des tombeaux; elles se peignirent sur la pierre, sur le bois, sur le cristal des vitraux, sur le parchemin des manuscrits; elles se tissèrent dans les étoffes de manière à tapisser les appartements, à habiller les nobles dames aussi bien que les pages et valets. Non-seulement les familles seigneuriales, mais les familles ecclésiastiques ou bourgeoises, les abbayes, les chapitres, les villes, les universités, les corporations de métiers, se composèrent des armoiries, et le blason devint une partie essentielle de toutes les décorations du moyen âge. Il se forma aussi ses lois, ses combinaisons particulières, sa jurisprudence qu'il n'était pas permis d'enfreindre, son vocabulaire



1 Or. 2 Argent. 3 Azur. 4 Gueules. 5 Sinople. 6 Sable. 7 Pourpre.



8 Hermine. 9 Vair. 10 Contre-Hermine 11 Contre-Vair. 12 Sanguine. 13 Orangée.



14 Chef. 15 Pal. 16 Fasce. 17 Bande. 18 Barre. 19 Chevron. 20 Sautoir.

spécial et ses gardiens sévères, les *hérauts d'armes*, qui en firent un véritable corps de doctrine qu'on appela, de leur nom, l'*art héraldique*. Le blason s'enracina si profondément enfin dans le goût et de la France et de l'Europe entière, qu'on peut le regarder comme encore florissant aujourd'hui.

Mis en faveur dans tous les pays et servant à distinguer, par des figures emblématiques, le rang, les hauts faits et les noms des familles nobles ou anoblies, le blason est devenu une étude compliquée et un accessoire utile des recherches historiques. Les traités dont il a été l'objet remontent jusqu'au commencement du quatorzième siècle et rempliraient une bibliothèque. Il nous suffira de dire ici qu'une armoirie se compose de quatre parties distinctes : 1° l'écu ou *champ*, sur lequel sont figurés les emblèmes; 2° les *émaux* ou couleurs dont on les peint; 3° les *pièces, charges* ou *meubles* qu'on y représente; 4° les ornements accessoires (d'une invention plus moderne) dont on entoure l'écu, tels que cimiers, couronnes, supports, lambrequins, manteaux et colliers. Les couleurs sont au nombre de neuf, savoir : deux métaux, l'or (fig. 1) et l'argent (fig. 2); cinq émaux (fig. 3 à 7), l'*azur* ou bleu, le *gueules* ou rouge, le *sinople* ou vert, le *sable* ou noir, le pourpre; et deux fourrures, l'hermine et le vair (fig. 8 et 9). Quelques autres couleurs (fig. 10 à 13) sont d'une invention toute moderne et peu usitées. Les principales pièces sont : le *chef* (fig. 14); le *pal* (fig. 15); la *fasce* (fig. 16); la bande (fig. 17); la barre, indice ordinaire de la bâtardise (fig. 18); le chevron

(fig. 19); le sautoir (fig. 20). Les figures représentées sur l'écusson se divisent en héraldiques, naturelles, artificielles et chimériques; elles comprennent, en effet, presque tous les objets de la nature, de l'art ou de pure imagination qu'on a pu peindre. Quant à l'idée de représenter dans la sculpture ou la gravure les différentes couleurs héraldiques par des lignes diversement inclinées, comme nous venons de le montrer dans les figures 1 à 13, on ne s'en est avisé qu'au dix-septième siècle seulement.

L'introduction des noms de famille, que nous avons comptée parmi les causes qui firent naître le blason, commença dans la seconde moitié du onzième siècle. Jusque-là les noms avaient été tout personnels, et, depuis l'expiration de l'empire romain, chaque individu n'en portait qu'un seul, celui qu'il recevait au baptême. Cette indigence était en rapport avec ce que les relations sociales avaient alors de rare et de rétréci. Mais pour la vie nouvelle et plus active qui s'éveilla au sortir de l'an mille, cette simplicité devenait insuffisante. Chacun chercha un moyen de faire distinguer sa personnalité. Les uns ajoutèrent à leur nom de baptême celui de leur père, et conservèrent ainsi les anciennes appellations, soit germaniques, comme *Achard, Bernard, Geoffroi, Thierri;* soit bibliques ou romaines, comme *Benoit, Constant, Laurent, Matthieu, Michel;* soit celtiques, comme le sont un grand nombre de noms de la Bretagne. D'autres adoptèrent des sobriquets familiers, tels que ceux de *le Blanc, le Bon, Mallet, Petit, Tardif;* ou le titre de quelque emploi qu'ils occupaient : *Bailli, Lemaire, Prévôt;* ou bien celui de leur profession : *Boucher, Charpentier, Lefèvre, Masson.* D'autres, enfin, empruntèrent leur nom de l'endroit où ils étaient nés, ou de quelque désignation locale qui leur semblait particulière, comme Guyot *de Provins*, Chrétien *de Troyes*, Bernard *de Ventadour; du Bois, du Pont, de l'Orme, de la Vigne.* Les seigneurs ajoutaient à leurs noms ceux de leurs fiefs. Il n'existe point de nom propre dans notre langue qui ne provienne de l'une de ces diverses sources. L'esprit de famille, développé par la féodalité, était tel qu'il n'y eut pas jusqu'au moindre serf qui ne tînt à se constituer un nom de race. C'était là son modeste blason.

LOUIS VI. — RÉPRESSION DES BRIGANDAGES SEIGNEURIAUX.

La mansuétude des premiers Capétiens leur avait gagné le cœur du clergé, des petits seigneurs et de tout le peuple; elle avait contribué à faire naître le respect et l'amour du droit idéal de la royauté; mais il était temps que la royauté changeât de politique, car ses vassaux directs, les comtes de Corbeil, de Montfort, de Dammartin, de Mantes, enhardis par l'attitude placide dont elle ne se départissait pas depuis un siècle, tendaient ouvertement à la dépouiller.

A la mort de Philippe Ier, le domaine royal ne se composait plus que des comtés de Paris, de Melun, d'Étampes, d'Orléans et de Sens, équivalant à peu près aux cinq départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise et Loiret; encore le chemin de l'une à l'autre de ces possessions n'était-il pas toujours ouvert au roi. Le seigneur de Montlhéri lui coupait la route d'Étampes, celui du Puiset la route d'Orléans, celui de Corbeil la route de Melun. Quant aux grands feudataires de la couronne, il n'en était aucun qui ne fût aussi puissant que lui, et plusieurs l'étaient davantage, comme le duc de Normandie qui régnait sur le territoire actuel de cinq départements très-compactes, et le comte de Champagne qui en avait sept. Au midi de la Loire, les seigneurs n'admettaient même pas la suprématie purement nominale que s'attribuait le roi. Aussi chacun de ces petits souverains, tous avides et batailleurs, nourrissait-il un certain mépris pour les pacifiques possesseurs de l'ancien duché de France. C'est le sentiment d'orgueil qu'exprime, par exemple, la Chronique des comtes d'Anjou, dans laquelle on lit : « En l'an 959 mourut le duc Hugues, abbé de Saint-Martin, fils de Robert le pseudo-roi et père de cet autre Hugues (Capet) qui, dans la suite, fut fait roi lui-même avec son fils Robert, que nous-mêmes avons vu régner dans une honteuse mollesse, et de l'apathie duquel n'a point dégénéré son fils Henri, aujourd'hui roitelet. »

Le roi Philippe, fils de Henri, avait senti péniblement sa faiblesse. Huit ou neuf ans avant sa mort, il avait associé son fils Louis au gouvernement. « Fais attention, mon fils, lui disait-il un jour en lui montrant la tour de Montlhéri, veille à conserver cette tour; ce sont presque ses vexations qui m'ont fait vieillir, et par ses trahisons, par sa méchanceté perfide, je n'ai jamais pu avoir ni bonne paix, ni repos. » (Suger, *Vie de Louis VI.*)

Louis, « jeune, gai, se conciliant tous les cœurs », était doué, comme ses pères, « d'une bonté qui passait pour simplicité auprès de quelques-uns »; mais il était en même temps plein d'énergie et d'activité. « Il mérita bientôt les surnoms d'*Éveillé* et de *Batailleur*. Il fut pour le royaume de son père un défenseur illustre et intrépide, portant assistance aux églises, et, chose qui avait été négligée durant longues années, veillant à la tranquillité des laboureurs, des artisans et de tout le pauvre peuple. » Ce fut plus tard qu'on l'appela Louis *le Gros* (1); mais il n'en resta pas moins fidèle jusqu'à la fin à la vie guerrière et généreuse qu'il avait adoptée.

La plaine Saint-Denys et la vallée de Montmorenci furent le premier théâtre de ses exploits. Son armée se composait alors d'environ trois cents chevaliers, suivis chacun d'un ou deux écuyers. Tels furent les humbles commencements de la monarchie nationale.

« Il arriva qu'entre le vénérable Adam, abbé de

(1) Orderic Vital le nomme Louis-Thibaud.

Saint-Denys, et Bouchard, noble homme, seigneur de Montmorenci (vassal de ladite abbaye), il s'éleva, au sujet de quelques droits à percevoir, des



Figure de Louis VI, fragment de mosaïque à l'abbaye de Saint-Bertin. (Mémoires de la Société des antiquaires de Morinie, t. Ier, p. 149.)

débats qui s'échauffèrent tellement et en vinrent malheureusement à un tel excès d'irritation, que l'esprit de révolte brisant tous les liens de la foi et hommage, les deux partis se combattirent par les armes, la guerre et l'incendie. Ce fait étant parvenu aux oreilles du seigneur Louis, il en manifesta une vive indignation et n'eut point de repos qu'il n'eût contraint ledit Bouchard, dûment sommé, à comparaître au château de Poissi devant le roi son père, et à s'en remettre à son jugement. Bouchard perdit sa cause; et, ayant refusé de se soumettre à la condamnation prononcée contre lui, il se retira sans qu'on le retînt prisonnier, ce que la coutume des Français n'eût pas permis (1); mais tous les maux et les calamités dont la majesté royale a droit de punir la désobéissance des sujets, il les éprouva bien vite. Le jeune et beau prince porta sur-le-champ ses armes contre Bouchard, et, après avoir ravagé ses terres, il le courba sous sa volonté. » (Suger.)

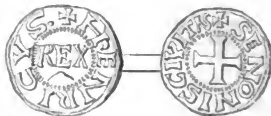
Au milieu de la société féodale, une chose nouvelle avait donc surgi. Les rapports féodaux laissaient le vassal maître de repousser par la force les prétentions de son seigneur, et même d'en appeler du jugement de leur commun suzerain au droit de la guerre; mais la *majesté royale* prétend se dégager d'entre ces éléments, et, invoquant son droit à punir ses *sujets*, fait briller des principes qui sont étrangers à la féodalité et qui se placent au-dessus d'elle.

Ce fait se passa en 1101. Peu de temps après, Louis avait dompté de même, à la tête de sept cents hommes, un comte de Rouci qui opprimait l'église de Reims, et tué un seigneur châtelain de Mehun qui inquiétait celle d'Orléans; mais en 1103 il échoua au siége de Chambli, qu'il voulait enlever au comte de Beaumont-sur-Oise. Ce fut en 1104

(1) La coutume des fiefs.

que son père acquit la tour de Montlhéri, non pas, il est vrai, les armes à la main. Le terrible seigneur de ce donjon, Gui Troussel, avait pris la croix; mais il n'alla pas plus loin qu'Antioche. Les horreurs du siége firent une telle impression sur son courage, qu'il laissa là ses compagnons d'armes, à l'exemple de plusieurs autres barons, et se fit descendre du haut des murailles. Il rentra en France avec le surnom de « Danseur de corde ». Triste, humilié, il était devenu moins arrogant, et il fut heureux de donner au second fils du roi sa fille unique et son château.

Parvenu au trône (1108), Louis continua sans relâche ses petites guerres. La croisade lui avait apporté le plus efficace de tous les secours en affaiblissant les seigneurs féodaux grands ou petits, et en moissonnant par milliers les plus turbulents d'entre eux. Il appela aussi à lui ceux pour lesquels il tirait sans cesse sa loyale épée : l'Église et le Peuple. « Pour détruire l'oppression des brigands et des séditieux, il sollicita de suite, par toute la Gaule, le secours des évêques, et dans la France, du moins, les prélats établirent une association populaire dont le but était que les curés accompagnassent le roi, dans ses siéges et ses combats, avec leurs bannières et tous leurs paroissiens. » Les grands seigneurs et leurs hommes de guerre sont les brigands dont parle ici (liv. XI, ch. 34)



Monnaie de Louis VI.

Orderic Vital, bon et vénérable moine qui vivait à l'époque même où ces événements se passaient. C'était un grave symptôme que la voix du roi et celle du clergé se réunissant pour appeler les serfs et les roturiers (1) à leur aide contre les petits tyrans. C'était les inviter à faire le premier pas vers la liberté.

Les pauvres serfs, exposés chaque jour au pillage, à l'incendie, à la prison, à la mort, accoururent avec enthousiasme à cet appel. Louis VI les conduisit au siége d'un des plus redoutables repaires féodaux d'alors, celui du seigneur du Puiset, qui, placé aux confins de la Beauce et de l'Orléanais, infestait également les terres de la maison de Chartres et celles de France. « Hugue, surnommé *le Beau*, et qui méritait plutôt d'être appelé le Mauvais, avait fait de son château une véritable caverne où les voleurs et les gens hors la loi commettaient des crimes inouïs, sans que la colère et les menaces du roi ni l'anathème épisco-

(1) *Ruptuarii*, rompeurs de la terre, agriculteurs.

pal parvinssent à les contenir. » (Ord. Vital.) Louis força le château, et ce fut un curé de village à la tête de ses paroissiens, c'est-à-dire une de ces bandes rustiques nouvellement armées, qui arracha les premières palissades de l'ennemi et pénétra dans la place avant les hommes d'armes du roi (1111). Cependant, n'ayant pas pu détruire ce repaire à cause de l'opposition du comte de Blois, Louis VI fut obligé d'en recommencer encore deux fois le siège, à plusieurs années d'intervalle. Ce fut seulement en 1118 qu'il put enfin le raser. « Grande joie, dit le chroniqueur, pour les voyageurs et pour les paysans du voisinage. »

BATAILLE DE BRÉMULE. — MOEURS CRUELLES.

« Il existait à cette époque une grande inimitié entre le roi de France et Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie. » Henri était le plus jeune des fils de Guillaume le Conquérant; on le surnommait *Beau-Clerc*, c'est-à-dire le savant et l'avisé. A la mort de Guillaume le Roux, son frère aîné (1100), il avait profité de l'absence de Robert, son autre



Sceau de Louis VI.

frère, alors à la croisade, pour s'emparer du pouvoir au détriment de ce dernier. Robert revint et réclama ses droits les armes à la main; mais il fut vaincu (sept. 1106), et passa le reste de sa vie, c'est-à-dire trente-huit ans, captif en Angleterre. Toutefois, il avait un fils nommé Guillaume Cliton. Louis VI prit sous sa protection ce jeune homme et ne cessa de le soutenir tout le temps qu'il vécut, comprenant le parti qu'il pouvait tirer des divisions qui déchiraient une famille redoutable pour la France, et inaugurant déjà la politique qui devait, plus tard, si bien réussir à Philippe-Auguste.

Réduit à ses seules forces, Louis VI se fût trouvé d'ailleurs incapable de lutter contre un aussi puissant voisin que Henri Ier, si les affaires de l'Angleterre n'eussent fait diversion en sa faveur, et s'il n'eût été assisté par le comte d'Anjou, vieil ennemi des Normands. Le comte d'Anjou se lia étroitement à lui comme son suzerain en acceptant la dignité domestique de sénéchal de la maison de France. Les hostilités entre les deux partis se manifestèrent principalement dans la contrée qui leur servait de lisière, le Vexin. Elles durèrent quatre années, que les deux princes employèrent à se livrer en personne à une petite guerre d'embuscades et de surprises. Louis proposa de s'en remettre à un combat singulier, mais son adversaire refusa. Un jour, ce dernier enleva le château de Saint-Clair-sur-Epte; peu de temps après, le roi de France, enveloppé d'un capuchon noir de moine bénédictin, et suivi d'une troupe de chevaliers tous déguisés de même, alla surprendre, non loin de Saint-Clair, le prieuré de Gani, qu'il convertit aussitôt en une forteresse. Indignés de cet avantage frauduleux, les Normands accourent et élèvent en face de Gani deux ouvrages fortifiés, à l'un desquels ils donnent, par dérision, celui de Malassis (1), et à l'autre celui du Gîte-au-Lievre. Enfin les deux ennemis en vinrent aux mains, le 20 avril 1119, dans un endroit appelé la ferme de Brémule. Il ne sera pas sans intérêt de laisser ici parler le chroniqueur.

« Belliqueux héros, dit-il, le roi des Anglais descendit dans la plaine avec cinq cents chevaliers, et disposa savamment les lignes de fer que formaient les combattants. Avec lui étaient ses deux fils, Robert et Richard, trois comtes, et beaucoup d'autres qui pouvaient être comparés aux Scipions, aux Marius, aux censeurs les Catons, car ils brillaient dans la vie civile aussi bien que par la valeur guerrière. Le roi Louis, voyant arriver le moment qu'il avait longtemps désiré, fit approcher quatre cents chevaliers qu'il avait sous la main, et leur donna l'ordre d'agir vigoureusement de leurs armes pour l'honneur du bon droit et la liberté du royaume, de manière que la gloire des Franks ne fût pas diminuée par leur faute. Les Français commencèrent à frapper courageusement de tous les côtés à la fois; mais comme ils s'étaient précipités en désordre, ils furent repoussés. Quatre-vingts chevaliers qui formaient leur première ligne, avec Guilllaume Crespin, sire d'Estrepagni, à leur tête, ayant eu leurs chevaux tués, on les enveloppa et ils furent pris. Godefroi de Serranz et d'autres hommes du Vexin donnèrent ensuite, et ils ébranlèrent un moment l'armée ennemie, qui fit en chancelant quelques pas en arrière; mais les Normands, recueillant leur courage et leurs forces, firent encore prisonniers Bouchard de Montmorenci, Otmond de Chaumont, Aubri de Mareuil et d'autres.

» Les Français dirent alors à leur roi : « Nos » quatre-vingts chevaliers partis les premiers ne » reviennent pas; les ennemis sont les plus nom» breux et les plus forts, car nos bataillons sont » bien diminués; retirez-vous, seigneur, nous vous » le demandons, de peur qu'il ne nous arrive un

(1) On en voit encore les restes près Vernon.

»dommage irréparable.» Louis y consentit, et il s'enfuit rapidement. Cent quarante chevaliers restèrent entre les mains des vainqueurs; mais sur un nombre total de neuf cents qui en étaient venus aux mains, j'ai su qu'il n'y en avait eu que trois de tués. En effet, ils étaient complétement revêtus de fer, et autant par la fraternité d'armes qu'ils reconnaissaient entre eux que par la crainte de Dieu, ils s'épargnaient mutuellement et cherchaient moins à tuer les fuyards qu'à les prendre. Le roi d'Angleterre racheta au prix de vingt marcs d'argent (plus de six mille francs), du guerrier qui l'avait enlevé, l'étendard du roi de France, et le garda en mémoire de la victoire que le ciel lui avait accordée; mais il lui renvoya le lendemain son destrier avec tout le harnachement. Quant à Louis, après avoir erré seul dans les bois, il rencontra un paysan, par lequel il se fit conduire aux Andelis, puis il s'en revint tristement à Paris. Amauri de Montfort, qui n'avait pas fait partie de cette expédition, vint le voir et lui offrir ses consolations. «Considère les richesses de la Gaule, lui »dit-il, et répare, en assemblant toutes nos forces, »la brèche faite à notre gloire et à notre puissance. »Que les évêques, les comtes et tous ceux qui ont »quelque pouvoir dans ton royaume se réunissent »autour de toi, et que les prêtres se rendent à ta »suite où tu l'ordonneras, avec tous leurs parois»siens, afin qu'une armée formée en commun »prenne une commune vengeance des ennemis de »l'État.» (Ord. Vital, XII, 19.)

Cet engagement, où trois hommes périrent, fut la plus grande bataille du siècle. Il ne faudrait pas en conclure, malgré ce qu'il y a de vrai dans l'observation du chroniqueur sur les ménagements accordés à la fraternité d'armes, que l'adoucissement des mœurs fût la cause de cette modération des hommes sur le champ de bataille. Revêtus de leur armure, les guerriers de cette époque étaient complétement couverts de fer, et à peu près invulnérables. Il fallait s'attaquer à leurs chevaux et les démonter pour en avoir raison; encore était-il malaisé même alors de trouver une place où les frapper. C'était là le privilége des riches et la principale force de la chevalerie. Mais quand les combattants n'avaient point la protection d'armures complètes, ou quand les hommes d'armes ravageaient les campagnes sans défense, le sang coulait à flots. Un épisode des petites guerres dont la Normandie était le théâtre sous le règne de Henri I[er] fera mieux juger des mœurs cruelles de l'époque; il se passa précisément en l'année 1119, à laquelle nous sommes arrivés.

Eustache de Breteuil était gendre du roi Henri; il avait épousé, vers 1102, une de ses filles naturelles nommée Julienne. Ses amis et ses parents lui représentaient souvent que le donjon d'Ivri (au comté d'Évreux) devait lui appartenir, car il avait appartenu à ses ancêtres; mais Henri ne voulait pas lui rendre ce fief du duché de Normandie. Toutefois, pour ne pas se brouiller avec un des plus puissants barons de la province, il promit à Eustache de lui restituer ce château plus tard, et pour le calmer par une assurance positive, tout en s'assurant lui-même de sa fidélité, il lui livra en otage le fils de Raoul Harenc, à qui il avait confié la garde du donjon. En retour, il prit auprès de lui comme otages les deux filles d'Eustache. Ce dernier, toujours mal conseillé par les siens, essaya de corrompre Raoul Harenc; mais il ne put réussir, et, dans sa colère, il lui renvoya son fils les yeux crevés. Aussitôt l'infortuné père accourt auprès de son suzerain, demandant vengeance; et telle était la puissance des liens et des serments féodaux, que Henri I[er] n'osa pas s'y soustraire; il livra les deux jeunes filles dont il était le grand-père au châtelain d'Ivri, qui leur fit arracher les yeux et trancher l'extrémité du nez. «O douleur! s'écrie l'historien de ce temps déplorable, l'enfance innocente paye cruellement le crime des parents coupables!» La guerre s'ensuivit entre le comte Eustache et le duc de Normandie. Henri I[er] vint mettre le siége devant Breteuil; il y trouva Julienne, qui s'y défendit en mère furieuse. Elle lui fit demander une conférence, et, au moment où il s'avançait vers la place, elle ajusta contre lui, de ses propres mains, un mangoneau dont la flèche faillit le tuer. Cependant elle fut forcée de céder, et ne put s'échapper de Breteuil qu'en traversant, demi-nue, pendant l'hiver, les fossés remplis de glace. (Ord. Vital, XII, 10.)

PREMIÈRES MANIFESTATIONS FRANÇAISES.

Une plus grande infortune atteignit Henri l'année suivante, 1120. Comme il retournait en Angleterre, après avoir conclu la paix avec Louis VI par l'intermédiaire du pape, un marin normand vint le trouver à Barfleur, où il s'embarquait. «Seigneur, dit-il en lui offrant un marc d'or en signe de son hommage, mon père a servi le vôtre toute sa vie sur la mer. Ce fut lui qui porta le roi Guillaume sur son navire, quand ce grand chef passa en Angleterre pour combattre Harold. Seigneur, je réclame même faveur de vous. *La Blanche-Nef*, mon navire, est parfaitement équipée pour votre service royal. — J'agrée ta demande, répondit le roi; toutefois j'ai choisi mon navire, et n'en changerai pas; mais je te confie mes fils Guillaume et Richard, que j'aime plus que moi-même, avec beaucoup des premiers du royaume.» *La Blanche-Nef* se mit en fête pour une si glorieuse traversée; mais, arrivés en pleine mer, les matelots avinés brisèrent le malheureux navire contre un écueil. Tous ceux qu'il portait, au nombre de près de trois cents, furent engloutis, à l'exception d'un pauvre homme nommé Berand, boucher à Rouen. Les deux fils de Henri I[er], une de ses filles, sa bru, et tout ce qu'il y avait de plus brillant parmi la jeunesse anglo-normande, disparurent dans ce désastre. On n'osait pas l'apprendre au roi; ce fut un enfant qui, sur l'ordre de Thibaut de Chartres, alla se jeter à ses pieds

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

tout en pleurs et lui dit la fatale nouvelle. Henri tomba comme s'il fût mort lui-même, et ne se remit jamais d'un coup qui anéantissait tout l'espoir de sa race. Il ne lui restait d'enfant légitime que sa fille Mathilde, alors mariée à l'empereur d'Allemagne Henri V, et qui, devenue veuve en 1125, assura, deux ans après, la grandeur de la maison d'Anjou, en se remariant à l'héritier des comtes angevins, Geoffroi Plantagenet.

Le malheur de Henri Ier semblait devoir réparer la fortune de son neveu, Guillaume Cliton; mais il n'en fut rien, et le roi de France lui-même n'y trouva d'abord que de nouveaux dangers à courir. Henri organisa une ligue contre lui avec son gendre, l'empereur d'Allemagne, et, pendant que celui-ci se préparait à envahir la Champagne, lui-même descendit en Normandie. Louis VI convoqua promptement ses barons et ses bourgeois à la défense commune, et leur donna rendez-vous à Reims, où il se rendit lui-même, après avoir été prendre sur l'autel de Saint-Denys l'oriflamme ou étendard royal (*auri flamma*), qui jouait alors le même rôle qu'autrefois, dans les armées franques, la chape de saint Martin. Ce fut une démonstration imposante, et qui paraît avoir rempli d'orgueil l'auteur de la Vie de Louis le Gros, Suger, abbé de Saint-Denys, qui fut l'un des conseillers de ce prince. « Les cavaliers et les gens de pied se rassemblèrent, dit-il, en si grand nombre à Reims qu'on eût dit des nuées de sauterelles couvrant la surface de la terre. On divisa cette multitude en huit corps. Une première division des habitants de Châlons et de Reims passait six mille combattants tant à pied qu'à cheval. La seconde, qui n'était pas moins nombreuse, comprenait ceux de Laon et de Soissons; la troisième, ceux d'Orléans, d'Étampes et de Paris, avec les nombreux vassaux de Saint-Denys. « C'est avec » ceux-ci que je combattrai sûrement, dit le roi; » outre la protection du saint mon seigneur, je » trouve en eux des compatriotes qui m'aiment » chèrement, qui me défendront vivant, et, mort, » me rapporteront. » Le comte de Blois, Thibaud de Chartres, quoiqu'il fût étroitement allié au roi d'Angleterre, avait obéi au devoir féodal, et conduisait ses sujets, formant la quatrième division. Le duc de Bourgogne, avec le comte de Nevers, commandait la cinquième. L'excellent Raoul, comte de Vermandois, avec une grosse troupe formée de chevalerie et de la bourgeoisie de Saint-Quentin armée de casques et de cuirasses, devait former l'aile droite; les gens du Ponthieu, d'Amiens et de Beauvais, l'aile gauche. Le noble comte de Flandre, avec dix mille chevaliers, aurait triplé l'armée s'il avait pu venir à temps; le duc d'Aquitaine Guillaume, l'excellent comte de Bretagne et le belliqueux Foulques, comte d'Anjou, s'affligeaient que la distance des lieux et la brièveté du temps ne leur permissent pas d'amener aussi leurs forces pour venger l'injure faite aux Français. »

L'emphase de l'abbé Suger n'empêche pas de reconnaître que les vassaux immédiats du roi étaient presque les seuls qui se fussent rendus à son appel, et que ses grands feudataires l'avaient payé d'excuses; cependant ce déploiement des forces de la France fut une démonstration imposante. Peut-être modéra-t-elle l'élan de l'empereur Henri V, qui, arrêté d'ailleurs par une insurrection soulevée derrière lui à Worms, se retourna contre cette ville, devant laquelle il trouva la mort (mai 1125), et n'entra point en France. Vainqueur sans avoir combattu, Louis VI revint à Saint-Denys, en recueillant sur son passage les acclamations du peuple. Il avait fait briller à tous les yeux « l'éclat qui appartient à la puissance du royaume lorsque tous ses membres sont réunis » (Suger), et le pays commençait à sentir qu'il y avait une France, ainsi qu'à comprendre la grandeur de ce mot.

Louis, toujours prêt à traduire en faits ses droits de suzerain, était intervenu, dès 1121, dans une querelle entre l'évêque de Clermont, qui prétendait relever directement du roi, et Guillaume VI, comte d'Auvergne, qui avait envahi une église de la ville épiscopale. Louis avait sommé le comte de comparaître à sa cour, bien qu'il relevât directement, non pas de la couronne, mais du duc d'Aquitaine, et, sur son refus, il avait marché contre lui avec le duc de Bretagne et le comte d'Anjou. La levée de boucliers de Henri V parut sans doute au comte une occasion favorable de briser les actes de soumission qu'il avait été obligé de faire cinq ans auparavant; mais le roi se dirigea de nouveau vers Clermont à la tête de ses vassaux, parmi lesquels figurait jusqu'à un corps de Normands que Henri Ier lui avait fourni, pour obéir au *ban* féodal (1129). De son côté, le duc d'Aquitaine s'avança accompagné de ses troupes, afin de soutenir ses droits de seigneur immédiat de Guillaume; mais, quand il eut contemplé de loin l'armée des hommes du Nord, il reconnut l'infériorité de la sienne, et vint dire à Louis le Gros : « Seigneur roi, ton duc d'Aquitaine te souhaite santé, gloire et puissance. Il t'offre, ainsi qu'il le doit, son hommage et son service, comme tu dois être de ton côté, pour lui, un suzerain équitable. Le comte tient de moi l'Auvergne, de même que je la tiens de toi; s'il s'est rendu coupable, je dois le présenter au jugement de ta cour quand tu l'ordonneras, et je te donnerai tous les otages que tu croiras nécessaires pour garantie de ma fidélité. » (Suger.) Un tel respect de l'autorité royale était chose nouvelle au midi de la Loire.

DERNIERS COMBATS DE LOUIS VI.

Louis le Gros eut encore à guerroyer, en 1126, contre un seigneur qui prétendait, malgré le jugement du roi, au titre de sire du Bourbonnais; en 1128 et 1129, contre plusieurs barons des environs de Paris, Amauri de Montfort et les sires de Garlande; il les força sans peine à l'obéissance. Il traita plus sévèrement Thomas de Marle, fils d'Enguerrand de Couci, personnage qui s'est acquis, au-dessus de tous les seigneurs de cette

époque, une haute célébrité de seigneur larron et brigand. Il fut assailli par les troupes royales unies à celles de Raoul, comte de Vermandois. « Thomas, prisonnier et blessé à mort, fut conduit au roi Louis et transporté à Laon, à la joie presque universelle, tant des nôtres que des siens eux-mêmes. Ni blessures, ni chaînes, ni prières, ni menaces ne purent déterminer cet homme perdu de crimes à mettre en liberté des marchands qu'il avait dépouillés sur la grande route et qu'il retenait captifs. La perte de la rançon qu'il avait espérée d'eux semblait l'affliger plus que la perte de sa propre vie. Quand il eut exhalé son âme noire et atroce, le roi, content d'avoir rendu la paix à l'Église par la mort de ce tyran, se contenta de faire mettre les marchands en liberté, et d'enlever à la veuve et aux enfants de Thomas la plus grande partie des trésors que le défunt avait si méchamment acquis. » (Suger, 1130.)

Au retour de son expédition en Auvergne, Louis le Gros fut appelé en Flandre par de graves intérêts. Le comte de Flandre était alors Charles le



Charles le Bon, comte de Flandre. — Dessin de Gaignières, d'après un tableau du musée du P. Richardot.

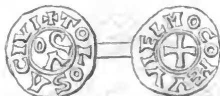
Bon, ainsi appelé à cause de son amour pour la justice et pour les pauvres. Il était neveu du dernier comte et fils du roi de Danemark, mais il affectionnait les Flamands. Pour rester au milieu d'eux, il avait refusé la couronne impériale, et, une autre fois, celle de Jérusalem. Ce prince, digne du surnom qu'il avait reçu, ne craignait pas de recourir à des moyens extrêmes pour soulager les misères du peuple. Pendant une disette, il avait défendu qu'on vendît les denrées les plus nécessaires au-dessus d'un certain prix, il avait interdit la fabrication de la bière afin de favoriser la culture du blé, il avait fait vendre à bas prix des grains accaparés par certaines familles opulentes. Ces dernières n'appartenaient pas toutes à la noblesse, ni même à la bourgeoisie. Grâce à un développement extraordinaire de prospérité commerciale, la Flandre était alors en avance sur tous les autres pays de l'Europe, et les progrès, qui ailleurs furent l'œuvre des siècles, s'y accomplissaient d'eux-mêmes. On y voyait des familles de simples serfs qui n'avaient jamais obtenu le bénéfice de l'affranchissement, et qui, par leur industrie, leur intelligence et leur fortune, s'étaient élevées aux premiers rangs de la nation. La plus considérable d'entre elles était une famille de Bruges nommée Van-der-Straten, dont le chef était devenu prévôt du chapitre de cette grande ville et chancelier du

comte. Elle était alliée aux plus nobles seigneurs du pays, et dans une querelle particulière elle avait armé cinq cents chevaliers pour sa défense. Ces riches parvenus ne montraient pas moins d'insolence que les vrais gentilshommes ; ils étaient ceux qu'avait le plus atteints la mesure prise contre les accaparements, et leur orgueil d'ailleurs avait déjà choqué le comte. Charles le Bon crut faire acte de justice en soumettant à toute la rigueur du droit les serfs émancipés par la tolérance publique, lors même que le temps avait fait oublier leur origine, comme il en était pour les Van-der-Straten. Il ordonna une enquête pour constater la descendance de ces derniers, et les revendiqua comme serfs de son domaine. Un matin, comme le comte était à genoux dans l'église Saint-Donatien de Bruges, au moment où l'on allait célébrer la messe, le neveu du prévôt s'approcha de lui par derrière et lui piqua le cou de la pointe de son épée. Charles se redressa d'un bond, mais il fut à l'instant frappé à mort (2 mars 1127). Les conjurés se fortifièrent dans le château de Bruges, et, d'un autre côté, les partisans du comte appelèrent à leur aide le roi de France, comme seigneur suzerain.

Charles le Bon n'avait pas d'enfants. Louis le Gros, moitié de gré, moitié de force, fit élire Guillaume Cliton, et commanda qu'on poursuivît avec la dernière rigueur les Van-der-Straten, qui expirèrent tous ou les armes à la main, ou dans d'affreux supplices. Mais à peine fut-il éloigné que les Flamands suscitèrent à Guillaume un rival, en appelant à eux Thierri d'Alsace, frère de Charles le Bon. « Ils disaient entre eux, rapporte un notaire de Bruges nommé Galbert qui fut témoin de ces événements, que le roi de France avait juré de ne pas se faire payer pour l'élection de leur comte, et qu'il avait reçu mille marcs. » « C'est un parjure, s'écriaient-ils; Guillaume a violé nos libertés et mis obstacle à notre commerce; nous avons donc de justes motifs pour le chasser du pays. Maintenant nous avons élu Thierri pour notre seigneur, et nous proclamons que l'élection du comte de Flandre ne regarde en rien le roi de France, qui n'a aucun droit de disposer de notre gouvernement, ni de le vendre à prix d'argent. » Ils soutinrent leur dire par les armes, et ces fiers citadins gagnèrent leur cause par la mort de Guillaume Cliton, qui fut tué l'année suivante, en assiégeant Alost (1128). L'élection de Thierri d'Alsace fut alors approuvée, même du roi de France.

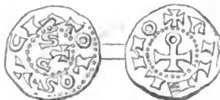
Au mois d'avril 1129, Louis le Gros avait associé au trône l'aîné de ses fils, nommé Philippe; mais ce prince mourut en 1131, d'une chute de cheval qu'il fit en galopant dans les rues de Paris. Au bout de douze jours, le roi fit sacrer à la place de ce jeune homme, dans la cathédrale de Reims, par le pape Innocent II, son second fils, qu'on appela dès lors Louis *le Jeune* (25 novembre 1131). Innocent II avait été chassé de Rome à la suite d'un schisme qui partageait l'Église. Déjà Gélase II, exilé de même, était venu mourir en France quelques années auparavant, et Calixte II y avait été élu. Depuis la querelle soulevée dès son avénement (1073) par Grégoire VII, entre le saint-siége et les empereurs d'Allemagne, au sujet des investitures, c'est-à-dire de la nomination aux bénéfices ecclésiastiques, les empereurs jouaient constamment le rôle d'oppresseurs de l'Église; les rois capétiens, au contraire, étaient ses défenseurs, et la France leur refuge.

Louis le Gros, parvenu à l'âge de cinquante ans, succombait déjà sous la fatigue de ses rudes travaux et d'une énorme corpulence, dont sa vie active n'avait pu arrêter le développement. Il fit en 1133 sa dernière expédition militaire contre un seigneur de Saint-Brisson-sur-Loire qui désolait les alentours de son château. Il tomba malade à son retour. Un dernier événement vint réjouir les derniers mois de sa vie. Guillaume X, duc d'Aquitaine, pour



Monnaie de Guillaume X, duc d'Aquitaine.

apaiser ses remords, à la suite d'une expédition qu'il avait faite en Normandie avec Geoffroi Plantagenet et dans laquelle ses soldats s'étaient signalés par leurs cruautés, résolut de se rendre en



Autre monnaie de Guillaume X.

pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, et, pressentant sa fin prochaine, il régla avant son départ le sort de sa fille, unique héritière de ses États, en donnant sa tutelle au roi de France, et sa main à Louis le Jeune. C'était doubler leurs domaines. Le mariage eut lieu à Bordeaux, et avant que les époux fussent de retour à Paris, Guillaume X ni Louis VII n'étaient plus (août 1137).

DES COMMUNES ET DU TIERS ÉTAT.

« Il y a *commune*, mot nouveau et détestable, là où tous les gens soumis à l'imposition arbitraire de la taille ne s'acquittent plus qu'une fois par an, envers leur seigneur, de la dette que doit toujours la servitude, et où, s'ils commettent quelque délit, ils ne le payent que par une amende déterminée d'avance. Quant aux autres corvées ou impositions de tout genre qui sont ordinairement exigées des

serfs, ils n'en ont aucune. » L'auteur qui parle avec cette amertume est le vénérable abbé Guibert de Nogent (né en 1053), dont les récits portent d'ordinaire un caractère d'élévation et de piété tout différent de celui qu'il laisse percer ici. Mais Guibert était d'une noble famille du Beauvaisis, et ce jugement se ressent plus des idées féodales que de celles du prêtre.

Pour nous, la commune ne fut que l'une des variétés nombreuses du développement matériel et moral par lequel les populations du moyen âge s'élevèrent peu à peu de la dégradation où elles étaient plongées à la situation paisible et honorable où se trouva, vers la fin du dix-huitième siècle, ce qu'on appelait le *tiers état*, c'est-à-dire tout ce qui n'était ni la noblesse ni le clergé.

Loin d'être une « détestable conjuration », la commune était l'association des habitants d'une même cité pour leur défense mutuelle, association fondée sur le serment que chacun d'eux prêtait d'obéir à la *charte* de la commune, c'est-à-dire à la loi qu'ils avaient adoptée, et sur l'autorité qu'ils déléguaient à ceux d'entre eux qu'ils avaient élus pour magistrats. Ces caractères généraux se retrouvent à peu près dans l'organisation de toutes les villes qui furent assez fortes pour obtenir de leur seigneur la cession de ses droits absolus, soit à prix d'argent, soit les armes à la main ; on les voit aussi dans les grandes cités qui, sans concessions nouvelles, sans charte de commune, se trouvaient, aux onzième et douzième siècles, en possession de libertés échappées au naufrage de l'empire romain. Toulouse, Arles, Marseille, Narbonne, Périgueux, Bourges, Reims, Metz, Strasbourg, furent





Sceau de la commune de Toulouse. — Treizième siècle.

de ces dernières; elles eurent seulement à faire renouveler d'anciens priviléges, tandis que Cambrai, Laon, Amiens, n'acquirent leurs libertés qu'après de sanglantes luttes, et qu'à Noyon, Beauvais ou Saint-Quentin, la concession de la commune fut plus paisible. Souvent il arriva qu'au lieu d'obtenir une charte de liberté avec une sorte de gouvernement indépendant, les villes n'obtinrent que quelques garanties de sécurité par lesquelles le seigneur consentait seulement à reconnaître que son arbitraire ne dépasserait pas certaines limites; sous ce régime bâtard, mais complété par une administration sage et tolérante, se développa la prospérité de cités éminentes, comme Paris et Orléans. Le roi de France n'accordait pas volontiers de chartes de communes dans ses propres domaines, et peut-être était-il, en effet, au douzième siècle, superflu de demander des garanties de liberté à celui qui agissait en protecteur du peuple contre tous les petits tyrans seigneuriaux.

Souvent aussi une charte de commune était un moyen de fonder dans un endroit désert un village ou même une ville. Il suffisait, pour cela, qu'un seigneur désignât le lieu et fît publier dans les seigneuries voisines qu'il ouvrait là un asile, une *ville neuve*, où, moyennant certaines conditions que pour sa part il jurait à l'avance, tout individu pouvait venir demander un lot de terre et trouver protection. C'était assez pour que des familles vagabondes vinssent tout entières y fixer leur domicile, et que des serfs se missent à déserter leurs seigneurs pour s'y établir. Un grand nombre de bourgs et de villages de France (nous en comptons cent cinquante-trois qui ont retenu leur nom de Villeneuve) ont pris naissance de cette manière. Voici l'une de ces concessions :

« Moi, Henri, comte de Troyes, fais savoir à tous présents et à venir que j'ai établi les coutumes ci-dessous pour les habitants qui viendront à ma ville neuve, près Pont-sur-Seine. Tout homme demeu-

rant dans ladite ville payera, chaque année, douze deniers et un boisseau d'avoine pour prix de son domicile; et s'il veut avoir une portion de terre ou de pré, il donnera quatre deniers de rente par arpent. L'acquéreur pourra y vendre ou aliéner à sa volonté ses maisons, vignes ou prés. Les habitants de ladite ville n'iront ni à la guerre, ni dans aucune expédition, si je ne suis moi-même à leur tête. Je leur accorde, en outre, le droit d'avoir six échevins qui administreront les affaires communes de la ville et assisteront mon prévôt dans ses plaids. Nul seigneur, chevalier ou autre, ne pourra tirer hors de la ville aucun des habitants, pour quelque raison que ce soit, à moins que celui-ci ne soit son homme de corps, ou qu'il n'eût un arriéré de taille à lui payer. Fait à Provins, en l'an 1175. » La plus ancienne des chartes de ce genre que l'on connaisse, et elle est beaucoup moins libérale que cette dernière, est celle que l'abbé de Fleuri-sur-Loire, sous l'approbation du duc de Gascogne, proposa, en l'année 977, pour repeupler la Réole en Bigorre, qui avait été détruite par les Normands.

Nées d'origines si diverses, les constitutions communales présentent donc des nuances très-nombreuses. En général la France se présente comme divisée, sous ce rapport, en trois régions : celle du nord, ou des communes jurées; celle du midi, ou des communes consulaires; celle du milieu, d'un caractère plus indécis et intermédiaire entre les deux autres. Elles méritent de nous arrêter, car elles furent de grandes et laborieuses manifestations qui préparèrent le rôle libéral de la France moderne.

Nous avons parlé plus haut (p. 246) des horreurs que la noblesse commit en Normandie, vers la fin du dixième siècle, pour maintenir son pouvoir tyrannique; mais on ne saurait dire à quelle époque avait commencé le mouvement qui rendit les populations bourgeoises et serviles assez hardies pour afficher la haine de l'oppression; toutefois il ne cessa de grandir pendant l'onzième siècle et les suivants. Les plus anciens qui soient parvenus jusqu'à nous des documents constatant une alliance conclue entre des bourgeois ou des serfs et leurs seigneurs, sont la charte de la Réole, que nous venons de citer, et celle de Strasbourg, qui date d'environ l'an 980.

Strasbourg était une cité purement germanique alors; mais son influence s'étendait au loin, et, par sa physionomie de municipe impérial, elle ressemblait à ces grandes villes gallo-romaines du Midi, assez puissantes, comme Toulouse, par exemple, pour faire la guerre ou traiter de la paix avec des rois. Sa charte de commune, comprenant cent dix-huit articles, débute en ces termes : « A l'exemple d'autres cités, Argentine (c'est le nom antique de Strasbourg) a été fondée dans ce but d'honneur que tout homme, tant étranger qu'indigène, y trouve la paix en tout temps et contre tous. Celui qui aura commis un crime au dehors et qui s'y réfugiera y sera en pleine sûreté, pourvu qu'il soit prêt à répondre devant la justice. Personne n'y introduira ni proie, ni butin, ni captif, à moins d'être prêt à rendre compte de la manière dont il se l'est procuré. » Voici les principales dispositions qui suivent ce préambule :

Tous les magistrats relèvent de l'évêque; c'est lui qui les institue; ceux-ci, à leur tour, nomment leurs subordonnés, et l'évêque ne peut conférer de magistrature à aucune personne qui soit étrangère à son diocèse. Nul de la cité n'a le droit de prononcer des amendes judiciaires si ce n'est l'empereur, l'évêque ou le juge à qui l'évêque en a confié le pouvoir. — Cinq officiers président au gouvernement : l'avoué, le prévôt, le comte du palais, le péager et le maître de la monnaie. L'avoué (*causidicus qui et scultetus*) juge tous les crimes entraînant le gibet, la décapitation ou la mutilation; à son entrée en charge, il se pourvoit auprès de l'empereur pour obtenir le droit de glaive. Comme exécuteur de ses sentences, le bourreau est son vicaire. Il ne peut juger que dans le palais de l'évêque, et non dans sa propre maison. Son office n'est conféré par l'évêque qu'avec l'assentiment du chapitre, des autres officiers de l'évêché, et des bourgeois. — Le prévôt connaît de toutes les sortes de vol, d'injures et de dettes. Il nomme les trois gardiens de la ville ou chefs de la police. Il s'adjoint deux juges, qui doivent être des personnes considérées, pour que tout bourgeois puisse honorablement comparaître devant elles. Le lieu des assises du prévôt et des juges est la place publique, et nul ne peut être cité par eux dans leurs maisons. Voici la manière dont se font les citations : le geôlier ira, nommant le demandeur, sommer le défendeur de vive voix, partout où il pourra le rencontrer. Si celui-ci est absent, il ira le citer en sa maison, et cette citation sera renouvelée trois fois le même jour. — L'office du geôlier est de bien garder ses prisonniers; s'il en laisse échapper, il payera pour eux, à moins qu'on ne les lui ait enlevés de force. C'est à lui qu'il appartient de conduire le condamné à la potence, de lui bander les yeux avec un linge, d'inspecter l'appareil du supplice, d'apposer l'échelle et d'y appliquer le patient; le bourreau fera le reste. Si quelqu'un est condamné à perdre la main, le geôlier tiendra la lame, le bourreau lèvera le maillet et fera l'amputation. Le prévôt et ses vicaires ne doivent prononcer que sur ce qui leur est soumis. En cas d'injures et de voies de fait publiques, si les deux parties veulent s'en rapporter au jugement des spectateurs, le prévôt jugera selon ce que le peuple aura prononcé. Si quelqu'un envahit le domicile d'un citoyen sans être accompagné du juge ou de son huissier, il remboursera au triple le dommage qu'il aura causé, et payera une amende. — Le comte du palais nomme les maîtres des différents métiers de la ville, savoir, des selliers, pelletiers, gantiers, cordonniers, maréchaux, meuniers, tonneliers, armuriers, fruitiers et cabaretiers. Il juge de tous les délits relatifs à l'exercice des métiers. — Le péager perçoit les péages, entretient les ponts, contrôle les mesures publiques, nomme les mesureurs jurés de la ville, et connaît de tous les délits relatifs au mesurage. Tout bourgeois peut avoir chez lui des mesures, pourvu qu'elles soient marquées par le péager, ou des poids, s'ils sont contrôlés par le maître de la monnaie. Les gens au service de l'évêque sont exempts de tout péage pour la vente des objets provenant de leur industrie ou du crû de leurs terres, et pour l'achat de ceux qu'ils destinent à leur usage. — Le maître de la monnaie préside à la fabrication de la monnaie épiscopale, et juge, d'après le droit

de la ville, les crimes relatifs à la falsification des monnaies. La monnaie aura toujours le même poids, c'est-à-dire qu'on taillera toujours 20 sous dans un marc, et ne pourra être changée que de l'avis de personnes sages, et seulement quant à la forme. La monnaie sera toujours frappée dans une seule maison, afin que tout le monde puisse être témoin de la fabrication, et, avant tout changement, l'évêque fera connaître pendant six semaines les coins de la monnaie nouvelle. — L'évêque choisit dans les corps de métiers vingt-quatre personnes qui sont astreintes à faire trois fois par an, auprès de ses vassaux, la perception de ses revenus, et qui ont droit de sa part à cet honneur spécial que, les jours de fête, quand il invite les gens qui dépendent de lui, ces vingt-quatre bourgeois doivent être assis honorablement à sa table, et paraître ainsi plus redoutables à ses gens. (Art. 88 et 89.) — Tout bourgeois lui doit cinq jours de corvée par an, ou, s'il en est exempté, c'est à la charge, soit de lui rendre en échange d'autres services, soit de lui fournir des produits de son métier.

Cette constitution, qui nous montre presque la curie romaine siégeant encore autour du défenseur (voy. p. 97), est assez complète, assez bien réglée, et fortement empreinte d'esprit aristocratique. Elle suppose en même temps l'existence d'un corps de coutumes anciennes, d'une législation civile et pénale connue des citoyens, et dont il n'y avait qu'à régler l'application par des ressorts nouveaux.

L'ancienne charte de Saint-Quentin, qui nous est parvenue, suppose aussi un maire, des échevins, toute une organisation antérieure et connue; mais dans cette cité nouvelle grandie à l'ombre d'un monastère, une plus large place appartenait aux innovations. C'est un remarquable caractère des chartes de communes, et dont on peut juger dans le peu d'extraits que nous en donnons, que la quantité d'objets différents et étrangers à la politique qu'elles s'efforcent de régler. On voit, dans ces cités bouleversées du onzième siècle, s'agiter l'intelligence et le besoin d'une organisation régulière; c'est la société tout entière qui est en travail. La charte de Saint-Quentin est, comme les autres, un mélange confus de dispositions hétérogènes arrachées pièce à pièce à la bonne volonté seigneuriale; mais elle offre un caractère particulièrement démocratique et vigoureux.

Cette charte fut accordée par un comte de Vermandois nommé Herbert et par la comtesse sa femme, c'est-à-dire au plus tard par Herbert IV, le dernier des comtes de Vermandois qui portèrent ce nom. Il régna depuis l'an 1045 jusqu'en 1080; c'est donc entre ces deux termes qu'il faut placer la charte qu'il octroya aux habitants de Saint-Quentin, et que ceux-ci « jurèrent fermement à tenir et confirmèrent par serments à garder, sauve la fidélité à Dieu et à saint Quentin ». En voici la substance :

1. Chaque juré jure aux autres commun conseil, commune garde et commune défense. — 2. Chacun d'eux jure de maintenir dans la ville tous fiefs, offices, gages, achats et possessions de tous et chacun. — 3. Tout individu, s'il n'est larron de nuit ou larron de jour, pourra vivre dans la commune, et, du moment qu'il sera entré en la ville, nul ne pourra mettre la main sur lui, si ce n'est par la commune justice, le commun avis et le commun jugement des échevins. — 4. Deux jours avant et deux jours après le marché, ceux qui s'y rendront et ceux qui en reviendront ne redouteront rien et seront en bonne paix. Et si quelqu'un les troublait, la commune leur aiderait, et si elle pouvait le prendre, elle en ferait plénièrement justice en abattant sa maison, en lui tranchant la main, ou autrement. — 5. Si quelqu'un est entré dans la ville pour cause du marché, il ne pourra être saisi pour dette par personne, et il pourra se libérer de l'obligation par serment. Si le maire refusait de recevoir son serment, il recourrait au jugement de la commune, mais ne pourrait appeler le maire, par gage, à bataille, car, en commune, nul n'a droit de duel. — 6. Nul de dehors le bourg, dans un rayon de trois lieues, n'aura châtel ni forteresse fermée. Le peuple de la commune n'ira à la guerre ni expédition pour le seigneur qu'un seul jour, et il reviendra le soir, si ce n'est pour l'amour, la prière et le grand profit du seigneur, mais que cela ne soit pas coutume. — 7. Quant à faire des fossés et remparts, ni par prières, ni par argent, ni par menaces, ils n'y travailleront pour le seigneur; mais ils devront, s'ils y sont appelés, aller à sa défense. — 8. C'est chose sacrée et accoutumance de la commune que les gens de justice du comte ni ceux du maire ne pourront pénétrer dans la maison d'un bourgeois pour l'ajourner, ni, si sa porte est close, l'ouvrir de force. — 9. Nul juré ne sera tenu de répondre en justice, à la citation faite par un avocat, jusqu'à ce que le comte, et, à son défaut, les échevins, aient pris connaissance de l'affaire, et décidé s'il doit ou non répondre. — 10. Si quelqu'un est cité en la forme solennelle, il devra répondre le lendemain; si c'est le vendredi ou le samedi, il répondra le lundi. — 11. Défendu que le comte ni autre seigneur à nul qui soit de la commune ne profère honte, ni vilenie, ni fausseté, soit bourgeois, juré ou franc homme. — 12. Personne ne poursuivra quelqu'un hors la ville pour vieille haine. — 13. Ce privilége est confirmé que pour les querelles qui s'élèvent durant les expéditions militaires, en assaut de forteresse, en construction de retranchements ou autre besogne, la justice du comte ni le maire ne prennent point d'amende. — 14. De même pendant les jeux de Pâques, de la Pentecôte et de la fête Saint-Jean. — 15. Si quelqu'un a ses habits fendus ou déchirés, ou la face ensanglantée, le maire prendra la peine de la vengeance selon la qualité du méfait. — 16. Si quelqu'un, de nuit ou de jour, ouvertement ou à couvert, a frappé ou navré son juré, sa maison sera abattue; et si le forfait est grand, le poing lui sera coupé. Et s'il l'a occis, sa maison sera abattue, et il sera au jugement du maire et des échevins qu'il perde les deux mains ou déguerpisse la ville à toujours. — 17. Si un bourgeois prend un larron, il le livrera à la justice du comte, après avoir repris ce qui lui avait été enlevé. — 18. Il est également sacré en la coutume que si la justice du comte ou des échevins tient audience après dîner, le bourgeois qui ainsi après dîner aura mal parlé n'en sera pas puni. — 19. Bourgeois et chevaliers, et tous, jusqu'au dernier, la justice de la commune les embrasse et justicie, de sorte que nul, de quelque condition qu'il soit et de quelque fortune, n'entreprenne outrageusement sur un autre sans que la commune justice de tous ne se trouve à la parfin. Ainsi

le clerc sera justicié par son maître, le sergent du clerc par le clerc, le chevalier par son seigneur, le sergent du bourgeois par le bourgeois; et si le supérieur ne rend justice à son inférieur, qu'ils le veuillent ou non, la cause sera dévolue au comte.

Il semble, d'après les termes de la charte, que ces premiers articles (elle en contient cinquante et un en tout) aient été les statuts primordiaux de la ville de Saint-Quentin, et que le comte Herbert n'ait fait que les confirmer. Les autres, dont il suffira de citer les principaux, paraissent avoir été ajoutés, du consentement du comte Herbert, à plusieurs époques successives, et portent une empreinte encore plus marquée de la décadence des comtes de Vermandois.

Les clercs et les chevaliers ne seront tenus de rien fournir pour la mise de la ville en état de défense. Les serviteurs, tant des clercs que des chevaliers et des bourgeois, n'iront pas aux expéditions militaires, mais resteront pour garder les maisons et les choses de leurs seigneurs. — Chacun peut construire sur sa terre malgré ses voisins, pourvu qu'il n'élève pas sa maison plus haut qu'eux. — Si quelqu'un est vassal ou censitaire d'un seigneur, il rendra ses devoirs à son seigneur en restant sur sa terre du commencement d'août à la fin de la moisson; après la moisson, il reviendra au bourg; puis, du 1er février au 1er mai, il repartira pour cultiver ses terres; mais le 2 mai il devra revenir au bourg jusqu'au mois d'août. — Le chevalier peut séjourner par tout l'an à la campagne, à moins que ne croisse le soin de bataille. — Nul échevin ne recevra d'argent pour la justice ou les affaires de la commune, ou s'il le faisait, il serait au plaisir de la commune d'abattre sa maison ou autre justice faire. De même le maire s'il prenait plus de cinq sous. — Nous avons déjà jugé que si quelqu'un injurie ou frappe un juré, ou lui enlève son bien à tort, qu'il soit puissant ou non puissant, il ne devra pas venir en ville avant d'avoir fait droit devant les jurés du dommage et de l'injure, car, par aventure, il se pourrait que bientôt il en eût la mort ou autre cruauté; car, s'il était pris, le maire pourrait à sa volonté lui couper un membre ou en faire autre justice sans que rien l'en empêchât. — Aucun seigneur n'enlèvera rien à ses propres hommes ni à d'autres faisant partie de la commune, et ne pourra se faire rien livrer que sur bons gages et moyennant payement au terme convenu. — Si le seigneur de la commune requiert livraison de trente livres en pain, en vin ou en viande, volontiers la commune les donnera, et s'il ne veut payer, la commune remboursera les créanciers; mais il sera en notre volonté de fournir ou non davantage. — Et si nous prenions un ravisseur des choses de notre commune, peine de vengeance en pourrions prendre sans autre justice. — Si le maire ou un échevin, soit à l'armée, ou à l'assaut d'une forteresse, ou devant quelque château, ou en marche, blessait son juré, comme il advient souvent, ou le frappait d'un bâton, et qu'il fût cité pour cela en justice, celui qui aura porté le coup se justifiera en jurant qu'il n'a agi que pour le profit, l'honneur et le bien de la commune, et le blessé pourra seulement réclamer les frais de sa maladie. — Et si quelque châtel ou autre maison est prise par force de la commune, ce que chacun ravira sera à lui; et si le lieu est rendu au seigneur de la commune, le seigneur en aura ce qu'il plaira à la bonne volonté des autres. — Et si le seigneur félon, mené par convoitise, avait faussé les deniers de son homme pour gagner sur le change, lesdits deniers pourraient être refusés. — Et si l'on s'aperçoit que le seigneur de la commune, perverti par quelque dessein de nuire à la commune, veut mettre devant les murs ou dans la ville chevaliers et sergents d'armes, il ne le pourra et sa troupe armée sera mise hors la ville; mais lui sera fidèlement reçu dans la ville avec quatre ou douze chevaliers. — Les bourgeois de Saint-Quentin ne doivent nul aide (impôt) en nulle manière à leur seigneur, ni ne s'assemblent pour faire la taille; mais si aucun veut donner de son gré comme requis du seigneur, selon son plaisir, il le donnera. — Qui aura tué son juré, c'est chose certaine que ses biens seront détruits et qu'il sera banni à toujours, mais on ne le prendra pas dans l'église; et, à dire brièvement, quiconque en aura tué un autre, même jugement sera fait de lui : c'est à savoir qu'il perdra le membre dont il aura frappé; et si telle est votre volonté, il sera traité plus gravement encore selon ce que la chose semblera être profitable à nous et à la ville. — Qu'on sache bien que boulangers, ni meuniers, ni homme ayant sa femme en couche, n'ira à la guerre, ni à l'assemblée commune; de plus, les vieux hommes demeureront, ainsi que ceux qui ne pourraient servir de rien en bataille, pour garder la ville, et à l'un d'eux sera donnée la maîtrise de la garde de la ville, et il prendra amende de ceux qui ne feront bien les besognes qui leur seront enjointes. — Celui qui aura refusé d'accepter le jugement des échevins, fait en commune audience, sera mis hors de la commune à toujours, et sa maison pourra être abattue. (1)

Un autre comte de Vermandois, Raoul le Vaillant, renouvela en 1102 les franchises municipales de Saint-Quentin; puis, le Vermandois étant tombé dans le domaine des rois de France, sous le règne de Philippe-Auguste, ce prince les renouvela à son tour en 1195. Mais les bourgeois de Saint-Quentin n'avaient plus alors à lutter contre des seigneurs affaiblis, et la puissante main du roi effaça de leur charte toutes les marques de violence et d'hostilité qu'elle avait d'abord.

Après celles que nous venons de citer, les plus anciennes chartes communales dont on ait conservé le texte appartiennent au pays de Bigorre (ann. 1097), à la ville de Noyon (1108), à celles de Saint-Omer (1127), de Laon (1128), de Reims (1138), de Beauvais (1144). Pendant la seconde moitié du douzième siècle et tout le cours du treizième, les concessions de ce genre faites par les seigneurs et les rois de France devinrent si multipliées, si usuelles, qu'on ne prenait plus le temps de les rédiger et qu'on instituait souvent une commune nouvelle en lui donnant pour loi celle qui se pratiquait dans telle autre ville. Quelques-unes de ces chartes jouirent ainsi d'une certaine faveur et furent adoptées jusque dans des lieux fort éloignés. Ainsi Laon prit pour modèles

(1) Charte de Saint-Quentin, donnée plus tard, en 1151, aux habitants d'Eu par le comte de cette ville. Ceux-ci la traduisirent en français vers 1272, et l'insérèrent à cette époque dans le *Livre rouge*, ou registre municipal, qui se conserve encore aujourd'hui aux archives de la mairie d'Eu.

Saint-Quentin et Noyon; Crespi, Montdidier, Reims, s'organiseront à l'instar de Laon. Nous venons de voir le comte d'Eu donner à ses bourgeois une simple copie de la charte de Saint-Quentin.



Sceau de la commune de Pontoise. — Treizième siècle.

Celle de Lorris, rédigée en 1155, fut donnée, dans l'intervalle des années de 1163 à 1201, à sept autres villes ou bourgades. Celle de Soissons, qui paraît avoir été la plus célèbre, fut adoptée par Fisme, Senlis, Compiègne, Sens; les habitants de



Sceau de la commune de Senlis. — Treizième siècle.

la puissante capitale de la Bourgogne, Dijon, renoncèrent pour elle à leur ancien régime municipal, et obtinrent de Philippe-Auguste (en 1181 et 1187) des garanties subsidiaires ainsi conçues :

Au nom de la sainte et indivisible Trinité, ainsi soit-il. Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, faisons savoir à tous présents et à venir que notre fidèle parent Hugues, duc de Bourgogne, a donné et octroyé à perpétuité à ses hommes de Dijon une commune sur le modèle de celle de Soissons, sauf la liberté qu'ils possédaient auparavant. Le duc Hugues et son fils Eudes ont juré de maintenir et de conserver inviolablement ladite commune. C'est pourquoi, d'après leur demande et leur volonté, nous en garantissons le maintien sous la forme susdite, de telle sorte que si



Sceau de la commune de Dijon. — Treizième siècle.

le duc ou l'un de ses héritiers veut dissoudre la commune ou s'écarter de ses règlements, nous l'engageons de tout notre pouvoir à les observer. Que s'il refuse d'accéder à notre requête, nous prendrons sous notre sauvegarde les personnes et les biens des bourgeois. Lorsqu'une plainte sera portée devant nous à cet égard, nous ferons dans les quarante jours amender, d'après le jugement de notre cour, le dommage fait à la commune pour la violation de sa charte.

L'état de commune ne s'obtint d'abord que par la force, et lorsque bourgeois et serfs se trouvèrent assez nombreux et assez riches pour contraindre le pouvoir qui les étreignait à capituler avec eux. Mais quand l'impulsion qui entraînait les opprimés vers l'affranchissement fut devenue générale et irrésistible, les puissances du temps s'y prêtèrent avec une apparente bonne grâce, et s'efforcèrent seulement de vendre leur acquiescement à deniers comptants, le plus cher possible. C'est ce que fit Louis VI, qu'on a trop vanté comme « le père des libertés communales », mais qui, sans instituer de communes sur ses terres, sans prendre à la création de celles qui s'établirent chez ses vassaux d'autre part que de se faire bien payer son approbation royale, imprima en effet un mouvement rapide à cette grande révolution du douzième siècle, en excitant les villes et les campagnes à extirper par la force les brigandages féodaux.

La commune était un état de défense armée au milieu d'une société pleine de violences. Ce n'étaient pas de vaines obligations que celles des jurés, ni

de vains honneurs que ceux du maire et des échevins, chargés de maintenir des droits péniblement conquis, de gouverner leurs concitoyens, de mener au combat des gardes nationales mal disciplinées, et de répondre sur leur tête, en cas de revers, de ce qui s'était fait au nom de leur cité.

Nous avons dit quelques mots de la lutte héroïque soûtenue par les bourgeois de Cambrai. Dès 957, ils avaient profité d'une absence de leur évêque pour lui fermer les portes de la ville. L'évêque revint à la tête d'une armée impériale qui le vengea en maltraitant cruellement les Cambrésiens. Mais en 1024, puis en 1054, en 1076, en 1107, ces mêmes faits se renouvelèrent; chaque fois la résistance croissait en vigueur, jusqu'à ce que, vers 1125, les évêques se virent forcés d'accepter la commune, mais sans cesser de batailler avec elle jusqu'au milieu du quatorzième siècle.

L'histoire de la commune de Laon n'est pas moins dramatique. Les habitants de cette ville profitèrent de même d'un voyage de leur évêque, le Normand Gaudri, et, pendant qu'il était en Angleterre, ils jurèrent entre eux une commune sur le patron de celle de Noyon. L'évêque, à son retour, se laissa toucher par les offres de dédommagement pécuniaire que lui firent ses riches bourgeois, et il voulut bien jurer de respecter les priviléges qu'ils s'étaient attribués. Louis VI les sanctionna, de son côté, moyennant une forte somme. Mais trois années après, en 1112, l'argent sans doute étant épuisé, Gaudri se repentit de la concession qu'il avait faite; il invita le roi à venir à Laon pour la fête de Pâques, et le pria de se joindre à lui pour retirer leurs promesses. Les gens de la ville, avertis de ce qui se tramait, proposèrent au roi quatre cents livres d'argent pour les maintenir; mais l'évêque lui en promit sept cents, dont il comptait bien se rembourser lorsque la ville de Laon serait redevenue taillable à merci. Louis VI accepta le marché, et se retira dès qu'on eut publié par la ville l'abolition de la charte. Trois jours après, les habitants de Laon se soulevaient aux cris de : *Commune! commune!* envahissaient la maison épiscopale, et, au milieu du désordre, l'évêque ayant été découvert au fond d'une cave, blotti dans un tonneau, fut massacré à coups de hache. Leur colère satisfaite, les révoltés eurent peur de ce qu'ils avaient fait; ils crurent pouvoir échapper à la vengeance du roi en achetant la protection d'un seigneur du voisinage célèbre par son courage brutal et ses rapines, Thomas de Marle. Thomas, n'ayant pas assez de troupes pour défendre une ville comme Laon, donna le conseil aux habitants d'abandonner leurs murs et de le suivre dans son château de Créci et son bourg de Nogent, où il les défendrait selon son pouvoir. Les plus compromis le suivirent en effet, et la ville, en partie abandonnée, fut d'abord pillée par ses voisins; Thomas de Marle lui-même y conduisit ses vassaux; ensuite, tous les bourgeois que les partisans de l'évêque purent saisir furent mis à mort; enfin l'armée royale arriva, et le sire de Marle, après avoir bravement défendu ses protégés, se trouva réduit à les livrer. Ils furent tous pendus. Louis VI déclara la commune de Laon entièrement abolie. Mais, en 1128, elle était déjà restaurée.

Les citoyens d'Amiens souffrirent aussi pour la liberté. Cette grande ville était partagée entre quatre maîtres : l'évêque, le comte, le vidame et le seigneur d'une tour formidable qu'on appelait « le Châtillon ». En l'année 1113, l'évêque, nommé Geoffroi, était un homme remarquable par ses lumières et ses vertus. Les événements de Laon ayant inspiré aux Amiénois le désir de se constituer en commune, Geoffroi y accéda sans effort et gratuitement; de plus, il obtint la ratification du roi. Mais le comte d'Amiens, Enguerrand de Couci, père de Thomas de Marle, n'y voulut consentir à aucun prix, et entraîna le sire de Châtillon dans son parti. La guerre éclata dans les rues de la ville. Trop faibles pour la soutenir, les bourgeois firent comme ceux de Laon; ils recoururent à Thomas de Marle, qui était alors en guerre contre son père, et, grâce à son appui, forcèrent Enguerrand à se renfermer dans la grosse tour. Le vieux comte haïssait mortellement ces bourgeois, ces cabaretiers et ces bouchers, comme il disait, qui s'étaient égayés de sa tournure militaire appesantie par l'âge. Il sacrifia au désir de se venger d'eux ses ressentiments contre son fils, et il obtint que Thomas, leur défenseur de la veille, fondit sur eux. Le premier jour de son entrée en campagne, ce terrible ennemi leur brûla plusieurs églises et leur tua trente hommes de sa propre main. La commune d'Amiens, qu'il attaquait ainsi, pendant qu'il protégeait celle de Laon, sembla tellement perdue que l'évêque Geffroi se suspendit lui-même de sa dignité épiscopale, et se retira au monastère de Cluni. Il ne revint que lorsqu'on apprit la marche du roi, qui s'avançait à la tête de ses troupes contre Thomas de Marle et les Laonnais. Après avoir eu facilement raison dans cette affaire, comme nous l'avons vu, Louis VI, ennemi d'une commune et ami d'une autre, marcha sur Amiens pour réduire le Châtillon. Les milices bourgeoises rivalisèrent avec les troupes royales pour assiéger la forteresse. On fit avancer contre elle plusieurs de ces machines de guerre célèbres, au moyen âge, dans l'attaque des places fortes. C'étaient des tours en charpente, munies de roues au moyen desquelles on les poussait jusqu'au pied des remparts; elles étaient garnies de ponts-levis qui s'abaissaient sur les murailles pour livrer passage aux assiégeants, et chargées à leur sommet de quartiers de pierre qu'on faisait pleuvoir sur la tête des assiégés. L'assaut fut donné, mais sans succès : quatre-vingts femmes de la ville garnissaient les plates-formes de deux tours et lançaient les pierres; ces héroïnes furent toutes blessées; le roi lui-même reçut une flèche dans sa cotte de mailles, et la tour de Châtillon ne se rendit qu'au bout d'un blocus qui dura deux ans.

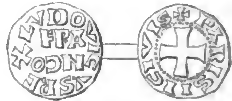
Les principaux habitants de Beauvais, au nombre de quinze cents, furent bannis de leur ville; ceux de Vézelai abandonnèrent la leur et furent traqués dans les bois; à Sens, les défenseurs de la commune furent précipités du haut du clocher de Saint-Pierre le Vif; presque partout l'état de commune fut une bataille incessante qui dura deux ou trois siècles et s'éteignit dans des luttes judiciaires, devant les parlements. Tant qu'ils furent debout, les échevinages conservèrent quelque chose de l'énergie et de la fierté qu'ils avaient puisées dans la lutte. Les vieux registres des délibérations municipales sont remplis d'anecdotes comme celle-ci : En 1474, un boucher de la ville d'Eu fut accusé d'avoir, « allant contre le serment qu'il avoit fait quand il avoit été rechu bourgeois, dit et proféré de sa bouche plusieurs injures et fait plusieurs dérisions au maire et aux échevins, c'est-à-dire qu'il avoit dit à la personne du sieur Robert Leroy, maire : « Bren du maire, et de mairie, et des échevins! » et qu'il y renoncheroit pour une chopine de vin, et autres ordures pareilles. » Information fut aussitôt faite, et le prévenu, amené devant une assemblée composée de Mgr Philippe, bâtard de Nevers, gouverneur des comté et ville d'Eu; de maître Tassin, vicomte d'Eu; du maire Robert Leroy, du procureur du comté d'Eu, et d'au moins cent cinquante bourgeois, fut, après un grave débat, condamné au bannissement.

Les vieilles institutions communales commencèrent à déchoir dès le quatorzième siècle, mais durèrent en général jusque vers la fin du seizième. A cette dernière époque, des édits royaux abolirent presque tout ce qui subsistait de priviléges municipaux, et, tout en conservant les échevinages, ne leur laissèrent que la juridiction des délits et contraventions, la police des rues et des métiers, le service du guet, la direction des fêtes publiques, et quelques autres attributions de faible importance. Mais si les communes, ces petites républiques qui remplirent de bruit et d'agitation la seconde moitié du moyen âge, avaient péri, il restait d'autres armes entre les mains du tiers état, et à la faveur de ces luttes longues et sanglantes, la dignité, les lumières, l'indépendance d'esprit, s'étaient insinuées dans les couches inférieures de la société française. Par un phénomène qui se reproduit souvent, il est arrivé que ces classes dédaignées et misérables, oubliées par les chroniqueurs, en apparence reléguées hors de l'histoire, sont précisément celles dont l'action lente et cachée a laissé le plus de résultats.

LOUIS VII.

Louis VII était encore à Poitiers quand il apprit la mort de son père. Laissant sa jeune femme à la garde de l'évêque de Chartres, il revint en grande hâte et rentra dans le domaine royal. Déjà l'on cherchait à profiter du changement de règne. Ce n'étaient plus seulement les seigneurs qui s'agitaient : les villes réclamaient des chartes de commune. Orléans se mit en révolte ouverte et s'attira la colère du jeune roi, qui punit les habitants de cette ville d'avoir juré une charte entre eux à son insu; il livra les auteurs de cette rébellion au supplice. Au contraire, il calma les Parisiens par quelques concessions, et à Reims, qui ne dépendait pas de lui, mais seulement de l'archevêque, il favorisa ouvertement les libertés municipales.

En même temps, il réprima la témérité d'un petit seigneur des environs de Paris, Gautier, sire de Montjai, qui avait cru pouvoir continuer les anciennes traditions féodales et piller les paysans; il détruisit le château et fit enfermer le seigneur dans



Monnaie de Louis VII.

les prisons de Paris (1138). Louis VII n'avait, en effet, rien de plus sage à faire que de suivre les traditions de son père, et la tâche demandait encore de l'énergie. Après la destruction de Montjai, le jeune prince s'en aperçut au mauvais vouloir que montrèrent la plupart de ses vassaux, lorsqu'il réclama leurs services pour soutenir les droits qu'il avait sur le comté de Toulouse du chef de sa femme, Éléonore de Guyenne. Le comte de Chartres répondit à son appel par un refus positif; et, faute de forces suffisantes, Louis fut contraint d'abandonner le siége de Toulouse.

L'archevêque de Bourges étant venu à mourir, en 1142, Louis VII présenta un candidat; mais le pape Innocent II en fit élire un autre. « Il faut accoutumer ce jeune homme, disait-il en parlant du roi, à ne pas prendre la licence de s'immiscer ainsi dans les choses de l'Église. » La querelle s'envenima, et Louis VII finit par être excommunié. Pendant trois ans, le service divin fut suspendu partout où il était et partout où il passait seulement, comme au temps de Philippe Ier. La colère du roi se tourna contre Thibaud, comte de Chartres, qui soutenait ostensiblement le saint-siége. Ses terres, la Beauce et la Champagne, furent envahies et ravagées. Louis, en personne, prit la ville de Vitri et l'incendia; treize cents personnes qui s'étaient refugiées dans une église y devinrent la proie des flammes, et les cris de ces malheureux parvinrent jusqu'aux oreilles du roi. Il en fut saisi d'horreur et se montra disposé à traiter avec le comte Thibaud. La mort du pape Innocent II (septembre 1143) hâta la conclusion de la paix, et Célestin II, qui lui succéda, se montra plus bienveillant que son prédécesseur envers le roi de France.

Louis le Jeune ressemblait moins à son père qu'à

ses ancêtres, les premiers Capétiens, par sa douceur et son zele obséquieux envers l'Église. Il aimait à céder le pas, dans les cérémonies, au moindre clerc, en lui disant : « Par les saints de Bethléem ! c'est à vous de passer devant. » Un jour, comme il rentrait à Paris, il fut surpris par la nuit et coucha au village de Créteil, qui appartenait aux chanoines de Notre-Dame. Les habitants s'empresserent de lui fournir tout ce qu'il lui fallait, ainsi qu'à sa maison. Le lendemain, de retour à la ville, il se rendit le matin à Notre-Dame, pour assister à la messe; mais il fut très-étonné de trouver les portes fermées; il dit alors que si quelqu'un avait offensé le chapitre, il en ferait bonne justice. « Vraiment, sire, lui répondirent les chanoines, c'est vous-même qui, contre les coutumes et libertés sacrées de cette église, avez soupé hier à Créteil, non à vos dépens, mais aux frais des habitants du lieu ; voilà pourquoi l'église a suspendu les offices et clos ses portes. » A ces mots, le roi fut frappé de douleur, et dit le plus humblement possible que la nuit l'avait surpris en chemin, qu'il était tard,





Sceau de Louis VII.

que les gens de Créteil lui avaient d'eux-mêmes offert leur accueil, et qu'il s'en remettait à la décision de l'évêque et des chanoines eux-mêmes pour déclarer son innocence. Cependant il demeurait devant la porte, récitant dévotement ses prières, tandis que l'évêque intercédait en sa faveur aupres des chanoines, et promettait en son nom qu'on réparerait le préjudice causé. Ce ne fut que quand il leur eut remis deux candélabres d'argent pour gage de sa parole et de celle du roi, que les chanoines ouvrirent enfin leurs portes. L'auteur contemporain, Étienne de Tournai, qui raconte cette anecdote, ajoute qu'apres avoir restitué les dépenses de sa couchée à Créteil, le roi vint déposer solennellement sur l'autel de Notre-Dame, en temoignage de respect pour l'Église, un baton que l'on mit dans les archives du chapitre, et sur lequel on avait gravé le récit succinct du délit et de sa réparation.

Cependant le désastre de la malheureuse ville qui conserve encore aujourd'hui le nom de *Vitri-le-Brûlé* (Marne) avait laissé des remords dans le cœur de Louis VII. Il résolut d'expier ce crime en portant secours aux chrétiens d'Orient. Son ministre Suger, abbé de Saint-Denys, l'en dissuadait vivement; mais les plus sages conseils ne pouvaient prévaloir pres de lui contre la voix de sa conscience. Le moment semblait favorable : la France était entièrement pacifiée, la guerre de Normandie terminée en apparence; en Allemagne, la querelle des partisans du pape et de ceux de l'empereur, des Guelfes et des Gibelins, était suspendue; l'Église pouvait de nouveau tourner ses regards vers Jérusalem.

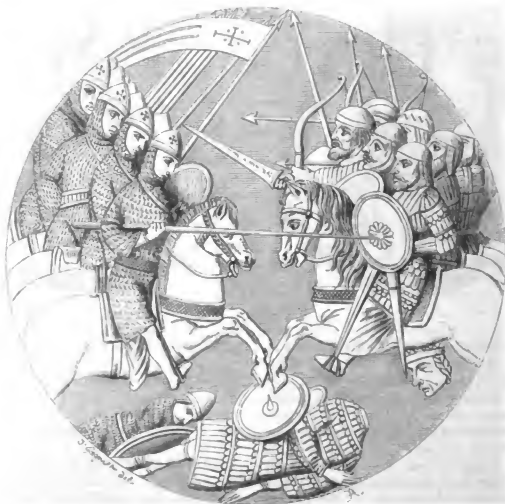
SECONDE CROISADE.

Godefroid de Bouillon était mort au bout d'une année de règne, regretté et admiré des Sarrasins eux-mêmes. Par modestie, il n'avait jamais voulu porter le titre de roi et prenait seulement celui de baron du Saint-Sépulcre. Son frère, Baudouin, prince d'Edesse, lui succéda et continua ses conquêtes, bien qu'un secours de cent mille croisés partis d'Occident, en 1102, sous la conduite des ducs de Bourgogne et d'Aquitaine, eût été complétement perdu pour lui. Cette armée périt tout entière dans les plaines de l'Asie Mineure, par la perfidie des Grecs; du moins les historiens occidentaux accusent l'empereur Alexis d'avoir accueilli les croisés avec un apparent empressement, et d'avoir averti les Turcs de tous leurs projets.

Cependant Baudouin parvint à étendre la domination chrétienne en Palestine. Il fit alliance avec les Génois, et, à l'aide de leurs vaisseaux, il s'empara de la plupart des villes du littoral. Césarée, Saint-Jean-d'Acre, Bérythe, cessèrent d'être gouvernées par des émirs, et devinrent les villes les plus florissantes du royaume frank d'Asie. Le sultan d'Égypte, inquiet des progrès de la domination

chrétienne, tenta un nouvel effort pour les arrêter; mais son armée, battue sous les murs d'Ascalon, s'enfuit aussitôt en Égypte, où Baudouin la poursuivit. Ces succès furent en grande partie l'ouvrage des Templiers et des Hospitaliers.

Ces moines chevaliers, qui jouent un grand rôle dans l'histoire du moyen âge, étaient retenus par leurs vœux en Orient, où leur vie devait se passer à combattre les infidèles. Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem avaient été fondés les premiers. Leur congrégation était antérieure à la conquête, et devait son origine à la piété de quelques marchands d'une ville italienne, Amalfi. Leur ordre, restauré en 1099, après la prise de Jérusalem, par un homme pieux de Martigues en Provence, nommé Gérard, était institué pour soigner les malades et donner l'hospitalité aux pèlerins. Le grand maître, Raymond du Puy, successeur de Gérard de Martigues, divisa les Hospitaliers en deux classes : l'une chargée uniquement du soin des



Bataille entre les croisés et les Sarrasins, près d'Ascalon. — L'un des vitraux représentant différentes scènes des croisades, et que l'abbé Suger avait fait exécuter pour l'église de Saint-Denys.

malades, l'autre de la défense des chrétiens et du maniement des armes. Il établit aussi parmi eux trois degrés d'affiliation : les chapelains, les servants d'armes et les chevaliers. Ceux-ci portaient une longue robe noire, décorée sur la poitrine d'une croix blanche à huit pointes.

Les Templiers, ordre exclusivement militaire, avaient été fondés, en 1118, par Hugues de Payens, Geoffroi de Saint-Adhémar et sept autres chevaliers français. Leur établissement dans une aile du palais du roi, à Jérusalem, reste, disait-on, du temple de Salomon, leur fit donner le nom de chevaliers du Temple. Ils acquirent de bonne heure une grande réputation de bravoure, et, plus tard, excitèrent l'envie par leurs immenses richesses. Leur vêtement était blanc et leur croix rouge.

Le roi Baudouin était mort en 1118, laissant la couronne à son parent Baudouin II, fils du comte de Rethel. Le règne de ce prince guerrier fut traversé par de nombreux revers; il resta pendant une année et demie prisonnier des musulmans; cependant il ajouta la Syrie au royaume de Jérusalem, et Foulques, comte d'Anjou, son gendre, qui régna après lui (de 1131 à 1142), maintint plus difficilement encore la gloire des Latins en Orient. Mais à la mort de Foulques, le pouvoir tomba entre les mains d'un enfant de douze ans, Baudouin III, et la désunion, qui n'avait jamais cessé, régnait plus que jamais entre les barons chrétiens de Palestine.

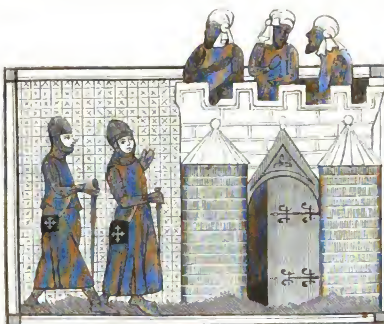
L'ennemi profita de ces circonstances, et la ville d'Édesse fut emportée par les Turcs, le jour de Noël 1144; plus de cinquante mille chrétiens y

furent massacrés ou réduits en servitude. Cette triste nouvelle, lorsqu'elle parvint en France, ranima la ferveur religieuse en même temps que l'indignation, et le pape Eugène III, de concert avec le grand prédicateur saint Bernard, abbé de Clairvaux, prépara tout pour une nouvelle croisade. Louis VII se disposa à conduire lui-même l'expédition, avec son épouse Éléonore de Guyenne et ses principaux chevaliers (1145).

Le clergé et les nobles du royaume furent convoqués à Vézelai. Dans cette grande assemblée, où le roi parut à côté de l'abbé de Clairvaux, celui-ci sembla un nouveau Pierre l'Ermite, et sa voix n'eut pas moins d'influence : tant de chevaliers se



Combat entre les chrétiens et les Sarrasins. — D'après le manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris intitulé : *Histoire du voyage et conquête de Jérusalem*. (Fonds français, Sorbonne, nº 383.) (1)



La cité de Nicée, en Palestine. — D'après l'*Histoire du voyage et conquête de Jérusalem*.

présentèrent pour recevoir des croix bénies, qu'il lui fallut en faire en déchirant ses vêtements pour satisfaire la foule. Après avoir soulevé la France, Bernard passa en Allemagne, et les Allemands de toutes les classes prirent aussi la croix en grand nombre, entraînés par l'exemple de l'empereur Conrad III. Les Allemands partirent les premiers. Conrad III, beau-frère de l'empereur de Constantinople Manuel Comnène, comptait sur son appui. Il ignorait la perfidie des Grecs. Dès qu'il fut arrivé sur les limites de leur territoire, il trouva toutes les populations défiantes ou hostiles. On fournissait à ses soldats des vivres empoisonnés, on les payait en fausse monnaie, on égorgeait les traînards. Sous les murs de Constantinople, Latins et Grecs faillirent en venir aux mains.

Conrad fut suivi de près par Louis VII. Le roi de France rechercha avec soin l'alliance de Manuel, reçut avec honneur ses envoyés, et se laissa séduire par ses promesses. Il est vrai qu'il ne pouvait rien sans le secours de l'empereur, qui seul était en état de fournir de vivres l'immense armée des

(1) Ce manuscrit est de l'année 1337.

Franks, et de lui donner des guides pour rejoindre les croisés d'Allemagne. Il n'y consentit que lorsque les chefs lui eurent fait hommage et promis, comme jadis Godefroid de Bouillon et ses compagnons d'armes, de lui rendre toutes les anciennes villes grecques dont ils s'empareraient. Près de Nicée, les Français, auxquels l'empereur de Constantinople avait vanté pompeusement les victoires de Conrad, apprirent que l'armée allemande, après être arrivée jusqu'à Iconium, était tombée dans une embuscade concertée entre les Turcs et les Grecs. Conrad avait dû rétrograder, et sa retraite avait été désastreuse. Dégoûté par de si prompts revers, ce prince laissa Louis le Jeune s'avancer seul sur la côte d'Asie, et lui promit seulement de le rejoindre plus tard.

Les Turcs, encouragés par leurs récents succès, disputèrent pas à pas le terrain à l'armée française, et lui livrèrent une grande bataille sur les bords du Méandre. Leur défaite ne fut pas longue, et ne coûta que quelques hommes. Mais ce facile triomphe remplit d'orgueil leurs ennemis, qui s'avancèrent





Croisés en mer. — D'après l'*Histoire du voyage et conquête de Jérusalem.*

dès lors sans prendre aucune précaution. L'imprudence des croisés faillit leur coûter cher; ils se laissèrent surprendre au milieu des montagnes de la petite Phrygie, dans un passage difficile. Louis VII, complétement cerné par un parti de cavaliers turcs, eût été fait prisonnier s'il avait été reconnu. Par bonheur, les Turcs le prirent pour un simple chevalier, et, lassés de la résistance désespérée qu'il fit, presque seul, du haut d'un rocher isolé sur lequel il était monté, l'abandonnèrent. Ce fut seulement quand ils furent loin qu'il put rejoindre ses compagnons. Tous le croyaient mort. Cette terrible journée inspira plus de prudence, et l'armée put gagner Attalie, ville grecque, dont le gouverneur fournit aux croisés des vaisseaux pour se rendre à Antioche.

Le roi, ne pouvant prendre tous les pèlerins avec lui, laissa à Attalie ceux d'entre eux qui étaient trop pauvres pour payer leur passage; mais il donna 500 marcs d'argent au gouverneur grec de cette ville, qui, en retour, prit l'engagement de fournir des vivres à cette foule indigente, et de la faire escorter jusqu'aux frontières de la principauté d'Antioche. Cet homme ne tint aucune de ses promesses.

et les malheureux qu'on lui avait confiés, après avoir vainement tenté de se frayer passage au milieu des Turcs, battus dans plusieurs rencontres, furent réduits à retourner sous les murs d'Attalie, dont les Grecs leur fermèrent les portes. Leur dénûment et leurs maux touchèrent les infidèles, qui, au lieu de les exterminer jusqu'au dernier, leur fournirent quelques vivres et soignèrent leurs malades; mais la plupart périrent.

Pendant ce temps, le gros de l'armée était arrivé à Antioche, qui appartenait alors à Raimond de Poitiers, oncle de la reine Éléonore. Ce prince voulait profiter de la présence des croisés dans ses États pour diriger la guerre à son profit; mais Louis VII avait pris la croix pour s'agenouiller au saint sépulcre, et ne voulait point être détourné de son vœu; il voulait aussi mettre promptement un terme aux galanteries de sa femme, dont le scandale commençait à se répandre. La reine voulait rester à Antioche, mais son époux l'emmena malgré elle, et, après avoir été, à la tête du petit nombre de chevaliers qui lui restaient, satisfaire sa dévotion à Jérusalem, il revint à Ptolémaïs (1148). Là se trouvèrent avec lui l'empereur Conrad et le roi Baudouin III. Le conseil des princes chrétiens résolut d'aller faire le siége de Damas. La prise de cette ville était, en effet, d'une haute importance pour la possession de la Syrie.

Damas était entourée d'une haute muraille, et ses jardins palissadés et fermés de murs flanqués de tours en rendaient l'approche difficile. Ce premier obstacle arrêta les alliés. En une seule journée cependant, et malgré la vigoureuse résistance des habitants, les abords de la ville furent occupés. Fiers de ce premier avantage, les assiégeants crurent la ville prise, et commencèrent à s'en disputer la possession. La discorde arrêta leurs progrès; puis vinrent les chaleurs, et à leur suite les maladies. Une armée turque de vingt mille hommes s'étant avancée au secours de la place, ils ne se crurent pas assez forts pour l'attendre.

L'expédition était manquée et n'avait produit aucun des fruits qu'on en attendait. La plupart des princes chrétiens se rembarquèrent. Le roi de France persistait seul à rester, et, malgré les instances de Suger, ne voulait pas quitter la Palestine. Il cherchait à oublier, au milieu des pratiques de la plus ardente dévotion, la tristesse que lui causait le mauvais succès de son entreprise. Il craignait de reparaître en France. Cependant il fallut bien se décider à revenir. Il s'embarqua à Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre), pour revenir en France par l'Italie, et des deux cent mille pèlerins qui l'avaient suivi, il ramenait à peine trois cents chevaliers.

LOUIS VII ET HENRI II D'ANGLETERRE.

Lorsque la nouvelle de ces désastres parvint en France, ce fut contre le roi et contre saint Bernard que se dirigèrent les récriminations du peuple; c'est à eux que l'on demandait compte du sang versé. Les plaintes s'élevaient contre Dieu même, et alors saint Bernard prenait la parole et demandait qu'on respectât le Seigneur et qu'on accusât



Sceau de saint Bernard.

lui seul de tous les maux. Suger, pendant ce temps, continuait d'administrer les biens du roi avec sagesse, réparant les châteaux et les forteresses, amassant l'argent dans les coffres royaux.

Louis débarqua enfin (1149), et reprit le gouvernement des mains de l'abbé de Saint-Denys et de deux collègues qu'il lui avait donnés, Raoul comte de Vermandois, et Simon de Mauvoisin archevêque de Reims. Puis Suger rentra humblement dans son monastère, mais y emportant avec lui « le titre glorieux de Père de la patrie, que le peuple et le roi lui donnèrent ». Après avoir usé de toute son influence pour rappeler le roi de la croisade, Suger, à son tour, porta les regards du côté de l'Orient, et prépara, avec l'intention de la conduire lui-même, une nouvelle expédition de pèlerins, à laquelle il consacra les grands biens qu'il avait acquis. La maladie ne lui laissa pas le temps d'exécuter son projet, et, sentant sa fin prochaine, il fit choix d'un habile guerrier auquel il fit jurer de diriger l'expédition. Il mourut le 13 janvier 1151, âgé de soixante-dix ans, après avoir dirigé pendant vingt ans, en même temps qu'il gouvernait le royaume, cette abbaye de Saint-Denys dans laquelle il avait partagé, dans sa jeunesse, les jeux et les études du roi Louis le Gros.

D'autres morts illustres suivirent de près.

Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, duc de Normandie, mourut le 7 septembre 1151. Il laissait tous ses domaines à son fils aîné, Henri, à la condition que celui-ci céderait le comté d'Anjou à son frère Geoffroi s'il parvenait à s'emparer du royaume d'Angleterre. Louis VII avait consenti, l'année précédente, à investir Henri du duché de Normandie, moyennant la cession du Vexin normand.

Thibaud le Grand, comte de Blois, de Chartres et de Champagne, mourut l'année suivante (8 janvier 1152), laissant une maison puissante et la réputation d'un prince vaillant et sage. Il avait trois fils entre lesquels il divisa son héritage, en assurant

toutefois la prééminence à l'aîné, Henri, auquel ses deux frères devaient rendre hommage, l'un pour les comtés de Chartres et de Blois, l'autre pour le comté de Saucerre; Henri gardait le comté de Champagne.

Le fidèle ami de Louis le Gros et de Louis le Jeune, Raoul de Vermandois, cousin et beau-frère du roi, mourut trois mois après. Avec son fils devait s'éteindre, en 1168, cette illustre maison.

Enfin, saint Bernard, le grand homme du douzième siècle, expira le 20 août 1153. Les dernières années de sa vie furent un continuel combat contre les hérésies sans cesse renaissantes. Le midi de la France était une pépinière d'hérétiques, et, quoique la populace y brulât quelquefois elle-même les orateurs qui lui prêchaient le mépris de l'Eglise et de ses ministres, plus souvent elle les applaudissait et suivait leurs doctrines. Vers 1125, un élève du manichéisme, un certain Pierre de Bruis, qui attaquait hautement le culte chrétien, les sacrements, la prière en commun, le jeûne, le purgatoire, l'adoration des croix et des images, expia sur un bûcher la hardiesse de ses discours; un de ses disciples, nommé Henri, propagea les leçons du maître dans la Gascogne et l'Albigeois, où il faisait de nombreux prosélytes, même parmi les seigneurs. On appelait ses partisans « henricieus ». Saint Bernard le poursuivit pied à pied (1147), et, malgré la protection dont le couvraient ses adeptes, le fit condamner à la prison perpétuelle (1148). Pendant que saint Bernard attaquait l'hérésie dans le Midi, elle renaissait dans le Nord; dans l'Orient même



Figure de Suger. — D'après le vitrail de l'église de Saint-Denys représenté à la page suivante.

elle faisait des progrès. Eugène III pensa couper court à ces scandales religieux en convoquant à Reims un concile où tous les sectaires furent anathématisés, et où, en même temps, la réforme des mœurs ecclésiastiques fut prêchée, comme pour donner raison à ces nombreux systèmes qui presque tous tendaient à la moralisation du clergé. Saint Bernard mourut sans avoir vu l'Église triompher de l'hérésie en Gascogne, et, quatorze ans plus tard, en 1167, le grec Nicétas, pape des hérétiques, osait venir présider un concile manichéen à quelques lieues de Toulouse.

Les deux chefs réels de l'État et de l'Église, Suger et saint Bernard, étant morts, l'Église et l'État commencèrent à sentir pleinement la faiblesse de Louis VII. C'est à ce moment qu'il commit la grande faute de son règne, son divorce avec Éléonore de Guyenne.

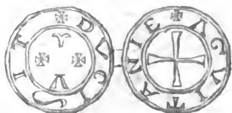
Depuis longtemps les deux époux se haïssaient. L'altière Éléonore méprisait son honnête mari. « C'est un moine, disait-elle, et non pas un roi »; et elle demandait une séparation qu'elle motivait, suivant l'usage du temps, sur une parenté au degré prohibé. En effet, Hugues Capet avait épousé une sœur de Guillaume Fier-à-Bras, arrière-grand-père d'Éléonore! Le roi n'y fit qu'une faible opposition, et laissa un concile, assemblé à Beaugenci, prononcer le divorce (18 mars 1153). Aussitôt il retira ses hommes d'armes des places de l'Aquitaine, et la reine, qui était venue à Beaugenci plaider elle-



Vitrail peint, exécuté par ordre de Suger, et existant encore à l'église de Saint-Denys.

même sa cause, reprit en toute hâte la route de Poitiers. Son voyage ne fut pas sans périls ; deux fois elle fut arrêtée par des prétendants qui voulaient l'épouser de force : à Blois, par le comte

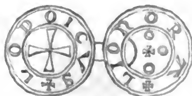
Thibaud, qui tenta de la garder comme prisonnière; à Piles-sur-Loire, par Geoffroi d'Anjou, jeune homme de dix-huit ans, qui se mit en embuscade pour l'enlever. La passion avait peu de part à ces entreprises amoureuses; il s'agissait des domaines que la belle duchesse d'Aquitaine devait



Denier d'argent d'Éléonore, duchesse d'Aquitaine.

accorder en même temps que sa main. Le frere aîné du jeune Geoffroi, Henri Plantagenet, comte d'Anjou et duc de Normandie, le plus brillant et le plus redoutable des vassaux de Louis VII, fut celui que choisit Éléonore (1152). Elle avait trente-deux ans, et lui dix-neuf.

Louis, comprenant alors toute l'étendue d'une erreur qui donnait au duc de Normandie le littoral entier des Gaules, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à l'Adour, avait défendu ce mariage à son vassal, et, comme celui-ci n'en avait tenu nul compte, il organisa contre lui une coalition dans laquelle entrerent Étienne, roi d'Angleterre; les trois fils de Thibaud, comtes de Champagne, de Blois et de Sancerre; Robert de Dreux, et Geoffroi d'Anjou lui-même, désespéré d'avoir vu son frere l'emporter sur lui. Henri Plantagenet tint



Autre denier d'argent d'Éléonore.

tête à la coalition avec les armées qu'il avait préparées contre les Anglais, et conduisit les opérations avec tant d'habileté qu'il obligea ses ennemis à accepter une trêve dont il profita pour attaquer le roi d'Angleterre Étienne et le contraindre à lui assurer sa succession. Étienne mourut le 24 septembre 1154, et Henri Plantagenet, déjà maître de la Normandie, de l'Anjou et de l'Aquitaine, devint Henri II, roi d'Angleterre. Le roi de France avait fait la paix avec lui au mois d'août précédent et s'était résigné à recevoir son hommage pour les domaines d'Éléonore. La même année, Louis épousa Constance de Castille, dont l'avénement n'apportait au royaume aucun agrandissement territorial.

Henri II s'occupa d'affermir son autorité dans son royaume et d'abattre l'orgueil des barons anglo-normands, qui, en faisant payer à Étienne une fidélité douteuse, avaient augmenté leurs libertés aux dépens de la couronne. Dans le cours de l'année 1155, la chute de cent quarante châteaux fortifiés leur montra quelle était l'humeur despotique du roi qu'ils avaient accepté. Ce prince habile évitait, du reste, de froisser sans utilité leur amour national, et l'un des premiers actes de son administration avait été d'expulser les soldats brabançons attirés en foule par le feu roi, aventu-



Statue d'Éléonore d'Aquitaine, en pierre peinte et dorée, conservée à Fontevrault.

riers méprisés des barons anglais, qui refusaient de marcher à côté d'eux au combat.

Le père de Henri II, le vieux Geoffroi Plantagenet, avait, comme on l'a vu, accordé par testament, à son fils aîné, la possession de la Normandie et de l'Anjou, à condition que si celui-ci parvenait à reconquérir l'Angleterre, son héritage maternel, il rendît le Maine, l'Anjou et la Touraine à son frere cadet, et Henri avait juré sur le lit de mort de son père d'exécuter ces volontés dernieres. Mais une fois sur le trône d'Angleterre, il sut obtenir que le pape Adrien IV le déliât de son serment. Cette violation de la foi jurée pouvait être l'occasion

d'une guerre entre Henri II et Louis VII, qui devait protection au jeune Geoffroi d'Anjou, son vassal; Henri eut avec Louis VII une entrevue à Rouen, dans laquelle, se jetant à ses genoux, il lui prit les mains et lui fit hommage pour tous les fiefs qu'il tenait de la couronne de France. Cette déférence spontanée gagna Louis VII, et Geoffroi d'Anjou fut sacrifié. Il continua cependant la guerre, mais fut aisément vaincu, et, au lieu de la souveraineté que lui destinait son pere, il se vit réduit à accepter une pension de mille livres sterling et de deux mille livres angevines.

Une occasion propice livra encore à Henri II la Bretagne. Les Bretons, trop occupés de leurs débats intérieurs, étaient étrangers aux événements qui s'agitaient autour d'eux; c'était d'ailleurs un peuple commerçant et industrieux non moins que guerrier. Deux grandes villes, Nantes et Rennes, se disputant la suprématie, nourrissaient entre elles un état de rivalité voisin de la haine. Leur hostilité éclata à la mort du duc Conan III (1148). Hoël, fils de ce prince, fut accepté comme son successeur à Nantes, tandis que Rennes reconnut un seigneur breton qui prit le nom de Conan IV. Hoël ne put se maintenir. Les Nantais alors offrirent la couronne à Geoffroi Plantagenet, qui accepta, avec l'assentiment de son frère; mais il mourut l'année suivante (1158), et Conan IV fut reconnu par la Bretagne entière. Aussitôt Henri II réclama le comté de Nantes en qualité d'héritier de son frère, et somma Conan de comparaître devant son tribunal, comme relevant du duché de Normandie. Mais Conan, en se disant vassal de la couronne de France, qui, elle aussi, prétendait à cette suzeraineté, pouvait gagner l'appui de Louis VII. Henri II évita ce danger en reprenant le titre, attaché au comté d'Anjou, de grand sénéchal de France. Louis VII s'en rapporta, cette fois encore, à la déférence apparente du roi d'Angleterre, et lui permit de s'emparer du comté de Nantes et de la suzeraineté sur le reste de la Bretagne. Bien plus, il fiança sa fille Marguerite, âgée d'environ six mois, avec le fils aîné de Henri II, âgé de trois ans; il fut convenu que cet enfant, nommé aussi Henri, aurait en Angleterre Lincoln, et en Normandie Avranches, avec cinq cents fiefs de chevaliers tant dans l'un que dans l'autre pays; Louis VII devait donner en dot à sa fille le Vexin normand, qu'il avait obtenu, huit ans auparavant, de Henri II. Les Templiers étaient chargés d'occuper cette province jusqu'à ce que les enfants fussent en âge de se marier.

Henri II, réconcilié aussi avec les fils de Thibaud le Grand comte de Champagne, libre de disposer des troupes flamandes comme tuteur de son neveu Philippe d'Alsace, jugea le moment favorable pour donner suite aux prétentions de sa femme sur le comté de Toulouse. Raymond V, alors possesseur de cette grande seigneurie, se prépara à la lutte. Il appela le roi de France, dont il était le beau-frère, à son aide. Louis VII se laissa tromper, comme toujours, par les protestations de Henri II, et n'eut ensuite que le temps de s'aller jeter de sa personne dans Toulouse. Henri n'osa pas assiéger son suzerain, et se contenta de prendre Cahors, pendant que les princes de la maison de Champagne et de Blois faisaient une diversion dans l'Ile-de-France en sa faveur. Enfin la paix se fit au mois de mai 1160, sans qu'on réglât le sort du comté de Toulouse.

Peu de temps après (octobre), la reine de France, Constance de Castille, tomba malade et mourut.



Sceau de Constance de Castille.

Elle n'avait point donné de fils à son époux, qui d'Éléonore de Guyenne n'avait non plus que deux filles. Louis, arrivé déjà à l'âge de quarante et un ans, se remaria presque aussitôt avec Alix de Champagne, sœur des comtes de Champagne, de Blois et de Sancerre. Henri II, craignant dès lors de voir le Vexin normand lui échapper, exécuta de suite la convention qui devait faire retourner cette province à l'Angleterre; il fit marier, avec une dispense du pape, son fils, âgé de six ans, avec Marguerite de France, qui en avait trois, et se fit remettre le Vexin par les Templiers. Cette fois, Louis VII se laissa emporter par une juste colère; il expulsa les Templiers du royaume et se jeta sur la Normandie. Les frontières de ce pays, et d'autre part celles de la France, furent cruellement ravagées; mais les exploits se bornèrent là, et la paix de 1160 fut renouvelée.

Henri II profita de ce moment de calme pour visiter l'Aquitaine, où il soumit les Gascons rebelles; au retour de cette expédition, il fut invité par le comte Raymond V à assister au concile de Toulouse, où devaient être examinés les droits des deux papes Alexandre et Victor qui divisaient l'Occident. Louis VII s'y rendit également; l'empereur Frédéric, les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre, s'y étaient fait représenter. Un décret du concile reconnut Alexandre III et excommunia Victor, malgré l'empereur, qui soutenait ce dernier et avait cherché à entraîner Louis VII dans son parti (août 1162).

Henri II était alors à l'apogée de sa puissance. En Angleterre, il avait soumis ses voisins les plus remuants, les Gallois et les Écossais; tous les peuples sur lesquels il avait une domination directe

lui étaient dévoués; déjà il pouvait prévoir le moment où son successeur, l'héritier de la maison d'Anjou, non moins française que celle des Capétiens, et plus puissante, reunirait sur sa tête les couronnes de France et d'Angleterre. La naissance d'un fils de Louis vint couper court à ces ambitieuses espérances (22 aout 1165), et c'était précisément sous la main de cet enfant que devait s'évanouir, du vivant même de Henri II, le prestige des Plantagenets.

La fin de ces deux règnes et de ces deux hommes si différents l'un de l'autre peut être citée comme une des belles leçons de l'histoire. Le descendant du bon roi Robert, si doux lui-même, si dévot, si timoré, si dépourvu de savoir-faire, sacrifie les plus graves intérêts aux scrupules de sa conscience; le Plantagenet, au contraire, plein d'esprit, d'ardeur, de talent, heureux héritier des seigneurs normands et angevins, c'est-à-dire de deux races cupides, impies, féroces, et lui-même souillé de vices, de débauches, de tous les excès d'une volonté sans foi et sans frein, marche dans une voie de prospérités

✠ In nomine scē et individue trinitatis. Ego ludovicus di gra rex

Formule initiale d'une charte de Louis VII, donnée vers 1150 : — *Croix de Jésus* ou *Chrisme*. « In nomine s[an]c[t]e et individue Trinitatis. Ego Ludovicus D[e]i gr[ati]â rex. »

qui, depuis près de vingt ans, ne cessent de s'accroître. Mais un peu de temps encore, et la moralité des faits s'illumine.

Il y avait à la cour d'Angleterre, parmi les familiers les plus assidus et les plus complaisants de ce prince dont les résolutions n'avaient jamais rencontré d'obstacle, un ecclésiastique mondain nommé Thomas Becket. Il était né à Londres, en 1119. Doué d'une rare intelligence, il avait étudié avec éclat, pendant sa jeunesse, aux universités d'Oxford, de Paris et de Bologne, puis il était devenu diacre de l'église de Cantorbéry et favori de Henri II, qui le fit chancelier d'Angleterre. Il avait, en cette dernière qualité, amassé des richesses immenses, et, lors de l'expédition sur Toulouse (1159), il avait levé et équipé un corps d'armée à ses frais, pour le service du roi. Les priviléges de l'Église d'Angleterre, défendus surtout par son primat l'archevêque de Cantorbéry, gênaient les vues administratives de Henri II. Il crut faire un trait de haute politique, et c'en était véritablement un, en faisant investir son favori de cette dignité archiépiscopale. Thomas Becket s'y refusait, et lui représentait qu'une fois élu primat d'Angleterre, sa conscience l'obligerait à résister aux exigences royales; Henri ne crut pas à cette vertu, et força le chapitre de Cantorbéry, qui repoussait aussi de son côté le candidat, à consommer l'élection. Peu de temps après, le roi commença l'exécution de ses plans : il prétendit soumettre à la juridiction civile les personnes et les matières ecclésiastiques; il limitait le droit des prélats quant à l'excommunication des officiers de la couronne, il plaçait les élections ecclésiastiques sous son influence immédiate, et assimilait les fiefs ecclésiastiques aux fiefs laïques, en exigeant d'eux jusqu'aux devoirs militaires. C'étaient des réformes justes et sensées, mais leur temps n'était pas encore venu. Le roi fit publier ces dispositions, toutes nouvelles alors, dans un parlement d'évêques et de barons qui se tint à Clarendon, le 25 janvier 1164, et ordonna que tous les évêques anglais jurassent d'y obéir.

Mais le primat d'Angleterre n'était plus le même homme qu'on avait vu jadis en Thomas Becket. Le courtisan souple et fastueux avait tenu parole, et, en montant sur le siége archiépiscopal, il avait pris les mœurs austères et les vues élevées qui convenaient à sa dignité nouvelle. Il prêta le serment qu'on lui imposait, mais il écrivit au pape pour lui exposer les faits et le prier de refuser son approbation aux constitutions de Clarendon. Le roi, outré de cette audace, confisqua les biens de l'archevêque, l'accusa publiquement de malversations dans son office de chancelier, et afficha un tel ressentiment contre « le traitre » que celui-ci prit le parti de chercher un asile en France, où le pieux Louis VII l'accueillit avec joie. Le pape, craignant de se brouiller avec le roi d'Angleterre, soutenait l'archevêque mollement et de mauvaise grâce. Henri menaçait de se faire plutôt mahométan que d'accepter la restauration de l'archevêque de Cantorbéry dans son église. Thomas attendit patiemment, retiré à l'abbaye de Pontigni, près Auxerre. En 1166, son redoutable souverain étant venu sur le continent, l'archevêque de Cantorbéry se rendit à Vézelai et fulmina une excommunication solennelle contre les fauteurs des constitutions de Clarendon et les détenteurs de son patrimoine ecclésiastique. A cette nouvelle, Henri II entra dans un accès de fureur. Il jeta au loin son chaperon, il se roula par terre, il arracha son baudrier et ses vêtements, et, enlevant l'étoffe de soie qui couvrait son lit, il se mit à ronger la paille comme une bête fauve. Revenu à lui-même, il fit tout, jusqu'à offrir au pape d'abandonner les constitutions de Clarendon, afin de se venger de l'homme qui l'avait bravé. Cependant, après de longues négociations où s'entremit surtout Louis VII pour pacifier cette affaire, Henri II feignit d'oublier ses griefs, et Thomas Becket, bien qu'il ne crût pas à ses promesses, n'hésita pas à repasser en Angleterre, pour reprendre, au mépris

du danger, le poste qu'il avait à défendre. Un mois ne s'était pas écoulé qu'il était assassiné dans son église, au pied de l'autel, par quatre barons normands (29 décembre 1170).

La nouvelle de cet assassinat remplit l'Occident d'étonnement et d'effroi. Louis VII surtout témoigna la plus vive douleur. Henri II, stupéfait lui-même d'un forfait qu'il avait provoqué par ses menaces, cherchait à calmer et le clergé d'Angleterre et le pape. Ce dernier, saisissant l'occasion



Figure de Louis VII sur son tombeau en pierre, autrefois dans l'abbaye de Barbeau. — D'après Gaignières.

d'étendre son autorité, imposa au roi, en punition du crime, les plus dures concessions. Mais là se borna la punition des coupables : Henri II fut absous par les légats aussi bien que les quatre assassins. Thomas Becket, il est vrai, fut canonisé par l'Église, et peu de saints furent honorés, après leur mort, d'une vénération plus fervente.

Ayant apaisé l'orage, le roi d'Angleterre songea à reprendre la série de ses conquêtes; il acheva de soumettre l'Irlande avec l'assentiment du pape, et termina ses démêlés avec le comte de Toulouse en l'obligeant à reconnaître sa suzeraineté. Malgré la gloire dont il avait entouré sa couronne, Henri II était universellement haï : les grands étaient mécontents; le peuple détestait en lui le meurtrier de Thomas Becket; le clergé, l'envahisseur de ses privilèges. Il était odieux à sa femme par ses déportements, ses adultères, ses débauches; et ses fils, qui valaient moins que lui encore, étaient impatients de régner. L'aîné d'entre eux, Henri *Court-Mantel*, se destinait le royaume d'Angleterre; le second, Richard *Cœur-de-Lion*, le duché d'Aquitaine; le troisième, Geoffroi, la Bretagne. Louis VII encouragea les dispositions des jeunes princes à la révolte et promit de les seconder. Leur père, après s'être adressé au pape, qui se montra, comme toujours, hésitant et cauteleux, résolut d'arrêter par les armes une rébellion qui menaçait de le renverser, et lui-même attaqua Louis VII qui s'était jeté sur la Normandie. On se battit pendant les années 1173 et 1174 avec acharnement. Richard ayant obtenu l'Aquitaine et Geoffroi la Bretagne, qu'ils convoitaient (1176), se rapprochèrent de leur père, et Louis resta seul pour soutenir le fardeau de la guerre, qui dès lors traîna en longueur.

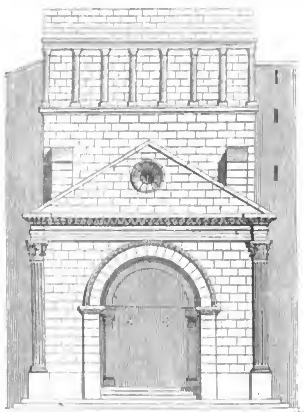
Le dernier acte de Louis VII fut le couronnement de son fils, Philippe de France, qu'on appelait Auguste parce qu'il était né au mois d'*août*. Il voulut que cette cérémonie fût célébrée en grande pompe : elle eut lieu, en effet, à Reims, le 1er novembre 1179, en présence d'un immense concours de prélats et de barons : Henri au Court-Mantel portait la couronne, et Philippe de Flandre portait l'épée du jeune roi.

Louis VII ne put ajouter sa présence à l'éclat de la solennité : la maladie le retenait à Paris, dans son palais de la Cité. Il languit quelques mois encore, et mourut le 18 septembre 1180.

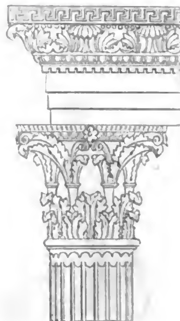
ARTS AU ONZIÈME ET AU DOUZIÈME SIÈCLE. — ÉGLISES ROMANES. — SCULPTURE. — PEINTURE. — ORFÉVRERIE. ÉTOFFES BRODÉES.

« On aurait dit, au sortir de l'an 1000, que le monde secouait les haillons de son antiquité pour revêtir une blanche robe d'églises. » Nous avons cité cette heureuse et poétique expression du chroniqueur Raoul Glaber (p. 240), cherchant à peindre la renaissance dont il fut témoin. « Les fidèles, ajoute-t-il, ne se contentèrent pas de reconstruire presque toutes les églises épiscopales; ils embellirent aussi tous les monastères dédiés à différents saints, et jusqu'aux chapelles des villages. »

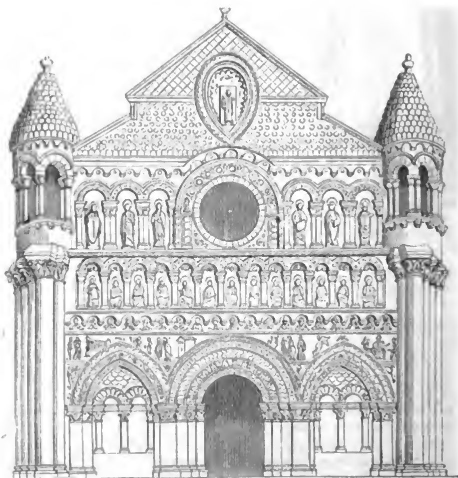
C'est, en effet, des premières années du onzième siècle que date la création la plus originale et la plus grandiose du moyen âge, l'art chrétien, qu'on a longtemps appelé le *gothique*, mot impropre que rien ne justifiait. Les archéologues distinguent, dans les différentes phases de l'art chrétien, une première période embrassant les onzième et douzième siècles, et qu'ils nomment période *romane*, c'est-à-dire pendant laquelle les artistes, tout en créant des œuvres dont la pensée leur appartenait



Onzième siècle. — Portail de Notre-Dame des Doms, cathédrale d'Avignon.

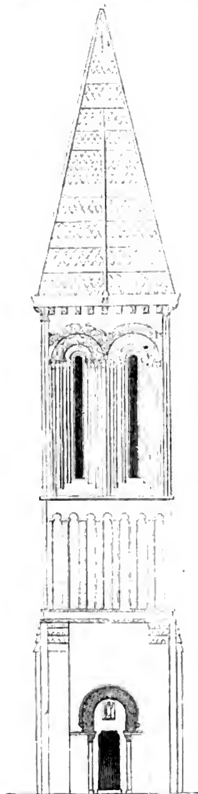


Détail de l'ordre du porche de Notre-Dame des Doms.



Douzième siècle. — Façade de l'église de Notre-Dame de Poitiers.

aussi bien que l'exécution, étaient encore, pour certaines formes, sous l'empire des traditions romaines. Les édifices romans se distinguent par un caractère général d'élégance mâle, ample, majestueuse, et les yeux les moins exercés peuvent ai-



Douzième siècle. — Clocher de l'église Saint-Loup, à Bayeux.

sément les reconnaître à la forme des fenêtres, des portes, des arcades, qui sont, à leur partie supérieure, à plein cintre, c'est-à-dire semi-circulaires, comme dans les monuments romains (voy. les planches p. 77, 81, 91, 167). L'*ogive* et la légèreté appartiennent à l'âge suivant.

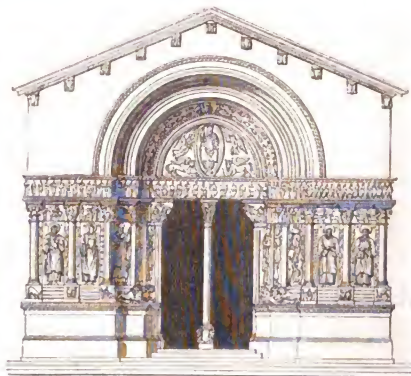
L'église romane a la forme d'une croix latine; ses petites branches, ou *transepts* (traverses), s'étendent, l'une au nord, l'autre au midi; le pied de la croix, où se trouve le vaste emplacement destiné à l'assemblée des fidèles sous le nom de *nef* (vaisseau), est tourné à l'occident et ouvert par l'entrée principale de l'édifice; la tête de la croix, partie de l'église où le clergé officie et où le *chœur* exécute les chants sacrés, regarde vers l'orient. Ces dispositions de forme générale et d'orientation dans la construction des églises chrétiennes ont été observées, et pour ainsi dire sacramentelles, durant tout le cours du moyen âge. Le chœur, toujours plus court que la nef, ne prenait d'ordinaire que le tiers de la longueur totale, et se terminait par un mur circulaire. Cette dernière partie de l'édifice était appelée *abside* (voûte).

On construisit aussi quelques églises entièrement rondes : c'était une imitation de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Il existe encore de ces églises rondes à Metz, à Neuvi-Saint-Sépulcre (Indre), à Rieux (Aude), à Lanleff (Côtes-du-Nord), à Saint-Michel-d'Entragues près Angoulême. On avait à Paris, dès le neuvième siècle, Saint-Germain *le Rond*, qui depuis est devenu Saint-Germain l'Auxerrois.

Les églises prenant de vastes proportions, des colonnes s'élevèrent de chaque côté de la nef, et la divisèrent en trois sections parallèles; la plus vaste, celle du milieu, conserva le nom de nef; les deux autres s'appelèrent les bas côtés. Ces bas côtés se prolongèrent circulairement autour du chœur, et là se garnirent de chapelles accessoires (quelquefois trois, quelquefois cinq), rayonnant autour du sanctuaire principal et ornant la tête de la croix d'une agglomération de trois ou cinq absides. A l'extérieur, l'église romane est peu chargée d'ornements; ses murs sont renforcés, de distance en distance, par des piliers carrés d'une faible saillie; ils sont décorés parfois d'arcatures, c'est-à-dire d'une suite d'arcades plates qui sont simplement figurées sur la muraille, et s'y développent sans être percées à jour. Tout autour de l'édifice règne, au-dessous du toit, une corniche soutenue par de petites consoles appelées aussi modillons ou corbeaux, qui figurent le plus souvent des têtes d'hommes grotesques ou menaçantes, des têtes d'animaux, des monstres, des griffons, ou bien des volutes, des culs-de-lampe de tout genre, quelquefois des obscénités; un hardi clocher, posé au centre de l'édifice ou sur l'un de ses flancs, s'élève dans les airs, coiffé d'un toit aigu bâti en pierre jusqu'à sa pointe. La façade, ornée d'un fronton triangulaire, est la partie la plus décorée de l'édifice. On peut en juger par les églises de Saint-Trophime d'Arles et de Notre-Dame de Poitiers, qui l'une et l'autre sont des églises romanes du commencement du douzième siècle, les plus splendides que l'on puisse admirer.

Les églises romanes ont leur principale entrée, ou porche, surmontée d'archivoltes formant un

demi-cercle ou plusieurs demi-cercles concentriques de feuillage, de zigzags, de dentelures, et reposant de chaque côté sur une légère colonne. A Saint-Trophime, on voit combien cette ordonnance assez simple avait bientôt fait place à une ornementation plus somptueuse. Les statues d'anges, d'hommes et d'animaux, y sont répandues avec une véritable profusion. Le *tympan*, espace semi-circulaire ménagé entre le linteau de la porte et son archivolte, forme une place d'honneur sur laquelle



Douzième siècle. — Portail de l'église de Saint-Trophime, à Arles. (Style roman.)

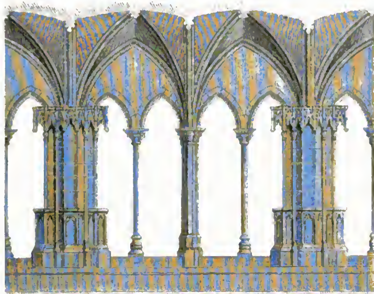


Douzième siècle. — Cloître de Saint-Trophime.

on a sculpté le Christ entouré de quatre personnages symboliques figurant les quatre évangélistes. Daniel dans la fosse aux lions, quelquefois aussi grossier qu'on l'a vu plus haut (p. 173), est également un sujet très-fréquemment traité sur les tympans de l'époque romane. Les colonnes qui soutiennent l'archivolte sont supportées elles-mêmes par des lions; c'est une disposition qui se retrouve souvent dans le Midi, et même au Nord, par exemple à la cathédrale du Mans, et qu'il faut remarquer

comme l'indice d'un usage très-répandu au moyen âge, celui de dresser les actes publics et de rendre la justice en plein air. La figure du lion avait, en effet, le privilége de symboliser les attributs de la justice; et quand on lit dans les documents que tel acte public s'est passé « entre les lions » (*inter leones*), cela signifie sous le porche de l'église. Le voisinage tutélaire des autels donnait aussi plus d'autorité aux tribunaux qui s'établissaient à leur porte, et était comme indispensable dans un temps où la cérémonie du serment s'invoquait constamment dans la procédure tant civile que criminelle. Aussi, dans un très-grand nombre d'églises romanes, les porches sont-ils précédés par un vestibule couvert d'une toiture sous laquelle on était à l'abri. Il y en a un exemple remarquable à la façade de Notre-Dame des Doms d'Avignon, cette curieuse église romane construite probablement au onzième siècle, mais pleine de réminiscences antiques.

La statuaire des églises romanes offre deux genres bien distincts. — Les figures du premier genre sont régulières, assez belles, finies surtout avec un soin extrême, mais roides, maigres, d'une longueur exagérée, et couvertes de longs et riches vêtements aux plis symétriques et parallèles, qui semblent emmaillotter les corps plutôt que les couvrir. Tel est le goût des sculptures de Saint-Trophime d'Arles, et nous avons donné plus haut l'un des plus gracieux produits qu'il nous ait laissés, la statue de sainte Plectrude (1). C'est là le style byzantin. La mode s'en est répandue en France, surtout dans



Détail d'une galerie du cloître de Saint-Trophime, à Arles, construite au treizième siècle.

le Midi, vers le onzième siècle, soit par l'influence des artistes grecs venus d'Orient, soit par les idées que les Franks avaient été puiser à Constantinople, soit principalement par la seule conséquence de ce que les croisés avaient rapporté et mis en circulation, dans les pays occidentaux, une multitude d'amulettes, de reliquaires, et de saintes images peintes ou gravées en Orient. Le goût, non-seulement des Grecs, mais des musulmans, eut une telle vogue en France, après les croisades, que sur la façade des églises et sur des vêtements sacerdotaux, on traçait des arabesques si servilement imitées de celles de l'Orient, que les savants d'aujourd'hui peuvent reconnaître et lire dans leurs linéaments des sentences arabes. Une inscription de ce genre, datant des années 1050 à 1073, se voit sur une des portes de l'église du Pui. — L'autre genre de la statuaire des onzième et douzième siècles est, tout à l'opposé, court, rond, informe, s'attachant, avec un juste instinct de sa faiblesse et sous prétexte d'inspirer aux fidèles l'horreur du péché, à représenter ces têtes horribles ou grotesques dont nous parlions tout à l'heure, et tous les personnages de l'enfer. Ces œuvres-là étaient le produit du sol. Saint Bernard, guidé par son esprit sévère, tonnait contre elles (en 1125) : « Dans des cloîtres, s'écriait-il, devant des frères occupés à lire, à quoi servent ces monstruosités ridicules, ces admirables difformités? Que font ici ces singes immondes, ces lions farouches, ces centaures, ces moitiés d'hommes, ces tigres tachetés, ces soldats combattant, ces chasseurs sonnant du cor? Vous pouvez voir plusieurs corps réunis sous une seule tête, ou plusieurs têtes sur un seul corps; un quadrupède à queue de serpent à côté d'un poisson à tête de quadrupède; un monstre cheval par devant et chèvre par derrière; un animal à cornes traînant la croupe d'un cheval; enfin, de toutes parts, une variété de formes si étonnante, qu'il est plus attrayant de lire les marbres que les livres. »

Précisément, cette variété si féconde, bien que si grossière, était l'indice d'une puissance d'ima-

(1) Voy. p. 157; voy. aussi p. 135, 142, 152.



Onzième et douzième siècles. — Chapiteau de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, près d'Orléans.









Chapiteaux de l'Église Notre-Dame du Port, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).







Chapiteaux de l'église de Saint-Georges de Bocherville, près Rouen.





Chapiteaux dans le cloître de Moissac (Tarn-et-Garonne).

gination qui n'avait besoin que de temps et d'étude pour produire de beaux ouvrages. Déjà les sculpteurs de l'époque romane montraient, lorsqu'ils avaient de bons modèles, un talent que nous pouvons admirer encore. Rien de plus riche que leurs archivoltes et leurs chapiteaux historiés, lorsqu'ils se bornaient à les composer en copiant les rosaces et les méandres des manuscrits carolingiens, ou les feuilles et les fleurs de la nature.

Au douzième siècle cessa le style grossier dont usaient les sculpteurs dans la représentation des figures humaines, et le style byzantin, modifié bientôt par le goût national, domina exclusivement. On décora les églises, surtout à l'extérieur, non-seulement de représentations de Dieu, du Christ, de la Vierge, des apôtres, des anges, des saints, mais de vastes compositions tirées de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le Christ procédant au jugement dernier, d'après la description de l'Apocalypse, était un des sujets favoris. La cathédrale de Chartres, célèbre comme un des chefs-d'œuvre de l'art chrétien, nous montre l'ornementation romane dans toute sa magnificence.

A l'intérieur, la sculpture, appliquée aux parties accessoires de l'église, par exemple aux autels de pierre ou de marbre, aux fonts baptismaux, aux fanaux de cimetière, aux tombeaux, produisit, surtout au douzième siècle, des ouvrages dont l'élégance ou la richesse n'ont pas été surpassées. Tel est le magnifique tombeau de Henri Ier, comte de Champagne, mort en 1180; admirable ouvrage, que l'on conservait autrefois dans l'église Saint-Étienne de Troyes, et qui a été refait. La statue du comte était couchée sous un monument en forme d'autel, dont chaque face était percée de quatre arcades à jour formant balustrade et laissant voir la statue. Ces arcades étaient subdivisées chacune en deux cintres plus petits au moyen d'un faisceau de colonnettes; des anges remplissaient les vides laissés par les archivoltes des arcades; enfin l'entablement et le soubassement étaient complétement couverts de moulures et de dentelles de pierre ou de métal d'une harmonie, d'une variété et d'une richesse extraordinaires.

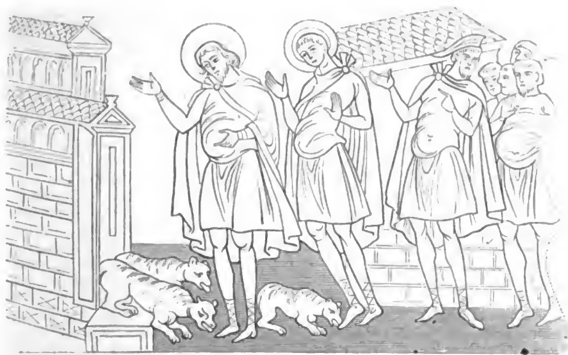
On ne se contentait pas de sculpter des moulures, des rinceaux et des statues à l'intérieur de l'église, on les peignait. Les colonnes, les murailles, la voûte, dans les grandes églises décorées avec luxe, étaient entièrement peintes de teintes unies. Ainsi l'on colorait les colonnes en rouge, les chapiteaux en vert, les voûtes en bleu de ciel; les statues et les bas-reliefs se détachaient sur ces fonds en couleurs tranchantes et par le moyen de nombreuses dorures. On peignait aussi, sur les colonnes et ailleurs, des enroulements, des feuillages, des rosaces, des zigzags, et sur les parois de grandes scènes religieuses, où les peintres rivalisaient de zèle et d'imagination avec les sculpteurs, mais en restant bien inférieurs par le talent. Leurs ouvrages, travaillés à la détrempe avec un très-petit nombre de couleurs dénuées de toute transparence, ont un aspect terreux et terne que ne rachète pas l'incorrection du dessin. On peignait jusqu'aux *cryptes*, ces chapelles souterraines que l'on creusait sous le chœur des grandes églises, pour y déposer la dépouille mortelle des saints. La plus célèbre de nos basiliques par les peintures romanes qu'elle a conservées, malgré les ravages du temps, est celle de Saint-Savin (Vienne). Nous mentionnons en



Onzième et douzième siècles. — Peintures murales de Saint-Savin (département de la Vienne).

passant ces noms de quelques églises romanes de la France; mais c'est par centaines qu'on les citerait s'il fallait les nommer toutes, et il n'en est pas une dans laquelle on ne trouvât quelque partie digne d'arrêter l'attention.

On peut être assuré que l'architecture ne marchait pas seule dans cette voie de progrès, et que les autres branches de l'art, bien qu'elles nous aient laissé moins de monuments, en ont produit de non moins remarquables. La ciselure et l'orfévrerie, par exemple, étaient déjà assez avancées. Ainsi un certain Érembert, abbé de Vassor en Belgique, vers l'an 1030, avait ciselé deux tables d'argent que son abbaye montrait encore avec orgueil au treizième siècle. Le roi Robert fit couvrir entièrement d'or la table d'un autel de Saint-Pierre à Orléans, et fit revêtir, dans la même ville, la châsse de saint Aignan d'or, d'argent et de pierres précieuses; il avait donné à l'église de Sainte-Croix un petit vase qui, bien qu'il ne fût que d'albâtre, était estimé soixante livres, et il possédait parmi ses trésors « un cerf en argent très-pur », qui lui venait d'un don du duc de Normandie et qui servait de vase à mettre du vin. Charles le Bon, comte de Flandre, assassiné en 1127, avait acheté moyennant vingt et un marcs « une coupe d'argent fabriquée avec un admirable travail », où la liqueur disparaissait aux yeux, suivant la volonté de celui qui la tenait; il est vrai que c'était



Peintures murales de Saint-Savin. — Saint Savin et saint Cyprien dans le cirque.



Douzième siècle. — Calice dit de Saint-Remi, conservé au cabinet des antiques (Paris).

un travail italien. On a encore de l'époque romane des objets de métal ayant servi au culte : des ciboires, des encensoirs, des crosses épiscopales ou abbatiales, des coffrets à renfermer des reliques représentant de petites maisons ou de petites chapelles. Les crosses sont nombreuses et d'une grande

élégance. Celle, par exemple, de Robert d'Arbrisselle (mort en 1117), qu'on conserve au Musée d'Angers, imite, dans la partie recourbée par laquelle elle se termine, la tête et le corps d'un serpent recouvert de petites écailles émaillées d'azur relevé par un filet d'or; dans l'intérieur de la courbure se détachent deux jolies figures de cuivre doré, représentant l'archange saint Michel qui terrasse de sa lance un dragon dans le dos duquel est incrustée une ligne de turquoises. C'était un emblème des combats qu'on devait livrer au malin esprit lorsqu'on portait la crosse. Le caractère constant des moindres décorations chrétiennes, comme des plus vastes, est de renfermer sous la forme qu'elles représentent le symbole d'une idée.

Le plus remarquable de tous les ouvrages de ciselure qu'on connaisse de l'époque romane est certainement le magnifique devant d'autel qui avait été donné vers 1020 à la cathédrale de Bâle par l'empereur Henri II, et qui appartient depuis quelques années au Musée de l'hôtel de Cluni. Cette planche d'or pur, haute de plus d'un mètre et large de deux, est appliquée sur un fond de bois de cèdre et travaillée au repoussé. Elle représente cinq figures : Jésus-Christ, les trois archanges Michel, Gabriel, Raphaël, puis saint Benoît, placés chacun sous une arcade à plein cintre.

Nous pourrions multiplier les détails de ce genre, mais ceux-ci suffisent pour montrer que les artistes des onzième et douzième siècles savaient assez délicatement employer les métaux pour la décoration. Il devait en être ainsi à une époque où l'équipement militaire commençait à exiger des mains très-habiles dans le maniement du fer.

Un autre art qui fut alors porté très-loin, et pour lequel le nom d'art n'a rien de trop ambitieux, est la fabrication des étoffes et des tapisseries. Toute la richesse dont on peut orner un tissu en y mêlant l'or, les broderies et jusqu'aux pierres précieuses, était employée pour les vêtements sacerdotaux. On en conserve un certain nombre de fragments : les uns continuent le genre des étoffes apportées d'Orient et dont on a vu plus haut un exemple (p. 197). Les autres étaient inspirés par le goût national, et reproduisaient les rinceaux gracieusement enroulés qu'on voyait sculptés aux chapiteaux des églises : tels sont les vêtements de saint Thomas de Cantorbéry qui se conservent au trésor de la cathédrale de Sens.

Les châtelaines et les plus grandes dames prenaient plaisir à façonner de leurs mains ces beaux ouvrages, ou à les faire fabriquer sous leurs yeux. C'est ainsi qu'Adélaïde de Guyenne, mère du roi Robert, fit don à saint Martin de Tours « d'une chasuble travaillée en or très-pur, sur laquelle on voyait, entre les épaules, la majesté du Pontife éternel et les chérubins avec les séraphins humiliant leurs têtes devant le Dominateur de toutes choses. Sur la poitrine était l'Agneau de Dieu, victime de notre rédemption, liant quatre bêtes de divers pays qui adoraient le Seigneur de gloire. Elle fit aussi pour saint Denys, son protecteur spécial, une chasuble également d'un travail admirable. Elle lui offrit également, comme il convenait à une si haute personne, un ornement appelé le globe de la terre, et semblable à celui de l'empereur Charles le Chauve. » (Helgaud.)

On conserve, aux archives du Calvados, une charte de l'année 1190 dont le sceau est attaché à l'acte par deux cordons de soie qui sont l'œuvre d'une main très-habile, aidée d'un métier très-avancé. Ces deux attaches, longues chacune de 50 centimètres, l'une verte, l'autre bleue, sont d'un tissu très-épais, très-serré, affectant la forme cylindrique d'un petit boyau, et ornées sur une partie de leur longueur de dessins losangés qui se détachent en blanc. Le reste de la longueur est occupé par une devise de quatre vers dont les lettres, parfaitement nettes, ne sont ni appliquées ni brochées, mais bien ouvrées dans le tissu lui-même. L'objet de la charte est une restitution de biens faite par le roi Richard Cœur-de-Lion à deux époux, et l'on a très-ingénieusement conjecturé que le mari avait ainsi voulu conserver religieusement un de ces lacs d'amour que les demoiselles tissaient pour leurs fiancés (¹).

Un ouvrage bien autrement précieux provient de la comtesse Mathilde de Flandre, femme de Guillaume le Conquérant. C'est la célèbre tapisserie conservée depuis la fin du onzième siècle dans l'église cathédrale de Bayeux, et qui se trouve aujourd'hui exposée à l'étude et à la curiosité dans la bibliothèque de cette ville (voy. p. 252). Elle consiste en une pièce de toile de lin de 50 centimètres de hauteur sur 70 mètres de long, et représente l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Les figures sont tracées avec de la laine couchée et croisée; elles sont accompagnées de légendes latines qui expliquent chaque action. C'est un croquis rapide, mais qui représente avec une abondance et une fidélité inappréciables les faits, les cérémonies, les meubles, les costumes, l'attitude et presque la figure des hommes du onzième siècle. Histoire tracée par l'aiguille d'une femme, la tapisserie de Mathilde est plus riche de détails et de vérité que tout ce qu'on peut trouver dans les récits des chroniqueurs.

Ce dernier mot nous rappelle au rapide examen que nous devons faire de l'état où se trouvaient les lettres et les sciences quand les arts commençaient à devenir si florissants.

LETTRES AUX ONZIÈME ET DOUZIÈME SIÈCLES. ÉCOLES. — BIBLIOTHÈQUES.

Le dixième siècle, dans les dernières années duquel nous avons vu briller Gerbert et Richer, ne

(¹) Voici, en effet, cette devise :

Jo sui druerie (*gage d'amour*),
Ne me donez (*donnez pas*),
Ki nostre amur deseivre (*désunira*),
La mort puist ja réceivre (*recevoir*).

s'était pas éteint tout à fait sans éclat littéraire; mais l'épanouissement qui succéda partout aux vaines terreurs de l'an mille apporta au siècle suivant une activité plus grande dans les travaux de l'esprit. On voit alors les écoles épiscopales ou monastiques, auxquelles la première impulsion avait été donnée par Charlemagne (p. 201), reprendre une vie nouvelle et grandir en nombre aussi bien qu'en importance.

L'Église primatiale des Gaules, Lyon, passait pour être encore, au onzième siècle comme aux temps antiques, « mère et nourrice de la philosophie ». Celle de Reims « aux coupoles dorées », que Gerbert avait rendue célèbre par ses leçons, de l'an 980 environ à 992, ne dégénéra pas entre les mains des successeurs de ce savant homme. Saint Maurille, qui mourut archevêque de Rouen, en 1065; saint Gervin, abbé de Saint-Riquier; Gervais, archevêque de Reims, en 1055; saint Bruno, le fondateur de l'ordre des Chartreux (1030-1101); Odon, plus tard pape sous le nom d'Urbain II (1088-1099); Robert, frère du duc de Bourgogne et évêque de Langres; beaucoup d'autres prélats dont les noms sont moins illustres participèrent, soit comme maîtres, soit comme disciples, à un enseignement dont la base était toute théologique, mais qui s'étendait parfois jusqu'aux poëtes latins. La bibliothèque de l'église de Reims (car on commence aussi alors à parler des bibliothèques) avait été formée par Gerbert, qui lui avait laissé, en quittant son siége, un grand nombre de volumes qu'il avait amassés de tous côtés; un archevêque du nom de Manassé (1096-1106) se distingua par le soin particulier qu'il prit de l'enrichir.

On voit l'enseignement fleurir de même aux écoles épiscopales de Besançon, de Langres, de Metz, où enseigna un écrivain fécond, Sigebert de Gemblours (1030-1112); à Tours, où se maintenait, quoique moins brillante qu'au temps d'Alcuin, son fondateur, l'école de Saint-Martin, et où brillait celle de la fameuse abbaye de Marmontier; à Soissons, dont l'évêque Lisiard (1108-1127) fut le Mécène auquel Guibert de Nogent dédia son Histoire des croisades; à Rouen, où brilla Guillaume Bonne-Ame, mort en 1110; au Mans, où le poëte Hildebert (1057-1134), plus tard archevêque de Tours, enseigna les lettres avec éclat, après avoir été, pendant treize ans, modérateur (surveillant) aux écoles d'Amiens. De petites villes même avaient de bonnes écoles dans leurs églises paroissiales : telle fut cette église de Châtillon-sur-Seine où saint Bernard reçut les premiers principes de l'instruction. L'école de Chartres, illustrée au commencement du onzième siècle et dès la fin du précédent par le docte Fulbert, qui devint évêque de la ville de 1007 à 1029, le fut encore, à la fin du même siècle, par un autre évêque, saint Yves (de 1091 à 1115), qui se distingua par un goût particulier pour la médecine et le droit ecclésiastique. L'historien Richer raconte dans son ouvrage (liv. IV) les dangers qu'il courut pour s'être rendu de Reims à Chartres, en 991, dans le but d'y lire un traité d'Hippocrate. On cite deux disciples de Fulbert comme savants, de son temps, dans l'art médical, et le médecin qui donna les derniers soins au roi Henri Ier était un Chartrain nommé Jean.

Les écoles de médecine étaient nombreuses, si l'on peut appeler de ce nom un enseignement qui se bornait à l'explication de quelques ouvrages de l'antiquité et aux traditions d'une pratique grossière. Le moyen âge était trop imbu du besoin de croire sur la foi d'autrui pour se livrer avec succès aux sciences d'observation, et les malades n'étaient pas beaucoup mieux traités, aux onzième et douzième siècles, qu'au sixième quand les principaux remèdes étaient les reliques des saints ou les enchantements de la sorcellerie (voy. p. 174). On lit encore, dans la Vie de saint Bernard, le même trait qui paraît si souvent dans les récits de Grégoire de Tours : « Saint Bernard, encore enfant, était tourmenté d'un violent mal de tête. On le mit au lit, et on lui amena une femme pour apaiser sa douleur par des sortiléges. La voyant approcher avec son attirail d'enchantements par lequel elle avait coutume de tromper le vulgaire, il la repoussa loin de lui. » Cependant les juifs, instruits à l'école des Arabes, enseignaient la médecine dans le Midi de la France, et Montpellier fut renommé, dit-on, dès le dixième siècle, pour cette science et pour la jurisprudence. Des jurisconsultes italiens y avaient été appelés par les seigneurs de la ville, et y professaient le droit romain. Placentin, l'un d'eux, y mourut en 1192, après avoir composé une *Somme* de droit et un Commentaire sur les Institutes de l'empereur Justinien. Il fut remplacé dans sa chaire par le célèbre Azo de Bologne. Un autre élève des écoles de jurisprudence italiennes, nommé Roger, professa à Paris, et surtout à Rouen, où il fut doyen de la cathédrale sous l'épiscopat de l'archevêque Rotrou (1164-1183).

A Toul, à Orléans, à Angers, florissait plus particulièrement la jurisprudence. La maison des comtes d'Anjou, très-lettrée, malgré le renom qu'elle avait acquis par sa violence, encourageait personnellement l'étude des lettres et du droit. En qualité de sénéchaux de la couronne de France, les comtes étaient très-occupés de judicature; un auteur du douzième siècle, chevalier engagé dans leur vasselage, Hugues de Cléers, atteste que, lorsqu'ils ne pouvaient se rendre à la cour du roi, on leur envoyait les pièces des affaires importantes, et qu'il les a vus très-souvent réformer, à Angers, les jugements rendus en France. Le comte Maurice d'Anjou, mort en 1012, frère de Foulques Nerra, passait pour une sorte de jurisconsulte. (*Hist. litt. de la Fr.*, VII, 61.) Les comtes Geoffroi Martel (1006-1060), et Geoffroi le Bel, le premier des Plantagenets (1113-1151), brillaient, pour l'instruction, parmi leurs contemporains; c'était un de leurs aïeux, Foulques le Bon (mort en 958), qui avait répondu aux railleries du roi Louis d'Outre-Mer sur son assiduité à l'église et à l'é-

tude, qu'un « roi illettré est un âne couronné »; enfin le comte Foulques-Rechin, c'est-à-dire *le Rechigné* (1027-1087), composa un petit écrit latin, dont nous avons encore le commencement, sur l'histoire et la généalogie de sa famille. L'évêque d'Angers, vers l'an 1010, avait appelé de Chartres un élève de saint Fulbert, nommé Bernard, pour diriger l'école épiscopale. Parmi les successeurs de ce Bernard se distinguèrent, de 1067 à 1081, un poëte latin, Marbode, qui nous a laissé un traité « des Ornements du discours », composé pour ses auditeurs, et Robert d'Arbrisselle, prédicateur célèbre, qui fonda, en 1099, l'abbaye de Fontevraud. Le comte Geoffroi Martel fut élève de Marbode; mais le plus célèbre disciple des écoles d'Angers fut un professeur de droit nommé Matthieu, qui, après avoir enseigné à Paris, fut appelé à Rome, en 1168, par le pape Alexandre III, pour l'aider de ses lumières au concile de Latran, et devint cardinal dix ans après.

Poitiers, comme Angers, brilla d'un éclat littéraire dû en partie aux goûts personnels de ses comtes. Les ducs de Normandie, au contraire, se signalaient par une dureté sauvage, et leur principal historien, Orderic Vital, déclare que les six premiers d'entre eux, de Rollon à Guillaume le Bâtard (912-1035), ignoraient toute espèce d'étude; mais ils y subvenaient par une libéralité fastueuse envers les églises et les monastères. Leur générosité à cet égard s'étendait jusqu'en Asie, longtemps avant les croisades. Chaque année, les moines du mont Sinaï venaient chercher à Rouen, sous le règne du duc Richard II (996-1027), un tribut d'argent qu'il leur accordait. C'était en Normandie surtout que florissaient les écoles monastiques : Fontenelle ou Saint-Vandrille, Jumiége, Fécamp, Lire (1046), Saint-Évroul (1050); la Trinité du mont Sainte-Catherine, près Rouen; Saint-Ouen, où le duc Richard III fit instruire un de ses fils, qui en devint abbé (1042); Saint-Étienne de Caen (1063); l'abbaye du mont Saint-Michel; enfin l'abbaye du Bec, la plus célèbre de ces écoles. L'abbaye du Bec fut fondée en 1040, et, dès 1046, un religieux italien, Lanfranc, y ouvrit des leçons publiques où bientôt affluèrent des étudiants venus non-seulement de toutes les parties de la France, mais de la Flandre, de l'Allemagne et de Rome même. Les travaux de Lanfranc furent continués par un homme admirable de science et de douce piété, saint Anselme, qui enseigna au Bec depuis 1060 jusqu'en 1092. L'un et l'autre passèrent de leur chaire au siége archiépiscopal de Cantorbéry.

Les écoles épiscopales étaient tout à la fois des écoles et des séminaires où les parents mettaient leurs enfants dès le bas âge. A mesure que ceux-ci grandissaient, ils formaient des classes différentes, et c'était ordinairement l'évêque qui veillait sur l'éducation des plus avancés. Il les instruisait lui-même des détails du chant et des cérémonies de l'Église. Mais, plus souvent, les fonctions épiscopales ne lui laissant pas ce loisir, il se faisait remplacer par un maître qui dirigeait l'école à sa place, et qu'on appelait l'Écolâtre ou le Scholastique. Les leçons n'étaient point gratuites. C'était un des reproches qu'Abélard, après sa conversion, s'adressait à lui-même, d'avoir enseigné en vue du gain, et d'avoir amassé, par ses leçons, des sommes considérables. L'écolâtre avait grand soin de faire valoir ses droits à cet égard, et les chapitres des cathédrales, auxquels appartenait la surveillance des écoles diocésaines, se distinguèrent par leur attention scrupuleuse à ne permettre à personne d'enseigner, dans les limites du diocèse, sans leur payer une somme d'argent. Le pape Alexandre III (1159-1180) s'éleva noblement contre ce droit rigoureux, et adressa aux évêques de France une lettre circulaire dans laquelle il défendait que la science fût ainsi mise à l'enchère.

Le développement extraordinaire que prirent, vers le même temps, les institutions monastiques, dont les écoles rivalisaient avec celles des évêchés, favorisa le mouvement des esprits. La plupart des monastères, au onzième siecle, et notamment Cluni, le plus puissant d'entre eux, suivaient la règle que saint Benoît avait rédigée, en 529, pour son abbaye du mont Cassin. Mais beaucoup de chrétiens fervents trouvaient que peu à peu l'on s'était relâché de la rigueur primitive. On blâmait le luxe des Bénédictins de Cluni; on leur reprochait d'enseigner les auteurs du paganisme aux heures où saint Benoît avait prescrit de pieuses lectures, et les Clunicieus se défendaient bien faiblement en alléguant qu'ils ne faisaient usage des auteurs profanes que pour mieux entendre l'Écriture sainte.

Certains moines bénédictins tendaient, par leurs études puisées aux sources pures de l'antiquité latine et par un certain talent, à faire revivre la délicatesse du goût. Ainsi fut Raoul Tortaire, religieux de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, né à Gien, en 1063. Il enseignait dans l'école de son couvent l'art de faire les vers latins, et prêchait d'exemple avec abondance. Ses poésies, qui ne manquent pas de mérite, ne sont peut-être pas supérieures à celles dont beaucoup d'autres moines de son temps firent résonner les voûtes sans écho de leurs cellules; mais il a sur eux ce double avantage qu'un manuscrit du Vatican nous a heureusement conservé ses œuvres, et qu'une main habile les a récemment remises en lumière. Ses confrères de Saint-Benoît-sur-Loire l'avaient chargé de travailler à l'histoire des miracles accomplis sur la tombe du patron de l'ordre; il ne se contenta pas de remplir sa tâche, il mit cette longue histoire en vers. Mais c'était peu de chose pour sa fécondité. Il écrivit également en vers un éloge de saint Maur, célèbre disciple de saint Benoît, et ne craignit pas de commencer ce pieux récit en chantant les génies du paganisme, « le divin Platon, Cicéron le disert, le rigide Caton, ces grands adeptes de la science dont la gloire le réjouit », s'écrie-t-il. Il tenait à faire honneur de sa muse aux moralités de la sagesse antique, et versifia encore, sous le

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

titre de *Memorabilia*, le volumineux recueil d'anecdotes composé par Valère Maxime. Enfin l'on a de lui onze petits poëmes, écrits sous forme de lettres : l'un contient une version primitive de la légende d'Amis et d'Amile, l'un des romans les plus populaires du moyen âge; un autre, l'histoire d'une expédition militaire de Bohémond, prince d'Antioche; un troisième, la description d'un voyage qu'il accomplit une fois sur les côtes de la Normandie. « J'entre, dit-il, dans la ville de Caen, dont les toits élevés brillent comme le marbre de Paros. J'y vois la foule pressée affluer de toutes parts avec ses innombrables marchandises. Ce sont toutes sortes de fleurs, des vêtements de laine aux couleurs variées, une masse d'étoffes aux teintes légères, la mollesse soyeuse du fil en écheveaux, la canuelle, l'encens, le poivre, l'orange et la grenade, le miel, la cire, le cumin, les porcs couverts de soies, les moutons couverts de laine, les dépouilles des bestiaux, les fourrures des bêtes féroces, les cuirs des bœufs écorchés. » Il remarque aussi les physionomies diverses des hommes, leurs vêtements variés et les grands bonnets de mousseline que portaient déjà nos Cauchoises (1). Survient Henri Ier, roi d'Angleterre (on est à l'an 1110), lequel donnait une fête à sa ville de Caen, et offrait notamment à la curiosité publique le spectacle d'une ménagerie composée d'un jeune lion, un léopard, un lynx, une autruche et un chameau. Le poëte dépense sur ce sujet autant d'admiration que d'ignorance en matière d'histoire naturelle; puis il poursuit son curieux voyage et ses chants. Mais cette poésie légère des disciples de saint Benoît était un scandale aux rigoristes.

Plusieurs règles d'une sévérité plus grande furent proposées par quelques hommes avides d'austérités, et adoptées avec enthousiasme par une foule d'autres. Saint Bruno fonda l'ordre des Chartreux, en 1084, à la Chartreuse près de Grenoble; saint Robert, en 1098, l'ordre des Cisterciens, dans la forêt de Cisteaux, en Bourgogne; saint Norbert, en 1120, celui des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dans la solitude de Prémontré, près Laon. Une telle faveur accueillit ces institutions nouvelles que l'ordre de Prémontré comptait, vingt-cinq ans après, soixante maisons répandues dans toute l'Europe, et que la règle de Cîteaux gouvernait deux cents abbayes en 1144. La plus célèbre de ces dernières fut Clairvaux, fondée, en 1115, par le grand saint Bernard, cet homme extraordinaire qui, sans autre pouvoir que l'ascendant de sa parole et d'une foi ardente, présida près d'un demi-siècle aux destinées du monde chrétien.

Les disciples de saint Bernard ne tenaient point d'écoles, non plus que ceux de saint Bruno; mais ils lisaient en commun, et l'étude était au nombre de leurs devoirs. Le principal travail des Chartreux consistait à copier des manuscrits. On ne recevait personne dans leur ordre qui ne sût au moins écrire, et sitôt qu'un novice était admis, on lui donnait dans sa cellule une écritoire, des plumes et tous les ustensiles nécessaires à un copiste. « En l'année même où nous sommes présentement, dit Guibert de Nogent dans l'Histoire de sa vie (liv. I), le comte de Nevers, homme religieux en tout point et aussi très-puissant, a voulu les visiter, tant par dévotion qu'à cause de la grande réputation de leur chartreuse. Il leur tint beaucoup de discours sur l'ambition du siècle, et leur conseilla de s'en garder soigneusement. Mais lorsqu'il fut de retour chez lui, se souvenant de leur indigence, dont il avait été témoin, et oubliant en même temps tous les avertissements qu'il leur avait donnés, il leur envoya je ne sais quoi en argent, des tasses et des plateaux, je crois, estimés d'un grand prix. Il ne les trouva point oublieux des choses qu'il leur avait dites, car ils refusèrent ses présents. Le comte eut donc quelque honte de son offrande; cependant, ne s'arrêtant pas au témoignage de leurs dédains, il leur envoya derechef des cuirs de bœuf, et des parchemins qu'il savait leur être nécessaires pour écrire. »

La transcription des manuscrits était recommandée dans tous les monastères; les abbés s'honoraient de participer à cette tâche de leurs religieux, et s'appliquaient à rassembler des livres pour l'usage de leur maison. Les biographes contemporains font l'éloge d'un pieux personnage, abbé de Saint-Évroul, qui, trop peu habile sans doute pour participer de sa main à ces travaux, employait ses loisirs à fabriquer, pour l'usage de ses moines, des tablettes de cire et des encriers. Pierre le Vénérable, abbé de Cluni (de 1122 à 1156), grand théologien et controversiste, alla lui-même en Espagne, pour se procurer une traduction fidèle de l'Alcoran. Guibert de Nogent raconte un trait curieux de l'un de ses parents, Évrard, comte de Breteuil, qu'il avait connu dans sa jeunesse et qui, par conséquent, vivait dans la première moitié du onzième siècle. « Évrard, dit-il (*Vie de Guibert*, I, 9), avait depuis longtemps une habitude très-élégante. Toutes les fois qu'il rencontrait quelqu'un qu'il savait avoir quelque distinction dans les lettres, il exigeait de lui qu'il écrivît, à son choix, un morceau de prose ou de vers, ou bien il les écrivait lui-même dans un petit livre qu'il portait toujours avec lui pour cet usage, afin d'apprendre lui-même à examiner toutes les opinions, en rassemblant ainsi celles de toutes les personnes qu'il provoquait de la sorte. Et s'il ne comprenait pas toujours par lui-même ce qui lui était ainsi dicté, ceux à qui il le faisait lire ensuite lui donnaient l'explication de ce qui pouvait être trop recherché dans le sens ou dans la forme. »

Mais les procédés de l'écriture étaient alors très-lents, le parchemin était très-cher, et les bibliothèques les plus considérables ne dépassaient pas de beaucoup une centaine de volumes. On sait, par exemple, que celle de l'abbaye de Moyen-Moutier

(1) Vidi disparium facies habitusque virorum,
Feminei sexus carbaseos apices.

(Vosges), en 1015, n'en contenait que 67, et celle de Saint-Père de Chartres, vers le même temps, 103. Plusieurs catalogues de bibliothèques d'abbayes normandes, rédigés au milieu du douzième siècle, nous sont parvenus : celle de Fécamp possédait alors 148 volumes; Lire, 137; Saint-Évroul, 138. Les ouvrages de piété, comme on le comprend, y occupaient presque toute la place.

Voici, par exemple, comment la bibliothèque de Saint-Évroul se décomposait : diverses parties de l'Ancien et du Nouveau Testament, 9 volumes; Commentaires sur les livres saints, 8; deux Psautiers, trois Graduels, trois Antiphoniers, deux Homiliaires, deux Calendriers, un Sermonnaire; Pères de l'Église, savoir : saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Grégoire, saint Athanase, Origene, 29 volumes; Vies et miracles des saints, 25; Regles monastiques, 3; deux Recueils des canons de l'Église; trois ouvrages d'Isidore de Séville, dont le Traité de la nature des choses; la Philosophie de Boèce; plusieurs écrits nouveaux alors : les Lettres d'Ives de Chartres, un volume de Marbode, l'œuvre d'Orderic Vital en 4 volumes; 26 ouvrages de morale et de piété du moyen âge, parmi lesquels figurent, à côté, par exemple, d'Amalaire et d'Angelome, théologiens du neuvième siècle, des personnages dont les noms nous sont inconnus (*Decreta* Huberti, *Sentenciæ* Garini, *Liber* Gunfridi *prioris*), ou des traités anonymes : le Paradis, le Souverain bien, le Diadème des moines; enfin une Histoire ecclésiastique, probablement celle d'Eusebe; la Chronique d'Orose; les Extraits de Pline faits par Solin; l'Histoire des Lombards, par Paul le Diacre; les deux ouvrages de Josèphe sur l'Histoire juive, et le grammairien Priscien.

Les autres bibliothèques monastiques étaient composées de la même manière; Fécamp se trouvait plus riche d'un livre de médecine, d'un exemplaire de l'*Énéide* et d'une traduction des Topiques d'Aristote; mais à Lire, il n'y avait pas un seul livre appartenant à l'antiquité. Cette énumération fait connaître le peu de ressources qui s'offraient alors à la méditation des esprits studieux, en dehors de la tradition chrétienne; elle aide à comprendre comment le moyen âge est resté si longtemps soumis à l'autorité ecclésiastique. On s'est demandé s'il ne fallait pas accuser les moines, uniquement préoccupés de multiplier les livres de piété et de liturgie, d'avoir causé, par ce zele fâcheux, la perte de bien des chefs-d'œuvre des anciens; mais ce blâme serait injuste, car les pertes eussent été peut-être aussi grandes sans eux, et c'est par eux seuls que nous avons conservé la plus grande partie de ce qui est parvenu jusqu'à nous.

Les monastères de femmes n'étaient pas non plus dépourvus de culture littéraire. On cite plusieurs religieuses des onzième et douzième siecles qui se firent remarquer par leur science : Emma, abbesse de Saint-Amand de Rouen, qui écrivait des poésies latines; Cécile, fille de Guillaume le Conquérant, laquelle prit longtemps, dans son abbaye de la Trinité de Caen, des leçons de grammaire et de philosophie d'un savant, nommé Arnoul, qui fut plus tard patriarche de Jérusalem; Herrade de Landsberg, abbesse de Hohembourg ou Mont-Saint-Odile en Alsace, qui composa (1159-1175), sous le titre de « Jardin des délices », un recueil des éléments de littérature, d'histoire et de morale qu'on possédait de son temps; Mathilde d'Anjou, seconde abbesse de Fontevrand, et plusieurs de ses religieuses. Tout le monde connait le nom d'Héloïse (1101-1164), qui avait étudié, à l'abbaye d'Argenteuil, le latin, le grec, l'hébreu et la philosophie. Les religieuses, pour les célébrations du culte, pour leurs lectures pieuses, pour leur correspondance, voire même pour les affaires de leur couvent, étaient obligées de connaitre la langue latine. Elles s'adonnaient aussi à la médecine et à la chirurgie, afin de pouvoir se passer du secours des hommes.

Le Midi de la France, étant moins fécond que le Nord en théologiens, en écrivains moralistes, en savants, s'évertuait à réveiller, malgré Minerve, les échos de la littérature latine. Plus avancé, malgré cette stérilité apparente, il en était depuis le dixième siècle aux compositions en langue provençale et languedocienne. Cependant, on citait comme de grands centres d'études les abbayes de Saint-Benigne de Dijon et de Saint-Victor de Marseille; il y avait aussi celle de Lérins, bien dégénérée de son antique splendeur; celle de la Chaise-Dieu, fondée en 1046, entre le Pui et Clermont; celles de la Daurade et de Saint-Hilaire, à Carcassonne; de Saint-Martial, à Limoges; l'abbaye de Vézelai, à laquelle un évêque d'Uzès légua, en 1186, une partie de ses biens, en reconnaissance de ce qu'il y avait reçu les premiers bienfaits de l'éducation. Un chanoine de l'église de Dorat (Haute-Vienne) avait composé pour le peuple, avant l'an 1014, une Vie de Jésus-Christ en langue vulgaire qui ne s'est malheureusement pas conservée. A Périgueux, un maitre de belles-lettres et de théologie, nommé Gérard, après avoir longtemps enseigné dans l'école épiscopale, devint lui-même évêque de la ville (1101), et il légua à l'église d'Angoulême une bibliothèque de cent volumes qu'il avait amassée. Donnus, moine de l'abbaye de Montmajour, près d'Arles, vint étudier pendant neuf années (998-1007) à Chartres, sous la direction de saint Fulbert.

De tels voyages attestent une certaine activité scientifique. C'est ainsi que Suger quitta un moment, dans sa jeunesse, l'abbaye de Saint-Denys où l'on n'apprenait que les lettres, afin d'aller chercher ailleurs un enseignement plus complet. Halinard, auteur ecclésiastique qui devint archevêque de Lyon en 1046, avait fait ses premières études à Autun, puis il était passé à Langres, et de Langres à l'école de Saint-Bénigne avant de venir à Lyon. On cite un évêque de Cracovie, saint Stanislas, qui vint étudier (vers 1040) pendant sept ans aux écoles de Paris avec plusieurs de ses compatriotes,

et qui remporta dans sa patrie une ample moisson de livres.

Les écoles de Paris, en effet, furent de bonne heure les plus renommées de toutes. Elles se ressentirent heureusement des dispositions pacifiques par lesquelles les Capétiens se distinguèrent.

L'enseignement des écoles, débris de la sagesse romaine, se composait de deux cours distincts répondant assez bien à notre double division des lettres et des sciences. Le premier et le plus accessible, appelé le *trivium*, c'est-à-dire les *trois voies* de la science, comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique. L'échelle supérieure contenait quatre degrés (le *quadrivium*), savoir : l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie. Les sept voies réunies aboutissaient à la science par excellence, la théologie.

Il est plus facile de dire les connaissances que l'on puisait dans les écoles du douzième siècle que de rendre compte de la manière dont on les enseignait. Nos renseignements à cet égard se bornent à peu près à ce que Jean de Salisbury, moine anglais qui devint évêque de Chartres en 1176, rapporte des leçons du scholastique Bernard qu'il avait suivies vers 1140. Ce Bernard, qui contribua à maintenir la célébrité des écoles de Chartres, y enseignait les belles-lettres et en même temps la dialectique. « Quoique parfait platonicien, nous dit-on, il tentait de concilier Platon avec Aristote. Sa méthode était la même que celle de Quintilien. En expliquant les anciens auteurs, il était soigneux de faire observer la simplicité qui s'y trouve et ce qu'il faut y choisir pour modèle. Après quoi il entretenait ses auditeurs des règles de la grammaire, des figures, des ornements de l'éloquence, et leur donnait une notice des sophismes et des raisonnements louches, afin de les leur faire éviter. Pour s'assurer de leurs progrès, il les engageait par ses exhortations, quelquefois même par des châtiments dont il frappait les indociles, à répéter le lendemain une partie de ce qui avait été dit la veille. » (*Hist. litt.*, IX, 57.) Jean de Salisbury assure que quiconque l'avait écouté avec soin durant une année se trouvait en état de raisonner et d'écrire convenablement.

Cinq étudiants sortis de Saint-Évroul allèrent porter en Angleterre la science qu'ils venaient de recueillir dans ce monastère. Ils s'établirent dans un village situé près de Cambridge, et tous les jours ils allaient à la ville faire des leçons publiques. Dès la seconde année de l'entreprise, le nombre de leurs auditeurs devint si considérable que la grange qu'ils avaient louée pour leurs exercices littéraires ne suffisait plus à contenir la foule. Ils divisaient leurs leçons conformément à la méthode suivie à Orléans, d'où Jouffroi, leur chef, était natif. « Dès le grand matin, le moine Odon, qui possédait parfaitement les belles-lettres, enseignait aux enfants et aux moins avancés la grammaire, suivant les règles de Priscien commentées par Remi d'Auxerre. A six heures du matin, Terrique, son confrère, habile dialecticien, expliquait aux jeunes gens la logique d'Aristote, avec les introductions et les commentaires de Porphyre (et d'Averrhoès?). Sur les neuf heures, Guillaume donnait des leçons de rhétorique, en s'attachant à Cicéron particulièrement et à Quintilien. Enfin, tous les jours qui n'étaient pas jours de fête, Gilbert, savant professeur de théologie, expliquait l'Écriture sainte aux gens lettrés et aux prêtres qui venaient l'entendre. » L'école des cinq élèves de Saint-Évroul devint la célèbre Université de Cambridge.

L'abbé Guibert de Nogent, auquel on doit un récit de la première croisade et une histoire de sa propre vie, avait pour père un seigneur du Beauvaisis qui mourut quand son fils, né en 1053, était encore au berceau. Dès qu'il eut grandi, sa mère, avide de le faire instruire, dit-il, se disposa à le confier à un maître de grammaire. Voici comment il raconte les détails de cet enseignement privé :

« Il y avait, un peu avant cette époque (vers 1060), une si grande rareté de maîtres de grammaire, qu'on n'en voyait pour ainsi dire aucun dans la campagne et qu'à peine en pouvait-on trouver dans les grandes villes; encore étaient-ils d'une si faible science qu'on ne pouvait les comparer aux clercs qui sont maintenant errants dans les villages. Or, celui auquel ma mère avait résolu de me confier avait appris la grammaire dans un âge déjà avancé et se trouvait peu familier avec cette science; mais il était d'une si grande modestie que tout ce qui lui manquait en savoir, il le remplaçait par sa vertu. Lors donc que par le moyen de quelques clercs qui, sous le nom de chapelains, célébraient chez ma mère les saints offices, elle l'eut fait solliciter de me donner des soins, il était occupé à instruire un de mes jeunes cousins avec lequel il habitait, dans le château de ses parents. Il leur était très-nécessaire, et, bien qu'ébranlé par les prières de ma mère comme par sa réputation de vertu et de chasteté, il hésitait cependant à se séparer de mes parents, qu'il craignait d'offenser, et à venir s'établir chez ma mère. Une vision qu'il eut le tira de ce doute. Une nuit qu'il dormait dans sa chambre (laquelle, je me le rappelle très-bien, était celle où se rassemblaient tous ceux du château qui étudiaient sous lui), l'ombre d'un vieillard respectable, debout sur le seuil de la porte où il me tenait par la main, semblait vouloir me faire entrer dans sa chambre. En effet, ce vieillard s'étant arrêté à l'entrée et m'indiquant le petit lit où l'autre regardait toutes ces choses, il me dit : « Va le trouver, car il doit t'aimer beaucoup »; et, lâchant ma main, il me permit de le quitter, et moi je courus lui donner tant de baisers qu'il s'éveilla. Dès lors il fut touché d'une telle affection pour moi que, sans plus de délai et sans plus craindre d'offenser mes parents, auxquels il était, lui et les siens, tout entier dévoué, il consentit enfin à venir habiter auprès de ma mère. L'enfant qu'il avait élevé jusqu'à ce jour était beau et bien né; mais il avait une

si grande répugnance pour toute instruction, il était si indocile, si menteur pour son âge, si enclin aux vols, que malgré la plus grande surveillance il n'était presque jamais à l'étude et passait les journées presque tout entières caché dans les vignes. C'est pourquoi, dégoûté d'un enfant si pervers, gagné par l'amitié que ma mère lui offrait, décidé surtout par la vision que j'ai rapportée, il abandonna la conduite de cet enfant et renonça avec raison aux maîtres sous lesquels il avait jusqu'alors vécu : toutefois il ne l'eût point fait impunément si le respect qu'on portait à ma mère et sa puissance ne l'eussent protégé.

» Dès l'instant où je fus placé sous son autorité, il écarta si bien de moi tous les vices qui accompagnent ordinairement le jeune âge, qu'il me préserva entièrement des dangers les plus fréquents. Il ne me laissait aller nulle part sans m'accompagner, ni prendre aucun repas ailleurs que chez ma mère, ni recevoir de présent de personne qu'avec sa permission. Il exigeait que je ne fisse rien qu'avec modération, avec précision, avec attention, avec effort, tellement qu'il semblait vouloir que je me conduisisse non pas seulement comme un clerc, mais comme un moine. En effet, tandis que les enfants de mon âge couraient çà et là selon leur plaisir, et qu'on les laissait de temps en temps jouir de la liberté qui leur appartient, moi, retenu dans une contrainte continuelle, affublé comme un clerc, je regardais les bandes de joueurs comme si j'eusse été un être au-dessus d'eux. Même les jours de dimanche et pendant les fêtes des saints, j'étais obligé de subir cette dure loi. Chacun avait espéré d'abord qu'une si grande application aiguiserait mon esprit ; mais cette espérance diminua bientôt, car mon maître était tout à fait inhabile à réciter des vers ou à les composer selon les règles. Cependant il m'accablait presque toujours d'une grêle de soufflets et de coups pour me contraindre à savoir ce qu'il n'avait pu m'enseigner lui-même.

» Je me consumai dans ces inutiles efforts pendant près de six années... J'étais d'autant plus injustement battu que s'il avait eu véritablement le talent d'enseigner, comme il le prétendait, j'étais tout aussi capable qu'un enfant peut l'être de comprendre clairement ce qu'il aurait enseigné avec méthode. Mais il ne parlait pas aussi aisément qu'il l'eût voulu, et il ne comprenait lui-même en aucune manière ce qu'il s'efforçait d'expliquer. Son intelligence était si malheureuse, que ce qu'il avait une fois mal appris dans un âge déjà avancé, comme je l'ai déjà dit, il y demeurait invariablement attaché ; et s'il lui arrivait de lâcher, pour ainsi dire, quelque sottise, comme il tenait tous ses sentiments pour infaillibles, il la soutenait et la défendait, au besoin, avec des coups... Je dis ceci, ô mon Dieu! non pour imprimer aucune tache au nom d'un ami qui m'est si cher, mais pour que chacun, en me lisant, comprenne que nous ne devons pas vouloir enseigner aux autres comme certain tout ce que nous avons dans notre imagination, ni les embrouiller dans les ténèbres de nos conjectures. J'avais conçu pour lui un tel sentiment d'amitié, quoique je fusse pour mon âge un peu lourd et timide, et qu'il eût plus d'une fois, sans motif, marqué ma peau délicate de coups de fouet, qu'oubliant toute sévérité, je lui obéissais avec je ne sais quel sentiment naturel d'amour...

» Un jour, j'avais été frappé dans l'école. L'école n'était autre chose qu'une salle de notre maison ; car mon maître en se chargeant de m'élever seul avait abandonné tous ceux qu'il avait instruits jusque-là, ainsi que ma prudente mère l'avait exigé de lui, consentant d'ailleurs à augmenter ses revenus et lui accordant une considération particulière. Ayant donc interrompu mon travail pendant quelques heures de la soirée, je vins m'asseoir aux genoux de ma mère, rudement meurtri et certainement plus que je n'avais mérité. Ma mère m'ayant, comme elle avait coutume, demandé si j'avais encore été battu ce jour-là, moi, pour ne point paraître dénoncer mon maître, j'assurai que non. Mais elle, écartant, bon gré mal gré, le vêtement appelé chemise, elle vit mes petits bras tout noircis et la peau de mes épaules toute soulevée et bouffie des coups de verges que j'avais reçus. A cette vue, se plaignant qu'on me traitait avec trop de cruauté, toute troublée et les yeux pleins de larmes, elle s'écria : « Je ne veux plus désormais que tu deviennes clerc, ni que, pour apprendre les lettres, tu supportes un pareil traitement. » A ces paroles, la regardant avec toute la colère dont j'étais capable : « Quand il devrait, lui dis-je, m'arriver de mourir, je ne cesserais pour cela d'apprendre les lettres et de vouloir être clerc. » Elle m'avait promis, en effet, que si je voulais me faire chevalier, au moment où l'âge me le permettrait elle me fournirait des armes et tout l'équipement de chevalerie. Et comme je repoussai toutes ces offres avec dédain, ta digne servante, ô mon Dieu! prit son mal avec reconnaissance et raconta toute joyeuse à mon maître les réponses mêmes que je lui avais faites. »

Le témoignage de cette dureté se trouve aussi dans un passage de la Vie de saint Anselme, abbé du Bec et contemporain de Guibert (1033-1109). Un certain abbé s'entretenait un jour avec lui des enfants confiés à l'école de son monastère. « Ils sont méchants et incorrigibles, disait-il. Jour et nuit nous ne cessons de les frapper, et ils empirent toujours. — Eh quoi! répondit Anselme, vous ne cessez de les frapper? Et quand ils sont grands, que deviennent-ils? Idiots et stupides. Voilà une belle éducation, qui d'hommes fait des bêtes. — Et qu'y faire? Nous les violentons par tous les moyens afin qu'ils profitent, et ils ne profitent pas. » Anselme tenta de l'éclairer par un apologue, et lui dit : « Si tu plantais un arbre dans ton jardin et l'enfermais de toutes parts en sorte qu'il ne pût étendre ses rameaux, quand tu le délivrerais au bout de plusieurs années, que trouverais-tu? Un arbre dont les branches seraient courbées et tor-

dues. Or, ne serait-ce pas ta faute, pour l'avoir ainsi resserré à l'excès? »

Mais bien des siècles devaient se passer encore avant que la justesse des observations de saint Anselme et la douceur de son esprit pénétrassent dans l'enseignement.

THÉOLOGIE. — PHILOSOPHIE. — CHRONIQUES.

L'aperçu que nous venons de donner des livres dont se nourrissaient exclusivement les meilleurs esprits d'alors, montre à quel point la théologie dominait toutes les pensées. La connaissance de la Bible, l'étude des commentaires pleins d'obscurités et d'aberrations que sa lecture avait enfantés, passait depuis cinq siècles pour être le sommet de la science. Un esprit nouveau commence à poindre au onzième siècle. Il naquit de l'usage de cette science qu'on plaçait à la fin de l'enseignement des lettres, la dialectique. Après s'être longtemps bornée à définir, à diviser et à classer des mots, la dialectique s'éleva à l'examen et au classement des idées. L'art de raisonner, que les Grecs avaient porté si loin, reparut. Parmi les maîtres qui professaient dans les écoles dont nous avons parlé, et qui, plus instruits que le précepteur de Guibert de Nogent, pouvaient se rendre compte de leurs paroles, les uns disaient que les mots collectifs, les noms de genres et d'espèces, sont de pures abstractions de l'esprit; les autres admettaient dans ces abstractions une existence réelle. Ainsi l'Humanité, le Temps, la Couleur, n'étaient pour les premiers que des noms désignant l'ensemble des créatures humaines, des durées partielles que nous pouvons apprécier, des qualités particulières aux corps colorés; pour les autres, l'humanité était un être réel, embrassant dans sa vie propre celle de tous les hommes; le temps, une chose absolue que les durées particulières manifestent sans la constituer; la couleur, un corps particulier affectant diversement tous les objets matériels. C'étaient les deux sectes philosophiques qu'on appela plus tard *nominaux* et *réalistes*. Leur querelle, qui agita toute la seconde partie du moyen âge et produisit une foule d'écrits, n'était pas un vain combat de subtilités; c'était l'éternel antagonisme entre les deux tendances de l'esprit humain, qui, chez les uns, est porté à contempler la nature telle qu'elle s'offre à nos sens; chez les autres, à s'élever vers les conceptions infinies de l'idéal.

Le raisonnement, l'argumentation, devinrent l'exercice favori et la gloire de l'école. Ils dégénérèrent souvent en disputes ridicules, et la *scolastique*, nom que cette science nouvelle a gardé, tomba en discrédit dès la fin du treizième siècle. Mais elle eut ce grand résultat de placer la raison à côté de la foi. Loin de prétendre attaquer les croyances religieuses, les dialecticiens du moyen âge ne réclamaient que la permission de les prouver; seulement, l'instrument auquel ils mettaient la main recélait une force qu'ils ne soupçonnaient pas, et leur philosophie, qui ne devait être que « la servante de la théologie », fut le premier réveil qui prépara de loin la révolte de l'esprit moderne contre la crédulité.

Les premières discussions qui naquirent dans le sein des écoles attirèrent la persécution sur ceux qui les suscitèrent.

Roscellin, dialecticien né en Bretagne et enseignant à Paris, fut le premier qui souleva la question entre les nominaux et les réalistes. Il niait hautement l'existence réelle des genres; et comme on lui opposait l'exemple de la Trinité, il s'expliquait en disant que les trois personnes divines existaient, mais séparément, comme trois dieux distincts, et que, pour ne former à elles trois qu'un Dieu seul et unique, il eût fallu que le Père et le Saint-Esprit se fussent incarnés. Une hérésie si flagrante devait être condamnée; elle le fut, en effet, au concile de Soissons (1092), et le premier chef des nominaux se rétracta publiquement pour n'être pas assommé par le peuple ameuté contre lui. C'est ce qu'avait été obligé de faire aussi à maintes reprises, pour la première fois en 1054 et pour la dernière en 1080, Bérenger, archidiacre d'Angers, maître célèbre de l'école de Tours, qui essaya vainement de soutenir que l'hostie consacrée n'était pas, comme le croyait l'Église, la chair même du corps de Jésus-Christ sous l'apparence de pain, mais un simple symbole. Un génie plus puissant opposa une plus vive résistance; ce fut Abélard.

Le tranquille séjour des rois capétiens, Paris, avait, comme nous l'avons dit, les écoles les plus renommées et les plus nombreuses. Outre celles de la cathédrale, où brillaient à la fin du onzième siècle Robert d'Arbrisselle, Yves de Chartres, Pierre Comestor ou le Mangeur, Roscellin, Michel de Corbeil, Pierre le Chantre, et surtout Guillaume de Champeaux, archidiacre de la cathédrale, il y avait à Paris l'école de l'église Saint-Germain l'Auxerrois, qui donna son nom au « quai de l'École »; celles de l'abbaye Saint-Germain des Prés, de l'abbaye Sainte-Geneviève, de l'abbaye Saint-Victor, auprès desquelles d'autres centres d'instruction s'élevèrent et formèrent bientôt, par leur ensemble, la plus célèbre des *Universités* du moyen âge. Guillaume de Champeaux enseignait avec éclat la dialectique et la théologie, qu'il défendait contre les entreprises du nominalisme, lorsque Abélard vint se mêler à ses auditeurs. Pierre Abélard, né en 1079, au bourg de Palais (comté de Nantes), dont son père était le seigneur, avait tout abandonné, jusqu'à son droit d'aînesse, pour se livrer à l'étude. Il possédait toute la science de son temps, le *trivium* et le *quadrivium*, savait un peu de grec et d'hébreu, tournait facilement et chantait de jolis vers, mais surtout connaissait l'art de parler et d'envelopper un adversaire dans les filets de la discussion. Après avoir assidûment écouté Guillaume de Champeaux, il interpella publiquement son maître, le fatigua d'objections captieuses et finit par le forcer de s'avouer

vaincu. Le sujet de la controverse était toujours la question débattue entre les nominaux et les réalistes, et la solution d'Abélard consistait à soutenir un troisième système intermédiaire entre les deux autres. Mais peu importe de savoir sur quel terrain cette lutte était engagée ; c'est dans la lutte même que se trouvait tout l'intérêt. Un jeune homme, un inconnu, un laïque! avait triomphé de l'archidiacre de la cathédrale de Paris, du plus grand clerc de l'époque. Ce coupable orgueil qui avait poussé un jeune docteur à humilier son maître déposait dans des milliers de cœurs le germe d'une émulation louable, et le moyen âge pouvait comprendre enfin que la science et la religion ne doivent pas se confondre.

Guillaume de Champeaux résolut de cesser ses leçons, et se retira dans l'abbaye de Saint-Victor. Deux ans après, vers 1103, Abélard ouvrit une école à son tour, à Paris, près Sainte-Genevieve. L'éclat de son enseignement fut extraordinaire et dura jusqu'en 1120, quoique le maître osât y proférer, dans ce siècle de foi aveugle, des maximes comme celle-ci : « La religion a besoin d'arguments philosophiques satisfaisant la raison. Nul ne peut croire sans avoir compris. » Trois mille étudiants se pressaient pour l'entendre, et comme il n'y avait pas de salle assez grande pour contenir la foule de ses auditeurs, il professait le plus souvent en plein air, parmi les champs et les vignes dont la montagne Sainte-Genevieve était couverte alors. A sa voix puissante se manifesta une ardeur pour l'étude et un besoin d'examen dont on n'avait jamais vu d'exemple. Cependant Abélard serait oublié peut-être si ses amours et ses malheurs ne l'eussent rendu populaire. C'est un dernier bienfait qu'il doit au dévouement extrême de la belle et savante Héloïse. Il mourut dans un monastère, après avoir été longtemps persécuté comme coupable d'hérésie (1142).

L'homme qui contribua le plus à sa condamnation définitive, quoique à regret, fut saint Bernard. Nous avons montré ci-dessus (p. 288) ses derniers actes politiques et sa mort; il nous reste à dire quelques mots de sa vocation religieuse. Si Abélard était l'oracle de son temps par la science, saint Bernard l'était par la vertu, et l'emporta sur lui, comme sur tous ses contemporains, princes ou peuples, par l'ascendant d'un grand caractère. Il était fils d'un vaillant chevalier, seigneur de Fontaines, près Châtillon-sur-Seine, et, des ses plus jeunes années, fut saisi d'une piété ardente. Sa famille ne voulait pas qu'il embrassât la vie monastique ; mais, persuadés par sa parole, ses compagnons, ses amis, ses cinq frères, son oncle, tous ceux qu'il voulut entraîner se donnèrent eux-mêmes aux ordres religieux. « Le jour de prononcer ses vœux, dit un de ses biographes, qui écrivait pendant que le maître vivait encore, Bernard sortit de la maison paternelle avec ses frères, dont il était le père spirituel, les ayant enfantés, par sa parole, à la vie du Christ. Gui, l'aîné d'entre eux (qui, marié et puissant dans le siècle, avait quitté sa jeune et noble femme pour le monastère), voyant sur la place leur plus petit frère, nommé Nivard, avec d'autres enfants comme lui, lui dit : « Eh bien, » frère Nivard, toute la terre que nous possédions » te revient à toi seul. » Plus ému qu'il n'appartient à un enfant, celui-ci répondit : « A vous le ciel » et à moi la terre, donc? Ce partage n'est pas égal. » Ils s'en allèrent, et lui resta à la maison avec son père ; mais, peu de temps après, il suivit ses frères, et ni son père ni ses proches ne purent le retenir. De cette maison consacrée à Dieu, il ne resta que le vieux père avec sa fille. Mais, plus tard, tous deux suivirent l'exemple des autres. Les mères cachaient leurs fils et les femmes retenaient leurs maris, pour qu'ils n'entendissent pas les exhortations de Bernard. » Il alla prêcher la seconde croisade jusqu'en Allemagne, et là, quoiqu'on ne comprît pas sa langue, il entraînait la foule par les accents de sa voix convaincue et la beauté de sa physionomie inspirée. Il fonda lui-même cent soixante monastères. Ce moine ardent, auquel ses contemporains attribuaient le don des miracles, et qui ne voulut jamais être qu'abbé de Clairvaux, gouverna par son influence, et gouverna despotiquement, l'Église tout entière et les royaumes terrestres. Faut-il croire qu'un tel homme descendait parfois, dans sa dévotion, jusqu'à l'ineptie? ou ne faut-il imputer qu'à l'hébètement des bons moines qui ont écrit sa vie ce trait qu'ils donnent de son caractère, non contents des miracles qu'ils lui attribuent : « Absorbé tout entier dans l'esprit et entièrement occupé par des méditations spirituelles, il voyait sans voir, il entendait sans entendre; ce qu'il goûtait était pour lui sans saveur, et à peine aucun sens de son corps lui apportait-il aucune sensation. Il avait passé une année entière dans la cellule des novices, et il ignorait comment était le toit de la maison ; il avait fréquenté habituellement l'habitation des religieux, entrant et sortant souvent, et croyait qu'elle n'avait qu'une fenêtre de front, tandis qu'elle en avait trois. » Saint Bernard a beaucoup écrit, mais des ouvrages de circonstance, destinés à ses contemporains et non à la postérité : quelques traités théologiques, de nombreux sermons, et une quantité de lettres, dont il nous est resté plus de quatre cents.

Après les hommes éminents que nous venons de citer pour avoir honoré la philosophie et la théologie aux onzième et douzième siecles, nous ne nous arrêterons pas à la foule d'écrivains d'un ordre moins élevé dont les noms et quelques ouvrages se sont conservés jusqu'à nous. Il suffira de dire que l'examen de leur vie et de leurs écrits remplit les volumes VII à XVII du vaste monument que les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dans le dernier siecle, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans celui-ci, ont consacré à l'*Histoire littéraire de la France*.

Nous avons souvent aussi mentionné, dans les chapitres précédents, les principaux historiens aux-

quels on est redevable de ce que l'on sait des événements de la même époque : Helgaud de Fleuri, Raoul Glaber, Guibert de Nogent, Orderic Vital, Suger.

La Vie du roi Robert est le seul ouvrage du moine Helgaud, mort à l'abbaye de Fleuri ou Saint-Benoit-sur-Loire, en 1048. C'est moins une histoire qu'une sorte d'éloge ou d'oraison funèbre destinée sans doute à être conservée avec honneur dans les archives de cette abbaye, que le pieux roi avait enrichie ; cependant cet écrit d'une plume faible et souvent puérile contient, comme on l'a vu plus haut (p. 241), les plus précieux détails sur la vie intérieure du roi et sur les mœurs au commencement du onzième siècle. Raoul Glaber, c'est-à-dire *le Chauve*, mena, sans sortir des cloîtres, une vie agitée. C'était un moine peu fait pour la vie religieuse, et qui, supportant d'une humeur indocile ses obligations monastiques, parcourut successivement les monastères de Saint-Léger de Champeaux, de Saint-Bénigne de Dijon, de Notre-Dame de Moutier, de Saint-Germain d'Auxerre, de Bèze, de Cluni, où probablement il mourut (vers 1050). C'est à saint Odilon, abbé de Cluni (962-1048), lui-même auteur de livres pieux, de Vies de saints et de poésies latines, que Raoul a dédié sa Chronique, qui, dit-il, « s'adresse à des religieux ». Il n'espérait pas lui voir franchir l'enceinte du couvent, tant était complet alors l'isolement de l'homme studieux. Ce récit, à lui seul, explique la sécheresse habituelle des chroniques et excuse leurs auteurs. Voici comment Raoul commence, en parlant à son abbé :

« J'ai bien souvent partagé les justes regrets des frères de notre ordre, et ceux que vous avez quelquefois exprimés vous-même, de ne voir personne, parmi nos contemporains, s'occuper de transmettre à la postérité, sous une forme quelconque, les événements multipliés dont nous sommes témoins dans les églises du Seigneur comme parmi les peuples. Ce n'est cependant pas pour les abandonner à l'oubli que le Sauveur a déclaré lui-même qu'il ne cesserait d'en opérer de nouveaux dans le monde jusqu'à la dernière heure du dernier jour. Dans un intervalle de près de deux cents ans, c'est-à-dire depuis le prêtre Bède, en Bretagne, et Paul, en Italie, il ne s'est trouvé personne qui essayât d'écrire quelque histoire pour la postérité. Encore ces deux écrivains ont-ils traité seulement l'histoire de leur patrie, quoiqu'il soit bien certain que tout l'empire romain, les provinces au delà des mers, les pays barbares, ont été le théâtre d'une foule d'événements qui seraient très-profitables pour les hommes s'ils leur étaient racontés. On en peut dire autant des faits qui se pressent, avec une vivacité peu ordinaire, depuis environ l'an 1000 de l'incarnation du Christ, notre Sauveur. Je vais donc, pour obéir à vos conseils et au désir de nos frères, essayer de les raconter, en passant rapidement sur les commencements... »

Ainsi cet écrivain, qui n'est pas sans mérite, que semble tourmenter un esprit inquiet et le désir d'apprendre, ignore que la mort de Paul Diacre remonte à 257 ans, et celle de Bède à 312 ans avant lui ; il ne connaît rien des travaux de l'époque carolingienne, et il est encore, au milieu du onzième siècle, préoccupé de l'idée que la Gaule est une province de l'empire romain. Cet ouvrage, d'un extrême intérêt, quoique plein de désordre et de bizarreries, est divisé en cinq livres, dont voici l'esprit et l'ordonnance :

I. De la divine quaternité. Du roi Raoul. Du roi Lothaire. Des derniers empereurs de Rome. Des infidèles. — II. Hugues est élu roi. Sur une baleine et sur les guerres d'Occident. De Conan, duc des Bretons, et de Foulques, duc des Angevins. Du monastère de Loches. Prodige surprenant à Orléans. Prélats accusés de cupidité. Incendies ; morts de nobles personnages. Ravage de la Bourgogne. Grande famine ; incursion des Sarrasins. Pluie de pierres. Folie de l'hérétique Leutard. Hérésie découverte en Italie. — III. Étienne, roi des Hongrois ; guerre des Bénéventins. Robert, roi des Français. Comète ; ce qu'elle annonce. Restauration des églises dans tout l'univers. Monastères reconstruits ou fondés. Reliques de saints découvertes de tous côtés. Destruction du temple de Jérusalem. Hérésie à Orléans. Des fils du roi. — IV. Universalité de l'Église injustement réclamée par les Grecs. Hérésie en Italie. Que les malins esprits peuvent quelquefois opérer des miracles pour punir nos péchés. Famine terrible dans l'univers. Paix et abondance, l'an 1000, après Pâques. Affluence du peuple à Jérusalem. Combat en Afrique. Combat des Lètes contre les chrétiens, dans le Nord. Signe dans le soleil. — V. Sujets divers. Guerre miraculeuse. Troisième éclipse de soleil. Dissensions dans l'évêché de Lyon. Extirpation de la simonie.

Nous avons fait assez connaître Guibert de Nogent (p. 258-307, etc.). Quant à Orderic Vital, son « Histoire ecclésiastique », consacrée principalement aux événements qu'il vit s'accomplir en Normandie, n'a pas effacé l'intérêt de deux autres chroniques normandes du même temps, celles de Dudon, chanoine de Saint-Quentin, et de Guillaume, religieux à l'abbaye de Jumiéges ; mais elle est la mine la plus riche que l'on possède sur l'histoire des onzième et douzième siècles. Orderic était le troisième fils d'un homme de guerre, originaire d'Orléans, qui était passé en Angleterre, où il avait obtenu un fief près de Shrewsbury, et qui, par piété, voulut vouer cet enfant à la vie religieuse. Quand Orderic eut atteint l'âge de dix ans, en 1085, son père le remit, avec une dot de 30 marcs d'argent, à un moine qui l'emmena à l'abbaye de Saint-Évroul, où il prit, la même année, l'habit monacal, et passa le restant de ses jours, c'est-à-dire jusque vers 1145. Orderic est un historien, ou du moins il aspire à l'être ; il peint, il raconte, il juge, et si le talent fait souvent défaut à ses efforts, son œuvre demeure toujours pleine de sens, de droiture et d'intérêt.

Nous avons vu Suger partager les glorieux travaux de Louis VI, et suppléer à la faiblesse politique de Louis VII. Par un rare bonheur, le même homme a écrit les événements auxquels il a pris

part, et laissé à la postérité une Vie de Louis le Gros concise et substantielle, qui met dans tout son jour le rôle élevé que le prince et son ministre voulaient assurer à la monarchie. Suger était né dans une basse condition, près de Saint-Omer, en 1081. Il avait été élevé dans un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Denys, lorsqu'en 1095, le roi Philippe Ier ayant confié aux religieux l'éducation de son fils Louis le Gros, l'abbé fit venir Suger, qu'il avait sans doute jugé de bonne heure, pour en faire le compagnon du jeune prince. Les deux enfants vécurent pendant trois années ensemble, et leur intimité ne cessa que par la mort. Suger se rendit au monastère de Saint-Florent de Saumur pour terminer ses études, et revint, en 1103, dans l'abbaye de Saint-Denys, dont il devint le supérieur en 1122. C'est à lui qu'on rapporte l'honneur d'avoir, comme abbé de ce monastère, fait commencer la rédaction des « Grandes chroniques de Saint-Denys, » vaste compilation des ouvrages écrits sur les rois de France depuis Charlemagne, et que les religieux de Saint-Denys continuèrent jusqu'à la fin du quinzième siècle.

POÉSIE. — TROUBADOURS. — CHANSONS DE GESTE.

Les clercs, les moines, les docteurs continuaient donc dans leurs ouvrages, écrits en latin, les traditions de l'antiquité, quelque métamorphosées qu'elles fussent par l'influence des siècles. Au-dessous de leurs graves études se formait, pendant ce temps, une littérature inférieure en apparence,



Troubadours. — Manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris, n° 7222.

populaire, puisée non pas aux sources pures de la science, mais dans le sentiment instinctif des masses, et conçue dans cette cette langue rustique dont nous avons esquissé les premiers pas (p. 235). La langue s'était promptement formée au Midi; trop promptement, l'événement l'a prouvé, car elle n'a pas eu la force et la durée des dialectes plus âpres qui s'élaborèrent plus lentement au nord de la Loire. Nous avons des échantillons de la poésie provençale dès le dixième siècle; dans le cours des deux siècles suivants, elle brilla de tout son éclat et vola jusqu'en Italie; puis, au commencement du treizième siècle, elle s'abîma dans le désastre des Albigeois et ne se releva jamais de cette chute cruelle. D'ailleurs elle avait à peu près alors épuisé sa sève, et manquait des éléments d'une longue vitalité. Les poëtes provençaux et languedociens ont chanté la guerre et l'amour; ils ont composé, sur ces deux thèmes, de belles odes et des pastorales charmantes; mais chacun de leurs poëmes ne forme qu'une variation nouvelle de ces thèmes éternels. Légères, douces, faciles comme le climat de leur beau pays, comme les mœurs de ses habitants, leurs strophes harmonieuses semblaient des phrases musicales qui flattaient d'autant mieux l'oreille qu'elles étaient plus connues; mais elles ne célébraient rien de grand; elles ne s'élevaient pas jusqu'aux pensées fortes et profondes : la patrie, la foi, l'immortalité. C'était donc une fleur brillante, mais sans racines.

A l'instant où j'aperçois mon amie, un subit effroi me gagne; mes yeux se troublent, mes joues pâlissent : je tremble comme la feuille agitée par le vent; je n'ai plus même la raison d'un enfant, tant l'amour me tourmente. Ah! l'amant si tendrement soumis mérite que sa dame pour lui soit généreuse.

L'amour m'a fait une si douce blessure que mon cœur éprouve dans le chagrin une sensation délicieuse. Cent fois le jour j'expire de douleur, et cent fois le jour je revis d'allégresse. Mon mal est d'une nature si extraordinaire et si gracieuse que ce mal même est préférable à tout autre bien; et si les peines ont tant de charmes, combien, après ces peines, seront plus ravissants les plaisirs!

Ces paroles sont d'un troubadour célèbre, Bernard de Ventadour (vers 1150), et pourraient être aussi bien de vingt autres versificateurs provençaux du même temps, tous également habiles à célébrer avec art leurs soucis amoureux. Celui-ci fut un poëte privilégié. Né parmi les serviteurs d'un certain vicomte Eble, il attira, par sa grâce et ses talents, les regards de la vicomtesse, au point d'être obligé de fuir pour échapper à la colère de son seigneur. Il se mit alors à courir, sa guitare à la main, de château en château, jusqu'à ce que, parvenu en Normandie, il captivât complétement

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

une plus grande dame que la première : la reine d'Angleterre, Éléonore de Guyenne.

Le *tenson* provençal est d'un genre plus élevé que la complainte d'amour. C'était la lutte poétique à laquelle se livraient deux troubadours pour se disputer les suffrages des auditeurs.

SORDELLO. S'il te fallait renoncer à la compagnie des dames, perdre les amies que tu eus jamais ou que tu pourrais avoir, ou bien sacrifier l'honneur que la chevalerie peut donner, lequel des deux choisirais-tu ? — BERTRAM D'ALAMANON. Les dames que j'aimais m'ont si souvent repoussé, j'ai reçu si peu d'elles, que j'aime mieux la chevalerie. Prends pour ta part la folie d'amour, dont la jouissance est si vaine. Cours après ces plaisirs qui perdent leur prix dès qu'on les obtient. Moi, sur les champs de bataille, je vois toujours de nouvelles conquêtes à faire, à gagner une nouvelle gloire. — SORDELLO. Que vaut la gloire sans l'amour ? Comment renoncer aux joies de la galanterie pour les blessures et les combats ? La soif et la faim, l'ardeur du soleil et la rigueur du froid, valent-elles mieux que l'amour ? Ah ! volontiers je t'abandonne ces avantages pour le bonheur qui m'attend auprès de ma belle. — BERTRAM. Quoi donc ! oserais-tu paraître devant elle si tu n'oses prendre les armes pour combattre ? Il n'est point de vrai plaisir sans la vaillance. — SORDELLO. Pourvu que je sois brave aux yeux de celle que j'aime, peu m'importe le mépris des autres. — BERTRAM. Mais, Sordello, c'est tromper celle qu'on aime qu'aimer sans valeur. Garde les tromperies d'amour, et laisse-moi l'honneur des armes.

A ces jeux délicats, les troubadours savaient mêler de plus mâles accents. On a du même Sordello une *sirvente* ou satire célèbre, celle qu'il composa sur la mort du seigneur de Blacas.

Plaindre je veux don Blacas. . . . . d'un cœur triste et marri ; et j'en ai bien raison. (1)

« Car en lui, continue-t-il, j'ai perdu un seigneur et un bon ami, et les plus nobles vertus sont éteintes du même coup. C'est un malheur, je le crains, qui ne se réparera jamais, à moins qu'on ne lui retire le cœur et qu'on ne le fasse manger à tous ces barons qui vivent sans cœur, et qui peut-être alors en auront assez. » Et le poëte jette un regard ironique sur les grands princes de son temps : sur l'empereur des Romains, qui, s'il avait mangé le cœur de Blacas, saurait bien prendre Milan ; sur le roi d'Aragon, qui en aurait besoin pour se consoler de ses dernières défaites ; sur le roi des Français, qui n'en osera prendre, de peur de déplaire à sa mère. Mais ici nous anticipons sur le règne de saint Louis. Sordello, en effet, appartient au treizième siècle ; il représente la dernière époque et la plus brillante de la littérature provençale. Nous n'avons conservé de lui qu'une trentaine de poésies qui ne suffisent pas pour nous faire pleinement juger de son talent ; mais nous pouvons en croire le grand poëte florentin, le Dante, qui, dans sa *Divine Comédie*, donne une place d'honneur à Sordello.

Voici deux autres fragments, de deux troubadours qui passèrent, parmi leurs contemporains, pour très-habiles en la *gaye science*, qu'ils illustraient certainement par leurs noms, sinon par leur talent. Le premier est Guillaume VII, comte de Poitiers, qui, vers 1101, chantait ainsi son départ pour la croisade :

Puisqu'il m'a pris fantaisie de chanter, je dirai dans mes vers ce dont je suis dolent (1). Je vais quitter Poitou et Limousin. Je m'en irai en exil ; je laisserai mon fils en guerre, en grand'peur et en péril ; et le mal lui sera fait par ses voisins... Je quitte tout ce que j'aimais, chevalerie et grandeur ; je m'en vais, sans plus tarder, où les pécheurs sont délivrés... O mes amis ! quand je serai devant la mort, venez auprès de moi ; vous m'avez vu jadis aimant la joie et les plaisirs : je verrai volontiers partir au loin les délices.

Le second est Richard Cœur-de-Lion. Voici de lui une strophe amoureuse :

Genser dona el mont no us mira ;
Guai' et blanca coma ermis,
Plus fresca que rosa ni lis ;
Ren als non m'en desespera,
Dieus ! si porai l'ora vezer
Qu'ieu josta leis puesca jazer !
Ben ai dreg, mas trop mi tira. (2)

Mais celui de tous les troubadours du douzième siècle dont les vers et les exploits ont fait le plus de bruit, est ce seigneur périgourdin qui soufflait la guerre par ses chansons ardentes, et se délassait ensuite à la chanter, Bertrand de Born, vicomte d'Hautefort. Ce batailleur infatigable, à qui son château d'Hautefort et quelques villages environnants permettaient de mettre un millier d'hommes sur pied, prit la principale part, comme conseiller des fils de Henri II révoltés contre leur père, à toutes les guerres qui ensanglantèrent de son temps la Guyenne. Ses vers passionnés étaient comme des brandons allumant l'incendie. « La paix ne me convient pas, s'écriait-il ; je ne me plais qu'à la guerre, et je ne me soucie point ni des lundis ni des mardis. » C'était un défi à la trêve de Dieu. Voici les premiers mots d'une ode guerrière en six strophes, qui est le plus beau morceau qu'on connaisse de Bertrand de Born, et, nous croyons, de toute la littérature provençale :

Bien me plaît le doux temps de Pâques qui fait feuilles et fleurs venir ; il me plaît quand j'entends la joie des oiseaux faisant résonner leurs chants par le bocage. Mais il me plaît aussi quand je vois sur le pré tentes et pavillons dressés ; il plaît à mon courage quand

(1) Planher vuelh en Blacas. . . . .
Ab cor triste marrit ; et ai en be razo.

(1) Pus de chantar m'es pres talens,
Farai un vers dont sui dolens.

(2) Plus gentille dame au monde on ne peut voir ; gaie et blanche comme hermine, plus fraîche que rose ni lis. Rien autre chose ne m'en désespère, ô Dieu ! que de savoir quand je pourrai voir l'heure où je puisse être auprès d'elle. Je l'ai bien mérité, mais trop me fait attendre.

je vois par la campagne rangés cavaliers et chevaux armés.

On a bien imité le mouvement de cette pièce dans ces vers (Demogeot, *Littér. franç.*, p. 142) :

Bien me sourit le doux printemps,
Qui fait venir fleurs et feuillage;
Et bien me plaît lorsque j'entends
Des oiseaux le gentil ramage.
Mais j'aime mieux quand, sur le pré,
Je vois l'étendard arboré,
Flottant comme un signal de guerre;
Quand j'entends par monts et par vaux
Courir cavaliers et chevaux,
Et sous leurs pas frémir la terre.

Malheureusement, les traductions, même en vers, n'ont jamais pu rendre l'éclat de la poésie provençale. Ses procédés sont pleins de raffinements; sa langue, souple et sonore, se joue dans les enlacements savamment calculés du mètre et de la rime; son harmonie musicale suffit pour émouvoir, tant elle a de charme pour l'oreille; mais si l'on supprime tout ce prestige, il ne lui reste que peu de chose. Les pièces aussi belles que ce chant guerrier de Bertrand de Born étaient fort rares. La littérature provençale ne fut guère que légère, sinon frivole. C'est pourquoi elle ne dura pas.

Au nord de la Loire, au contraire, la langue sortie du latin rustique était roide, inculte, pleine de dures consonnes, pauvre de ressources; mais elle était parlée par des hommes énergiques, moins occupés de vers, de musique et d'amour, que des grandes idées de la foi religieuse et de la patrie. Il y avait des poetes parmi eux avant que leur langage ne se prêtât à la poésie. Aussi les œuvres de ce temps s'en ressentent; elles sont malaisées à comprendre pour des lecteurs modernes; de là le discrédit qui les a longtemps frappées. Il a fallu tous les efforts du siècle érudit où nous sommes pour faire apprécier les rudes beautés des grandes compositions épiques de nos trouvères.

Le moment d'enthousiasme qui produisit la chevalerie et les croisades fit naître aussi, dans la France du nord, une foule de poëmes inspirés des mêmes pensées. Les expéditions guerrières, les aventures lointaines et prodigieuses, les grands coups d'épée donnés ou reçus pour l'honneur de sa foi et de sa dame, longuement racontés en vers ou chantés au son d'un instrument, devinrent l'aliment indispensable d'une curiosité d'esprit qui semble avoir été infatigable. Le trouvère était entouré d'une foule avide, aussi bien sur les places publiques d'une ville que dans la grande salle d'un château, et nos grands romans de chevalerie comptent généralement vingt ou trente mille vers. Lorsqu'une donnée plaisait à la foule, chaque poëte s'en emparait et la brodait suivant son goût, de sorte que les sujets populaires atteignaient des proportions interminables. Ainsi, la fable de Guillaume au Court-Nez (ou Cornet), héros très-aimé, qui se faisait gloire d'un coup de sabre par lequel il avait perdu une partie du visage, se divisait en dix-huit branches, et ne comptait pas moins de trois cent dix-sept mille vers.

Ces torrents poétiques furent très-probablement chantés et retenus de mémoire avant d'être fixés par écrit. Le lecteur s'en aperçoit à leur monotonie. Le rhythme ordinaire, pour les compositions chevaleresques, était le grave et beau vers de dix syllabes; mais la rime n'était souvent marquée que par assonance, c'est-à-dire par à peu près, et, au lieu de s'allier deux à deux ou de s'entrelacer de manière à plaire à l'oreille par une variété brillante, ils prolongeaient la même rime tout le temps que durait le développement d'une idée, fût-ce pendant cinquante vers. La rime ne changeait qu'avec le ton de l'accompagnement.

Cependant ces poëmes, ces *chansons de geste*, c'est-à-dire consacrées à célébrer les gestes des anciens preux, sont loin de manquer de mérite. L'art leur fait défaut, mais non pas la pensée. Il n'en est pas dans lequel on ne trouve çà et là de belles scènes, des situations dramatiques, un sentiment profond; dans quelques-uns, comme la « chanson des Lohérains », ou « Raoul de Cambrai », l'ardeur belliqueuse et l'âpreté féodale sont dépeintes avec une énergie qu'aucun historien ne saurait atteindre. Les grandes compositions chevaleresques des onzième et douzième siècles nous sont parvenues sans nom d'auteur. Elles étaient trop populaires pour ne pas réellement appartenir à tout le monde. Presque toutes célèbrent les hauts faits du temps des Carolingiens, des Peppin, des Charles, surtout du grand empereur Charlemagne; le roman du « Chevalier au Cygne » est presque le seul qui mette en scène des événements de la troisième race. Mais par une singulière contradiction, ce ne sont pas les rois carolingiens qu'elles glorifient, ce sont leurs compagnons d'armes; le prince est effacé par les grands seigneurs ou les braves chevaliers qui brillent à sa cour; et quant à lui, fût-il même Charlemagne, le poëte le réduit constamment au rôle d'un tyran aveugle ou d'un débonnaire Cassandre. La contradiction n'est qu'apparente, et ce trait des chansons de geste marque leur date : ce fut seulement durant l'intervalle écoulé entre Hugues Capet et Philippe-Auguste que les poëtes purent se faire applaudir, en sacrifiant ainsi à l'orgueil féodal l'idée de la souveraineté suzeraine. D'ailleurs il ne faut pas leur demander de venir en aide à l'histoire; leurs principaux personnages portent des noms historiques, mais les faits se trouvent si complétement défigurés dans leurs récits que les savants ont aujourd'hui renoncé à tout espoir de retirer de ces fictions quelque lumière pour les événements réels. Il n'est qu'un genre d'instruction qu'on puisse y chercher sûrement, c'est la peinture des mœurs, non pas du temps où la scène est placée, mais du temps où elle a été écrite, c'est-à-dire des douzième et treizième siècles.

Le fond du sujet est toujours à peu près le même. C'est une querelle qui s'élève entre le prince caro-

lingien et quelqu'un de ses barons qui lui refuse le serment de fidélité ou qui prétend se venger d'anciennes injures. Des ambassades, toujours insolentes, sont échangées des deux parts; la guerre s'allume; le héros du poëme, héros toujours ou Normand, ou Angevin, ou Lorrain, ou Bourguignon, tantôt vainqueur, tantôt accablé par le nombre, ne cesse jamais de faire briller son courage. L'auteur applique tout son art à la peinture de certaines scènes dont le retour périodique, dans chaque chanson, fait voir que ces détails répondaient à l'attente et aux exigences du public. Ce sont, par exemple, une marche militaire bruyante, animée, innombrable; un conseil de guerre plein de longs discours interrompus souvent par des coups d'épée; d'interminables siéges, des emprisonnements, des délivrances, des sortiléges, et des amours.

Telle est la trame ordinaire de nos grandes épopées carolingiennes, telles que Garin le Lohérain, la Chanson d'Antioche, Tristan de Léonnois, et celles que nous aurons à nommer plus loin quand nous parcourrons les œuvres du treizième siècle. Après le cycle carolingien, on distingue celui d'Arthur ou des romans de la Table ronde, poëmes composés ordinairement en vers de huit syllabes, et dans lesquels l'élément historique tient plus de place que dans les précédents. De ce nombre sont



Trouvères. — Manuscrit de la grande Bibliothèque, à Paris, n° 7225.

les poëmes de *Brut* et de *Rou* (Brutus et Rollon), composés, vers 1150, d'après des traditions bretonnes et normandes, par un clerc de Caen, nommé Robert Wace, et « le Chevalier au lion », écrit après 1160 par Chrétien de Troyes. Les deux premiers sont autant des chroniques versifiées que des romans. Enfin un troisième cycle poétique est tiré de sources toutes différentes; ses sujets sont empruntés à l'antiquité. La première en date des fictions de ce genre est attribuée à un seigneur toulousain du onzième siècle, nommé Raymond du Bousquet, qui chanta les aventures d'Ulysse en changeant le lieu de la scène et les noms des personnages. La vogue des histoires antiques coïncide ainsi avec la renaissance des études, et produisit, au douzième siècle, de longs romans sur la guerre de Troye, Alexandre le Grand et Jules César.

De toutes ces compositions, il en est une que nous n'avons pas nommée encore, parce qu'elle mérite une place à part. Elle est la première et par l'ancienneté, et par la beauté du sujet, et par le mérite du poëte. C'est la *Chanson de Roland* ou *Chanson de Roncevaux*.

Ici l'action est circonscrite dans des limites qui ne fatiguent pas l'attention : on n'y compte que quatre mille vers. Elle est simple, grande, et, ce qui ne se retrouve dans aucune autre composition du même genre, l'intérêt, au lieu de se disséminer sur une suite d'épisodes décousus, s'y concentre sur un sujet que le poëte développe avec logique et unité, sans affecter de sortir de la donnée historique pour faire briller son imagination. Elle célèbre une défaite véritable et non des triomphes imaginaires. L'amour y est à peine indiqué en deux endroits; la France, la douce France, et non pas la Picardie, ou la Champagne, ou l'Anjou, y est invoquée par les héros qui regrettent la patrie absente, et la noble figure de Charlemagne y conserve son vrai caractère et le respect qui lui convient. Par tous ces signes caractéristiques, la chanson de Roncevaux démontre son antériorité sur toutes les autres chansons de geste. Le langage du plus ancien manuscrit qui nous l'ait conservée appartient au milieu du douzième siècle; mais c'est un texte déjà remanié, et qui fut précédé certainement d'autres textes qu'on a perdus aujourd'hui. En 1066, à la bataille de Hastings, un hardi jon-

gleur, nommé Taillefer, marchait en tête des Normands et chantait, dit Robert Wace, pour les animer au combat :

De Carlemaigne et de Rolant,
Et d'Olivier et des vassaux
Qui moururent à Roncevaux.

Nous mettrons sous les yeux du lecteur ce que la poésie du moyen âge a produit de plus grand et de plus élevé, en donnant une rapide analyse de ce poëme, qu'il est d'ailleurs difficile de lire dans le texte original du douzième siècle (1).

« Le roi Charles, notre grand empereur, sept ans tout pleins est resté en Espagne; jusqu'à la mer il a conquis cette terre hautaine. Il n'y a château qui devant lui tienne, hors Saragosse, assise en la montagne. Elle est au roi Marsille, qui n'aime point Dieu, mais adore Mahomet et Apollon. Le roi Marsille est couché dans son verger, sur un perron de marbre, à l'ombre du feuillage; plus de vingt mille hommes autour de lui. Comment résister à Charles? Personne ne dit mot. Seul, le subtil Blancandrin se hasarde à parler : « Feignez de vous soumettre, dit-il, envoyez à cet orgueilleux empereur des chariots chargés d'or et d'argent. Promettez-lui que vous l'irez joindre à Aix, dans sa chapelle, à la grande fête de Saint-Michel; que vous y recevrez sa loi chrétienne et deviendrez son homme lige. Voudra-t-il des otages? Nous lui donnerons nos enfants et nos femmes. J'y veux envoyer mon fils. Quand les Français seront loin, chacun rentré dans ses foyers, Charles n'entendra de nous paroles ni nouvelles. Peut-être fera-t-il trancher la tête à nos otages? Mais mieux vaut qu'ils y perdent leur tête que nous notre belle Espagne. »

» Et les païens de dire : « Il a raison! »

» Le roi Marsille envoie Blancandrin et neuf autres de ses fidèles en messagers à Cordoue : c'est là que Charles tient sa cour. Lui aussi repose dans un verger : on voit à ses côtés Roland, Olivier, Geoffroi d'Anjou et bien d'autres fils de la douce France; ils sont là quinze mille. Assis sur de soyeuses étoffes, ils passent leur temps à jouer; les plus vieux et les sages s'exercent aux échecs, les jeunes bacheliers à l'escrime. L'empereur est dans un fauteuil d'or, à l'ombre d'un pin et d'un églantier : sa barbe a l'éclat de la neige, sa prestance est noble, son front majestueux. A qui le cherche, il n'est besoin de l'enseigner.

» Les messagers païens, descendus de leurs mules, saluent humblement l'empereur. Blancandrin prend la parole et montre à Charles les riches et nombreux trésors que son maître lui envoie. Puis il ajoute : « N'êtes-vous donc point las de rester en notre pays? Si vous retourniez en France, le roi notre seigneur s'engage à vous y suivre. » L'empereur lève les mains vers Dieu, puis, la tête penchée, il commence à réfléchir. Telle était sa coutume, jamais ne se hâtant de parler. Enfin il se redresse et dit aux messagers : « Vous avez bien parlé, mais votre roi est mon grand ennemi. Qui me garantira l'effet de vos paroles? — Des otages, répond le Sarrasin; vous en aurez dix, quinze ou même vingt. Vous aurez mon propre fils. Quel otage plus noble pourrait-on vous donner? Quand vous serez dans votre palais, à la grande fête de Saint-Michel, mon maître vous y suivra : c'est là, dans ces bains que Dieu a faits pour vous, qu'il veut devenir chrétien. » — Et Charles répond : « Il peut donc se sauver encore. »

» De bon matin l'empereur est levé. Il entend messe et matines, et s'en vient, sous l'ombre d'un grand pin, tenir conseil avec ses barons et le duc Oger, l'archevêque Turpin, Thibaud de Reims, le comte Acelin de Gascogne, et Roland, et le preux Olivier, et Ganelon, qui les doit tous trahir. Il répète à ses barons les paroles de Blancandrin. « Marsille viendra-t-il à Aix? S'y fera-t-il chrétien? Sera-t-il mon vassal? Je ne sais qu'en penser. »

» Et les Français répondent : « Prenez-y garde. »

» Roland se lève et dit : « Marsille ne vous a fait que trahison. Quinze mille de ses païens sont déjà venus à vous, portant des branches d'olivier et les mêmes paroles qu'aujourd'hui. Vos conseillers vous engagèrent à donner quelque trêve. Que fit Marsille? Il décapita deux de vos comtes, Basan et Basille son frère. Faites la guerre, assiégeons Saragosse, et vengez ceux qu'a fait périr le félon. »

» L'empereur en l'écoutant rembrunit son visage, se caresse la barbe et ne répond rien à son neveu. Tous les Français se taisent. Ganelon seul, d'un air hautain, se lève, s'avance vers l'empereur, et lui tient ce discours : « N'écoutez pas les étourdis, n'écoutez ni moi ni personne, n'écoutez que votre avantage. Quand Marsille vous mande, à mains jointes, qu'il veut être votre homme, tenir de vous l'Espagne, recevoir notre sainte loi, on ose vous conseiller de rejeter ses offres! C'est n'avoir guère souci de quelle mort nous mourrons : conseil d'orgueil ne doit prévaloir. »

» Après Ganelon vient le duc Naime. Il n'est pas dans la cour un guerrier plus vaillant. Naime dit à Charles : « Vous avez entendu le comte Ganelon. Pesez bien ses paroles. Le roi Marsille est vaincu; quand il se rend à merci et vous offre des otages, l'accabler serait péché. Cette terrible guerre ne doit pas durer plus longtemps. »

» Et les Français de dire : « Le duc a bien parlé. »

» — Seigneurs barons, reprend Charlemagne, qui donc enverrons-nous au roi Marsille? »

» Naime répond : « J'irai par votre grâce. Don-

(1) Le fonds de cette analyse appartient à M. Vitet (*Revue des Deux Mondes*; 1852). Voici comment commence l'original :

Carles li reis nostre emperère magne,
Set ans tuz pleins ad es.ed en Espaigne
Jusqu'en la mer conquist la terre altaigne.
N'i ad castel ki devant lui remaigne.
Mur ne citet n'i est remés a fraindre,
Fors Sarragnçe, k'est en une montaigne.

» nez-m'en la commission par le gant et le bâton.

» — Non, lui dit l'empereur, non, par ma barbe! » un sage comme vous s'en aller si loin de moi! » Vous n'irez point. Retournez vous asseoir.

» — Eh bien! seigneurs barons, qui donc enver» rons-nous?

» — Moi, dit Roland.

» — Vous! s'écrie Olivier, votre courage est trop » bouillant; vous vous feriez quelque affaire. Si le » roi veut, j'y puis très-bien aller.

» — Ni vous, ni lui; taisez-vous tous les deux : » nul de mes douze pairs n'y portera les pieds. »

» A ces mots, tout le monde se tait.

» Cependant Turpin se lève, Turpin, l'archevêque de Reims. Il demande à son tour le gant et le bâton; mais l'empereur lui commande de s'asseoir, sans plus parler. Puis, s'adressant encore une fois aux barons : « Francs chevaliers, ne me direz-vous » point qui doit porter mon message à Marsille? »

» — C'est, dit Roland, Ganelon, mon beau» père. »

» Et les Français : « C'est l'homme qu'il vous » faut; vous n'en pouvez trouver un plus habile. »

» A ces mots, Ganelon tombe en horrible angoisse : « Fou, dit-il à Roland, d'où te vient cette » rage? Si Dieu permet que j'en revienne, je t'en » conserverai reconnaissance qui ne finira qu'avec » la vie.

» — Je n'ai souci de vos menaces, répond Roland; » l'orgueil vous ôte la raison; il faut ici un sage » messager : si l'empereur le veut, je pars à votre » place.

» — Non, j'irai, dit Ganelon, Charles me le com» mande ». Puis, se tournant vers l'empereur : « Me » voici prêt, dit-il, à votre commandement. Je vois » bien qu'il me faut aller à Saragosse, et qui va » là n'en revient point; sire, ne l'oubliez pas, je » suis le mari de votre sœur; j'ai d'elle un fils, le » plus beau qui se puisse voir. Un jour, Baudoin » sera vaillant! Je lui laisse mes fiefs et mes do» maines; veillez sur lui, je ne le verrai plus! »

» — Vous avez le cœur trop tendre, lui dit » Charles; quand je l'ordonne, il vous faut aller. » Approchez, Ganelon, recevez le bâton et le gant; » vous l'avez entendu, ce sont nos Franks qui vous » désignent. — Non, Sire, c'est un coup de Roland; » aussi je le déteste, lui et son cher Olivier, et les » douze pairs qui l'aiment tant; je les mets tous à » défi sous vos yeux! »

» L'empereur le fait taire et lui ordonne de partir.

» Ganelon s'approche pour prendre le gant de la main de Charlemagne, mais le gant tombe à terre. « Dieu! s'écrient les Français, que présage ceci? — » Mes seigneurs, dit Ganelon, vous en saurez des » nouvelles! »

» Ganelon, rentré chez lui, s'équipe et se prépare : il attache à ses pieds ses beaux éperons d'or; à son côté, Murgleis, sa bonne épée; il monte sur son destrier Tachebrun, son oncle Guinemer lui tenant l'étrier. Les chevaliers de sa maison lui demandent, en pleurant, de les emmener avec lui. « A Dieu ne plaise! répond Ganelon; mieux vaut » que moi seul je périsse sans faire mourir tant de » braves chevaliers! Allez en douce France; saluez » de ma part ma femme et Pinabel, mon pair et » mon ami, et Baudoin, mon fils; aidez-le, servez» le, tenez-le pour seigneur! » Il part, et bientôt rejoint les messagers sarrasins. Alors commencent de cauteleuses paroles.

» C'est Blancandrin qui parle le premier :

« Quel homme merveilleux que ce Charles! Il a » conquis la Pouille, la Calabre, passé la mer et » acquis à saint Pierre le tribut des Anglais! Mais » que vient-il chercher dans notre Espagne? » Et Ganelon répond : « Ainsi le veut son courage; ja» mais homme ne tiendra devant lui! — Les Fran» çais, reprend l'autre, sont gens bien braves; mais » ces ducs et ces comtes qui donnent des conseils » à tout confondre et à tout désoler, ils font grand » tort à leur seigneur. — De ceux-là je n'en connais » qu'un, dit Ganelon, c'est Roland, et encore il s'en » repentira. — Mais ce Roland cruel, dit Blancan» drin, qui veut mettre à merci tous les rois, s'em» parer de toutes leurs terres, avec quelle aide en » viendra-t-il à bout? — Avec l'aide des Français; » ils l'aiment tant, que jamais ils ne lui feront » faute. »

» A force de parler, ils s'entre-donnent leur foi de travailler à la mort de Roland. A force de chevaucher, ils arrivent à Saragosse.

» Le roi Marsille est au milieu de ses Sarrasins. Ils gardent un morne silence, inquiets d'apprendre ce qu'apportent les messagers.

» Ganelon, après s'être recueilli, commence ainsi : « Soyez sauvé par le Dieu que nous devons tous » adorer! Voici les volontés du puissant Charle» magne : vous recevrez la loi chrétienne; la moi» tié de l'Espagne vous sera donnée à fief; si vous » n'acceptez pas, vous serez pris et garrotté, conduit » à Aix, et frappé par jugement d'une mort hon» teuse et vile. »

» A ce discours, le roi pâlit et tremble de colère; son javelot d'or s'agite dans sa main; il en veut percer Ganelon. On le retient. Ganelon porte la main à son épée, en tire deux doigts du fourreau : « Ma belle épée, dit-il, tant que vous brillerez à » mon flanc, nul à notre empereur n'ira dire qu'en » ce pays étranger je sois tombé tout seul. »

» Les Sarrasins s'écrient : « Empêchons le com» bat! »

» A leurs prières, Marsille s'est calmé; en son fauteuil il se rasseoit. « Mal vous a pris, lui dit son » oncle le calife, de vouloir frapper ce Français; » vous le deviez écouter. »

» Et Ganelon, pendant ce temps, fait bonne contenance, la main droite sur la poignée de son épée. Les spectateurs se disent : « Voilà un noble » baron! »

» Peu à peu il s'approche du roi, et reprend son discours : « Vous avez tort de vous mettre en cour» roux. Notre empereur vous donne la moitié de

» l'Espagne; l'autre moitié pour Roland, son neveu, » un insolent compagnon, j'en conviens. Mais à » cet arrangement si vous ne souscrivez, dans » Saragosse vous serez assiégé, pris, garrotté, jugé, » puis décollé. L'empereur vous le dit dans ce » bref. » Parlant ainsi, il met la lettre dans la main du païen.

» Marsille, dans un nouvel accès de rage, brise le sceau, parcourt des yeux la lettre : « Charles me » parle de son ressentiment! Il lui souvient de ce » Basin et de ce Basille dont j'ai fait voler les têtes. » Pour avoir ma vie sauve, il faut que je lui envoie » mon oncle le calife, sinon point d'amitié! » A ces mots, le fils du roi s'écrie : « Livrez-moi » Ganelon, que j'en fasse justice! »

» Ganelon l'entend; il brandit son epée, et s'adosse à la tige d'un pin.

» Le lendemain, le roi est descendu dans son jardin; il est calme, et envoie chercher Ganelon.

« Beau sire Ganelon, dit-il, j'ai fait mine de vous » frapper. Pour racheter ma faute, laissez-moi vous » donner ces fourrures de zibeline. C'est la valeur » en or de plus de cinq cents livres. Avant qu'il soit » demain, je veux vous donner mieux encore. Tenez » pour vrai, sire comte, que mon désir est d'être » votre ami. De Charlemagne je veux que nous » parlions. Il est bien vieux, me semble; je lui » donne au moins deux cents ans. Il a tant démené » son corps et par tant de pays! tant paré de coups » sur son écu! tant mis de grands rois à l'aumône! » Quand sera-t-il donc las de guerroyer? — Jamais, » dit Ganelon, tant que vivra son neveu. Roland » n'a son pareil en vaillance d'ici jusqu'en Orient! » Et c'est un preux bien brave aussi qu'Olivier, » son compagnon! et ces douze pairs, si chers à » l'empereur, marchant en tête de vingt mille che- » valiers! Que voulez-vous que craigne Charle- » magne? Il est plus fort que nul homme ici-bas. » — Beau sire, reprend Marsille, j'ai mon armée » aussi : de plus belle, on n'en voit pas. J'ai quatre » cent mille chevaliers pour livrer bataille à Charles » et aux Français. — Ne vous y fiez point! Laissez » cette folle audace, donnez à l'empereur de si » grandes richesses que nos Français en soient tout » ébahis. Donnez-lui vingt otages. Il s'en retournera » au doux pays de France, laissant après soi l'ar- » rière-garde, où sera, je l'espère, le comte Roland » son neveu, et le preux Olivier. Ils sont morts, » croyez-moi, si l'on veut m'écouter. L'empereur, » quand une fois il sera aux grands defilés de » Cisaire, aura son arrière-garde loin de lui. Il y » aura placé son fier neveu et Olivier, en qui tant » il se fie. Ils auront vingt mille Français avec » eux. De vos païens, envoyez-leur cent mille. Je » ne vous promets point qu'en un premier combat, » si meurtrier qu'il soit à ceux de France, il n'y » ait aussi grand massacre des vôtres; mais un » second combat sera livré : n'importe dans lequel, » Roland y restera! Vous aurez fait grand acte de » vaillance, et de toute votre vie vous n'aurez plus » de guerre. Que pourrait Charles sans Roland? » Il aurait perdu le bras droit de son corps, et le » grand empire rentrerait au repos. »

» A peine a-t-il achevé, Marsille lui saute au cou et l'embrasse; puis, sans plus de discours, il lui offre de jurer qu'il trahira Roland. « Soit, s'il vous plaît » ainsi », dit Ganelon; et sur les reliques cachées dans la poignée de son épée, il jure la trahison et consomme son forfait. De son côté, Marsille fait apporter sur un fauteuil d'ivoire le livre de sa loi, le livre de Mahomet, et jure, s'il peut trouver Roland à l'arrière-garde, de le combattre jusqu'à la mort.

» Marsille appelle alors Mauduit, son trésorier : « Avez-vous préparé les présents pour l'empereur? » — Sire, ils sont prêts. Sept cents chameaux » chargés d'or et d'argent, et vingt otages les plus » nobles qu'il y ait sous le ciel. »

» Marsille, la main posée sur l'épaule de Ganelon, lui dit : « Par cette loi que tu crois la meil- » leure, garde-toi de changer de desseins! » Puis il promet que chaque année il lui enverra, comme rente, dix mulets chargés d'or d'Arabie. Ganelon répond : « Il m'est avis que j'ai déjà trop tardé. » A la pointe du jour, il arrive aux quartiers de l'empereur.

« Sire, dit-il, je vous apporte les clefs de Sara- » gosse, de grands trésors et vingt otages; faites-les » bien garder; c'est Marsille qui vous les envoie. » Marsille, croyez-moi, sire, avant un mois, vous » aura rejoint en France; il sera chrétien et votre » vassal, et tiendra de vous à hommage le royaume » d'Espagne. — Dieu en soit loué! dit Charles; vous » avez bien fait votre message et en aurez bon profit. » Les clairons sonnent; Charles proclame la guerre terminée; les soldats lèvent le camp; on charge les chevaux de somme; l'armée s'ébranle; on s'achemine vers le doux pays de France.

» Cependant le jour tombe, la nuit est noire. Charles s'endort; il se voit en songe aux grands défilés de Cisaire, sa lance de bois de frêne entre les mains, et Ganelon qui la saisit, la secouant si fort que jusqu'au ciel en volent les éclats. La nuit s'enfuit, l'aube blanche apparaît. Charles, le majestueux empereur, monte à cheval et promène ses regards sur l'armée : « Seigneurs barons, dit-il, » voyez ces étroits passages, ces sombres défilés, à » qui me conseillez-vous de donner l'arrière- » garde? — A qui? répond Ganelon, à Roland mon » beau-fils. Est-il baron de si grande vaillance? »

» A ce mot, l'empereur le regarde et lui dit : « Vous êtes un vrai diable. Quelle mortelle rage » vous est entrée au corps? »

» Roland survient, il a entendu Ganelon : « Sire » beau-père, lui dit-il, que de grâces je vous dois » d'avoir demandé pour moi l'arrière-garde! Notre » empereur n'y perdra rien, soyez-en sûr; il n'est » palefroi ni destrier, mule ni mulet, roussin ni » sommier, qu'on s'avise de lui prendre; nos épées » en feraient payer plus que le prix. » Puis, se tournant vers l'empereur : « Sire, donnez-moi cet » arc que vous tenez au poing. Je suis bien sûr au

» moins de ne le point laisser choir, comme fit Ganelon devant vous. » L'empereur rembrunit son visage, il hésite à placer son neveu à l'arrière-garde.

» Mais le duc Naymes lui dit : « Donnez l'arc au » comte Roland ; c'est à lui qu'appartient l'arrière- » garde, puisque nul ne peut la conduire comme » lui. »

» Et l'empereur donne l'arc à Roland ; mais il l'appelle et lui dit : « Mon beau neveu, savez-vous » ce que je désire? Je veux vous laisser la moitié » de mon armée. Prenez-la, croyez-moi, car c'est » votre salut. — Non, je n'en ferai rien, dit Roland. » Dieu me confonde si je démens ma race! »

» L'avant-garde s'est mise en marche. Que ces pics sont hauts! quelles ténébreuses vallées! quels noirs rochers! quels défilés profonds! Les Français, dans ces parages, sont pris d'une sombre tristesse; le bruit sourd de leurs pas s'entend de quinze lieues.

» Quand ils approchent de la patrie, en vue des terres de Gascogne, il leur souvient de leurs fiefs, de leurs biens, de leurs tendres enfants, de leurs nobles épouses. Les yeux se mouillent de larmes, ceux de Charles plus que tous les autres; Charles a le cœur oppressé : aux montagnes d'Espagne, il a laissé son neveu. Et cent mille Français, attendris à ses larmes, frémissent en pensant à Roland. Ganelon le félon l'a vendu au païen pour de l'or, de l'argent, de brillantes étoffes, des chevaux, des chameaux, des lions!

» Le roi Marsille a mandé tous les barons d'Espagne; il en rassemble quatre cent mille en trois jours! Les tambours battent dans Saragosse; l'image de Mahomet est exposée sur la plus haute tour; il n'est païen que cette vue n'enflamme. Puis les voilà qui partent tous, chevauchant à pas redoublé au fond de ces longues vallées. A force de courir, ils ont vu les gonfanons de France et l'arrière-garde des douze braves compagnons. Dans un bois de sapins, sur le flanc des rochers, ils s'embusquent le soir. Quatre cent mille hommes sont là, attendant le retour du soleil. Dieu, quelle douleur! les Français n'en savent rien!

» Le jour paraît. C'est à qui, dans l'armée sarrasine, portera les premiers coups. Le neveu de Marsille caracole devant son oncle. « Beau sire roi, » dit-il, la joie sur le visage, je vous ai tant servi, » en de si rudes et nombreux combats! Donnez- » m'en pour récompense l'honneur d'abattre Ro- » land. » Vingt autres viennent à leur tour fanfaronner devant Marsille. « Venez, sire, venez voir » mourir tous ces Français. Nous prendrons Char- » lemagne et vous le donnerons. De leur pays nous » vous ferons présent : avant un an, nous aurons » pris la France et coucherons au bourg Saint- » Denys. »

» Cependant ils achèvent, derrière la sapinière, de vêtir leurs cottes de mailles sarrasines, lacent leurs heaumes de Saragosse, ceignent leurs épées d'acier viennois, mettent au poing leurs écus et leurs épieux de Valence surmontés de gonfanons blancs, bleus et rouges. Ils montent de bons destriers et chevauchent serrés. Le soleil brille, l'or de leurs vêtements étincelle et flamboie; mille clairons commencent à sonner. Les Français ont prêté l'oreille. « Sire compagnon, dit Olivier, avec » les Sarrasins nous pourrons bien avoir bataille. » — Dieu nous la donne! répond Roland. Songeons » à notre roi : pour son seigneur il faut savoir souf- » frir, endurer chaud et froid, faire entailler sa » peau, risquer sa tête. Que chacun se prépare à » frapper de grands coups. Prenons garde aux chan- » sons que de nous on peut faire! »

» Olivier monte sur un grand pin, regarde à droite dans le vallon touffu, et voit venir la horde sarrasine. « Compagnon, crie-t-il à Roland, là-bas, » du côté de l'Espagne, quel tumulte! quel va- » carme! Dieu! que de blancs hauberts! que de » heaumes flamboyants! Ganelon le savait, le » traître! — Paix, Olivier, répond Roland; il est » mon beau-père. » Olivier met pied à terre : « Sei- » gneurs barons, dit-il, de ces païens je viens de » voir tel nombre qu'homme ici-bas n'en a jamais » tant vu. Une bataille nous arrive, telle qu'il n'en » fut point d'autre. Demandez à Dieu le courage! » Et les Français répondent : « Malheur à qui s'en- » fuit! Pas un de nous, pour mourir, ne vous fera » défaut. — Roland, mon compagnon, dit le sage » Olivier, ces païens sont en nombre, et nous » sommes bien peu. Croyez-moi, sonnez votre cor; » l'empereur l'entendra et ramènera l'armée. — » Me prenez-vous pour fou? dit Roland. Voulez- » vous qu'en notre douce France je me perde » d'honneur? Laissez faire Durandal, laissez-la » frapper ses grands coups, se tremper de sang » jusqu'à la garde. Tous ces païens sont morts, je » vous le garantis. — Roland, mon compagnon, » sonnez votre olifant : que l'empereur l'entende » et nous vienne en aide! — Dieu me garde de » cette lâcheté! Comptez sur Durandal. — Camarade Roland, sonnez votre olifant : l'empereur » l'entendra, et, j'en réponds, il reviendra. — A » Dieu ne plaise! répond encore Roland; nul, ici- » bas, ne pourra dire que j'aie corné pour des » païens. Jamais pareil reproche ne sera fait à ma » race. »

» A ce moment, l'archevêque Turpin pique son cheval, gravit une éminence, et, appelant à lui les Français : « Seigneurs barons, dit-il, notre empe- » reur ici nous a laissés; pour lui, nous devons » bien mourir. Souvenez-vous que vous êtes chré- » tiens. Si vous mourez, tous vous serez martyrs » et trouverez bonne place au plus haut du para- » dis. » Les Français descendent de cheval, s'agenouillent en terre, et l'archevêque de par Dieu les bénit. Pour pénitence, il leur commande de bien frapper.

» Roland est beau à voir dans sa brillante armure, sur Vaillantif, son bon coursier; les rênes d'or lui battent dans la main; à son épieu, qu'il porte au poing, la pointe au ciel, flotte un gonfa-

non blanc; il s'avance, le brave au front clair et serein. Après lui marche son compagnon, puis tous ces nobles Français dont il affermit le courage. Il lance sur les Sarrasins son fier regard, et, tournant doucement la tête vers ceux qui l'accompagnent : « Seigneurs, dit-il courtoisement, seigneurs barons, » marchez au petit pas; ces païens courent à la » mort! »

» Pendant qu'il parle, les deux armées s'approchent et se vont aborder. « Plus de paroles, dit » Olivier; n'oublions pas le cri de Charlemagne. » Aussitôt les Français ont tous crié : « Monjoie! » Qui les eût entendus, de sa vie n'en perdrait la mémoire. Puis ils s'avancent, Dieu! avec quelle audace!

» Les païens ne reculent pas; voilà la mêlée qui commence. Quelle horrible mêlée!

» En France, à cette même heure, s'élèvent de furieux orages : les vents sont déchaînés, le tonnerre gronde, la foudre éclate; la pluie, la grêle tombent à torrents. On sent la terre trembler, de Saint-Michel de Paris jusqu'à Sens, de Besançon jusqu'au port de Wissant. Pas un homme qui ne tremble, et plusieurs de se dire : « C'est la fin du » monde. » Ils n'en savent rien, ils se trompent : c'est le grand deuil pour la mort de Roland.

» Cependant Marsille, qui jusque-là s'est tenu à l'écart, a vu de loin le massacre des siens; il fait sonner ses cors et ses clairons, il met en marche le gros de son armée. Alors les rangs des Français s'éclaircissent. Quatre fois le choc leur est bon; mais à la cinquième charge, ils tombent presque tous. Il n'en reste que soixante! Ceux-là se vendront cher. Quand Roland voit ce désastre : « Cher » compagnon, dit-il à Olivier, que de braves gisant » par terre! Charles, notre empereur, que n'êtes- » vous ici! Mon bon frère Olivier, que faire, et » quel moyen de lui donner de nos nouvelles? — » Il n'en est plus, dit Olivier; mieux vaut mourir » que fuir honteusement. — Je vais, reprend Ro- » land, sonner mon olifant. Charles l'entendra du » fond des défilés. Il reviendra, soyez-en sûr. — » Allons donc! quelle honte! Et votre race, ami, » vous n'y pensez donc plus? Quand j'en parlai » tantôt, vous n'en avez rien fait : vous n'en ferez » rien à cette heure, du moins à mon avis. De bien » sonner vous n'avez plus la force; voyez, vos bras » sont tout saignants. — Aussi quels beaux coups » j'ai donnés! Mais nous avons affaire à trop forte » partie; je sonnerai, et Charles m'entendra. — » Non, vous n'en ferez rien; et, j'en jure par cette » barbe, si je revois jamais ma chère Aude, ma » noble sœur, jamais vous ne serez dans ses bras. » — Pourquoi cette colère? dit Roland. — Com- » pagnon, vous nous avez perdus. Folie n'est pas » courage : ces Français ne sont morts que par » votre imprudence. Si vous m'aviez cru, l'empe- » reur serait ici, la bataille serait gagnée; mort » ou vif, nous aurions pris Marsille. Roland, votre » prouesse nous vaut notre malheur! Charles, notre » grand Charles, jamais plus nous ne le servirons! »

» L'archevêque Turpin entend les deux amis; il accourt, et s'écrie : « Pour Dieu, laissez là vos » querelles! Il n'est plus temps, c'est vrai, de son- » ner votre cor; mais il est bon que l'empereur » revienne. Charles pourra nous venger. — C'est » bien parler, répond Roland. » Et aussitôt il met l'olifant à ses lèvres, l'embouche, et sonne à pleins poumons. Dans ces longues vallées, le son pénètre et se prolonge. A trente grandes lieues, l'écho le répète encore. Charles l'entend, l'armée l'entend aussi. « On livre bataille à nos gens! s'est écrie » l'empereur. Jamais Roland ne sonne qu'au cœur » d'une bataille. — Il est bien question de bataille! » répond aussitôt Ganelon. Tel propos dans une » autre bouche, on l'appellerait mensonge. Ne con- » naissez-vous pas Roland? Pour un seul lièvre, il » va cornant tout un jour. Allons, marchons. Pour- » quoi nous arrêter? Les terres de notre France » sont encore loin de nous. » Mais Roland continue à sonner; il fait de si grands efforts que le sang jaillit de sa bouche et des veines de son front. « Ce cor a longue haleine », dit l'empereur; et le duc de Naymes reprend : « C'est un brave qui » sonne; il y a bataille autour de lui. »

» L'empereur donne le signal du retour. Avant de partir, il fait saisir Ganelon : c'est aux garçons de sa cuisine qu'il abandonne le traître. Ils lui arrachent poil à poil la barbe et la moustache, le frappent à coups de poing et de bâton, lui passent une chaîne au cou, comme on fait à un ours, puis, pour comble d'ignominie, en chargent une bête de somme.

» Cependant Roland promène ses regards alentour de lui : sur les monts, dans la plaine, il ne voit que Français expirés. Le noble chevalier, il pleure et prie pour eux : « Seigneurs barons, Dieu » vous ait en sa grâce! Qu'à vos âmes il ouvre son » paradis; que sur les saintes fleurs il les fasse » reposer! Meilleurs guerriers que vous, je n'en ai » jamais vu. Terre de France, ma si douce patrie, » te voilà veuve de tant de braves gens, qui meu- » rent par ma faute! De chagrin je mourrai si le » fer ne me tue! Olivier, mon frère, retournons » au combat. » Roland a reparu dans la mêlée. Comme devant les chiens s'enfuit le cerf tremblant, ainsi devant Roland s'enfuient les infidèles. Voici pourtant le roi Marsille qui s'en vient, renversant en chemin Gérard de Roussillon et d'autres preux français. « Dieu te damne, lui crie Roland, » de m'abattre mes compagnons! » et d'un revers de Durandal il lui tranche le poing, puis saisit la blonde chevelure de Jurfaleu, le fils du roi. A cette vue, les Sarrasins s'écrient : « Aide-nous, Mahomet! » venge-nous de ces maudits! Jamais ils ne lâche- » ront pied! Sauvons-nous! sauvons-nous! » Sur ce mot, il s'en sauve cent mille. Ne craignez pas qu'ils reviennent; pour toujours ils sont partis.

» Marsille a fui, mais son oncle Marganice reste sur le terrain avec ses Éthiopiens aux noirs visages. Il se glisse derrière Olivier, le frappe au milieu du dos, et du même coup lui traverse la poitrine.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

Olivier, frappé à mort, lève le bras, laisse tomber Hauteclaire sur le cimier de Marganice, fait voler en éclats les diamants dont il brille, et lui fend la tête jusqu'aux dents. « Maudit païen, dit-il, ni à » ta femme, ni à dame de ton pays tu n'iras te » vanter de m'avoir abattu ! »

» Roland voit Olivier livide, le sang ruisselant de son corps; il accourt. Olivier ne l'a point aperçu. Il a tant perdu de sang, que ses yeux en sont troubles. Son bras, qui toujours veut frapper, laisse encore s'abattre Hauteclaire, mais c'est sur le cimier de Roland. Le casque en est fendu jusqu'au nasal, mais la tête n'est point atteinte. A ce coup, Roland le regarde et lui demande avec douceur : « Mon compagnon, c'est moi, Roland, votre plus » cher ami ! Vous ne m'avez défié, que je sache ! » — Je vous entends, c'est votre voix, dit Olivier; » mais je ne vous vois point; si je vous ai frappé, » ami, pardonnez-moi ! — Vous ne m'avez fait au» cun mal; je vous pardonne, ami, ici et devant » Dieu. » A ce mot, ils s'inclinent l'un vers l'autre, et sur ce tendre adieu, les voilà séparés par la mort.

» Roland ne se peut détacher du corps de son ami, étendu sans vie sur la terre; il le contemple, il le pleure, il lui rappelle à haute voix tant de jours passés ensemble et en si parfaite amitié.

» Pendant ce temps, sans qu'il s'en aperçoive, tous nos Français ont péri, hormis l'archevêque et le comte Gautier. Blessés, mais encore debout, ils appellent Roland. Roland les entend, vient à eux, et les païens s'écrient : « Voici de terribles hommes ! » Prenons garde que ces trois-là ne s'en aillent » vivants. » De toutes parts, aussitôt, ils se jettent sur eux. Gautier tombe; Turpin a son casque brisé, son haubert déchiré, quatre blessures au corps, son cheval tué sous lui. Roland, pensant à l'empereur, saisit encore son olifant; mais il n'en tire qu'un son faible et plaintif. Charles l'entend, pourtant. « Malheur à nous ! dit-il, Roland, mon cher neveu, » nous arrivons trop tard; j'en juge au son de ce » cor. Marchons! sonnez, clairons ! » Et tous les clairons de l'armée ont soudain retenti. Le bruit en vient aux oreilles des païens. « Hélas! se disent» ils, c'est Charles qui revient, c'est le grand em» pereur ! Pour nous, fatale journée ! Si Roland vit, » la guerre recommence, et notre Espagne est per» due pour nous. N'approchons pas, et lançons sur » lui tous nos traits; qu'il reste sur la place ! »

» Ils se tiennent donc à distance et font pleuvoir dards, flèches, lances, épieux. L'écu de Roland est percé, fracassé; son haubert rompu et démaillé; son corps n'est pas atteint, mais Vaillantif, en vingt endroits blessé, tombe mort sous son maître. Alors tous ces païens s'enfuient et galopent du côté de l'Espagne.

» Roland, sans son cheval, est hors d'état de les poursuivre. Il s'en vient secourir l'archevêque, lui délace son heaume, lui bande ses plaies béantes, le presse contre son cœur et le dépose sur le gazon; puis doucement il lui dit : « Abandonnerons-nous » sans prière nos compagnons, les pairs que voilà » morts et que tant nous aimions? Je veux aller » chercher leurs corps et les apporter devant vous. » — Allez, lui répond l'archevêque, nous sommes » maîtres du terrain; allez et revenez. »

» Roland le quitte et s'avance tout seul dans ce champ de carnage, cherchant sur la montagne, cherchant dans le vallon. Il les trouve, ses braves camarades : et le duc Sanche, et le vieil Anséis, et Gérard, et Béranger. Un à un il les apporte et les dépose aux genoux du prélat, qui les bénit en pleurant. Mais quand vient le tour d'Olivier, quand Roland veut apporter le corps de ce cher compagnon étroitement serré contre son cœur, son visage pâlit, ses forces l'abandonnent, et par terre il tombe évanoui.

» L'archevêque, à cette vue, se sent pris d'une mortelle douleur. Dans ce val de Roncevaux, il est une eau courante : s'il pouvait en donner à Roland ! Il saisit l'olifant et cherche à se traîner, chancelant, à petits pas, si faible qu'il ne peut avancer; mais toute force lui manque, et, la face contre terre, il tombe dans la dernière angoisse de la mort. Roland s'éveille, il voit le saint guerrier gisant. Les yeux levés au ciel, les mains jointes, il se confesse à Dieu et le prie d'ouvrir au bon soldat de Charlemagne la porte de son paradis; puis il s'approche du corps sanglant du saint prélat, soulève ses deux belles mains blanches, les pose en croix sur sa poitrine et lui fait un touchant adieu. Mais, à son tour, Roland s'affaiblit. Prenant d'une main l'olifant, dont il ne veut se séparer, de l'autre Durandal, il gravit une éminence en regard de l'Espagne, et, dans un blé vert, se laisse tomber sous un arbre. Près de là, derrière une roche de marbre, un Sarrasin l'épiait, couché au milieu des cadavres, le visage souillé de sang pour mieux contrefaire le mort. Il voit Roland choir; soudain il se redresse, court à lui, le saisit et se prend à crier : « Vaincu, le neveu de Charles! » A moi son épée; je l'emporte en Arabie! » Il la veut tirer; mais Roland a senti quelque chose; il ouvre les yeux et ne dit que ce mot : « Tu n'es » point des nôtres, me semble! » Et de son olifant, que sa main tient encore, il assène un grand coup sur le casque du païen, lui fait jaillir les yeux avec la cervelle et l'abat mort à ses pieds. « Vil mé» créant, dit-il, tu étais bien osé de mettre la main » sur moi!... J'en ai pourtant fendu mon olifant! » l'or et les pierreries sont tombés de ce coup ! »

» Peu à peu Roland sent sa vue se troubler. Il se dresse sur ses pieds, s'évertue tant qu'il peut, mais son visage est livide. Sur la roche voisine, il décharge dix coups de Durandal. Il voudrait la briser, cette vaillante épée! Quel deuil et quelle douleur de la laisser aux païens ! Mais l'acier grince et ne rompt pas. Roland frappe de nouveau sur un roc de sardoine; pas la moindre brèche à l'acier ! Il frappe encore; le roc vole en éclats, l'épée persiste! « Ah ! sainte Marie, s'écrie-t-il, aidez-moi !... » Ma Durandal, toi qui si bien reluis à ce brillant » soleil; toi si belle et si sainte, qui par Charles me fus

» donnée du commandement de Dieu même; toi par » qui je lui conquis Bretagne et Normandie, Maine » et Poitou, Aquitaine et Romagne, Flandre, Bavière, Allemagne, Pologne, Constantinople, Saxe, » Islande, Angleterre, tu fus longtemps aux mains » d'un vaillant homme; tomberas-tu au pouvoir d'un » poltron? Ah! sainte Durandal, dans ta garde dorée, que de pieuses reliques! une dent de saint » Pierre, du sang de saint Basile, des cheveux de » Mgr saint Denys, du vêtement de la vierge Marie! » Se pourra-t-il qu'un païen te possède? D'un » chrétien seul et d'un brave tu as droit d'être » servie!... » A ces mots, la mort l'entreprend et lui gagne le cœur. Sur l'herbe verte il s'étend, couche sous lui son épée et son cher olifant; puis, tournant le visage vers la gent sarrasine, afin que Charles et les siens disent, en le trouvant là, qu'il est mort menaçant, il se frappe la poitrine et demande à Dieu merci. De maintes choses lui vient la souvenance : de tant de beaux combats, de sa douce patrie, des gens de son lignage, de Charles son seigneur, qui l'a nourri. Et sur lui-même aussi sa pensée se retourne : « Mon Dieu, notre vrai père, » toi qui jamais ne mens, qui retiras Lazare d'entre » les morts et Daniel de la dent des lions, sauve » mon âme, arrache-la au péril des péchés que j'ai » faits en ma vie! » Et ce disant, la tête inclinée sur son bras, de la main droite il tend à Dieu son gant; saint Gabriel le prend, puis Dieu envoie son ange Chérubin et saint Michel, qui portent l'âme du comte au paradis.

» L'armée des Franks arrive enfin et ne trouve à faire que des funérailles. Elle se met avec fureur à la poursuite de l'ennemi, arrive devant Saragosse, et s'en empare après un long siége. Charlemagne, de retour dans son palais d'Aix-la-Chapelle, fait écarteler Ganelon et convertir à la foi chrétienne la veuve du roi Marsille, la belle Braminonde. »

Telle est la donnée du poeme de Roncevaux. Pour passer comme Homère, ou Dante, ou Milton, à l'admiration des âges qui l'ont suivi, ce ne fut pas la pensée qui manqua au poete, ce fut la langue, instrument encore informe alors, et dont il ne pouvait tirer ni nuances, ni variété, ni délicatesse, mais seulement des traits à peine dégrossis et lourdement accentués. Tel qu'il est, cet ouvrage est le poëme le plus grandiose et le plus national que la France ait produit. On ne le connaissait pas, au dernier siècle, on ne connaissait rien de notre littérature du moyen âge, lorsqu'on raillait les Français de n'avoir pas « la tête épique », et de n'avoir jamais pu s'élever à la hauteur d'une poésie grande et sévère; mais les nations européennes, depuis l'Angleterre et la Scandinavie jusqu'à la noble Italie, et l'Espagne, et l'Allemagne la plus reculée, s'inspirèrent de nos chants du douzieme siecle; toutes traduisirent dans leurs langues non pas seulement la chanson de Roncevaux, mais jusqu'aux légères compositions de nos trouveres, et elles ont assez témoigné par là du génie poétique de la France féodale.

PHILIPPE-AUGUSTE.

Lorsqu'en 1179 Louis VII vieux et malade avait associé son fils à la royauté, il pouvait n'être pas sans inquiétude sur les destinées de sa famille. Le jeune prince était à peine âgé de quatorze ans; l'hostilité bien connue des barons français contre la royauté, l'ambition de la reine, semblaient présager beaucoup d'orages. Heureusement, Philippe-Auguste était doné d'une sagesse précoce et d'un caractère plein d'énergie. Se soustrayant à la tutelle de sa mère et des princes de la maison de Champagne, ses oncles, il épousa, sans les consulter, Isabelle de Hainaut, niece de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Le comte n'avait pas d'héritier, et le legs d'une partie de ses États à sa nièce fut l'une des clauses du contrat. De plus, la maison de Flandre tenait par plusieurs branches à la famille de Charlemagne et s'était récemment illustrée par Godefroid de Bouillon : une telle alliance associait Philippe aux types les plus populaires que chantassent les romans de chevalerie.

Ce mariage avantageux pour la royauté parut devoir être si mal accueilli des grands vassaux que les deux Philippes le firent célébrer précipitamment à Saint-Denys, par l'archevêque de Sens, au mépris de l'usage solennel qui réservait cet honneur au métropolitain de Reims.

La reine mère et le comte de Champagne se mirent à la tête des mécontents, et briguèrent l'alliance du chef des Plantagenets, Henri II. Mais ce roi, si longtemps favorisé de la fortune et brisé dans ses vieux jours par l'ingratitude de ses fils révoltés, s'entremit, au contraire, pour éviter de nouveaux conflits, et parvint à rétablir la bonne harmonie à la cour de France.

Louis VII étant mort sur ces entrefaites (18 septembre 1180; voy. p. 293), son jeune successeur se signala immédiatement par une grande mesure marquée au cachet de cette habileté peu scrupuleuse qui fut le trait dominant de son règne. Les juifs, malgré l'état d'infériorité et d'oppression où ils se trouvaient en France, s'étaient répandus partout et avaient acquis d'immenses richesses par leur habileté commerciale. Seuls initiés aux connaissances du négoce et aux secrets du crédit, ils prêtaient aux chevaliers dont ils tenaient à ferme les peages, au peuple qu'ils pressuraient, voire même aux communautés religieuses. La défiance populaire acceptait les fables les plus extravagantes à leur sujet, et les accusait de crimes imaginaires dont le plus accrédité était l'immolation d'un enfant chrétien aux grandes fêtes de la religion de Moïse. Saint Richard avait été victime, disait-on, de cette barbarie, et son tombeau, placé, à Paris, dans l'église des Saints-Innocents, attirait une grande affluence de pélerins. On citait plus particulièrement les juifs de Paris comme possesseurs d'immenses richesses. Suivant le chroniqueur Rigord, la moitié de la ville leur appartenait, et ils retenaient prisonniers dans leurs maisons un grand

nombre de chrétiens dont ils étaient les créanciers.

Philippe commença par jeter en prison les juifs habitant le domaine royal; puis il rendit, en 1182, une ordonnance par laquelle il fut enjoint à tous les juifs de quitter le royaume avant un an, en abandonnant leurs immeubles et leurs créances.

L'ordonnance n'excepta de la confiscation qu'un cinquième des créances, dont elle prescrivait que le payement fût fait, non pas aux créanciers, mais au roi. On vit peu de juifs se convertir pour éviter les

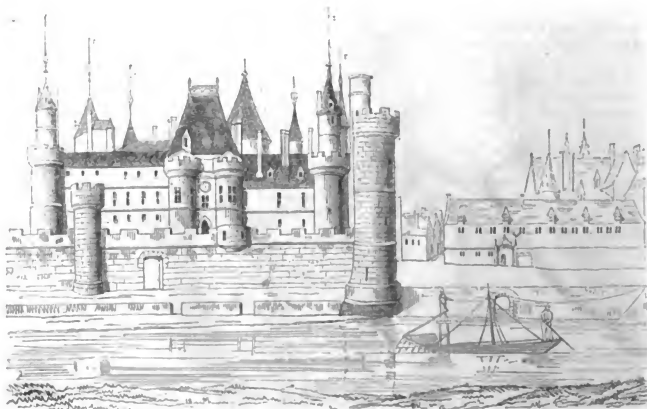


Philippe-Auguste. — D'après les sceaux et d'après du Tillet.

effets de cette spoliation. Ils vendirent à vil prix leurs marchandises, et quittèrent le royaume avec leurs familles. Cette mesure ne fit pas seulement entrer dans les coffres du roi des richesses considérables, elle lui assura la joyeuse reconnaissance de tout son peuple et un renom de haute piété. Sa piété, du reste, n'était pas feinte, et, autant que pas un de ses prédécesseurs, il mérita le titre de roi très-chrétien. Il avait humblement consulté, avant de sévir contre les juifs, un ermite retiré dans le bois de Vincennes. Il réprimait avec colère, même parmi les chevaliers qui l'entouraient, la

mauvaise habitude des jurements. Il poursuivit âprement les hérétiques, et fit périr par le feu, dès le commencement de son règne, quelques malheureux que le peuple désignait sous le nom de *poplicains*, et qui attaquaient le clergé, mais en donnant eux-mêmes l'exemple de vertus austères.

Au milieu de ces mesures non moins populaires que rigoureuses, le roi n'oublia pas de continuer, à l'égard de la classe bourgeoise, la politique de ses prédécesseurs, fructueuse pour les finances. Les confirmations de chartes communales sont fréquentes pendant les premières années de son règne. Paris ne figure point à côté de Soissons, Beauvais, Orléans, Dijon et d'autres cités moins importantes, qui obtinrent de lui des priviléges municipaux; mais Paris fut l'objet de toutes ses préférences. Pour la première fois, on entend parler alors de la sollicitude du roi envers sa capitale, et des dépenses qu'il ordonne afin de l'embellir. Les rues étroites de Paris n'avaient pas été repavées depuis les temps mérovingiens; elles se transformaient, les jours de pluie, en de profonds bourbiers, et la circulation y devenait impossible pour les piétons. Le roi prenait un jour le frais à une des fenêtres de son palais de la Cité, lorsqu'une charrette qui passait s'enfonça dans la boue et remplit l'air d'une odeur insupportable. Philippe, suffoqué, se détourna « en grande abomination de cœur de la fenêtre où il était, et il conçut en sa pensée une grande et somptueuse œuvre, mais très-nécessaire, que tous ses devanciers n'avaient osé entreprendre, pour les grands coûts qu'il faudrait. Il manda le prevost et les bourgeois de Paris, et leur ordonna que toutes les rues et les voies de la Cité fussent pavées bien soigneusement de grès gros et forts ». (Chronique de Saint-Denys.) Cette amélioration fit songer à d'autres. Philippe-Auguste construisit, dans un lieu appelé Champeaux (c'est-à-dire les Petits-Champs), une halle couverte qui devint le marché des Innocents, ou grandes halles de la ville. Il fit aussi réparer les fortifications, et entoura la ville d'une muraille garnie de tours rondes dont tout vestige n'a pas entièrement péri (1).



Le Louvre sous Philippe-Auguste.

Si l'on se rappelle qu'à cette époque la construction de l'église métropolitaine, Notre-Dame, entreprise par l'évêque Maurice de Sulli en 1163, avançait, que Philippe-Auguste commençait à bâtir le palais du Louvre, et que les murailles du Temple s'élevaient rapidement, on se rendra compte de l'importance nouvelle de la capitale du royaume. La forêt de Vincennes, dans laquelle le roi se livrait fréquemment au plaisir de la chasse, fut aussi embellie, et on l'environna de murs. Les environs de Paris étaient déjà connus comme pauvres en gibier; en apprenant les travaux du roi à Vincennes, le roi d'Angleterre lui envoya un vaisseau rempli de daims, de biches et de chevreuils.

Henri II semble s'être appliqué à saisir toutes les occasions de se rapprocher du roi de France.

(1) Nous voulions faire allusion à une tour sise à l'angle des rues Clovis et Descartes et faisant partie du presbytère de Saint-Étienne du Mont; mais, vérification faite, cette tour a été rasée en 1856.

Il lui avait prêté hommage avec empressement en 1179, et il avait déployé son zèle pour le rapprocher de ses barons déjà révoltés. Cette bienveillance s'explique par les embarras que lui causait la révolte de ses fils. Après une vie souillée de crimes, Henri avait conservé dans son cœur un vif amour pour ses enfants, et ceux-ci semblaient ne répondre à son affection que par la haine; ils paraissaient prendre à tâche la ruine de sa maison, et n'oubliaient leurs rébellions contre lui que pour se déchirer entre eux. Les dévastations de leurs troupes mercenaires et leurs propres exactions faisaient maudire le nom anglais par toutes les populations françaises. En vain Henri voulut-il rétablir l'harmonie en obligeant Geoffroi et Richard à faire hommage à leur aîné, Henri Court-Mantel, ils répondirent en s'unissant tous les trois pour la révolte, à la voix du troubadour Bertrand de Born. Le Limousin fut le théâtre de ces tristes hostilités, qui se terminèrent momentanément par la mort de Henri Court-Mantel (1183).

Le comte de Flandre avait espéré d'abord gouverner le jeune roi; mais, voyant combien il était déçu de ses espérances, il avait fait cause commune avec les autres grands vassaux également mécontents. Sur ces entrefaites, sa femme mourut, laissant ses États à sa sœur, qui les rétrocéda à Philippe-Auguste (1183). Une longue guerre s'ensuivit. La Flandre était riche, industrieuse, habitée par une population que les libertés communales avaient enhardie; elle eut bientôt mis une armée sur pied. Gand, à lui seul, fournit vingt mille





Sceau et contre-sceau de Philippe-Auguste.

hommes qui furent rejoints par les contingents d'Ypres, Arras, Bruges, Lille, Saint-Omer, Douai. Chacune de ces villes s'était rendue célèbre par une industrie particulière. A Ypres étaient les plus habiles teinturiers; à Bruges, on fabriquait les *houseaux* (bottes); à Lille, c'étaient les draps; à Arras, on se livrait plutôt aux spéculations financières. L'agriculture de la Flandre était aussi florissante que son commerce, et sans ses rivalités intestines, la prospérité de ce pays eût été sans égale en Europe. L'armée flamande s'avança rapidement, et, après avoir vainement tenté de surprendre Corbie, elle vint ravager l'Ile-de-France jusqu'à l'Oise. Le comte de Flandre ne put occuper aucune place importante; il se flattait cependant d'entrer à Paris. « Il n'y a rien de fait, disait-il, si je n'établis mes gens sur le Petit-Pont et si je ne plante ma bannière au milieu de la rue de la Calandre. » Loin de là, il fut obligé de rétrograder. Le roi avait rassemblé une armée à Senlis, et coupait déjà la retraite de l'ennemi. Un traité fut conclu sous les auspices du roi d'Angleterre, et Philippe d'Alsace reconnut les droits de la France sur une partie du Vermandois et le comté d'Amiens (1185).

La cessation des hostilités entre le roi d'Angleterre et ses fils n'avait pas délivré les populations du centre de la France des maux de la guerre. Les mercenaires à la solde des princes anglais s'étaient réunis en bandes après leur licenciement, et désolaient les campagnes sous les noms divers de *Routiers*, *Cottereaux*, *Brabançons*. Les souffrances inouïes que ces brigands infligèrent au petit peuple

réveillèrent son courage. Il ne manquait qu'un chef pour le conduire. « Ce ne fut ni un empereur, ni un roi, ni quelque prince ecclésiastique. » Dans la ville du Pui vivait un pauvre charpentier qui s'était fait remarquer par sa piété. Un jour, s'étant oublié fort tard dans l'église Notre-Dame, il vit apparaître une femme vêtue de blanc, qui s'approcha et lui remit une image de la Vierge accompagnée de la légende : « Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix. »

Ce miracle n'était qu'une pieuse fraude d'un chanoine du Pui, mais elle alluma l'enthousiasme dans toutes les têtes. Le charpentier harangua la foule dans l'église, un jour de grande fête (Assomption, 1183), et fit le serment, avec tous ceux qui voulurent s'unir à lui, d'exterminer les pillards.

On les appela les *Chaperons blancs,* à cause du signe de ralliement qu'ils s'étaient donné, et ils prenaient eux-mêmes le nom de *Frères de la paix*. Bientôt, entrant en campagne, ils osèrent attaquer un corps de routiers campé dans le Berri, et, malgré leur inexpérience, ils le mirent en déroute. Sept mille bandits périrent, dit-on, dans cette affaire. D'autres succès suivirent; les évêques et les seigneurs favorisaient ces premiers exploits; mais les Frères de la paix devinrent en peu de temps beaucoup plus redoutables que les brabançons. Au sein de ces masses victorieuses commencèrent à fermenter des idées étranges : elles se mirent à prêcher l'égalité naturelle entre tous les hommes, à parcourir châteaux et villages en protégeant les serfs et en menaçant les seigneurs. On n'eut point à les réprimer, car elles ne commirent point d'excès, mais on les abandonna, et les cotterraux finirent par les détruire.

Philippe-Auguste, malgré la guerre qu'il venait de faire au comte de Flandre, n'avait pas perdu de vue les affaires du roi d'Angleterre. Il cherchait à profiter contre lui de l'esprit rebelle de ses enfants. En 1185, Geoffroi avait voulu joindre l'Anjou à son duché de Bretagne; son père avait refusé. Aussitôt Geoffroi alla porter son mécontentement à la cour de France, et s'efforça de l'oublier au milieu des plaisirs; mais le séjour de Paris lui devait être fatal; il fut blessé dans un tournoi, et tous les efforts des médecins ne purent lui conserver la vie (1186). Richard, son frère, le remplaça dans l'affection intéressée de Philippe-Auguste. Richard, qui méritait déjà le surnom de *Cœur-de-Lion* par son caractère indomptable autant que par son bouillant courage, mangeait à la même table et au même plat que Philippe, et, la nuit, ils partageaient le même lit. Il avait vingt-huit ans, et Philippe vingt et un. Le vieux roi d'Angleterre, inquiet de cette sympathie, rappela inutilement son fils à plusieurs reprises : celui-ci ne se pressait pas de revenir. Quand il se décida enfin à quitter la cour de Philippe, ce fut pour aller piller le trésor de son père à Chinon, et préparer encore une lutte parricide; mais il ne trouva pas de soldats pour le soutenir.

TROISIÈME CROISADE. — RICHARD COEUR-DE-LION.

L'attention du roi de France était absorbée en ce moment par de graves nouvelles arrivées d'Orient. Jérusalem et presque toute la Palestine étaient tombées au pouvoir du sultan Saladin. Aux cris de la chrétienté en alarmes, Henri II et Philippe résolurent de faire sincèrement la paix. Ils se réunirent près du grand orme situé entre Trie et Gisors, lieu ordinaire de leurs conférences, et là, après s'être embrassés, ils prirent tous deux la croix, avec la plupart des seigneurs et des évêques qui assistaient à l'entrevue.

Aussitôt on s'occupa des préparatifs de la nouvelle croisade, et, dans une assemblée des grands et du clergé convoquée au mois de mars 1188, on établit en France, sur les biens meubles et les revenus de tous ceux qui ne prenaient pas part à l'expédition, un impôt considérable, qui fut appelé la *dîme saladine*. Mais, au bout de trois mois, le zèle des princes était refroidi, et, loin de partir, ils songeaient de nouveau à s'attaquer, malgré les remontrances et les efforts du clergé. Une conférence nouvelle eut encore lieu sous le grand orme de Gisors, mais sans qu'on pût parvenir à s'entendre, et Philippe-Auguste, irrité du mauvais résultat de cette tentative, fit arracher l'arbre auprès duquel elle s'était tenue, en jurant par les saints de France (c'était son serment favori) « que jamais plus parlement n'aurait lieu à cette place ».

Les hostilités commencèrent. Fidèle à sa politique, Richard abandonna son père et passa dans le camp du roi de France. D'autres défections suivirent. Henri II, dès lors, était le plus faible. Il lui fallut courber la tête et s'humilier devant son jeune rival, en se déclarant son homme lige et en renonçant à toute souveraineté sur les villes du Berri, de la Touraine et du Maine.

Henri II ressentit profondément le coup fatal que la trahison de son fils Richard venait de porter à leur maison. Il tomba malade, et ce fut au lit qu'il reçut les envoyés de Philippe-Auguste. Ceux-ci lui firent lecture du traité dont on était convenu. Quand ils en vinrent à l'article qui regardait les personnes engagées secrètement ou ostensiblement dans le parti de Richard, le roi demanda leurs noms. Le premier sur la liste était Jean, son plus jeune fils. En entendant prononcer le nom de Jean, le seul de ses enfants qu'il eût toujours cru fidèle, il se leva sur son séant par un mouvement convulsif, promenant autour de lui des yeux pénétrants et hagards : « Est-ce bien vrai, dit-il, que Jean, mon cœur, mon fils de prédilection, celui que j'ai chéri plus que les autres, et pour l'amour duquel je me suis attiré tous mes malheurs, s'est aussi séparé de moi? » On lui répondit qu'il en était ainsi. « Eh bien, dit-il en retombant sur son lit et en tournant son visage contre le mur, que tout aille dorénavant comme il pourra, je n'ai plus de souci, ni de moi, ni du monde. »

Henri II mourut peu de jours après, à Chinon.

Cette fin si triste, après tant de grandeur, parut aux contemporains une juste expiation des crimes dont la vie du défunt avait été souillée. Quant à Richard, il fut reconnu pour son successeur, sans que personne osât parler des droits incontestables de son neveu Arthur, fils de Geoffroi.

Henri II avait accumulé à Chinon d'immenses richesses; cependant elles ne suffisaient pas aux préparatifs que Richard méditait pour la croisade; il alla faire vendre, en Angleterre, les plus beaux domaines de la couronne; il aurait, disait-il, vendu Londres même s'il eût pu trouver un acquéreur. C'était se ruiner, mais il comptait conquérir toutes les richesses de l'Asie; et d'ailleurs rien ne coûtait à son ambition, pourvu qu'elle jouât le premier rôle en Palestine. Il repassa la Manche et joignit Philippe-Auguste à Vézelai (juillet 1190).

Les préparatifs du roi de France avaient été plus rapidement faits. Avant de quitter Paris, il avait réglé l'administration du royaume par un acte que l'on connaît sous le nom de « Testament de Philippe-Auguste », et par lequel il avait confié à sa mère, Adèle de Champagne, et à son oncle Guillaume, archevêque de Reims, la gestion des affaires et la tutelle de son fils.

Les deux rois quittèrent Vézelai en même temps, puis se séparèrent pour s'embarquer, l'un à Marseille, l'autre à Gênes. Leur rendez-vous était à Messine. La saison étant déjà avancée et les vents contraires, ils furent obligés de passer l'hiver en Sicile, et dans cette halte trop longue s'allumèrent les premières discordes qui ne pouvaient manquer





Sceau et contre-sceau de Richard Cœur-de-Lion.

d'éclater tôt ou tard entre l'adresse intéressée de Philippe et l'arrogance de Richard.

Philippe-Auguste appareilla le premier et arriva en vue du port de Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs, le 13 avril 1191. Cette ville, située au fond d'un golfe de la Méditerranée, était défendue par une nombreuse garnison musulmane. C'était là que les croisés s'étaient donné rendez-vous. Déjà s'y trouvaient une foule de guerriers chrétiens accourus de toutes parts sous les drapeaux du malheureux roi de Jérusalem, Gui de Lusignan, et les débris d'une armée allemande que l'empereur Frédéric Barberousse, secondé des ducs de Souabe, d'Autriche et de Moravie, avait amenée l'année précédente. Mais déjà aussi la discorde, qui n'avait cessé de perdre les armées chrétiennes depuis leur première apparition en Palestine, paralysait tous les efforts de leur courage. Le roi d'Angleterre arriva deux mois après Philippe, qui ne voulait pas donner l'assaut, disait-il, sans son frère d'armes. Richard avait fait, en passant, la conquête de l'île de Chypre, qui appartenait aux Grecs. Des forces immenses entourèrent alors Saint-Jean-d'Acre, qui semblait à bout de résistance. Mais le sultan Saladin avait appelé de son côté les sectateurs du Coran à combattre « les idolâtres qui attribuent un fils et un égal à l'Éternel ». C'était véritablement une guerre religieuse et impitoyable entre l'Europe et l'Asie. Un auteur arabe estime à 180 000 le nombre des mahométans qui périrent, et à 600 000 le nombre des chrétiens qui vinrent successivement tirer l'épée sous les murs d'Acre; et ceux-ci n'étaient pas, comme dans les premières croisades, un mélange de pèlerins de toute espèce : c'étaient des soldats. Trois ans d'efforts se dépensèrent autour de la place assiégée; mais s'ils furent longtemps inutiles pour décider du sort de cette ville, ils ne l'étaient pas pour les progrès du monde. En se mesurant tous les jours, en déployant de part et d'autre des prodiges de valeur, les ennemis, comme il était déjà arrivé, se rapprochaient, et quelquefois se donnaient la main; ils

improvisaient des fêtes où les chants des troubadours se mêlaient aux danses de l'Orient; Saladin invitait les princes chrétiens à sa table, et Richard les émirs. Ce sultan Saladin et son lieutenant Malek-Adhel joignaient tous deux à la bravoure une âme généreuse; les institutions de la chevalerie les avaient intéressés, et Malek-Adhel envoya son fils au camp des chrétiens pour qu'il y fût fait chevalier. Richard, non moins hardi, avait imaginé de marier Jeanne, sa sœur, à Malek-Adhel, et de donner le royaume de Jérusalem aux deux époux, qui eussent régné en commun sur les chrétiens et les musulmans. Cette proposition ne déplut pas, dit-on, à Saladin; mais elle était au-dessus de l'intelligence des évêques, qui parlèrent avec indignation d'excommunier Richard.

Enfin les assiégés capitulèrent; ils n'étaient plus que cinq mille. Ils promirent que Saladin rachèterait leur liberté en payant 200 000 besants d'or (ou byzants, monnaie grecque valant environ 12 francs), et rendrait deux cents chevaliers chrétiens d'entre ses prisonniers; mais Saladin refusa



Ruines du Château-Gaillard, au Petit-Andeli, construit par ordre de Richard Cœur-de-Lion, en 1195, à son retour de Palestine.

d'exécuter des conventions auxquelles il n'avait pris aucune part. Lorsque le terme convenu pour l'exécution du traité fut passé, Richard fit décapiter deux mille sept cents hommes de la garnison qu'il retenait pour sa part comme otages.

Du moins son courage à toute épreuve égalait-il sa férocité. Ses prouesses téméraires effaçaient tout ce que les plus vaillants osaient entreprendre, et longtemps après lui, son nom seul était un sujet d'effroi parmi les musulmans. « Quand les enfans aus Sarrazines brèoient, elles leur disoient : « Tais-» toy, tais-toy, ou je irai quérir le roy Richart qui » te tuera. » (Joinville.)

Philippe-Auguste, éclipsé par la gloire de son émule, repartit pour la France aussitôt après la prise de Ptolémaïs. « Il en fut moult blâmé », disent les chroniques, mais il comptait se dédommager en dépouillant Richard d'une partie de ses domaines pendant son absence, bien qu'ils se fussent réciproquement juré de défendre les droits l'un de l'autre, « Philippe comme sa ville de Paris, Richard comme sa ville de Rouen ».

Fidèle au système dont il avait si bien profité contre Henri II, Philippe-Auguste n'avait besoin, pour réussir dans ses desseins, que d'exciter l'ambition et la perfidie bien connues du frère de Richard, Jean Sans-Terre, comte de Mortain. Un traité fut bientôt conclu par lequel Jean, qui s'était emparé du gouvernement des États de son frère, reconnaissait les tenir du roi de France comme

vassal, sans en excepter l'Angleterre, moyennant l'assurance d'être soutenu dans son usurpation par toutes les forces de Philippe-Auguste.

Cependant, demeuré le seul chef de l'armée des chrétiens, Richard avait continué la croisade; mais ses troupes étaient tellement affaiblies qu'elles purent seulement apercevoir de loin Jérusalem, et rétrogradèrent sans oser en approcher. Le roi d'Angleterre conclut avec Saladin un traité par lequel le sultan cédait aux chrétiens les villes maritimes depuis Tyr jusqu'à Jaffa et leur garantissait, en tant que pèlerins, un libre accès à Jérusalem. Richard partit enfin; mais son bâtiment échoua dans l'Adriatique, sur les terres de la Dalmatie, appartenant à Léopold, duc d'Autriche, qu'il avait outragé par son orgueil devant Saint-Jean-d'Acre. Toujours ami des aventures, il résolut, pour échapper au péril de cette situation, de traverser l'Allemagne en se faisant passer pour un simple marchand. Mais, reconnu près de Vienne, (20 déc. 1192), il fut livré au duc Léopold et à l'empereur d'Allemagne, Henri VI, qui le tinrent prisonnier plus d'un an (jusqu'au 4 févr. 1194), et qui, gagnés par l'argent et les instances de Philippe-Auguste et de Jean Sans-Terre, l'eussent gardé longtemps encore, si la clameur publique ne leur eût fait honte d'un pareil traitement infligé au héros de la croisade.



Ruines du château de Chalus, en Limousin, devant lequel fut tué Richard Cœur-de-Lion, le 6 avril 1199. — D'après le *Bulletin monumental* publié par M. de Caumont (quatorzième volume de la collection; 1848) (1).

Enfin Richard arriva en Angleterre, où il fut accueilli avec enthousiasme, et accourut en Normandie, affamé de vengeance. Son frère Jean, tremblant de crainte, abandonna aussitôt l'alliance du roi de France; puis, afin de mériter son pardon, il fit massacrer trois cents hommes d'armes français qu'il avait appelés pour garder la ville d'Eu, et livra cette place à Richard. Celui-ci put alors se tourner tout entier contre Philippe, qui avait déjà envahi la Normandie, le Maine et la Touraine. Les deux princes se firent une guerre qui fut peu active par suite de l'épuisement d'hommes et d'argent où ils étaient l'un et l'autre, mais qui fut cruelle comme la haine qu'ils se portaient. Un jour les Français taillèrent en pièces un corps de Gallois qui avaient ravagé le Vexin. Le roi d'Angleterre, en guise de représailles, fit précipiter du haut des remparts de Château-Gaillard trois prisonniers français. « Ensuite, et dans la même prison, il fit arracher les yeux à quinze autres, leur donnant pour guide un d'entre eux, à qui on laissa un œil,

(1) Nous avons déjà fait quelques emprunts aux divers recueils de M. de Caumont : haches et moules celtiques, camp de Benonville, bains de Saintes et de Lillebonne, le calice de Gourdon, l'autel de Tarascon, la chape de Charlemagne.

afin qu'il conduisît ses compagnons en cet état auprès du roi Philippe. » (Guill. le Breton, *Philippide*, v.) La réponse de ce dernier ne se fit pas attendre, il infligea le même supplice à un pareil nombre de chevaliers anglais qu'il renvoya de même sous la garde de la femme de l'un d'eux, « afin que nul ne pût le croire inférieur à Richard



Statue de Richard Cœur-de-Lion, en pierre, peinte et dorée, conservée à Fontevrault.

en force ou en courage ou penser qu'il le redoutât ». Cette lutte barbare dura plusieurs années et se termina par la mort de Richard. Il fut tué d'un coup de flèche en assiégeant le château de Chalus en Limousin, où l'on avait trouvé un trésor qu'il prétendait lui appartenir comme seigneur suzerain et que son vassal, le vicomte de Limoges, refusait de lui livrer (6 avril 1199). Jean Sans-Terre lui succéda; mais il avait dans son jeune neveu, Arthur, duc de Bretagne, un compétiteur que Philippe-Auguste ne manqua pas de soutenir. Toutefois Jean sut trouver cette fois de l'énergie et une certaine habileté. Après une guerre de courte durée il obtint qu'Arthur fût abandonné de son protecteur moyennant une belle part faite à ce dernier. Il offrit à Louis, fils du roi de France, la main de Blanche de Castille, sa nièce, avec le comté d'Évreux, plusieurs villes du Berri et vingt mille marcs d'argent pour dot. La paix se conclut à ces conditions.

Elle ne se fût pas faite à si bon marché si Philippe-Auguste n'eût été, dans le même temps, au plus fort de graves démêlés avec le saint-siége. En 1193 (14 août), il avait épousé en secondes noces, à Amiens, Ingeburge, sœur de Canut VI, roi de Danemark, et le lendemain eut lieu le couronnement de la nouvelle reine. Cette princesse danoise était jeune, douce, pieuse et parfaitement belle. Cependant, par on ne sait quelle hallucination, le roi, au milieu même de la cérémonie du couronnement, frissonna tout à coup en la regardant, et fut pris soudainement d'une horreur d'elle si profonde qu'il songea immédiatement aux moyens de rompre le mariage célébré la veille. C'est un fait qui ne s'est jamais expliqué.

Une assemblée d'évêques et de barons français dressa un tableau généalogique établissant qu'il existait entre les deux époux une parenté qui empêchait la validité de cette union, et la nullité fut prononcée. La jeune reine, sans appui dans un pays dont elle ignorait même la langue, mais soutenue par le roi son frère, en appela au pape, qui envoya aussitôt des légats pour examiner l'affaire. Cependant la crainte qu'inspirait Philippe aux prélats de son royaume paralysa les efforts des légats, et, bravant ouvertement les menaces apostoliques, l'époux d'Ingeburge se maria de nouveau avec une princesse tyrolienne, Agnès, fille de Berchtold duc de Méranie (juin 1196). Mais, en 1198, Innocent III monta sur le trône pontifical. L'un de ses premiers soins fut de faire rendre justice à la reine Ingeburge, et, n'ayant pu toucher Philippe-Auguste par ses prières, il ne se contenta pas de fulminer contre lui une excommunication qu'il sentait bien devoir être impuissante, il mit le royaume lui-même *en interdit*. Cette mesure extrême avait pour effet de faire cesser l'office divin dans toutes les églises: plus de messes, plus de prières, plus de mariages, plus de funérailles; le baptême et l'extrême-onction étaient les seuls sacrements que le clergé pût encore administrer. Philippe-Auguste ne fut pas effrayé comme l'avait été jadis le roi Robert; il essaya de lutter; il poursuivit de sa colère les prêtres et les barons qui refusaient de braver avec lui les ordres du pape; il fit mettre Ingeburge en prison dans la tour d'Étampes; mais toutes ses violences furent sans effet contre la force morale que le pape empruntait à la justice de sa sentence, et il fallut que le roi courbât la tête. Il se sépara d'Agnès (sept. 1200), qui mourut l'année suivante; mais il retint encore pendant dix ans la reine Ingeburge emprisonnée. Ce fut seulement en 1212, dans un

moment où il eut besoin de l'appui d'Innocent, qu'il rendit à cette infortunée la place qui lui était due, et qu'elle garda depuis lors. Elle vécut d'ailleurs très-respectée, et mourut à Orléans, en 1237.

QUATRIÈME CROISADE.

Après le départ de Richard Cœur-de-Lion, l'arrivée d'un assez grand nombre de croisés allemands avait permis aux chrétiens restés en Palestine de recommencer les hostilités. Mais la supériorité militaire du sultan Malek-Adhel rendit bientôt leur position aussi précaire que jamais. Leurs cris de détresse furent entendus d'Innocent III, qui rappela aux princes de la chrétienté leurs frères d'Orient, et chargea un pieux et éloquent personnage, Foulques, curé du village de Neuilli-sur-Marne, de prêcher une nouvelle croisade. A la voix de Foulques, un grand nombre de barons français prirent en effet la croix. Ils voulaient commencer leur expédition par la conquête de l'Égypte, et, dans cette intention, envoyèrent quelques-uns d'entre eux arrêter à Venise, avec le doge Dandolo, les conditions de leur transport.

Pour porter en Orient trente-cinq mille hommes, dont quinze mille chevaux, et les nourrir pendant neuf mois, la république de Venise exigea des croisés français 85 000 marcs d'argent (4 millions environ); or, au moment du départ, ils n'avaient pas encore pu rassembler la moitié de cette somme. Le doge ou duc leur proposa de s'acquitter en s'emparant, pour le compte de Venise, de la ville maritime de Zara, en Dalmatie, qui s'était donnée récemment aux Hongrois. En vain le pape s'indigna-t-il contre une expédition si éloignée du but qu'on s'était promis, et dirigée contre un prince chrétien; l'armée s'embarqua pour les côtes de Dalmatie (octob. 1202), et enleva en peu de temps non-seulement Zara, mais Trieste et toute l'Istrie. Les merveilles de cette campagne extraordinaire, dont le récit nous a été conservé par un des principaux chevaliers qui y prirent part, Geoffroi de Villehardouin, sénéchal de Champagne, ne devaient pas s'arrêter là. Un prince grec nommé Alexis arriva au camp des croisés et implora leur secours pour délivrer son père, Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, qu'un usurpateur avait renversé et tenait en prison.

Il offrait de réduire l'Église grecque à l'obéissance de Rome, de payer 200 000 marcs d'argent aux croisés, et de les accompagner dans la suite de leur expédition avec une armée grecque. Les aventureux croisés ouvrirent avidement l'oreille à ces propositions et marchèrent sur Constantinople. Les Grecs ne purent s'entendre ni pour ratifier les offres d'Alexis, ni pour repousser par la force ces Latins détestés qui venaient les leur imposer. Ils rétablirent d'abord Isaac l'Ange; mais, six mois après, ils le renversèrent de nouveau, firent périr Alexis et fermèrent leurs portes aux croisés. Ceux-ci, malgré leur petit nombre, donnèrent bravement l'assaut, et, après deux jours de combat, l'immense et splendide cité tomba en leur pouvoir. Ce fut une scène de dévastation qui rappela les tristes exploits des Huns ou des Germains, et dans laquelle périrent en quelques heures d'innombrables chefs-d'œuvre de l'antiquité. Constantinople était aussi la ville de la chrétienté la plus riche en reliques. Les croisés se jetèrent sur ce précieux butin, dont une grande partie alla enrichir les églises d'Occident.

L'ivresse du triomphe une fois passée, les vainqueurs songèrent à se partager l'immense territoire tombé si rapidement entre leurs mains. On se décida à revêtir un seigneur frank de la pourpre impériale. Baudouin, comte de Flandre, réunit tous les suffrages et fut proclamé. Les Vénitiens avaient droit à la moitié du pays conquis; ils se réservèrent la plus productive et la plus facile à défendre. Ce fut sur les îles de l'Archipel et tout le long des côtes qu'ils établirent leur autorité. Boniface de Montferrat fut proclamé roi de Thessalonique, Villehardouin occupa le Péloponèse; il y eut des comtes de Lacédémone, des ducs d'Athènes; toutes les villes de l'ancienne Grèce reçurent pour maîtres des barons français. Mais ils étaient en trop petit nombre pour pouvoir se maintenir. L'empire frank de Constantinople ne dura que cinquante-trois ans.

CONQUÊTE DE LA NORMANDIE.

Cependant le roi Jean d'Angleterre vivait plongé dans les plaisirs. Il enleva la fiancée du comte de la Marche et l'épousa. Ce fut le signal de la révolte dans ses domaines du continent, qu'il épuisait par ses exactions. Arthur crut l'instant venu de faire valoir ses droits à l'héritage des Plantagenets; il se mit, avec ses Bretons, à la tête des seigneurs rebelles; mais il fut battu par son oncle et fait prisonnier. Le jeune duc, enfermé d'abord au château de Falaise, fut de là mis au château de Rouen. Un jour son oncle vint seul, dans un batelet, aborder à la tour du château, se fit remettre le jeune prisonnier et prit le large avec lui (3 avr. 1203). On ne revit jamais Arthur, et personne ne douta que Jean ne l'eût poignardé de sa propre main et précipité dans la Seine.

Débarrassé de ce dangereux parent, Jean s'inquiéta peu de la réprobation publique et revint à ses plaisirs. Mais le roi de France veillait. Il donna la main à tous les mécontents, se joignit aux Bretons indignés qui en appelaient à sa justice, comme suzerain, des félonies du duc de Normandie, entama vivement la guerre, et, en moins d'un an, s'empara de la Normandie, de la Touraine, du Poitou et de l'Anjou. Le vaste domaine des Plantagenets, sur le continent, se trouva réduit aux villes de Thouars, Niort et la Rochelle. Philippe-Auguste n'éprouva de longue résistance qu'au Château-Gaillard; Rouen lui-même se rendit sans combat. Ce fut le premier retour à la France de

ces belles et grandes portions d'elle-même que les malheurs du neuvième siècle et l'esprit d'indépendance locale en avaient détachées (1204).

La haine de ces Plantagenets, souillés de crimes, était universelle, et l'habileté de Philippe acheva de rendre sa cause populaire. Partout il sut ménager avec soin les populations, maintenir les libertés des villes, confirmer les chartes de commune, et il consola les bourgeois normands, si longtemps hostiles à leurs voisins de France et de Bretagne, en favorisant leur commerce. Ce n'était pas assez encore; il voulut, à ces faits, ajouter la consécration du droit, et, par une hardiesse inouïe jusqu'alors, il cita Jean Sans-Terre devant sa cour pour y répondre, non d'une infraction à la coutume féodale, mais du crime qui lui était imputé, le meurtre d'Arthur. Jean n'osa pourtant pas refuser ouvertement; il envoya demander un sauf conduit. « Volontiers, répondit le roi Philippe à ses ambassadeurs; qu'il vienne en paix et en sûreté. — Et qu'il s'en retourne de même, n'est-ce pas, seigneur? — Oui, pourvu que le jugement de ses pairs le permette. » Et comme ses interlocuteurs se récriaient : « Par tous les saints de France, leur dit-il, il ne se départira pas s'il n'est absous! » Jean s'abstint de venir; mais il n'en fut pas moins procédé à son jugement. Philippe réunit ce qu'il appela la cour des pairs du royaume, qu'on croyait imitée des institutions du temps de Charlemagne, mais qui n'était empruntée qu'aux romans de chevalerie, et cette assemblée, formée d'un très-petit nombre de grands barons et d'évêques, déclara le duc de Normandie déchu de toutes les terres qu'il tenait en fief de la couronne de France.

GUERRE DES ALBIGEOIS.

La Gaule méridionale, Aquitaine, Gascogne, Septimanie, Provence, Dauphiné, avait enfin reçu le prix des longs efforts qu'elle avait faits pour son indépendance, et, délivrée depuis trois siècles de la domination des hommes du Nord, elle était devenue étrangère à la France. Sa nationalité, comme sa langue, se resserrait plutôt contre le Midi; l'Aquitaine tendait à s'assimiler avec la Catalogne et l'Aragon aussi étroitement qu'avec la Provence. Cette nationalité ombrageuse se nourrissait instinctivement de tous les sentiments pour lesquels ses voisins du Nord éprouvaient de l'antipathie. Les méridionaux accueillaient volontiers les juifs, ils estimaient les savants arabes, ils aimaient la poésie frivole, la vie facile et ouvertement licencieuse. Jamais l'on n'eût imaginé, dans le Nord, des débordements pareils à ceux de ce duc d'Aquitaine, Guillaume IX, qui voulait, par exemple, instituer des monastères de religieuses consacrés à la débauche. Le Midi n'était entré qu'à moitié dans les liens du système féodal; un assez grand nombre d'alleux avaient pu s'y conserver; les villes y avaient gardé d'antiques libertés républicaines, et la bourgeoisie riche y marchait à peu près de pair avec la chevalerie. Enfin c'était assez qu'il y eût dans le Nord, depuis l'avénement des Capétiens et par leur influence, un redoublement de ferveur religieuse, pour qu'un reflux instinctif entraînât les populations méridionales à l'opposé.

L'Église avait donc, parmi elles, perdu sa force et son prestige. Au lieu de vénération, le caractère clérical attirait la raillerie; l'on voyait des prêtres dissimuler les marques de la prêtrise et ramener leurs cheveux sur la tonsure, dans la crainte d'être reconnus. Réduite à de telles extrémités, l'Église ne pouvait plus prétendre à la domination qu'elle exerçait ailleurs, et laissait aux esprits toute liberté. L'hérésie foisonnait; ses ministres recevaient des dons plus abondants que les prêtres catholiques; ils avaient « par les villes et bourgs des lieux pour s'héberger, des champs et des vignes, et très-amples maisons où ils prêchaient publiquement ». Les croyances hérétiques variaient beaucoup, mais tous les sectaires étaient réunis par un sentiment commun, la haine de l'Église établie. Cet esprit de révolte avait inquiété de bonne heure la papauté, qui envoya saint Bernard en Provence pour la combattre. Saint Bernard se rendit à Vertfeuil, ville signalée comme un des foyers les plus ardents de l'hérésie. « Lorsqu'il eut commencé à parler, dans l'église, contre les gens les plus considérables du lieu, ceux-ci sortirent; le peuple les suivit, et le saint homme, les suivant à son tour, se mit à prêcher sur la place la parole de Dieu. » Mais la plupart se retirèrent dans les maisons et empêchèrent, par le bruit qu'ils y firent, d'entendre la voix du saint prédicateur. Saint Bernard, plein de colère, partit en secouant la poussière de ses pieds, et maudit la ville en disant : « Vertfeuil, que Dieu te dessèche! » (Guill. de Puy-Laurens.)

Les Albigeois (nom qu'on leur donnait d'après celui du pays où ils étaient le plus nombreux) admettaient, comme les Manichéens, que le monde est gouverné par les deux principes du bien et du mal, de l'esprit et de la matière. Le Dieu de l'Ancien Testament, qui avait créé l'homme avec un peu d'argile et associé la matière à l'esprit, était pour eux le *Dieu malin*; le *Dieu bénin* était le Dieu du Nouveau Testament. Aussi l'Ancien Testament était-il, à leurs yeux, un livre dangereux et empoisonné, dont ils appelaient l'auteur un « meurtrier, tant pour ce qu'il a brûlé les habitants de Sodome et Gomorrhe et effacé le monde sous les eaux diluviennes, que pour avoir submergé Pharaon et les Égyptiens dans les flots de la mer ». Pour eux, l'union de l'âme et du corps étant un mal, ils ne pouvaient admettre le Christ né à Bethléem comme étant le véritable Seigneur. « Pour ce qui est du bon Christ, selon leur dire, il ne mangea oncques, ni ne but, ni ne se reput de véritable chair, et ne fut jamais en ce monde, sinon spirituellement au corps de Paul. » (Chron. de Vaux de Cernai.)

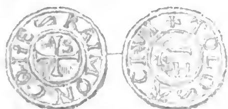
Si le passage de l'homme sur la terre était un mal et une expiation, il fallait rendre cette expia-

tion aussi complète que possible, s'abstenir de tout plaisir des sens, de tout attachement aux biens de la terre, de toute nourriture animale, et surtout du mariage, propre seulement à prolonger l'état d'abaissement de l'homme sur la terre. Ces idées amenèrent du moins les auteurs de ces doctrines nouvelles à une pureté de mœurs qui frappait le peuple d'admiration, en sorte qu'on leur donnait le nom de *Bons* ou *Parfaits*. La vertu des parfaits, leur tolérance pour les faiblesses humaines, l'horreur que leur inspiraient la violence et l'homicide, attirèrent à eux tous les opprimés, et les nobles provençaux, assez indifférents en matière religieuse, virent leurs progrès sans nulle alarme.

Il n'en fut pas de même d'Innocent III ; il ne pouvait tolérer cet état de révolte ouverte contre l'Église. Il envoya en Provence, pour combattre les hérétiques par la parole, d'abord les disciples de saint Bernard, les moines de Cîteaux, puis l'évêque d'Osma et le vicaire de sa cathédrale, le sombre et fameux saint Dominique, enfin un légat, Pierre de Castelnau.

L'impuissance de ces efforts contre l'obstination des hérétiques ne tarda pas à tourner la colère des prédicateurs contre les Albigeois et contre leurs seigneurs, qui toléraient cette perversité sur leurs terres.

Ce fut surtout à Raymond VI, comte de Toulouse, que s'adressèrent toutes les menaces du



Monnaie de Raymond VI.

pape. Le comte était, en effet, le premier souverain de la Gaule méridionale, et l'emportait en puissance sur le roi d'Aragon lui-même. Il était accusé de protéger les hérétiques et les juifs, de s'entourer d'ennemis de l'Église, et des bruits odieux couraient sur ses mœurs. Il s'était marié cinq fois, et lorsqu'il épousa sa dernière femme, Éléonore d'Aragon, deux des précédentes vivaient encore; enfin une d'elles, sœur de Richard, roi d'Angleterre, était sa parente à un degré prohibé.

Raymond VI fut d'une grande faiblesse en face du légat Pierre de Castelnau; il nia toute participation aux erreurs des Albigeois, et promit de poursuivre lui-même les hérétiques dans ses États. Il espérait, par sa soumission, apaiser ses ennemis; il ne fit que les enhardir. Le pape demanda bientôt qu'il tournât contre ses propres sujets toutes les forces dont il pouvait disposer, et lui écrivit : « Si nous pouvions ouvrir ton cœur, nous y trouverions et nous t'y ferions voir les abominations détestables que tu as commises; mais comme il est plus dur que la pierre, c'est en vain qu'on le frappe avec les paroles du salut; on ne saurait y pénétrer. Homme pestilentiel! quel orgueil s'est emparé de ton cœur, et quelle est ta folie de ne vouloir point de paix avec tes voisins, et de braver les lois divines en protégeant les ennemis de la foi! Si tu ne redoutes pas les flammes éternelles, ne dois-tu pas craindre les châtiments temporels que tu as mérités pour tant de crimes? »

Aucun prince ne s'était encore entendu menacer en pareils termes par la cour de Rome. Raymond VI ne répondit à ces injures que par de nouvelles paroles de soumission; mais le légat, Pierre de Castelnau, fut inflexible, et se retira en lançant une dernière excommunication. Cet homme avait, par sa violence, indigné les Provençaux; il voulut cependant partir seul, confiant dans l'inviolabilité du caractère dont il était revêtu. Raymond VI, craignant l'animosité populaire, lui donna une escorte; mais le légat, avant de passer le Rhône, s'étant arrêté dans une auberge située sur le bord de ce fleuve, s'y prit de querelle avec un des chevaliers qui l'accompagnaient. Ce dernier supporta les injures moins patiemment que son seigneur, et tua Pierre de Castelnau d'un coup d'épée (1208) (1). Ce meurtre rappelait celui de Thomas Becket, et ce fut à tous les fidèles qu'Innocent III confia la vengeance de son ministre. Il promit aux soldats de cette nouvelle croisade la rémission de tous leurs péchés, avec la dépouille des Provençaux, et chargea les moines de Cîteaux d'exciter le zèle des chrétiens. L'horreur qu'inspira la grandeur du crime attribué à Raymond VI, l'animosité jalouse des hommes du Nord contre la politesse et la prospérité du Midi, enfin la soif du pillage, rendirent facile la tâche des religieux de saint Bernard. D'ailleurs les dangers bien connus des expéditions lointaines invitaient les soldats chrétiens à saisir l'occasion d'acquérir par une campagne facile l'honneur et tous les profits spirituels qui n'avaient encore appartenu qu'à la croisade en Orient. Le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers et d'Auxerre, une foule de chevaliers prirent la croix, et leur exemple fut suivi par un grand nombre de fidèles de toutes conditions. Philippe-Auguste, sans prendre part lui-même aux préparatifs de guerre, encouragea les moines de Cîteaux et abandonna le comte de Toulouse à son sort, quoiqu'il fût son vassal, son parent, et que Raymond eût imploré son appui.

C'était, en réalité, une invasion du Midi par le Nord, une croisade de la barbarie contre la civilisation. Elle devait avoir pour résultat la destruction de la nationalité provençale. Si tous les peuples méridionaux se fussent réunis dans ce commun péril, peut-être auraient-ils pu se défendre avec quelque gloire; mais il n'en fut pas ainsi, et les princes même les plus menacés, Raymond-Roger Ier, comte de Foix, et Raymond-Roger II, vicomte de

(1) On voit qu'il ne faut pas chercher la vérité historique dans l'admirable tableau où Titien a voulu représenter cette scène.

Béziers, ne surent pas s'entendre avec Raymond VI, leur suzerain, pour concerter une résistance. Le comte de Toulouse, effrayé de l'orage qui s'amoncelait sur sa tête, ne recula devant aucune concession pour le détourner, et il accepta l'humiliation d'une pénitence publique, pour se réconcilier avec le saint-siége. Dans l'église où se trouvait le tombeau de Pierre de Castelnau, et en présence de tout le peuple, le comte de Toulouse, duc de Narbone, seigneur de la haute Provence, du Querci, du Rouergue, du Vivarais, d'Usez, de Nimes et de Béziers, résigné aux plus durs traitements, fut flagellé par le nouveau légat, obligé de prendre la croix contre ses propres sujets, et d'apporter son concours à cette expédition qui allait envahir le territoire de ses vassaux.

C'était contre le vicomte de Béziers qu'allait se porter tout l'effort des croisés. En vain essaya-t-il de se réconcilier à son tour en faisant les mêmes promesses que Raymond VI; il était devenu impossible de congédier les bandes avides et fanatiques accourues, à la voix de l'Église, pour verser le sang des infidèles. Le malheureux Raymond-Roger se prépara donc à une lutte où il ne pouvait trouver que la ruine et la mort, et, se jugeant incapable de tenir la campagne contre l'armée formidable qui s'avançait, il se contenta de mettre en état de défense les principales villes de son territoire.

Le premier choc se rua sur la ville de Béziers. Avant l'arrivée des croisés, l'évêque de cette ville, Regnaud de Montpeyroux, avait été conférer avec le légat, et lui dénoncer ceux des habitants qu'il regardait comme dignes du bûcher. Il supplia les autres d'abandonner les coupables à leur sort; mais ils se refusèrent à cette lâcheté. Leur courageuse résolution, l'épaisseur de leurs murailles, semblaient présager une résistance opiniâtre; mais les croisés n'étaient pas seulement les plus forts par le nombre, ils l'étaient aussi par la vaillance et les talents militaires. A la première sortie que tentèrent ceux de Béziers, les assaillants rentrèrent avec eux dans la ville et l'emportèrent sans coup férir. Ils trouvèrent la foule du peuple s'entassant dans les églises, et les prêtres, à l'autel, implorant le Seigneur. Comment distinguer les hérétiques? On envoya le demander au légat du pape, qui était l'abbé de Cîteaux, Arnaud Amalric. Le légat fit cette réponse célèbre : « Tuez-les tous! le Seigneur saura bien reconnaître les siens. » Tout fut tué en effet, hérétiques et catholiques, prêtres et soldats, femmes et enfants; il ne resta pas âme vivante à Béziers. L'abbé de Cîteaux avoua quinze mille victimes; des historiens en portent le nombre à soixante mille.

Précédée de l'horreur et de la crainte, l'armée croisée arriva sans obstacle sous les murs de Carcassonne. C'était la plus forte ville du vicomte de Béziers, qui s'y était retranché en personne avec toute sa noblesse, décidée comme lui à faire son devoir. Ils le firent en effet, courageusement soutenus par les habitants de Carcassonne. Cependant leur résistance ne put être longue; Raymond-Roger fut pris avec ses meilleurs chevaliers, quelques-uns disent par trahison, et la ville capitula. Ses défenseurs obtinrent la vie sauve, sous la condition caractéristique de ne rien emporter avec eux. Ils laissèrent donc entre les mains des croisés tout ce qu'ils possédaient. On n'excepta de la capitulation que quatre cent cinquante d'entre eux, qui furent brûlés ou pendus comme étant notoirement hérétiques. La soumission du reste des États de Raymond-Roger se fit rapidement; le peu de villes où les croisés n'avaient pas pénétré envoyèrent au plus tôt leur soumission, pour éviter le sort de Béziers et de Carcassonne (1209).

L'Église triomphait. Le seul ennemi qu'elle eût combattu était entre ses mains, avec toutes ses terres. Le pape offrit ce beau domaine en présent à divers seigneurs croisés, au comte de Saint-Pol, au comte de Nevers, à plusieurs autres. Mais, si zélés qu'ils fussent pour le service de l'Église, ils commençaient à rougir de ce qu'ils avaient fait. Aux instances du légat, ils répondirent qu'ils avaient assez de terre dans le royaume de France, où étaient nés leurs pères, et n'avaient aucune envie de la terre d'autrui. « Dans toute l'armée, ajoutaient-ils, il n'y a pas un baron qui ne se tienne pour traître s'il accepte un tel bien. » (Chron. des Albigeois.) Un seul osa partager avec l'Église le gain et la responsabilité de cette guerre : c'était Simon de Montfort, seigneur des environs de Pa-



Sceau de Simon de Montfort.

ris, médiocre par le renom de sa famille, mais ambitieux, éloquent, rusé, et digne par quelques vertus du rôle difficile qu'il allait jouer; il en était digne par son courage, par la sincérité de son fanatisme religieux et par la pureté de ses mœurs. A peine mis en possession de l'héritage du jeune vicomte de Béziers, il poursuivit l'extermination des hérétiques, et, sans s'inquiéter du départ de ses compagnons d'armes, continua, avec quatre ou cinq mille hommes qui lui étaient restés, une

guerre active contre le comte de Foix, qu'il obligea à faire sa soumission. Peu de temps après, Raymond-Roger mourut de la dyssenterie; les honneurs rendus à son cadavre par son spoliateur ne purent détourner l'idée d'un crime. Aux yeux de tous les contemporains, le vicomte de Béziers fut empoisonné.

Cependant Raymond VI, qui avait eu le triste courage de se joindre aux croisés, pensait avoir assez fait pour être réconcilié avec l'Église; mais, sans cesse menacé par les légats, et inquiet des préparatifs de Montfort, qui ne cachait pas ses projets de conquête, il résolut de se rendre en personne auprès du pape, pour essayer de le fléchir.

Il partit accompagné des consuls de Toulouse se rendit d'abord à Paris, où Philippe-Auguste le



Vue cavalière du château de Carcassonne. — D'après Viollet-Leduc (*Architecture militaire*).

reçut froidement, vit l'empereur d'Allemagne, et arriva enfin à Rome. Innocent III, tout en le recevant avec bonté, renvoya ses demandes à l'examen d'un concile, qui refusa d'entendre ses justifications et le frappa de nouveau d'une sentence d'excommunication. Cet arrêt fut le signal d'un redoublement de zèle dans la prédication des moines de Cîteaux, et de nombreux croisés vinrent de nouveau se ranger, au printemps de l'an 1210, sous les drapeaux de Simon de Montfort. Simon recommença les hostilités en s'emparant du château de Minerve, près Narbone, et de celui de Termes, sur la frontière du Roussillon, qui passaient pour deux des plus fortes places de toute la Gaule. Cent quarante hérétiques pris à Minerve se jetèrent volontairement dans les flammes plutôt que de racheter leur vie par une conversion, et les défenseurs de Termes, après quatre mois de combats, périrent à peu près tous les armes à la main.

Au commencement de l'année suivante (1211),

Raymond VI, toujours en instance auprès du pape pour obtenir sa réconciliation, comparut encore devant un concile assemblé dans la ville d'Arles et dirigé par son ennemi personnel, Folquet, évêque de Toulouse, et le sanguinaire légat, abbé de Cîteaux. Le comte était accompagné du roi d'Aragon, son beau-frère, dont la présence semblait une protection d'autant plus efficace que ce prince, faisant céder ses sentiments aux nécessités politiques, avait reçu l'hommage de Simon de Montfort et fait étroitement alliance avec lui. Le concile, après avoir entendu le comte de Toulouse, lui signifia par écrit ses volontés. Raymond était sommé de congédier tous ses soldats, de raser tous ses châteaux et tous les remparts de ses bourgs et cités, d'expulser les juifs, de livrer tous ses sujets hérétiques, de renoncer aux péages qui formaient une partie de ses revenus, d'obliger tous ses sujets à prendre les habits et à observer les jeûnes de la pénitence; enfin, de partir lui-même pour la terre sainte, afin d'y servir parmi les frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, jusqu'à ce que l'Église lui permît de revenir. Le comte partit avec le roi, sans daigner répondre à cette insulte. Il comprit, un peu tard, qu'on ne voulait pas sa soumission, mais sa ruine et l'anéantissement de son pays.

Ses sujets indignés se préparèrent à imiter les gens de Béziers et de Carcassonne. L'invasion qui s'approchait était effrayante. De nouveaux croisés accouraient sans cesse des pays les plus éloignés : c'étaient des Lorrains, des Flamands, des Anglais, des Allemands du Nord, des Autrichiens, tous également désireux d'effacer leurs péchés et de grossir leur fortune par de faciles exploits. Quelques villes se rendirent presque sans résistance. Montfort, pour encourager les soumissions volontaires, les traita avec humanité. Il arriva rapidement jusqu'à quelques lieues de Toulouse, à Lavaur. Cette place, quoique vaillamment défendue, ne put longtemps tenir contre la valeur militaire des assiégeants. Ceux-ci entrèrent en vainqueurs dès que la brèche fut praticable. « Ils y prirent quatre-vingts chevaliers toulousains qu'ils y trouvèrent, parmi lesquels était Amauri de Montréal, et le noble comte (Montfort) arrêta de les pendre tous à un gibet. Mais quand Amauri, le plus considérable d'entre eux, fut pendu, les fourches patibulaires, qui par la trop grande hâte n'avaient pas été bien plantées en terre, étant venues à tomber, le comte, voyant le grand délai qui s'ensuivait, ordonna qu'on égorgeât les autres. Sans plus de retard, les pèlerins s'en saisirent donc très-avidement et les occirent bien vite sur la place; de plus, il fit accabler de pierres la dame du château, sœur d'Amauri, et très-méchante hérétique, laquelle fut jetée dans un puits que l'on combla de pierres. Finalement nos croisés, avec une grande allégresse, brûlèrent des hérétiques sans nombre. » (Pierre de Vaulx-de-Cernai; 3 mai 1211.)

Cependant le comte de Toulouse avait enfin commencé de se défendre, et taillé en pièces un corps de six mille croisés allemands qui se rendaient au siége de Lavaur. Il avait obligé Simon de Montfort à abandonner, au bout de plusieurs semaines d'efforts infructueux, le siége qu'il avait mis devant Toulouse, et l'avait resserré lui-même dans Castelnaudari. Les Provençaux s'empressaient de rendre à leurs ennemis les traitements cruels qu'ils avaient soufferts; mais de nouvelles troupes de croisés arrivaient toujours, et Simon de Montfort reprit l'offensive.

A la fin de l'année 1212, le malheureux comte de Toulouse en fut réduit à s'en aller chercher asile auprès de son parent le roi Pierre d'Aragon. Ses spoliateurs s'étaient assemblés à Pamiers et se partageaient ses biens; déjà le légat Arnaud, et Gui, abbé de Vaulx-de-Cernai, avaient été payés de leurs travaux par les mitres épiscopales de Narbonne et Carcassonne. Tous les vassaux de Raymond virent leurs biens confisqués et furent bannis; leurs dépouilles furent distribuées aux créatures de Montfort, et les filles nobles du pays reçurent l'ordre de ne prendre pour époux que les chevaliers étrangers établis dans le pays.

La cause du Midi paraissait perdue. Cependant Pierre d'Aragon prit ostensiblement sous sa protection les victimes de la croisade. Il réussit, en effet, à détromper Innocent III, à l'éclairer sur la conduite intéressée du légat et du comte de Montfort; et le pape, changeant tout à coup de langage, éclata en plaintes contre ses délégués. Il reprocha au légat Arnaud et à l'évêque Folquet de n'avoir pensé qu'à satisfaire leur ambition; à Montfort, d'avoir empoisonné le comte de Béziers et d'avoir conquis des pays où il n'y avait pas un seul hérétique; à tous, de l'avoir trompé. Un moment on put croire que la médiation de Pierre avait pleinement réussi; par ordre du pape, les moines de Cîteaux durent cesser leurs prédications, et la croisade contre les Provençaux parut terminée. Mais, n'osant pas prononcer définitivement par lui-même sur une aussi grave affaire, Innocent III déclara s'en remettre à la décision d'un nouveau concile, qui fut convoqué à Lavaur pour le 15 janvier 1213.

Montfort et ses complices eurent bientôt regagné, dans cette assemblée, le terrain qu'ils avaient perdu; ils résistèrent hautement aux sentiments d'humanité qui avaient amolli le cœur du pape, et parvinrent, par leur assurance, à le faire revenir de ses premiers repentirs.

Pierre d'Aragon rassembla une armée considérable, passa les Pyrénées et rejoignit Raymond VI à Toulouse. La ville de Muret, située à quelques lieues de là, était occupée par une garnison française; ce fut contre elle que l'armée provençale dirigea ses coups. Les chevaliers français tinrent bon jusqu'à l'arrivée de Simon de Montfort, qui pénétra dans la ville avec un petit nombre de ses compagnons. Quelques jours après, il sortit de la place et offrit le combat aux Méridionaux. Ceux-ci avaient l'avantage du nombre, mais leurs adversaires celui de la valeur et de la discipline. Des

le commencement du combat, le roi d'Aragon fut tué à la tête de ses troupes, au milieu desquelles sa mort jeta le découragement. Les milices toulousaines, croyant déjà la bataille perdue, se débandèrent et allèrent se précipiter dans la Garonne. Leur déroute volontaire entraîna celle de toute



Épisode de la bataille de Muret. — D'après un ancien bas-relief en bois (1).

l'armée; Raymond VI prit la fuite avec un petit nombre des siens, et les soldats de la croisade purent achever paisiblement la conquête de ce qui restait de ses États (1213-1214).

Tant d'infortune parut adoucir les haines aveugles soulevées contre le Midi. Un nouveau légat, Pierre de Bénévent, plus modéré que son prédécesseur

(1) Ce bas-relief appartient à M. Barry, à Toulouse. Une gravure en a été publiée dans la belle édition de l'*Epopée toulousaine*, poëme de M. Ducos.

Arnaud, consentait à réconcilier avec l'Église le comte de Toulouse et son allié le comte de Comminges. Le nombre des croisés allait aussi décroissant, et les prédicateurs de la croisade étaient gênés dans leur mission par la mauvaise volonté mal dissimulée de Philippe-Auguste. Le roi de France commençait à s'inquiéter de l'ambition de Simon de Montfort; il voyait avec déplaisir un de ses moindres barons fonder au midi une dynastie puissante.

Il fallait que les croisés se hâtassent de donner à leur conquête les formes de la légitimité. Dans un concile provincial tenu à Montpellier le 8 janvier 1215, et composé des principaux d'entre eux et de trente-trois prélats que présidait le légat Pierre de Bénévent, ils rédigèrent un acte par lequel ils demandaient au pape que le comte de Montfort fût établi leur seigneur, aux lieu et place du comte Raymond VI. Le pape s'en référa encore une fois à l'autorité d'un concile convoqué à Saint-Jean de Latran, à Rome, pour le 11 novembre 1215.

Le comte de Toulouse, son fils, les comtes de Foix et de Comminges, s'y rendirent en personne. Leur sort dépendait de la décision qu'allait prendre cette assemblée. Ils y rencontrèrent de nombreuses sympathies; ils purent enfin parler devant cette grande réunion, à laquelle assistaient quatre cent douze évêques, huit cents abbés ou autres dignitaires ecclésiastiques, et les ambassadeurs de presque tous les rois et princes de la chrétienté. Les horreurs commises par Montfort, par l'abbé et les moines de Cîteaux, par l'évêque Folquet et par les bandes avides qu'ils avaient fanatisées, furent en partie dévoilées et flétries.

Innocent III penchait en faveur des vaincus. Malheureusement, l'esprit de caste et de parti l'emporta sur l'esprit de justice; l'usurpation accomplie par d'abominables violences fut définitivement approuvée, et l'Église tout entière voulut prendre la responsabilité des flots de sang innocent versés dans l'Albigeois et le Toulousain. Raymond VI fut irrémissiblement dépouillé; mais le pape, ne voulant pas le priver entièrement de l'héritage paternel, lui laissa le comtat Venaissin et le marquisat de Provence; il ne lui défendit même pas de reconquérir son bien s'il le pouvait. Quant aux comtes de Foix et de Comminges, le concile ne prit pas de résolution sur leur sort, qui demeura indécis. Le concile de Latran prononça du moins la clôture de la croisade contre les Albigeois. Il avait disposé du Languedoc et de la Provence sans consulter les populations : aussi le patriotisme des villes du Midi ne devait pas tarder à remettre en question l'indépendance méridionale. Il faudra bientôt de nouvelles armées de pèlerins pour écraser une dernière fois cette nationalité brillante; mais le fils de Montfort ne pourra pas recueillir l'héritage de son père, et ce sera la maison de France qui tirera tout le profit de cette grande iniquité.

BATAILLE DE BOUVINES.

Jean Sans-Terre poursuivait le cours de ses folies et de ses cruautés. Les exactions et la tyrannie toujours croissantes des successeurs de Guillaume le Conquérant avaient produit les effets d'une douleur féconde et salutaire; elles avaient étroitement uni les diverses classes, naguère si divisées, de la nation anglaise; vainqueurs ou vaincus, habitants des villes, chevaliers normands ou serfs des campagnes, tous faisaient cause commune contre une royauté sans conscience et sans frein. C'était l'inverse de ce qui se passait en France, où une royauté pieuse protégeait les faibles contre l'oppression seigneuriale.

Le roi d'Angleterre, toujours aux prises avec ses sujets, ne maintenait son autorité que par les cottereaux, brabançons ou autres mercenaires avides et cruels qu'il appelait du continent, et se trouvait obligé, pour les payer, de recourir à des exactions nouvelles. Il ajouta aux difficultés de sa position en se brouillant avec le saint-siége, au sujet de la nomination d'un archevêque de Cantorbéry. Il fut excommunié. Son neveu et son associé, l'empereur Otton de Brunswick, s'était attiré, de son côté, la colère du pape, et avait été également frappé d'anathème. Or Innocent III n'était pas un pontife qui se contentât de fulminer des sentences impuissantes. Il offrit la couronne d'Angleterre à Philippe-Auguste, qui fit aussitôt de grands préparatifs et convoqua une assemblée générale des nobles et du clergé français à Soissons (1213), pour discuter les moyens d'assurer le succès de l'expédition. Une armée fut bientôt réunie, et les vaisseaux français, équipés sur les côtes du Boulonnais, n'attendaient plus que l'ordre de faire voile pour Douvres, lorsque, par un revirement soudain, le pape rétablit le roi d'Angleterre dans les bonnes grâces de l'Église. Jean s'était démis de sa souveraineté au profit du saint-siége; il avait consenti à en devenir le vassal et à lui payer un tribut annuel de mille marcs d'argent.

Mal satisfait du pape, mais trop habile pour oublier son rôle de fils soumis de l'Église, Philippe-Auguste, afin de ne pas perdre entièrement le fruit de ses efforts, tourna ses armes contre la Flandre. Ferrand de Portugal, comte de Flandre, et son voisin le comte de Boulogne, redoutables par le nombre et la prospérité des belles et industrieuses cités comprises dans leurs domaines, reprenaient ouvertement le rôle hostile des grands vassaux sous les premiers Capétiens. Ils étaient alliés de Jean Sans-Terre et d'Otton. Philippe marcha sur la Flandre et s'avança jusqu'à Gand; mais bientôt, apprenant que Ferrand venait à sa rencontre et que sa flotte avait été détruite par les Anglais, il se contenta d'exiger des Gantois une contribution et leva le siége. Il taxa de même Bruges, Ypres et Oudenarde. D'autres villes, moins heureuses, Lille surtout, furent livrées au pillage et à l'incendie par les routiers féroces de la bande de Cadoc.

Cependant le Poitou, l'Anjou et le Maine, déjà fatigués de leur annexion à la France, avaient rappelé Jean Sans-Terre, qui débarqua à la Rochelle, reprit en peu de jours son autorité sur tout le pays jusqu'à la Loire, et arriva aux portes de Nantes sans avoir rencontré d'obstacle.

La position de Philippe-Auguste devenait inquiétante : les provinces de l'ouest se soulevaient, tandis qu'à l'est le comte Ferrand marchait contre le roi pour venger le ravage de la Flandre, après avoir été rejoint par l'empereur Otton de Brunswick et par le duc de Hollande; en même temps, ses propres troupes, leur temps de service expiré, se laissaient entraîner à la croisade contre les Albigeois et se dispersaient. Son énergie le sauva : il rassembla ses barons, convoqua les milices communales et se tint prêt à faire face à tous ses ennemis. Se chargeant lui-même de poursuivre la guerre en Flandre, il laissa à son fils Louis le soin de contenir le roi d'Angleterre. Ce dernier n'attendit même pas l'attaque des Français; il battit rapidement en retraite, après une affaire où son arrière-garde fut défaite, traversa le Poitou sans s'arrêter et retourna en Angleterre.

Du côté de la Flandre, la guerre fut sérieuse, et Philippe eut à combattre de plus dignes ennemis. Les milices communales de Soissons, Corbie, Amiens, Beauvais, Compiègne et Arras, enrôlées sous ses drapeaux, allaient, pour la première fois, lui être aussi utiles que sa chevalerie et se montrer dignes de leurs libertés. De plus, il avait le droit de se regarder, dans cette lutte, comme le défenseur des intérêts de l'Église; car Otton de Brunswick était excommunié. Il se trouvait, avec son armée, entre Lille et Tournai, lorsqu'on apprit que l'ennemi était sur les bords de l'Escaut. A cette nouvelle, il rétrograda pour n'être pas attaqué dans un pays marécageux. Otton attribua ce mouvement à la crainte et pressa la marche des siens.

Le dimanche 27 août 1214, les Français venaient de passer un pont jeté sur une petite rivière et appelé le pont de Bouvines, lorsqu'on signala l'approche des troupes impériales et flamandes. La journée étant déjà avancée, le roi comptait peu sur une attaque; il s'était assis à l'ombre d'un arbre pour prendre quelque repos. Mais, au premier bruit, il s'élança à cheval et rangea son armée sur une seule ligne, au centre de laquelle il se plaça avec l'élite de ses chevaliers. En face, on voyait au loin briller l'armure de l'empereur, toute étincelante de pierreries. Les deux armées restèrent quelque temps en présence, sans combattre; la cavalerie de la commune de Soissons s'ébranla la première et eut l'honneur d'engager le combat. Les chevaliers de Flandre jugèrent d'abord de tels adversaires indignes de leurs coups; mais après avoir vu tomber plusieurs des leurs, ils se mirent en mouvement à leur tour et se précipitèrent sur l'aile droite de l'armée française. Celle-ci s'ébranla de son côté et repoussa les Flamands en désordre. Le comte Ferrand fut renversé de cheval et bientôt obligé de se rendre. Au centre, Philippe-Auguste donna le signal de l'attaque en se dirigeant vers l'endroit où se trouvait l'empereur. Celui-ci était entouré d'une garde nombreuse de fantassins saxons, armés de longues lances garnies de crocs, qui dirigèrent tous leurs efforts contre le roi; ils ne purent le blesser, à cause de l'impénétrabilité de son armure à mailles d'acier; ils réussirent toutefois à le désarçonner. Philippe courait le plus grand danger; il eût été



Fragment du bas-relief des sergents de la bataille de Bouvines, conservé à l'église de Saint-Denys (1).

tué infailliblement sans l'arrivée de ses plus braves chevaliers, parmi lesquels était l'illustre Guillaume des Barres, et qui parvinrent à le dégager.

A l'aile gauche, Thomas de Saint-Valeri-sur-Somme, avec les chevaliers du Ponthieu et du Vimeu, avait courageusement attaqué la droite de l'ennemi, commandée par le comte de Boulogne, et composée en grande partie d'Anglais. Le comte était reconnaissable de loin à sa haute taille, grandie encore par deux fanons de baleine qui surmontaient son heaume. Sa vaillance maintenait le combat de ce côté. Mais l'empereur Otton, serré de près à son tour par Guillaume des Barres et l'élite des chevaliers du roi, avait fini par lâcher pied, entraînant tout le centre dans sa fuite. Alors toute l'armée des Français se tourna contre le comte de Boulogne et les braves qui l'entouraient, routiers brabançons pour la plupart. Ils résistèrent jusqu'à ce que leur chef fût blessé et obligé de se rendre. Dès lors la déroute était complète, et les troupes françaises se répandirent sur le champ de bataille pour se partager le butin.

(1) Ce bas-relief avait été encastré dans une muraille de l'église de Sainte-Catherine du Val des Escoliers (ou de la Couture), à Paris, église fondée en 1243, par les sergents d'armes, en action de grâces de la victoire du pont de Bouvines, qu'ils gardaient. Mais comme dans cette sculpture, dont nous ne donnons qu'un fragment, on voit la figure de saint Louis, ce ne peut être qu'une œuvre de la fin du treizième siècle.

Ce succès national, et digne à tous les titres de la popularité qu'il obtint, relevait enfin d'une manière brillante la royauté qui prétendait à la gloire d'hériter de Charlemagne et qui, à l'avènement de Philippe-Auguste, était si débile encore; c'était la sanction de la sentence prononcée contre Jean Sans-Terre; c'était une victoire de la France contre des ennemis naturels et bien tranchés, des Anglais, des Flamands, des Germains; c'était encore une victoire de l'Église, l'antique et précieuse alliée des Franks; c'était surtout une victoire des milices communales qui, armées à la légère, ne craignirent pas de se mesurer avec cette chevalerie presque invulnérable sous ses armures de fer, et qui scellèrent ce jour-là d'un sang généreux leur alliance avec la royauté et leur entrée dans la vie politique. Le roi, à son retour, fut accueilli avec un véritable enthousiasme par les populations de la Picardie et de l'Ile-de-France. Trois mois après, Jean Sans-Terre, toujours odieux et méprisé, fut obligé de céder aux sommations menaçantes de tout son peuple. Il jura et signa la



Sceau de Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, apposé par lui aux préliminaires de paix présentés par les barons.

Exergue. — Johannes : Dei : gratiâ : rex : Anglie : dominus : Hibernie. (Jean, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et seigneur d'Irlande.)

Fac-simile de l'écriture de la Grande Charte. — « ...Nullus liber homo capiatur vel imprisonetur aut dissaisiatur aut utlagetur aut exuletur aut aliquo modo destruatur nec super eum ibimus nec super eum mittemus nisi per legale judicium parium suorum vel per legem terre nulli vendemus nulli negabimus aut differemus rectum aut justitiam... »

grande charte qui consacrait les libertés de l'aristocratie anglaise. En vertu de cet acte célèbre, tout projet d'imposition nouvelle devait être soumis par le roi à ses barons et évêques réunis en parlement; toutes les troupes mercenaires devaient vider le territoire de l'Angleterre; tout emprisonnement sans un jugement préalable était désormais interdit.

A peine eut-il cédé, Jean songea aux moyens de violer son serment, et s'adressa au souverain pontife pour en être délié. Innocent III n'hésita pas à relever son vassal d'une promesse arrachée, disait-il, par force et par violence, et condamna la grande charte anglaise comme nulle et honteuse, illicite et impie. Ce n'était pas tout d'avoir obtenu la permission de violer son engagement, il fallait encore à Jean de nombreuses troupes pour soutenir ses prétentions, et les routiers à sa solde l'avaient abandonné depuis que son trésor était vide. Pour les rappeler, il leur offrit le pillage des biens de l'aristocratie anglaise. Une telle proie ne pouvait manquer de tenter les nombreux aventuriers que la cessation des hostilités entre l'empire et la France réduisait à l'inaction; Jean put bientôt soutenir son nouveau rôle d'allié de l'Église à la tête d'une armée de brigands. Leurs ravages épouvantèrent les barons anglais, qui proposèrent la couronne d'Angleterre au roi de France pour son fils Louis.

Le jeune Louis s'empressa d'accepter, malgré l'opposition du pape. Un légat d'Innocent III tenta

de l'arrêter et le menaça d'excommunication; Philippe-Auguste feignit de joindre ses ordres à l'autorité apostolique, et même de confisquer les domaines de son fils pour empêcher son départ; mais Louis passa en Angleterre.

A cette nouvelle, Innocent III, assemblant solennellement son peuple et son clergé, prononça un discours dont le texte était tiré de ces paroles de l'Écriture : « Épée, épée, sors du fourreau pour verser le sang; sois tranchante et claire pour tuer et pour frapper! » (Ezéchiel.) Ce fut la dernière menace d'un pontife qui avait ensanglanté plus qu'aucun de ses prédécesseurs la chaire de saint Pierre, et dont toutefois la grande intelligence, l'âme vigoureuse et le cœur droit, au milieu des plus déplorables méprises, portèrent à son plus haut degré le pouvoir pontifical. Il mourut au mois de juillet 1216.

Jean Sans-Terre mourut peu de mois après son protecteur (19 octobre); à bout de ressources et réduit à vivre de brigandages, il dut croire que jamais son fils Henri III, âgé de dix ans, ne recueillerait son héritage. Sa mort semblait compléter le triomphe du jeune Louis; il n'en fut rien.

Le fils de Philippe avait été reçu avec joie dans les principales villes de la Grande-Bretagne, et l'établissement de son autorité n'avait rencontré d'abord aucune difficulté sérieuse. Mais la mort de l'ennemi qu'il venait combattre fut un coup fatal pour ses intérêts. L'Angleterre ne l'avait appelé que dans son impatience de chasser le monstre qui la dévorait; elle n'avait nul désir de se placer sous une tutelle française. Elle tourna ses espérances vers Henri III, fils de Jean, innocent des crimes de son père, et dont la grande jeunesse pouvait faire espérer un souverain docile.

Le légat n'avait pas attendu la défection des partisans de Louis pour couronner le jeune Plantagenet, et l'avait fait reconnaître par la population de Douvres, restée fidèle à ses monarques héréditaires. Louis assiégea inutilement cette ville; son père, paralysé par les remontrances d'Honorius III, successeur d'Innocent, lui refusa tout secours; ce qui restait de ses partisans fut battu à Lincoln, et une flotte armée par sa femme, Blanche de Castille, fut détruite en vue de la côte anglaise. Il n'avait plus que la ville de Londres et quelques seigneurs trop compromis dans sa cause pour l'abandonner. Jugeant lui-même qu'elle était perdue, il ouvrit des négociations avec son jeune compétiteur, toujours soutenu par le légat, et se retira avec honneur, en assurant une complète amnistie (1217) aux gens de Londres et à tous les autres Anglais qui l'avaient appelé et lui étaient demeurés fidèles.

SUITE DE LA GUERRE DES ALBIGEOIS. — MORT DE PHILIPPE-AUGUSTE.

Le concile de Latran avait laissé au jeune Raymond VII la possession du marquisat de Provence et du comtat Venaissin. C'était bien peu pour l'héritier du plus puissant souverain de la Gaule méridionale; mais le jeune prince, confiant dans son droit et secrètement encouragé par le pape, n'hésita pas à entreprendre une lutte inégale contre le spoliateur de son père. Il connaissait la juste haine que ses compatriotes portaient aux conquérants. Tout le Midi frémissait sous leur joug. Raymond attaqua Beaucaire et s'en empara, malgré la garnison française qui défendait la ville et malgré Simon de Montfort, qui, accourant pour la secourir, n'arriva que pour être témoin du premier succès de ce jeune homme. Le fils de Raymond VI avait dix-neuf ans.

Cette défaite, grossie sans doute par la renommée, remplit de joie les populations provençales. L'effervescence fut telle que le vieux Raymond VI, retiré au delà des Pyrénées, se crut assez fort pour les franchir et affronter, à la tête de quelques chevaliers fidèles à sa cause, toutes les forces de son ancien ennemi. Sa tentative ne réussit pas; mais cette courageuse initiative réveilla le cœur de ses sujets et donna quelque temps après aux habitants de Toulouse, poussés à bout par les cruautés de leurs oppresseurs, le courage de secouer un joug devenu trop pesant.

Au retour de sa malheureuse expédition de Beaucaire, Montfort apprit avec rage l'insurrection de sa capitale et résolut de l'éteindre dans des flots de sang. Les Toulousains, effrayés de ses menaces et encouragés par les promesses de Folquet leur évêque, lui envoyèrent les principaux d'entre eux pour tâcher d'apaiser sa colère : ils tombèrent dans un piége; le comte les fit saisir et enchaîner. Cette trahison donna aux bourgeois de Toulouse l'énergie du désespoir; ils se retranchèrent dans leurs maisons, et repoussèrent avec succès toutes les attaques. Armés de bâtons, de massues et de frondes, ils ne craignirent pas de poursuivre, au milieu de leurs rues étroites et tortueuses, les chevaliers croisés, et les forcèrent à la retraite. En vain Montfort essaya-t-il de les vaincre en incendiant la ville; ils virent sans se décourager quatre de leurs quartiers réduits en cendres. Ce fut seulement quand il les menaça de mettre à mort ceux d'entre eux qu'il tenait prisonniers, qu'ils renoncèrent à la défense et signèrent une capitulation par laquelle la vie et les biens leur étaient garantis.

Une fois maître de Toulouse, Montfort s'empara d'un certain nombre des plus considérables de ses citoyens qu'il enferma dans différents châteaux, démolit les maisons garnies de tours et tous les lieux fortifiés, et frappa la ville d'une contribution de 30 000 marcs. Un moment il avait eu l'idée de la détruire entièrement et d'en disperser les habitants; c'eût été le seul moyen de prévenir les effets de leur vengeance.

Obligé d'aller à la rencontre du comte de Foix, qui avait repris les armes, il s'était à peine éloigné que les Toulousains envoyèrent à leur ancien comte la prière de rentrer dans sa capitale. Raymond VI

répondit avec empressement à leur appel, et parvint, à la tête de quelques cavaliers, à se frayer un passage jusque vers eux (13 septembre 1217). Ces pauvres gens pleuraient en baisant le pan des habits de celui qui n'avait pas su les défendre, qui avait même contribué à leur perte, mais qui était dépouillé comme eux et souffrait pour la même cause. Montfort était encore loin; il avait quitté le comté de Foix pour attaquer le Valentinois; il revint, et quand il se retrouva devant Toulouse, les murs étaient relevés et son enceinte était pleine de généreux défenseurs. Le siége commença aussitôt. Jamais les Toulousains n'avaient fait une plus belle résistance. Neuf mois se passèrent en combats; Montfort, accablé de honte et de chagrin, doutait pour la première fois de l'appui de Dieu. « Il priait le Seigneur de lui donner la paix, en le guérissant par la mort de ses souffrances. » (Puy-Laurens.) Une nuit, une pierre, lancée du haut des murailles par un mangonneau, l'atteignit à la tête: il tomba pour ne plus se relever (25 juin 1218). Les Français voulurent en vain poursuivre le siége; il fallut battre en retraite un mois après.

Amauri de Montfort, fils de Simon, recueillit l'héritage de son père, et reçut le serment de ses soldats; mais il ne put relever sa fortune. Partout les villes, encouragées par l'exemple de Toulouse, se soulevèrent, et le jeune comte, mal soutenu par l'Église, tout entière alors à la prédication de la cinquième croisade, perdit en cette seule année (1218) le Querci, l'Agénois, le Rouergue et l'Albigeois. Honorius III, rappelé enfin par la gravité des évènements à la politique de son prédécesseur, stimula encore une fois le zèle des prédicateurs de la croisade, et réussit à jeter sur le Midi une nouvelle armée de croisés.

Amauri était occupé au siége de Marmande. Il y fut joint par 15 000 hommes que lui amena Louis, le fils aîné du roi de France. Une partie de cette armée, dépassant les murailles de Marmande, se dirigea vers Toulouse, et rencontra à six lieues de cette ville un corps de Provençaux commandé par Raymond VII. Les croisés furent, cette fois, complétement battus, et un grand nombre de Français restèrent entre les mains des Albigeois.

Cependant les défenseurs de Marmande furent obligés de se rendre. Louis leur accorda la vie sauve, et laissa partir leur chef Centulle d'Astarac avec ses hommes d'armes. Pendant que la négociation s'achevait, Amauri de Montfort pénétra dans la ville sans défense, et massacra tous les habitants, au nombre de cinq mille. De là les croisés allèrent mettre de nouveau le siége devant Toulouse; ils furent obligés de le lever après deux mois et demi d'efforts inutiles (1er août 1219).

Castelnaudari, Béziers, Montauban, Agen, s'insurgèrent tour à tour, massacrèrent leurs garnisons françaises, et il ne resta bientôt plus à Amauri de Montfort, de tous les domaines de son père, que la seule ville de Carcassonne (1221). Raymond VII voulut profiter de ces circonstances et tenta vainement d'obtenir de Philippe-Auguste la reconnaissance de ses droits (1222). Le roi acheva de montrer la sagesse de son esprit par une ferme volonté de consolider en paix les heureux résultats de son règne, au lieu de les compromettre en de nouvelles entreprises. Ses derniers soins furent consacrés à l'affermissement de son autorité en Normandie, à l'administration de ses domaines, au développement du commerce dans les villes de son royaume. Il entoura de bonnes murailles la plupart des villes et bourgs de l'Ile-de-France; « et ce qui paraîtra bien étonnant et bien digne d'éloges à tous ceux qui l'entendront de leurs oreilles, c'est que dans tous ces lieux nul ne fut chargé d'une contribution extraordinaire ni d'aucune corvée comme beaucoup de seigneurs ont coutume d'en exiger. Quiconque a eu sa maison, son fonds de terre ou sa vigne emportés par les fossés, par les tours ou par les remparts, a reçu du roi une juste indemnité. » (*Philipp.*, ch. XII.) Ainsi s'exprime l'admiration naïve du chroniqueur, laquelle prouve du moins que les sentiments de justice et d'humanité commençaient, grâce à la maison de France, à prévaloir dans l'Occident.

Épuisé par une vieillesse prématurée, suite de ses fatigues, Philippe-Auguste termina, le 14 juillet 1223, son long règne de quarante-trois ans, léguant à ses successeurs un prestige inconnu avant lui et les domaines de ses ancêtres plus que doublés en étendue.

Un chroniqueur qui assistait à ses funérailles (Conon de Lausanne) prétend que son père, Louis VII, ne lui avait laissé que 19 000 livres par an de revenu, et qu'à son fils Louis VIII il laissa 1 200 livres par jour. Sa dernière pensée fut pour Ingeburge. « Ayant fait appeler Louis, il lui dit: « Mon fils, tu ne m'as jamais chagriné. Je te prie » d'honorer Dieu et la sainte Église comme je l'ai » fait moi-même; j'en ai recueilli une grande utilité et tu en recueilleras une grande aussi. Je te » prie pour les pauvres. Je te prie pour madame » la reine à qui j'ai trop fait d'injures... » Et il se mit à pleurer; et ce furent les dernières paroles qu'il prononça. »

LOUIS VIII.

Louis VIII était alors âgé de trente-six ans; il n'avait pas hérité des talents de son père. Un caractère brave et loyal était tout ce que les évènements auxquels il avait été mêlé eussent fait ressortir en sa personne. On le surnommait *le Lion*.

La trêve conclue avec l'Angleterre lorsque le jeune Henri III était monté sur le trône allait expirer. C'était un moment que Philippe-Auguste avait impatiemment attendu pour compléter son œuvre, en joignant à la Normandie le reste des domaines que les Plantagenets conservaient encore sur le continent. Louis VIII profita des préparatifs de son père, et reprit les hostilités en envahissant la Saintonge. Les barons aquitains, livrés à leurs seules forces,

ne pouvaient résister à l'armée royale; ils imitèrent tous l'exemple du comte de la Marche, le plus puissant d'entre eux, en prêtant au roi le serment

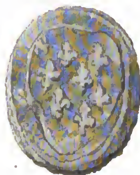


Monnaie de Louis VIII.

d'hommage. Ce simple fait annexait au domaine royal le Limousin, le Périgord et une partie de la Guyenne. Le roi put apercevoir Bordeaux, dont il n'était séparé que par la Garonne; mais la ville était à l'abri de ses attaques.

Cependant Raymond VII n'avait épargné aucun moyen de fléchir le pape et l'Église; il n'avait point réussi : l'Église avait juré la perte irrémissible d'un pays qui s'était mis un instant en lutte ouverte avec la pure orthodoxie chrétienne. Par les ordres du pape, on prêcha une nouvelle croisade contre les Albigeois pendant qu'un concile se rassemblait à Bourges; et, pressé par les instances du saint-siége autant que par sa propre ambition, Louis VIII accepta du comte Amauri ce que son père avait refusé de Raymond VII; il consentit à se faire acquéreur des droits que Simon de Montfort avait si odieusement gagnés dans le Midi, et que son fils renonçait à soutenir.





Sceau et contre-sceau de Louis VIII.

Raymond VII, mandé au concile de Bourges (novembre 1225), s'y rendit avec les comtes de Foix et de Béziers. Cette génération nouvelle renouvela toutes les soumissions que Raymond VI et ses alliés avaient humblement faites à l'Église dix ans auparavant; Raymond VII déclara que « régner, c'est obéir à la sainte Église; qu'il était prêt à subir l'examen de sa foi, à faire publiquement pénitence s'il avait péché, à faire visiter chacune de ses villes par les légats pontificaux, et à punir tous ceux que l'Église jugerait d'une foi suspecte »; enfin, s'adressant à Louis VIII, il demanda le jugement de sa cause par la cour des pairs; il toucha même quelques pères du concile par ses malheurs, sa jeunesse et sa loyauté. Tout cela fut en vain.

Raymond VII fut excommunié, déclaré déchu de ses États; et le roi de France, chargé de l'exécution de la sentence, fut autorisé, pour s'indemniser des dépenses de cette expédition, à lever pendant cinq ans le dixième des revenus du clergé. Les moines de Cîteaux prêchèrent dans toute la France la nouvelle croisade; et bientôt Louis VIII, à la tête de cinquante mille cavaliers qui s'étaient rassemblés à Bourges, se dirigea vers le midi.

Raymond VII, incapable de résister seul à une armée aussi formidable, voulut s'assurer l'appui du roi d'Angleterre; mais l'Église venait de forcer Henri III à conclure une trêve avec la France. Raymond-Béranger, comte de Provence, ne le soutint pas davantage; l'armée croisée devait suivre la vallée du Rhône pour se rendre au midi, et il craignait, non sans raison, de voir ses États supporter tout le poids de la guerre. Le roi d'Aragon et le comte de Roussillon abandonnèrent aussi en cette circonstance leur allié naturel, et détruisirent, en séparant leur cause de celle du Languedoc, la solidarité qui existait entre leurs États et les provinces du midi de la France. Seul, le comte de Foix ne craignit pas de partager les dangers de son suzerain.

L'armée croisée descendit lentement la vallée du Rhône et arriva devant Avignon. C'était une ville libre et florissante, gouvernée républicaine-

ment par des magistrats élus dans son sein. A l'approche du roi, elle lui envoya des députés et protesta de son dévouement et de sa sympathie pour le souverain français. Mais Avignon était dévouée à la cause de Raymond VII; l'esprit y était le même que dans le reste du Midi, élégant, cultivé, libéral et tant soit peu hérétique. Excité par les prélats qui l'accompagnaient, le roi reçut avec hauteur les envoyés de la petite république, et il exigea pour lui et toute son armée le libre passage par leur ville. Instruits, par l'exemple de Toulouse,



Figure de Louis VIII sur une plaque de cuivre dorée placée sur son tombeau, à Saint-Denys (1).

de Marmande et de bien d'autres villes, de la bonne foi des croisés, les consuls d'Avignon refusèrent. Le roi, plein de colère, jura qu'il entrerait, et le siége commença. Les Avignonais rappelerent l'héroïsme des Toulousains.

On était à l'époque des plus fortes chaleurs de l'année. Les Français du nord, campés au milieu d'une plaine ravagée, mal nourris et harassés de fatigue, furent bientôt visités par de funestes maladies. Pendant les trois mois que dura le siége, plus de trente mille d'entre eux périrent. Avignon se rendit enfin, après une glorieuse résistance.

(1) Cette plaque a été fondue en 1793.

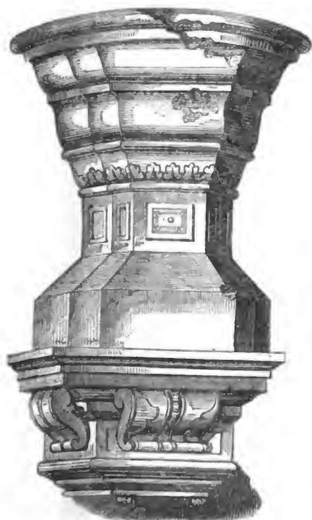
Les croisés n'avaient pas attendu ce moment pour se répandre dans toute la Provence; ils étaient arrivés presque sans résistance jusqu'à Carcassonne et Albi; le pays tout entier était dans la terreur. Cependant Louis VIII, après avoir traité Avignon avec clémence, parcourut pacifiquement la contrée à la tête de ses troupes. Raymond VII, trop faible pour tenir la campagne, s'était retiré avec quelques fidèles à Toulouse, où il attendait que Louis vînt l'attaquer.

Louis ne vint pas. Il avait contracté devant Avignon le germe d'une fièvre pestilentielle dont il devait mourir; sentant son mal s'aggraver, il avait hâté son retour en France; mais, arrivé à Montpensier, en Auvergne, il ne put aller plus loin, et mourut après quelques jours de souffrance (8 novembre 1226).

LOUIS IX (SAINT LOUIS). — RÉGENCE DE BLANCHE DE CASTILLE.

Le fils aîné de Louis VIII avait onze ans (1226). Il était aisé de prévoir qu'il ne monterait pas sur le trône sans rencontrer de vives résistances. C'était à peine si, dans ce temps, l'hérédité de la couronne de France reposait encore sur un principe incontesté; mais surtout on ne pouvait se prévaloir d'aucune règle certaine pour l'établissement de la régence pendant une minorité. La reine Blanche de Castille, voulant prévenir les luttes que méditaient déjà les grands vassaux, et craignant de voir la destinée de son fils confiée à des mains indignes, n'hésita pas à s'emparer du gouvernement. Du vivant du roi, on avait peu entendu parler d'elle, et il était au moins permis de craindre que cette femme pieuse, tendre, aimable, tout entière consacrée à l'éducation de ses fils, ne fût pas douée d'une volonté assez ferme et d'une intelligence assez élevée pour surmonter les nombreux obstacles que ne tarderait pas à lui susciter sa courageuse entreprise. Mais on ne fut pas longtemps sans reconnaître qu'elle était à la hauteur des devoirs difficiles que lui avait imposés la mort prématurée de son époux. Tout en transmettant à ses fils ses sentiments de piété austère, elle n'avait rien négligé pour faire naître et cultiver en eux les mâles vertus qui pouvaient les rendre dignes de régner. Elle contribua beaucoup, par les pures et nobles idées que son fils aîné avait été habitué à puiser dans ses entretiens, à élever le niveau de l'esprit public en France. Si Louis conserva pendant tout son règne ce rare respect pour la vie humaine et cet amour sincère de ses semblables qui lui inspirèrent tant de réformes utiles dans la législation et l'organisation politique, c'est assurément en grande partie à la bienfaisante influence de sa mère qu'il est juste d'en faire remonter l'honneur.

Cette autorité morale de Blanche de Castille eut aussi une action considérable sur la conduite d'un seigneur puissant, Thibaud IV, comte de Champagne, qui fut plus tard roi de Navarre. C'était un



Fonts où fut baptisé Louis IX, conservés dans l'église paroissiale de Poissi (1).

homme d'un esprit éminent, ami des poëtes et poëte lui-même. Ses chansons amoureuses, dont plusieurs passent pour avoir été adressées à la reine Blanche, ne manquent ni de charme ni de grâce. Il fut un des premiers barons du Nord qui essayèrent d'imiter les fêtes chevaleresques et littéraires de la Provence, et sa cour égala en magnificence ainsi qu'en lumières celle du roi de France lui-même.

On se rappelle que Thibaud, à la suite d'une querelle avec Louis VIII sous les murs d'Avignon, l'avait brusquement quitté, entraînant avec lui plusieurs des principaux vassaux du roi. Par une ligue formée entre eux, les grands firent acte de rébellion dès le commencement de la régence : ils refusèrent de se rendre à la cérémonie du sacre à moins que la reine ne mît en liberté les captifs détenus dans les prisons du royaume, et surtout les comtes de Flandre et de Boulogne. Blanche, craignant de pousser à bout les mécontents par un refus formel, éluda leur demande en avançant l'époque de la cérémonie. Elle se rappelait sans doute la conduite de Philippe-Auguste en pareille circonstance, et d'ailleurs elle était entourée d'un assez grand nombre de vassaux fidèles pour donner au sacre de son fils un éclat suffisant. Toutefois, peu de temps après, pour satisfaire, au moins en partie, aux demandes des barons, elle fit sortir Ferrand, comte de Flandre, de la tour du Louvre, où il était



Blanche de Castille. — D'après un vitrail de l'abbaye de Maubuisson. (Albert Lenoir, *Monuments des arts libéraux.*)

retenu depuis la bataille de Bouvines. Ensuite elle chercha par divers moyens à dissoudre la ligue des grands vassaux, de jour en jour plus menaçante, et qui venait de recevoir une nouvelle force grâce à l'alliance du roi d'Angleterre Henri III et de son frère Richard.

Thibaud IV fut le plus facile à gagner. Il s'était mis en route pour rejoindre les coalisés en Poitou, la reine réussit par ses prières à le faire rétro-

(1) La chapelle où se trouvent ces fonts est consacrée à saint Louis. On lisait sur un vitrail de cette chapelle les quatre lignes suivantes, œuvre du seizième siècle :

Saint Louis fut enfant né de Poissi
Et baptisé en la présente église.
Les fonts en sont gardés encore ici,
Et conservés comme relique exquise.



Sacre de Louis IX. — D'après un vitrail de la chapelle de la Vierge, à Saint-Louis de Poissi. (Quatorzième siècle.)

grader et à l'attacher à sa cause. Cette défection fut suivie de plusieurs autres : Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, qui avait été d'abord l'un des plus ardents d'entre les révoltés, consentit un des pre-

miers à se laisser réconcilier avec la régente. L'indécision, la discorde, divisèrent ceux qui résistaient encore; bientôt la ligue se trouva dissoute, et tous les barons, les uns après les autres, se rendirent à Paris pour prêter au roi le serment d'allégeance. Ce n'était toutefois qu'une trêve : on n'avait cédé qu'à la force des circonstances. Le nouveau comte de Boulogne, Philippe Hurepel, fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie, avait toujours annoncé des prétentions à la régence. Il eut peu de peine à ranimer le mécontentement des vassaux et à leur persuader de favoriser ses projets. Il ne s'agissait de rien moins que de profiter de la présence momentanée du roi et de sa mère à Orléans pour enlever le jeune prince. Ce coup de main eût dépossédé Blanche de Castille du gouvernement du royaume pendant la minorité du roi, et la France eût été ramenée brusquement au régime tumultueux de la féodalité. Avertie à temps, la reine se tira de ce péril, grâce à la fidélité de Thibaud de Champagne et des bourgeois de Paris, qui, au premier cri d'alarme, couvrirent de leurs milices



Portrait de Louis IX à l'âge de treize ans. — D'après une peinture sur bois qui était à la Sainte-Chapelle, à Paris (1).

dévouées la route de Paris à Orléans jusqu'à la tour de Montlhéri (1227).

Pierre Mauclerc, rendu à son attitude hostile, tenta vainement de détacher Thibaud du parti de la régente. Il ne fit qu'attirer la guerre sur ses possessions. A l'appel de la reine contre lui, aucun des chevaliers qu'il considérait comme ses alliés n'osa refuser à la couronne le service féodal. Mais on était au milieu de l'hiver; cette circonstance et le zèle d'ailleurs peu sincère des barons ne permirent pas à Blanche d'arriver à des résultats décisifs pendant cette campagne, qui ne dura que quarante jours. Elle ne pouvait, en effet, exiger des vassaux du roi, assez mal disposés en sa faveur, au delà du temps de service fixé par la coutume féodale; c'était même déjà un grand progrès dans l'influence du pouvoir royal d'avoir réussi à obtenir leur concours contre Pierre Mauclerc. Aussi le mécontentement des barons chercha bientôt une autre satisfaction. Réunis sur les frontières de la Bretagne, et tous enflammés des mêmes sentiments d'animosité et des mêmes désirs de vengeance à l'égard de Thibaud, ils se donnèrent rendez-vous sur les terres du comte de Champagne; puis, dissimulant leur inimitié sous des dehors de générosité et d'attachement au roi, ils déclarèrent qu'ils n'attaquaient en lui que le meurtrier de Louis VIII et le favori de la reine mère. Il fallut l'intervention armée des troupes royales pour arrêter leurs ravages dans la malheureuse Champagne.

(1) Une copie de ce tableau, faite au dix-septième siècle, est conservée au Musée de Versailles (n° 2932).

L'année suivante, Pierre Mauclerc, rassuré par le mauvais succès d'une première expédition que la reine avait dirigée contre lui, et par l'arrivée du roi d'Angleterre sur le continent à la tête d'une armée assez nombreuse, refusa de comparaître devant le tribunal de la cour des pairs, qui l'avait appelé pour le juger. Il fut déclaré, par contumace, coupable de félonie et dépouillé de tous ses fiefs. La difficulté était d'exécuter la sentence; comme l'année précédente, les barons n'osèrent pas refuser le service militaire, mais ils réussirent, par leur mauvais vouloir, à éviter tout engagement sérieux avec l'ennemi, et se dispersèrent après les quarante jours révolus. Ils fondirent encore sur la Champagne et



Pierre de Dreux, dit Mauclerc, duc de Bretagne. — D'après un vitrail de l'église Notre-Dame de Chartres. (Gaignières.)

battirent complétement Thibaud, que l'intervention royale fut cette fois impuissante à sauvegarder. Il lui fallut demander la paix à ses ennemis, et promettre d'accomplir le pèlerinage de la terre sainte avec cent de ses chevaliers.

Ces guerres intestines pouvaient encourager Henri III à tenter la conquête de la Normandie. Mais ce jeune prince, comme son père jadis, dissipa ses trésors en fêtes, en festins, et se rembarqua sans avoir fait rien pour le duc de Bretagne. Celui-ci, dont les talents et l'esprit d'entreprise méritaient mieux qu'un pareil allié, n'en continua pas moins de guerroyer sur les frontières de ses États jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle armée française. Son activité, son expérience de la guerre, lui assurèrent l'avantage sur les troupes royales dans plusieurs rencontres, et la reine, désespérant de pouvoir jamais faire exécuter la sentence de la cour des pairs, finit par conclure avec Pierre Mauclerc, en 1231, une trêve de trois ans qui termina les hostilités. Les seigneurs rebelles du Poitou et de l'Angoumois furent compris dans cette trêve et obligés d'attendre des circonstances plus favorables pour l'exécution de leurs projets contre la royauté.

Cependant le Midi avait été le théâtre de nouveaux troubles. Raymond VII, après la mort de Louis VIII en Auvergne, avait repris la campagne et attaqué Humbert de Beaujeu, lieutenant du roi en Languedoc. Il avait eu l'avantage dans plusieurs combats, et ses progrès étaient tels qu'en 1219 il avait recouvré la plus grande partie de l'Agénois et pris Castel-Sarrasin. Il n'alla pas plus loin; les

archevêques de Bordeaux et d'Auch arrivèrent à la tête d'une armée de croisés si nombreuse que le comte, forcé de battre en retraite, dut se retirer derrière les murs de sa capitale. L'héroïque résistance des Toulousains lassa les croisés, qui, désespérant d'entrer de vive force dans la ville, ravagèrent pendant quatre mois les campagnes environnantes afin de l'affamer.

Réduits à la dernière extrémité par cette terrible dévastation, les Toulousains furent contraints à demander la paix. Raymond et les capitouls se rendirent à Meaux (1229), et se soumirent à tout ce que leur imposèrent le légat Saint-Ange et la reine Blanche. Le comte ne conserva des États de son père que l'Agénois, le Rouergue et une partie du diocèse de Toulouse. Il promit la main de sa fille unique au deuxième frère du roi, Alphonse, et s'engagea à lui léguer tous ses domaines. L'Église exigea de nouveau les mesures les plus sévères contre les hérétiques, et, de plus, demanda pour elle, comme compensation de son zèle en faveur de la couronne de France, la possession du marquisat de Provence. Ce n'était pas tout : le comte fut obligé de s'engager à détruire lui-même les murailles de la plupart des villes de son domaine, et dut, en garantie de l'exécution de ses promesses, recevoir une garnison française dans le château narbonnais. Après avoir subi ces humiliantes conditions, il fut admis, de même que son père autrefois, à recevoir l'absolution des mains de l'Église. Il se rendit à Notre-Dame, en chemise, nu-pieds, et ne franchit la porte de la cathédrale qu'après avoir été frappé de verges par la main du légat.

Le traité de Meaux consacrait à jamais la réunion du Midi au Nord; il ajoutait au domaine royal les diocèses de Carcassonne, Narbonne, Uzès, Viviers, le Razès, le Velai, le Gévaudan, le comté de Lodève, et l'Albigeois au nord du Tarn. L'autorité du roi fut substituée, dans tous ces pays, à celle des anciens seigneurs, et l'administration fut confiée à deux sénéchaux, qui établirent leur résidence à Beaucaire et à Carcassonne. Le marquisat de Provence, donné au pape par un article du traité, fut provisoirement mis sous la garde du roi de France.



Louis IX et la reine Marguerite en prières. — Groupe sculpté dans la voussure de la porte rouge, à l'église Notre-Dame de Paris. (Guilhermy.)

L'INQUISITION. — AGITATIONS RELIGIEUSES. — RÉVOLTE D'ÉCOLIERS. — MARIAGE DE LOUIS IX.

Quelque temps après la conclusion de cette paix, le légat se rendit à Toulouse pour y présider un concile chargé de discuter les mesures propres à assurer à jamais le Languedoc contre le retour de l'hérésie. Généralement on fait dater l'Inquisition de ce concile; il est plus exact de dire qu'elle y fut définitivement réglementée. Les Dominicains, qui précédemment avaient déjà porté à un haut degré de perfection la procédure de l'Église pour la répression de l'hérésie, méritèrent, en 1233, d'être chargés de mettre en vigueur et de surveiller les décisions de l'assemblée de Toulouse. Depuis lors, dans chaque paroisse, deux laïques et un prêtre eurent mission de visiter les maisons pour y arrêter les hérétiques. Toute personne convaincue d'avoir donné asile, dans sa demeure, à une personne suspecte d'hérésie, fut dépouillée de ses biens et livrée à la justice séculière. Toute maison ayant servi d'abri à un hérétique fut abattue. Les habitants durent renoncer par serment, renouvelé de deux en deux années, à toute croyance hérétique, et s'engager en même temps à dénoncer tous les suspects d'hérésie. Les hérétiques convertis et graciés

par les tribunaux ecclésiastiques furent condamnés à porter, le reste de leur vie, deux croix cousues sur leurs habits. La traduction en langue vulgaire et la simple lecture des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, furent interdites. On ne permit aux fidèles que le texte latin des Psaumes, le Bréviaire, et les Heures de la vierge Marie.

Le tribunal de l'inquisition eut pour premier président l'inexorable Folquet. L'instruction des affaires était secrète. Les accusés subissaient la torture dans les prisons ecclésiastiques. Le jour où les inquisiteurs prononçaient leur sentence, ils convoquaient le clergé régulier et séculier du diocèse, puis lisaient à haute voix la confession des hérétiques, qui étaient après cela immédiatement brûlés en place publique. Les conciles de Nîmes, en 1233, et de Narbonne, en 1235, ajoutèrent quelques rigueurs à cette procédure de l'Église en matière d'hérésie; il y fut décidé, par exemple, que les hérétiques, lors même qu'ils avaient abjuré, mais dont l'ancien crime était bien établi, seraient condamnés à une prison perpétuelle. Toutefois, cette catégorie de coupables était si nombreuse que l'on ne trouva point de prisons assez vastes pour les contenir; il fallut renoncer à l'exécution de cette mesure. On avait encouragé les délations par la permission donnée aux inquisiteurs de ne point faire connaître les noms des témoins; on admit de plus, devant leurs tribunaux, le témoignage des malfaiteurs. Le zèle excessif de l'inquisition souleva encore le peuple. Des émeutes éclatèrent à Narbonne et à Albi; les inquisiteurs, expulsés de Toulouse, en sortirent avec tous les dominicains et l'évêque, successeur de Folquet. Le pape intervint et excommunia encore une fois cette malheureuse cité.

Dans le même temps, en Piémont, en Dauphiné, sur toute la vallée du Pô, à Rome même, fermentait un esprit de révolte contre l'Église. Les Albigeois avaient reparu en Flandre, et avec eux la persécution. Un franciscain, Robert le Bulgare, ainsi nommé parce qu'il avait partagé lui-même les erreurs dont il était devenu le persécuteur, alla si loin dans ses rigueurs que l'Église fut obligée de le condamner à une prison perpétuelle. En Champagne, de nombreux hérétiques s'étaient rassemblés pour propager leurs doctrines. Au Mont-Vimer, près de Vertus, cent quatre-vingt-trois d'entre eux furent saisis, condamnés au bûcher et brûlés le même jour, en présence d'une foule immense et du comte Thibaud lui-même. A la suite de ces terribles exécutions, les hérétiques abjurèrent ou se réfugièrent dans les retraites les plus sauvages des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes.

La condition des juifs était pire encore : on ne les jugeait même point, on les massacrait. Le pape Grégoire IX voulut intervenir en leur faveur et ne fut pas écouté.

Vers le même temps, Paris, à peu près exempt de ces révolutions religieuses, vit ses rues ensanglantées par des rixes fréquentes entre les écoliers de l'Université et les bourgeois. En 1229, une de ces querelles donna lieu à l'intervention des troupes mercenaires qui étaient à la solde du roi. Un assez grand nombre d'écoliers furent mis à mort par les routiers. Les maîtres de l'Université demandèrent à la régente une réparation, et, ne l'ayant pas obtenue, fermèrent leurs écoles et dispersèrent les écoliers, qui se répandirent dans les autres universités du royaume, ou allèrent chercher asile en Angleterre, en Espagne et en Italie. Cette fermeture des écoles eut un immense retentissement. Grégoire IX fit des remontrances; Blanche et le légat non-seulement accordèrent aux membres de l'Université les réparations qu'ils avaient demandées, mais encore la reprise des cours fut signalée par la concession de nouveaux priviléges accordés à la *Fille aînée des rois*. L'instruction publique tira de ces événements un autre avantage. Pendant l'interruption des études de l'Université, les Franciscains avaient ouvert, dans la rue Saint-Jacques, de nouvelles écoles: la renommée de leur science se répandit au loin, et leur enseignement attira de nombreux élèves des parties les plus éloignées de l'Europe.

Ce ne fut pas à Paris seulement que la turbulence des écoliers devint la cause de collisions sanglantes. A Orléans, les bourgeois, irrités par leurs déportements, les forcèrent à quitter la ville. Beaucoup d'entre eux furent tués ou jetés dans la Loire. Parmi les victimes se trouvèrent, malheureusement pour les bourgeois, un neveu du comte de Champagne, un neveu du comte de la Marche, et plusieurs autres jeunes gens de noble famille. Leurs parents accoururent bientôt en armes à Orléans, et, par représailles, massacrèrent un grand nombre de bourgeois (1236).

Si ces sanglantes agitations témoignaient de la turbulence et de la rudesse des mœurs, la régente avait du moins à se féliciter de voir la France jouir de plus de tranquillité que le reste de l'Europe. Elle n'avait rien perdu de son influence sur son fils. Quand il approcha de sa vingtième année, elle lui choisit pour épouse Marguerite, fille de Raymond-Béranger IV, comte de Provence, âgée de quinze à seize ans. Marguerite était parente du roi au quatrième degré, et cette union ne put s'accomplir qu'avec une dispense du pape. Louis commença dès lors à prendre une part de plus en plus directe au gouvernement, tout en continuant à suivre avec une déférence respectueuse les sages conseils de sa mère. Le temps approchait où il devait donner des preuves éclatantes des qualités personnelles qu'il devait non moins à son heureuse nature qu'à son éducation.

AFFAIRES D'ITALIE ET DE PALESTINE.

Depuis l'avénement de Grégoire IX au trône pontifical (1227), l'Italie était en proie à des luttes incessantes. Le pape n'avait pu voir sans une profonde irritation la vie licencieuse, la mauvaise foi, l'impiété de l'empereur Frédéric II. Ce dernier, poursuivant son rêve de domination universelle,

étendait sa souveraineté en Italie, et, au mépris des serments qu'il avait faits à son tuteur Innocent III, différait son départ pour la croisade. Cependant son secours était nécessaire. Plus que jamais la Palestine avait besoin de défenseurs. Le ciel d'Orient avait exercé, comme à l'ordinaire, sa molle influence sur les chrétiens qui s'y étaient établis; ils n'avaient point tardé à s'abandonner à la langueur des mœurs musulmanes. « Leurs enfants, que l'on nomme poulains, nourris dans les délices, mous et efféminés, accoutumés aux bains plus qu'aux combats, adonnés à l'impureté et à la luxure, portent comme les femmes des vêtements bien souples; ils sont ornés et arrangés comme des temples... S'ils n'avaient pas eu avec eux des Francs et d'autres peuples de l'Occident, les Sarrasins ne les redouteraient pas plus dans leur lâcheté que l'on ne redoute des femmes... Hommes soupçonneux et dévorés de l'esprit de jalousie, ils tiennent leurs épouses étroitement enfermées, et les gardent avec tant de soin et de sollicitude, qu'à peine permettent-ils à leurs frères et à leurs parents les plus proches de parvenir jusqu'à elles; ils leur interdisent les églises, les processions, les prédications salutaires de la parole divine, et tous les exercices qui se rapportent au salut des âmes, tellement que, tout au plus une fois par an, ils leur permettent de se rendre au pied des autels. » (J. de Vitry, liv. I.)

Les moines, les prêtres, les ordres militaires, n'inspiraient pas plus de respect que les laïques; les chrétiens étaient en mépris aux disciples du Coran.



Sceau de Louis IX.

Jean de Brienne, successeur d'Amauri II au titre de roi de Jérusalem, malgré son courage et ses hautes qualités, n'avait pas mieux réussi que ses prédécesseurs à arrêter cette décadence et à relever la fortune des croisés. Profitant de l'arrivée de troupes hongroises et allemandes, conduites par André II, roi de Hongrie, secondé par François d'Assise et le légat Pélasge, il avait tenté la conquête de l'Égypte. Après diverses vicissitudes, Damiette était tombée au pouvoir des chrétiens, et le sultan Malek-al-Kamel, successeur de Malek-Adhel, voulant éloigner les croisés de l'Égypte, redoutant d'autre part les invasions des Mongols, avait proposé d'acheter la retraite des chrétiens au prix de la restitution de Jérusalem et d'un grand nombre de villes de la Palestine. Mais le légat Pélasge s'étant refusé à entrer en négociation, les hostilités avaient continué sous des auspices moins favorables, et bientôt, vaincus par l'ardeur excessive du climat et par la crue subite du Nil plus encore que par l'armée du sultan, les croisés avaient été contraints de renoncer à la possession de Damiette et de se rembarquer. Cette fâcheuse issue de la cinquième croisade avait soulevé des plaintes universelles dans la chrétienté contre l'empereur Frédéric II, qui, s'il eût été fidèle à sa parole, serait vraisemblablement parvenu, grâce à ses talents militaires et à ses forces imposantes, à des victoires décisives; mais à toutes les instances du pape il avait toujours opposé quelque nouveau prétexte, notamment la nécessité de soumettre les prétendus hérétiques des républiques lombardes.

Pour le décider, on lui avait accordé la main d'Yolande, fille de Jean de Brienne, et, à cette occasion, il avait pris le titre de roi de Jérusalem. Il fit enfin des préparatifs sérieux, réunit en Calabre et en Pouille de nombreux croisés, et s'embarqua à Brindes. A peine était-il en mer, qu'une épidémie se déclara dans la flotte; il tomba malade, et, après trois jours seulement de navigation, revint aborder à Otrante. Grégoire IX se crut trahi, et, sans attendre ses explications, l'excommunia.

Frédéric, irrité, s'arma contre le pape et le chassa de Rome; puis, comme pour racheter cet acte, il résolut de partir pour l'Orient, malgré Grégoire IX et l'excommunication. Il envoya des ambassadeurs

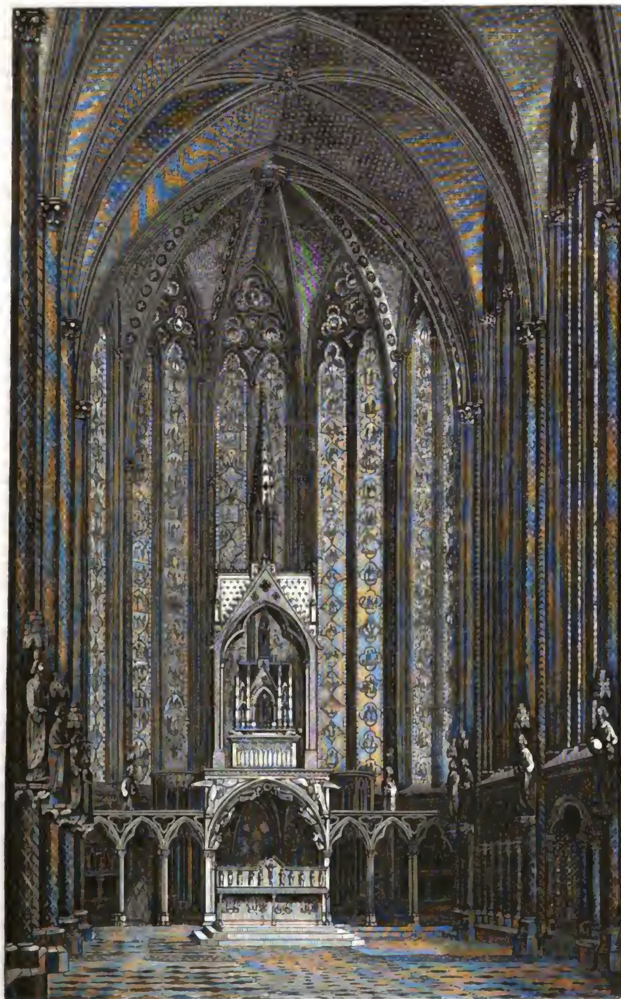


Buste de Louis IX, en or repoussé, à la Sainte-Chapelle. (Du Cange; Berodi; Viollet-Leduc.)

à Malek-al-Kamel, fit alliance avec lui, et arriva, en 1228, en Palestine à la tête d'un petit nombre de chevaliers. Tous les chrétiens d'Orient, par soumission à l'autorité papale, évitèrent sa présence; les musulmans seuls lui firent un bon accueil. Malek-al-Kamel, séduit par la variété de ses connaissances non moins que par son extrême tolérance religieuse, le reçut en ami et se montra favorable à presque toutes ses prétentions. Il lui céda Jérusalem, à la réserve du quartier du temple et de la mosquée d'Omar, dont l'empereur s'engagea à réserver l'usage aux musulmans. Cette concession exorbitante, qui rendait illusoire la reprise de possession de la ville sainte, fut considérée par tous les chrétiens comme une impiété, et lorsque Frédéric entra triomphant à Jérusalem, aucun prélat ne voulut le couronner; il fut obligé de s'introduire de nuit dans l'église du Saint-Sépulcre et d'y poser lui-même la couronne royale sur sa tête. Il resta quelque temps encore en Orient, se vengea du mépris des chrétiens de Syrie par des violences, puis revint en Europe, laissant le gouvernement de la Palestine à son maréchal, Richard Felinger.

En arrivant en Italie, il trouva ses États de la Pouille envahis par Jean de Brienne, son beau-père, qui voulait se venger d'avoir été dépossédé du titre de roi de Jérusalem, et s'était mis à la tête de l'armée du pape. Frédéric expulsa de son territoire, sans grands efforts, ce guerrier octogénaire. Mais, excommunié de nouveau, et comprenant que, contre son attente, la croisade au lieu d'accroître son influence l'avait affaiblie, il se

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.



Vue intérieure de la Sainte-Chapelle.

fatigua de lutter à main armée contre le pape, simula le repentir, et implora son pardon (1230). Grégoire IX lui accorda la paix qu'il sollicitait, sans cesser, toutefois, de surveiller ses intrigues : aussi, quelques années plus tard, lorsque l'empereur, cherchant à mettre à profit les mécontentements de Louis IX et de Henri III contre les évêques de leurs États, leur donna rendez-vous à Vaucouleurs sous prétexte de s'entendre avec eux à ce sujet, cette entrevue n'eut pas lieu, parce que de nouveaux troubles, habilement excités en Lombardie, rappelèrent brusquement Frédéric (1237).

Tandis que la papauté défendait avec ardeur son autorité temporelle, de jour en jour plus menacée, l'empire chrétien d'Orient inclinait rapidement vers la ruine. Jean de Brienne, après sa défaite en Italie, avait succédé comme empereur de Constantinople à Robert de Courtenai. Sur ce trône chancelant, attaqué tour à tour par les Bulgares, les Grecs et les musulmans, on avait ensuite élevé Baudouin II, qui, à bout de ressources, se rendit lui-même en Europe pour intéresser à sa cause Louis IX et Henri III. Les deux rois avaient encouragé leurs barons à lui porter le secours de leurs armes, et le roi de France en particulier consentit à lui prêter 50 000 livres. Baudouin, connaissant l'ardente piété de Louis, proposa de plus de lui céder la couronne d'épines de l'église de Sainte-Sophie. Cette prétendue relique avait été engagée à des marchands génois et vénitiens pour la somme de 10 000 livres. Louis accueillit avec empressement l'offre de Baudouin. Deux moines dominicains furent envoyés à Constantinople pour dégager la sainte couronne, et la rapportèrent en grande pompe à Vincennes, où le roi l'attendait. De là elle fut solennellement transportée à Paris, et Louis ne voulut partager qu'avec son frère l'honneur de porter la châsse qui la renfermait. Deux ans après, Louis IX profita encore de la pénurie de l'empereur de Constantinople pour acquérir un morceau de la vraie croix et plusieurs autres reliques de la passion. Heureux d'avoir en sa possession ces trésors enviés par tous les souverains de la chrétienté, il ordonna à l'architecte Pierre de Montereau ou Montreuil de construire une chapelle digne par sa magnificence de les contenir. L'artiste s'inspira de la pieuse ferveur du fils de Blanche, et éleva, au ravissement de son maître, un des plus élégants chefs-d'œuvre de l'architecture gothique, la Sainte-Chapelle (1241).

INVASION DES TARTARES MONGOLS.

Vers cette époque, l'Europe tout entière fut effrayée par la formidable invasion des Tartares Mongols. Ces barbares, après avoir balayé devant eux toutes les populations de la haute Asie, étaient arrivés, en 1234, jusqu'en Russie et en Pologne. Leurs têtes énormes, leurs figures sauvages, la rudesse de leurs mœurs, l'impétuosité de leurs attaques, avaient répandu au loin la terreur. Montés sur de petits chevaux sobres et infatigables, ils parcouraient en une journée des distances considérables, et ne laissaient même pas le temps aux populations de se reconnaître et de s'armer pour s'opposer à leur marche. Depuis les frontières les plus éloignées de la Chine jusqu'à Moscou et Kiew, le passage des bandes tartares était marqué par une longue traînée sanglante, et le nom de Gengis, leur chef, était, pour les populations chrétiennes, une cause d'épouvante comme jadis celui d'Attila.

Ces hordes asiatiques étaient si nombreuses qu'on les avait vues apparaître à la fois en Russie, en Pologne, en Arménie, en Syrie et en Palestine. Les populations musulmanes voisines du royaume de Jérusalem, menacées les premières, avaient été si effrayées, qu'oubliant leur haine des chrétiens, elles recherchèrent leur alliance. Il arriva successivement à la cour de Louis IX différents ambassadeurs, envoyés par les chefs sarrasins pour implorer l'appui du roi contre cet ouragan qui menaçait d'anéantir à jamais toute la civilisation occidentale. Le danger était encore bien loin de la France et de l'Angleterre : aussi les envoyés furent-ils assez froidement reçus, et s'éloignèrent-ils sans avoir pu obtenir aucune promesse. Il paraît même que le roi d'Angleterre ne sut pas dissimuler la joie que lui inspirait le péril des infidèles. Cependant le progrès des envahisseurs devint bientôt assez inquiétant pour que l'empereur lui-même, impuissant à leur opposer une barrière, dût appeler à son aide tous les monarques de la chrétienté. A ce cri d'alarme, l'Occident tressaillit; Louis IX, confiant en Dieu, se prépara sans crainte à soutenir les efforts de Frédéric II. Une défaite notable que les Mongols éprouvèrent sur le Danube vint heureusement ébranler leur audace; ils se retirèrent lentement, et ne reparurent plus en Europe (1241).

LUTTE DE L'EMPEREUR ET DE L'ÉGLISE.

Au milieu de ces graves événements, on avait vu renaître, plus violent que jamais, l'antagonisme de l'empereur et du pape. S'appuyant sur la ligue lombarde, Grégoire IX s'opposait, par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, aux envahissements de Frédéric en Italie; en 1239, il l'avait excommunié une nouvelle fois. Il prétendait que l'empereur niait tous les mystères de la religion, et qu'il avait répandu dans le monde un écrit par lequel il soutenait que les hommes avaient été trompés par trois imposteurs, Moïse, Jésus et Mahomet. L'incrédulité bien connue de l'empereur, l'amitié qu'il témoignait aux musulmans établis en grand nombre dans ses États, ne rendaient que trop vraisemblables aux yeux de la foule toutes ces accusations. Cependant l'empereur affecta de les repousser avec horreur, en appela de la sentence du pape à un concile, et ordonna de mettre à mort toute personne qui oserait publier dans son

empire la bulle d'excommunication. Alors le pape envoya des ambassadeurs à Louis IX pour proposer à son frère Robert, comte d'Artois, la couronne impériale, dont il se croyait le droit de disposer. Le pieux roi refusa, et se contenta d'envoyer des messagers aux deux ennemis pour les engager à une réconciliation qu'il regardait lui-même comme difficile, et qui était, en réalité, impossible. Le pape se montra animé à la ruine de son adversaire jusqu'à vouloir retenir et tourner contre lui une armée levée par Thibaud de Champagne et destinée à une nouvelle croisade. Ses efforts furent vains. Thibaud s'embarqua, malgré de nombreuses défections, persuadé qu'aucun motif ne pouvait le dispenser d'accomplir son vœu de combattre les Sarrasins. Mais il ne séjourna pas longtemps en Palestine, où il ne trouva que mauvais vouloir et anarchie. Richard de Cornouailles, frère de Henri III, qui vint après lui, fut plus heureux; il rouvrit aux pèlerins les portes de Jérusalem, de Tibériade, d'Ascalon, et un grand nombre de chevaliers français lui durent leur liberté.

Cependant les croisades en Orient semblaient ne plus exciter le même intérêt, et les débats religieux ou politiques de l'Europe absorbaient l'attention de tous les esprits.

Frédéric II aurait voulu intéresser directement Louis IX à sa cause. Le trouvant résolu à rester neutre entre les deux partis, il fit des tentatives auprès de Raymond VII, et réussit à lui persuader de profiter des embarras de l'Église pour essayer de relever son autorité en Provence. Le comte attaqua Raymond-Bérenger, lui prit plusieurs places importantes, et rappela d'Espagne Trencavel, fils du vicomte de Béziers, qui n'avait pu obtenir des juges ecclésiastiques aucun lambeau des États de son malheureux père. Le jeune comte fut reçu avec enthousiasme dans un grand nombre de villes de son héritage, et entra triomphalement à Carcassonne. Mais ses succès furent éphémères; à l'approche des troupes françaises, le comte Raymond VII mit bas les armes et lui laissa supporter tout le poids de la guerre. Après une courte résistance dans le château de Montréal, Trencavel fut obligé de capituler, et se retira de nouveau en Catalogne.

Cette révolte du comte de Toulouse aurait été pour Louis IX une cause de sérieux embarras si elle eût éclaté quelque temps plus tard, lors de la levée de boucliers des vassaux de l'ouest de la France. L'installation d'Alphonse, frère de Louis IX, dans son comté de Poitou, fut en effet, pour les barons, le signal de la révolte. Le jeune prince venait d'être armé chevalier dans la cour plénière de Saumur, et s'était rendu à Poitiers, avec son frère, pour recevoir l'hommage de ses vassaux. Toutes ces provinces de l'ouest avaient longtemps flotté indécises entre les deux dominations anglaise et française, et leurs seigneurs en avaient profité pour s'établir dans une quasi indépendance. Si, au lieu d'Alphonse, le comte Richard de Cornouailles, frère de Henri III, se fût présenté à Poitiers pour recevoir l'hommage des seigneurs du pays, ceux-ci, ennemis de toute suzeraineté, auraient probablement invoqué contre lui l'appui du roi de France, qu'ils se préparaient à combattre. A la tête des mécontents se trouvait le comte Hugues de Lusignan, dont la femme, Isabelle d'Angoulême, avait été autrefois enlevée par Jean Sans-Terre. Celle-ci, jusqu'au décès de son ravisseur, avait porté la couronne d'Angleterre. Lorsque la mort de Jean eut mis un terme à cette union adultère, elle se rapprocha de son mari, et devint l'âme de la révolte contre la royauté. Elle sut exciter l'orgueil et l'ambition des vassaux du comte de Poitiers, à ce point que la plupart quittèrent brusquement la ville et se rassemblèrent en armes à Lusignan. Le roi, ne soupçonnant pas leurs projets hostiles, était venu à Poitiers, accompagné seulement d'un petit nombre de chevaliers. Il ne pouvait songer à lutter seul contre les révoltés : il transigea donc; et, tant par ses concessions que grâce à la soumission du comte de Toulouse et à l'inaction du roi d'Angleterre, il parvint à retarder l'explosion pendant près de deux ans.

Quelles que fussent ces difficultés intérieures, Louis IX conserva intacte son influence en Europe, et continua de se faire respecter, par son langage plein de fermeté et de mesure, de Frédéric II lui-même. Après avoir bravé les excommunications de Grégoire IX, l'empereur n'avait pas vu approcher sans inquiétude l'époque de la réunion du concile œcuménique que le pape s'était enfin décidé à convoquer. Il résolut de le rendre impossible. Les prélats chrétiens qui devaient se rendre à Rome étaient allés par terre jusqu'à Gênes et s'y étaient embarqués pour se diriger vers Civita-Vecchia. Les Génois soutenaient le pape et avaient fait escorter les vaisseaux par un nombre considérable de galères armées. Malgré ces précautions, la flotte gibeline, commandée par Hentius, fils naturel de l'empereur, attaqua l'escadre génoise, la battit, et s'empara des pères du concile. La plupart étaient des prélats français. Ils furent conduits à Pise et emprisonnés, par ordre de l'empereur, dans la cathédrale de cette ville. Mais Louis IX adressa aussitôt à Frédéric II une lettre pour lui reprocher l'injustice de sa conduite, puisque la plupart des prélats qu'il avait emprisonnés étaient bien disposés en sa faveur, et le menaça, s'il ne mettait immédiatement en liberté les prisonniers, de l'y contraindre par la force. L'empereur, redoutant d'entrer en hostilité avec le roi le plus respecté de la chrétienté, rendit, peu de temps après, la liberté à ses juges. Ceux-ci ne tardèrent pas à rentrer dans leurs diocèses, la mort de Grégoire IX ayant rendu leur réunion inutile. Le pape, âgé de près d'un siècle, n'avait pu supporter la douleur que lui causa la victoire de la flotte gibeline. Son successeur, Célestin IV, mourut quinze jours après avoir été couronné pape, et les intrigues de l'empereur retardèrent pendant plus de deux ans l'élection d'Innocent IV, que son caractère passionné et per-

sévérant devait porter à poursuivre à outrance la politique de Grégoire IX (1243).

BATAILLE DE TAILLEBOURG. — LE MIDI DEVIENT FRANÇAIS.

Tandis que, grâce à la vacance du saint-siége, l'Italie avait joui d'un moment de repos, la France s'était vue à son tour ensanglantée par la guerre civile et étrangère. Le traité conclu à Poitiers entre le roi et les barons de l'Ouest n'avait point terminé le débat. Louis IX ne pouvait ignorer les intrigues du comte de la Marche et ses efforts pour assurer à la ligue des barons l'appui du roi d'Angleterre : il savait que sa fille avait été fiancée à Raymond VII; qu'il se préparait à chasser les garnisons françaises du Languedoc, à rappeler le jeune Trencavel dans sa vicomté, et qu'en outre, il était appuyé dans ses projets par les rois de Castille et d'Aragon. A la fin de l'année 1241, les révoltés se crurent assez forts pour commencer les hostilités. Le comte de la Marche devait, aux fêtes de Noël de cette année, se rendre à Poitiers avec les autres barons du comté, pour assister à la cour plénière tenue par le comte Alphonse. Ils s'y trouvèrent en effet réunis, et profitèrent de cette occasion pour donner plus d'éclat à leur rupture. Le comte de la Marche s'avança vers son suzerain, lui déclara qu'il lui retirait son hommage comme à un usurpateur et au spoliateur de Richard de Cornouailles, souverain légitime du Poitou. Puis, se plaçant au milieu de ses gens d'armes, il s'éloigna en menaçant le comte, et quitta Poitiers après avoir mis le feu à la maison qu'il occupait.

Louis IX prévoyait depuis deux ans ce danger: il se prépara à pousser la guerre vigoureusement, et convoqua immédiatement ses chevaliers et les milices communales. Tous s'armèrent avec empressement, et, quelques mois après les menaces du comte de la Marche, le roi envahissait le Poitou à la tête d'une armée nombreuse et dévouée. Ses ennemis n'étaient pas encore entrés en campagne : un grand nombre de villes dépourvues de défenseurs lui ouvrirent leurs portes. Les barons insurgés s'efforçaient en vain de réunir une armée capable de lutter avec quelque chance de succès contre les forces supérieures du roi. Le comte de la Marche, craignant pour l'indépendance du Poitou la présence d'un trop grand nombre d'auxiliaires étrangers, avait écrit à Henri III de lui apporter surtout de l'argent : il ne voulait défendre le pays qu'avec ses troupes et celles dont ses alliés pouvaient disposer. Mais au moment décisif, la plupart de ces derniers l'avaient abandonné, en même temps que l'humanité avec laquelle Louis traitait les vaincus amenait tous les jours de nouvelles défections. Tout le Poitou et la plus grande partie de la Saintonge furent bientôt au pouvoir des troupes royales.

Sur ces entrefaites, on apprit le débarquement du roi d'Angleterre à Royan; il était accompagné de trois cents chevaliers seulement, mais au fond du bâtiment qui le portait étaient trente tonneaux remplis d'or. Le premier soin de Henri III fut d'envoyer à Louis IX des messagers pour lui reprocher d'avoir rompu la trêve conclue entre les deux royaumes en 1236. Louis IX répondit qu'il n'était nullement en guerre avec lui, et que sa présence en Poitou avait pour cause unique la révolte de ses vassaux. Il alla plus loin, et, dans son désir de tout pacifier, il proposa à Henri de lui rendre une partie des conquêtes de Philippe-Auguste en Normandie et en Poitou, s'il voulait renoncer à toute prétention sur les autres. Henri III prit pour un signe de frayeur ces sentiments dictés seulement par une conscience droite et délicate; il repoussa avec hauteur les propositions de Louis IX. Il ne put toutefois empêcher le roi de France de poursuivre le cours de ses succès et de s'emparer de plusieurs places importantes en peu de jours. Le château de Frontenai ou Fontenai opposa seul une résistance prolongée, à cause de la présence dans ses murs d'un fils du comte de la Marche; mais il fut enfin pris d'assaut. Au lieu de livrer à la potence les défenseurs de la citadelle, comme le lui conseillaient ses chevaliers, Louis se contenta de les envoyer à Paris, où ils furent enfermés dans la tour du Louvre. La prise de cette place entraîna la reddition de tout le pays situé en deçà de la Charente. C'était derrière ce fleuve et en face de Taillebourg que s'était concentrée l'armée ennemie, bien inférieure en nombre à ses adversaires, malgré les renforts arrivés de toutes les parties de la Saintonge et de l'Angoumois : aussi Henri III eut-il bientôt perdu l'espoir de défendre le passage du pont de Taillebourg. L'attaque avait déjà commencé, et la position de l'armée anglaise devenait de plus en plus critique, lorsque, par une inspiration subite, le comte de Poitiers, Richard de Cornouailles, la tira de ce mauvais pas. Ce prince, revenu récemment de la croisade, où il avait excité par son humanité et son courage l'admiration de la chrétienté, quitta son armure, revêtit un habit de pèlerin, et se présenta en cet équipage aux avant-postes français. On s'écarta avec respect sur son passage; il arriva jusqu'au roi, et obtint facilement une armistice de vingt-quatre heures. Quand la nuit fut venue, le roi d'Angleterre et ses alliés battirent précipitamment en retraite, laissant derrière eux une partie de leurs bagages. Bon nombre de servants d'armes profitèrent de cette occasion pour déserter et passer aux Français, en sorte que cette journée de Taillebourg, pendant laquelle le combat fut à peine engagé, équivalut pour Henri III à une pleine déroute.

Lorsque le jour parut, les Français virent avec désappointement la retraite de l'ennemi; ils se mirent à sa poursuite et l'atteignirent sous les murailles de Saintes. Les environs de cette ville sont plantés de vignes, et, par la nature escarpée du pays, leur défense est facile. Le comte de la Marche et ses Aquitains disputèrent pas à pas le

terrain aux Français; mais ils se retirèrent définitivement, après leur avoir fait éprouver toutefois des pertes considérables. Cette défaite acheva de décourager les Poitevins : désormais tout leur pays était entre les mains de leur suzerain; ils n'avaient qu'à perdre au prolongement de la guerre. Des symptômes de défection commencèrent à éclater dans l'armée alliée, et le vieux comte de la Marche fut un des premiers à faire sa soumission au roi. Les bourgeois de Saintes, assez désintéressés dans la lutte, et peu soucieux de soutenir la cause de Henri III, avaient ouvert leurs portes à Louis IX.

Le roi d'Angleterre, abandonné par le comte de la Marche et la plupart des chevaliers poitevins,



Tour du château de Taillebourg, sur la rive gauche de la Charente.

s'était trouvé presque seul en Saintonge, et avait été forcé de se retirer à Bordeaux. La fidélité de cette ville aux monarques anglais et la force de sa position en faisaient pour Henri III un asile sûr, où il pouvait attendre ses alliés du midi de la France et ceux de l'Espagne. Mais ni le roi de Castille ni le roi d'Aragon ne songèrent à accomplir leurs promesses; Raymond VII avait seul osé mettre ses forces en campagne, et il rejoignit Henri III à Bordeaux, après avoir remporté quelques succès sur le sénéchal de Carcassonne. Le tribunal inquisitorial et le légat Guillaume-Arnaud avaient été massacrés dans le château d'Avignonet, et ce sanglant épisode avait été, pour la plupart des villes du Languedoc, le signal d'une insurrection en faveur de leurs anciens maîtres : Albi, Nîmes, Narbonne,

avaient chassé leurs garnisons françaises, et le vicomte Raymond-Trencavel avait reparu dans la vicomté de Béziers. Avec de telles proportions, la révolte eût été redoutable si la nouvelle de la défaite du roi d'Angleterre à Taillebourg et à Saintes n'était venue jeter l'inquiétude dans l'esprit de Raymond VII et de ses alliés. Raymond se rendit à Bordeaux avec moins de confiance, et, après un entretien avec Henri III, il comprit qu'il y avait peu à compter sur un pareil allié. Il partit désespéré et ne chercha plus qu'à se rapprocher à tout prix du roi, pour épargner à ses sujets de plus grands malheurs. En effet, à la nouvelle de l'assassinat du légat et des inquisiteurs à Avignonet, un concile avait été rassemblé à Paris pour discuter les mesures propres à assurer le succès d'une nouvelle croisade contre les Albigeois : on avait résolu de consacrer le vingtième des revenus ecclésiastiques du clergé gallican à solder les frais de cette expédition. Les prédications des moines de Saint-Bernard avaient eu un plein succès, et déjà deux corps considérables de pèlerins armés s'étaient dirigés vers les provinces du Midi. Raymond VII, grâce à ses assurances de soumission et à l'appui de la reine Blanche, obtint à temps du roi la confirmation pure et simple des conditions du traité de Meaux, en même temps que son pardon, et fut de nouveau admis à faire hommage, à Lorris en Gâtinais (1243).

Cependant Louis IX, à la suite de sa victoire de Saintes, avait reçu la soumission des barons révoltés et s'était remis en marche. C'était au milieu de l'été : le pays était malsain et marécageux, ravagé par les habitants, sans eau salubre. Les soldats, craignant que les sources et les ruisseaux ne fussent empoisonnés, n'osaient y boire. Bientôt de nombreuses maladies sévirent sur les hommes et les chevaux; leurs cadavres couvrirent par milliers les plaines de l'Aunis et de la Saintonge. Suivant Matthieu Paris, quatre-vingts chevaliers bannerets et au moins vingt mille hommes de pied succombèrent à la contagion. Le roi lui-même, atteint par les fièvres qui décimaient ses troupes, fut obligé de se retirer et de revenir à Paris, sans attendre le résultat des négociations déjà commencées avec les envoyés du roi d'Angleterre. Elles se terminèrent peu de temps après par la conclusion d'une trêve. Henri III cédait à Louis IX la partie de l'Aquitaine qu'il avait perdue et l'île de Ré, et s'engageait à lui payer un tribut annuel de 1 000 livres sterling. Peu après la conclusion de ce traité, Raymond VII, s'étant rapproché de son suzerain, obtint son pardon d'Innocent IV, récemment nommé par le collége des cardinaux. Le comte avait mérité l'indulgence du pape par l'appui qu'il prêtait aux inquisiteurs. Il redoubla de zèle. Les hérétiques furent poursuivis jusque dans leurs retraites les plus cachées. Le château de Montségur, bâti sur un roc inaccessible, au milieu des Pyrénées, servait d'asile à un assez grand nombre de *faidits* et à deux cents hérétiques albigeois. Jamais les soldats catholiques n'avaient poussé aussi loin leurs expéditions; les proscrits y vivaient en sécurité, faisant même de fréquentes incursions dans le pays voisin et rançonnant les habitants pour vivre. La pacification du Languedoc permit à l'archevêque de Narbonne, à l'évêque d'Albi et au sénéchal français de Carcassonne d'attaquer avec toutes leurs forces disponibles ce dernier centre de résistance. Le château de Montségur fut pris après une défense opiniâtre. Les hérétiques et leur évêque, Bertrand Martin, tombèrent entre les mains des croisés, refusèrent obstinément de se convertir, et tous, jusqu'au dernier, furent brûlés. Avec ce bûcher s'éteignit définitivement la révolte religieuse des populations du Midi.

Cette soumission de la Provence accomplie, les liens qui unissaient entre eux tous les peuples du littoral de la Méditerranée furent rompus, et leur langue arriva, d'altération en altération, à former trois langues distinctes. L'une d'elles, l'italien, devint, sous l'inspiration du Dante, la langue la plus harmonieuse et la plus riche de l'Europe chrétienne. Quant à la langue des troubadours, elle perdit bientôt, au contact des conquérants du Nord, l'éclat dont elle avait brillé, et se corrompit dans la bouche des habitants de la campagne jusqu'à n'être plus qu'un patois vulgaire.

Avec le treizième siècle, la langue du Nord de la France avait fait de rapides progrès; au milieu de l'activité intellectuelle due au développement de l'Université de Paris et à l'impulsion qu'elle donna à l'étude de toutes les branches des connaissances humaines, la langue vulgaire ne pouvait manquer de se perfectionner. Elle était devenue dès lors la langue savante par excellence, la langue de la prose, de la politique, des historiens et des légistes.

VILLEHARDOUIN. — JOINVILLE. — PIÉTÉ DE SAINT LOUIS.

En l'année 1204, la conquête de Constantinople trouva dans Geoffroi de Villehardouin un narrateur fidèle, intelligent, ne racontant que ce qu'il a vu, sans prétention et sans recherche, et arrivant toutefois à produire une impression réelle par l'exactitude et la vérité de ses descriptions. L'étonnement que lui cause un pays si différent du sien par la civilisation et le climat, se communique au lecteur; il n'est pas moins intéressant dans la peinture des mœurs chrétiennes; son ouvrage nous apprend à connaître nos pères du treizième siècle et à les aimer, malgré leur barbarie.

Après Villehardouin, Joinville, qui fut comme lui sénéchal du comté de Champagne, donna sans le vouloir à la prose française un relief qui nous charme encore. Joinville n'est pas un savant; il ne s'étudie pas, comme les chroniqueurs latins, à imiter l'antiquité; mais il a pour lui la vivacité du récit, la passion, le charme du style et la naïveté des détails. Il avait passé une partie de sa vie auprès du roi, partageant tous ses dangers, conver-

sant familièrement avec lui, et ayant occasion, à toute heure, d'apprécier sa grandeur d'âme et la noblesse de ses sentiments. Au milieu de cette cour où les dominicains et les franciscains exerçaient une puissante influence, Joinville, moins détaché des biens terrestres, se trouvait un peu déplacé. Mais il connaissait l'indulgence du roi pour les autres, et il admirait l'austérité de sa vie pieuse sans se sentir la force de l'imiter. C'est par son témoignage que la postérité a appris à bien connaître saint Louis, à aimer et vénérer en lui le génie du moyen âge dans ce qu'il a eu de plus sincère, de plus pur et de plus élevé.

« Tous les jours le roi entendait ses heures



Fragment de la Bible de saint Louis.

« Ceste Bible fut à monseigneur saint Loys, jadis roy de France... Flamel. »

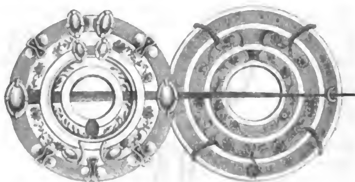
chantées et une basse messe de *Requiem*, et puis la messe du jour ou des saints chantée, si elle se chantait. Tous les jours il se reposait sur son lit après son dîner. Et quand il avait dormi, reposé, il priait dans sa chambre avec un de ses chapelains avant d'entendre les vêpres. Le soir, il entendait complies. »

Quelquefois saint Louis reprochait à Joinville sa tiédeur religieuse, mais c'était toujours avec douceur et bonté. Quand il était scandalisé par la trop grande franchise de ses réponses, il se gardait bien de lui exprimer son mécontentement en présence de tous, mais il le prenait à part et le réprimandait paternellement.

« Le roi m'appela une fois, dit Joinville, et me dit : « Je n'ose vous parler, à cause de l'esprit » subtil dont vous êtes doué, de chose qui touche » à Dieu ; et pour cela, j'ai appelé ces frères qui » sont ici, car je veux vous faire une demande. La demande fut celle-ci : « Sénéchal, dit-il, qu'est- » ce que Dieu ? » Et je lui répondis : « Sire, c'est » si bonne chose que meilleure ne peut être. — » Vraiment, reprit le roi, c'est fort bien répondu ; » car cette réponse que vous avez faite est écrite

» en ce livre que je tiens en ma main. Or je vous » demande, dit-il, lequel vous aimeriez mieux ou » d'être lépreux, ou d'avoir fait un péché mortel ? » Et moi qui oncques ne lui mentis, je répondis que j'aimerois mieux avoir fait trente péchés mortels qu'être lépreux. Et quand les frères furent partis, il m'appela tout seul, me fit asseoir à ses pieds, et me dit : « Comment m'avez-vous dit cela ? » Et je lui dis qu'encore je le disois; et il reprit : « Vous » parlez sans réflexion, comme un étourdi ; car il » n'y a si vilaine lèpre que d'être en péché mortel, » parce que l'âme qui y est est semblable au diable » d'enfer... » Il me demanda si je lavois les pieds aux pauvres le jour du grand jeudi. « Sire, lui » dis-je, fy! fy! en malheur, jamais les pieds de ces » vilains ne laverai-je. — Vraiment, reprit-il ; c'est » mal parlé, car vous ne devez avoir en dédain » ce que Dieu a fait pour notre enseignement : » aussi je vous prie, pour l'amour de Dieu et pour » l'amour de moi, que vous vous accoutumiez à » laver les pieds des pauvres. »

Saint Louis se distinguait au milieu de tous par



Mordant ou fermeil, agrafe du manteau de Louis IX, conservée autrefois dans le trésor du monastère de Poissi.



Coffret de Louis IX, conservé dans l'église de Dammarie (Seine-et-Marne).

la simplicité de son costume; jamais, cependant, il ne voulut interdire à ses barons les vêtements de soie et les fourrures. Robert Sorbon, son chapelain, était moins tolérant que lui. « Le saint roy fu à Corbeil à une Penteconste, et il y avoit là quatre vins chevaliers. Le roy descendi, après manger, au préau dessouz la chapelle, et parloit, contre la porte, au comte de Bretagne, le père au duc qui à présent est, que Dieu garde. Là me vint quérir mestre Robert de Cerbon (1), et me prit par le coin de mon mantel et me mena au roy, et tuit li autre chevalier vindrent après nous. Lors demandai-je à mestre Robert : « Mestre Robert, que » me voulez-vous ? » Et me dit : « Je vous veus » demander si le roy se séoit en ce préau et vous » vous aliez seoir sur son banc plus haut que li, » si on vous en devroit bien blasmer ? » Et je li diz que oil. Et il me dit : « Donc, faites-vous bien à » blasmer quant vous estes plus noblement vestu que » le roy; car vous estes vestu de vair (1) et de vert, » ce que li roy ne fait pas. » Et je li diz : « Mestre » Robert, sauve vostre grâce, je ne faiz mie à » blasmer se je me vest de vert et de vair, car c'est » habit me lessa mon père et ma mère ; mais vous » faites à blasmer, car vous estes filz de vilain et » de vilainne, et avez laissié l'habit vostre pere et » vostre mère, et estes vestu de plus riche ca-

(1) Ou de Sorbon, fondateur de la *Sorbonne*.

(1) Le vair (*varius*), dont nous avons déjà parlé, p. 263, était composé de morceaux de fourrure et d'étoffe cousus ensemble et alternés.

» melin (laine) que le roy n'est. » Et lors je pris le pan de son seurcot (¹) et du seurcot le roy, et li diz : « Or, esgardez si je di voire. » Et lors le roy entreprist à deffendre mestre Robert de paroles de tout son pooir. Après ces choses, monseigneur le roy appella monseigneur Philipe son filz et le roy (de Navarre) Tybant, et s'assist à la porte de son oratoire, et mist la main à terre et dist : « Séez-» vous ci bien près de moy, pour ce que on ne nous » entende. — Ha ! sire, firent-ils, nous ne nous » oserions asseoir si près de vous. » Et il me dist : « Séneschal, séez-vous ci. » Et si fis-je, si près de lui que ma robe touchoit à la sienne ; et il les fist asseoir après moy, et lors me dist que il nous avoit appelez pour se confesser à moy de ce que à tort avoit deffendu mestre Robert contre moy. « Mais, » fist-il, je le vi si esbahi que il avoit bien mestier » (besoin) que je li aidasse. Toutevoiz, ne vous » tenez à chose que je en deisse pour mestre Ro-» bert deffendre ; car, aussi comme le séneschal » dist, vous vous devez bien vestir et nettement, » pour ce que vos femmes vous en ameront mieux » et vostre gent vous en priseront plus. »

SUITE DE LA QUERELLE DU PAPE ET DE L'EMPEREUR.

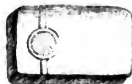
L'amour du bien et du juste inspira au roi la plupart des réformes qu'il introduisit dans le gouvernement et l'administration. Il continua, mais avec loyauté, la politique habile de son aïeul Philippe-Auguste. Après la guerre de 1242, par laquelle il avait comprimé la révolte de ses vassaux, il mit en demeure tous les seigneurs qui tenaient des fiefs du roi d'Angleterre de choisir entre la suzeraineté de Henri III et la sienne. Henri III répondit à cette modération en expulsant les seigneurs français de tous les fiefs qu'ils possédaient en Angleterre, sans leur laisser la liberté de choisir leur souverain. Ce fut un pas de plus vers l'unité française.

A l'époque où la prise du château de Montségur, en Languedoc, mettait un terme à la guerre des Albigeois, Raymond VII était à Rome, où il employait tous ses efforts à rétablir la bonne harmonie entre le pape et l'empereur. Un instant il parut réussir à faire oublier aux deux adversaires leur propre querelle pour songer aux seuls intérêts des chrétiens d'Orient, réduits aux plus dures extrémités par l'invasion des Kharismiens. A la suite d'une entrevue entre Raymond VII, Pierre des Vignes et les envoyés du pape, toutes les difficultés semblaient près d'être aplanies. Frédéric allait enfin recevoir l'absolution du pape, et être relevé des nombreuses excommunications qu'il avait encourues. La méfiance d'Innocent trompa ces espérances ; il refusa d'absoudre l'empereur tant qu'il n'aurait pas remis entre ses mains les villes dépendant de l'autorité du saint-siége, et dont il avait été convenu que la restitution ne serait faite qu'après la signature du traité. L'empereur considéra cette exigence comme une insulte, rompit brusquement les négociations, et se prépara à continuer la guerre. Innocent IV, effrayé, s'embarqua inopinément à Civita-Vecchia, vint débarquer à Gênes, dont le dévouement à la cause guelfe ne s'était jamais démenti, et de là demanda à Louis IX l'entrée de ses États et l'appui de ses armes contre l'empereur.

Sachant que le roi devait se rendre à Cîteaux, le jour de la Saint-Michel, pour assister au chapitre général des religieux de l'ordre de Saint-Bernard, il prit soin que tout y fût préparé pour frapper son esprit et toucher son cœur. A son arrivée, les abbés de l'ordre et les cinq cents moines du monastère de Cîteaux, sortant ensemble de l'église, se jetèrent aux pieds du roi, en le suppliant de donner asile au souverain pontife et de le protéger contre les entreprises de son ennemi. Louis IX fut vivement ému ; mais il ne voulut pas prendre une décision sur une question aussi importante sous l'impression de la surprise et sans avoir consulté les grands de son royaume. Bientôt après, il rassembla, en effet, son clergé et ses grands vassaux en parlement, et leur soumit les demandes du pape. La majorité de cette assemblée se prononça énergiquement contre l'entrée du pape en France, et blâma la conduite qu'il venait de tenir à l'égard de l'empereur. Après cet échec, Innocent IV essaya vainement d'intéresser à sa cause les rois d'Aragon et d'Angleterre ; il n'éprouva de leur part que des refus humiliants. Il résolut alors d'aller en personne implorer de nouveau Louis IX. Dans cette intention, il se rendit à Lyon, ville impériale, mais qui, plus attachée encore à ses libertés qu'à son souverain, avait toujours pris parti contre les empereurs dans la querelle des guelfes et des gibelins. Sa richesse la faisait convoiter par les rois de France, qui avaient déjà réussi à établir leur autorité sur la rive droite de la Saône. Ce fut dans cette partie de la ville que le pape s'établit ; il choisit pour sa retraite le monastère de Saint-Just.

Cependant Louis, depuis l'expédition de Saintonge, était d'une santé chancelante. En 1244,





Sceau du sire de Joinville.

une maladie grave mit sa vie en danger. « Le roi fut tellement mal qu'une des dames qui le gardaient en sa maladie, le croyant mort, voulut lui couvrir le visage d'un linceul ; mais une autre dame, qui

(¹) Pardessus sans manches.

était de l'autre côté du lit, ne voulut pas lui laisser ainsi couvrir le visage, disant qu'il avait encore l'âme au corps. Il était muet et ne pouvait parler; mais, ayant ouï la dispute de ces deux dames, Notre-Seigneur opéra en lui : il soupira, revint à lui, étendit ses bras et ses jambes, et, d'une voix creuse et sourde, comme s'il fût ressuscité du sépulcre, il dit : « Celui qui se leve d'en haut m'a » visité par la grâce de Dieu et m'a rappelé d'entre » les morts. » Et il demanda soudain qu'on lui donnât la croix, et cela fit-on. Lorsque la reine sa mère ouït dire que la parole lui était revenue, elle en fit si grande joie qu'elle ne pouvait faire plus; et quand elle sut qu'il était croisé, ainsi que lui-même le contait, elle mena aussi grand deuil que si elle l'eût vu mort. » (Joinville.)

Il y avait déjà longtemps que le roi avait conçu la ferme résolution de prendre la croix; quelque temps avant sa maladie, les mauvaises nouvelles venues de la Palestine, et surtout le récit de la défaite de Gaza, avaient jeté la terreur dans tous les cœurs véritablement chrétiens. Le pape avait convoqué, à Lyon, un concile œcuménique, dans le but de prendre des mesures pour secourir efficacement les chrétiens d'Orient, et aussi avec l'intention secrète de se faire un appui de cette assemblée contre le roi des Romains. Un grand nombre de prélats se rendirent à l'appel du pape, qui vit avec plaisir l'absence de la plupart des évêques et archevêques d'Allemagne et d'Angleterre favorables à l'empereur; mais, en même temps, avec un grand déplaisir celle de Louis IX, que la maladie retenait dans son palais. Dès la première séance, Innocent IV et l'envoyé de l'empereur, Taddée de Suésie, oublièrent de dissimuler, et firent retentir le couvent de Saint-Just de leurs discussions personnelles. Le pape sembla repousser de parti pris toutes les offres de soumission de Frédéric II, et refusa même obstinément de lui accorder un délai pour qu'il pût comparaître en personne devant l'assemblée. Les pères du concile, cédant aux observations des représentants de la France et de l'Angleterre, accordèrent, malgré le pape, un délai de douze jours à Frédéric, pour lui laisser le temps d'arriver de Turin à Lyon. L'empereur pourtant ne comparut pas, et son retard, volontaire ou forcé, entraîna sa condamnation. Il fut encore excommunié et solennellement déposé. Le pape avait atteint son but, et obtenu dans sa querelle l'appui de l'Église tout entière. Il permit alors de discuter les mesures propres à tirer la Palestine du péril où l'avait jetée la défaite de Gaza, obtint facilement la levée d'un impôt du vingtième des revenus ecclésiastiques pour solder les frais de l'expédition, et accorda aux croisés les plus larges indulgences.

Lorsque Frédéric II reçut la sentence qui le condamnait, il s'empressa de faire appel de cette décision devant l'opinion publique. Secondé par son habile conseiller Pierre des Vignes, il répandit des circulaires adroitement rédigées dans toute l'Europe, et parvint à se faire de nombreux partisans. Le roi d'Aragon, le roi d'Angleterre, Louis IX lui-même, condamnèrent la violence d'Innocent IV, et prirent parti pour Frédéric II. D'ailleurs, depuis le concile de Latran, les envahissements du pouvoir spirituel étaient observés pas à pas avec défiance par tous les membres de l'aristocratie féodale. Si l'autorité des papes se croyait assez puissante pour déposséder un empereur élu par la diète germanique, que ne devaient pas avoir à redouter les autres monarques chrétiens! Il y avait là un intérêt commun à défendre : aussi, lorsque Frédéric II recommença la guerre, bien déterminé à ne déposer les armes qu'après avoir soumis entièrement l'Église à l'Empire, il se sentait soutenu par l'opinion et les vœux de tous les souverains temporels.

Le pape s'émut lui-même de cette défaveur qu'il s'était attirée, et comprit qu'il lui était nécessaire de se justifier. Il demanda une entrevue au roi de France, l'obtint, et se rendit plein d'espérance à Cluni, chef-lieu de l'ordre de Cîteaux. Telle était l'étendue des bâtiments de ce monastère, que le roi et sa nombreuse suite, le pape, l'empereur de Constantinople venu en France pour implorer les secours des souverains de l'Occident, et de nombreux barons, y trouvèrent tous à la fois l'hospitalité. L'entrevue d'Innocent IV et de Louis IX n'eut d'autre témoin que la reine Blanche. Tous les chroniqueurs se taisent sur son objet. Matthieu Pâris seul en dit quelques mots, et ne nous éclaire pas beaucoup en assurant qu'il y fut question de la querelle du pape et de l'empereur, ainsi que de la croisade à laquelle le roi allait prendre part (1245).

Il ne paraît pas douteux que le projet de la croisade n'ait été du moins arrêté dans cette conférence. Immédiatement après, en effet, Louis IX en commença les préparatifs, qui ne furent achevés qu'en 1248. Mais, dans cet intervalle de trois années, on vit s'accomplir plusieurs événements d'une grande importance. Le premier fut le mariage de Charles d'Anjou, frère du roi, avec Béatrix, héritière de Raymond-Bérenger IV, comte de Provence. Béatrix était la plus jeune fille de ce prince, autorisé par une loi spéciale à lui laisser son héritage à défaut d'enfants mâles. Dès 1238, le testament du comte était fait, et un grand nombre de princes avaient sollicité la main de la jeune princesse. En 1245, le comte de Provence avait rencontré à Lyon Raymond VII, qui s'y était rendu pour assister au concile. En guerre peu de temps auparavant, ils se réconcilièrent, et la main de Béatrix pour Raymond VII fut le gage de la paix. Le pape, dans cette circonstance, s'était entremis pour rapprocher les deux comtes et encourager l'union projetée; il avait promis de casser le mariage de Raymond VII avec la fille du comte de la Marche, et de lui accorder une dispense à cause de la parenté qui existait entre lui et la jeune princesse. Le zèle du pape avait paru si sincère

que les deux princes avaient négligé de se faire expédier de suite les dispenses. Mais quelque temps après, le pape, désireux d'avoir une entrevue avec le roi de France, craignit de l'irriter en appuyant ouvertement un projet dont la réalisation eût été la ruine de la domination française dans les provinces du Midi, et il retarda l'accomplissement de sa promesse. Sur ces entrefaites mourut Raymond-Bérenger. La jeune Béatrix fut aussitôt reconnue par les États de Provence qu'avait assemblés à Aix le ministre du comte, Romieu de Villeneuve. Raymond VII s'était empressé de se rendre à Aix; mais au lieu de se faire accompagner par tous ses vassaux et d'essayer de soulever en sa faveur les bourgeois des villes communales, il arriva escorté seulement de quelques chevaliers. Il espérait l'envoi immédiat des dispenses qui lui étaient nécessaires; mais ce fut en vain. Plusieurs mois s'écoulèrent, après lesquels Innocent IV, changeant complétement d'opinion, refusa de tenir sa promesse. Le comte de Toulouse apprit presque en même temps l'arrivée en Provence d'une armée française sous



Louis IX armé et à cheval. — D'après un vitrail de Chartres. (Ferd. de Lasteyrie.)

les ordres du comte d'Anjou. Depuis longtemps le frère du roi prétendait à la main de Béatrix, et les retards du souverain pontife n'avaient eu d'autre but que de lui laisser le temps de se rendre en Provence pour y soutenir ses prétentions les armes à la main. Romieu de Villeneuve, tout dévoné en apparence aux intérêts de Raymond VII, avait secrètement favorisé ces intrigues et tout préparé pour assurer leur succès. Le parlement de Provence avait mollement appuyé les projets d'union des provinces de la langue d'oc, et avait pensé, avec Romieu de Villeneuve, qu'il valait mieux se soumettre à un prince français que d'attirer sur la rive gauche du Rhône les maux de la guerre. Charles d'Anjou, grâce à toutes ces trahisons, célébra sans obstacle son mariage avec Béatrix, et établit son autorité dans toutes les possessions de Raymond-Bérenger. Il ne lui fut pas aussi facile de se concilier les sympathies de ses nouveaux sujets : il fallut beaucoup de temps aux populations de la Provence pour perdre le sentiment de leur ancienne nationalité et abjurer tout ressentiment contre leur nouveau maître.

Le pape, en favorisant les projets d'agrandissement de la dynastie capétienne, avait espéré qu'il s'assurerait ainsi l'appui de Louis IX dans sa querelle avec Frédéric II, et, sans doute, c'était l'avantage qu'il avait eu le plus à cœur d'obtenir de

l'entrevue de Cluni. Mais, à cette époque, le roi était tout entier à ses préparatifs de croisade, et l'alliance de l'empereur, ainsi que le secours de ses lieutenants en Palestine, lui étaient trop nécessaires pour qu'il pût songer à rompre avec lui. Il employa, au contraire, tous ses efforts pour persuader à Frédéric de faire la paix avec Innocent IV. Le moment était favorable : l'empereur était sérieusement inquiet de l'avenir ; l'opiniâtreté et l'habileté du pape à lui susciter toujours de nouveaux ennemis commençaient à ébranler son courage. Sa vie même n'était pas en sûreté ; il venait de découvrir, à Grosseto, une conspiration contre sa personne, et n'avait pas craint de publier partout que les assassins étaient des émissaires d'Innocent IV. Ces accusations excitèrent au plus haut degré la colère du pape ; il donna la couronne impériale au landgrave de Thuringe Henri Raspon, convoqua la diète germanique pour confirmer son choix, et autorisa les croisés à accomplir leurs vœux en combattant en Allemagne pour le nouvel empereur.

Louis employa tout son crédit pour obtenir le pardon de l'empereur, qui consentait, en expiation de ses fautes, à passer le reste de sa vie en Palestine, et à se démettre de sa couronne en faveur de son fils Conrad ; mais les supplications du roi de France furent inutiles. Pendant toute l'année 1246, la puissance de l'empereur alla s'affaiblissant de plus en plus en Allemagne ; l'anticésar Henri Raspon avait remporté une victoire éclatante sur Conrad, fils de Frédéric, et les prédications des dominicains et des franciscains avaient amené de nombreuses troupes en Allemagne.

Toutefois, en 1247, la fortune de Frédéric II se releva ; le roi des prêtres (tel était le surnom donné à son compétiteur), complétement battu par Conrad avant d'avoir pu se faire couronner à Aix-la-Chapelle, alla mourir de chagrin dans ses États.

Le pape, déçu dans son espérance, eut ensuite une lutte à soutenir contre les barons français, dont les exactions tarissaient toutes les sources des revenus ecclésiastiques, et qui se montraient mécontents aussi de voir les juridictions épiscopales parvenues à s'attribuer peu à peu la décision de presque toutes les causes. Ils résolurent de s'armer pour recouvrer leurs droits de juridiction et le profit des amendes qui en résultaient. A leur tête se trouvaient les comtes de Bourgogne, de Saint-Pol et d'Angoulême. Un traité d'alliance fut signé entre les barons, et le roi lui-même consentit à y apposer le sceau royal. Mais le pape, se prévalant du peu de science des confédérés dans toutes les questions d'histoire et de législation, réfuta leurs prétentions, et excommunia tous ceux qui persisteraient à faire partie « de cette conjuration inouïe ». Ces menaces eurent bientôt leur effet : quelques-uns des barons se soumirent ; les autres, intimidés par l'attitude du souverain pontife, ne poussèrent pas plus loin leurs tentatives de révolte contre son autorité.

Au milieu de tous ces déchaînements de haines et d'ambitions, le roi de France continua à soutenir partout son rôle conciliateur. La Flandre était déchirée par la querelle des d'Avesnes et des Dampierre ; Louis IX, choisi comme arbitre par Marguerite, comtesse de Flandre, parvint à calmer pour quelque temps l'animosité des partis par une décision équitable. Il donnait le comté de Flandre aux Dampierre, et le comté de Hainaut aux d'Avesnes. En même temps, il persuadait au comte de Toulouse, qui venait encore d'éprouver un refus dans sa tentative pour obtenir la fille du roi d'Aragon, de le suivre à la croisade. Il lui donna même, dans cette intention, une somme d'argent considérable, et lui promit la restitution du duché de Narbonne. Raymond VII se croisa, et avec lui une foule de chevaliers languedociens victimes de la dernière guerre. Raymond-Trencavel lui-même suivit leur exemple, et consentit à renoncer à l'héritage de son père, Raymond-Roger, moyennant une pension de 50 livres par mois. Au prix de ce léger sacrifice, Louis IX assura pour toujours la souveraineté de sa famille sur les vicomtés de Béziers, de Carcassonne, d'Agde, de Rasez, d'Alby et de Nîmes.

SEPTIÈME CROISADE.

Non content de chercher en France des compagnons d'armes pour l'expédition qu'il projetait de faire en terre sainte, le roi voulut encore, dans l'intérêt de son projet, établir des relations avec les contrées les plus éloignées de ses États. Haccon, roi de Norvége, venait de se croiser ; Louis lui envoya en ambassade le chroniqueur Matthieu Pâris pour le prier de mettre à la disposition des pèlerins français ses nombreux vaisseaux, et de prendre le commandement de sa propre flotte. Cette négociation, dont l'heureuse issue était d'une grande importance, échoua par le fait du pape. Le roi de Norvége était bâtard, et avait pris la croix afin d'obtenir que sa naissance fût légitimée par le souverain pontife. Innocent IV, qui avait en ce moment besoin de sommes immenses pour soutenir son protégé, l'empereur Guillaume de Hollande, consentit à accorder à Haccon sa demande, moyennant une somme de vingt mille marcs sterling. Il le dispensa en même temps de son pèlerinage en Orient, et l'autorisa à accomplir son vœu en faisant la guerre aux nations païennes voisines de son royaume.

Cependant la Palestine attendait avec angoisse des défenseurs. Elle ne se ressentait déjà plus de ce que la croisade de Richard de Cornouailles avait apporté de bienfaits. L'invasion des Kharismiens rendait plus précaire que jamais l'existence des établissements chrétiens. Refoulés par les Tartares mongols, ils avaient passé comme un torrent sur la Mésopotamie, et étaient arrivés en 1244 à Jérusalem. Les habitants, qui avaient quitté précipitamment cette ville, furent rappelés sur leurs pas par

une ruse de guerre, et massacrés en grand nombre, tandis que tous les pieux souvenirs de la ville sainte étaient chaque jour profanés. Les Khorasmiens avaient, du reste, fait alliance avec Nodgemeddin, sultan d'Égypte, qui espérait, par leur secours, relever son autorité en Syrie, et avec leur aide il avait remporté, à Gaza, une victoire éclatante sur les chrétiens et les musulmans, un instant réunis par le danger commun. A la fin, Nodgemeddin, après s'être servi des Kharismiens, tourna ses armes contre eux, les chassa de la Syrie et y régna sans partage.

Louis IX, abandonné par le roi de Norvége, et n'étant point parvenu à lever une armée suffisante pour sa lointaine entreprise, fut obligé de recourir à une sorte de supercherie afin d'entraîner ses chevaliers à la croisade. Le jour de Noël en ayant attiré un grand nombre à Paris, car c'était l'époque où ils se réunissaient en parlement, tous se rendirent ensemble à la Sainte-Chapelle pour assister à la messe de nuit et reçurent du roi, suivant la coutume, des robes neuves; mais quand le jour parut, ils furent bien étonnés de voir des croix rouges cousues sur leurs habits. Aucun pourtant n'osa protester, et tous s'engagèrent à remplir courageusement leur vœu involontaire.



Murailles d'Aigues-Mortes (1).

Le vendredi 12 juin 1248, le roi se rendit en grande pompe à Saint-Denys, pour y prendre l'oriflamme de France, et, dès ce moment, son pèlerinage commença. Il se dirigea vers l'Orient, accompagné de la reine Marguerite sa femme et de ses frères les comtes d'Artois et d'Anjou. Les autres barons, dont les principaux étaient Pierre Mauclerc comte de Bretagne, le comte de la Marche, le duc de Bourgogne, et les archevêques de Reims, de Sens et de Tours, partirent séparément et s'embarquèrent dans différents ports. Le roi traversa Lyon, vit le pape, et fit une tentative aussi inutile que les précédentes pour lui persuader de mettre en oubli ses griefs contre l'empereur. La ruine de la maison de Hohenstaufen avait été décidée dans le cœur d'Innocent IV, et rien ne put ébranler son inflexible volonté. Le roi descendit ensuite la vallée du Rhône et arriva à Aigues-Mortes. Cette petite ville, achetée à une abbaye de Bénédictins du voisinage, avait

(1) Construites d'après le désir de Louis IX, sous le règne de son fils Philippe le Hardi.

été agrandie, fortifiée, jointe à la mer par un canal, et ce fut dans son port, à peine achevé, que Louis s'embarqua pour Chypre, choisi comme point de ralliement par les croisés. L'inimitié du pape et de l'empereur fut cause que ce dernier ne permit pas aux croisés de relâcher en Calabre ou en Sicile. Beaucoup de croisés se trouvèrent retardés par suite de ces difficultés, ainsi que par les vents contraires, et il fallut passer l'hiver en Chypre au lieu d'attaquer immédiatement l'Égypte, comme on l'avait espéré, sans laisser aux musulmans le temps de faire leurs préparatifs de défense.

« Quand nous arrivâmes en Chypre, dit Joinville, le roi y était déjà. Nous trouvâmes grande abondance de provisions pour le roi; c'est à savoir les celliers, les deniers et les greniers. Les celliers du roi étaient attachés les uns aux autres; c'étaient de grands amas de tonneaux de vin que les gens du roi avaient achetés deux ans avant que le roi ne vînt. Ils les avaient mis au milieu des champs, près du rivage de la mer, et les avaient placés les uns sur les autres, de manière que, vus de face, il semblait que ce fussent des granges. Ils avaient mis par monceaux, au milieu des champs, les blés et les orges; et quand on les voyait, il semblait que ce fussent des montagnes, car la pluie, qui avait battu les blés depuis longtemps, les avait fait germer dessus, si bien qu'il n'y paraissait que de l'herbe verte. » L'art de la guerre faisait des progrès; l'on ne partait plus pour des pays éloignés sans approvisionnements assurés à l'avance.

Le roi avait précédé la plupart de ses barons, et quand toute l'armée se trouva réunie, la mauvaise saison étant arrivée, il n'osa pas compromettre le succès de l'expédition en s'embarquant sur une mer orageuse. Pendant l'hiver, les ambassadeurs du kan des Mongols vinrent lui proposer une alliance avec leur maître. Le roi, tout entier à sa foi, ne vit dans ces avances qu'une occasion de convertir ces barbares au christianisme. Il envoya



Lettre du manuscrit de Rubruquis conservée au *Corpus-Christi* college, à Cambridge.

au kan des Tartares deux frères prêcheurs, avec un cordelier flamand nommé Guillaume de Rubruquis, qui nous a conservé la relation de son voyage. Avec leurs instructions pieuses, ils portaient au prince sarrasin « une tente faite en forme de chapelle, où le roi avait fait entailler par images l'Annonciation de Notre-Dame et tous les points de la foi ». Les ambassadeurs restèrent deux ans à accomplir leur vaine mission.

Quelque temps après arriva l'impératrice de Constantinople. Le vaisseau qui la portait avait fait naufrage; elle n'avait conservé de son bagage que la robe dont elle était vêtue. Le sire de Joinville, pour qu'elle pût paraître décemment en présence du roi, fut obligé de lui fournir « du drap pour faire une robe, et la panne de vert avec, ainsi qu'une tiretaine et le taffetas pour fourrer la robe ». Elle venait implorer en faveur de son mari le secours du roi. Baudouin II était à bout de ressources, et le dernier chevalier de l'armée de saint Louis était plus riche que l'empereur latin. Assiégé par ses sujets grecs dans Constantinople, il avait vendu jusqu'au plomb qui couvrait le toit de ses palais et de ses églises pour se procurer des ressources. Le roi, qui avait besoin de tous ses compagnons pour son entreprise, fut obligé, malgré lui, de repousser les demandes de la malheureuse impératrice, et de lui donner seulement l'espoir, qu'il ne put réaliser, de lui envoyer deux cents chevaliers au retour de sa croisade.

Enfin l'armée s'embarqua au printemps et, favorisée par un beau ciel, arriva rapidement en vue de Damiette. Les troupes du soudan étaient rangées sur la plage : « C'était moult belles gens à regarder, car le soudan portait des armes d'or sur lesquelles le soleil frappait et qu'il faisait resplendir. Le bruit que les Sarrasins faisaient avec leurs nacaires (timbales) était épouvantable à entendre. » Le temps s'étant trouvé favorable pour un débarquement, les Français n'attendirent pas et s'élancèrent joyeusement sur le rivage. Le roi avait donné l'exemple : dès qu'il avait vu l'oriflamme de Saint-Denys à terre, il était entré dans l'eau jusqu'aux épaules pour gagner la plage. Les Sarrasins n'opposèrent qu'une faible résistance, et se retirèrent sur Damiette, où ils n'attendirent pas l'ennemi. L'armée croisée s'y établit sans coup férir; mais, au lieu de poursuivre ses avantages, elle commit la faute de s'arrêter à Damiette jusqu'à l'arrivée d'Alphonse de Poitiers. Nodgemeddin avait eu le temps de rejoindre son armée, et on allait être aux prises avec un ennemi plus nombreux et mieux préparé. Les croisés remontèrent enfin le Nil et se dirigèrent sur le Caire; leur flotte les suivait et assurait les approvisionnements. Ils arrivèrent sans obstacle jusqu'au canal Ashmoum, dont l'ennemi gardait le passage. On ne put d'abord trouver de gué, et on perdit un temps considérable à établir une chaussée dans le lit très-profond du canal. Les Turcs postés sur la rive opposée détruisaient tous les travaux. Ils lançaient du feu grégeois sur les tours de bois établies par les chrétiens que cet engin, inconnu d'eux, remplissait d'effroi. « La ma-

nière du feu grégeois était telle, dit Joinville, qu'il venait devant nous aussi gros qu'un tonneau de verjus, et la queue du feu qui en partait était bien aussi grande qu'un grand glaive; il faisait en venant un tel bruit qu'il semblait que ce fût la foudre du ciel; il semblait un dragon qui volât par l'air; il jetait tant grande clarté qu'on voyait dans le camp comme s'il eût fait jour... Toutes les fois que notre saint roi oyait qu'ils nous jetaient le feu grégeois, il se jetait à terre et tendait ses mains vers Notre-Seigneur, et disait en pleurant : « Biau » sire Dieu, gardez-moi et ma gent. » Et je crois vraiment que ses prieres nous servirent au besoin. »

Cependant un Bédouin indiqua un gué aux croisés, et l'armée put tenter le passage du canal. Les Turcs prirent la fuite après une courte résistance.



Aumônière de croisé, donnée par Pierre Mauclerc à l'abbaye de Saint-Yvert de Braine. (Treizième siècle.)

Le comte d'Artois, entraîné à leur poursuite, était entré avec eux dans la ville de Mansourah. Le premier moment de surprise passé, l'ennemi s'était retourné, et, voyant le petit nombre des chrétiens, avait repris l'offensive sous la conduite de Bondochar, chef des Mameluks. Robert d'Artois et les chevaliers qui l'avaient suivi, après une longue résistance succombèrent sous le nombre des ennemis, et presque tous périrent. Le roi, ignorant le sort de son frère, avait passé la rivière, et toute l'armée était entrée en ligne : il fut bientôt attaqué par les Turcs. « Louis IX paraissait au-dessus de tous ses gens depuis les épaules jusqu'à la tête, un heaume doré sur son chef et une épée d'Allemagne à la main. » Six Turcs parvinrent jusqu'à lui et, prenant la bride de son cheval, voulurent l'emmener prisonnier. Le roi, sans se laisser effrayer, s'en délivra « par les grands coups d'épée qu'il leur donna ».

La plus grande confusion régnait cependant au milieu de l'armée croisée; beaucoup de chevaliers croyant leurs compagnons en déroute avaient repassé le fleuve. Beaucoup n'avaient pas fait leur devoir, et, dit Joinville, « nous n'en pûmes oncques retenir un seul près de nous. Je les nommerais bien, mais je m'en tairai parce qu'ils sont morts ». L'hé-

roïque conduite de ceux qui restèrent sauva l'armée. Les Turcs, ne pouvant vaincre leur résistance, battirent en retraite, et l'honneur de la journée fut pour les chrétiens. Mais la victoire avait été chèrement achetée. Le comte d'Artois, le grand maître des Hospitaliers, le comte de Salisbury, une foule d'autres, avaient été tués. Parmi les survivants, la plupart étaient blessés et ne pouvaient plus supporter le poids de leur haubert. L'armée, incapable de continuer les opérations offensives, dut s'arrêter pour se refaire.

Cette inaction enhardit les Sarrasins; Turan-Shah répandit le bruit de la mort du roi et représenta aux siens les croisés comme réduits aux dernières extrémités. Les Turcs encouragés attaquèrent le camp. Pour la seconde fois, ils furent repoussés; mais les chrétiens subirent de nouveau des pertes considérables, et ils reconnurent que l'ennemi s'était montré plus acharné que dans la première rencontre. Le comte de Poitiers avait failli tomber entre les mains des Sarrasins; ils l'emmenaient déjà. « Quand les bouchers, les autres hommes et les femmes du camp ouïrent cela, ils jetèrent des cris et, à l'aide de Dieu, ils secoururent le comte et chassèrent les Turcs du camp. »

Après ces deux défaites, Turan-Shah laissa reposer ses troupes; mais les chaleurs, la mauvaise qualité des poissons pêchés dans le Nil (on était en



Chevaliers croisés. — D'après les vitraux de Chartres. (Ferd. de Lasteyrie.)

carême), la puanteur des cadavres, développèrent dans l'armée les plus effroyables maladies. « La chair de nos jambes, dit Joinville, se desséchait, et la peau devenait tavelée de noir et de terre, à la ressemblance d'une vieille botte qui a été longtemps cachée derrière les coffres... Et en la fin guère n'en échappaient de cette maladie que tous ne mourussent, et le signe de mort qu'on y connaissait continuellement était quand on se prenait à saigner du nez, et tantôt on était bien assuré de mourir de brief. »

Pour comble de malheur, les Turcs s'emparèrent du cours du Nil et coupèrent les communications de l'armée avec Damiette. Les vivres n'arrivaient plus. Louis IX se résigna donc à traiter. Il consentait à céder Damiette si Turan-Shah remettait entre les mains des chrétiens le royaume de Jérusalem. Le soudan acceptait ces conditions, mais exigeait que le roi se remît lui-même entre ses mains jusqu'à l'exécution du traité. Le roi voulait y consentir pour sauver l'armée; ses barons s'y opposèrent absolument.

La retraite commença. Le nombre des malades augmentait à chaque marche, le roi lui-même était atteint du mal qui décimait ses compagnons. Il restait cependant à la tête de ses troupes, donnant l'exemple du courage et de la résignation. Après quelque temps, les progrès de la maladie furent tels qu'il dut renoncer à aller plus loin. On demanda une trêve aux Turcs; elle allait être accordée, lorsqu'un sergent d'armes se jetant entre les ambassadeurs s'écria que le roi ordonnait de se rendre. Tous le crurent et se rendirent en effet: le roi était incapable de fuir, il tomba entre les mains des infidèles. La nouvelle de sa captivité fut le signal de la déroute complète de l'armée. La plupart des barons étaient pris. Les Sarrasins, embarrassés d'un nombre aussi considérable de pri-

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

sonniers, ne conservèrent la vie qu'à ceux dont ils espéraient tirer une riche rançon.

Les galères qui descendaient le Nil avec les malades avaient aussi été prises. Joinville s'y trouvait; il n'avait dû la vie qu'au dévouement d'un Sarrasin. Cet homme l'avait fait passer pour le frère du roi, et par ses soins lui avait rendu la santé.

Bientôt les pourparlers commencèrent entre Louis IX et les envoyés de Touran-Shah. Le sultan demanda au roi s'il voulait, en échange de sa liberté, rendre quelques-unes des villes de la Palestine. Le roi répondit qu'il n'avait aucun droit sur ces villes, et qu'il ne pouvait en disposer. Le sultan se montra très-irrité de cette réponse; ses envoyés revinrent vers Louis IX, en le menaçant de le mettre aux bernicles (supplice par lequel on brisait les jambes entre deux pièces de bois) s'il persistait dans son refus. « A ces menaces, le roi leur répondit qu'il était leur prisonnier, et qu'ils pouvaient faire de lui à leur volonté. » Touran-Shah, le voyant inébranlable, renonça à sa première proposition et lui fit demander s'il consentirait à payer un million de besants d'or pour sa rançon et celle de son armée. « Le roi dit et promit qu'il payerait volontiers les cinq cent mille francs pour la délivrance de ses gens, et donnerait Damiette pour la délivrance de sa personne, car il n'était pas tel



Chevaliers croisés. — D'après les vitraux de Chartres. (Ferd. de Lasteyrie.)

qu'il dût se racheter à prix d'argent. Quand le sultan ouït cela, il dit : « Par ma foi, large est le » Franc quant il n'a pas bargigné sur si grant » somme de deniers; or, li allez dire que je lui re- » mets cent mille livres sur sa rançon payer. »

Ces conditions approuvées, les quatre galeres descendirent le fleuve, portant les riches hommes dont le roi avait stipulé la rançon. Ils n'étaient pas au bout de leurs souffrances, et allaient courir bien des dangers avant d'arriver à Damiette. Ils s'arrêterent d'abord à Farickshour. Les émirs étaient très-mécontents de la conduite du sultan; ils craignaient de voir les Francs, une fois mis en liberté, refuser d'exécuter les conditions du traité. Ils formèrent un complot, et entrèrent dans sa tente pour le tuer. L'un d'eux lui porta un coup d'épée; il parvint à s'enfuir dans une grande tour en bois qui lui servait d'observatoire. Les émirs, pour le forcer à en descendre, y mirent le feu. Touran-Shah essaya d'échapper à leurs coups en se jetant dans le Nil; mais ses officiers l'y suivirent, et le massacrèrent à côté des galeres qui contenaient les chevaliers francs. Un des émirs « le fendit de son épée et li ôta le cœur du ventre, et lors vint au roi, sa main tout ensanglantée, et li dit : « Que me » donneras-tu, que je t'ai occis ton ennemi, qui » t'eût tué se il eût vécu? » Et le roi ne li répondit oncques rien. »

Après ce meurtre, quelques émirs se précipitèrent vers les vaisseaux pour massacrer les prisonniers; mais la cupidité les retint, et ils envoyèrent au roi des interprètes pour renouveler le traité conclu par Touran-Shah, et assurer que, quant à eux, ils consentaient, s'ils n'observaient pas les conventions, à être aussi « honnis que celui qui, pour ses péchés, se rend au pèlerinage de la Mecque la tête nue, et que celui qui laisse sa femme et la reprend après. » Le serment qu'ils voulaient faire prêter

au roi était celui-ci : « Que s'il ne tenait aux émirs leurs conventions, il fût aussi honni que le chrétien qui renie Dieu et sa loi, et qui, en mépris de Dieu, crache sur la croix et marche dessus. » Louis ne voulut jamais consentir à prêter un serment qu'il considérait comme un blasphème. Les émirs, ne pouvant vaincre sa fermeté par aucune menace, durent se contenter de sa parole.

Les prisonniers furent conduits à Damiette, où la moitié de la rançon fut immédiatement payée. On laissait, en garantie de l'autre moitié, douze cents prisonniers et toutes les provisions et machines de guerre réunies à Damiette. Quand les portes de la ville furent ouvertes, les Turcs s'y précipitèrent et livrèrent au pillage tout ce qu'elle contenait. Les viandes salées, les vivres de toutes sortes, les fourrages et les chariots qu'on leur avait laissés en gage, furent réunis en un monceau et brûlés; l'incendie dura plusieurs jours. Ce manque de foi déliait le roi de son serment; il ne s'en crut pas moins obligé de l'accomplir, et tint fidèlement tous ses engagements (1250).

Au lieu de retourner en France, Louis s'embarqua pour Saint-Jean-d'Acre, où il retrouva la reine Marguerite. Il resta plusieurs années en Judée, visita toutes les villes qui étaient encore au pouvoir des chrétiens, releva leurs murailles, et fit tous ses efforts pour mettre fin aux querelles qui

Sceau de Louis IX pendant les croisades.

divisaient les princes chrétiens. Les bonnes relations qu'il entretenait avec les musulmans lui auraient permis de visiter le saint sépulcre; mais il ne voulait pas y entrer autrement que par la force des armes. En 1254, il se décida enfin à partir; sa mère était morte en 1252, après avoir fait profession comme religieuse de l'ordre de Cîteaux, et la présence de Louis dans son royaume devenait de plus en plus nécessaire.

GOUVERNEMENT DE BLANCHE DE CASTILLE. PASTOUREAUX.

Pendant la longue absence du roi, il s'était passé peu d'événements importants en France, et la sage régente n'avait pas eu de peine à y faire respecter son autorité. Il importe toutefois d'énumérer rapidement quelques faits historiques de cet intervalle qui méritent un souvenir.

Peu de temps après le départ du comte de Poitiers, fils du roi, qui ne s'était embarqué pour la croisade qu'en 1249, Raymond VII, comte de Toulouse, resté en France malgré sa promesse d'accompagner le roi en Orient, fut surpris par la mort, à Milhaud, en 1249. Il avait perdu toute énergie depuis plusieurs années, et s'appliquait seulement à satisfaire le pape par sa ferveur religieuse. Un des derniers actes de sa vie fut de faire brûler en sa présence, à Agen, quatre-vingts malheureux accusés d'hérésie. Sa mort laissait définitivement ses États à la dynastie capétienne, par suite du mariage de sa fille Jeanne avec Alphonse, comte de Poitiers. Des commissaires royaux, envoyés par la reine Blanche, prirent possession, au nom de son fils, du château narbonnais, et reçurent l'hommage des principaux habitants du Languedoc.

Frédéric II suivit de près au tombeau son allié; il succomba à Ferentino, le 12 décembre 1250, âgé seulement de cinquante-six ans, et sans que rien eût fait présager une mort aussi prompte. A cette nouvelle, Innocent IV quitta précipitamment Lyon, et se rendit en Italie pour ranimer par sa présence

le courage de ses alliés et soutenir plus efficacement la cause de Guillaume de Hollande.

Frédéric II avait laissé la couronne impériale à son fils Conrad IV. Ce prince avait hérité de toute l'intelligence de son père, et montra bientôt à son ennemi que la cause des gibelins n'était pas encore perdue. Le souverain pontife faisait d'ailleurs prêcher avec peu de succès la croisade d'Allemagne en France ; tous les barons étaient irrités de voir les frères prêcheurs promettre à ceux qui s'engageraient dans cette querelle les plus larges indulgences, tandis que Louis IX était réduit, en Palestine, aux plus dures extrémités. La reine Blanche, indignée de cet abandon, avait menacé de confisquer les biens de quiconque prendrait part à la croisade contre le roi des Romains. Elle fut aussi obligée de rappeler le chapitre de Notre-Dame de Paris aux principes d'humanité dont il eût dû donner l'exemple. Les serfs du village de Châtenai, ayant refusé d'acquitter les tailles, furent jetés en grand nombre dans les prisons du chapitre. Beaucoup périrent dans cet infect séjour. La reine mère demanda vainement la mise en liberté des survivants. Les chanoines, considérant ses instances comme une violation de leurs privilèges, firent saisir les femmes et les enfants des prisonniers et les enfermèrent aussi dans leurs cachots. Blanche se rendit avec ses hommes d'armes au cloître Notre-Dame, força les portes de la prison, et mit en liberté, malgré les menaces d'excommunication des chanoines, ceux qui restaient des malheureux captifs.

Divers abus d'autorité semblables commis par l'Église avaient excité dans le peuple une violente fermentation, qui s'était traduite, en 1251, par une insurrection redoutable. « Quelques chefs de brigands, pour séduire les gens simples et répandre la croisade parmi le peuple, annoncèrent, par des inventions pleines de fausseté, qu'ils avaient eu des visions d'anges, et que la sainte vierge Marie leur était apparue et leur avait ordonné de prendre la croix, de rassembler une armée de pâtres et des hommes les plus vulgaires du peuple, élue par le Seigneur pour marcher au secours de la terre sainte et du roi de France, captif en ce pays. Ils représentaient, avec des images dessinées sur les bannières qu'ils faisaient porter devant eux, les circonstances de leurs visions. » (Guill. de Nangis.)

Ce fut en Flandre et en Picardie que cette rébellion se déclara d'abord. Partout les gens des campagnes, les pasteurs ou *pastoureaux*, accoururent en foule se ranger sous les drapeaux du chef de l'expédition, appelé le maître de Hongrie. C'était un inconnu, parlant plusieurs langues, d'une noble figure et d'une éloquence entraînante. Bientôt les pastoureaux se comptèrent par milliers. « Lorsqu'ils passaient par les villages et les villes, ils levaient en l'air leurs masses, leurs haches et autres armes, et par là se rendaient si terribles au peuple qu'il n'y avait personne de ceux à qui était confié le pouvoir judiciaire assez hardi pour les contredire en rien. » (Guill. de Nangis.)

Le maître de Hongrie s'entoura de sectaires de plus en plus nombreux, et se mit avec leur aide à administrer tous les sacrements, à faire les mariages et à donner l'absolution. Bientôt, soutenus et excités par le peuple, les insurgés en vinrent à massacrer les clercs qui avaient l'imprudence de se montrer dans les champs.

Cependant la reine mère, ayant entendu dire que les pastoureaux s'étaient soulevés avec l'intention de porter secours à son fils, les laissait agir librement et fermait les yeux sur leurs excès. Ils arrivèrent à Paris ; Blanche ordonna de ne pas les inquiéter, et admit même en sa présence le maître de Hongrie. Celui-ci, encouragé par tant d'indulgence, osa revêtir un costume sacerdotal et prêcher dans l'église Saint-Eustache, la tête coiffée d'une mitre. La violence de ses discours exalta la haine du peuple contre les clercs, à ce point qu'il fallut barricader le Petit-Pont pour mettre les écoliers de l'Université à l'abri d'une attaque. Lorsque les pastoureaux quittèrent enfin Paris, ils étaient au nombre de cent mille. « Ils crurent avoir échappé à tous les dangers, et se vantaient d'être des hommes de bien, ce qu'ils prouvaient par ce raisonnement qu'à Paris, source de toute science, jamais personne ne les avait en rien contredits. » (Guill. de Nangis.)

Leurs rapines et leurs brigandages portèrent la terreur dans les campagnes autour de la capitale. Ils entrèrent à Orléans aux acclamations du peuple, et se répandirent en violentes invectives contre le pape, les évêques, les moines de Cîteaux, et tout le clergé régulier et séculier. L'évêque, redoutant des collisions sanglantes, défendit aux membres de son clergé d'assister aux prédications des pastoureaux. Les écoliers de l'Université n'eurent pas la même prudence, et l'un d'eux, plus hardi que les autres, osa accuser d'imposture le maître de Hongrie lui-même en présence de tout le peuple. Ce jeune homme fut tué sur-le-champ par un des routiers qui entouraient toujours le prédicateur, et ce meurtre fut le signal d'un massacre général. Les pastoureaux se ruèrent dans la ville, assassinant ou jetant dans la Loire tout ce qui portait l'habit ecclésiastique. L'évêque mit la ville en état d'interdit, excommunia le maître et ses compagnons, et porta plainte à la régente. Blanche, effrayée enfin des conséquences que pouvait avoir cette sédition, donna l'ordre de faire main basse sur tous les pastoureaux. En même temps, le clergé propagea le bruit que le maître de Hongrie était payé par le soudan de Babylone pour lui livrer une multitude de chrétiens. Il paraît, d'ailleurs, que l'hérésie des Albigeois avait reparu au milieu de cette multitude, et que ce fut une des causes les plus décisives de l'impopularité où les pastoureaux tombèrent tout à coup. La plupart de ceux qui les avaient encouragés jusqu'alors s'armèrent contre eux. Chassés partout, ils furent

bientôt dispersés. Leur chef, arrêté près de Bourges, fut mis à mort avec un grand nombre de ses adhérents.

RETOUR DE LOUIS IX. — RÉFORMES ADMINISTRATIVES.

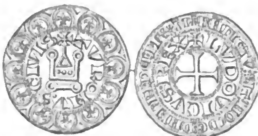
Louis IX entra dans Paris, après six ans d'absence, le 7 septembre 1254, profondément attristé de la mort de sa mère et de tant de sang qu'il s'accusait d'avoir fait verser inutilement en Égypte. Il promit d'employer les dernières années de son règne à pacifier entièrement la France et à y faire régner la justice. Aussi la période comprise entre les années 1250 et 1270 fut-elle consacrée tout entière à des réformes intérieures ou à des tentatives



Monnaie de Louis IX; or. — Agnel ou Mouton.

pour rétablir la paix dans l'Italie et dans l'Allemagne, agitées depuis si longtemps.

Innocent IV, depuis son retour à Rome, cherchait dans toute l'Europe quelque prince à opposer à Conrad, dont il voyait avec crainte les progrès dans l'Italie méridionale. Il proposa la couronne des Deux-Siciles au comte Richard de Cornouailles; mais ce prince se souvint de la parenté qui unissait sa famille à celle de Frédéric II, et refusa les offres du pape. Le comte d'Anjou, poussé sans

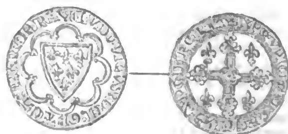


Monnaie de Louis IX; argent. — Gros tournois.

doute par sa femme, désireuse de porter une couronne royale, fit tous ses efforts pour remplacer Richard. Les négociations, déjà commencées à ce sujet, furent bientôt interrompues par la mort de Conrad. Le pape, espérant triompher aisément du jeune Conradin, ne montra plus le même empressement à offrir une couronne qu'il pouvait saisir lui-même. D'abord ses succès ne parurent point douteux; il entra à Naples au milieu des acclamations de ses partisans, et y reçut la soumission de la plupart des villes du royaume. Malheureusement pour ses projets, Frédéric II avait laissé un fils naturel, Manfred, jeune homme d'un talent et d'une énergie remarquables. Dès qu'il tint la campagne, à la tête des Allemands et des Sarrasins établis dans l'Italie, les affaires prirent une tournure nouvelle, et Innocent IV put prévoir le triomphe complet de son adversaire, lorsqu'il mourut, le 7 décembre 1254. L'incapacité de son successeur, Alexandre IV, rendit la victoire du parti gibelin plus facile, et suspendit, jusqu'à l'avénement de Clément IV, les progrès du pouvoir pontifical.

Louis, pendant ce temps, était tout entier à ses projets de réforme intérieure. Une ordonnance, rendue en 1254, réorganisa l'institution des baillis et des prévôts déjà réglementée par Philippe-Auguste, et régularisa l'administration de la justice, des finances et de la guerre, que ces puissants officiers tenaient toutes à la fois entre leurs mains.

A Paris, les moyens de défense pour la vie et la propriété des citoyens avaient été jusqu'alors tellement imparfaits que les malfaiteurs vivaient, pour ainsi dire, dans une sécurité complète. Le choix qui fut fait d'Étienne Boileau, homme énergique et honnête, pour prévôt de la ville, amoindrit beaucoup le mal. Étienne Boileau gouverna sévèrement Paris, et y publia, sous le titre de *Livre des Métiers*, une longue et célèbre ordonnance de police, à laquelle le commerce de la capitale fut redevable d'une prospérité nouvelle. Les bourgeois et les marchands ne tardèrent pas à préférer le séjour du domaine royal à celui des seigneuries voisines.



Écu d'or de Louis IX. — Légende : LVDOVICVS DEI GRATIA FRANCORVM REX. (Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français.) — Revers : XPC. VNICIT (pour VINCIT). XPC. REGNAT. XPC. IMPERAT. (Le Christ est vainqueur, le Christ règne, le Christ triomphe.)

Les négociations qui eurent lieu en 1258 avec le roi d'Angleterre, Henri III, montrent à quel point la conscience du « bon roi Louis » était délicate. Malgré la condamnation de Jean Sans-Terre par le tribunal des pairs de France, Louis IX n'était nullement convaincu de la légitimité des conquêtes de Philippe-Auguste sur les Plantagenets. Aussi promit-il à Henri III, qui venait de renouveler ses réclamations pendant une visite qu'il fit au roi après avoir étouffé la révolte des habitants de Bordeaux, de faire droit à sa demande; mais il rencontra la

plus grande opposition dans ses conseillers, qui ne pouvaient supporter l'idée de le voir prêt à se dépouiller de la moitié de son royaume : toute décision fut ajournée jusqu'en 1259.

Si désireux que fût le roi de faire régner avec lui la justice, il ne put entièrement se dégager des préjugés et des erreurs de son temps. Il renouvela contre les juifs les persécutions de Philippe-Auguste, et, étendant la même rigueur sur ceux qui les avaient remplacés, il chassa du royaume tous les banquiers lombards et les livra au duc de Savoie. La plupart étaient de la ville d'Asti, dont les habitants s'étaient révoltés contre le duc : aussi furent-ils tous jetés en prison et obligés d'acheter leur liberté à des prix exorbitants. Le roi de France avait été poussé à cette mesure par la pitié que lui inspirait la position malheureuse des débiteurs, et quoi qu'il considérât le prêt à intérêt comme un crime, il n'avait pas cru pouvoir en régulariser le taux.

Sa profonde aversion contre les hérétiques favorisa l'introduction des tribunaux de l'inquisition dans la plus grande partie de la France. Les Dominicains s'établirent dans presque toutes les villes, et recherchèrent avec ardeur ceux qui avaient jusque-là échappé au bûcher. Il est vrai qu'ils eurent l'habileté de tempérer, par des services rendus à l'instruction publique, la terreur qu'ils inspiraient. Leurs docteurs ouvrirent des cours sur la montagne Sainte-Geneviève, à côté des écoles de l'Université, et enlevèrent à celles-ci un grand nombre d'élèves. Les Franciscains suivirent cet exemple, acquirent une grande renommée, et parvinrent à être admis dans l'Université, grâce à l'appui du pape et de Louis IX. Ce ne fut point cependant sans avoir eu à soutenir des luttes très-vives avec les professeurs dont ils venaient partager l'autorité. Le général des Franciscains, Jean de Parme, auteur de l'*Introduction à l'Évangile éternel*, avait donné prise à des accusations d'hérésie, et un membre de l'Université, Guillaume de Saint-Amour, avait publié, en réponse à cet ouvrage, le traité *Des Périls des derniers temps*, où non-seulement il mettait en évidence les erreurs de Jean de Parme, mais où il attaquait violemment les frères prêcheurs. Il leur contestait le droit de prédication et leur reprochait de s'emparer des prérogatives légitimes des évêques et des curés. Le pape fut obligé d'intervenir, condamna le livre *Des Périls*, et, ne pouvant s'empêcher de reconnaître les erreurs de l'*Introduction à l'Évangile éternel*, destitua Jean de Parme et lui donna pour successeur saint Bonaventure. Peu de temps après, saint Thomas d'Aquin devint général des Dominicains, et ces deux hommes éminents, par la durable influence de leurs doctrines et l'étendue de leurs connaissances, surent se placer au-dessus des querelles qui avaient si longtemps divisé, à Paris, les membres du corps enseignant.

Commencement d'un diplôme de Louis IX. — « Lud[ovicus] Dei gr[ati]â Franc » [orum] rex. Notum facimus univ[er]sis tam p[re]sentib[us] q[ua]m futuris » q[uo]d cum dil[e]c[t]e nobis in Chr[is]to abbatissa et conventus monialiu[m] » de Salvatorio... »

Au milieu de ces débats théologiques, la France continuait à jouir d'une paix profonde. Il n'en était pas de même en Allemagne. L'empereur, Guillaume de Hollande, avait trouvé une fin obscure dans un marais de la Frise, sans avoir eu le temps d'assurer en Flandre la domination des d'Avesnes. Les seigneurs allemands, mis de nouveau en demeure d'élire un empereur, ne se pressèrent pas de remplir leur mission. Le pape, de son côté, était peu désireux de se donner un maître en choisissant un nouveau roi des Romains. Il avait, en 1254, déféré la couronne des Deux-Siciles à Edmond, fils de Henri III, et il recevait depuis cette époque d'immenses subsides du roi d'Angleterre. Il ne put toutefois arracher à Manfred l'Italie méridionale, et il réussit seulement à retarder jusqu'en 1257 son triomphe complet. Le jeune Edmond, abandonné par son père, qui refusait de vider plus longtemps son trésor sans résultat, offrit au pape de renoncer à tous ses droits sur le royaume des Deux-Siciles. Le pape, en acceptant cette renonciation, se serait enlevé tout moyen de

lutter contre Manfred ; c'était avec l'argent du roi d'Angleterre qu'il pouvait continuer la guerre; il lui parut donc prudent de décider le jeune prince à une nouvelle tentative contre Manfred.

Les électeurs de l'empire n'avaient pu s'entendre, et avaient nommé deux empereurs : Richard de Cornouailles, comte de Poitou, et Alphonse X, roi de Castille. Louis IX, justement inquiet de la nomination de Richard de Cornouailles, suivant de si près celle du prince Edmond au trône des Deux-Siciles, s'était allié au monarque espagnol et avait fait ses préparatifs pour soutenir la lutte contre Henri III, qui réclamait avec plus d'insistance que jamais les provinces dont son père avait été, disait-il, injustement dépouillé. Mais le roi d'Angleterre était trop peu convaincu de la légitimité de ses réclamations, et se sentait d'ailleurs trop mal soutenu par ses barons pour oser entreprendre la guerre contre son puissant beau-frere. Aussi accepta-t-il avec empressement les conditions inespérées qui furent la base du traité du 20 mai 1259. Le Querci, le Limousin, le Périgord et une partie



Le roi instruit ses enfants. Le roi fait pénitence de ses fautes.

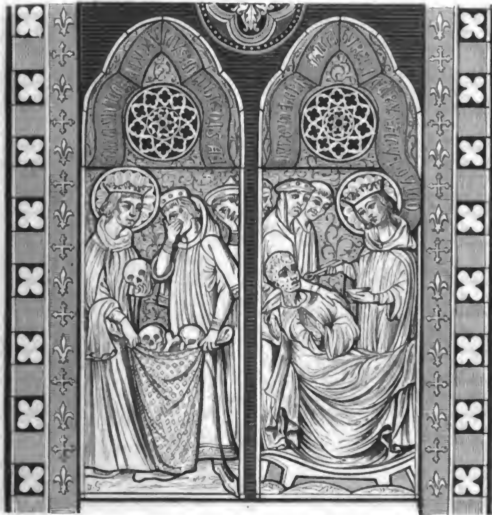
Événements de la vie de Louis IX. — D'après les anciens vitraux de la

de la Saintonge furent rendus à l'Angleterre, et Henri III s'engagea, en revanche, à faire hommage à Louis IX et à renoncer à jamais aux autres provinces possédées en France par Jean Sans-Terre. Louis avait conclu ce traité malgré les observations des grands du royaume et sans consulter les vœux des populations. Le rétablissement de la domination anglaise causa un si grand mécontentement en Aquitaine, que bien des années après, lorsque Louis IX fut canonisé, on refusa, dans cette partie de la France, de le reconnaître comme saint.

Un traité analogue fut ensuite conclu avec Jacques d'Aragon. Beaucoup de seigneurs devaient l'hommage à la fois à Louis IX et à Jacques : ce dernier avait des vassaux jusqu'en Limousin et en Auvergne. Le roi de France renonça à toute souveraineté sur le Roussillon et la Catalogne, mais exigea en même temps du roi d'Aragon qu'il cesserait de faire valoir ses droits sur tous ses autres fiefs.

Ces traités, en assurant Louis IX contre le retour des hostilités, lui laissèrent la liberté de se consacrer à l'accomplissement des améliorations législatives qu'il avait conçues. Ce fut de 1254 à 1270 que se succédèrent les ordonnances qui eurent pour résultat d'établir, sur des bases durables, la prépondérance de l'autorité royale. La haine des

abus persuada surtout Louis IX de continuer à l'égard des barons la politique de son aïeul. Dans toutes ses réformes, il fut toujours soutenu par la bourgeoisie, heureuse de voir la justice irrégulière et vexatoire des seigneurs remplacée par celle des officiers du roi, soumise à des règles fixes et équitables. Le saint roi porta d'abord ses regards sur les conséquences déplorables qui résultaient des guerres privées entre les seigneurs. Les petits seuls souffraient des querelles des grands; leurs plaintes l'avaient décidé à publier, dès 1245. l'ordonnance connue sous le nom de *quarantaine-le-roi*. Cette ordonnance établit entre l'offenseur et l'offensé une trêve de quarante jours, pour laisser à chacun d'eux le temps de recourir, s'il le jugeait convenable, à la justice royale. Applicable d'abord aux seuls habitants du domaine royal, elle fut déclarée, en 1257, commune à tout le royaume. La quarantaine-le-roi, sans faire disparaître entièrement les guerres privées, fut pourtant mieux observée que la trêve de Dieu, et dénota un grand progrès dans les idées et les mœurs.



Le roi donne la sépulture à des restes humains. Le roi soigne des lépreux.

sacristie de l'abbaye de Saint-Denys. (Montfaucon et Seroux d'Agincourt.)

Une autre coutume chère à la noblesse était le duel judiciaire, coutume d'origine germanique et qui était un appel de la justice humaine à la justice divine. Par une ordonnance de 1260, le duel judiciaire fut aboli et remplacé par la preuve testimoniale. Quelque temps auparavant, le sire de Couci, coupable d'avoir fait pendre trois jeunes gens nobles braconnant sur ses terres, avait été emprisonné et jugé par le Parlement. En vain avait-il invoqué le jugement de Dieu, la Cour du roi l'avait condamné à une forte amende, à un pèlerinage en Palestine, et dépouillé de la plupart de ses droits seigneuriaux.

Cette substitution de la preuve testimoniale au duel judiciaire eut pour résultat de priver presque complétement les seigneurs de l'exercice de leurs droits de justice, en compliquant énormément les procédures. Ils laissèrent s'introduire à côté d'eux, dans les tribunaux, une classe nouvelle, celle des simples citoyens qui avaient fait des lois une étude spéciale et approfondie. Dès lors on vit renaître la jurisprudence romaine, et ce fut en son nom que les rois prirent toutes les mesures propres à rendre leur pouvoir de plus en plus absolu. Les légistes, trop faibles pour engager ouvertement la lutte avec la féodalité, trouvèrent dans les compi-

lations législatives de l'empereur des armes secrètes, dont ils se servirent avec adresse et persévérance pour ruiner, au profit de la royauté, le pouvoir des barons.

Un des moyens les plus puissants mis en usage par les baillis pour substituer la justice royale aux justices seigneuriales, fut de ne point définir d'une manière précise les *cas royaux*, c'est-à-dire les causes qui devaient être jugées directement par les parlements. Toutes les causes de quelque importance devinrent bientôt des cas royaux, et les jurisconsultes s'appliquèrent dans leurs écrits à mettre les anciennes coutumes en harmonie avec les principes du droit romain, afin de donner force de loi à la volonté royale.

Les innovations introduites alors dans le droit français nous ont été conservées dans les coutumiers (dont nous reparlerons plus loin), et principalement dans le recueil connu sous le nom d'*Établissements de saint Louis*. Ce fut quelque temps après la mort du monarque, en 1270, que parurent ces Établissements, qui ne sont qu'un Coutumier



Le roi part pour la terre sainte. Le roi, prisonnier, est consolé.

Événements de la vie de Louis IX. — D'après les anciens vitraux de la

de l'Ile-de-France rédigé par un simple particulier. On remarque dans cette compilation deux parties bien distinctes : l'une qui se rapporte aux nobles, l'autre aux roturiers. À part quelques dispositions particulières, notamment la substitution de l'appel au duel judiciaire, la première partie est la loi féodale pure. Pour les roturiers, il n'en est pas de même ; les reglements et ordonnances auxquels ils sont soumis dérivent pour la plupart du droit romain.

Le droit privé des *Établissements* marque, surtout en ce qui concerne le mariage des serfs, consacré et protégé plus qu'il ne l'avait encore été, un progres remarquable. Du reste, la pénalité de cette espece de code conserve un caractere d'extrême sévérité. Le supplice de la potence est infligé aux criminels convaincus d'assassinat, de meurtre, d'incendie, de rapt, de trahison, de vol sur une voie publique, de vol domestique, et du vol d'un cheval ou d'une jument. Quant aux vols simples, ils exposent pour la première fois à la perte d'une oreille, pour la seconde à celle d'un pied, pour la troisieme à la mort.

À côté de ces réformes législatives, on doit citer des amendements moins considérables dans l'ordre des idées, mais qui ne laissèrent pas d'avoir une

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

influence très-heureuse. Telle est l'ordonnance de 1262. Quatre-vingts seigneurs laïques ou ecclésiastiques avaient conservé le droit de battre monnaie; ils en profitaient pour mettre en circulation des pièces très-altérées et leur donner cours forcé. Les transactions commerciales en souffraient. Le roi, pour remédier à ces abus, ordonna que la monnaie royale serait reçue dans toute l'étendue du royaume, et que les monnaies baronnales n'auraient plus cours que dans la seigneurie où elles avaient été frappées. Il surveilla avec le plus grand soin la fabrication de la monnaie royale, et grâce à sa loyauté, peu imitée par ses successeurs, cette mesure fut accueillie comme un bienfait. Les impôts, perçus par les prévôts et les baillis, furent répartis avec plus de justice. Les classes industrielles et commerçantes, favorisées par le roi, contribuèrent à accroître la fortune publique, et les libertés de la bourgeoisie furent encore étendues.

Saint Louis voulut aussi réformer le système des corporations : après avoir pris avis des intéressés, il chargea les maîtres de chaque corps de métier de



Mort de saint Louis. Saint Louis fait des miracles.

sacristie de l'abbaye de Saint-Denys. (Montfaucon et Seroux d'Agincourt.)

rédiger sous la direction d'Étienne Boileau, prévôt de Paris, le code commercial connu sous le nom d'*Établissements des métiers de Paris*. Pour la première fois, les anciennes coutumes usitées en matière de commerce furent rédigées, et les attributions de chaque métier ou corporation déterminées d'une manière précise. Le fisc avait d'ailleurs profité de cette nouvelle organisation, les taxes avaient été augmentées, et leur perception était de beaucoup simplifiée par l'institution des maîtrises.

Ces occupations toutes pacifiques ne détournèrent pas le roi de France de l'attention qu'il devait à l'état politique de l'Europe. L'estime que ses ennemis eux-mêmes ne pouvaient lui refuser le fit choisir comme médiateur entre les barons anglais et Henri III, qui mécontentait ses sujets en n'appelant à sa cour que des étrangers de toutes les nations, et en accordant aux agents du pape trop d'influence sur les affaires du pays. Les barons anglais se réunirent sous le commandement de Simon de Montfort, comte de Leicester, et forcèrent leur souverain à se soumettre dans presque tous ses actes au contrôle de vingt-quatre d'entre eux. La charte signée par le roi d'Angleterre, et connue sous le nom de *Provisions d'Oxford*, ne fut pas longtemps respectée. Le pape intervint, et auto-

risa Henri III à violer le serment qu'il avait prêté. Alors la guerre civile ensanglanta le royaume jusqu'au jour où les deux partis, d'un commun accord, soumirent la décision de leur querelle au roi de France. Louis, n'appréciant peut-être pas la différence qui existait entre la féodalité de l'Angleterre et celle de la France, ne tint pas assez compte de ce qu'il y avait de juste dans les prétentions des seigneurs anglais; il vit dans les Provisions d'Oxford une violation des droits naturels de la souveraineté royale, et il les annula. Cette décision fut accueillie avec satisfaction par Henri III; mais il lui aurait fallu pour soutenir ses prétentions le secours armé de son beau-frère. Les barons anglais reprirent les armes; leur chef, le comte de Leicester, vainquit le roi à Lewes et s'empara de sa personne. Pendant plus d'un an, l'ambitieux Simon de Montfort gouverna le royaume et tint Henri III sous sa tutelle. Malgré ses talents, il ne sut pas conserver longtemps la direction des affaires; il vit se former contre lui une faction puissante, à la tête de laquelle se mit Édouard, fils aîné du roi. Vaincu à son tour à Evesham, il fut obligé de se dessaisir de l'autorité, et sa ruine entraîna celle de la cause qu'il soutenait.

D'autre part, l'Allemagne et l'Italie n'étaient pas moins agitées que l'Angleterre. Alexandre IV avait ressenti le contre-coup de la victoire des barons anglais. Après sa défaite de Lewes, Henri III avait cessé d'envoyer des subsides en Italie. Le nouveau pape, Urbain IV, Français de naissance, se tourna vers la France, et offrit à Louis IX la couronne des Deux-Siciles pour un de ses fils. Le roi désapprouvait secrètement la conduite des papes dans leurs querelles avec l'Empire. S'il avait peu de sympathie pour Manfred et ses auxiliaires sarrasins, il ne pouvait du moins contester la légitimité des droits du jeune Conradin. Il répondit donc aux offres du pape par un refus.

Urbain IV eut plus de succès auprès de Charles d'Anjou, frère du roi. Ce prince, actif et ambitieux, accepta avec joie les propositions du pape, et reçut en fief l'héritage de Conradin (1265). La mort d'Urbain IV n'avait pas arrêté les négociations, et le nouveau pape, Clément IV, faisait prêcher en France la croisade contre Manfred. Charles se rendit à Rome pour y attendre l'arrivée de l'armée croisée, et s'y fit donner le titre de sénateur. Quand il eut été rejoint par ses compagnons, il fut sacré par le pape, et il commença immédiatement la guerre. Elle dura peu : Manfred, trahi par la plupart de ses alliés, fut vaincu près de Bénévent, et ne voulut pas survivre à sa défaite.

Charles d'Anjou s'empara de Naples et établit son autorité sur tous les États de son ennemi. Il transporta dans les Deux-Siciles toute l'organisation féodale du Nord, y établit des prévôts et des baillis, et s'attira bientôt, par sa rapacité et sa cruauté, les justes remontrances de Clément IV. Le mécontentement fut tel que le jeune Conradin, âgé seulement de quinze ans et élevé sous la tutelle de l'évêque de Constance, trouva de nombreux partisans à Naples et dans tout le royaume. Rome et la Sicile se soulevèrent en sa faveur, et il se crut assez fort pour tenter la conquête de son héritage. Il traversa toute l'Italie sans résistance, et, encouragé par la victoire de ses alliés les Pisans sur la flotte sicilienne, il ne craignit pas d'attaquer Charles sur le Tagliacozzo. Son armée était plus nombreuse que l'armée française, mais bien inférieure en discipline et en expérience de la guerre; elle dût céder, et sa déroute fut complete. Peu de temps après, Conradin tomba, avec son ami Frédéric d'Autriche, entre les mains du roi. Charles d'Anjou, sans pitié pour le jeune âge de son compétiteur, le fit juger par une commission de Provençaux et de Siciliens. Les juges hésitant à le condamner, il mit fin à leurs lenteurs en prononçant lui-même la sentence. Conradin, le seul héritier des Hohenstaufen, eut la tête tranchée sur la place de Naples. Avant de mourir, il se mit en prières, puis se releva, et prononça ces mots: « O ma mère! quelle douleur je vous ai préparée! » Puis, avant de se livrer au bourreau, il jeta son gant au milieu de la foule. Un chevalier le ramassa, disparut, et le porta, dit-on, à Pierre d'Aragon, gendre de Manfred (1268).

HUITIÈME ET DERNIÈRE CROISADE. — MORT DE LOUIS IX. INFLUENCE DES CROISADES.

Louis IX était resté indifférent aux succès de son frère en Italie. Il n'avait point cessé de tourner ses regards et ses vœux vers la Palestine, et de songer au moyen de délivrer à jamais les chrétiens de la domination musulmane. En 1261, la chute de l'empire latin (Constantinople était retombé aux mains des Grecs), paraissait être le signe précurseur de la ruine du royaume de Jérusalem. Heureusement l'invasion des Mongols occupait les musulmans, et ce fut seulement après deux ou trois ans que leur sultan Bondochar eut le loisir de reprendre les hostilités. Les succès de ce nouveau prince furent très-rapides. En 1265 il s'empara de Césarée, en 1268 de Jaffa, et Ptolémaïs seul lui résistait encore. Dans ces circonstances, Louis IX, animé du désir de réparer les malheurs de sa précédente croisade, confia la régence du royaume à l'abbé de Saint-Denys, et s'embarqua à Aigues-Mortes. D'après les conseils de son frère Charles d'Anjou, qui espérait tirer un avantage personnel de cette campagne, au lieu d'aller en Égypte comme à sa première expédition, il débarqua près des ruines de Carthage. C'était l'espoir de rendre à la religion chrétienne le royaume fondé par Mohammed-Mostancer sur les débris de la domination des Almohades, qui avait décidé le pieux roi à céder aux instances de son frère.

Le retour des fautes commises autrefois en Égypte eut pour conséquences les mêmes malheurs. L'armée, campée, jusqu'à l'arrivée de Charles d'Anjou, sur une plage aride et brûlée par le soleil,

fut décimée par les maladies. Une des premières victimes du fléau fut Tristan, fils du roi, né à Damiette; le légat du pape, le roi de Navarre, le prince Philippe, tombèrent successivement malades. Louis fut bientôt atteint. « Grand péché firent ceux qui li conseillèrent le voyage, dit Joinville, vu la grant foiblesce là où son corps estoit avant de partir, car il ne povoit souffrir ni le charier ni le chevaucher. La foiblesce de li estoit si grant que il souffri que je le portasse dès l'ostel au comte d'Ausserre, là où je pris congé de li, jusques aus Cordeliers entre mes bras. Et si foible comme il estoit, se il feust demeuré en France, eust il pu encore avoir vescu assez et fait moult de bien et de bonnes œuvres. Du voyage que il fist à Thunes ne veux-je riens conter ni dire, pour ce que je n'i fu pas, la merci Dieu; ni je ne veux chose dire ni mettre en mon livre de quoi je ne soie certain. Si parlerons de nostre saint roy sans plus et dirons que après ce que il fust arrivé à Thunes devant le chastel de Carthage, une maladie prist du flux du ventre dont il se concha au lit et senti bien que il devoit bientôt trespasser de cet siecle à l'autre. Lors appela monseigneur Phelippe son filz et li commanda à garder touz les enseignemens que il li lessa, les quels il escrivit de sa sainte main. Quant le bon roi eut enseigné son filz Monseigneur Phelippe, l'infirmeté que il avoit commença à croistre fortement et demanda les sacremens de sainte Esglise. Et les eut en saine pensée et en droit entendement, car quant l'on l'enhuiloit et on disoit les sept psaumes, il disoit les vers. Et j'ouis monseigneur le comte d'Alençon son filz conter que quant il approchoit de la mort, il apela les saincts pour li aider et secourre. Après se fist le saint roi coucher en un lit couvert de cendre, et mist ses mains sur sa poitrine et en regardant vers le ciel rendit à nostre Créateur son esprit. » — Il succomba le 25 août 1270.

Ce grand malheur n'empêcha pas les princes chrétiens de commencer les hostilités. Mohammed-Mostancer, battu dans plusieurs rencontres, fut obligé de demander la paix aux croisés avant l'arrivée des secours que Bondochar lui avait promis. Il consentit à payer 210 000 onces d'or pour les frais de l'expédition, et à ouvrir le port de Tunis au commerce européen. Il promit aussi de tolérer la religion chrétienne dans ses États. Le prince Édouard d'Angleterre, en quittant Tunis, se rendit en Palestine et fit lever le siége de Ptolémaïs; Bondochar dépêcha alors vers le jeune prince un des disciples fanatiques du Vieux de la montagne. Mais l'assassin le frappa d'une main mal assurée, et Édouard, plus heureux que le comte de Montferrat, fut quelque temps après en état de se rembarquer pour l'Angleterre.

Livrés à leurs propres ressources, les chrétiens prolongèrent quelques années encore leur résistance. Le successeur de Bondochar s'empara de Tripoli en 1288, mais ne réussit pas à prendre Saint-Jean-d'Acre, qui tomba au pouvoir du calife Ascraf le 18 mars 1291. « Le soudan fit mettre le feu aux quatre coins de la ville pour la détruire tout entière par le fer et la flamme. Les rois et les princes de la terre s'y rendaient en foule; toutes les parties de l'Occident lui envoyaient ses tributaires. Maintenant tous les éléments combattent contre elle. La terre dévore le sang chrétien dont elle est arrosée; la mer engloutit ses habitants, le feu consume ses édifices, la fumée obscurcit son atmosphère. » (Marin Sanuti.)

Les croisades avaient été pour les papes une solennelle expérience de leur influence sur les peuples; ils en avaient bientôt abusé et s'en étaient servis en Europe au profit de leurs intérêts. Ce fut une des principales causes de la ruine de la monarchie universelle de l'Église.

La royauté s'agrandit, au contraire, grâce à ce grand mouvement religieux. La féodalité s'y couvrit de gloire, mais elle s'y ruina. Les seigneurs vendaient leurs terres et toutes leurs ressources pour suffire aux frais de l'expédition. La plupart des petits fiefs disparurent et le peuple commença à respirer plus librement. Mais le mouvement qui entraînait l'Occident à la conquête armée de la terre sainte était épuisé; les barons refusaient ouvertement le roi qui les pressait de le suivre en Orient, et saint Louis fut le dernier cœur enthousiaste qui se laissa séduire encore au premier cri des croisades : « Dieu le veut! »

Les villes commerçantes assises dans les ports de la Méditerranée, Venise, Gênes, Pise, Marseille et Barcelone, avaient surtout gagné à ces lointaines expéditions. Les rois de Jérusalem eurent à payer bien cher le secours de leurs vaisseaux, et elles s'enrichirent de l'appauvrissement de tous. Dans toutes ces expéditions, la France joua le principal rôle; sa conduite désintéressée laissa en Orient un souvenir dont la trace n'est pas encore effacée. La conduite de saint Louis surtout frappa les Orientaux d'admiration. Ce grand prince offre le rare exemple d'un beau caractère, qui ne se démentit jamais. Inspiré par cette idée qu'un roi est avant tout un chrétien, il n'admit point qu'aucune considération politique ou autre dût l'arrêter dans l'exécution de tout ce que sa conscience généreuse et délicate lui imposait comme un devoir.

Décadence de la papauté d'une part, augmentation de l'influence royale de l'autre, tels sont donc les deux faits saillants du treizième siècle.

PHILIPPE III, LE HARDI.

Le fils de saint Louis, que, par un caprice inexplicable, ses contemporains surnommèrent le Hardi, n'avait des qualités de son père que la douceur et la piété. Il pratiquait le jeûne et l'abstinence, et vivait en moine plutôt qu'en chevalier. Il était du reste fort ignorant (on doute s'il savait écrire). Cependant la France s'agrandit et le pouvoir royal se fortifia encore sous son règne. La mort de quelques-uns de ses grands vassaux, le mariage de son

fils avec l'héritière de la Champagne et de la Navarre, l'action énergique des légistes, conduisirent à ces résultats, que Philippe eût été incapable d'atteindre par lui-même.

Son frère Jean Tristan, mort à la croisade, lui avait laissé le Valois. Son oncle Alphonse, comte de Toulouse, mourut aussi à Gênes des suites de la peste d'Afrique. Il ne laissait pas d'*hoirs de son corps;* son apanage fit donc retour à la couronne. Le Parlement refusa à Charles d'Anjou le Poitou qu'il demandait comme sa part de l'héritage de son frère, et si l'Agénois fut rendu à l'Angleterre

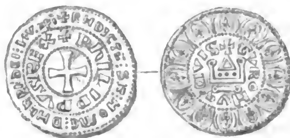




Sceau et contre-sceau de Philippe III.

et le combat Venaissin donné au pape, il resta au roi le Poitou, l'Auvergne, l'Aunis, une partie de l'Angoumois et de la Saintonge, avec tout le Languedoc. Le roi de France avait dès lors sous son autorité immédiate la totalité des pays situés entre la Loire et les Pyrénées, sauf l'Aquitaine anglaise et les seigneuries des Pyrénées.

Les hommes du Midi subirent de mauvaise grâce le pouvoir de celui que, dans leur haine de race, ils appelaient *le roi du Nord, le roi de Paris.* Toulouse essaya de se livrer aux Aragonais, qui toutefois n'osèrent pas tenter la fortune. Les seigneurs des Pyrénées apprirent bientôt qu'ils avaient un maître. Ils avaient osé poursuivre jusque sur les terres du roi, Gérard, sire de Casaubon, qui réclamait contre eux, suivant les Établissements de saint Louis, d'être jugé par les gens du roi. Philippe irrité vint investir le château de Foix; il avait juré « de ne pas se départir que Foix ne fût pris ». Malgré la force de son château, « bien muni de balistes », le comte eut peur et se rendit à discrétion. Il resta en prison dix-huit mois.



Monnaie de Philippe III.

PUISSANCE DE CHARLES D'ANJOU. — VÊPRES SICILIENNES.

Philippe représentait avec moins d'éclat la puissance de la France que son oncle, Charles d'Anjou; comte de Provence, roi de Naples et de Sicile, sénateur de Rome, vicaire impérial en Toscane, seigneur de la plupart des cités du nord de l'Italie, Charles n'était pas encore satisfait. Il se préparait à conquérir l'empire d'Orient; seuls, les Grecs étaient incapables de lui résister. Après Con-



Statue de Charles d'Anjou, au Capitole de Rome.
(*Mélanges d'archéologie*, t. Ier.)

stantinople, Charles rêvait Jérusalem et l'Égypte. Cette ambition inquiète était le fléau de l'Italie et la terreur de l'Orient. Les papes eux-mêmes se tournaient contre Charles dont ils avaient fait la grandeur. Lorsque Grégoire X cherchait à rétablir l'union dans le monde chrétien, c'était autant pour résister à Charles d'Anjou que pour rendre possible une nouvelle croisade; il voulait ôter ainsi à Charles



Statue de Philippe III, surnommé le Hardi, à l'abbaye de Saint-Denys (1).

un prétexte pour conquérir l'empire d'Orient, dont la possession eût fait de lui le maître du monde. L'état de l'Europe favorisait, il est vrai, les projets de Charles : l'Italie était divisée en guelfes et en gibelins, l'Allemagne était sans empereur, les Églises d'Orient et d'Occident étaient séparées, l'empire d'Orient était menacé comme foyer du schisme. Grégoire essaya de réconcilier les Italiens : il fit cesser le grand interrègne par l'élection de Rodolphe de Hapsburg; dans le concile œcuménique de Lyon, il réunit les deux Églises. Cette politique, que suivit également Nicolas III, diminua le péril. Une conjuration hardie le fit cesser.

Un médecin calabrais, seigneur de l'île de Procida, réfugié en Aragon après la mort de Manfred dont il avait été l'ami, courait le monde, sous un habit de franciscain, pour chercher à Manfred des vengeurs. Il vit en Sicile les préparatifs de la guerre d'Orient, les dénonça à l'empereur Paléologue, en obtint de l'argent, gagna le pape Nicolas III, le roi d'Aragon don Pedro, beau-frère de Manfred, et choisit, pour faire éclater la conjuration, le pays le plus opprimé par Charles d'Anjou, la Sicile.

Charles épuisait la Sicile pour conquérir l'Orient. Il spéculait sur l'altération des monnaies, baissant le poids et le titre quand on lui devait, les haussant lorsqu'il avait à payer. Il ne prenait que sa part dans les moissons, dans le croît des troupeaux; mais le fisc n'admettant jamais qu'il y eût de mauvaises années, il percevait toujours sur un produit calculé au maximum. A cela s'ajoutait, au milieu de vexations inouïes, l'insolence du vainqueur pour ce peuple moitié sarrasin, moitié chrétien, qui lui était odieux pour être resté jusqu'au bout fidèle à Manfred. Tout était mûr en Sicile pour un soulèvement populaire.

Le lundi de Pâques (30 mars 1282), au milieu de la population de Palerme qui sort de la ville pour entendre les vêpres sur la colline de Moureale, un Français arrête une jeune fille noble qu'accompagnait son fiancé. Il dit qu'elle a des armes cachées sous sa robe, et il ose porter la main sur elle. Aussitôt il est tué, et sa mort est le signal d'un massacre. On était prêt; les maisons habitées par des Français avaient été marquées pendant la nuit. On reconnaissait les Français en leur faisant prononcer le *c* italien. « Ne furent épargnés ne vieulx ne jeunes, que tous ne fussent occis. » La Sicile suivit l'exemple de Palerme.

Cependant don Pedro d'Aragon attendait les événements en guerroyant contre les infidèles dans la province de Constantine. Il ne se décida à partir que quand il vit les Siciliens compromis et Charles refusant à Messine assiégée une amnistie et la réduction des impôts. Procida pénétra dans Messine avec cinq cents montagnards aragonais, « noirs, maigres et mal peignés ». Messine n'espérait plus de quartier; femmes et enfants avaient aidé à élever un mur en trois jours. La flotte catalane s'empara du détroit. Charles comptait peu sur la fidélité de ses marins; il leva le siége de Messine à la hâte, et repassa le détroit. Bientôt il vit du rivage la destruction de sa flotte. On dit que dans sa rage il mordait son sceptre. Il reconnut alors que la fortune l'abandonnait pour toujours, et dit : « Qu'il vous plaise, mon Dieu, que la descente se fasse à petits pas et doucement. »

(1) « La statue (de Philippe le Hardi) qui existe à Saint-Denis ouvre, suivant notre opinion, la série authentique des portraits de nos rois. La tête est d'un excellent travail et d'une vérité remarquable. » (Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, p. 251.)

Dès lors, il n'éprouva plus que des désastres. Les Aragonais passent le détroit et égorgent de nuit le comte d'Alençon, frère de Philippe le Hardi. Ils assiégent Malte et battent l'amiral français qui allait secourir la place. Roger de Loria vainqueur vint devant Naples présenter le combat au prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou. Son père lui avait défendu de combattre. Excité par les insultes de l'ennemi, il accepta le combat ; mais il fut vaincu et pris la veille de l'arrivée de son père. « Or fust-il mort, dit Charles, por ce qu'il a failli nostre mandement. » Charles essaya encore de soutenir la lutte, mais bientôt il mourut découragé (7 janvier 1285), en déclarant « qu'il avait fait l'entreprise du royaume de Sicile plus pour servir la sainte Église que pour son propre avantage. »



Tête de la statue de Philippe III, à l'abbaye de Saint-Denys.

MORT DE PHILIPPE III. — PREMIER ANOBLISSEMENT.

A la Pâque suivante, Philippe prit à Saint-Denys l'oriflamme, et entra en Espagne « avec une si grande multitude de gens que c'était merveille à voir ». Il allait opérer une diversion en faveur des Français d'Italie, et peut-être conquérir l'Aragon. Le pape avait donné ce royaume au second fils du roi de France, et un cardinal prêchait la croisade. Vingt mille cavaliers, quatre-vingt mille fantassins, une flotte qui côtoyait le rivage, devaient assurer la victoire au roi de France ; la reine et une foule de nobles dames suivirent l'armée pour applaudir aux vainqueurs. Don Pedro, abandonné par ses alliés et ses sujets, se réfugia dans la montagne. Elne fut prise après une résistance opiniâtre ; le légat avait défendu d'épargner ces excommuniés ; tout fut massacré, les femmes et les enfants, et même ceux qui s'étaient réfugiés dans l'église. Mais l'armée française s'usa devant Girone. Les habitants soutinrent le siége pendant deux mois et demi avec une opiniâtreté espagnole ; les guerillas harcelaient constamment l'armée et attaquaient les convois. Cependant la grande chaleur, un climat malsain, la puanteur des animaux qui gisaient morts dans les champs, les mouches dont la piqûre empoisonnait bêtes et gens, tous ces fléaux réunis épuisèrent les Français ; on ne voyait que malades dans le camp. En outre, la flotte venait d'être battue. Dès que Girone eut capitulé, on se hâta de faire retraite, dans la boue et sous une pluie d'automne, au milieu des montagnards soulevés. Le roi arriva à grand'peine à Perpignan, malade et en litière. Il y mourut (5 octobre 1285). Huit jours après, don Pedro reprenait Girone.

Le règne de Philippe le Hardi est signalé par deux mesures importantes : l'anoblissement d'un orfèvre, et l'autorisation rendue aux roturiers d'acquérir des fiefs. Il fut posé en principe que « Le roi a cognoissance d'anoblir un homme. » Les nobles répondirent plus tard par cet adage : « Le roi peut faire des nobles, mais Dieu seul fait des gentilshommes. » Toutefois le coup était porté. La noblesse cessait d'être une supériorité naturelle ne pouvant ni se perdre, ni s'acquérir : elle n'était plus qu'un privilége de fait, conféré à un homme, au préjudice de ses égaux, par le hasard de la naissance ou par la volonté royale. Tout homme était apte à en remplir les devoirs et à en exercer les droits.

ÉCRITS POÉTIQUES AU TREIZIÈME SIÈCLE.

La chevalerie était encore, au treizième siècle, une institution sérieuse et brillante. L'inspiration chevaleresque, à laquelle les deux siècles précédents avaient puisé leurs chansons de geste, durait encore, et, pour le plus grand nombre de ces romans poétiques, le texte original étant perdu, c'est la rédaction du treizième siècle qui seule nous est restée. Ainsi la chanson de Garin le Lohérain, qui avait été écrite vers 1150, fut reprise cent ans après, et délayée alors en vingt-neuf mille vers. Le Chevalier au Cygne, roman qui sert de cadre à une sorte d'histoire de la conquête de Jerusalem par Godefroid de Bouillon, fut composé

d'abord par un auteur nommé Renax ou Renaus, et refait, au treizième siècle, par Graindor de Douai.

Mais les trouvères du treizième siècle ne se bornaient pas à remanier des traditions à la mode ; ils eurent aussi leurs inventions épiques, telles que Gérard de Nevers, composé, avant 1236, par Gibert de Monstreuil, et Parthenopex de Blois, roman de la même époque, mais dont on ne connaît pas l'auteur. Ces deux poëmes furent célèbres au moyen âge. Parthenopex, histoire d'un guerrier qui s'était épris d'une beauté à demi divine, la fée Méliore, a été traduit en vers allemands, danois, espagnols et anglais. Le second auteur du Chevalier au Cygne, Graindor de Douai, composa aussi deux autres grands romans, la Chanson d'Antioche renouvelée, et Anséis de Carthage. Huon de Villeneuve en a laissé dix ou douze, notamment Doolin de Mayence, Renaut de Montauban, et une version nouvelle de la fameuse Histoire des quatre fils Aymon.

L'auteur le plus renommé de tous, au treizième siècle, pour les chansons de geste, est Adenès le Roi, sans doute Roi des ménestrels, qui naquit dans le duché de Brabant, et jouit d'une grande faveur à la cour du duc Henri III (1248-1261), puis à la cour de France, où il suivit, en 1274, la reine Marie de Brabant. On a de lui le poëme de Buevon de Comarchis et celui d'Aimeri de Narbone, qui compte plus de soixante-quinze mille vers ; Cleomades est également un roman du roi Adenès, dans lequel il transporte ses auditeurs au temps de Dioclétien, et décrit les miracles du poëte Virgile, que le moyen âge se représentait comme un habile enchanteur. On a surtout d'Adenès deux gestes carolingiennes : Berthe aux grands pieds, et Oger le Danois. Berthe est la femme de Peppin le Bref, et Oger, ce Frank Autcharis qui osa braver Charlemagne (p. 188). Ainsi l'on chante encore, au temps de saint Louis, les héros carolingiens. Le roman de Gérard de Roussillon se reporte aux guerres de Charles Martel ; Garin, Berthe et le roi Girbert, au règne de Peppin le Bref ; Agolant et Jehan de Lanson, aux expéditions de Charlemagne en Italie ; Gérard de Vienne et les Quatre fils Aymon, à ses guerres d'Aquitaine ; Guiteclin de Sassoigne est le chef saxon Witikind ; Raoul de Cambrai, Guillaume au Cornez, Gérard de Nevers, vivent au temps de Louis le Pieux ; d'autres, sous les derniers Carolingiens.

Citons encore au moins les noms des principales d'entre les autres épopées qui captivaient alors la faveur publique : Aiol de Provins, Aspremont, Aubri le Bourgoing, Aye d'Avignon, la bataille d'Aleschamps, la chevalerie Vivien, Élie de Saint-Gilles, Gaidon geste angevine, Garin de Montglave, Garnier de Nanteuil, Gautier d'Aupais, Parise la Duchesse, Raoul de Cambrai ; et en dialectes méridionaux : Fier-à-Bras, Geoffroi et Brunissende, Blandin de Cornouaille.

Un des romans chevaleresques les plus populaires de ce siècle et du suivant fut celui du Saint Graal, dont le héros est Lancelot du Lac. Le saint Graal était le ciboire dont Jésus-Christ s'était servi pour boire et communier avec ses disciples. Joseph d'Arimathie en avait hérité, et il avait opéré, disait-on, tant de prodiges avec ce vase que les chevaliers de la Table ronde, les compagnons du roi Arthur, ne pouvaient s'exposer à trop de périls pour le conquérir. Le roman du Saint Graal, histoire de cette conquête, se répandit promptement et fut accueilli avec une faveur particulière en Provence et en Italie. Adenès le Roi est l'un des derniers qui aient employé les longues stances en vers d'une seule et même rime, et chanté sur ce mode les traditions héroïques de la vieille France. Sa versification est correcte et pure ; mais si, chez lui, la langue s'est formée, si le style et l'expression sont adoucis, on voit en même temps dans ses œuvres la verve se tarir. Quelques années encore, et la chanson de geste est abandonnée aux aveugles des rues ; le goût public s'est tourné vers d'autres genres, et commence à préférer les tableaux riants aux teintes fortes qu'exigeait l'âpreté des mœurs un ou deux siècles plus tôt.

Cette dureté des mœurs est pourtant loin d'avoir entièrement cessé. Ici l'on parle de moines mangés par leurs ennemis (roman des Quatre fils Aymon) ; là c'est un père qui, ayant fait son fils prisonnier dans un combat, le foule aux pieds :

> Si aïrés (irrité) fut vers lui,
> Qu'il le pila du pied parmi le vis (visage).

Ce père est un personnage du roman d'Anséis ; mais nous avons vu le même trait dans l'histoire (p. 243, col. 2). L'un des Lohérains renverse en champ clos le comte Isoré de Boulogne ; il se précipite sur le vaincu, et, l'épée à la main, lui arrache le cœur dont il va frapper au visage un autre de ses ennemis. La situation des femmes caractérise mieux encore cet état barbare. C'est la jeune fille qui va trouver le guerrier, et lui dit sans détour :

> Prens-moi à fame, frans chevalier gentis,

comme jadis Basine, qui de plus était la femme du roi de Thuringe, vint dire à Childéric (p. 131). La simple vérité historique dépasse ici la peinture du poëte. Dans le roman d'Amis et Amile, ce dernier, pauvre chevalier qui n'a pas vaillant un éperon, dit-il, est poursuivi par l'amour de Bélissent, la propre fille de l'empereur Charles. En vain la repousse-t-il, Bélissent s'écrie :

> Il ne me chaut si le siècles m'esgarde,
> Ne si mes pères me fait chaque jour battre ;
> Car trop i a bel home !

Mais si ces jeunes filles, inhabiles en l'art de feindre, sont plus viriles que d'autres, elles sont aussi plus virilement traitées. Ce même Amile, ce chevalier pudique et timoré, n'hésite pas un peu plus tard, à l'égard d'une autre femme, à suivre le

conseil de son ami qui l'engage, si elle le fatigue de questions et de caresses, à lui donner de bons coups sur la tête :

> Hanciez la paume, ens el chief la férez.

Dans le poëme d'Élie de Saint-Gilles, un prince arabe reproche à Rosemonde, sa sœur, d'être éprise d'un guerrier chrétien.

> Par ma tête, sir traître, vous avez menti !

répond Rosemonde ; mais, laissant les paroles, elle saisit son frère aux cheveux et lui en arrache deux poignées. Le frère se retourne, et d'un revers de main lui fend la lèvre. Au moins la belle Rosemonde était-elle femme à se défendre ; mais il n'en est pas toujours ainsi. Non-seulement dans les grands romans dramatiques, mais jusque dans les pièces légères et les chansons d'amour, les femmes sont à chaque instant traitées avec barbarie.

> Tantost fait la pucele despoiller et décreindre,
> Tant la battit d'un fraine (courroie) là où la pot ateindre
> Que toute sa chair blanche li fait en vermeil teindre.

C'est par son père que belle Idoine est ainsi corrigée. Les maris ne sont pas plus doux que les pères. Celui de la belle Emmelos

> A li (elle) s'en vint, parmi les draps de soie,
> La battit tant que pour un poi (peu)
> Ne l'a morte lessée...

Une autre dame s'abandonne à la tristesse en songeant au comte Gui. Son mari ne l'entend pas ainsi :

> Li mals maris entendie la complainte,
> Entre au vergier, sa corroie a déceinte ;
> Tant la bati qu'ele en fu perse (bleu) teinte ;
> Entre ses piés pour peu ne l'a estainte. (1)

Dans le poëme des Lohérains, Guillaume de Blancafort et d'autres guerriers conjurent le roi Peppin de ne plus accorder au Lorrain Garin sa protection, et le roi cède à leurs vœux, séduit moins par leur éloquence que par leurs présents. Mais sa femme, la reine Blanchefleur, était parente de Garin. Elle s'émeut, elle s'emporte. Par Dieu ! dit-elle,

> Par Dieu, bon roi, mis avez en oubli
> Hernaut le preux et son frère Garin !
> Et vous, Guillaume, félon traître menti,
> Fils à coquin ! trop vos fûtes hardi
> Quand devant moi vous osâtes venir ;
> Bien savez-vos que ils sont mi cosins ?

Le roi l'entend, et réprime aussitôt ce discours par un coup qu'il applique sur le nez de la reine de manière à lui ensanglanter le visage :

> Li roi l'entent, à peu n'enrage vis ;
> Hausse le gant, sor le nez la férit
> Que quatre gottes de sanc en fit issir.

(1) Romances de Bele Idoine, Bele Emmelos, et Comte Guis ; Romancero françois, pub. par P. Paris.

> « A vos que tint, ce li a dit Pepins,
> Si mi baron viennent parler à mi ? »
> Et dit la dame : « La votre grant merci !
> Quant vos plaira si porrez référir ;
> Car je suis votre, ne m'en puis départir. »

Blanchefleur semble donc accepter son sort ; mais sa résignation cache une perfidie, et le baron qui l'avait offensée ne tarde pas à périr, mis à mort par ses ordres. Cependant le roi de la geste des Lorrains était loin encore de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, qui, dans un accès de colère, faillit tuer sa femme à coups d'éperon. Voilà, malgré ce que la féodalité avait ajouté de pouvoir et de dignité à la condition de la femme, quelle était encore la brutalité des habitudes à la plus belle époque du moyen âge ; et les documents les plus authentiques de l'histoire constatent que les naïfs romanciers n'ont rien exagéré. La loi même confirmait les mœurs. Beaumanoir, le grand jurisconsulte de ce temps, écrivait, en 1283, dans ses Coutumes de Beauvaisis : « Il est bien permis à l'homme de battre sa femme, pourvu que ce soit légièrement. »

Cependant, dès le treizième siècle et même dès le douzième, on goûtait aussi dans les contrées situées au nord de la Loire une poésie plus tendre : les chansons de geste partageaient la vogue avec les romans d'aventures, les moralités rimées, les recueils de contes, les bestiaires, surtout les fabliaux.

On a nommé poëmes d'aventures ceux dans lesquels, au lieu de broder quelque donnée connue et historique, l'auteur tire le canevas du récit, comme dans nos romans modernes, de sa seule imagination ; au lieu de chanter en vers de dix ou douze syllabes partagés en stances monorimes, ces poëmes, d'une allure plus vive, sont en vers de huit syllabes, rimant deux à deux. La fable, peu variée, qui en fait ordinairement le fonds, est celle-ci : « Un jeune varlet s'éprend d'amour pour la fille de son seigneur et se hasarde, après avoir hésité longtemps, à lui faire l'aveu de sa passion. On le repousse avec dédain. De chagrin il tombe malade et se trouve à deux doigts de la tombe. La belle alors, touchée d'un attachement si tendre, sauve le jeune homme du trépas en consentant à l'aimer, et celui-ci va conquérir dans les combats et les aventures la renommée qui lui manquait ; puis, devenu un vaillant chevalier, il peut épouser sans obstacle la noble damoiselle. » Parmi les nombreux poëmes de ce genre que produisit le treizième siècle, celui de Flore et Blanchefleur peut être cité comme un des plus célèbres.

La curiosité trouvait mieux à se satisfaire dans des recueils de contes, qui n'étaient pas toujours des contes moraux, et dont les premiers modèles furent certainement rapportés d'Orient par les pèlerins ou les croisés. Le plus important de ces écrits est le *Dolopathos* ou Roman des sept Sages, recueil d'historiettes qui s'enchaînent à la manière des contes que l'on débite au Commandeur des croyants dans les *Mille et une nuits*. L'épouse d'un

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

certain roi veut la mort d'un jeune homme; sept conseillers du prince veulent au contraire le sauver, et les deux partis s'efforcent tour à tour de persuader le roi au moyen de contes et d'apologues : tel est le cadre. Cette fable, qui sert de canevas, et les récits variés qui le remplissent, sont empruntés des Arabes; mais ceux-ci n'en étaient pas les inventeurs. Ils l'avaient tirée d'un auteur indien, nommé Sindbad, qui vivait un siècle environ avant l'ère chrétienne, et dont l'œuvre avait été tellement goûtée qu'on l'avait traduite en grec, en persan, en hébreu et en syriaque, aussi bien qu'en arabe. Renouvelée par nos trouvères du treizième siècle, cette fiction passa par leur intermédiaire aux Allemands, aux Espagnols, aux Italiens; Boccace y prit encore plusieurs de ses contes, et Molière son George Dandin. Le *Castoiement* (châtiment) d'un père à son fils, dans lequel les enseignements paternels s'offrent sous la forme de vingt-huit contes en vers, quelquefois très-libres, est également une imitation des contes arabes de ce genre.

La muse purement chrétienne fournit aussi ses moralités rimées, qui sont d'un style plus sévère quoique non pas exemptes de licences d'expression. Tels sont les contes dévots de Gautier de Coinsi, prieur de Saint-Médard de Soissons; la « Bible-Guiot »; la « Bible du seigneur de Berze »; le « Manuel » chrétien (rédigé en six mille vers), par l'Anglo-Normand Guillaume de Waddington; les « Moralités des philosophes », poëme de trois mille vers, par Alars de Cambrai; le « Petit-*Plet* » (plaidoyer), long entretien entre un vieillard et un jeune homme sur les vicissitudes de la vie humaine, composé par un autre Anglo-Normand nommé Chardry. La Bible-Guiot est une satire aussi bien qu'un poëme de morale. Son auteur, Guiot de Provins, était né au douzième siècle, et assistait, dès l'année 1181, à une assemblée tenue à Mayence où, comme trouvère, il avait obtenu les largesses de l'empereur Frédéric Barberousse. En 1204, il prit part à la quatrième croisade, et à son retour se fit moine à l'abbaye de Cluni. Mais, au lieu de la paix, son esprit indépendant ne trouva dans l'état monastique que contrainte et persécution. Les plus simples obligations de la vie religieuse excitaient sa bouillante humeur :

Ils me promisrent sans mentir
Que quant je voldroie dormir
Il me conveuroit de veilliez,
Et quant je voldroie mengier
Qu'il me feroient jeüner.

Après douze ans de la vie religieuse, Guiot exhale dans un long poëme l'amertume de son âme; il passe en revue toute la société de son temps, les prélats de Rome, les évêques, les moines, les hommes de loi, les médecins, et partout il s'efforce de mettre à nu les vices « de ce siècle puant et orrible ». A cette peinture satirique, il donna le nom de Bible, parce que, dit-il, elle contient toute vérité; mais la misanthropie s'y montre plus que le talent.

C'est également une étude du cœur humain, quelquefois satirique, plus souvent galante, mais toujours écrite avec infiniment d'art, qui assura la fortune du plus célèbre roman de ce temps, le Roman de la Rose. Cet ouvrage fut commencé par Guillaume de Lorris, qui mourut vers 1260, et terminé par Jehan de Meung, surnommé Clopinel ou le Boiteux, qui vivait encore en 1320. Au seizième siècle, le Roman de la Rose faisait encore les délices de nos pères, et si on le dédaigne aujourd'hui, comme n'étant qu'une « longue et ennuyeuse allégorie en vingt-deux mille vers », c'est peut-être un préjugé que dissiperait une lecture attentive de cette œuvre gracieuse. Le héros du poëme, *l'Amant*, seul nom que lui donne l'auteur, raconte qu'en songe il a vu, dans un délicieux jardin, pour la première fois de sa vie, une femme. Il voulut aller à elle, mais ceux dont elle était entourée, amis ou parents, mirent obstacle au libre essor de ce premier mouvement; de mauvaises passions les faisaient agir, l'avarice, la haine, la tristesse, l'envie, la papelardie, la pauvreté. L'Amant, déçu dès les premiers pas, parvient cependant à s'emparer du cœur de la jeune fille; puis il entreprend de s'emparer de sa personne, et il y réussit malgré tous les obstacles, en usant de toutes les séductions et en déployant toutes les qualités qui peuvent faire triompher. C'est donc un traité de l'art d'aimer.

Sachez, amant,
Que c'est le Roman de la Rose
Où l'art d'amour est toute enclose.

Une fable si simple pour colorer un traité si fade n'était pas assez, et Guillaume de Lorris voulut donner la vie à son poëme en transformant tous les sentiments, toutes les passions qui s'y entremêlent, en autant de personnages. L'objet de ses désirs est un bouton de rose; l'Avarice, l'Envie, la Pauvreté, sont autant de vieilles duègnes qui gardent la précieuse fleur. Le premier accès que l'Amant trouve auprès de la jeune fille est un défaut féminin, dame Oiseuse, c'est-à-dire l'Oisiveté, qui lui ouvre la première les portes du jardin. Ce badinage est trop prolongé sans doute, mais il ne nous semble pas désagréable, et si l'on ajoute que la peinture de chaque personnage est faite avec un soin extrême, que les passions humaines ne sont point mal analysées, que les vers sont faciles, quelquefois assez spirituels, surtout que d'un bout à l'autre l'allégorie permet au poëte de décrire à mots couverts les scènes les plus osées, on comprendra la vogue du Roman de la Rose. Nous donnerons comme spécimen de l'ouvrage le portrait de dame Oiseuse. L'Amant raconte qu'il frappait à la porte du jardin pour entrer :

Assez i feri et boutai
Et maintes fois j'escoutai
Si j'orroie léans nul ame (1).
Le guichet, qui estoit de charme,
Adonc m'ouvri une pucele

(1) Si j'entendrais dedans quelqu'un.

Qui assez estoit gente et bele.
Cheveux ot blons comme bacin (1),
La char plus tendre que poucin,
Front reluisant, sorcis voutis ;
Son entroeil ne fu pas petis,
Ains iert (2) assez grant par mesure ;
Le nez ot bien fet par droiture,
Les iex ot plus vairs que faucons
Por fere envie à ces bricons (3);
Douce alaine ot et savorée,
La face blanche et coulourée,
La bouche petite grossette ;
S'ot au menton une fossette.
Le col fu de bone meison,
Gros assés et lonc par raison,
Si n'i ot bube ne malen (1)
N'avoit jusqu'en Jerusalem
Fame qui plus biau col portast,
Polis iert et souef au tast ;
La gorge avoit autre si blanche
Come la noif (2) desus la branche
Quant il a freschement négié.
Le cors ot bien fet et dougié (3).
Il ne séust en nule terre
Nule plus bele dame querre.
D'orfrois (4) ot un chapel mignot.
Onques nule pucele n'ot
Plus cointe ne plus desguisée





Vieillesse et Pauvreté (Roman de la Rose). — Miniatures conservées au British Museum.

Ne l'aucoie droit devisée.
Un chapel de roses tout frois (4)
Ot, desus le chapel d'orfrois.
En sa main tint un miroer.
Si ot d'un riche trechoer (5)
Son chief trechié moult richement
Bel, et bien estroitement.
Eux deux ot cousues ses manches,
Et por garder que ses mains blanches
Ne hallassent, ot un blans gans ;
Cote d'un riche vert de Gans
Cousue à lignel (6) tout entor.
Il aparoit bien à son tor (7)
Qu'ele estoit peu enbesoignée ;
Quant ele s'estoit bien péguiée
Et bien parée et atornée
Ele avoit fete sa jornée.

Mont avoit bon tens et bon may (5)
Qu'ele n'avoit souci n'esmay (6)
De nule riens fors seulement
De li atorner noblement.
Quant ainssi m'ot l'uis defferné (7)
La pucele au cors acesmé (8),
Je l'en merciai bonnement ;
Et si lui demandai comment
Ele avoit non et qui ele ière.
Ele ne fu pas vers moi fière
Ne de respondre dédaigneuse.
— Je me fez apeler Oiseuse,
Dist-ele. A mes connoissans
Si sui riche fame et puissans ;
S'ai d'une chose moult bon tens
Car en nule chose n'entens
Qu'à moi jouer et soulacier

(1) Comme l'or ou le cuivre d'un bassin.
(2) Était, *erat.*
(3) Impudents.
(4) Tout frais.
(5) Tresse, tressoir.
(6) A liseré.
(7) A sa toilette, à son atour.

(1) Bouton ni tache.
(2) La neige.
(3) Dodu.
(4) Frange d'or ou de soie.
(5) Allusion aux fêtes du mois de mai.
(6) Ni émoi.
(7) Ouvert l'huisserie, la porte. — (8) Paré.

Et mon chief pégnier et trechier.
Privée sui et mout acointe...

A la suite du Roman de la Rose, on peut placer une autre composition allégorique intitulée : « la Poire », qui semble en être une imitation ; l'« Art d'aimer », poëme très-libre d'un trouvère nommé Guiart ; la traduction rimée des Métamorphoses d'Ovide, par Philippe de Vitri, évêque de Meaux ; le « Chastoiement des dames », sorte d'épître ou d'instruction morale en onze cents vers, adressée à



La Danse dans le jardin du Plaisir (Roman de la Rose). — Miniature conservée au British Museum.

une jeune marquise par un certain Robert de Blois, qui veut, dit-il,

. . . . Cortoisement
Enseigner les dames comment
Elles se doivent contenir
En lor aller, en lor venir,
En lor tésir, en lor parler.

Un moraliste plus digne de ce nom fut une femme à qui revient l'honneur d'avoir, la première en notre langue, composé un recueil de fables. Un roi Henri, probablement Henri II d'Angleterre, avait fait traduire en latin les fables grecques d'Esope, et les aimait tellement qu'il traduisit lui-même cette version latine en anglo-saxon. Marie, notre poëte, dont on ne connaît que le nom,

Me nommerai par remembrance :
Marie ai num ; si, sui de France,

les mit à son tour en français, dans le dialecte normand. Ces fables, que l'on a conservées au nombre de plus d'une centaine, sont en partie brodées sur des sujets qui ne proviennent ni d'Ésope, ni d'aucun autre fabuliste ancien. Telle est celle du Prêtre qui veut instruire un Loup pour le faire entrer dans le clergé et lui montre à lire. Elle est assez courte pour être transcrite ici :

A, dit le Prestres. — A, dit le Leux.
— B, dit le Prestres, di od mei (avec moi).
— B, dit le Leus; la lettre vei.
— Li Prestres feit : C, di par toi.
— Li Leux respunt : Jeo ne sai quoi.
— Di ke t'en semble et si, espel.
Respunt li lox : — Aignel, aignel! (agneau!)
Li prestres dit : — Vérité touche;
Tel en pensé, tel en la bouche.

Marie de France a aussi laissé un conte en trois mille vers, relatif aux merveilles imaginaires de l'Irlande : « le Purgatoire de saint Patrice », et quatorze lais ou petits poëmes consacrés aux aventures de Graalent, Lanval, Élidue ou autres héros de la chevalerie romanesque.

Nous voici descendus peu à peu de la poésie épique à ces compositions faciles et gracieuses qu'on vit éclore en abondance dans la France du nord depuis la fin du douzième siècle jusqu'à la renaissance : lais, jeux-partis, pastourelles, romances, contes, fabliaux. Il semble qu'on distingue parmi les flots brillants de cette poésie deux courants, deux influences diverses : l'esprit des grands seigneurs et celui des vilains.

Après les Richard Cœur-de-Lion, les Guillaume de Poitiers et les autres hauts personnages qui avaient illustré les lettres vers la fin du douzième siècle, les traditions du bon goût s'étaient fortifiées dans les cours féodales, loin de s'interrompre, et l'on voit au premier rang, entre les poëtes de l'époque suivante, Hugues d'Oisi, châtelain de Cambrai; Quènes de Béthune; le vidame de Chartres; Charles d'Anjou, frère de saint Louis; Henri, duc de Brabant; Raoul, comte de Soissons; Pierre Mauclerc, comte de Bretagne; Jean de Brienne, ce roi de Jérusalem duquel il a été rendu plus haut (p. 384) un si triste témoignage; Thibaud IV, comte de Champagne, surnommé Thibaud le Chansonnier, et qui s'est rendu célèbre, en effet, par les tendres chansons que lui inspira son amour pour la mère de saint Louis. Les œuvres qu'on a conservées de tous ces nobles personnages et de beaucoup d'autres qui s'associèrent au même genre, tels que Jean Bodel, Jean Bretel et Audefroi le Bâtard, sont généralement de petits tableaux d'amour et de chevalerie, un peu monotones comme ceux des troubadours, mais pleins de naturel, de fraîcheur et quelquefois de sensibilité. On y trouve de jolies pastorales, comme celle d'Aucassin et Nicolette; d'élégants tensons (voy. p. 313), comme celui dans lequel le comte Pierre de Bretagne et le sire Bernard de la Ferté discutent lequel est le meilleur de Courage ou de Générosité; de petits drames, comme le lai d'Ignaurès, dont le héros est un chevalier breton qui aime et trompe à la fois douze dames; les douze dames lui pardonnent, mais leurs maris, moins tendres, lui arrachent le cœur et le font manger à leurs femmes qui toutes en meurent de désespoir. Nous citerons pour exemple une petite pièce d'Audefroi le Bâtard; les traits historiques qu'elle renferme annoncent le temps de Philippe-Auguste plutôt que celui de saint Louis :

Quant vient en mai, que l'on dit as lons jors,
Que Francs de France repairent de roi cort (1),
Reynauz repairt devant, el premier front.
Si s'en passa lès lo meis (2) Arembor;
Ains ne dengna le chief drecièr à mont (3)
— Eh Reynaus amis!

Bele Erembors à la fenestre, au jor,
Sor ses genoz tient paile (4) de color;
Voit Frans de France qui repairent de cort
Et voit Reynaut devant, el premier front.
En haut parole, li a dit sa raison :
— Eh Reynaus amis!

« Amis Reynaus, j'ai ja véu cel jor
Sé pasissiés selon mon pere tor (5)
Dolens fussiés sé ne parlasse à vos. »
— « Cel meffaites (6), fille d'emperéor;
Autrui amastes, si obliastes nos. »
— Eh Reynaus amis!

— « Sire Reynaus, je m'en escondirai (7);
A cent pucelles, sors sains (8) vos jurerai,
A trente dames, que avenc moi menrai,
C'onques (9) nul hom fors votre cor n'aimai.
Prenez l'emmende (10) et je vous baiserai. »
— Eh Reynaus amis!

Li cuens (11) Reynaus en monta le degré;
Gros par espaules, grêles par lo baudré (12)
Blont ot le poil, menu, recercelé (13);
En nule terre n'ot si biau bacheler.
Voit l'Erembors (14); si, commence à plorer.
Eh Reynaus amis!

Li cuens Reynaus est montez en la tor;
Si s'est assis en un lit point (15) à flors.
Dejoste lui (16) se siet bele Erembors.
Lors recommence lor premières amors.
Eh Reynaus amis!

Les petites pièces du même temps dues à la muse plébéienne, les fabliaux, n'ont pas cette grâce noble et contenue. Elles sont plutôt vives, salées, mordantes, et sentent le milieu trivial dont elles sortaient; mais elles y gagnent en bon sens, en spirituelle malice et en gaieté. Leurs petits vers de huit syllabes, peu soucieux de langueurs amoureuses, contaient des anecdotes, des histoires à rire, des boutades contre les prêtres et les maris, des complaintes sur les misères de la vie humaine,

(1) Reviennent de la cour du roi, de l'assemblée nationale tenue aux premiers jours de mai.
(2) Il passa ainsi près la maison d'Erembor.
(3) Mais ne daigna lever la tête en haut.
(4) Étoffe de couleur; elle coud ou brode.
(5) Près la tour de mon père.
(6) En cela vous fîtes mal.
(7) Je m'en justifierai.
(8) Sur saintes reliques. Allusion aux vieilles coutumes judiciaires des Francs. La partie qui se justifiait par le serment présentait avec elle des *cojurateurs*, qui rendaient sa cause d'autant meilleure qu'ils étaient plus nombreux.
(9) Que jamais nul homme n'aimai, excepté votre cœur.
(10) La satisfaction que je vous offre.
(11) Le comte.
(12) Baudrier, ceinture.
(13) Bouclé, mot plus joli et plus juste que frisé.
(14) Erembor le voit.
(15) Piqué.
(16) Auprès de lui.

quelquefois un simple bon mot. La licence du langage y était extrême, mais ce n'était point par un privilège échu seulement aux fabliaux. Les peintures et les expressions peu voilées sont un caractere de tous les écrits du moyen âge. Notre pruderie moderne est un sentiment trop délicat pour avoir pu naitre alors: elle ne date que du temps de Louis XIV.

Licencieux ou non, les fabliaux étaient composés par des bourgeois moqueurs ou de pauvres trouveres harcelés par la faim et vivant de la libéralité des seigneurs. De ces derniers était Rutebœuf, l'un des plus féconds rimeurs du temps de saint Louis, et le plus remarquable par sa verve satirique. Il déclamait dans ses vers contre le manque de nourriture ou les habits percés, et riait de sa pauvreté en disant qu'on n'avait pas vu de ruine plus complète que la sienne depuis la ruine de Troie. Tel était encore ce trouvère dit le Bossu d'Arras, qu'un de ses confrères en poésie, Raoul de Houdan, faisait figurer au milieu d'une satire appelée « le Chemin d'Enfer», en le plaçant dans « la demeure de *Filouterie* ».

Voici quelques sujets de fabliaux :

L'âne du curé est mort. Par reconnaissance pour les bons services du défunt, le curé l'inhume au cimetière, en terre chrétienne. Il apprend bientôt que son évêque est indigné de ce qu'il a fait. Il se rend auprès de monseigneur et s'excuse en disant: — Mon âne a fait un testament par lequel il vous legue vingt livres :

Eh, dist l'évesques, Dieu l'amende
Et lui pardonne ses meffais
Et toz les péchiez qu'il at fais!

Cette pièce, intitulée « le Testament de l'Ane », est de Rutebœuf. Il y en a beaucoup, et des meilleures, dont les auteurs sont inconnus.

Un jour le Diable, allant en tournée, confie la garde de l'enfer à un de ses hôtes nouvellement arrivé. C'était un ménestrel de profession, c'est-à-dire trouvère et musicien, qui pendant sa vie avait été passionné joueur. Saint Pierre, averti du fait, profite de l'absence du diable, et, s'étant procuré des dés à jouer tout neufs, il s'en vient proposer au ménestrel de jouer au brelan les âmes qu'ils ont tous deux en leur garde. Le ménestrel est ravi; mais il commence par perdre une âme damnée, puis deux, puis dix, puis cent; puis il arrive jusqu'à perdre la moitié des prisonniers de l'enfer. Désespéré, il joue quitte ou double, perd encore, et saint Pierre emmène fièrement l'enfer entier dans son paradis.

Dans une autre pièce, on apprend que Dieu, ayant créé le monde, y plaça trois espèces d'hommes, les nobles, les ecclésiastiques et les vilains. Il donna aux nobles les terres, aux prêtres les dîmes, et aux vilains la tâche de travailler toute leur vie pour nourrir les deux autres ordres de gens. Cependant il restait encore deux classes de personnes qui n'étaient pourvues de rien, savoir : les ménétriers et les courtisanes. Dieu chargea les seigneurs de nourrir les ménétriers, et confia les courtisanes aux prélats, qui par les soins qu'ils ont pris d'elles ont mérité le paradis; ils auront certainement leur salut. Mais il n'y aura pas de salut pour les nobles, parce qu'ils laissent les ménétriers mourir de faim.

Le clergé n'est pas ménagé dans ces historiettes; on sent que l'auteur savoure la plaisanterie quand elle atteint les moines, les prêtres et en général tous les *papelards*, c'est-à-dire les dévots hypocrites. On se méprendrait cependant si l'on croyait voir l'esprit d'irréligion au fond de ces saillies. Le chanteur populaire aime à rire, même aux dépens de ce qu'on respecte le plus, mais ses traits ne vont jamais jusqu'à la religion elle-même et ne s'adressent qu'à ses ministres. La foi, au treizième siècle, était tellement inébranlable que les poëtes se livraient au plus singulier mélange du profane et du sacré; les trouvères les plus licencieux versifiaient aussi des histoires dévotes, et beaucoup d'hommes engagés dans le clergé ne craignaient pas d'égayer leur plume, soit en français, soit en latin.

On compte parmi les auteurs français de la fin du douzième siècle et du commencement du treizième, à cause de quelques-uns de nos romans dont il a fourni la première ébauche, un archidiacre de la cathédradre d'Oxford, qui joignait à cette qualité celle de grand et joyeux buveur. Il se nommait Gautier Map. C'est à lui qu'appartient la première édition connue de cette fameuse chanson bachique si souvent imitée depuis :

Aussitôt que la lumière
Vient éclairer nos coteaux,
Je commence ma carrière
Par visiter les tonneaux (1).

C'est encore à un prêtre anglais qu'un trouvère nommé Henri d'Andeli donne le principal rôle dans un de ses fabliaux qu'il appelle « la Bataille des vins ». Ce prêtre, grand connaisseur, juge non-seulement des vins, mais de toutes les boissons; après les avoir dégustées, il excommunie la *cervoise* (la bière) et toute liqueur qui se fabrique au-delà de l'*Oise*, en Flandre et en Angleterre; puis il jette la chandelle à terre,

Et puis si alla sommeillier
Trois nuis, trois jors sans esveillier.

A son réveil, cet homme plein d'expérience fait son rapport au roi Philippe, vraisemblablement Philippe-Auguste, et le roi, sur son rapport, classe les vins par dignités. Le vin de Chypre est nommé pape; le vin de Naples, cardinal et légat; le titre de roi est accordé aux trois meilleurs vins de France, que l'auteur oublie malheureusement de

(1) Voici la première stance de l'original :

Meum est propositum in taberna mori.
Vinum sit appositum morientis ori,
Ut dicant cum venerint angelorum chori :
Deus sit propitius huic potatori !

nommer; les trois suivants sont créés comtes, et douze autres

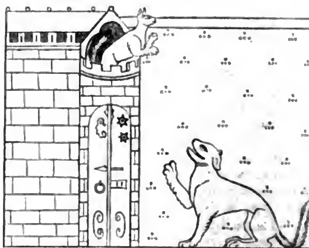
> Pairs de France
> Où li rois ont molt grant fiance.

L'esprit bachique allait plus loin : sans attaquer les choses religieuses, il badinait avec elles; il parodiait de pieux cantiques composés primitivement pour les saints, des prières de la liturgie catholique, le *Pater noster* et le *Confiteor* (1), jusqu'à la messe elle-même : on avait composé une messe burlesque qu'on appelait *missa de potatoribus*, la messe des buveurs. C'était le temps où à certaines époques de l'année on se livrait aux jeux de la *fête de l'Ane*, de la *fête des Fous*, et à d'autres comédies licencieuses par lesquelles le peuple s'égayait dans les églises.

Le plus célèbre des fabliaux est le poëme du *Renard*, et il est digne de sa célébrité. Envisagée par son côté poétique, la chevalerie avait excité l'enthousiasme et produit des œuvres épiques. Mais l'enthousiasme n'est pas le don de toutes les âmes, et le populaire, foulé et pressuré beaucoup plus souvent que protégé par les seigneurs grands ou petits, trouvait dans des fabliaux satiriques le moyen de dire sa pensée et de se venger un peu.

Le fonds commun de la gaieté populaire avait créé un type de personnage dont la vie et les exploits étaient la négation de tout sentiment chevaleresque. Turbulent, cruel, débauché, larron, mais en même temps beau diseur, ingénieux, fertile en ressources et fourbe accompli, cet individu, calqué sur un modèle également vrai dans tous les temps, représentait l'homme puissant, couronné des succès de ce monde, mais digne de haine et de mépris. Pour donner plus de grâce au portrait, on plaçait la scène dans le royaume des animaux. Notre héros, affublé du nom brillant de Reginard ou Regnard, était peint sous les traits de l'animal rusé qu'on appelait alors le *goupil* (*vulpes*), mais qui, depuis, a gardé son titre d'emprunt et est resté le *renard*. La société au milieu de laquelle il déploie son génie est celle des loups, des ours, du noble lion, et aussi des lapins et des poules, ses nombreuses et innocentes victimes. Tour à tour chevalier, pèlerin, clerc, médecin, empereur, mais toujours voleur et traître, Renard court à travers mille aventures hasardeuses dont le tour vif, la vérité profonde, les détails variés, font de cette fable l'une des plus agréables compositions que notre littérature ait produites. Elle paraît être originaire de la Flandre, le pays des fortes bourgeoisies, et avoir été primitivement écrite en latin dès le commencement du douzième siècle; depuis le treizième jusqu'à la renaissance, elle n'a cessé de servir de thème à une foule d'auteurs (on en compte plus de trente), et forme un ensemble d'au moins soixante-quinze mille vers. Voici l'une des aventures de Renard d'après les versions du treizième siècle.

Maître Ysengrin, autrement dit maître le Loup, n'était pas fort assuré de la fidèle affection de dame Hersent sa femme, et ne lui ménageait pas les reproches sur ce point. Cependant, comme elle repoussait hautement de telles accusations, il se mit en devoir de la surveiller avec soin, et ne tarda pas à la surprendre en compagnie de dom Renard et dans la maison même du goupil. Les belles paroles de Renard n'eurent pas la vertu de le convaincre. En vain le fourbe lui dit-il :



Roman du Renard. — Miniature d'un manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris; ancien fonds français, n° 7630.

> Ne forfis rien à votre fame,
> Et por moi et por lui (elle) desfendre,
> Tot par là ou le vodrez prendre
> Un sairement vos aramis (vous offre)
> Au los (à la volonté) de vos meillors amis.
> — Un sairement? Traitre!...

Renard prend le parti prudent de se sauver, et laisse la colère du Loup retomber sur la Louve. Hersent use alors des moyens extrêmes; elle proteste qu'elle n'a cédé qu'aux violences de Renard, et propose à son mari d'aller porter plainte conjointement avec lui au tribunal du Lion :

> A la cort (de) noble le Lion
> Tient-on les plaids et les oiances (audiences)
> De mortiez guerres et de tences (1).
> Là nos irons de lui clamer.

De telles assurances et l'espoir d'une vengeance prochaine calment les douleurs d'Ysengrin. De

(1) Confiteor reo Baccho omnepotanti et reo vino coloris rubei et omnibus scyphis ejus et vobis potatoribus me nimis gulose potasse per nimiam nauseam rei Bacchi Dei mei, potatione, sternutatione, oscitatione maxima, mea cupa, mea maxima cupa. Ideo precor beatissimum Bacchum et omnes scyphos ejus et vos fratres potatores ut potetis pro me ad dominum reum Bacchum ut misereatur mei. Misereatur vestri scyphipotens Bacchus et permittat vos perdere omnia vestimenta vestra et perducat vos ad majorem tabernam qui bibit et potat per omnia pocula poculorum. Stramen.

(1) Mortelles guerres et contentions.

même que Renard est le seigneur perfide et rusé, de même qu'Ysengrin est le seigneur brutal et borné, de même noble le Lion est le roi, et le roi de France.

Le Loup et sa femme se mettent donc en chemin.

Parvenus sont jusqu'au palais
Là où le roi tenoit ses plais.
Li rois sist (siége) en un faudestuel (fauteuil)
Itel com à tel home estuet (convient).
Tot environ siet, en corone,
Sa mesnie (maison) qui l'environne.
N'i a un seul qui noise (bruit) face.
A tant es vos (alors voici) enmi la place
Don Ysengrin lui et sa mie
Qui la clamor ont aramie.
Trestuit (tous) li autre font silence
Et messire Ysengrin commence
Devant le roi en sospirant :
« Rois, justise va empirant ;
Vérité est tornée à fable,
Nule parole n'est estable.
Vos feïstes le ban (ordonnance) roial
Que jà mariage, par mal,
N'osast nus fraindre ne brisier.
Renart ne vos veult tant prisier
Qu'onques tenist por contredit
Ne vostre ban, ne vostre dit.
Renart est cil qui toz max (tous maux) sème,
Car il m'a honni de ma feme.
Renart ne dote (redoute) mariage,
Ne parenté, ne compérage ;
Il est pire que ne puis dire.
Ne cuidiez mie, rois biau sire,
Que je l'die pour l'iréter (l'irriter)
Ne por blasme sor li jeter.
Rien que je die n'est mençoingne,
Vez-ci Hersent qui tout tesmoingne.
— Voire, voir (vrai, vrai), sire, ce dist-ele. »

Et Hersent expose au roi tous les détails de la conduite indigne de Renard. Quand elle a terminé son discours, le mari reprend la parole pour demander justice, et conclut en exigeant le serment que son ennemi lui avait offert.

« Je les sorpris à la montée.
Si le blasmai de cest afère ;
Mais il m'en ofrit droit à fère :
Un sérement pour lui deffendre
Tot la où je l'voudroie prendre.
Por ce me fetes jugement
Et amendez délivrement (vite)
Ce meffet et ceste discorde
Qu'autre musard ne s'i amorde.
Ysengrin a son claim finé
Et le lion, le chief cliné,
Si commence un poi à sourire.
« Avez-vos, fet-il, plus que dire ? »
— « Sire, je non. De tant me poise
Qu'oncques en fu méne noise
Ne que j'en sui si vergondez. »
— « Hersent, dist li rois, respondez,
Qui vos estes ici clamée
Que dant Renart vos a amée.
Et vos, amastes-le vos onques ? »
— « Je non, Sire. » — « Or me dites donques
Por quoi estiez donc si fole
Qu'en sa méson aliez sole
Dès que vos n'estiez s'amie ? »

Dame Hersent ne répond pas clairement à cette question fâcheuse, où le roi montre qu'on ne le trompe pas aisément et qu'il faut réfléchir avant de lui déférer une plainte. Ce passage, dans lequel le poëte peint d'une manière charmante l'incrédulité du roi, qui aux violentes apostrophes du Loup et de sa Louve se contente de répondre, la tête inclinée, par un léger sourire et par une question captieuse, nous semble trop achevé pour n'être pas un portrait d'après nature. Mais Ysengrin s'enflamme en voyant le Lion si peu disposé à entrer aveuglément dans ses vues, lui qui l'a toujours si loyalement servi, bien différent de ce traître Renard. Par mon museau! dit-il en colère,

. . . . Par mon musel !
Mau dehait ait cui il est bel ! (1)
Que je si bien servi vos ai
Quant si mauvais loier en ai !
Mais on suelt dire en reprovier (2)
Que de tel seigneur tel louier.

Le roi pense qu'il ne faut pas sourire avec ce mari furieux. Il l'apaise en lui promettant justice, et pour commencer il réclame sur l'affaire l'avis d'un savant jurisconsulte présent à la séance, le Chameau. Par les nombreux détails donnés ici sur la vie de ce personnage, par son langage méridional, et par le ridicule du discours qu'on lui fait tenir, il est à supposer que sous cette allégorie se cache également quelque homme connu au treizième siècle. Plus sensé que ce légiste, venu de Lombardie après avoir été envoyé par le pape en Orient, le roi se borne à poser nettement la question aux gens de son conseil :



Roman du Renard. — Miniature d'un manuscrit de la grande Bibliothèque de Paris ; ancien fonds français, n° 7630.

Se cil qui est sorpris d'amor
Doit estre de ce encoupez (inculpé)
Que ses compainz (complice) l'a acoupez.

C'est en effet le nœud qu'il faut trancher. Renard sera-t-il jugé coupable sur l'accusation du Loup, confirmée par le seul témoignage de dame Her-

(1) Male peine ait qui le trouve beau ! C'est une parenthèse de l'auteur.

(2) On a coutume de dire en proverbe.

sent? Les conseillers se lèvent pour en délibérer. Brichemer, le Cerf, parle le premier :

« Vos avez oï d'Ysengrin,
Nostre ami et nostre voisin,
Com il a Renart acusé.
Mès nos avons, en cort, usé (l'usage),
Quant l'on se plaint de forfèture
Et l'on en veult avoir droiture,
Monstrer l'estuet (il faut) par tierce main. »

Il faut des tiers qui en témoignent, autres qu'une accusatrice intéressée. Sire Brun, l'Ours, n'est pas de cet avis. Ce serait bon si dom Ysengrin n'était qu'un félon ou voleur, mais

Dant Ysengrin est conétables
Et bien, de la cort, est créables.

Le Sanglier, Baucent, n'admet point cet argument :

Sé vos dites que Ysengriuz
Et li mieudres (meilleur) de ses voisins,
Renart li vodra contredire
Que il n'est moins loiaux, ne pire.
Chascun si se tient à preudhome.
. . . .
Chascun porroit tel clamor faire
Por sa fame a garant atraire (attirer),
Et dire : « Cent solz me devez »;
Dont maint home seroit grevez.

La discussion continue ainsi avec une régularité digne du plus beau siècle de la jurisprudence féodale; de nouveaux personnages y prennent part : Platiaus le Daim, le Singe Cointeriaux, Tybert le Chat. L'on s'accorde à forcer seulement Renard de faire loyale paix pour l'avenir avec Ysengrin, sous la foi du serment, et l'on arrête d'avance qu'au cas où le roi s'absenterait, le serment serait reçu par un juge d'une impartialité au-dessus de tout soupçon, le chien Roonel. Le sage Brichemer porte au roi ce résultat :

« Sire, fait-il, nos estions
Alé le jugement enquerre (enquérir)
Selon la guise de la terre.
Trové l'avons. S'il n'est qui l'die,
Je l'dirai, puisque l'on m'en prie,
Volentiers; sauve vostre grâce. »
Li Lions li torne la face,
De l'otroier li a fet signe
Et dant Brichemer li encline.
« Seignors, fet il, or m'entendez,
Et si je fail, si m'amendez. »

Le Cerf résume alors les considérants et la sentence :

. . . .
C'iert (ce sera) diemanche par matin
Devant Roosnel le Mastin.
Là manderez Renard qu'il viengne
Et qu'en tel guise se contiengne
Qu'il face sa pais de par Dé,
Si com nous l'avons devisé. »
Li Lions respont en riant :
« Jà, par les sainz de Belléant! (1)
Ne fusse si liez (joyeux) por mil livres
Com de ce que j'en sui délivres.
Or ne m'en voil plus entremettre,
Ainz (mais) leur donré jor de plait mettre.
Tuit i seront li compaingnon
Devant Roonel le Gaingnon (1)
Après la messe diemenche. »

(1) « Par les saints de Bethléem! » Philippe-Auguste jurait « par les saints de France! » (Voy. p. 332.)

Trois jours avant la solennité judiciaire qui se prépare ainsi, le Loup conçoit la mauvaise pensée d'aller trouver le Chien Roonel et de l'engager à se joindre à lui pour profiter de la circonstance et pour perdre Renard. « Je n'ai plus, dit-il, qu'à chercher des reliques de saint sur lesquelles il faudra qu'il prête son serment. — Par ma foi, répond le Chien, assez aurez-vous en cette ville et de saints et de saintes. » Puis ce dogue, qui passe pour si loyal, propose au loup de le prendre et de le faire passer, lui Roonel, pour une relique. « Je me tiendrai, dit-il, hors de la ville en un fossé, les dents grincées, le con plié, la langue traite. Faites votre assemblée en cet endroit et dites que vous tenez Renart pour absous s'il jure sur ma dent « qu'il n'a » mespris envers Hersent ». Et moi, s'il approche seulement, il pourra bien dire « qu'il ne vit jamais » saint qui si fort morde ». Au jour dit, l'assemblée se réunit. Renard se présente et s'apprête à prononcer le serment, lorsqu'il aperçoit dans le prétendu cadavre de saint Roonel un mouvement de respiration très-sensible. Une juste méfiance le fait s'éloigner, malgré les encouragements de l'honnête Brichemer. Il s'excuse sur ce que, pour avoir le cœur bien préparé à une cérémonie si grave, il lui faudrait d'abord se réconforter par un peu de nourriture, et, usant d'une vieille ruse dont il a souvent éprouvé les bons effets, il indique à la bande plusieurs gîtes où elle trouvera abondamment à butiner. Tous se mettent aussitôt en route pour profiter de l'avis; mais, assaillis au milieu de leur festin par une troupe de vilains armés de pelles et de bâtons, ils se dispersent de tous côtés, et Renart, qui n'attendait que ce dénouement, s'esquive au plus vite.

Cet épisode forme environ quatorze cents vers. Les autres aventures de Renard sont toutes aussi vives, aussi lestement contées, aussi divertissantes, et elles ont aujourd'hui pour nous un plus sérieux intérêt que les charmes de l'invention et du style : ce sont des peintures fidèles de la vie féodale.

SCIENCES NATURELLES. — JURISPRUDENCE.

Si l'on passe des ouvrages d'imagination aux travaux scientifiques par lesquels se recommandent la fin du douzième siècle et le treizième, on voit se développer là aussi la fécondité de cette belle époque; mais les origines de la race franque pèsent encore lourdement sur elle; sa turbulence a appelé la domination absolue de l'Église, et l'Église, pour garder la paix, s'efforce de retenir les esprits enchaînés. Tous ceux qui transgressent le cercle im-

(1) Chien de basse-cour.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

muable de ses dogmes, de ses commandements, de ses pratiques, sont également atteints de l'anathème, aussi bien les gens pieux qui cherchent dans la méditation et d'austères études à découvrir et à préparer les voies nouvelles de l'humanité, que les gens vulgaires entraînés par le vice et les appétits grossiers. Le besoin de savoir, de s'élever par la pensée, de s'affranchir des lois arbitraires, produit les hérésies, surtout les hérésies isolées comme celles de l'illustre dominicain Roger Bacon (1214-1294), qui étudia durant plusieurs années à Paris. Au contraire, l'obéissance au mouvement de la foule, aux convenances du monde, donnent à la plupart des œuvres du siècle de saint Louis une teinte uniforme de préoccupation religieuse. On a pu remarquer plus haut, jusque dans les romans tels que la chanson de Roncevaux, la part considérable faite par les trouvères à la piété de leurs auditeurs; dans les ouvrages plus sérieux elle est encore plus exclusive. La société chrétienne, à l'époque la plus brillante du moyen âge, était comme un enfant qui n'ose marcher seul et auquel il faut l'idée, fût-elle illusoire, qu'une puissance supérieure soutient chacun de ses pas.

La gloire de Roger Bacon fut de comprendre que les bases véritables de la science sont dans l'étude de la nature, et de parvenir, malgré la faiblesse et l'ignorance de son temps, à lire les anciens avec assez de fruit pour avoir découvert les verres grossissants, la pompe à air, une substance combustible analogue au phosphore; pour avoir proposé dès l'an 1267 une réforme du calendrier, qui ne fut adoptée que trois siècles plus tard; pour avoir deviné jusqu'aux prodiges modernes de la vapeur. Aussi ce grand homme fut-il accusé de sorcellerie, et, pour peine d'avoir devancé son siècle, il passa plus de dix années en prison.

C'était une récompense de ses travaux digne du temps où l'étude anatomique des cadavres était interdite comme sacrilége par l'Église (par le pape Boniface VIII), et où, pour traités d'histoire naturelle, on composait des *Bestiaires*. Ce nom était celui que les écrivains du moyen âge donnaient à ceux de leurs livres dans lesquels ils faisaient connaître la figure des animaux et leur description. Dans ces singuliers ouvrages de zoologie, l'on trouve l'histoire d'êtres qui n'ont jamais existé, tels que le phénix, la sirène, la licorne. On y apprend que ce dernier animal ne se laisse jamais prendre à moins qu'il ne se présente à lui une belle jeune fille dont la vue la séduit au point de lui faire oublier le chasseur; on y apprend aussi que l'aigle pour se rajeunir va se brûler auprès du soleil; que la *mustoile* (belette) conçoit ses petits par l'oreille et les enfante par la bouche; que le tigre se laisse prendre au miroir; que le lion efface avec sa queue la trace de ses pas quand il est poursuivi; que le pélican nourrit ses enfants de son sang; que l'hirondelle mange, boit et dort en volant; que le *crinçon* (grillon) meurt d'avoir trop chanté; que le cygne chante d'autant mieux qu'il est plus près de mourir; et mille autres fables populaires qui sont quelquefois des fables gracieuses ou des allégories.

Les bestiaires sont souvent sans nom d'auteur, cependant on cite comme en ayant composé : Philippe de Thau, mort en 1201; un clerc normand appelé Guillaume, qui écrivait en 1209; et, vers le milieu du siècle, Richard de Fournival. Un éditeur du treizième siècle, probablement religieux de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, composa un grand Bestiaire divisé en quatre livres, en prenant pour premier livre un traité des oiseaux, rédigé par un certain Hugues du Foulloi; pour second livre, l'ouvrage du célèbre théologien Alain de Lille, intitulé : De la nature de quelques animaux (*De naturis quorumdam animalium*); et pour dernière partie de sa compilation, deux livres d'observations extraites d'autres ouvrages par un dominicain nommé Guillaume Perrault. Ceux-ci sont des ouvrages latins. Il y a aussi des *Volucraires*, ou traités des oiseaux; des *Lapidaires*, ou traités de minéralogie, écrits en vers moitié sérieux, moitié badins; notamment le Bestiaire d'Osmont, moins rempli de science que de moralités et d'allégories. Sous le titre ambitieux d'« Image du monde », un autre poète du treizième siècle, Gautier de Metz, écrivit une encyclopédie versifiée des connaissances qu'on possédait de son temps sur l'histoire naturelle, la physique, l'astronomie et surtout la géographie.

Richard de Fournival est le plus connu de ces auteurs un peu savants, un peu poëtes, et dont les œuvres, si légères qu'elles soient, attestent du moins l'effort d'une saine curiosité. Son Bestiaire ne se borne pas à la description des animaux; il l'appelle Bestiaire d'amour, et, en effet, chaque description est pour lui l'occasion d'une comparaison avec l'homme et d'un fade précepte à l'adresse des amoureux. « Le singe, qui se laisse prendre par des piéges tendus à sa curiosité, est comme l'amant qui se laisse tromper par de fausses avances. L'amant ressemble encore au coq qui chante de toutes ses forces vers minuit et vers l'aurore : le chant de minuit, c'est la voix de l'amant désespéré; celui de l'aurore, c'est le signal de ses espérances. » Richard de Fournival a composé encore des chansons galantes et des poëmes qui portent le titre de « Puissance d'amour » et « Conseils d'amour »; cependant il fut, pendant une bonne partie de sa vie, qui se termina vers l'année 1260, archidiacre de la cathédrale d'Amiens. Son frère était (de 1236 à 1246) évêque de cette ville, et son père Roger de Fournival, auprès duquel il puisa sans doute les éléments de son Bestiaire, était médecin de Philippe-Auguste.

Il y a plus de véritable savoir dans les traités, ordinairement en latin, sur « la Nature et les propriétés des choses » (*De naturis rerum, de rerum proprietatibus*), et dans les petits recueils de recettes hygiéniques et pharmaceutiques. On possède de ces derniers un assez grand nombre de manuscrits qui sont mêlés aussi de notions imparfaites

sur les animaux, les plantes, les productions minérales et chimiques. Jean de Saint-Amand, chanoine de Tournai, composa un traité général de thérapeutique sous ce titre : « Des vertus et des effets des médecines simples et complexes. »

Gilles de Corbeil, qui vivait à Paris à la fin du douzième siècle et au commencement du siècle suivant, est l'auteur de plusieurs livres de médecine, tous écrits en vers latins et néanmoins très-remarquables par le fond. L'un est intitulé : *De Urinis*, l'autre est relatif au pouls, le troisième est un traité « Des Médicaments » (*De virtutibus et laudibus compositorum Medicaminum*), en six mille vers, dans lequel il détaille les salutaires effets que produisaient ou devaient produire tous les onguents, baumes, antidotes et autres remèdes connus de son temps. Il écrivait moins d'après ses propres recherches que d'après les travaux d'un de ses confrères qui avait exercé la médecine à Paris avant lui, et dont le nom, Musandin, nous semble être la forme corrompue du nom de quelque docteur arabe ; mais du moins Gilles de Corbeil savait-il donner une forme élégante aux idées d'autrui, et ses poëmes, qui ont été fort répandus, sont loués même par des auteurs modernes pour leur harmonie et leur correction (1). Son surnom vient probablement de ce que Corbeil était sa ville natale. Cependant il enseigna la médecine à Montpellier ; il enseigna aussi les arts libéraux ; et, de retour à Paris, il s'adonna aux études pieuses, devint docteur en théologie aussi bien qu'en médecine, et fut nommé chanoine de la cathédrale. Il était l'un des médecins de Philippe-Auguste.

Rigord, le religieux de Saint-Denys qui a laissé une Histoire du même prince, était également son médecin. Nous avons cité Roger de Fournival, qui prit soin aussi de la santé de Louis VIII et de Louis IX. On connait quatre autres médecins ou *physiciens* de saint Louis : Geoffroi de Clavi, chanoine de Tours; Robert ou Roger de Provins, chanoine de Paris ; Jehan Pitard ; et Dudon, qui le traita pendant sa dernière maladie, à Tunis. Jehan Pitard fut premier physicien et chirurgien des rois saint Louis, Philippe le Hardi et Philippe le Bel. Ce Pitard, non plus qu'Eudes, abbé de Saint-Victor qui exerçait la médecine à Paris vers le même temps, et plusieurs autres dont on n'a conservé que les noms, n'a point laissé d'écrits; mais il a bien mérité de son art en fondant, avec l'aide de Jehan Passavant son confrère et d'un célèbre chirurgien milanais, appelé Lanfranc, qui vint enseigner à Paris en 1295, la confrérie des maitres chirurgiens. En l'an 1301, par ordonnance du roi, « furent semons tous li barbiers qui s'entremectent de cyrurgie, et leur fut deffendu sus peine de corps et d'avoir que ilz ne ouvrent de l'art de cyrurgie devant ce qu'ilz soient examinez des mestres de cyrurgie savoir se ilz sont suffisans au dict mestier faire. » Six maitres chirurgiens, sous la présidence de Jehan Pitard, furent chargés de former le jury d'examen de la corporation nouvelle, à l'aide de laquelle on espérait que les barbiers, les charlatans, les femmes mêmes qui pratiquaient la petite chirurgie sans le moindre contrôle, seraient écartés d'une pratique plus sérieuse. Mais, dix années après, le roi fut obligé de renouveler son ordonnance contre les « meurtriers, larrons, faux monnoyeurs, espions, voleurs, abuseurs, alquemistes et usuriers qui se mêlent de cyrurgie, mettant des bannières à leurs fenêtres comme les vrais cyrurgiens, et pansant ou visitant les blessés. »

Philippe le Bel eut encore deux autres médecins : Henri de Mondeville, qui a laissé un cours de chirurgie, et Ermengard de Montpellier, traducteur de traités médicaux des Arabes. On a conservé des œuvres plus importantes d'un praticien célèbre nommé Bernard Gordon, qui était natif du Rouergue et exerçait vers la fin du treizième siècle; ses deux principaux livres sont un traité « De la Conservation de la vie », et « le Lis de la médecine, ou l'art de guérir presque toutes les maladies ». Mais le savant le plus illustre de la fin du treizième siècle et du commencement du quatorzième fut Arnauld de Villeneuve; c'était un homme de la trempe de Bacon, un médecin capable, par l'étendue de son érudition, de citer dans leurs diverses langues les médecins arabes, grecs ou israélites, et capable de les discuter en s'appuyant sur l'autorité de sa propre expérience. Il fit à Paris des cours qui attirèrent la foule, mais il n'échappa point à l'accusation de sorcellerie. Obligé de cesser ses leçons, il quitta la France et trouva un asile à Naples, auprès du roi Charles II d'Anjou, dont il devint le médecin.

En dehors des formules pharmaceutiques, la chimie, au treizième siècle, était encore l'alchimie, comme l'astronomie était la prétendue science de lire dans le cours des astres celui des destinées humaines. Il serait injuste cependant de ne pas mentionner avec honneur les travaux mathématiques et astronomiques auxquels se livra le moyen âge pour calculer le temps et fixer la chronologie. Jusqu'à la fin du neuvième siècle on n'avait daté les actes publics qu'en indiquant l'année du règne du souverain en possession du trône au moment de la rédaction de l'acte; on y ajoutait ordinairement l'année de l'*indiction*, pur souvenir de l'empire romain dont nous avons parlé plus haut. Au dixième siècle et dès la fin du neuvième on y ajouta un nouvel élément qui devint bientôt le principal ; on data les actes de « l'an de l'Incarnation de Jésus-Christ », c'est-à-dire de l'année à laquelle on se trouvait en comptant à partir de l'origine du christianisme ; et pour mieux assurer l'authenticité des actes, comme aussi pour montrer leur science, les scribes, du onzième au quatorzième siècle, accumulèrent dans la date des chartes qu'ils rédigeaient les indications tirées de la connaissance du cours

(1) Son traité des Médicaments commence ainsi :

Quæ secreta diu noctis latuere sub umbra
Clausa, verecundæ signo celata pudoris,
Gesta sub involucris mentis, clarescere quærunt.

du soleil et de la lune, la mention de cycles solaire et lunaire, de nombre d'or, de réguliers, de concurrents, d'épactes et d'autres secrets astronomiques dont la difficulté était compliquée par l'usage, qui dura jusqu'en 1582, de commencer l'année avec le jour de Pâques, mais dont le jeu était parfaitement connu de la plupart des clercs. Aujourd'hui, la profusion des almanachs, jointe au discrédit des fêtes de l'Église, a relégué la science du comput dans les attributions d'un très-petit nombre de savants, et c'est un point, le seul peut-être, sur lequel on peut dire que les hommes du moyen âge étaient moins ignorants que nous.

Dans un siècle organisateur de la puissance administrative comme celui de Philippe-Auguste et de saint Louis, la science qui devait trouver son plus complet épanouissement était la jurisprudence. Nous avons vu plus haut la grossière législation des Barbares (p. 116), puis celle des capitulaires (p. 199), s'implanter sur le sol de la Gaule et refouler dans les provinces méridionales ce qui restait des traditions du droit romain. Au treizième siècle, l'autorité des lois barbares et des capitulaires était complétement effacée, et leurs dispositions n'avaient plus de pouvoir qu'à la condition de s'être fondues dans les sources nouvelles auxquelles la société féodale puisait les notions de droit, savoir : le droit canonique, la coutume, les édits ou établissements des souverains, et, comme autorité de raison devant laquelle on aimait à s'incliner toutes les fois que l'usage national n'y était pas contraire, la législation romaine.

Les chefs-d'œuvre de style, de clarté, de logique ingénieuse que les jurisconsultes romains avaient laissés dans leurs livres, ne furent jamais entièrement oubliés du moyen âge, même aux plus mauvais temps. Quant vint la renaissance du douzième siècle, leur étude fut reprise avec ardeur. Les compilations législatives de l'empereur Justinien furent copiées, annotées, traduites en langue vulgaire. Nos vieux praticiens citent une de ces traductions qui aurait été faite en 1135, mais qui s'est perdue; nous avons d'assez nombreux manuscrits de travaux du même genre exécutés peut-être par les ordres de saint Louis, ou certainement datant de son règne, et on cite un certain maître Michel « qui, l'an 1292, comme il le dit lui-même, translata en français les Institutes de Justinien. » On les traduisit même en vers. Les légistes dont les rois de France avaient soin de s'entourer depuis Louis VII, devenaient, à mesure qu'ils le connaissaient mieux, de passionnés admirateurs de ce droit romain où ils trouvaient, à côté de décisions utiles dans la pratique, de belles maximes, et l'habitude constante de faire découler de la couronne l'idée de toute justice et de toute puissance. Ils admiraient souvent, il est vrai, sans comprendre; en lisant le Code et le Digeste, ils transportaient sur la scène antique leurs propres idées, leurs mœurs, leurs costumes. Mais, grâce à leurs erreurs involontaires et candides, ils purent faire de nombreux emprunts aux textes antiques et s'inspirer un peu de leur esprit. Par exemple, le droit romain, qui ne favorisait pas les testaments, accordait cependant quelque faveur à tout Romain qui testait étant sous les armes, étant *miles*, soldat; les légistes du moyen âge traduisaient ce mot par celui de *chevalier* (voy. p. 262), et, à l'aide de ce contre-sens, ils acceptèrent dans la pratique des dispositions bienveillantes qu'ils auraient certainement repoussées s'il eût fallu en gratifier le serf qui suivait son seigneur à la guerre comme le seigneur lui-même.

Le droit canonique fut, pendant toute la durée du moyen âge, l'une des parties les plus imposantes et en même temps les plus bienfaisantes du système de la justice européenne. Saint Paul avait dit : « Si vous avez des différends entre vous touchant les choses de cette vie, prenez pour juges les moindres personnes de l'Église. » Et d'après cette simple phrase, les empereurs romains, après avoir embrassé le christianisme, avaient accordé aux évêques le pouvoir de juger à titre d'arbitres. La dévotion du moyen âge étendit et consolida cette juridiction de l'Église. Les évêques, et leurs cours de justice ou *officialités*, devinrent dès l'époque carolingienne les seuls juges de toutes les causes touchant aux sacrements de l'Église, c'est-à-dire touchant les naissances, les mariages et les décès. Puis, sous prétexte de connexité, ils attirèrent à eux la connaissance de toutes les affaires qui impliquaient l'examen de quelqu'une de ces trois grandes phases de la vie des individus. Ils absorbèrent ainsi la décision de tous les procès où il s'agissait de filiation, de légitimation, d'adoption, de conventions matrimoniales, d'adultère, de testament, et, comme appréciateurs des questions de conscience, ils y joignirent les causes dérivant de l'interprétation des contrats. Enfin, leur juridiction s'étendant sur tous les clercs, quel que fût l'objet du procès, et l'évêque ayant le pouvoir de conférer la cléricature à tous les hommes de son diocèse, il n'y avait presque pas de question judiciaire qui ne pût être portée à la barre ecclésiastique.

Si cette tendance absorbante n'avait été qu'une usurpation, elle ne fût pas allée si loin; mais dans cet envahissement, l'Église fut secondée par le vœu des populations. Les plaideurs trouvèrent toujours plus de lumières et de douceur dans les officialités que dans les justices seigneuriales, et jusqu'au temps où la royauté devint tout à fait absolue, c'est-à-dire jusqu'au quinzième siècle, la noblesse seule songeait à se plaindre du pouvoir judiciaire de l'Église et à le lui contester.

L'Église n'était pas seulement juge; elle était aussi législatrice, par la main du pape et des conciles. Dans les premiers temps du christianisme, c'étaient les fidèles eux-mêmes qui votaient en commun les *canons* ou règles de droit et de discipline intérieure qu'on devait observer dans le diocèse ou dans la province; mais lorsqu'au neuvième siècle le pape fut devenu tout-puissant, les lettres

émanées de sa chancellerie devinrent des lois pour tous les sujets de l'Église latine. On les appelait du nom générique de *Lettres décrétales*, et on les distinguait en *Bulles* ou *Brefs*, suivant le plus ou moins de solennité des formes de leur rédaction. Pour la pratique des tribunaux ecclésiastiques, il devint bientôt nécessaire de recueillir les décisions du saint-siége en formant une compilation des Décrétales, et d'établir l'enseignement du droit canonique. Dans toutes les écoles, des chaires lui furent peu à peu consacrées à côté de celles où l'on enseignait la théologie et les arts libéraux. A défaut d'un écrivain capable de publier un corps de Décrétales, de nombreux commentateurs se livrèrent à leur étude jusqu'à ce que, en 1151, un moine bénédictin nommé Gratien publiât, à Bologne, le fameux recueil de décrets pontificaux qu'il appela « Corps des décrets » (*Corpus decretorum* ou *Concordantia discordantium canonum*), mais auquel on a laissé son nom : *Décret de Gratien*. Ce livre, qui n'est qu'un assemblage indigeste de citations de la Bible, de canons des conciles, de décrétales vraies ou fausses, d'extraits des Pères de l'Église, de lambeaux du droit romain, et d'observations appartenant aux compilateurs, obtint, dès son apparition, une immense autorité. Le pape Eugène III (1152) ordonna qu'il fût le thème d'un enseignement spécial à Bologne, et de là il se répandit dans les écoles de l'Occident.

Après le pape Eugène III, la fécondité législative des papes fut loin de s'arrêter, et de nouveaux compilateurs essayèrent d'imiter Gratien en le complétant, et de mettre un peu d'ordre parmi la foule de ces décisions incohérentes. Le pape Grégoire IX entreprit de faire exécuter lui-même ce travail. Il fit reviser et fondre en une seule toutes les compilations antérieures, envoya le nouveau recueil, qui porte le nom de *Décrétales de Grégoire IX*, aux universités d'Italie et de France pour être seul enseigné dans les écoles et appliqué dans les tribunaux; puis il défendit qu'on fît d'autres travaux du même genre sans la permission du saint-siége (1234). Dès l'année 1298, le pape Boniface VIII dut faire recueillir et ajouter à la suite de la compilation grégorienne, qui se composait de cinq livres (1), un supplément, auquel on donna en conséquence le nom de *Sixième livre* ou *Sexte*. Le Corps des décrétales reçut encore postérieurement plusieurs autres additions.

Quoique moins florissante en France que l'étude du droit romain ou coutumier, l'étude du droit canonique ne fut pas sans éclat. Elle produisit, vers l'époque qui nous occupe, deux grands docteurs : l'un au douzième siècle, saint Yves, évêque de Chartres, que quelques-uns regardent comme le saint Yves patron des avocats; l'autre au siècle suivant, Guillaume Durand (1232-1296), évêque de Mende, qui composa plusieurs ouvrages célèbres de jurisprudence canonique, surtout un « Miroir du droit » ou *Speculum juris*, d'où lui est resté le nom de Spéculateur. L'enseignement du droit canon était aussi répandu que celui de la théologie; et dans la seule école d'Angers, on comptait jusqu'à six canonistes célèbres : Jean Dubois, André de la Haie, Gervais Hommedei, Guill. de Blaie, Etienne Bourgueil, et Clément Ademar, qui y professaient à peu près en même temps (vers 1230).

Mais les sources vives du droit de la France se trouvaient ailleurs; elles étaient dans les établissements ou ordonnances publiés par le roi pour l'administration de son royaume, et surtout dans les *Coutumes*. L'ordonnance, aux derniers siècles de la monarchie, était un acte spontané et absolu de l'autorité royale; mais elle n'avait été d'abord qu'un acte rendu au nom du roi par l'assemblée de ses barons, d'après leur avis et consentement. Sous ce rapport, il n'y a pas de distinction à établir entre les ordonnances et les capitulaires, et l'on ne saurait saisir le moment précis où celles-là ont changé ce caractère primitif. D'ailleurs nous n'avons qu'un très-petit nombre de règlements émanés des premiers Capétiens pour les affaires de leur royaume; et il est probable que s'il nous en est peu resté, c'est qu'il en a été peu fait. Le premier que l'on connaisse est de l'an 1057, et l'on n'en a pas plus de dix jusqu'à l'année 1190.

Beaumanoir explique, dans le chapitre de ses Coutumes de Beauvaisis consacré aux *Establissements* (ch. XLIX), qu'en effet les cas de force majeure, comme la guerre et la famine, pouvaient seuls donner au roi l'occasion de prendre des mesures innovatrices, et qu'en temps de paix, il n'avait ni besoin, ni droit, ni prétexte à rien changer aux coutumes du pays. « Quelques époques, dit-il, sont exceptées où l'on ne peut ni ne doit fere ce qui a esté accoutumé de long temps par droit. Si est raison que li temps de pais soit demené par les us et par les coustumes qui ont esté uzées et acoustumées de longtemps pour vivre en pais : par ainsi en tel temps çascun peut fere du sien à sa volonté, si comme donner, ou vendre, ou despenser. Mais el temps de guerre et el temps que on se doubte de guerre, il convient aux rois, princes, barons et autres seigneurs fere moult de choses que s'ils les fesoient en temps de pais, ils feroient tort à leurs songés. Mais li temps de nécessité les escuse, par quoi li rois peut fere noviaux establissements pour le commun profit de son roiaume, si comme il suit : commander quant il pense à avoir à fere pour sa terre défendre ou pour autrui assalir qui li a fet tort, que rices homes et pauvres soient garnis d'armeures çascun selonc son estat, et que les bonnes villes appareillent leurs services et leurs forterèces, et que çascun soit appareillé de mouvoir quand li rois le commandera. Tous tels establissemens et autres qui soient convenables à li et à son conseil peut fere li rois pour le temps de guerre ou pour doute de

(1) On en a réuni les titres en un vers :

Judex ; Judicium ; Clerus ; Sponsalia ; Crimen.

guerre à venir, et çascun baron aussi en sa terre. Or sont autres temps qu'il reconvient fère autres chozes que coustumes ne donnent en temps de pais : si comme en temps de famine. En tel temps peut-on bien restraindre que çascun ne fasse pas à sa volonté des chozes dont il est peu ; car s'on souffroit que li rices homes les acetassent pour mettre en grenier et puis les retenissent sans vendre pour le temps enchérir, ce ne seroit pas à souffrir. Donques, quant avient tel temps, li seigneurs des terres peuvent commander à leurs sougès qu'ils retiegnent tant solement des chozes dont il est besoin pour eus et leur maison l'année passer, et tout le remanant qu'ils mettent en vente selonc le droit pris que les choses valent quant elles sont en vente en plein marcié. » Et le sage jurisconsulte termine sur ce sujet en ajoutant : « Bien que li rois puisse fère noviaux establissemens, il doit moult prendre garde qu'il les face pour raisonable cause, pour le commun profit et par grant conseil ; et spécialement qu'il ne soit pas fait contre Dieu, ne contre boues meurs, car s'il le fesoit (laquelle choze il ne fera jà, si Dieu plait) ne le devroient pas si songès soufrir, pour ce que çascun desor totes chozes doit amer et doubter Dieu de tout son cuer et pour l'ouor de sainte Église ; et après, son seigneur terrestre. »

Les vieilles coutumes étaient donc, au treizième siècle, le fonds principal du droit de la France. On a vivement débattu la question de savoir si elles contenaient encore des éléments celtiques, et la tolérance habituelle des Romains à l'égard des libertés municipales permet de croire que quelques vestiges ont pu s'en conserver; mais il est d'autant plus difficile de le démontrer que nous ne connaissons à peu près rien de la législation des Gaulois. Celle des Romains est tout à fait étrangère à l'esprit coutumier. Il faut donc chercher ailleurs l'origine des coutumes. On s'accorde, en effet, à n'y voir guère que des usages germaniques modifiés par le cours des siècles et adoucis tant par le contact des Gallo-Romains que par l'influence de l'Église. Cette législation anonyme qui, s'éclairant peu à peu, a gouverné la France durant tant de siècles, vit encore aujourd'hui dans nos codes modernes, où elle s'est mariée au droit romain en apportant pour sa part des institutions qui lui étaient propres, telles que la communauté de biens entre époux, le douaire, l'émancipation par mariage, et d'autres principes également salutaires. L'origine germanique des coutumes se montre jusque dans leur distribution géographique ; au dix-huitième siècle encore, on appelait les pays situés au nord de la Loire « pays de droit coutumier », et ceux qui étaient au sud de ce fleuve « pays de droit écrit ». En effet, les coutumes au midi de la Loire étaient peu importantes, peu nombreuses, et la loi romaine y était le droit commun toutes les fois que la coutume ne s'y opposait pas ; au nord, au contraire, les coutumes régnaient seules au nombre de plusieurs centaines, et le droit romain n'avait qu'une autorité d'opinion. La variété était si grande parmi elles que Beaumanoir disait : « Bien y perd à ce que les coustumes sont si diverses qu'on ne pourroit pas trouver el royaume de France deux chastelleries qui de touz cas usassent d'une meisme coustume. »



Un mariage chrétien au treizième siècle. — D'après un manuscrit conservé au département des manuscrits. (Bouhier, nº 8.)

Le génie tenace de la féodalité aurait voulu immobiliser les coutumes ; c'est pour les conserver et les empêcher de se modifier par l'effet du temps qu'au douzième siècle et aux deux siècles suivants on s'appliqua à les rédiger. L'un des jurisconsultes de saint Louis qui se livraient à ce travail, Pierre de Fontaines, s'étonnait naïvement de l'impuissance où l'on était de maintenir la loi coutumière immobile : « Vous m'avez requis (c'est au roi qu'il parle) que je face un escrit selonc les us et les coustumes du pays de Vermendois et d'autres cours laïques ; mais ès coustumes de Vermendois me trouvé-je molt esbahi pour ce que les anciennes coustumes que li preudhomes ça en arrière soloient tenir et user sont molt anéanties et presque totes faillies ; partie par baillis et par prévoz qui plus entendent a leur volenté faire que à user des coustumes ; partie par la volenté du sens qui plus s'aert (adhère) à son avis que az faits des anciens. Si que presque tout va par avis commun de quatre ou de trois homes sans exemplaire des coustumes qu'ils tiengnent, et de ces avis avient-il molt sovent que tel pert qui gaaigner devroit. Car li avis est molt perilleus qui ne suit ou loi escrite ou coustumes aprouvées, et nule chose n'est plus plaine d'estuide que de droit fère. Et por ce prié-je ceus qui orront par escrit le conseil que je donrai à votre fill, que s'il i a aucune chose trop ou poi qu'il m'aient escusé. » (*Conseil* de P. de Fontaines.)

En effet, la rédaction des coutumes n'était pas seulement conforme à l'esprit féodal ; elle était une nécessité, car, à défaut d'écrits où elle fût

consignée, le seul moyen qu'on eût de constater la coutume était de faire, pour chaque affaire, une enquête. On rédigea donc des Coutumiers; ce fut l'œuvre des praticiens, des gens de loi, qui avaient surtout besoin de ces rédactions pour en faire l'application dans l'exercice de leur ministère. Néanmoins ces coutumiers n'avaient point de caractère officiel; c'étaient des productions privées, des sortes de *memento* dont l'autorité résidait uniquement soit dans le respect dû aux jugements antérieurs qu'ils relataient, soit dans la conformité de leurs décisions avec ce que chacun savait par expérience être la coutume de sa localité. Aussi l'autorité d'un coutumier n'était pas restreinte au territoire où il avait été rédigé. Comme il contenait de simples avis, des solutions proposées aux juges et aux parties, et non des prescriptions impératives, et que d'ailleurs un certain fonds d'analogie régnait entre toutes les coutumes françaises, la coutume écrite pour une contrée s'adaptait facilement à d'autres. On s'explique ainsi que les manuscrits du Coutumier de Beauvaisis, composé par Beaumanoir, soient écrits les uns en dialecte de l'Ile-de-France, les autres dans la langue de l'auteur, en dialecte picard. On comprend de même comment les anciens coutumiers renferment une foule de dispositions tirées, plus ou moins à propos, des livres de droit romain.

Aucun de nos coutumiers n'est antérieur à la fin du onzième siècle; et ceux qui remontent aussi haut, par une particularité digne de remarque, n'appartiennent point à la France elle-même, mais à des colonies françaises : ce sont les Coutumes anglo-normandes publiées en Angleterre par Guillaume le Conquérant (voy. p. 236), et le recueil des lois féodales émané des premiers rois de la Palestine, les « Assises de Jérusalem ». C'est que les œuvres naissent du besoin qu'on en a, et que les légistes, au onzième siècle, n'étaient pas assez habiles pour rédiger des ouvrages qui n'étaient pas encore indispensables, puisque chacun dans sa classe étant appelé à rendre journellement la justice à ses pairs, la coutume vivait dans la conscience de tous. Mais lorsqu'une armée conquérante, transportée loin de la mère patrie, prenait le parti de s'établir sur les lieux dont elle s'était emparée et de vivre au milieu des vaincus, c'était alors une absolue nécessité pour elle de faire connaître les règles administratives et judiciaires que suivaient les vainqueurs, et les droits qu'ils entendaient se réserver.

Après les Coutumes anglo-normandes et les Assises de Jérusalem, nos plus vieux coutumiers sont :

Celui de Vermandois, rédigé par Pierre de Fontaines, bailli de cette province, et plus connu sous le titre de Conseil de Pierre de Fontaines.

Les « Établissements de saint Louis », rédaction privée des usages de Paris et de l'Orléanais, qui a passé longtemps, mais tout à fait à tort, pour être un code législatif émané du prince dont il porte le nom. Les coutumes réglaient souverainement toutes les questions de droit, et il n'y avait pas besoin sous saint Louis de législation édictée par le prince, qui d'ailleurs ne songeait pas à s'arroger l'exécution d'un acte aussi considérable.

Le « Grand Coutumier de Normandie », écrit en latin, mais dont il existe des traductions françaises du treizième siècle; l'une d'elles est en vers, ce qui semble indiquer qu'on cherchait à l'apprendre par cœur.

Le livre « De Forme de plait et des us et des coustumes des assises d'Outremer et de Jherusalem et de Cypre », par Philippe de Navarre.

Le « Livre de la reine Blanche », compilation formée de quatre livres, dont le premier contient le Conseil, le troisième la Coutume de Normandie, le second et le quatrième des Textes traduits du droit romain.

Les « Coutumes de Champagne et de Brie », attribuées au comte Thibaud, roi de Navarre.

Le « Livre de justice et de plet », contenant particulièrement les coutumes d'Orléans et celles de « l'hôtel du roi », rédigées à la fin du treizième siècle.

Les « Constitutions du Châtelet de Paris », ouvrage de procédure rédigé à la même époque.

Les « Coutumes de Beauvaisis », dues à la plume de Beaumanoir, et qui portent la date de l'année 1283. (1)

S'il nous est resté peu de renseignements sur la vie des chroniqueurs et des poetes dont nous avons passé les œuvres en revue, il en est à peu près de même des légistes. On ne possède aucun détail sur la personne de Pierre de Fontaines, par exemple, quoiqu'il fût l'un des principaux conseillers de saint Louis.

L'homme du treizième siècle qui prenait en main la plume de jurisconsulte n'était pas un humble clerc, ni un savant absorbé dans une vie d'étude. Ce devait être un homme autorisé par le mérite, par de hautes fonctions, par le renom militaire. Les baillis royaux, qui étaient les grands officiers de justice du temps, étaient aussi des généraux qui commandaient les armées, des administrateurs qui entretenaient les forteresses et les domaines du roi, des comptables qui géraient ses finances. La discussion et la pratique du droit étaient pour les guerriers une sorte de récréation intellectuelle dans les intervalles que souffrait la guerre, ou de retraite et de repos au temps de la vieillesse. « Il advint que je fu au premier siége de Damiette (2), avec messire Pierre Chape », dit Philippe de Navarre, en parlant du temps où il n'était encore qu'un jeune écuyer au service de ce

(1) Sur l'histoire de l'ancien droit français, voy. les travaux de Pardessus, Klimrath, Championnière, et de MM. Beugnot, Laferrière, Laboulaye, Ch. Giraud. Toutefois, nous n'avons pas encore d'œuvre capitale sur cette matière.

(2) Siége et prise de Damiette, en l'année 1218, par Jean de Brienne, roi de Jérusalem.

messire Pierre; « et messire Raoul de Tibériade menja un jor avec lui. Après mengier, messire Pierre me fist lire devant luy en un romans. Messire Raoul dist que je lisoie moult bien. Après fu messire Raoul malade, et messire Pierre Chape, à la requête de messire Raoul, me manda de lire devant lui; et ainsi advint que trois mois et plus y fus, et moult me déplaisoit ce qui moult m'eût dû plaire. Messire Raoul dormoit poi et malvaisement, et quant je avoie lu tant comme il voloit, il même me contoit moult de chozes du royaume de Jérusalem, et des us et des assises, et disoit que je les retenisse. » Philippe les retint en effet, et, après une glorieuse carrière passée à défendre, l'épée à la main, le trône des rois de Chypre, il suivit avec ardeur les assises des hautes cours d'Acre et de Nicosie, et les entretiens des « grans plaideors » qui existaient de son temps en Chypre et en Syrie : Jean d'Ibelin, sire de Béruth; Boémond III, prince d'Antioche; le roi de Jérusalem Amauri II, dont il admirait la science; messires Guillaume Vesconte et Nicolas Antheaume; les sires de Rivet, de Baisdoin, de Sidon, et beaucoup d'autres qu'il remercie dans ses ouvrages des leçons qu'il leur doit. Outre le livre des us et coutumes des assises d'outre-mer, que nous avons cité plus haut, Philippe de Navarre avait composé des Mémoires sur sa vie qu'on n'a malheureusement pas retrouvés, non plus qu'un poëme sur la guerre que l'empereur Frédéric II fit aux Chypriotes, un traité de morale intitulé : « les Quatre temps d'âge d'homme », enfin des poésies : « les unes des grands folies du siècle que l'on apelle amors; et après y a chansons et rimes qu'il fict en sa vieillesse de Nostre-Seigneur et de Nostre-Dame, et des sains et des saintes. »

Or, pour montrer ce qu'étaient dans la vie active ces graves légistes, écrivains si féconds, nous citerons un trait de la campagne faite de 1228 à 1232, contre le royaume français de Chypre, par les troupes italiennes de Frédéric II. Cette guerre, où Philippe de Navarre joua un grand et glorieux rôle, traînait en longueur, lorsque Lombards et Chypriotes se trouvèrent en présence non loin de Nicosie. Ces derniers étaient commandés par Jean d'Ibelin, sire de Béruth, qui, dans une affaire précédente, recevant la fausse nouvelle de la mort de ses trois fils, n'avait pas même arrêté son cheval et s'était contenté de répondre : « Ainsi doivent mourir les chevaliers, en défendant leur personne et leur honneur. » En voyant les Lombards déboucher dans la plaine, Jean rendit grâces à Dieu et rangea son armée en bataille. L'avant-garde était d'ordinaire commandée par Balian d'Ibelin, l'aîné de ses fils, mais il la donna cette fois à Hugues qui était le second. Son troisième fils, Baudoin, fut chargé, avec le sire de Césarée, de conduire le corps de bataille, et lui-même se mit à l'arrière-garde avec le jeune roi. Balian se plaignit de ces dispositions : « Pourquoi, dit-il à son père, l'avant-garde que j'ai toujours commandée est-elle aujourd'hui donnée à d'autres? » Mais il se trouvait alors sous le coup d'une sentence d'excommunication, parce qu'il refusait d'épouser une femme noble qu'il avait séduite. « A Dieu ne plaise, repondit le sire de Baruth, que des hommes qui ne sont pas dans sa grâce dirigent notre armée. Jure de te réconcilier avec l'Église et de te marier, et je te rendrai ton commandement. Sinon, non; mais tu peux rester avec nous à l'arrière-garde. » Balian refusa l'une et l'autre de ces conditions; mais avec cinq chevaliers, ses compagnons d'armes, dont le premier était Philippe de Navarre, il sortit du camp et, prenant un détour, il alla se poster en un défilé aussi difficile qu'étroit, que l'avant-garde ennemie venait de franchir et dans lequel il prétendait arrêter, lui sixième, le corps principal de l'armée lombarde. Il fit, en effet, avec ses compagnons, des prodiges de valeur, et, de tous les rangs de l'armée chypriote, on criait au sire de Baruth pour aller les arracher à la mort; mais le vieil Ibelin, toujours impassible dans le combat, disait : « Laissez-le faire, Notre-Seigneur l'aidera; il n'est pas prudent de mettre en danger toute une armée pour sauver un homme. » L'avant-garde des Italiens, ne voyant pas arriver son corps de bataille, craignit quelque embûche et n'osa pas attaquer. Le passage que défendaient Balian et Philippe de Navarre finit par être forcé, mais leur audace avait réussi à couper en deux l'armée lombarde qui fut ensuite aisément battue.

La vie de Beaumanoir, plus célèbre comme jurisconsulte, n'est pas signalée par de si grands exploits. Son nom de famille était celui de Remi, nom d'un village situé à deux lieues de Compiègne, et près duquel existe encore, sur la petite rivière d'Aronde, la ferme de Beaumanoir. Philippe de Remi, son père, était bailli du comte Robert d'Artois, pour ses terres du Gâtinais, et Pierre de Remi, que Guillaume le Breton cite comme s'étant distingué à la tête des milices de Compiègne à la bataille de Bouvines, était probablement son grand-père. Dans sa jeunesse il avait visité l'Angleterre, où il paraît avoir été attaché à la fortune de Simon de Montfort, qui commandait les barons révoltés contre le roi Henri III et fut à peu près maître du royaume pendant les années 1264 et 1265. Comme Philippe de Navarre, il fit en sa jeunesse des chansons amoureuses, et de plus deux longs romans en vers : l'un, intitulé *la Manekine* (ou la Femme sans mains), est un roman d'aventures; l'autre, *Jehan et Blonde,* c'est-à-dire Jehan de Dammartin et Blonde d'Oxford, est une sorte d'épopée beauvaisine, mêlée d'épisodes curieux sur les mœurs anglaises. Robert, frère de saint Louis et comte de Clermont en Beauvaisis, l'appela en 1279 aux fonctions de bailli de sa terre de Clermont; ce fut par la volonté de ce prince que Beaumanoir, étant en charge, écrivit ses « Coutumes de Beauvaisis », qu'il termina en 1283. Du comté de Clermont il passa au service du roi et fut successivement, jusqu'à l'époque de sa mort, bailli ou sénéchal de Poitou, de Saintonge, de Vermandois et de Senlis. Il mourut en 1296,

dans son manoir du Moncel, près Pont-Sainte-Maxence, que Philippe le Bel acheta aussitôt pour y faire construire une abbaye de religieuses dont les bâtiments magnifiques existent encore.

Le livre de Beaumanoir sur les coutumes et usages de Beauvaisis, embrasse toutes les matières du droit coutumier. Elles y sont distribuées en soixante-dix chapitres qui traitent principalement : « des baillis, des ajournements et délais, des procureurs, des avocats, des demandes et des défenses, des visites d'immeubles, des cas réservés à l'Église, des testaments, des douaires, des tutelles, des sociétés, des biens meubles, des coutumes et usages, des chemins publics, des mesures et poids, des services féodaux, des méfaits et délits, des conventions et marchés, des preuves et témoins, des plégeries ou cautions, de la garde des églises, des fiefs, des établissements ou édits royaux, des gens de bonnes villes et de leurs droits, des créanciers, des aliénés et des hôpitaux, de mariage, des guerres privées entre seigneurs, des appels, des gages de bataille, des jugements, des usures et usuriers, des donations. » — « Ce livre, disait un vieil avocat du seizième siècle (maître Antoine Loisel), est le premier et le plus hardi œuvre qui ait été composé sur les coustumes de France ; car c'est lui qui en a rompu la glace et ouvert le chemin aux autres. » Cet éloge n'a fait que grandir à mesure qu'on a lu davantage et mieux connu ce livre, qui traite sans beaucoup d'ordre, malgré les efforts de l'auteur, des matières les plus arides et dans un langage difficile à suivre, et qui cependant enchaîne le lecteur sérieux par l'intérêt du sujet, par la logique des déductions, et surtout par la droiture et l'élévation de chaque parole, de chaque pensée de l'auteur.

Voici un exemple de sa manière. C'est le chapitre 48 de la coutume de Beauvaisis, dans lequel il examine s'il y a des exceptions possibles à l'édit par lequel il était défendu aux « hommes de poeste » (*de potestate*), c'est-à-dire aux serfs, de posséder des biens féodaux, par la raison qu'ils ne pouvaient en remplir les devoirs militaires :

« Selonc l'establissement du roi, li houmes de poeste ne puevent ni ne doivent tenir fiefs, ni eux accroistre en fief, et néanmoins nous i voyons quelque remède comment ils puevent avoir fief et si n'est pas, pour ce, l'establissement brisié. Car l'entention des establissemens si n'est pas pour enlever autrui droit, mais pour che que les choses soient fêtes selonc raison, et pour les mauvèses coustumes abatre et les bonnes amener avant.

» La première raison comment li houmes de poeste puevent avoir terre de fief, si est des fiefs que ils avoient avant que li establissement fust fais, et ches fiefs si ne leur sont pas ostés, car li establissemens ne leur enlèvent pas che qui estoit jà fait, mais fu fais pour che que ils ne le fissent plus, car li bourgeois et li houmes de poeste si attiroient moult de fiefs à eux, si que au loin aler li princes penssent avoir moindre serviche des gentixhommes. — Se li bourgeois ou li homs de poeste qui tient fief de devant l'establissement le veut mettre hors de sa main, il convient que il le mette en main de gentilhoume, si autre grâce ne li est faite dou roi ou dou comte de qui li fief meut ; et tant comme il le tient, convient il que il le deserve en la manière que li fief le doit, et que il devroit se il estoit en main de gentilhoume. — Il ne sied pas à nul gentilhoume dessous le roi à souffrir de nouvel que bourgeois s'accroisse en fief, car il feroit contre l'establissement qui est fait dou roi pour le pourfit des gentixhoumes en général par tout le roiaume ; mais quant li rois fait aucun establissement espéciaument en son demaine, si barons ne laissent pas pour che à user en leurs terres selonc les anchiennes coustumes ; mais quant li establissement est généraus, il doit courre partout le roiaume, et nous devons croire que tels establissemens sont fais par très grant conseil et pour le quemun pourfit.

» La seconde raison par quoi li homme de poeste peut tenir fief, si est quant il a gentilfame espousée, la quele tient fief de son hirétage, car il n'est pas raison que la gentilfame perde son droit pour che que ele se marie en plus basse personne ; et en tels cas, li houme de poeste ne tient pas le fief comme sien, mais comme celui sa femme ; et néanmoins si il a enfans de la gentilfame, ils en puevent estre hirétiers, tout ne soient ils pas gentilhoumes de par le père, par quoi ils puissent estre chevaliers ; car la gentillesce par laquele l'en fait chevaliers meut de par le père, comment que la mère soit gentilfame ou fame de poeste ; et néanmoins si la mère estoit serve et li père fust gentixhoms et chevaliers, si ne nous accordons nous pas que il puissent estre chevaliers, pour che que ils sont serfs par la raison de la mère.

» La tierche raison comment li hommes de poeste puevent tenir franc fief, si est par especial grâce qui ils ont dou roi ou dou princhе qui tient ledit fief en baronie.

» La quarte raison, si est se il a gentilfame espousée et aucun dou lignage à la fame a vendu franc fief qui soit de la ligne à la fame, li homs de poeste qui l'a espousée le peut recouvrer, car autrement perdroit il la droiture que ele a en l'hirétage (1).

» La quinte raison comment li homs de poeste peut tenir fief, si est quant il lui écheoit comme au collatéral plus prochain.

» La sixiesme raison, si est par la raison de garde ou tutelle, si comme se quelque enfant sous-aage vient en sa tutelle par raison de prochaineté de lignage, ausquiex enfant quelque fief apartiengne de son droit. »

Comme on peut le voir par ce court exemple, le livre de Beaumanoir est une source inépuisable de renseignements pour l'histoire des idées, des

(1) Il s'agit ici du *retrait lignager*, en vertu duquel, si un de vos parents vendait un immeuble, vous pouviez évincer l'acquéreur en lui remboursant le prix.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

mœurs et de la vie intime au moyen âge. Et c'est aussi, chose rare, un manuel de légiste qui élève l'âme et ennoblit les questions. En traitant de « l'Office aux baillis », par lequel il entre en matiere, il commence en disant :

« Il nous est avis que cheli qui veut estre loyaux baillis et droiturier doit avoir en soi dix vertus, en lesquelles l'une est qui doit estre dame et maistresse de toutes les autres, et cielle vertu si est appelée Sapience. La seconde, si est que il doit tres durement amer de tout son cœur Dieu, nostre pere et nostre sauveur, et pour l'amour de Dieu sainte Église. La tierche vertu que li bailli doit avoir, si est que il doit estre dous et débonnaire, sans félonie et sans cruanté; la quarte, que il soit souffrans et escoutans sans soi courrouchier ne mouvoir de riens; la quinte, que il soit hardi et vigoureux, sans nulle paresse; la sizime, si est Largesse, et de chette vertu descendent deux autres, courtoisie et netteté. La septime vertu qui doit estre en bailli, si est que il obéisse au commandement de son seigneur en tous ses commandemens; mais l'obéissance que il doit, si doit estre entendue en droit faire et en loial justiche maintenir, ne li baillis ne seroit pas excusé vers Dieu qui dou commandement son seigneur feroit tort à son escient; néanmoins le bailli n'a pas à juger si le commandement que son sire li fait pour meubles ou hiretages soit bon ou mauvais, mais doit obéir : si la partie contre qui le commandement est fait se plaint, elle peut aller au seigneur et obtenir que droit li soit fait; mais en cas de mort d'homme ou de mutilation, si le commandement est exécuté, il ne peut plus estre amendé, et pour che n'accordons nous pas aux baillis que ils obéissent à tels commandemens, mais qu'ils laissent le serviche se li sire ne veut son commandement rappeler, car li sire n'est mie bon à servir qui plus prend garde affère sa volenté que à droit et justiche maintenir. L'uitiesme vertu qui doit estre en cheli qui s'entremet de baillie tenir, si est que il soit tres-bien connoissant le bien dou mal, le droit dou tort, les paisibles des melleux, les loyaux des tricheurs, les bons des mauvais; la neuviesme, si est que il ait en soi subtil engin et hâtif de bien esploiter la terre de son seigneur sans faire tort à autrui, et de bien savoir compter. La disiesme, si est la meilleure de toutes les autres, ne sans elle ne puevent les autres rien valoir; et chette vertu si est appelée *Loiauté*. »

ARTS AU TREIZIÈME SIÈCLE.

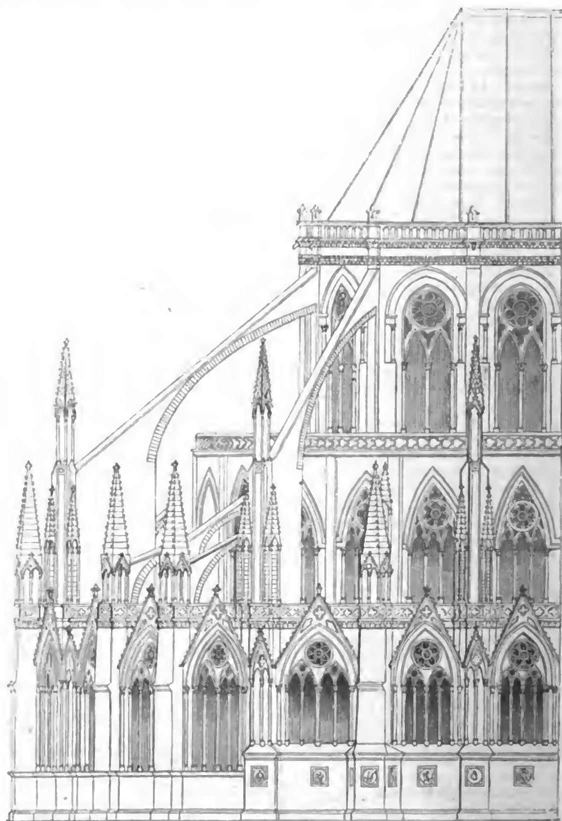
L'ogive et la légèreté, avons-nous dit, n'appartiennent pas au douzième siècle (p. 295), mais au treizième. C'est, en effet, le temps de saint Louis qui nous offre ce que l'art chrétien a produit chez nous de plus élégant et de plus pur. Par une coïncidence qui n'est certainement pas fortuite, ce temps est celui où se rencontrent, comme au point culminant du moyen âge, les plus beaux caracteres de pieux guerriers, les chroniques les plus vivantes, les plus grands traités de jurisprudence, la langue la mieux faite et les plus admirables églises.

L'ogive, c'est-à-dire l'arcade dont le cintre est brisé au milieu de sa course et prend une forme élancée, était connue et employée dès le douzième siècle (1); mais les architectes ne s'en servaient alors qu'en la mariant timidement au plein cintre. C'est ainsi qu'on a vu, plus haut (p. 294), la façade de l'église Notre-Dame de Poitiers entièrement couverte d'arcatures ou de fenêtres cintrées, excepté aux deux côtés de la porte principale, où sont figurées, à droite et à gauche, deux fausses portes en ogive, dans chacune desquelles sont inscrites deux petites arcades, cintrées encore, pour mieux atténuer l'innovation. On cite encore comme présentant aussi ce caractère de monuments de transition l'église célèbre de Saint-Denys, les cathédrales de Laon et de Noyon, Saint-Remi de Reims, les belles églises de Pontigni (Yonne), de Saint-Germer (Oise), de Civrai (Vienne), de la Charité-sur-Loire (Nièvre), de Nouant, Mithois et Trévières (Calvados), de Lilliers (Nord), de Fontenai (Côte-d'Or). Après avoir été employée concurremment avec le plein cintre pendant le cours du douzième siecle, l'ogive finit par l'emporter, et dans le Nord de la France, elle régna sans partage jusqu'à l'époque de la Renaissance. Dans le Midi et sur les bords du Rhin, le roman de transition persévéra jusqu'à la fin du treizième siecle.

La disposition générale des églises romanes ne se transforma point par suite de l'introduction de l'ogive; mais elles changèrent de physionomie. Les arcades et les fenêtres, prenant un aspect plus svelte, appelèrent le même mouvement dans les colonnes, qui devinrent de minces colonnettes s'élançant vers la voûte, et la voûte elle-même, prenant aussi la forme ogivale, sembla gagner encore en hauteur. L'édifice ainsi allégé et aminci n'offrait plus les mêmes garanties de solidité; ce n'était plus qu'une cage de pierre et de verre : la nécessité fit naître alors un trait hardi et charmant du nouveau style. On projeta au plus haut les voûtes de la nef dans toute sa longueur, en laissant les bas côtés d'une hauteur beaucoup moindre; les piliers destinés à renforcer les parois à l'extérieur, de distance en distance (voy. p. 295, col. 2), se trouvaient ainsi ne plus soutenir que les murailles des bas côtés : les architectes osèrent lancer du sommet de ce pilier jusqu'au haut du mur de la nef où reposait le grand comble une sorte de pont aérien, un gracieux arc-boutant qui, accompagné

(1) C'est ainsi que le nom d'*ogive* est entendu dans l'usage vulgaire et que nous devons par conséquent l'employer pour être entendus nous-mêmes. Mais les archéologues protestent contre l'inexactitude de cette expression, qui, jusqu'au commencement de ce siècle-ci, où l'erreur a été commise, n'avait jamais désigné que les nervures de deux voûtes qui se croisent, quelle que soit d'ailleurs la courbure de ces voûtes. C'est un mot qui a fait fortune justement parce qu'on n'en connaissait pas le sens.

à ses deux extrémités de sculptures effilées, de pyramides et de clochetons aigus, assure à l'édifice toute la solidité désirable, en le rendant plus svelte encore et plus léger qu'il n'était. Dans les églises les plus élevées, chacun de ces *contre-forts* soutient, comme on le voit au chevet de Notre-Dame



Abside de Notre-Dame de Paris. — Treizième siècle.

de Paris, jusqu'à trois arcs-boutants superposés l'un à l'autre avec une hardiesse étonnante et en apparence téméraire. Les arcs servaient aussi d'aqueducs, et conduisaient dans leur épaisseur les eaux pluviales du grand comble, qui de là étaient rejetées loin des murs par des gouttières appelées *gargouilles*, dont l'extrême longueur s'harmonisait avec le reste de la construction.

La cathédrale de Paris, Notre-Dame, offre un magnifique exemple d'une église ogivale qui, bien

que commencée à la fin du douzième siècle, appartient presque tout entière au treizième. L'élégance y est encore imposante, et la légèreté n'y dégénère pas, comme à l'époque suivante, en affectation. Sa façade se divise dans sa hauteur en trois zones. La zone inférieure est percée de trois larges portes en ogive du plus beau dessin, au-dessus desquelles règne une suite d'arcades, au nombre de vingt-quatre, dans chacune desquelles était la statue d'un roi de France. Au-dessus de cette galerie règne la seconde zone, dont l'ornement principal est une vaste *rose* ou rosace ornée de vitraux peints d'un effet admirable et flanquée de deux grandes fenêtres en ogive. La zone supérieure est une belle galerie composée de colonnettes percées à jour, dont la légèreté forme transition entre les parties inférieures et les clochers qui des deux angles de la façade s'élèvent dans les airs. Ces trois divisions longitudinales du plan sont encore plus marquées sur les murs latéraux et sur l'abside; elles forment trois étages en retraite l'un sur l'autre, et qui marquent d'une manière tranchée les chapelles placées autour du chœur, les tribunes élevées sur les bas côtés, et le sommet de la nef. Une balustrade à jour couronne le grand comble, d'immenses fenêtres à vitraux éclairent l'intérieur, et aux deux extrémités des transepts s'ouvrent de grandes portes latérales rivalisant de richesse avec celles de la façade. Le portail du transept méridional de Notre-Dame est dû à un architecte nommé Jean Chelles et date de l'année 1257.

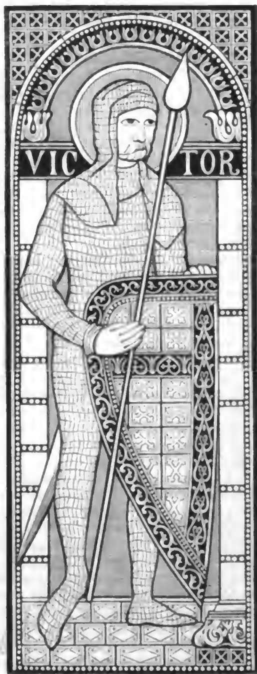
La Sainte-Chapelle du Palais, construite dans l'intervalle des années 1242 à 1248, par l'architecte Pierre de Montreuil, pour saint Louis, passe à juste titre pour le chef-d'œuvre de l'art de son règne (p. 353). Elle se soutient sans contre-forts extérieurs malgré sa grande hauteur (37 mètres sur 9 de large), et se divise en deux étages. L'étage inférieur, dédié à Notre-Dame, était destiné aux habitants de la cour du Palais, et l'étage supérieur, ou chapelle de la Sainte-Croix, était réservé au roi et à ses officiers. Il y avait dans ce plan un type nouveau et très-remarquable; mais il trouva peu d'imitateurs.

L'ornementation des églises suivit les voies où l'architecture était entrée. Les sculpteurs romans avaient orné leurs églises de riches moulures, de têtes saillantes, de perles, de galons, de palmettes, de cordons nattés, enroulés, dentelés, de fleurs et de feuilles de convention arrangées dans le goût byzantin. Au treizième siècle, la sculpture, lors même qu'elle reproduit encore ces divers sujets, le fait d'un ciseau si fin et si délié qu'on ne peut la confondre avec celle de l'âge précédent. En second lieu, les artistes habiles qui décorèrent nos églises ogivales trouvèrent dans l'étude des végétaux indigènes des ressources infinies pour leur art. Les fleurs de nos champs, nos arbrisseaux les plus vulgaires, l'ortie, la ronce, le chardon, fournirent à leur ingénieux ciseau les motifs les plus gracieux, dans une telle abondance que des botanistes se sont occupés de les étudier et de les classer. Ainsi, à la cathédrale de Reims, ils ont compté onze espèces de plantes employées dans la sculpture de l'intérieur, et dix-neuf à l'extérieur, toutes différentes l'une de l'autre.

La statuaire fit en même temps de grands progrès, et ses ouvrages se multiplièrent à profusion, surtout aux portails des églises. On plaça des rangées de statuettes jusque sous la voussure des porches (p. 411), et les pilastres des contre-forts eux-mêmes reçurent des niches garnies de grandes statues. Ces ouvrages, très-intéressants en ce qu'ils nous ont conservé des modèles achevés du costume civil, militaire ou religieux de l'époque, sont encore empreints d'une certaine gaucherie, qu'on peut aisément nommer naïveté; cependant les draperies en sont ordinairement fort belles. La représentation du corps humain dans sa nudité y est encore à peu près inconnue, ou si quelque artiste la tente, il y échoue complétement. Il ne faut pas non plus, au treizième siècle, chercher de portrait avec l'idée de fidélité parfaite que nous exigeons aujourd'hui pour ce genre de travail.

Les mains assez exercées pour exécuter cette jolie flore murale dont nous parlions tout à l'heure auraient pu, sans doute, nous transmettre de bons portraits; mais le besoin d'exactitude n'allait pas encore jusque-là, et l'on se contentait presque toujours d'une ressemblance générale d'aspect, de costume et d'attitude. Ainsi, sur les sceaux, qui sont l'un des meilleurs produits de l'art du treizième siècle, beaucoup de rois et de princes, et au premier rang les rois de France, tels que saint Louis et Philippe le Hardi, sont gravés avec une grande finesse (p. 351 et 380); ces sceaux donnent jusqu'à la coiffure et aux traits du visage; ils sont en même temps imités les uns des autres de manière à montrer que le graveur était capable de copier avec beaucoup de fidélité : cependant ce ne sont que des portraits d'ensemble, ce qu'on pourrait appeler des portraits du genre *Roi*. De même, dans les miniatures des manuscrits, certaines formes consacrées sont affectées aux diverses classes d'individus qu'elles doivent faire reconnaître; et s'il s'agit de représenter divers chevaliers, par exemple, l'artiste reproduira bien le genre d'un homme de guerre, mais toujours le même homme. Il en est de même pour les belles statues sculptées sur les tombeaux princiers et pour les figures, moins splendides, quoique riches encore, qu'on gravait sur les dalles tumulaires. Les statues tombales, déjà très-employées au douzième siècle, devinrent abondantes au treizième. Ce genre de tombeau se composait ordinairement d'une sorte d'autel ou de cippe plus ou moins orné, sur lequel la statue était couchée. Saint Louis fit exécuter ainsi, à l'abbaye de Saint-Denys, les tombeaux des rois ses prédécesseurs. Nos églises sont encore pleines des grandes dalles de pierre blanche sur lesquelles on gravait la figure du défunt, en inscrivant autour son nom avec la date de sa mort, et

que par humilité l'on faisait placer sous les pas des fidèles. On commençait aussi à couler des statues tombales en bronze : les deux évêques qui conduisirent l'œuvre de la cathédrale d'Amiens furent représentés dans cette église, auprès de la porte d'entrée. Le premier est Évrard de Fouilloi, qui posa la première pierre de l'église en 1220, et mourut trois ans après; l'autre est Geoffroi d'Eu, son successeur, qui mourut en 1237 après avoir élevé l'édifice jusqu'à la voûte. Dans ces deux ouvrages, qui sont du reste les seuls tombeaux de bronze qu'on ait de cette époque en France, chaque évêque est représenté dans ses habits pontificaux, donnant la bénédiction de la main droite, les pieds





Vitraux de la cathédrale de Strasbourg. (Treizième siècle.) — Costumes guerriers.

posés sur le cou de deux dragons, et couché sous une arcade ogivale dont le contour est rempli par une inscription en vers latins. Autour de cette figure, de grandeur naturelle, sont groupés quatre petits anges; et six lions, également de bronze, servaient de pieds ou de supports à cette belle table métallique.

Le pavage des églises était alors d'une richesse dont nous ne pouvons avoir aucune idée par la mesquinerie de nos dallages actuels. Outre les dalles tumulaires qu'on ne foulait aux pieds qu'avec un sentiment de respect, toute la surface du sol était décorée de carreaux en terre cuite émaillée. Ces carreaux, ordinairement de couleurs jaune, noire et rouge-brique, portaient des figures d'animaux, des fleurons, des armoiries, et formaient par leur combinaison de grandes rosaces ou d'autres décorations d'un effet magnifique. Il nous en reste

quelques beaux débris, dont les plus remarquables sont le pavé de la grande salle capitulaire de Saint-Étienne de Caen, celui du sanctuaire de l'église de Saint-Pierre-sur-Dive (Calvados), et celui du chœur de l'église de Saint-Omer. Ce dernier datait au moins de l'an 1260. Il paraît que la grande fabrique de ces sortes de terres cuites, encore très-employées aujourd'hui en Angleterre, était une industrie normande et artésienne. Elles servaient même à composer des sortes de statues coloriées, qui se plaçaient aussi sur les tombeaux ou qui servaient à représenter, dans un coin du dallage, celui aux frais duquel il avait été fait. Ainsi, l'on voyait à l'abbaye de Fontenai près Caen l'effigie de grandeur naturelle d'un chevalier armé de toutes pièces, composée de treize carreaux de briques, et à Saint-Omer, deux chevaliers de la famille de sainte Aldegonde avec d'autres bienfaiteurs de cette église.

On peignait encore, au treizième siècle, comme nous l'avons vu faire dans la période précédente (p. 300), l'intérieur des églises. La Sainte-Chapelle de Paris, restaurée aujourd'hui dans son ancien état, en offre un exemple d'une richesse éblouissante. Cependant, d'un côté, le peu de surfaces lisses laissées aux peintres par les architectes qui multipliaient les moulures et ouvraient des fenêtres immenses, de l'autre, le sentiment de la délicatesse en sculpture, qui porte à condamner les couleurs et l'empâtement qu'elles produisent, firent peu à peu remplacer la peinture murale par la peinture des vitraux.

Il y avait des vitraux peints dès le douzième siècle; on l'a vu plus haut (p. 289) par ceux de l'abbé Suger, et la magnifique rose du grand portail de Notre-Dame de Chartres paraît avoir été exécutée avant 1155; mais ce sont là les plus anciens exemples, surtout pour les vitraux à personnages, que l'on puisse citer. Au temps de saint Louis, et longtemps encore après son règne, les vitraux peints sur les fenêtres et les roses continuaient d'être, comme ceux de Suger, composés de médaillons de différentes formes, carrés, circulaires, losangés, octogones, disposés symétriquement, mais remplis seulement de fleurons ou de rinceaux, et ressortant sur un fond qui simulait la mosaïque. Il y avait aussi des vitres à fond blanc, couvertes de gracieux dessins ou d'entrelacs noirs et gris, et ces simples grisailles, moins dispendieuses que les fenêtres scintillantes de rouge, de vert et de bleu, produisaient encore un grand effet; elles donnaient ce demi-jour velouté, si favorable au recueillement, que les chrétiens voulaient alors dans leurs églises. Ces grands ouvrages de dessin et de peinture entraînaient des dépenses considérables, mais le zèle ardent des populations y suffisait. Les riches personnages, les petits seigneurs, les chevaliers, donnaient chacun une verrière à son église; et, en récompense, le donateur y était représenté à genoux, les mains jointes, son écu armorié pendu au côté. Les gens de métiers et les marchands se cotisaient pour faire de même, et n'étaient pas moins généreux. Ainsi, sur les beaux vitraux de la cathédrale de Chartres, on voit représentées, par des hommes dans l'attitude de leurs occupations diverses, les corporations des changeurs, des bouchers, des boulangers, des cordonniers, des maréchaux, et beaucoup d'autres.



Vitraux de la cathédrale de Chartres. (Treizième siècle.) — Henri, seigneur de Metz, recevant l'oriflamme.

Ce n'était pas seulement pour les verrières, c'était pour tous les détails de la construction des églises, de ces monuments immenses et splendides qui absorbaient les efforts et la pensée de plusieurs générations, que les populations réunissaient ainsi leurs forces. Elles contribuaient à la besogne des ouvriers par des corvées volontaires. On continuait le travail pendant la nuit en allumant des cierges



Marchand de draps.



Maréchal ferrant.



Charpentiers, menuisiers, charrons et tonneliers.

Vitraux de la cathédrale de Chartres. (Treizième siècle.) — Métiers divers. (Ferd. de Lasteyrie.)



Marchand d'aumusses.



Vanniers.



Vignerons.



Chasseurs.

Vitraux de la cathédrale de Chartres. (Treizième siècle.) — Métiers divers. (Ferd. de Lasteyrie.)



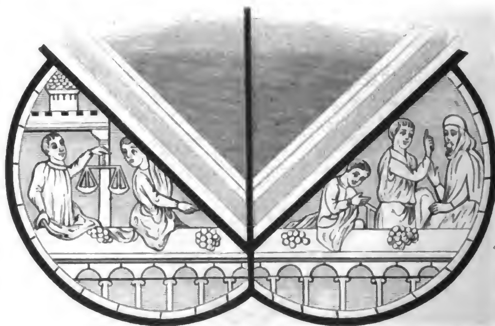
Maçons.



Tailleur de pierre.

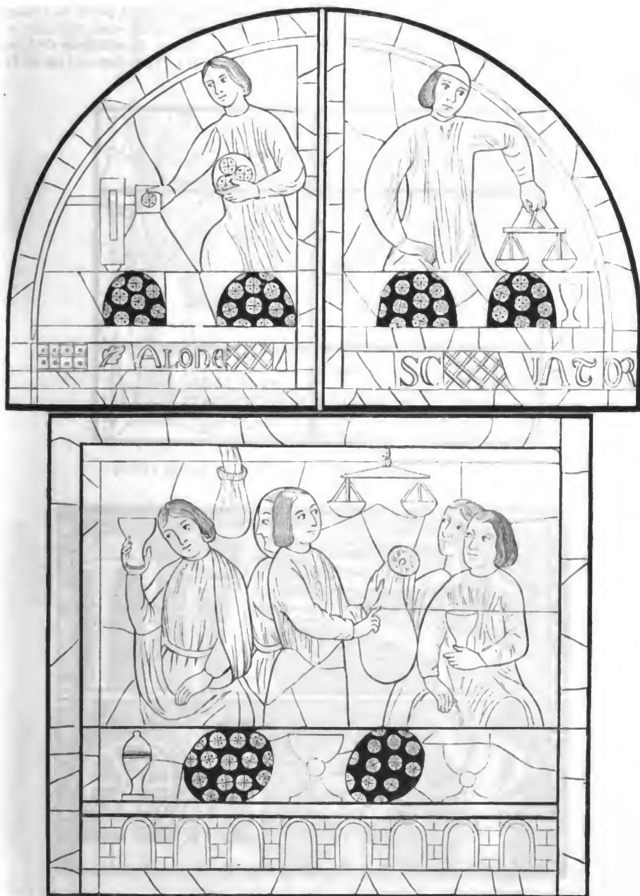


Sculpteurs et tailleurs de pierre.



Changeurs.

Vitraux de la cathédrale de Chartres. (Treizième siècle.) — Métiers divers. (Ferd. de Lasteyrie.)



Vitrail de la cathédrale du Mans. (Treizième siècle.) — Monnayeurs.

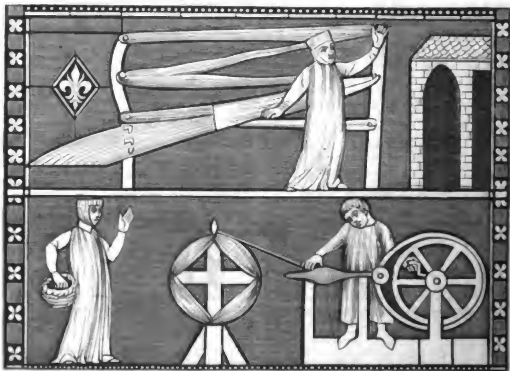
autour de l'édifice, en accompagnant le bruit des outils par le chant des hymnes et des cantiques. « Les habitants de Chartres (écrivait un archevêque de Rouen à l'évêque d'Amiens, en 1145) ont concouru à la construction de leur église en charriant les matériaux. Depuis lors, les fidèles de notre diocèse ont formé des associations dans un but semblable. Ils n'admettent personne dans leur

compagnie à moins qu'il ne se soit confessé, qu'il n'ait renoncé à toutes ses animosités, et ne se soit réconcilié avec ses ennemis. Cela fait, ils élisent un chef sous la conduite duquel ils tirent leurs chariots en silence et avec humilité. »

Les plus belles de nos églises élevées entièrement ou pour la plus grande partie au treizième siècle et qui existent encore, sont, après celles que nous avons déjà citées : la cathédrale de Reims, commencée en 1211, et terminée en 1241 par l'ar-



Vitrail de la cathédrale d'Amiens. (Treizième siècle.) — Boutique d'épicier.

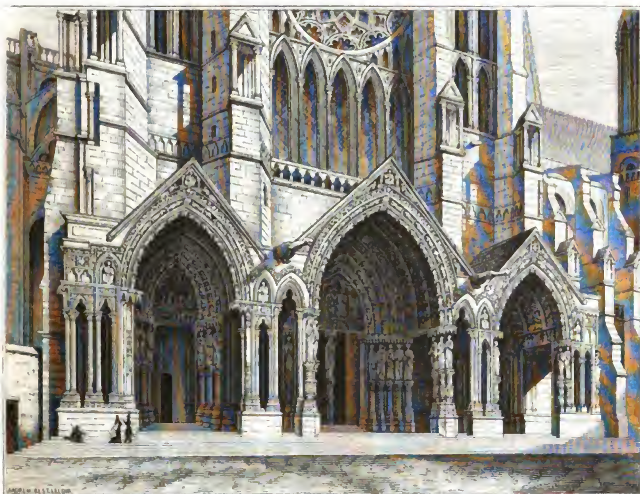


Vitrail de la cathédrale d'Amiens. (Treizième siècle.) — Atelier de filature.

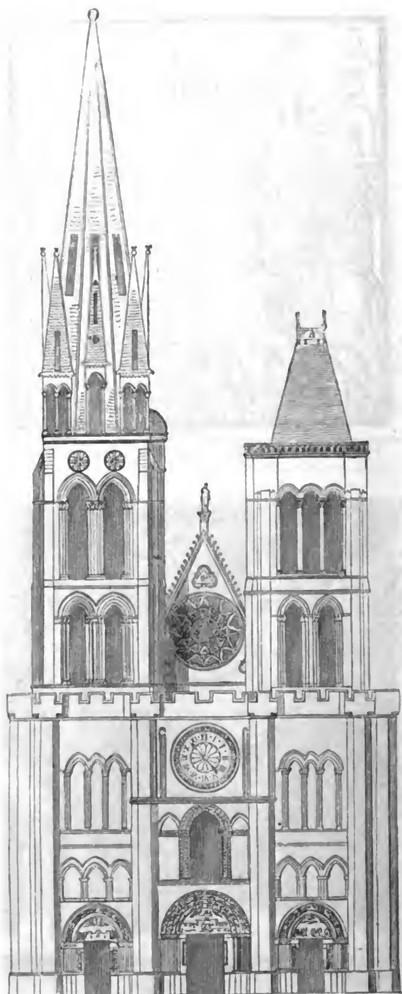
chitecte Robert de Couci ; la cathédrale d'Amiens, construite, de 1220 à 1269, par trois architectes célèbres, Robert de Lusarches, Thomas de Cormont et Renault son fils ; la cathédrale de Soissons ; la cathédrale de Chartres et l'église de Saint-Père de la même ville ; la cathédrale de Rouen, commencée, dans la première moitié du treizième siècle, par l'architecte Ingelram ; la cathédrale de Beauvais et l'église Notre-Dame de Mantes, construites par Eudes de Montreuil, architecte que saint Louis avait emmené à sa première croisade ; les cathédrales de Bayeux, de Séez, de Coutances,



Vitrail de la cathédrale d'Amiens. (Treizième siècle.) — Boucher.

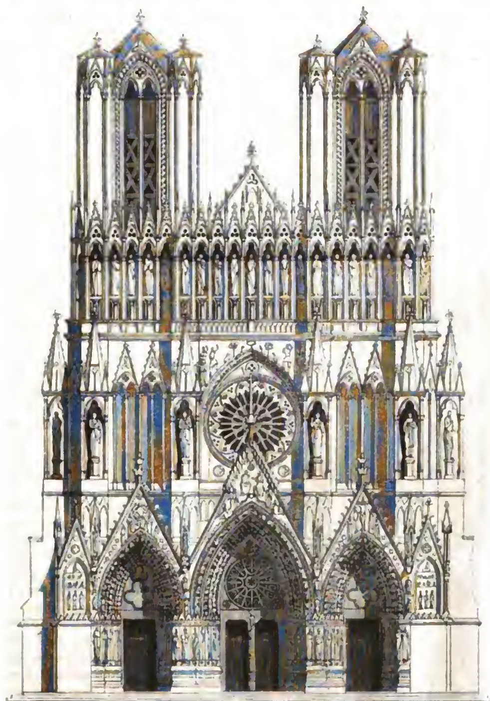


Portail septentrional de la cathédrale de Chartres. — Treizième siècle.



Façade de l'église de Saint-Denys. — Treizième siècle.

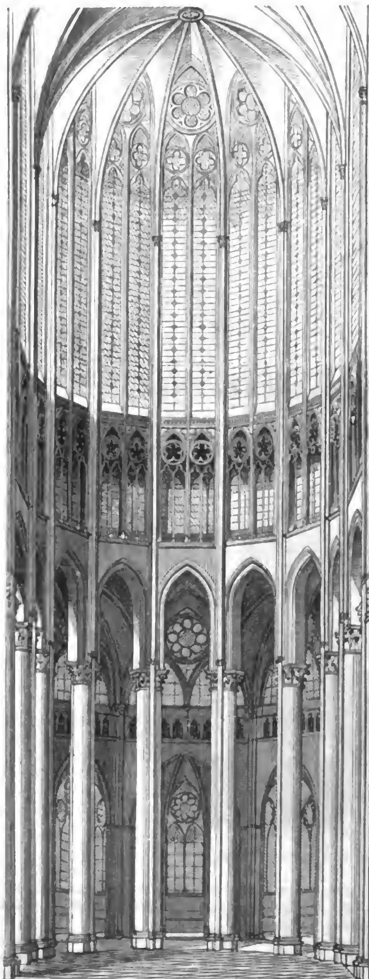
de Dol, de Saint-Pol-de-Léon, de Poitiers, de Bordeaux, de Vienne, de Lyon, de Clermont-Ferrand, de Rodez, de Narbonne, de Limoges, de Bourges, de Toul, de Châlons-sur-Marne, de Sens, de Notre-Dame de Lausanne au pays de Vaud, de Sainte-Gudule à Bruxelles; celle de Troyes, commencée en 1208; celle d'Auxerre, dont la première pierre fut posée en 1216; celle du Mans, élevée en grande partie de 1230 à 1270; celle de Saint-Gatien de Tours, terminée en 1266; de Strasbourg, commencée, en 1277, par Erwin de Steinbach; les églises moins importantes de Longpont en Picardie, dédiée, en 1227, en présence de saint Louis; de Saint-Pierre de Louviers, commencée au douzième siècle, et continuée par l'architecte Jourdain du Hommet, mort en 1218; celles de



Façade de la cathédrale de Reims. — Treizième siècle.

Saint-Quentin, d'Epinal, d'Eu, de Montiérender, de Sainte-Croix de Provins, de Fécamp, de Saint-Étienne de Caen, de Notre-Dame à Vire, de Norrey (Calvados), de Mortain, de Saint-Julien de Tours, de Notre-Dame à Lamballe, de Bazas, de Candes, de Saint-Géri à Cahors, de Saint-Amable à Riom, de Vézelai, de Notre-Dame de Dijon, commencée en 1252; la Sainte-Chapelle de Saint-Germer, construite à l'imitation de la Sainte-Chapelle de Paris; une foule d'autres enfin d'une moindre importance.

Nous venons de nommer quelques-uns des architectes de cette grande école française du treizième siècle qui gagna bientôt l'étranger, témoin les cathédrales de Burgos, de Lucques, de Florence, et la fameuse cathédrale de Cologne, com-



Abside du chœur de la cathédrale de Beauvais.
(Treizième siècle.)

mencée, en 1245, sur le plan de celles d'Amiens et de Beauvais. On aimerait savoir quelque chose de leurs personnes, de leurs études, de leurs procédés; mais on est à peu près sans aucun renseignement à cet égard; ils n'ont laissé que leurs œuvres à la postérité. Il en est un cependant dont on a conservé (1) l'album ou livre de croquis, formant un petit volume composé de trente-trois feuillets de parchemin (et d'un plus grand nombre jadis), dans lequel on trouve une quantité de notions relatives d'abord à la géométrie, à la trigonométrie, à la coupe des pierres, à la charpente, à toutes les branches du métier d'architecte, et qui dénotent une telle simplicité dans les moyens et une telle imperfection dans les instruments en usage au treizième siècle, qu'on est étonné des résultats auxquels les constructeurs de cette époque sont cependant parvenus. Cet album, où chaque article est composé d'un dessin à la plume et d'une légende explicative, contient encore des exemples de machines telles qu'une scierie à mécanique et une baliste de guerre, des figures dessinées d'après des sculptures antiques, des animaux copiés d'après nature, et principalement des plans et des coupes d'architecture; il est l'œuvre de Villard de Honnecourt, architecte qui dirigea les travaux de la cathédrale de Cambrai, de 1227 à 1251, et qui, après avoir parcouru toute la France, la Suisse et une partie de l'Allemagne, alla jusqu'en Hongrie porter ses talents.

Les poëtes et les archéologues ont souvent dit de l'église ogivale, avec ses hautes tours, ses longues fenêtres *en lancette*, ses contre-forts en pyramide, ses mille clochetons aigus, qu'elle semble vouloir s'élever vers le ciel et monter à Dieu comme une prière. Si c'est là une exagération, il n'y a rien d'exagéré du moins dans l'impression profonde qui a dicté ces lignes à celui de nos savants qu'on doit regarder comme ayant été chez nous le fondateur de l'archéologie du moyen âge, M. de Caumont : « Il faudrait être complétement dépourvu de goût et de sensibilité pour contempler sans émotion l'effet magique de nos églises du treizième siècle. Les heureuses proportions observées par les architectes, la vaste étendue des nefs, ces murs aériens sur les-

(1) A Paris, grande Biblioth., St-Germ., lat. 1104.

quels on a semé les découpures et les élégantes broderies; toutes ces merveilles de sculpture et de hardiesse, rehaussées par la clarté mystérieuse d'un jour que les vitraux peints ont adouci, impriment à l'âme un sentiment éminemment religieux. Et lorsque, placé sous le portique d'une cathédrale, l'œil saisit tout l'espace du temple, parcourt la nef centrale, glisse avec étonnement sous ces voûtes à la fois légères et gigantesques pour venir se perdre dans le lointain où apparaît le rond-point des voûtes, on ne peut se défendre d'une vive exaltation, d'une sorte de tressaillement : l'aspect d'une basilique frappe les sens comme le ferait une poésie sublime ou une belle mélodie. » (*Abécédaire*, I, 408.)

Après les églises, d'autres grandes constructions du moyen âge, les évêchés, les abbayes, les hôpi-



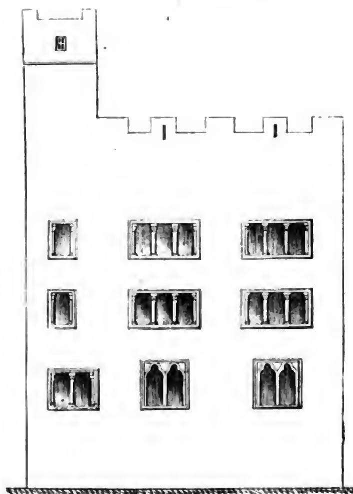
Réfectoire de l'ancienne abbaye de Saint-Martin des Champs, à Paris (1). — Treizième siècle.

taux, élevés par les mêmes architectes, s'inspirèrent des mêmes formes, tout en prenant le caractère propre à leur destination, et suivirent dans leur aspect général et dans leur ornementation les mêmes phases artistiques. Il reste encore en France, quoique chaque année en voie disparaître, un certain nombre d'échantillons de ces différentes sortes d'édifices, et même de simples maisons particulières (comme à Cluni, à Chartres, à Figeac, à Saint-Gilles (Gard) et à Metz), qui remontent non pas seulement au treizième, mais au douzième siècle. Il y en aurait un nombre beaucoup plus considérable si, jusqu'au seizième siècle, on n'eût fait un grand usage des constructions en bois.

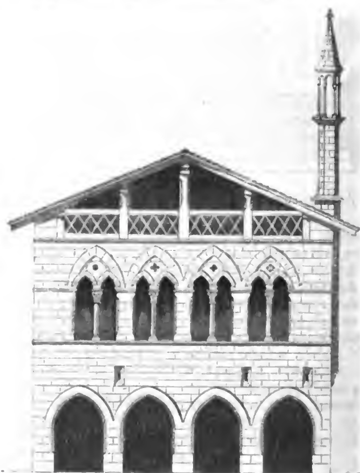
Les châteaux, puisque nous sommes au point culminant de l'époque féodale, méritent de nous arrêter davantage. Aujourd'hui le nom de château ne réveille que l'idée de grandeur, de richesse et de bien-être; bien différent, le château du moyen âge était avant tout une forteresse, et à son nom se rattachait tout ce qui tient à l'architecture militaire.

Les plus anciens châteaux que les guerriers de la féodalité aient élevés pour leur défense étaient composés ordinairement de deux parties principales ou enceintes : une première enceinte, qu'on appelait cour basse, était entourée d'un fossé dans lequel on faisait arriver de l'eau, dont la crête était protégée par un talus en terre ou par des

(1) Construit par Pierre de Montereau. C'est aujourd'hui une partie du Conservatoire des arts et métiers.



Maison romane à Metz. — Douzième ou treizième siècle.

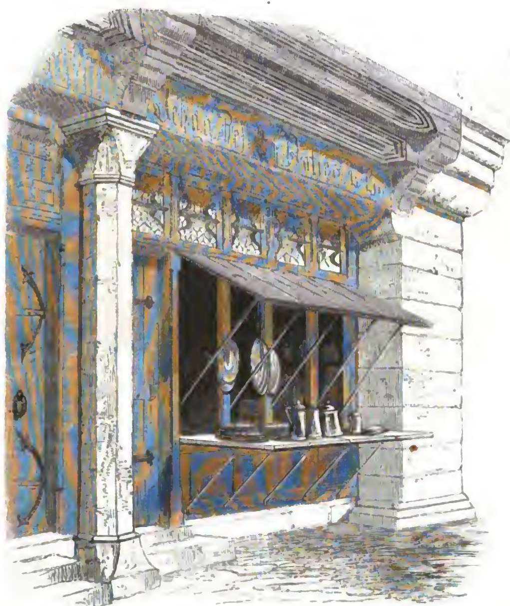


Maison à Figeac. (Treizième siècle.) — D'après Verdier et Catois.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.



Maison des musiciens, à Reims. (Treizième siècle.) — D'après Verdier et Catois.



Une Boutique au treizième siècle. — D'après Viollet-Leduc (*Dictionnaire raisonné de l'architecture française*).

palissades de bois serrées l'une contre l'autre, ou, suivant l'importance des places et de ceux auxquels elles appartenaient, par un mur de pierres. Dans l'intérieur de cette enceinte, on en pratiquait une seconde qu'on entourait elle-même d'un second fossé, et au milieu de laquelle on construisait un bâtiment très-élevé, d'où la vue pût dominer au loin la campagne, et qui servait à l'habitation du seigneur ou du commandant de la place. Ce bâtiment ou *donjon* (1) était placé sur une éminence naturelle quand le terrain en fournissait une, ou, lorsqu'il n'en offrait pas, sur une butte artificielle à laquelle on donnait la forme d'un cône et qu'on appelait *la motte*. Le plus ancien château féodal de France dont on puisse voir encore quelques ruines entières est celui de Langeais (Indre-et-Loire), dont il subsiste de beaux pans de murailles construites en petit appareil et percées de fenêtres cintrées où la brique et la pierre se mêlent en s'alternant, comme dans les édifices romains. Ce château avait été bâti par le comte d'Anjou, Foulques Nerra, en 992. On en cite quelques autres du



Ruines du château de Blanquefort (Gironde). — Treizième siècle.

onzième siècle, mais dont il ne reste guère que la motte et les fossés ou talus. Le douzième siècle est plus riche.

A cette époque, l'art romain, sous l'influence duquel s'élevaient de belles et majestueuses églises, donna à l'architecture militaire le même caractère de somptuosité grave et imposante. Le donjon, qui en est toujours la partie la plus remarquable, continue à être isolé au sommet de sa motte conique; il a la forme d'un carré ou d'un rectangle aux murs fort élevés, soutenu sur chaque face par trois ou quatre piliers d'une faible saillie, et il présente cette particularité que l'entrée y est placée au premier étage; on n'y arrivait que par une sorte de pont volant ou d'échelle en bois qui se retirait à volonté. Tel est l'aspect des grands donjons quadrangulaires de Baugenci, de Domfront, de Loches, de Tonnai-Boutonne, de Pons (Charente), de Nogent-le-Rotrou, de Montrichard, de Montbazon, de Chamboi (Orne), et de quelques autres localités.

L'un des plus importants et des plus anciens, car il est peut-être de la seconde moitié du onzième siècle, est celui de Baugenci (1). Il s'élève au bord

(1) *Domgio, domnio, dominagium.*

(1) Voy. l'*Abécédaire* de M. de Caumont, t. II, p. 237.

de la Loire, et conserve encore une hauteur de 37 mètres. Il en avait plus de 40; mais, en 1767, on en a rasé le sommet, de peur qu'il ne s'écroulât. Il était établi sur une motte artificielle, détruite maintenant, qui avait 6 mètres de haut, et qui parait avoir été primitivement un tumulus antique. Sa longueur était de 24 mètres, sa largeur de 20, et ses murs avaient près de 4 mètres d'épaisseur à la base et 2 mètres au sommet. Cette énorme tour était défendue, à 3 mètres de distance, par un gros mur épais de 4 pieds qui l'entourait de toutes parts; elle n'avait pour ouverture, à l'étage du rez-de-chaussée, que quelques meurtrières, et sa porte, à peine assez large pour laisser passer un homme armé, était à plus de 12 mètres au-dessus du sol. Cette porte, placée dans l'angle du nord, était surplombée par un bastion en encorbellement du haut duquel on pouvait en défendre aisément l'accès, et flanquée à droite et à gauche de deux niches ayant chacune 2 mètres dans tous les sens, et destinées à loger ses gardiens. La salle du premier étage était la grande salle du donjon;



Ruines du château de Roquetaillade (Gironde). — Treizième siècle.

elle avait 52 pieds de long sur 38 de large, et se trouvait chauffée par deux vastes cheminées. A gauche et à droite de chacune de ces cheminées, il y avait une petite fenêtre à laquelle on ne parvenait qu'en montant des degrés. Trois grandes fenêtres existaient en outre dans la même salle, et dans l'embrasure de l'une d'elles, placée en angle, on avait disposé un oratoire, au-dessous duquel était peinte une figure du Père éternel représenté sous les traits d'un vieillard assis, tenant la main droite levée pour bénir et un livre dans sa main gauche. Le second et le troisième étage étaient à peu près la répétition du premier, si ce n'est qu'au second on remarquait, dans l'embrasure d'une grande fenêtre, une pierre percée d'un trou qui servait à jeter au dehors les immondices. Nulle part, dans ces trois étages, on n'aperçoit dans les murs de trace d'escaliers : ceux qui existaient devaient être intérieurs et construits en bois. Mais, en partant du premier étage, il y avait, dans l'épaisseur du mur du nord, un escalier de vingt-cinq marches qui descendait à l'étage du rez-de-chaussée, éclairé par cinq meurtrières, celles dont nous avons parlé ci-dessus; seulement, lorsqu'on était arrivé à la vingt-cinquième marche, on était encore à 30 pieds au-dessus du sol, qui formait le fond de cet étage qu'on peut appeler souterrain : il fallait une échelle pour y descendre. Deux piliers carrés

en occupaient le milieu et soutenaient la retombée des voûtes; vis-à-vis de l'escalier était une vaste citerne qui, en temps de siége, fournissait de l'eau à la garnison. Dans tous les vieux donjons, on trouve un puits qui souvent était l'entrée de vastes souterrains s'étendant au loin dans la campagne, et servant soit à faire des sorties pendant le siége, soit à battre en retraite quand on ne pouvait plus tenir. La crypte du donjon de Bangenci pouvait servir de magasin, mais c'était surtout l'affreux séjour des prisonniers.

Les autres parties du château du douzième siècle s'harmonisaient avec la tour maîtresse; c'étaient d'épais remparts, fortifiés de distance en distance par des tours carrées qui faisaient saillie à portée de trait l'une de l'autre, de manière à se défendre mutuellement. Les écuries, les magasins, les logements des gens du château, étaient placés à l'intérieur. Mais lorsque se forma le penchant à l'élégance et à la légèreté qui allait bientôt caractériser le treizième siècle, les architectes s'efforcèrent de diminuer et d'embellir ces masses quadrangulaires; d'ailleurs, par suite des progrès de l'art de la guerre, leurs angles présentaient trop de prise aux machines, et leurs toitures à l'incendie. Alors apparurent les constructions polygonales comme celles du château de Gisors, qui date du temps de Henri II d'Angleterre; du Château-Gaillard, bâti par Richard Cœur-de-Lion (p. 328); de la tour de Provins, qui est carrée par la base et octogonale au-dessus; ou les tours tout à fait rondes, comme celles de Philippe-Auguste au Louvre (p. 324), ou celles de Laval, d'Étampes, de Châteaudun, de Neaufle.

Enfin, au siècle de saint Louis s'éleva le château féodal dans sa complète beauté. Sa forme générale, subordonnée à la disposition des lieux, est encore rectangulaire; mais les tours d'angles sont arrondies. Lorsque le donjon reste carré, il cesse d'être massif comme ceux de l'âge précédent, mais d'ordinaire il est cylindrique. D'ailleurs, quelle que soit sa forme, il conserve sa hauteur proéminente et sa place isolée sur un terrain complétement entouré d'un fossé rempli d'eau, qui ne permet l'accès que par un pont-levis (1). Les logements deviennent plus spacieux, plus ornés, plus importants. La chapelle, au lieu d'occuper un petit réduit placé dans la grande salle, devient un édifice à part et l'ornement du lieu. Le château emprunte aux constructions religieuses les baies en ogive, les voûtes hardies reposent sur de frêles colonnettes, et avec sobriété quelques moulures, quelques feuillages qui se placent à l'intérieur des appartements, sur les chapiteaux, sur les corniches du plafond et autour des fenêtres, des portes ou des cheminées. Nous citerons, d'après M. de Caumont, comme les plus beaux modèles de forteresses du treizième siècle dont il nous reste des débris plus ou moins altérés par le temps, le magnifique château de Couci, ceux de Saint-Verain et de Rosemont (Nièvre), de Chinon, de Semur, d'Alluye (Eure-et-Loir), de Bourbon-l'Archambault, de la Roche-Guyon, de Lillebonne; les donjons de Tournebut (Calvados), de Villeneuve-le-Roi, de Cosson près Saint-Brieuc, la tour Blanche d'Issoudun et la tour Grise de Verneuil.

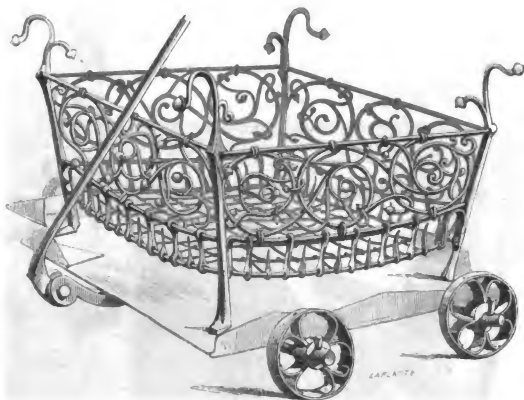
Ces vastes habitations, d'une noble architecture, et à plus forte raison les demeures plus humbles des petits seigneurs vivant aux champs du produit de leurs terres, ou des bourgeois habitant les villes, n'étaient pas bien entendues au point de vue des aises de la vie. Il s'agissait encore de la défendre avant de songer à l'embellir. Ces murs épais, ces voûtes élevées, ces longues fenêtres ne laissant qu'avec peine entrer le soleil, étaient tristes et glaciales. On se garantissait incomplétement du froid en jonchant les dalles du plancher avec de la paille en hiver et des feuilles fraîches en été; ces vastes cheminées de château, qui pouvaient recevoir sous leur manteau plusieurs personnes et dans lesquelles on brûlait des arbres entiers, étaient bien nécessaires; mais dans les maisons particulières, il n'y avait qu'une cheminée, celle de la cuisine, pièce qui servait en même temps, il est vrai, de salle à manger et de parloir. La rareté du linge, encore cher à cette époque, la nourriture grossière et uniforme, la malpropreté, le mépris du corps et de tout ce qui touchait à la vie terrestre enseigné par toutes les voix de la religion, faisaient de nos pères, même au temps de saint Louis et dans les hautes régions du monde chevaleresque, une population que le moindre citadin d'aujourd'hui aurait droit de trouver misérable. Les épidémies effroyables qui décimèrent à tant de reprises les contrées de l'Occident, pendant le cours des quatorzième et quinzième siècles, ne le prouvèrent que trop.

Si quelque influence puissante lutta secrètement pour arracher l'individu aux tristesses du christianisme que le moyen âge s'était fait, il faut reconnaître que c'est l'influence du luxe et des arts. L'élégance commença, au treizième siècle, à passer de l'architecture à la décoration intérieure et à l'ameublement. La grande salle, ou salle des chevaliers, c'est-à-dire la salle du château dans laquelle se faisaient les réceptions, fut ornée de vitraux et de peintures. On retrouve encore des traces d'ornementation peinte dans les ruines de Couci, et dans les châteaux de Sendré (Allier) et de Chillon sur le lac Léman; des scènes entières représentent des chevaliers en appareil de guerre et des tournois. On voit dans Joinville que le sentiment du beau n'est plus borné à la classe des gens de lettres, mais qu'il s'est emparé des barons, dont la guerre est l'unique métier. Joinville parle du soin qu'il prit lui-même d'orner « ses chapelles et verrières de Blécourt » de beaux vitraux où il faisait peindre soit des sujets pieux, soit des faits tirés de l'histoire des croisades; et il compare la splendeur dont saint Louis fit briller son royaume à l'éclat que l'or

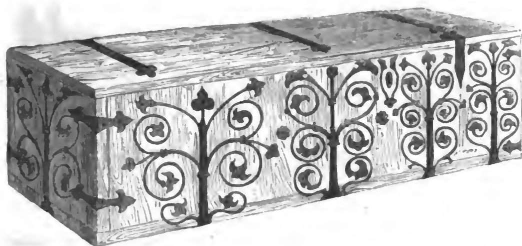
(1) L'isolement du donjon est bien marqué ci-dessus, p. 335, au château de Carcassonne.

et l'azur donnaient aux miniatures dont on enluminait les manuscrits. Comparaison d'autant plus heureuse que les manuscrits du treizième siècle sont, par la beauté de l'or et des couleurs qu'on y employait, par le noir brillant de l'encre, par la perfection de l'écriture, au nombre des plus remarquables que nous ayons. Mais le dessin des miniatures y est encore maigre et inexpérimenté.

La peinture murale a laissé peu de traces dans les châteaux, parce qu'on lui préféra les tentures et les tapisseries, qui prirent, au quatorzième siècle, une importance extraordinaire. Les ouvriers, qui



Réchaud de l'archevêché de Narbonne. — Treizième siècle.



Bahut ou coffre de voyage. — Douzième ou treizième siècle.

commençaient à exécuter pour les églises des meubles en bois dans l'exécution desquels ils luttaient de grâce et de talent avec les sculpteurs de pierre, donnaient au mobilier des gens riches, aux vastes buffets, aux bahuts qui servaient de coffres et de siéges, aux fauteuils à dossier, le cachet de leur savoir-faire. Il nous reste très-peu, s'il en reste, de meubles en bois aussi anciens; ceux qui ornent nos musées et nos églises ne sont guère que du quatorzième et surtout du quinzième siècle; mais les miniatures des manuscrits nous permettent de juger de ceux qui sont d'une époque plus ancienne.

Quant aux monuments de la ciselure sur métaux, que nous avons vu produire dans les siècles précédents, surtout pour les croix, les reliquaires, les châsses, les tombeaux et les ustensiles du culte, des ouvrages si remarquables, il nous en reste du treizième siècle un assez grand nombre. On en reconnaît la date au bon goût de leur composition. Nous ne pouvons ici les passer en revue, mais nous en décrirons un qui mérite à tous les égards l'attention, et plus encore, le respect. Nous voulons parler du coffret de saint Louis, dont on a vu le dessin ci-dessus, page 360.

Ce petit meuble, témoignage encore vivant de la piété du grand roi du moyen âge, lui servait à renfermer son cilice, c'est-à-dire le vêtement, garni à l'intérieur d'un poil rude et piquant, que l'on



Lit. — D'après l'*Histoire du saint graal*, etc., manuscrit du treizième siècle, nº 6767.

portait sur la peau afin de souffrir par dévotion. On conserve à l'église Saint-Aspais de Melun la haire, ou chemise de crin, qui servait aussi aux austérités de saint Louis, et dans le trésor de Notre-Dame de Paris, les *escourgettes* ou chaînettes de fer avec lesquelles il se faisait infliger la discipline par son confesseur. Le coffret destiné au cilice avait été donné par Philippe le Bel à l'abbaye de Notre-Dame du Lis, fondée en 1244, puis enrichie par saint Louis, en 1248; et lors de la suppression de l'abbaye, en 1793, il échut en partage à l'église de Dammarie, qui dépendait de ce monastère. C'est une cassette en bois de hêtre, longue de 34 centimètres, large de 18 et haute de 15, surmontée d'un couvercle dont la saillie forme entablement, et enduite sur toutes ses faces d'un vernis vert foncé que fait briller une feuille d'argent placée dessous, de manière à lui donner l'air de laque de Chine. On y compte quatre-vingt-huit pièces d'applique émaillées, gravées, ciselées ou

repoussées, et une infinité de clous dorés qui ornent d'enroulements les espaces intermédiaires. Parmi ces pièces, il y a quarante-trois écussons armoriés et coloriés en émail; il y en avait quarante-neuf, mais six ont été détachés et se sont perdus. Les armes de France et de Castille y sont figurées vingt-quatre fois; les autres écus représentent les armes des parents ou alliés du roi, ou de ceux qui lui étaient le plus chers parmi les barons qui s'étaient croisés avec lui et qu'il avait adoptés pour frères d'armes. Ce sont les blasons de Castille, de Toulouse, de Jérusalem, de Bar, de Champagne, de Bretagne, de Flandre, de Navarre, d'Angleterre; ceux du sire de Couci, du comte de Dammartin, de Jean et Guillaume de Beaumont, du sire de Roye, du sire de Montmorenci, de Jean



Lit. — Treizième siècle. (Mss. du séminaire de Soissons.)



Pupitre. — Treizième siècle. (Mss. Anc. fonds Saint-Germain, nº 37.)



Chariot. — Treizième siècle. (Mss. Anc. fonds Saint-Germain, nº 37.)

de Dreux, du sire de Montfort, de Pierre de Courtenai, de Jean Mallet sire de Graville, de Jean d'Harcourt, et d'un Guillaume d'Yerre. Pour varier, vingt-quatre médaillons en cuivre travaillé de diverses manières alternent avec les blasons, et représentent des sujets empruntés pour la plupart aux bestiaires, et dans lesquels les yeux des animaux sont figurés par des perles d'émail imitant la turquoise. Au dos de la cassette, il n'y a point d'armoiries, mais des médaillons en cuivre gravé représentant des scènes qui paraissent empruntées aux légendes populaires du temps, et dans lesquelles les personnages se détachent sur un fond d'azur. Quatre encoignures émaillées aux armes de Castille consolident l'assemblage des côtés de la cassette; deux autres, aux armes de France, retenaient le panneau du fond; les quatre angles du couvercle sont aussi garnis de coins émaillés, dans lesquels s'enchâssent de gros cabochons de cristal sertis sur des paillons de clinquant pourpre, afin

de produire des reflets rosés; un énorme dragon aux puissantes griffes, aux yeux d'émail étincelant, tient dans sa gueule le loquet ou moraillon qui s'abaisse sur le trou de la serrure, et semble en défendre l'entrée; ses ailes, émaillées aux trois couleurs, blanc, bleu et rouge, enveloppent son corps moitié de poisson, moitié de serpent, qui se termine par une queue trifurquée; les charnières se meuvent entre les dents de quatre monstres de la même espèce qui rappelle cette fiction, si fréquente chez les romanciers du moyen âge, de trésors placés sous la garde de dragons ailés. Enfin la poignée qui sert à porter la cassette est formée d'anneaux imitant le corps d'un reptile, et terminée par deux têtes de serpent.

Ainsi, par un simple ustensile, fait de mains



Croix en vermeil de l'église d'Orval (Cher), donnée par Louis IX au seigneur d'Orval. — Treizième siècle.

d'ouvriers, nous pouvons juger de la magnificence des arts au temps de saint Louis.

GOUVERNEMENT DES LÉGISTES. — PHILIPPE IV, LE BEL.

Philippe n'avait que dix-sept ans lorsqu'il monta sur le trône. Les légistes qui l'entouraient organisèrent rapidement une administration vigoureuse et envahissante, et la politique du règne se dessina dès le commencement. C'est la lutte contre le clergé, puis contre le pape, et l'abaissement de la féodalité.

Les prêtres sont exclus de l'administration de la justice, et même des justices seigneuriales. Défense aux portiers du Parlement de laisser entrer « nuls des prélats ». La rente de mainmorte, établie sur

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.



Philippe IV recevant la traduction de la *Consolation*, de Boëce, que lui présente Jean de Mehun. D'après Gaignières (1).

leurs biens pour compenser le droit de mutation, est triplée, quadruplée, sextuplée. Les juifs sont protégés contre les prêtres : défense d'arrêter un juif sur la dénonciation d'un prêtre, et même d'un inquisiteur. Les évêques se borneront aux peines canoniques; il ne leur est pas permis de mettre un juif à l'amende; ils peuvent l'excommunier s'il leur plaît.

(1) Miniature du prologue de la *Consolation*, mss.

Le Parlement s'organise : c'était d'abord la cour du roi, composée seulement de barons et de prélats. Ils rendaient les arrêts, et les jurisconsultes n'étaient admis que pour donner leurs conseils. Les prêtres sont exclus, les barons écartés, il ne reste plus que des légistes. Ce Parlement est divisé en trois cours : l'une prépare les ordonnances, l'autre rend la justice, la troisième règle les comptes. Le Parlement est donc à la fois un conseil d'État, un tribunal suprême et une cour des comptes; c'est le centre de la politique, de la justice et de l'administration.

Sous le contrôle du Parlement se répandent par toute la France une foule d'agents qui vont





Sceau et contre-sceau de Philippe IV.

peu à peu se substituer aux juges et aux agents des seigneurs. Tous les droits des seigneurs, ils vont les revendiquer pour le roi. Ils feront dominer partout l'autorité royale; leur administration envahissante, minutieuse, mais dirigée partout et toujours par les mêmes principes, contribuera à former l'unité de la France en imposant à tous l'uniformité de la règle. Les juges et les tabellions royaux, la police judiciaire et celle des forêts, voilà les instruments qui vont fatiguer et user partout la puissance des seigneurs.

EMBARRAS FINANCIERS. — ALTÉRATION DES MONNAIES.

Mais il faut faire vivre cette armée d'administrateurs. Sous la monarchie féodale, les seigneurs





Monnaie de Philippe IV.

devaient un service personnel pendant lequel ils étaient seulement nourris par le roi; la monarchie moderne, qui commence à Philippe le Bel, n'agit que par des fonctionnaires salariés. Les impôts antérieurs ne suffiront pas. La grande ressource sera l'altération des monnaies et la confiscation. En 1290, Philippe chasse les juifs et prend leurs biens; puis il rançonne les Lombards, banquiers et usuriers comme les juifs. Quand cette ressource est épuisée, il commence à altérer les monnaies. Cet expédient le ruinait à la longue; il gagnait d'abord à émettre des monnaies qui valaient moins et portaient le même nom que les anciennes, mais quand elles lui revenaient, il perdait à son tour. Il lui aurait fallu payer en monnaie faible et recevoir en monnaie forte; il l'essaya et y réussit quelquefois. Un moyen ingénieux de faire de l'argent, ce furent les lois somptuaires; en cas de contravention, on confisquait.

Philippe aurait préféré établir des impôts réguliers. Il l'essaya sans beaucoup de succès. Il établit sur les biens fonds l'impôt du centième, puis du

cinquantième; mais les villes qui ont acheté l'exemption d'impôt se révoltent. Le nom de *maltôte* (*mala tolta*, taille mal assise) fut la condamnation de cet impôt. Il inventa alors la gabelle; il établit un droit sur la vente des denrées, et un autre de sept deniers par livre sur tout commerce avec l'étranger. Mais il ne pouvait pas vivre avec ce qu'il prenait au tiers état; il essaya donc de soumettre à l'impôt les terres nobles; toute sa vie il chercha et parvint à tirer de l'argent du clergé.

AGRANDISSEMENT DU DOMAINE ROYAL.

Philippe avait apporté à la couronne la Champagne et la Navarre. Il chercha à s'agrandir au midi et au nord; il acheta Montpellier et le Querci; il acquit Valenciennes, et une manœuvre habile mit entre ses mains la Guyenne. Les Gascons exerçaient la piraterie aux dépens des Normands; Édouard Ier fut sommé de comparaître devant le tribunal des pairs pour répondre des actes de ses sujets. On convint que pour la forme le roi de France opérerait la saisie de la Guyenne. Philippe la prit et la garda.

Les Flamands étaient en querelle avec leur comte, Gui de Dampierre. Ils s'adressèrent au roi de France, qui, en sa qualité de suzerain, avait autorité sur leur seigneur. Philippe convoitait la Flandre; la possession d'un si riche pays aurait doublé sa puissance. Il entra avec ardeur dans les affaires de Flandre, cherchant à diviser à tout jamais les Flamands et le comte, pour devenir maître de ce pays.

LA FLANDRE. — BONIFACE VIII. — BATAILLE DE COURTRAI.

C'est du plateau qui domine les toits les plus élevés de la petite ville de Cassel qu'il faut embrasser d'un coup d'œil cette vaste plaine du Nord dont l'histoire va, pour un temps, faire partie de l'histoire de France. La vue n'est bornée au sud que par le demi-cercle de hautes terres qui s'étendent de Calais à Arras et d'Arras à Cambrai. Au nord, c'est la mer; à l'est, un horizon de verdure sans limite. Sans la courbure de la terre, le regard s'étendrait à l'infini par delà la Belgique et la Hollande, jusqu'au Texel et à la mer du Nord. C'est là que montera et s'abaissera tour à tour, comme la mer, mais en gagnant toujours du terrain, la fortune de la France. Derrière, c'est l'Artois, la conquête future de Richelieu; tout alentour la Flandre, que nous donnera Louis XIV. Cette plaine immense qui se déroule à l'est, la République en fera la conquête en naissant. Napoléon la fera perdre à la France.

Dès le douzième siècle, on admirait dans ce pays une industrie et une agriculture de premier ordre. Une population libre et industrieuse s'était agglomérée dans les grandes cités de Gand, d'Ypres et de Bruges. Gand et Ypres filaient et tissaient pour l'Europe le lin de Flandre et les laines de l'Angleterre. Bruges, le grand marché de l'Occident, l'étape principale du commerce du monde, de Novogorod à Londres, et de Londres à Gênes, à Constantinople, à l'Égypte, gouvernait par un de ses bourgeois la hanse de Londres. L'industrie des villes avait accumulé tant de richesses qu'on avait pu disputer aux eaux un sol bas et fertile; les marais desséchés, les terrains protégés par des digues contre la mer et les rivières, étaient devenus pour la Flandre une source nouvelle de richesses.

La féodalité et le commerce sont incompatibles; l'industrie, qui déclasse à chaque instant les hommes, élevant celui-ci, abaissant celui-là, n'admet pas un régime de castes, où chacun est fixé à sa place dès sa naissance et pour toujours. Les seigneurs étaient peu de chose en face de ces multitudes d'ouvriers et de fabricants qui, dans un jour de colère, sortaient par milliers de leurs murs, et n'y rentraient qu'après avoir rasé le château ou brûlé la maison de l'ennemi de la cité. C'était un de leurs droits, disaient-ils, et ce droit avait un nom. A Lille, on l'appelait le *droit d'arcin*. Ce peuple violent, colérique, se lançait tout entier sur l'ennemi avec une fureur aveugle, et sans regarder derrière lui. Les paysans, les *kerels*, n'étaient pas moins redoutables. Une vieille chanson, en langue flamande, nous montre dans son marais cet homme à longue barbe qui mange auprès de sa charrue un gros morceau de pain de seigle et du lait caillé. A côté de lui est sa femme, la quenouille à la main et la figure salie d'étoupes. Le dimanche, à la kermesse, il s'avance, habit décousu, chapeau déchiré, chaperon de travers, mais son bâton noueux à la main, fier comme un comte et prêt à tout renverser. Au son de la cornemuse, il saute, il crie, il s'enivre et se bat. Ce sauvage aime l'indépendance: c'est l'instinct de sa race. Il soulèvera en furieux le joug féodal, marchera droit aux seigneurs, et les assommera à coups de massue dans le fossé de Courtrai. La guerre avec lui est un massacre: il tombe à sa place de bataille, ou, s'il est vainqueur, il égorge et assomme. Point de quartier, ni pour les autres, ni pour lui. « Ils mangent trop, disaient leurs ennemis; c'est pour cela qu'ils sont si bêtes. C'est une mauvaise race, ils veulent soumettre les chevaliers. Vengeons-nous, courons à travers champs, traînons-les, pendons-les. Ils ne nous échapperont pas: leur barbe est trop longue. »

Les trois grandes cités de la Flandre étaient de véritables républiques, se gouvernant elles-mêmes sous l'autorité nominale du comte de Flandre. Le comte Gui de Dampierre, d'une famille illustre de la Champagne, essaya de leur enlever leurs priviléges. Bruges, Ypres et Gand se soulevèrent tour à tour, et appelèrent à leur aide Philippe le Hardi, suzerain du comte de Flandre. Dès son avénement, Philippe le Bel avait songé à devenir maître de ce riche pays. Il excita le comte, et, lorsque toute réconciliation fut devenue impossible, il l'abandonna. Il ne restait plus au comte d'autre recours que

l'Angleterre. Il songea à marier sa fille à l'héritier de cette couronne; mais Philippe averti l'attira à sa cour. Un vassal ne pouvait marier sa fille sans l'autorisation du suzerain; Philippe ne le refusait pas, mais il voulait, disait-il, voir le comte. Celui-ci ne sortit de la tour du Louvre qu'en livrant sa fille comme otage. Elle y resta jusqu'à sa mort.

Déjà Philippe exploitait la Flandre. Il y établissait des lois somptuaires, et l'impôt du cinquantième; or c'était sur le comte que tombait l'odieux de cet impôt : ses gens étaient chargés de percevoir, et ils n'avaient d'argent qu'en mettant les retardataires en prison. Lorsque Gui refusait de livrer Valenciennes au comte de Hainaut, Philippe le fit venir, reçut les plaintes des députés des villes et leur donna raison. Quant à lui, il se fit livrer, par la tradition du gant, les cinq bonnes villes de Flandre; puis, « voulant faire merci au comte, il retira sa main de tout le comté de Flandre, à l'exception de la ville de Gand ». Mais il ne lui rendit pas sa fille. Dès lors l'alliance entre le père de Philippine et son fiancé, le roi d'Angleterre, fut décidée. Édouard promit une armée, des subsides, des priviléges de commerce pour les Flamands. L'étape des laines anglaises fut portée à Bruges. Le préambule du traité était une insulte pour Philippe : « Nous voulons que tous sachent, disait le comte, qu'il est des personnes de haut état et de grande puissance, qui ne se conduisent point, comme elles le devraient, par raison..... Chacun sait combien le roi de France a méfait vis-à-vis de Dieu et de la justice. » Bientôt le comte fit à Philippe son défi, lui déclarant « qu'à cause de ses méfaits et défauts de droit, il se tenait pour délié de toutes alliances, conventions, obligations, sujétions, services ou redevances auxquels il avait pu être obligé envers lui. » Soixante mille Français marchèrent sur la Flandre. Édouard était retenu par la guerre d'Écosse; ses barons lui refusaient leur service en Flandre; les princes allemands qu'il payait pour attaquer Philippe étaient vendus à celui-ci. Un combat suffit pour soumettre la Flandre (bataille de Balscamp, 20 août 1297). Une partie de la noblesse flamande était passée à l'ennemi au milieu du combat. Lille capitula neuf jours après. Enfin l'armée anglaise arriva. Mais Bruges était contre le comte et pour le roi, qui lui avait accordé de nouveaux priviléges; les Anglais se battaient entre eux, brûlaient et pillaient. Leurs archers gallois mirent le feu à Gand; ils faillirent y rester tous, et Édouard avec eux. Les bourgeois laissèrent leurs maisons brûler et se mirent à massacrer les Anglais. Édouard fut trop heureux de signer une trêve de deux ans avec Philippe et de s'en retourner en Angleterre.

Le jour où expirait la trêve, le comte de Valois surprit Douai. Il s'empara de Damm; Gand lui ouvrit ses portes, et le malheureux comte se vit réduit à aller à Paris demander la paix. Philippe le fit conduire au Châtelet. « Je ne veux point de paix avec vous », lui dit-il. La Flandre se soumit tout entière, et Philippe vint avec sa femme, Jeanne de Navarre, visiter sa conquête (mai 1301).

Ce voyage fut un vrai triomphe. Les Flamands étaient heureux d'être débarrassés de leur comte; ils croyaient aux promesses du roi, et venaient en foule au-devant de lui, joyeux et en armes, pour lui faire honneur. Les imprudents étalaient leurs richesses, et les femmes leur luxe et leur parures, devant ce roi sans argent et cette noblesse avide. A Bruges surtout, dans cette ville splendide où se trouvaient réunis, comme dans le centre du commerce du monde, les hommes et les productions du Nord, du Midi et de l'Occident, l'envieuse Jeanne de Navarre se vit éclipsée par le luxe,



Jeton de l'écurie de Jeanne de Navarre, femme de Philippe IV (1).

l'élégance et la beauté de ces femmes de bourgeois : c'est à Bruges que la race flamande arrive chez les femmes à la perfection de sa beauté. « Je croyais, dit-elle, être ici la seule reine; mais je ne vois plus que des reines autour de moi. » On allait bientôt leur faire payer ces fêtes, et diminuer leur luxe et leurs richesses.

Les empiétements de Philippe sur les droits du clergé avaient amené une rupture avec Rome. Boniface VIII était ami de la France, à laquelle il devait la tiare; il aurait voulu donner à la maison de France l'empire d'Orient et l'empire d'Occident, la Hongrie et la Castille. Longtemps il patienta. Il en vint cependant à excommunier tout prêtre qui payerait sans autorisation du saint-siége, tout laïque qui exigerait d'un prêtre. Lorsque Philippe défendit l'exportation de l'or et de l'argent, une bulle menaçante et doucereuse (*Ineffabilis amoris*) revendiqua les droits de l'Église. Mais quand Boniface eut institué le Jubilé, lorsqu'il vit, en 1300, les pelerins prosternés à ses pieds par centaines de mille, ce spectacle magnifique lui fit croire, à l'aurore de l'âge moderne, à la toute-puissance de la papauté. Reconnaître deux puissances, dit-il dans la bulle *Unam sanctam*, c'est être hérétique et manichéen. Tandis qu'il niait la puissance temporelle, Philippe mettait la main sur les régales de Laon, de Poitiers et de Reims. La lutte commença à l'occasion du Languedoc.

Le pape venait de créer l'évêché de Pamiers. Il y plaça Bernard de Saisset, de la famille des comtes de Toulouse. Saisset, avec la jactance et

(1) C'est de tous les jetons des reines de France le plus ancien connu. (Voy. la *Revue numismatique*, 1849, pl. 14, n° 1.)

l'audace du Midi, commença à se rire ouvertement de Philippe, à rêver l'établissement d'un royaume de Languedoc, et à effrayer de ses rêves tous ceux auxquels il proposa tour à tour ce trône à fonder. Ces intrigues faisaient fermenter tout le Midi. Philippe fit saisir Saisset, et demanda au pape de le dégrader, « pour pouvoir, par voie de justice, faire de cet homme de mort un excellent sacrifice à Dieu ». Mais le pape réclama son évêque avec menaces, en se déclarant au-dessus des rois et des royaumes (bulle *Ausculta, fili*). Le roi garda son prisonnier. Pour exciter les esprits, il fit fabriquer une bulle où le pape réclamait brutalement ses droits, et fit circuler une fausse réponse signée de son nom, et où il proclamait les siens. Quand les esprits furent bien excités, il convoqua (10 avril



Philippe IV sur son trône. — D'après un ancien tableau sur bois, peint à l'œuf, où il était représenté tenant le lit de justice qui eut lieu dans l'église de Notre-Dame de Paris, le 10 avril 1302, pour s'opposer aux prétentions de Boniface VIII (1).

1302) les États du royaume. Pour la première fois, les trois ordres de la France du nord et de la France du midi se réunirent dans la même enceinte. Tout allait bien pour le roi : la noblesse se prononçait hardiment contre le pape dans une lettre aux cardinaux, écrite en français et appelée à devenir populaire; les bourgeois suivaient le mouvement; le clergé prenait le parti du roi. Mais il fallut clore à la hâte les États et courir en Flandre. Quinze cents Français venaient d'être égorgés aux *Matines* de Bruges (18 mai 1302).

Jacques de Châtillon, gouverneur de Flandre pour le roi, avait oublié qu'il avait affaire à un peuple libre. Il enleva aux villes et aux corporations leurs élections, leurs priviléges; aux ouvriers, le quart de leur salaire. Le fisc remplit les prisons de contribuables en retard. Châtillon refusait de payer les travaux commandés pour le roi. De leur côté, les magistrats de Bruges voulaient faire payer aux corporations les frais des fêtes données au roi. Les réclamants furent jetés en prison; mais le peuple prit les armes et les délivra. L'un d'eux, Pierre Koninck, doyen des tisserands, un petit homme de soixante ans, pauvre, borgne, et de mauvaise mine, ne parlant que le flamand, mais « sachant si bel parler que ch'estoit une fine merveille », d'ailleurs homme de tête et de main, voyant arriver Châtillon avec une armée, quitta Bruges avec les plus exaltés. Châtillon confisqua les priviléges de Bruges; il démantelait la ville, et coutruisait une citadelle pour

(1) Voy. Al. Lenoir, *Musée des monuments français*, t. VIII, pl. 251.

dompter ces bourgeois si remuants. Le 16 mai, cinq mille bourgeois quittèrent Bruges pendant la nuit; le lendemain, Châtillon entra avec dix-sept cents chevaliers; et le 18 au matin, les bannis, revenus pendant la nuit et guidés par Koninck et Breydel, se mirent à tuer les Français dispersés et endormis. Toutes les précautions étaient prises contre ces chevaliers si redoutables; on avait tendu des chaînes dans les rues, et chacun s'était chargé de dérober à son hôte sa selle et sa bride. Le massacre commença au bruit des chaudrons et au cri national : « Flandre au lion! mon ami et mon bouclier! » On raconte que quiconque ne put prononcer avec l'aspiration flamande le mot *schilt* (bouclier), fut impitoyablement mis à mort.

Pour échapper à la vengeance de Philippe, qui s'avançait avec soixante mille hommes, les Brugeois ne purent réunir que vingt mille combattants. Ypres était encore dans toute sa grandeur; elle venait d'achever sa halle aux draps, ce monument simple et grandiose qui est le seul reste de la puissance de cette cité. Elle n'envoya cependant que douze cents hommes. Gand fut retenue par ses magistrats, gagnés par les promesses de Philippe. Les Brugeois n'eurent guère avec eux que les Flamands de l'ouest. Les plus animés étaient les paysans du Franc de Bruges, que Châtillon avait presque réduits à la servitude.

Attaqués devant Courtrai (11 juillet 1302), ces bourgeois et ces paysans attendirent froidement les Français derrière un fossé en demi-lune, caché par les roseaux des marais et avec des branches amoncelées. Un prêtre leur dit la messe, et, au moment où il leur montra l'hostie, chaque homme, ramassant un peu de terre, la porta à ses lèvres pour communier d'intention avec ses concitoyens. Les Français étaient pleins de confiance. Ils marchèrent sur le corps de leurs archers italiens pour avoir tout l'honneur de la victoire. D'abord ils eurent l'avantage; mais le comte d'Artois, franchissant le fossé, se fit tuer à côté de la bannière de Flandre; les chevaliers qui galopaient à sa suite, vinrent s'entasser les uns sur les autres dans le fossé. « Là put-on veoir toute la noblesse du monde gisant à terre, et leurs grands destriers les piés contre mont et les chevaliers dessous. » Les Flamands n'eurent plus qu'à égorger et à assommer à coups de massue. Ils tuèrent aussi douze mille sergents d'armes dans un marais, qui s'appela depuis « la Prairie du sang » (*Bloed-meersch*). On mesurait au boisseau, sur le champ de bataille, les éperons dorés des chevaliers.

MORT DE BONIFACE VIII. — BATAILLE DE MONS-EN-PUELLE.

La nouvelle de cette grande défaite fut reçue avec enthousiasme à Rome, à Florence, à Toulouse et à Bordeaux. On crut Philippe perdu. Le pape ne voulut plus lui écrire; il le tint pour excommunié dès qu'il fut vaincu. Quarante-cinq évêques, malgré la défense du roi, partirent pour Rome. C'est là qu'était le danger. Philippe laissa de côté la Flandre, rendit la Guyenne aux Anglais, et soutint hardiment la lutte contre le pape. Nogaret, « chevalier et vénérable professeur en droit », adressa à Philippe un manifeste violent contre Boniface, « ce faux prophète, ce maître de mensonges, ce Balaam qui, quoique *malfaisant* de toute manière, se faisait appeler *Boniface*, et s'était introduit dans le bercail du Seigneur comme un voleur et un assassin, tandis que le véritable époux de l'Église (Célestin V) vivait encore ». Boniface excommunia Philippe; et celui-ci, devant les États de la noblesse, fit proclamer par Guillaume de Plasian, son conseiller au Parlement de Paris, son appel au prochain concile. Plasian accusait le pape d'incrédulité, d'hérésie, de simonie, de mœurs infâmes. Le clergé, effrayé par la saisie du temporel des quarante-cinq évêques, donna son adhésion, ainsi que l'Université, et Nogaret partit pour l'Italie avec des pouvoirs illimités.

Boniface se croyait en sûreté à Anagni. Nogaret se débarrassa de lui par un coup de main. Il pénétra en armes et par trahison dans Anagni. On mit au pillage les maisons des cardinaux. Le pape, saisi par les Français, menacé, sommé d'abdiquer, frappé, dit-on, au visage « de la main armée d'un gantelet, et jusques à grande effusion de sang », refusa d'abdiquer. On allait le tuer quand Nogaret en empêcha. Boniface resta trois jours sans manger, de peur d'être empoisonné. Enfin les gens d'Anagni, indignés, chassèrent les Français. « Me voilà pauvre comme Job, disait en pleurant sur la place ce vieillard de quatre-vingt-six ans. Si quelque bonne femme veut me faire aumône de pain ou de vin, ou d'un peu d'eau à défaut de vin, je lui donnerai ma bénédiction. » De retour à Rome, Boniface devint fou et expira dans un accès de rage, sans viatique, sans confession. Son successeur, Benoît XI, ne dura pas longtemps. Il allait lui aussi se brouiller avec le roi : une femme voilée lui apporta des figues nouvelles; il en mangea, et il mourut.

La défaite de Courtrai n'avait pas découragé Philippe. Il loua une flotte génoise et le célèbre amiral Regnier Grimaldi, qui détruisit à Zierikzee, en Zélande, la flotte des Flamands. Lui-même les attaqua par terre. Toute la Flandre était pour la première fois réunie au camp de Mons-en-Puelle. Les Flamands descendirent dans la plaine pour l'attaquer; ils s'étaient entourés contre la cavalerie d'un rempart de chariots. Toute la journée, ils furent harcelés par des fantassins gascons qui ne les laissèrent ni boire ni manger; cependant on pillait leur camp. Le soir, ils se lancent sur les Français surpris; on arrache au roi sa tunique fleurdelisée pour qu'il ne soit pas reconnu. Son cheval est tué; il est foulé aux pieds, et sauvé enfin par deux merciers de la rue Saint-Denys. Il s'enfuit honteusement. Cependant les Français ralliés ramenèrent jusqu'à leur camp les Flamands rompus.

Philippe mit le siége devant Lille. Aussitôt la Flandre se leva en masse. Dans les villes, les femmes gardaient les remparts; il n'y avait plus d'hommes dans les campagnes. Philippe, effrayé,



Armure dite de Philippe IV, conservée au Musée de Chartres (1).

1, gambeson (ou jaque). — 2, chemise de fer. — 3, avant-bras et gantelets. — 4, cuissard, genouillers, etc. — 5, parties de l'armure recouvrant la jambe. — 6, casque à visière. — 7, gorgerin de mailles. — 8, sorte de cuirasse.

rendit aux Flamands le fils de leur comte. Il garda cependant la Flandre française, et revint en France, ruiné par la guerre, au milieu de l'agitation causée par les impôts, l'altération des monnaies, la disette et le maximum. Il allait rétablir ses affaires en faisant un pape.

Il y avait alors à Bordeaux un archevêque nommé Bertrand de Gott, fort ennemi des Français, peu scrupuleux d'ailleurs, aimant beaucoup les plaisirs et par suite l'argent. Philippe lui donna rendez-vous dans la forêt de Saint-Jean-d'Angeli. « Je puis te faire pape, lui dit-il, si tu m'accordes six grâces. » Le Gascon se jeta à ses pieds. Philippe lui demanda alors sa réconciliation avec l'Église, la levée de l'excommunication, les décimes du clergé, la condamnation de Boniface,

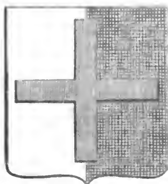
(1) Donnée après la bataille de Mons-en-Puelle; recomposée depuis. (Voy. la *Rev. arch.*, ann. 1851.)

et la nomination de cardinaux à sa guise. Quant à la sixième grâce, il se réservait d'en parler en temps et lieu. Bertrand promit tout, et il devint pape sous le nom de Clément V. Dès qu'il fut sacré à Lyon, il se mit à parcourir la France avec une belle personne, Brunissende Talleyrand de Périgord, se faisant héberger d'abbaye en abbaye, d'évêché en évêché, et ne quittant jamais ses hôtes que quand il les avait ruinés.

Du reste, il exécutait les clauses de son marché. Il créa d'un coup douze cardinaux à la dévotion du roi. Il livra au roi les décimes du clergé. Il l'autorisa à saisir les biens des juifs. Philippe n'eut garde de négliger leurs créances; il se fit tout payer par leurs débiteurs, intérêt et principal. Clément n'hésitait que sur un point : la condamnation de Boniface. Pouvait-il immoler ainsi à son maître l'honneur du saint-siége? Mais Philippe le tenait par ses promesses, et surtout par ce qu'il avait juré d'accorder sans savoir ce qu'il promettait. Philippe voulait s'enrichir d'un seul coup; il allait imposer au pape la suppression de l'ordre du Temple dont il serait l'héritier.

LES TEMPLIERS.

Pendant quatre-vingts ans, ces moines guerriers avaient suivi fidèlement la règle donnée par saint Bernard : toujours accepter le combat, fût-ce un contre trois; ne pas demander quartier, ne pas donner de rançon. Quand l'enthousiasme amenait en Orient un flot de croisés, c'étaient les Templiers et les Hospitaliers qui formaient tour à tour l'avant-garde et l'arrière-garde; les nouveaux arrivants, protégés « comme un enfant par sa mère », apprenaient sous eux la guerre d'Orient. Souvent leur orgueil, leur inexpérience, avaient été la perte des Templiers. Lorsque la guerre et le climat avaient décimé les croisés et qu'ils revenaient dé-



Écu de Templier.

couragés en Europe, les Templiers restaient presque seuls à soutenir la guerre. Vaincus enfin dans cette lutte inégale, ils avaient été les derniers à combattre. Mieux soutenus, et avec plus de constance, peut-être eussent-ils été vainqueurs.

Ils étaient revenus en Europe après la perte

définitive de la terre sainte; mais leur gloire et leur puissance avaient survécu à la défaite du monde chrétien. C'étaient quinze mille chevaliers aguerris par une guerre sans fin, et, chose rare alors, bien disciplinés. Ils rapportaient un immense trésor : 150 000 florins d'or, et, en argent, la charge de dix mulets. Ils avaient dans la chrétienté plus de dix mille manoirs. On craignait leur pouvoir, on enviait leurs richesses, en France surtout, où se trouvait le centre de leur ordre, le



Chevalier de l'ordre du Temple.

Temple de Paris, qui occupait le tiers de la ville; c'est là qu'était leur trésor et que se tenaient leurs conciles généraux. Les pauvres se plaignaient de leur avarice; ils étaient, disait-on, peu aumôniers, peu hospitaliers. Les riches craignaient leur habileté à capter des donations. Mille bruits fâcheux couraient sur leur compte. On disait qu'ils avaient perdu en Asie la foi du chrétien, et qu'ils en rapportaient des mœurs infâmes. L'imagination était frappée du mystère de leurs cérémonies et de leurs terribles oubliettes. Les Templiers n'étaient pas gens à désarmer la haine par l'humilité; leur *superbe* était proverbiale; ils étaient trois fois orgueilleux : comme moines, comme nobles et comme soldats. En recevant le manteau blanc et la croix rouge du Templier, on devenait l'esclave du Temple; mais on échappait à la fois à ceux qui commandent sur la terre et à ceux qui ouvrent

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

les portes du ciel. Les Templiers se confessaient entre eux, se jugeaient entre eux, et ne payaient ni droits, ni tribut, ni péage.

Lorsque Philippe fut résolu à les trapper, il commença par augmenter leurs priviléges, et demanda le grand maître, Jacques Molai, pour parrain d'un de ses enfants. Le 12 octobre, le grand maître tint le poêle à l'enterrement de la belle-sœur du roi; le 13, il était arrêté avec tous les Templiers présents à Paris, et Philippe vint en personne prendre possession du Temple. Bientôt une lettre du roi fut répandue par toute la France, lettre terrible qui les accusait de trahison au profit des infidèles, de mœurs infâmes, et de renier le Christ en crachant sur la croix dans la cérémonie de l'initiation. Livrés aux évêques et à l'inquisition, soumis à la torture par le confesseur du roi, inquisiteur général de France, cent quarante avouèrent aussitôt. Le roi ne perdait pas de temps. Il venait d'obtenir l'adhésion des États du royaume; vingt-six princes et seigneurs s'étaient constitués accusateurs. Il se hâta d'aller trouver le pape à Poitiers.

Clément V avait appris avec terreur que « cette chose grande et secrète » qu'il avait promise au roi sans la connaître, c'était la destruction de l'ordre du Temple. Dans un premier mouvement de colère, il revendiqua le jugement des Templiers et suspendit les pouvoirs de tous juges ordinaires ou extraordinaires. Mais il fallut bientôt qu'il cédât à son maître; il ne se réserva que le jugement des chefs de l'ordre. Il croyait, même après les aveux obtenus, sauver l'ordre en sacrifiant quelques chevaliers; mais Philippe n'entendait pas lâcher sa proie. Il fit fermer au pape les portes de Poitiers. Clément aurait pu s'évader en laissant là son trésor; il aima mieux rester, et Philippe l'en récompensa en lui promettant les biens du Temple pour en disposer à son gré. Clément, dès lors, n'eut plus de scrupules; le procès commença par toute l'Europe. Des commissions, composées en grande partie d'évêques, devaient instruire l'affaire, et le jugement serait rendu sous deux ans dans un concile général.

Cependant Clément parvint à se sauver à Avignon. Il croyait avoir échappé à Philippe; mais il avait promis à celui-ci la condamnation de Boniface VIII, et Philippe comprit que, pour sauver la mémoire d'un pape, Clément sacrifierait les Templiers. Il pressa donc le procès de Boniface. La fin de ce règne va être employée à deux procès, poursuivis par le roi malgré le pape : l'un est une vengeance contre un ennemi mort et une arme contre Clément V; l'autre est une spéculation. La mémoire de Boniface sera déshonorée judiciairement, et Clément ne sauvera un pape d'une condamnation en forme pour cause d'hérésie qu'en condamnant le Temple au profit de Philippe qui en héritera.

Philippe se fit expédier d'Italie une foule de témoins contre Boniface. Si on les tuait en route, il en revenait d'autres; si Clément laissait traîner l'affaire, Philippe lui reprochait durement d'attendre, pour écouter les témoins, que ces vieillards, ces infirmes, fussent tous morts. Les dépositions étaient terribles. Boniface, disait-on, avait fait tuer son prédécesseur; il ne croyait ni à Dieu, ni à Jésus-Christ, ni à la vierge Marie; il avait des mœurs débauchées : sur ce point, quelques-uns s'accusaient eux-mêmes en l'accusant. On allait être contraint de le condamner. Le pape céda; il livra les Templiers, et alors le procès de Boniface fut remis à son jugement. Toutefois on vit encore arriver un mois après, à Avignon, Nogaret, l'homme d'Anagni. Il ne demandait plus que Boniface fût exhumé et brûlé comme hérétique. Il se justifiait seulement; mais sa justification était une attaque sanglante.

L'affaire des Templiers marchait bien, à Paris, devant la commission pontificale. Chaque jour, après la messe, un huissier appelait à comparaître quiconque voudrait défendre l'ordre du Temple. Les premiers jours il y eut des témoins à décharge; on les mit à la torture, et il n'en revint plus. Lorsque le grand maître comparut et déclara qu'il défendrait son ordre, Plasian, qui s'était introduit dans la salle, fit croire au vieillard, très-brave, mais un peu simple, qu'il allait se perdre sans retour. Il lui conseilla en ami, en chevalier, de demander simplement un délai. On ignore ce qui se passa dans la prison; mais, le vendredi suivant, le grand maître en sortit pour renoncer à la défense de l'ordre. Il s'abandonnait au jugement du pape. Seulement il protestait que quant au service divin, aux aumônes et au sang versé pour la foi, les Templiers étaient au-dessus de tous. « Sans la foi, répondit un membre, tout cela ne sert point au salut. » Et Nogaret revint durement sur la vieille accusation : trahison, vices honteux, prévarication contre la loi chrétienne.

Des agents allaient dire aux Templiers dans leurs prisons que l'ordre était déjà condamné; ils montraient des lettres au scel du roi garantissant à qui avouerait, la vie, la liberté et un bon revenu sa vie durant. Ceux qui résistaient étaient mis à la torture, et s'ils avouaient alors, ils étaient avertis qu'en se rétractant, ils seraient brûlés comme relaps. Et cependant, le jour où on lut l'acte d'accusation, il s'en trouva cinq cent quarante-six qui déclarèrent vouloir défendre l'ordre du Temple.

On n'employa la torture qu'en France : aussi, à Mayence, à Bologne, à Ravenne et à Salamanque, les Templiers furent déclarés innocents, malgré quelques aveux, faits en toute liberté, et qui étaient bien graves pour l'ordre. Mais le roi d'Angleterre écrivait partout en faveur des Templiers. Philippe n'attendit pas la réaction de la pitié. Il fit convoquer, par l'archevêque de Sens, frère de Marigni, un concile provincial à Paris, à côté de la commission qui n'allait pas assez vite. C'était l'Église gallicane qui allait juger, au lieu des commissaires du pape. Ceux-ci refusèrent de recevoir

l'appel du jugement du concile. En deux jours, cinquante-quatre Templiers furent condamnés par le concile, et brûlés. La commission essaya de sauver les trois principaux défenseurs de l'ordre; mais bientôt ses membres se dispersèrent un à un, par ordre du roi; quand ils revinrent, six semaines après, le concile de Paris et les conciles provinciaux avaient rempli leur office. Les relaps étaient déjà condamnés et brûlés. — L'ordre fut supprimé dans le reste de l'Europe. Les rois y disposèrent des biens du Temple, sans toucher aux personnes.

Le concile œcuménique de Vienne en Dauphiné s'ouvrit enfin (16 oct. 1312). Les questions d'argent y jouèrent un grand rôle. On parla beaucoup de croisade : affaire d'argent pour les princes. Le mot de croisade n'était qu'un prétexte d'impôts; le roi eut pour sa part les dîmes ecclésiastiques pendant six ans. Restaient les deux procès de Boniface et des Templiers. Le pape déclara Philippe innocent des excès commis contre Boniface; il admit que les agents du roi n'avaient été animés que du zèle le plus pur pour la religion. Nogaret lui-même fut absous, à la condition de mourir à la croisade, si elle avait lieu, et, chose plus certaine, de faire le pape son héritier. A ce prix, il fut permis à Clément de ne pas déclarer Boniface hérétique; mais il dut révoquer la bulle qui défendait au roi de prendre l'argent du clergé. Quant aux Templiers, leur procès, simple spoliation dans le principe, était devenu un danger. Plus de quinze cents chevaliers s'étaient réfugiés à Lyon et dans les environs. Ils demandaient à se défendre,



Philippe IV.— D'après du Tillet.

et le concile voulait qu'ils fussent entendus. Le roi mit la main sur Lyon, et le pape, convoquant à la hâte un consistoire, supprima l'ordre du Temple, de son autorité pontificale. Les biens furent donnés aux Hospitaliers, qui faillirent être ruinés par là. Les gens du roi avaient fait de si gros mémoires, pour frais de saisie et de garde, que les Hospitaliers se trouvaient encore débiteurs. On saisissait déjà leurs biens; ils se hâtèrent de donner quittance.

On ne traita au concile qu'une seule affaire d'un grand intérêt religieux. Les Franciscains réformés furent condamnés. Ces mystiques ne voulaient pas même que le moine mendiant eût la propriété du pain qu'il mange. « Il n'en a, disaient-ils, que l'usage. » D'autres allaient plus loin : par amour du prochain, par renoncement à eux-mêmes, ils mettaient en commun les biens et les femmes. Ubertino, le chef des mystiques, auteur de la première Imitation de Jésus-Christ qui soit connue, fit amende honorable aux pieds de Clément V.

Il restait dans les prisons de Paris le grand maître et trois autres chefs de l'ordre du Temple. Ils avaient tout avoué. Tout à coup, le grand maître (Jacques de Molai) et le maître de Normandie (Gui, frère de Robert dauphin d'Auvergne) rétractent leurs aveux. Les cardinaux les ajournèrent au lendemain, et les livrèrent au prévôt de Paris. Philippe se décida aussitôt à un crime inutile. Sans consulter les commissaires ecclésiastiques, et *par un conseil prudent*, dit un contemporain, il les fit brûler le même soir dans l'île aux Juifs, réunie aujourd'hui à la Cité, et qui occupait alors une partie de la place Dauphine et le môle du pont Neuf. « Le mestre, dit un témoin oculaire, se mit tout nu en sa chemise; oncques de riens n'ala tremblant. « Seignors, disoit-il, au » moins laissez-moi joindre un po mes mains et fere » m'oraison vers Dieu. En brief de temps viendra » meschief sus cels qui nous damnent à tort: Dieux » en vengera nostre mort. » Il prit la mort si doucement que ce fut merveille pour tous. » Ces hommes qui préférèrent la mort au déshonneur d'un aveu qui les sauvait, étaient-ils coupables? Il est difficile de l'admettre. D'autres à côté d'eux ont pu se livrer aux superstitions de l'Asie et prendre la contagion de ses mœurs; l'air d'Orient est malsain pour les hommes de l'Europe. Mais ceux qui sont morts pour sauver leur honneur, l'histoire les absout.

Philippe en était venu à ses fins. Il ne lui restait plus qu'à voir sa maison déshonorée et à mourir d'une mort imprévue et étrange. Le diable, disait-on, avait livré à un moine les trois belles-filles du roi. En outre, deux chevaliers de leurs maisons avouèrent, dans les tortures, il est vrai, que depuis trois ans ils vivaient avec elles. Les chevaliers périrent d'un supplice atroce et obscène. Louis le Hutin fit étrangler sa femme, Marguerite de Bourgogne, à son avénement au trône. Charles le Bel laissa la sienne mourir religieuse à l'abbaye de Maubuisson. Quant à l'épouse de Philippe le Long,

dont il eût fallu rendre la dot, la Franche-Comté, si son mariage eût été rompu, elle fut hautement déclarée innocente et pure par un arrêt du Parlement.

MORT DU PAPE ET DU ROI.

Clément V mourut l'esprit troublé par la condamnation des Templiers et par les derniers mots



Statue de Philippe IV, à l'abbaye de Saint-Denys (1).

du grand maître, qui l'avait, disait-on, ajourné à comparaître avant un an devant Dieu; les Gascons qui l'entouraient au lit de mort l'avaient laissé là, comme furent abandonnés tant d'autres agonisants, pour courir au butin, sans s'occuper de sa sépulture. Sept mois après, Philippe le suivit dans la tombe, à l'âge de quarante-six ans (nov. 1314).

Les détails de sa mort sont peu connus. On dit qu'il mourut à la chasse, blessé par un sanglier, ou porté contre un arbre par son cheval. On rapporte encore qu'il s'éteignit sans maladie apparente. Il y a du mystère dans la fin comme dans le caractère de cet homme, qu'on ne connaît que par ses actes. Nous n'avons de lui aucun de ces mots qui échappent à un roi et le font connaître. Il semble qu'il n'ait parlé que dans ses ordonnances : on y voit du moins la pensée de son règne.

Son œuvre est le commencement de celle de Louis XI, la ruine de la féodalité. Élevé par un dominicain de race gibeline, il devait repousser la suprématie des papes; vivant au milieu des légistes, il devait rechercher le pouvoir absolu et l'unité administrative. Ces légistes sont des Romains du temps de l'empire, qui, en politique ne comprennent que le despotisme, dans la société civile veulent l'égalité. Un seul maître, une seule loi, une administration uniforme et envahissante ; au-dessous, une foule où tous sont égaux. Ils vivent dans un temps où la souveraineté est partagée entre le roi et les seigneurs, où la loi varie suivant les lieux et les personnes, où l'administration est entièrement locale. Que leur faudra-t-il pour changer la face du monde? Ils enlèveront aux seigneurs leur part de souveraineté. Le roi est suzerain. Il ôtera donc l'un après l'autre à ses vassaux tous leurs droits : le droit de faire la guerre et ceux de rendre la justice sans appel, de battre monnaie, de lever des impôts. Les vassaux seront transformés en sujets; le despotisme sera fondé, avec le despotisme l'unité nationale : une société à moitié romaine remplacera la société barbare.

LOUIS X, LE HUTIN. — RÉACTION FÉODALE.

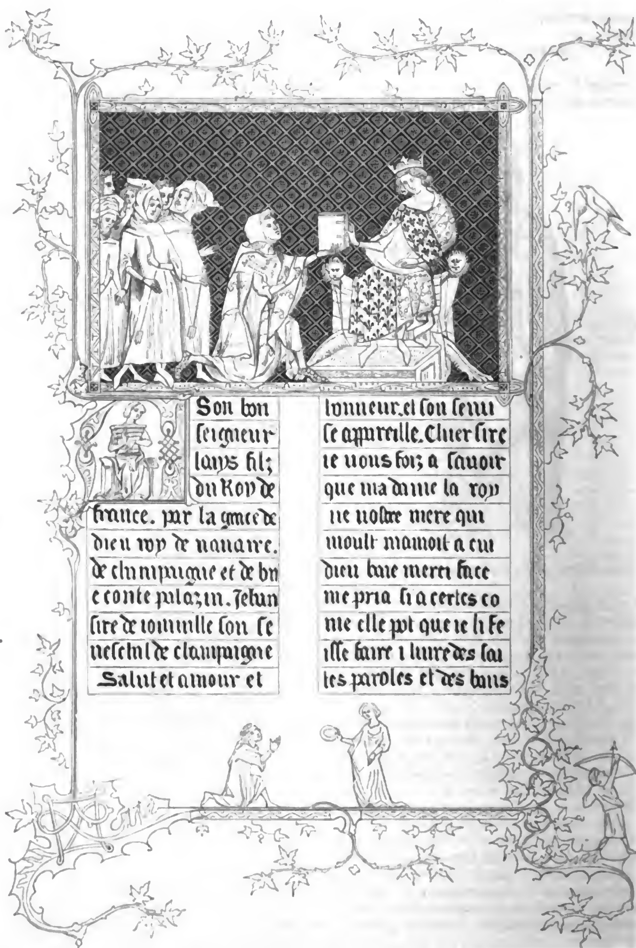
Lorsque Louis monta sur le trône (1314), une confédération de seigneurs du Nord et de l'Est s'était formée contre son père. Philippe le Bel avait restreint les justices féodales; il interdisait de battre monnaie sans son autorisation; dans l'ordonnance



Sceau de Louis X.

qui affranchit les serfs du Valois, il avait nié les droits des seigneurs sur leurs hommes : « Toute créature humaine, y disait-il, doit généralement être franche par droit naturel. » Il condamnait « ce joug de la servitude qui est tant haineuse, et fait qu'en leur vivant les hommes sont réputés ainsi comme morts, et, à la fin de leur douloureuse et chétive vie, ne peuvent disposer ni ordonner des biens que Dieu leur a prestés en ce siècle. » — Les seigneurs allaient engager la lutte contre Philippe le Bel, pour reconquérir leurs droits et défendre

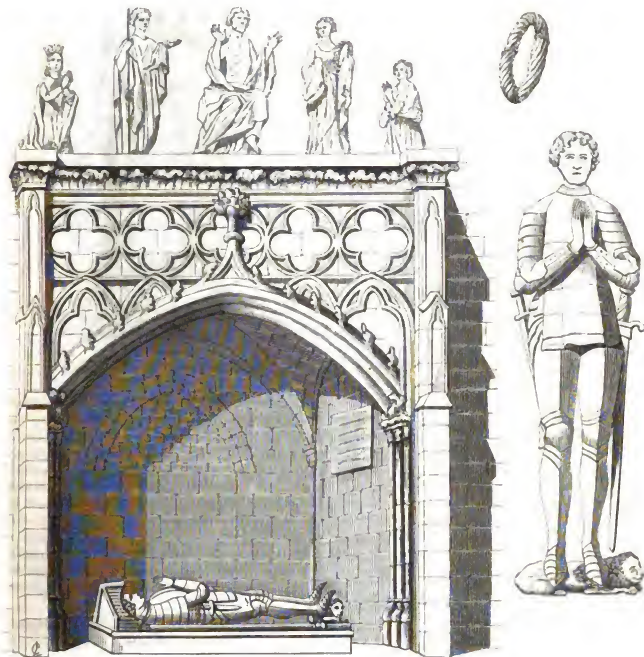
(1) « Parmi les statues rétablies à Saint-Denys, il y en a peu qui soient aussi bien conservées que celle de Philippe le Bel.... Le visage ne justifie pas complétement le surnom du prince. » (Guilhermy.)


Son bon
seigneur
loys fil;
du Roy de
france. par la grace de
dieu roy de nauarre.
de champaigne et de bri
e conte palazin. Jehan
sire de ioinuille son se
neschal de champaigne
Salut et amour et
honneur. et son seruice
se appareille. Chier sire
ie vous foiz a sauoir
que ma dame la roy
ne nostre mere qui
moult mamoit a cui
dieu bone merci face
me pria si a certes co
me elle pot que ie li fe
isse faire i liure des sain
tes paroles et des bons

Le roi de Navarre (depuis Louis le Hutin) recevant de Joinville le manuscrit de l'*Histoire de saint Louis*; fac-simile des premières lignes du manuscrit. — D'après la miniature du manuscrit nº 2016 des *Mémoires de Joinville* (grande Bibliothèque de Paris).

l'institution du servage; ils triomphèrent sans combat sous son fils.

La réaction féodale est complète. Il semble que toutes les conquêtes du pouvoir royal vont être perdues pour toujours. La justice féodale est rétablie; il n'y aura plus d'appel au roi. Le roi ne taxera plus les censiers des nobles; ses baillis ne feront ni saisie, ni emprisonnement, qu'après condamnation. Le roi n'aura plus action directe sur les hommes de ses vassaux; il ne pourra même assigner les vassaux inférieurs. Tout fut accordé, sauf trois points, fort importants il est vrai. On voulait rétablir les guerres privées, refuser au roi de sortir de sa province pour le suivre à la guerre, et lui enlever la juridiction des rivières, chemins et lieux consacrés. C'eût été un retour complet à l'an-



Tombeau d'Enguerrand de Marigny dans l'église d'Écouis. (Millin, *Antiquités nationales.*)

cienne féodalité. Louis refusa en s'appuyant sur les *Établissements* de saint Louis.

Après la réaction, la vengeance. La victime fut Enguerrand de Marigni. Chambellan et trésorier de Philippe, capitaine de la tour du Louvre, et dans les dernières années du règne coadjuteur et recteur du royaume, Enguerrand semblait un second roi; tout se faisait à sa volonté. Le peuple le haïssait comme l'inventeur de l'impôt sur les ventes, et la noblesse comme le conseiller et le bras droit de Philippe le Bel. Charles de Valois manda à tous, pauvres et riches, auxquels Marign avait fait tort, qu'il vinssent faire leur plainte et qu'il leur serait fait droit. Il fit accuser Enguerrand devant le roi, et l'empêcha de se défendre. Louis aurait voulu sauver le conseiller de son père

en l'exilant dans l'île de Chypre. Mais Charles de Valois fit accuser la femme d'Enguerrand de maléfices commis contre le roi à l'instigation de son mari. Une accusation de sorcellerie, au quatorzième siècle, était un arrêt de mort. Enguerrand fut pendu à Montfaucon, au gibet des voleurs. La foule, « merveilleusement joyeuse », suivait la charrette qui le portait. — « Bonnes gens, criait ce malheureux, priez Dieu pour moi. » Deux ans après, son corps fut descendu du gibet et enseveli dans le chœur des Chartreux de Paris. Louis le Hutin légua dix mille livres à ses fils, et Charles de Valois, à son lit de mort, fit distribuer des aumônes en demandant aux pauvres leurs prières pour sa victime.

Le désordre était partout. Les guerres privées recommençaient; les barons fabriquant de la fausse monnaie, le roi fut obligé d'ordonner que la monnaie des seigneurs n'aurait cours que chez eux. Il essaya de faire de l'argent en vendant la liberté



Monnaie de Louis X.

aux serfs de ses domaines : « Nostre royaume, disait-il, est nommé le royaume des Francs; voulant que la chose en vérité soit accordant au nom, nous avons ordené que par tout notre royaume la servitude soit ramenée à franchise, et franchise soit donné à tous, à bonnes et convenables conditions. » Ces conditions étaient le rachat à prix d'argent; on croyait que les serfs et les hommes de *poeste* avaient tous de l'argent caché. Mais soit qu'ils fussent trop pauvres, soit qu'ils n'eussent pas confiance dans ceux qui leur offraient la liberté, fort peu répondirent à cet appel, et le roi fut obligé d'imposer aux serfs le rachat. Ceux qui voulaient demeurer « en la chétivité de servitude au lieu de venir à l'état de franchise » furent taxés « si grandement comme leur condition et richesse le pouvoit bonnement souffrir. » Toutefois, l'ordonnance ne fut exécutée que partiellement.

Après une campagne en Flandre, qui débuta par un manifeste menaçant les Flamands d'esclavage et d'extermination, et dont le roi s'en revint « inglorieux et sans rien faire », dans la boue et sous la pluie qui suffirent à lui faire perdre beaucoup de monde, Louis le Hutin mourut à Vincennes, le 5 juin 1316, à l'âge de vingt-six ans. S'étant échauffé au jeu de paume, il était descendu dans une cave, où il but sans mesure du vin frais. Il laissait sa femme enceinte et une fille vivante.

JEAN Ier. — APPLICATION DE LA LOI SALIQUE.

Son frère Philippe de Poitiers fut déclaré par les barons gouverneur du royaume de France, jusqu'à ce que la fille du roi et l'enfant encore à naître de la reine Clémence fussent arrivés à leur âge de majorité. Il prit le titre de fils du roi des Français, régent des royaumes de France et de Navarre. Cinq mois après la mort du roi, la reine Clémence accoucha d'un enfant mâle qui fut nommé Jean, mais ne vécut que quelques jours. Aussitôt



Statue de Jean Ier, à Saint-Denys.

Philippe assembla les barons, qui exclurent Jeanne de la succession de son père, au nom de la vieille loi franke qui refusait aux filles *la terre salique*. La couronne de France, disait Philippe, est un trop noble fief pour tomber en quenouille. Cependant partout les filles héritaient et les fiefs devenaient féminins. Cette exception unique, établie pour les rois de France, donnait à la famille royale un caractère de perpétuité. Elle assurait, avec l'unité de la race royale, la persistance dans les plans politiques. En outre, le royaume allait s'accroître de génération en génération des dots apportées par les reines.

PHILIPPE V, LE LONG. — L'ADMINISTRATION ROYALE SE DÉVELOPPE.

Le règne de Philippe le Long est surtout remarquable par le progrès du droit public et de l'administration monarchique. La réaction féodale qui marque le commencement du règne de Louis le Hutin n'avait pas atteint le Parlement. Philippe régla l'organisation du conseil d'État; il réglementa le Parlement; il étendit la surveillance de la Cour des comptes sur quiconque avait le maniement des deniers publics; les trésoriers rendirent leurs comptes deux fois l'an. Les recettes furent centralisées, et on dut en désigner la provenance; les

receveurs durent expédier au trésor, sans que personne sût l'heure et le jour, ce qui leur restait, toute dépense payée. Nulle dépense qui ne soit ordonnancée par le roi, ou par « le souverain établi au-dessus des trésoriers ». En même temps, les droits d'aubaine, de mainmorte, d'épave et de bâtardise étaient enlevés aux seigneurs et devenaient des droits royaux. Le roi ordonnait qu'il n'y aurait



Sceau de Philippe V.

dans toute la France qu'une seule mesure pour les denrées, et il voulait établir l'unité monétaire. Il posait en principe que le domaine royal est inaliénable. Pendant tout son règne, Philippe s'appuya, contre les barons, sur les villes, principalement sur Paris et son université. Ses bonnes villes devaient être *garnies d'armeures;* chaque baillie ou contrée eut son capitaine, et les bourgeois eurent des armes déposées en lieu sûr.

Une paix avantageuse remplaça l'armistice signé



Monnaie de Philippe V.

avec la Flandre par Louis le Hutin. La famine et la peste avaient ravagé, en 1316, le nord de l'Europe, et la Flandre surtout; les cités flamandes, épuisées par ces désastres et par la guerre, voulaient la paix à tout prix avec la France, fallût-il renoncer à la Flandre française. Le comte Robert III exigeait qu'on lui rendît au moins Lille, Béthune et Douai : « Si nous quittons Paris sans conclure la paix, lui dirent les envoyés des communes, il ne nous restera plus de têtes à mettre sous nos capuchons. » Le comte eut peur d'une révolte et signa la paix, qui fut, suivant l'usage, ratifiée par les échevins et le peuple entier de la Flandre.

LES PASTOUREAUX.

En ce moment « éclata comme un tourbillon le mouvement inattendu des pastoureaux. Ces hommes simples, abandonnant porcs et brebis, munis seulement d'une besace et d'un bâton, se rassemblèrent en une seule *bataille,* disant qu'ils allaient combattre les ennemis de la foi et reconquérir la terre sainte. » Les ribands et les routiers se joignirent à eux, et alors commencèrent les excès et les pillages. Ils entrèrent en masse à Paris, et forcèrent les prisons où beaucoup des leurs étaient retenus. Au grand Châtelet, ils jetèrent du haut en bas de l'escalier le prévôt de Paris qui leur résistait. Puis ils sortirent de la ville sans qu'on osât les attaquer, et se dirigèrent vers le midi. Ils arrivèrent dans le Languedoc au nombre de quarante mille, massacrant les juifs sur leur passage. Cinq cents juifs s'étant réfugiés dans le donjon de Verdun-sur-Garonne, ils y mirent le feu. Les juifs se défendirent « bravement et inhumainement » : ils jetaient sur les assiégés jusqu'à leurs propres enfants, et finirent par se faire tous égorger par un des leurs. Enfin le sénéchal de Carcassonne parvint à enfermer les pastoureaux dans les marais d'Aigues-Mortes, où la plupart périrent de misère. On pendait les fuyards par vingt et par trente, « pour laisser au reste un terrible enseignement. Ce fut ainsi que cette expédition déréglée s'évanouit en fumée. »

JUIFS, SORCIERS ET LÉPREUX.

L'imagination des peuples était frappée. Il y avait partout des craintes vagues, des haines qui cherchaient sur qui se porter. Les sorciers, plus nombreux que jamais, inspiraient la terreur. Les juifs, revenus sous Louis le Hutin, étaient haïs comme usuriers, et craints comme ennemis du nom chrétien. Les lépreux, qui pullulaient, quoique confinés dans les ladreries, inspiraient une profonde horreur. On était disposé à tout redouter, à tout croire. La misère avait engendré des maladies contagieuses; on les attribua, suivant l'usage, au poison. Le bruit se répandit que les fontaines étaient empoisonnées; les lépreux, disait-on, jetaient dans les fontaines un affreux mélange de sang humain, d'urine, de drogues inconnues, auxquelles les sacriléges ajoutaient, chose horrible, le corps sacré du Christ. Des lépreux avaient avoué; quelques-uns avaient été surpris. C'étaient les juifs qui les poussaient à ces crimes; d'autres accusaient le roi de Grenade, qui, pour se venger de ses défaites, travaillait avec eux à la perte des chrétiens. Les lépreux avaient accepté, voulant que tous les chrétiens mourussent, ou qu'ils devinssent lépreux : l'abjection dans laquelle ils vivaient fût ainsi devenue générale, et les lépreux auraient été désormais les égaux de ceux qui les méprisaient tant.

— Toutes ces accusations étaient acceptées avidement. Le roi ordonna que tous les lépreux qui avoueraient seraient brûlés. Quant aux juifs, on les brûla sans examen, pêle-mêle, et le roi s'em-



Statue de Philippe V, à l'abbaye de Saint-Denys.

para de leurs biens, se substituant à eux pour toucher leurs créances. Bientôt Philippe le Long mourut, après cinq mois de maladie (3 janvier 1322). Son frère Charles lui succéda.

CHARLES IV, LE BEL.

A l'intérieur, la grande affaire de Charles le Bel fut toujours de se procurer de l'argent. Il employa tous les moyens connus avant lui : l'altération des monnaies, l'exploitation des juifs, la promesse d'aller à la croisade, promesse qui lui valut pour quatre ans les dîmes ecclésiastiques. En outre, il en inventa de nouveaux : ainsi, il établit les droits d'exportation sur les marchandises, et la vénalité des offices. Le fisc appliquait à la rigueur l'ordonnance de Philippe le Long contre l'aliénation du domaine public; il faisait restituer non-seulement le fonds, mais les intérêts. On imagina de faire rentrer dans le domaine public les charges des gardes des sceaux. des scribes, des notaires; ceux qui les avaient reçues gratuitement durent y renoncer, et on les vendit à prix d'argent.

La paix fut maintenue en France. Le peuple cessa de s'agiter et la noblesse fut contenue. Le Parlement n'épargnait personne; il fit pendre comme un vilain le neveu par alliance du pape. C'était un haut et puissant baron, Jourdain de Lille, seigneur de Casaubon, auquel le roi avait déjà pardonné, quoiqu'il fût accusé de dix-huit crimes capitaux. Cet homme « avait continué d'entasser crimes sur crimes, violant jeunes filles et religieuses, pillant moutiers et voyageurs, soudoyant larrons et meurtriers, et soutenant tous les brigands. » Il assomma le sergent qui le citait à comparaître, et osa en-



Sceau de Charles IV.

suite se présenter à Paris, avec une escorte de hauts et puissants seigneurs de l'Aquitaine. Le Parlement en fit un exemple : il fut traîné à la queue des chevaux et pendu « au commun patibulaire ».

Le roi d'Angleterre, Édouard II, en lutte avec sa femme, Isabeau, sœur de Charles le Bel, avec





Monnaie de Charles IV.

ses barons et avec le brave Robert Bruce, laissa le roi s'emparer de l'Agénois. Charles fournit de l'argent à sa sœur pour qu'elle détrônât son mari. Elle fit déposer Édouard, l'amusa par de belles paroles et de petits cadeaux, et finit par le mettre sous la garde d'hommes qui l'empalèrent avec un fer rouge.

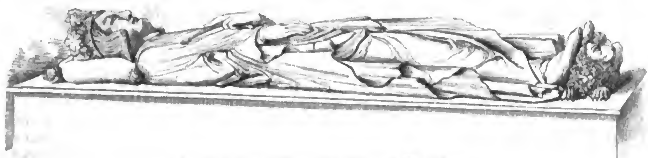
Le comte de Flandre, Louis de Créci, élevé à la française et ne comprenant rien ni au commerce, ni à l'esprit d'indépendance de ses sujets, établissait partout des péages, créait des impôts, donnait à son grand-oncle la seigneurie du canal de l'Écluse, par où passait l'immense commerce de Bruges avec la mer. Il mit un jour le feu à Courtrai pour apurer ses comptes avec les communes. Les gens de

Courtrai se saisirent de lui, et il fut détrôné. Charles le Bel obtint qu'on le réintégrât. Le comte alors jura de respecter les franchises flamandes; mais aussitôt après, il vint à Paris demander justice de sa captivité et des outrages de ses sujets. On annula son traité avec les communes, et le roi se prépara à le soutenir. La noblesse était pour le comte, ainsi que la bourgeoisie de Gand. Les Flamands transigèrent; leurs franchises furent maintenues, mais ils payèrent cent mille livres au comte et deux cent mille au roi. Trois cents bourgeois devaient expier par un pèlerinage leur conduite envers leur seigneur. Charles espérait acheter, avec l'argent de la Flandre, la dignité impériale; le pape Jean XXII travaillait pour lui. Cependant Louis de Bavière fut élu.

Le 31 janvier 1328, Charles le Bel mourut, à l'âge de trente-quatre ans, sans *hoir* mâle de son corps. Il laissait sa veuve enceinte. Son cousin germain, Philippe de Valois, fut régent jusqu'à l'accouchement de la reine.

Si l'enfant à naître était une fille, à qui reviendrait la couronne de France? Serait-ce à Philippe de Valois, ou au jeune Édouard III, roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère Isabeau? Les Anglais alléguaient pour Édouard sa parenté plus proche; ils disaient que si, par la loi salique, Isabeau était exclue du trône de France, aucune loi n'empêchait son fils d'y monter. Les Français répondaient qu'Isabeau n'avait pu transmettre à son fils un droit qu'elle-même ne possédait pas; d'ailleurs, si l'on suivait le principe posé par les Anglais, l'héritier était, non pas Édouard III, mais le fils de la duchesse de Bourgogne, fille de Philippe le Long. La guerre de cent ans était en germe dans cette querelle.

Les Valois étaient aimés de la noblesse; la nation ne voulait pas d'un prince étranger; l'Université repoussait la théorie inventée par les Anglais : aussi, dès que la reine fut accouchée d'une fille, Philippe fut appelé du nom de roi. Il avait pris habilement, pendant sa régence, quelques mesures populaires, réduisant le nombre et le salaire des notaires, procureurs et sergents, ordonnant que toute personne emprisonnée fût examinée du jour au lendemain, et faisant condamner et pendre au gibet construit sur ses plans Pierre Remi, principal trésorier de Charles le Bel. A la fin de chaque règne, il fallait au peuple une victime.



Statue de Charles IV sur son tombeau, à Saint-Denys.

PHILIPPE VI, DE VALOIS. — BATAILLE DE CASSEL.

Le nouveau règne fut inauguré par une victoire. Tout l'ouest de la Flandre s'était soulevé contre le comte Louis. Celui-ci vint au sacre du roi lui exposer « les révoltes et faits intolérables de ses sujets, et le pria très-humblement qu'il le voulût aider; à laquelle supplication le roi s'inclina très-volontiers... et donc fut fait cri que chacun selon son état fût prêt à Arras pour la Magdeleine. Toutefois les bourgeois des bonnes villes ne s'armèrent pas; mais lesdits bourgeois aidèrent le roi de leur argent. » Toute la chevalerie de France se réunit à Arras, et une foule de seigneurs flamands, lorrains et thiois vinrent soutenir en volontaires une cause qui était celle de « toute noblesse et gentillesse ». Par rivalité avec Bruges, Gand tenait pour le comte. Cependant seize mille Flamands vinrent s'installer à Cassel. Peu effrayés à la vue de la formidable armée de Philippe, ils mirent leurs tentes hors de la ville et s'allèrent loger sur le mont Cassel, pour que les Français pussent bien les voir. Un grand coq de toile peinte dominait leur camp; ils avaient écrit dessus :

> Quand ce coq ici chantera,
> Le roi *trouvé* ci entrera.

Le roi *trouvé*, c'était Philippe, dont ils niaient le droit à la couronne.

Pour leur faire quitter cette position inattaquable, le roi envoya « bouter le feu sur le territoire de Bruges ». Les Flamands, du haut du mont Cassel, isolé au milieu de cette vaste plaine, et d'où l'on découvre la tour des halles de Bruges, voyaient incendier leur pays. Zannekin, chef des rebelles de Furnes, descendant des Kerels saxons, « homme hardi et outrageux durement », ne pouvant plus les retenir, pénétra dans le camp français seul et déguisé en marchand de poissons, et le lendemain, à trois heures après midi, tandis que les grands seigneurs allaient causant de tente en tente, désarmés et en robe, que les chevaliers jouaient aux dés, et que les soldats se reposaient au retour du fourrage, les Flamands descendirent à petit bruit du mont Cassel, et pénétrèrent dans le camp avant d'être aperçus. Le roi, qui allait faire

la sieste, fut averti par son confesseur. Il monta à cheval, armé à demi, et les chevaliers se rallièrent autour de lui.

Heureusement les maréchaux de l'armée étaient encore en armes au moment de l'attaque; ils soutinrent le premier choc et donnèrent le temps aux chevaliers d'arriver. Les Flamands portaient de lourdes cuirasses de cavaliers; leurs trois *batailles* se rangèrent en cercle et opposèrent aux Français de longs épieux ferrés. Enfin ils furent rompus. Empêchés par leurs cuirasses, entourés en plaine par la cavalerie, ils ne pouvaient et ne voulaient pas fuir. De seize mille qu'ils étaient, « n'en recula un seul que tous ne fussent morts et tués en trois



Statue équestre de Philippe VI, qui avait été placée dans la cathédrale de Notre-Dame de Paris en mémoire de la bataille de Cassel, livrée le 23 août 1328 (1).

monceaux, l'un sur l'autre, sans issir de la place là où chacune bataille commença » (23 août 1328).

Pendant quatre jours le roi resta enfermé dans sa tente, effrayé d'une victoire aussi sanglante. La

(1) Quelques auteurs attribuent cette statue à Philippe IV.

terreur régnait en Flandre. Les femmes de Bruges arborèrent les fleurs de lis; Ypres capitula, « sauve vie et membres »; mille bannis quittèrent ses murs pour trois ans, et l'organisation militaire et politique de ses corps de métiers fut détruite. Le roi revint en France avec quinze cents otages. « J'ai travaillé pour vous, dit-il fièrement au comte, au



Sceau de Philippe VI.

mien et aux despens de mes barons. Je vous rends votre terre acquise et en paix; or faites tant que justice y soit gardée, et que, par votre deffaut, il ne faille pas que plus reviègne; car si je y revenoie plus, ce seroit à mon profit et à votre dommage. » Le comte se le tint pour dit, et se mit à gouverner par la terreur. Ce ne furent partout qu'enquêtes, tortures, supplices et confiscations. Il fit périr au moins dix mille hommes. Les cités rebelles perdirent leurs priviléges et furent démantelées.



Médaille d'or de Philippe VI. (Voy. p. 452.)

La victoire avait fait de Philippe un roi légitime aux yeux des Anglais eux-mêmes. Édouard III vint rendre hommage en qualité de duc de Guyenne. Il

réclamait l'Agénois; Philippe répondit qu'Édouard II avait forfait ce pays et qu'il lui était bien et dûment acquis *au droit de bataille*. Édouard fit ses réserves sur ce point en prêtant hommage, et s'en alla émerveillé du *grand état* de la cour de France.



Monnaie de Philippe VI.

Philippe, entouré d'une cour de rois, de princes et de pairs, voyait la noblesse accourir à ses fêtes splendides, qui ruinaient la France, mais qui donnaient au roi l'éclat et le renom du plus grand prince du monde chrétien.

Parmi les mesures administratives les plus importantes, on remarque la réduction progressive des monnaies de leur valeur nominale à leur valeur réelle. Les monnaies variaient tellement de titre et de poids que cet expédient était devenu nécessaire. Il amena comme conséquence un tarif des denrées et des salaires, qu'on établit à des prix différents, suivant la monnaie avec laquelle on les payait. Le roi arrêta les usuriers et déclara que leurs débiteurs seraient libérés en remboursant les trois quarts du capital; mais, deux ans après, il autorisa un intérêt de plus de 20 pour 100. Il restreignit les juridictions ecclésiastiques, et établit en principe l'appel comme d'abus; mais, plus facile pour les nobles que pour le clergé, il rendit à la noblesse d'Aquitaine le droit de guerre privée.

PROCÈS DE ROBERT D'ARTOIS.

Un procès odieux attrista la cour chevaleresque de Philippe. Robert d'Artois, cousin et beau-frère du roi, « son plus spécial compagnon et ami, l'homme du monde qui l'avoit plus aidé à parvenir à la couronne », et par qui, pendant trois ans, tout s'était fait en France, fut soupçonné d'empoisonnement et de sorcellerie, et condamné comme faussaire. Il disputait l'Artois à la comtesse Mahaut, sa tante, et il soutenait que l'évêque d'Arras, favori de la comtesse, avait soustrait des pièces qui établissaient son droit. Sur ces entrefaites, l'évêque mourut, puis la comtesse, et enfin sa fille Jeanne, veuve de Philippe le Long. Le bruit courut que ces deux femmes avaient été empoisonnées. Robert produisit des pièces en sa faveur, qui avaient, disait-il, été prises après la mort de l'évêque d'Arras par la dame de Divion, amie du prélat. On l'accusa de produire de faux témoins et de faux titres. La dame de Divion, mise à la torture, avoua qu'elle avait été forcée à fabriquer ces pièces par les menaces de la femme de Robert; elle fut brûlée vive. Robert, cité à comparaître, s'enfuit à Bruxelles. On le condamna par contumace, et ses terres furent confisquées. Dans sa fureur, il voulut faire assassiner ses ennemis; il essaya d'*envoulter* la reine et son fils; il fit de ces images de cire qu'on brûlait ou qu'on perçait au cœur pour amener malheur sur celui au nom duquel elles avaient été baptisées par un prêtre. Robert, chassé des terres de Brabant et de Namur, s'échappa en Angleterre, déguisé en marchand, et fut bien accueilli par Édouard III, qui refusa de le livrer.



Audience donnée par Philippe VI aux agents de Robert d'Artois, le 18 février 1331. (Mss. Fonds de Harlay.)

L'ambition de Philippe n'avait plus de bornes. Il convoitait l'empire d'Allemagne, et rêvait une croisade qui lui eût donné l'empire d'Orient. Il demandait, avant de s'armer et de se rendre en terre sainte, l'Italie pour son frère, le royaume d'Arles pour son fils; pour lui, l'immense trésor

du pape Jean XXII (mort le 4 décembre 1334, âgé de près de quatre-vingt-dix ans), la disposition pour trois ans des bénéfices de France, et les décimes de la croisade pendant dix ans par tout le monde chrétien. Cependant la bourgeoisie souffrait, la noblesse commençait à se détacher du roi. L'alliance de l'Angleterre et de la Flandre, les fautes de Philippe, l'habileté d'Édouard et d'Artevelde, mirent à néant les projets et la puissance du roi de France.

Édouard III avait vengé son père; il avait emprisonné sa mère et mis à mort ses complices. Il n'oubliait pas qu'il avait cru un moment devenir roi de France. Philippe et lui se faisaient en Écosse



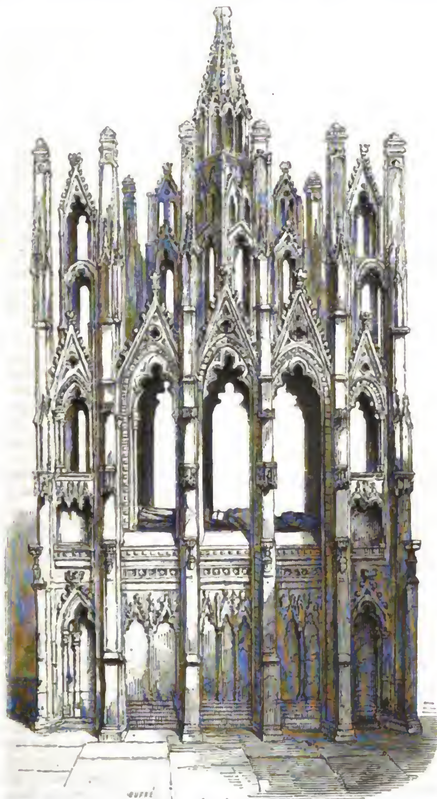
Lit de justice tenu au Louvre par Philippe VI, et où fut jugé Robert, comte d'Artois, le 8 avril 1331. — Miniature tirée des pièces originales du procès. (Grande Bibliothèque, département des manuscrits; fonds de Harlay.)

Le roi. — *Un peu au-dessous :* deux pairs (roi de Bohême et roi de Navarre). — *Au-dessous :* huit autres pairs (duc de Normandie, comte d'Alençon, duc de Bourgogne, duc de Bourbon, duc de Guyenne, comte de Flandre, duc de Bretagne, comte d'Étampes). — Six pairs ecclésiastiques. — *Groupe assis à terre :* gens du Parlement et autres officiers convoqués à cette assemblée; ecclésiastiques de second ordre. — *Au bout de la salle, à droite :* procureur, avocat du roi, commissaire du procès. — Le procureur général porte l'accusation contre Robert d'Artois. — *À gauche :* députés et agents de Robert d'Artois.

une guerre indirecte. En Guyenne, l'hostilité était déclarée; le sénéchal du roi de France expulsa les Anglais des territoires contestés; mais ce fut à propos de la Flandre que la guerre éclata.

Le comte de Flandre, Louis de Nevers, rétabli après Cassel par Philippe, passait sa vie à Paris et était odieux à ses sujets. Ils lui reprochaient ses cruautés passées, son hostilité envers l'Angleterre et surtout de protéger les petites villes et les campagnes contre les trois grandes cités qui s'étaient attribué le monopole de la fabrication. Pour plaire à Philippe, il ordonna d'arrêter tous les Anglais qui se trouvaient en Flandre. Édouard usa de représailles; il fit arrêter les Flamands, et défendit

l'exportation des laines anglaises et l'importation des draps de la Flandre. Cette mesure amena dans les deux pays de grandes souffrances. L'Angleterre ne vendait plus ses laines, qui étaient le produit net de son agriculture, et la Flandre était privée de la matière première de sa principale industrie. Les Flamands émigrèrent en grand nombre, et portèrent en Angleterre leur art et leur esprit industrieux.



Tombeau du pape Jean XXII, dans la métropole d'Avignon.

ARTEVELDE ET ÉDOUARD III S'UNISSENT CONTRE LA FRANCE.

Mais la Flandre et l'Angleterre, séparées par la politique du comte, devaient se réunir par la communauté de leurs intérêts. Leur alliance fut l'œuvre de Jacques van Artevelde. C'était le fils d'un noble chevalier flamand. Il avait voyagé dans sa jeunesse, et suivi le comte de Valois dans son expédition de Rhodes; Louis le Hutin l'avait nommé son valet

de la fruiterie; sa femme était d'une famille illustre. Mais comme en Flandre la puissance venait des bourgeois, il s'agrégea à Gand au métier des brasseurs, en fut élu doyen, et plus tard chef doyen des cinquante et un métiers. C'est alors qu'il réorganisa les corps de métiers et forma des confréries militaires. Lorsque le comte se déclara contre les Anglais, Artevelde montra aux députés des trois grandes villes « que sans le roi d'Angleterre, ils ne pouvoient vivre; car toute Flandre étoit fondée sur draperie, et sans laine on ne pouvoit draper. » Il faillit être assassiné; mais on le nomma *ruwaert* (protecteur) de la Flandre. Sa politique, dictée par l'intérêt commercial, fut l'alliance avec l'Angleterre et le maintien du monopole industriel des grandes villes. Il marcha à son but par la tyrannie. Il ne sortait « qu'accompagné de soixante ou quatre-vingts varlets armés; il leur avoit dit : « Sitôt que j'encontrerai un homme, et » je vous fais un tel signe, si le tuez sans déport, » comme grand, ni comme haut qu'il soit. » Par quoi il étoit si redouté que nul n'osoit parler contre chose qu'il vouloit faire, ni à peine penser de le contredire. »

Édouard se décida à la guerre. Il avait pour lui les seigneurs anglais qui produisaient la laine, les marchands qui la vendaient et les Flamands qui la tissaient. Cette union d'intérêt lui assura de l'appui et de l'argent. Il se préparait à la guerre de France en général des temps modernes. Il organisa une armée régulière, loua des mercenaires gallois, et leur donna un uniforme. Il créait une artillerie, veillait aux vivres de l'armée, organisait la marine et la défense des côtes.

Il quitta l'Angleterre en 1338. On le reçut très-bien en Flandre, où les Anglais, « n'épargnant ni or, ni argent, non plus que s'il leur plût des nues, étoient prisés de tous et de toutes, mêmement du commun peuple à qui ils ne donnoient rien, pour le bel état qu'ils menoient. » Toutefois la noblesse refusa de se prononcer avant que l'empereur eût délié le roi de France. Édouard alla donc trouver l'empereur, Louis de Bavière, à la diète de Coblentz. Louis défia solennellement le roi de France, le déclara déchu de l'amitié de l'Empire, et nomma Édouard vicaire impérial sur la rive gauche du Rhin. Puis il s'en alla en Italie. Cependant l'hiver était venu. En attendant l'ouverture de la campagne, le roi de France acheta bonne partie des seigneurs de l'Allemagne et des Pays-Bas.

ÉDOUARD III ENTRE EN FRANCE. — IL SE DÉCLARE ROI DE FRANCE.

L'automne suivant (1339), Édouard entra en France. Après avoir inutilement assiégé Cambrai, il marcha sur l'Oise, et rencontra près de la Capelle la grande armée du roi de France, composée de plus de soixante mille *communiers* et de plus de quatre mille chevaliers. « On y comptoit onze vingt et sept bannières, cinq cent et soixante pennons, quatre rois, six ducs et trente-six comtes. » On convint des deux parts de se battre le vendredi suivant. Le jour arrivé, la messe entendue, les deux armées se rangèrent chacune en trois *batailles*, et s'observèrent sans s'attaquer. Les Français ne voulurent pas combattre un vendredi, et trouvèrent que le champ n'était pas égal. Aucuns disaient qu'on ne savait s'il n'y avait point de traîtres; « que si la fortune étoit contraire au roi, il mettoit son royaume en aventure de perdre, et si il déconfisoit ses ennemis, pour ce n'auroit-il mie le royaume d'Angleterre, ni les terres des seigneurs de l'Empire. » Un moment on crut à une attaque des Anglais. Un lièvre, « trépassant parmi les champs, se bouta entre les François, dont ceux qui le virent se mirent à crier et à faire grand haro; de quoi ceux qui étoient derrière, cuidant que ceux de devant se combattissent, se mirent les plusieurs leurs bassinets en leurs têtes et prirent leurs glaives. Là il fut fait plusieurs nouveaux chevaliers, qu'on nomma depuis les chevaliers du Lièvre. » Le lendemain, le roi d'Angleterre et ses alliés « prirent tous congé l'un de l'autre, et s'en alla chacun en son lieu », et le roi de France, convaincu « qu'il s'étoit royalement porté à la bataille, car il avoit hardiment poursuivi ses ennemis, et tant fait qu'il les avoit boutés hors du royaume, donna congé à toutes manières de gens d'armes, et remercia les chefs des seigneurs moult courtoisement. »

Dans cette ridicule campagne, le vaincu, c'était Édouard. Il avait envahi la France, et ensuite il avait reculé. Les Flamands perdaient confiance. Maintenant que le commerce était rétabli, peu leur importait la guerre de France. Ils déclarèrent à Édouard qu'ils ne pouvaient en conscience faire la guerre au roi de France, leur suzerain; que d'ailleurs ils étaient obligés, « par foi et serment, et sur deux millions de florins à la chambre du pape, qu'ils ne pussent émouvoir guerre contre le roi de France, quiconque le soit, sans être encourus en cette somme, et échoir en sentence d'excommuniement. » Pour lever cette difficulté, ils lui proposèrent de se faire roi de France, promettant alors de le reconnaître et de lui obéir. Cet expédient, trouvé par Artevelde, fut accepté par Édouard, « qui enchargea les armes de France et équartela d'Angleterre, et s'appela roi de France. »

Philippe de Valois voulait porter la guerre en Angleterre. Il avait réuni une flotte de plus de cent quarante vaisseaux, qui contenaient quarante mille hommes de débarquement; au lieu d'en donner le commandement à un homme de mer, il le confia à son trésorier Bahuchet et à un chevalier. Les vaisseaux, entassés dans le port de l'Écluse, furent attaqués par les Anglais. Ils ne pouvaient manœuvrer. Trente mille hommes périrent sous les traits des archers anglais et les massues des Flamands qui assommaient les fuyards sur le rivage. L'Angleterre devint maîtresse de la mer (1340).

Artevelde assiégeait Tournai avec soixante mille

hommes. Cette ville, qui a longtemps été française, et qui le fut toujours de cœur, se défendit vaillamment. Pendant que le siége durait, les Flamands ennuyés s'en allèrent en Artois et pillèrent Arques. La garnison de Saint-Omer fit une sortie imprévue; les Flamands furent pris d'une terreur panique; ils s'enfuirent en laissant sur le terrain dix-huit cents morts ou blessés. Cet échec les découragea, et depuis lors la Flandre ne joua plus qu'un faible rôle dans la guerre. Mais Édouard allait trouver, en Bretagne, des alliés plus opiniâtres.

GUERRE DE BRETAGNE. — BLOIS ET MONTFORT.

Le duc de Bretagne Jean III était mort sans enfants. Sa succession fut disputée par la fille de son frère aîné, Jeanne la Boiteuse, épouse de Charles de Blois, neveu du roi de France, et par Jean de Montfort, frère cadet de Jean III. Le roi de France et la Bretagne française prirent parti pour Charles de Blois; l'Angleterre et la Bretagne bretonnante, pour Jean de Montfort.

Montfort s'était fait reconnaître par Nantes et par Limoges, où il mit la main sur le trésor de Jean III. Résolu à conquérir tout le pays *par force ou par amour*, il s'empara de Brest, de Rennes, de Vannes et d'Auray. Il fut cité devant la cour des pairs, et accusé par Philippe d'usurpation et du projet de ne relever que du roi d'Angleterre. Voyant son procès perdu d'avance, il partit de Paris, « à si peu de compagnie, qu'il fut de retour en Bretagne avant que le roi ni autres sussent rien de son départ. » La Bretagne fut adjugée à Charles de Blois, qui vint avec son cousin Jean, fils du roi de France, faire le siége de Nantes. Les Nantais défendirent énergiquement leur ville: mais deux cents jeunes gens de la ville ayant été faits prisonniers dans une sortie, les bourgeois capitulèrent, dit-on, pour les sauver. Les assiégeants traitaient les prisonniers en rebelles; ils avaient ouvert le siége en lançant dans la place, avec des balistes, les têtes de trente prisonniers. Montfort fut pris et enfermé à la tour du Louvre.

Sa femme, Marguerite de France, « qui avoit courage d'homme et cœur de lion, réconforta vaillamment tous ses amis et soudoyers, et leur disoit: « Ah! seigneurs, ne vous ébahissez mie de mon- » seigneur que nous avons perdu; ce n'étoit qu'un » seul homme! Voyez-ci ce petit enfant, qui sera, » si à Dieu plaît, son *restorier*. » Puis s'en alla de château en château et de ville en ville, montrant aux siens son jeune fils, et leur donnant des secours et du courage. Mais, le printemps arrivé, les Français revinrent, prirent Rennes, et l'assiégèrent elle-même dans Hennebon. La comtesse, à cheval et armée de toutes pièces, dirigeait elle-même la défense. Son grand cœur avait enflammé les siens, et jusqu'aux jeunes filles qui dépavaient les chaussées et portaient aux créneaux, pour les jeter à l'ennemi, des pierres, des bombardes et des pots de chaux vive. Dans une sortie, Marguerite mit le feu au camp, et, comme on lui coupait le passage, elle gagna au galop le château d'Auray. Six jours après, elle rentrait dans Hennebon, *à grande foison de trompettes et nacaires*. Une flotte anglaise sauva Hennebon.

Édouard pensait que « le duché de Bretagne étoit la plus belle entrée qu'il pouvoit avoir pour conquérir le royaume de France. » Il y expédia une flotte et une armée, qui furent attaquées au passage par les galères espagnoles et génoises à la solde de Philippe. La nuit mit fin au combat; et le lendemain, un coup de vent ayant forcé la flotte française à gagner le large, les bâtiments anglais, qui tiraient moins d'eau, purent aborder près de Vannes. Cette place, la meilleure de la Bretagne après Nantes, fut prise d'assaut par les Anglais, et bientôt après reprise. Robert d'Artois, *moult navré*, put à grand'peine se sauver par une poterne de derrière. Il alla mourir à Londres, et Édouard fut si courroucé de sa mort qu'il jura « de n'entendre à aucune chose jusqu'à ce qu'il l'eût vengé, et de réduire le pays de Bretagne en tel point que, dans quarante ans, il ne fût pas *recouvré*. »

Il passa en Bretagne, assiégea Vannes inutilement, et ne put parvenir ni à bloquer la ville de Nantes, *tant était grande et étendue cette cité*, ni à en faire sortir Charles de Blois pour le combattre. Il s'en vengea en brûlant et pillant le pays de Vannes, le pays nantais et toute la haute Bretagne. Cependant Charles de Blois arrivait avec une nouvelle armée. Édouard se replia sur le Morbihan, et, retiré dans un camp inexpugnable, il refusa la bataille et resta en présence des Français jusqu'au milieu de l'hiver. Les souffrances de son armée, dans ce pays ruiné tour à tour par les Anglais et les Français, le décidèrent à accepter une trêve de trois ans et la médiation du pape, qui cherchait à accorder les deux rois (19 janvier 1343).

MORT D'ARTEVELDE. — LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE CONTINUE.

Cependant Artevelde suivait toujours la même politique: à l'extérieur, l'alliance anglaise; en Flandre, le monopole industriel des grandes villes, et l'intérêt du fabricant soutenu aux dépens de l'ouvrier. Il réunit par là contre lui les petites villes, les campagnes, et les ouvriers des grandes cités. Ypres avait pris les armes et détruit les métiers à tisser de Poperinghe et de Bailleul. A Gand, une querelle séparait les tisserands et les foulons. Les foulons réclamaient une augmentation de salaire; un combat furieux s'engagea sur le marché du Vendredi, théâtre ordinaire des séditions. Cinq cents foulons furent tués, et le reste banni de la ville: ce jour néfaste fut appelé le *mauvais lundi*. Artevelde, sentant que ces discordes ébranlaient son pouvoir, redoublait d'activité. Le

22 juillet (1345), il tient à l'Écluse une conférence avec Édouard, et vient à Bruges annoncer les mesures adoptées pour le maintien de la paix publique; le 23, il harangue à Ypres les bourgeois; le 24, il revient à Gand. En entrant dans la ville, il remarque qu'au lieu de le saluer au passage on lui tourne le dos, et qu'on rentre dans les maisons. Il fait barrer portes et fenêtres dans son hôtel. Aussitôt la rue se couvre de gens du menu peuple; ils forcent les portes. Artevelde se met à une fenêtre : « Bonnes gens, leur dit-il, que vous faut? En quelle manière vous puis-je avoir courroucé? » Ils lui demandèrent de rendre compte du trésor de Flandre; et comme il offrait de le faire dès le lendemain : « Nennin, nennin, crièrent-ils tous; nous le voulons tantôt avoir. Nous savons de vérité que vous l'avez vidé de piéçà et envoyé en Angleterre sans notre seu, pour laquelle cause il vous faut mourir. » Artevelde se sentit perdu. « Il joignit ses mains et commança pleurer moult tendrement, et dit : « Seigneurs, tel que je suis vous m'avez fait, et » maintenant vous me voulez occire, et sans raison. » Faire le pouvez, si vous voulez, car je ne suis » qu'un seul homme et sans défense. Vous me » voulez rendre petit guerredon (récompense) des » grands biens que au temps passé je vous ai faits. » Ne savez-vous pas comment toute marchandise » étoit périe en ce pays? Je vous la recouvrai. En » après, je vous ai gouvernés en si grande paix, » que vous avez eu toutes choses à volonté, blés, » laines, avoir et toutes marchandises. » Ils lui crièrent de descendre. Alors il essaya de se sauver par le derrière de l'hôtel; il fut pris et tué par un tisserand.

Le roi de France était à la tête d'une grande armée destinée à reconquérir le Midi, lorsque Édouard, sur le conseil d'un Normand, Godefroi d'Harcourt, vint débarquer en Normandie. Le pays était riche et industrieux, les villes ouvertes, la population déshabituée de la guerre. « Si trouvèrent le pays gras et plentureux de toutes choses, les granges pleines de blés, les maisons pleines de toutes richesses, riches bourgeois, chevaux, pourceaux, brebis, moutons, et les plus beaux bœufs du monde que on nourrit dans ce pays... Le pays de Normandie est l'un des plus gros du monde, et on y trouve grosses villes et bastides qui ne sont fermées... Si n'étoit pas de merveille si ceux du pays étoient effrayés et ébahis; car, avant ce, ils n'avoient oncques vu hommes d'armes et ne savoient que c'étoit de guerre, ni de bataille. Si fuyoient devant les Anglois d'aussi loin qu'ils en oyoient parler... Godefroi d'Harcourt étoit conducteur de tout l'ost, pour tant qu'il savoit les entrées et les issues en Normandie... La ville de Barfleur fut robée, et pris or, argent et riches joyaux; car ils en trouvèrent si grand'foison que garçons n'avoient cure de draps fourrés de vair... Et furent les Anglois trois jours seigneurs de la ville de Caen, et envoyèrent par barges tout leur gain, draps, joyaux, vaisselle d'or et d'argent, et toutes autres richesses dont ils avoient grand'foison, jusques à leur grosse navie... Et trouva-t-on en la ville de Saint-Lo manants huit ou neuf mille, que bourgeois, que gens de métier; on ne peut croire à la grand'foison de draps qu'ils y trouvèrent... Louviers étoit une des villes de Normandie où l'on faisoit la plus grand'pleute de draperies, et étoit grosse, riche et marchande, mais point fermée; et fut robée et pillée, et conquirent les Anglois très-grand avoir... Point ne tournèrent les Anglois vers Rouen, où il y avoit grand'foison de gens d'armes de Normandie, mais ils allèrent à Vernon, et ardirent (brûlèrent) la ville. En après, ils ardirent Verneuil et tout le pays d'environ Rouen, et le Pont-de-l'Arche; et vinrent jusques à Mantes et à Meulan, et gâtèrent le pays de là environ; et partout trouvoient les ponts défaits, et tant allèrent qu'ils vinrent jusques à Poissi, et trouvèrent le pont rompu. Si s'arrêta le roi et y séjourna par cinq jours, et coururent ses maréchaux jusques bien près de Paris, et ardirent Saint-Germain en Laye, Saint-Cloud et Boulogne-de-lez-Paris et le Bourg-la-Roine, dont ceux de Paris n'étoient mie bien assurs, car elle n'étoit point adonc fermée : si se doutoient que les Anglois ne venissent par outre jusque-là. » (Froissart.) Cependant Godefroi d'Harcourt battait les bourgeois d'Amiens qui venaient au secours du roi de France.

Philippe effrayé quitta Paris, malgré les supplications des habitants. Édouard traita le Beauvaisis comme la Normandie, et marcha sur la Somme pour se rapprocher des Flamands, qui assiégeaient Béthune. Philippe le suivait de près; ses gens gardaient tous les ponts. Un garçon du pays indiqua un gué aux Anglais. Une fois arrivé dans le Ponthieu, Édouard s'arrêta pour faire reposer son armée, épuisée par cette retraite opérée à la hâte depuis Poissi. D'ailleurs il était sur l'héritage de sa mère, et il voulait le défendre. Il se logea « à pleins champs à tout son ost », entre la Broye et Créci.

DÉFAITE DE CRÉCI.

Le lendemain (26 août 1346), « Édouard se leva assez matin par raison, et ouït messe, et le prince de Galles son fils, et s'accommunièrent; et en telle manière la plus grand'partie de ses gens se confessèrent et mirent en bon état... En après, il fit faire et ordonner par son connétable et ses maréchaux trois batailles... Quand chacun comte, baron et chevalier sut quelle chose il devoit faire, le roi d'Angleterre monta sur un petit palefroy, et puis alla tout le pas de rang en rang, en amonestant et priant les comtes, les barons et les chevaliers qu'ils voulussent entendre et penser pour son honneur garder et défendre son droit; et leur disoit ces langages en riant si doucement et de si liée chère que qui fût tout déconforté si se pût-il réconforter en lui oyant et regardant. »

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

Vers midi, « il ordonna que toutes gens mangeassent à leur aise et bussent un coup. Ainsi fut fait comme il ordonna ; et puis s'assirent tous à terre, leurs bassinets et leurs arcs devant eux, en eux reposant pour être plus frais et plus nouveaux quand leurs ennemis viendroient. »

Les Anglais ne comptaient que deux mille hommes d'armes, cinq mille deux cents archers, et mille Gallois armés à la légere ; mais les Anglais étaient les premiers archers de l'époque. Ces mercenaires savaient obéir, et Édouard savait commander. Entre une petite armée, — organisée à la moderne, bien commandée, bien disciplinée, pourvue d'une artillerie qui allait tonner pour la première fois sur un champ de bataille, — et cette cohue féodale qui s'avançait sans ordre, sans discipline, sans unité dans le commandement, la victoire ne pouvait balancer ; le système militaire du moyen âge devait succomber à Créci sous les coups du génie naissant de l'âge moderne.

Philippe de Valois, parti le matin d'Abbeville, n'arriva qu'à l'heure de vêpres en face des Anglais. Il voulut d'abord faire reposer ses gens fatigués d'une marche de six lieues, et remettre l'attaque au lendemain ; mais ses maréchaux ne purent retenir les chevaliers ; ceux qui étaient derrière refusèrent de s'arrêter : le point d'honneur exigeait qu'ils allassent aussi avant que les premiers, et ceux-ci, se voyant rejoints, marchaient en avant pour rester au premier rang. Ils chevauchèrent ainsi, *sans arroy et sans ordonnance*. Le roi lui-même, quand il aperçut les Anglais, « la bataille du prince de Galles tout devant, leurs archers mis en manière d'une herse, et les gens d'armes au fond de la bataille, le sang lui mua, car il les héoit, et ne se fût adouc nullement refrené ni abstenu d'eux combattre. » Il ordonna de faire avancer les quinze mille arbalétriers génois et de commencer la bataille. Les archers étaient fatigués ; « ils dirent qu'ils n'étoient mie ordonnés de faire grand exploit de bataille. Ces paroles volèrent jusques au comte d'Alençon, qui en fut durement courroucé, et dit : « On se doit bien charger de » telle ribaudaille qui faillent au besoin. » Alors tomba une forte averse, qui mouillait les cordes des arbalètes des Génois ; les Anglais cachèrent les leurs sous leurs chaperons. Quand le soleil revint, les archers anglais, qui l'avaient par derrière, tandis que les Français le recevaient *droit en l'œil*, « firent voler leurs sagettes de grand'façon, qui entrèrent et descendirent si ouniement sur les Gennevois que ce sembloit neige. Les Gennevois, qui n'avoient pas appris à trouver tels archers que sont ceux d'Angleterre, furent tantôt déconfits, et coupèrent les plusieurs les cordes de leurs arcs, et les aucuns les jetoient jus ; si se mirent ainsi



Trois Sergents d'armes. — D'après une miniature du quatorzième siècle.

au retour... Le roi de France, quand il vit leur pauvre arroy, commanda et dit : « Or tôt, tuez » toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent » la voie sans raison. » Alors les gens d'armes français chargèrent leurs archers. Cependant les Anglais, profitant de ce désordre, tiraient sur les uns et les autres « en la plus grand'presse, qui rien ne perdoient de leur trait ; car ils empalloient et féroient, parmi le corps ou parmi les membres, gens et chevaux qui là chéoient et trebuchoient à grand meschef. »

Le vieux roi de Bohême, « qui ne véoit goute et étoit aveugle », apprit par ses gens le désastre qui commençait. « Ha ! dit-il, c'est un petit signe « pour nous. » Adonc dit le roi à ses gens une grand' vaillance : « Seigneurs, vous êtes mes hommes, » mes amis et mes compagnons ; je vous prie et » requiers très-espécialement que vous me meniez



Bataille de Créci (25 août 1346). — Miniature d'un manuscrit des *Chroniques* de Froissart, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

» si avant que je puisse tirer un coup d'épée... » Si que pour eux acquitter et qu'ils ne le perdissent de presse, ils se lierent par les freins de leurs chevaux tous ensemble et mirent le roi leur seigneur tout devant, et ainsi s'en allèrent sur leurs ennemis... Et si bien le servirent, si avant le boutèrent sur les Anglois, que tous y demeurèrent, et furent trouvés lendemain sur la place autour de leur seigneur, et leurs chevaux tous alloiés ensemble. »

Cependant la nuit approchait. Jean de Hainault conseilla à Philippe la retraite. « Le roi, qui tout frémissoit d'ire et de mautalent, ne répondit point adonc, mais chevaucha un petit plus avant. » Il voyait le comte d'Alençon son frère et le comte de Flandre tourner les archers anglais et aborder les gens d'armes du prince de Galles. Il voulut les rejoindre, mais les archers étaient là comme une barrière. Jean de Hainault, par une charge désespérée, parvint à les couper en deux ; mais il revint seul par le même chemin, et faillit périr sous son cheval renversé ; son page le sauva. Enfin des chevaliers « rompirent les archers et vinrent jusques aux gens d'armes combattre aux épées, main à main, moult vaillamment. » Le prince de Galles allait être écrasé ; la seconde *bataille* vint à son

secours. On envoya demander de l'aide à Édouard, qui commandait la troisième. « Mon fils est-il mort, ou aterré, ou si blessé qu'il ne se puisse aider? dit le roi... Dites-leur qu'ils ne m'envoient mes-huy requerre, tant que mon fils soit en vie... Qu'ils laissent à l'enfant gagner ses éperons, car je veux, si Dieu l'a ordonné, que la journée soit sienne. » Cette réponse valut aux Anglais la victoire. Les gens d'armes du prince de Galles tuèrent le comte de Flandre et le comte d'Alençon ; sur un autre point, le comte de Blois et le duc de Lorraine « étoient enclos d'une route d'Anglois et de Gallois, qui nulluy ne prenoient à rançon ni merci, car entre eux ils l'avoient ainsi au matin ordonné. »

Le roi de France n'avait plus que soixante hommes autour de lui. Jean de Hainault prit la bride de son cheval et emmena le roi, lui cinquième et comme par force. Philippe arriva de nuit au château de Broye : « Ouvrez, ouvrez, châtelain, disait-il; c'est l'infortuné roi de France. » A minuit, il prit des guides qui le menèrent à Amiens. — Le lendemain, les *communiers* de Rouen et de Beauvais, qui ne savaient rien de la bataille, tombèrent par un épais brouillard au milieu des Anglais. Sept mille de ces malheureux furent encore massacrés. On compta sur le champ de bataille de Créci trente mille soldats, douze cents chevaliers *d'un écu*, quatre-vingts *bannerets* et onze princes.

SIÉGE DE CALAIS.

Édouard marcha sur Calais. Les villes maritimes de l'Angleterre, dont les corsaires de Calais ruinaient le commerce, lui donnèrent une flotte formidable. Édouard voulait se rendre maître du détroit et prendre pied en France. La place était forte et bien protégée par ses marais; Édouard, prévoyant un long siége, s'installa à demeure devant Calais, y bâtit une ville en bois, *Villeneuve-la-Hardie*, y établit un marché, et son armée y vécut dans l'abondance. « Il ne fit point assaillir la ville de Calais, car bien savoit qu'il y perdroit sa peine ; tout cet hiver y demeura », protégeant son armée par une ceinture de forteresses, « et pour eux tollir et clore le pas de la mer, il fit faire et charpenter un châtel haut et grand, et fit ledit châtel asseoir droit sur la rive de la mer, si près que rien ne pouvoit entrer ni issir que tout ne fût confondu. »

Le 27 juillet, « si s'émut le roi de France et se partit de la cité d'Arras; et bien avoit deux cent mille hommes, et s'en vinrent droit sur le mont de Sangattes, entre Calais et Wissant... Ceux de Calais cuidèrent certainement être tantôt désassiégés. » Mais tous les passages étaient gardés; on ne put arriver à l'ennemi, ni par les marais, ni par les dunes. Philippe envoya quatre seigneurs au roi d'Angleterre pour lui demander de choisir une place où l'on pût combattre. L'Anglais n'écouta point cette demande naïve; il aimait mieux attendre et prendre Calais à coup sûr.

Philippe, ne pouvant rien faire, donna congé à son armée. « Quand ceux de Calais virent le délogement de leurs gens, si furent tous déconfits, et n'a si dur cœur au monde qui n'en eût eu pitié. » Aucun espoir ne leur restait; la famine durait depuis longtemps : il fallut se rendre. Le roi voulait les faire pendre tous comme pirates ; ses chevaliers l'en empêchèrent, de crainte de représailles; ils lui dirent qu'après cela ses gens n'oseraient plus se défendre dans des places. D'ailleurs, Jean de Vienne, capitaine de Calais, refusait de se rendre à *la volonté* du roi. « Nous sommes céans, disait-il, un petit de chevaliers et d'écuyers qui loyalement à notre pouvoir avons servi notre seigneur le roy de France ; mais ainçois en souffririons-nous telle mésaise que oncques gens n'endurèrent la pareille, que nous consentissions que le plus petit garçon ou varlet de la ville eût autre mal que le plus grand d'entre nous. » Édouard céda. Il exigea seulement que six des plus notables bourgeois lui apportassent les clefs, pieds nus, tête nue, « et les *hars au col*. De ceux, il en feroit sa volonté, et le demeurant le prendroit à merci. »

Quand ceux de Calais furent tous venus au son de la cloche et assemblés dans la halle, et qu'ils apprirent la décision du roi, ils commencèrent tous, hommes et femmes, à crier et à pleurer. Mais bientôt Eustache de Saint-Pierre, le plus riche bourgeois de la ville, s'offrit le premier. Cinq autres se joignirent à lui ; c'étaient des premiers de la ville. Ils vinrent se mettre à genoux et les mains jointes devant le roi. Celui-ci les regarda « *très-ireusement*, car il les héoit fort; et quand il parla, il commanda que on leur coupât tantôt les têtes. » Les Anglais pleuraient tous et suppliaient en vain le roi : « Souffrez-vous, répondit-il, il n'en sera autrement; mais on fasse venir le coupe-tête. » Il fallut que la reine se jetât à ses genoux pour obtenir merci.

On chassa tous les habitants, sauf quelques-uns qui se firent Anglais. Calais devint une colonie anglaise. Édouard réussissait partout; pendant le siége, la reine avait chassé les Écossais et fait leur roi prisonnier. Charles de Blois s'était fait prendre au siége de la Roche-de-Rien.

PESTE NOIRE. — FLAGELLANTS.

La guerre et ses suites, le pillage et la famine, avaient déjà bien abattu et dépeuplé la France quand éclata la peste noire, « dont bien la tierce partie du monde mourut ». Elle commença dans le Midi en 1347, à Paris l'année suivante, et se répandit par tout le monde, enlevant en quelques lieux les deux tiers, et même les neuf dixièmes de la population. A Narbonne, il périt trente mille personnes; à Paris, on compta cinq cents ou huit cents morts par jour. La maladie était presque toujours foudroyante. On crut à l'empoisonnement

de l'air et des eaux; on accusa, on massacra les juifs. Puis une folie étrange se répandit dans le peuple. Les hommes se levaient en masse, abandonnant leurs demeures, et courant le monde au hasard, demi-nus, portant une croix rouge, chantant des cantiques en langue vulgaire, et se frappant avec des fouets armés de pointes de fer. Ils croyaient retrouver ainsi, en trente-trois jours et demi de mortifications, leur innocence baptismale.



Statue de Philippe VI, à Saint-Denys.



Blanche de Navarre; revers de la médaille d'or de Philippe VI. (Voy. p. 442.)

La peste finie, les survivants, heureux de se sentir vivre, ne songèrent plus qu'à jouir de la vie. Ce n'étaient partout que fêtes, mariages et baptêmes. La famille royale donnait l'exemple : le vieux roi épousa la fiancée de son fils, sa cousine Blanche, âgée de dix-huit ans; le fils prit à la place l'héritière d'Auvergne et de Boulogne, et le petit-fils se maria avec la fille du duc de Bourbon. Philippe de Valois mourut bientôt après (1350).

JEAN II.

Le nouveau roi de France fut sacré à Reims un mois après la mort de Philippe VI, le 25 septembre 1350. Il avait trente et un ans. Après le règne malheureux qui venait de s'accomplir, il eût fallu toute l'énergie d'un esprit clairvoyant et sage pour fermer des plaies encore saignantes; mais Jean était un esprit borné, opiniâtre comme son père, plein d'orgueil, ami du faste et des plaisirs; ses plus grandes vertus étaient le courage physique et le désir sincère de mériter le renom de parfait chevalier. Le jour de son sacre, il voulut com-



Portrait de Jean II. — Au Musée des Souverains (autrefois au cabinet des estampes).

mencer à se montrer magnifique en donnant des fetes pompeuses où il conféra la chevalerie à ses deux premiers fils, dont l'aîné, Charles, était dans sa quatorzième année (voy. p. 261, col. 2), à son frère Philippe, duc d'Orléans, au duc de Bourgogne Philippe de Rouvre, âgé de cinq ans à peine, et à une foule de jeunes seigneurs. Parmi eux étaient les deux fils de Robert d'Artois, prisonniers depuis leur enfance, quoiqu'ils fussent innocents de la trahison commise par leur père; Jean venait de leur faire rendre la liberté. C'était bien réparer une injustice de Philippe de Valois et faire un acte très-agréable à la noblesse.

Le nouveau roi voulut montrer sans doute, dès les premiers moments de son règne, qu'autant il était bon pour les opprimés, autant il serait terrible pour les pervers. Le connétable de France, Raoul, comte d'Eu et de Guines, captif des Anglais depuis la prise de Caen, avait obtenu d'eux la permission de venir en France amasser sa ran-



Ancien tableau de la sacristie de la Sainte-Chapelle, figurant Jean II, un prélat, et un personnage à genoux qui présente au roi un diptyque. — D'après Gaignières.

çon. Le roi le fit arrêter par le prévôt de Paris à l'hôtel de Nesle où il logeait, et, deux jours après, on le décapita pendant la nuit dans l'hôtel même, sans explication ni jugement (19 novembre), en présence du duc de Bourbon, du comte d'Armagnac, du comte de Boulogne et de quelques autres seigneurs qui avaient reçu de lui-même, ce fut du moins le bruit qu'on répandit, l'aveu de ses « grandes trahisons ».

On suppose que son crime consistait dans le projet qu'il avait formé de céder au roi d'Angleterre, pour rançon, son château de Guines, et le fait est d'autant plus vraisemblable qu'aussitôt après sa mort, ses gens irrités livrèrent, en effet, la place au gouverneur anglais de Calais. Jean donna la ville d'Eu au fils aîné de Robert d'Artois, et l'épée de connétable à celui de ses courtisans qu'il aimait le plus, Charles d'Espagne. Celui-ci était un descendant des infants de la Cerda, devenu tout Français, chevalier de grand cœur et de grande hardiesse, vaillant dans les armes, plein de courtoisie, homme de belle figure et de belles manières. Peu de jours après, le roi se mit en route pour le Midi. Il voulait aller visiter le saint-père à Avignon, prendre possession de la seigneurie de Montpellier, et d'abord parcourir la Bourgogne, dont il était administrateur au nom du jeune Philippe, son beau-fils. Mais avant de partir, aiguillonné déjà par le besoin de subvenir par des moyens extraordinaires à ses prodigalités, il avait convoqué à Paris, pour le 8 février (1351), une assemblée des États généraux du royaume.

Les assemblées d'États, soit généraux, soit seulement provinciaux, étaient le moyen ordinaire employé par les rois, depuis Philippe le Bel, pour obtenir de leurs sujets, légalement et de bon gré, des suppléments aux revenus ordinaires de la couronne. Ils avaient l'avantage d'exciter peu de murmures, puisque l'impôt qu'ils accordaient était librement consenti, et de n'exiger aucune dépense de perception, car les provinces et les villes se chargeaient elles-mêmes de l'assiette et de la rentrée des sommes imposées; mais ils offraient le danger d'appeler l'attention des bourgeois et d'autoriser leur contrôle sur les actions et les dépenses de la cour. L'importance de ce point devait être bientôt démontrée.

Cette fois, il y avait des motifs très-plausibles aux demandes du roi. Il avait d'abord à demander son droit de joyeux avénement; puis, la trêve avec l'Angleterre expirait au 1er août, et après l'exécution du connétable, suivie de la reddition de Guines aux Anglais, il était sûr que la guerre allait recommencer. Édouard III accusait Jean d'avoir commis cet acte de rigueur uniquement pour le frustrer d'une riche rançon.

Au mois d'août, donc, les hostilités furent reprises dans toutes les provinces du royaume où la domination anglaise tenait encore : en Guyenne, en Saintonge, en Bretagne; mais elles ne furent conduites avec activité ni d'un côté ni de l'autre, et après un échec des Français pres de Taillebourg, suivi de la prise faite par eux de Saint-Jean-d'Angéli, elles se bornèrent à une guerre de partisans : surprises de châteaux ou petites villes, et pillages dans les campagnes. Au milieu de ces petits exploits où se donnaient carrière le courage individuel et la passion d'imiter les romans de chevalerie, la valeur bretonne se signala par un fait d'armes célèbre.

Robert de Beaumanoir, chevalier breton, commandait au château de Josselin (Morbihan), et la ville de Ploermel, située à quelque distance, était gardée par un capitaine anglais nommé Richard Bramborough. Les Français envoyèrent proposer aux Anglais de se mesurer trente contre trente pour l'honneur de leurs dames. Le défi fut aussitôt accepté, et l'on se rencontra dans une lande, à moitié chemin entre Ploërmel et Josselin. Ils descendirent de cheval pour combattre; chacun avait apporté toutes les armes qu'il avait voulu prendre, lance, épée, dagues ou haches; et ils commencèrent, en présence de spectateurs venus de tous les environs, un tournoi terrible. « Là furent faites, dit Froissart (liv. I), aussi grandes prouesses d'armes que si tous eussent été Rolands ou Oliviers. » Les Anglais eurent d'abord l'avantage : trois Français furent pris aux premières passes; mais Bramborough ayant été renversé d'un coup de lance, le désordre se mit parmi les siens. Le capitaine breton tomba à son tour, et comme il demandait à boire, un de ses compagnons, Geoffroi Dubois, lui cria ce mot devenu fameux : « Bois ton sang, Beaumanoir! » Les deux partis s'épuisaient et rien n'était encore décidé, lorsqu'un des Français, le sire de Montauban, qui seul était resté à cheval, vint prendre les Anglais en flanc et en renversa sept du même choc. Ses compagnons pénétrèrent par la brèche qu'il avait ouverte, et taillèrent en pièces la troupe anglaise, dont les débris se rendirent. Sur soixante hommes, il y avait treize morts, dont neuf anglais, et tout le reste, vaincus ou vainqueurs, était criblé de blessures. Le combat des Trente fut chanté par les poëtes, et les souvenirs qu'il laissa servirent longtemps à consoler l'amour-propre national, souvent froissé dans le cours de la lutte qu'il avait encore à soutenir contre l'Angleterre.

Cependant le pape Clément VI étant mort, son successeur, Innocent VI, Français de naissance, employa son zèle à ramener la paix, et obtint du moins des armistices. Mais il fallait qu'Édouard III et Jean rivalisassent même quand ils avaient posé les armes. Une aventure de galanterie avait été pour Édouard l'occasion de créer, en 1349, l'ordre de la Jarretière ou confrérie de Saint-Georges, fraternité d'élite choisie au sein de la chevalerie. Il s'en fit le chef, il lui donna des statuts, et elle devait viser par ses grandes actions à imiter les preux imaginaires du roi Arthur et de la Table-Ronde. Le roi Jean voulut avoir aussi son ordre :



Sceau de Jean II.

il institua celui de « l'Étoile », ou de « Notre-Dame de la Noble-Maison », par lequel il pensait éclipser l'institution anglaise. « En ce temps (nov. 1351), ordonna le roi Jean une belle compagnie sur la manière de la Table-Ronde, de laquelle devoient être trois cents chevaliers des plus suffisants, et eut dessein le roi Jean de faire une belle maison et grande à ses coûts auprès de Saint-Denys, là où tous les compaignons devoient repairer (se trouver) à toutes les fêtes solennelles de l'an. Et leur falloit jurer que jamais ils ne reculeroient en bataille

plus loin de quatre arpents, mais plutôt mourroient ou se rendroient pris. Si fut la maison presque faite et encore est elle, assez près de Saint-Denys. Et si il avenoit que aucuns des compagnons de l'Étoile, en vieillesse, eussent mestier de estre ajdés et que ils fussent affoiblis de corps et amoindris de chevance, on lui devoit faire ses frais en la maison bien et honorablement pour lui et pour deux varlets si en la maison vouloit demeurer. » (Froissart, liv. III.)

L'ordre de l'Étoile n'eut qu'une existence éphémère, malgré ce qu'il y avait d'utile, et même de digne d'un temps plus avancé, dans une fondation qui tentait d'assurer à la noblesse une sorte d'hôtel des invalides. Cette idée du roi Jean indique bien l'état de dépérissement où commençait à tomber la féodalité. L'affranchissement progressif des roturiers, les entraves de plus en plus fortes qui s'opposaient à ce qu'on pillât arbitrairement ses vassaux, détruisaient l'aisance de la noblesse, déjà entamée par les croisades, par l'état de guerre perpétuelle et par les besoins d'un luxe croissant. Les précautions bienfaisantes des statuts de l'Étoile eussent fait rougir un baron du temps de saint Louis; mais au milieu du quatorzième siècle, la noblesse était obligée de se faire payer son service militaire; un chevalier en campagne recevait du roi vingt sous par jour, quarante s'il était chevalier banneret, et peu à peu cette aristocratie avide et exigeante tombait tout entière à la charge du trésor royal. L'amour du faste et des fêtes déployé par Philippe le Bel et par les Valois ne suffisent pas à expliquer leur misère et la perturbation financière qui signala leurs règnes, surtout celui de Jean. Lorsqu'il monta sur le trône, le marc d'argent valait cinq livres cinq sous; à la fin de 1351, il valait onze livres; l'année suivante, il ne valait plus que quatre livres cinq sous; mais en 1353 il remontait à douze. Chaque année, le cours changeait en vertu d'ordonnances par lesquelles le roi le faisait hausser ou baisser, suivant les nécessités du moment, à ce point que, dans l'espace de la seule année 1352, il fut rendu sur les monnaies seize ordonnances qui toutes apportaient quelque changement de ce genre. Il y eut, sous le règne de Jean, quatre-vingt-six fixations différentes de la valeur du marc d'argent. De plus, le titre réel de la monnaie était toujours extrêmement inférieur à la valeur nominale que lui attribuaient les édits, et l'on rendait en même temps d'autres ordonnances pour forcer le commerce à livrer à un taux raisonnable les denrées et marchandises que ces fluctuations folles faisaient monter à des prix exorbitants.

Faux-monnayeur plus encore que ne l'avaient été son père et son grand-père, Jean, malgré ses prétentions à la loyauté chevaleresque, en était réduit à faire profit de tout. Au mois de février 1353, il maria Jeanne, sa fille aînée, avec un jeune prince qu'il était important de s'attacher; c'était Charles, son cousin, qui par son père, Philippe comte d'Évreux, descendait en ligne directe de Louis, frère de Philippe le Bel, et, par sa mère, était plus proche encore du trône : sa mère était Jeanne de Navarre, fille unique de Louis le Hutin, que la prétendue loi salique, ou plutôt l'influence des Valois, avait dépossédée du trône de France. Ce Charles, né à Évreux en 1332, et roi de Navarre depuis le mois d'octobre 1349, par la mort de sa mère, était, au





Monnaie de Jean II.

dire de tous les historiens, déjà séduisant, non-seulement par un gracieux visage, mais par tous les dons de l'esprit; il était lettré, éloquent même, et possédait l'art de persuader et de diriger les hommes. Mais ces beaux dehors cachaient une âme dure et une ambition insatiable. En 1350, étant à Pampelune, il avait découvert une conjuration de ses Navarrais, et il l'avait réprimée avec une telle barbarie qu'on l'avait surnommé dès lors Charles le Mauvais, jugement populaire que le reste de sa vie ne fit que confirmer.

Charles n'était pas seulement, par ses États de Navarre, un allié précieux contre les Anglais dans la Guyenne; il avait de plus les comtés d'Évreux, de Mantes, de Meulan, et d'autres possessions importantes en Normandie et dans l'Ile-de-France; il avait aussi hérité de sa mère certains droits sur la Champagne, la Brie et le comté d'Angoulême. Jean crut, sans doute, en lui donnant sa fille avec une dot de cent mille écus d'or et de belles promesses, qu'il tenait assez sous sa main ce jeune homme à peine âgé de vingt ans, et qu'on pouvait, sans conséquence, s'approprier ce qui lui appartenait de la Champagne et de l'Angoumois. Il fit don du comté d'Angoulême à son favori, Charles d'Espagne. Les deux Charles se haïssaient déjà; ils se prirent de querelle; le connétable appela le Navarrais « mauvais traître », en l'accusant de machiner secrètement avec les Anglais, et celui-ci répliqua par des menaces de mort. En effet, peu de temps après, il trouva l'occasion de surprendre le connétable sans défense dans un faubourg de la ville de Laigle. Aussitôt il partit d'Évreux à la tête d'une troupe de cavaliers, parmi lesquels étaient Philippe de Navarre son frère, le bâtard de Mareuil son cousin, le comte d'Harcourt; et pendant qu'il attendait avec quelques-uns d'entre eux, non loin du logis de Charles d'Espagne, les autres égorgeaient ce malheureux dans son lit (8 janvier 1354). Le meurtrier courut se mettre en sûreté derrière

les murs d'Évreux, et de là il écrivit hardiment au conseil du roi, à l'Université de Paris et aux principales villes du royaume, qu'il n'avait fait qu'user de son droit et qu'il avait eu juste cause « d'occire le connétable pour ses grands méfaits et injures ». En même temps, prenant toutes ses précautions en homme habile, il faisait agir auprès du roi pour l'adoucir, et faisait dire partout des messes pour le repos de l'âme de Charles d'Espagne.

Le roi Jean, dans sa fureur, voulait d'abord faire juger et punir ce crime, ou mettre à feu et à sang la Navarre et le comté d'Évreux; mais on lui fit voir le danger de pousser à bout et de jeter dans les bras des Anglais un homme aussi dangereux que l'était le roi de Navarre, et il consentit non-seulement à lui accorder un accommodement, mais même à faire droit à une partie de ses réclamations. En retour d'une sorte d'amende honorable convenue à l'avance, que Charles consentit à faire devant le roi séant en sa cour des pairs (mars 1354), on lui assigna, en échange de ses droits sur l'Angoumois, plusieurs terres importantes de la Normandie, notamment le Cotentin tout entier. Le roi dévora cet affront, mais il ne songeait qu'à se venger : aussi, prudemment, Charles de Navarre quitta tout à coup ses riches possessions de Normandie, et, traversant secrètement la France, il se retira auprès du pape, à Avignon. Aussitôt ses fiefs furent séquestrés, et les gens d'armes du roi s'emparèrent de toutes ses villes normandes, à l'exception d'Évreux et de quelques autres qui fermèrent leurs portes.



Charles II, roi de Navarre, dit le Mauvais. — Vitrail de l'église Notre-Dame d'Évreux. (Gaignières.)

Bientôt l'on apprit qu'Édouard III, après de grands préparatifs, envoyait trois flottes contre trois divers points de la France, et que Charles le Mauvais était débarqué à Cherbourg à la tête de deux mille hommes (août 1355). Jean dut encore faire céder son ressentiment à l'intérêt public; il traita de nouveau avec le roi de Navarre, dont les créatures et les partisans étaient nombreux jusque dans son propre conseil, et, ayant ainsi rétabli la concorde en France, il fit à peu près face aux trois attaques mal combinées des Anglais. Il ne put empêcher cependant le prince de Galles, débarqué

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

à Bordeaux, de ravager cruellement le Languedoc et d'en ramener cinq mille charrettes de butin, sans que le comte d'Armagnac, gouverneur de la province, fît seulement mine de la défendre.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1355.

Après cette faible campagne, le roi était encore à bout de ressources. Il avait tiré de la falsification des monnaies tout ce qu'elle pouvait produire, et les souffrances du peuple ne cessaient de croître aussi bien que son mécontentement. Son dernier recours était de composer avec les États généraux. Jusqu'alors ces assemblées avaient fait du bruit, sauf en une circonstance : lorsque Philippe le Bel avait réclamé l'appui de tout son peuple pour résister aux prétentions du pape. On les convoquait, non pas régulièrement, mais fréquemment, presque chaque année, depuis que les revenus ordinaires de la royauté ne lui suffisaient plus, c'est-à-dire depuis les dernières années du treizième siècle. Tantôt elles étaient générales, tantôt partielles, et le roi traitait volontiers dans chaque assemblée avec les députés d'une province, et séparément avec les députés d'une autre. C'est ainsi que Jean avait fait jusque-là. Les ordonnances qu'il rendait sur la demande d'une même assemblée ne portaient nullement le caractère de règlements dictés par l'intérêt général ; ce n'étaient que des traités particuliers inspirés par les idées les plus contradictoires. Ainsi, aux États de 1351, la noblesse de Vermandois et de Picardie avait accordé au roi des subsides sous la condition que le droit de guerre privée serait rétabli dans leur province, et les bourgeois normands sous la condition que le même droit serait définitivement supprimé.

En 1355, tous les yeux semblent avoir été frappés du désordre effrayant des finances, et tous les esprits émus du péril de l'État. Ce sentiment du danger commun imprima pour la première fois à cette assemblée un air de grandeur et d'énergie nationale. Du moins est-ce le fait qui ressort des décisions qu'elle arrêta de concert avec le roi ; car, pour les écrivains du temps, à peine l'ont-ils remarquée. L'assemblée se réunit à Paris, dans la grand'chambre du Parlement, le 2 décembre ; elle se composait seulement des députés des provinces de langue d'*oui*. Cependant on y voyait des représentants du Poitou, du Limousin, de l'Auvergne, du Périgord et du Lyonnais. Le chancelier de France, Pierre de Laforêt, archevêque de Rouen, fit l'ouverture des délibérations en exposant, au nom du roi, les maux et les besoins de l'État ; Jean de Craon, archevêque de Reims, répondit pour le clergé ; le duc d'Athènes, pour la noblesse ; et, pour tous ceux qui n'étaient ni de l'un ni de l'autre des ordres privilégiés, le prévôt des marchands de Paris, Étienne Marcel. Tous protestèrent de leur zèle pour le service du roi « et requirent délibération de parler ensemble, laquelle leur fut accordée. » (Froissart.) Deux ordonnances, rendues à la fin du mois, firent connaître le résultat de ces conférences. L'assemblée accorda au roi 50 000 livres parisis (cinq millions), somme nécessaire pour entretenir pendant une année trente mille hommes d'armes, c'est-à-dire cent mille combattants ; elle devait être réalisée au moyen d'une gabelle sur le sel et d'une imposition de 8 deniers par livre sur toute marchandise vendue. Mais cette concession était faite aux conditions suivantes :

Neuf commissaires nommés par les États, et ne devant rendre compte qu'aux États seuls, devaient percevoir et ensuite distribuer la somme accordée, « non pas à nous, mais à nos gens d'armes, dit le roi, et uniquement pour le fait de la guerre. » L'impôt devait frapper tout le monde, sans exception ni privilége ; les prélats, les princes et le roi lui-même se soumettaient à le payer comme les gens du peuple. Le roi promettait de mettre un terme à son prétendu droit de changer par ordonnance la valeur de la monnaie, qui resterait fixée désormais à 6 livres tournois le marc d'argent (8 fr. 33 c. la livre). Un autre droit, qui avait toujours été exercé comme tel depuis les temps antiques, mais qui soulevait depuis un demi-siècle des réclamations désespérées, était le *droit de prise*, d'après lequel le roi et les princes dans leurs voyages pouvaient, partout où ils passaient, vivre aux dépens des habitants et faire des réquisitions forcées, pour eux et leurs gens, de vivres, de meubles et de charrois. Le droit de prise était aboli, et liberté donnée aux populations de résister à ces enlèvements arbitraires par la force ; « et s'ils n'étoient pas assez forts, ils pouvoient appeler aide de leurs voisins et villes prochaines, lesquels se pouvoient assembler par cri ou autrement, selon ce que bon leur sembloit. » L'abolition des emprunts, des monopoles, des abus commis par les troupes royales, d'autres réformes encore, furent ébauchées dans cette assemblée mémorable. Enfin elle s'ajourna au 1er mars 1356 pour vérifier l'emploi de la somme qu'elle avait votée ; elle résolut de se réunir tous les ans pour régler de même les finances de l'État avec la permission du roi, et déclara que ses délibérations n'auraient point d'effet « si elles ne sont, dit-elle, du commun consentement de tous les trois ordres, sans que la voix des deux puisse conclure la tierce, ni la lier. »

On peut croire que des mesures si nouvelles et si contraires aux vieux abus émanaient d'une puissance nouvelle elle-même, de la bourgeoisie, et non des deux autres ordres. Tel était le résultat de l'éducation donnée aux hommes des bonnes villes du royaume par l'habitude de leurs administrations communales. Dans les petites sociétés républicaines que formaient les communes, la justice, la régularité, l'exacte économie, et le sain emploi des finances au profit non des chefs de la cité, mais de tous ses habitants, étaient le fait journalier qu'eux et leurs pères avaient toujours eu sous les yeux. La gestion des finances de l'État, telle qu'elle était pratiquée alors, c'est-à-dire con-

sistant à distribuer ses meilleures ressources en dons souvent scandaleux entre les parents du roi, ses favoris ou les gens de sa maison, et à se jeter dans des mesures extrêmes ou frauduleuses pour combler les vides du trésor, devaient les frapper comme un spectacle déplorable. La pensée d'appliquer à l'État l'ordre scrupuleux qui régnait dans la commune était donc celle qui devait naître dans tous leurs esprits. Mais, dès cette époque, la France se montra très-prompte et très-résolue pour prendre des décisions sages et généreuses, mais très-inintelligente dès qu'il s'agissait de les appliquer et de faire passer ses vœux dans le domaine de la pratique. L'égoïsme se montra partout : le menu peuple accueillit très-mal l'impôt sur les marchandises; la noblesse fomenta le mécontentement; tous les Français douteux, au premier rang desquels étaient les nombreux amis du roi de Navarre, refusèrent ouvertement de payer et chassèrent les collecteurs délégués des États, en sorte que ceux-ci, quand vint le moment de leur nouvelle assemblée (1er mars 1356), furent obligés de reconnaître qu'ils s'étaient trompés dans leurs calculs, et que l'impôt ne produisait rien. Ils le remplacèrent par une taxe sur les revenus, combinée de telle manière que celui qui avait cent sous de gages devait payer dix sous, tandis que celui qui jouissait de cent livres de revenus payait seulement quatre livres, et, s'il avait davantage, il ne payait que deux livres pour chaque centaine de plus. C'était donc un arrangement par lequel les pauvres payaient dix pour cent, et les riches deux. C'était aussi le temps où les pauvres paysans, qui portaient le plus lourd de ce fardeau, et les nouvelles recrues qu'on faisait pour la guerre, commençaient à être appelés, par dérision, du nom de *Jacques Bonhomme*.

JEAN ARRÊTE CHARLES LE MAUVAIS.

Le roi Jean, qui n'avait pas sincèrement pardonné à Charles le Mauvais l'assassinat de Charles d'Espagne, saisit l'occasion que le Navarrais sembla lui offrir en excitant la Normandie contre la perception des taxes nouvelles. « Je ne veux nul maître en France, sinon moi », dit-il; et il agit avec l'énergie d'un homme décidé à en finir avec un ennemi. Il avait investi son fils aîné, le Dauphin Charles, du gouvernement du duché de Normandie; celui-ci s'était donc formé une petite cour à Rouen et vivait en bonne intelligence avec Charles de Navarre. Un jour ces jeunes gens dînaient ensemble dans le château de Rouen, avec Jean Malet, sire de Graville, le comte de Harcourt et plusieurs autres seigneurs, quand le roi Jean, arrivant à la tête d'une centaine de lances, força une poterne du château qui donnait dans la campagne, et fit tout à coup irruption dans la salle du festin, armé de toutes pièces et précédé d'un de ses maréchaux de France, l'épée nue, qui s'écria : « Nul ne bouge s'il ne veut mourir de cette épée! » A cette vue, la plupart des conviés cherchèrent à s'enfuir; mais les principaux furent arrêtés, malgré les supplications du duc de Normandie. Le roi porta la main sur Charles le Mauvais, en lui disant : « Traître, tu n'es pas digne de te seoir à la table de mon fils! » Et comme il le tirait rudement en parlant ainsi, un valet du roi de Navarre, nommé Nicolas Doublet, s'élança sur Jean le couteau à la main. Les gens du roi désarmèrent ce serviteur dévoué, le mirent, avec les sires d'Harcourt, de Graville et de Maubué, sur une charrette qu'ils avaient amenée tout exprès avec eux, et l'on se dirigea vers le lieu des exécutions publiques de la ville. A mi-chemin, le cortége s'arrêta, les quatre têtes furent tranchées, et la charrette poursuivit son chemin jusqu'au gibet pour y déposer les cadavres (16 avril 1356). Charles le Mauvais fut conduit au Château-Gaillard, puis au Châtelet de Paris, et traité sans miséricorde; plusieurs fois on lui annonça d'avoir à se préparer à la mort, quand ce n'était qu'une feinte cruelle.

Cette violence n'était pas de la force; elle indiquait seulement la ferme volonté du roi de ne pas laisser derrière lui d'ennemis domestiques au moment où, se trouvant enfin par la bonne volonté des États à la tête d'une grande armée, il avait résolu de faire aux Anglais une guerre à outrance. Il commença par envoyer quelques troupes se mettre en possession des domaines normands de Charles de Navarre et de ses adhérents; mais son agression était prévue dès longtemps, et un certain nombre de seigneurs de Normandie, ayant à leur tête les d'Harcourt, avec Philippe et Louis de Navarre, frères de Charles, ne craignirent pas d'user fièrement des droits féodaux et de faire dénoncer publiquement la guerre à « Jean de Valois, se disant roi de France ». Leurs places étaient fortes et bien garnies; le duc de Lancastre et le prétendant au comté de Bretagne, Jean de Montfort, vinrent à leur aide. Bientôt la Normandie tout entière allait être en feu.

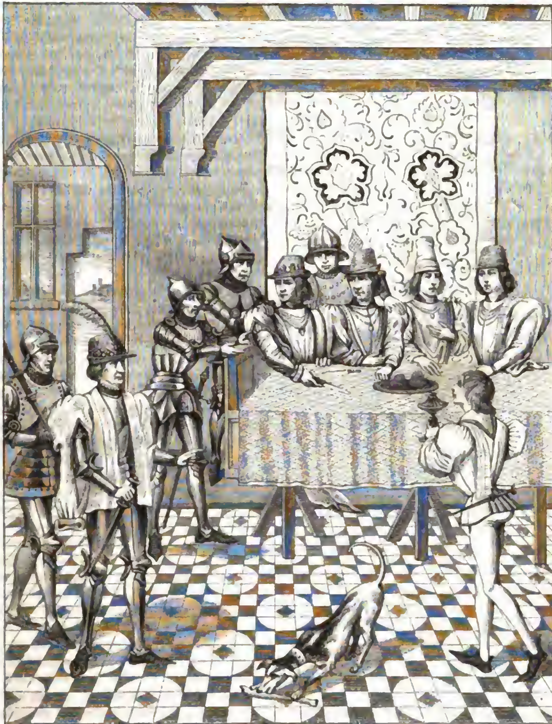
DÉFAITE DE POITIERS. — JEAN PRISONNIER.

Comme le roi Jean était devant Breteuil, il apprit que le prince de Galles, parti de Bordeaux avec une petite armée, s'avançait vers la Loire, après avoir encore une fois ravagé le Midi. Il courut au-devant de lui avec toutes ses forces. L'Anglais, pour n'avoir pas l'air de fuir, continua sa campagne, perdit encore trois jours à prendre le château de Romorantin, et se dirigea lentement sur Poitiers. Mais vingt mille hommes d'armes français avaient franchi la Loire en divers endroits et suivaient la même route à marches forcées. Ils croyaient poursuivre l'ennemi, et ils l'avaient dépassé. Ce ne fut qu'aux environs de Poitiers qu'on se reconnut. La fortune souriait au roi; il était parvenu par sa rapidité à enfermer les Anglais entre la France et sa puissante armée.

Le prince Édouard et les siens virent du pre-

mier coup d'œil qu'ils n'avaient guère d'autre espoir que de vendre chèrement leur vie; ils choisirent une forte position sur une hauteur, au lieu dit Maupertuis, à deux lieues au nord de Poitiers, et s'y retranchèrent habilement. On était au samedi 17 septembre 1356. Laissons un contemporain raconter le désastre qui suivit.

« Quand vint le dimanche au matin, le roi de France, qui grand désir avoit de combattre les Anglois, fit en son pavillon chanter messe moult



Jean II arrête son beau-fils, Charles le Mauvais, dans le château de Rouen. — Miniature d'un manuscrit des *Chroniques* de Froissart, à la grande Bibliothèque de Paris.

solennellement devant lui, et s'accommunia, ainsi que ses quatre fils.

» Après la messe, se tirèrent devers lui les plus grands et les plus prochains de son lignage, le duc d'Orléans son frère, le duc de Bourgogne, le comte de Ponthieu, messire Jacques de Bourbon, le duc d'Athènes connétable de France, le comte d'Eu, le comte de Tancarville, le comte de Sarrebruche, le comte de Dampmartin, le comte de Ventadour, et moult d'autres qui y furent appelés. Là furent en conseil un grand temps, à savoir comment ils se maintiendroient. Si fut adonc ordonné que toutes gens se traissent sur les champs, et chacun seigneur développât sa bannière et mît avant, au nom de Dieu et de saint Denys, et que on se mît en ordonnance de bataille, ainsi que

pour tantôt combattre. Ce conseil et avis plut grandement au roi de France : si sonnèrent les trompettes parmi l'ost. Adoncques s'armèrent toutes gens, et montèrent à cheval. Là put-on voir grand' noblesse de belles armures, de riches armoiries, de bannières, de pennons, de belle chevalerie et écuyerie ; car là étoit toute la fleur de France ; ni nul chevalier et écuyer n'étoit demeuré à l'hôtel, si il ne vouloit être déshonoré.

» Là furent ordonnées, par l'avis du connétable de France et des maréchaux, trois grosses batailles. en chacune avoit seize mille hommes, dont



Chevalier coiffé du bassinet. (Quatorzième siècle.)—D'après un manuscrit d'environ 1360.

tous étoient passés et vérifiés pour hommes d'armes. Si gouvernoit la première le duc d'Orléans, à trente-six bannières et soixante-douze pennons ; la seconde, le duc de Normandie et ses deux frères, messire Louis et messire Jean ; la tierce devoit gouverner le roi de France. Si pouvez et devez bien croire que en sa bataille avoit grand' foison de bonne chevalerie et noble.

» Entrementes que ces batailles s'ordonnoient et mettoient en arroy, le roi de France appela messire Eustache de Ribeumont, messire Jean de Landas, messire Guichard de Beaujeu et messire Guichard d'Angle, et leur dit : « Chevauchez avant » plus près du convenant des Anglois, et avisez et » regardez justement leur arroi, et comment ils » sont, et par quelle manière nous les pourrons » combattre, soit à pied ou à cheval. » Et cils répondirent : « Sire, volontiers. »

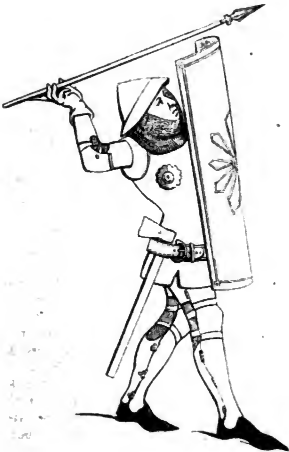
» Adoncques se partirent les quatre chevaliers dessus nommés du roi, et chevauchèrent avant, et si près des Anglois qu'ils conçurent et imaginèrent une partie de leur convenant. Et en rapportèrent la vérité au roi, qui les attendoit sur les champs, monté sur un grand blanc coursier ; et regardoit de fois à autre ses gens, et louoit Dieu de ce qu'il en véoit si grand'foison, et disoit tout en haut : « Entre vous, quand vous êtes à » Paris, à Chartres, à Rouen, ou à Orléans, vous » menacez les Anglois, et vous souhaitez le bassinet en la tête devant eux : or y êtes-vous, je » vous les montre ; si leur veuilliez montrer vos » mautalens et contrevenger les ennuis et les dépits qu'ils vous ont faits ; car sans faute nous les » combattrons. » Et cils qui l'avoient entendu répondoient : « Dieu y ait part ! tout ce verrons-nous » volontiers. »

» En ces paroles que le roi de France disoit et montroit à ses gens pour eux encourager, vinrent les quatre chevaliers dessus nommés, et fendirent la presse et s'arrêtèrent devant le roi. Là étoient le connétable de France et les deux maréchaux, et grand'foison de bonne chevalerie, tous venus et arrêtés pour savoir comment on se combattroit. Le roi demanda aux dessusdits tout haut : « Seigneurs, quelles nouvelles ? — Sire, bonnes ; si » aurez, s'il plaît à Dieu, une bonne journée sur » vos ennemis. — Telle l'espérons-nous à avoir, » par la grâce de Dieu, répondit le roi. Or nous » dites la manière de leur convenant, et comment » nous les pourrons combattre. » Adonc répondit messire Eustache de Ribeumont pour tous, si comme je fus informé ; car ils lui en avoient prié et chargé, et dit ainsi : « Sire, nous avons vu et » considéré les Anglois ; si peuvent être par estimation deux mille hommes d'armes, quatre mille » archers et quinze cents brigands (piétons). — » Et comment gisent-ils ? dit le roi. — Sire, répondit messire Eustache, ils sont en très-fort » lieu, et ne pouvons voir et imaginer qu'ils aient » que une bataille ; mais trop bellement et trop » sagement l'ont-ils ordonnée, et ont pris le long » d'un chemin fortifié malement de haies et de » buissons, et ont vêtu celle haie d'une part et » d'autre de leurs archers ; tellement que on ne » peut entrer ni chevaucher en leur chemin fors » que parmi eux. Si convient-il aller celle voie, si » on les veut combattre. En celle haie n'a que » une seule entrée et issue, où espoir quatre » hommes d'armes, ainsi que au chemin, pourroient chevaucher de front. Au coron d'icelle » haie, entre vignes et espinettes où on ne peut » aller ni chevaucher, sont leurs gens d'armes, » tous à pied ; et les gens d'armes ont mis tout » devant eux leurs archers en manière d'une

» herse : dont c'est trop sagement ouvré, ce nous » semble ; car qui voudra ou pourra venir par fait » d'armes jusques à eux, il n'y entrera nullement, » fors que parmi ces archers qui ne seront mie » légers à déconfire. »

» Adonc parla le roi, et dit : « Messire Eus- » tache, et comment y conseillez-vous à aller ? » Donc, répondit le chevalier, et dit : « Sire, tout » à pied, excepté trois cents armures de fer des » vôtres, tous des plus apperts et hardis, durs et » forts, et entreprenants, de votre ost, et bien » montés sur fleur de coursiers, pour dérompre et » ouvrir ces archers, et puis vos batailles et gens » d'armes vitement suivre tous à pied, et venir sur » ces gens d'armes main à main, et eux combattre » de grand'volonté. C'est tout le conseil que de » mon avis je puis donner ni imaginer ; et qui » mieux y scet, si le die. » Ce conseil et avis plut grandement au roi de France, et dit que ainsi seroit-il fait.

» Adoncques, par le commandement du roi, sur cet arrêt, se départirent les deux maréchaux, et chevauchèrent de bataille en bataille, et trièrent et élurent et dessevrèrent à leur avis, par droite élection, jusques à trois cents chevaliers et écuyers, les plus roides et plus apperts de tout l'ost, et chacun d'eux monté sur fleur de coursiers et armé de toutes pièces.




Gens de trait. (Quatorzième siècle.) — D'après un manuscrit antérieur à 1380.

» Quand les batailles du roi furent ordonnées et appareillées, et chacun sire dessous sa bannière et entre ses gens, et savoit aussi chacun quelle chose il devoit faire, on fit commandement de par le roi que chacun allât à pied, excepté ceux qui ordonnés étoient avec les maréchaux pour ouvrir et fendre les archers ; et que tous ceux qui lances avoient, les retaillassent au volume de cinq pieds, par quoi on s'en pût mieux aider, et que tous aussi ôtassent leurs éperons. Cette ordonnance fut tenue ; car elle sembla à tout homme belle et bonne.

» Ainsi que ils devoient approcher, et étoient, par semblant, en grand'volonté de requerre leurs ennemis, vint le cardinal de Pierregort, férant et battant devant le roi ; et s'étoit parti moult matin de Poitiers, et s'inclina devant le roi moult bas, en cause d'humilité, et lui pria à jointes mains, pour si haut seigneur que Dieu est, qu'il se voulût abstenir et affréner un petit tant qu'il eût parlé à lui. Le roi de France, qui étoit assez descendant à toutes voies de raison, lui accorda, et dit : « Vo- » lontiers ; que vous plait-il à dire ? — Très-cher » sire, dit le cardinal, vous avez ci toute la fleur » de la chevalerie de votre royaume assemblée » contre une poignée de gens que les Anglois sont » au regard de vous ; et si vous les pouvez avoir, » et qu'ils se mettent en votre merci sans bataille, » il vous seroit plus honorable et profitable à avoir » par cette manière, que d'aventurer si noble che-

» valerie et si grand' que vous avez ci : si vous » prie, au nom de Dieu et d'humilité, que je puisse » chevaucher devers le prince, et lui montrer en » quel danger vous le tenez. » Encore lui accorda le roi, et lui dit : « Sire, il nous plaît bien, mais » retournez tantôt. » A ces paroles se partit le cardinal du roi de France, et s'en vint moult hâtivement devers le prince, qui étoit entre ses gens tout à pied, au fort d'une vigne, tout conforté par semblant d'attendre la puissance du roi de France. Sitôt que le cardinal fut venu, il descendit à terre, et se traïst devers le prince, qui moult bénignement le recueillit; et lui dit le cardinal, quand il l'eut salué et incliné : « Certes, beau fils, si vous » aviez justement considéré et imaginé la puissance » du roi de France, vous me laisseriez convenir » de vous accorder envers lui, si je pouvois. » Donc, répondit le prince, qui étoit lors un jeune homme (1), et dit : « Sire, l'honneur de moi sauve » et de mes gens, je voudrois bien encheoir en » toutes voies de raison. » Adoncques, répondit le cardinal : « Beau fils, vous dites bien, et je vous » accorderai si je puis; car ce seroit grand'pitié » si tant de bonnes gens qui ci sont, et que vous » êtes d'un côté et d'autre, venoient ensemble par » bataille; trop y pourroit grand meschef avenir. »

» A ces mots se partit le cardinal du prince, sans plus rien dire; et s'en revint arrière devers le roi de France, et commença à entamer traités d'accord, et à mettre paroles avant, et à dire au roi, pour lui mieux atraire à son intention : « Sire, » vous ne vous avez que faire de trop hâter pour » eux combattre; car ils sont tous vôtres sans coup » férir, ni ils ne vous peuvent fuir, ni échapper, » ni éloigner : si vous prie que huy tant seulement, et demain, jusquès à soleil levant, vous » leur accordiez répit et souffrance. »

» Adoncques commença le roi de France à irriter un petit, et ne voulut mie ce répit accorder à la première prière du cardinal, ni à la seconde; car une partie de ceux de son conseil ne s'y consentoient point, et par espécial messire Eustache de Ribeumont et messire Jean de Landas, qui étoient moult secrets du roi. Mais ledit cardinal pria tant et prêcha le roi de France, que il se consentit, et donna et accorda le répit à durer le dimanche tout le jour et lendemain jusques à soleil levant; et le rapporta ainsi ledit cardinal moult vitement au prince et à ses gens, qui n'en furent mie courroucés.

» Ainsi ce dimanche toute jour chevaucha et travailla le cardinal de l'un à l'autre; et les eût volontiers accordés si il eût pu; mais il trouvoit le roi de France et son conseil si froids qu'ils ne vouloient aucunement descendre à accord, si ils n'avoient des cinq les quatre, et que le prince et ses gens se rendissent simplement, ce que ils ne eussent jamais fait. Si y eut offres et paroles plusieurs, et de divers propos mis avant. Et me fut dit jadis des gens dudit cardinal de Pierregort, qui là furent présents, et qui bien en cuidoient savoir aucune chose, que le prince offroit à rendre au roi de France tout ce que conquis avoit en ce voyage, villes et châteaux, et quitter tous prisonniers que il et ses gens avoient pris, et jurer à soi non armer contre le royaume de France sept ans tout entiers. Mais le roi de France et son conseil n'en voulurent rien faire, et furent longuement sur cet état : que le prince et cent chevaliers des siens se venissent mettre en la prison du roi de France, autrement on ne les vouloit mie laisser passer; lequel traité le prince de Galles et son conseil n'eussent jamais accordé.

» Quand vint le lundi au matin, environ soleil levant, revint le cardinal de Pierregort en l'ost de l'un et de l'autre, et les cuida par son prêchement accorder : mais il ne put; et lui fut dit ireusement des François que il retournât à Poitiers, ou là où il lui plairoit, et que plus ne portât aucunes paroles de traité ni d'accord; car il lui en pourroit bien mal prendre.

» L'ordonnance du prince de Galles étoit telle comme les quatre chevaliers de France dessus nommés rapportèrent en certaineté au roi, fors tant que depuis ils avoient ordonné aucuns apperts chevaliers pour demeurer à cheval contre la bataille des maréchaux de France; et avoient encore, sur leur côté droit, sur une montagne qui n'étoit pas trop roide à monter, ordonné trois cents hommes à cheval et autant d'archers tous à cheval pour costoier à la couverte toute cette montagne, et venir autour sur aile férir en la bataille du duc de Normandie qui étoit à pied dessous celle montagne. Tout ce étoit qu'ils avoient fait de nouvel. Et se tenoit le prince et sa grosse bataille au fond de ces vignes, tous armés, leurs chevaux assez près d'eux pour tantôt monter, si il était besoin; et étoient fortifiés et enclos, au plus faible lès, de leur charroi et de tout leur harnais : si ne les pouvoit-on approcher de ce côté.

» Si vous dis pour vérité que le prince de Galles avoit là avec lui droite fleur de chevalerie, combien qu'ils ne fussent pas grand'foison; car ils n'étoient, à tout compter, pas plus haut de huit mille hommes; et les François étoient bien cinquante mille combattants, dont il y avoit plus de trois mille chevaliers.

» Bientôt commença le estour de toutes parts; et jà étoit approchée et commencée la bataille des maréchaux; et chevauchèrent avant ceux qui devoient rompre la bataille des archers, et entrèrent tous à cheval au chemin où la grosse haie et épaisse étoit de deux côtés. Sitôt que ces gens d'armes furent là embattus, archers commencèrent à traire à exploit, et à mettre main en œuvre à deux côtés de la haie, et à verser chevaux, et à enfiler tout dedans de ces longues sajettes (flèches) barbues. Ces chevaux, qui traits étoient, et qui les fers de ces longues sajettes sentoient, ne vouloient avant aller, et se tournoient l'un de travers, l'autre de côté, ou ils chéoient et trébuchoient dessous leurs

(1) Il avait vingt-six ans.

maitres, qui ne se pouvoient aider ni relever, ni oncques la dite bataille des maréchaux ne put approcher la bataille du prince. Il y eut bien aucuns chevaliers et écuyers bien montés, qui par force de chevaux passèrent outre et rompirent la haye, et cuidèrent approcher la bataille du prince; mais ils ne purent.

» A peine vit-on jamais avenir en peu d'heures



Bataille de Poitiers (18 septembre 1356). — Miniature d'un manuscrit des *Chroniques* de Froissart (1), à la grande Bibliothèque de Paris.

si grand meschef sur gens d'armes et bons combattants, que il avint sur la bataille des maréchaux de France; car ils fondoient l'un sur l'autre, et ne pouvoient aller avant. Ceux qui derrière étoient et qui le meschef véoient, et qui avant passer ne pouvoient, reculoient et venoient sur la bataille du

(1) Les miniatures que nous reproduisons, d'après les *Chroniques* de Froissart, sont du quinzième siècle.

duc de Normandie, qui étoit grand' et espaisse pardevant : mais tôt fut éclaircie et despaissie par derrière, quand ils entendirent que les maréchaux étoient déconfits; et montèrent à cheval le plus, et s'en partirent, quand descendit la route d'Anglois de la montagne, et grand'foison d'archers aussi devant eux. Au voir dire, les archers d'Angleterre portèrent très-grand avantage à leurs gens, et trop ébahirent les François, car ils traioient si ouniement et si épaissement, que les François ne savoient de quel côté entendre qu'ils ne fussent atteints du trait; et toujours se avançoient les Anglois, et petit à petit conquéroient terre.

» Quand les gens d'armes virent que cette première bataille étoit déconfite, et que la bataille du duc de Normandie branloit et se commençoit à ouvrir, si leur vint et recrut force, haleine et courage trop grossement; et montèrent vitement tous à cheval qu'ils avoient ordonnés et pourvus à demeurer de lès eux. Quand ils furent tous montés et bien en hâte, ils se remirent tous ensemble et commencèrent à écrier à haute voix pour plus ébahir leurs ennemis : « Saint George! Guyenne! » Là, dit messire Jean Chandos au prince un grand mot et honorable : « Sire, sire, chevauchez avant! » la journée est vôtre; Dieu sera huy en votre » main; adressons-nous devers votre adversaire le » roi de France, car celle part gît tout le fort de la » besogne. Bien sçais que par vaillance il ne fuira » point; si nous demeurera, s'il plaît à Dieu et à » saint George. »

» Ainsi que la bataille des maréchaux fut toute perdue et déconfite sans recouvrer, et que celle du duc de Normandie se commença à dérompre et à ouvrir, et les plusieurs de ceux qui y étoient, et qui par raison combattre se devoient, se prirent à monter à cheval, à fuir et eux sauver, s'avancèrent Anglois qui là étoient tous montés, et s'adressèrent premièrement vers la bataille du duc d'Athènes, connétable de France. Là eut grand froissis et grand boutis, et maints hommes renversés par terre.

« Quand la bataille du duc de Normandie vit approcher si fortement les batailles du prince, qui jà avoient déconfit les maréchaux, et étoient entrés en chasse, si en fut la plus grand'partie toute ébahie, et entendirent les aucuns et presque tous à sauver, et les enfants du roi aussi, le duc de Normandie, le comte de Poitiers, le comte de Touraine, qui étoient pour ce temps moult jeunes et de petit avis : si crurent légèrement ceux qui les gouvernoient.

» Quand messire Jean de Landas, messire Thibaut de Vodenay, qui étoient maitres et gouverneurs du duc Charles de Normandie, avec le seigneur de Saint-Venant, eurent chevauché environ une grosse lieue en la compagnie dudit duc, ils prirent congé de lui, et prièrent au seigneur de Saint-Venant que point ne le voulsist laisser, mais mener à sauveté, et qu'il y acquerroit autant d'honneur à garder son corps comme s'il demeuroit en la bataille; mais les dessus dits vouloient retourner et venir de lès le roi et en sa bataille; et il leur répondit que ainsi feroit-il à son pouvoir. Ainsi retournèrent les deux chevaliers, et encontrèrent le duc d'Orléans et sa grosse bataille toute saine et toute entière, qui étoient partis et venus par derrière la bataille du roi. Bien est voir que plusieurs bons chevaliers et écuyers, quoique leurs seigneurs se partissent, ne se vouloient mie partir, mais eussent eu plus cher à mourir que il leur fût reproché fuite.

» Vous avez ci-dessus en cette histoire bien ouï parler de la bataille de Créci, et comment fortune fut moult merveilleuse pour les François : aussi à la bataille de Poitiers elle fut très-merveilleuse, diverse et très-félonnesse pour eux, et pareille à celle de Créci, car les François étoient bien gens d'armes sept contre un. Mais, au voir dire, la bataille de Poitiers fut trop mieux combattue que celle de Créci. Et se acquittèrent si loyalement envers leur seigneur tous ceux qui demeurèrent à Poitiers morts ou pris, que encore en sont les hoirs à honorer, et les vaillants hommes qui se combattirent à recommander. Ni on ne peut pas dire ni présumer que le roi Jean de France s'effrayât oncques de chose qu'il vit ni ouït dire; mais demeura et fut toujours bon chevalier et bien combattant, et ne montra pas semblant de fuir ni de reculer quand il dit à ses hommes : « A pied, à » pied! » et fit descendre tous ceux qui à cheval étoient, et il même se mit à pied devant tous les siens, une hache de guerre en ses mains, et fit passer avant ses bannières au nom de Dieu et de saint Denis, dont messire Geoffroi de Chargni portoit la souveraine.

» Bien avait-il sentiment et connoissance que ses gens étoient en péril; car il véoit ses batailles ouvrir et brauler, et bannières et pennons trébucher et reculer, et par la force de leurs ennemis rebontés : mais par fait d'armes il les cuida bien toutes recouvrer.

« Là se combattit vaillamment et assez près du roi messire Geoffroi de Chargni; et étoit toute la presse et la huée sur lui, pour tant qu'il portoit la souveraine bannière du roi; et il même avoit sa bannière sur les champs, qui étoit de gueules à trois écussons d'argent. Tant y survinrent Anglois et Gascons de toutes parts, que par force ils ouvrirent et rompirent la presse de la bataille du roi de France; et furent les François si entouillés entre leurs ennemis, qu'il y avoit bien, en tel lieu étoit et telle fois fut, cinq hommes d'armes sur un gentilhomme.

» Là eut adoncques trop grand'presse et trop grand boutis sur le roi Jean, pour la convoitise de le prendre; et le crioient ceux qui le connaissoient, et qui le plus près de lui étoient : « Rendez-vous, » rendez-vous! autrement vous êtes mort. » Là avoit un chevalier de la nation de Saint-Omer, que on appeloit monseigneur Denys de Mortbeque, et avoit depuis cinq ans servi les Anglois, pour tant

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

que il avoit de sa jeunesse forfait le royaume de France par guerre d'amis et d'un homicide qu'il avoit fait à Saint-Omer, et étoit retenu du roi d'Angleterre aux sols et aux gages. Si chéy adoncques si bien à point au dit chevalier, que il étoit de lès le roi de France et le plus prochain qui y fût, quand on tiroit ainsi à le prendre : si se avance en la presse, à la force des bras et du corps, car il étoit grand et fort, et dit au roi, en bon françois, où le roi se arrêta plus que à autres : « Sire, » sire, rendez-vous. » Le roi, qui se vit en dur parti et trop efforcé de ses ennemis, et aussi que la défense ne lui valoit rien, demanda, en regardant le chevalier : « A qui me rendrai-je? à qui? » Où est mon cousin le prince de Galles? Si je le » véois, je parlerois. — Sire, répondit messire » Denys, il n'est pas ci ; mais rendez-vous à moi, » je vous mènerai devers lui. — Qui êtes-vous? dit » le roi. — Sire, je suis Denys de Mortbeque, un » chevalier d'Artois; mais je sers le roi d'Angle- » terre, pour ce que je ne puis au royaume de » France demeurer, et que je y ai tout forfait le » mien. » Adoncques répondit le roi de France, si comme je fus depuis informé, ou dut répondre : « Et je me rends à vous. » Et lui bailla son gant droit. Le chevalier le prit, qui en eut grand'joie. Là eut grand'presse et grand tiris entour le roi ; car chacun s'efforçoit de dire : « Je l'ai pris, je l'ai » pris. » Et ne pouvoit le roi aller avant, ni messire Philippe son mainsné fils.

» Le prince de Galles, qui durement étoit hardi et courageux, le bassinet en la tête, étoit comme un lion fel et crueux, et qui ce jour avoit pris grand'plaisance à combattre et à enchasser ses ennemis, sur la fin de la bataille étoit durement échauffé; si que messire Jean Chandos, qui toujours fut de les lui, ni oncques ce jour ne le laissa, lui dit : « Sire, c'est bon que vous vous arrêtez ci. » et mettez votre bannière haut sur ce buisson; si » se retrairont vos gens qui sont durement épars; » car, Dieu merci, la journée est vôtre, et je ne » vois mais nulles bannières ni nuls pennons fran- » çois ni conroi entre eux qui se puisse rejoindre; » et si vous rafraîchirez un petit, car je vous vois » moult échauffé. » A l'ordonnance de monseigneur Jean Chandos s'accorda le prince, et fit sa bannière mettre sur un haut buisson, pour toutes gens recueillir, et corner ses ménestrels, et ôta son bassinet.

» Tantôt furent ses chevaliers appareillés, ceux du corps et ceux de la chambre; et tendit-on illecques un petit vermeil pavillon, où le prince entra ; et lui apporta-t-on à boire, et aux seigneurs qui étoient de lès lui. Et toujours multiplioient-ils; car ils revenoient de la chasse : si se arrêtoient là ou environ, et s'embesognoient entour leurs prisonniers.

» Sitôt que les maréchaux tous deux revinrent, le comte de Warvich et le comte de Suffolch, le prince leur demanda si ils savoient nulles nouvelles du roi de France. Ils répondirent : « Sire, » neunil, bien certaines; nous créons bien ainsi » que il est mort ou pris; car point n'est parti des » batailles. » Adoncques le prince dit en grand' hâte au comte Warvich et à monseigneur Regnault de Cobeham : « Je vous prie, partez de ci, et che- » vauchez si avant que à votre retour vous m'en » sachiez à dire la vérité. » Ces deux seigneurs tantôt de rechef montèrent à cheval et se partirent du prince, et montèrent sur un tertre pour voir entour eux : si aperçurent une grand'flotte de gens d'armes tous à pied, et qui venoient moult lentement. Là étoit le roi de France en grand péril; car Anglois et Gascons en étoient maîtres, et l'avoient jà tollu à monseigneur Denys de Mortbeque et moult éloigné de lui, et disoient les plus forts : « Je l'ai pris, je l'ai pris. » Toutesfois le roi de France, qui sentoit l'envie que ils avoient entre eux sur lui, pour eschiver le péril, leur dit : « Sei- » gneurs, seigneurs, menez-moi courtoisement, et » mon fils aussi, devers le prince mon cousin, et » ne vous riotez plus ensemble de ma prise, car je » suis sire, et grand assez pour chacun de vous » faire riche. » Ces paroles et autres que le roi lors leur dit, les saoula un petit; mais néanmoins toujours recommençoit leur riote, et n'alloient pied avant de terre que ils ne riotassent. Les deux barons dessus nommés, quand ils virent cette foule et ces gens d'armes ainsi ensemble, s'avisèrent que ils se trairoient celle part : si férirent coursiers des éperons et vinrent jusques là, et demandèrent : « Qu'est-ce là? qu'est-ce là? » Il leur fut dit : « C'est le roi de France qui est pris, et le veulent » avoir plus de dix chevaliers et écuyers. » Adoncques, sans plus parler, les deux barons rompirent, à force de chevaux, la presse, et firent toutes manières de gens aller arrière, et leur commandèrent, de par le prince et sur la tête, que tous se traissent arrière et que nul ne l'approchât, si il n'y étoit ordonné et requis. Lors se partirent toutes gens qui n'osèrent ce commandement briser, et se tirèrent bien arrière du roi et des deux barons, qui tantôt descendirent à terre et inclinèrent le roi tout bas; lequel roi fut moult lie de leur venue, car ils le délivrèrent de grand danger.

» Puis le comte de Warvich et messire Regnault de Cobeham entrèrent au pavillon du prince, et lui firent présent du roi de France; lequel présent le dit prince dut bien recevoir à grand et à noble. Et aussi fit-il vraiment, et s'inclina tout bas contre le roi de France, et le reçut comme roi, bien et sagement, ainsi que bien le savoit faire; et fit là apporter le vin et les épices; et en donna il même au roi, en signe de très-grand amour. » (Froissart.)

Le prince de Galles, en effet, traita son prisonnier avec la plus fine courtoisie britannique. Le soir, il voulut le servir lui-même, debout, comme un fils du duc de Normandie eût pu faire jadis à la table de son suzerain, et il s'efforçait de le réconforter par de bonnes paroles : « Cher sire, ne » veuillez mie faire simple chère, pour tant si » Dieu n'a voulu consentir aujourd'huy votre vou-

» loir; car certainement monseigneur mon père » vous fera toute l'honneur et amitié qu'il pourra, » et s'accordera à vous si raisonnablement, que » vous demeurerez bons amis ensemble à toujours. » Et m'est avis que vous avez grand'raison de vous » esjouir, combien que la besogne ne soit tournée » à votre gré; car vous avez aujourd'hui conquis » le haut nom de prouesse, et avez passé tous les » mieux faisants de votre côté. » A ce point commença chacun à murmurer; et disoient entre eux François et Anglois, que noblement et à point le prince avoit parlé. »

Les Français avaient laissé dix mille morts sur le terrain.

Encombrée de prisonniers et chargée de butin, la petite armée anglaise, réduite de près d'un tiers, poursuivit son chemin à petites journées sans être inquiétée par personne, et arriva au commencement d'octobre à Bordeaux. Le 1er octobre, le comte d'Armagnac, lieutenant du roi en Languedoc, écrivait aux magistrats des villes de son gouvernement :

« Chers amis,

» Avec la plus grande tristesse et douleur de cœur qui arriver nous pût, vous faut assavoir qu'il y a huit jours que le roi mon seigneur se combattit avec le prince de Galles, et ainsi comme à Dieu a plu à souffrir, le roi mon seigneur a été desconfit et est pris comme le meilleur chevalier qui fut cette journée en son parti, et est navré au visage de deux blessures. Monseigneur Phelip son dernier fils est pris avec luy. Monseigneur le duc de Normandie et monseigneur d'Anjou et de Poitou, et monseigneur le duc d'Orléans du commandement du roi mon seigneur se sont sauvés; et le prince est ou sera dans trois jours à Bordeaux. »

Jean, ce mauvais général, ce roi malencontreux, mais loyal et brave, qui « entendoit volontiers à toute voie de raison » et qu'on appelait Jean *le Bon*, entra dans Bordeaux, laissant la consternation derrière lui, et bientôt y oublia dans les fêtes d'une captivité dorée tous les maux de la France.

GOUVERNEMENT DU DAUPHIN CHARLES. — ÉTATS DE 1356.

« Les chevaliers qui retournés étoient de la bataille en étoient tant haïs et blâmés des communes qu'avec peine ils entroient aux bonnes villes. » On s'indignait de leurs beaux habits comme de leur insolence. « Ils aiment mieux, disait le peuple, porter perles et pierreries sur leurs chaperons, riches orfèvreries à leurs ceintures et plumes d'autruche au chapeau que glaives et lances au poing. Ils ont bien su dépendre en tels bobans et vanités notre argent levé sous couleur de la guerre; mais pour férir sus les Angleschés, ils ne le savent. » Les princes partageaient largement cette impopularité, et la manière dont le dauphin Charles, duc de Normandie, avait quitté le champ de bataille, est toujours restée comme une tache sur sa mémoire. Il prit la fuite sur l'ordre de son père, il est vrai, et l'ordre était sage; mais rien n'explique qu'il emmenât avec lui « huit cents lances qui ne virent oncques l'ennemi », et le duc d'Orléans « sa bataille toute saine et entière » (p. 464).

Le Dauphin n'avait pas encore atteint sa vingtième année; il était d'une complexion maladive, et n'avait rien fait jusqu'alors d'où l'on pût augurer qu'il soulagerait les maux de la France. Ce fut le malheur qui le forma. Arrivé à Paris le 29 septembre, il prit le pouvoir, qui lui appartenait comme fils aîné et lieutenant du roi, et convoqua pour le lundi 17 octobre l'assemblée des États. En même temps, Étienne Marcel, le prévôt des marchands de Paris, commença à montrer une énergie patriotique digne du chef municipal de cette grande et intelligente cité. Marcel était un marchand drapier, mais né dans une de ces anciennes et riches familles bourgeoises où les lumières étaient héréditaires comme la richesse, et qui, dans les circonstances périlleuses où se trouvait le pays, s'éleva tout d'un coup à la hauteur d'un des grands caractères de notre histoire. Avec l'autorisation du Dauphin, il commença à faire exécuter de grands travaux pour la sûreté de Paris. On refit les murs d'enceinte en leur donnant plus d'étendue; ceux de la partie méridionale occupaient mille ouvriers; on garnit ces remparts de fossés, de tours, de machines de guerre, de garrots et de balistes pour lancer les traits, de canons, ces instruments de mort d'invention nouvelle; on ne craignit pas d'abattre des maisons, même des couvents et de beaux édifices, pour mieux assurer la défense; on poussa les précautions jusqu'à tendre des chaînes de fer dans les rues.

Les malheurs publics donnèrent à la réunion des États l'aspect imposant d'une véritable représentation nationale, bornée toutefois aux provinces du Nord, car celles du Midi avaient en même temps la leur à Toulouse. Huit cents personnes s'y trouvèrent et prirent place dans la grand'chambre du Parlement, sous la présidence du jeune duc de Normandie. On y voyait les princes du sang, les principaux prélats du royaume, et quatre cents députés des bonnes villes. Il n'y manquait pas de gens qui répandaient ouvertement leurs plaintes et semaient partout « que le roy et ses conseillers avoient très mal gouverné, et que, par leur mauvais gouvernement, tout avoit esté perdu et seroit tant comme il dureroit », et qui ajoutaient : « Or est il temps de parler. Honni soit qui bien ne parlera, car oncques mais n'en fut temps si comme maintenant. » Le chancelier Pierre de la Forêt remplit encore son office accoutumé en ouvrant les délibérations par un discours dans lequel il exposa les derniers événements, et conclut, suivant l'usage, par une demande de subsides. Les jours suivants, les trois ordres, peuple, noblesse et clergé, se rassemblèrent séparément au couvent des Cordeliers (1), et comme leur grand nombre les gênait,

(1) Rue de l'École-de-Médecine; là même où fut plus tard un des plus fameux clubs de la république.

ils déléguèrent leurs pouvoirs à une partie d'entre eux. Cette élite des États, composée de quatre-vingts membres, manifesta tout d'abord l'esprit dont elle était animée en refusant d'admettre à ses séances les conseillers du roi et du Dauphin que celui-ci lui avait envoyés; puis elle s'occupa, quinze jours durant, d'accomplir rigoureusement son mandat, qui était « de savoir et ordonner comment le royaume de France seroit gouverné jusques adonc que le roi seroit delivré, et encore plus avant ce que le grand trésor qu'on avoit levé au royaume (en 1355) étoit devenu. »

Ses opérations étaient dirigées principalement par Étienne Marcel et par un membre éloquent du haut clergé, ami du prevôt des marchands, Robert Lecoq, évêque de Laon. Robert Lecoq appartenait à une famille de serviteurs de la couronne; son père avait été bailli de Rouen, et lui-même, après avoir exercé la profession d'avocat au Parlement, y était devenu avocat du roi, puis maître des requêtes, et le roi Jean, qui l'avait employé à diverses missions diplomatiques, lui avait donné l'évêché de Laon en 1351. Soit que ce ne fût pas assez pour ses rares talents et qu'il convoitât le titre de chancelier de France, soit qu'il fût, comme Marcel, sincèrement indigné des dilapidations et des désordres qu'il avait vus dans le gouvernement, il haïssait la maison de France et penchait secrètement pour la personne et les droits de Charles de Navarre. « Ce bastardache le duc de Normandie, disait-il, ne vault riens, ne que le père, et ils ne feront jamais bien. »

Toutefois l'opinion générale était si bien arrêtée sur les vices de l'administration, qu'après leurs quinze jours de délibération, les États approuvèrent à l'unanimité et présentèrent au Dauphin, rédigées toutefois sous une forme respectueuse, une série de propositions qui ne tendaient à rien moins qu'à faire passer des mains royales entre les leurs une partie de la souveraineté. Ils commençaient ainsi :

« Que monseigneur le duc élise, par le conseil des trois États, aucuns grands, sages et notables du clergé, des nobles et bourgeois, qui soient anciens, loyaux et mûrs, et continuellement près de lui soient et par qui il se conseille. — Que des trois États monseigneur le duc élise personnes notables, puissants, sages, prudhommes et loyaux, en tel nombre que bon lui semblera, qui soient résidents à Paris pour le grand et secret conseil, et qu'ils soient mis et établis par monseigneur le duc souverains de tous les officiers du royaume de France, et entendent sur le fait et gouvernement du royaume. »

Ainsi les bourgeois et gens du commun, qui faisaient la loi dans cette assemblée, mettaient du premier coup la main sur la gestion de toutes les grandes affaires du pays. Ils réclamaient encore le droit de distribuer tous les subsides quelconques qui seraient levés, de veiller au maintien de la bonne et stable monnaie précédemment promise, de réviser tous les dons faits sur le domaine royal depuis le temps de Philippe le Bel, et de révoquer ceux qui seraient trouvés sans juste cause; ils demandaient aussi le renvoi et la punition des principaux fonctionnaires connus pour les abus et prévarications dont ils étaient coupables, tels que le chancelier, le premier président du Parlement, le trésorier de France; enfin ils sollicitaient instamment la délivrance de Charles le Mauvais. A ces conditions, les États s'engageaient à subvenir à l'entretien de trente mille hommes d'armes, en imposant les ecclésiastiques et les nobles à raison de 15 pour 100 sur leur revenu, et en ordonnant que les bonnes villes et les campagnes armeraient et soudoieraient un homme d'armes par chaque centaine de feux.

Le jeune duc, effrayé de ces demandes dont on lui donna connaissance avant la séance de clôture où elles devaient lui être solennellement présentées, résolut de se passer d'argent plutôt que de les accepter. Le 31 octobre, l'assemblée était réunie de nouveau dans la grand'chambre, et la foule se pressait au dehors dans l'attente du dénoûment qu'elle espérait, lorsque le Dauphin, prétextant des nouvelles importantes qu'il devait recevoir du roi son père et de l'empereur Charles IV son oncle, demanda la remise de la séance au 3 novembre. Les députés n'osèrent refuser, et, le 2, les plus influents d'entre eux furent mandés auprès du duc, qui leur exposa qu'il se rendait auprès de l'empereur, qu'ils se retirassent « chacun en son lieu », et qu'à son retour il les convoquerait de nouveau.

« Et ainsi n'est pas doubte que l'assemblée estoit dès lors rompue et le congié et toute l'autorité qu'ils avoient de eulz assembler estoit faillie et en eulz assemblant depuis, il n'est pas doubte qu'ils mesprenoient et estoit la congrégation illicite. Ce nonobstant, Robert Lecoq, de son autorité et à son pourchas, l'endemain qui fu le juedi après la Toussains (3 novembre), fist assembler aux Cordelliers les personnes des trois estas, et là publiquement leur fist un grant sermon et preschement pour eulz esmouvoir contre le roy, contre monseigneur le duc et contre l'onneur du royaume et de la couronne de France. Et combien que pour coulourer ses mauvais propos, il leur dist aucunes bonnes paroles, toutes voies leur dist-il et prescha plusieurs choses qui n'estoient pas vraies... En montrant la très-grant hayne que il avoit au chancellier et la convoitise qu'il avoit d'avoir son office, il dist que bien estoit vray que ils avoient requis et entendoient à requerre que le chancellier fût déposé et que ce n'étoit pas grant chose, car l'on avoit bien veu autrefois *que les trois estas du royaume avoient déposé le roy de France*. Et en ce disant, monstroit-il bien la mauvaisetié qu'il avoit conceue en son corage. Item que quant celle fausse et mauvaise parole li fut issue de la bouche, un de ses complices li marcha sur le pié, et lors il s'efforça de soy corrigier et dist telles paroles en substance : « Ce que j'ay dit que autrefois les trois » estas déposerent le roy de France, je entendoie

» à dire que le pape le déposa à la requeste des » trois estas. » (Douët d'Arcq, *Articles contre R. Lecoq.*)

Ces allégations furent produites l'année d'après par des ennemis jurés de l'évêque de Laon ; mais elles n'en montrent pas moins jusqu'à quelles hardiesses se portait alors l'effervescence populaire. Le duc ayant, en effet, refusé d'entendre leurs demandes, les États se réunirent d'eux-mêmes une derniere fois aux Cordeliers, et Robert Lecoq, au nom de la commission des quatre-vingts, leur exposa les faits, leur donna lecture des propositions qu'ils avaient préparées, et termina en exhortant chaque députation à en rapporter copie chez elle pour en délibérer.

Les États de la langue d'oc, réunis à Toulouse sous la présidence du comte d'Armagnac, avaient été plus conciliants, et, tout en se réservant le droit de distribuer eux-mêmes leurs deniers, ils votèrent l'argent nécessaire pour la levée et l'entretien de quinze mille hommes. Ce n'était pas assez. Le Dauphin s'efforça de traiter séparément avec les États particuliers et les bonnes villes de la langue d'oui ; il envoya solliciter dans chaque bailliage par un conseiller du roi, et tenta de gagner le prévôt et les échevins de Paris. Ceux-ci refusèrent péremptoirement, et des autres villes il n'obtint presque rien. Il ne lui restait que la ressource extrême et si impopulaire d'altérer la monnaie. On prépara secrètement une ordonnance à cet effet ; Charles partit le 5 décembre pour se rendre à Metz auprès de l'empereur Charles IV, qui se portait pour négociateur de la paix avec l'Angleterre, et le 10 l'ordonnance nouvelle fut publiée à Paris par le comte d'Anjou, que le Dauphin son frère avait laissé pour lieutenant durant son absence. Aussitôt la foule irritée se rassembla dans les rues ; le jeune comte d'Anjou, intimidé, consentit à suspendre l'ordonnance jusqu'au retour de son frère, et lorsque celui-ci revint (14 janvier), il signifia qu'il voulait être obéi. « Rien n'en ferons », répondit Étienne Marcel ; et il fit commander par toute la ville aux métiers de prendre les armes. La démonstration des métiers parut tellement formidable que le Dauphin se mit à la discrétion d'Étienne Marcel, et consentit à convoquer de nouveau les États (20 janvier 1357).

OMNIPOTENCE DES ÉTATS GÉNÉRAUX ET DE LA BOURGEOISIE DE PARIS.

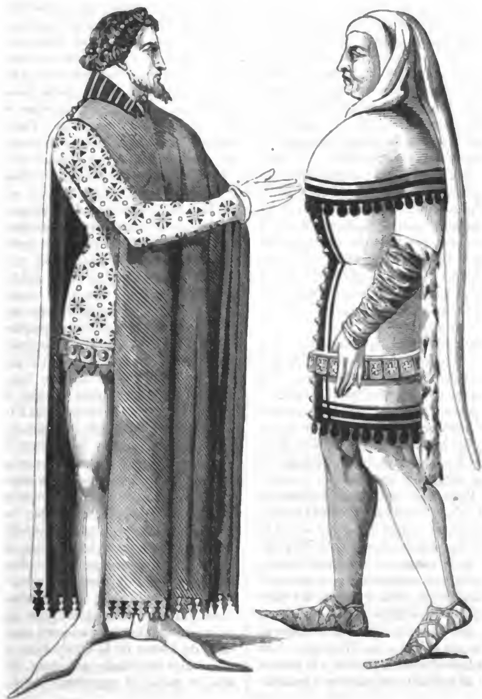
Les États se réunirent de nouveau le 5 février, moins nombreux que l'année précédente. L'enthousiasme national, surexcité par le désastre de Poitiers, avait eu le temps déjà de se refroidir, et le danger réel qu'offraient les routes, infestées par la soldatesque de tous les partis, servait d'excuse à ceux qui restèrent dans leurs provinces. Cependant une partie des députés revinrent, apportant avec eux l'approbation de leur cité pour les résolutions de l'année précédente, et, le 3 mars, le Dauphin se résigna à recevoir en assemblée solennelle des demandes plus dures que celles qu'il avait rejetées. L'orateur populaire était encore Robert Lecoq. Il retraça les abus du pouvoir, les crimes des fonctionnaires, les souffrances du pauvre, et conclut en accordant au gouvernement les subsides nécessaires, moyennant : le renvoi et la punition de vingt-deux conseillers et principaux officiers du roi et du Dauphin dont il donnait la liste ; le droit pour les États d'examiner la conduite de tous les autres agents royaux et de les traiter de même s'ils le jugeaient opportun ; l'envoi dans les provinces de commissaires extraordinaires chargés de pleins pouvoirs pour exercer par toute la France le même contrôle ; la faculté de s'assembler à l'avenir deux fois chaque année sans attendre de convocation ; enfin la formation d'un conseil de trente-six réformateurs généraux, douze de chaque ordre, élus par les États pour ordonner de toutes les affaires du royaume, et auxquels devaient obéir en toutes choses tous prélats, seigneurs, et communautés des cités et bonnes villes. Il exigea encore que le prince renonçât à toute falsification de monnaies, à tout prélèvement sur le trésor à l'insu des États, à toute exaction, droit de prise ou emprunt forcé sur ses sujets, à la vénalité des offices, grande source de revenus, aux rémissions par lesquelles les criminels se rachetaient, moyennant finance, lorsqu'ils étaient puissants ; enfin il voulait que la résistance armée fût permise contre la tyrannie, le brigandage et le droit aux guerres privées que s'attribuait la noblesse, et que toute espèce de gens eût la faculté de s'armer pour sa défense. — Le Dauphin accorda tout, bien résolu dans son cœur « à casser et mettre à néant quelque jour ce qu'il faisoit contre sa volenté. »

Les trente-six réformateurs généraux se mirent donc à l'œuvre, s'imaginant qu'ils pourraient en quelques jours, par le seul effort de leur loyale et ferme volonté, faire disparaître des abus séculaires. Ils réformèrent, destituèrent, innovèrent ; presque tout le personnel de l'administration de la justice et de celle des finances fut renouvelé. La Chambre des comptes fut séparée du Parlement, et la Cour des aides fut créée pour statuer souverainement en matière d'impôts : innovations salutaires que l'on a conservées depuis. Mais tout ce travail était celui de quelques esprits d'élite. La France ne les suivait pas. A peine pouvait-elle les comprendre.

Cependant les États n'oubliaient pas le roi captif. Comme on apprit qu'il allait être transféré de Bordeaux en Angleterre, les trente-six réformateurs rassemblèrent des navires en grand nombre aux bouches de la Seine et de la Somme, afin de l'enlever s'il était possible. Les Anglais ne voulaient pas risquer de perdre leur proie, et ils ne voulaient pas non plus la laisser aux Gascons ; ils consentirent à signer une trêve de deux ans, moment de répit bien nécessaire à la France, et qui

fut accepté avec joie. Cette trêve fut signée le 23 mars à Bordeaux. Peu de jours après, le roi Jean fut conduit en Angleterre, et là, entouré de respects affectés, accueilli par une hospitalité splendide, il continua, au milieu des fêtes et des galanteries, son rôle de parfait chevalier.

Avant de quitter Bordeaux, il avait envoyé à Paris une ordonnance qui annulait tout ce que les États venaient de faire, qui défendait de rien payer aux receveurs nommés par eux, et enjoignait à l'assemblée de se dissoudre (23 mars). Ce fut dans Paris le signal d'une émeute violente. Le Dauphin,



Seigneurs en costume de chambre et de ville sous Jean II. — Miniatures de 1360 à 1364.

qui avait sollicité cette ordonnance, fut obligé de la retirer; mais il fit secrètement répandre partout l'avis de ne pas payer l'imposition votée. C'est à quoi l'on n'était que trop disposé : la plupart, surtout parmi les nobles et les prélats, « qui se sentoient courroucer de l'entreprise et ordonnance des Estats », refusèrent, et l'on ne recueillit pas la dixième partie de l'argent sur lequel on avait compté. Les membres des États commençaient eux-mêmes à se décourager et à quitter Paris. Le Dauphin, à la faveur de cette lassitude, ressaisit quelque autorité. Il osa mander un jour (en août) le prévôt Marcel et les principaux de ceux qui dirigeaient avec lui les États et la ville de

Paris; il leur signifia que, comme il entendait gouverner par lui-même, ils eussent à cesser de se mêler des affaires du royaume; puis il quitta la capitale pour se rendre à Rouen et dans d'autres villes, toujours en quête de subsides. Ses démarches eurent peu de succès; il lui fallut bientôt revenir, pactiser encore et consentir à une nouvelle convocation des États pour le 7 novembre 1357.

Le Dauphin, lié par son nom, par ses devoirs envers son père, par toutes les traditions de sa race et de son entourage, soutenu énergiquement par la noblesse et le haut clergé, ne voulait évidemment pas accepter la révolution par laquelle les États généraux du royaume prétendaient pour le moins partager, avec le roi et ses conseils, le pouvoir suprême. D'un autre côté, la riche bourgeoisie, représentée par l'échevinage parisien et la majorité des trente-six réformateurs généraux, voulait à tout prix briser un système qui s'appuyait sur le pillage perpétuel des vilains par les nobles, et sur la banqueroute organisée par les Valois. Cette double nécessité conduisit Marcel à prendre un parti que les amis de la monarchie capétienne reprochent encore à sa mémoire comme un crime : il admit la possibilité de remplacer la dynastie des Valois par une dynastie nouvelle que la reconnaissance lierait à la bourgeoisie, et se ligua avec le roi de Navarre.

Charles le Mauvais, qui languissait dans une forteresse près de Cambrai, fut enlevé avec l'autorisation des États dès leur réouverture, et se prêta d'abord à merveille au rôle qu'il avait à remplir. Il se rendit de suite à Amiens, et, usant avec plaisir de son talent à discourir, il parla devant le peuple assemblé, il se fit même recevoir membre de la commune; puis il continua sa route, haranguant la foule dans les villes qu'il traversait, et arriva le 29 novembre à Paris, dont son cousin, le Dauphin Charles, n'avait ni pu ni osé lui interdire l'entrée. Les Parisiens, bien excusables alors, car c'était la première fois qu'on leur montrait un prince faisant profession de se consacrer aux intérêts populaires, accueillirent avec enthousiasme ce prétendu libérateur. Le lendemain, devant plus de dix mille bourgeois et écoliers rassemblés au pré aux Clercs sur l'invitation des échevins, le roi de Navarre fit un long discours sur ce texte de l'Évangile : « Le Seigneur est juste et il aime la justice. » Il raconta les douleurs de sa captivité de manière à arracher des larmes à ses auditeurs; il leur dit qu'il voulait vivre et mourir en défendant le royaume, et fit entendre qu'il avait des droits très-certains à la couronne. Obligé de souffrir ces discours, le Dauphin tenta d'en atténuer l'effet en haranguant le peuple de son côté. Il n'en fut pas moins contraint (12 décembre) par les États de faire bon accueil au Navarrais, de réhabiliter ses quatre amis suppliciés à Rouen, et de lui rendre ses places de Normandie. Charles le Mauvais partit aussitôt pour Rouen, où il s'appliqua, comme à Paris, à séduire les bourgeois par de bonnes paroles et beaucoup de familiarité.

Pendant que les bonnes villes se livraient aux agitations politiques, les campagnes étaient plongées dans la désolation. Anglais, Navarrais ou Français, les hommes de guerre licenciés par l'effet de la trêve tuaient et pillaient pour leur propre compte, et renouvelaient, en se donnant le nom de « compagnies », les affreux ravages commis autrefois par les routiers, les brabançons et les cottereaux. On tâchait de se bien garder dans les villes murées; mais les villages étaient à la discrétion de ces bandits, qui occupaient les routes, pillaient tout et torturaient les gens afin d'en tirer de l'argent. Les paysans se sauvaient dans les villes avec femmes et enfants; les religieuses étaient obligées d'y chercher de même un abri. Paris était plein de ces fugitifs. La noblesse se réjouissait des maux qui démontraient l'impuissance de cette commission des trente-six réformateurs généraux qui avait cru pouvoir mieux faire que les officiers du roi. Le Dauphin avait rassemblé quelques centaines de lances, mais il regardait paisiblement, du haut du Louvre, brûler les villages des environs.

« Enfin, pleins d'étonnement et d'affliction en voyant que le Dauphin et les nobles qui l'entouraient ne faisaient rien pour remédier à cela, le prévôt et les citoyens de la ville de Paris allèrent trouver le prince à plusieurs reprises, le priant et le suppliant d'y pourvoir. Il leur promettait d'agir à merveille, mais il ne faisait rien. Alors le prévôt, Étienne Marcel, homme très-préoccupé de l'intérêt public, et d'autres échevins, formèrent avec leurs concitoyens un projet, plût à Dieu qu'il n'eût jamais été exécuté! qui fut celui-ci, comme ledit prévôt et ses amis le déclarèrent devant moi et beaucoup d'autres. Comme le seigneur duc ne voulait pas, malgré ses promesses souvent répétées, subvenir à tant de maux, le prévôt et la commune, persuadés qu'il était retenu par les conseils de quelques-uns de ceux qui l'entouraient, décidèrent entre eux qu'il serait bon de faire disparaître certaines de ces personnes. Il fut donc résolu (ceci se passait dans la première semaine de janvier 1358) que tous ceux qui voulaient défendre la chose publique prendraient pour signe de reconnaissance un chaperon mi-parti rouge et bleu (couleurs du blason de la ville). Puis, bientôt, s'étant rassemblés en grande multitude, ils se dirigèrent vers le palais et montèrent dans la chambre à coucher du Dauphin, au grand étonnement de ceux qui étaient avec lui et qui leur demandaient ce qu'ils cherchaient et ce qu'ils voulaient. S'avançant vers le Dauphin, le prévôt des marchands lui dit : « Monseigneur le duc, n'ayez pas peur; nous avons » quelque chose à faire ici. » Et s'adressant aux chaperons bleus et rouges qui étaient avec lui : « Allons, mes amis, s'écria-t-il, faites vite ce pour- » quoi vous êtes venus. » Et ceux-ci, voyant deux chevaliers qui étaient auprès du duc et de son conseil, savoir : Robert de Clermont, maréchal de

France, homme vaillant à la guerre, mais qui était alors sans armes, et le maréchal de Champagne, Jean de Conflans, homme probe et dévoué et de première noblesse, ils les tuérent à coups d'épée. » (Jean de Venette.) La robe du Dauphin fut souillée de sang; ses autres conseillers s'étaient sauvés; le jeune prince était dans l'épouvante. « Sire, n'ayez crainte », lui répéta Marcel; et, lui donnant comme une sauve-garde son chaperon rouge et bleu, il prit le sien qui était de drap noir à frange d'or et le garda tout le jour. Mais il ajouta : « De par le peuple, sire, je vous requiers de ratifier la mort de ces traîtres, car c'est par la volonté du peuple que ceci s'est fait. » Le duc pria de bon cœur, en ce moment, « ceux de Paris » d'être ses amis, et fit prendre le chaperon rouge et bleu aux gens de sa maison (22 févr.).

Dès lors il n'y eut plus qu'un pouvoir dans Paris, celui de Marcel. Il remplaça par des gens à lui ceux du conseil des trente-six qui, à la vue des derniers événements, s'étaient retirés; il acheva de faire accorder pleine satisfaction au roi de Navarre par le Dauphin; il fit conférer à ce dernier par les États le titre de régent du royaume, probablement pour que le roi Jean ne pût pas annuler les actes de son fils (14 mars). Mais la sourde résistance de ceux que cette attitude séditieuse effrayait prenait chaque jour plus de force, et le régent, sous prétexte d'aller présider les États provinciaux de Champagne, s'échappa de Paris.

ÉTATS DE COMPIÈGNE. — JACQUERIE. CHUTE DE MARCEL.

Charles reçut grand accueil en Champagne; la noblesse ne parlait que de venger le meurtre du maréchal de sa province et de châtier « ces villains de Paris ». Il en était de même en Vermandois. Le régent, encouragé, transféra à Compiègne les États généraux qui devaient s'ouvrir à Paris au commencement de mai. Il n'y vint aucun député de Paris, ni d'Orléans, ni de seize autres bailliages, et pas un clerc de trente-quatre diocèses. Le prévôt des marchands s'efforça vainement de le rappeler : « Très-redoubté seigneur, lui écrivait-il, plaise vous remembrer comment vous avez convenu que si aucune chose sinistre vous estoit rapportée de nous, vous n'en croiriez rien, mais le nous feriés savoir; et aussi si aucune chose nous estoit rapportée de vous, nous le vous ferions savoir. Et pour ce, très-redoubté seigneur, vous certifions en vérité que vostre peuple de Paris murmure très-grandement de vous et de vostre gouvernement... Et encore desgarnissés vostre ville de Paris d'artillerie pour garnir les forteresses de Meaulz et de Monstereau garnies de gens qui nul bien ne nous veullent, et bien appert par les paroles que dictes vous ont, que bien savons que telles sont : « Sire, » quelque personne qui sire soit de ce chastel, se » peut bien vanter que ces villains de Paris sont » en son dangier et que bien près leur peut ro» gner les ongles. » Si vous plaise savoir, très-redoubté seigneur, que les bonnes gens de Paris ne se tiennent pas pour villains; mais sont prudes hommes et loiaulx, et tels les avés trouvés et trouverés, et disent en oultre que tous cil sont villains qui font les villainies... »

Les cris de vengeance qui s'élevaient autour du duc de Normandie contre les fauteurs de Marcel n'étaient pas de vaines menaces. On ne se bornait pas non plus à soudoyer des soldats et à préparer de loin le siége de Paris. En attendant qu'on pût forcer les villes, les seigneurs faisaient peser leur colère sur les campagnes. D'ailleurs, grâce aux hontes de Créci et de Poitiers, ils avaient des flots d'or à payer à l'Angleterre pour leurs rançons, et, afin de tirer quelque chose du paysan tant de fois pillé, ils recouraient aux mauvais traitements, aux cachots, aux supplices. Il fallait bien que Jacques Bonhomme payât, quand même les banqueroutes du roi et les brigandages des gens d'armes l'avaient déjà ruiné. Ces malheureuses gens à la moindre alarme couraient s'enfermer dans leur église, ou bien ils s'entassaient avec leurs bestiaux dans des souterrains; vers les grandes rivières, ils tâchaient de passer la nuit à l'ancre sur des bateaux pour trouver quelques heures de sécurité. A force de souffrir ils devinrent féroces à leur tour, et, sans autres armes que leurs couteaux, leurs bâtons ou le soc de leurs charrues, ils coururent sus à leurs tyrans, forcèrent les châteaux, brûlèrent tout ce qui leur tomba sous la main, et se mirent à tuer ou à torturer sans pitié jusqu'aux petits enfants. Ces scènes sauvages commencèrent le 28 mai dans les environs de Clermont et s'étendirent rapidement dans le reste du Beauvaisis, dans la Picardie, l'Ile-de-France et la Champagne. On eût dit que les *Jacques*, comme ils s'appelaient eux-mêmes, voulaient vider en quelques jours « cet horrible trésor de haine et de vengeance que les générations s'étaient transmis en expirant sur la glèbe. » (H. Martin.) Les bourgeois donnèrent d'abord la main à ce mouvement; à plusieurs reprises, Marcel envoya quelques centaines de Parisiens prêter secours aux Jacques et tenter en même temps d'arrêter leurs excès. Mais rien ne put modérer ces furieux jusqu'à ce que la noblesse, revenue de sa première stupeur et ayant enfin rassemblé quelques forces, s'en délivrât en les exterminant à son tour. Charles le Mauvais fut l'un de ceux qui s'employèrent avec le plus d'ardeur et de cruauté pour les détruire.

Bientôt le régent s'approcha de Paris avec plusieurs milliers d'hommes d'armes, et vint camper près de Charenton pour commander le cours de la haute Seine et de la Marne. Les Parisiens ne craignirent pas de sortir de leurs murs, et plusieurs escarmouches eurent lieu du côté de Corbeil et du côté de Saint-Cloud, avec des succès divers. Mais chaque jour croissaient les difficultés, les périls, la défection; une partie de la ville commençait à former des vœux pour le retour du Dauphin, qui

demandait ouvertement qu'on lui livrât les principaux bourgeois pour les châtier. Marcel, en cette extrémité, se tourna de nouveau vers Charles le Mauvais; il le fit rentrer à Paris, lui fit amener avec lui ses hommes d'armes, lui procura le titre de capitaine général du royaume, mit enfin une partie des forces militaires de la ville sous son commandement, et parut se dévouer entièrement aux projets ambitieux du Navarrais. Du moins telle est l'opinion de Froissart, l'historien des chevaliers, et du moine de Saint-Denys, chroniqueur officiel de la royauté. L'exécution du complot devait avoir lieu dans la nuit du 30 au 31 juillet. Le 31, au lever du jour, Marcel, avec une cinquantaine des siens, était à la porte Saint-Antoine, occupé à changer les gardiens de cette porte et à confier les clefs à d'autres. Le soupçon de trahison, sitôt né dans les temps de crise, s'éleva dans l'esprit de ceux à qui on enlevait ces clefs; une scène violente s'engagea, et un échevin qui, lui, était certainement vendu au Dauphin, Jean Maillart, arrivant de son côté à la tête d'une troupe nombreuse, appela Marcel du nom de traître et l'étendit à ses pieds d'un coup de hache. Le prévôt mort, ceux qui l'accompagnaient furent traités comme lui, et leurs cadavres, au nombre de cinquante-quatre, furent portés au prieuré de Sainte-Catherine (rue Saint-Antoine), où ils restèrent exposés jusqu'à ce que le Dauphin fût venu s'assurer par ses propres yeux qu'il était vengé. Ce ne furent pas les seules victimes, il y en eut beaucoup pour le bourreau. (Jean de Venette.)

Ainsi périt Étienne Marcel, taché du soupçon d'avoir voulu livrer ses concitoyens à la merci du fourbe et sanguinaire Charles le Mauvais, mais sans qu'on sache à quelles conditions et sans avoir pu dire son dernier mot. Gardons-nous de condamner sur des soupçons l'homme qui montra une intelligence politique et des vertus au-dessus de son siècle, qui, en pleine féodalité, réussit un instant à rendre au peuple la place qui lui appartient, et qui succomba par la faiblesse des siens autant que par les coups des classes insolentes qu'il haïssait. Toutefois sa tentative ne fut pas inutile; ce fut un avis à la royauté, qui s'efforça, du moins en la personne de Charles, de se réformer un peu d'elle-même.

LE GRAND FERRÉ. — TRAITÉ DE BRETIGNI.

Cependant le roi Jean s'ennuyait dans sa belle retraite, au château de Windsor. Ses vainqueurs, qui ne s'étaient montrés pour lui que des hôtes magnifiques, dont l'accueil avait été plein de tous les dehors de la cordialité, consentaient enfin à lui rendre la liberté, sous la condition que la France abandonnerait en toute souveraineté, au roi d'Angleterre et à ses héritiers, toutes les conquêtes faites sur les Plantagenets : l'Anjou, le Maine, la mouvance de Bretagne, l'Aquitaine tout entière, Poitou, Saintonge, Guyenne, Périgord, Querci, Limousin, Agénois et Bigorre; plus la Touraine; plus la Normandie; plus Calais, Guines, Boulogne et tout le Ponthieu. Remise faite de toutes ces provinces, c'est-à-dire du centre de la France et de toutes ses côtes, Jean promettait encore de payer quatre millions d'écus d'or; après cela il se trouverait complétement dégagé de toute obligation envers l'Anglais. Ce traité, presque aussi honteux pour ceux qui l'avaient dicté que pour « le monarque imbécile » qui l'osa signer, fut apporté à Paris, au mois de mai 1359, par le comte de Tancarville et quelques autres grands seigneurs. A la vue de cette pièce, l'âme du jeune régent, de celui qui devait être le sage roi Charles V, révéla tout ce qu'elle avait de noble, d'énergique et de sage en effet. Charles eut le courage, malgré la dure expérience qu'il venait d'en faire, de convoquer encore les États généraux, de s'appuyer sur eux pour résister à son père, et de faire luire ce principe, que l'intérêt et la volonté du prince ne sont rien s'ils ne sont l'expression du vœu national. Peu de députés vinrent à Paris, il est vrai, car les routes étaient infestées des bandes anglaises et navarraises; mais on lut publiquement le traité dans la cour du palais, et les députés, d'un accord unanime, répondirent à ceux qui l'avaient apporté « qu'ils auroient plus cher à endurer et porter encore ce grand méchef et misère où ils étoient que de voir le noble royaume de France amoindri et défraudé; que le roi demeurât donc encore en Angleterre jusqu'à ce qu'il plût à Dieu d'y pourvoir de remède. » (Froissart.)

Le roi Jean se montra, dit-on, très-irrité; les Anglais firent d'immenses préparatifs pour recommencer une guerre régulière, et, en attendant, leurs bandes, ou celles du parti navarrais qui existait toujours, ne cessaient pas d'infester le pays. Cependant l'esprit public commençait à renaître; les nobles et les bonnes villes, à se réconcilier pour la défense commune; les campagnes, à tourner surtout contre l'étranger leur haine et leur vengeance. Les pillards anglais commencèrent à éprouver quelques échecs. « J'en raconterai un trait, dit le chroniqueur Jean de Venette, bon religieux du couvent des Carmes de la place Maubert, à Paris, parce qu'il se passa, ajoute-t-il, près des lieux où je suis né, et que l'affaire fut bravement menée par Jacques Bonhomme, c'est-à-dire par les paysans :

» Il y a un endroit assez fort dans un petit village appelé Longueil, près Compiègne. Les habitants, voyant qu'il y avait péril pour eux si les ennemis s'emparaient de cet endroit de leur voisinage, l'occupèrent avec la permission de l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne, à qui il appartenait, et celle du régent. Ils se pourvurent d'armes et de vivres, choisirent un d'eux pour capitaine, et promirent au seigneur duc qu'ils défendraient leur forteresse jusqu'à la mort. D'autres y vinrent des villages voisins. Le capitaine était un grand et bel homme appelé Guillaume aux Alouettes.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

Il prit pour valet un autre paysan qui faisait la paire avec lui, homme d'une force de membres incroyable, extrêmement bien fait dans sa haute et large taille, en même temps que plein d'audace et de vigueur, mais n'ayant dans ce grand corps qu'une humble et petite opinion de lui-même. On l'appelait le grand Ferré. Ils se mirent donc là environ deux cents hommes, tous laboureurs ou gagnant leur simple vie dans les travaux manuels. Les Anglais, qui occupaient le château de Creil, apprenant qui ils étaient, y allèrent, pleins de dédain et sans précaution, en disant : « Chassons » ces rustres, et emparons-nous de la place. » Deux cents d'entre eux étaient arrivés sans être vus; et, trouvant les portes ouvertes, entrèrent hardiment dans la cour, quand les soldats novices de la garnison étaient encore en haut, regardant par les fenêtres et tout stupéfaits de voir entrer ces gens armés. Le capitaine descend avec quelques-uns des siens et commence à frapper; mais, bientôt entouré d'Anglais, il est lui-même frappé à mort. Le grand Ferré et les autres se dirent : « Descendons et vendons bien notre vie, car ils » nous tueront sans miséricorde. » Ils se réunissent en bon ordre, et, sortant par diverses portes, ils se mettent à frapper sur les Anglais comme s'ils eussent fait leur besogne habituelle de battre le blé dans l'aire. Les bras se levaient en l'air, retombaient sur les Anglais, et il n'y avait pas de coup qui ne fût mortel. Le grand Ferré, maniant une lourde hache, n'en touchait pas un qu'il ne fendît le casque ou n'abattît les bras. Voilà tous les Anglais qui se mettent à fuir; plusieurs sautent dans le fossé et se noient. Le grand Ferré tue leur porte-enseigne, et dit à un de ses camarades de porter la bannière anglaise au fossé. L'autre lui montrant qu'il y avait encore une foule d'ennemis entre le fossé et lui : « Suis-moi donc, » dit le grand. » Et il se mit à marcher devant, jouant de la hache à droite et à gauche, jusqu'à ce que la bannière eût été jetée à l'eau. Il avait tué en ce jour plus de quarante hommes. Quant au capitaine, il mourut de ses blessures, et ils l'enterrèrent avec bien des larmes, car il était bon et sage. Les Anglais voulurent venger cet affront, et, le lendemain, ils revinrent en grand nombre attaquer Longueil. Mais les gens du village ne les craignaient plus, et coururent au-devant d'eux, le grand Ferré en tête. Plusieurs nobles anglais furent pris, qui auraient donné de bonnes rançons si les paysans, faisant comme les nobles, les eussent rançonnés; mais ils les tuèrent, afin qu'ils ne fissent plus de mal. Cette fois, le grand Ferré, échauffé par cette besogne, but une quantité d'eau froide et fut saisi de la fièvre. Il s'en fut au village, regagna sa cabane et se mit au lit, non toutefois sans garder auprès de lui sa bonne hache de fer, qu'un homme ordinaire pouvait à peine lever. Les Anglais, ayant appris qu'il était malade, envoyèrent un jour douze hommes pour le tuer. Sa femme, les voyant venir de loin, courut à son lit en disant : « Ah ! mon Ferré, voilà des Anglais; » je crois vraiment qu'ils te cherchent; que faire? » Lui, oubliant à l'instant son mal, se lève vite, prend sa hache, et sort dans sa petite cour : « Vo- » leurs, vous venez me prendre dans mon lit? » mais vous ne m'avez pas encore. » Et, dans sa colère, il en tue cinq en un moment; les sept autres prirent la fuite. Le vainqueur se remit au lit; mais il avait chaud; il but encore beaucoup d'eau froide. La fièvre le reprit plus fort; et, au bout de quelques jours, ayant reçu les sacrements de l'Église, le grand Ferré sortit de ce monde et fut enterré au cimetière de son village. Il fut pleuré de tous ses compagnons et du pays tout entier; car, lui vivant, jamais les Anglais n'y seraient venus. »

Ce courageux paysan qui faisait de telles prouesses, ce moine de la place Maubert qui s'associait de cœur à la gloire de son compatriote, le sentiment national agissait et parlait en eux. Il commençait à gagner jusqu'aux plus mauvais d'entre les nobles; et Charles le Mauvais lui-même, après avoir tenté de relever son parti par de nouvelles intrigues et de nouveaux ravages, fit tout d'un coup sa paix avec le régent, sans se la faire payer, et en déclarant qu'il ne voulait plus qu'une seule chose : « Être bon Français. »

Édouard III débarqua à Calais à la fin d'octobre, à la tête d'une armée nombreuse et magnifique. Elle était suivie de six mille chariots, attelés de quatre chevaux chacun, et chargés de provisions de guerre et de bouche, de machines et d'outils de tout genre pour une campagne d'hiver. Il allait à la conquête de la France, privée de son chef et à moitié vaincue. Après avoir traversé les plaines dévastées de la Picardie et de la Champagne, il arriva devant Reims. S'il eût pu se faire couronner dans la cathédrale sainte où l'on sacrait les rois, il eût augmenté d'une grande force morale la puissance de ses armes; mais Reims était bien gardé, et l'assiéger était très-difficile, à cause de l'abondance des pluies. Il se contenta d'en faire le blocus, et, au bout de six semaines, il fallut y renoncer et passer outre. Les Anglais se dirigèrent vers la Bourgogne, que la reine, femme du roi Jean, gouvernait au nom de son fils Philippe de Rouvre. Cette province négocia pour elle un traité de neutralité qui lui coûta deux cent mille écus d'or (10 mars 1360). Le Nivernais se racheta de même. Édouard continua sa marche sans rencontrer le moindre obstacle; il descendit l'Yonne, et vint camper sous les murs de Paris du côté de Montrouge. Le régent fit brûler les faubourgs de Saint-Germain, de Saint-Marcel et de Notre-Dame des Champs, afin d'empêcher les ennemis de s'en emparer; mais, malgré les défis insolents des Anglais, malgré les cris de ses hommes d'armes, il ne permit pas à une seule lance de franchir les remparts. Il connaissait trop bien le triste succès qu'avaient eu pour la France les combats de chevalerie, et il était résolu à laisser l'armée anglaise se fondre d'elle-même.

Édouard n'osa pas tenter le siége de Paris, et ne resta que six jours devant la ville. Il prit la route de la Beauce, emmenant des soldats fatigués, malades et manquant de vivres. « Il ne restait plus un seul habitant depuis la Seine jusqu'à Étampes. » L'armée anglaise poursuivait sa promenade triomphale, en semant la route de cadavres, et commençait à craindre, si elle était attaquée, « de perdre plus en un jour qu'elle n'avait gagné en vingt ans. » Arrivée près de Chartres, elle fut assaillie par un orage extraordinaire qui dévasta ses campements. Édouard avait en ce moment auprès de lui des négociateurs que le régent envoyait pour tâcher de conclure la paix. Édouard ne répondait à leurs demandes qu'avec dureté, quand cette tempête descendit du ciel, « et fut une effondre si grande et si horrible qu'il sembloit que le siècle dût finir, car il chéoit si grosses pierres et grêles qu'elles tuoient hommes et chevaux, et en furent les plus hardis tout ébahis. » Froissart prétend que le roi d'Angleterre craignit alors d'avoir offensé le ciel. « Adonc regarda le roi d'Angleterre devers l'église Notre-Dame de Chartres, et voua dévotement à Notre-Dame qu'il s'accorderoit à la paix. » La paix fut en effet signée au hameau de Bretigni, près Chartres, le 8 mai 1360. Elle était bien douce en regard des espérances que l'Angleterre avait pu concevoir, et bien dure pour la France. Celle-ci céda la Guyenne, y compris l'Agénois, le Périgord, le Rouergue, le Querci et le Bigorre; plus le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois et le Limousin; plus Calais, Guines, Montreuil et le reste du Ponthieu. En outre, elle prit l'engagement de payer pour la rançon du roi trois millions d'écus d'or. Les comtes de Foix, d'Armagnac, de Comminges, de Périgord, et les autres seigneurs que ce traité obligeait à quitter la suzeraineté de la couronne de France pour faire hommage à celle d'Angleterre, protestèrent qu'il n'appartenait pas à leur suzerain de les quitter, « et que par droit il ne le pouvoit faire ». Les habitants des villes cédées réclamèrent de même; ceux de la Rochelle voulaient donner la moitié de leurs biens pour ne pas cesser d'être Français. Les magistrats de Cahors pleuraient et s'écriaient : « Le seigneur roi nous abandonne comme des orphelins. » Ils furent obligés de se résigner en disant : « Nous avouerons les Anglais des levres, mais les cuers ne s'en mouveront jà. » Par tout le reste de la France, cette paix, si triste mais si nécessaire, fut accueillie avec des transports de joie.

Les trois millions d'écus de la rançon du roi représentaient environ 250 millions de francs de notre monnaie actuelle. Nous avons encore les quittances des payements successifs qui furent faits pour former ce monceau d'or par un pays saccagé et ruiné. « Ces parchemins font mal à voir, dit un de nos grands historiens; ce que chacun de ces chiffons représente de sueurs, de gémissements et de larmes, on ne le saura jamais. » (Michelet.) On avait amené Jean à Calais. Il n'eut sa liberté si chèrement achetée que contre un premier payement de cinq cent mille écus et la remise d'une centaine d'otages, parmi lesquels étaient son second et son troisième fils, son frère, vingt des premiers seigneurs de France, et trente-huit notables bourgeois choisis dans les principales villes du royaume. Encore ce premier payement n'aurait-il pas pu s'effectuer si l'un de ces Italiens parvenus



Statue de Jean II, à Saint-Denys.

à changer en souverainetés à leur profit les républiques dont ils étaient magistrats, Galéas Visconti, seigneur de Milan, n'eût été dévoré de l'ambition de marier son fils Jean Galéas en haut lieu, et n'eût offert six cent mille florins d'or de la main d'Isabelle, fille du roi Jean, qui accepta le marché.

Libre enfin (25 oct. 1360), Jean eut du moins la sagesse de laisser le gouvernement suivre les inspirations de son fils Charles. Son retour fut suivi de quelques ordonnances destinées à remettre l'ordre dans les finances royales au moyen de nouveaux impôts; mais la falsification des monnaies

et le droit de prise furent définitivement abolis. On révoqua les donations excessives faites sous les règnes précédents; on emprunta; on rappela les juifs pour vingt ans en leur permettant de prêter au taux de 2 et demi pour 100 *par semaine*. Ce détail donne le taux de la détresse qui régnait.

La peste noire reparut vers le même temps et décima les populations affaiblies. Elle emporta les derniers représentants de la maison de Bourgogne, le jeune duc Philippe de Rouvre et sa sœur. Leur succession comprenait non-seulement les deux Bourgognes, duché et comté, mais l'Artois, le comté de Boulogne et celui d'Auvergne. Ce riche héritage retournait aux descendants de trois filles de l'un des derniers ducs : Charles le Mauvais était petit-fils de la sœur aînée, et le roi Jean fils de la sœur cadette. Ce dernier prétendit que son droit était le meilleur et s'adjugea la succession presque entière. Il alla en prendre possession « à petites journées et à grands dépens », puis descendit jusqu'à Avignon, où il passa tout l'hiver (1362-1363) dans les fêtes à la cour papale. Auprès du pape, Urbain V, il vit le roi de Chypre, Pierre de Lusignan, qui, après avoir obtenu quelques succès contre les Turcs, venait en Occident pour tâcher d'y organiser une croisade. L'idée d'une expédition chevaleresque en terre sainte séduisit le roi Jean. Les grandes compagnies ravageaient alors la Bourgogne et la Provence; elles avaient deux fois rançonné le pape; elles venaient (avril 1362) de tailler en pièces à Brignais, près Lyon, une armée régulière commandée par le duc Jacques de Bourbon; le roi Jean imagina de s'illustrer en purgeant la France de ces bandes de brigands pour les jeter sur les Turcs. Il prit la croix des mains du pape le vendredi saint (30 mars) de l'an 1363, et jura de partir avant deux années. Comme il était occupé de ce projet qui prenait faveur en Guyenne et même en Angleterre, il apprit qu'un de ses fils, le duc d'Anjou, s'était échappé des mains des Anglais. Indigné de ce manque de foi, Jean courut à Londres se constituer prisonnier à sa place (janvier 1364). Pendant le reste de l'hiver, il n'eut en Angleterre que « festoiements et bombances », tellement qu'il y mourut (8 avril). Il n'était âgé que de quarante-quatre ans.

CHARLES V.

Le fils aîné du roi Jean avait assez souffert des fautes de son père pour ne pas lui ressembler. C'était d'ailleurs un tempérament tout autre. « Étant en fleur de jeunesse (depuis son couronnement toutefois), il eut une très-griève et longue maladie, et tant en fut affoibli et débilité que toute sa vie demoura très pâle et très maigre et sa complexion moult dangereuse de fièvres et de froidure d'estomac; et avec ce, lui resta de la dite maladie la main dextre si enflée que pesante chose lui eust été impossible à manier. » (Christ. de Pisan.) Aussi n'était-il point chevaleureux et prisait-il peu le « los et renom » de chevalerie; mais « dès qu'il eut commencé à régner, il fit en tout pays querre et chercher et appeler à soy clercs solennels et philosophes fondés en sciences naturelles et spéculatives. » Il aimait l'étude, la retraite, vivait à



Charles V. — D'après sa statue dans l'une des chapelles hautes de Saint-Denys (chapelle Saint-Louis) (1).

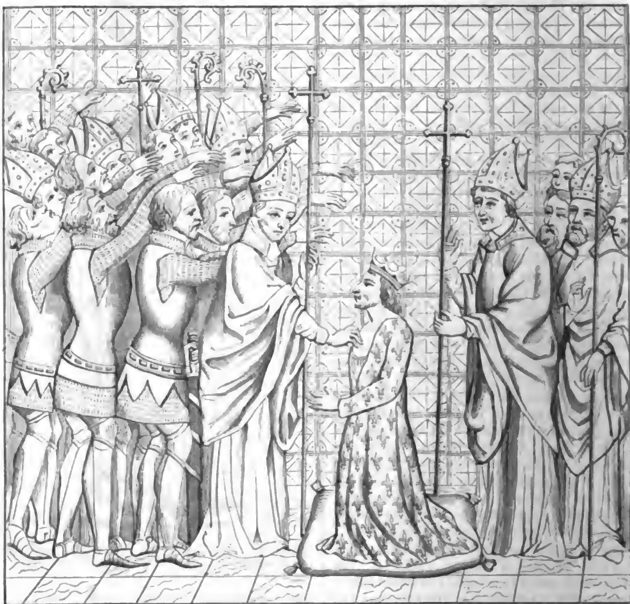
petit bruit dans ses châteaux (surtout à Vincennes), et n'avait pas besoin de monter à cheval, la lance au poing, pour triompher de ses ennemis.

Les Anglais, prenant paisiblement possession des provinces qu'ils avaient reconquises, laissaient la France respirer; mais le roi de Navarre recommençait la guerre pour son compte. Ses forteresses de Normandie et surtout celles de l'Ile-de-France, Mantes et Meulan, qui barraient la Seine à quelques lieues de Paris, étaient un danger permanent. Un jour, quelques soldats du roi se présentent aux barrières de Mantes en suppliant qu'on les laisse entrer; ils viennent, disent-ils, d'être défaits par une grande compagnie qui tient le château de Rol-

(1) Cette statue était placée autrefois à l'église des Célestins, à Paris. Au Musée des Petits-Augustins, on l'avait désignée à tort sous le nom de saint Louis.

leboise et qui, ennemie des Navarrais autant que des Français, les poursuit à outrance. Ils étaient dix : on les laisse entrer sur leur parole d'être amis loyaux. Bientôt d'autres fuyards arrivent, d'autres les suivent, et quand ils se trouvent assez nombreux, ils crient : « Ville gaguée! » et se mettent à « tuer et découper les gens ». Meulan fut emporté de même par une ruse odieuse. C'était sous les ordres de du Guesclin et de Boucicaut que la guerre se faisait ainsi.

Du Guesclin et Boucicaut sont les deux héros de cette époque, et leur vaillance héroïque, en effet, a été l'objet d'une histoire poétique en prose : « le Livre des faicts du bon messire Jehan le Maingre, dit Boucicaut, mareschal de France », et d'un roman en vers intitulé : le « Roumant de



Sacre de Charles V, à Reims, le 19 mai 1364. — Miniature du manuscrit de l'*Histoire de Charles V*, aux Célestins de Paris. (Voy. Gaignières.)

Bertrand du Glasequin » ou « le Triomphe des neuf preux ». Du Guesclin était un routier breton de bonne naissance, laid, disgracieux, mais d'une force herculéenne, d'un courage à toute épreuve et d'une vraie loyauté militaire. Charles V, avec sa sagacité naturelle, l'avait distingué de bonne heure et lui avait confié, dès l'année 1357, la capitainerie de la ville de Pontorson et du Mont-Saint-Michel.

Outré de la perte de Mantes et de Meulan, le roi de Navarre voulut se venger par une action d'éclat. Il réunit ses troupes, composées pour la plus grande partie de mercenaires anglais et gascons, sous le commandement de Jean de Grailli, fameux batailleur du pays de Guyenne, plus connu sous le titre de captal de Buch, et annonça le projet d'empêcher le nouveau roi de France de s'aller faire sacrer à Reims. Charles V n'attendit pas le Navarrais; il envoya contre lui une petite armée dirigée par du Guesclin qu'il venait de nommer capitaine général de Normandie, et le matin du jour même où il se faisait sacrer à Reims (19 mai), il apprit que trois jours auparavant les troupes de son cousin avaient été complétement

battues dans un combat livré à Cocherel, près Évreux; du Guesclin lui envoyait le captal prisonnier « pour étrennes de sa noble royauté ». Le Navarrais ne tarda pas à traiter, et dut se contenter de la baronnie de Montpellier, à l'autre extrémité du royaume, en échange de ses fiefs de Normandie.

La même année vit la fin de la guerre qui durait depuis plus de vingt ans, pour la succession au duché de Bretagne, entre la famille de Blois soutenue par le roi de France et celle de Montfort aidée par les Anglais. Les rois de France et d'Angleterre, tout en faisant la paix, s'étaient réservé le droit de secourir, sans la rompre, chacun



Bénédiction de la bannière royale sous Charles V. — D'après Gaignières.

son prétendant. Les deux ennemis se joignirent à Aurai le 29 septembre 1364. Jean de Montfort, accompagné du célèbre capitaine anglais Jean Chandos, occupait une hauteur; les Anglais n'oubliaient jamais la tactique. Charles de Blois avait avec lui du Guesclin. Les Bretons de Montfort avaient décidé, s'ils étaient vainqueurs, « et que messire Charles de Blois fût trouvé en la place, qu'on ne le devoit point prendre à nulle rançon, mais occire; et ainsi, en cas semblable, les François et les Bretons en avoient ordonné de messire Jean de Montfort. Car en ce jour, ils vouloient avoir fin de la bataille et de guerre. » Les bonnes dispositions prises par Chandos donnèrent l'avantage au comte de Montfort. Charles de Blois se fit bravement tuer à la tête des siens, et du Guesclin, fait prisonnier, ne recouvra ensuite sa liberté qu'au prix énorme de cent mille livres. Charles V n'eut garde de continuer la guerre; il accepta la décision du sort, reconnut Jean de Montfort pour duc de Bretagne, et procura lui-même le traité de Guérande qui fut conclu par ce prince, le 12 avril 1365, avec la veuve de Charles de Blois.

Le roi avait donc fait la paix avec les Anglais; il

leur avait ôté le moyen d'être reçus en Normandie par Charles le Mauvais et le prétexte de venir en Bretagne. Il ne restait plus qu'à purger le sol de la France des bandes vagabondes, en grande partie anglaises, qui composaient les grandes compagnies. A grands efforts on en avait rejeté quelques-unes en Allemagne et en Italie, lorsqu'un prince espagnol, Henri de Transtamare, vint demander à Charles V des secours contre son frère Pierre le Cruel, roi de Castille, abominable tyran qui menaçait la vie de tous ceux qui l'approchaient. Charles fut heureux de lui donner toutes les grandes com-





Sceau et contre-sceau de Charles V.

pagnies du royaume à emmener en Espagne. Il paya lui-même la rançon de du Guesclin et le mit à la tête de cette expédition (août 1365). Le capitaine breton parvint à rassembler ces aventuriers, les mena par Avignon où ils extorquèrent deux cent mille francs d'or au saint-père, et, parvenu en Espagne, il donna, presque sans coup férir, à Henri de Transtamare le trône de son frère. Pierre le





Monnaie de Charles V.

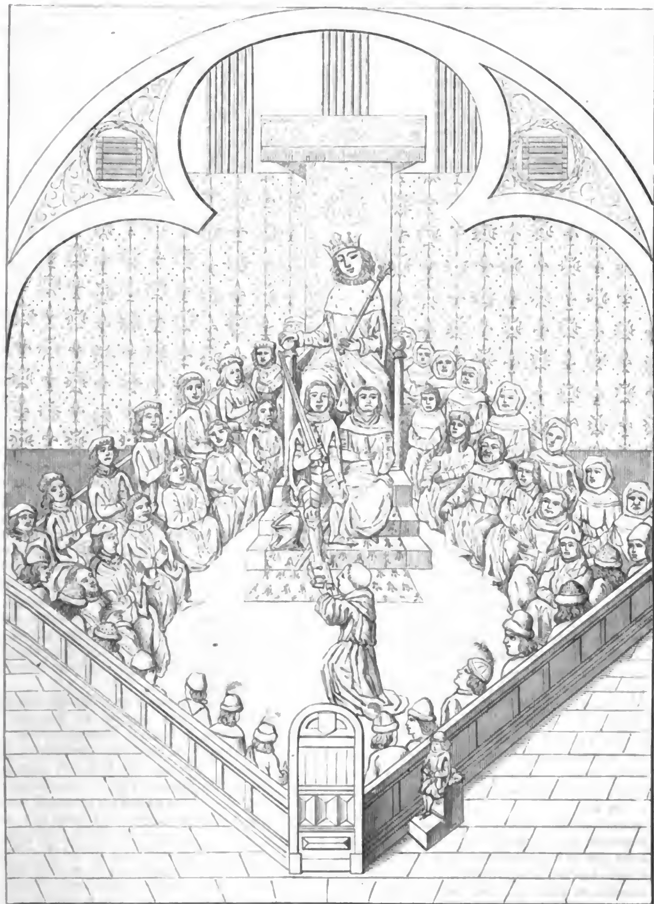
Cruel se réfugia en Guyenne auprès du prince de Galles, dont il implora l'appui, et qui s'empressa de prendre parti pour un prince dépossédé par la France. Henri de Transtamare finit par être vaincu après une année de lutte, et du Guesclin tomba pour la seconde fois au pouvoir des Anglais (avril 1367).

Cet échec lointain ne pouvait porter atteinte à la fortune de Charles V. Le prince de Galles, au contraire, avait, durant cette campagne, qui fut pleine de privations et de fatigues, ruiné sa santé et ses finances. Don Pèdre avait promis, pour obtenir du secours, des trésors inépuisables; mais il ne possédait rien, et ce fut Édouard qui dut payer lui-même les compagnies auxquelles il avait fait franchir les Pyrénées. Le fardeau de cette guerre retomba donc sur les populations de la Guyenne, déjà très-mécontentes du peu de loyauté que leurs seigneurs anglais apportaient dans l'exécution des



Chandos

Sceau et signature de Jean Chandos.



« Charles V sur son trône, ayant à ses pieds le connétable et le chancelier, et, à genoux, frère Jehan Corbechon, de l'ordre de Saint-Augustin, maître en théologie, chapelain du roi, qui, en 1372, lui présente son livre intitulé : *les Propriétés des choses*, à la première page duquel est cette miniature. » — Cabinet de Gaignières.

clauses du traité de Bretigni. Loin de voir leurs privilèges reconnus, ils étaient accablés d'impositions nouvelles. Cinq fois les États de la province furent rassemblés à la suite de l'expédition d'Espagne, et

cinq fois ils refusèrent les subsides qui leur étaient demandés. « Et sont ceux de Poitou, de Saintonge, de Querci, de Limousin, de Rouergue, de telle nature qu'ils ne peuvent aimer les Anglois, et les Anglois aussi qui sont orgueilleux et présomptueux ne les peuvent aimer ni ne firent-ils onques, et encore maintenant moins que onques, mais les tiennent en grand dépit et vileté. » (Froissart.) Les trois plus grands seigneurs de Guyenne, le comte d'Armagnac, le comte de Périgord et le sire d'Albret, se retirèrent auprès de Charles V, en protestant pour les franchises de la province, et en déclarant au prince de Galles que la suzeraineté de la couronne de France était inaliénable, qu'ils relèveraient toujours d'elle, et qu'ils allaient porter plainte contre les violations du traité de Bretigni.

Charles savait bien que leur conduite n'était pas dictée par l'amour de la France, mais par la haine de toute domination; cependant il les accueillit avec faveur et leur promit de relire le traité de Bretigni en examinant leurs plaintes. L'examen qu'il fit ne manqua pas de lui démontrer la justesse des réclamations de la Guyenne, et il osa citer le héros de Créci et de Poitiers, le terrible prince Noir, à comparaître devant le Parlement pour y répondre sur les plaintes portées contre lui. La citation, datée du 16 novembre 1368, était ainsi conçue : « Charles par la grâce de Dieu, roy de France, à nostre très chier et très amé nepveu le prince de Galles, duc de Guienne, salut. Comme nostre amé et féal cousin le sire de Lebret, chevalier, ait appelé à nous et à nostre cour de Parlement à Paris, comme à seigneur souverain de la duché de Guienne et des autres pays et terres qui ont été livrées et baillées en domaine jadis à nostre très chier frère le roy d'Angleterre, vostre père, à cause de la paix, d'aucunes ordonnances et indues indictions et nouvelles exactions et autres plusieurs griefs que ledit appellant déclarera et veult déclarer par devant nous; et lesquelles choses ont esté faictes tant par vous comme par vos gens, officiers et subjets pour et en nom de vous et à vostre proufit au grand grief dudit appellant et de ses adhérens et contre les franchises, privilèges, libertés et coustumes dudit pays; pour ce est-il que nous, qui toujours voulons et devons faire justice et raison, vous adjournons et intimons par la teneur de ces présentes que vous soyez et comparez en nostre dite cour de Parlement à Paris, au second jour du mois de may prochain, venant pour respondre audit appellant, et ayez avecques vous audit jour et lieu vosdites gens et officiers à qui il peut toucher et appartenir; et en oultre vous mandons et deffendons que contre ledit appellant et sesdits adhérens ne faciez, innovez ni attemptez aucune chose en leur préjudice. »

Après être resté un moment immobile d'étonnement et d'indignation, Édouard répondit aux deux audacieux envoyés qui lui avaient apporté cette signification : « Nous irons volontiers à notre ajournement à Paris, puisque mandé nous est du roi de France; mais ce sera le bassinet en tête et soixante mille hommes en notre compagnie. » Puis il fit jeter les messagers, Jean de Chaponval, chevalier, et Bernard Palot, juge criminel à Toulouse, au fond d'une prison.

Le prudent Charles V ne redoutait plus comme autrefois la guerre, il avait eu le temps de s'y préparer. Son application à gouverner avec une sage économie lui avait permis, dès 1367, de soulager les campagnes de divers impôts, de réduire de moitié la gabelle du sel, de supprimer le quart des aides dans les bonnes villes à la condition que les bourgeois employassent cet argent à se bien fortifier. Les Anglais avaient été redevables d'une bonne partie de leurs succès à la supériorité des archers qu'ils mêlaient à leurs troupes; Charles encouragea de tous côtés la création de compagnies bourgeoises d'archers et d'arbalétriers; la France renaissait. Aussitôt les lettres d'ajournement signifiées, toute la Guyenne s'agita; au commencement de l'année 1369, elle commença à s'insurger ouvertement, et, dans une première affaire, le sénéchal anglais de Querci fut mis en déroute près de Montauban; puis une garnison anglaise, à Réalville, fut passée au fil de l'épée. En même temps, on apprit que le parti français de Castille venait de gagner une victoire décisive. Pierre le Cruel avait été vaincu à Montiel par son frère Henri (mars 1369) et s'était rendu à du Guesclin. Les deux frères, s'étant rencontrés après la bataille, se jetèrent l'un sur l'autre et se roulèrent par terre en cherchant à se déchirer, jusqu'à ce que Henri de Transtamare enfonçât son poignard dans la gorge de Pierre. Cette mort mit fin à la guerre, et permit à Charles V de compter sur les vaisseaux de la Castille, tandis que lui-même préparait une flotte dans le port de Harfleur. En même temps, il renouvelait la vieille alliance de la France avec l'Écosse; il s'attachait le duc de Brabant et le comte de Hainaut; il mariait à l'héritière de Flandre son jeune frère Philippe, à qui Jean avait donné le duché de Bourgogne.

Quand fut passé le terme de la citation sans que le prince de Galles eût comparu, les gens du roi s'empressèrent de le déclarer félon et rebelle; la guerre fut déclarée; et comme les deux fidèles officiers qui étaient allés ajourner le duc de Guyenne étaient encore en prison, l'on envoya porter au roi Édouard III les lettres de défi par un simple varlet de l'hôtel. On n'avait même pas attendu le 2 mai pour commencer les hostilités. Dès le mois précédent, le comte de Saint-Pol et le sire de Chastillon, étant entrés dans le Ponthieu, en avaient fait la conquête en une semaine. Les choses n'allèrent pas moins vite dans le Midi. Une partie des villes de la Guyenne se hâtèrent d'ouvrir leurs portes aux Français; Montauban, après avoir été retenu quelque temps par la présence de Chandos, se rendit le 26 juin, et bientôt le Querci, le Rouergue, avec une partie de l'Agénois, du Périgord et du Limousin, avaient brisé le joug de l'Angleterre.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

Le duc d'Anjou, frère du roi, accompagné de du Guesclin et d'une armée de Gascons, se rapprocha de Bordeaux; le duc de Berri, autre frère de Charles, assiégea Limoges, qui lui fut livré par l'évêque et les bourgeois. Le prince de Galles, pendant ces désastres, était alité. Édouard III fit diversion en envoyant le duc de Lancastre débarquer à Calais avec une armée anglaise, et ravagea la Picardie. Le duc de Bourgogne, Philippe, accourut à sa rencontre avec des troupes plus nombreuses; mais il avait l'ordre de refuser tout engagement sérieux, et de se contenter d'observer les Anglais, qui tentèrent vainement de brûler la flotte de Harfleur, et ne purent obtenir aucun résultat de cette campagne. L'année suivante (1370), ils recommencèrent sans plus de succès, sous la conduite de Robert Knolles, un de leurs meilleurs capitaines. La France comprenait la politique du roi, qui ne voulait plus de combats de chevalerie, et les plus braves eux-mêmes lui disaient : « Sire, vous n'avez que faire d'employer vos gens contre ces enragés; laissez-les se fatiguer tout seuls. » De son côté, le roi d'Angleterre maudissait l'habileté de ce Charles malingre et peu guerrier qui guerroyait si bien.

Le prince Noir avait fini par se mettre en campagne. Il força le duc d'Anjou à la retraite, puis



Florin du prince Noir.

le duc de Berri, et vint, porté dans une litière, camper devant Limoges, dont il avait juré par l'âme de son père de tirer vengeance. Limoges fut emporté d'assaut. « Hommes, femmes et enfants se jetoient à genoux devant lui et crioient : « Merci (pardon), gentil sire! » Mais il estoit si enflammé d'ardeur que point n'y entendoit; ni nul ni nulle n'estoit ouïe, mais tout mis à l'épée. Ni je ne sais comment ils n'avoient pitié des pauvres gens qui n'étoient mie taillés à faire nulle trahison. Il n'est si dur cœur que s'il fût adonc en la cité de Limoges et il lui souvînt de Dieu, qui n'en plorât tendrement du grand meschef qui y étoit; car plus de trois mille personnes, hommes et femmes et enfants, y furent délivrés et décolés celle journée. Dieu en ait les âmes, car ils furent bien martyrs. » (Froissart.) Ce fut le dernier exploit du prince de Galles; il revint à Bordeaux, puis alla mourir en Angleterre.

En 1371, du Guesclin, que Charles V avait nommé connétable de France, releva les armes françaises dans plusieurs petits combats. Il s'empara d'Ussel et de plusieurs autres places du Limousin et du Rouergue, pendant que les vaisseaux castillans battaient la flotte anglaise devant la Rochelle. La Rochelle redevint française en 1372, puis Saintes, Angoulême, Saint-Jean-d'Angéli, Thouars. Le vieil Édouard III, réveillé par cette suite de revers, avait voulu secourir Thouars; mais ses navires furent rejetés sur les côtes d'Angleterre par la tempête. C'est alors que, dans un moment de colère, « ou peut-être de juste admiration pour un prince qui dirigeait la France avec tant de sagesse », il s'écria : « Il n'y eut oncques roi de France qui



Statue de du Guesclin, mort le 13 juillet 1380, à Saint-Denys (chapelle de Saint-Jean-Baptiste).

moins s'armast, et si n'y eut oncques roi qui me donnast tant à faire. »

L'Anglais opiniâtre revint encore, en 1373, débarquer à Calais une armée de trente mille hommes commandée par le duc de Lancastre. Cette armée devait se rendre de Calais à Bordeaux en détruisant tout sur son passage. Elle ravagea, en effet, la Picardie et la Champagne; mais, constamment suivie et harcelée par du Guesclin et Philippe de Bourgogne, elle ne comptait plus que six mille hommes épuisés de fatigue et de privations en arrivant à Bordeaux. Les Anglais ne revinrent pas l'année suivante, et, en 1375, ils consentirent à une trêve d'une année, qui fut renouvelée en 1376. Édouard III mourut le 22 juin 1377, et la trêve finissait le 30. Aussitôt Charles V envoya sa flotte, commandée

par Jean de Vienne, faire une descente en Angleterre : l'île de Wight, le comté de Kent, le Sussex, payent à leur tour une partie des ravages si longtemps commis sur le territoire français. En même temps, quatre corps d'armée sont dirigés sur les différentes provinces où les Anglais dominent encore, surtout en Guyenne et dans la Bretagne, où Jean de Montfort avait fait alliance avec l'ennemi. En 1380, il ne resta plus aux Anglais de toutes leurs possessions en France que Calais, Brest, Cherbourg, Bordeaux et Bayonne. Cependant une nouvelle armée d'invasion, descendue à Calais sous les ordres du duc de Glocester, pour de là donner la main aux Bretons, s'avançait dans la Beauce, après avoir traversé la Picardie et la Champagne, et les troupes françaises qui la suivaient, pour saisir l'occasion de combattre à leur avantage,



Statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon, sa femme, à Saint-Denys.

allaient la joindre sur les bords de la Sarthe, lorsqu'on apprit la mort de Charles V (16 sept. 1380). A cette nouvelle, les Français se dispersèrent; mais les seigneurs bretons forcèrent Jean de Montfort à faire la paix avec la France, et les Anglais à se rembarquer.

MINORITÉ DE CHARLES VI. — LES MAILLOTINS.

Le nombreux conseil de régence qu'une sage précaution avait constitué dès l'année 1374 se réunit au palais; le duc d'Anjou demanda, par l'organe de l'avocat général Desmarets, jusqu'à l'époque fixée par Charles V lui-même, la régence et la tutelle. Le chancelier, Pierre d'Orgemont, défendit les volontés du feu roi. La discussion faillit devenir une querelle armée. Enfin, la tutelle et la garde du roi furent dévolues aux ducs de Bourgogne et de Bourbon. Le duc d'Anjou eut le titre de régent jusqu'au sacre, et le trésor de Charles V, dont il avait déjà dérobé les joyaux « sans nombre ». Sa régence d'un mois fut agitée. Les soldats, qu'il ne payait pas, se nourrirent aux dépens du peuple; le peuple, qu'il accablait d'impôts et qu'il laissait piller, se révolta. En Picardie, les percepteurs furent chassés; à Paris, l'abolition des subsides fut demandée à grands cris. Des promesses n'apaisèrent pas l'esprit populaire; il y eut des réunions nocturnes, des projets sinistres. Le duc d'Anjou signala ses derniers jours d'autorité souveraine par le vol audacieux de nombreux lingots que Charles V avait cachés dans les murs du château de Melun. Après cette opération, il rejoignit à Reims son pupille, qui l'attendait pour le sacre.

La cérémonie fut pompeuse. Le jeune roi avait fait son entrée avec tous ses oncles et grands-oncles, « bien accompagné de noblesse », précédé « de trente trompettes qui sonnoient si clair que merveille ». Il fut, le 4 novembre, « sacré et béni de la sainte ampoule, dont monseigneur saint Remi couronna Clovis, premier roi chrétien »; l'église « étoit si pleine de nobles qu'on ne savoit où tourner son pied ». (Froissart.) Les grands officiers servirent le roi dans un grand banquet: on remarquait parmi eux le nouveau connétable, Olivier de Clisson, nommé selon les intentions de Charles V.

Les princes, sans entrer dans aucune ville où il eût fallu accorder une diminution d'impôts, ramenèrent Charles VI à Paris. Il y fut splendidement accueilli; mais, les fêtes terminées, le peuple s'assembla au Parloir aux Bourgeois, s'arma, et vint avec le prévôt des marchands proférer des menaces contre le duc d'Anjou. Les troupes, sans solde, se débandaient; la révolte couvait dans la foule parisienne. Le pouvoir ne pouvait résister: il promit le retrait des subsides, des octrois, des droits sur les transactions. En attendant qu'une ordonnance consacrât ces promesses, les auteurs de la manifestation se répandirent dans la ville. Les bureaux des gabelles furent envahis, l'argent jeté dans la boue. Nobles et vilains pillèrent les maisons où les juifs, protégés par les rois, entassaient des trésors d'usure, qui retournaient en partie au fisc. Quelques juifs furent égorgés; mais, dès le lendemain, des gens de guerre réinstallèrent le reste. Enfin l'ordonnance fut publiée à son de trompe, le 16 novembre; elle supprimait « toutes impositions, aides, gabelles, fouages, et autres choses mal prises, dont le royaume étoit blessé ». Le système fiscal de Philippe le Bel était renversé; la royauté, réduite aux revenus du do-

maine. C'était trop céder pour ne pas reprendre.

La cour était aussi agitée que le peuple; les ducs de Berri, de Bourgogne, de Bourbon, furieux de voir leurs apanages pillés par les troupes sans payement, reprochaient au duc d'Anjou sa rapacité. Une transaction apaisa ces discordes. Le duc d'Anjou eut la présidence du grand conseil, formé des quatre ducs et de douze conseillers; le duc de Bourgogne gouverna la Normandie et la Picardie; le duc de Berri joignit à ses États de Berri, d'Auvergne, de Poitou, le Languedoc et l'Aquitaine; le duc de Bourbon eut l'honneur de ne rien demander. Un mois après la promulgation de la grande ordonnance, le duc d'Anjou assembla quelques prélats, barons et gros bourgeois. Ces faux États généraux, tout en refusant le rétablissement des subsides, votèrent un sou pour livre sur les marchandises; mais partout le payement fut refusé.

Tandis que la paix du royaume était sourdement





Sceau et contre-sceau de Charles VI.

ébranlée, un événement heureux vint délivrer les princes des guerres extérieures, et laisser toute sécurité aux discordes intestines. Le duc de Bretagne, poussé par ses barons, laissa les Anglais échouer devant Nantes, et passer misérablement l'hiver devant Vannes. Le 15 janvier 1381, il





Monnaie de Charles VI.

rentra sous la suzeraineté de Charles VI. L'hommage fut rendu « tel qu'il devoit être selon le droit et l'ancienne coutume ». Le duc entendait l'hommage simple, le roi l'hommage lige. Les Anglais se rembarquèrent le 15 avril.

La guerre civile commença dans le Midi. Les États provinciaux, assemblés à Toulouse sous la présidence de Gaston Phœbus, comte de Foix, gouverneur du Languedoc, conclurent à ne pas recevoir le duc de Berri, trop connu pour ses exactions. Charles VI, furieux de leurs prétentions, eut une colère d'enfant, et alla, « par permission d'Anjou », prendre l'oriflamme à Saint-Denys. Le duc de Berri, battu à Revel, tint cependant la campagne et dévasta le pays. Le comte Gaston, sacrifiant « au bien commun son intérêt particulier », renonça au gouvernement du Languedoc, et fit la paix avec le duc de Berri; triste paix, signalée à Nîmes et à Béziers par des noyades et des pendaisons! Les gens d'armes continuèrent de désoler les villages; et les paysans se réfugièrent dans les Cévennes, pour faire à leurs oppresseurs une guerre de représailles. On les nomma *tuchins*.

Le Nord était plus tranquille; mais, sauf dans les pays frontières exposés aux incursions anglaises, les grandes villes refusaient tout subside. Le duc d'Anjou avait pourtant toujours besoin d'argent. Associé avec le pape d'Avignon, Clément VII, il le laissa, moyennant une dîme sur les revenus de l'Église, usurper et vendre les collations de bénéfices, saisir l'argent et le mobilier des évêques morts, s'emparer des régales. L'Université n'échappait pas à ces exactions; elle se retira de l'obédience de Clément VII, et mit en avant l'idée d'un concile général pour extirper le schisme. Le pape

de Rome, Urbain VI, l'encouragea par une lettre qui fut lue publiquement; la plupart des professeurs et le recteur, menacés de prison, s'enfuirent à Rome. Le pouvoir venait de s'aliéner le clergé et la population instruite.

Dans le même temps, les idées égalitaires de Wickleff germaient chez le peuple anglais, et un impôt extraordinaire soulevait en masse les vilains et les serfs menés à Londres par Wat-Tyler. La mort de ce chef mit fin à cette insurrection, qui fut noyée dans des flots de sang. Froissart a vu l'importance de ce mouvement. Il s'agissait, pour la « gentillesse », de vie ou de mort. La féodalité était d'ailleurs partout menacée; les communes de



Les Maillotins sortant de Paris pour recevoir Charles VI (mai 1382). — Miniature d'un manuscrit des *Chroniques*, à la grande Bibliothèque de Paris.

Flandre combattaient avec des succès divers le comte Louis de Mâle; le grand Jack van Artevelde ressuscitait dans son fils; Gand correspondait avec Paris et Rouen.

Le duc d'Anjou eut bientôt dévoré l'argent de l'Église; sept assemblées de notables furent sourdes aux belles paroles de l'avocat Jean Desmarets; le peuple irrité s'arma, s'organisa, tendit des chaînes à travers les rues. A Rouen, les gens des métiers, rejetant un droit arbitraire sur les boissons et les draps, nommèrent roi un gros négociant, pillèrent les agents du fisc, tuèrent dans une escarmouche le châtelain qui défendait la forteresse, et menacèrent le clergé (oct. 1381). Quatre mois encore,

les princes essayèrent en vain de lever quelques subsides; puis ils recoururent à la force. Rouen leur fut livré par la mollesse des gros bourgeois; le peuple fut désarmé en masse, les auteurs de l'émeute mis à mort, l'impôt établi. C'étaient les premières armes de Charles VI (février 1382).

Philippe Artevelde organisait alors la défense de Gand. « Tous prenoient pied et ordonnance sur les Gantois »; ou disait « qu'ils soutenoient vaillamment leurs franchises ». Paris fermentait. Une tentative de perception et le cri d'une vieille femme suffirent pour soulever les halles. « Aux armes pour la liberté! » criait la foule. Des lances, des « bâtons de guerre », des maillets, pris au dépôt de l'hôtel de ville, devinrent les instruments du massacre. Les juifs et les percepteurs furent poursuivis jusque dans les églises. Les prisons ouvertes laissèrent fuir pêle-mêle les détenus pour dettes et les malfaiteurs. Hugues Aubriot, ancien prévôt royal, victime de l'inquisition, fut tiré des cachots et proclamé capitaine général. Mais cet homme, effrayé, s'enfuit. Beaucoup de gros bourgeois et de magistrats l'imitèrent; ils se sentaient impuissants et déplacés dans cette révolte de la populace. Les ouvriers aisés ne restèrent que pour veiller sur leurs maisons. On n'était plus au temps d'Étienne Marcel, où la bourgeoisie et le haut commerce dirigeaient l'opposition. Les maillotins n'avaient aucune idée politique; peu leur importaient rois et grands, pourvu qu'ils ne payassent pas.

La cour vint en hâte à Vincennes, où l'avocat Jean Desmarets, seul magistrat resté dans Paris, apporta les réclamations et la soumission des rebelles. L'ordonnance du 16 novembre fut maintenue; mais le prévôt royal se saisit des principaux agitateurs. Le peuple ne put voir exécuter ses chefs; il menaça. Un sursis fut accordé; puis, chaque nuit, les prisonniers, cousus dans des sacs, furent jetés à la Seine; le roi n'osait rentrer dans Paris (avril 1382). Après des États rassemblés sans résultats à Compiègne, le duc d'Anjou résolut d'en finir; aussi bien était-il appelé à Naples. Il leva des troupes et leur livra la banlieue. Désolés de voir ravager leurs propriétés, les riches bourgeois amenèrent le peuple à une transaction; Jean Desmarets reçut leurs pleins pouvoirs. Moyennant une amende de cent mille francs d'or, le roi rentra sans effusion de sang dans sa capitale (mai 1382). Ainsi fut apaisée l'inutile insurrection des maillotins.

La paix établie, le duc d'Anjou, riche de tout ce qu'il avait pris, suivi d'une brillante chevalerie, s'empara de la Provence, et, sacré roi de Sicile par le pape d'Avignon, alla chercher à travers l'Italie son compétiteur Charles de Duras, meurtrier de Jeanne Ire et soutenu par le pape de Rome. C'était un oppresseur de moins en France; mais il en restait bien d'autres.

LA FÉODALITÉ TRIOMPHE A ROOSEBEKE.
1382-1389.

Les émeutes de France, en esprit et en fait, étaient peu de chose comparées aux grandes insurrections d'Angleterre et de Flandre. Conduites par le menu peuple ignorant, tournées en massacres insensés, elles étaient détestées par les campagnes, combattues par la bourgeoisie comme par le pouvoir; enfin elles n'éclataient qu'à Rouen et à Paris. La révolte de Wat-Tyler, soulevant les masses des serfs, menaçait de passer un niveau sur les castes et les priviléges. Tous les hommes libres, bourgeois ou nobles, se rallièrent à la royauté; encore ne furent-ils sauvés que par un meurtre, de vaines promesses, et la crédulité de leurs ennemis. En Flandre, la lutte était engagée par le haut commerce, soutenue par le peuple. La féodalité combattait seule contre tout le corps communal; elle faillit périr.

Depuis 1379, le comte Louis était en guerre avec les bourgeois de Gand, alliés à Bruges, Ypres et la plupart des grandes villes flamandes. En septembre 1380, peu avant la mort de Charles V, Gand, trahi par Bruges, affaibli par la prise d'Ypres, était bloqué par une armée de soixante mille hommes. Mais, soutenus par la sympathie de Bruxelles, de Liége, approvisionnés par la Hollande, les assiégés forcèrent le comte à la retraite; ils avaient, dans une sortie, pris Alost, Dendermonde et Grammont. En mai 1381, une petite division gantoise fut écrasée à Nevelle; ce qui ne fut pas tué fut brûlé dans un couvent: les malheureux qui sortaient des murs embrasés « étaient rejetés au feu ». Gand se vengea par le massacre de tous ses prisonniers. Les guerres de caste sont terribles. D'ailleurs, les Flamands ne craignaient pas de verser le sang: « Un sire n'y valoit rien s'il n'étoit redouté et renommé par sa cruauté; ainsi vouloient-ils être menés; ni on ne doit tenir entre eux compte de vie d'hommes, ni avoir pitié non plus que d'hirondelles et d'alouettes qu'on prend en la saison pour manger. » Le comte était bien de son pays; après avoir pris à merci les gens d'Ypres, il en fit « décoller plus de sept cents ». Il criait aux gens des communes qui faisaient partie de son armée: « Soyez tous sûrs, si vous fuyez, que vous serez morts mieux que devant; car, sans merci, je vous ferai à tous trancher la tête »; et à son neveu le duc d'Enghien, qui avait pris, brûlé, dépeuplé Grammont (juillet 1381): « Beau fils, en vous il y a vaillant homme, et vous serez bon chevalier! » (Froissart.) Mais, le même mois, le jeune vainqueur fut criblé de coups de pique dans une embuscade.

Gand fut plus rudement bloqué que l'année précédente. Les munitions et les provisions étaient interceptées et prohibées par le duc de Brabant et le régent de Brabant et Hollande, alliés au comte; les environs dévastés; déjà les riches se troublaient. Un homme sortant tout à coup d'un repos obscur se présente, prête serment au peuple, est fait ca-

pitaine général, et, tuant de sa main deux citoyens tièdes, ranime la confiance; cet homme, il est vrai, porte un nom tout-puissant : Philippe van Artevelde. Il fit offrir la paix, mais, ne pouvant accepter les conditions du comte, il prépara la guerre. Un ordre sévère fut établi : les meurtres, les rixes, si fréquents dans ces villes passionnées et licencieuses, défendus et punis; les pauvres admis aux conseils; un jour pris pour rendre compte de l'administration et des finances; une devise et un costume imposés à tous les citoyens; une troupe d'élite formée; quatre lieutenants choisis. Bruxelles et Liége approvisionnaient la ville. Cependant, malgré les soins d'Artevelde, qui « fit ouvrir les greniers des abbayes et des riches », la famine était cruelle. Artevelde, supplié par son peuple, essaya encore de lui procurer la paix. Il demandait pour ses concitoyens la vie sauve, l'exil pour lui. Le comte ne daigna pas venir aux conférences assignées à Tournai; il prétendit que les Gantois de quinze à soixante ans « vinssent tous, en chemise et la hart au col, entre Bruges et Gand, où il les attendroit pour faire son vouloir du mourir ou du pardonner. » Quand il vous verra, disaient ses envoyés, « tous à genoux et mains jointes, criant merci, il aura compassion de vous, s'il lui plaît ! » (Froissart.)

Les armes en main, ou sans armes, il fallait mourir. Artevelde, de retour, propose l'alternative au peuple; Gand s'arme. Et cependant il y avait là « trente mille têtes » qui n'avaient pas mangé de pain depuis quinze jours. Le 1er mai 1382, cinq mille hommes, avec trois cents canons et quelques munitions, sortent de la cité désespérée, et s'établissent auprès de Bruges; le 3, ils sont attaqués par une cohue de quarante mille hommes; ils placent, par une habile conversion, le soleil dans les yeux de leurs adversaires, et les troupes du comte, canonnées à bout portant, sont envahies, dispersées, poursuivies au cri de Gand ! Tel fut le combat de Beverhout. La prise de Bruges, d'où Louis de Mâle s'échappa déguisé, l'alliance de presque toutes les grandes communes, en furent le prix. Artevelde, libérateur de la patrie, sauveur de Gand, régent de Flandre, battit monnaie avec cette légende : « La liberté gantoise restaurée par Artevelde », et commença d'étaler un luxe princier. Liége, Paris, Rouen, voyaient dans le triomphe de Gand la victoire de leur propre cause. « Partout les menues gens se flattoient que la ruine des grands étoit proche. »

Le comte était encore redoutable; il tenait Lille et défendait Oudenarde; il avait pour gendre le duc de Bourgogne, pour allié le corps entier de la féodalité, menacée dans sa personne. Les seigneurs français assemblés à Compiègne décidèrent la guerre et en fixèrent l'époque. Le jeune roi, joyeux « d'aller en Flandre abattre l'orgueil des Flamands », et d'exterminer des hérétiques partisans du pape de Rome, prit l'oriflamme. Artevelde essaya en vain de transiger avec la France et de s'allier avec l'Angleterre. Vers la fin d'octobre 1382, la masse des barons, ravageant le plat pays, quitte Arras, passe la Lys sous les ordres de Clisson. Des nuées de pillards se jettent sur Comines, Verwick, Varneton. La terreur des grandes communes, séparées de leur armée qui assiége Oudenarde, sert le plan habile du connétable. Ypres et la Flandre occidentale se rachètent du pillage par un tribut de cent mille écus d'or, et l'abandon des champs et des bestiaux. Cependant Bruges et le Franc n'étaient pas ébranlés. La France s'agitait; les Parisiens avaient repris les armes et projetaient de démanteler Vincennes. Reims, Châlons, Orléans, Blois, Rouen, n'étaient guère plus calmes. La féodalité devait vaincre en avant, sous peine d'être écrasée en arrière. Une imprudence d'Artevelde hâta l'issue de la campagne. Il quitte son camp retranché devant Oudenarde, court à Gand, rassemble cinquante mille hommes et vient couper la route de Bruges à l'ost féodal. Le roi sort d'Ypres et rencontre les Flamands près de Roosebeke. Ceux-ci, fiers de leur nombre et de leur artillerie, laissent une excellente position défensive, marchent en un seul corps, « roides et durs, si fort entrelacés ensemble qu'on ne les pouvoit ouvrir »; ils enfoncent à coups de piques le centre de l'ennemi; mais, « encloués » par les ailes françaises, ils s'étouffent les uns les autres, « perdent force et haleine, ne peuvent ravoir leurs bras », tombent par monceaux. Tous les Gantois, au nombre de neuf mille, étaient morts; le cadavre du noble Artevelde « fut pendu à un arbre » (27-28 nov. 1382).

L'orgueil de la noblesse victorieuse égala la consternation des communes flamandes et françaises. Le roi tenait peu de compte de son allié, et mettait les villes à feu et à sang; si Louis de Mâle fit obtenir merci à sa ville de Bruges pour cent vingt mille francs, il ne put empêcher la destruction de Courtrai, caprice sanguinaire d'un enfant de quatorze ans, qui prétendait venger le désastre ancien de Robert d'Artois. Les Parisiens se sentaient destinés à une semblable justice; mais l'irrésolution des masses, la froideur des riches, le prestige de la royauté triomphante, désarmèrent Paris. Que ne prenait-il exemple sur cette forte cité de Gand qui, repoussée dans ses prières après Roosebeke, fermait ses portes et se préparait à la défense ?

Charles VI reçut à Saint-Denys, où il déposait l'oriflamme, une députation qui lui annonçait la tranquillité de Paris; le lendemain, 11 janvier, vingt mille Parisiens en armes vinrent au-devant du roi vers Montmartre, sans dessein de le combattre, mais pour lui « montrer la puissance de Paris ». Il est jeune, disaient-ils, il ne l'a jamais vue, « et ne peut savoir, s'il ne la voit, comment il en seroit servi. » (Froissart.) Cette manifestation orgueilleuse et irrésolue indisposa le pouvoir. Ordre fut donné aux bourgeois de rentrer en ville et de déposer les armes; les portes abattues servirent de marchepied; le roi, foulant aux pieds « l'insolence

des mutins », passa sur les deux battants de la porte Saint-Denys. Trois cents bourgeois furent arrêtés, pendus, décapités, noyés; parmi eux, Nicolas le Flamand, vieil ami de Marcel, et Jean Desmarets, serviteur fidèle des deux derniers règnes, médiateur habile entre le peuple et le pouvoir, « homme qui ne devoit rien de ses honneurs à la fortune » (Religieux de Saint-Denys). La prévôté des marchands, le greffe de la ville, les corporations, les chaînes des rues, la milice bourgeoise, furent supprimés; les gabelles et les subsides rétablis. Le 1er février 1383, se joua dans la cour du palais une déplorable comédie : le roi sur son trône entendit d'abord le chancelier lui prouver que tout Paris méritait la mort; puis, ses oncles à genoux le supplièrent de prendre en pitié son peuple coupable. Le pardon coûta aux prisonniers et aux suspects 960 000 francs d'or, qui n'entrèrent ni dans le trésor, ni dans les mains des soldats, mais furent dissipés par les princes. La farce avait réussi. Les ducs de Berri et de Bourgogne étendirent leur coûteuse clémence à Rouen, Reims, Orléans, Châlons, Troyes, Sens. Le Languedoc paya huit cent mille francs. Aussi le nombre des tuchins doubla; il fallut les faire exterminer par une armée.

Gand tenait toujours. Les Anglais se disposaient à le secourir. L'interruption du commerce, la haine de la France, n'étaient pas les seules causes de leur intervention. Urbanistes comme les Flamands, ils venaient combattre des hérétiques. Urbain VI avait fait prêcher la guerre sainte; les dîmes et les aumônes avaient donné deux millions de francs d'or. Les croisés débarquent à Calais sous les ordres d'un légat romain. La logique religieuse les poussait vers l'Artois, province clémentine; la logique du pillage les conduit en pleine Flandre. Ils prennent Dunkerque; une forte garnison et la prompte arrivée des Français délivrent Ypres assiégée (août 1383). Les soudards clémentins achèvent les ravages des urbanistes, et la formidable armée de Charles VI, occupée au pillage, laisse les Gantois surprendre Oudenarde. Une trêve générale fut conclue; Louis de Mâle n'y voulait pas voir compris ses sujets rebelles; mais il mourut le 9 janvier 1384, soit de maladie, soit d'un coup de couteau que lui porta dans une discussion le duc de Berri. La trêve fut signée le 26.

Louis de Mâle, dernier comte de la maison de Flandre-Dampierre, laissait à sa fille, duchesse de Bourgogne, la Flandre, l'Artois, la Bourgogne comtale, Nevers et Rethel; dès lors le duc de Bourgogne, presque roi de France, fut un des plus puissants souverains de l'Europe. Sa femme était nièce et héritière de la duchesse de Brabant; son fils aîné et sa fille épousèrent les enfants du régent de Hainaut, Hollande, Zélande. Il maria ensuite son neveu Charles VI avec la funeste Isabeau de Bavière, alors charmante fille de quatorze ans; c'était un triste présent. Le roi, pris pour elle d'une passion subite, l'épousa quatre jours après la première entrevue (17 juillet 1385).

La fortune, si favorable au duc de Bourgogne, avait abandonné le duc d'Anjou. Mal reçu des populations napolitaines, vaincu par les maladies et trois campagnes sans résultat, le rapace aventurier était mort dans la misère (automne 1384). Charles de Duras fit prendre par le Génois Spinola possession de la Provence soulevée; mais sa mort (1386), et le secours de cinq cents lances françaises y relevèrent le parti angevin. La trêve de Flandre avait expiré le 1er mai 1386, et la prostration du peuple encourageait aux guerres extérieures. Une altération des monnaies, une aggravation d'impôts, subvinrent à peine à la guerre, et largement aux dissipations des seigneurs. L'amiral Jean de Vienne ravagea les côtes du Northumberland; le duc de Bourbon débusqua les Anglais de leurs forteresses en Guyenne, en Saintonge; l'armée royale reprit Dam aux Gantois. Le duc de Bourgogne dépeuplait ses États; il s'en aperçut, et offrit une paix honorable : tout était oublié, les franchises conservées, les bannis rappelés. La ville de Gand d'une part, le duc et la duchesse de l'autre; et, comme garants, Bruges, le Franc, Ypres, Malines, Anvers, la duchesse de Brabant, le régent de Hainaut, les principaux seigneurs de Flandre, scellèrent le traité solennel qui mit fin à la guerre et rouvrit aux navires les ports de Dam et de l'Écluse.

Cette paix ne concernait pas l'Angleterre. Encouragé par les succès de son amiral, par les discordes de ses ennemis, poussé par les conseils de Clisson et par sa propre fureur de batailles, le roi fit rassembler, approvisionner et dorer dans le port de l'Écluse une flotte de mille navires. De nouvelles taxes furent levées sur le peuple épuisé, de nouvelles troupes lancées à travers les pays dévastés, pour remplir cette ville de mer qui devait mener les princes à la conquête de l'Angleterre. « Toutefois, tout vint à néant »; l'arrivée tardive du roi et du connétable, l'automne orageux, le mauvais vouloir du duc de Berri, payé peut-être par les Anglais, prolongèrent les préparatifs jusqu'au cœur de l'hiver. L'expédition fut remise; mais, tandis que les soldats licenciés s'en allaient comme ils étaient venus, pillant et ravageant, les Anglais coulèrent et brûlèrent la flotte merveilleuse.

Ainsi se perdaient en vaines démonstrations, en absurdes magnificences, les richesses des villes et des champs, du bas clergé et de la petite noblesse. Les Valois cependant, au milieu de la détresse publique, menaient à grand fracas une heureuse existence. La mort les délivrait en ce moment de leur plus cruel ennemi, Charles le Mauvais, l'assassin endurci, qui termina sa vie par un supplice digne de ses crimes; il se brûla dans des draps imbibés d'eau-de-vie, où les médecins le réchauffaient (1er janv. 1387).

L'hiver passé, la guerre recommença. Des troupes soutinrent le roi de Castille contre les prétentions du duc de Lancastre, qui se rembarqua; l'Aragon et la Navarre, neutres jusqu'alors, se dé-

clarèrent clémentins. Jean de Vienne et Clisson armaient, pour reprendre l'expédition avortée, des flottes à Tréguier et Harfleur. Cette fois encore la guerre fut arrêtée. Jean de Montfort, duc de Bretagne, haïssait Clisson; lorsqu'il vit le connétable racheter le fils aîné de Charles de Blois et lui promettre sa fille, il crut sa couronne menacée. Clisson, attiré sous prétexte de devoirs féodaux, jeté dans la grosse tour du château de l'Hermine, eût été tué ou noyé sans les prières de son beau-frère, le sire de Laval; trois de ses châteaux et cent mille francs d'or payèrent sa liberté. Il vint en deux jours à Paris, alla droit au Louvre, offrit sa démission et obtint des promesses de vengeance. Mais le duc était cousin germain de la duchesse de Bourgogne, et les princes n'aimaient pas Clisson, dont ils redoutaient l'influence. Sans l'opinion publique, le duc n'eût pas été mandé; sans la rude guerre que lui faisait le connétable, il n'eût pas obéi. Les places furent remises en dépôt au sire de Laval, la rançon restituée; mais l'attentat, mais la rupture de l'expédition, ne furent pas punis. Le roi reçut gracieusement, en juin 1388, l'hommage de Jean de Montfort. Il était d'ailleurs tout entier à une insulte personnelle.

Le duc de Gueldre, fils du marquis de Juliers, irrité de l'appui que prêtait Charles VI aux prétentions de la duchesse de Brabant sur quelques villes de la Meuse, l'avait défié par des lettres insolentes. Le roi, furieux, assembla contre tout conseil et toute raison quinze mille lances et quatre-vingt mille hommes, envahit et dévasta la Gueldre, mais ne put combattre et reçut une réparation assez impertinente. Le duc de Gueldre désavouait quelques mots offensants, mais restait allié de l'Angleterre, et gardait le droit de défier le roi. Le retour fut désastreux, et l'immense armée regagna misérablement la Champagne.

Cette déconvenue souleva le peuple contre les princes. Charles, cette fois, prêtant l'oreille aux vieux conseillers de son père, remercia ses oncles, qui le suivirent en vain à Paris et rentrèrent dans leurs États; le duc de Bourbon conservait seul son crédit. La guerre fut confiée à Clisson et au Bègue de Vilaines; la justice et les finances au président Arnauld de Corbie, aux sires de Nogent, de la Rivière, de Montagu. L'administration fut régularisée, les fonctionnaires changés, la taille supprimée; un garde de la prévôté des marchands, Jean Jouvenel des Ursins, donné à Paris; une trêve de trois ans conclue entre la France, l'Angleterre, et leurs alliés (1389-92). Tout annonçait une ère de paix et de réparation. Le peuple fit des rêves de bonheur.

LES MARMOUSETS. — DÉMENCE DE CHARLES VI.

Le fond du caractère de Charles VI est l'emportement. Ses oncles ont évité avec soin de modérer par un grain de sagesse cette tête légère; leur mauvaise éducation portera ses fruits. Abandonné sans contrôle à ses vices, il est fastueux, absolu, débauché, colère jusqu'à la frénésie; son luxe et sa tyrannie sont funestes à son royaume, ses excès à lui-même. Il aime la chevalerie à la manière du roi Jean, pour l'éclatante prodigalité dont elle est le prétexte, mais non pour la défense des opprimés qui en est le principe. Ses sujets sont sa proie; il est seigneur féodal, et non roi. Il exploite, il ne gouverne pas. Si ces considérations ne suffisent pas à indiquer les malheurs qui s'amoncellent, prêts à crever sur la France, qu'on y ajoute la dégradation de la féodalité entraînée par l'exemple royal, de l'Église déchirée par le schisme, pillée par le pouvoir; le tableau sera complet : roi enivré, près d'être fou; nobles pillards et assassins; prêtres corrompus et corrupteurs; peuple tondu, misérable et plein de haine!

Les nouveaux conseillers sont sages; ils cherchent à rétablir l'ordre, ou plutôt à modérer le désordre. Mais ils en sont aux expédients : le Parlement se fait défendre d'obéir aux lettres royales qui interrompaient le cours de la justice. Nogent remplace la monnaie dans le trésor par des lingots; il ne s'en vide pas moins vite. L'année 1389 est pleine de fêtes. En mai, les deux princes d'Anjou, dont l'aîné a onze ans, sont faits chevaliers à Saint-Denys, avec l'antique cérémonial. Un tournoi splendide, où les dames distribuent les prix, couronne la solennité; durant trois jours d'orgie et de fêtes, le roi donne l'exemple à sa cour, la plus brillante de l'Europe. Il eut ensuite l'idée extravagante de refaire les funérailles de du Guesclin; sa fantaisie lugubre fut exécutée avec un grand sérieux et le plus grand succès: l'oraison funèbre, prononcée par l'évêque d'Auxerre, fit pleurer les assistants. On revint à des plaisirs plus doux. Paris dut se préparer à recevoir Isabeau, qui n'était encore ni couronnée ni sacrée, et Paris se pavoisa. La détresse profonde du peuple fut vêtue et couverte « de drap de fin azur, semé de fleurs de lis d'or »; abreuvée de fontaines de lait et de vins parfumés où de belles « jeunes filles, très-richement ornées », puisaient, en chantant, avec « des hanaps d'or »; égayée par le combat du roi Richard « contre Saladin et ses Sarrasins », par des mystères et des moralités; narguée par le fumet des banquets où chantaient les ménestrels, exaspérée enfin par un surcroît de gabelles et une altération des monnaies. (Froissart.)

Un voyage en Languedoc vint fort à point varier les divertissements royaux; quarante mille administrés du duc de Berri avaient déjà émigré en Aragon; ceux qui restaient ne cessaient d'implorer Charles VI. De festins en joutes, la cour, à travers le Nivernais et la Bourgogne, parvint à Avignon; le roi honora son pape, à qui d'ailleurs « il baisa le pied, la main, la bouche » (Grandes Chroniques), de fêtes fort galantes qui suivirent le couronnement de Louis II d'Anjou, et s'entendit avec lui sur l'Immaculée conception. La mort d'Urbain VI donnait à Clément VII quelques espé-

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

rances, bientôt déçues par l'élection de Boniface IX. C'était l'heure d'être agréable au roi; « le profit de quoi vivoient » le pape et les cardinaux venait du roi, « et sans l'amour du roi, leur affaire étoit petite ». Aussi Clément, sans se scandaliser des légèretés de son hôte, le combla de présents et accorda au jeune roi de Naples une dîme sur le clergé.

Charles VI avait été rejoint par ses oncles à Avignon ; mais, à son entrée en Languedoc (nov. 1389), il les congédia. Le duc de Berri le fit suivre de son trésorier Bétisac pour le disposer en sa faveur; mais l'opinion du conseil était faite. Bétisac fut arrêté à Béziers; accusé de viols et d'homicides, il les nia; convaincu d'avoir levé sur le Languedoc jusqu'à trois millions de francs d'or, il fut avoué par le duc. Pour faire justice de ce misérable, on fut réduit à une ruse assez déshonnête. Menacé indirectement d'une sentence de mort, il fut amené à se déclarer hérétique; il comptait, pour sortir des mains ecclésiastiques, sur l'amitié simoniaque de son maître avec le pape. Il fut condamné et brûlé,



Fragment d'un manuscrit exécuté vers 1390 pour Louis II, duc d'Anjou. — « Très-chier fils, tout premièrement » je t'enseigne que tu aimes Dieu ton Seigneur de tout ton cuer et de toute ta [force], etc. »

ses complices destitués. Le roi, festoyé par toutes les dames et demoiselles du Midi, fier de l'hommage que le comte de Foix vint lui rendre à Toulouse, heureux des bénédictions populaires, se prêta aux desseins de ses conseillers. Il nomma trois réformateurs du Languedoc (janv. 1390). De retour à Paris, il signifia à son oncle sa destitution, prononcée par le grand conseil (Pâques), et la nomination d'un nouveau gouverneur, le sire de Chevreuse. Le duc de Berri accabla d'injures le connétable et les ministres, qu'il nommait *marmousets*, parvenus. La mort subite d'un des trois réformateurs, l'archevêque de Reims, peut lui être attribuée; il n'était pas novice en matière d'empoisonnement. Le cardinal de Laon, pour avoir conseillé le renvoi des princes, était déjà mort comme l'archevêque de Reims.

En 1390, une terreur superstitieuse de la reine, pendant un orage, procura au peuple un allégement de subsides pour un an. Le royaume fut donc un peu moins malheureux, mais non par la faute du roi. L'année suivante est remplie par les sourdes menées des oncles hypocrites et par la faveur naissante du duc d'Orléans, frère du roi. L'attitude arrogante de Jean de Montfort, qui affectait de rester neutre entre les deux papes, de ne dépendre que de Dieu, de frapper une monnaie d'argent sans le nom du roi, lui préparait, au grand plaisir de Clisson, une accusation de haute trahison; mais les ducs l'avertirent du danger qu'il courait et le décidèrent à faire sa soumission (déc.-janv.). Charles de Blois, gendre du connétable, lui rendit hommage et renonça à ses prétentions. Dans le même temps, le duc de Berri, qui avait reçu trente mille francs d'or, décida le roi à investir du comté de Foix le vicomte de Castelbon, neveu de feu Gaston-Phœbus. Il eût été facile à Charles VI de réunir à la couronne cette seigneurie, que Gaston lui avait engagée avec l'intention de la lui léguer.

Des conférences ouvertes à Amiens pour la conclusion de la paix n'aboutirent qu'à une prolongation de trêve : les Français demandaient plus que les Anglais ne voulaient accorder.

On a vu se dessiner trois partis rivaux : les marmousets, le duc d'Orléans, les oncles du roi. Un accident imprévu va donner l'avantage aux derniers. Pierre de Craon, gentilhomme subtil, voleur émérite, favori du duc d'Orléans, avait révélé à la duchesse les infidélités de son mari. Chassé de la cour, il se crut desservi par Clisson, et alla nourrir sa haine chez son parent le duc de Bretagne. Il revint, en juin 1392, dans son hôtel, à Paris, où il avait caché quarante assassins. Ses relais préparés jusqu'en Bretagne, les portes de la ville toujours ouvertes depuis 1383, la connivence du duc de Berri, l'assuraient de l'impunité. Une nuit, il assaillit Clisson, qui venait de quitter le roi. Les valets du connétable furent dispersés, leurs torches éteintes et jetées à terre. « A mort,

à mort Clisson! si vous faut mourir! Je suis Pierre de Craon votre ennemi. » Le connétable se défendit vaillamment, et tomba, frappé à la tête, dans la porte entr'ouverte d'une boutique de boulanger. Les meurtriers s'enfuirent, croyant leur ennemi mort; il n'était que blessé; le roi vint le voir, apprit de lui le nom du coupable et lui jura vengeance. Craon, réfugié en Bretagne, sut bientôt que ses maisons étaient confisquées et rasées, sa femme et sa fille chassées en chemise du château de la Roche-Bernard, et Clisson vivant. « Vous êtes un chétif », lui dit Jean de Montfort, tout en refusant de le livrer. La colère de Charles VI fut sans bornes; il assembla une armée et voulut la conduire en personne; nul ne l'en pouvait empêcher, pas même les médecins. Il relevait, en effet, d'une maladie grave. Ses excès lui avaient donné une fièvre chaude accompagnée de délire; une rechute le retint trois semaines au Mans, où ses troupes et ses oncles l'avaient rejoint. Cependant sa haine contre Craon et Jean de Montfort croissait chaque jour et devenait une monomanie.

L'armée s'ébranla le 5 août, par une âpre chaleur. Tout à coup, dans la forêt du Mans, un homme mal vêtu, tête nue, prit les rênes du cheval que le roi montait, et dit : « Roi, ne chevauche plus avant, mais retourne, car tu es trahi. » « Cette parole entra en la tête du roi, qui étoit faible; son esprit frémit et se sang-mêla tout. » On chassa l'inconnu au lieu de l'arrêter. Le roi sortit de la forêt sous un soleil resplendissant. « Une influence du ciel, merveilleuse, descendit sur lui. » Les lances que portaient deux pages cheminant à ses côtés vinrent à se choquer par hasard, « les aciers sonnèrent »; ce choc imprévu l'exalta. « Avant, avant sur ces traîtres! » cria-t-il; et, l'épée nue, il fondit sur son escorte, tua ou blessa quelques hommes, et menaça son frère. Tout le monde fuyait. Enfin le duc de Bourgogne s'écria : « Haro! le grand méchef, monseigneur est tout devoyé! qu'on le prenne! » On fatigua la fureur du roi par des courses effrénées; il fut saisi, désarmé, couché à terre. « Les yeux lui tournoient en la tête d'étrange façon. » « Le voyage est achevé pour cette saison », dirent ses oncles; puis ils le ramenèrent du Mans à Creil, « en bon air et bon pays ». Charles VI n'était ni empoisonné, comme on le crut d'abord, ni « maléficié ». Ses débauches, ses passions furieuses, l'ivresse de la royauté, avaient prédisposé sa tête débile à la folie que venaient de déterminer une émotion subite et un coup de soleil. (Froissart.)

LUTTE DES DUCS D'ORLÉANS ET DE BOURGOGNE. LE SCHISME.

Le gouvernement des marmousets avait duré quatre ans; la plupart de ces ministres n'avaient eu que de bonnes intentions stériles; le peuple les estimait sans les aimer; le clergé, dont ils avaient attaqué les priviléges, les détestait. Le duc de Bourgogne leur reprit le pouvoir, et le garda. Le Bègue de Vilaines, Nogent, Larivière, furent arrêtés; le premier fut mis en liberté par le crédit de ses amis; les deux autres, malgré leur intégrité, virent leur procès se faire. Nogent surtout était détesté du duc de Bourgogne, qu'il avait empêché de prendre en secret trente mille écus dans le trésor. Montagu s'enfuit. Clisson, accusé de profits considérables sur la solde des troupes, fut ajourné à comparaître, dégradé, condamné par défaut. Il n'avait pas attendu le jugement, et faisait la guerre en Bretagne à Jean de Montfort, qui prétendait exécuter la sentence. Le duc d'Orléans, écarté du gouvernement pour sa jeunesse, était favorable aux marmousets, et surtout à Clisson.

Cependant le roi, rétabli, faisait des dévotions à Saint-Denys, et honorait d'une châsse d'or les restes de saint Louis. Bientôt las des plaisirs calmes qu'on lui permettait, il retourna aux folies qui l'avaient perdu. Il eut, dans un bal de noces, l'idée bizarre de paraître en sauvage, couvert d'étoupes, pour faire, avec cinq seigneurs vêtus comme lui, assaut de postures grotesques et de pas bizarres. Par malheur, le duc d'Orléans, qui était aviné ou qui voulait voir de près, mit le feu avec une torche à la peau factice des malheureux danseurs. Quatre moururent; un se jeta dans une cuve d'eau, et survécut; le roi fut sauvé. Le peuple vit un crime dans la fantaisie du duc d'Orléans; Paris s'émut. Mais la santé du roi resta bonne, et l'agitation se calma. Charles VI, après avoir accompli plusieurs pèlerinages, recommença de régner; il délivra et réintégra dans leurs biens Larivière et Nogent. Il rappela en vain le prudent Clisson. Tourné aux choses de la religion par la crainte d'une rechute, il fit droit aux réclamations de l'Université, et s'occupa du schisme; mais un accès l'éloigna des affaires pour sept mois entiers (juin 1393). Dès lors les actes du gouvernement furent une série de contradictions; tout se fit et se défit. Le roi, dans ses moments lucides, montrait parfois de sages intentions, comme l'atteste une ordonnance de 1394, qui organise dans les villages des confréries d'archers; mais les princes, craignant pour eux ces milices rurales instituées contre tout ennemi public, les interdirent. La trêve avec l'Angleterre, prorogée d'une, puis de quatre années, le fut de vingt-huit ans en 1395. Richard II rendit au roi de Navarre Cherbourg, au duc de Bretagne Brest, et demanda la main d'Isabelle, fille de France; une dot de huit cent mille francs fut levée, et le mariage conclu. Assuré de la paix extérieure, Charles VI, qui s'était, en janvier 1394, rétabli pour dix-huit mois, put s'occuper sérieusement de l'Église.

Les deux papes luttaient de rapacité et de fourberie. Clément VII avait trouvé dans les princes de faciles complices; il exploitait son Église. Boniface IX organisait les annates; il gagna beau-

coup d'argent avec les indulgences d'un jubilé ouvert en 1390; mais, plus loin de la France, il y était moins haï; il conçut le projet d'y supplanter Clément VII. Deux chartreux portèrent de sa part, à Charles VI, une lettre pleine de protestations et de zèle pour la fin du schisme; mais il ne proposait aucun moyen, pensant que le meilleur était de régner seul. Tel ne fut pas l'avis de l'Université (juin 1394). Ce grand corps émit trois opinions : l'abdication des deux papes, un choix entre eux, un concile général. Les propositions furent portées au roi par un théologien fameux, Nicolas de Clémangis. L'orateur est hardi : — « Le pape, sujet de l'Église, est inférieur au concile. Le concile n'est pas une assemblée d'évêques ignorants ou liés d'intérêts à l'un des papes; c'est une réunion des lumières de la chrétienté : les docteurs en théologie, en droit canon, en droit civil, doivent donc y prendre place; encore n'est-il pas absolument infaillible. » — Rarement, au moyen âge, on a parlé avec autant de bon sens; il est vrai que l'orgueil universitaire entre pour beaucoup dans ce dédain des prélats. La péroraison de Clémangis était simple : Si les papes refusaient les moyens offerts, il fallait chasser « ces loups déguisés en pasteurs ». Clément VII mourut, dit-on, de fureur en lisant cette conclusion.

Les cardinaux d'Avignon élurent au plus vite, malgré le désir du roi, l'Aragonais Pierre de Luna, qui prit le nom de Benoit XIII. Toutefois, ils s'étaient tous engagés par serment à l'abdication, si le sacré collége la jugeait nécessaire; c'était, en effet, l'expédient le moins fatal à l'infaillibilité. Le concile gallican du 2 février 1395 l'adopta. Cardinal, Benoit XIII avait rédigé la formule du serment d'abdication; pape, il montrait pour la paix un zele ardent. Les ducs d'Orléans, de Berri, de Bourgogne, accompagnés de docteurs, vinrent en ambassade solennelle lui apporter les décisions du concile; la majorité des cardinaux opta pour la cession. L'Université triomphait. La réponse fut attendue deux mois; mais, à force de subterfuges et de chicanes, il évita de parler clairement, et resta pape.

Le combat va s'engager. Benoit XIII a pour lui son collègue Boniface, l'Université de Toulouse, et les Dominicains. Les inventeurs de l'inquisition devaient naturellement soutenir l'infaillibilité. D'ailleurs ils haïssaient l'Université de Paris depuis l'affaire de l'Immaculée conception; ce qu'on ne croirait guère, c'est qu'ils étaient contre, et l'Université pour. Le fait est qu'ils avaient été poursuivis et arrêtés. Les docteurs de Toulouse niaient pour le pape tout contrôle, même celui du concile; Boniface avait la même opinion. L'Université de Paris avait pour elle presque toute la chrétienté. L'Université d'Oxford cependant préférait à la cession le concile général.

Tandis que les deux partis préparent des armes pour la discussion, s'agitent, s'assemblent et se recrutent parmi les gens instruits, quelques événements intéressent au dehors le commerce et la noblesse française. Gênes, à son déclin, menacée par Jean Galéas Visconti, duc de Milan, peu protégée par l'alliance de Florence, désira et obtint (août-octobre 1395) la protection de Charles VI; l'ancien doge devenait vicaire du roi; les possessions lointaines de la république s'ouvraient à l'influence française. Le duc de Bourgogne n'avait vu dans le protectorat de Gênes qu'un moyen de contrarier les desseins de Jean Galéas, beau-père du duc d'Orléans; c'était dans le même but qu'il organisait une ligue contre Visconti. Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, ne pouvait rien pour défendre son père; elle avait été si chère au roi, qu'on l'accusait de l'avoir ensorcelé. Le duc de Bourgogne s'était servi du bruit public pour la faire bannir de la cour. Ainsi s'amassait la haine entre la maison de Bourgogne et la maison d'Orléans. L'alarme donnée à la chrétienté par la rapide invasion des Ottomans retarda peut-être l'explosion de la guerre civile.

L'empire grec était réduit à Constantinople. Le sultan Bajazet, maître de l'Illyrie, menaçait le Danube, et le roi de Hongrie, Sigismond, réclamait les secours de la France (1395). L'oisiveté, l'esprit d'aventures, l'espoir de distractions et de débauches nouvelles, tout plutôt que la religion, arma la jeune noblesse; ce fut, en effet, sans prendre la croix que partirent, au printemps de l'an 1396, plus de mille chevaliers. Les plus illustres étaient : Jean de Nevers, héritier de Bourgogne; l'amiral Jean de Vienne; le connétable d'Eu; le comte de la Marche; les sires de Couci, de Boucicaut. Ils rejoignirent à Bude Sigismond, et lui firent perdre à Nicopolis une grande bataille. Ces jeunes gens étaient bien les brouillons téméraires de Poitiers et de Créci. Sept cents chevaliers furent tués avec Jean de Vienne, ou massacrés après le combat. Le connétable et Couci moururent prisonniers. Le peuple fut écrasé d'impôts pour le payement des rançons, et Jean de Nevers coûta cher à la Bourgogne. La victoire des Turcs faillit être fatale au schisme; les théologiens superstitieux se prirent à regretter le temps des croisades, et à tonner contre les divisions de la chrétienté (1397).

Plus d'une année se passe en délibérations, en essais de conciliation, tandis que Boniface et Benoit continuent à piller leurs églises. Enfin, un concile réunit, à Reims (1398), l'obédience des deux papes; l'empereur Wenceslas y vient en personne. Boniface, sommé d'abdiquer, promet de se régler sur la conduite de son collègue. Ce n'était pas risquer beaucoup; Benoit, encouragé par le duc d'Orléans, se déclare vrai pape, et ne veut quitter la tiare qu'avec la vie. L'Université décide provoque une décision hardie; le roi fait notifier à Benoit que la France se retire de l'obédience papale, et Boucicaut l'assiége dans le château d'Avignon. L'Italie est invitée à traiter Boniface sans plus de façons. Mais Wenceslas, payé par les deux papes, reste inactif; le conseil de France a des

scrupules; Boucicaut se contente de garder Benoît, et lui laisse passer des vivres (1399).

La fin du quatorzième siècle est un tableau confus, où le peuple, dans l'inertie et la stupeur, regarde, sous les foudres ecclésiastiques qui se croisent en vain, tourbillonner autour d'un roi en démence l'orgie insolente du pouvoir. Dans ces temps de perturbation sociale, l'incrédulité, la dévotion, la magie, se concilient sans peine. Le duc d'Orléans, adultère, incestueux, est amateur en théologie et en sorcellerie; Charles VI fait des vœux et des pèlerinages, mais il est soigné par des astrologues; deux de ces sorciers médecins sont des moines. La chrétienté n'est plus; on voit Manuel Paléologue solliciter en personne des secours efficaces contre les Turcs, et n'emporter que des promesses. L'Europe est trop occupée. Le sort des rois est terrible : Charles VI, abandonné, rongé de vermine, est plongé dans une misère honteuse. Richard II, qui s'est trop vengé de Wat-Tyler sur le peuple, de l'aristocratie sur son oncle Glocester étranglé, est renversé par Henri de Lancastre, son cousin germain, et tué dans sa prison (août 1399-février 1400). L'ivrogne Wenceslas est déposé et remplacé par Robert de Bavière. L'empire germanique est menacé par les Mongols de Timour-Lengh.

En France, tous les puissants se disputent les lambeaux du pouvoir. Le duc de Berri ressaisit, en 1401, le Languedoc, où il se fait représenter par son gendre Bernard d'Armagnac. Le Parlement obtient de nommer lui-même ses membres; et nul, dans le conseil royal, ne s'aperçoit que ce droit en fait un corps indépendant. Le duc d'Orléans introduit dans Paris une foule de gens d'armes, aussitôt le duc de Bourgogne accourt avec une armée. Les deux rivaux, campés dans leurs hôtels, restent un mois en présence, sans oser s'attaquer. Ils se réconcilient le 14 janvier 1402; mais à peine le duc de Bourgogne est-il reparti pour Arras, où il marie son fils, que le duc d'Orléans se fait nommer par le roi président du conseil des aides et des finances; un emprunt forcé sur les clercs et laïques, une taille énorme sur le peuple (20 mai), marquent sa dictature de deux mois. La taille était publiée au nom des ducs d'Orléans, de Berri, de Bourgogne; le second déclare que le rédacteur de l'ordonnance est un faussaire; le dernier écrit au prévôt de Paris qu'il ne peut consentir à un impôt si dur au pauvre peuple, et sa lettre le rend populaire.

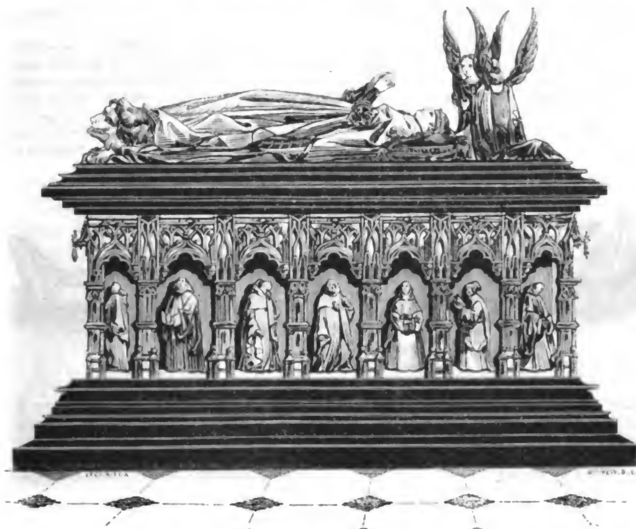


Richard II et un Chevalier français. — Miniature d'un manuscrit du quatorzième siècle conservée au British Museum. (Voy. l'*Archæologia*, t. XX.)

Le duc de Bourgogne a trouvé le rôle que doit suivre sa maison; un mot a fait oublier ses exactions infinies et sa rapacité sans égale. Le parti bourguignon est fondé. Maître de la moitié de la France, tuteur de Jean V jeune duc de Bretagne, le duc, le grand duc, comme on l'appelle déjà, est remis par le roi, dans un instant lucide, à la tête des affaires. Le duc d'Orléans se maintient cependant par sa liaison intime avec sa belle-sœur Isabeau; ses domaines se sont augmentés des comtés de Périgord et de Dreux qu'il a extorqués au roi, de la seigneurie de Couci qu'il a achetée. Il pousse la folie orgueilleuse jusqu'à défier le roi d'Angle-

terre en champ clos. Henri IV répond avec dignité qu'un roi ne sacrifie pas les intérêts de sa couronne au caprice d'un particulier; la querelle s'envenime. Henri IV, quand il n'était qu'un lord exilé, avait traité à Paris avec le duc d'Orléans et avec le duc de Bourgogne; il était resté l'ami du second : c'était encourir la haine du premier. Aussi s'accusaient-ils mutuellement : l'un avait fait tuer son cousin Richard II; l'autre, envieux de la royauté, avait par « sorceries et diableries » causé la maladie du roi son frère. De toutes leurs écritures, il résulta une guerre continue sur les côtes et les frontières.

Une ordonnance de 1403 donna la présidence du conseil à Isabeau; le duc d'Orléans, de nouveau tout-puissant, s'associa au pape d'Avignon et lui rendit l'obédience de la France (mai). Les Dominicains furent rétablis dans leurs privilèges, et l'Université se tut. Les oncles purent toutefois arrêter par ordonnance royale les exactions de Benoît XIII sur le clergé. Les efforts du duc de Bourgogne empêchèrent la levée d'impôts exorbitants durant toute l'année 1403. Mais au commencement de 1404, il se trouva, comme les autres princes, tellement endetté qu'il cessa de défendre les intérêts publics. Les subsides furent décrétés, levés, et en grande partie volés par le duc d'Orléans.



Tombeau de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (mort en 1404), au Musée de Dijon.

Sur ces entrefaites, le duc de Bourgogne Philippe le Hardi mourut en Hainaut. Homme éloquent, de mœurs assez pures pour le temps, mais prodigue à l'excès, il fut regretté du peuple, auquel il avait fait beaucoup de mal, honni de ses créanciers, auxquels il fit banqueroute. Marguerite, sa femme, « mit sur le cercueil sa ceinture, sa bourse et ses clés ». (Monstrelet.) C'est ainsi qu'on renonçait à la succession mobilière d'un mari (avril 1404).

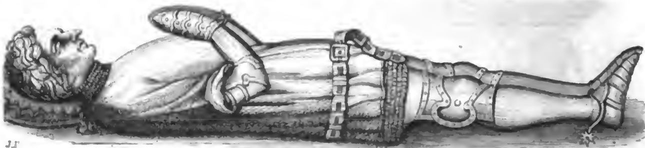
PUISSANCE DU DUC D'ORLÉANS. — SA MORT.
1404-1408.

Le pouvoir était livré sans contrôle au duc d'Orléans; il en fit un fort mauvais usage. Il rendit à Benoît XIII le droit de lever des impôts sur le clergé, secourut sans succès Owen Glandower, chef gaël révolté contre Henri IV, et attaqua en vain la Guyenne anglaise. Enfin, il était à Paris le roi des modes les plus extravagantes et les plus dépravées. Il séduisit, dit-on, la femme de Jean de Nevers, duc de Bourgogne, surnommé Jean Sans-Peur, et se fit ainsi d'un rival politique un ennemi furieux.

Jean Sans-Peur entra dans la politique ouverte

par son père. Lorsque tous les princes, les Berri, les Bourbons, les rois de Navarre et de Sicile, votèrent, en mai 1405, une taille générale proposée par le duc d'Orléans, il déclara qu'il s'opposait à cette mesure tyrannique, et quitta brusquement Paris avec le duc de Bretagne. Dans un moment de raison, Charles VI, éclairé par les prédications d'un moine sur les déportements de sa famille et les malheurs du peuple, manifesta l'intention passagère d'y mettre un terme. Sa frénésie le reprit bientôt, laissant le royaume à la merci de sa femme et de son frère. Le duc d'Orléans se donna le plaisir de faire venir à la porte de son hôtel tous ses créanciers et de les renvoyer : ils étaient huit cents. Il essaya d'altérer les monnaies, et de saisir la Normandie. Tout à ses voluptés, tout à sa haine, il refusa de seconder Jean Sans-Peur dans une expédition contre Calais. L'irritation était à son comble : aussi, craignant une insurrection, il s'enfuit avec Isabeau à Corbeil, puis à Melun ; le duc de Bavière, frère de la reine, devait lui amener le Dauphin Louis avec les enfants de Bourgogne ; c'étaient des otages. Jean ne perdit pas de temps ; rappelé par le roi, il accourut avec une armée wallonne et flamande, traversa Paris au milieu des acclamations, rejoignit les petits princes déjà en route, s'installa au Louvre avec le Dauphin, réunit le conseil, affecta de parler des trois états, rendit à Paris le droit de s'armer, et fit clore les portes ouvertes depuis vingt-deux ans. De son côté, le duc d'Orléans assemblait des troupes et refusait toute paix. La guerre allait éclater. Les deux partis ne cachaient pas leurs prétentions au pouvoir ; la devise des uns était : « Je le tiens » ; des autres : « Je l'envie ».

C'était la seconde tentative de guerre civile ; elle avorta. La médiation du duc de Berri ramena les rivaux à Paris. La paix du conseil se rétablit, et des fêtes de mariage réunirent la cour à Compiègne. Une fantaisie de guerre vint au duc d'Orléans ; il décida Jean Sans-Peur à faire le siége de Calais, leva une taille énorme et l'emporta tout



Statue du connétable Olivier de Clisson (mort en 1407), à Josselin (Morbihan).

entière en Guyenne. L'expédition du Nord manqua faute d'argent ; celle du Midi, faute de talent. D'ailleurs, le but n'était-il pas atteint ? Le duc s'était enrichi et avait déconsidéré son ennemi en l'associant à ses rapines.

L'Université se hâta de mettre à profit l'absence du duc d'Orléans. Le schisme fut vigoureusement poussé ; le Parlement assemblé condamna au feu une lettre des docteurs de Toulouse, se déclara contre les annates et les exactions papales ; un concile gallican ordonna la soustraction d'obédience, et la réunion d'un concile général (1406). En effet la voie de cession était un jeu pour la mauvaise foi de Benoit XIII et de Grégoire XII, dont les rendez-vous solennels n'aboutissaient jamais.

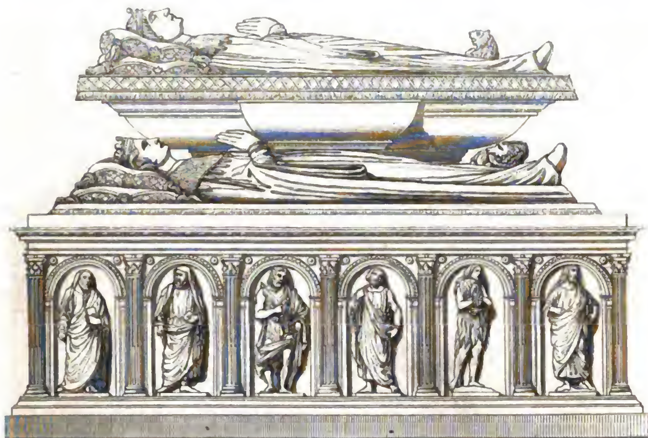
Les deux généraux se retrouvèrent à Paris, l'un furieux d'avoir licencié son armée sans combat, l'autre honni par ses soldats, dont il avait dissipé la paye, bafoué du peuple, mais supportant bien sa honte. La lutte recommença : Louis, suivant avec rapacité son rôle d'accapareur absolu, prenait le gouvernement de la Guyenne ; Jean, non moins fidèle aux exemples paternels, s'opposait aux tailles. Le peuple et la cour en souffrirent : l'une était restreinte dans ses prodigalités ; l'autre, indignement pillé par les gens des princes. Chaque hôtel était un repaire de brigands. La haine pour le duc d'Orléans, l'amour pour Jean Sans-Peur, croissaient ensemble. Tous deux étaient avides de pouvoir et ne voulaient pas le partager. L'un ou l'autre devait disparaître ; ce fut le duc d'Orléans qui tomba.

Cependant l'hypocrisie de Jean Sans-Peur voilait ses projets homicides. Il alla voir, il embrassa son rival malade ; il communia avec lui le 20 novembre 1407, et, le 23, il le fit tuer par un financier destitué. Les circonstances du meurtre sont cruelles. Le duc Louis dînait chez la reine, à l'hôtel Montagu ; ses assassins le font appeler de la part du roi. « Je suis le duc d'Orléans », cria-t-il, en sentant sa main gauche abattue d'un coup de hache. « C'est ce que nous cherchons », répondent les hommes. Il fut horriblement massacré, sa cervelle était semée dans la boue.

Les funérailles du despote se firent au milieu de la joie populaire. Les ducs de Bourgogne, de Berri de Bourbon, le roi de Sicile, tenaient les coins du drap mortuaire ; le sang coula du cercueil, accusant la présence de l'assassin, que tous ignoraient. Des enquêtes mirent sur la trace d'un homme qui appartenait à l'hôtel d'Artois ; c'était la demeure de Jean Sans-Peur. Lorsque la justice en demanda

l'entrée, le duc s'avoua, avec quelques larmes, auteur de la mort de son cousin; il rejetait son crime sur « l'insinuation de l'ennemi », du démon. Un chroniqueur du temps lui prête moins d'émotion : « Afin qu'on n'accuse personne à tort de la mort du duc d'Orléans, je déclare que j'ai fait faire ce qui a été fait, et non autre. » Le lendemain, il se présenta sans honte au conseil; les portes lui furent fermées par son oncle de Berri. Il craignit alors; et, vivement poursuivi, coupant les ponts, changeant de chevaux, il atteignit son château de Bapaume; ses complices étaient déjà réfugiés en Artois. Nul ne songea au mort. Seule, sa noble femme, Valentine, qui, malgré ses légèretés, l'avait toujours fidèlement aimé, vint, avec ses fils, demander justice. Charles VI s'émut un moment, et fit des promesses sincères; mais sa démence lui enlevait la mémoire. Il fit seulement défendre au meurtrier de rentrer dans Paris, et le conseil demanda l'extradition des assassins.

En vain le duc de Berri et le roi de Sicile vinrent trouver Jean à Amiens; il ne voulut rien entendre. La fidélité de ses Flamands, la joie du peuple, l'indifférence de l'Université qui ne voyait dans le défunt qu'un schismatique, enfin l'orgueil, le ramenèrent à Paris. Il fit son entrée avec huit cents hommes d'armes, aux cris répétés de « Noël! Noël! » Il eut l'audace de forcer les princes à entendre sa justification publique. Jean Petit, docteur en théologie, lumière de l'Université, prouva sans réplique que le duc d'Orléans était un tyran, et qu'on avait droit de tuer un tyran, même après l'avoir séduit par de belles paroles, après avoir communié avec lui; que le tyran était coupable de lese-majesté et de sorcellerie; enfin que sa mort profitait au roi et au royaume. En vérité, le duc d'Orléans était non un sorcier, mais un brouillon dont les idées variaient d'heure en heure, un joueur qui dissipait l'argent de l'État, un pillard qui ruinait le peuple, un tyran dédaigneux; il ne valait pas mieux que Jean Sans-Peur. Sa mort n'eût fait aucun mal au pays; son assassinat ouvre la guerre civile (mars 1408.)



Tombeau de Valentine de Milan et de Louis de France, duc d'Orléans, son mari, dans la chapelle d'Orléans de l'église des Célestins, à Paris. (Gaignières.)

GUERRE CIVILE. — JEAN SANS-PEUR. — ORGUEIL DE L'UNIVERSITÉ.

Jean s'empara du roi, fit rappeler par lui les princes et la reine qui tentaient un mouvement à Melun, et obtint des lettres patentes conformes au discours de Petit; les créatures d'Orléans furent destituées. L'Université, mise en faveur par son adhésion éclatante au crime du vainqueur, put s'occuper activement des papes, enlever à Grégoire XII ses cardinaux, prêcher contre Benoît XIII, le cribler d'injures, lacérer et brûler sa bulle d'excommunication, le chasser de Gênes; les deux collèges, gagnés par elle, invitaient leurs papes à un concile œcuménique.

Des raisons de parenté et de politique féodale

appelèrent bientôt le duc de Bourgogne dans les Pays-Bas. Son beau-frère, Jean de Bavière, évêque de Liége, était assiégé dans Maestricht par ses sujets; son frère Antoine, duc de Brabant, craignait que la contagion de la révolte ne gagnât ses États; lui-même il se souvint de l'héroïsme de Gand, et redouta l'entraînement populaire. Il aimait le peuple, mais pour s'en servir. Liége, cette Rome du Nord, la ville des trois cents églises, eut l'orgueil de le combattre en bataille rangée. Comme à Roosebeke, la masse communale fut, après un combat « très-âprement horrible et épouvantable », égorgée sans quartier. C'est la bataille d'Hasbain. La vengeance de l'évêque fut sanglante; la hache et la Meuse le délivrèrent de ses ennemis. Paris eût gémi autrefois à la nouvelle de ce malheur, et les princes se fussent réjouis. Il arriva tout le contraire (septembre).

Le peuple fut joyeux du triomphe de son idole, et la cour humiliée. Lorsque Jean Sans-Peur entra



Sceau de Jean Sans-Peur.

dans Paris (novembre), il n'y trouva ni le roi ni les princes. Son départ avait été le signal d'une réaction. Presque toute la noblesse avait joint en armes la reine à Melun. Isabeau était rentrée dans Paris avec trois mille hommes. Le conseil présidé par elle avait accueilli la plainte de Valentine de Milan, écouté le discours de maître Serisi, bénédictin, qui réfuta Jean Petit, et, selon la requête de Cousinet, avocat des plaignants, condamné le duc de Bourgogne à la démolition de ses hôtels, à une amende d'un million d'or, à un bannissement de vingt ans; annulé les lettres de pardon; enfin sommé le coupable de comparaître en personne devant le Parlement. Mais la victoire d'Hasbain avait effrayé les faibles vengeurs du duc d'Orléans; ils avaient licencié leur armée et cherché un refuge à Tours. Au mois de décembre, Valentine mourut. C'était une femme forte, pleine de dignité, flétrie par des calomnies. Sa triste vie justifie sa devise : « Rien ne m'est plus; plus ne m'est rien. »

Cependant Isabeau s'ennuyait à Tours. Qu'importait à cette sensuelle et gourmande créature la vengeance de son amant? Des pourparlers amenèrent la paix de Chartres (mars 1409). Le duc Jean, à genoux devant le roi dans la cathédrale, lui fit soutenir qu'il avait assassiné pour le bien de sa personne et de son royaume. Charles VI accorda un pardon à peine demandé. Les enfants d'Orléans jurèrent la paix en pleurant, « pour ne pas désobéir au roi ». Le duc triomphant rentra dans Paris avec le comte de Hainaut, traînant les princes derrière lui; les d'Orléans retournèrent seuls à Blois. Tel fut le dénoûment de cette comédie, que le fou de Jean Sans-Peur appelait la *paix fourrée*. La cour, saisie d'une fureur de plaisirs, le roi en tête, aux noëls du peuple, renoua la chaîne un moment rompue des fêtes et des joutes voluptueuses. Rien ne prouve mieux l'inutilité du prince assassiné: il ne manquait pas même aux délicats qu'il guidait à une débauche élégante.

Jean Sans-Peur ne restait pas oisif; il rendait à Paris le droit d'élire le prévôt des marchands et d'acquérir des fiefs nobles; il faisait forger « fêtes et dimanches et par nuit et jour... des chaînes comme autrefois ». (Bourgeois de Paris.) Il mariait son frère de Brabant à la nièce de l'empereur et du roi de Hongrie. Il se rattachait les ducs de Berri et de Bourbon en les nommant capitaines de la ville.

L'Université poursuivait son œuvre. Laissant les deux papes convoquer chacun leur concile, elle les déposait dans le concile général de Pise (25 mars 1409), et les remplaçait par Alexandre V : ce fut le troisième larron; il ne valait pas mieux que les autres; son successeur, Jean XXIII, fut pire encore; c'était un ancien pirate (mai 1410). La révolte de Gênes, qui, lasse des duretés de Boucicaut, chassa ses troupes (septembre 1409), en ôtant à la France l'autorité qu'elle avait depuis peu conquise en Italie, permit à Jean XXIII de faire avorter le concile de 1412, remis à 1414. Le gouvernement d'ailleurs commençait à être trop agité pour tenter la soumission de Gênes et pour étendre son influence au dehors.

Jean Sans-Peur avait fait, du 7 au 17 octobre 1409, une opération financière fort avantageuse : l'arrestation, la mort et la spoliation de Montagu, grand maître de l'hôtel du roi, surintendant des finances, lui épargna l'impopularité d'une taille devenue nécessaire. Montagu, vieux ministre de Charles VI, avait échappé à la disgrâce des marmousets. Son habileté reconnue l'avait maintenu dans sa charge. Mais la faveur du duc d'Orléans lui attira la haine de Jean Sans-Peur; ses grandes alliances, ses illustres amitiés ne purent le sauver. La torture lui arracha des aveux; il eut la tête tranchée aux halles et fut pendu par les pieds. Son immense trésor, où se retrouvèrent la vaisselle et les joyaux

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.



Jean, duc de Bourgogne, dit Jean Sans-Peur. — Miniature d'un manuscrit du commencement du quinzième siècle, à la grande Bibliothèque de Paris.

du roi qui lui étaient engagés, fut partagé entre son ennemi et ses amis. Sa place fut donnée à des Essarts, prévôt de Paris, qui l'avait arrêté, ses subordonnés mis à l'amende, la chambre des comptes suspendue. La mort cruelle de ce vieillard fastueux, coupable peut-être, mais ami des arts, excita presque la compassion du peuple qu'il avait pressuré.

La puissance de Jean Sans-Peur était à son comble; une assemblée de princes laïques et ecclésiastiques (Noel 1409) lui donna la direction de son gendre le Dauphin, duc de Guyenne, investi

de l'autorité royale; l'embonpoint excessif de la reine Isabeau, la paresse du duc de Berri, les détournaient du gouvernement.

Mais tout changea; et tandis qu'il échouait par suite d'une trahison au siége de Calais, les princes d'Orléans, les comtes d'Armagnac et de Foix, le connétable d'Albret, étaient rejoints à Gien par les ducs de Berri et de Bourbon mécontents (printemps 1410). Un pacte fut signé (avril); des troupes anglaises et italiennes renforcèrent l'armée des princes recrutée en Gascogne, en Poitou, en Normandie, en Bretagne. On redemanda l'autorité usurpée. Enfin le comte d'Armagnac, beau-père du jeune duc Charles d'Orléans, homme de tête et d'expérience, ravageant Chartres, Montlhéri, lançant autour de Paris ses bandes incendiaires de Gascons, s'avança jusqu'au faubourg Saint-Marcel. La rapacité de ses hommes, la bande blanche qu'ils portaient, et aussi sa valeur personnelle, firent donner au parti orléanais le nom détesté d'Armagnac. Jean Sans-Peur, avec des forces supérieures, regardait sans combattre les dévastations de l'ennemi; il se bornait à défendre aux siens le pillage et l'incendie; « ses gens ne prenaient rien sans payer, et comptaient tous les soirs avec leurs hôtes, et payaient tout sec. » Nature brutale, mais lente, vaniteuse, peut-être accessible aux remords, il accéda aux ouvertures des princes qui, ayant pillé le pays à fond, n'avaient plus de ressources.

L'Université, fière d'avoir créé un troisième pape, essaya de former un troisième parti étranger aux deux autres qu'il devait remplacer. Elle proposa de renvoyer tous les ducs chez eux, et de confier l'État à de nouveaux marmousets. Elle eut l'orgueil de rétablir la paix dans l'État comme dans l'Église; mais quelle paix! En se démettant de leurs prétentions, les signataires du traité de Bicêtre (2 nov. 1410) gardent l'espoir de gouverner par leurs créatures avec profit et sans responsabilité. La guerre de corruption et de ruse succède à la guerre sanglante. Aussi, dès que les Bourguignons surpassèrent en nombre les Armagnacs dans le conseil, les princes, sans égard pour les conventions qui interdisaient la guerre civile jusqu'à Pâques 1412, prirent les armes dès le printemps 1411, et demandèrent la destitution des conseillers qui leur étaient opposés. Jean affectait une attitude purement défensive en Flandre et en Artois.

Le gouvernement proposa une taxe générale; mais l'Université, qui ne voulait pas y être soumise, refusa tout subside. La vanité lui avait commandé l'intervention, l'égoïsme lui enseigna la défection. Vers juillet, les Orléans défièrent l'assassin de leur père, et déclarèrent nul le pardon de Chartres. Leurs armées, laissant des garnisons dans le Beauvaisis, désolèrent la Picardie et les frontières de l'Artois, et couvrirent bientôt les environs de Paris. Violant, égorgeant, mutilant, les Armagnacs renvoyaient les aveugles et les estropiés qu'ils faisaient demander justice à leur « pauvre fol de roi ».

LES CABOCHIENS. — LES ARMAGNACS.

Le duc de Bourgogne attendait. Paris, pris d'une colère furieuse, craignait une trahison; dans cette fermentation, la lie du peuple monta pour ainsi dire à la surface. Les bouchers devinrent les maîtres de la bourgeoisie tremblante, et Caboche, écorcheur de bêtes, donna son nom au parti bourguignon. Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, ami et parent de Jean Sans-Peur, prit pour lieutenants Caboche, le bourreau Capeluche, les frères Legoin, Saint-Yon, Thibert, bouchers; pour soldats, les assommeurs, les pelletiers, les tanneurs; pour appui, la populace.

Caboche et les siens lèvent cinq cents hommes d'élite, se substituent au corps de ville, dominent par la terreur le grand conseil, tirent le roi et le Dauphin de l'hôtel Saint-Pol pour les établir dans le Louvre fortifié, rappellent le duc de Bourgogne, garnissent de troupes les environs, et invitent les paysans à s'armer. Dès lors l'Ile-de-France est couverte de brigands bourguignons et armagnacs. Jean, avec quelque noblesse et une forte armée flamande, envahit la Normandie, prend Ham, atteint près de Montdidier toute la chevalerie des Armagnacs, mais la laisse échapper; sa forte artillerie semblait lui promettre la victoire. Les Flamands, malgré ses prières, font retraite après quarante jours de campagne, pillant les villes de la première à la dernière maison, et chargeant le butin sur des chariots qu'ils ramènent sans encombre dans leurs communes. Son armée affaiblie n'est préservée d'une ruine probable que par le retour rapide des Armagnacs vers Paris, où ils voulaient prendre le roi.

Saint-Denys, Saint-Cloud, pris par les princes, furent livrés au pillage et leurs habitants aux tortures; des villages entiers fuyaient, criant : « Ce sont les Armagnacs! » Les champs étaient abandonnés « en pleine vendange ». L'entrée du duc de Bourgogne dans Paris déconcerta ses ennemis. Chassés de Saint-Cloud, où douze cents chevaliers furent massacrés (novembre), ils quittèrent Saint-Denys et se retirèrent au delà de la Loire. Toutes leurs places du Nord furent prises ou achetées. Le Languedoc, le Limousin, la Guyenne orientale, les abandonnèrent. Les Parisiens victorieux massacrèrent les suspects et les tièdes; les bonnes villes suivaient leur exemple. Le roi, dans son bon sens, approuva, en janvier 1412, tout ce qui s'était fait en son nom. La perte radicale des Armagnacs fut jurée et préparée.

Qui gagnait à ces massacres, à ces efforts, à ces victoires? Jean Sans-Peur, et non la France, qui voyait crouler sous l'artillerie les murailles de ses villes, et couler le sang de ses fils. Les cabochiens, malgré leur énergie, n'étaient pas un parti

national. Le souvenir d'Étienne Marcel était mort en eux. Ils travaillaient au jour le jour pour écarter les princes qui les accablaient d'impôts, pour se livrer à Jean qui les méprisait en les flattant. Leur favori était, comme leurs ennemis, un prince apanagé, un membre de cette fausse féodalité qui, sans racine dans les pays qui lui étaient livrés, considérait le peuple à peine comme un instrument, plutôt comme une proie, et ne tendait qu'au pouvoir. Il se souciait si peu de la France, qu'il rechercha, comme ses rivaux, l'alliance de l'Angleterre. Il n'eût tenu qu'à lui d'être roi; mais Charles VI était plaint et aimé; il se contenta de mettre partout sa livrée. La cour et le peuple, les saints eux-mêmes dans les églises, furent décorés de la croix de Saint-André; les prêtres ne firent plus le signe de croix qu'en santoir.

Pour en finir, le duc de Bourgogne fit lire en public des lettres interceptées qui révélaient un pacte honteux des princes avec Henri IV. Les Valois, petits-fils, oncles, neveux, cousins des rois, offraient la Guyenne, le Poitou, et l'hommage à l'ennemi de leur dynastie; cela pour quelques mille hommes! Il tourna contre eux un crime dont il n'était pas exempt. Charles VI, humilié, pleura, prit l'oriflamme à Saint-Denys, et fut amené devant Bourges avec cent mille hommes. Là s'étaient renfermés Berri et Bourbon. Sommés de se rendre, ils soutinrent l'assaut durant un mois; leurs sorties ruinèrent l'armée royale. Les deux partis étaient épuisés, quand le Dauphin fit un coup de tête. Il déclara que la guerre avait trop duré; ses plaisirs le rappelaient impérieusement à Paris; Jean fut obligé d'ouvrir des conférences, qui remirent en vigueur la paix de Chartres. A ce prix, les clefs de Bourges furent remises au roi. Tous les princes qui n'étaient ni assiégés ni assiégeants, et qui se battaient en Poitou, jurèrent le traité. Les noms d'Armagnacs et de Bourguignons furent interdits; les villes prises durent être rendues. Charles d'Orléans et Jean Sans-Peur entrèrent à Paris sur le même cheval. Bernard d'Armagnac seul ne parut pas. C'était un bandit; mais il savait ce qu'il faisait. Les Anglais, qui avaient débarqué à la Hogue, se voyant sans alliés, se retirèrent en Guyenne, où il était prêt à les seconder.

La paix ne dura pas; le peuple était toujours Bourguignon. Les princes demandaient en vain des restitutions promises. Les États généraux du 30 janvier 1413 ne surent que dire. Le Parlement, qui grandissait dans l'ombre par l'égoïsme et la persévérance, refusa de se mêler des affaires publiques. L'Université seule tenta de reconstituer un gouvernement sur les bases du traité de Bicêtre; le carme Pavilli, docteur en théologie, excita l'enthousiasme par un discours où tous les maux et leurs auteurs étaient énumérés; des réformateurs furent nommés.

Mais le duc de Guyenne, las de son beau-père Jean Sans-Peur, rappelait les Armagnacs, qui déjà s'étaient éloignés de Paris; il livrait la Bastille à des Essarts, transfuge bourguignon. Ces entraves injustes irritèrent le peuple, qui paraît avoir voulu sincèrement la paix et l'ordre. Les gros bourgeois cependant, séduits par des Essarts, décidèrent qu'on ne prendrait pas les armes. Une insurrection terrible fut préparée par les cabochiens; un vieux chirurgien, Jean de Troyes, qui était dès l'origine un des chefs de la faction, prit alors une influence qui eût pu être heureuse. Éloquent, plein d'un vrai patriotisme, il reprit avec des instruments plus inintelligents, et avec aussi peu de succès, l'œuvre de Marcel.

Il lance vingt mille Parisiens au siége de la Bastille, court avec la foule à l'hôtel de Saint-Pol, appelle le Dauphin à la fenêtre, le tance vertement sur ses vices et sa lâcheté, le somme de livrer au peuple cinquante traîtres dont il lui remet la liste. La chambre du prince est envahie; son chancelier, toute sa maison, sont jetés en prison, s'ils ne sont pas massacrés en chemin. Des Essarts se rend, et est conduit au Châtelet. Pavilli seconde dans les écoles l'orateur des halles; celui-ci donne aux cabochiens le chaperon blanc des Gantois; il en coiffe le roi et la cour, ces vainqueurs de Roosbeke. Le duc de Bavière, frère de la reine, et les plus scandaleuses dames de la cour, sont arrêtés le 20 mai. L'Université n'ose approuver; mais le conseil sanctionne ces rigueurs. Le Parlement promulgue, devant le roi, ses oncles et son fils aîné, couverts de chaperons blancs, une ordonnance de réforme (25 mai 1413). Ce code remarquable, fait au milieu d'une émeute dans un esprit de paix, fonde l'indépendance de la magistrature en la déclarant élective, centralise les finances et la justice, et rattache tout le réseau administratif et judiciaire à la chambre des comptes et au Parlement; mais il n'y est pas question du pouvoir. La cour des comptes et le Parlement sont deux instruments; qui les tiendra? Un roi sans contrôle? une assemblée royale ou élue? C'est ce que les réformateurs n'ont su comment formuler. Peut-être ont-ils craint de ne trouver aucun appui au gouvernement qu'ils auraient fondé. Ils ont eu malheureusement raison; les gens graves et modérés, tout en approuvant leur ordonnance pacifique, ne la soutinrent même pas; les grands commerçants, les magistrats pouvaient-ils fraterniser avec les cabochiens teints de sang? L'Université même se refroidit, mais pour une autre cause; elle refusa de contribuer à la taille. Jean de Troyes avait grand'peine à maintenir la faction, rejetée par le mauvais vouloir dans les partis extrêmes. Le duc de Bourgogne n'essayait plus de se faire entendre.

Les massacres et les exécutions recommencèrent; des Essarts fut décapité; Juvénal des Ursins, ancien prévôt, fut emprisonné; l'illustre Gerson, docteur de l'Université, se cacha dans les combles de son église. Le sire de Jacqueville, capitaine de Paris, émule de Caboche, présidait aux scènes san-

glantes. Un soir, attiré par des bruits joyeux, il monta chez le Dauphin, et lui parla si durement que le prince, furieux, lui donna trois coups de poignard; sa cuirasse le préserva. La vie du Dauphin insultait, à vrai dire, à la misère publique; assoupi tout le jour pour les affaires, éveillé dès la nuit pour la débauche, il faisait tout pour mériter d'être frappé de la démence paternelle. Depuis 1411, les cabochiens dominaient; mais leur rudesse commençait à les déconsidérer; leurs efforts pour la paix et la défense avaient échoué, les ouvriers chômaient, les bourgeois ne louaient pas leurs maisons, les négociants étaient ruinés par l'inaction. Malgré les coups de main de Caboche sur la personne du roi qu'il ne put saisir, et sur l'hôtel de ville qu'il prit, les partisans de la paix, séduits par les envoyés armagnacs, traitèrent (juillet-août). A la tête de la réaction étaient la reine et le Dauphin; mais les vrais chefs étaient l'Université, le Parlement, et la bourgeoisie, représentée par Juvénal des Ursins.

Le duc de Bourgogne n'osa résister à l'opinion publique, laissa tirer des prisons les dames de la cour, le duc de Bavière, et engagea les cabochiens compromis à se cacher dans ses États. Le sang n'avait pas coulé encore, mais l'influence des Armagnacs se faisait sentir. Les fonctionnaires furent destitués; quelques bouchers pendus pour meurtre, à la grande joie de la populace qui les avait tant aimés; des bourgeois suspects et des gentilshommes bourguignons arrêtés. Jean Sans-Peur, longtemps indécis, essaya vainement d'enlever le roi et quitta Paris (août). Son départ livra la ville à la faction orléanaise; les princes, avec le roi de Sicile qui s'était rallié, firent leur entrée. La fameuse ordonnance de réforme fut abrogée; des lettres royales rendirent au sire d'Albret la connétablie, l'amirauté à Cliguet de Brabant. Bernard d'Armagnac trouva les siens trop sages; il vint décapiter et proscrire. Paris fut garni de troupes et sévèrement gardé (1414).

En vain le duc de Bourgogne, rappelé déjà par le Dauphin, attendit avec une puissante armée que ses partisans lui ouvrissent les portes. Il se retira. Avant de le poursuivre, les princes firent condamner par l'inquisition les principes et brûler la harangue de Jean Petit, mort récemment. Puis, à la tête de quatre-vingt mille hommes, le roi, « bandé de blanc », prit Compiègne et vint mettre le siége devant Soissons; la ville résista, fut emportée d'assaut et subit d'atroces calamités. Toute la Picardie, les communes flamandes, Philippe de Nevers, frère de Jean Sans-Peur, se soumirent. Les Armagnacs échouèrent enfin devant Arras, et une paix fut, comme à Bourges, ménagée par le Dauphin, las de la guerre (sept. 1414). Mais l'avantage resta aux princes. Le duc de Bourgogne, sans rien perdre, dut recevoir garnison royale dans ses villes, et fut exclu de Paris. Les bandes et les santoirs furent interdits.

Le traité d'Arras est une convention de famille; Paris n'y est pas compris, et lorsqu'il s'en inquiète, le vieux duc de Berri, alors capitaine de la ville, répond : « Cela ne vous touche en rien, ni ne vous devez entremettre de notre sire le roi, ni de nous qui sommes de son sang et lignage; car nous nous courrouçons l'un contre l'autre quand il nous plaît, et quand il nous plaît, la paix est faite et accordée. » (Monstrelet.) Ainsi, jadis, le duc d'Orléans et Jean Sans-Peur en armes, dans Paris, avaient fait défendre aux bourgeois de s'occuper « des querelles des princes ». Les rois et les hommes ne sont pas de la même race; la terre est le champ que la royauté engraisse pour elle des sueurs et du sang des peuples. Il n'y a point de patrie, mais un royaume et des apanages. Tel est le dernier mot de la fausse féodalité du quinzième siècle. Le dédain des gouverneurs pour les sujets est d'un triste augure à l'heure où la guerre étrangère va venir compliquer la guerre civile.

AZINCOURT. — BERNARD D'ARMAGNAC.

Henri V, ambitieux, hypocrite et sans entrailles, quitta la débauche pour le rigorisme, la vie joyeuse pour la royauté impassible et despotique. Oubliant sur le trône les liaisons de la vie privée, il extermina les partisans de Wickleff, et livra au bourreau Oldcastle, leur chef et son ami intime, qu'il ridiculisa par le nom immortel de Falstaff. Il s'alliait, par cette trahison, avec le clergé. Sa couronne assurée, il tourna les yeux vers la France. Est-ce une erreur du patriotisme? Cette figure, ce héros aimé des Anglais nous semble triste et sombre.

Dès l'été de 1414, il noua des intelligences avec Jean Sans-Peur. Au siége d'Arras, il envoya des ambassadeurs réclamer son royaume de France; il entama sur un ton un peu moins haut des négociations; tout en protestant de son amour pour la paix, il préparait la guerre. Tandis que ses envoyés demandaient l'exécution du traité de Bretigni, avec seize cent mille écus d'or, plus la main de Catherine de France, et que le lâche gouvernement lui offrait une grande partie de tout cela, ses provisions, ses troupes, ses navires s'assemblaient et s'accumulaient. Il obtenait du clergé un énorme subside contre la France schismatique. En juillet 1415, il déclara la guerre, que Charles VI accepta le 23 août. Henri V était déjà en France. Il avait conclu une trêve avec le duc de Bretagne, et confié l'Angleterre à son frère Bedford. Ses troupes descendirent où est aujourd'hui le Havre, et assiégèrent sans empêchement la ville de Harfleur.

Que faisaient les Valois? Ils étaient dispersés. Le Dauphin avait éloigné les Armagnacs sans rappeler les Bourguignons. Il régnait sans contrôle, mais il ne gouvernait que des favoris et des courtisanes, quand il n'en était pas gouverné. Il engloutissait les impôts et les trésors de sa mère, qu'il avait découverts. Enfin, las des affaires, il

avait rappelé son oncle de Berri, octogénaire vicieux, incapable et vivace. Aussi nulle mesure n'était prise contre l'invasion. Le trésor était vide; des exactions de tout genre procurèrent quelques ressources pour payer, non les soldats, mais les généraux et les princes. On tenta de regagner Jean Sans-Peur, mais il resta dans l'inaction; sa neutralité hostile n'était pas, dans les idées du temps, un crime contre le pays; c'était l'exercice d'un droit.

Charles d'Albret, connétable, et sous lui Boncicaut et Clignet de Brabant, commandèrent l'armée. Encore s'ils avaient été obéis! Mais les princes auraient cru déroger. Le Dauphin et sa chevalerie reçurent à Vernon les députés de Harfleur, leur firent des promesses, et laissèrent Henri V prendre leur ville. Cependant la défense vigoureuse des assiégés et aussi les maladies dépeuplèrent l'armée anglaise; Henri V avait déjà perdu sans éclat les sommes énormes qu'il avait obtenues de son clergé. Cette campagne onéreuse pouvait être fatale à la maison nouvelle de Lancastre; mais la chevalerie française en releva la fortune.

Le roi d'Angleterre avait besoin de gloire et d'actions hardies; il résolut de gagner Calais par terre. A bien voir la situation, l'aventure n'était pas impossible; si la Normandie était française et hostile, la Picardie était bourguignonne et neutre : il s'agissait de ne pas l'irriter par le pillage. Un ordre sévère, une pureté monastique, régnèrent dans l'armée du « roi des prêtres ». Les sorties des villes normandes furent repoussées; des provisions partout obtenues, la route pleine de sécurité. Mais le gué de la Somme, à la Blanquetaque, se trouva défendu. Henri V dut remonter la rivière; enfin un Picard lui enseigna un passage difficile à travers un marais; le gué, malgré les ordres de Charles d'Albret, n'était pas gardé. C'était toutefois un pas difficile, et pas un Anglais ne s'en fût tiré sans la courtoisie française; la cohue féodale voulait noblement combattre en rase campagne. Henri V mit un jour à passer la Somme; il continua, sans provisions, poursuivi par les Français, sa retraite en pays ennemi. Cependant il faisait belle figure; lorsque les princes lui firent demander où il voulait livrer bataille, il répondit « qu'on le trouverait toujours en plein champ, à la grâce de Dieu. »

Objets trouvés sur les champs de bataille de Créci et d'Azincourt, conservés au Musée d'artillerie. — A, A, A, A, objets trouvés à Azincourt. — C, C, C, C, C, C, objets trouvés à Créci.

L'armée française était composée de seigneurs armagnacs et de nobles des Pays-Bas. C'était une formidable cavalerie. Les archers ne lui manquaient pas, quoique le duc de Berri eût refusé six mille hommes offerts par la ville de Paris; mais le dédain des princes les rendit inutiles. La route de Calais fut barrée à Henri V, entre Azincourt et Tramecourt. Il tenta de traiter, car il n'avait pas un homme contre deux. Sur le refus des Français, il passa la nuit dans des pratiques dévotes,

entendit trois messes, fit confesser ses troupes et les exhorta par quelques brèves paroles : « Vous avez bonne cause; il faut avoir un beau retour; les Français disent qu'ils couperont trois doigts à tous les archers. » (Lefebvre de Saint-Remi.) Toute la nuit, les princes crièrent et firent des chevaliers; la plupart restèrent à cheval dans leurs lourdes armures. Vers le matin, une vague tristesse s'empara d'eux; les partis se réconcilièrent avant le combat.

Le jour éclaira les deux armées, l'une à pied, sombre, coiffée de cuir ou d'osier, armée de haches, pareille à une troupe de charpentiers; l'autre à cheval, éblouissante d'armoiries et de casques couronnés, si pressée que « les bras ne pouvoient se lever pour férir », si enfoncée dans « une place molle et effondrée » que les chevaux « ne pouvoient se ravoir hors de terre », si profonde « que nul ne pouvoit combattre, sinon quelques-uns qui étoient au front ». Chacun avait voulu être à l'avant-garde, et, après une vive discussion, l'on était convenu à l'unanimité, ô douleur! « de se placer tous au premier rang ». (Relig. de S.-Den.) Les gens des communes avaient été rejetés dans le corps du milieu ou dans l'arrière-garde. Trois gros escadrons sans ailes s'échelonnaient ainsi dans la boue.

Les Anglais étaient dans un champ de jeune blé moins défoncé par la pluie; ils avaient les bras libres et tendaient leurs arcs derrière une enceinte mobile de pieux. « Now strike! » Maintenant frappez! leur cria le maréchal d'Angleterre; et leurs traits sifflèrent. La chevalerie, embourbée, n'avait pas remué. Une charge manqua; les chevaux et leurs maîtres roulèrent dans la boue; ceux qui vinrent jusqu'à l'ennemi furent pris ou tués; ceux qui reculèrent tombèrent sur les premiers rangs avec leurs coursiers emportés. Le désordre permit aux Anglais d'avancer; leurs « masses plombées dont ils frappaient les têtes », leurs cognées, entamèrent et démolirent cette muraille immobile. Henri V, désigné aux coups par un casque dont le cimier portait une couronne impériale, entra dans le second escadron et mit en fuite l'arrière-garde. C'en était fait d'une armée splendide, qui périssait misérablement sous les coups d'une poignée d'hommes, renouvelant à quelques lieues de Créci les désastres anciens. Sept princes étaient morts, les deux frères du duc de Bourgogne, le connétable, le duc d'Alençon et trois princes de Bar. Les ducs d'Orléans, de Bourbon et tant d'autres étaient prisonniers. Vendus à bas prix par les soldats à Henri V, les illustres captifs furent condamnés, les uns à des rançons énormes, les autres à une longue captivité et aux sermons pédantesques du roi formaliste. Le duc d'Orléans passa vingt-cinq ans de sa vie dans la tour de Pomfret, d'où n'était pas sorti Richard II; il y devint poëte, mais il oublia peu à peu ses haines, ses amitiés, jusqu'à ses droits. La torture morale, le désir maladif de voir et de toucher la terre de France, l'abaissèrent jusqu'à reconnaître la suzeraineté anglaise; le motif et les circonstances doivent l'excuser. Le vainqueur épuisé retourna en Angleterre; glorifié par le clergé, il rapporta humblement sa victoire à Dieu, c'est-à-dire aux prêtres.

La noblesse française avait été fauchée comme une moisson. Le champ était largement déblayé. Paris ne voyait dans la défaite d'Azincourt qu'un massacre d'Armagnacs, et espérait « que le duc de Bourgogne viendroit cette fois au-dessus de ses besognes ». (Juvénal.) Mais Jean Sans-Peur, « le plus long homme de France », arrêté à Lagni par les ordres réitérés du Dauphin, y resta trois mois; il vit successivement mourir le Dauphin son gendre, entrer à Paris Clignet de Brabant fugitif, et Bernard d'Armagnac (décembre). Il se retira tristement; on l'avait bien nommé « Jean de Lagni qui n'a hâte ».

Armagnac, fait connétable et « général-gouverneur des finances, général-capitaine de toutes les forteresses », fut le chef de l'État. Il n'était gêné ni par le premier ni par le second Dauphin. L'un, nous l'avons dit, était mort à vingt ans. « Bel de visage, grand et gros, pesant et tardif, et peu agile, volontaire, et moult curieux à magnificence d'habits et joyaux, grand dépensier en ornements de sa chapelle, amateur de sons d'orgue », inutile en somme, il employait « la nuit à veiller et peu faire et le jour à dormir; et c'étoit aventure qu'il vécût longuement. » L'autre, Jean de Touraine, jeune homme malsain de dix-sept ans, gendre du duc de Hainaut, Bourguignon, n'entra pas dans Paris, et mourut à Compiègne le 4 avril 1417, « d'un apostume qui se creva dans le cou et l'étrangla ». Le troisième et dernier Dauphin, Charles, enfant de quatorze ans, avait été élevé par des Armagnacs.

Le duc de Berri, enfin, le seul couard de sa famille, mourut en juin 1416, et le roi de Sicile en 1417. Ainsi la fortune débarrassait le connétable de ses amis et de ses ennemis; la reine seule pouvait le gêner; elle avait tenté de ramener dans Paris son fils Jean de Touraine. Elle fut exilée; sa conduite ignominieuse méritait d'ailleurs une flétrissure publique. « Au château du bois de Vincennes où elle tenoit son état, se faisoient maintes choses déshonnêtes, et y fréquentoient la Trémouille, Giac, Bois-Bourdon. Les dames portoient cornes merveilleuses, si larges que, quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de côté et se baissassent. La chose déplaisoit fort aux gens de bien. » (Juvénal.) Le roi, alors en santé, fut aigri par Armagnac, fit mettre dans un sac ce Bois-Bourdon, confident de la reine, et le fit jeter à l'eau, avec cette inscription : « Laissez passer la justice du roi. » La reine, âgée de quarante-six ans, vieillie par l'embonpoint, à d'autres excès avait fait succéder la gourmandise. Le roi l'envoya faire pénitence à Blois, puis à Tours, avec une petite cour, sous la garde de deux conseillers du Parlement.

Une conspiration, découverte et punie sans pitié,

plongea Paris dans la terreur. Les chaînes des rues furent enlevées, le peuple désarmé, le Parlement et l'Université épurés, les impôts doublés, les monnaies altérées, les églises pillées, la châsse de saint Louis fondue. Armagnac avait eu des prétentions au patriotisme, mais ses troupes n'avaient pu reprendre Harfleur; il se renferma dès lors dans Paris comme un brigand dans son repaire. Jean Sans-Peur tint Clamart et Montrouge dès le mois de septembre 1417; Henri V, débarqué dans le même temps, prenait Caen, dont il bannit les vingt-cinq mille âmes, et « toujours conquêtait places, ne rencontrant résistance, sinon d'aucunes gens de bonne volonté. » La guerre étrangère ne



Coiffures sous Charles VI. — D'après un manuscrit du quinzième siècle.

troublait pas la guerre civile. Amiens, Beauvais, Senlis, Reims, Châlons, Troyes, arboraient la croix de Saint-André; Rouen était à peine contenu. Jean Sans-Peur délivra la reine, et lui fit signer des circulaires qui défendaient de payer les impôts; toutes les villes étaient disposées à lui obéir. Il faisait de l'argent en confisquant les biens des riches accusés d'être « de la mauvaise bande ».

Cependant Henri V, ménageant les prêtres, les femmes, les propriétés partout où il était reconnu roi de France, dépeuplant les villes qui résistaient, tuant avec méthode et pour l'exemple quelques répondants, envahissait sagement « son pays de Normandie ». Il organisait sa conquête, et remboursait son clergé avec les bénéfices vacants. Tranquille du côté de la Bourgogne, il s'était, par une trêve de six mois, assuré la neutralité de la Bretagne et de l'Anjou.

Les ressources du connétable baissaient rapidement; le Languedoc l'abandonna, Rouen chassa sa garnison. Ses Gascons mouraient; il fut obligé d'employer les bourgeois, ses ennemis. Sa police seule et sa vigilance le préservaient des conspirations. Dans cette position désastreuse, il faisait encore de terribles sorties, lançait des pillards jusqu'en Picardie, reprenait aux Bourguignons Montlhéri, Étampes, Chevreuse; il échoua devant Senlis. Henri V, plus heureux, prit Falaise, Vire, Coutances, Saint-Lô, Évreux (février-mai 1418). L'hiver et la famine avaient exaspéré Paris; une paix offerte en mai par Jean Sans-Peur, refusée par Armagnac, « ce diable en fourreau d'homme », porta l'horreur à son comble.

TRIOMPHE DES BOURGUIGNONS. — HENRI V A ROUEN.

Le maréchal de l'Ile-Adam entra le 30 mai dans Paris. Perrinet Leclerc lui avait ouvert la porte Saint-Germain. Le roi fut saisi à l'hôtel Saint-Pol, mis à cheval, « et chevaucha parmi la ville » à la tête des Bourguignons et des insurgés. Armagnac fut pris; Tanneguy du Châtel réussit à enlever le Dauphin. Le pillage dura un mois. Les bannis rentraient en foule, cherchant leurs maisons et leurs biens. Les colères fermentaient; le sang devait couler. Le 12 juin, « environ onze heures de nuit, on cria alarme; lors s'émut le peuple vers la place Maubert, les halles, la Grève; lors se leva déesse Discorde et éveilla Ire forcenée et convoitise, et enragerie et vengeance; et n'étoit homme qui eût osé parler de raison ou de justice. » (Bourgeois de Paris.) Il s'agissait de tuer les prisonniers, pour qu'ils ne pussent s'échapper par rançon. En vain l'Ile-Adam essaya d'arrêter les furieux : « Malgré-bien, dirent-ils, de votre justice, de votre pitié, de votre raison! maudit soit qui aura pitié de ces faux traîtres Armagnacs anglois, ne que de chiens! » Il répondit : « Mes enfants, vous faites bien. » Durant trente heures, on tua dans les prisons et dans les rues; « les mauvais enfants jouoient à traîner les cadavres devant la cour du palais. » (Lefebvre.) Une bande fut coupée dans le

dos du connétable en souvenir de la bande d'Armagnac. La canaille s'amusait de tout, et, voyant remuer l'enfant d'une femme grosse éventrée dans la rue, criait : « Ce petit chien remue encore ! » (Juvénal.) Enfin les morts entassés « furent enfouis dans une fosse nommée la Louvière » (Lefebvre), et le duc entra avec la reine dans Paris nettoyé (juillet). Mais la position n'était pas tenable pour un gouvernement; Henri V avait pris Pont-de-l'Arche, et assiégeait Rouen; les Armagnacs tenaient Melun. La Seine barrée n'apportait pas de vivres; une chaleur extrême attira la peste, empirée par la famine. Qu'y pouvait Jean Sans-Peur? Un second massacre des prisonniers occupa la populace; il voulut en vain s'opposer aux volontés de ces enragés; en vain il s'abaissa jusqu'à toucher la main de leur chef Capeluche, bourreau de Paris, qui marchait en tête, seul à cheval. Mais quand les égorgeurs furent enivrés de sang, il se vengea de son impuissance. Capeluche fut décapité; les cabochiens envoyés au siége de Montlhéri furent tués par les Armagnacs.

Le duc retomba dans l'inaction; il ne pouvait sans défaveur rétablir les taxes dont il avait délivré les villes, et le trésor vide ne lui permettait pas de payer des soldats. Pouvait-il au moins lever chez lui une armée? mais un traité récent (mars 1418) assurait la neutralité des Flandres; mais les Armagnacs menaçaient la Bourgogne. Il était pris à son piége; il avait agi en souverain particulier; il ne pouvait agir en roi sans compromettre la sûreté de ses propres États, sans tomber du pouvoir.

La France s'était lié les mains; la Guyenne, la Bretagne, l'Anjou, les Flandres, s'isolaient par des trêves de la cause commune; la nation n'existait pas encore. Le pouvoir central était enfermé dans un cercle de meurtres et de pillage qui se resserrait chaque jour. Les Armagnacs étaient pris entre les Anglais et les Bourguignons. Et Jean Sans-Peur, pour arrêter l'invasion étrangère, eût dû passer à travers la guerre civile; une tentative de rapprochement, à Saint-Maur-des-Fossés, avait échoué malgré la médiation des légats et du duc de Bretagne (16 sept. 1418). Henri V avançait donc librement. Diplomate autant que général, il amusait tous les partis par des traités, les avilissait par l'ironique démonstration de leur platitude, et prenait des villes.

Rouen se défendait avec énergie; les vieillards et les femmes, les bouches inutiles, avaient été renvoyés, quelques cavaliers bourguignons reçus. Mais dès le mois d'août, les campagnes dépeuplées, pillées par des cavaliers irlandais, ne fournissaient plus de vivres aux assiégés, et la famine avait commencé avec l'automne. Un prêtre rouennais traversa les lignes anglaises, vint à Paris, et fut mené au conseil par Eustache de Pavilli. Ses paroles furent brèves : « Très-excellent prince et seigneur, il m'est enjoint par les habitants de Rouen de crier vers vous, et aussi vers vous, sire de Bourgogne, le grand haro, lequel signifie l'oppression qu'ils endurent, et vous mandent par moi que si, faute de votre secours, il convient qu'ils soient sujets au roi d'Angleterre, vous n'aurez en tout le monde pires ennemis qu'eux, et, s'ils peuvent, ils détruiront vous et votre génération. » (Monstrelet.) Les secours du Dauphin furent aussi demandés. C'était une occasion de rétablir les aides, de lever une armée, de marcher. On négocia. Henri V reçut à Pont-de-l'Arche et Alençon les propositions honteuses de Jean Sans-Peur et des Armagnacs, demanda plus qu'on ne lui offrait, et bafoua les deux partis : aux uns il objecta la minorité du Dauphin; aux autres, la folie du roi et l'incompétence du duc de Bourgogne. Les Français n'avaient pas plus de bonne foi que le conquérant; les chefs, tout en feignant de traiter ensemble, demandaient à Henri V des secours pour se combattre.

Charles VI avait pris l'oriflamme, et la promenait sans hâte de Pontoise à Beauvais. Les Rouennais tentèrent une sortie formidable pour l'aller joindre et le forcer de combattre avec eux. Mais la trahison s'était glissée dans leur ville; leur gouverneur, le Bouteiller, fit couper le pont du château. Le peuple accusait les nobles d'être Armagnacs et traîtres, et les méfiances intestines se joignaient aux tortures de la faim, aux dangers du siége. On mangea les chevaux et les chiens. Deux boisseaux de blé coûtaient 1 000 francs; un chat, 60; un rat, 40; une souris, 6; plusieurs milliers de gens étaient déjà morts de faim. « On avoit mis hors de la ville bien douze mille pauvres, hommes, femmes et enfants, dont la plus grande partie étoient morts dans les fossés bien piteusement. » (Moustrelet.) Ces horribles détails furent portés à Beauvais par huit nouveaux députés; le cri de haro fut jeté au roi pour la dernière fois. On était en plein hiver. Des secours promis pour Noël n'arrivèrent pas, et un messager de Jean Sans-Peur engagea les assiégés « à traiter pour leur salut du mieux qu'ils pourraient. »

Henri V, irrité d'une si longue résistance, voulait Rouen sans condition. C'est la réponse qu'il fit aux députés de la ville. Mais, craignant le désespoir de gens qui n'attendaient de lui que la mort, il accorda une capitulation; cinq hommes en furent exceptés : de ce nombre était Alain Blanchard, chef des arbalétriers, citoyen dévoué; seul il fut exécuté, faute de rançon, tandis que le traître Bouteiller prêtait serment au vainqueur. Rouen conserva ses priviléges à prix d'or; soixante mille écus d'or durent être payés, moitié en janvier, moitié en février; on était déjà à la mi-janvier. Mais les prêteurs du roi, son avide clergé, ne pouvaient attendre. La ville fut livrée à une sorte de contrainte par corps et tous les habitants gardés avec soin. Le 19 janvier 1419 eut lieu, à midi, au son des cloches, l'entrée triomphale « du roi de France et d'Angleterre ». Les cadavres avaient été enlevés, et les quelques malheureux qui avaient

hiverné sans mourir dans les fossés étaient rentrés dans la ville. Le clergé chanta, comme toujours (juillet 1418-janvier 1419).

GERSON. — CONCILE DE CONSTANCE.

Henri V, pressé d'affermir son autorité et de partager à ses prêtres les richesses acquises, accorda une trêve aux deux partis (février-avril). Ce temps d'arrêt nous permet de jeter un coup d'œil sur l'état des esprits et des choses en France. Des princes égoïstes, des peuples abrutis par la faim, ne peuvent s'opposer aux envahisseurs. Rien ne détourne les uns de leurs querelles, rien n'arrache les autres à leur torpeur, ni les affaires de l'État, ni celles de la chrétienté.

Le concile de Constance, ouvert en novembre 1414 et clos en 1418, avait enfin débarrassé le saint-siége des trois papes, et nommé Martin V. Mais on se tromperait si l'on voyait là une réforme, une victoire de l'Université.

Un seul docteur, Gerson, augurait bien du con-



Portrait de Gerson. — D'après une ancienne estampe de la collection de M. Hennin.

cile; tous les autres, Pierre d'Ailli même et Clémangis, gallicans que les honneurs avaient faits ultramontains, ne concevaient aucun espoir. D'ailleurs la doctrine de Gerson était pleine de contradictions; la réforme qu'il entreprenait ne servait à rien si elle n'était radicale, et elle ne pouvait l'être. Il voulait, réunissant prélats, docteurs, clercs et laïques, régler les mœurs de l'Église. Rêve immense : reculer de quatorze siècles en quelques années. Qui pouvait parler de mœurs au milieu des scandales, des courtisanes, des chevaux que traînaient après eux les Pères de Constance? Quelques-unes de ses intentions parurent triompher. Ainsi la déposition des trois papes déclara implicitement la supériorité du concile; Jean XXIII fut même emprisonné comme simoniaque, scandaleux, incorrigible; les vices de la papauté apparaissaient au grand jour. Les élections ecclésiastiques furent arrachées à la cour de Rome; elles revenaient aux mains des seigneurs laïques et des évêques.

Gerson, presque démocratique dans les choses de l'Église, est absolu dans celles de l'État. L'État est pour lui la statue de Nabuchodonosor : la bour-

geoisie, les marchands, les laboureurs, « sont figurés par les jambes, qui sont partie de fer, partie de terre, pour leur labeur et humilité à servir et à obéir. » Les législateurs de l'Inde ont appliqué la même comparaison aux castes inférieures. « Tout le mal est venu de ce que le roi et les notables citoyens ont été tenus en servitude par l'outrageuse entreprise des gens de petit état. » Qu'est-il donc lui-même? un marmouset. Que devient l'universalité du concile général, « qui n'exclut aucun fidèle », et surtout la supériorité de tous sur un seul? Autre contradiction. Il tente de faire condamner l'assassinat politique, les maximes de Jean Petit; cependant il consacre par son autorité le meurtre indigne de Jean Huss, au mépris du sauf-conduit impérial.

Certes Wickleff et Jean Huss ont émis des propositions erronées; ils ont combattu sur des points qui nous semblent aujourd'hui peu dignes d'attention; mais ils doivent être honorés comme libres penseurs. Ils furent condamnés, et devaient l'être. Jean Huss, « homme digne d'éternelle mémoire » (Poggio), monta noblement au bûcher; quelques mois après, Jérôme de Prague, qui l'avait renié, vint déclarer à la face du concile que son abjuration était un mensonge, et suivit son maître dans la mort. Jean Petit ne fut pas nommé, mais ses maximes furent censurées.

Là s'arrêtèrent les demi-succès de Gerson. Il ne put obtenir qu'on procédât à la réforme avant de nommer un pape. Les Allemands et les Italiens se rallièrent aux Anglais contre la cause gallicane, et un pape italien, Martin V, fut élu (1417).

Malgré les menaces d'Armagnac, partisan acharné du vieux Benoît XIII, l'Université se hâta de reconnaître le nouveau pontife pour se le rendre favorable. Bientôt même, désabusée sur la liberté des élections, elle eût voulu les remettre entre les mains du pape; et, en effet, livrées aux caprices des prélats et des princes, elles étaient moins libres que jamais.

Gerson désespéré se retira dans un couvent, et mourut en 1429. Voyant la réforme impossible, la science vide, l'action inutile, il avait renoncé aux choses extérieures. Ses espérances humiliées, ses efforts brisés, le dégoûtèrent de la terre, et son âme s'éleva vers le ciel. Est-ce ainsi qu'il faut comprendre son épitaphe : *Sursùm corda?* ou ces mots doivent-ils caractériser sa première vie, sa vie terrestre, politique, cléricale, si pleine, en somme, de hautes aspirations vers l'ordre et l'unité?

TRAITÉ DE TROYES.

L'élection du nouveau pape est encore une victoire pour Henri V. La France est dépossédée de la tiare; elle va l'être de la couronne. Maître de la Normandie, Henri V rêva l'empire de l'Europe. Il voulait dominer l'Allemagne, en y mariant son frère « à quelque parente de l'empereur » (Rymer). Déjà il avait reçu l'hommage des électeurs de Cologne (1416), Trèves et Mayence (1419). Il engageait Jeanne II de Naples à adopter son frère Bedford; « le duc ne s'entremettrait pas du gouvernement, sauf pour le duché de Calabre, qu'il gouvernerait à son plaisir (1419). » (Rymer.) De Brindes à Jérusalem il n'y a que la mer. « La recouvrance » de la terre sainte fut le projet favori du dévot personnage; il en parla même à l'heure de sa mort.

En mai 1419, il accorda au duc de Bourgogne une entrevue à Meulan, où la reine Isabeau vint offrir sa fille Catherine, avec la Guyenne et la Normandie. Mais il voulut encore la Bretagne, le Maine, l'Anjou, la Touraine. « Beau cousin, finit-il par dire, sachez que nous aurons la fille de votre roi, et le reste, et que nous la mettrons, et vous aussi, hors de son royaume. » Le duc répondit : « Sire, vous serez bien lassé. » (Monstrelet.) L'insolence du conquérant amena entre les deux partis une concorde momentanée. Jean Sans-Peur alla s'agenouiller devant le Dauphin sur le pont de Pouilli; « les deux princes jurèrent sur leur part de paradis la paix l'un avec l'autre. » Ils devaient s'unir pour « chasser le roi d'Angleterre hors de France. » « A la nouvelle de cette paix, on fit des feux de joie par les carrefours », surtout à Paris. Henri V craignit d'abord; il envoya, le 18 juillet, à Catherine de France, un riche présent qui fut intercepté par le Dauphin. Mais il eut lieu de se rassurer. Avant la fin du mois, Jean Sans-Peur, trahissant la cause qu'il venait d'embrasser, renouvela les trêves de Flandre, et laissa prendre Pontoise par les Anglais. En août, l'ennemi put « courir devant les portes de Paris, où il n'y avait alors qu'une petite garnison, pour l'absence du roi, de la reine, du duc de Bourgogne et des autres seigneurs, qui jusqu'ici ont fait peu de résistance. » (Reg. du Parlement.) Ces augustes personnages étaient partis le 30 juillet pour Troyes.

Le Dauphin inquiet demanda au duc une nouvelle entrevue. Elle eut lieu sur le pont de Montereau, dans une sorte « de parc bien fermé », où le duc devait entrer « du côté du château », le Dauphin « du côté de la ville ». Les avis ne manquèrent pas à Jean Sans-Peur. Avant d'entrer à Montereau, il fut averti qu'il ne serait séparé du Dauphin par aucune barrière, et que des soldats étaient cachés dans les maisons voisines. « Quoi qu'il advienne, paix voulons », dit-il; et il entra dans la loge avec ses compagnons; deux seulement le suivaient de près. Un seul quitta sain et sauf le pont fatal. Que se passa-t-il entre le Dauphin et le duc? Les Bourguignons disent que le duc, son aumusse de velours à la main, fléchit le genou, et s'offrit corps et biens au Dauphin; les dauphinois, que le Dauphin parla le premier, que la réponse du duc fut évasive : « On ne pourrait rien aviser ou faire sinon en la présence du roi. » Un des compagnons du duc aurait porté la main sur le prince. Quoi qu'il en soit, Jean Sans-Peur

fut massacré. Le Dauphin a-t-il participé au meurtre? on l'avait fait disparaître au commencement du tumulte. Mais a-t-il connu les intentions de ses amis, Tannegui, le président Louvet? on peut le croire. Il n'a pas empêché l'assassinat; il semble même s'en glorifier par des lettres envoyées aux grandes villes : « A cherché son épée pour envahir notre personne; mais, par sa folie, mourut en la place. » (Monstrelet.) Cependant, si l'on songe à son indolence, on peut dire que ses amis se sont, sans le consulter, couverts de son autorité.

Jean Sans-Peur fut un esprit lourd et pusillanime, un cœur froid. Sa lâcheté avait peu à peu miné son parti; sa mort le reconstitua. Bourguignons et Flamands détestèrent plus que jamais « les faux traîtres Armagnacs »; Paris jura vengeance au comte de Saint-Pol; tous les corps de l'État offrirent leurs services à la duchesse veuve; le roi lui-même écrivit « de mettre sur pied tous ses vassaux ». Le jeune duc Philippe, poussé par la haine dans les bras des Anglais, reconnut, le 2 décembre, les droits de Henri V à la couronne.



Tombeau de Jean Sans-Peur, à Dijon.

« L'illustre cité de Paris » envoya ses députés à Arras, et fut complice de ce pacte inouï. Henri devait épouser Catherine, et gouverner comme régent jusqu'à la mort de Charles VI : ainsi Anglais et Bourguignons « seraient tous d'un même parti pour faire guerre mortelle au Dauphin. »

Dès lors la cause des Armagnacs, « des traîtres parjures et homicides », des « criminels infracteurs de la paix », n'est plus celle d'une faction. Ils représentent la France. Leur crime maladroit livre le royaume à l'étranger, mais éteint la guerre civile. Dès la fin de septembre, les conseillers du Dauphin l'entraînent à Poitiers et s'attachent le Midi : le prince d'Orange, chef du parti bourguignon, quitte le Languedoc; le comte de Foix se décide pour le Dauphin. L'alliance de la Bretagne fut recherchée, mais Jean VI voulut rester neutre; Tannegui du Châtel eut alors l'idée d'une trahison, sœur du crime de Montereau. Il donna aux Penthièvre, petits-fils de Clisson et de Charles de Blois, « mandement sous le scel du Dauphin pour prendre et emprisonner » leur suzerain. Les Penthièvre tenaient au parti d'Orléans par leur aïeul Clisson; ils n'avaient pas oublié leurs prétentions à la couronne ducale; Jean VI fut pris dans une partie de campagne. Mais sa femme, Jeanne de France, souleva ses États. Le comte de Penthièvre, forcé de remettre le duc en liberté, fut banni.

Le duc de Bourgogne et Isabeau amenèrent aisément Charles VI à signer les préliminaires du traité, approuvés par le Parlement, la chambre des comptes, l'Université, les prévôts et la commune. Le 21 mai 1420, les deux rois se réunirent dans l'église Saint-Jean de Troyes. Le traité de Troyes

est avant tout un contrat de mariage; Isabeau, nature épaisse et peu élevée, n'y voyait que l'élévation de sa fille Catherine, qu'elle aimait, et la punition de son fils Charles, qu'elle connaissait à peine et qui l'avait mécontentée. On lui offrait d'ailleurs des avantages, et deux mille francs par mois étaient une grosse somme. La haine de Philippe le Bon, la rancune d'Isabeau, le désespoir des peuples, la nullité de Charles VI, « auquel tout étoit un et d'un poids » (G. Chastelain), se prêtèrent ou se laissèrent amener à l'humiliation cruelle d'un mariage imposé, d'une royauté déchue, d'une nationalité reniée. On peut résumer ainsi la partie sérieuse du traité : la couronne est dévolue à perpétuité, « après le trépas du roi », à Henri et à ses hoirs; en attendant, le gendre du roi « a l'exercice de gouverner »; il lui « sera loisible d'écrire ses lettres, par lesquelles il mandera, défendra et commandera de par le roi, et de par lui comme régent; considérés les crimes perpétrés par le soi-disant Dauphin », les parties contractantes « ne traiteront pas de paix » avec lui. Charles VI autorisait ouvertement la guerre contre ses sujets par cet article dérisoire : « Toutes conquêtes qui se feront par notre dit fils le roi Henri sur les désobéissants, seront à notre profit. » Or le Dauphin avait encore au nord de la Loire quelques villes qu'il importait de réduire avant d'attaquer le Midi. Sens, Montereau, Meaux, Melun, Compiègne, Soissons.



Isabeau de Bavière. — D'après Gaignières.

« Le matin même de la nuit des noces, Henri V partit pour le siége de Sens. » (Michelet.) Le rude Anglais ne voulut laisser aucune illusion aux vaincus : femme, beau-père, belle-mère, il les traîna tous après lui. C'était sérieusement qu'il entendait « faire joutes pour la solennité du mariage ». Sens fut pris, et bientôt après Montereau. Là, « après grand deuil et service », Philippe le Bon embauma le corps de son père et le fit transporter à Dijon. Bientôt vint le tour de Melun; un des plus honorables chevaliers de France, Barbasan, y était enfermé. Henri fit venir Charles VI et somma les habitants de se rendre « à leur naturel seigneur »; mais ils firent réponse « qu'ils n'obéiraient pas au roi anglais, ancien et mortel ennemi de France. » (Monstrelet.) Le siége dura quatre mois; il y eut

beaucoup de mines, de contre-mines, de combats singuliers de chevalerie; mais tout finit par des supplices, des exils, des emprisonnements. Le Dauphin avait fait pour Melun une démonstration inutile, et dut se replier sur le Midi.

Tandis que les armes anglaises exécutaient le traité de Troyes, le comte de Saint-Pol le présentait aux villes de Picardie et de Champagne. Le vainqueur daigna venir à Paris entre son beau-père et Philippe le Bon, le traître et le trahi; le spectacle de tous les lords étrangers qui suivaient le pauvre Charles VI n'attrista pas la réception. Les bourgeois, « vêtus de rouge pour honorer les rois », remplissaient les rues « noblement encourtinées »; un mystère « de la Passion au vif, telle qu'elle est figurée autour du chœur de Notre-Dame », fut représenté sur un « échafaud de cent pas de long ». Des « processions de prêtres revêtus de chapes et de surplis chantoient *Te Deum laudamus.* » (Bourgeois de Paris.)

Des États généraux illusoires ratifièrent en décembre le traité de Troyes, et votèrent un emprunt. Le clergé lui-même dut payer en silence; « autrement on eût logé en prison. » Henri V n'avait de ménagements que pour ses prêtres à lui. Philippe le Bon vint, avec ses trois sœurs et sa mère, demander justice. Leur avocat voulait que le soi-disant Dauphin et ses complices fussent menés « en tombereaux par tous les carrefours », et à Montereau, pour dire « qu'ils avoient tué mauvaisement le duc. » Les rois, qui siégeaient ensemble, accueillirent la requête; un arrêt du Parlement déclara « les coupables inhabiles à toutes dignités. » Leurs biens durent servir à rendre aux Parisiens les sommes qu'on leur empruntait.

MORT DE HENRI V ET DE CHARLES VI.

Henri V passa l'hiver en Angleterre, où son peuple et son clergé le reçurent avec orgueil. Durant son absence, le parti du Dauphin prit l'offensive; il enrôla cinq mille Écossais, battit et tua Clarence à Baugé en Anjou (23 mars 1421), remua la Picardie, envahit la Beauce, et mit le siége devant Chartres; Henri V obtint des décimes du clergé en Angleterre et en Normandie. Une opération monétaire tripla l'impôt à Paris. La victoire de Baugé, la sympathie du Nord, les talents du connétable écossais Buchan, avaient exalté le Dauphin; mais la jonction de Henri V et de Philippe le Bon à Mantes fit lever le siége de Chartres; la prise de Dreux, Épernon, Baugenci, la défaite de la Hire et de Xaintrailles en Ponthieu et en Picardie, le siége et la chute de Meaux, rendirent au parti anglais toute sa supériorité. Meaux était tenu par des brigands souillés de crimes, haïs des paysans qu'ils ruinaient et pendaient; il y avait près des fossés un orme où « brandillaient » les victimes que le terrible bâtard de Vauru sacrifiait au souvenir de son ami Bernard d'Armagnac. La résistance fut celle de gens qui n'attendaient ni secours ni pitié; quand la ville fut emportée, le château tint deux mois. Henri V fut implacable; Meaux lui coûtait la moitié de son armée, dévorée par l'hiver, la maladie et les assauts. Les Irlandais, les Écossais, les Gallois trouvés dans la garnison furent tués sans rémission; le cadavre décapité de Vauru fut attaché à son orme. Les rançons, les confiscations ruinèrent la ville; les prisonniers moururent de faim dans les cachots où, « l'un mort, les autres arrachoient sa chair avec les dents. » (Juvén. des Ursins.) Une sorte de confiance renaissait; la vieille haine des Armagnacs, l'ordre relatif, l'oppression régulière, consolidaient le règne de l'étranger; la naissance de Henri VI consacrait le traité de Troyes. Mais la dyssenterie emporta, le 31 août 1422, le seul homme qui pût donner la durée à cette chimère : l'union des deux royaumes. Henri V mourut fidèle à son hypocrisie dévote, parlant d'aller conquérir Jérusalem, et rappelant que la guerre de France avait été approuvée par les plus saints personnages. Sa dépouille fut rendue à son peuple, qui l'honora comme un saint. « La fortune avait forgé son épée », dit Shakspeare; mais la mort, par une dérision cruelle, ne lui laissa pas recueillir l'héritage de Charles VI. Le beau-père survécut de deux mois au gendre. Orgueilleux et cruel dans son enfance, luxurieux et emporté dans sa jeunesse, idiot pendant trente ans, Charles mourut après un règne funeste de quarante-deux ans (1422). Il emporta cependant la pitié du peuple; ses malheurs avaient expié sa prospérité. « Ah! très-cher prince, disait la foule, à grand' plainte et profonds soupirs, jamais plus ne te verrons; tu vas en repos, et nous demeurons en toute tribulation et en toute douleur! » Le duc de Bedford menait ses funérailles, où ne figurait pas un prince du sang; et le roi d'armes cria sur sa tombe : « Dieu donne bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur! » C'était la punition du père qui avait déshérité son fils.

« Henri né à Monmouth aura régné peu et conquis beaucoup; Henri né à Windsor régnera longtemps et perdra tout. » Ces paroles, attribuées à Henri V mourant, résument les réflexions qui durent l'assaillir. Henri VI est mineur : on a peu vu de minorités conquérantes. Il est Anglais et Français, il n'est ni l'un ni l'autre. Il est petit-fils de Charles VI; et ne faut-il pas craindre que la démence héréditaire ne fasse connaître à l'Angleterre les maux qu'a subis la France? Tant qu'a vécu Charles VI, il n'y a eu qu'un roi au nom duquel combattaient deux partis; les Anglais n'étaient que des Bourguignons. Il y a maintenant deux rois, et la guerre nationale remplace manifestement la guerre civile. Henri V le sentait; il aurait voulu perpétuer la lutte des Armagnacs et des Bourguignons jusqu'à l'achèvement de son œuvre : aussi recommandait-il en mourant de rappeler au duc de Bourgogne ses traités et ses serments, de lui offrir même la régence. Enfin, dans ses craintes,

il vit l'heure de la défaite et conjura Bedford de ne jamais abandonner la Normandie. Il voyait juste : la Normandie était le seul point qu'il pût espérer de joindre à la domination anglaise ; la France conquise eût épuisé l'Angleterre, et l'aurait réduite en province. S'il cherchait à s'attacher la Normandie par l'unité des poids et mesures, la diminution des impôts ; s'il en bannissait les malveillants pour la peupler d'Anglais, ou de loups à défaut de sujets, il laissait Paris à la peste et à la faim : c'était d'ailleurs un moyen d'attirer les Parisiens à Rouen.

Depuis 1418, la cherté des subsistances s'était maintenue ; le bois se vendait à prix d'or : « les bûches coûtèrent trois cents francs le cent. Le setier de blé valut huit francs ; le quarteron d'œufs, cinq à six sous ; les fèves et les pois n'étaient pas moins chers ; un petit pourceau se payait six ou sept francs. Les pauvres gens ne mangeaient pas de viande » ; on se nourrit de choux tout l'hiver. La chaleur et le froid extrêmes firent naître des épidémies ; « et tant en mourut qu'il fallut faire dans les cimetières de grandes fosses où s'entassaient trente et quarante corps à peine poudrés de terre ; jour et nuit on rencontrait Notre-Seigneur qu'on portait aux malades ; et tous avaient à la fin la plus belle connaissance de Notre-Seigneur qu'on vit jamais avoir. » Le clergé gagnait beaucoup : il mourut à Paris plus de cinquante mille personnes, et on enterrait par messe « quatre, six, huit chefs d'hôtel » ; les messes étaient « marchandées » : les grandes valaient de seize à dix-huit sous ; les basses, quatre.





Statues funéraires de Charles VI et d'Isabeau de Bavière (1), à Saint-Denys.

En 1419, il y eut un instant de rabais : les fromages étaient aux halles « entassés aussi haut qu'un homme » ; les poissons arrivaient en foule. Mais la perte de Pontoise et la mort de Jean Sans-Peur ramenèrent la cherté du pain et du vin. En 1420, « on ne faisait pas de pain blanc » ; « les petits enfants ne mangeaient plus de lait, car la pinte coûtait dix et douze deniers. » Tous ces maux étaient attribués aux Armagnacs, « qui ont mis

(1) Isabeau de Bavière ne mourut qu'en 1435, sous le règne de Charles VII.

corps et âmes au désespoir », qui « tuent, pillent, forcent, brûlent églises et gens dedans, femmes grosses et enfants! » Henri V fut reçu comme un sauveur; mais il laissa le peuple manger « des choux et des navets, sans pain, sans sel. » « Je meurs de faim! » criaient les petits enfants gelés sur les tas de fumier; « on n'avait ni pain, ni blé, ni bûche, ni charbon ». En 1421, « les vignes n'étaient pas encore fleuries à la fin de juin. » On mourait de froid. Les maltôtes, « ces enfants de l'ennemi d'enfer », étaient perçues avec rudesse par des gens qui « pinçaient tout de pres ». A ces malheurs se joignit, après Baugé, le décri des monnaies. Les loups affamés, passant la Seine à la nage, entrant de nuit dans les villes, « déterraient les corps avec leurs pattes. » Tandis que le froid reprenait à la Toussaint, que la famine, que la mortalité continuaient leurs ravages, le président du Parlement, Morailliers, faisait pendre, percer les langues, torturait, et couvrait Paris d'amendes. Vers Noel, la neige cause une inondation qui gèle; les moulins ne peuvent moudre. Les malheureux maudissaient « leur nativité », la fortune, les seigneurs, les gouverneurs. « Que ferons-nous? Mettons tout « en la main du diable; ne nous chaut que nous deve» nions », disoient-ils, car ils avoient trop à souffrir. » (Bourgeois de Paris.)

La présence de Philippe le Bon fut trompeuse. « Menant, comme avait fait le duc d'Orléans, vie damnable de jour et de nuit », le duc de Bourgogne fit peu de bien à la ville qui aimait tant sa maison « et qui avait tant souffert pour son père et pour lui ». On voit que Henri V, lui aussi, se mit peu en peine du bonheur de Paris; il n'était même pas affable; ses paroles « tranchaient comme rasoir ».

Ces calamités avaient brisé le plus grand nombre. Les gens instruits ne songèrent plus qu'à leur salut éternel; ils ne voyaient pas que leurs pensées, en délaissant la terre, n'avaient qu'un but, la sphère sereine de l'égoïsme. C'est vers 1421 qu'un livre célèbre attira par son titre, flatta par ses tendances les âmes désespérées : « l'Internelle consolation » devint l'étude de ceux qui savaient lire ou écouter. On l'attribue à Gerson, et c'est lui rendre un juste hommage; on peut croire que le dégoût du monde l'a tourné aux pratiques du cloître et l'a jeté dans les idées mystiques. Son livre est la traduction plus hardie, plus émue, plus humaine de l'*Imitation*. Quant à l'*Imitation* elle-même, elle n'appartient ni à Gerson, ni à Thomas de Kempen, ni au quinzième siècle. C'est une œuvre ancienne, lentement élaborée par le temps dans l'ombre des monastères, souvenir du pieux treizième siècle rédigé au quatorzième; code monastique, recueil de préceptes et d'effusions religieuses, elle séduisit, par le contraste, un monde effréné, sans loi, sans moralité.

« Œil pour œil, dent pour dent; argent et pouvoir! » crient les puissants; et le livre leur répond : « Le véritable progrès est dans l'abnégation (liv. III, ch. 39); la science la plus haute est le mépris de soi-même; celui-là est vraiment grand qui est petit à ses yeux. Il faut haïr son âme en ce monde, et mourir à soi-même (liv. I). Que rien de ce que vous faites ne vous semble digne d'un regard. Quittez-vous, et vous me trouverez (liv. III). »

« Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien et ne doit être compté pour rien; l'âme qui aime Dieu voit toutes choses au-dessous d'elle, de ce haut degré d'amour (liv. III). Qu'importent donc les dominations extérieures? C'est un grand point de vivre sous un supérieur (liv. I); faites plutôt la volonté d'autrui que la vôtre; choisissez d'avoir plutôt moins que plus; cherchez la dernière place et à être au-dessous de tous (liv. III). Poussière, apprends à obéir! Apprends, terre et limon, à t'humilier et à t'abaisser sous les pieds! »

Ailleurs : « Vivez sur la terre comme un étranger que les affaires du monde ne regardent pas. Vous ne pouvez avoir deux sortes de joie, goûter ici-bas les plaisirs, régner là-haut avec le Christ. Mortifiez-vous donc, corps, âme, esprit : plusieurs ont perdu la dévotion en voulant porter trop haut leur raison (liv. IV, ch. 18). Gardez-vous de disputer sur des matières trop relevées, l'inégalité des conditions, le mérite des saints (liv. III). L'homme pacifique est plus utile que l'homme savant (liv. I). »

Sursùm corda. « Oh! si vous pouviez retrancher le besoin de manger, de boire, de dormir! (liv. I) » Hélas! « Usez des biens terrestres, et desirez les autres (liv. III, ch. 16); mais soyez autant que possible libre d'attachement (liv. II, ch. 8). Rien ne souille plus que l'amour des créatures (liv. II). N'ayez de familiarité avec aucune femme; évitez de faire connaissance avec les hommes (liv. I). Les hommes changent comme le vent (liv. I). Vous ne devez pas compter beaucoup sur un homme fragile et mortel, encore qu'il vous soit utile et cher, ni vous attrister beaucoup si quelquefois il vous traverse (liv. II). » Certes « sans ami vous ne pourriez vivre heureux (liv. II, ch. 8) »; eh bien, « apprenez à abandonner votre ami le plus cher (liv. II). »

On voit tout ce qui, dans ces maximes austères, pouvait avoir prise sur les âmes au quinzième siècle. Le désespoir et l'impuissance désintéressent un moment les cœurs; l'humiliation leur fit accepter l'humilité, la privation, le renoncement, l'abandon et la méchanceté humaine, le secours divin. Là est le secret de l'influence considérable de l'*Imitation du Christ*.

Elle avait aussi quelques formules dont la douceur conviait aux espérances mélancoliques : « Préparez-vous à supporter bien des adversités et des traverses en cette misérable vie; c'est une nécessité. Pas d'autre remède que la patience. La consolation divine est donnée à l'homme pour le fortifier contre l'adversité. L'été succède à l'hiver; après la nuit revient le jour, et après la tempête la sérénité. » (liv. II, chap. 8.) Ces paroles ten-

dres, suaves, embaumées, ont plus séduit de malheureux que l'abstinence, l'ascétisme, la contemplation, la fusion en Dieu, rêves antiques des sages indiens, de Pythagore, de Platon, des Pères du désert; le chemin qu'enseigne l'*Imitation* sort rapidement du monde et n'y revient pas; on y voudrait rencontrer plus de règles applicables à la vie sociale ordinaire. La faire sortir en tout temps des cloîtres pour qui elle est faite, c'est lui enlever une partie de sa beauté. Ce baume qui endort des blessures peut énerver un corps sain; cette consolatrice du faible peut paralyser le fort. Et toutefois c'est un admirable chef-d'œuvre, et à certaines heures bienfaisant.

BEDFORD. — PHILIPPE LE BON. — CHARLES VII.

Bedford fut un nouvel Henri V; guerrier, négociateur, homme juste, froid, implacable, Anglais. Régent du double royaume, il choisit la France comme le point le plus menacé; il laissait l'Angleterre à son frère et lieutenant Glocester, à son



Charles VII. — D'après un tableau du temps qui était conservé dans le cabinet de Gaignières.

oncle le cardinal de Winchester. Il s'allia étroitement au duc de Bourgogne et le combla d'égards. Tout semblait favoriser son gouvernement; mais il devait trouver dans l'ambition de son frère et de son oncle, dans la duplicité de son allié, dans la pauvreté et le mauvais vouloir de la France, de graves embarras.

Dès la fin de 1422, le parti du Dauphin s'agita; Charles VII, promené de ville en ville, confirma les priviléges de la Rochelle, fut couronné à Poitiers, tint à Bourges les États généraux, présida les États de Languedoc, obtint plus d'un million de francs d'or, regagna les comtes de Foix et de Comminges, qui s'étaient rapprochés de Henri V. La tranquillité et l'affection de ses États lui étaient garanties; étrange destinée des provinces méridionales, les dernières romaines jadis, alors les dernières françaises. Le Nord lui-même était agité par des seigneurs picards. Un pamphlet d'Alain Chartier, « le Quadriloge », se répandit rapidement. Quelques âmes généreuses conspirèrent à Paris; mais des supplices et des exils arrêtèrent le com-

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

plot, et un serment exigé des Parisiens en prévint d'autres. Le régent reprit Meulan, Montlhéri (mars 1423); le duc de Bourgogne, un moment ébranlé en faveur de Charles VII par son oncle Amédée de Savoie, eût vaincu ses répugnances; mais les assassins de son père, craignant la mort ou l'exil, firent échouer le traité. Aussitôt, entraînant le duc de Bretagne, il se retourna vers Bedford, et lui donna sa sœur. Cependant le duc de Bretagne et lui convenaient secrètement de rester amis, quand même l'un des deux se réconcilierait avec les Armagnacs.

Les conseillers de Charles VII, en haine des bandes indisciplinables que menaient la Hire et Xaintrailles, avaient formé d'Écossais, d'Espagnols, de Lombards, une petite armée. Mais, tandis que Tournai s'ouvrait aux amis du Dauphin, et que les aventuriers du parti inquiétaient le duc de Bourgogne sur la Somme et la Meuse, l'Écossais Stuart-Darnley et le maréchal de Séverac furent battus par les Bourguignons sous les murs de Crevant (juillet 1423). La nouvelle de la bataille fut aussi mal accueillie à Paris qu'à Bourges. En Écosse, elle ne fit que hâter le départ de nouveaux renforts; les pauvres montagnards étaient séduits par une riche paye, les lords par les duchés qui pleuvaient sur eux. Darnley était comte de Dreux, seigneur d'Aubigné; Douglas fut fait duc de Touraine; Buchan avait l'épée de France. Cependant les Anglais avançaient; ils avaient pris la Charité-sur-Loire. Buchan, Douglas, trois condottieri et quelques seigneurs français, tentèrent une invasion en Normandie, laissèrent prendre Ivri qu'ils venaient secourir, saisirent Verneuil, et attendirent sous cette ville Bedford qui les poursuivait. L'armée française était forte de dix-huit mille hommes déterminés; mais les chefs ne purent s'entendre. Une course folle du vicomte de Narbonne mit hors d'haleine les Écossais; les Lombards s'abattirent sur les bagages anglais, et partirent avec leur butin. « La bataille fut ouverte en plusieurs lieux »; et, après une grande mêlée, la victoire resta aux Anglais, « non sans effusion de sang de part et d'autre ». Le duc et le bâtard d'Alençon, le maréchal de Lafayette, furent les seuls grands seigneurs qui survécurent à la défaite de Verneuil; encore furent-ils pris. Bedford rentra dans Paris comme « autrefois les Romains en leurs triomphes ».



La Hire et Xaintrailles ravageant les terres du duc de Bourgogne. — Gaignières, d'après les Chroniques de Monstrelet. (Bibliothèque de l'Arsenal.)

Dès lors, les Français évitent par ordre tout engagement général; Charles VII fait traquer au lieu de les enrôler, comme il en eut plus tard l'idée, tous les aventuriers français qui, chassés du Nord, vivent sur le Midi; un édit « casse tous capitaines, gens d'armes ou de trait quelconque, hors les Écossais et les Lombards. » Bedford victorieux n'est pas moins pauvre que ses adver-

saires. Les deux gouvernements ne peuvent plus mettre sur pied d'armées véritables; la conquête anglaise languit durant quatre ans; d'autres causes l'arrêtent encore; si elle ne recule pas, c'est que le souvenir de Verneuil la protége.

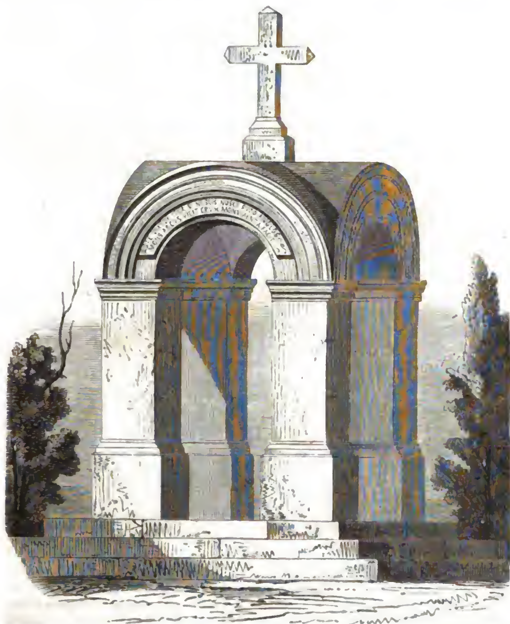
Les deux heureux, les deux riches, étaient le cardinal de Winchester et Philippe de Bourgogne. D'eux dépendait Bedford; de l'un pour l'argent, de l'autre pour l'influence; les querelles de son frère Glocester avec ces deux grandes puissances le détournèrent tout à coup des affaires de France. Philippe le Bon avait une cousine et un cousin germains dont il était le plus proche héritier: Jacqueline, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, veuve du second Dauphin, et Jean, duc de Brabant; l'un, « homme de mauvaise complexion, n'inspirait aucune inquiétude; mais l'autre, belle et forte fille, pouvait devenir mère. Philippe les maria, et attendit avec sécurité la riche proie qui devait lui revenir. Il avait compté sans la fantaisie d'une femme romanesque. Jacqueline, alléguant qu'elle était marraine de son mari, voulut en changer; Glocester accepta sa main. Philippe irrité se rapproche des amis du Dauphin, marie sa sœur parmi eux, traite avec le duc de Bretagne; il réclame à Bedford, qui n'a pas d'argent, des sommes promises et dues par Charles VI et Henri V, et se fait payer en terres; Auxerre, Mâcon, Bar-sur-Seine, les villes frontières de la Somme lui sont remises. Il envahit le Brabant et le Hainaut, reprend Mons à Glocester, enferme Jacqueline à Gand, d'où elle s'échappe, la poursuit en Hollande, et bat les secours de son mari anglais. Bedford se gardait bien de donner raison à son frère; mais il tentait de séparer les deux adversaires. Déjà il les avait détournés d'un duel; mais il travaillait en vain à la paix. Il se trouva, en 1426, dans le plus grand embarras. Le duc de Bretagne était hostile; le duc de Bourgogne était concentré dans ses intérêts et ébranlé par les sollicitations du pape Martin V; Richemont, connétable de France, envahissait la Normandie, et Winchester, irrité contre Glocester, fermait sa bourse. Le régent dut passer seize mois en Angleterre à réconcilier son frère et son oncle; il revint par Hesdin, mais ne put apaiser Philippe le Bon. En 1428 seulement, Glocester, renonçant à un mariage annulé par Martin V, épousa une belle Anglaise. Jean de Brabant mourut. Philippe jeta aussitôt la main sur ce qu'il convoitait, et força Jacqueline sans défense à le reconnaître pour héritier. Bedfort plus tranquille ouvrit, en 1428, une campagne décisive. Un excellent général, Salisbury, lui amena d'Angleterre une armée de dix mille hommes pour forcer le passage de la Loire. Salisbury, Talbot, Suffolk, investirent Orléans, qu'ils considéraient comme la clef du Midi.

Qui croirait qu'à cette heure solennelle, Paris considérait encore les Français comme des Armagnacs? Le peuple sans cœur s'était enfin habitué au joug. Il est vrai que, sauf quelques invasions de hannetons qui gâtaient « tous les fruits et grande partie des vignes » (1425-1428); sauf une gelée de trente-six jours (1427), où il n'y eut « nouvelle de choux, ni de porée, ni de persil, ni d'herbes »; sauf enfin une maladie qui empêchait d'entendre les sermons « par le grand bruit des tousseurs »; la vie était redevenue possible. On mangeait. Il y eut beaucoup de harengs en 1426, de prunes en 1427, « et nulle n'étoit véreuse », et « d'aussi bons pois qu'il en fût jamais ». Le duc de Bourgogne vint plusieurs fois à Paris; Winchester, une. Tous deux menaient grand train et émerveillaient le peuple. De temps à autre, le régent est accusé d'enrichir son pays avec l'argent de la France, « et de n'y rapporter qu'une taille » à son retour. Mais le peuple redevient enjoué, badaud. Tout l'amuse: la naissance d'un veau à deux têtes, un combat d'aveugles armés de bâtons contre « un fort pourceau », un mât de cocagne surmonté d'un panier où une oie grasse et six blancs attendent le vainqueur; la décollation d'un « chevalier, très-mauvais brigand, larron et pire que larron » (1425); des hommes noirs « aux cheveux crêpés », et « les plus laides femmes qu'on pût voir et les plus noires, qui se disent très-bons chrétiens et sont de la basse Égypte »; sorciers qui « regardent dans les mains »; escamoteurs « qui font vider les bourses »; bohémiens que l'évêque excommunie. La danse macabre, inaugurée en 1425, est le grand mystère, la grande moralité du jour: sur un terrain mortuaire, au charnier des Innocents, se jouent des scènes grotesques où la Mort a le grand rôle; elle sert les puissants à table, donne et prend la pourpre et la couronne aux cardinaux et aux rois, ricane à la face des heureux, et poursuit le crime comme les antiques Euménides; et le peuple l'entend dire: « Nul n'est exempt de tribulation, fût-il roi ou pape; la fin de tous est la mort; toutes choses passent, et vous avec elles; qui se souviendra de vous, après votre mort, et qui priera pour vous? » (Imitation.) Ne vous oubliez donc pas, dansez et jouissez; « ayez de vos désirs assouvissance, et jamais d'autre bien! » (Devise du temps.)

Le plaisir régnait à Gand, à Bourges, comme à Paris; mais s'il laissait à Philippe le Bon toute son activité perverse, il annulait Charles VII; l'un arrondissait, l'autre perdait joyeusement ses États. Versatile, défiant, envieux, surtout froid et pourtant incapable de vivre sans favori, le roi de Bourges aime à se « cacher en châteaux, méchantes places et manières de petites chambrettes. » — « Il écoutait, se taisait, laissait faire. » (J. Quicherat.) C'était pourtant un homme perspicace, politique, habile, brave même; mais il était indulgent à ses passions. Sa belle-mère, Yolande d'Anjou, s'occupait pour lui des affaires étrangères; il lui dut l'alliance des Bretons, l'amitié du pape et du duc de Lorraine; enfin, elle lui donna Richemont, Artus de Bretagne, frère de Jean de Montfort. Richemont reçut avec solennité l'épée de con-

nétable (1425); mais il exigea l'exclusion des assassins. Tannegui céda; mais le président Louvet se cramponna au pouvoir; il entraîna le roi de ville en ville. Richemont, caractère de fer, atteignit les fugitifs et renvoya le ministre indocile à son Parlement. Deux fois il donna au roi des favoris, deux fois il les supprima par le fer. Son troisième choix lui fut fatal; la Trémouille, « avide, cabaleur, despote, faux » (J. Quicherat), lié avec les Bourguignons et les Anglais, trahit et chassa son bienfaiteur, lui fit la guerre en Saintonge. Il maintint plus que tout autre Charles VII dans sa défiance glacée, et fut le plus intime ennemi de son maître.

Lors du siége d'Orléans, le roi comprit l'importance de cette place; il fit appel à la noblesse, aux



La Croix aux Anglais, à l'endroit où était le camp anglais pendant le siége d'Orléans. (Reconstruite depuis 1716.)

États généraux, obtint quatre cent mille écus qui restaient à son peuple ruiné. Les plus braves capitaines, Dunois, la Hire, Xaintrailles, se jetèrent dans Orléans; la commune, préparant une héroïque résistance, leva un impôt municipal et détruisit ses riches faubourgs pour les dérober aux ennemis. Un assaut formidable sur le pont fut repoussé « d'un terrible courage ». Cependant la crainte des mines força les assiégeants à se replier sur la ville, bientôt cernée de treize camps retranchés. Des violons furent envoyés aux Anglais pour l'hiver; un habile canonnier se célébra par ses plaisanteries. Un jour, Glaidale, un des généraux, disait à Salisbury : « Monseigneur, regardez votre ville! » aussitôt, un boulet ferma les yeux du comte, et pour toujours; mais Suffolk le remplaça, sans avantage pour les Français. On se défendit pied à pied; des escarmouches ensanglantèrent chaque jour les ouvrages avancés. La Hire, Xaintrailles, sortirent et rentrèrent souvent, ramenant des renforts et des vivres. Le plus fort de l'hiver se passa sans famine et sans découragement.

Au mois de février, une manœuvre qui pouvait sauver Orléans, faillit le perdre. Le comte de Clermont, qui arrivait avec des secours puissants, voulut enlever un convoi de harengs que Paris envoyait aux assiégeants pour le carême; il échoua par maladresse, et perdit quatre ou cinq cents hommes. Cette malencontreuse journée des harengs suffit pour déconcerter les assiégés. Tous les chefs les abandonnèrent; le comte de Clermont emmena le chancelier, archevêque de Reims, l'évêque même d'Orléans, la Hire et deux mille hommes. Il promettait de revenir; mais Dunois désespérait de sauver l'apanage de son frère. On eut recours à l'intervention du duc de Bourgogne, et on lui offrit la garde de la ville; il accepta sans se faire prier. Mais Bedford lui répondit avec raison « qu'il seroit bien marri d'avoir battu les buissons et que d'autres eussent les oisillons », qu'il gardait Orléans et qu'il l'aurait. Philippe, qui se voyait déjà une belle position sur la Loire, tourna le dos à son beau-frère et rappela ses vassaux; mais sa défection était trop tardive. Les noms que les Anglais donnaient à leurs bastilles disaient assez qu'ils ne lèveraient pas le siége; l'une s'appelait Londres, une autre Paris. Une sortie furieuse, faite le 18 avril, fut un coup dans l'eau, une marque de désespoir.

Charles VII, abandonné, sans ressources, se livrait à Chinon aux plus tristes idées : était-il fils légitime de Charles VI? devait-il se retirer en Dauphiné, fuir en Espagne? Ses conseillers, la Tremouille, Lemaçon, l'archevêque-chancelier, Raoul de Gaucourt, étaient impuissants et stériles. Et cependant il ne fallait pas qu'Orléans fût pris, car la France est immortelle.

JEANNE DARC.

« Une fille viendra du bois chenu, et chevauchera sur le dos des archers. La France, perdue par une femme, sera regagnée par une vierge lorraine. » Ainsi disaient les prophéties de Merlin. Ainsi pensait le peuple superstitieux. Mais que



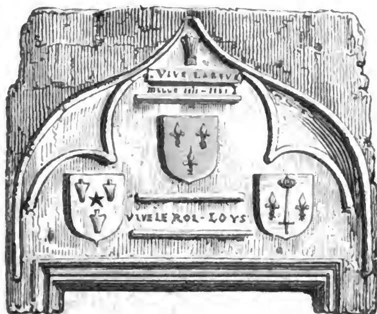
Maison dite de Jeanne Darc, à Domremi.

pouvait, contre la puissance anglaise, une faible femme? L'héroïsme des Orléanaises ne sauvait pas leur ville. Ainsi doutait Charles VII. Il y avait, en ce siècle de décomposition sociale, tant d'illuminés et d'illuminées!

En temps ordinaire, Jeanne Darc eût vécu inconnue, paysanne poétique, avec ses rêves dans l'église, et sous le hêtre enchanté de Domremi. Bien plus, sans la ruine imminente du royaume, elle-même n'eût pas senti sa puissance. Ses extases eussent été vagues, ses visions puériles; elle fut restée singulière, sans devenir sublime.

Jeanne naquit en 1412. Sa mère rêva qu'elle enfantait la foudre; les coqs chantèrent dans la nuit, et tout le village fut réveillé. Elle grandit dans les champs, au milieu des troupeaux qu'elle aimait, et des oiseaux qui venaient, « comme privés », manger dans sa main. La haine des Bourguignons lui fut inspirée dès son enfance par les combats des enfants de Domremi contre ceux d'un village voisin. Enfin, le spectacle de la vraie guerre ne lui manqua pas. Dès 1424, la victoire de Verneuil permit aux Anglais d'atteindre l'étroite langue de terre française dont Vaucouleurs était le chef-lieu: les paysans soignèrent les blessés; souvent ils abandonnèrent leurs maisons et les retrouvèrent dévastées. Le sentiment de la patrie était d'autant plus vif parmi eux qu'ils étaient plus loin du centre, de ce centre où florissait dans le sang l'égoïsme féodal.

La petite bergère, devenue une forte et belle fille, aidait sa mère dans l'entretien du ménage et dans les travaux d'aiguille. Sa vie extérieure était calme et d'un bon exemple; timide, « elle avoit souvent vergogne »; dévote, elle vivait presque à l'église. Cette tranquillité voilait de rudes combats. Depuis cinq ans, elle résistait à un pouvoir secret, à une idée sublime dont elle était possédée. Son éducation, les images qui l'avaient entourée, avaient déposé en elle cette pensée sur laquelle elle travaillait toujours. Les traditions du village, qui avait autrefois appartenu à l'abbaye de Saint-Remi, étaient favorables à la race si longtemps sacrée à Reims; sa mère, en lui enseignant la religion, n'avait jamais séparé Dieu et le roi : la France était le royaume de Jésus; le roi de la terre était lieutenant du roi des cieux. Telle est la clef du patriotisme de Jeanne; elle rêva l'unité, l'unité bienfaisante, épandant ici-bas comme aux cieux, sur la France, ses rayons divins. Elle luttait, retenue par les habitudes et la pudeur de son sexe, par l'amour du foyer; mais le désir insensé l'obsédait; il puisait dans le fond de son cœur une vie factice, et, revêtu par son imagination pieuse de figures célestes, pareil aux saints que Giotto fait sortir d'un fond lumineux, il flottait entre la terre et le ciel dans une auréole d'or. Les apparitions, d'abord vagues, se manifestaient par des voix « belles et douces » : « Jeanne, disaient-elles, il faut que tu ailles en France. » Puis, l'archange Michel, descendu sans doute des vitraux de l'église, venait avec sainte Catherine et sainte Marguerite. Des millions d'anges les suivaient, étincelants comme des atomes dans un rayon de soleil. C'étaient des messagers célestes, qui l'envoyaient en France au secours du Dauphin. Les deux saintes l'embrassaient et laissaient, comme les déesses d'Homère, un parfum dans l'air. « Elles sentoient bon », dit la chronique. C'était à des heures et sous des influences bien connues des poëtes que Jeanne voyait planer au-dessus d'elle la transfiguration de sa pensée merveilleuse. Les voix suaves se détachaient clairement sur le doux murmure du vent dans le bois chenu, ou s'épanouissaient dans la vibration des cloches, « quand on sonnait l'*Ave Maria* du soir » et l'*Angelus* du matin.



Couronnement de la porte d'entrée de la maison de Jeanne Darc.

Ses extases étaient pleines de sincérité. Elle plaçait en dehors d'elle-même ses rêves changés en visions. En cédant à leurs conseils, elle ne savait pas qu'elle n'obéissait qu'à sa volonté; mais l'histoire ne peut s'y tromper : ce qui prouve le mieux peut-être l'identité de ses visions et de ses aspirations, c'est qu'elles n'ont jamais terni son admirable bon sens. Sa bonne foi doublait la puissance de son idée. « Je ne suis qu'une pauvre fille; je ne saurois chevaucher, ni conduire les hommes d'armes », se disait-elle avec douleur; soudain elle se faisait répondre avec autorité par la voix : « Saintes Catherine et Marguerite te viendront en aide. » A ses heures de doute ou de crainte, elle pleurait, elle regrettait que ses frères du paradis ne l'eussent pas emportée avec eux. Mais l'ange, pour lui faire doucement honte de sa faiblesse, lui disait « la pitié qui étoit au royaume de France ». L'illusion était complète. Jeanne alla jusqu'à croire ses voix, lorsqu'elles lui prédisaient l'avenir. Elle fut un de ces êtres extraordinaires qui, surgissant à de certaines époques, agissent sans avoir jugé, jugent sans avoir examiné, savent sans avoir étudié.

Enfin elle se livra sans défense à la tentation divinisée; lorsque la détresse d'Orléans lui fut parvenue, ses voix, les voix de son cœur, crièrent : « Hâte-toi, hâte-toi! » Aussitôt, quittant, non sans larmes, père, mère, amies, échappant à un mariage qu'on lui tendait, elle court avec son oncle à Bau-

dricourt, capitaine de Vaucouleurs, lui dit sa mission, le conjure : « Le roi, disait-elle, le roi ! il faut que j'aille, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux. » — « C'est pour cela que je suis née », répondit-elle à ceux qui lui parlaient de dangers. Elle traverse avec quelques hommes dévoués les pays ennemis, dévastés, arrive en moins d'un mois à Chinon ; arrêtée par les ministres qui redoutent son influence, sa beauté peut-être ; soutenue par la reine mère qui entrevoyait une ressource suprême dans l'enthousiasme des masses ; appelée par le cri populaire, elle est enfin admise en présence du roi. Le défiant Charles VII s'était caché dans un groupe sous un simple habit de courtisan. Jeanne marche droit à lui, et, malgré ses dénégations, lui embrasse les genoux : « Je vous connois bien », dit-elle. La cour fut émerveillée ; plusieurs furent déçus dans leur attente : cette belle fille faisait baisser les yeux et n'inspirait aucune mauvaise pensée.

Elle dit au roi « que Dieu l'envoie à son aide ; qu'elle lèvera le siége d'Orléans, et le mènera sacrer à Reims ; que c'est le plaisir de Dieu que ses ennemis les Anglais s'en aillent en leur pays ; qu'elle ne fait aucun doute de les chasser. » Le conseil se réunit et fut d'avis de la garder. Espérant vaincre les derniers scrupules du roi, elle lui dit un secret que nul ne savait au monde ; elle



Tapisserie en laine, du quinzième siècle, représentant la première entrevue de Jeanne Darc et de Charles VII. (Achetée à Berne par M. d'Azeglio.)

avait lu dans son cœur : « Tu es vrai héritier et fils de roi ! » Charles ne douta plus de sa science ; mais d'où la tenait-elle ? De Dieu ? rien ne le prouvait. De l'enfer ? c'est ce qu'insinuait la Trémouille. Le chancelier Regnauld de Chartres voulut la soumettre à un examen définitif. Un petit concile fut donc assemblé à Poitiers, et Jeanne livrée aux docteurs. « J'aurai bien à faire, disait-elle ; messire m'aidera. » En effet, l'ignorante, celle qui gardait les bêtes aux champs, trancha, par des réponses fines ou éloquentes, les subtilités dont on l'embarrassait. On lui demandait un signe qui prouvât sa mission : — « La délivrance d'Orléans, le sacre du roi ! » — « A quoi bon une armée si Dieu est avec vous ? » — « Les hommes combattront, Dieu donnera la victoire. » Elle répéta sa mission avec grandeur, et se fit croire. Ses juges pleurèrent à chaudes larmes. La malveillance tenta une dernière épreuve. Sa chasteté n'était-elle pas un mensonge dans ces temps de corruption ? Elle fut constatée par les dames de la cour. Le doute, l'envie, se turent ; les hommes s'humilièrent. Livrés aux plus scandaleux désordres, mais dévots à la Vierge, ils adorèrent la Pucelle.

DE CHINON A REIMS PAR ORLÉANS. PRISE DE LA PUCELLE.

Jeanne arriva le 29 avril aux portes d'Orléans. Elle s'était fait précéder d'une lettre devenue fameuse, où il était dit : « Anglais, rendez à la Pucelle envoyée de Dieu les clefs des villes que vous avez violées en France. » Et sur le dos était écrit : « Entendez les nouvelles de Dieu et de la Pucelle. » Une cohorte de prêtres marchait devant elle, et des chants sacrés remplaçaient les trompettes. Son étendard blanc, fleurdelisé, qu'elle aimait « quarante fois plus que son épée », flottait sur sa tête, portant l'image du « Roi du ciel » dont elle était le lieutenant, et la protégeait de cette devise sacrée : *Jesus Maria*. Les Anglais n'inquiétèrent pas



Jeanne Darc, statuette en bronze du quinzième siècle. (Collection de M. Carraud.)

son entrée ; le peuple se pressait autour de son cheval, la saluait d'acclamations. Trois sorties suffirent pour faire lever ce siége qui durait depuis plus de six mois ; et, le 8 mai, un *Te Deum* fut chanté en pleine campagne, tandis que les Anglais « tournaient le dos ». La délivrance d'Orléans fut l'œuvre de la Pucelle. Ni la Hire, ni Xaintrailles, ni Dunois, ne l'eussent accomplie avec une population découragée, en face d'ennemis sûrs du triomphe. Sa présence changea les rôles ; les Anglais furent moralement vaincus, et les injures dont ils la couvrirent (« ribaude, vachère », et pis) cachaient mal leur inquiétude. La défiance de Raoul de Gaucourt avait compromis le succès ; les hommes de Charles VII avaient été d'avis d'utiliser la Pucelle, mais non de lui obéir. On pouvait, d'ailleurs, douter de son courage. La première sortie fut faite sans elle ; on l'avait laissée dormir. Éveillée en sursaut, armée à la hâte, furieuse « que le sang de France eût coulé », elle vint par bonheur ranimer les siens qui pliaient. Une autre fois, elle prit l'initiative ; et, malgré les généraux, elle fut « chef de guerre ».

Elle rentra, le 10 juin, en campagne avec le duc

d'Alençon, son meilleur ami. En huit jours, elle prit Jargeau, Baugenci, Meung, et gagna la bataille de Patai; Suffolk et Talbot étaient pris, l'armée anglaise détruite, Bedford sans ressources. Le peuple électrisé criait : « A Reims! à Reims! » « Elle ouvrit la marche, de son autorité. » (Quicherat.) Charles VI obéit à regret, toujours prêt à regagner Bourges. La Trémouille, plus puissant que jamais, venait d'éloigner encore le connétable, qui, malgré les défenses royales, était venu joindre la Pucelle sous Baugenci; il empêcha, moyennant finances, dit-on, le siége d'Auxerre, et tenta de faire lever celui de Troyes; mais la confiance de Jeanne et les cris des bourgeois amenèrent la garnison anglaise à capituler; le roi entra le lendemain dans la ville où il avait été déshérité. Châlons le reçut avec joie, et Reims ouvrit ses portes. Le sacre fut solennel, et, toutes les formalités remplies, Regnauld de Chartres versa l'huile sainte au front de son monarque. Mais celle qui sacrait, celle qui posait la couronne, debout près de l'autel, soutenant son étendard symbolique, sem-



Entrée de Charles VII et de Jeanne Darc à Reims. — D'après une ancienne tapisserie.
(Estampe de la collection de M. Hennin.)

blait au peuple une messagère céleste. Elle eut beau s'humilier, embrasser le roi « à genoux par les jambes », lui baiser le pied en pleurant, tandis que la foule admirait cette effusion naïve, Charles, écrasé, aigri par cet amour sublime, la maudissait en lui-même. Les bienfaits imposés sont un fardeau si lourd!

Jeanne sentait bien la haine sourde cachée sous les protestations amicales des grands. « Je ne crains que la trahison », disait-elle à ses parents, qui étaient venus à Châlons la contempler dans sa gloire. Son rôle la condamnait à l'envie. Venue de Dieu, elle ne pouvait accepter de supérieur : aussi semblait-elle usurper l'autorité royale; elle avait délivré, à Troyes, des prisonniers français oubliés par le roi; elle avait, sans ordre, écrit deux lettres à Philippe le Bon pour l'inviter au sacre; elle était le centre des hommages, l'espoir des malheureux. Charles VII touchait les écrouelles: Jeanne relevait les cœurs. Le bruit de ses prophéties, de ses miracles même, se répandait: elle devenait une sainte, invoquée dans les Offices.

Depuis le sacre, elle se contint, parla moins de ses voix. Mais cette prudence forcée l'attrista. On peut croire qu'elle désespéra un moment de sa vie, lorsqu'elle vit du haut de sa fortune les piéges qu'allaient lui tendre ses ennemis. Cette défaillance momentanée a sans doute inspiré aux historiens cette erreur si répandue, qui limite à la délivrance et au sacre sa mission sainte. Mais tous les témoignages véridiques prouvent qu'elle s'était imposé une tâche plus complète : après avoir

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

confirmé le droit de son roi par le sacre, elle voulait lui rendre tous les fleurons de sa couronne. Elle eût pu le faire; mais l'ingrat Charles VII fit avorter avec soin toutes ses entreprises; il aimait mieux reconquérir en vingt ans son royaume que de le lui devoir.

Feignant d'abord de marcher sur Paris, comme elle le demandait, il se détourna tout à coup vers Château-Thierri et Provins, et résolut de regagner Bourges. Pouvait-on se trahir avec plus de noirceur? — Bedford désespéré n'avait ni hommes, ni argent, ni partisans; en vain il fit venir le duc de Bourgogne pour réchauffer les vieilles haines caboehiennes. Le peuple commençait à savoir que cet implacable égoïste ne travaillait que pour lui. Le régent trouva un allié plus utile dans son oncle Winchester, qui débarqua à Calais avec des troupes; encore n'espérait-il sauver avec ce renfort que la Normandie. L'armée française abandonna Charles VII pour suivre la Pucelle au siége de Paris; l'absence de Bedford, l'agitation de la ville, promettaient un succès. Mais Gaucourt profita d'un



Jeanne Darc. — D'après le portrait de l'hôtel de ville d'Orléans.

assaut malheureux et d'une blessure légère de Jeanne pour sonner la retraite. Quand elle voulut repasser la Seine et retourner au combat, elle trouva les ponts coupés. Force lui fut de revenir à Chinon subir des honneurs qui l'irritaient.

Elle demandait sans cesse la guerre : on lui confia une petite armée qui échoua devant la Charité-sur-Loire; on la récompensa de cet échec par des lettres de noblesse pour sa famille, et tout l'hiver on la retint à la cour. De son côté, le chancelier travaillait de tout son pouvoir à la paix; Philippe le Bon le leurrait par des promesses, et venait à Paris s'unir plus intimement à Bedford, qui, d'accord avec Winchester, lui offrit la régence. Le rusé duc l'accepta, moyennant l'abandon de la Champagne si elle était reconquise. Mais que pouvait-il faire, lui, joyeux prince, dans Paris, au milieu des maisons désertes? « Deux œufs y valoient quatre deniers; il n'étoit nouvelle, ni pour la Toussaint ni pour autre fête, de harengs frais ni de marée. » Il y resta quinze jours. Croyant assez faire pour les habitants de leur assurer une courte trêve avec les Armagnacs, il partit pour Bruges avec les six mille Picards, « forts larrons, du reste », qu'il avait amenés. Par dérision, pour « apaiser les gens simples », quand l'avant-garde fut partie, il fit crier qu'on se défendit le mieux que l'on pourrait. A peine fut-il en route que les Dauphinois dévastèrent la banlieue. Bedford n'eut garde d'intervenir; c'était pour s'en dispenser qu'il avait donné la régence à son beau-frère. Le nouveau régent s'occupait encore moins de Paris que l'ancien. Il célébrait (janvier 1430) son troisième mariage au milieu de magnificences inouïes, dont le grand peintre Van-Eyck était l'ordonnateur. Il créait, plutôt en l'honneur d'une belle Brugeoise que de la nouvelle duchesse, l'ordre fameux de la Toison d'or.

Quand il revint en France, la guerre continuait avec des avantages variés; il rendit à Bedford la

régence dont il ne faisait rien, et vint assiéger pour son compte la ville de Compiègne, que Charles VII lui avait promise, et qui refusait de le recevoir. Le parti français reculait en Normandie; le petit roi Henri VI était établi à Rouen (avril 1430).

Dans ces graves circonstances, Charles VII ne songeait qu'à entraver l'union de Jeanne avec le connétable et le duc d'Alençon. La pauvre fille était surveillée; on suscitait d'autres inspirés; on parlait d'une nommée Catherine et d'un berger des Cévennes; on les lui comparait. Humiliée, elle s'était enfuie de la cour. Elle en était réduite à se faire chef de bande. Et cependant elle avait encore un tel prestige, que « des proclamations durent être faites en Angleterre contre les capitaines et les soldats qui refusaient de partir. » (Rymer.) Une petite troupe fidèle la suivit à Lagny et entra dans Compiègne avec elle (23 mai 1430).

Le soir même de son arrivée, elle exécuta une sortie qu'elle avait, croit-on, depuis longtemps combinée. Elle voulait enlever aux Bourguignons deux postes avancés, en les isolant des Anglais, que Flavy, capitaine de la ville, devait prendre en flanc en cas de diversion. La retraite était d'ailleurs assurée par des bateaux couverts disposés sur l'Oise. Un mouvement des Anglais répandit une terreur panique parmi les compagnons de Jeanne; ils s'enfuirent, et les Anglais, sur lesquels Flavy n'osait tirer, de peur de blesser les siens, faillirent entrer avec eux dans le boulevard du pont. Les portes furent fermées en toute hâte. Jeanne arriva trop tard, avec quelques amis qui la ramenaient de force. Poursuivie jusqu'au pied des murs, elle se rendit. « Jeanne, tu seras prise avant la Saint-Jean! » lui avaient dit ses voix à des heures tristes.

Ce malheur couronnait dignement la longue perfidie du conseil de France. Le chancelier ne put comprimer sa joie; elle éclata dans une lettre indigne qu'il écrivit à Reims pour annoncer la chute de sa victime : « Dieu, dit-il, a souffert prendre la Pucelle, parce qu'elle s'est constituée en orgueil, et pour les riches habits qu'elle a pris, et qu'elle a fait sa volonté, au lieu de faire la volonté de Dieu. » Ce Dieu dont il parle, c'est lui, c'est la Trémouille. « Elle ne vouloit croire conseil, mais faisoit tout à son plaisir. » Il ajoute que le berger des Cévennes la remplacera sans désavantage. Cette lettre, connue ou non de Charles VII, était conforme à ses sentiments; car il ne fit pas un mouvement, il ne dit pas une parole qui pût sauver sa libératrice; il n'essaya pas une proposition d'échange qui aurait au moins couvert sa haine; il ne se donna même pas la peine de l'hypocrisie.

CAPTIVITÉ ET PROCÈS DE LA PUCELLE.

Jeanne était prisonnière de Jean de Luxembourg, vassal de Philippe le Bon; il la fit garder soigneusement dans le château de Beauvais, de peur « qu'elle n'échappât par art magique ». Winchester et Bedford, pour l'attirer entre leurs mains, mirent en avant l'Université, qui, dès le 25 mai, la réclamait pour lui intenter un procès ecclésiastique, et Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, lumière de l'Église au concile de Constance, illustre prélat, qui désirait un archevêché. Cauchon en offrit, quoiqu'elle ne dût pas être considérée « comme prise de guerre », et que « la prise de cette femme ne fût pas pareille à celle d'un roi », six, puis dix mille francs à Jean de Luxembourg. Celui-ci, pauvre cadet de cadet, remit Jeanne au duc de Bourgogne, sur les terres duquel elle dut être gardée jusqu'au payement complet de la rançon. Qu'importait à Philippe le Bon? Tout entier à la spoliation de ses pupilles en Brabant, il ne fit aucune difficulté de tremper dans le trafic infâme.

Rouen fut choisi pour lieu du procès, comme plus sûr que Paris; Jeanne y fut amenée vers la fin de décembre, et « bien enferrée »; elle dut attendre dans la prison du château que Cauchon eût reçu du chapitre de Rouen l'autorisation de procéder dans un diocèse qui n'était pas le sien. Sa captivité de sept mois ne l'avait pas abattue: un jour, pourtant, se sachant vendue, « elle aima mieux rendre l'âme à Dieu que d'être en la main des Anglais »; elle se précipita, malgré ses voix, du haut d'une tour. Elle se serait épargné cinq mois d'agonie; mais elle ne se blessa même pas. Elle eut au moins la joie d'apprendre que le siége de Compiègne était levé, que Xaintrailles et Barbasan avaient été vainqueurs à Germigny et à Anglure. Son esprit était resté aux siens.

Cauchon, aussi acharné à sa mort « que Caïphe et Anne » à celle du Christ, choisit avec soin ses assesseurs parmi les plus doctes universitaires. L'un d'eux, Thomas de Courcelles, qui « dicta la plupart des décrets du concile de Bâle », austère, modeste, était considéré tout jeune « comme le successeur de Gerson » (Quicherat). D'autres, Midi et Erard, étaient aussi respectés. Le vicaire de l'inquisition, moine pusillanime, dut siéger par ordre de ses supérieurs.

Rien ne fut plus imposant que cette cour suprême, composée des autorités les plus compétentes. Elle procéda avec une grande régularité, voilant sous une forme parfaite les piéges infaillibles et honteux où elle prit sa victime. Son jugement eut une grande autorité. Il nous paraît illégal et odieux; il n'en est pas moins conforme aux maximes inquisitoriales. « L'évêque et le juge de l'inquisition, agissant conjointement, forment une autorité suffisante; la procédure peut être sommaire, directe, sans vacarme d'avocats ni formalité de jugement. Dans un procès fondé sur la rumeur publique, il suffit de trois ou quatre témoins attestant la commune renommée; ils peuvent ne pas être nommés : encore peut-on s'en passer. Que nul n'approche l'hérétique, si ce n'est de temps à autre deux personnes fidèles et adroites.

— de faux confidents! » (Eymeric, *Malleus Malefic.*)

Cauchon fit plus qu'il n'était nécessaire lorsqu'il offrit à Jeanne un avocat (17 mars); il fit prendre, à Domremi et ailleurs, des informations précises qui sont la base des interrogatoires; il consulta une foule de témoins. Il offrit à l'accusée, dans un cas, il est vrai, difficile, de s'en rapporter à ceux de son parti. On a dit que Jeanne eût dû être dans les prisons de l'Église; il ne faut pas s'en prendre à Cauchon; les Anglais ne faisaient que la prêter aux juges. Mais c'est assez justifier dans la forme ceux dont les intentions cruelles ont été justement flétries.

Le procès eut quatre périodes distinctes. Dans la première (2 février-3 mars), Cauchon essaya d'arracher à Jeanne le plus d'aveux possible sur sa vie intérieure et extérieure; la deuxième (mars-mai) fut consacrée à grouper les faits les plus compromettants, et à en tirer des opinions contraires à l'orthodoxie; la troisième, à obtenir une rétractation; la dernière, à faire retomber l'accusée dans ses prétendues erreurs.

LES AVEUX.

Dès le 21 février 1431, Jeanne, seule, épuisée par la captivité, fut livrée comme une proie à la foule de ses juges. Son attitude fut pleine de calme et de grandeur. Ses réponses, tour à tour loyales, prudentes, spirituelles, lui firent quelques amis parmi les docteurs; amis inutiles, que Cauchon ne laissait guère parler.

Elle fut poussée avec opiniâtreté sur deux ordres de questions, les unes relatives à elle-même, les autres au roi; il n'y eut pas une séance peut-être où les secondes ne vinssent compliquer les premières. Les Anglais tenaient à faire peser la sentence sur Charles VII aussi bien que sur la Pucelle; ils espéraient, d'ailleurs, que celle-ci, abandonnée lâchement par celui qu'elle avait couronné, ne l'épargnerait pas dans ses réponses. Mais ils furent trompés dans leur attente. Elle se refusa constamment à jurer de dire la vérité, sans distinction, sur toute chose. « Par ma foi, vous pourriez me demander des choses que je ne vous dirais pas : de l'une, je vous répondrais le vrai; de l'autre, non. J'ai assez juré, passez outre. » Ces réserves portent avant tout sur ses rapports secrets avec Charles VII. Que lui a-t-elle dit en particulier? Quel signe lui a-t-elle donné pour lui montrer qu'elle venait de Dieu? « Quand on devrait me couper la tête, répond-elle, je ne vous le dirais pas; mais allez au roi, et il vous le dira. » Et encore : « Je serais parjure, ce que vous ne devez pas vouloir. » Ou bien : « Vous ne me le tirerez pas de la bouche; mes voix ne me le permettent pas. » Dès qu'un mot semble mettre le roi en cause, elle se tait. « Le roi et la reine vous ont-ils requis de prendre habit de femme? — Ce n'est pas de votre procès. » Après deux mois seulement d'interrogations acharnées, elle se résigne à feindre, de peur que la vérité ne soit soupçonnée; elle raconte aux juges que le signe est une couronne d'or apportée au roi par un ange qui venait d'en haut. L'ange, c'était elle, qui, au risque de pécher par le mensonge, sauvegardait un ingrat. Les juges échouèrent donc de ce côté; mais ils triomphèrent de l'autre : la pauvre fille fit bon marché d'elle-même. Ses premiers mots la perdirent : « Je n'ai rien fait que par révélation. » Ils furent soigneusement recueillis; et, pour qu'elle n'en pût soupçonner la gravité, l'interrogatoire changea d'objet.

Elle raconta naïvement son enfance. « Elle se confessait tous les ans à son propre curé... recevait tous les ans à Pâques le corps de Notre-Seigneur », aimait à prier dans l'église. « Dès l'âge de treize ans, elle eut révélation. » Ce mot dangereux lui revenait ainsi sans défiance et naturellement. Elle avait, d'ailleurs, la pleine volonté de révéler hautement sa mission et d'avouer cette partie extatique de sa vie qui flottait entre le ciel et la terre. Les juges apprirent sur ses voix tout ce qu'ils voulurent. « La voix vint pour la première fois à midi, en été, un jour de jeûne, au côté droit de l'église »; une clarté l'accompagnait. Elle sut bientôt que c'était la voix d'un ange.

Mais cette voix pouvait venir de l'enfer; que disait-elle? — De fréquenter l'Église. Jeanne était donc bonne chrétienne. Mais d'où vient donc cette voix? — « Elle vient de par Dieu. » — « Sans moyen de saint ou de saintes? » — Par l'intermédiaire de saint Michel, de sainte Catherine et de sainte Marguerite. Saint Michel vint le premier, « accompagné d'anges du ciel. » Les saintes le suivirent, et ne devinrent distinctes qu'au bout de plusieurs apparitions; elles se nommèrent. Jeanne maintenant « les connaît bien l'une de l'autre par le salut qu'elles lui font. »

Le salut! — Les voit-elle donc « corporellement, formément? » — « De mes yeux corporels aussi bien que je vous vois; leurs figures sont couronnées de belles couronnes. » — Étaient-elle vêtues du même drap? sont-elles de même âge? parlent-elles ensemble, ou l'une après l'autre? De quelle figure était Saint-Michel? Avait-il une balance? N'a-t-il pas « de corps ou de membres? » Ainsi pressée de questions, elle sentit l'imprudence qu'elle avait faite en parlant du salut et des couronnes des saints; c'était leur reconnaître une tête. Elle avoua en effet que « saint Michel et saint Gabriel ont des têtes naturellement »; mais elle s'arrêta là. est probable qu'elle-même avait sur le corps de ses visions des idées plus distinctes; forcée de leur prêter une tête, puisqu'elles parlaient et saluaient, elle s'inquiétait peu du reste ou se les figurait enveloppées en de longues draperies : aussi finit-elle par dire que « saint Michel était en la forme d'un vrai prud'homme et de l'habit et d'autres choses. » Mais en faisant peindre sur son étendard « les anges avec bras, pieds, vêtements... les a-t-elle fait

peindre tels qu'ils vinrent à elle? » — Elle répondit qu'ils étaient peints sur la bannière « comme ils sont peints dans les églises. ». Mais les vit-elle « en la manière qu'ils furent peints? »

La représentation des personnages sacrés sur les vitraux et dans les sculptures les rapprochait trop de l'homme, pour qu'une âme honorée de leur présence les revêtît des formes consacrées. Si Jeanne les voyait « comme ils sont peints dans les églises », ses visions risquaient de passer pour des hallucinations et des souvenirs. Elle se tut, et jamais les juges ne purent lui faire avouer que les saints eussent un corps. Deux fois, ils lui posèrent des questions périlleuses : Est-ce « par en bas ou par en haut » que vous avez embrassé les saintes? Elle répondit : « J'aime mieux les accoler par le haut que par le bas. » — Saint Michel était-il nu? — Croyez vous « que Notre-Seigneur n'ait de quoi le vêtir? » La ruse était souvent confondue par la naïveté. Souvent la pauvre fille se sauva par un silence obstiné. « Je n'ai pas congé de vous le dire; je ne vous répondrai autre chose, j'aimerais mieux que vous me fissiez trancher le col. » Si vous doutez, « allez à Poitiers, où autrefois j'ai été interrogée; c'est au registre de Poitiers. »

Elle avait une marraine qui avait vu des fées sous le fameux arbre de Domremi. Si les anges et les saints de Jeanne étaient des fées, ce seraient des démons. Aurait-elle fait un pacte avec Satan? Ainsi pensaient les docteurs; mais elle nia qu'elle eût pris ses révélations à l'arbre des fées; qu'elle eût jamais vu de fées, ni à l'arbre ni ailleurs.



Jeanne Darc. — Lettre onciale E (initiale d'*Exigit*) d'un manuscrit exécuté vers 1500. (Mss., n° 285.)

Il importait cependant qu'elle fût sorcière. Elle avait un anneau; peut-être était-il « magique ». En effet, pourquoi le regardait-elle en allant au combat? « Pour l'honneur de son père et sa mère » qui le lui avaient donné. Des femmes ne l'ont-elles pas touché? Et son étendard était-il heureux? « Les panonceaux à la semblance du sien » étaient-ils favorisés? La formule *Jesus Maria* était-elle cabalistique? Aspergeait-on d'eau bénite les étendards? — Je ne sais, répondit-elle; « je disais : « Entrez hardiment dans les rangs des Anglais! » et j'y entrais moi-même! » C'était sublime. « Mais pourquoi cet étendard fut-il porté dans l'église de Reims, au sacre? — Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. » Avait-elle pas « quelque chose derrière son heaume à Jargeau? » — « Par ma foi, il n'y avait rien. » Non, cette magicienne n'était protégée par aucun talisman. Est-ce elle qui a ressuscité un enfant à Lagny? — Elle pria, « avec les pucelles de Lagny », pour la vie d'un enfant qu'on croyait mort; enfin... « il bâilla trois fois. »

Elle avait depuis longtemps, comme on sait, quitté l'habit de femme. Ses voix le lui avaient commandé; mais les canons déclaraient abominables ceux qui abandonnaient les vêtements de leur sexe. On ne cessa de la persécuter sur l'habit d'homme qu'elle portait. Nous nous étonnons aujourd'hui de l'importance donnée à une telle misère; Jeanne elle-même disait avec dédain : « C'est petite chose que l'habit. » Cauchon ne voulait pas comprendre que l'habit d'homme sauvegardait la chaste fille; elle l'avait dit à Poitiers : « Quand je serai entre les hommes, étant en habit d'homme ils n'auront pas concupiscence de moi, et me semble qu'en cet état, je conserverai mieux ma virginité de pensée et de fait. » Une robe l'eût mise à la merci de ses geôliers, rustres impurs qui la menaçaient parfois des dernières violences. Aussi, toutes les fois qu'on lui proposait de reprendre

des vêtements de femme, elle ne refusait pas; mais elle demandait « une longue houppelande comme pour la fille d'un bourgeois ». Cependant elle était attachée à l'habit sous lequel elle avait sauvé la France; « et, en cet habit d'homme, dit-elle hardiment, lui semble que ce serait un des grands biens de France, de faire comme elle faisait avant d'être prise. »

Si elle n'était sorcière, si elle était chaste, au moins elle était Armagnac. « Croyez-vous, lui dit-on, que votre roi a bien fait de tuer ou faire tuer monseigneur de Bourgogne? — Ce fut grand dommage pour le royaume de France; mais, quelque chose qu'il y eût entre eux, Dieu m'a envoyée au secours du roi de France. » Dès qu'elle a vu « que les voix étaient pour le roi de France, elle n'a pas aimé les Bourguignons. » Avait-elle eu dans son enfance « grande intention de persécuter les Bourguignons? » — « Elle avait eu bonne volonté que le roi eût son royaume. » Jeanne Darc est Française; c'est la France, et non un parti, qu'elle est venue relever. Écoutez cet aveu : « Depuis qu'elle sut qu'elle devait venir en France, elle fit peu d'ébattements... le moins qu'elle put. » Ce noble cœur se préparait par la méditation à sa mission sainte. — Les juges virent bientôt qu'il fallait concentrer l'accusation sur un seul point. L'hérésie de « la fille de Dieu, la fille au grand cœur », comme l'appelaient ses voix, devait se trouver dans sa croyance invincible à une révélation personnelle. « Si les miens croient que je suis envoyée de Dieu, ils ne sont pas abusés... Je n'ai rien fait sinon du commandement de Dieu », disait-elle. Mais pourquoi n'est-elle pas entrée à la Charité-sur-Loire, « puisqu'elle avait commandement de Dieu? » Elle se sauva assez habilement : « Qui vous



Jeanne Darc devant ses juges. — Lettre U (initiale d'*Universis*) d'un manuscrit exécuté vers 1490. (Mss., nº 5969 latin.)

a dit que j'avais commandement d'y entrer? » N'a-t-elle pas commis le péché d'orgueil dans ses lettres aux Anglais devant Orléans? N'y dit-elle pas : « Rendez à la Pucelle », etc.; « je suis chef de guerre »? Elle proteste qu'elle a fait écrire : « Rendez au roi »; elle nie qu'elle se soit dite chef de guerre. Cependant les deux propositions existent; il faut, ou que la mémoire lui ait fait défaut, ou que son secrétaire n'ait pas suivi sa dictée. Puisqu'elle est si favorisée d'en haut, pense-t-elle être « en la grâce de Dieu? — Si je n'y suis, Dieu m'y veuille mettre; si j'y suis, Dieu m'y veuille tenir ». Malheureusement elle démentit cette sage réponse. « Si j'étais en péché, dit-elle, la voix ne viendrait pas. » Or, dans cette même séance, elle avait parlé des voix qui l'avaient éveillée le matin, et qui la suivaient souvent devant les juges, pour la conseiller. Ce commerce constant avec les êtres célestes indique assez qu'elle est pure, sans tache. Qu'a-t-elle donc besoin du tribunal de la pénitence? « Se croit-elle un péché lorsqu'elle se confesse? — Ne plaise à Dieu que j'y fusse oncques. »

L'HÉRÉSIE — L'ABJURATION. — LA RECHUTE.

Le 3 mars, Cauchon, pensant que les assesseurs étaient assez pleinement informés, que la question de fait était élucidée, fit condenser en soixante et dix articles tous les aveux de la Pucelle. Il écarta de l'instruction tous les conseillers qui lui semblaient émus par la présence de l'accusée, et confia l'interrogatoire à quelques hommes sûrs qui opérèrent dans la prison.

Jusqu'à cette heure, nous avons vu l'adresse et la simplicité de Jeanne laisser peu de prise à l'astuce des juges. Nous la croirions sauvée. Mais Cauchon ne pense pas ainsi. Les réponses éloquentes, enthousiastes, l'on fait sourire; plus elle a dit que Dieu l'envoyait, que le conseil de Dieu était son seul guide, plus il est assuré qu'elle ne

soumettra pas aux jugements des hommes les ordres venus du ciel. Or, si elle préfère sa propre inspiration à l'opinion de l'Église, elle sera convaincue d'hérésie. Dès le 15 mars, il fait poser la grande question : « Si elle a fait quelque chose contre notre foi, elle s'en doit rapporter à la détermination de l'Église. — Que ses réponses soient donc vues par les clercs, et qu'on lui dise s'il y a quelque chose contre la foi; elle saura bien dire par son conseil ce qu'il en sera. » S'en rapporte-t-elle à la décision de l'Église? — « Je m'en rapporte à Notre-Seigneur qui m'a envoyée »; d'ailleurs, Notre-Seigneur et l'Église ne font qu'un. — Mais « il y a l'Église triomphante où est Dieu, les saints, les âmes sauvées; l'Église militante, c'est notre saint-père le pape, vicaire de Dieu en terre, les cardinaux, les prélats et le clergé, et tous les bons chrétiens, laquelle Église bien assemblée ne peut errer, et est gouvernée du Saint-Esprit. » Elle répond « qu'elle est venue au roi de France de par Dieu... et l'Église victorieuse »; c'est « à cette Église-là » qu'elle se soumet. Pourtant, « si l'Église militante lui dit que ses révélations sont illusions, choses diaboliques et superstitieuses », elle s'en rapportera à Notre-Seigneur... « Je crois bien l'Église d'ici-bas; je crois bien qu'elle ne peut faillir; mais de mes faits et dits, je m'en rapporte à Dieu. » Cependant, le concile général, les cardinaux? « Vous n'en tirerez autre chose! » — Le pape? — « Menez-m'y, et je lui répondrai. » — « Veut-elle dire qu'elle n'ait pas de juge en terre? — Je ne dirai pas autre chose, quand même je verrais le feu. J'ai bon maître; c'est Notre-Seigneur à qui je m'attends, et non à autre. »

Cauchon triomphe. Jeanne est hérétique; pourquoi la sentence n'est-elle pas rendue? Les Anglais l'attendent, et l'évêque de Beauvais ne gagne pas bien l'argent du roi. Ainsi raisonnent la haine brutale et l'aveugle désir du sang. Mais Winchester, d'accord avec Cauchon, veut tirer du procès plus qu'un supplice; il lui faut le déshonneur de celle qui a vaincu les fiers Anglais, déshonneur qui rejaillira sur Charles VII qu'elle inspirait, sur les braves gens qui ont cru en elle. Il lui faut une rétractation.

Durant quinze jours, ces profonds machinateurs purent craindre que leur plan n'échouât. Jeanne fut malade. Les angoisses de la captivité, le désir des sacrements qui lui étaient refusés, contribuèrent à briser cette femme qui ne vivait que par le cœur. Elle faillit mourir. Mais son énergie n'était pas abattue. Lorsque le promoteur d'Estivet lui fit lecture de ses interrogatoires, elle soutint son dire. Cauchon tenta de l'empoisonner. Elle se rétablit lentement; sa faiblesse lui épargna la torture.

Cependant les soixante et dix articles avaient été résumés en douze et envoyés à l'Université de Paris. Ils revinrent approuvés; l'Université félicitait l'évêque d'avoir « arrêté les progrès du venin par lequel la femme perfide, dite la Pucelle, a infecté le bercail très-chrétien de presque tout l'Occident. » Tous les docteurs s'inclinèrent devant l'*alma mater*. Jeanne resta inébranlable : « Quand je serais dans le feu, je n'en dirais autre chose et le soutiendrais jusqu'à la mort. »

Une grande scène fut préparée le 24 mai dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen. Deux hautes estrades reçurent, l'une, tous les juges, dominés par l'infernal Winchester; l'autre, Jeanne et Guillaume Érard, qui devait faire un sermon avant la sentence définitive; le bourreau et la charrette étaient au-dessous de la condamnée. L'épouvante du lugubre appareil, les hurlements de la populace, les prières de Cauchon, les menaces du prédicateur, troublèrent la Pucelle. « Tu abjureras ou tu seras brûlée », dit Érard. — « J'aime mieux signer », répondit-elle d'une voix éteinte; et elle traça une croix au bas de l'acte d'abjuration. Elle reconnut à haute voix qu'elle avait simulé des apparitions, « blasphémé Dieu », porté « habit dissolu, contre la décence de nature », désiré « l'effusion de sang humain, erré en sa foi. » On lui avait promis en retour la prison ecclésiastique; mais lorsqu'elle dit aux juges : « Or çà, gens d'Église, menez-moi en vos prisons, que je ne sois plus en la main de ces Anglais », Cauchon répondit : « Menez-la où vous l'avez prise. » La foule, qui croyait la voir échapper au supplice, l'abreuva d'outrages et lui jeta des pierres; les assesseurs faillirent être lapidés.

LA MORT DE LA PUCELLE.

« Nous la retrouverons bien », avait dit à Warwick un juge complice de Cauchon.

On doit croire que Jeanne se repentit sur l'heure d'une terreur passagère. Tout s'était troublé en elle; elle avait douté de sa mission; mais l'âme ne renonce pas, pour une parole arrachée par le désespoir, à ce qui faisait son orgueil et sa joie.

Elle avait pris l'habit de femme, mais les violences auxquelles elle fut en butte lui donnèrent lieu de regretter l'habit d'homme : aussi, lorsque les soldats qui la gardaient lui enlevèrent, un matin, la robe qu'elle avait acceptée, elle reprit avec sérénité le vêtement qu'elle avait porté avec gloire. « Je l'ai pris de ma volonté », dit-elle aux juges; puis, faisant allusion à des affronts récents : « Il est mieux séant avoir habit d'homme, étant entre les hommes, que d'avoir habit de femme; si vous m'eussiez menée en vos prisons, messeigneurs de l'Église, il n'en serait pas ainsi. » Avec quelle vigueur elle renie son abjuration! « Vrai est que Dieu m'a envoyée; je me damnais pour sauver ma vie. De peur du feu, j'ai dit ce que j'ai dit. Je n'ai rien révoqué que ce ne fût contre la vérité! » Ses voix lui reprochent sa trahison.

Elle fit ainsi noblement le sacrifice de sa vie. Mais quand on lui annonça, le 30 mai 1431, qu'elle allait être brûlée, — pensez qu'elle avait vingt ans, qu'elle avait espéré mieux de la vie, — elle

eut des cris de douleur, elle s'arracha les cheveux : « Hélas! me traitera-t-on aussi horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps, net en entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres! » — « Évêque, cria-t-elle à Cauchon qui osait se montrer, évêque, je meurs par vous!..... J'en appelle à Dieu, le grand juge! » L'abattement succéda à l'indignation; elle douta encore. Ses voix qui lui avaient promis la délivrance, ses voix avaient menti. Et les juges répétaient lugubrement : « Jeanne, vos voix vous ont trompée.— Ah! dit-elle, je n'y veux plus croire. » Cauchon l'avait-il assez abaissée? Elle avait deux fois révoqué sa mission divine. Mais elle se releva dans la mort.

Réconfortée par la communion qu'on lui avait enfin accordée, elle fut conduite par huit cents hommes d'armes sur la place du Vieux-Marché: elle fut liée à un poteau sur le bûcher. La sentence fut lue : « Tu es revenue aux erreurs et aux crimes que tu avais abjurés, comme le chien retourne à son vomissement; nous te retranchons



Comment les Anglais amenèrent la Pucelle à Rouen et la firent mourir. — Miniature d'un manuscrit offert en 1484 à Charles VIII. (Mss., nº 9677 français.)

comme un membre pourri de l'unité de l'Église, et te délaissons à la puissance séculière. » Les juges descendirent de leur estrade au milieu des pleurs d'une foule immense; on dit qu'ils furent émus.

Jeanne voit avec sérénité les flammes ramper à ses pieds; elle fait descendre deux religieux qui l'exhortaient et ne voyaient pas le danger. Tout à coup sa tête prend une expression sublime; elle était consolée. « Mes voix, mes voix! oui, elles venaient de Dieu. Non, mes voix ne m'ont pas déçue, mes révélations étaient de Dieu! » Elle poussa un grand cri, et mourut. Quelle louange donner à cette femme, la plus grande qui jamais ait existé? Judith a sauvé sa tribu par un crime sombre. Jeanne, au grand jour, a fait, par l'enthousiasme, éclore la pensée de la patrie; elle a inauguré une grande nationalité!

Beaucoup la disaient martyre; « mais quelque » mal ou bien « qu'elle eût fait, elle fut brûlée. » Le peuple, qui l'avait adorée comme une sainte, l'oublia. Le conseil de Charles VII se réjouit en secret de sa mort, et Winchester tenta d'en profiter. Mais la fortune a trahi les Anglais, et « quand elle commence à nuire, elle fait de mal en pis. » (Bourgeois de Paris.) Ils ont perdu l'espoir de conquérir la France, et Bedford ne songe plus sérieusement qu'à garder la Normandie. C'est ce qu'avait prévu Henri V. L'Ile-de-France était abandonnée à des garnisons et à des bandes qui luttaient de cruautés et de rapines avec les partisans armagnacs. Paris se dépeuplait; douze cents personnes, sans compter les enfants, « quittèrent la ville, parce qu'elles n'avaient pas de quoi vivre et pâtissaient de faim » (avr. 1431). Il faut attribuer les longues vicissitudes qui, de 1431 à 1453, retardent chaque jour l'expulsion des étrangers, à l'orgueil anglais, à la mollesse de Charles VII, enfin aux faibles moyens des deux partis.

Les premiers succès échurent aux Anglais et à leurs alliés. Xaintrailles, envoyé pour surprendre Rouen, fut sur le point d'enlever Bedford, mais tomba aux mains de Talbot. René d'Anjou, duc de Bar, voulut saisir la Lorraine, dont sa femme venait d'hériter. Il fut battu avec une armée française par les Bourguignons, qui soutenaient son compétiteur, Antoine de Vaudemont. Fait prisonnier, il fut conduit à Philippe le Bon. La victoire

de Bulléguevìlle répara pour le duc de Bourgogne son échec de Compiègne ; mais elle ne le rapprocha pas des Anglais. Au contraire, il accorda aux Français une trêve de deux ans. Toutefois, ces faibles avantages relevèrent les prétentions de Bedford et de Winchester ; ils amenèrent leur jeune roi à Paris, et l'y sacrèrent. L'entrée de Henri VI fut solennelle ; la populace exaltée cria Noël, sans voir qu'elle saluait un enfant étranger. Le seul Français dans le cortége était l'évêque



Monument en bronze élevé à la mémoire de Jeanne Darc, à Orléans (1571); détruit à la fin du siècle dernier.

Cauchon, et ce fut Winchester qui posa sur le faible front de son neveu la couronne de France. Le banquet qui suivit la cérémonie fut pauvre et mesquin ; Winchester, qui faisait les frais de la fête, avait reculé devant le faste des anciens rois. Pour qui, d'ailleurs, eût-il dépensé son or ? Pour une ville qu'il doutait de garder ? pour le Parlement et l'Université qui rampaient devant lui ? A quoi bon les ménager ? Il leur fit servir de « la viande cuite le jeudi d'avant », qu'il avait, sans doute, achetée à bas prix en Normandie. Henri VI quitta Paris le 26 décembre, sans délivrer les prisonniers ni supprimer les gabelles, et les Parisiens demeurèrent aussi mécontents que jamais.

HÉSITATION DU DUC DE BOURGOGNE.

Les Français ouvrirent la campagne, en 1432, par deux expéditions hardies. L'une surprit une partie du château à Rouen, mais elle échoua faute de secours. L'autre, commandée par Dunois, enleva Chartres par trahison. Une attaque feinte sur Paris força Bedford à lever le siége de Lagny. Jamais le régent n'avait été battu en personne, et cet échec dut l'irriter cruellement. Dans la précipitation de sa retraite, il abandonna ses bagages et ses canons. En vain les Anglais reprirent, en octobre, Provins et Montargis ; la Brie, le Gâtinais, la Beauce, étaient pleins d'aventuriers et de

pillards armagnacs, auxquels manquait seulement la volonté forte d'un général en chef. Le parti français était le plus nombreux; et, soit parce qu'il avait plus de chance de victoire, soit parce que l'idée nationale semée par Jeanne Darc germait dans les cœurs, la plupart des villes faisaient des vœux pour lui. Les campagnes étaient indifférentes; ravagées qu'elles étaient par les uns et les autres, elles demandaient avant tout la paix. Pour répondre à l'attente publique, Charles VII et le duc de Bourgogne ouvrirent à Auxerre des conférences qui ne furent pas décisives, mais qui ébranlèrent Philippe le Bon. Depuis longtemps éloigné des Anglais, intime ennemi de Bedford qui avait eu l'idée de l'assassiner, il attendait pour le quitter l'instant où il n'aurait plus rien à espérer ni à craindre de Henri VI, où il aurait peu à craindre et beaucoup à espérer de Charles VII. Il sentait que l'heure désirée était proche; le souvenir de Jean Sans-Peur assassiné s'éloignait d'autant. Mais un dernier scrupule, la peur du scandale que pourrait soulever la rupture du fameux traité de Troyes, le tenait suspendu entre la France et l'Angleterre. Celui qui voudrait faire le plus de pas vers lui était sûr de le décider. Le magnifique duc voulait se faire implorer et payer. Or les Anglais ne savent pas faire l'un, et ne pouvaient faire l'autre. Les plénipotentiaires d'Auxerre s'en remirent au concile de Bâle, qui s'occupait autant de la France que de l'Église. Il faut dire que l'influence britannique sur les affaires religieuses de l'Europe avait bien diminué depuis la mort de Henri V. Les prélats français, arrivés les premiers à Bâle, avaient pour ainsi dire occupé le concile, et leurs opinions y triomphèrent.

Lorsqu'on sut à Paris le résultat équivoque des conférences d'Auxerre, la désolation fut grande, et plus d'un bourgeois regretta qu'une conjuration récente pour chasser les Anglais n'eût pas réussi. L'année avait été mauvaise; une gelée terrible avait, au printemps, brûlé « tous les bourgeons et fleurs d'arbres qui étaient issus dehors. Le peu de fruit qui était demeuré sur les arbres fut abattu par le vent » et la grêle; « fut trouvée grêle qui avait 16 pouces de tour. » Une atroce chaleur succéda aux grands froids, et brûla « toutes les vignes en verjus; les blés faillirent. » D'ailleurs les moissons, s'il y en eut, furent faites par les bandes de la Hire qui environnaient la ville. « Une grande mortalité sur les jeunes gens et les petits enfants » se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1434. Toutes ces calamités faisaient tort aux Anglais; Paris se plaignait de son abandon. Qu'importait à Bedford qu'on n'y mangeât que du pain fait pour les chiens, que le froid durât jusqu'au 31 mai, que la jeunesse mourût toujours, et qu'on n'eût jamais vu « de mortalité si grande ni si drue »? Il avait moins de suspects à garder.

Le 13 novembre 1432, Anne de Bourgogne, duchesse de Bedford, « bonne et belle, et de bel âge, bien aimée du peuple », vint à mourir. Elle avait longtemps réconcilié son mari et son frère. Sa mort brisait un des liens qui retenaient le duc de Bourgogne dans l'alliance anglaise; le régent ne pouvait l'ignorer, et cependant il fit tout pour blesser Philippe dans son affection et dans ses intérêts. Six mois à peine après la mort de sa femme, cet homme grave, ce politique habile osa se remarier, à cinquante ans, avec une jeune fille. Les Parisiens rirent, malgré le découragement et la maladie. La nouvelle régente était la fille du comte de Saint-Pol, vassal de Bourgogne; Philippe n'avait pas même été prévenu. Son mécontentement eut des causes plus sérieuses : il put craindre que le comte de Saint-Pol ne livrât aux Anglais la Picardie au lieu de la défendre, ou même ne cherchât à s'y créer un état indépendant. Winchester avait compris l'importance du mariage de son frère; il tenta un rapprochement entre les deux alliés. Bedford consentit à un voyage en Bourgogne; mais quand il fut à Saint-Omer, son orgueil se révolta; il voulut attendre que Philippe vînt au-devant de lui, et s'en retourna sans l'avoir vu.

Malgré cette humiliation, le duc de Bourgogne laissa encore une fois se clore sans résultat les conférences ouvertes cette année à Corbeil; il continuait de demander une paix générale à laquelle les Anglais pussent accéder. Bedford, qui avait « cueilli en Normandie une grosse taille de quatre cent mille francs », tenait la campagne; son chancelier, l'évêque de Terouenne, que le peuple détestait comme « l'empereur Noiron », contenait Paris, malgré de récentes conjurations et les incursions de la Hire.

CHUTE DE LA TRÉMOUILLE. — CONGRÈS D'ARRAS.

Le parti français, irrité de voir la guerre languir faute d'une impulsion vigoureuse, attribuait avec raison la lenteur de ses succès à l'indolence de la Trémouille, et aux prétentions diplomatiques du chancelier Regnauld de Chartres. Les conférences d'Auxerre et de Corbeil avaient échoué; la paix ne pouvait être obtenue que par des victoires et une attitude vraiment offensive.

Yolande d'Aragon et son fils Charles d'Anjou, comte du Maine, songèrent à rappeler le connétable, que la défiance du roi et les tentatives perfides de la Trémouille n'avaient pu détacher de la cause française. Les conjurés s'associèrent Gaucourt et séduisirent le chancelier. Le favori fut assailli dans son lit par une troupe de Bretons, pris, puis séquestré dans un de ses châteaux. Charles VII approuva le complot puisqu'il avait réussi, mais ne voulut pas entendre parler de Richemont; ce fut seulement en 1434 que le comte du Maine put vaincre ses répugnances, et rendre la direction de la guerre au connétable.

La domination anglaise chancelait en Normandie. Une révolte formidable de paysans souleva tout le pays de Caux contre des bandes de pillards anglais. Le mouvement était dirigé par un homme

de la campagne, Quatrepieds, qui vint assiéger Caen; mais il fut peu secondé; les multitudes mal armées furent taillées en pièces. Les Parisiens étaient toujours plus ou moins bloqués; aucune nouvelle ne leur venait du dehors. « Les clercs, enflés de science », au lieu de parler du concile, en étaient réduits à discuter sur « les hannetons et les chenilles », qui laissaient « les pommiers et les pruniers sans feuilles comme à Noël » (Bourg. de Paris), ou sur la tempête qui déracina « au bois de Vincennes trois cent soixante des plus gros arbres ». Le 18 décembre, Bedford amena sa femme à Paris, et en partit le 10 février 1435, pour n'y plus revenir. Au printemps, le duc de Bourgogne y arriva avec la sienne, son fils et ses bâtards; sa suite était magnifique, et derrière lui roulaient des chariots pleins de provisions et d'armes. Il fut accueilli avec enthousiasme; l'Université, cédant au vœu public, vint le supplier de travailler à la paix, et une députation de bourgeoises exposa la même requête à la duchesse. La réponse des augustes personnages fut bienveillante; ils se rendaient à Arras, où allait s'ouvrir un congrès pour la paix générale; on y devait traiter sur les bases posées en janvier par les plénipotentiaires français et bourguignons. Les dernières négociations avaient été amenées par une petite guerre féodale sur les frontières de la Dombe, entre le duc de Bourbon et le duc de Bourgogne. On était tombé d'accord sur quatre points principaux : le lieu du congrès; les propositions que Charles VII devait faire à Henri VI; les pays et villes qu'il fallait livrer au duc de Bourgogne s'il se détachait du parti anglais; l'invitation et l'admission au congrès de toutes les puissances qui voudraient s'y faire représenter.



Plaque de plomb d'un homme d'armes de la ville d'Arras, du parti de Philippe le Bon. (*Revue numismatique*, 1849.)

Durant tout le mois de juillet, Arras se remplit peu à peu d'ambassadeurs aux riches escortes; l'envoyé du concile général, cardinal de Chypre, y entra le premier, comme si le hasard voulait constater la supériorité du concile sur toutes les puissances terrestres. Le cardinal de Sainte-Croix, légat du pape, vint ensuite, et après lui les députés de l'empereur, des rois, des ducs, des corporations, des grandes villes. « Philippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, de Brabant et de Limbourg, comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, palatin de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Namur, marquis du saint-Empire, etc. », fit à son tour son entrée, le 28 juillet; une cour de rois, de ducs, de prélats l'entourait traînant à sa suite deux mille chevaux. Il fit avec magnificence les


Portrait du duc de Bourgogne Philippe le Bon, en grand costume de chevalier de la Toison d'or. — D'après Willemin.

honneurs de sa ville. Les Français arrivèrent enfin : c'étaient le duc de Bourbon, le connétable, l'archevêque chancelier, le maréchal de Lafayette, le président du Parlement, etc. Ils furent pompeusement reçus, au grand déplaisir des Anglais; le duc de Bourgogne, avec tous les grands seigneurs, vint au-devant d'eux jusqu'à un mille d'Arras.

Le congrès s'ouvrit le 3 août dans l'église de Saint-Waast. Les propositions de Charles VII furent bien humbles, et Richemont tremblait de les voir acceptées : il offrait en fief l'Aquitaine, les diocèses de Bayeux, d'Évreux, d'Avranches, enfin la Normandie; la monarchie française rétrogradait ainsi de plusieurs siècles. Mais ni la voix des cardinaux médiateurs, ni l'intérêt évident, ni les conseils de Henri V mourant, ne décidèrent Winchester. Il rompit les négociations, et partit avec Cauchon et sa suite. Des offres si larges, qui donnaient sans coup férir aux Anglais des terres qu'ils n'avaient pas conquises, ne purent combler leur insatiable ambition. Il est vrai que la renonciation de Henri VI à la couronne de France était absolument exigée par Charles VII. Les Anglais eussent désiré une longue trêve, durant laquelle ils auraient fortifié leur possession et renouvelé leurs ressources. Les Français, qui avaient l'espoir de chasser les étrangers, voulaient la guerre avec eux, la paix à tout prix avec le duc de Bourgogne. Le premier de leurs désirs était accompli.

Philippe le Bon écouta avec bienveillance les ambassadeurs de France. Tous ses barons, son chancelier, lui représentèrent que les propositions de Charles VII étaient « convenables »; que les Anglais, en les rejetant, s'étaient déclarés ennemis de la paix publique, et qu'en somme sa bonne volonté ne serait pas sans récompense : les comtés de Mâcon, d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, Péronne, Roye, Montdidier, Saint-Quentin, Amiens, Corbie, valaient et au delà tout ce que les Anglais pouvaient encore lui donner. Il le sentait bien; mais il se plut à alléguer la solennité des serments qu'il avait prêtés à Troyes, le scandale du parjure qui lui était demandé. C'était une vraie comédie, car il n'avait cessé d'entretenir des relations avec le parti français. Ses scrupules furent vaincus par les consultations écrites de savants théologiens; un docteur de Bologne trouva dans la démence de Charles VI, dans l'insuffisance des États généraux qui ratifièrent les conditions imposées par la force, des preuves manifestes de nullité; il dit aussi que le pape seul pouvait déclarer un prince incapable d'hériter, et que le droit de Charles VII n'était pas infirmé par le traité de Troyes. Enfin la mort de Bedford (14 sept.) décida le duc de Bourgogne. Un traité de paix et d'alliance défensive fut signé par lui le 21 septembre, aux acclamations des ambassadeurs et de la foule. Pour tout le mal qu'il avait fait, il fut béni par les peuples, enrichi aux dépens du royaume. Le roi s'humilia devant lui, un des envoyés français lui demanda pardon pour le meurtre de Jean Sans-Peur : des fondations pieuses à Montereau et à Dijon durent témoigner d'un repentir sincère. Enfin le vassal, le prince apanagé, fut fait souverain et dispensé d'hommage; le titre de roi lui manquait seul. La mort d'Isabeau de Bavière et la solitude de ses funérailles furent sans doute encore pour lui l'occasion de pensées orgueilleuses. Le régent était mort tristement, dans l'inquiétude et le doute; Isabeau, méprisée, mal servie, venait d'être conduite dans un petit bateau à la sépulture royale de Saint-Denys. L'un, ambitieux, avait pu prévoir le triomphe prochain des Français; l'autre, mère dénaturée, voyait triompher le fils qu'elle haïssait; femme luxurieuse et gourmande, elle avait presque jeûné treize ans. Lui seul, lui leur complice, profitait de ce qui les avait perdus.

PRISE DE PARIS. — LES AVENTURIERS. L'ARMÉE PERMANENTE.

Paris était resté isolé de toutes nouvelles depuis le passage du duc de Bourgogne. Xaintrailles avait battu et tué le comte d'Arundel à Gerberoi, et Saint-Denys était tombé au pouvoir des « Armagnacs ». Heureusement, « cette année, le mois d'août fut beau; on eut de bon blé à foison, et tant de belles pêches que jamais on n'en vit tant; on en avoit cent de très-belles pour deux deniers et moins. » (Bourgeois de Paris.) Cette abondance, depuis longtemps inconnue, aida les habitants à supporter les misères de la guerre. Les Anglais assiégèrent vigoureusement Saint-Denys, et y entrèrent au mois d'octobre « et en firent ville champêtre. » La garnison avait capitulé, et s'était retirée sans grande perte, en disant aux vainqueurs : « Recommandez-nous aux rois qui sont enterrés en l'abbaye. » Cet adieu ironique n'indiquait pas un grand abattement; on le vit bien. Les environs de Paris furent plus que jamais dévastés; qui se hasardait hors murs y rentrait rarement; les Armagnacs passaient et repassaient, « pillant, dérobant, prenant hommes, femmes et enfants. » (Bourgeois de Paris.)

Bientôt les effets du traité d'Arras se firent sentir. Les anciens généraux cabochiens qui étaient restés attachés au duc de Bourgogne vinrent joindre le connétable. Philippe le Bon, irrité contre les Anglais qui menaçaient les côtes de Flandre, se préparait à faire le siége de Calais; Gand, Bruges, Ypres, jalouses des draps d'Angleterre qui faisaient concurrence aux leurs, se levèrent comme pour une guerre nationale. Le maréchal de l'Ile-Adam, redevenu Français, prit, pour Charles VII, Corbeil, Vincennes, Sceaux, Pontoise, Saint-Germain; en Normandie, Richemont, à la faveur d'une grande insurrection populaire, affranchit en un mois le pays de Caux. Les deux chefs réunis s'approchèrent de Paris. Le duc d'York, nouveau régent, laissait la capitale à la merci d'une petite garnison maudite des habitants; les Anglais étaient détes-

tés. Aussi, lorsqu'on vit les Bourguignons unis aux Armagnacs, les croix de Saint-André dans les rangs français, l'opinion tourna brusquement. Michel Laillier, riche négociant, ancien conspirateur armagnac, n'eut pas de peine à remuer la ville; tandis qu'une porte était livrée au connétable, le faux chancelier de France, évêque de Térouanne, le prévôt Morhier et lord Willoughby, battus aux halles, s'enfermaient dans la Bastille. La masse de la population, qui avait laissé faire, n'était pas rassurée sur les intentions des vainqueurs; depuis six ans, les aventuriers armagnacs n'avaient cessé d'infester l'Ile-de-France; en ce moment même, leurs atroces brigandages et leur indiscipline compromettaient la conquête de la haute Normandie. « Quelques bons chrétiens et chrétiennes se mirent dans les églises, et appelèrent la glorieuse vierge Marie et monsieur saint Denys. » Heureusement, Richemont ferma les portes à tous les brigands qui faisaient la majeure partie de son armée. Le corps d'élite qui était entré dans Paris garda un ordre sévère, et nul ne fut tué après le combat. Une amnistie fut promise et bientôt confirmée (avril 1436).

Les Anglais de la Bastille capitulèrent et partirent pour Rouen; « jamais gens ne furent autant moqués ni hués. » On compara leur tyrannie à la clémence du connétable; on se souvint que, de leur temps, nul n'osait sortir de la ville sans passe-port, ou rentrer après une heure fixée, ou monter sur les murailles, sous peine de la corde. On songea avec plaisir qu'il « en étoit mort en France plus de soixante et seize mille ». D'ailleurs, quel bien avaient-ils fait à Paris? Firent-ils « semer blé ou avoine » et travailler le peuple? Ils ruinèrent le commerce et affamèrent les ouvriers. La richesse et l'abondance ne pouvaient renaître qu'avec un gouvernement national intéressé à la sécurité publique. Ces réflexions étaient pleines de vérité; mais les espérances qu'elles éveillaient étaient prématurées. Les Anglais tenaient encore Montereau, Meaux, Creil; ils reprirent Saint-Germain et Pontoise. D'autre part, Charles VII avait grevé Paris d'un emprunt assez lourd, et perçu des droits énormes sur la vendange et le vin.

Le siége de Calais n'avait pas été heureux; la défection soudaine des Flamands, qui se prétendirent trahis par la flotte hollandaise, força Philippe à la retraite (juillet 1436). D'ailleurs, l'Angleterre « eût laissé perdre toutes les conquêtes faites depuis trente ans plutôt que la ville de Calais. » (Monstrelet.)

Glocester débarqua le jour qui suivit le départ des assiégeants; les dix mille hommes qu'il amenait reconquirent quelques places en Normandie. Le duc de Bourgogne avait peine à contenir la Flandre révoltée sans raison, et ne pouvait donner aux Français aucun secours. Il avait pacifié l'insurrection, lorsqu'il faillit être victime d'une émeute à Bruges; l'Ile-Adam fut tué à ses côtés; lui-même n'échappa que par hasard, et sa fuite coûta la vie à deux hommes qui lui avaient ouvert une porte de la ville. La résistance insensée de Bruges fut brisée par la ruine de son commerce et l'indifférence hostile des grandes communes flamandes. Philippe, tout furieux qu'il était, accorda son pardon. Il se contenta de quarante-deux têtes qu'il fit tomber sur l'échafaud, et d'une grosse amende.

Les écorcheurs et les routiers rendaient le roi aussi impuissant que les Brugeois le duc de Bourgogne. Jamais pourtant le pouvoir n'avait été entre les mains de ministres si intelligents. Yolande d'Aragon, le connétable, étaient dignement secondés par le financier Jacques Cœur, l'ingénieur Jean Bureau, maître de l'artillerie, les frères Jouvenel. Mais que pouvaient-ils contre des bandes armées qui, depuis longtemps sans paye, vivaient de rapines? Quand la plus grande partie de la France était aux Anglais, les brigandages des aventuriers faisaient moins de tort à la cause royale.

Plus le nombre des Anglais décroissait, plus tous ces bandits pillaient de Français. Leur insolence grandissait tous les jours; ils en arrivaient à exploiter les provinces où l'étranger n'avait même pas pénétré; ils se promenaient dans le royaume, comme les antiques patriarches nomades, visitant tour à tour les campagnes les plus riches et les épuisant sans pitié. Xaintrailles et la Hire, tous deux baillis du roi, officiers de justice, n'en étaient pas moins chefs de bande; il est vrai qu'autant que possible ils ne se nourrissaient que sur les Anglais; mais les bâtards d'Armagnac et de Bourbon, mais Antoine de Chabannes, n'avaient aucun scrupule. Le plus terrible était un Espagnol, Rodrigo de Villandrando; il exploitait le Midi, et les États du Languedoc durent lui payer tribut.

Le connétable détruisit quelques centaines de vagabonds; il s'était associé pour cette besogne le fameux Tristan l'Ermite, prévôt des maréchaux; mais il y avait des coquins à pendre pour longtemps. Du reste, presque tous les généraux étaient quelque peu routiers, et Richemont s'en faisait, par ses rigueurs, des ennemis acharnés.

Tout à coup Charles VII eut un accès d'énergie. Harcelé jusque dans ses châteaux par Villandrando, il rassembla quelques troupes, et le poursuivit de la Loire à la Saône; à son retour, il assiégea Montereau en personne, et l'emporta de vive force, malgré les hommes et les vivres que Talbot y fit entrer quatre fois en six semaines (oct. 1437). Enfin, Paris, qui se plaignait de ne pas voir son roi, fut honoré de sa présence (13 nov.); les cérémonies qui accueillirent Henri VI reparurent avec le même dais, les mêmes *mystères* et les mêmes cris. La visite de Charles fut courte et infructueuse: il ne tenta pas d'affranchir les abords de sa capitale et de repousser les Anglais, qui avaient remplacé dans les environs les bandes détestées des écorcheurs. L'hiver s'annonçait mal, et apportait avec les premiers froids une affreuse épidémie, qui fit cinquante mille victimes dans Paris; « quand la mort se boutoit dans une maison, elle emportoit

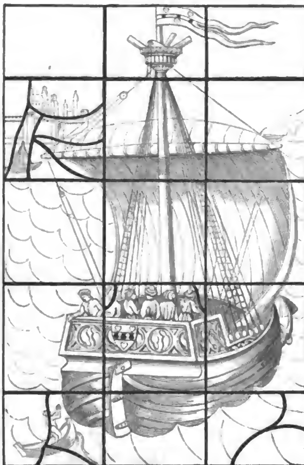
spécialement les plus forts et les plus jeunes. » Les loups, comme au beau temps des guerres civiles, « venoient par la rivière et prenoient les chiens. » Le prix du bois et des vivres allait croissant. Les couvents, les chapitres, les bourgeois étaient ruinés par la taille levée pour le siége de Montereau. « Les joyaux d'argent, comme encensoirs, plats, burettes, chandeliers », avaient été pris « sans demander » et fondus. L'entrée royale, pour laquelle on avait « trompetté, fait des feux dans les rues, dansé, mangé, bu et sonné de plusieurs instruments, coûta plus de soixante mille francs. »

La Normandie n'était pas plus heureuse sous la tyrannie des évêques de Térouanne et de Lisieux. La famine était à Rouen comme à Paris. Les écorcheurs, plus hardis que jamais, étaient soutenus par les grands seigneurs. Richemont ne pouvait se faire obéir par les généraux et les gouverneurs de ville. Sa sévérité lui aliénait les soldats, son impuissance les bourgeois et le peuple. Il passait pour « mauvais homme et couard », pour accapareur; « il laissoit, dit un Parisien, les gros, qui avoient de grands greniers pleins de blés et d'autres grains,



Portrait de Jacques Cœur. — D'après un ancien tableau conservé à la mairie de Bourges. (Serret, *le Moyen âge et la Renaissance.*)

vendre au prix qu'ils vouloient »; peu lui importaient roi, prince, commune, ville prise, pourvu « qu'il eût de l'argent ». L'argent, c'était, en effet, ce qui lui manquait. Par bonheur, les Anglais n'en avaient pas davantage. Winchester, las de payer une guerre désastreuse, oubliant qu'il avait rompu les négociations à Arras, s'était fait chef, à Londres, du parti de la paix; il disputait Henri VI à Glocester.

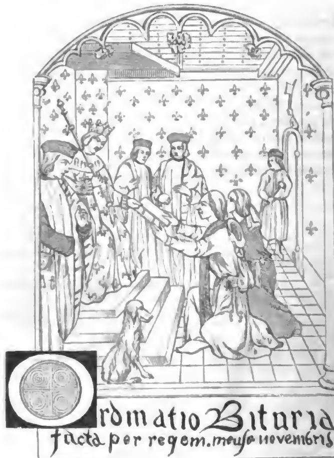


Vaisseau de Jacques Cœur. — D'après un vitrail du Musée de Bourges.

Tandis que la guerre languissait de part et d'autre, le commerce et l'autorité de la France se relevaient peu à peu. L'argentier Jacques Cœur, maître de la Monnaie de Bourges, banquier, armateur, l'homme le plus riche de son siècle, avait arrêté les variations des espèces, conquis dans une lutte pacifique la Méditerranée bordée de ses comptoirs, prêté à la couronne des sommes immenses. « Il n'y avoit en la mer d'Orient mât qui ne fût revêtu des fleurs de lis. » (G. Chastellain.) Venise et Florence étaient surpassées. Le concile de Bâle, cette haute puissance, était jugé par une assemblée tenue à Bourges; la Pragmatique sanction, il est vrai, adopte un grand nombre de canons du concile, mais elle présente ce singulier caractère d'une ordonnance royale consacrant les décisions de l'autorité religieuse; elle fut promulguée le 7 juillet 1438. Le concile y est déclaré supérieur au pape; elle donne aux chapitres la libre élection, au pape le veto suspensif, au roi la recommandation, aux patrons, représentants des fondateurs, le droit de

présenter aux bénéfices, mais seulement des candidats gradués de l'Université. Les appels en cour de Rome y sont limités, et les annates proscrites. La Pragmatique enlevait donc au pape, en France, toute autorité politique et tout revenu, pour les transférer aux barons présentateurs. Les services des nobles étaient ainsi récompensés indirectement, et le clergé, libre d'impôts ultramontains, pouvait mettre plus d'or en circulation. Seigneurs, prêtres, bourgeois, tous approuvèrent la Pragmatique, et la considérèrent comme un résumé des libertés gallicanes.

Le roi, si longtemps misérable et nul, sortait de sa torpeur; non qu'il eût perdu le goût des plaisirs nonchalants, mais soit qu'il s'indignât enfin de lui-même, soit qu'il rencontrât autour de lui de plus salutaires conseils (on dit que la belle Agnès Sorel, sa maîtresse, n'y fut pas étrangère), il changea tout d'un coup. La surprise fut grande quand cet homme, jusqu'alors convaincu de sottise et d'ingratitude, soupçonné même d'imbécillité, fit preuve d'un discernement inconnu depuis Charles V, et déploya soudain, dans la guerre et dans la paix, des talents jusqu'alors enchaînés par la débauche. Il avait trente-cinq ans lorsqu'il commença de mériter ses surnoms, Charles le Bien-Servi, Charles le Victorieux.



Charles VII reçoit, dans la Sainte-Chapelle, à Bourges, les députés du concile de Bâle apportant les premiers décrets de la Pragmatique sanction. — Miniature d'un manuscrit des Archives générales (lettre K, fol. 125).

Des conférences ouvertes à Gravelines sur les bases du traité rompu à Arras n'eurent pas de résultat (janvier-septembre 1439). Il fut heureux pour la France que l'influence belliqueuse de Glocester eût enlevé Henri VI au parti de la paix, car le cardinal de Winchester eût accepté, pour en finir, la Guyenne et la Normandie. La prise de Meaux par Jean Bureau (août 1439) releva les espérances du roi; il fit preuve d'une résolution forte. Il voulait saisir le pouvoir, vaincre l'anarchie, et conquérir son royaume avec des armées disciplinées. Il remplit ce triple but en convoquant, au mois d'octobre, de vrais États généraux. L'assemblée d'Orléans fut toute autre que ces réunions presque annuelles, incomplètes, découragées, qui accordaient en gémissant de faibles subsides; les députés furent nombreux, bien choisis, énergiques. Tous avaient horreur des Anglais; tous détestaient les écorcheurs. Ils se rappelaient « les pauvres laboureurs, pris et tués par le fer, la faim, le feu; les dents arrachées une à une; l'argent gagné à coups de bâton; les pères et les maris torturés devant leurs femmes et leurs filles outragées; les villages entiers taxés, brûlés ou noyés, et toutes les tyrannies que souffrait le peuple de ceux qui le devaient garder. » Aussi accueillirent-ils avec enthousiasme les mesures de répression, d'organi-

sation et d'entretien militaires proposées par le conseil. Quinze compagnies d'ordonnance de cent lances chacune devaient composer une armée permanente pour la défense du territoire; le roi leur nommait des capitaines. Tous les soldats, pillards, écorcheurs, qui n'étaient pas compris dans les cadres, seraient traqués, battus, expulsés. Les capitaines élus choisiraient leurs hommes et en seraient responsables. Pour ôter toute excuse au brigandage, les troupes seraient régulièrement payées. Une taille de douze cent mille francs, levée tous les ans, serait consacrée à la solde. La haine des



Agnès Sorel, d'après un dessin au crayon du temps (1). — Sa signature, d'après une quittance de 1448.

aventuriers, la nécessité d'une armée nationale pour chasser l'étranger, la parfaite logique des propositions royales, cachèrent aux États généraux le danger de l'impôt permanent. Il est vrai que le chiffre en fut déclaré invariable; mais les puissants avaient violé tant d'engagements, et il est si facile au pouvoir même le plus honnête de tourner les difficultés! On peut croire que le tiers état, l'ordre le plus menacé par la taille, l'accordait seulement jusqu'à l'expulsion des Anglais. Il en fut de même pour l'armée; l'idée était trop nouvelle pour être comprise. Jamais la société demi féodale du quinzième siècle n'a songé à constituer une force perpétuellement acquise au roi, qui en nomme les chefs, et peut l'employer à la délivrance ou à l'oppression de son peuple. Charles VII se hâta de consacrer les décisions des États par l'ordonnance d'Orléans (2 nov. 1439); c'était une arme contre ses ennemis et ses sujets. Il tenait enfin le pouvoir absolu; la taille invariable le dispensait de rappeler les États généraux tant que le chiffre resterait le même; l'armée le délivrait des milices féodales. Les seigneurs sentaient bien que la ruine des écorcheurs les frappait d'impuissance; forcés par le cri public d'adhérer aux volontés du conseil, ils avaient signé l'ordonnance. Mais dès que le roi fit mine de nommer les capitaines, de leur donner « l'argent, le trait et l'artillerie » (Berri), qu'il fit chasser « pages, femmes et valets, et toute cette coquinaille » inutile au combat, âpre au butin, et réduisit le nombre d'archers et de serviteurs que traînait après lui l'homme d'armes, le duc de Bourbon, Dunois, Alençon, Vendôme, quittèrent la cour. Ils étaient, d'ailleurs, jaloux

(1) Niel, portraits des personnages français.

du conseil, où dominaient de vieilles femmes comme la reine Yolande, un bourreau comme Richemont, des parvenus, de vils roturiers. N'y avait-il pas une insulte pour eux dans les armes parlantes du grand argentier : « A vaillant cœur riens impossible »? et dans ce proverbe, glorieux pour l'artillerie : « Bureau vaut écarlate? »

LA PRAGUERIE.

Les princes rebelles avaient gagné le Dauphin, jeune homme spirituel et corrompu, qui détestait les conseillers et les maîtresses de son père. Il était loin des idées étroites qui inspiraient ses alliés. Celui qui devait être Louis XI ne se faisait sur la noblesse aucune illusion; il trouvait dans une révolte, quelle qu'elle fût, la chance de conquérir une large place dans le gouvernement du royaume. Un autre ambitieux plus dangereux encore, c'était la Trémouille, qui se hâta d'entrer dans le complot.

Le connétable faillit être arrêté à Blois, où il était entré sans défiance, courut au roi qui l'attendait à Amboise : « Prenez les champs, lui dit-il; qu'il vous souvienne du roi Richard II; ne vous laissez enfermer ni en ville ni en place. » Charles VII avait autour de lui son conseil, Gaucourt, Xaintrailles, le comte du Maine son beau-frère, et Richemont, la sagesse et la force. Les révoltés furent vivement poursuivis. Alençon et Dunois, atteints en Poitou, se soumirent les premiers; le duc de Bourbon, abandonné de ses vassaux en Auvergne et en Marche, demanda son pardon, et avec lui le Dauphin (juillet 1440). Le roi les reçut en grâce, mais, malgré les prières de son fils, ne voulut pas revoir la Trémouille; et comme le Dauphin mécontent parlait de se retirer, il lui dit avec colère : « Louis, les portes sont ouvertes, et si elles ne vous sont assez grandes, je vous ferai abattre quinze ou vingt toises des murs pour vous faire passage. » Il l'envoya gouverner le Dauphiné.

Le triomphe de Charles VII fut béni par tous les villages et par toutes les villes. Paris surtout, qui voyait dans le roi « l'origine aux larrons de chrétienté », se réjouit de voir expulser les écorcheurs qui tenaient Corbeil et Vincennes, ces impies qui « mangeoient chair en carême, fromage, lait et œufs, comme en autre temps », ces voleurs d'enfants aussi terribles que les loups en hiver, brigands toujours excusés par leurs chefs. « Si c'étoient les Anglois, disaient ceux-ci, vous n'en parleriez pas tant; il faut qu'ils vivent. » (Bourgeois.) La race des écorcheurs exista encore plusieurs années, et la révolte faillit être ranimée par l'arrivée en France du duc d'Orléans; Philippe le Bon l'avait généreusement racheté, non sans intention. Quoique le rusé duc de Bourgogne eût refusé d'entrer dans la révolte des princes, il n'eût pas été fâché de voir se perpétuer l'anarchie; c'est pourquoi il avait à tout hasard rendu à la France un prince élevé dans la guerre civile. Le roi, défiant et jaloux, fit peu d'accueil à son cousin, et regarda de mauvais œil l'envoi de la Toison d'or au duc de Bretagne et au duc d'Alençon. Mais il n'avait guère à craindre du poete Charles d'Orléans, qui demandait simplement à jouir du beau ciel de France. La praguerie proprement dite, comme on nomma bien mal à propos cette rébellion féodale, fut terminée, en 1441, par la soumission du comte de Saint-Pol et l'exécution de l'exécrable bâtard de Bourbon. Ce dernier ne put être sauvé par le peu de sang royal qui coulait en lui; le connétable le fit noyer par Tristan l'Ermite. Le procès récent du maréchal de Retz venait de venger en Bretagne des crimes plus inouïs que ceux des chefs de bande; ce grand misérable avait tué de ses mains et brûlé plus de cent quarante enfants, dont on retrouva les ossements calcinés dans ses châteaux. Il les sacrifiait à certains démons qui devaient lui donner l'or et la science. Une frénésie de vice et la passion des ogres, l'amour de la chair fraîche, s'étaient emparées de ce seigneur élégant et lettré. La vue du sang, les plaintes des mourants étaient pour lui pleines d'une sauvage volupté. Il fut condamné au feu, mais seulement grillé, et son corps fut mis en terre sainte. Retz croyait fermement aller au paradis; il avait toujours accompli les pratiques extérieures du culte, et n'avait jamais voué formellement son âme au diable.

Charles VII avait pacifié la Champagne; mais les Anglais avaient profité de la guerre civile pour reprendre Harfleur en Normandie et pour menacer Paris. La prise de Pontoise et d'Évreux par les Français arrêta leurs succès. Le roi était en personne au siége de Pontoise; il entra dans la ville par la brèche que lui ouvrit Jean Bureau, laissa tuer les Anglais, mais sauva les habitants; ses sujets furent toujours sacrés pour lui; sa clémence était poussée parfois jusqu'à l'indifférence. Il avait aisément pardonné à l'Université et au Parlement de Paris, et leur avait déjà réuni son Université et son Parlement de Poitiers. Peu lui importait que les juges de la Pucelle restassent honorés et bien payés; il oubliait aisément tout ce qui était passé (1441).

Une petite praguerie, dont la Trémouille était l'âme, attira durant l'hiver les armes royales en Saintonge et en Limousin; les abus, les brigandages d'une foule de petits seigneurs furent réprimés et punis. Les princes, doutant du succès d'une révolte, se réunirent à Nevers sous la présidence du duc d'Orléans; ils étaient sous main encouragés par Philippe le Bon à cette démonstration. Leurs doléances remises au roi reçurent une habile réponse. Ils durent rester loin du pouvoir, et se contenter de concessions insignifiantes. Le duc d'Orléans fut d'ailleurs séduit par une réception bienveillante à Limoges, un cadeau de cent soixante mille francs et une pension de dix mille livres (1442). Une heureuse expédition en Gascogne enleva aux Anglais Dax, la Réole, Ton-

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

neins, et fit respecter par la libre féodalité du Midi la suzeraineté du roi. L'année suivante, la succession du comté de Comminges fut adjugée à la couronne, et il fut défendu au comte d'Armagnac, fils du fameux Bernard, de se nommer comte « par la grâce de Dieu ». Le Dauphin, qui, réconcilié avec son père, venait de faire lever à Talbot le siége de Dieppe, retomba sur le Midi, et en plein hiver poursuivit les Armagnacs; il les prit tous par la douceur et les remit au roi. Le jeune prince montrait dans ces deux campagnes ses talents variés; il avait vaincu en Normandie par la force, dans le Midi par l'adresse.

La maison de France avait repris par ces succès son ancien rang à la tête des monarchies; et, quand Winchester et ses amis, Somerset, Suffolk, eurent réussi à faire tomber en discrédit le protecteur Glocester, Henri VI demanda la paix. Une trêve lui fut accordée à Tours. Les positions étaient bien changées; l'Angleterre s'humiliait, et son roi sollicitait la main de Marguerite d'Anjou, princesse sans dot, fille du roi René. Ce n'était pas ainsi que Henri V contractait ses mariages. La trêve consentie en juin 1444 devait durer vingt-deux mois. Les Anglais l'eussent voulue à perpétuité.

TRÊVE AVEC L'ANGLETERRE.

Lorsque Suffolk reparut à la cour d'Angleterre et qu'il eut fait connaître les conditions du traité, le parti national lui en fit un crime. Marguerite d'Anjou ne fut pas mieux accueillie; le roi ne l'obtenait qu'en cédant à René d'Anjou, c'est-à-dire à la France, deux provinces, le Maine et l'Anjou. Qu'apportait en échange la fille de la Provence? Une animation déplacée en Angleterre, une beauté faite pour lui attirer des accusations calomnieuses, un langage et un cœur français, ennemis. D'argent, point; de terre, aussi peu; d'honneur, guère plus. Elle était de sang royal, mais son père n'avait pas de royaume. Marguerite devint le centre du parti de la paix; mais elle le rendit plus odieux encore à l'orgueil anglais. Tous ses actes furent incriminés. On attribua sans cause à ses légèretés la faveur de Suffolk et de Somerset. L'emprisonnement et la mort de Glocester en firent une empoisonneuse; il était cependant notoire que le protecteur était atteint de maladies incurables. Glocester tendait à usurper le trône et le sceptre. Sa mort fit place à un prétendant légitime, Richard d'York; le peuple se souvint que les York descendaient de Clarence, second fils d'Édouard III, et que leur droit à la couronne primait celui des Lancastre. Winchester survécut peu à Glocester (1447); il était le chef de l'Église, le prêtre tout-puissant; la défection de tous les évêques suivit sa mort. Ainsi la maison régnante que Henri IV avait assise sur le clergé perdait sa base et son soutien; elle s'éteignait, d'ailleurs, et n'était plus représentée que par le roi et le comte de Somerset. Marguerite, avec les conseils de Suffolk, essaya de la défendre; elle s'associa étroitement avec Somerset, et lui donna la régence de France. Craignant sans cesse une agression probable de Richard d'York, comptant peu sur son mari imbécile, voyant l'argent lui manquer avec l'épiscopat, pour mieux concentrer toute son attention sur l'Angleterre elle maintint la paix sur



Sceau de Charles VII.

le continent, força la garnison du Mans à rendre, selon le traité de 1444, la ville à Charles VII, et demanda une prolongation de trêve.

Tandis que les dissensions de famille et les haines populaires ébranlaient le gouvernement anglais et compromettaient la puissance extérieure par une guerre civile imminente, Charles VII préludait à la délivrance du territoire par la fondation d'un ordre durable. Les trente ou quarante mille routiers que l'exécution incomplète de l'ordonnance d'Orléans et les désordres de la praguerie n'avaient pas encore permis d'expulser furent envoyés, sous les ordres du Dauphin, au secours des impériaux assiégés par les Suisses. Il s'agissait de délivrer Zurich; une bataille suffit. Quinze cents Suisses osèrent, dans un lieu nommé Saint-Jacques, disputer à la multitude des écorcheurs le passage d'une petite rivière; ils furent écrasés jusqu'au dernier; mais chacun d'eux avait, en moyenne, tué trois hommes. « Le Dauphin Louis, qui ne se trouvait point en personne » à cette affaire, se réjouit doublement. La bataille était gagnée, et huit ou neuf mille pillards avaient disparu. Il eut un moment l'idée d'entrer à Bâle et d'en chasser le concile, qui, nous le verrons, n'était plus pour l'Église qu'un élément de discorde. Cependant les Suisses avaient levé le siége de Zurich (août 1444); l'empereur remerciait vivement son allié dont les troupes pillaient çà et là.

rapportant « de grandes proies », ou trouvant « de dures rencontres ». L'hiver approchait; Louis rejoignit son père à Nancy, avec l'amitié de ceux qu'il avait combattus.

L'expédition d'Allemagne était purement d'aventure, et l'amitié de l'empereur y était pour fort peu de chose. Charles VII avait trouvé dans cette guerre lointaine un moyen de décimer avec honneur les bandes armées qui encombraient ses provinces; une autre ambition le poussait lorsqu'il envahit en personne la Lorraine, et voulut ranger « sous la souveraineté de la couronne » la ville impériale de Metz. Le désir de donner au royaume des limites naturelles, que la tradition reculait jusqu'au Rhin, était la vraie cause de son entreprise, et non les réclamations du roi René, qui, débiteur de la commune de Metz, refusait de la payer. Depuis longtemps, Metz échappait aux maîtres qui alléguaient des droits anciens; à l'empereur, elle se disait dépendante « du royaume de France »; au roi, « sujette de l'empereur ». Les lettres et les armes furent impuissantes; elle ne subit pas de joug. Le roi dut se contenter d'une indemnité considérable. Il serait bien, de dépit, tombé sur la Bourgogne; René devait encore une partie de sa rançon au duc, et ne voulait pas plus le payer que Metz. La duchesse de Bourgogne accourut à Châlons et détourna la guerre par quelques concessions. Des joutes, des fêtes galantes célébrèrent l'arrangement, et chacun rentra dans ses États.

La destruction presque totale des écorcheurs sur les frontières du Barrois, de l'Alsace et de la Bourgogne, permit enfin de constituer l'armée permanente. Quinze capitaines furent élus, avec des ordres et des instructions sur la discipline; des garnisons furent désignées. Les soldats n'eurent ni oiseaux de chasse, ni femmes, ni broderies d'or ou d'argent; en aucun lieu ils ne furent assez nombreux « pour pouvoir faire les maîtres sur les bourgeois : aussi les peuples se prirent-ils à les aimer, et priaient-ils le roi de tenir les hommes de guerre au pays où ils recevaient leur solde. » En effet, la simplicité introduite dans les habitudes militaires faisait du cavalier un homme riche et solvable. L'armée eut des payeurs spéciaux, des inspecteurs qui passaient de fréquentes revues; elle fut sagement soumise à la justice civile, pour tout délit commis contre les particuliers. Les cadres remplis, le rebut fut renvoyé, sous peine de vagabondage, aux métiers et au labourage; et une ordonnance rigoureuse (1447) soumit à une justice sommaire, qui concluait toujours à la corde, les mendiants, épieurs, joueurs de faux dés, ravisseurs et recéleurs.

Toutes ces mesures n'étaient pas sans danger pour l'avenir, mais le temps les exigeait; rien ne le prouve mieux que leur succès. « En deux mois, le royaume devint plus sûr qu'il n'avait été depuis trente ans. »

L'institution des francs archers (1448) compléta l'armée; la France put opposer aux archers anglais une bonne infanterie légère; quant à sa cavalerie et à son artillerie, elles étaient les meilleures de l'époque.

Les réformes ne s'arrêterent pas à l'armée : le cours et la valeur des monnaies avaient été fixés en 1443; la comptabilité, la juridiction des élus en matière de tailles, l'administration du domaine, furent régularisées, en 1445, par Jacques Cœur, argentier, et J. Bureau, trésorier. L'Université fut soumise au ressort du Parlement pour les questions générales, à celui du Châtelet pour les causes privées de ses suppôts, écoliers, fonctionnaires. Le Parlement eut son tour : les conseillers durent être au palais à six heures du matin; les avocats, sous peine d'amende, furent condamnés à la brièveté. Il s'en fallait que toutes les ordon-



Statue tombale de Tannegui Duchâtel, mort en 1449. — Dessin inédit. (Collection de M. Albert Lenoir.)

nances réglementaires ne méritassent que des éloges; par exemple, la juridiction financière était fondée sur un abus : les élus étaient à la fois juges et parties. Ce vice n'a pas été complétement détruit par la révolution de 1789. Toutefois l'ensemble des décisions émanées du conseil de France donne de sa capacité une haute idée; on y voit une tendance à l'unité, une science de l'ordre, dont le quinzième siècle n'avait pas encore présenté d'autres exemples. Les choses de la religion n'étaient pas négligées; plusieurs ambassades, où figurait Jacques Cœur (1440-1448), essayèrent de réconcilier Eugène IV avec le concile de Bâle qui l'avait déposé (1439), d'obtenir l'abdication de Félix V qu'on lui opposait; enfin, la mort d'Eugène IV, l'acceptation du nouveau pape, Nicolas V, par le concile lui-même, décidèrent Félix à quitter la tiare. La médiation française n'avait pas été inutile à l'extinction du schisme momentané (1449).

Charles VII était donc enfin entouré d'honneur et de gloire. Mais un dur chagrin le tirait parfois hors de son heureux égoïsme. Son fils le méprisait, lui, ses maîtresses et sa cour frivole; les ministres, non pas les bourgeois, mais les porteurs d'épée, Brézé, Dunois, Chabannes, qui cachait sous le nom de Dammartin toute une vie d'écorcheur récompensée d'une couronne comtale, tous ces brillants favoris qui gardaient les abords du trône étaient détestés du Dauphin. Ces hommes avaient de vrais talents; le prince les haïssait d'autant plus. Le roi ne se sentait pas porté vers lui; il ne plaisait pas. Aussi ne peut-on nier qu'il n'eût des sujets légitimes de plainte et de révolte. Accusé par Dammartin, en 1446, il se retira en Dauphiné pour y être maître à son gré.





Médaille en or, de 1451, commémorative de l'expulsion des Anglais. — Cabinet des médailles (1).

EXPULSION DES ANGLAIS.

Qu'étaient ces discordes de cour, en face des tempêtes qui agitaient la famille d'Édouard III? Le duc d'York se faisait une popularité tous les jours croissante; le parti de Lancastre se composait de trois personnes, encore l'une était-elle presque un traître. Somerset, régent de France, haïssait Suffolk et servait mal la reine, qui le comblait d'honneurs; il faisait en Normandie tout ce qui pouvait soulever ce pays. Des tailles énormes écrasaient les villes; des routiers anglais ravageaient les campagnes; un d'eux surprit, au printemps 1449, un peu avant la fin de la trêve, Fougères, ville engagée au duc de Bretagne. Charles VII et le duc n'obtinrent rien du régent, qu'un désaveu sans résultat; les réponses du conseil d'Angleterre furent évasives. La reine, voyant la guerre imminente au dedans et au dehors, l'aima mieux en France; elle espérait qu'un peu de gloire nationale relèverait son gouvernement. Mais que pouvait Somerset contre la haine de ses administrés, contre l'enthousiasme de ses ennemis?

Jacques Cœur prête à Charles VII deux cent mille écus d'or; le duc de Bourgogne n'ose défendre à ses gentilshommes de servir le roi. Trois armées envahissent la Normandie. Le connétable et François, duc de Bretagne, soumettent le Cotentin, Coutances, Saint-Lô, Valogne, Fougère. Le duc d'Alençon, dans le Perche, reconquiert son apanage et sa ville ducale, Alençon. Enfin, le roi et Dunois, lieutenant général, coupant par une marche oblique la province en deux, isolent le nord de la Seine, et, rejoints par le comte de Saint-Pol et la noblesse picarde, prennent Verneuil, Évreux, Lou-

(1) Le dessinateur a réduit le module de près des deux tiers. L'original a 82 millimètres de diamètre. La légende circulaire de la face forme ces quatre vers :

Quand je fus faict, sans différance,
Au prudent roi de Dieu
On obéissoit partout, en France,
Fors à Calais, qui est fort lieu

viers, forcent Somerset à capituler dans Rouen (juill.-nov. 1449). Bureau prend Harfleur, Dunois Honfleur, en plein hiver. La haute Normandie est française, et le comte de Foix attaque les Anglais en Gascogne. L'année suivante, l'Angleterre, battue en bataille rangée à Formigni, n'avait plus une place de la Loire à la Somme. L'indignation fut grande outre-mer. Formigni semblait effacer le souvenir d'Azincourt.

Dunois, Armagnac, Xaintrailles, Jean Bureau, se hâterent d'achever au midi l'œuvre de délivrance commencée par le comte Foix : Bergerac, Bazas, succombent à l'automne 1450 ; Blaie, Libourne, au printemps 1451. Dunois entre à Bordeaux le 23 juin, et Bayonne capitule le 18 août. L'humanite des vainqueurs, l'indulgence de Charles VII pour les Français reniés, son respect pour les coutumes et les privilèges de la Guyenne, détachent des Anglais toute cette province; Bureau, maire de Bordeaux, est chargé de surveiller la nouvelle conquête. Mais le commerce en souffrance, la longue amitié pour les Plantagenets, la lourdeur de l'impôt, éveillent la révolte dans le courant de 1452; Bordeaux reçoit Talbot le 20 octobre. Charles VII apprend au fond du Forez le dernier effort que tente l'Angleterre; il allait punir le duc de Savoie d'avoir, malgré sa défense, marié sa fille Charlotte au Dauphin. Il avait d'ailleurs contre son fils plus d'un sujet de colère; non-seulement le jeune prince cherchait, par un riche mariage, à se fortifier dans son Dauphiné, mais il étendait ses prétentions sur Gênes, dont il tentait d'obtenir le protectorat, et sur la Normandie, où il voulait se faire demander par les villes comme lieutenant général. Le roi pardonna au duc, refusa les services de son fils, rassembla pendant l'hiver une puissante armée, et rouvrit la campagne en 1453.

Jean Bureau, le preneur de villes, fut le héros de la guerre. Ce mathématicien, devenu ingénieur et général, eut l'honneur de gagner la bataille définitive de Châtillon; un bourgeois d'une naissance douteuse répara les malheurs causés par l'imprudence des nobles chevaliers d'Azincourt; il bombardait une à une les places rebelles, resserrant Bordeaux dans un cercle de villes soumises. Talbot sut que l'artillerie française avait mis le siége devant Châtillon en Périgord, rassembla dix mille hommes, battit un millier de francs archers qui s'étaient fortifiés dans une abbaye, et, trompé par ce léger succès, vint planter son étendard devant les canons français; une terrible décharge abattit ses premières lignes, et une sortie vigoureuse écrasa son armée. Il fut tué, et avec lui « quatre mille hommes ou plus » : ainsi périt à quatre-vingts ans ce redouté capitaine, compagnon de Henri V et de Bedford (juillet 1453). Bureau ne perdit pas de temps; il courut avec le roi assiéger Bordeaux. La grande ville, affamée, cernée par terre et par eau, dut se rendre, le 9 octobre, à d'assez dures conditions. Charles VII voulait d'abord avoir tous les habitants à merci ; mais les dangers d'une épidémie qui se déclarait dans l'armée, le désir de ne pas détruire une de ses plus puissantes cités, enfin la légèreté de ses ressentiments comme de ses amitiés, le portèrent à la clémence. Une forte amende, un impôt perpétuel sur les vins, furent sa seule vengeance; deux forteresses, les châteaux Trompette et du Hâ, sa seule garantie.

RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE LA BOURGOGNE.

La défection de Gand avait perdu Bruges en 1438, mais Philippe le Bon ne pouvait admettre ce fait : son orgueil féodal eût trop souffert. Il n'avait donc aucune reconnaissance pour sa bonne ville de Gand, dont les institutions démocratiques lui déplaisaient plus encore que l'aristocratie commerciale de Bruges. D'ailleurs, il ne pouvait oublier que la retraite des Gantois l'avait fait échouer devant Calais. Ce fut sans le moindre scrupule qu'il tenta d'établir à Gand, en 1448, la gabelle du sel, déjà établie à Bruges, qu'il imposa les grains, et refusa, en 1449, d'approuver l'election des échevins. Les Gantois irrités en appelèrent à Charles VII; c'était faire au duc un sensible outrage; heureusement pour lui, le roi, occupé de la Normandie et de la Guyenne, n'avait guère le temps de s'entremettre en Flandre. Philippe suscita en vain une émeute à Gand pour renverser le pouvoir municipal; l'émeute fut étouffée et punie.

Les seigneurs de Gand « mirent sur pied une grande compagnie de gens à cheval et à pied (1452), qui coururent parmi le pays »; puis ils envoyèrent à Bruxelles demander au duc « un traité, l'épée au poing, en grande assemblée, et en armes, comme s'ils envoyaient vers leur voisin ou leur compagnon. » Ils n'eurent pas de réponse. Bientôt une armée leur fit lever le siége d'Oudenarde; quoique « émerveillés par une grosse compagnie, et grandes fumées de chevaux, et la poussière haute », ils tinrent d'abord; enfin ils furent défaits, abattus, et « on leur coupait la gorge comme à des moutons. » Une autre rencontre, à Barsele, leur fut fatale. La Flandre les abandonnait; ils n'avaient plus d'espoir qu'en Charles VII. Mais les ambassades françaises n'eurent aucun résultat; Saint-Pol, que le roi choisissait pour représentant, combattait contre Gand dans les rangs bourguignons. D'ailleurs, qu'importait à Charles VII la liberté des villes flamandes? Il y voyait un mauvais exemple; il voulait seulement inquiéter le duc, et lui faire rendre par crainte les villes de la Somme, que Saint-Pol était chargé de redemander expressément. Les intérêts de l'ambassadeur ne s'accordaient guère avec sa mission; celui qui travaillait à se faire une sorte de royauté en Picardie ne pouvait désirer pour lui le voisinage d'officiers et de baillis royaux; la demande fut donc passée sous silence.

Des conférences et une sorte de jugement eurent lieu à Lille (août 1452). Les députés français, ga-

gués par l'argent de Philippe, condamnèrent les Gantois à murer deux portes, à quitter le chaperon blanc, à envoyer deux mille hommes « en chemise crier merci », enfin à payer une forte amende. La guerre continua, et les Gantois, secourus par quelques troupes anglaises, « se défendirent âprement ». Le duc, furieux, reçut mal de nouveaux envoyés français, chargés de réparer l'injustice criante des premiers, et leur défendit toute communication avec Gand (janv. 1453); de très-aigres paroles furent échangées entre les conseillers bourguignons et les ambassadeurs.

Des flots de sang coulaient dans les escarmouches; Jacques de Lalaing, le plus célèbre chevalier de Bourgogne, était mort dans une embuscade. Il fallait en finir; les Gantois furent attirés par trahison devant Gâvre, qu'assiégeait l'ennemi; vingt mille des leurs furent tués après une résistance héroïque. Philippe et Charles son fils avaient couru les plus grands dangers; ils ne se vengèrent point par des proscriptions. Seulement, les franchises de Gand furent attaquées, et le jugement de Lille appliqué jusqu'à la lettre. Les fameuses bannières des métiers, jetées dans un sac, disparurent (23 juillet 1453). La bataille de Gâvre ne donna pas au duc l'avantage sur Charles VII qui, dans le même mois, avait gagné celle de Châtillon. Les deux souverains restèrent dans une attitude d'égalité. L'un espéra l'emporter par la splendeur de ses fêtes, mais l'autre triompha par la sagesse de ses conseillers. L'un fut le chef de la fausse féodalité, de la fausse chevalerie, le défenseur des vieilles idées de morcellement seigneurial; l'autre fut le représentant de l'unité française, et songea peut-être à niveler les castes sous son autorité absolue.

La prise de Constantinople (1453) par les Turcs ottomans fit grand bruit en Europe; elle fut, pour le duc de Bourgogne, l'occasion de fêtes splendides où parut Notre-Dame avec Sainte-Église, et où dansèrent les douze Vertus; sa noblesse renouvela les antiques protestations et le vœu de prendre la croix. Mais le moyen âge touche partout à sa fin; la ferveur religieuse décroît chez les Turcs comme chez les chrétiens; les deux doctrines n'ont plus rien à craindre l'une de l'autre. L'invasion orientale ne menace que les pays limitrophes de l'ancien empire grec : aussi l'Allemagne et la Hongrie seules continuent-elles à combattre les Turcs avec énergie. L'idée de croisade n'a été acceptée dans l'Occident qu'à la cour du souverain qui représente les vieilles idées de la féodalité.

La réhabilitation de la Pucelle, la condamnation du duc d'Alençon, sont des coups directs ou indirects portés soit à son honneur, soit au principe qu'il défend. Aussi la fuite du Dauphin, poursuivi par son père, est-elle accueillie par lui comme une garantie contre son puissant voisin. Il reçoit le prince irrité, toujours prêt à le lancer sur la France.

DERNIÈRES ANNÉES DE CHARLES VII.

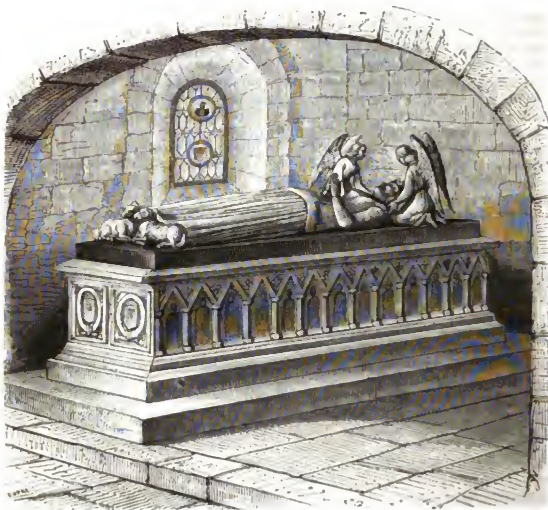
Depuis plus de quinze ans, Charles régnait par lui-même; il n'avait cependant jamais abandonné les habitudes de dissipation qui avaient rendu si méprisable sa jeunesse; mais Agnès Sorel avait mis dans ses plaisirs un certain ordre, elle avait eu soin de l'envoyer par moments au conseil et à la guerre. Sa mort à Jumiéges (en 1450) livra roi à la dame de Villequier, sa nièce, et à un troupeau de femmes qu'elle dirigeait; le monarque tout-puissant se rendormit. Il ne faut pas lui attribuer beaucoup des actes bons ou mauvais qui se sont accomplis dans ses dernières années; c'est à la sagesse de son conseil ou aux intrigues de cour qui entourent les despotes qu'il faut plutôt les rapporter.

La prise de Rouen, en 1450, fit songer à la Pucelle; une réparation lui était due, et pouvait lui être faite avec autorité par la France victorieuse; mais la régularité du procès de condamnation, la résistance et les scrupules de Nicolas V, retardèrent sa révision. Ce fut seulement lorsque Calixte III eut donné son consentement que, sur la plainte solennelle portée par la mère de Jeanne Darc dans l'Église Notre-Dame, par-devant les envoyés du pape, l'instruction fut poursuivie activement, les informations prises dès 1450 et 1452, à Domremi et à Rouen, les témoins appelés et le procès ouvert (1er juin 1456). L'arrêt rendu le 7 juillet établissait faussement que la Pucelle s'était soumise au pape; mais il eût été impossible d'infirmer le premier jugement sans prouver que la condamnée n'était pas hérétique; deux autres points en ressortaient : que le premier procès avait eu pour but spécial de diffamer le roi, et que la mission de Jeanne se bornait à la délivrance d'Orléans, au sacre. L'affaire menée avec la plus grande prudence, tous les docteurs qui avaient été complices de l'évêque de Beauvais furent épargnés; l'odieux fut rejeté sur Cauchon, qui était mort. L'honneur du roi sortit du jugement sain et sauf, et la gloire de la Pucelle amoindrie.

Charles VII léguait une réhabilitation à son successeur dans le temps même où il en accomplissait une : Jacques Cœur, dont l'habileté financière, le commerce immense, la richesse et le patriotisme, avaient contribué à l'ordre, à l'influence extérieure, aux développements des arts, enfin à la délivrance du territoire; Jacques Cœur, jalousé par les autres ministres, accusé d'amitié avec le Dauphin, d'empoisonnement commis sur la personne d'Agnès Sorel, de concussions et de vol, fut arrêté en 1451, jugé en 1453. Ses amis le firent évader après une année de captivité. Riche encore à l'étranger, il offrit ses services au pape (1455), qui lui donna contre les infidèles le commandement d'une flotte. Il mourut à Chio, en 1456. Ceux qui avaient aigri le roi contre son argentier, l'aigrirent contre son fils et lui firent voir en lui l'empoisonneur d'Agnès; le Dauphin poursuivi jusqu'en Dauphiné

fit mine de se défendre, et s'enfuit en Bourgogne (1456).

Les condamnations légitimes du duc d'Alençon et du comte d'Armagnac, érigèrent Charles VII en souverain juge de ses vassaux. Le premier, mécontent du peu de crédit dont il jouissait, avait appelé les Anglais : il fut arrêté par son ancien compagnon d'armes, Dunois (1456), et condamné à mort (oct. 1458). Sa gloire d'autrefois lui évita le dernier supplice. Jean V, comte d'Armagnac, avait épousé, avec une dispense du saint-siége dont Calixte III nia toutefois avoir eu connaissance, sa propre sœur, et en avait trois enfants; il eut la folie de lutter avec le roi dans une élection épiscopale. Ses comtés furent saisis par deux armées; et le Parlement prononça contre lui la confiscation et le bannissement (1459).



Tombeau d'Agnès Sorel (morte en 1450), à Loches (1).

Le retour de Gênes au protectorat français; la glorieuse descente de Jean de Calabre, fils du roi René, dans son royaume de Naples; l'importance du Parlement, qui cassait les sentences rendues par l'inquisition bourguignonne contre de prétendus vaudois d'Arras; les progrès de la justice, qui gagnait en publicité, de la procédure réformée en 1454; enfin la chute du saint-office en France, honorèrent les dernières années de Charles VII. Mais les démêlés du conseil et des favoris avec le Dauphin, et le refus que fit ce prince, en 1459, de revenir dans une cour où l'indifférence de son père et la haine de Dammartin lui faisaient craindre un assassinat sans vengeance, ébranlèrent profondément la tranquillité, c'est-à-dire le bonheur du despote égoïste.

Philippe le Bon voyait tristement le même combat s'agiter entre ses favoris, les de Croï, et son fils Charles le Téméraire; on suppose que le Dauphin s'est réjoui de ces discordes dans un pays qu'il espérait réunir à la France, et qu'il excita le jeune comte de Charolais à implorer le secours de Charles VII; il aurait trouvé un rôle et une puissance au milieu du trouble universel. Mais le roi recula devant cette guerre impie des enfants contre leurs pères : « Pour deux royaumes, dit-il, je ne consentirais pas à un vilain fait. » Il espérait, sans doute, que si le Dauphin prenait les armes contre lui, Philippe le Bon, entraîné par l'exemple, resterait neutre.

(1) Voy. la *Revue archéologique* de 1846, et la *Touraine ancienne et moderne*, par Bellanger.

Cependant la guerre sourde entre les favoris et le Dauphin continuait. Tandis que les uns essayaient de faire passer la couronne à Charles, qui fut plus tard duc de Berri, et dont la jeunesse pouvait prolonger leur règne, l'autre ébranlait le crédit de Dammartin; il faisait tomber aux mains de son père une lettre où il feignait une complicité avec ce ministre. Les favoris finirent par l'accuser de vouloir empoisonner son père. Charles VII, miné par la débauche, hébété par une terreur aveugle, se laissa mourir de faim. Ses conseillers, perdant l'espoir d'enlever le sceptre au légitime héritier, lui avaient écrit en toute hâte, cinq jours avant la mort du roi, pour protester de leur dévouement (17-22 juillet 1461).

AVÉNEMENT DE LOUIS XI. — LIGUE DU BIEN PUBLIC.

L'agitation des peuples qui ne connaissaient pas le nouveau roi, l'inquietude des grands qui l'avaient persécuté, la joie et l'espérance de Philippe le Bon qui le nourrissait depuis cinq ans, accueillirent la





Louis XI. — Médaille de bronze par François Laurana (1).

nouvelle de ce changement. Louis, « non plus Dauphin, mais roi non couronné », apprend à la fois par ses émissaires, par les favoris, par le duc de Bourgogne, la mort si longtemps attendue de son père; et, laissant aux amis du feu roi le soin de l'ensevelir, il commence, depuis le Hainaut, où il se trouve, à régner, à écarter de sa maison les favoris de Charles VII, à leur substituer soit des hommes nouveaux, soit des Bourguignons qui, pour lui, trahiront leur maître. Il gagne les grandes villes, Rouen, Bordeaux, Tours, Clermont, en y relevant le pouvoir municipal.

Il est défiant et jaloux : — Quand le sénéchal de Brézé veut le voir au nom des États de Normandie, il le repousse et l'épargne à la fois pour les services qu'il a rendus à Charles VII, « encore demi-chaud dans sa bière ». — Quand Somerset, agent et parent des Lancastre, vient sans sauf-conduit royal nouer des intelligences en Bourgogne, il le fait arrêter. — Quand Philippe le Bon, pour lui faire honneur, assemble un cortége de cent mille hommes prêts « à piller » les provinces françaises, il l'arrête dans son élan d'amitié. « Que peut-il craindre avec moi? Ne suis-je pas roi? » dit-il.

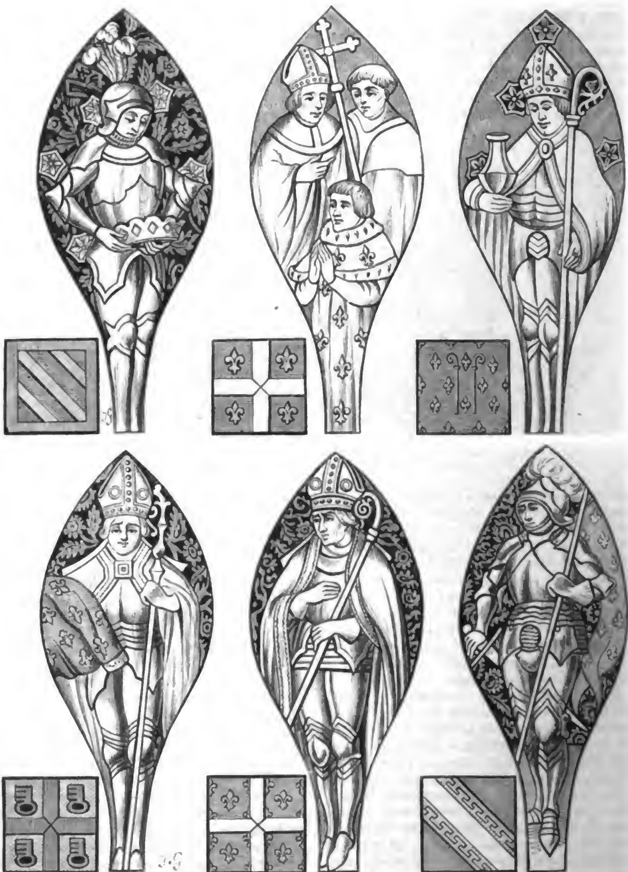
(1) Médaille fort rare. Il en existe un exemplaire au cabinet des médailles de la grande Bibliothèque.

Il accepte cependant, avec des paroles bien sonnantes, la bienveillance protectrice, la cour pompeuse, l'argent même de son « bel oncle », dont il avait reçu beaucoup et longtemps. Pour mieux exploiter la vanité de son riche vassal, il partage avec lui les honneurs, et lui laisse l'éclat de la royauté. Peu lui faisait qu'un autre « portât figure du roi, du haut empereur même ». Un événement gratuit le rendait populaire; ses sujets croyaient « avoir trouvé Dieu par les pieds ».

Après un service funèbre en l'honneur de son père, il dépouille le deuil du fils et revêt la pourpre des rois. « Il se montre chaud pour être sacré et porter couronne » (Chastellain), entre à Reims, va droit à l'église, « se rue » par trois fois à genoux devant la sainte ampoule. C'est merveille de voir « les signes extérieurs » de sa dévotion; il se laisse déshabiller, revêtir d'habits royaux, porter sur son trône de vingt-sept pieds, et ne se repose que dûment sacré, que la couronne au front. Le duc de Bourgogne, premier pair, a l'honneur de poser et d'assurer sur la tête du fils cette couronne qu'il avait fait trembler sur celle du père. Louis, chevalier de sa main, lui cède, lorsqu'il est las, rendu, « tanné », le plaisir de donner l'accolade aux nombreux assistants.

Le dîner du sacre fut gai; le roi posa sa couronne sur la table. « Le bon duc », joyeux de

« s'être trouvé paisiblement au couronnement d'un roi », ivre du rôle qu'il y avait joué, « ouvrit le trésor d'amour de son cœur », se répandit en présents, et nomma l'un après l'autre tous ses États,

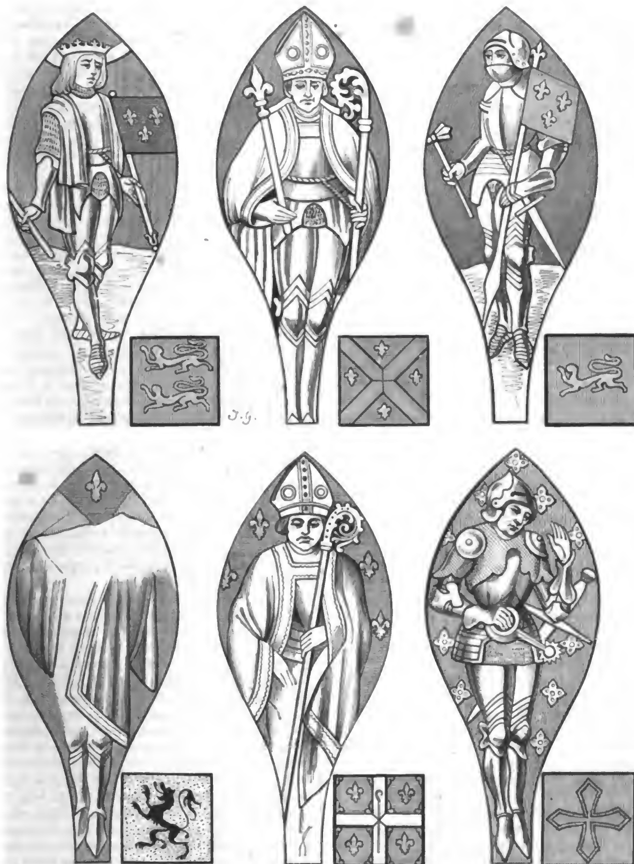


Les pairs du royaume au sacre de Louis XI.

même les fiefs d'empire; il en fit hommage. Il précéda Louis à Paris, où on ne l'avait pas oublié. « O noble et franc duc ! soyez le bienvenu », criait la foule. Le roi lui avait offert un logement à

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

l'hôtel Saint-Pol; mais il préféra son hôtel d'Artois, au milieu d'un quartier qui lui conservait une « ancienne et cordiale faveur ». Chastellain nous apprend d'ailleurs que le nom de Bourgogne était



— Vitraux de la cathédrale d'Évreux. (Ferd. de Lasteyrie.)

décrié, condamné parmi les bourgeois de Paris qui voulaient complaire au roi. « Tel et tel, vous puez les harengs; vous êtes bourguignottes », disaient-ils aux gens des halles.

Lorsque la ville fut ornée de théâtres, de machines allégoriques, fournie de fontaines où coulaient l'hypocras et le vin, Louis fit son entrée en robe de soie blanche, sous un dais fleurdelisé. Le menu peuple s'écrasait dans les rues; « les gouttières étaient pleines » de spectateurs, et « les fenêtres se louaient cher. » (Duclerq.) Ainsi le nouveau roi, « saillant de mendicité en plénitude de souhaits, reçut couronne et sceptre en toute haute prospérité de fortune. » (Chastellain.)

Louis avait assez donné à l'ostentation; il se retira sans pompe et sans maison dans l'hôtel des Tournelles. Tandis que son bel oncle exposait en des pavillons de velours ses trésors de bijoux et d'orfèvrerie, et montrait à tout venant la tapisserie symbolique de Gédéon et de la Toison d'or, il « subtilisoit nuit et jour de nouvelles pensées ». Un jour que le comte de Charolais, fils du bel oncle, avait donné un brillant tournoi, un rude Allemand, « avec son écu et son cheval couvert de la peau d'un daim » (de la Marche), battit les splendides champions. Le roi, qui l'avait payé, se réjouissait de leur déconfiture; c'est ainsi qu'il se donnait des fêtes secrètes, et qu'il s'excitait à son œuvre ambitieuse. Dans la force de l'âge et la maturité de l'esprit (1461), Louis XI saisissait le pouvoir pour le garder et l'accroître. Il rêvait un grand nivellement social, un trône solidement assis sur l'égalité devant les impôts et la loi, une couronne illustrée par le rétablissement ou l'acquisition de nos frontières naturelles. Il voulait écarter de lui et diviser entre eux les princes apanagés, détruire le prestige de la noblesse par un appel à la bourgeoisie, et seul, impartial despote, être roi comme les tyrans antiques. Ses modèles admirés étaient Venise et Sforza; c'est dire qu'il ne confondait pas la morale avec la politique; l'utile était sa loi. Les historiens vertueux ont souvent flétri son caractère et ses actions; évidemment Louis XI ne se propose pas en exemple aux enfants. Disons donc une fois pour toutes qu'il voyait dans la fourbe heureuse le dernier degré du talent, et dans la ruse, même sans succès, la seule voie d'un sage esprit.

Louis XI eût voulu être populaire; ses premières lettres furent un appel aux notables des grandes villes; il autorisa la révision du procès de Jacques Cœur; il s'entoura de « gens de moyen état » (Commynes); mais ses grands desseins, le rachat des villes de la Somme, la séduction des grands et de leurs conseillers, ne lui permirent pas d'affaiblir la charge des impôts qui pesait uniquement sur le peuple. Or les tailles étaient le seul grief des villes contre son père; Charles VII, si l'on en croit Duclerq, « fut aimé par tout son royaume ». L'ordre sévère établi dans les troupes, qui « n'osaient rien prendre à autrui », la justice assurée qui saisissait les malfaiteurs dès la frontière de Picardie, permettaient au marchand de voyager sans crainte, « eût-il porté par les champs son poing plein d'or ». Mais si l'on échappait aux brigands, nul n'évitait l'impôt, « que tous payaient s'ils n'étaient clercs, nobles ou privilégiés. » Les espérances que les contribuables fondaient sur le nouveau roi furent renversées par l'établissement d'un droit sur le vin. Reims, Angers, s'agitèrent; mais les émeutes, sourdement étouffées par des soldats déguisés, s'éteignirent avant que les seigneurs eussent pu les exciter. D'ailleurs Louis flatta aussitôt les Bourguignons; il laissa nommer par le duc des conseillers au Parlement, conseillers qui restèrent sans siége; il donna au comte une pension de trente-six mille livres et le gouvernement de la Normandie, pension et gouvernement d'ailleurs assez illusoires.

L'abolition de la Pragmatique sanction fut à la fois un affront aux seigneurs, une atteinte au sentiment populaire, un outrage à la mémoire de Charles VII, une avance au pape, un retour au roi des élections ecclésiastiques. En présence du comte de Charolais et du Parlement, Louis « admira, baisa la bulle papale, ordonna de l'enfermer parmi ses trésors dans un coffret d'or, et d'en répandre des exemplaires par toute la France. » Il poussa plus loin la comédie sacrée : non content d'avoir installé l'église gallicane, il « outragea, autant qu'il était en lui, les cendres et le tombeau de son père; Charles VII, damné pour la Pragmatique, fut publiquement absous à Saint-Denys, et Louis XI, dit Duclerq, « pleura tendrement » sur son âme. Le pape ou la cour de Rome tira d'abord tout le profit de cette mesure; les collecteurs du saint-siége reprirent la vente, un moment interrompue, des bénéfices et des évêchés; les secours stipulés pour Jean de Calabre, prince d'Anjou, prétendant au trône de Naples, furent donnés par Pie II au bâtard d'Aragon. L'abolition de la Pragmatique eut des résultats plus fâcheux encore; elle irrita la noblesse et surprit le peuple, qui n'en vit pas la portée (nov. 1461).

Louis ne resta pas longtemps à Paris; couronné en août 1461, il était en décembre à Amboise, près de sa mère, dont le triste abandon l'avait jadis aigri contre son père. Il reçut l'un après l'autre, à Tours, le comte de Charolais et le duc de Bretagne; tous deux furent accueillis et honorés; si le premier eut le gouvernement de la Normandie, l'autre emporta le titre de lieutenant du roi entre Loire et Seine. Le roi pensait diviser ses deux puissants vassaux par la rivalité de deux charges qui semblaient s'exclure. Il ôta au duc de Bourbon, son beau-frère, neveu de Philippe le Bon, le gouvernement de la Guyenne. « J'ai bien et loyalement servi », disait le duc mécontent, sans faire « dommage à la couronne; il plut à monseigneur votre père de me donner sa fille; si vous nous êtes ainsi dur, vous nous donnerez petite occasion de vous aimer et encore moins de vous servir. — Da, beau-frère, répondit le roi, il sembleroit que vous nous cherchez noise; mais quand on y viendroit, on en feroit le mieux qu'on pourroit. » Et il donna au comte du Maine, frère du

roi René, ce qu'il enlevait au duc de Bourbon; il favorisait ainsi en France, comme en Italie, et bientôt en Angleterre, la maison d'Anjou. D'ailleurs la Guyenne n'était réellement confiée qu'à une créature du roi, le bâtard d'Armagnac, comte de Comminges, gouverneur du Dauphiné, maréchal de France. Les Armagnacs étaient, en effet, les alliés les plus nécessaires à gagner dans le Midi; aussi ne furent-ils pas oubliés : l'un, chef de la famille, criminel de lèse-majesté, fut tiré de prison et réintégré dans ses domaines; un autre fut créé comte de Nemours.

LE ROUSSILLON EST REÇU EN GAGE.

Les anciens conseillers, Brézé, Cousinot, Dammartin, furent écartés ou emprisonnés. En choisissant ses amis, le roi se faisait de graves ennemis; mais il crut avoir tout gagné s'il détachait des mécontents son frère Charles, jeune homme faible et avide, prêt à leur servir de chef et de dupe; le prince eut une pension et le duché de Berri.

Vers la fin de l'année 1461, Louis XI entreprend un voyage dans le Midi; il visite, en habit de pèlerin, seul, mais suivi de loin par une armée, les frontières de Bretagne; de Nantes, par la Rochelle, il arrive à Bordeaux. La Guyenne et la Gascogne, assez mal vues de Charles VII, reprennent leurs priviléges perdus par la révolte; un parlement est institué à Bordeaux, au détriment du ressort immense de Toulouse. Bayonne devient un port franc. Ainsi Louis XI effaçait les traces des Anglais en France; mais à quoi lui servait l'armée qu'il traînait avec lui? Pourquoi son artillerie était-elle « toute à la Réole », tandis qu'une flotte anglaise appareillait contre la Normandie?

C'est qu'une guerre acharnée, dont il pensait profiter, ensanglantait la Catalogne. Don Juan, roi d'Aragon, avait empoisonné son fils du premier lit, Carlos, héritier de la Navarre par sa mère; le peuple soulevé assiégeait dans Girone la marâtre qui




Sceau et contre-sceau de Louis XI.

avait poussé Juan au crime. L'état de l'usurpateur était désespéré; Louis XI était sollicité contre lui. D'autre part, le gendre de l'Aragonais, le comte de Foix, qui par le meurtre succédait aux droits de Blanche, sœur et héritière de Carlos, demandait pour son beau-père l'appui de la France. Louis s'avançait avec son armée, laissant les deux partis dans le doute, prêt à vendre un secours. Don Juan offrit d'engager le Roussillon, et fut pris au mot; il espérait faire l'emprunt sans remettre le gage. Mais il ne connaissait pas son prêteur; s'il regagna son trône, il perdit la Cerdagne et le Roussillon, qu'il ne put jamais payer. Ce marché complétait notre frontière méridionale (mai 1462).

Lorsque la flotte anglaise parut en vue des côtes normandes, le roi était revenu dans le Nord; les villes étaient gardées et prêtes à la défense. L'amiral ennemi, Warwick, dut se borner à une descente inutile en Bretagne. Il avait de secrètes intelligences avec Louis XI.

Le Roussillon acheté, le roi crut trouver l'occasion de racheter Calais. Les vicissitudes sanglantes de la guerre des deux roses ébranlaient la puissance anglaise. La branche d'York, issue d'Édouard III, prétendait avoir acquis par mariage un droit d'aînesse sur la famille de Lancastre. L'idiot Henri VI, renversé par Richard d'York, rétabli par sa femme, Marguerite d'Anjou, venait d'être détrôné. Édouard, fils de Richard, proclamé roi et vainqueur à Towton, avait forcé Marguerite à fuir (1461); la reine déchue trouva des alliés en Écosse, en Bretagne, en France. Tout en se ménageant auprès d'Édouard IV l'influence toute-puissante de Warwick, surnommé le Faiseur de rois, Louis XI accueillit la fugitive; il séduisait le vainqueur, il exploitait le vaincu. Marguerite

obtint vingt mille livres, et le droit de lever des hommes; nos archives ont conservé son reçu : « Nous, Marguerite, reine, confessons avoir reçu vingt mille livres; nous engageons en payement



Monnaie de Louis XI. — Écu d'or au soleil.

la ville et le château de Calais; sitôt que le roi d'Angleterre aura recouvré ladite ville, il y établira capitaine... notre aimé cousin Jean de Foix, comte de Kendale, qui jurera de la remettre dans l'année aux mains de notre cousin de France. » Louis ne se brouillait pas d'ailleurs avec Édouard; il laissait Marguerite agir seule, et si des troupes françaises descendaient en Angleterre, elles étaient malgré lui, ou du moins sans son ordre, levées par Brézé, son ennemi. Il pensait, au milieu du trouble, intimider Calais par une armée et par la signature de la reine; mais il échoua par la précipitation; ses demandes de troupes et de navires effrayèrent le duc de Bourgogne. Le secret de la trahison transpira. Marguerite, dépopularisée, fut repoussée par Warwick, qu'Édouard IV soupçonnait déjà.

Louis « avait l'œil » non-seulement sur Calais, mais « aussi sur Gênes, où les Spinola tenaient son parti contre les Frégose; il y envoya Dunois, comme Brézé en Angleterre, disait-on, pour en être quitte. » (Chastellain.) Juan d'Aragon excitait Perpignan à la révolte; Louis accourut (1463), ressaisit le Roussillon, et donna au roi de Castille, Henri, un morceau de la Navarre. L'entrevue de la Bidassoa est restée célèbre; Henri l'Impuissant était chamarré d'or, entouré d'une brillante noblesse; Louis XI, pauvrement vêtu d'un habit court et d'un manteau gris, achetait la cour de Castille et faisait l'aumône au roi. Partager la Navarre, c'était irriter le roi d'Aragon contre la Castille et le détourner du Roussillon. Carcassonne fut donnée au comte de Foix, dont l'héritage se trouvait entamé. Gênes et Savone, possessions contestées, payèrent l'alliance de Sforza. Le duc de Savoie était beau-frère du roi. La sécurité du Midi permettait de commencer au Nord des négociations qui pouvaient amener une guerre.

Tandis que Louis régnait avec une si fiévreuse activité, la cour de Bourgogne était troublée par des discordes où il n'était pas étranger. Les seigneurs de Croy, ses affidés, et le comte de Charolais, son ennemi, se disputaient le vieux duc. Il profita d'une maladie grave qui affaiblit son « bel oncle », en 1462, pour envahir sourdement ses États; il y introduisit les gabelles royales, y fit des bourgeois. Le président du Parlement de Bourgogne vint se plaindre et fut retenu prisonnier; un des Croy fut envoyé, et n'eut que cette réponse : « Quel homme est-ce que le duc? Est-il d'autre métal que les autres princes? » (Duclerq.) Charolais, après avoir soigné son père, reprit auprès de lui quelque influence, obtint la mort d'un valet qui voulait l'empoisonner, accusa judiciairement son cousin, Jean de Nevers, comte d'Étampes, « d'avoir fait faire, pour l'envoûter, des images de cire à Bruxelles » (Duclerq), tenta de s'approprier la Hollande, et d'arracher des aides extraordinaires à l'Artois et à la Picardie. Les Croy se défendaient; « en prévision du temps futur, ils avaient pris partout des terres, des richesses, des alliances. » Leur centre était le Hainaut, pays « qui répond à ceux d'alentour, comme le milieu à la rondesse du cercle »; ils en gardaient toutes les places frontières. De là, ils rayonnaient de tous côtés : en Flandre, en Brabant, en France. Ils avaient à la cour de Bourgogne « autant d'offices qu'ils en désiraient pour eux et pour les leurs. » Le chef de leur maison, Antoine, ministre du duc, maître de la maison du roi, devint « sénéchal de Normandie, capitaine de Rouen, gouverneur de Champagne et des terres de la Somme; il pouvait avoir du roi vingt-quatre mille francs par an, sans ce qu'il avait du duc et du sien. » (Chastellain.) Dès les premiers mois de 1463, ce puissant seigneur était venu remplir son office à la cour de France; il fuyait Charolais. Louis se servit de lui pour conclure avec les Anglais une trêve d'un an (oct. 1463); par le don des comtés de Guines et de Châtellerault, il le détermina à demander au duc le rachat des villes de la Somme. Charolais s'était retiré en Hollande, et son conseiller, le comte de Saint-Pol, était gagné par le roi de France. Le duc, retombé sous la tutelle des Croy, céda; Louis imposa ses peuples, pilla les trésors déposés à Notre-Dame, réunit les quatre cent mille écus d'or stipulés par le traité d'Arras, et reprit Saint-Quentin, Péronne, Amiens, Abbeville; il y mit des gens à lui, des parents des Croy, et bientôt le comte d'Étampes, ennemi mortel de Charolais. Celui-ci avait, en juillet, traité avec le duc de Bretagne; le roi le savait, et cita devant lui le comte de Saint-Pol, qui servait d'intermédiaire à ses deux ennemis.

Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, membre de la famille qui avait livré Jeanne Darc, « étoit, dit Chastellain, le plus extrêmement dissolu sur femmes par multitude, que nul à peine son pareil, et orgueilleux outre bord envers ses supérieurs. Il avoit grand sens et parole aiguë; belle personne, fort et roide, très à redouter, digne, par sa mine, de porter couronne et sceptre, il n'acquit cependant ni grâce, ni faveur, ni autorité. Puissant de terres et de seigneuries plus que nul en France », nous le verrons, ambitieux d'un État indépendant en Picardie, « vivre longtemps neutre » entre Louis XI et Charolais qu'il trahissait tour à

tour, grandir rapidement et monter jusqu'à l'échafaud.

Le roi redoublait d'énergie; il ne quittait presque pas le duc de Bourgogne, l'entourait de flatteries, lui envoyait la reine et les dames de la cour, lui demandait Hesdin, Lille, et, s'il partait pour la terre sainte, la garde de ses États. Le duc était possédé d'un désir de croisade; Pie II lui rappelait son vœu (p. 541) suspendu par la guerre civile. Un banquet eut lieu à Bruges en décembre 1463, et le départ fut fixé au mois de mai 1464. Cette folie ne pouvait plaire à Louis XI, surtout depuis que Charolais était rentré en grâce (janvier 1464). Dans une de ses visites à Lille, il obtint du duc un délai d'un an. Il était depuis quelque temps dans le Nord, où il était bien accueilli; Tournai, qui avait contribué volontairement au rachat des villes de la Somme, lui donna une flatteuse fête. « Quatre cents hommes vêtus de blanc », fleurdelisés, lui offrirent les clefs de la ville; puis « une très-belle fille », au moyen d'une machine, « descendit comme des nues, et, ouvrant sa robe sur sa poitrine », tira de son sein « une très-noble fleur de lys d'or qu'elle donna au roi », en disant « que la ville étoit vierge comme elle, et n'avoit jamais été prise ni détournée de la France; que ceux de Tournai avoient chacun en leur cœur une fleur de lys. » (Duclerq.)

N'ayant rien obtenu de nouveau de Philippe, qu'il harcelait sans cesse, Louis s'allie aux Liégeois, et les excite à la révolte. Il brave le clergé, la finance, la noblesse. Il lance sur les agents simoniaques du pape des ordonnances terribles, chasse les collecteurs, se réserve la vente des bénéfices vacants, le jugement des questions possessoires ecclésiastiques, met la main sur le temporel de trois cardinaux, demande au clergé, par simple arrêt de la chambre des comptes, un cadastre rigoureux de ses propriétés, « jusqu'aux plus petits, aux plus menus lambeaux de terre ». Il destitue « pour leurs fautes et négligences tous les élus du royaume », complices des privilégiés; nomme des commissaires pour rechercher la noblesse et réclamer les redevances féodales arriérées. Il attaque et renverse les prétentions exorbitantes de François de Bretagne, qui s'intitulait duc par la grâce de Dieu et nommait ses évêques; prend au comte d'Armagnac, soupçonné de trahison, Lectoure et Saint-Sever; contient Perpignan, agité par un prince bourguignon; garde les places du duc d'Alençon qu'il a mis en liberté, traître envers lui comme envers le feu roi; saisit à Lyon un prince de Savoie; retient en otage les héritiers d'Orléans, d'Alençon, de Foix; tente de marier le roi d'Angleterre. Tout est renouvelé par ce génie infatigable; il semble qu'il ait horreur de tous les corps vermoulus que lui a légués le moyen âge; il ruine l'Université de Paris et lui crée, à Bourges, une rivale; il attire les marchands étrangers; renouvelle le privilége des foires de Lyon, qui n'avait, en 1443, été donné que pour quinze ans; anoblit les consuls, les échevins, jusqu'à des cordonniers et des maréchaux; enfin se jette à travers l'un des droits les plus iniques de la féodalité, la chasse, fait brûler et détruire les filets et les épieux.

Duclerq attribue ces mesures à l'amour du roi pour la chasse; nul de ces esprits faussés par des idées d'inégalité sociale ne pouvait comprendre que Louis voulût protéger le champ du pauvre et du pacifique contre les meutes et les brigandages des seigneurs; Michelet cite les indemnités qu'il payait aux propriétaires maltraités par ses chiens. Un autre mobile, qui n'est jamais étranger à ses actes, c'était le besoin d'argent; il pensait vendre seul les permissions de chasse. L'argent était l'arme de Louis XI : aussi, non content de « mettre de jour en jour nouvelles tailles au royaume, dont le peuple étoit fort travaillé, tout son cœur étoit à amasser deniers »; mais Duclerq se trompe en lui attribuant de « grands trésors ». « Il prenoit tout et dépensoit tout », dit Commynes, non pour sa personne, car « il se vêtoit de draps de laine de petit prix, et pourpoint de futaine »; non pour sa cour, où il ne voulait pas de gens « bombaucieurs ou pompeux » (« Pâques Dieu! je le désavoue, il est plus joli que moi », disait-il en chassant de sa cour un écuyer trop élégant), mais pour le rachat des frontières françaises et la séduction de ses ennemis.

La conduite inouïe de ce roi, qui dédaignait les avis, et dont « le cheval portoit le conseil », la hardiesse de ses innovations, ses tentatives de nivellement, sa vie obscure, son dédain pour les priviléges et les plaisirs des nobles et des clercs, irritaient l'opinion; ceux qui, du temps de la praguerie, avaient connu « ses mœurs en leur bourgeon » et redouté son avénement, virent qu'ils n'avaient pas craint sans cause. Il voulait trop et trop tôt; Chastellain le dit en son style contourné : « La multitude de son embrasser lui fit peu étreindre en la multiformité de son hastivement conclure. »

Les grands ne demeurèrent pas longtemps sans s'agiter. Le duc de Bretagne écrivit aux ducs d'Orléans, de Bourbon, au roi de Sicile; appela les Anglais, renouvela son traité avec Charolais. Le roi d'Angleterre venait d'épouser « pour sa beauté et par amour » une parente de Saint-Pol, « dont il avoit eu la compagnie avant de se marier; au moins le bruit en couroit » (Duclerq); Charolais avait applaudi à cette union qui contrariait Louis XI. Édouard IV promit à l'ambassadeur du comte « qu'il le secourroit de gens de guerre et autrement, s'il en étoit à faire »; ce n'était pas pour conclure la paix que lui proposait Louis. D'autre part, la mort de Pie II, en arrêtant l'essor de la croisade, rendait à la Bourgogne une foule de gens qui se préparaient à la guerre sainte; Charolais saisit le pouvoir, et trouvait une armée.

Aussi le roi flattait-il plus que jamais les Croy, et visitait-il obstinément le vieux duc, tantôt chez le comte de Saint-Pol, qu'il essayait de corrompre, tantôt à Lille, à Hesdin. « Pâques Dieu! lui disait-il en chassant, en ce qui touche beau-frère de Cha-

rolais, ne doutez pas que je ne le mène bien à raison! » Mais le vieillard blessé répondait : « Mon fils est mon fils, et je le tiens pour tel; il fera ce que je voudrai. » Et il partit brusquement de Hesdin, comme saisi d'une terreur panique.

La prise d'un aventurier français qui cherchait à saisir quelque messager de Bretagne sur les côtes de Hollande, et peut-être à s'emparer de Charolais lui-même, hâta l'explosion que redoutait Louis XI. Le duc rendit son amitié à son fils; les Croy, chassés de la cour, se réfugièrent dans leurs domaines. En vain le roi se justifia hautement par la bouche de son chancelier, les Bourguignons restèrent convaincus de ses mauvais desseins; sa démarche même l'accusa; l'arrogance de son ambassadeur déplut au duc, exaspéra le comte. De graves paroles furent échangées. Comme un des conseillers du duc faisait observer que son maître « ne tenait pas tout ce qu'il avait du roi de France », nommait les fiefs d'empires, et les terres « tenues de Dieu seulement » : « Bien que seigneur de tous ces pays, dit le chancelier, encore n'est-il pas roi. » Le duc répondit : « Je veux bien que chacun le sache; si j'eusse voulu, je serais roi. » Mais il ne dit pas de quel royaume. (Duclerq.) Charolais avoua hautement son amitié pour le duc de Bretagne, et prit congé des envoyés français par de hautaines paroles : « Recommandez-moi très-humblement à la bonne grâce du roi, et dites-lui qu'il m'a bien fait laver la tête par son chancelier, mais qu'avant un an il s'en repentira. » (Commynes.) Ici commence le règne du comte de Charolais, fameux sous le nom de Charles le Terrible ou le Téméraire, le dernier de cette branche de Valois si funeste à la France. Philippe le Bon laissa son fils se lier de plus en plus avec le roi d'Angleterre, et les mécontents publier des lettres et lever des troupes contre les Croy, assembler les États, et réunir une grosse armée l'année suivante.

Cependant Louis cherche des alliés au dehors et au dedans; il flatte le pape Paul II, obtient de Sforza des promesses, quelques vaisseaux de Naples. Il réunit à Tours les princes du sang et les seigneurs, leur présente en personne une éloquente apologie, expose ses griefs contre le duc de Bretagne, qui osait l'accuser, lui, roi de France, d'appeler les Anglais. « On n'avait jamais vu homme mieux parler », on pleurait. Le roi s'était fait préparer par l'évêque de Verdun une belle réponse que récita le roi de Sicile. L'assemblée, faite de conjurés, applaudit aux discours et jura fidélité (déc. 1464). Louis pensait, par cette évidente comédie, tromper au moins les absents, ses ennemis déclarés. Il reçut une ambassade de Bretagne et en envoya une en Bourgogne; mais il n'en tira rien. Déjà les anciens officiers de Charles VII, les mécontents, Alençon, Dunois, étaient réunis à Nantes; le duc de Berri, Charles, échappant à la surveillance du roi, s'enfuit auprès d'eux, et, dans une longue lettre à son oncle Philippe le Bon, incrimina la conduite de son frère, mit en avant « le bien de la chose publique et le soulagement du pauvre peuple », parla de « tenir les champs », enfin demanda l'aide de son beau-frère de Charolais. Ce prince si entendu n'était qu'un enfant efféminé qui regrettait le luxe de son père, et que flattait le mirage d'une couronne; mais il servait



Armure de Charles le Téméraire. — Musée des armes rares de l'empereur de Russie.

aux rebelles de point de ralliement. Le roi écrit aussitôt au duc de Bourbon, sur lequel il comptait : « Mon frère, lundi mon frère de Berry est parti à mon insu; il est en Bretagne. Je ne sais qui l'a mû à ceci; et s'il a bien fait, il le trouvera. Ces lettres vues, montez à cheval, et venez vers moi; faites mettre cent lances de votre pays sus, et ve-

nez incontinent. Et adieu. » (Duclerq.) On voit combien Louis est inquiet. Le duc de Bourbon répond qu'il est du nombre de ceux qui « ont conclu par seing et scellés authentiques » de s'assembler « pour corriger le gouvernement »; puis il saisit les revenus royaux dans ses États (mars 1465). Dans le même temps, Dammartin, échappé de la Bastille, surprend Bourges; les lances bourguignonnes s'ébranlent en Hainaut. Paris lui-même prête l'oreille aux belles paroles des ligués, et met la politique en chansons :



La Maison aux Piliers, ancien hôtel de ville de Paris (1). — Collection Achille Devéria.

D'où venez-vous? — D'où? voire de la cour.
— Et qu'y fait-on? — Qu'y fait-on? rien qui vaille.
. . . .
Que dit Paris? est-il muet et sourd?
. . . .
Tout se périt sans avoir espérance.
Qui peut pourvoir à ceci, bonnement?
— Qui? Voire qui? Les trois états de France.
(Duclerq.)

(¹) Cette maison, qui s'élevait sur l'emplacement même de l'hôtel de ville actuel, était nommée *maison aux piliers*, « à cause, dit le père du Breul, que les édifices proéminents en la Grève, et soutenus par des piliers, faisoient au-dessous une rue couverte. » On l'apppelait aussi *maison de Grève*.

Le refrain d'une autre ballade :

Soyez assurs qu'aurez beaucoup à faire,

résume l'opinion des bourgeois demi-frondeurs, demi-indifférents.

Le roi se hâta de faire face au danger, et, après quelques succès partiels, il joignit Charolais à Montlhéri. Les deux princes s'y montrèrent bravement, et furent vainqueurs l'un et l'autre. Charles fut presque pris, presque tué; le bruit de la mort de Louis se répandit. Le fait est qu'une aile de chaque armée avait été « rompue à plate couture; jamais plus grande fuite ne fut des deux côtés. Le carnage fut de deux mille hommes au moins. « Les blés étoient grands, et la poudre la plus terrible du monde; tout le champ semé de morts et de chevaux » méconnaissables sous la poussière. (Commynes.)

Saint-Pol, un des chefs des rebelles, croyait si peu la bataille gagnée qu'il « conseillait de tirer, à l'aube du jour, le chemin de Bourgogne en sauvant seulement l'artillerie. » Le roi, dont on voyait les feux « à trois jets d'arc », abandonné par le comte du Maine et huit cents lances, s'enfuit à Corbeil dans la nuit. Charles le Téméraire, « très-joyeux de sa victoire, demeura en la place ». (Duclerq.) Mais tandis qu'il opérait à Étampes sa jonction avec les ducs de Berri, de Bretagne, de Calabre, et, croyant « nécessaire de se pourvoir d'amis », envoyait un messager en Angleterre, le roi, rentré dans Paris (28 août) avec douze mille hommes, gagnait le peuple par sa bonhomie, accueillait sans rancune Charles de Melun qui ne l'avait pas secouru à Montlhéri, et l'évêque de Paris qui avait faibli dans les négociations; acceptait le conseil des bourgeois, veillait à l'arrivage régulier des vivres, inquiétait l'ennemi par de feintes sorties, le dupait par des trêves et des conférences, enfin l'eût ruiné par la faim si la trahison et la mollesse n'eussent ouvert à la ligue Pontoise, Rouen, Évreux, Caen, Péronne. Paris même remuait; Louis se hâta de traiter à tout prix. — Ne refusez rien, lui écrivait Sforza, « pourvu que vous sépariez cette compagnie ». Il vint trouver presque seul Charolais, et lui dit : « Mon frère, m'assurez-vous? » Le comte lui répondit : « Monseigneur, oui, comme frère. » — Toutes choses furent accordées : les Normands voulaient un duc, ils eurent Charles de France, frère du roi; « Charolais, les villes assises sur la Somme, que le roi avait rachetées quatre cent mille écus »; il les reprit. Chacun emporta sa pièce. Les favoris de Charles VII reprirent leurs pensions et leurs offices; Dammartin, ses biens. Saint-Pol fut fait connétable; l'ambition du personnage était comblée. Les États généraux, la régence, la Pragmatique, le bien public, furent oubliés; chacun avait travaillé pour soi; on convint seulement que le roi prendrait conseil des trente-six notables réformateurs. Tels furent les traités de Conflans et de Saint-Maur-des-Fossés (oct. 1465). Les vainqueurs se dissipèrent aussitôt pour saisir les villes et les pays qui leur étaient livrés. Le nouveau duc de Normandie courut à Rouen; Charolais, passant par Amiens et les terres de la Somme, se dirigea sur Liége, où Louis avait fomenté une puissante révolte. Le roi resta seul avec ses trente-six conseillers rapidement gagnés, humilié, dépouillé, mais aux aguets pour reprendre ce qu'il avait donné.

LUTTE DE LA FRANCE ET DE LA BOURGOGNE.

Si les princes, demeurant unis, eussent formé une aristocratie, la couronne ne se fût pas relevée d'un tel coup. Mais ils se montrèrent ce qu'ils avaient toujours été, des hommes de proie, gorgés, engourdis par la pâture. Le roi les séduisit, les brouilla l'un après l'autre. Dunois, le duc de Calabre, les Armagnacs, se contentèrent aisément; les Bourbons furent plus avides : toute la famille fut placée, mariée. Le duc reçut la garde du Centre et du Midi, et le titre de lieutenant général; il n'avait plus d'intérêt à la rébellion; peu lui importait la part de ses associés s'il gardait la sienne. Il servit donc le roi, qui lui faisait craindre une invasion milanaise. François de Bretagne avait accompagné Charles de France en Normandie, comptant bien s'y payer de ses dépenses; mais les favoris du nouveau duc voulaient tout garder. Avant d'arriver à Rouen on était ennemis. Louis l'apprend, vole à Rennes, traite avec le duc François, marche sur Rouen, et reprend sans coup férir ce duché de Normandie, « annexé à la couronne et qui ne s'en pouvait séparer ».

Il tourna ensuite les yeux vers la Picardie : comment reprendre les villes de la Somme? Quelle influence se ménager aux frontières d'Artois gardées par le comte de Saint-Pol, son connétable, mais le général de la ligue et l'âme damnée de Charolais? Le connétable, amoureux d'une fille de Bourbon, la demandait en vain; il avait contre lui son fils dont il était le rival, « la belle damoiselle qui béoit ailleurs », le comte de Charolais lui-même dont elle était la belle-sœur, sans compter ses cinquante ans. Toutefois, « plein d'enfants et de grands jours, il se faisoit encore regarder des hommes et des femmes; c'étoit un fier homme durement et de grand cœur »; ses alliances étaient illustres : il avait eu ou avait des sœurs duchesses de Bedford, de Bretagne, du Maine, une nièce reine d'Angleterre; il pouvait encore « trouver femme d'état ». Le roi lui proposa « sa belle-sœur, sœur de la reine, très-belle damoiselle, et quarante mille couronnes d'or comptant, et six mille francs de rente, et le gouvernement de Normandie à haute et grande pension, et vingt-six mille francs pour son office de connétable. Saint-Pol, qui était « convoiteux » d'argent et de « gloire, accepta l'offre. Le roi lui fit des noces riches et solennelles, se vêtit pour l'amour de lui de drap d'or, ce que jamais il n'avoit fait, lui-même le disoit. » (Chastellain.) Ainsi, « tira-t-il hors de la main de Charolais » son principal conseiller; il comptait s'en faire un appui en Picardie et à la cour d'Angleterre.

Charles le Téméraire était furieux : « Vienne le roi et me fasse la guerre, s'écriait-il, il verra s'il me tient à un homme; j'en ai d'autres assez pour lui faire peur et à son connétable avec! » Mais il était fort occupé en Brabant, occupé par ce roi qu'il bravait en paroles. Louis n'avait cessé d'accueillir les Liégeois, de les pousser à la révolte, de leur promettre, sans rien tenir, secours et protection. Trompés par ses agents sur la véritable issue du combat de Montlhéri, ils font défier à Bruxelles leur duc, qui les bat, les assiége et leur impose un traité, dit la *piteuse paix*, qui brise tous leurs priviléges (janv. 1466).

Dinant qui suivit Liége fut plus atrocement traité. Louis laissa prendre, piller, raser et brûler

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

cette « ville très-forte de sa grandeur, et très-riche à cause de ces ouvrages de cuivre qu'on appelle *dinanderie.* » (Commynes.) C'était cependant la chose, dit Chastellain, « qui devoit et pouvoit le plus cuire à un roi de France. » Mais Louis n'avait pas d'amour-propre ; il envoya Saint-Pol au sac de Dinant. « Les Bourguignons jetèrent dehors hommes, femmes et enfants; les pauvres habitants devinrent mendiants, les jeunes femmes et filles abandonnées à tout vice et péché pour avoir leur vie. » (J. de Troyes.) « Les prisonniers, jusqu'à huit cents, furent noyés. » (Commynes.) « Après que tout fut brûlé et consommé, les vainqueurs emplirent les fossés avec les murs; il ne demeura rien. » (J. de Troyes.) « Je ne sais, dit Commynes, si Dieu l'avoit ainsi permis; mais la vengeance fut cruelle. » (Août 1466.)

Cette exécution annonçait dignement le règne de Charles le Terrible. Philippe le Bon, après avoir vu les révoltés à terre, mourut, le 15 juin 1467. Il faut entendre le concert des chroniqueurs bourguignons. « Quand on en vint à mettre le corps en terre, nul ne peut dire la grande pitié des pleurs des officiers...; car ils perdoient un prince plein de largesse, d'honneur, de hardiesse et de vaillance, le plus renommé qui fût sur la terre des chrétiens. » (Duclerq.) « Il étoit loyal comme or fin purgé; il tenoit son mot, son serment, son vœu et sa promesse », dit Chastellain. Il mourut « le plus riche et le plus libéral prince de son temps. » (Olivier de la Marche.) Commynes, déjà tourné vers Louis XI, Jean de Troyes, bourgeois de Paris, sont plus froids; ils mentionnent sa mort. Sans doute, ils songeaient aux guerres du dernier règne, aux maux inouïs que le duc avait faits à la France. Son fils le fit regretter.

On savait, depuis trois ans, combien Charles le Téméraire levait d'armées et d'impôts; quelle dévorante ambition et quelle obstination funeste le poussaient aux entreprises, aux vengeances les plus insensées, les plus cruelles. Cependant il fut bien reçu à Gand ; mais la ville de Gand redemanda ses bannières, la garde de ses portes condamnées, ses privilèges; elle organisa une émeute. Le duc fendit la foule au galop, à coups de bâton; il faillit être payé de retour : mais sa colère ne fut pas moins obligée de céder. Il avait hâte de courir en Brabant, où le comte d'Étampes faisait valoir ses droits méconnus par Philippe le Bon; Charles parvint à se faire reconnaître duc de Brabant.

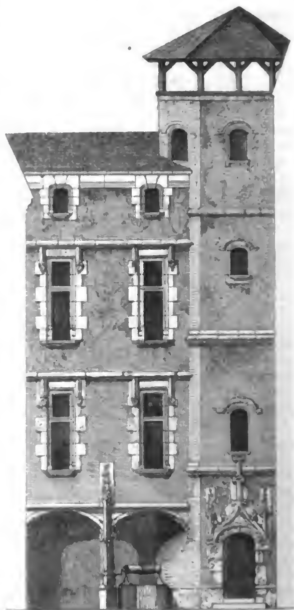
Pour ne pas occuper le monde autant que Charles le Téméraire, Louis XI n'en agissait pas moins utilement. Il recevait, en juin 1467, la visite de Warwick au moment même où Édouard IV promettait sa sœur à Charles. Il flattait le pape en feignant de renouveler l'abolition de la Pragmatique; entretenait des relations amicales avec Galéas Sforza, fils de son ami et maître en politique (mort en 1466); cherchait à regagner sa sœur, qui détournait la Savoie de la France. Il fortifiait son artillerie, armait les Parisiens, et dînait ou se baignait avec ses sujets et sujettes; il ne cessait de redemander son frère à la Bretagne, et d'épier les courriers fréquents d'Angleterre et de Bourgogne. Plus son grand ennemi semblait prêt à l'attaquer, moins il se lassait de fomenter des troubles à Liége; tout en garnissant de troupes exercées les frontières de Picardie, il harcelait le duc d'ambassades, lui arrachant, jour par jour, des trêves sans fin. Le connétable et Balue, un archevêque et cardinal de la façon du roi, voyageaient tant de l'un à l'autre prince qu'ils balançaient entre les deux. Saint-Pol ne put obtenir un armistice pour Liége, qui s'était soulevée, mais il en négocia un pour le roi, qui sacrifia volontiers les Brabançons. En effet, tandis que Charles le Téméraire battait à Saint-Tron ses rebelles, et les assiégeait dans leur ville (oct.-nov. 1467), Louis avait les siens. Le duc d'Alençon livrait aux Bretons ses places; Caen, Bayeux s'ouvraient au frère du roi; mais une armée française força les révoltés à une courte trêve, bientôt violée.

Quand on apprit que Liége s'était livrée, avec ses notables, sa justice, au duc Charles; que les Bourguignons s'assemblaient vers Saint-Quentin, le duc de Bretagne et le frère du roi vendirent honteusement la basse Normandie à Édouard IV pour un secours de trois mille archers; Louis, sentant lui revenir l'opinion, convoqua à Tours des États généraux, composés toutefois avec soin (avril 1468). Tous les amis qu'il s'était faits depuis la ligue du bien public l'environnaient; les députés l'écoutèrent avec enthousiasme; il avait fait un habile discours qu'il lut lui-même, si l'on en croit Chastellain. Ce n'est pas ici, disait-il, ma querelle, et je ne veux « rien faire en cette matière de ma propre tête; car la question touche au bien universel du royaume et à sa perpétuité; moi, je n'ai que mon voyage ici-bas! » Les États conclurent au refus de tout apanage demandé par Charles de France : de quoi eût donc servi l'ordonnance de Charles V qui restreignait à douze mille livres la pension des enfants de France? Les États ne se séparèrent pas sans parler, pour mémoire, des impôts, de la justice, des pensions énormes; une commission fut nommée où entrèrent tous hommes dévoués au roi. Les impôts et les pensions ne furent guère modifiés : mais une ordonnance régularisa la justice par l'inamovibilité.

Charles avait inauguré son règne par des victoires, et, joignant à son propre éclat « la gloire paternelle qui lui réverbérait en face, il resplendissait par toute la terre. » Cette longue ivresse qui le conduisit à une chute terrible commençait pour lui; il ne se pliait « qu'à son plaisir, était Anglais et Français comme il lui plaisait. » Les ambassadeurs furent mal reçus : « Ne me chaut que le roi en fasse! » Le roi le lui rendait bien; et son connétable, Saint-Pol, entrait dans Bruges avec six trompettes sonnant, et l'épée portée devant lui par ses pages.

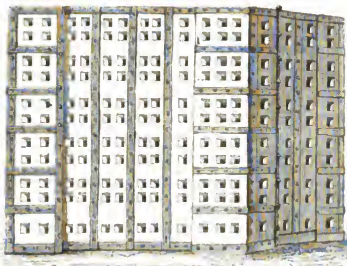
Louis ne quittait pas les frontières de Picardie; il couvrait ainsi ses lieutenants qui reprenaient la basse Normandie, sauf Caen. Le duc de Bretagne fit sa paix à Ancenis (sept. 1468). Le frère du roi était sacrifié, réduit à soixante mille francs de pension. Louis craignait peu Édouard IV, qu'il retenait chez lui, et Charles le Téméraire, qu'il y allait rappeler. Les Lancastre se relevaient, et, tandis que Charles passait la Somme à Péronne, l'infatigable Liége remuait derrière lui. Le jeu du roi était beau. Il pouvait ou engager vivement l'assaut, ses forces étaient imposantes, ou laisser éclater la mine qu'il avait disposée au nord; précipiter ou attendre les événements. Le gain était doublement sûr. C'est dans ce moment heureux que le rusé par excellence commit une grande faute. Brave et habile général, il manqua de résolution; temporisateur infatigable, il perdit patience. Malgré tous ses conseillers, flatté par le seul Balue, auquel se rallia toutefois Saint-Pol, soutenu par la conscience de sa finesse et de son éloquence, il risque hardiment un coup de hasard, demande un sauf-conduit, l'obtient, et va trouver le duc à Péronne. Là n'était pas la faute; mais il oubliait Liége.

« Grande folie est à deux grands princes qui sont comme égaux en puissance, de s'entrevoir, sinon dans leur jeunesse, où ils ne songent qu'à leurs plaisirs »; c'est ce que dit Commynes, et il n'oublie pas les preuves à l'appui. Surtout lorsqu'ils sont rivaux, ils doivent ne « pacifier leurs différends » qu'à l'aide de sages envoyés. « La guerre entre deux princes, dit le même historien, est aisée à commencer, mal aisée à apaiser. » Pourquoi? « Pour les choses qui y adviennent et qui en dépendent. » Au moment où le roi entrait dans Péronne, ses ennemis de Savoie y amenaient des troupes au duc; il « entra en grande peur... et le duc en fut très-joyeux. » Bientôt vinrent les nouvelles de Brabant : la révolte de Liége, la prise de Tongres, et la mort, controuvée d'ailleurs, de l'évêque et des chanoines, en présence des ambassadeurs du roi. Soudain le duc ferme la ville, le château, sous prétexte « d'une boîte perdue. » Le roi, prisonnier, « se voit logé à côté d'une grosse tour où un comte de Vermandois fit mourir un sien prédécesseur roi de France. » Le duc, « terriblement ému », l'accuse d'être « venu pour le trahir », et n'attend qu'un conseil pour « lui faire une mauvaise compagnie. Le roi fait parler à tous ceux » qui peuvent le servir, n'épargne pas les promesses, fait « distribuer quinze mille écus d'or. » Les uns « vouloient sa prise rondement, sans cérémonie », sachant « qu'un si grand seigneur pris ne se délivre jamais. Je vis, dit Commynes, un homme prêt à partir » avec des lettres pour le duc de Normandie. « Toutefois ceci fut rompu. » Le duc passa trois nuits à se promener dans sa chambre, sans se dévêtir. Il recula devant une si éclatante extrémité; « le roi eut quelque ami qui l'avertit », et suivit avec anxiété les moindres incidents de cette tempête. Le duc vint; « la voix lui tremblait, tant il était ému; son geste et sa parole étaient âpres. » Le roi ne refusa rien; le traité de Saint-Maur fut remis en vigueur; mais au lieu de la Normandie, Charles de France dut recevoir la Champagne et la Brie. Bien plus, humiliation inouïe pour un roi et pour un allié! Louis consentit à suivre son vassal au siége de la ville qu'il avait soulevée. Jusqu'alors, il avait abandonné ses amis du Brabant; il dut prêter à leur ruine l'autorité de sa présence. Le traité fut envoyé en Bretagne (oct. 1468). Liége résista. Sachant le roi sous ses murs, elle espérait encore. Mais Louis était gardé; d'ailleurs il n'avait ni assez d'hommes pour s'enfermer utilement dans la ville bloquée, ni assez de chevalerie au cœur pour risquer une telle générosité. Il fit tout néanmoins pour retarder l'assaut. Liége fut surprise, pillée, rançonnée, brûlée comme Dinant; son peuple « mourut de faim, de froid et de sommeil. » (Com-



Maison dite de Tristan, à Tours. (Verdier et Catois.)

mynes.) Le roi était entré avec le vainqueur, qu'il loua « par derrière, et encore mieux » par devant. Le duc « fit quelque peu d'excuse de l'avoir amené là », et lui proposa d'ajouter au traité « un article en faveur » de quelques ennemis de la couronne: le roi en proposa « autant pour monseigneur de Nevers et de Croy. » C'était refuser avec esprit. Au moment de se quitter, le roi fit cette demande : « Si d'aventure mon frère ne se contentoit du partage que je lui baille pour l'amour de vous, que voudriez-vous que je fisse? — Le duc lui répondit, sans y penser : — Je m'en rapporte à vous deux. » Le roi se hâta de fuir avec cette réponse, dont il comptait bien se servir, et s'alla cacher à Tours, « honteux comme un renard qu'une poule aurait pris. » De fait, on parlait beaucoup à Paris du « Renard pris par le Loup » ; les corbeaux et les pies apprenaient à siffler « Peronne ». Cependant Louis ne perdit pas de temps; il surveillait les Armagnacs, s'alliait au roi de Castille, surprenait la trahison du cardinal Balue, et l'enfermait dans une cage de fer; il créait l'ordre de Saint-Michel, dont



Vue extérieure de la cage de fer où le cardinal de la Balue fut enfermé par ordre de Louis XI (¹).

les statuts étaient tout politiques, et dont le collier, excluant la Toison d'or, enchaînait au roi les chevaliers ou aggravait leur trahison (août 1469). Tandis qu'il assurait le Midi et l'intérieur pour rompre en toute sécurité le traité de Péronne, Charles le Téméraire travaillait, en Bretagne, à prévenir les résultats funestes que pourrait amener sa réponse imprudente; il pressait le frère du roi de réclamer la Champagne et la Brie, lui offrait la main de sa fille Marie et la Toison d'or. Mais Charles de France, qui, « en toutes choses, manié par autrui », bien qu'il fût âgé de vingt-cinq ans ou plus, recevait, par l'organe de son favori, les propositions du roi, le duché de Guyenne, l'ordre de Saint-Michel, l'espérance d'un mariage espagnol. Les deux frères se virent et s'embrassèrent au milieu d'un pont jeté sur la Sèvre (sept. 1469).

Le roi, aussi puissant que jamais, menaça la Bretagne, dont le duc venait de préférer la Toison au collier de Saint-Michel, fit chasser par Dammartin les Armagnacs qui appelaient les Anglais en Gascogne, et réunit leurs fiefs soit à la couronne, soit au duché de Guyenne; il fit vendre à Rouen des navires hollandais pris par la marine de Warwick, banni d'Angleterre; ressuscita le parti de Lancastre. Enfin il eut un fils (juin 1470). Les deux rivaux se rendaient défi pour défi : « Le roi vous offre paix et réparation; si vous ne voulez entendre raison et qu'il en advienne autrement, ce ne sera point de sa faute. — Nous autres *Portugais* (il l'était par sa mère), répondit le duc, lorsque nos amis se font amis de nos ennemis, nous les envoyons aux cent mille diables d'enfer. » (Cité par M. H. Martin.) Le roi, poussé par le comte de Saint-Pol, dont nous verrons les motifs; relevé à Tours, par les notables, « gens par lui nommés », des serments de Péronne; enhardi par le silence du duc de Guyenne, les troubles d'Angleterre, la force de ses armées et ses désirs de vengeance, fit ajourner le duc à Gand, « par un huissier du Parlement ». Chastellain raconte que l'huissier attendit la Saint-André, fête de la Toison, jour « où les chevaliers étoient en la gloire et solennité de leur état, pour se ruer à genoux devant le duc, le commandement en sa main. » Charles furieux, déconcerté, averti d'ailleurs par le duc de Bourbon, assemble à la hâte une armée; mais il n'arrive en Picardie que pour se voir prendre Roye, Montdidier, Amiens par Dammartin, Saint-Quentin par le connétable; il se replie sur Arras, écrit en France, en Angleterre, mais ne peut corrompre les généraux du roi; repasse la Somme, brûle Picquigni, échoue devant Amiens, enfin s'humilie et signe une trêve en avril 1471.

Le roi n'était pas aussi heureux partout. Il était vaincu en Angleterre dans la personne de Warwick, son allié; il avait irrité ses voisins du Midi;

(¹) On remarquera que les clous, dans chaque rangée perpendiculaire, sont au nombre de onze.

il était trahi par son frère. Jean de Calabre, qu'il avait lancé sur la Catalogne, ouvrait, par sa mort, les Pyrénées orientales au roi d'Aragon; le comte de Foix, tant flatté jadis, donnait une de ses filles au duc de Bretagne, et proposait l'autre au duc de Guyenne, qui redemandait « mademoiselle de Bourgogne ». Que le frère du roi se mariât au midi ou au nord, il n'en était pas moins funeste à Louis et à l'unité du territoire. Il semble que la naissance du Dauphin, qui l'exclut du trône, anime cet envieux impuissant. Il rétablit dans ses domaines le comte d'Armagnac, « contre le gré et volonté du roi », et le fait son lieutenant général; il veut élargir ses limites; il assemble des gens de guerre, « feignant de vouloir faire la guerre au roi. » (J. de Troyes.) Toute la politique du temps semble tourner autour de ce prince sans valeur; son mariage était la préoccupation des rois d'Angleterre et de France, qui l'entravaient; du connétable, qui le pressait. Saint-Pol, « alors ennemi capital du duc de Bourgogne », ami douteux de Louis XI, se réjouissait de donner un gendre à l'un, à l'autre un compétiteur. Il intriguait sans cesse autour des deux princes. Tantôt il offrait Saint-Quentin au duc, tantôt il le gardait pour le roi. Il pensait « les tenir tous deux en crainte; mais son entreprise étoit tres-dangereuse, car ils étoient trop grands, trop forts et trop habiles. » (Commynes.)

Le mariage de Marie de Bourgogne, fille de Charles, n'était qu'une chimère mise à tout propos en avant par lui; il l'offrait à tous ceux dont il voulait se servir, et se fût gardé de la donner. Moins il voulait de gendres, plus il en attirait; ses promesses couraient de Nicolas de Calabre, duc de Lorraine, dont il convoitait les États, à Philibert de Savoie, qu'il éloignait de son oncle Louis XI. Le duc de Guyenne faisait nombre. « Maximilien d'Autriche, roi des Romains, fils unique de l'empereur Frédéric, eut des lettres écrites de la main de la fille par le commandement du père, et un diamant. » C'était le plus favorisé; il attendit longtemps. Charles le Téméraire songeait « à tant de choses grandes qu'il n'avoit point le temps de vivre pour les mettre à fin; c'étoient des choses presque impossibles, car la moitié de l'Europe ne l'eût su contenter. Il étoit assez puissant de gens et d'argent, mais il n'avoit pas assez de sens et de malice pour conduire les entreprises. Le roi en sens le passoit trop : la fin l'a montré. » (Commynes.) Que rêvait donc le grand duc d'Occident? Une couronne d'abord, un empire belgique; puis la France, l'Allemagne, et le reste du monde.

Louis ne songeait qu'à son royaume. Il craignait les Anglais, les Bretons, et les deux Charles, son frère et son beau-frère; tantôt, comme ces derniers, il offrait sa fille, soit à Nicolas de Calabre, soit au duc de Guyenne; mais Marie de Bourgogne était une autre héritière que les princesses de France. Il aurait donné tout son royaume, comme il donnait s'entend, à son frère, et le titre de lieutenant général: le jeune ambitieux refusait le rôle de suppléant. Louis, toujours armé, toujours prudent, rattachait par mille ambassades les trêves aux trêves, semait la discorde chez ses ennemis, l'ordre chez les siens par de sages édits; il se livrait à mille pratiques dévotes, et se faisait nommer chanoine par le pape. Ce n'étaient, à Paris, qu'*Ave Maria* au coup de midi, processions et « prêchements solennels » (mai 1472). Louis XI demandait à la Vierge tout ce qui pouvait profiter au royaume. Le 28 mai, il put se croire exaucé, car le duc de Guyenne, fiévreux depuis huit mois, s'éteignait à Bordeaux. Le duc de Bourgogne apprit à la fois la fin du prince, et la rapide entrée de Louis XI dans la Rochelle et Bordeaux. « Fort désespéré de cette mort, il écrivit à plusieurs villes à la charge du roi, qu'il accusoit d'avoir empoisonné son jeune frère; à quoi profita peu, car rien ne s'en mut. » (Juillet 1472.)

« La paix finale se traitoit »; mais le duc, qui, jouant au plus fin avec le roi, avait depuis longtemps assemblé des troupes régulières et disciplinées comme celles de France, se jette à l'improviste sur la Picardie, emporte Nesle, la pille, la brûle. « Persévérant toujours en ses diableries, dit J. de Troyes, il entra tout à cheval dans l'église, où couloit un demi-pied de haut de sang, et joyeux devant tant de cadavres, et se signant, il se vante d'avoir avec lui de bons bouchers. » C'est de Roye qu'il lance contre Louis son manifeste. Il se dirige vers la Normandie, au-devant des Bretons; mais le roi les contenait en personne.

Dammartin, envoyé en Picardie pour soutenir et surveiller le connétable, trouve le duc devant Beauvais; le siége de cette ville est fameux par la bravoure des femmes, l'héroïsme de Jeanne Hachette, et aussi par la bonne tenue de la garnison. Des secours vinrent de Paris et d'Orléans même, et le duc attendit, pour tenter l'assaut (juillet 1472), qu'il y eût derrière les murs assez de gens pour « défendre la haie d'un champ ». Inquiété par Dammartin, harcelé sans relâche, il ravagea la Normandie, mais ne prit Eu et Saint-Valéry que pour les reperdre « dès qu'il eut le dos tourné », échoua devant Dieppe et Rouen, et ne trouva nulle part les Bretons. Il recula vers l'Artois, toujours menacé par les lieutenants du roi. Les Anglais cependant débarquaient en Bretagne; Armagnac mettait la Gascogne en feu, et surprenait à Lectoure le gouverneur de la Guyenne, Pierre de Beaujeu. C'était le moment de tenir la campagne; mais l'armée bourguignonne était épuisée.

Louis avait conduit habilement la guerre en Bretagne, pris plusieurs places, traité à Ancenis, non sans gagner le duc par des honneurs, des terres, de l'argent, et s'être attaché son favori Lescun. Commynes, le premier des historiens politiques, quittait dans le même temps le farouche destructeur de Dinant et de Nesle. Une trêve de quelques mois avec Charles le Téméraire mit fin aux ravages des deux partis dans la Bourgogne et la Champagne. Charles comprenait orgueilleusement dans

cette trève « jusqu'à sept rois », dont l'empereur et le roi d'Angleterre. Mais le triomphateur de Montlhéri et de Péronne était vaincu et rejeté derrière la Somme; l'armistice fut indéfiniment prorogé.

Cependant la lutte n'est pas interrompue; jusqu'ici, les deux rivaux se sont rencontrés parfois sur le champ de bataille ou dans les conféreces : ils ne se verront plus; s'ils se combattent, ce sera par leurs alliés; mais Louis éludera la descente anglaise, et Charles se précipitera tête baissée dans les Allemagnes (nov. 1472).

AMBITION ET CHUTE DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

Louis XI passa l'année 1473 à pacifier le Midi. Armagnac fut pris et tué dans Lectoure; il ne resta de vivant dans la ville « que la comtesse d'Armagnac et trois femmes, et trois ou quatre hommes. » (J. de Troyes.) Perpignan, soulevé par le roi d'Aragon qui s'y jeta, fut assiégé sans être repris; mais la garnison française resta toujours maîtresse du château. Des invasions de bandes bourguignonnes furent réprimées de côté et d'autre. Louis donna aux Bourbons la confiance qu'il



Étendard pris par Jeanne Hachette au siége de Beauvais, en 1472, conservé aux Archives de cette ville.

retirait aux Armagnacs et à Saint-Pol. Il maria sa fille Anne au sire de Beaujeu, et n'eut pas à s'en repentir. Sa seconde fille Jeanne fut fiancée au jeune duc d'Orléans, qu'il avait élevé près de lui. Il s'efforçait ainsi de fermer toute porte à la guerre civile.

Tandis que le roi de France apaisait et organisait ses États, le duc de Bourgogne troublait et étendait les siens. En 1469, il avait occupé la haute Alsace; en 1473, il mit la main sur le duché de Gueldre. Le duc Arnould avait été pris et maltraité par son fils Adolphe : « Il y avait quarante-quatre ans que son père était duc, disait cet ambitieux, il était bien temps qu'il y fût. » Commynes les vit « tous deux en la chambre du duc de Bourgogne, plusieurs fois, plaider leurs causes; et le bon homme vieux présenter le gage de bataille à son fils. » Cédant aux prières du pape et de l'empereur, Charles termina cette querelle impie par la séquestration du fils et la saisie des pays contestés (mai-juillet 1473).

Le duc « avoit le cœur très-élevé pour cette duché qu'il avoit jointe à sa crosse; il trouva goût en ces choses d'Allemagne : l'empereur étoit de très-petit cœur et enduroit tout pour ne dépenser rien.» (Commynes.) Cet empereur, Frédéric III, était le père de ce Maximilien qui avait reçu un diamant de Marie de Bourgogne; pour assurer le mariage de son fils, il consentit à couronner Charles à Trèves; le sceptre, les trônes, le nom du nouveau royaume, étaient déjà prêts. Mais Charles ne donnait pas clairement sa fille; sa cour fastueuse éclipsait les Allemands; bref, Frédéric III s'enfuit la veille de la cérémonie (oct. 1473). Louis XI n'était pas étranger à cette déconvenue; il avait activement dénoncé à l'empereur les vues de l'envahisseur sur la Lorraine.

Le roi et le duc, tout en prorogeant les trêves, se faisaient une guerre d'intrigue. Tous deux surveillaient et flattaient le connétable, soigneusement enfermé dans Saint-Quentin; tous deux entouraient le vieux René de Lorraine de caresses et de menaces; la Provence leur faisait envie, ils la serraient de près. L'un y voyait la frontière de son royaume, l'autre un des anneaux qui eussent joint la mer du Nord à la Méditerranée.

Ainsi avançait ce victorieux; une pierre se trouva sous son char, les Alpes. Dès 1470, il avait heurté

la Suisse. Son suppôt Hagenbach, tyran luxurieux et sanguinaire, bailli de Ferrette, gouverneur de l'Alsace engagée, en 1469, par Sigismond d'Autriche, inquiéta Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Berne. L'Ours de Berne murmura ; « Nous en ferons une fourrure », dit Hagenbach. Les Suisses, jusqu'alors alliés de la Bourgogne, se tournant alors vers Louis XI, sont accueillis, soudoyés, excités ; ils se rapprochent des Autrichiens, leurs ennemis. Qu'importent à Charles ces gardeurs de troupeaux? Il entre en maître à Nancy (déc. 1473), passe les Vosges et le Rhin avec une armée ; il est accompagné d'Hagenbach, dont il approuve la tyrannie, livre Brisach au pillage, ferme l'oreille aux plaintes des envoyés suisses, qu'il traîne à Dijon et renvoie sans réponse. Son discours aux États de Bourgogne le dévoile tout entier ; il rappelle que le duché fut jadis un royaume, et déclare « qu'il a en lui des choses qu'à lui seul appartient de savoir » (janvier 1474). Tandis que les Suisses, les villes libres, les évêques de Strasbourg et Bâle, se coalisent à Constance avec Sigismond d'Autriche, lui trouvent la somme nécessaire au rachat de l'Alsace, chassent les garnisons bourguignonnes, prennent, jugent et décapitent Pierre d'Hagenbach (mars-mai 1474), Charles le Téméraire fond sur l'électorat de Cologne, au nom d'un évêque justement dépossédé, et se dispose à punir l'Alsace. Des aides extraordinaires lui avaient permis de mettre sur pied une armée admirable, disciplinée comme les troupes de Louis XI, munie d'une artillerie puissante et d'une cavalerie lombarde que lui expédiaient ses amis de Savoie. Toutes ces forces furent concentrées devant Neuss, ville forte de l'électorat ; le frère d'Hagenbach et le maréchal de Bourgogne ravagèrent l'Alsace, mais Neuss résista ; l'armée allemande eut le temps de s'assembler et de grossir chaque jour ; l'empereur y vint lui-même. L'Alsace appela son alliée des montagnes, et le défi de la Suisse fut porté au duc devant Neuss ; il y reçut bientôt aussi celui de René de Vaudemont, duc de Lorraine, et après avoir perdu son armée dans un siége d'un an de durée, il quitta Neuss au moment de la prendre (juin 1475).

La démence obstinée de Charles allait croissant ; il haïssait la France, l'Allemagne, la Suisse, qui lui faisaient obstacle, ses douteux alliés, et jusqu'à ses peuples qui gémissaient.

TRAITÉ DE PÉQUIGNI.

Appelé par le duc de Bourgogne et par le connétable, Édouard IV avait enfin assemblé l'armée que le Parlement lui avait votée avec enthousiasme ; il débarque en trois semaines à Calais. Louis était assez inquiet : la Bretagne, l'Aragon, peut-être le duc de Bourbon, étaient du complot ; mais la duplicité du connétable et l'insuffisance de l'armée bourguignonne le rassuraient. Il reçut, l'or en main, le défi d'Édouard IV, et lui renvoya gagné son hérant Jarretière ; il lui fit dire à Calais de se défier de Saint-Pol, qui ne voulait « que vivre en ses dissimulations, en entretenir chacun et faire son profit. » (Commynes.)

Édouard, trompé par son beau-frère, qui n'avait pas d'armée, par Saint-Pol, par le duc de Bretagne qui refusait de lui livrer un prétendant de Lancastre, regrettait l'Angleterre. Il eût si bien employé à ses plaisirs l'argent de la campagne! « Le Parlement, dit Commynes, accorde libéralement des aides pour passer en France ; et c'est une pratique des rois quand ils veulent amasser de l'argent, que faire semblant d'aller en France ; ils font un payement de trois mois et rompent leur armée, et s'en retournent à l'hôtel, et ils ont reçu de l'argent pour un an. Ce roi Édouard étoit] tout plein de cette pratique, et souvent le fit. » Il accepta de Louis XI un remboursement. Il n'était rien que Louis ne fût disposé à lui donner, sauf des terres. L'argent français plut aux lords comme au roi. Ni les fallacieuses avances de Saint-Pol, ni la colère de Charles le Téméraire, ni les représentations de Glocester, ne purent arrêter les négociations, qui finirent par le traité de Péquigni-sur-Somme (août 1475). Les deux rois se virent à Amiens, non sans précautions et barrières, et barreaux qui permettaient à peine de « passer le bras à son aise ; ils s'embrassèrent entre les trous... et jurèrent tous deux la trêve de neuf ans, le mariage de leurs enfants. »

Charles le Téméraire refusa d'abord d'être compris dans la paix ; mais il avait tant à se venger en Suisse qu'il céda en septembre. Le roi lui rendait beaucoup, lui promettait plus, et ne lui demandait en retour que le connétable.

Saint-Pol, voyant le roi sortir d'embarras qu'il lui avait suscités, lui proposa d'abord « de détrousser le roi d'Angleterre, et de réduire le duc. » Mais des lettres où le roi lui mandait qu'il avait bien besoin « d'une tête comme la sienne » le décidèrent à se jeter dans les bras du duc de Bourgogne ; il y resta peu. Des ennemis intimes qui avaient charge de le garder le livrèrent au roi. Les preuves de ses machinations ne manquaient pas ; il fut condamné justement comme criminel de lèse-majesté (décembre 1475).

« Que dirons-nous ici de Fortune? Cet homme étoit situé aux confins de ces deux princes ennemis, avoit en ses mains de fortes places et, depuis douze ans passés, quatre cents hommes d'armes bien payés. Il étoit sage et vaillant chevalier, et qui avoit beaucoup vu. Il avoit cueilli grand argent comptant. Oncle et beau-frère de rois, parent d'empereurs, il fut décapité hardiment... Il faut bien dire que cette tromperesse Fortune l'avoit regardé de son mauvais visage ; mais, pour mieux dire, il faut répondre que Fortune n'est rien, fors seulement une fiction poétique! » (Commynes.)

GRANSON, MORAT, NANCI.

Quelques conseillers de Louis XI s'étonnaient des trêves sans nombre qu'il accordait à son en-

nemi; « mais faute d'expérience et de vue, ils n'entendaient point cette matière. » D'autres disaient plus sagement : « Le duc n'est pas homme à se



Tabar de héraut d'armes trouvé sur le champ de bataille de Granson, et conservé dans la cathédrale de Berne. (Album Dusommerard.)

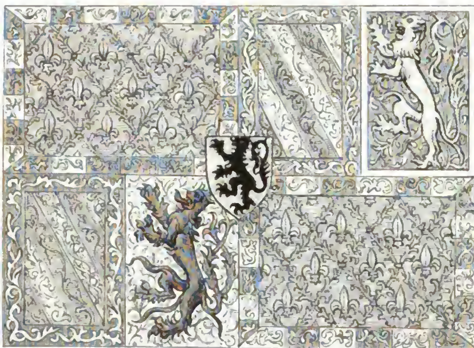
soûler d'une entreprise (car plus il était embrouillé et plus il s'embrouillait) »; la meilleure vengeance est « de le laisser faire et se heurter contre ces Allemagnes (chose si grande et si puissante qu'il est presque incroyable). » Ce fut l'avis du roi : aussi lui donna-t-il tout ce qu'il demandait, Saint-Quentin, les dépouilles du connétable. Les Lorrains, les Suisses furent hautement délaissés, livrés au conquérant, mais sourdement agités. Charles ne sentait pas le piége trembler sous lui.

Il occupe la Lorraine, prend Nanci le 30 novembre, et veut cet hiver même châtier les Suisses.



Fragment de tapisserie (couronne ducale) trouvé sur le champ de bataille de Granson, et conservé dans la cathédrale de Berne. (Album Dusommerard.)

Il part de Nanci le 11 janvier, trainant à sa suite une riche et puissante armée, et, l'on ne sait pourquoi, les trésors de son père. Ses sujets redoutaient son retour; il leur fit des adieux terribles : « C'est la dernière fois, dit-il, que je proposerai mes demandes, au lieu de faire connaître mes volontés. » Il part donc, et tombe sur une petite place nommée Granson, occupée par les Suisses; le château est pris par trahison, ses défenseurs noyés ou pendus. « Il n'étoit si dur cœur qui ne dût avoir pitié de regarder les pauvres hommes pendus aux branches

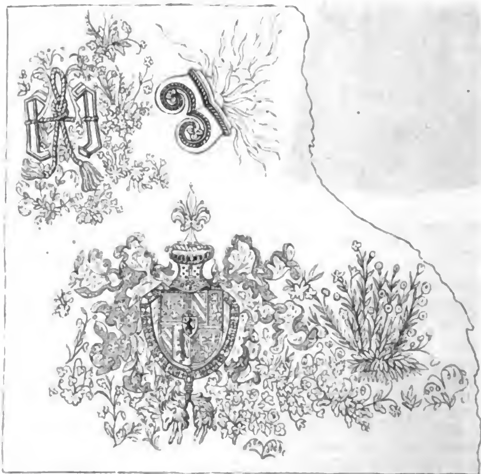


Étendard du duc de Bourgogne trouvé dans sa tente, sur le champ de bataille de Granson, et conservé dans la cathédrale de Berne. (Album Dusommerard.)

des arbres, en telle multitude qu'elles rompoient et tomboient sur la terre avec les hommes à demi morts, qui piteusement par de cruels satellites étoient mutilés! » (Molinet.) Les cantons lancent

aussitôt vingt mille montagnards formidables; le duc, quittant une excellente position, marche au-devant d'eux. Les longues piques suisses mettaient les montagnards hors d'atteinte, et leur frayaient un passage. Les hommes d'Uri et d'Unterwald, tombant soudain, au son des cornes d'aurochs, sur le flanc des ennemis, décidèrent la victoire. Les Suisses pillèrent les trésors de la maison de Bourgogne, sans en connaître la valeur, et c'est tout au plus s'ils ne laissèrent pas à terre, comme des cailloux, deux diamants illustres, le *Sanci,* et un autre plus beau qui orne aujourd'hui la tiare papale (2 mars 1476).

Le roi, qui avait « maints messagers par le pays », et qui lui-même se tenait à Lyon, « fut bientôt averti de ce qui était advenu »; il en profita. « Après la bataille de Granson, le duc de Milan, le roi René de Sicile, la duchesse de Savoie et autres, abandonnèrent l'alliance du duc de Bourgogne. » Le roi accueillit avec bienveillance l'ambassadeur de Charles; répondit avec hauteur au duc de Milan qui lui envoyait de l'argent; pensionna le roi René,



Fragments d'étendard trouvés dans la tente de Charles le Téméraire, sur le champ de bataille de Granson, et conservés dans la cathédrale de Berne. (Album Dusommerard.)

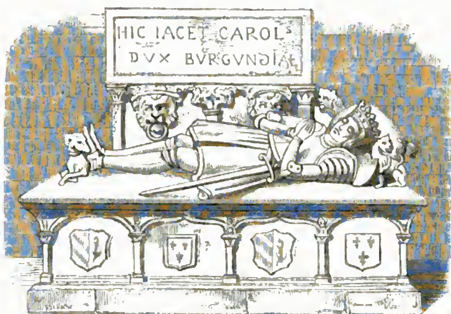
et lui rendit l'Anjou et le Barrois, précédemment confisqués; pardonna à sa sœur de Savoie; enfin combla de présents les envoyés suisses.

Charles avait perdu beaucoup en bijoux et en armes, peu en hommes. Quelques cloches fondues le remirent en état d'assiéger en juin la ville de Morat, qui protégeait Berne. La vigoureuse résistance de Morat donna le temps aux Suisses dispersés après Granson de se rallier; l'Alsace et la Souabe envoyèrent leur contingent. René, duc de Lorraine, qui s'était réfugié à la cour de France, vint rejoindre ses amis. Les confédérés avaient une armée au moins aussi puissante que Charles; ils attaquèrent vivement aux cris de « Granson! Granson! » et furent encore victorieux. Le combat avait été cruel; les troupes bourguignonnes s'étaient fait tuer avec acharnement; et Charles de Bourgogne, chassé jusque de son parc d'artillerie, humilié, égaré, fou de douleur, s'enfuit tout d'une traite à quinze lieues. Il resta deux mois comme un homme foudroyé. « Il laissa croître sa barbe, disant qu'il ne seroit pas déshonoré, s'il n'avoit vu les Suisses face à face » (Molinet); la tristesse changea son tempérament; lui, qui d'ordinaire « mangeoit de la conserve de rose pour rafraîchir l'ardeur de son sang, dut boire le vin bien fort sans eau », et se faire appliquer des ventouses sur le cœur. « Il étoit terrible à ses gens; nul n'osoit lui donner conseil ». Ses amis étaient refroidis, ses sujets murmuraient, ses ennemis levaient la tête; « il avoit perdu deux si grosses batailles! »

Quand les Suisses eurent reçu de Louis XI des

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

offres et des honneurs nouveaux, quand René eut séduit toute la Lorraine et repris toutes les villes de son duché, Charles tenta de reconquérir Nanci. Son armée était faible, et composée d'étrangers ou de traîtres; la ville tint deux mois. Les cantons fournirent au duc de Lorraine vingt mille hommes qui écrasèrent devant Nanci les restes de Granson et de Morat (janvier 1477). Charles avait disparu dans la mêlée. Son cadavre fut, le lendemain, retrouvé par un de ses pages, lavé, et déposé sur une table dans une chambre tendue de velours noir. René de Lorraine vint le voir; « il était vêtu de deuil, et avait une grande barbe d'or, en mémoire des anciens preux. » Le vainqueur, prenant la main



Tombeau de Charles le Téméraire, à Saint-Georges de Nanci (détruit en 1717). — Voy. les *Mémoires de la Société d'archéologie de Lorraine*, t. Ier.

du mort, lui dit : « Votre âme ait Dieu ! vous nous avez fait maints maux et douleurs. » Il lui jeta l'eau bénite et lui rendit les derniers honneurs.

DERNIERS GAINS DE LOUIS XI.

Charles le Hardi, le Terrible et surtout le Téméraire, ne laissait après lui que cette fille tant promise et toujours gardée. Parmi les prétendants à sa main, le Dauphin de France était un des derniers en date; il était né en 1470. Cependant Louis XI, déjà parrain, tuteur et baillistre de la princesse, ne désespérait pas d'être son beau-père. Au moins « essayerait-il de lui faire épouser quelque jeune seigneur du royaume. » Mais il eût pu, en attendant un mariage selon ses vœux, perdre l'occasion de compléter la France. Il mit donc tout d'abord la main sur la Bourgogne et la Picardie; mais sa main, plus large que son droit, saisit même, en se refermant, la Franche-Comté d'une part, le Hainaut, l'Artois de l'autre. Les prétextes, les agents, les moyens, ne lui manquaient pas : en Bourgogne, c'était la loi salique, l'armée du sire de Craon et du prince d'Orange; en Picardie, en Artois, les traités, l'amiral, Commynes, le roi en personne; ailleurs, la garde noble et Dammartin; partout des raisons suffisantes.

Marie de Bourgogne, qui n'était plus que mademoiselle de Flandres, était à Gand, au milieu d'un peuple qui détestait son père et dès longtemps la traitait en otage. Elle fit un pas vers Louis XI dans une lettre qu'elle lui fit porter par Hugonnet et Humbercourt, deux fidèles conseillers de son père. Louis dédaignait l'hommage féodal et le redoutait; il aimait mieux tenir par ses mains que par autrui. Il dit aux ambassadeurs qu'il désirait unir son fils et sa filleule, et leur demanda Arras pour grossir la dot qu'il prenait d'abord. La partie d'Arras qu'on nommait la Cité lui fut donc livrée. Avançant toujours, il prit Boulogne, que, dans sa joie, il voua à la Vierge. La Flandre s'émut; elle envoya demander une trêve, et offrit la main de la duchesse. Mais plus Louis avançait dans la dot, plus il s'éloignait du mariage. Que répondre aux députés qui l'assuraient du consentement, de l'obéissance de Marie? Elle ne gouverne que par les États, disaient-ils. Tout à coup une combinaison diabolique tenta le roi. Il fit voir aux ambassadeurs que la duchesse se conduisait par le conseil de personnages tout opposés aux États; il leur remit la lettre apportée par Humbercourt.

Marie fut réprimandée par les Gantois, nia, fut convaincue de duplicité par sa propre signature; ses ministres furent saisis. En vain elle essaya de leur nommer des juges; en vain elle pleura devant le peuple. Ses courageuses prières ne produisirent qu'une émotion passagère; et ses amis, Hugonnet et Humbercourt, accusés de complicité avec les despotes ennemis du pays, furent décapités.

Louis XI espérait mieux. Qu'espérait-il? Sans

doute une sédition qui eût constitué la Flandre en déshérence et l'eût livrée à sa protection. Vilaine pensée, et qui porta malheur à la France; car Marie, échappée au piége, se hâta d'épouser Maximilien par procuration. Elle était depuis longtemps plus engagée avec lui qu'avec tout autre; il fit valoir le diamant qu'il avait jadis reçu d'elle, fut agréé sans délai (avril) et marié le 18 août 1477. Ainsi se préparait la grandeur de Charles-Quint.

Louis se sentait plus que jamais entouré d'ennemis. Le procès de Nemours, que venait de clore une exécution capitale (4 août), lui avait appris que ses plus proches l'avaient trahi et le trahissaient encore.

Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, ancien ami du roi, comblé par lui de biens et de faveurs iniques, complice du duc de Bretagne, du comte d'Armagnac, du connétable, accablé de pardons, violateur de tous ses serments, enfin incorrigible ingrat, fut « étroitement gêhenné » dans une cage de fer (1476-1477), condamné à mort par un arrêt solennel du Parlement, et exécuté à Paris.



Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne. — Miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal (*Mémoires pour servir à l'Histoire des ducs de Bourgogne*, J. du Tilliot).

La guerre continua contre la Flandre, mais sans vigueur. Louis n'y eut pas toujours l'avantage; ses généraux furent battus à Guinegate, et il se vit forcé d'abandonner le Hainaut, toutefois en restant maître des Bourgognes, de la Picardie et de l'Artois.

Il ne craignait rien du côté des Anglais, auxquels il fournissait de l'argent. Lord Hastings, gouverneur de Calais, était son pensionnaire, comme Édouard IV. Il achetait les Suisses, et gorgeait d'or les Bourguignons, hommes et femmes. Il tenait donc enfin cette France arrondie et complète dont il écrivait : « Je n'ai d'autre paradis en mon imagination! »

Cependant il lui manquait encore l'héritage de la maison d'Anjou. Mais il avait marié son oncle le roi René. Bientôt la mort et le testament de ce vieillard (juillet 1480), puis de Charles du Maine son successeur (déc. 1481), livrèrent à Louis l'Anjou, la Provence et le Barrois. René de Lorraine s'oppose en vain; Marguerite d'Anjou, délivrée par le traité de Péquigni, avait payé le roi par une donation entre-vifs de tous ses droits. Quant à la Bretagne, elle était réservée à Charles VIII; mais Louis préparait la voie à son fils : il gagnait l'un après l'autre les Bretons influents, Tannegui du Châtel, les Rohan, les Laval.

La paix avec Maximilien et les Flamands fut signée en décembre 1482. Elle eut pour gage le mariage projeté entre le Dauphin Charles, fils de Louis, et Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne, et pour condition

la confirmation des conquêtes de Louis XI. Seulement, l'Artois et la Franche-Comté ne furent gardés par la France qu'à titre précaire et comme dot de la jeune princesse, âgée de trois ans. La précieuse héritière fut solennellement reçue à Paris. Le roi d'Angleterre, dont la fille portait depuis sept ans le titre de Dauphine, fut sensible à l'affront; mais la mort l'arrêta dans sa vengeance.

Les triomphes chèrement achetés, les angoisses d'une autorité souvent menacée, avaient vieilli Louis XI. En 1481, il avait eu une attaque d'apoplexie; sa santé ne se remit pas. L'idée de la mort le glaçait de terreur et lui inspirait des monomanies superstitieuses. Il ne voyait autour de lui que des ennemis; la vue du Dauphin, son successeur, lui était cruelle, et il le faisait élever hors de sa présence, au château d'Amboise.

Quelquefois il réunissait son armée et son artillerie « dans une grande plaine, pour se donner le spectacle de sa puissance, et il s'en revenoit bien content », dit J. de Troyes. Tantôt il entreprenait des pèlerinages, toujours armés; tantôt « il faisoit venir grand nombre de joueurs de bas et doux instruments, entre autres plusieurs bergers du Poitou, qui souvent jouèrent devant son logis » pour l'amuser et l'empêcher de dormir. Ou bien il attirait une foule « de bigots, bigottes, hermites et saintes créatures », François de Paul fut du nombre, « pour prier sans cesse, afin qu'il ne mourût point et que Dieu le laissât encore vivre. »

Entendant, un jour, un prédicateur parler du salut de l'âme et du corps : « Que le saint, dit-il, nous octroie la santé du corps, sans l'importuner de tant de choses à la fois. » Son vrai maître, à la fin de sa vie, fut son médecin Coittier, qui lui faisait de « terribles et merveilleuses médecines »; cet homme, qui tenait son malade par des alternatives d'espoir et de crainte, reçut en cinq mois cinquante-quatre mille écus comptant.

Louis XI essayait en vain de reculer devant la mort; s'il l'avait lâchement attendue, il la subit avec courage. Il mourut (30 août 1483) « en grande santé de sens et d'entendement et en bonne mémoire ».

Ainsi disparut cet esprit puissant. Il laissa la renommée d'un roi perfide, sanguinaire, cruel, avide, détesté. La réaction féodale qui suivit sa mort accueillit et propagea ces jugements défavorables; mais si le peuple eût pu comprendre et parler, il eût dit que Louis XI l'avait aimé et qu'il avait courageusement travaillé pour la grandeur de la France.

CHARLES VIII. — ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1484.

La mort de Louis XI sembla une délivrance pour le pays tout entier. Les petits seigneurs, comme les princes, crurent au retour des beaux temps de la féodalité; de toutes parts s'élevèrent les réclamations contre l'œuvre du dernier règne. Le duc de Lorraine, le duc d'Autriche, le comte du Perche, le comte de Bresse Philippe de Savoie, le prince d'Orange, les comtes d'Armagnac, demandèrent à grands cris des restitutions; les princes du sang se partagèrent les pensions et les gouvernements; enfin le peuple, incapable de saisir les vues du vieux roi, applaudit aux vengeances exercées contre ses vulgaires favoris. Jean Doyat fut banni, après avoir eu la langue percée et les oreilles coupées; le médecin Coittier fut exilé et frappé d'une amende de cinquante mille écus; le fameux Olivier le Daim fut pendu.

Au milieu de ce débordement de tous les instincts que la vigueur de Louis XI avait comprimés, le nouveau roi ne pouvait rien. C'était un enfant de treize ans et deux mois, petit, chétif, ayant de larges épaules sur un corps grêle, une grosse tête et une médiocre intelligence. Il avait pour protecteur sa sœur aînée, Anne de France, plus âgée que lui de neuf ans, mariée à Pierre de Beaujeu, prince de la maison de Bourbon, et qui avait hérité de quelques parties du génie de son père. Louis XI faisait grand cas de sa fille Anne : « C'est la moins folle femme du monde, disait-il, car de sage il n'y en a point. » Et il l'avait spécialement désignée pour prendre soin de l'éducation et de la santé de son frère. Cependant le duc de Beaujeu était trop loin du trône pour oser ouvertement s'emparer du gouvernement; le vieux duc de Bourbon, et surtout le duc Louis d'Orléans, plus rapprochés du pouvoir par la naissance, ne l'osaient pas davantage. La royauté nouvelle avait besoin de subsides. On convint, par un commun accord, de réunir, pour le mois de janvier 1484, une assemblée des États généraux.

Un témoin oculaire, Jean Masselin, official de l'église de Rouen, nous a conservé le journal de ces États. Ils s'ouvrirent à Tours le 15 janvier, dans la grande salle de l'archevêché. Le jeune roi siégeait sur son trône, entouré des princes de sa famille et des pairs ecclésiastiques, ayant à sa droite le duc de Bourbon, connétable de France; à sa gauche, le chancelier Guill. de Rochefort, et debout derrière lui, une vingtaine de grands seigneurs. En face, sur un parquet moins élevé, étaient deux bancs formant un large demi-cercle, et occupés, le premier, par les prélats et les chevaliers, le second, par les simples prêtres et les gens du tiers état. Ces derniers n'étaient plus seulement les délégués des communes et des bonnes villes; ils tenaient en main leurs cahiers de *doléances*, c'est-à-dire de réclamations rédigées par écrit, que les simples paroisses rurales avaient contribué à former, aussi bien que les villes. Les paysans venaient, à leur tour, de faire leur premier pas dans l'exercice des droits politiques.

Le chancelier fit l'ouverture des délibérations en prenant la parole au nom du roi. Dans une longue harangue pleine de citations tirées de l'histoire romaine, il exposa les bonnes intentions du jeune prince, les projets d'économie qu'on formait pour lui, les efforts déjà commencés pour alléger les

fardeaux qui pesaient sur le peuple, le renvoi des gardes suisses, au nombre de six mille, qu'entretenait à grands frais le feu roi; enfin l'intention où l'on était de subvenir désormais aux dépenses personnelles du prince avec les revenus de son domaine; mais aussi la nécessité qui l'obligeait, pour les dépenses relatives à la garde et à la sûreté du royaume, de recourir aux impôts. Quand les États, dit-il en terminant, auront pourvu à ce dernier point, le roi prêtera l'oreille à leurs cahiers et doléances, et réformera les abus en suivant les préceptes de la justice, « et en lui donnant pour compagnes des vertus toutes belles et royales : la gravité, la majesté, la tempérance, la constance, la circonspection; et n'y manqueront pas la continence, la vérité la patience, la science, la pureté de la conscience, et le sacré collége des autres vertus. »

L'assemblée, présidée par l'abbé du monastère de Saint-Denys, un des élus de Paris, se partagea en six nations ou bureaux : 1° la France (comprenant Ile-de-France, Picardie, Champagne, Orléanais, Nivernais); 2° la Bourgogne; 3° la Normandie; 4° la Guyenne et Gascogne; 5° le Languedoc, avec le Roussillon, la Provence et le Dauphiné; 6° la Langue d'*oui*, comprenant la Touraine, Berri, Auvergne, Saintonge et Lyonnais. La première question qui s'offrit au début des délibérations fut celle de la formation du conseil du roi, par lequel se décidaient toutes les grandes affaires. Les princes l'avaient composé de leurs propres personnes et s'étaient adjoint quinze des anciens conseillers de Louis XI. L'abbé de Saint-Denys proposa que les États fissent choix dans leur sein même de neuf conseillers nouveaux. Mais des réclamations s'élevèrent. « Quelques-uns opinaient que l'autorité suprême du royaume était échue aux États; qu'ils ne devaient recourir aux supplications que pour la forme », et que par eux devait être institué le conseil tout entier. Les partisans des princes s'écrièrent aussitôt que les États n'avaient aucun droit à s'immiscer dans le gouvernement, et ne devaient s'occuper que de la levée des impôts; que quand le roi ne pouvait exercer sa propre volonté, le pouvoir appartenant à la famille royale, c'était aux princes du sang que devait être remis le soin de la « chose publique ». Alors se leva un orateur dont les paroles durent faire une impression profonde. C'était un seigneur bourguignon, Philippe Pot, sire de la Roche, homme puissant dans sa province, et qui parla comme un républicain des temps antiques.


Portrait de Charles VIII en costume d'empereur d'Orient. — D'après Gaignières.

« Comme l'histoire le raconte, dit-il, et comme je l'ai appris de mes pères, le peuple souverain créa, dans l'origine, des rois par son suffrage, et il préféra particulièrement les hommes qui surpassaient les autres en vertu et en habileté. En effet, chaque peuple a élu un roi pour son utilité. Les princes sont nos princes, non afin de s'enrichir aux dépens du peuple, mais pour, oubliant leurs inté-

rêts, l'enrichir et le faire prospérer du bien au mieux. S'ils font quelquefois le contraire, certes ils sont tyrans et méchants pasteurs qui, mangeant eux-mêmes leurs brebis, acquièrent les mœurs et méritent le nom de loups plutôt que de bergers. Il importe donc extrêmement au peuple quelle loi, quel chef le dirigent; car si le roi est bon, le peuple est bon; s'il est mauvais, le peuple est pauvre et dégradé. Les flatteurs seuls attribuent la souveraineté au prince. N'avons-nous pas lu souvent que l'État est la chose publique? La chose publique n'est que la chose du peuple; c'est lui qui l'a confiée aux rois. Ceux qui l'ont possédée de toute autre manière n'ont pu être réputés que des tyrans ou des usurpateurs du bien d'autrui. Il est évident que notre roi ne peut gouverner la chose publique par lui-même; mais elle ne doit point revenir aux princes : elle appartient à tous. C'est au peuple qui l'a donnée que la chose du peuple doit revevenir; et j'appelle peuple, non point la populace ou seulement les sujets du royaume, mais les hommes de tous états, même les princes. » Ce discours était-il l'énergique expression d'une conviction forte et sincère, ou n'était-ce qu'une manœuvre dirigée contre le duc d'Orléans, ou bien encore n'était-ce qu'une vaine réthorique? On l'ignore; l'assemblée passa outre; mais de telles vérités ne sont pas impunément jetées au vent.

Le résultat de la discussion fut que le conseil du roi se composerait des princes ses parents, des anciens conseillers de son père et de douze personnes choisies par l'assemblée parmi ses membres. On s'en remit d'ailleurs de toutes les affaires au roi, pourvu qu'il agit de l'avis de ce conseil qu'il devait présider. A son défaut, la présidence et le pouvoir exécutif qu'elle conférait devaient appartenir au duc d'Orléans, après lui au duc de Bourbon, puis au sire de Beaujeu; les autres princes du sang avaient seulement place au conseil et voix délibérative.

On lut ensuite les cahiers des remontrances; ils étaient surtout relatifs aux choses ecclésiastiques, à la noblesse, au commun des villes et des campagnes, à la justice et à la marchandise, c'est-à-dire au commerce. En ce qui touchait l'Église, on réclamait la stricte observance de la Pragmatique sanction, qui mettait obstacle aux exactions papales. Les gentilshommes réclamaient contre la fréquence des convocations militaires; ils voulaient qu'on n'assemblât plus le ban et l'arrière-ban sans leur payer « raisonnablement leurs gages », et qu'on ne confiât plus à des mercenaires et à des officiers étrangers, comme avait fait Louis XI, la garde des places importantes. Les plaintes du commun portaient sur la lourdeur des impôts et la misère du peuple, « jadis nommé Franc et maintenant de pire condition que le serf ». La rapacité de l'Église excitait surtout ses récriminations; il demandait encore la révocation des aliénations du domaine faites par Louis XI, la diminution des gages des officiers royaux, la réduction de la gendarmerie à l'état où elle était du temps de Charles VII, l'abolition des jugements expéditifs qui prononçaient militairement sur le sort des soldats sans les garanties des tribunaux ordinaires, la séparation des attributions judiciaires et administratives que cumulaient les baillis et sénéchaux, l'achèvement des coutumes, dont la rédaction avait été ordonnée dès l'an 1451, l'abolition des travers et péages qui gênaient le commerce, le bon entretien des ponts et chaussées publics. Enfin les États généraux terminaient par leur demande habituelle et la plus instante de toutes : ils déclaraient que le roi devait, pour le bien et la réformation du royaume, les convoquer régulièrement de deux en deux années.

Les cahiers furent portés au conseil du roi pour y être l'objet d'un de ces longs examens qui se réduisaient ordinairement à d'inutiles paroles, et il ne resta plus à délibérer que sur la levée des nouveaux subsides. L'assemblée demanda un état des recettes et des dépenses publiques, afin de pouvoir juger des besoins auxquels elle avait à satisfaire. La cour et les généraux des finances fournirent des comptes dont la fausseté était manifeste. La Normandie, par exemple, y était portée comme fournissant 50 000 livres, et elle en payait 600 000.



Monnaie de Charles VIII. — Argent; gros de Pise.

Il fallut se contenter de ces indications mensongères; mais l'assemblée ne vota que 1 200 000 livres (environ 6 000 000 de francs) pour l'année courante et autant pour l'année d'après, plus 300 000 livres accordées au roi pour droit de joyeux avénement. Elle confia à une commission de dix-huit députés, trois par nation, le soin de poursuivre auprès du conseil la vaine discussion des cahiers, et se sépara (le 15 mars) sans être arrivée à d'autre résutat; mais c'était véritablement quelque chose que de mettre en mouvement des idées de réforme et des maximes républicaines.

ANNE DE BEAUJEU.

Les États n'avaient attribué à la fille aînée de Louis XI aucune place au pouvoir. Ils s'étaient bornés à la confirmer avec son mari dans « le gouvernement de la personne du roi, tant qu'il seroit jeune, en suivant la volonté du feu roi Loys. » Anne de Beaujeu, maîtresse de cet enfant qui la craignait, et non moins maîtresse des volontés de son mari, homme débonnaire, indolent et borné,

montra bientôt ce dont elle était capable. « Fine femme et déliée », comme dit Brantôme, elle fit agir et parler son frère à son gré. Charles VIII présida régulièrement le conseil, de manière à écarter le duc d'Orléans; le duc d'Orléans dégoûté, le duc de Bourbon retenu par ses infirmités, Charles laissait ordinairement la place au sire de Beaujeu. Dès lors le conseil était entièrement entre les mains de « Madame », qui disposait à son gré des finances, des grâces, des fonctions, de toutes les ressources de l'État, et laissait les princes complétement effacés. Louis d'Orléans, jeune, brillant, ami de la guerre, des tournois, des galanteries chevaleresques, excité d'ailleurs par l'ambition de ses cousins les comtes d'Angoulême et de Dunois, ne pouvait se résigner longtemps à cette usurpation. Ses amis et lui, après s'être répandus en protestations, après avoir invité sans aucun fruit les bonnes villes et le Parlement à faire mieux respecter la volonté des États, se jetèrent dans les intrigues et cherchèrent à renouer une ligue féodale semblable à la ligue du bien public.

Leur point d'appui était en Bretagne, auprès du duc François II, le seul haut baron de France qui jouit encore du plein exercice de la souveraineté féodale; ils excitèrent, à l'intérieur du royaume, tous ceux qu'ils pouvaient rattacher à leur cause, surtout les seigneurs de Foix, d'Albret, de Comminges; au dehors, le duc de Lorraine, le duc de Savoie, le roi d'Angleterre, le duc d'Autriche Maximilien; et ils prirent les armes (1485). Anne de Beaujeu fit face à tous ses ennemis. Contre Maximilien, elle fit alliance avec les Flamands révoltés, et leur envoya le sire d'Esquerdes à la tête d'une armée; contre le roi d'Angleterre, Richard III, elle aida un prétendant, Henri Tudor, comte de Richemond, qui devint Henri VII; elle fit alliance avec une partie de la noblesse bretonne qui s'agitait sous le duc François; elle apaisa le duc de Lorraine, acheta le comte d'Angoulême, et, comblant les vœux de son frère, dont la jeune tête était remplie déjà de rêveries chevaleresques, elle le mit à la tête des troupes royales et l'envoya menacer le Midi. Personne n'osa tenter la moindre résistance, et tout se soumit au seul nom du roi. Le duc d'Orléans et les partisans qui lui restaient ne trouvèrent de retraite qu'en Bretagne.

Mais l'armée royale, toujours conduite par Charles et par le capitaine auquel sa sœur l'avait confié, le sire de la Trémouille, jeune guerrier de vingt-sept ans déjà célèbre, se hâta de prendre le même chemin; et la lutte commençait à prendre un caractère sérieux. La fille de Louis XI voyait la nécessité d'écraser dans son dernier refuge cette aristocratie toujours insatiable et menaçante; le parti aristocratique sentait venir l'heure de ses derniers combats. Le duc de Bretagne, quoique mal soutenu de ses sujets, résolut de ne point faillir à son rôle. Il arma, et chercha des alliés en offrant de tous côtés la main d'Anne de Bretagne, sa fille. Il lui vint quinze cents lansquenets envoyés par l'un des prétendants, Maximilien d'Autriche, déjà veuf de Marie de Bourgogne, quelques milliers de soldats anglais ou gascons, et l'armée bretonne se trouva presque égale à celle des Français, qui comptait douze mille hommes. L'armée bretonne avait pour chef le duc d'Orléans; elle se porta bravement à la rencontre de l'ennemi, qu'elle joignit à Saint-Aubin-du-Cormier; mais elle fut entièrement défaite. On se battit avec un acharnement extrême; le tiers des Bretons demeura sur le terrain; un autre tiers resta entre les mains du vainqueur; le duc d'Orléans était au nombre des prisonniers (22 juillet 1488). La Bretagne entière fut bientôt à la discrétion de l'armée royale, et le duc François se trouva contraint de signer, le 20 août, un traité par lequel il s'engageait à faire sortir de ses États et à ne jamais recevoir à l'avenir les ennemis du roi de France, à ne marier sa fille que du consentement du roi, et à remettre, en garantie de ses promesses, les quatre principales places de son duché.

Trois semaines après, le duc François II n'était plus. Le mariage de sa fille devait décider la question de savoir si la Bretagne continuerait quelque temps encore de faire obstacle à la royauté absolue au nom des principes féodaux, ou si elle allait compléter de suite le grand corps uni et compacte de la monarchie française. L'Angleterre, l'Autriche, l'Aragon, savaient combien il importait pour elles que la Bretagne conservât son indépendance; mais elles voyaient, en même temps, qu'il eût fallu d'immenses efforts pour la disputer à la France, et elles se bornèrent à quelques vaines démonstrations, à l'envoi de quelques troupes insuffisantes. Dans la Bretagne même régnait l'anarchie; les soldats étrangers ravageaient la contrée; les Français avaient repris l'offensive à la mort du duc, et tous les partis déchiraient cette malheureuse province. Par l'influence du comte de Dunois, l'un de ses tuteurs, la jeune duchesse, âgée de treize ans à peine et séduite par l'espoir de porter le titre d'impératrice, avait promis sa main à Maximilien d'Autriche. C'était donc des bords du Rhin que la Bretagne attendait sa délivrance. Mais Maximilien, loin de pouvoir la secourir et traverser la France à la tête d'une armée, pouvait à peine se défendre lui-même contre les Flamands; il se contenta d'envoyer épouser Anne par procuration. Ce fut le comte de Nassau qui vint en Bretagne accomplir cette cérémonie, par laquelle le procureur plaçait solennellement sa jambe dans le lit de l'épousée après les bénédictions de l'Église, mais qui ne constituait pas un lien définitif (novembre 1490).

Cependant Anne de Beaujeu, avec une rare sagesse, laissait peu à peu son frère prendre possession de lui-même et de son pouvoir. Depuis la bataille de Saint-Aubin, elle avait fait retenir le duc Louis d'Orléans dans une étroite prison; mais elle trouva bon que Charles VIII le délivrât de son propre mouvement et s'en fit un ami (mai 1491). Elle fit comprendre au jeune roi l'importance de la réunion de la Bretagne à la couronne, et elle

eut l'adresse de lui inspirer un vif désir de conquérir, comme un de ces romanesques paladins qu'il admirait, et la duchesse et le duché. Dans le courant de l'été, Charles se mit à la tête de son armée de Bretagne et vint assiéger Rennes, où Anne se trouvait avec ses plus fidèles conseillers. Des deux côtés, on songeait plus à négocier qu'à combattre, et, après de longs pourparlers, on signa, au mois de novembre, un traité par lequel le roi et la duchesse s'en remettaient, de tout ce



Mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. — D'après une tapisserie de Bruges.

qui concernait leurs droits respectifs, au jugement d'une commission. Il était stipulé qu'Anne aurait, dans tous les cas, une pension de quarante mille écus et la liberté de se retirer auprès de son fiancé, Maximilien. Mais le traité signé, les portes de Rennes s'ouvrirent; Charles, qui était alors un jeune homme de vingt et un ans, « petit de corps, mais grand de cœur », put voir la jeune duchesse, et, favorisé dans ses projets par la plupart des conseillers bretons, trois jours après sa première entrevue, il obtint d'être fiancé secrètement avec elle. Le 16 décembre, il l'épousa solennellement au château de Langeais, en Touraine. C'était un grand événement que celui qui faisait pleinement

rentrer, au bout de dix siècles, dans le sein de la vieille famille gauloise, un de ses membres les plus vigoureux et le plus pur de son sang. Ce fut le dernier et le plus grand acte politique d'Anne de Beaujeu. Après avoir assisté aux fiançailles et au mariage de son frère, d'elle-même elle retira sa main du pouvoir et vécut plus souvent dans ses terres qu'à la cour. Cette grande princesse mourut, en 1522, à son château de Chantelle en Bourbonnais.

CONQUÊTE DE NAPLES. — MORT DE CHARLES VIII.

Les ennemis de la France s'aperçurent lorsqu'il était trop tard de la faute qu'ils avaient commise. Une ligue menaçante se montra sur les frontières :



Médaille de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.



Charles VIII. — Médaille commémorative de l'expédition d'Italie.

une armée anglaise vint débarquer à Calais, une armée autrichienne envahit l'Artois; le roi d'Espagne se préparait à passer les Pyrénées; Charles VIII, au lieu de repousser tous ces ennemis, aima mieux acheter d'eux la paix. Il l'acheta des Anglais au poids de l'or; à Maximilien, il rendit le Charolais et la Franche-Comté; à Ferdinand le Catholique, la Cerdagne et le Roussillon. Charles VIII avait cependant la tête pleine de projets belliqueux, mais dirigés ailleurs. La possession précieuse de quatre provinces déjà françaises à demi ne valait pas, à ses yeux, les conquêtes éclatantes que méditait son imagination jeune et enthousiaste.

Louis XI s'était gardé de faire valoir les droits éventuels qu'il tenait de la maison d'Anjou sur la couronne de Naples. Charles VIII y voyait, au contraire, une occasion de se rendre illustre comme un nouvel Alexandre, et toute sa noblesse, qui n'avait plus de guerres féodales pour repaître sa turbulence, s'associait à ses projets et brûlait de fondre sur l'Italie comme sur une proie riche et facile. D'ailleurs cette belle Italie, endormie au sein de sa mollesse opulente, féroce pour ses propres enfants dans ses haines intestines, et timide avec les oppresseurs étrangers, appelait elle-même les Français. Ludovic Sforza, dit Ludovic le More, s'était emparé du duché de Milan au détriment du duc Jean-Galéas Sforza, son neveu, et, pour se maintenir dans son usurpation que voulait punir le roi de Naples, allié de Jean-Galéas, il implorait l'appui du roi de France. Le roi de Naples, prince de la maison d'Aragon, n'était soutenu que par le pape; les Vénitiens, la puissance italienne alors prépondérante, promettaient leur neutralité; Florence était indécise; la conquête de l'Italie méridionale semblait aisée et sûre. D'ailleurs les peuples légers de l'Italie commençaient, dit Commynes, « à prendre cœur pour les François, désirant voir choses qu'ils n'eussent vues de longtemps. » Mais ce n'était, pour l'ambition de Charles VIII, qu'un premier pas. Naples ne lui devait fournir qu'une base d'opérations : ce qu'il rêvait, c'était d'expulser les

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

Turcs de l'Europe et de rétablir le royaume chrétien de Jérusalem.

Anne de Beaujeu et les vieux conseillers de la couronne s'opposèrent vainement à de tels desseins. Charles VIII partit à la tête de trente mille hommes et traversa les Alpes à l'automne (1494). « Toutes choses nécessaires à une si grande entreprise leur défailloient : car le roy estoit très-jeune, foible personne, plein de son vouloir, peu accompagné de sages gens ni de bons chefs, et n'avoit nul argent comptant; car avant que partir ils empruntèrent cent mille francs de la banque de Soli à Gennes, à gros intérest pour cent, et en plusieurs autres lieux. Ils n'avoyent ni tentes, ni pavillons, et si commencèrent en hyver à entrer en Lombardie. Une chose avoyent-ils bonne : c'estoit une gaillarde compagnie pleine de jeunes gentilshommes, mais en peu d'obéissance. Ainsi faut-il conclure que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à aller qu'au retourner, car le sens des conducteurs, que j'ay dit, n'y servit de guères. Toutefois, ils pouvoient bien dire qu'ils furent cause de donner grand honneur et grande gloire à leur maistre. » (Commynes.)

Les Italiens qui tenaient le parti de la maison d'Aragon tentèrent, et par terre et par mer, de s'opposer à la marche des troupes françaises; mais aux premières affaires, le duc d'Orléans et le sire d'Albigny, qui conduisaient des corps d'avant-garde, passèrent au fil de l'épée tout ce qui leur fit résistance. Ce n'était plus la guerre à la mode des condottieri italiens, qui luttaient d'adresse et de stratégie pour surprendre, piller, et mettre un ennemi



Tombeau de Charles VIII, autrefois à Saint-Denys. — Collection Hennin.

en déroute sans effusion de sang; la terreur se répandit dans toute la Péninsule, comme à l'approche d'un flot de barbares. Charles VIII franchit le duché de Milan, conduit par Ludovic Sforza jusqu'à la frontière toscane, pénétra sur les terres de Florence et dans la ville même de Médicis, puis traversa la république de Sienne et se dirigea sur Rome. Les unes par crainte, les autres par enthousiasme, toutes les villes lui ouvraient leurs portes. Rome lui fut livrée par ses habitants, et le pape Alexandre VI, l'odieux Alexandre Borgia, fut forcé de signer un traité par lequel il donnait d'avance au roi de France l'investiture du royaume de Naples. Les Napolitains détestaient leur roi, Alphonse d'Aragon, et son fils Ferdinand. Le père, terrifié de la rapidité des événements, abdiqua; le fils fut complétement abandonné des siens et obligé de fuir sans avoir combattu. Charles VIII fit son entrée dans Naples au milieu des acclamations populaires (22 fév. 1495). Son triomphe avait été si facile qu'il ne songea d'abord qu'à jouir de la victoire. Il se fit couronner roi de Naples au milieu des fêtes et des tournois; il commença à nouer quelques intrigues pour soulever les populations grecques; il se montrait quelquefois vêtu des ornements impériaux, comme s'il eût été déjà maître de Constantinople et de Jérusalem. Mais au bout de deux mois, les Italiens se repentaient déjà d'avoir appelé un maître chez eux, et, poussés par l'Angleterre, l'Autriche et l'Espagne, qu'alarmait le développement subit de la France, ils se soulevèrent pour fermer derrière Charles VIII le chemin par lequel il était venu. Charles se montra plein de résolution et de bravoure. Il laissa dans Naples la moitié de ses troupes, et avec l'autre moitié, composée d'une dizaine de mille hommes, il marcha droit aux

Apennins, c'est-à-dire droit à l'ennemi, qui avait rassemblé trente-cinq mille combattants pour l'anéantir au passage. L'armée italienne comptait tomber sur des fuyards, et fut surprise de voir les colonnes françaises s'avancer audacieusement à l'attaque en avant du village de Fornoue (5 juill.). Au bout de quelques moments, elle était en pleine déroute. Charles VIII repassa facilement les Alpes; mais la garnison qu'il avait laissée à Naples fut bientôt forcée d'abandonner à son tour, par capitulation, le dernier lambeau de la conquête; et l'année n'était pas achevée qu'il ne restait plus de toute la gloire du jeune roi qu'un brillant souvenir.

De retour en France, Charles semblait avoir entièrement oublié son aventureuse expédition, ou, s'il en parlait, c'était pour dire sincèrement les fautes qu'il avait faites, et les moyens qu'il prendrait une autre fois afin de n'y point retomber. « Il étoit peu entendu, dit Commynes, mais si bon qu'il n'étoit pas possible de voir meilleure créature. » Plusieurs enfants qu'il eut moururent en bas âge. Sous le coup de cette douleur, son goût pour les tournois et les fêtes s'était refroidi. « Il avoit mis son imagination de vouloir vivre selon les commandements de Dieu et mettre la justice en bon ordre, et l'Église, et aussi de ranger ses finances. Il vouloit vivre de son domaine comme anciennement faisoient les roys; ce qu'il pouvoit bien faire, car le domaine est bien grand s'il étoit bien conduit; et s'il l'eût fait, c'eût esté un grand soulagement pour le peuple. Il avoit institué une audience publique où il escoutoit tout le monde, et par espécial les pauvres, et je l'y vis, huict jours avant son trépas, deux bonnes heures et oncques puis ne le vis. Il ne se faisoit pas grandes expéditions à cette audience; mais au moins étoit-ce tenir les gens en crainte, et par espécial ses officiers dont aucuns il avoit suspendus pour pillerie. » (Commynes.)

Charles VIII était « en cette grande gloire quant au monde et bon vouloir quant à Dieu », lorsque, donnant le bras à sa femme, Anne de Bretagne, pour traverser une galerie sombre dans le château d'Amboise, il se heurta le front contre une porte, « combien qu'il fût bien petit », et si malheureusement qu'il expira le même jour (7 avril 1498).

ARTS AUX QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES. ARCHITECTURE ET SCULPTURE.

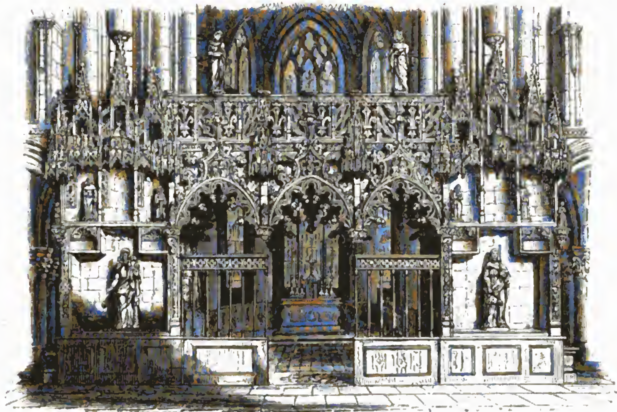
Pendant tout le cours des quatorzième et quinzième siècles, nous avons vu la France continuer de se développer et de grandir malgré les désastres du gouvernement des Valois, mais elle grandit péniblement à travers les maux et la souffrance. Le grand et brillant essor littéraire du treizième siècle s'arrête sous le règne dur et sombre de Philippe le Bel; il s'affaisse entièrement vers le temps de la bataille de Poitiers, dans ces effroyables ravages commis par les Anglais de concert avec la peste, la famine et les grandes compagnies. Un instant l'esprit se relève, grâce à Charles V; puis il retombe plus affaibli que jamais durant la déplorable époque des malheurs de Charles VI et de Charles VII. La Renaissance doit sortir comme un triomphe de cette tourmente de deux siècles; mais ce sont deux siècles douloureux, où le génie de la France n'a ni le loisir ni la force de créer; il se borne à continuer, en les altérant, les traditions et les travaux de l'ère précédente.

L'architecture religieuse, cette sublime expression de la pensée et de la foi des âges de piété, ne reçut de modification que dans les détails pendant le siècle qui suivit celui de saint Louis. Les architectes d'alors s'occupèrent peu de commencer de grandes églises; mais ils poursuivirent l'achèvement d'un grand nombre de celles qui dataient du treizième siècle, ou se consacrèrent soit à les restaurer, soit à leur ajouter des parties nouvelles. Ils en élevèrent cependant quelques-unes, et le goût nouveau, en s'accommodant encore aux plans anciens, continua de produire de belles constructions, comme les cathédrales de Toul, de Metz, de Fribourg; la nef de celle de Troyes; la tour de Saint-Pierre de Caen, bâtie en 1308; l'église de Saint-Ouen de Rouen, commencée en 1318 et achevée au quinzième siècle; celle du prieuré de Sainte-Gauburge (Orne); le grand portail de la cathédrale de Bayeux, le portail du nord ou porte rouge de Notre-Dame de Paris (p. 349); l'église de Tréguier, commencée en 1339; la cathédrale de Rodez; l'église abbatiale de la Chaise-Dieu, fondée en 1343; Saint-Severin de Paris (1347-1389); la Sainte-Chapelle du château de Vincennes, fondée en 1379. La magnifique cathédrale de Strasbourg perdit son premier architecte, Erwin (p. 412), en 1318, après avoir été élevée par lui jusqu'au-dessous de la grande rose. Le fils d'Erwin, Jean de Steinbach, la continua jusqu'en 1339, époque de sa mort. La terrasse, qui complète le vaisseau de l'église à une hauteur de près de 80 mètres, fut terminée en 1365, et la tour qui la surmonte est de l'époque postérieure. Les édifices religieux du Midi avaient une physionomie particulière inspirée, en Guyenne, par l'influence de la domination anglaise; en Provence, par celle de la cour papale d'Avignon.

Le plan général des églises, à l'époque où nous sommes, ne change que par le prolongement, le long de chacun des bas côtés, du système de chapelles qui, primitivement, ne régnaient qu'autour du chœur. La basilique chrétienne est alors entièrement ceinte, sauf au portail, où sont les entrées, d'une guirlande de chapelles qui complètent le monument. Les fenêtres, au lieu de former une longue lancette ou deux lancettes accolées, qu'un étroit meneau sépare et que surmonte un trèfle ou quelque autre fleuron complétant le sommet de l'ogive, prennent des dimensions énormes. Au quinzième siècle, elles envahissent tout l'espace compris entre deux contre-forts; elles se subdivisent en quatre, huit ou même dix ogives plus petites, et dont les sommets semblent se mêler et se

contourner en entrelacs aux formes variées et capricieuses qui rappellent un peu l'idée d'une gerbe de flammes. Ce genre d'ornementation est le caractère de l'architecture du quinzième siècle; il se répète dans toutes les parties de l'édifice. Le sommet de tous les arcs, les balustres de toutes les galeries, l'intérieur de toutes les roses ou rosaces, les clefs de voûte et les pendentifs, la calotte supérieure des dais et des niches, sont couverts et finissent par être surchargés de découpures profondément fouillées, qui s'entrelacent comme des branchages, et avec tant de délicatesse qu'à peine peut-on croire que de tels ouvrages soient taillés dans la pierre. C'est là surtout que brillent les artistes du quinzième siècle, et ce qui a fait appeler ce style le *gothique flamboyant*.

La flore murale du treizième siècle modifie son caractère au quatorzième; de simple et naïve, elle devient recherchée, surabondante. Ce défaut s'exagère au quinzième; mais il se rachète en même temps par l'incroyable habileté des sculpteurs. Les ornements de tout genre, mais surtout les feuilles,



Jubé de l'église de Sainte-Madeleine, à Troyes, terminé seulement en 1506.

les fleurs et les fruits, dont ils sèment toutes les baies et tous les angles, sont sculptés avec une légèreté si grande et une telle hardiesse qu'ils semblent ne pas tenir aux murailles et les effleurer seulement. Les faisceaux de colonnettes ne leur paraissent plus assez élancés; ils suppriment les chapiteaux de façon à ne plus avoir qu'un seul jet depuis le sol jusqu'au sommet de la voûte. Ils tortillent les piliers et inventent la colonne torse. Les voûtes se couvrent de nervures qui se croisent et s'enlacent; les parois, de panneaux ouvragés. On défigure l'ogive; on la change en accolade, en cintre surbaissé; on la prolonge en manière de panache au moyen d'un ornement végétal dont la sculpture tire parti avec une adresse surprenante, la feuille de chou. Enfin l'ogive se marie aux lignes droites et aux ouvertures rectangulaires, alliance qui annonce la prochaine résurrection du goût pour les formes antiques, la Renaissance.

Les œuvres d'architecture du quinzième siècle sont, parmi tuos les monuments de l'art chrétien, ceux qui ont le plus justement mérité d'être comparés à des travaux de broderie. On cite comme les exemples les plus remarquables d'églises de cette époque : Saint-Nizier de Lyon, Saint-Wulfran d'Abbeville, l'église de l'abbaye de Saint-Riquier; Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Gervais et la tour Saint-Jacques la Boucherie, à Paris; la tour Saint-André de Bordeaux, la cathédrale de Rouen, l'église de Notre-Dame de Lépine, près Châlons; enfin l'église Saint-Ouen de Rouen et la cathédrale de Troyes, qui, commencées précédemment, ne furent terminées qu'au quinzième siècle.

Les détails de l'intérieur, tels que les autels, les chaires, les fonts baptismaux, les jubés ou clôtures de chœur, les tombeaux, les tabernacles, les scenes de la Passion traitées en ronde bosse, offraient des motifs nombreux et importants en un temps où les sculpteurs excellaient à découper et à fouiller la pierre. La statuaire commençait à

étendre son importance; au lieu de statues isolées ou de scènes placées sur la façade des basiliques, souvent à une grande hauteur, on taillait en bas-reliefs ou en groupes de grandeur naturelle, exposés dans l'intérieur à la vue des fidèles, les histoires du Nouveau Testament ou le drame de la Passion. La Vie de la Vierge, sculptée autour du chœur de Notre-Dame de Paris par Jean Ravi et Jean Bouteiller son neveu, fut terminée en 1351, après leur avoir coûté vingt-six ans de travail. Claux Sluter, sculpteur des six magnifiques statues du « puits de Moïse », aux Chartreux de Dijon, et en partie l'auteur du tombeau du duc Philippe le Hardi, mourut en 1404. Les procédés de la fonte furent en même temps retrouvés, ou du moins on en reprit l'application; on fondit, vers les dernières années du quinzième siècle, une statue en bronze de Louis XI placée à Notre-Dame de Cléri, et une autre de Jeanne Darc à Orléans.

On ne peut se dispenser de citer, parmi les ouvrages dont on décorait alors l'intérieur des églises, la chaire de Strasbourg, la chaire et les fonts baptismaux de Bâle, la clôture du chœur d'Amiens, les jubés de la Madeleine de Troyes, du Folgoat (Finistère), de Saint-Pierre de Louvain, des cathédrales d'Albi et de Rodez; les tombeaux des ducs de Bourgogne Philippe le Hardi et Jean Sans-Peur, conservés maintenant au Musée de Dijon, ceux du cardinal d'Amboise à Rouen, de Louis XI à Notre-Dame de Cléri. La célèbre clôture du chœur de Chartres est du commencement, et le jubé de Saint-Étienne du Mont, à Paris, de la fin du seizième siècle.

Les clôtures, les jubés, les chaires, ont aussi servi de thème à des chefs-d'œuvre de sculpture sur bois. Il en est de même des stalles historiées garnissant l'intérieur du chœur, comme sont, par exemple, les stalles des cathédrales d'Amiens, de Rouen et d'Albi; des retables d'autel, des crédences et armoires de sacristie, des supports d'orgues; enfin des portes qui, pour la plupart, au quinzième siècle, sont ornées de moulures d'un très-bon goût et quelquefois, comme à Beauvais, à Gisors, à Rouen, à Saint-Sauveur de Caen, de panneaux magnifiques.

Le développement de la sculpture sur bois, au quinzième siècle, se manifeste d'une manière également brillante jusque dans l'architecture privée. Il semble que l'habitude de voir des églises splendides, de les vénérer, et d'y passer de longues heures, ait peu à peu fait pénétrer, dans l'âme des bourgeois du moyen âge, l'étincelle du génie des arts. Avec des poutres et du plâtre, leurs maçons et leurs charpentiers parvenaient à construire des habitations d'un aspect agréable et quelquefois d'une véritable élégance. Ils évitaient la laideur des façades complétement nues, en laissant franchement apparaître au dehors les pans de bois qu'ils employaient; et quand la main d'un ouvrier sculpteur avait promené le ciseau, fût-ce un ciseau grossier, sur quelques-unes de ces membrures, une humble maisonnette pouvait devenir un monument. Il en existe encore un assez grand nombre dans nos provinces. On en voit une, à Beauvais, dont la façade est couverte de carreaux de faïence émaillée; dans une autre, à Caen, les remplissages de plâtre ont servi à tracer des ornements au moyen de lignes creusées qu'on a remplies ensuite de mastics de diverses couleurs. La brique a aussi beaucoup servi, surtout par la combinaison des briques rouges et noires, à satisfaire le besoin de décoration qui animait les villes à la fin du moyen âge. Les maisons du quatorzième et du quinzième siècle se font surtout remarquer par un pignon saillant au-dessus de la rue, et formant une haute ogive qui semble soutenir l'angle du toit. Les étages sont ordinairement établis « en encorbellement » les uns au-dessus des autres, c'est-à-dire surplombant le premier sur le rez-de-chaussée, le second sur le premier, et ainsi de suite, en sorte que les passants, et surtout les acheteurs, se trouvassent abrités contre la pluie. Avec cette disposition singulière, et d'ailleurs sous le ciel brumeux de nos contrées septentrionales, de larges ouvertures étaient nécessaires, et les fenêtres occupent parfois toute l'étendue de la façade. Les escaliers, primitivement étroits et incommodes, furent rejetés à l'extérieur, dans des tourelles saillantes, construites à l'imitation de celles qu'on voyait aux églises pour conduire dans les parties supérieures et les clochers. Ces tourelles, placées quelquefois sur le milieu des façades et plus souvent aux angles, soit dans la cour, soit sur la rue, donnaient à la maison bourgeoise l'apparence d'un petit château. La tourelle se présentait d'une manière plus élégante encore lorsqu'elle ne descendait pas jusqu'au sol et qu'elle était en encorbellement; elle offrait alors, à chaque étage, aux habitants de la maison, un petit réduit d'où la vue plongeait sur deux rues à la fois. L'effet pittoresque des maisons était enfin complété par les enseignes : il n'y avait pas alors de numéros; mais la plupart même des riches hôtels se distinguaient par quelque figure de pierre, de bois ou de fer, placée sur la façade du logis, et qui lui donnait son nom, ou qui rappelait par quelque rébus celui du propriétaire.

Les hôtels, ces châteaux urbains, enrichissaient de leurs pignons historiés, de leurs tours pointues, de leurs façades sculptées, les rues des moindres villes. Il nous en reste quelques-unes. Ainsi l'on a encore, à Rouen, l'hôtel de Bourgtheroulde, commencé à la fin du quinzième siècle; à Bourges, celui de Jacques Cœur; à Tours, celui de Briçonnet; à Paris, le bâtiment flanqué de tourelles qui servait d'entrée à l'hôtel de Clisson, bâti sous Charles V (1); l'hôtel de Sens, construit au commencement du quinzième siècle par l'archevêque de Sens Tristan de Salazar, et celui de Cluni, vers 1490, par l'abbé de Cluni Jacques

(1) Aujourd'hui à l'École des chartes, rue du Chaume.

d'Amboise, évêque de Clermont. Il ne subsiste plus rien, depuis longtemps, du célèbre hôtel de Saint-Pol, résidence ordinaire de Charles V et de Charles VI. L'hôtel de Jacques Cœur, à Bourges, fut élevé dans l'intervalle des années 1443 à 1453; il passa longtemps pour la plus belle maison du royaume. Sa façade, munie de deux ailes et percée de sept fenêtres quadrangulaires, est chargée de rampes découpées à jour et de riches sculptures. Au-dessus de la grande porte fait saillie, au niveau des fenêtres, un balcon en encorbellement, surmonté d'un dais, et dans lequel s'encadre une statue équestre de Charles VII. L'argentier du roi s'était fait représenter lui-même, également à cheval, sur un semblable balcon, mais du côté de la cour. La chapelle, située au premier étage, était ornée de belles peintures à fresque, dont certaines parties subsistent encore. Dans la cour, des bas-reliefs placés au-dessus des portes indiquaient, par les scènes sculptées, la destination des appartements auxquels ces entrées conduisaient. Tout dans cette demeure, qui depuis servit



Vue du château de Pierrefonds (1390).

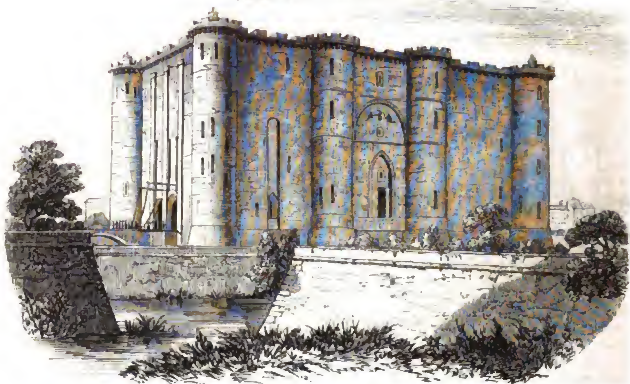
d'hôtel de ville aux habitants de Bourges et leur sert aujourd'hui de palais de justice, est conçu dans ce style grandiose et exécuté avec un goût exquis.

Quand les citoyens se construisaient encore de modestes habitations, les communes, quoique puissantes, comme l'était celle de Paris au milieu du quatorzième siècle, se contentaient, pour traiter en commun leurs affaires et celles de la cité, d'un édifice qui ne différait des autres qu'en ce qu'il était plus vaste; on l'appelait la « maison commune », ou le « parloir aux bourgeois ». Mais lorsque les seigneurs, les prélats, les officiers du roi, élevèrent des édifices comme ceux que nous citions tout à l'heure, les communes voulurent aussi faire montre de leur pouvoir et de leurs richesses. Elles se bâtirent des hôtels de ville plus somptueux que les palais.

C'est dans les provinces du nord de la France, dans la Belgique, dans la Flandre, et seulement au quinzième siècle, qu'on a élevé les plus beaux hôtels de ville : ceux d'Arras, de Douai, de Béthune, de Saint-Quentin, de Saint-Omer, de Noyon, de Compiègne, de Gand, de Louvain; celui de Bruxelles, le plus vaste et le plus magnifique de tous. On cite encore ceux de Dreux, d'Orléans, d'Évreux et de Saumur. Les parties les plus importantes de ces constructions municipales étaient : d'abord, un portique ouvert sur la grande place de la ville, et offrant à toute heure aux citoyens un endroit commun pour traiter leurs affaires; en second lieu, une grande salle placée au premier étage, et

occupant d'ordinaire toute la largeur du bâtiment : c'était là que se faisaient les grandes assemblées et les cérémonies publiques; enfin, le beffroi, c'est-à-dire la tour au haut de laquelle était suspendue la cloche d'alarme. Le beffroi était la partie essentielle de l'hôtel de ville, celle qui s'élançait dans les airs pour annoncer au loin la puissance de la commune, qui appelait les citoyens à toutes les solennités publiques, et qui, mêlée à tous les actes de la vie, annonçait chaque matin l'heure du réveil et chaque soir l'heure du repos.

Après la maison de ville, l'orgueil d'une grande commune du moyen âge était son hôpital. Il en existe encore un grand nombre, et quelques-uns remontent jusqu'au douzième siècle : tels sont ceux d'Angers et de Pontlieue près du Mans. On en voit jusque dans de simples villages, comme à Montlhéri, où l'hospice a conservé pour entrée un porche en ogive supporté par quatre têtes monstrueuses formant consoles. La disposition générale de ces édifices, durant tout le cours du moyen âge, ne subit presque aucun changement. Seulement, très-simples à l'origine, ils partagèrent, au quinzième siècle, le luxe qu'on accordait alors à tous les édifices. La partie principale d'un hôpital était la vaste salle dans laquelle on rassemblait les lits des malades. Pour cette pièce, où se trouvait toute l'importance du bâtiment, les architectes s'inspirèrent uniquement du souvenir de leurs basiliques. Ils la divisaient, dans le sens de sa longueur, en trois nefs à peu près également larges; les lits étaient rangés dans les deux nefs latérales, et celle du milieu restait libre. Ces trois divisions étaient formées par un double rang de colonnes qui s'étendait d'un bout à l'autre de la salle, comme dans une église, et qui soutenait les retombées d'une triple voûte. De chaque côté s'élevaient de hautes fenêtres, assez espacées pour ne procurer qu'un jour tempéré, et à l'une des extrémités était un autel où l'on célébrait la messe le dimanche, en sorte que tous les malades pouvaient assister à l'office sans sortir de leur lit. L'un des plus beaux hospices que l'on connaisse est celui de la ville de Beaune, qui fut fondé en 1442. Son élégance orientale, ses galeries à jour, ses colonnes légères, jusqu'aux lucarnes du toit toutes couronnées de pignons en ogive et de girouettes en plomb d'un goût délicat, excitent l'admiration des archéologues.



Vue de la Bastille de Paris, commencée en 1369, et terminée en 1383.

Tandis que les villes s'embellissaient ainsi de monuments admirables, tout en restant resserrées par leurs remparts dans un dédale de rues étroites, sombres, à peine pavées et d'une insalubrité extrême; tandis que les abbayes, qui formaient aussi comme de petites cités, profitaient de même du progrès des arts, la féodalité, dans l'architecture de ses châteaux, ne suivait pas le même développement. Les petites forteresses seigneuriales partageaient la déchéance des petits seigneurs ; elles

n'étaient plus assez fortes pour les abriter, et l'absence de toute sécurité ne permettait pas encore de songer aux châteaux de plaisance. On construisit donc, dans les campagnes, peu de manoirs nouveaux pendant le quatorzième et le quinzième siècle. En revanche, les princes et les communes puissantes portèrent à son plus haut degré de perfectionnement l'architecture militaire du moyen âge. Ainsi, les remparts d'Avignon, bâtis en 1349, munis de distance en distance de belles tours carrées, garnis d'une double bordure élégante et régulière de créneaux et de mâchicoulis (1), ont une juste célébrité. Le château des papes élevé dans la même ville, à la même époque, est un chef-d'œuvre de grandeur majestueuse. Les châteaux importants prennent de plus vastes dimensions qu'auparavant, et s'enrichissent de logis somptueux placés à l'intérieur des tours ou à côté du triste donjon, qui ne convient plus comme demeure seigneuriale. On ne perce plus les portes d'entrée à la hauteur du premier étage; on se contente de les garder au moyen d'un pont à bascule, ou pont-levis, et d'une herse, lourde grille de fer qu'on fait glisser dans deux rainures perpendiculaires pour la faire tomber devant l'ennemi ou sur sa tête, lorsqu'il menace d'entrer.

L'un de nos plus beaux châteaux du quatorzième siècle est celui de Pierrefonds, construit, en 1390, par Louis d'Orléans, à l'extrémité orientale de la forêt de Compiègne. Bien qu'il ait près de cinq siècles d'existence, et qu'en 1617 le cardinal de Richelieu l'ait livré à la destruction en faisant fendre toutes ses tours et enlever ses toitures, on trouve encore dans ses blanches murailles un modèle de la force unie à l'élégance. Le château de Vincennes, fondé par Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, et achevé par Philippe VI et Charles V, offre encore un très-beau spécimen de l'architecture militaire du moyen âge, quoique son enceinte soit remplie aujourd'hui de constructions plus modernes, et qu'à l'exception de celle qui lui sert d'entrée, toutes ses tours aient été rasées par le milieu de leur hauteur. La fameuse Bastille, qui terrifia si longtemps les Parisiens, avait été commencée, en 1369, par le prévôt des marchands Hugues Aubriot, pour la défense de la ville, et terminée par Charles VI, en 1383. Aubriot fut le premier prisonnier qu'on renferma dans ses cachots. On cite encore, parmi les châteaux les plus remarquables qui sont restés de la même époque, celui de Poitiers, celui de Châteaudun, bâti par Dunois; ceux de Villebon (Eure-et-Loir), de Tonquédec (Côtes-du-Nord), d'Amboise, de Montespiloi près Senlis, et la belle tour de Monthard.

(1) Parapet en saillie placé au sommet d'un édifice, et percé d'une ouverture qui servait à lancer des projectiles sur les assaillants tout en restant abrité par le parapet.

PEINTURE.

La peinture française commence, vers le milieu du quinzième siècle, à s'élever, parmi les arts, au rang qui lui appartient.

Jusqu'alors la peinture sur verre avait éclipsé toutes les autres, mais elle déclinait. Par un résultat singulier, les progrès mêmes des artistes qui s'y livraient furent cause de sa décadence. La fabrication devenant plus habile, on fut porté à faire de plus larges panneaux de verre, à diminuer l'emploi des plombs, à prendre un plus grand soin du dessin, à entourer les personnages d'accessoires plus logiques, de lignes d'architecture, de pignons sculptés, de paysages; on remplaça enfin le genre des petits médaillons de Saint Denys, de Chartres, de la Sainte-Chapelle, aux milles petites découpures étincelantes, par de hautes figures souvent plus grandes que nature, et dans lesquelles on employait beaucoup de tons jaunes, bistres et vert pâle, afin de faire valoir les délicatesses de l'ouvrage. Mais lorsque les vitraux étaient en place, dans leurs larges et hautes verrières, toutes ces délicatesses s'effaçaient, le dessin perdait sa valeur, les tons clairs s'unissaient en une seule teinte grise, et pour avoir voulu sortir des données de leur art, cesser d'en faire un simple serviteur de l'architecture et tirer des vitres coloriées une perfection qu'elles ne comportaient pas, les peintres verriers détruisirent peu à peu la principale beauté des effets obtenus dans les brillantes verrières du treizième siècle.

Ce résultat qui nous frappe aujourd'hui, mais dont ils ne se rendirent jamais compte, aurait été d'ailleurs amené par la seule extension de l'emploi des vitraux. Dès qu'on ne les employait plus seulement dans les églises, dans les grandes salles des abbayes ou des hôpitaux, mais qu'on en décorait les appartements des châteaux et jusqu'aux logis des citadins, le peintre verrier devait, en effet, rapetisser forcément les proportions de son art et sacrifier la couleur au dessin. On eut cependant encore aux quatorzième et quinzième siècles de très-belles peintures sur verre, dont les plus précieuses furent des portraits. Comme telles doivent être citées au premier rang celles de la cathédrale du Mans, qui représentent Louis II, roi de Naples et de Sicile, duc d'Anjou, et Yolande d'Aragon sa femme (1402). Un peintre de Bourges, nommé Henri Mellein, peignit, en 1436, le portrait en pied de Jeanne Darc sur les fenêtres de l'église Saint-Paul à Paris, et on lui attribue une grande scène du sacre de Charles VII qu'on voyait aux verrières de l'hôtel de ville de Bourges. On cite les vitraux de la cathédrale de Metz, peints par un maître allemand mort en 1392; ceux de Saint-Vincent de Rouen, de la cathédrale de Tours, de celles de Beauvais, de Narbonne, de Lyon, d'Aix, de Limoges, de Bourges, de la Sainte-Chapelle de Riom et de Notre-Dame de Semur. « Toutes les fenêtres des chapelles des appartements de Char-

les V au Louvre, nous dit un vieil historien de Paris, Sauval, estoient remplies de vitres aussi hautes en couleur que celles de la Sainte-Chapelle, pleines d'images de saints et de saintes, surmontées d'une espece de dais et assises dans une espèce de trône, le tout d'après les dessins de Jean Saint-Romain, fameux sculpteur de ce temps, que ce monarque employoit de préférence pour la décoration de ses palais. » Il y eut encore, aux quinzième et seizième siècles, de grands artistes parmi les peintres verriers.

En dehors de la verrerie, la peinture française, jusqu'au quinzième siècle, ne s'éleva pas beaucoup au-dessus de l'art à demi barbare que nous avons vu à Saint-Savin (p. 301) ou dans ces miniatures de manuscrits du treizième siècle, qui sont formées, comme les vitraux qu'elles rappellent, de teintes unies, encadrées dans des contours noirs et très-gauches de dessin. Deux grands artistes cependant illustraient la Provence dès cette époque: Giotto (mort en 1316), qui fut amené de Pérouse à Avignon par le pape Clément V, pour lequel il travailla une partie de sa vie, et son élève Simone Memmi, de Sienne, qui peignit pour Benoit XII (1334-1342), au palais d'Avignon, l'histoire des martyrs et d'autres fresques. Mais il ne parait pas que la France du Nord ait beaucoup profité de ce voisinage.

Les peintres restèrent longtemps des décorateurs, dorant, enluminant et vernissant les colonnes, les voûtes et les statues. Une partie d'entre eux figurent dans le « Livre des métiers » d'Étienne Boileau (ci-dessus, p. 377) conjointement avec « les selliers ». Ils peignaient, en effet, les selles et les harnais des chevaux, les panonceaux, les armures, les bannières et les boucliers aux couleurs et aux armoiries des gens de guerre. Au milieu du quatorzième siècle, ils commencent à s'élever plus haut, grâce à l'importance des travaux qu'on leur commande. Un certain « maistre Girart d'Orléans, paintre demourant à Paris », qui, en 1344, peignait des litières ou chaises à porteur, et dont le roi Jean appréciait assez le talent pour l'avoir emmené avec lui en Angleterre, était l'homme que Charles V, duc de Normandie, employait pour diriger de grands travaux de peinture. On a conservé le texte d'un marché que ce maître Girart avait passé avec un autre peintre nommé Jehan Coste pour faire décorer au nom de Charles le château de Vaudreuil. Jean Coste se chargea par cet acte d'achever, dans la grande salle de Vaudreuil, l'histoire de César; au-dessous, une rangée « de bestes et d'images », et dans la galerie précédant la grande salle, une chasse. Il avait de plus à peindre sur les murs de la chapelle des histoires de Notre-Dame, de sainte Anne et de la Passion, et, pour mettre au-dessus de l'autel, un tableau à trois compartiments, représentant: au milieu, la Trinité; sur l'un des côtés, saint Nicolas; et sur l'autre, saint Louis. Dans l'oratoire joignant la chapelle il avait à finir un Couronnement de la Vierge, « avec grant quantité d'anges », et de l'autre côté une Annonciation; plus, à terminer la sculpture et le coloriage de sept statues; enfin, à badigeonner des parties de murailles en couleurs brillantes, d'autres en marbre, et à peindre une grosse poutre de plafond « de bonne armoirie ou de chose qui le vaille. » — « Et toutes ces choses dessus devisées, est-il dit au devis, seront fetes *de fines couleurs a huile*, et les champs de fin or gaufré, et les vestements de Nostre-Dame de fin azur, et bien et loialement toutes vernissées et assouvies entièrement. » Le peintre et les élèves devaient avoir terminé en l'espace d'environ un an, et recevoir pour salaire six cents florins d'or.

Un autre peintre, nommé Colart de Laon, qui lui aussi peignait des litières (en 1392), était en même temps chargé par Charles VI d'exécuter diverses peintures pour la « librairie » royale de la rue de la Poterne, et des tableaux pour la chapelle des Célestins. Jean de Saint-Romain, ce sculpteur fameux, sur les dessins duquel Charles V faisait travailler, avait peint, moyennant deux écus d'or, les chandeliers de bois qu'on avait placés autour du cercueil aux obsèques du roi Jean. On voit par ces détails que la distinction n'était pas encore établie entre l'ouvrier et l'artiste, entre la boutique et l'atelier; mais le goût de la peinture s'élevait et se répandait.

Le plus brillant exemple qu'on eût du goût du quatorzième siècle en ce genre est celui que fournissaient les appartements de l'hôtel Saint-Pol. « Il n'y a pas eu dans les siècles passés, dit Sauval, le plus célèbre des historiens de Paris, de plus magnifique galerie que celle qu'acheva Charles V dans l'appartement de la reine à l'hôtel Saint-Pol. Elle avoit vingt-quatre toises de longueur. Depuis le lambris jusqu'à la voûte, et sur une longue terrasse qui régnoit tout autour, étoit représentée, sur un fond vert, une grande forêt pleine d'arbres et d'arbrisseaux, de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers et autres semblables, chargés de fruits et entremêlés de lys, de flambes, de roses et de toutes sortes de fleurs; des enfants, répandus en plusieurs endroits du bois, y cueilloient des fleurs et mangeoient des fruits; d'autres arbres poussoient leurs branches jusque dans la voûte, peinte de blanc et d'azur pour figurer le ciel et le jour, et enfin le tout étoit de beau vert gai fait d'orphin et de florée fine. Outre cela, il fit peindre encore une petite allée par où passoit la reine pour venir à son oratoire à l'église Saint-Pol. Là, de côté et d'autre, quantité d'anges tendoient une courtine aux livrées du roi; de la voûte, ou pour mieux dire d'un ciel d'azur qu'on y avoit figuré, descendoit une légion d'anges jouant des instruments et chantant des antiennes de Notre-Dame. Le ciel. aussi bien que l'allée de la galerie, étoit d'azur d'Allemagne, qui valoit dix livres parisis la livre. »

Charles V n'était pas le seul prince de sa famille qui ordonnât ainsi de grands travaux. Ses frères,

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

le duc d'Anjou et le duc de Berri, célèbres par leurs rapines, furent du moins célèbres aussi pour la générosité avec laquelle ils consacraient une partie de leurs immenses richesses à protéger les artistes et à faire exécuter de splendides ouvrages. Mais ce furent surtout les ducs de Bourgogne qui s'illustrèrent comme amis des arts et des lettres. Pendant les quatre règnes des ducs Philippe le Hardi, Jean Sans-Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, les provinces bourguignonnes et flamandes, heureuses et tranquilles, si l'on compare leur sort à celui de la France, ne cessèrent pas de briller par les œuvres de l'esprit. C'est à la cour de Bourgogne que parurent les trois peintres fameux : Hubert Van-Eyck, mort à Gand en 1426; son frère Jean Van-Eyck, ou Jean de Bruges, qui vécut jusqu'en 1464, et Hans Hemmeling, qui ne termina sa carrière qu'avec la dernière année du siècle (1499). Ceux-là sont de véritables et grands artistes, les fondateurs de l'école flamande. Ils se sont rendus immortels par l'habileté avec laquelle ils surent nuancer dans leurs ouvrages toutes les magnificences du coloris; science admirable qui, avec le naturel de la pensée et la vérité des attitudes, est restée le cachet de l'école flamande. On trouve encore un grand nombre d'ouvrages de ces artistes célèbres du quinzième siècle, non-seulement dans les musées, mais aussi dans les bibliothèques.

La décoration des livres, en effet, n'a pas moins contribué au progrès des arts de la couleur et du dessin, que la décoration des châteaux ou des églises. Les manuscrits du treizième siècle sont d'une beauté pure et sobre. Les vignettes y tiennent peu de place. Souvent le principal luxe d'un beau manuscrit du temps de saint Louis réside dans la finesse du parchemin; dans la régularité d'une écriture nette et noire; dans de légers filaments contournés autour de chaque grande lettre commençant un paragraphe, et alternativement d'azur ou de vermillon comme elle; enfin dans la couleur vermillon avec laquelle sont écrits les titres de chapitres, qu'on appelait aussi, par cette raison, des *rubriques* (rouge, *rubra*). En 1259, en 1275, en 1323, l'Université de Paris avait rendu divers édits pour veiller à la bonne exécution des manuscrits, et pour réglementer la profession des libraires qui les vendaient. Elle nommait des clercs-libraires jurés; elle interdisait l'industrie de copiste à ceux qui n'étaient pas munis de son autorisation, et exigeait, ou du moins exigea pendant un certain temps, qu'aucune copie ne fût mise en circulation avant d'avoir subi pendant quatre jours, au grand couvent des Dominicains, l'épreuve d'une exposition publique. Au quatorzième siècle, les caractères se desserrent, l'écriture devient plus aisée, plus courante; l'encre pâlit; on voit clairement que l'écrivain apporte moins de soin à son œuvre, mais qu'il écrit bien davantage. Au quinzième siècle, il tombe dans le même défaut que l'architecte, dans l'affectation; il devient lourd en même temps que recherché. On en a vu plus haut (p. 359) un exemple suffisant dans les quelques lignes écrites sur la Bible de saint Louis par Nicolas Flamel, cet écrivain juré qui, grâce aux richesses qu'il avait acquises, mourut (en 1418) avec la réputation de grand alchimiste.

Ce besoin de luxe, qui portait les copistes comme Flamel à tourmenter l'écriture pour l'enjoliver, excitait d'une manière plus heureuse l'imagination des enlumineurs chargés d'écrire au pinceau les initiales et de composer les miniatures. Les livres saints et les romans de chevalerie commencèrent à être enrichis, non plus de petites vignettes, mais de grandes compositions occupant une page entière, et d'ornements légers couvrant les marges, tantôt en forme de riches dentelles d'or, tantôt en guirlandes de fleurs ou de fruits. Le même honneur fut fait, dès le quatorzième siècle, à toutes sortes de livres. Froissart parle quelque part, avec complaisance, des peintures qu'il avait fait exécuter sur l'exemplaire d'un poëme de sa composition qu'il offrit à un prince anglais. L'orgueil de l'auteur était complet lorsqu'il pouvait se faire peindre, sur la première page de son livre, offrant ce livre même au grand seigneur qui en avait payé les frais; et l'on voit par les scènes de ce genre, dont il nous reste de très-nombreux exemples, qu'en effet la présentation d'un volume était pour le prince lui-même une cérémonie importante à laquelle il procédait en grand apparat (1). On a calculé que le prix moyen d'un livre ordinaire, c'est-à-dire tenant le milieu entre les simples opuscules manuels et les beaux volumes chargés de peintures et d'ornements, s'élevait, au moyen âge, à la valeur d'environ 500 francs de notre monnaie; et quant aux riches volumes, tels, par exemple, que la Bible historiée (2), qui contient un nombre de 5 122 miniatures, on estime à 82 000 francs le prix qu'elle a dû coûter pour les peintures seules, sans compter ni l'écriture, ni la matière première, dont le prix a toujours été exorbitant, le parchemin.

Les grands artistes flamands du quinzième siècle que nous avons mentionnés tout à l'heure, ont tous employé leur talent à peindre des manuscrits aussi bien que des tableaux. C'est également aux manuscrits que nous devons de connaître un peintre français qui fut leur contemporain, qui fonda à Tours, sa patrie, une école rivale de la leur, et dont les ouvrages atteignirent à ce que l'art peut produire de plus parfait. La grande Bibliothèque de la rue Richelieu, à Paris, possède un précieux livre manuscrit, intitulé : « les Antiquités des Juifs, par Josèphe, traduites en françois. » Il fut écrit, en 1416, pour le duc de Berri, qui le fit orner, au commencement, de trois grandes peintures. L'ouvrage inachevé passa entre les mains de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, le même que Louis XI fit décapiter en 1477. Ce seigneur

(1) Voy. nos planches, pages 425, 436, 479, etc.

(2) Manuscr. lat. nº 6829, à la grande Bibliothèque, à Paris.

acheva la décoration du volume en y faisant exécuter onze autres miniatures qui sont autant de chefs-d'œuvre. Le volume passa, par un mariage, de la famille des comtes d'Armagnac dans celle des ducs de Bourbon, et un secrétaire de ces princes, qui vivait à la fin du quinzième siècle, y écrivit sur le dernier feuillet : « En ce livre a quatorze hystoires, les trois premieres de l'enlumineur du duc Jean de Berry, et les onze de la main du bon peintre et enlumineur du roy Louis XIe, Jean Foucquet, natif de Tours. » Ce nom, Jean Fouquet, grâce à cette note et grâce aussi à la sagacité des savants, est devenu depuis quelques années l'un des plus recommandables de cette France qui, dédaigneuse de ses richesses, l'avait, comme tant d'autres, laissé durant plusieurs siècles dans le plus profond oubli.

Jean Fouquet naquit à Tours, vers les années 1415 à 1420, à une époque où, les provinces plus septentrionales étant désolées par la guerre civile et les Anglais, la belle Touraine devint le centre des lettres et des arts de la France. Il ne se contenta pas des ressources intellectuelles que son pays pouvait offrir. Il alla étudier en Italie, et il eut l'honneur, étant au milieu des grands artistes qui déjà illustraient toutes les villes de cette contrée, et tout jeune encore (vers 1440 ou 1443), de peindre sur toile un portrait du pape Eugène IV, qui fut placé dans une des églises de Rome. De retour en France, il employa son talent, à Tours, à Paris et à Blois, à exécuter des tableaux, à décorer des manuscrits superbes, et à former des élèves, au rang desquels étaient ses deux fils. Il mourut vers 1485, comblé de gloire et de fortune; mais la Renaissance, dont il avait été l'un des promoteurs, fit perdre le souvenir de tout cela, et un de nos contemporains, dans l'enthousiasme que lui inspirait la vue des œuvres de Fouquet, a formulé de lui ce jugement, que d'autres ont répété et que personne n'a contredit : « Digne précurseur de Léonard de Vinci, d'Albert Durer, d'Holbein et de Raphaël, Fouquet mérite une place parmi ces grands maîtres, et l'on doit désormais le nommer avec eux. »

Parmi les riches protecteurs qui favorisèrent les travaux de Jean Fouquet, l'on compte Étienne Chevalier, trésorier de France, conseiller de Charles VII. Il existe à la Bibliothèque de Munich un ouvrage manuscrit de Boccace, intitulé : « les Cas des nobles hommes et femmes malheureux », qui fut exécuté, en 1458, pour Étienne Chevalier, et qui contient 91 miniatures, peintes sinon par Fouquet lui-même, au moins par ses élèves et sous sa direction. La première seule est entièrement de la main du maître, et l'on comprendra les éloges que lui décernent ses admirateurs quand on aura lu cette description que nous empruntons à l'un d'eux :

« Le frontispice occupe tout le premier feuillet du volume. Il offre ainsi un tableau large de 29 centimètres sur 40 de hauteur. Une étroite bordure, ornée d'un rinceau pittoresque et délicat, se compose de fleurs symboliques ou de feuillages, et encadre le sujet principal, qui représente le roi de France, Charles VII, siégeant en lit de justice. A ses côtés, on reconnaît, comme lui, d'après des portraits authentiques, le comte du Maine, prince du sang; puis le chancelier, le connétable, et autres officiers de la couronne. Les divers magistrats, présidents et conseillers du Parlement, maîtres des comptes, conseillers au grand conseil, maîtres des requêtes et autres, sont assis « sur la fleur de lys », chacun selon son rang et par groupes. L'enceinte dessine une losange. A chaque angle, un huissier, escorté de guisarmiers, garde l'huis ou issue. Le public, groupé surtout au premier plan, environne l'enceinte. Assis sous un dais ou trône fleurdelisé, le roi occupe le sommet du petit axe qui fait face au spectateur. Charles VII est vêtu d'une robe bleue, la tête couverte d'un chapeau, dont l'exacte description se retrouve dans le compte des dépenses royales de l'année 1458 qui nous a été conservé. Un des magistrats, debout, lit, en s'adressant au chancelier, une pièce judiciaire qu'il tient à la main. Cette scène représente le jugement de Jean, duc d'Alençon. Près de trois cents têtes ou personnages, réduits à des proportions microscopiques, se comptent et se distinguent dans cette miniature si grande d'étendue, de caractère et de style. Cette composition est peinte avec un ensemble, une variété, une harmonie, qui décèleraient dans tous les temps un souverain maître de l'art. »

Un autre nom qui mérita bien aussi des arts, au quinzième siècle, est celui d'un roi : René d'Anjou, de Sicile, de Provence et de Lorraine, que ses goûts pacifiques firent surnommer, dès son vivant, le bon roi René (1408-1480). Ce prince, élevé à la cour de son oncle, le cardinal duc de Bar, y reçut une éducation savante et eut des leçons de peinture des frères Van-Eyck. Pris, en 1431, dans un combat contre le duc de Bourgogne, il demeura longtemps captif au château de Dijon et charma ses ennuis par les lettres, la peinture et la musique. « Quelquefois, à la brune, il chantait sur la viole de mélancoliques ballades dont il avait composé la musique et les vers. » Il était surtout peintre; l'on conserve dans les bibliothèques, notamment à la bibliothèque d'Angers, six ou sept riches manuscrits, et dans les églises, quelques tableaux qu'on dit être de sa main. Parmi ces derniers, les principaux sont une Prédication de sainte Marie-Madeleine, conservée au Musée de Cluni, et le Buisson ardent qui orne encore l'église d'Aix en Provence. Ce dernier ouvrage est une belle peinture de quatre mètres de haut représentant la Vierge et son enfant assis au milieu du buisson, Moïse avec l'ange, une foule de détails parmi lesquels on voit le château de Tarascon et douze rois de Juda, enfin le roi René et Jeanne de Laval, sa seconde femme, tous deux accompagnés d'un cortége de saints et de saintes. La tradition qui attribue à la main même du roi René de si belles

choses, lui fait peut-être honneur des travaux qu'il avait seulement encouragés; mais son goût, son talent et son heureuse influence ne sont l'objet d'aucun doute.

Le grand tableau populaire, la grande scène de peinture qui enthousiasma le moyen âge, est une scène de désolation et de terreur, la Danse des morts, qui rend avec fidélité la teinte triste et sombre dont toute cette époque fut empreinte. Déjà au treizième siècle courait, dans nos provinces, la légende dramatique des trois Morts et des trois Vifs. Trois beaux et jeunes princes vont à la chasse et rencontrent, dans les champs, trois sépulcres ouverts, d'où les cadavres se lèvent pour leur dire qu'eux aussi ils étaient beaux et puissants, et pleins de toutes les joies de ce monde. Plusieurs trouvères du temps rimèrent ce sujet, notamment Baudouin de Condé, et au siècle suivant, grandi et immortalisé par le Dante, il passa de la main des poëtes à celle des peintres. Andrea di Cione peignit, au milieu du quatorzième siècle, sur un édifice de Pise, la légende des trois Morts et des trois Vifs. En 1408, le duc de Berri la fit répéter en sculpture, à Paris, dans l'église des Innocents où il voulait être inhumé; et quelques années plus tard, en 1424, on peignit sur les murs du cimetière des Innocents une représentation de la fameuse Danse *macabre* (mot arabe qui signifie cimetière) ou Danse des morts. Dès lors la danse macabre se répandit dans toutes les contrées du Nord, à la cathédrale d'Amiens, au cloître de Saint-Maclou de Rouen, à l'église de Fécamp (en sculpture), à l'abbaye de la Chaise-Dieu, à la Sainte-Chapelle de Dijon (en 1436), au couvent des Dominicains de Strasbourg, au couvent des Dominicains de Bâle (vers 1441), par toute la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre: partout l'on se complut à ce spectacle qui représentait la mort sous la forme d'un squelette entraînant un à un, dans une ronde infernale, le roi, le pape, le chevalier, la belle jeune fille, le vieillard et l'enfant, l'homme de guerre et le religieux, le riche et le pauvre, tous ceux qu'on aime et surtout ceux qu'on hait. C'était un sujet inépuisable qui répondait à l'idée chrétienne en même temps qu'aux aspirations du sentiment de l'égalité, et qui, entre les mains de quelques artistes de la renaissance, produisit des chefs-d'œuvre.

ART DRAMATIQUE.

« Le drame, sinon le théâtre, dit M. Magnin, n'a jamais été interrompu en France, ni dans aucune contrée de l'Europe. Sous une forme plus ou moins éloignée de celle que nous lui voyons aujourd'hui, le génie dramatique n'a pas cessé de se produire, soit dans les carrefours et les marchés, soit dans les palais et les donjons, soit dans les abbayes et les cathédrales, en suivant, comme il était inévitable que cela fût, les vicissitudes de politesse et de barbarie qu'ont éprouvées la langue et la civilisation ». (*Journ. des sav.*, 1846.)

Les recherches sur l'histoire du théâtre en France avant le seizième siècle font ressortir chaque jour avec plus d'évidence la vérité de cette observation.

Les essais dramatiques du quinzième siècle, qui annoncent le prochain avénement d'une littérature digne enfin d'un peuple civilisé, ne sont pas des origines, comme on le croyait encore naguère; ce sont déjà des perfectionnements. Plus on avance dans l'étude des documents originaux, plus on découvre de fragments dramatiques composés aux époques les plus reculées du moyen âge. Alors même que des érudits chrétiens à demi barbares, tout épris encore de poésie antique, continuaient à faire de lointaines imitations de la tragédie et de la comédie grecque et romaine, les éléments du drame religieux naissaient dans les églises. C'était dans une intention sérieuse d'enseignement et d'édification qu'à la suite des offices, le clergé mettait en action, à l'aide de textes alternativement chantés et déclamés, les épisodes les plus connus de l'histoire sainte. Ces dialogues, où les jeunes clercs et les enfants de chœur jouaient les rôles de saintes et d'anges, variaient de caractère et d'expression selon que l'on voulait inspirer, par exemple, l'allégresse à Noel ou la pitié et la terreur dans la Grande semaine. Le lieu de la scène était le milieu du chœur; mais les personnages, avidement suivis par la foule des fidèles, se transportaient de là, pour imiter plus réellement les incidents du sujet, au baptistère, au calvaire, au sépulcre, ou dans les charniers et cimetières. Ces divertissements pieux attiraient et retenaient le peuple pendant des jours entiers dans les églises. On les laissa se développer en proportion de l'intérêt qu'ils excitaient, au risque presque inévitable de les voir sortir insensiblement du cadre sérieux de la liturgie. Une des premières satisfactions données à la curiosité profane fut d'écrire les drames religieux en langage vulgaire. On cite comme un des exemples remarquables de cette transformation le dialogue « des Vierges sages et des Vierges folles », composé, sans doute, très-anciennement, mais dont la dernière rédaction, au douzième siècle, est un mélange de latin, de provençal et de français. Une autre concession considérable, nécessitée par l'affluence de plus en plus tumultueuse des spectateurs, fut de porter le lieu de la scène au parvis ou le long des murs de l'église. Le prologue du *Mystère de la Résurrection*, écrit au treizième siècle, était joué, en plein air, sur des « establies » (*as estals*) : on y trouve des indications précieuses sur la disposition des échafauds, sur les décorations et sur les acteurs. Le théâtre, divisé en trois étages, représentait à la fois en haut le ciel, au milieu Jérusalem avec ses maisons, le calvaire et le sépulcre, et au-dessous l'enfer. Quoique l'autorisation donnée au bas clergé de se livrer, sous les voûtes du temple, à des récréations grotesques du genre de la *messe de l'Ane* ou *des Fous* suffise pour montrer qu'au moyen âge l'on pouvait concilier, avec le respect de l'autel, un certain degré de

licence qui paraîtrait intolérable aujourd'hui, la sainteté du lieu imposait toutefois certaines réserves; mais le mystère, une fois établi sur la place publique, ne se laissa plus mesurer la liberté. Le but était bien encore la prédication religieuse: on dramatisait toujours les Écritures, mais par instants aussi l'on s'abandonnait sans réserve à la gaieté. C'est ainsi que les vicaires de la cathédrale de Sens dressaient un théâtre sur la place Saint-Étienne, et dans les entr'actes des mystères faisaient la barbe à leur préchantre et à d'autres gens de bonne volonté, en débitant force épigrammes. Il se forma peu à peu deux courants : l'un vers le drame sérieux qui devait conduire à la tragédie; l'autre vers le bouffon et le grotesque, passant par la farce satirique pour s'élever un jour à la comédie. On connait un grand nombre de mystères où se révèlent, comme par éclairs, le sentiment et l'éloquence poétique : une sorte d'aspiration publique fait même naître, au quatorzième siècle, l'idée de choisir et de réunir en une seule œuvre ce que les inventions épisodiques



Une scène du mystère intitulé : « De l'evesque que l'archediacre ametrit pour estre evesque après sa mort. »
Miniature du manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*. (Dép. des mss., nº 7208; gr. in-4º.)

avaient produit de plus saisissant, et l'on composa le *Grand Jeu de la Passion* qui, joué vers 1378, et récrit d'abord par Jean Michel, évêque d'Angers, puis par les deux frères Arnoul et Simon Gresban, eut un succès immense pendant tout le quinzième siècle. Les plus célèbres acteurs de ce grand drame furent les *confrères de la Passion;* c'étaient non des clercs, mais des laïques parisiens. En 1402, ils représentaient des mystères à Saint-Maur-des-Fossés près Vincennes, village où les Parisiens allaient souvent, soit en partie de plaisir, soit en pèlerinage pour visiter les reliques de saint Babolein, ou pour boire de l'eau de la fontaine des Miracles. Le prévôt de Paris voulut s'opposer à ces divertissements scéniques; mais Charles VI, ayant assisté à quelques-unes des représentations des confrères et s'y étant diverti, autorisa « les maistres et gouverneurs de la confrairie de la Passion et Résurrection de Nostre-Seigneur » à établir leur théâtre à Paris, dans la grande salle de l'hôpital de la Trinité (sur l'emplacement de la rue Grénetat). Cette confrérie y joua pendant plus d'un siècle le *Grand Jeu de la Passion,* qui durait plusieurs jours, d'anciens mystères, des mystères d'un nouveau caractère où l'on montrait Jésus-Christ triomphant et vengé à travers les temps (*Mystères de la Vengeance*), et aussi des espèces de parades qu'on appelait *pois-pilés.* Elle se transporta plus tard à l'hôtel de Bourgogne, et ne céda la place qu'à la première troupe de comédiens qui rompit d'une manière définitive avec l'ancienne tradition religieuse, et ne joua plus que des pièces profanes.

Si grande que soit la place des mystères dans l'histoire du théâtre, on n'aurait qu'une idée très-incomplète de ce sujet si l'on ne considérait sous combien d'autres formes diverses s'était manifesté le genre dramatique dans ses premiers essais.

La comédie, en ce qui la compose le plus essentiellement, était retrouvée dès le treizième siècle, où l'on remarque notamment les *Jeux* composés par Adam de la Halle, dit le Bossu d'Arras (*li Jus de la feuillie, li Jus du pèlerins,* et *li Gieus*

de Robin et de Marion); d'autres jeux composés par Jean Bodel; une complainte historique à trois personnages : « *le Jeu de Pierre de la Broche* (Brosse), » chambellan de Philippe le Hardi, qui fut pendu » le 30 juin 1278, lequel dispute à Fortune devant » Reson. »

C'est aussi à la fin du treizième ou au commencement du quatorzième siècle que se fondent la confrérie bouffonne de la Basoche, la corporation des Enfants sans souci, la Mère folle de Dijon, et d'autres associations dramatiques de bourgeois, d'écoliers, d'artisans, qui s'adonnaient sous différents noms aux divertissements de la poésie, de la musique et du théâtre. A l'entrée des rois et des reines dans les villes, on établissait des théâtres de tous côtés. On a conservé, par exemple, la description des divertissements mimiques donnés, en 1313, aux fêtes de la Pentecôte par ordre de Philippe le Bel, en présence du roi d'Angleterre Édouard II, pour célébrer la réception, comme chevalier, du jeune Louis, roi de Navarre, depuis Louis le Hutin.



Une scène du mystère intitulé : « D'un paroissien excomenié que Notre-Dame absolu sur la requeste du bon fol » d'Alexandrie. » — Miniature du manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*.

En 1378, l'empereur Charles IV étant venu voir, à Paris, le roi de France Charles V, son neveu et son filleul, cette visite fut l'occasion de fêtes splendides. Le 6 janvier, il y eut un grand festin dans la grande salle du palais, et, entre deux services, des mimes représentèrent la Prise de Jérusalem par Godefroid de Bouillon : on appelait ces pièces à machines des *entremets*. On en cite déjà des exemples au treizième siècle. En 1237, lorsque Robert d'Artois avait été armé chevalier, saint Louis fit payer 220 livres 12 sous pour leur salaire aux ménétriers qui, entre autres jeux, montaient des taureaux couverts d'écarlate et se heurtant bruyamment chaque fois qu'un service était apporté sur la table royale. Nous retrouverons plus tard les entremets parmi les divertissements de la cour de Louis XIV. Ces plaisirs royaux eurent, il est vrai, peu d'influence sur le développement du drame. Dans cette même grande salle du palais, on assistait d'ordinaire avec plus d'intérêt aux dialogues bouffons que la corporation des clercs du palais ou *Basochiens,* dont nous avons déjà fait mention, jouait sur la Table de marbre. Leurs satires s'attaquaient jusqu'aux princes, et plusieurs fois on suspendit leurs jeux. Dans leurs folles inventions ainsi que dans les sotties et les moralités des *Enfants sans souci,* présidées par le prince des Sots, il se dépensait en improvisations fugitives beaucoup de talent d'observation et d'esprit. On devine l'art futur à plus d'un trait qu'on en rapporte, comme l'on sent déjà la vigueur comique de Molière dans la *Farce de Pathelin,* composée, avant 1490, par Pierre Blanchet, légiste d'abord, prêtre ensuite, et auteur de quelques autres comédies malheureusement perdues.

INDUSTRIE. — ARTS INDUSTRIELS.

L'âge des communes et le développement de leur influence étaient déjà la preuve de la prospérité commerciale de la France aux douzième et treizième siècles. Partout s'organisèrent, sous l'autorité des

rois, des seigneurs et surtout des communes elles-mêmes, ces corporations d'arts et de métiers que l'on abolit plus tard parce qu'elles consacraient des priviléges au profit du riche contre le pauvre, mais qui avaient été pendant longtemps des institutions protectrices. Nous avons encore le texte d'un nombre infini de statuts de métiers ou de réglements des foires et marchés qui attesteraient à eux seuls la prospérité du commerce et de l'industrie nationale, si l'on ne savait d'ailleurs quelle fut l'importance, au moyen âge, des soieries de Lyon, des tapisseries d'Arras, des toiles de Reims, des draps de Provins, de Montivilliers, de Rouen, de Neufchâtel, de Hesdin, et de compagnies comme celle des « marchands de l'eau » de Paris, qui monopolisait depuis le temps des Romains tout le commerce de la Seine et de l'Yonne.

Les statuts de métiers les plus anciens sont déjà pleins de vues sages et paternelles. Ils fixent les conditions d'admission au métier, la durée de l'apprentissage, les conditions de la réception à la maîtrise; les droits des maîtres, de leurs enfants et de leurs veuves; la surveillance à exercer sur la fabrication dans l'intérêt des consommateurs; l'établissement dans chaque métier de gardes jurés chargés de veiller à l'observation des réglements et de maintenir l'honneur de la profession.

Cette forte organisation créait, il est vrai, des classes privilégiées, et rendait l'accès d'un métier difficile pour les pauvres gens; mais il assurait la bonne qualité des produits et laissait à l'agriculture les bras dont elle a besoin.

Les grands seigneurs du quatorzième et du quinzième siècle, en se consolant par la richesse et le plaisir de la perte des pouvoirs féodaux, portèrent les industries de luxe à un degré de prospérité que nous pouvons à peine imaginer aujourd'hui. Pour en avoir une juste idée, il faut ouvrir les inventaires qui nous restent des mobiliers royaux ou princiers de cette époque. « En les lisant, dit un des érudits qui se sont le plus occupés de cette matière (1), on a peine à s'expliquer l'accumulation de tant de richesses. La mention d'une si grande quantité d'or et d'argent, de perles et de pierres précieuses, dépasse tout ce que l'imagination peut se représenter. Et qu'est-ce encore si l'on songe au travail qu'ont coûté tant de merveilles? Le luxe de l'orfévrerie, en particulier, a été porté pendant tout le moyen âge à un point excessif, et cet art semble avoir atteint alors le plus haut degré de perfection qu'il ait jamais eu. »

Malheureusement, de ces précieux objets d'orfévrerie et de joaillerie qui figurent par milliers dans les inventaires, il ne reste qu'un bien petit nombre dans nos musées et nos églises; mais du moins les inventaires permettent de se les figurer encore.

Voici, par exemple, la description d'une salière dont Charles V ornait quelquefois sa table : « Une salière, en manière de navire, garnie de pierreries, et aux deux bouts il y a deux dauphins, et dedans deux singes qui tiennent deux avirons. Et autour de la salière, il y a huit rubis, et huit saphirs, et vingt-huit perles. Et au long du mât, qui est d'or, il y a quatre cordes de menues perles, et il y a deux rubis et deux saphirs percés, et une grosse perle à moulinet, pendante par une chaîne d'or au col d'un singe qui est sur le mât. Et au pied de la dite salière, il y a six rubis et six saphirs, et vingt-quatre perles; pesant le tout huit marcs trois onces. » L'inventaire des joyaux de Charles V contient plus de 320 articles du même genre. Voici quelques autres descriptions que nous tirons au hasard de la notice que Louis de France, duc d'Anjou, second fils du roi Jean, avait rédigée lui-même de ses bijoux, preuve de l'amour qu'il leur portait :

« Une brouette séant sur un pied cizelé à feuilles de vigne et porté sur quatre lionceaux. Et est pointu le dit pied devant et derrière, et il y a, à un des bouts, un homme qui mène la brouette, qui a les pans de sa robe relevés à la ceinture, et son chaperon en fourrure, et la cornette du chaperon vient sur le front; et devant a une femme qui en sa main destre tient la brouette, et en la senestre tient une hache danoise, et a un chaperon d'une vieille, le quel chaperon est à la façon de Picardie, etc. Et pèse douze marcs et une once. » — « Une dame qui a la moitié du corps de femme et l'autre partie est de bête sauvage, a deux pieds sur une terrasse émaillée d'azur, à petits arbres, et à cerfs et lévriers, et moulures au-dessous; et du giron de la dite dame part une tête de bœuf dont elle tient les cornes en ses mains, et en la dite tête, il y a un robinet, et aux oreilles de la dite tête pendent, à chaînettes, écussons armoriés, et derrière la dame, sur le dos de la bête, est assis un gobelet de cristal enchâssé sur un pied d'argent émaillé, et autour du cristal y a quatre chauves-souris, etc. » — « Une paire de bassins d'or à laver dont les bords sont semés de fleurs de lis, et au fond des dits bassins a un grand cercle semé de feuillages en manière de pampres de roses, les dits pampres semés de fleurs de lis, et au milieu a un émail de nos armes fait en manière de rose. »

Ces articles ne sont pas les plus riches de l'inventaire du duc d'Anjou, car dans le seul chapitre intitulé : « Plats d'or pour mettre viandes », on compte deux douzaines de plats qui pèsent chacun de treize à quatorze marcs. Or cet inventaire, fait par le duc entre les années 1360 et 1366, contient 796 articles. Ceux de la maison des ducs de Bourgogne sont bien autrement considérables.

Si de l'orfévrerie on passe au costume, par exemple, on voit la somptuosité dégénérer en véritable extravagance. Le duc Louis II de Bourbon, l'un des otages envoyés en Angleterre pour garantie de l'exécution du traité de Brétigni, se trouva forcé un jour (en 1368) de mettre en gage,

(1) D. d'Arcq. Voy. aussi les travaux de M. de Laborde.

chez un Italien nommé Jean Donat, bourgeois de Londres et « espicier », sa cotte d'armes d'apparat. Il reçut de lui 1 200 écus d'or, et il fut convenu que s'il ne les remboursait dans un délai de six mois, le prêteur était autorisé à garder en payement « la cote et joyau » du comte. Voici, d'après le texte du marché, un aperçu de ce vêtement : « Premièrement la dite cote est de drap d'écarlate rosée, ouvrée de plusieurs et divers ouvrages de perles grosses et menues, de rubis balais et de saphirs. Et il y a au dit ouvrage six principaux compas (ou cercles), un sur chaque manche, deux sur la poitrine et deux sur le dos. Et en un chacun compas, il y a six petits ronds composés chacun de six grosses perles, et d'un rubis ou saphir, et de plus, au centre de chaque compas, un grand cœur composé de soixante à soixante-quatre perles, et au centre de chaque cœur a un rubis. »

Le duc Louis d'Orléans, qui fut assassiné en 1409, avait choisi pour emblème, avec une intention insultante pour le duc de Bourgogne, un bâton noueux. Son rival prit pour le sien un rabot. Ce rabot plaisait beaucoup à Jean Sans-Peur; il se trouve représenté jusque sur son tombeau. Jean fit faire au comte de Charolais, son fils, un rabot d'orfèvrerie pendant à un anneau d'or et garni d'une émeraude, deux diamants et une perle; en 1411, il distribua aux seigneurs de sa cour deux cent vingt-six bijoux du même genre. Enfin, dans le compte d'un de ses orfèvres, on trouve un article où sont mentionnés, avec un singulier emploi, les copeaux produits par ce rabot satirique : « A Jehan Mainfroy, orfèvre, pour avoir fait pour monseigneur une grant quantité de rabotures rondes d'argent blanc pour mettre et asseoir sur la broderie d'une jaquette de drap noir. »

Par une singularité analogue, l'on faisait broder en orfèvrerie ou en perles des devises ou des objets divers sur les vêtements. On lit sur une quittance de l'an 1393 que le duc Louis d'Orléans avait, cette année, au milieu d'une foule d'autres prodigalités, fait orner une houppelande d'écarlate vermeille de quatre arbalètes, deux en perles et deux en broderies. Son fils, le duc Charles, fit faire un vêtement plus curieux où sa vanité de poëte était sans doute intéressée : c'était une robe brodée d'une chanson, paroles et musique. « Pour prix, dit le compte d'où ce détail est tiré, de 960 perles destinées à une robe. Sur les manches est escript de broderie tout au long le dit (le texte) de la chanson : *Madame, je suis plus joyeulx*, et notté tout au long sur chacune des dites deux manches; sont 568 perles pour servir à former les nottes de la ditte chanson, où il y a 142 nottes, c'est assavoir pour chascune notte, quatre perles en carré. » Le même prince achetait, en 1414, d'un marchand du pays de Gueldre, « une écharpe d'or et de corail »; mais en cela il ne surpassait point son père, qui s'était fait faire une ceinture d'or à quarante clous, dont vingt percés de six trous, avec treize rubis balais et cent vingt et une perles (en 1393).

Une industrie plus noble, c'est-à-dire plus rapprochée des conditions de l'art et surtout plus utile, est celle des tapisseries, qui prit à la même époque un développement extraordinaire. Les manufactures de tapis de la Flandre étaient déjà renommées au treizième siècle; leur réputation devint dominante au quatorzième, et parvint à son apogée sous le gouvernement des ducs de Bourgogne. Les produits d'Arras surtout acquirent une supériorité si marquée qu'on donna le nom de « tapis d'Arras » aux plus belles tentures, lors même qu'elles ne sortaient pas des fabriques de cette ville. Les tapis de France étaient généralement de laine, rarement on y mêlait l'or et la soie; mais on en faisait beaucoup de chanvre ou de coton. On voit cependant, par les comptes, le duc d'Orléans commander, en 1396, « trois tapis de fin fil d'Arras ouvrés à or de Chypre », et à Pierre Labourebieu, bourgeois de Paris, « une chambre de tapisserie de soie de plusieurs couleurs ». Quant aux riches tapisseries tissues de soie et d'or, elles étaient principalement de fabrique italienne; c'étaient des produits de Florence et de Venise.

Les tapisseries, comme nous l'avons vu (p. 421), égayaient l'intérieur des habitations et les garantissaient du froid. On en avait toujours fait un grand usage, et, avant que l'industrie s'en fût répandue dans le pays, on les faisait venir d'Orient. On en tendait de magnifiques dans les églises, et les jours de fêtes dans les rues. En 1398, le duc d'Orléans, qui avait, comme tous les riches princes de son temps, une sorte de musée de tapisseries dont le soin était confié à un officier spécial, en faisait voyager une partie, de Paris à Épernai, pour recevoir plus dignement le roi des Romains à son arrivée dans cette dernière ville. Charles V avait un « tapis sur champ vermeil (à fond écarlate), ouvré à une tour à daims et à biches », pour mettre sur son bateau royal. On faisait surtout, aux quatorzième et quinzième siècles, des *chambres* de tapisserie. On appelait ainsi de véritables petites chambres carrées, entièrement formées de tapisserie, n'ayant qu'un lit pour tout meuble, et qu'on pouvait transporter d'un appartement à l'autre. « Pour une chambre de sarge de Caen sur couleur de vert herbeux, à plein ciel, dossier et couverture pour la couche, tous brodés de cygnes blancs; et est ladite chambre garnie de trois courtines (rideaux) autour du lit. » — « A Jehan Renout, marchant, demourant à Arras, pour la vendue et délivrance d'une chambre de tapisserie de haulte lice, de couleur de pers (bleu), contenant cinq pièces; et en chacune pièce avoit une ymage de femme, grande, et y avoit des petits enfants, et ès dessus dites ymages y avoit de l'or. Et contenoit toute ladite chambre deux cents aunes carrées. » (Comptes divers.)

Ces riches tapisseries ne représentaient pas seulement des paysages de verdure ornés de cygnes et

de grandes figures allégoriques; on y peignait, avec la laine et la soie, des sujets de piété, les principales scènes des romans de chevalerie, et même des événements de l'histoire contemporaine. Les chasses, les hommes sauvages, les animaux, les armoiries, étaient des sujets communs et de petite valeur. Il ne paraît pas qu'on fît de tapis, comme les nôtres, uniquement composés de palmes, de rosaces et de dessins de fantaisie.

Voici quelques détails tirés de nos précieux comptes. Le duc d'Orléans achète de Jean de Croisètes, « tapissier sarrazinois », demeurant à Arras, « un tapis sarrazinois à or de l'histoire de Charlemaine (1389) »; et de Colin Bataille, « un tapis de haute lisse de l'histoire de Thezeus et de l'aigle d'or » (1391). Plus tard il achète, entre autres produits magnifiques, des tapis « de la fontaine de Jouvence, du duc d'Aquitaine, de l'histoire du Credo à douze prophètes et douze apôtres, du couronnement de Notre-Dame, de l'histoire de Pentesilée, de Beuve de Hantonne, des enfants Regnault de Montauban », etc. En 1419, Jean Sans-Peur fait acheter et mettre dans sa *tapisserie*, c'est-à-dire dans sa collection, trois pièces de tapis « contenant 210 aunes quarrées, faites et ouvrées de fil d'or et de laine, à plusieurs ymages d'arcevesques, évesques et rois, pourtraits et vestus de couleurs ystoriées de l'union de sainte Église. » Le duc Philippe le Hardi avait fait une emplette plus précieuse encore, surtout pour lui, lorsque, trois ans après la bataille de Roosebeke (p. 486), il avait acheté, moyennant 3 300 livres, « à Michel Bernard, bourgeois d'Arras, un drap de haute lisse de l'*Ystoire de la bataille de Rosebeg*, contenant 56 aunes de long sur 5 aunes de large. » On trouve citée aussi, dans les comptes de la maison de France, une tapisserie historique du couronnement de la reine Isabelle de Bavière.

A Nanci, à Dijon, à Bauvais, à Valenciennes, à Aix, à Reims, à l'église de la Chaise-Dieu, et en quelques autres lieux de France, on conserve encore de riches échantillons de cette industrie. Il en existe un beau à Paris, provenant du château de Bayard, dans l'escalier de la grande Bibliothèque, plusieurs au Louvre, et une quarantaine au Musée de Cluni.

LETTRES.

Le brillant essor des lettres au temps de saint Louis semblait annoncer des chefs-d'œuvre pour l'époque suivante. Il n'en fut pas ainsi. L'éclat littéraire du treizième siècle fut un des reflets de la perfection à laquelle la société, en tant que société féodale, était alors parvenue. L'arbre majestueux des institutions barbares et chrétiennes produisait alors ses plus beaux fruits. L'âge suivant, qui devait le voir décroître et périr, était, par cela seul, promis à une pauvreté littéraire que l'anarchie intérieure et les malheurs de la guerre étrangère ne firent que compléter.

Le peuple, que nous avons vu déployant les ressources d'un esprit plein de verve et de gaieté dans la légende de Renart et les fabliaux, n'a plus le loisir de chanter au milieu des désastres dont il est constamment victime. Sa voix s'éteint dans les larmes. Si l'on trouve à cette époque quelque chanson populaire, c'est une chanson de guerre comme celles qu'on fit sur le combat des Trente (voy. p. 451), ou celle que « proprement les enfants en Bretaigne et les jeunes fillettes avoient fait », dit Froissart, sur les ravages causés dans le pays par les Anglais, ou encore de tristes complaintes comme celles que l'on chanta sur les batailles de Poitiers et d'Azincourt. Celle de Poitiers, du moins, est pleine d'énergie, et d'un grand caractère.

Grant douleur me contraint de faire ma compleinte
De l'host devant Poitiers, là où personne mainte
Fut morte et le roy pris.

Le poëte anonyme est un partisan d'Étienne Marcel. Il déteste l'orgueil de la noblesse, conserve son amour au roi, et proclame le bon vouloir et la vertu de Jacques Bonhomme.

Ils se dient estre nés de noble parenté.
Hé Dieu! D'où leur vient-il si fausse volonté
Que d'aucun bien faire ne sont entalenté?
Bonbans et vaine gloire, vesture deshoneste,
Les ceintures dorées, la plume sur la teste,
La grant barbe (1) de bouc (qui est une orde beste),
Les vous font estordiz comme fouldre et tempeste.
Tels gens où resgne orgueil qui est si vil péché
Sont de touz mauvais vice et d'ordure entéché...
Dieu veuille conforter et garder nostre roy
Et son petit enfant qu'est demoré o soy (2).
Endurer aventures paciemment convient
Combien que soient dures. Mais quant il en sovient
Grant douleur font au cuer!
Dieu donne à notre duc (3) faire tele aliance
De gens fermes, entiers, et de si grant puissance
Que des anemis puissent pranre entire vengeance,
Si qu'encore puissions veoir nostre roy en France.
S'il est bien conseillé, il n'obliera mie
Mener Jaque Bonhomme en sa grant compagnie!

Après ces accents auxquels la tristesse et la vérité prêtent leur éloquence, et qui devaient se changer à la fin du siècle en des cris de désespoir, on ne reporte les yeux qu'avec dédain vers les poëtes qui, dans ces temps malheureux, continuaient la poésie chevaleresque et chantaient encore, le sourire aux lèvres, les tournois, les belles dames et le plaisir. Ils sont, à la vérité, peu nombreux, et l'on a parcouru à peu près tout le cycle poétique de l'âge qui précéda la renaissance, quand on a nommé Froissart, Eustache Deschamps, Alain Chartier, Christine de Pisan, Charles d'Orléans et René d'Anjou. Il ne reste plus après eux, mais obéissant à d'autres inspirations, que Villon, Olivier Basselin et quelques rimeurs d'un rang moins distingué, tels que Henri Baude, Guillaume Coquillart et Jean Robertet.

(1) Voy. la planche, p. 469.
(2) Avec lui. Philippe le Hardi.
(3) Le duc de Normandie.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G., 15.

Froissart, ce prêtre flamand (né à Valenciennes en 1333, mort vers 1400), admirable chroniqueur, dont nous avons cité plus haut des pages entières pleines de charme, de couleur et de vie, fit des vers avant d'écrire l'histoire, et comme son génie le porta à célébrer dans sa prose les chevaliers et les princes, de même il puisait ses inventions poétiques dans le goût et les idées du monde élégant de son époque. Arranger des fadeurs de bon ton et renchérir platement sur les allégories désormais surannées du Roman de la Rose, voilà ce que sait faire, avec une prolixité fatigante, la muse de Froissart. Il nous suffira de citer en note une ballade (1) qui paraît



Froissart. — D'après un manuscrit du premier livre des *Chroniques*. (Amiens.)

être un de ses meilleurs morceaux, et de rapporter, d'après un auteur belge, ce fragment de mise en scène de l'un de ses principaux poëmes, le Trésor amoureux :

« Amour et Cognoissance, dans tous les poëmes de Froissart, sont unis l'un à l'autre. Amour doit à Cognoissance sa doctrine chaste et pure; Cognoissance à son tour lui emprunte ces couleurs riantes et tendres qui ornent, sans les voiler, les préceptes les plus sévères. Heureux est celui qui écoute également ces deux voix qui s'associent pour le charmer et l'éclairer. Il pénétrera dans le somptueux palais où se conserve le *Trésor amoureux*. Sept tours protégent sa vaste enceinte. Elles sont gardées par sept dames qui se nomment : Bonté, Beauté, Honneur, Manière, Humilité, Attemprance et Courtoisie. Danger y est huissier; Paour, concierge; Grâce, trésorière; Hardement, connétable; Déduit, grand chambellan; Espoir, amiral; Franc-Vouloir, maître d'hôtel; Sentiment, échanson; Octroi, chancelier; Bon-Avis, grand écuyer; Bon-Renom, chevalier d'amour. Le secrétaire se nomme Bien-Céler; Souvenir remplit les fonctions de panetier, Doulx-Regard, celles de maître des arbalétriers, et Beau-Parler, de maître des requêtes. »

On se sent heureux d'arriver à la fin d'un tel jeu d'esprit; mais encore faut-il savoir que Froissart a composé de plus, et toujours dans le même goût : le Dit royal, le Paradis amoureux, le Temple d'honneur, la Prison amoureuse, la Plaidoirie de la Rose et de la Violette, le Traité à la louange du joli mois de may, l'Épinette amoureuse, le Joli buisson de jeunesse, l'Horloge amoureuse, le Dit du bleu chevalier, le Débat du Cheval et du Lévrier, le Dit du florin, la Cour de May, le roman de Méliador chevalier au soleil d'or, et beaucoup de pièces fugitives, ballades, pastourelles ou rondeaux.

Eustache Deschamps, dit Morel, contemporain de Froissart, et plus avancé que lui dans les faveurs de la fortune (il était écuyer, huissier d'armes des rois Charles V et Charles VI, châtelain de Fismes et bailli de Senlis), n'est guère plus habile poëte; mais il a rimé davantage. On a un recueil complet de ses œuvres (1) contenant des épîtres, des discours en prose, des jeux dramatiques, des ouvrages latins, des apologues, un grand poëme moral, des pièces bouffonnes, satiriques, obscènes, quatorze lais, quatre-vingts virelais, cent soixante et onze rondeaux et onze cent soixante-quinze ballades. Aussi une telle abondance, très-stérile d'ailleurs, a-t-elle découragé les éditeurs et même un peu les érudits. Cependant Eustache Deschamps a du moins ce mérite d'apprendre beaucoup sur les personnes et les choses de son temps.

Mais l'homme dont le talent personnifie dans sa plus parfaite expression la poésie chevaleresque à sa dernière heure et brillant de son dernier éclat, est Charles d'Orléans, petit-fils de Charles V et père de Louis XII (1392-1465). On l'a vu ci-dessus (p. 502) tomber, dans le désastre d'Azincourt, entre les mains des Anglais. Il demeura leur prisonnier durant un quart de siècle, et, dans les premiers moments de sa douleur, il ne voulait plus ni boire ni manger. Peu de temps après son arrivée en Angleterre, il acheta de quelque Anglais un beau manuscrit des Chroniques de Froissart, et, par allusion à son sort, y fit peindre autour de chaque feuillet des chaînes comme celles que portent les prisonniers. Sur la dernière page il écrivit la date 1416, et quelques vers (2). Sa tristesse se nourris-

(1) Dedans mon cœur s'est formée espérance;
Loés en soit li temps qui li a mis :
Car j'ai vescu longuement en doubtance
Pour les refus que j'ai toujours oys
De ma douce dame gaie.
Mès maintenant si doucement me paie
De douls regars et de parlers courtois,
Bien me souffist ce que j'ai, et c'est drois.

(1) Grande Biblioth., manuscr. fr. 7219.
(2) Ce manuscrit existe encore; gr. Bibl., fr. 8331.

sait sans doute d'un amer plaisir, lorsqu'il revoyait dans les récits brûlants du chroniqueur les désastres passés de la France; et cependant, devenu à son tour un écrivain fécond, jamais il ne laissa l'écho des pensées sérieuses, pas même le sentiment de la patrie, se glisser dans ses chants. Nous avons conservé de lui cent cinquante-deux ballades, sept complaintes, cent trente et une chansons, plus de quatre cents rondeaux, et, pour ce déluge de vers, le poete ne trouve pas d'autres inspirations que les éternels héros Bon-Espoir, Bel-Accueil, Douce-Souvenance, et les éternelles redites de l'Amour. « On est péniblement surpris, dit avec raison un critique, de voir que l'assassinat de son pere, la perte de sa femme qu'il avait tant aimée, sa longue captivité, enfin le spectacle des malheurs de la France, n'aient pas arraché de son âme au moins un cri de passion. » C'est qu'en effet cette poésie du quinzieme siècle, héritage des troubadours, n'était plus qu'un jeu d'esprit, une forme du bon ton; Charles d'Orléans, comme toute la noblesse française de son temps, en était encore à ne rêver que l'imitation puérile des paladins d'autrefois, et la vraie poesie, celle que les joies ou les souffrances du présent faisaient vibrer dans leurs cœurs, les trouvait muets. Il reste à Charles d'Orléans le mérite d'avoir été un versificateur de bon goût, et d'avoir, le premier peut-être, donné à ses légères compositions cette harmonieuse unité du sujet et cette grâce du langage qui constituent une œuvre d'art. Voici l'une des plus jolies ballades qu'on ait de lui :

N'a pas longtemps qu'allai parler
A mon cœur tout secrètement,
Et lui conseillai de s'ôter
Hors de l'amoureux pensement.
Mais il me dit bien hardiment :
« Ne m'en parlez plus, je vous prie;
J'aimerai toujours, si m'aid' Dieu;
Car j'ai la plus belle choisie :
Ainsi m'ont rapporté mes yeux. »

Lors dis : « Veuillez me pardonner,
Car je vous jure par serment
Que conseil je vous crois donner,
A mon pouvoir, très-loyaument.
Voulez-vous, sans allégement,
En douleur finir votre vie? »
— « Nenni da! dit-il, j'aurai mieux;
Madame m'a fait chière lie (réception joyeuse).
Ainsi m'ont rapporté mes yeux. »

— « Croyez-vous savoir, sans douter,
Par un seul regard seulement,
Lui dis-je alors, tout son penser?
Œil qui sourit quelquefois ment. »
— « Taisez-vous, me dit-il, vraiment;
Je ne croirai chose qu'on die,
Mais la servirai en tous lieux,
Car de tout bien est enrichie :
Ainsi m'ont rapporté mes yeux. »

Villon, moins artiste, mais naturel et profond, est le dernier représentant de la muse populaire de ce temps, comme Charles d'Orléans de la muse chevaleresque. Nous avons rencontré plus haut un chanteur de cabaret assez spirituel; c'est Rutebœuf. François Villon, né à Pontoise, en 1431, est un successeur direct de Rutebœuf; il prend comme lui ses sujets dans les émotions de chaque jour, et dans les incidents de la vie vulgaire dont il sait apercevoir avec finesse les côtés lumineux. Tous deux souffrent également de la faim et maudissent également le sort; mais l'homme du treizième siecle se contente de geindre piteusement; celui du quinzième se fait larron :

Nécessité fait gens mesprendre,
Et faim saillir le loup des bois.

Telle est l'excuse que Villon se donne à lui-même. Mais il en abusa tellement qu'il fut condamné comme voleur par le Châtelet de Paris, et ne dût la vie qu'à l'intervention du roi Louis XI, qu'il appelle « le bon roi ». Ses poésies se ressentent de la triste existence de leur auteur : les unes sont d'une grossièreté extrême; quelques autres (six ballades) sont écrites dans le langage des voleurs de profession, en argot; d'autres ont le mérite d'être tournées avec naturel et quelquefois avec grâce. La plus connue est sa « Ballade des Dames du temps jadis », dans laquelle il se demande ce que sont devenues les beautés célèbres de ce monde : Flora la belle Romaine, Thaïs, la reine Blanche, la tres-sage Héloïse, Berthe aux grands pieds, Béatrix, Alice, Éremburge du Maine, et Jeanne la bonne Lorraine; et à chaque couplet, il termine par cette mélancolique réponse :

Mais où sont les neiges d'antan? (1)

L'on peut citer quelques strophes assez jolies dues à d'autres versificateurs du même temps : par exemple, à Alain Chartier (1386-1458), à Christine de Pisan, à Olivier Basselin, ouvrier foulon (vers l'an 1450), qui rimait gaiement dans son pays, au val de Vire, des chansons bachiques et des rondes joyeuses, qu'on appelait alors des vaux de Vire, et qui servirent de premiers thèmes à ce que les comédiens ont appelé par corruption *Vaudevilles*.

Cet Alain Chartier avait libre accès à la cour de Charles VI et de Charles VII comme un des plus savants hommes de son temps. Un jour, il s'était endormi dans une salle du palais, lorsqu'il fut aperçu par Marguerite d'Écosse, épouse de Louis XI, qui n'était encore que Dauphin. La princesse s'approcha du dormeur, qui n'était ni jeune alors ni beau, et lui déposa sur la bouche un baiser, en disant à ceux qui l'entouraient « qu'elle ne baisoit pas la personne, mais la bouche dont estoient issus tant de mots dorés. » Cet éloge s'appliquait plus aux ouvrages en prose de Chartier qu'à ses vers. Il avait composé un traité du Courtisan (*le Curial*), un autre sur l'Espérance, une complainte célèbre sur les malheurs de la France, le *Quadriloge invectif*, et qui s'élève parfois jusqu'à une véritable éloquence; il s'occupait d'écrire l'histoire de son

(1) Où sont les neiges de l'an dernier (*ante annum*)?

temps, et son style est remarquable par la sûreté avec laquelle il sait couper ses phrases et disposer ses périodes. On voit qu'entre ses mains la langue commence à s'enrichir sous l'influence du latin.

L'invasion nouvelle du langage français par les formes et les expressions latines, ce trait caractéristique de la renaissance, ce moyen unique et providentiel, que nos pères ne laissèrent pas échapper, de conquérir en un demi-siècle une langue riche, harmonieuse, souple et délicate, avait été préparé de longue main par les traducteurs. Au temps de Charles V, divers savants, comme Nicolas Oresme (1320-1382), traducteur d'Aristote; Pierre Berchoire, mort en 1362, traducteur de Tite-Live; Raoul de Presles (1316-1383), traducteur de la Cité de Dieu de saint Augustin, rendirent de grands services à cet égard. Avant eux, on cite Henri Gauchi, qui fit sous Philippe le Bel une version française de l'ouvrage de Gille de Rome, « Du Régime des princes »; Jean de Vignié, qui, en 1333, traduisit « le Passage de la terre sainte ou Addressement de la conquête d'oultre-mer », et, en 1341, le Roman d'Alexandre. Les poëtes ne furent pas non plus étrangers à ce progrès : ainsi Charles d'Orléans composa pour Charles VII une paraphrase, en cinq mille vers français, du célèbre Traité de la Consolation, de Boëce, que Jean de Meung avait traduit avant lui (voy. p. 425).

Christine de Pisan entra plus complétement encore dans les voies de l'innovation. Elle y était attirée par sa naissance. C'était une Italienne, née à Bologne en 1363, et dont le père avait été appelé et retenu par Charles V comme habile astrologue. Longtemps elle jouit des faveurs de la cour; mais Charles mourut, puis son astrologue, et Christine, à vingt-cinq ans, se trouva orpheline, veuve chargée d'enfants, et sans ressources. C'est alors qu'elle prit la plume et commença par composer des vers, qui furent d'abord des élégies sur son infortune. La littérature devint pour elle un métier, chose fort nouvelle alors. Elle avait conservé « un mantel fourré de gris et un surcot d'écarlate »; les sergents s'en emparèrent; ils lui prenaient jusqu'à « ses chaussettes », et il lui fallait aller emprunter à ses anciens amis, presque mendier. « Beau sire Dieu, comment honteusement, à face rougie, le requérois! » Et cette vaillante femme se décida à demander plutôt son pain à ses livres. « Adonc, dit-elle, vous happay ces beaux livres et volumes. Je me pris aux hystoires anciennes des Hébrieux, des Assiriens, et des principes des seigneuries, procédant de l'une en l'autre, descendant des Romains aux François, aux Bretons et autres pluseurs historiografes. Et puis me pris aux livres des poëtes, et dont fus-je bien aise quand j'os trouvé le stile à moy naturel, me délitant en leurs soubtilles ouvertures et belles matières, mussées (cachées) sous fictions délictables et morales par belle et polie réthorique aournée de soubtil langage... Pour laquelle science et poésie, nature en moy resjouye me dit : « Or vueil que de toy » naissent nouveaux volumes, lesqueulx, le temps » à venir perpétuelment, au monde présenteront » ta mémoire. » Mots, inversions, pensées, presque tout ce langage n'est déjà plus celui du moyen âge. Christine mourut vers 1420, laissant non-seulement un grand nombre de poëmes : le « Débat des deux amants », le « Livre des trois jugements », le « Chemin de longue estude », le « Livre de mutation de fortune », le « Dit de Poissi », mais de graves et, il faut le dire, de lourds traités en prose sur l'art de la guerre (Des Droits d'armes et de chevalerie), sur le gouvernement des États (le Corps de policie), et sur les devoirs féminins (la Cité des Dames). Celui de tous par lequel elle a le mieux mérité de la postérité, malgré ses longueurs et le pédantisme de sa composition, est l'ouvrage historique qu'elle écrivit à la louange du bienfaiteur de son père, « le Livre des faicts et bonnes mœurs de Charles V, roi de France. »

Les chroniqueurs, les historiens eux-mêmes commencent à se montrer en nombre dans le cours du quinzième siècle. La grandeur des événements, la France sauvée, les Anglais expulsés, le colosse bourguignon anéanti, tant de scènes formant un drame imposant, semblent avoir fait naître de grands écrivains. Trois surtout, Georges Chastellain, Thomas Basin, Commynes, s'élèvent à une hauteur qui laisse loin derrière eux tous les autres, même le continuateur de Froissart, Enguerran de Monstrelet (1390-1453), écrivain grave, raisonneur, clair, exact, mais sans talent. Monstrelet, cependant, ne pensait pas être peu compté entre les écrivains de tous temps et de tous pays lorsqu'il commençait son volumineux ouvrage avec cette solennité : « Selon ce que dit Saluste, au commencement d'un sien livre nommé Cathilinaire, où il raconte aucuns merveilleus fais, tant des Rommains comme de leurs adversaires, tout homme doit fuir Oiseuse, et soy exerciter en bonnes œuvres, afin qu'il ne soit pareil aux bestes, qui ne sont utiles qu'à elles seulement si à autres choses ne sont contraintes et induites. Comme donques, assez soit convenable et digne occupacion que les tres-dignes et haulx fais d'armes, les inestimables et aventureux engins et subtilitez de guerre dont les vaillans hommes ont usé, soient mis et recitez par escript en manière de croniques ou histoires, à l'advertissement et introduction de ceulx qui se vouldroient en armes honnorablement exerciter... je, Enguerran de Monstrelet, yssu de noble géneracion, résidant, au temps de la compilacion de ce présent livre, en la noble cité de Cambray, ville séant en l'empire d'Alemaigne, me suis entremis et ocupé d'en faire et composer ung livre ou histoire en prose, jà soit ce que la matière requière plus hault et subtil engin que le mien... »

Monstrelet était natif du Ponthieu. Un écrivain bien supérieur fut Georges Chastellain, né à Gand en 1404. Après avoir exercé le métier des armes en France, en Espagne, en Italie et en Angle-

terre, il passa le reste de sa vie à la cour de Bourgogne, entouré des faveurs ducales et de l'admiration publique. Il mourut en 1474. Son principal ouvrage est la Vie du duc Philippe le Bon, et son principal mérite est d'avoir compris qu'on pouvait, allant plus loin que Froissart, qui n'est qu'un conteur amusant, joindre à la couleur l'observation attentive des détails, relevée par la dignité du style. Mais à ce dernier égard, Chastellain dépassa le but, et n'arriva qu'à l'enflure. Auteur coloré, mais guindé, il usa les ressources d'un esprit puissant à chercher une langue qu'il ne trouva pas.

Thomas Basin (1412-1491), évêque de Lisieux, eût peut-être mieux réussi, mais il écrivit en latin sa grande Histoire de Charles VII et Louis XI. Ce fut un ami du premier de ces princes et une victime du second, qui, l'ayant rencontré trois fois en travers de ses projets, lui voua une haine d'autant plus profonde que Basin était un homme éclairé, influent et vraiment droit. Mais c'était en même temps un esprit passionné, et il en donna la preuve. Persécuté, arraché à son évêché, forcé de se condamner à un long exil, il composa une double histoire des deux rois qu'il avait connus, dans le dessein de faire admirer le premier et haïr le second. Tout en proclamant à la première ligne que « celui-là ne rend pas un faible service à l'enseignement et à l'éducation des autres qui prend soin de transmettre à la postérité le récit des événements de l'histoire par une narration véridique », il représente Louis XI sous des couleurs odieuses. C'étaient sincèrement celles sous lesquelles il le voyait ; mais pour rendre sa vengeance plus sûre et plus acérée, il cacha son nom qui eût pu mettre les lecteurs en garde, et se paya de cette fausse modestie en comblant d'éloges, toutes les fois qu'il avait à parler de lui-même, ce bon évêque de Lisieux, « si instruit dans les lettres sacrées et profanes, encore plus considéré à cause de sa prudence, de son jugement, de son amour envers Dieu et le prochain ; l'un des fameux prélats qui fussent alors en France. » Sa ruse cruelle réussit tellement qu'après lui son livre, resté sur la terre germanique, et attribué par hasard à un certain Amelgard, de Liége, fut d'un grand poids contre la mémoire de Louis XI. La démonstration de cette supercherie, faite par un savant de nos jours (J. Quicherat), ne date pour ainsi dire que d'hier. Thomas Basin, malgré sa partialité, reste un narrateur considérable, et qui ressent dans son âme l'écho de tout ce qu'il raconte.

Le grand historien du quinzième siècle est Philippe de Commynes, seigneur d'Argenton (1445-1511), qui fut au contraire l'ami dévoué de ce grand roi Louis XI, dont il raconta aussi la vie. Commynes était un serviteur des ducs de Bourgogne ; mais l'emportement et les caprices de Charles le Téméraire parurent intolérables à un homme que la nature avait fait, au contraire, méthodique, calculateur, astucieux. Commynes se laissa gagner par Louis XI, moins peut-être par ses largesses que par la séduction qu'exerça sur un esprit curieux et diplomate la contemplation d'un modèle achevé d'habileté diplomatique. Louis, de son côté, avait de suite deviné ce jeune homme, et lorsqu'il l'eut à son service, il se plaisait à l'instruire ; il acheva de le former ; il lui expliquait ses vues politiques, lui racontait quelquefois les événements du passé, et l'avait pris en amitié au point de le faire coucher dans sa chambre. Commynes, qui admirait son maître, le servit avec passion ; mais il le perdit, et, Louis XI mort, son favori reçut, quoique tardivement, la récompense due aux traîtres. Les inimitiés, les récriminations s'élevèrent contre lui, et il passa les dernières années de sa vie, disgracié, méconnu, triste et pauvre, dans sa terre d'Argenton. C'est alors qu'il retraça les souvenirs de sa vie, et que, sans être un habile écrivain, car sa phrase est ordinairement embarrassée, traînante, obscure, il écrivit de manière à charmer en instruisant, par la tournure originale de son esprit et la netteté de son jugement. La France eut en lui, pour la première fois, un homme digne du nom d'historien.

Il était juste que la vie et le caractère d'un roi tel que Louis XI servissent de thème à d'aussi belles études que celles de Basin et de Commynes. Les Valois d'ailleurs furent tous de grands amis des lettres. On ne peut se défendre, en contemplant les désastres qui désolèrent le pays durant presque tout le temps de leur gouvernement, d'un sentiment de réprobation contre ces despotes fastueux ; mais il faut leur savoir gré d'avoir, au milieu de tous leurs malheurs, poursuivi la grandeur de la France et par l'extension territoriale et par l'élévation intellectuelle.

A partir surtout du roi Jean et de Charles V, nous pouvons, grâce aux renseignements parvenus jusqu'à nous en plus grande abondance qu'aux époques précédentes, mieux apprécier l'importance de l'impulsion donnée aux lettres par le roi. Le duc de Bourgogne Philippe le Hardi conservait dans sa bibliotheque « la plus grant partie des cahiers d'un missel translaté de latin en françois, lequel avoit fait faire feue la royne Blanche (femme de Philippe VI), et a esté laissié à parfaire pour ce que on dist qu'il n'est pas expédient de translater tel livre, en espécial le saint canon. » Le fils de Philippe VI, ce Jean dont nous avons vu la futilité, fit cependant commencer un travail analogue et beaucoup plus considérable : une traduction de la Bible, que son fils Charles V et son petit-fils le duc Louis d'Orléans firent continuer, et à laquelle divers docteurs travaillaient encore en 1398, les uns à Rouen, d'autres à Orléans et d'autres à Poissi. Philippe le Hardi gardait pieusement parmi ses livres « unes Heures esquelles le roy Jehan (son père) apprist à lire » ; et Christine de Pisan ne craint pas de dire que « la sage administration » de Jean « fist introduire en lettres moult souffisamment son fils Charles. »

Charles V était un savant. « Compétemment entendoit son latin et souffisamment savoit les règles de grammaire », dit encore Christine; et ailleurs elle ajoute : « Mais nonobstant que bien entendist le latin et que ja ne fust besoin qu'on lui exposast, de si grant providence fu pour la grant amour qu'il avoit à ses successeurs, qu'au temps à venir les volt pourveoir d'enseignement et sciences introduisibles à toutes vertus. Dont pour cette cause fist par solennels maistres, souffisans en toutes les sciences et ars, translater de latin en françois tous les plus notables livres : si comme la *Bible* en trois manières, c'est assavoir le texte, puis le texte et les gloses ensemble, et puis d'une autre manière allégorisée. Item le grant livre de saint Augustin *De la Cité de Dieu*. Item le livre *Du Ciel et du Monde*. Item le livre de saint Augustin *De Soliloquio*. Item les livres de Aristote, *Ethiques* et *Politiques*, et mettre nouveaulx exemples. Item Végèce, *De Chevalerie*. Item les XIX livres *des Propriétez des choses*. Item *Valerius Maximus*. Item *Policratique*. Item *Titus Livius;* et très grant foison d'autres, comme sans cesse y eust maistres, qui grand gages en recevoient, de ce embesoiguiez. »

Ici Christine de Pisan n'exagère pas. On connaît encore une quantité d'ouvrages traduits par les ordres et pour ainsi dire sous les yeux de Charles V : « les Problèmes d'Aristote », par son médecin Evrart de Coussy; « le Rational des divins offices, Cassien, la chronique d'Adon de Vienne, le livre de l'Information des princes », par un clerc de sa chapelle, Jean Goulain; « le livre des Propriétés des choses », de Barthélemi de Granville, traduit sur l'ordre de Charles par Jean Corbechon (p. 479); les « Joies de Dieu », traduites par Jacquemart Bauchant, de Saint-Quentin, l'un de ses sergents d'armes. On ne serait pas en peine de citer encore beaucoup d'autres noms. Le duc de Bourgogne avait des traducteurs en titre d'office. « A maistre Jehan Mielot, secrétaire de monseigneur et translateur de ses livres, pour cinq cens jours entiers qu'il affirme avoir vacqué à continuellement estre occupé à translater livres pour mon dit seigneur, trois cens francs (1450). » Chaque prince imitait la libéralité du roi; tous avaient leurs écrivains, leurs traducteurs, leurs étudiants qu'ils entretenaient aux écoles. « A Mongin Pourchassot, *philosophe de monseigneur,* pour aller à Louvain, en l'Université; à Jehan Patenostre, huissier de salle, pour entretenir aux études, à Louvain, et avancer en Escriture un sien fils qui a grant affection et bon avancement pour prouffiter et acquerir ses degrés; à sept maistres ès arts et licenciés en théologie, pour leurs festes de maistriement en la dite faculté; à maistre Jean Cadart, maistre ès arts et licencié en médecine, pour avoir une queue de vin à faire la feste de la science de médecine », lit-on, avec une quantité d'autres détails du même genre, dans les comptes des maisons de Bourgogne et d'Orléans.

Les soins que prit Charles V pour rassembler une grande collection de livres sont bien connus. On voit les seigneurs, dès le commencement du quatorzième siècle, former des bibliothèques dans leurs châteaux. Mathilde, comtesse d'Artois, avait, en 1316, à son château d'Hesdin, un roman de Tristan en trois volumes; un roman (c'est-à-dire un livre écrit en français) des Faits d'Outremer; les Enfances d'Ogier le Danois, poëme d'Adenès; Maître Tancret, recueil de jurisprudence; les romans de Renart et de la Violette; une traduction de la Bible; un recueil de la Vie des saints, et un roman du Grand khan ou Voyage de Marco-Polo.

On voit combien cette bibliothèque seigneuriale différait par son caractère mondain de celles des monastères dont nous avons donné plus haut (p. 306) quelque échantillon. La bibliothèque du château de la Ferté en Ponthieu, dont on a aussi l'inventaire, rédigé vers 1340, donne un résultat analogue. Au milieu d'un certain nombre de livres de piété, écrits pour la plupart en français, on y trouve : le Bestiaire de Richard de Fournival, le livre du gouvernement des princes par Gilles de Rome, le roman de l'Image du monde, le roman de la Croix, deux exemplaires de la Chronique de Charlemagne par Turpin, une chronique de la *Geste* des rois de France, la Vie du saint roi Loïs, le Roman de Troyes, le roman d'Amaouri (de Montfort?) en auvergnat, un livre de la Maréchaussée et des Chevaux, le roman du Reclus de Moulins, la Chronique du frère Martin de Pologne, les Gestes du roi Phelipe, fils de saint Loys, en quatre cahiers; le roman de Caton; les Météores, d'après Aristote; et deux livres de médecine. Charles V rassembla, tant au Louvre que dans ses autres demeures, le nombre énorme pour son temps de 1174 ouvrages. On a encore l'inventaire de cette précieuse collection et quelques-uns des volumes qui la composaient. Le roi l'avait placée dans une tour du Louvre, et il l'ouvrait, dit-on, à tous les gens d'étude. « Redirons-nous encore de la sagesse du roy Charles, du grant amour qu'il avoit à l'estude et à la science? Et qu'il soit ainsi bien le démonstre par la belle assemblée de notables livres et belle librairie qu'il avoit de tous les plus notables volumes qui par souverains aucteurs aient esté compilez, soit de la sainte Escripture, de théologie, de philosophie et de toutes sciences, moult bien escripts et richement adornez. Et tout temps les meilleurs escrivains qu'on peut trouver occupez pour luy en tel ouvrage. Et si son estude, bel à devis, estoit bien ordonné, comme il vouloit toutes les choses belles, nettes, polies et ordonnées, ne convient demander, car mieulx estre ne peut. »

La bibliothèque du Louvre fut dilapidée pendant la première moitié du quinzième siècle, et ce furent alors les ducs de Berri, d'Orléans, de Bourgogne, qui brillèrent comme les grands protecteurs des lettres et des livres. Cependant Charles VI et Charles VII n'étaient pas, sous le rapport littéraire, d'indignes successeurs de Charles V, et l'on trouve même, dans un ouvrage de politique et de morale

de ce temps, le « Songe du vieil pèlerin », un curieux avis donné à Charles VI de moins prodiguer son écriture : « Beau fils, dit la reine Vérité, tu as empris, en suivant la bonté tousjours de ton bon père, une très grant servitude qui n'est pas trop vertueuse (c'est un vieux chevalier, Philippe de Mézières, 1312-1405, qui fait ainsi parler cette reine), c'est assavoir de signer les lettres royalles communalment de ta propre main, voire qui adressent à tes subgetz. Je ne dis pas que quand tu escryes au pape et aux grans seigneurs estrangers ou à tes parens, qu'il ne soit bien un signe de grant amour que les dites lettres soient signées de ta main, mais non pas à autres. »

Louis XI avait été formé aux lettres, sous les yeux de sa mère, par un chanoine de Reims nommé Jean Majoris et par Jean d'Arconville, chargé spécialement de lui enseigner la langue latine. Il montra dans les choses littéraires les mêmes idées qui le dirigeaient dans sa politique. En lui s'arrêtent brusquement les vieilles traditions du roman et de l'élégie chevaleresques. Il prit personnellement part à la composition d'un livre qui n'est que le contre-pied et la raillerie perpétuelle des sentiments affectés, mais délicats et de bonne compagnie, dont Charles d'Orléans et le roi René avaient donné les derniers modèles, et que professaient encore les seigneurs de la cour de Charles VII. « La pluspart du temps, dit Brantôme, Louis XI (lorsqu'il étoit jeune) mangeoit en pleine salle avec force gentilshommes de ses plus privez. Et celuy qui luy faisoit le meilleur et le plus lascif conte, il estoit le mieux venu et festoyé. » Ce fut surtout pendant les cinq années de son exil volontaire à la cour du duc de Bourgogne, de 1456 à 1461, que Louis XI usa ainsi des pratiques ordinaires de l'oisiveté. Là, parmi les gens qui l'entouraient et qui prenaient part à ces récits trop libres, se trouva un merveilleux esprit qui les mit en écrit sous le titre de « Livre des cent nouvelles nouvelles », et déploya dans son travail de *secrétaire,* comme il s'appelle lui-même, un inimitable talent. On n'a jamais su qui il était. Les uns en ont attribué l'honneur à un seigneur de Croy, d'autres à Antoine de la Salle, auteur de la facétie appelée les « Quinze joies du mariage » et du joli roman de « la Dame aux belles cousines ou le Petit Jehan de Saintré »; mais rien de certain à cet égard. Ce redacteur anonyme, dont le style simple et débonnaire en apparence, mais plein de finesse, d'ironie et de vrai comique, se sent dans tout le cours de l'ouvrage, fut aidé par l'esprit des conteurs eux-mêmes qu'il nomme en tête de chacune de ses cent histoires, et qui sont pour la plupart des seigneurs bourguignons ou d'humbles serviteurs du duc de Bourgogne, notamment le grand comte de Saint-Pol, et, on regrette presque de le dire, ce Philippe Pot, seigneur de la Roche, qui fit plus tard aux États généraux un si noble discours (p. 564). Louis XI est, pour sa seule part, l'auteur de onze histoires.

Il est plus aisé de louer les Cent nouvelles que d'en trouver un morceau qui puisse être cité. Cependant voici l'une d'elles tout entière :

« *La LXXXIVe nouvelle, par Mgr le Marquis de Rothelin, d'un sien mareschal qui se maria a la plus douce et amoureuse femme qui fut en tout le pays d'Allemaigne.* — Tandis que quelqu'un s'advancera de dire quelque bon conte, j'en feray ung petit qui ne vous tiendra guères, mais il est veritable et de nouvel advenu. J'avoye ung mareschal qui bien et longuement m'avoit servi de son mestier. Il lui prit voulenté de soy marier; aussi le fut-il à la plus merveilleuse femme qui fut en tout le pays. Et, quand il vit que par beau ni par laid il ne la pouvoit oster de sa mauvaistié, il l'abbandonna et ne se tint plus avec elle, mais la fuyoit comme la tempeste. Quand elle vit qu'il la fuyoit ainsi et qu'elle n'avoit à qui toucher ne monstrer sa dernière manière, elle se mit en queste de lui et partout le suivoit, Dieu sait disant quelz motz! Et l'autre se taisoit et picquoit son chemin. Et elle le suivoit toujours et disoit plus de mots que ung déable ne sçauroit faire à une âme damnée. Un jour entre les autres, voyant que son mary ne respondoit mot à chose qu'elle lui proposast, en le suivant par la rue crioit tant qu'elle pouvoit : « Viens » çà, traistre! parle à moy, je suis à toy. » Et mon mareschal, qui estoit devant, disoit à chascun mot qu'elle disoit : « J'en donne ma part au déable. » Et ainsi la mena tout du long de la ville, toujours criant : « Je suis à toy » et l'autre disoit : « J'en » donne ma part au déable. » Tantost après, comme Dieu le permist, cette bonne femme mourut, et chascun demandoit à mon mareschal s'il estoit courroucié de la mort de sa femme, et il leur disoit que jamais si grant heur ne lui vint, et que se Dieu lui eust donné ung souhait à son désir, il eust demandé la mort de sa femme, laquelle il disoit estre si très-mauvaise que si je la sçavoye en paradis je n'y vouldrois jamais aller tant qu'elle y fust, car impossible seroit que la paix fust en nulle assemblée ou elle fust. Mais je suis seur qu'elle est en enfer, car oncques chose crée n'approucha plus à faire la manière des déables qu'elle faisoit. Et puis on luy disoit : Vrayement il vous fault remarier et en querre une bonne et paisible. — Me marier, disoit-il; j'aimerois mieux me aler pendre au gibet que jamais me rebouter au danger de trouver l'enfer que j'ay, la Dieu merci, à ceste heure passé. Ainsi demoura et est encores. Ne sçay qu'il fera ce temps advenir. »

Cette nouvelle est l'une des plus pâles du recueil. Toute la société, toutes les idées du temps passent sous le fouet de Louis XI et de ses amis. C'est l'épaisse enveloppe du moyen âge qui se déchire au bruit joyeux du rire français.

INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

Le goût et l'habitude de la lecture s'étaient de plus en plus répandus dans les classes diverses de la société vers la fin du quatorzième siècle;

on vendait en quantité considérable de petits manuscrits, psautiers ou livres usuels d'étude, surchargés d'abréviations et fabriqués au courant de la plume par les corporations d'écrivains, pour être mis à la portée de toutes les fortunes. Il s'en fallait de beaucoup cependant que ce fût assez pour satisfaire aux exigences croissantes de la consommation dans une grande partie de l'Europe. D'ingénieux esprits cherchaient sans doute depuis longtemps le moyen de faire des livres d'une manière plus expéditive. On voit, dès le commencement du quinzième siècle (vers 1418), les graveurs sur bois ou xylographes, les graveurs sur métal ou chalcographes, mettre en relief à la fois les figures et les textes explicatifs dessinés sur leurs planches, en sorte que les estampes accompagnées de caractères gravés forment déjà de petits livres tirés, par le procédé du frottement, à un grand nombre d'exemplaires. Ces livres xylographiques ou chalcographiques, où chaque feuillet n'est imprimé que d'un côté, préparent l'invention de la typographie ou art d'imprimer les livres au moyen de caractères mobiles en fonte. Il ne restait plus que quelques pas à faire. Le progrès de transition est attribué à Laurent Coster, de Harlem, auteur de nombreuses éditions, en hollandais et en latin, du *Speculum humanæ salvationis* (Miroir du salut humain). Dans une de ces éditions, sans date, le texte est imprimé moitié en xylographie, c'est-à-dire sur planches de bois, et moitié en typographie, c'est-à-dire en caractères mobiles. Il paraît même certain que, dès 1445, on vendait dans les Pays-Bas des livres *moulés* ou *jettés en molle*, en d'autres termes, imprimés sur caractères mobiles en fonte. Mais il est aussi parfaitement constaté que Gutenberg, né à Mayence vers 1400, et forcé d'émigrer à Strasbourg en 1420, à la suite de troubles politiques, faisait déjà des essais de typographie dans cette dernière ville en 1436. On croit pouvoir lui attribuer, avant 1445, un Donat dont la grande Bibliothèque de Paris possède quelques feuillets et dans lequel l'art est encore bien imparfait.

En 1445, après avoir épuisé à Strasbourg toutes ses ressources, Gutenberg retourna, pauvre, mais non découragé, à Mayence, sa ville natale. Il y poursuivit ses essais. Dans l'année 1450, ayant obtenu d'un banquier nommé Jean Fust un capital suffisant, en l'associant aux bénéfices qu'il espérait, il parvint à des résultats définitifs : il imprima une très-belle Bible in-folio de 1282 pages à deux colonnes de quarante-deux lignes chacune.

Beaucoup d'argent avait été dépensé pour cette impression, et les bénéfices attendus tardaient à se réaliser : quelques autres imprimeries commençaient à s'établir à Mayence. Fust, mécontent, inquiet, intenta un procès à Gutenberg, s'appropria ses instruments de travail et attira à lui un de ses ouvriers, Pierre Schœffer. Mais Gutenberg avait accompli son œuvre : l'imprimerie était découverte. Il mourut en 1467, honoré par ses concitoyens ; son invention était connue de toute l'Europe éclairée, et il avait un habile successeur. Pierre Schœffer, soutenu par Fust, avait édité, en 1457, un Psautier, annoncé au public en ces termes remarquables : « Le présent livre des psaumes, » orné de belles capitales et rendu suffisamment » clair à l'aide de rubriques, a été exécuté *sans* » *plume*, par la nouvelle invention d'*imprimer* et » de caractériser... »

De Mayence, on importa rapidement l'imprimerie dans la plupart des grandes villes de l'Europe. Paris fut naturellement de toutes les villes de France la première à l'accueillir. D'abord Fust et Schœffer vinrent y vendre à des prix très-élevés des livres sortis de leurs presses. Il fallait s'affranchir de ce tribut. Charles VII comprit l'importance de la nouvelle industrie, et donna, en 1458, à un habile graveur de la Monnaie, nommé Nicolas Jenson, la mission d'aller étudier la typographie à Mayence. Mais Jenson, soit qu'à son retour il ait redouté l'animosité de Louis XI contre les protégés du feu roi, soit pour tout autre motif, transporta son industrie à Venise. Ce fut sur la fin de 1469 que deux membres éminents de l'Université de Paris, Guillaume Fichet et Jean Heynlin, dit de la Pierre (*von Stein*, parce qu'il était né à Stein en Suisse), firent venir en France trois ouvriers qui avaient fait leur apprentissage à l'imprimerie de Mayence, Ulric Gering, Michel Friburger et Martin Crantz, et les installèrent avec leurs instruments de travail dans les bâtiments mêmes de la Sorbonne.

Le premier livre imprimé par cette association (au commencement de 1470) paraît être un petit volume in-4° de 236 pages, contenant les lettres d'un latiniste célèbre alors, Gasparin de Bergame (*Gasparini Bergamensis, clarissimi oratoris, epistolarum liber*).

De la Sorbonne, la première imprimerie française se transporta dans la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Soleil d'or. Bientôt un atelier rival, celui de Pierre Cæsaris et Jean Stoll, s'établit dans la même rue, à l'enseigne du Soufflet vert. En 1476 et dans les années suivantes survinrent de nouveaux concurrents, Pâquier Bonhomme, Guillaume Maynyal, Antoine Vérard, Henri Estienne, etc.

En même temps, des imprimeries s'étaient fondées dans plusieurs autres villes de France, et, en premier lieu, à Lyon (1473).

Louis XI n'avait pas hésité à encourager l'imprimerie. On voit en quelle haute estime il tenait cette découverte par les expressions suivantes des lettres qu'il accorda, en 1475, à Pierre Schœffer, à l'occasion d'une saisie faite chez le représentant de cette imprimerie à Paris : « ... Ayant considé- » ration à la peine et labeur que lesdits exposants » ont pris pour ledit art et industrie de impres- » sion, et au prouffit et utilité qui en vient et peut » venir à la chose publique, tant pour l'augmen- » tation de la science que autrement... »

Il serait intéressant de savoir quel a été le premier livre imprimé en langue française ; mais

c'est une satisfaction qui a échappé jusqu'à ce jour à la sagacité des bibliophiles ; le plus ancien livre français avec date certaine que l'on connaisse est celui des *Histoires de Troyes*, composé par Raoul le Fevre, chapelain du duc de Bourgogne Philippe le Bon. On a la certitude que ce livre fut imprimé avant 1467, mais on ignore l'atelier d'où il est sorti. Le premier livre français imprimé à Paris

Misisti nuper ad me suauissimas Gaspa-
rini pergamensis epistolas, nō a te modo
diligent' emēdatas: sed a tuis quoq; ger-
manis impressoribus nitide & terse trā-
scriptas. Magnam tibi gratiā gasparinus

Fac-simile des cinq premières lignes du premier livre imprimé à Paris. — *Traduction* : « Les Epîtres de Gasparin de « Bergame, que vous m'avez envoyées depuis peu, sont remplies d'agrément ; car, outre qu'elles sont imprimées fort « nettement par vos ouvriers d'Allemagne, vous avez pris la peine vous-même de les corriger avec beaucoup d'exac- « titude. Gasparin vous est très-obligé... »

q Vant Je regarde et congnois les oppini
ons des hommes nourris en aucunes sin
gulieres histoires de troyes ; Et voy et
regarde aussi que de Icelle faire vng re-
cueil Je Indigne ay receu le commande-
ment de tres noble et tres vertueux prince
Philippe par la grace faiseur de toutes

Fac-simile de sept lignes des *Histoires de Troyes*, le plus ancien livre imprimé en langue française avec date certaine.

avec date, en 1476 (1477 nouveau style), est celui des *Grandes Chroniques de France*, publié par le libraire Pâquier Bonhomme.

A cette époque la typographie avait déjà mis en circulation, de toutes parts, un nombre considérable de livres divers, dont le prix, d'abord élevé, diminuait de jour en jour. L'Europe admirait et applaudissait ; car, on doit le reconnaître à l'honneur des contemporains de Gutenberg, ils eurent la conscience de la grandeur de sa découverte. Le pape et les rois adoptent et encouragent la typographie : les savants, les lettrés la célèbrent en vers et en prose avec enthousiasme ; c'est un noble spectacle. On voit que le monde se sent heureux de la conviction que les vérités importantes ne peuvent plus périr, et comprend que l'imprimerie, qui les garde et les propage, oppose désormais un obstacle insurmontable à toute rechute de la société humaine dans les ténèbres de la barbarie.

Nous ne terminerons pas ce volume sans témoigner de notre gratitude envers plusieurs personnes qui nous ont prêté le secours de leur plume et de leur savoir pour le récit des événements politiques. Nous devons beaucoup sous ce rapport à M. Amédée Tardieu, sous-bibliothécaire de l'Institut de France, pour l'ère mérovingienne ; à M. W. Schnée, archiviste du Tarn, pour le règne de saint Louis ; le règne de Philippe III, ceux de Philippe IV à Philippe VI, sont dûs à M. Charles du Bouzet, professeur d'histoire à Lille ; enfin ceux de Charles VI, Charles VII et Louis XI, à M. André Lefèvre, ancien élève de l'École des chartes.

FIN DU TOME PREMIER.

Typ. de J. Best, rue St-Maur-St-G. 15.

